

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1994

T
co
m
of
si
ch



Th
Ce

10



Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Continuous pagination/
Pagination continue |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/
Comprend un (des) index |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient: |
| | <input type="checkbox"/> Title page of issue/
Page de titre de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Caption of issue/
Titre de départ de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/ Page 628 comporte une numérotation fautive : p.728.
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							/				

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

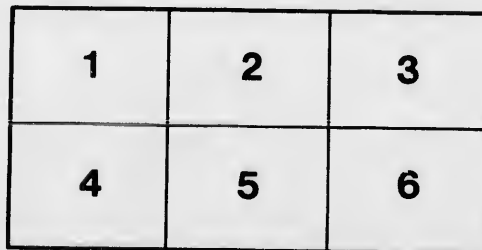
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

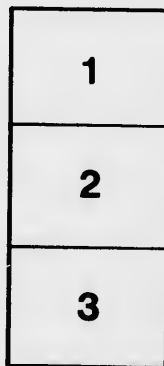
Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

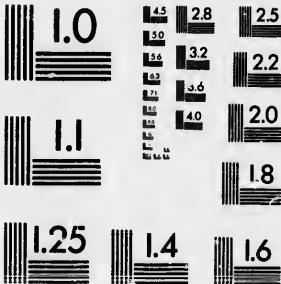
Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

L

M

L

I

DE

Chez

LETTRES

DE LA VENERABLE

MERE MARIE

DE

L'INCARNATION

PREMIERE SUPERIEURE

DES URSULINES

DE LA NOUVELLE FRANCE.

Divisées en deux Parties.



A PARIS,

Chez LOUIS BILLAINE, au second Pillier de la grande Salle
du Palais, au grand Cesar.

M. DC. LXXXI.



Avec Approbation des Docteurs, & Privilège de Sa Majesté.



c 82580

BX
4705
M36

60500

cet
de l.
blie
que
veri
rées
fes in
cho
pas
pen
M
droi
ont l
Lett
les v
qu'ils
catio



AVERTISSEMENT.

L est juste que je satisfasse le Public, & que je m'aquitte de ma promesse. Lors que j'ai fait imprimer la *Vie de la Mere Marie de l'Incarnation*, j'ai marqué dans la Preface que j'avois ses lettres, & je me suis engagé à les mettre au jour. J'avouë que cet engagement a été un peu precipité, & qu'il eût été mieux de laisser encore passer quelques années, avant que de les publier: car, comme elle y traite de diverses affaires, qui sont quelquefois assez incommodes & épineuses, pour justes & veritables que soient ses sentimens, pour honnêtes & modérées que soient ses paroles, pour droites & pures que soient ses intentions, il est difficile qu'il ne s'y rencontre quelque chose qui ne plaise pas tout-à-fait à ceux avec qui elle n'a pas toujours eu une entiere conformité de desseins & de pensées.

Mais je me suis trouvé sollicité & pressé de tant d'endroits que je n'ai pu m'en défendre; & les personnes qui ont lu la *Vie*, ont si fort goûté quelques fragmens de ses Lettres, qui y sont rapportez, que le desir qu'ils ont eu de les voir entieres, a été jusqu'à l'impatience, & les prieres qu'ils m'ont faites de n'en pas differer davantage la publication, ont passé jusqu'à l'importunité.

AVERTISSEMENT.

L'on s'étonnera peut-être de voir ce Volume si gros & si rempli, n'étant pas une chose ordinaire aux femmes d'écrire beaucoup de Lettres: Mais l'on doit plutôt s'étonner de le voir si petit, puis qu'ainsi que l'on pourra remarquer en plusieurs endroits de cet Ouvrage, il y a eu des embarquemens auxquels elle a presque écrit un aussi grand nombre de Lettres, que celui qui compose ce Recueil. Si elles étoient toutes tombées en mes mains, j'aurois eu le moien de faire l'Ouvrage plus complet, & peut-être plus agreable & plus utile; mais il y en a une infinité de perduës. Quelques-uns de ceux à qui elle a écrit, les ont regardées avec indifférence, & ne se sont pas mis en peine de les garder: d'autres qui les conservent comme des choses qu'ils estiment précieuses, n'ont peut-être pas sceu la recherche que j'en ai faite: Et d'autres enfin qui les regardent comme des Reliques, non seulement de son esprit, mais encore de ses mains, sont bien-aisés que personne ne participe à leur trefor.

Mais la plus grande perte que j'aie faite, & que les personnes spirituelles feront aussi bien que moi, est de celles qu'elle a écrites à Monsieur de Bernieres. Dans le dernier voyage qu'il a fait à Paris, il me dit qu'elle lui écrivoit souvent, que ses Lettres ne traittoient pour l'ordinaire que de l'Oraison, & que la plûpart étoient de quinze & seize pages, en sorte que chacune eût été capable de faire un Livre. Bien loin de les trouver trop longues & ennuyeuses, il les lisoit avec une extrême satisfaction, & il en faisoit une estime singuliere. Il me dit entre autres choses, qu'il avoit connu bien des personnes appliquées à l'Oraison, & à qui ce saint Exercice étoit familier & ordinaire, mais qu'il n'en avoit jamais veu, qui en eût mieux pris

AVERTISSEMENT.

l'esprit , ni qui en eût parlé plus divinement. Il me promit de m'envoyer ces Lettres , quand nous nous séparâmes ; mais la premiere nouvelle que j'appris de lui après son retour , fut celle de sa mort. J'ai depuis fait toutes les diligences possibles ; pour sçavoir ce que ces Lettres étoient devenuës , mais je n'en ai pû rien apprendre. Pour entendre ce qu'elle écrivoit d'elle-même , & des expériences qu'elle avoit des choses spirituelles , il falloit avoir une certaine clef que tout le monde n'avoit pas : c'étoit une adresse innocente , dont elle usoit pour cacher au monde les graces & les lumieres dont nôtre Seigneur l'avoit si richement parragée , & cette adresse lui a réüssi ; car je n'ai pas de peine à croire que ceux qui ont recueilli les papiers de ce grand Serviteur de Dieu , n'aient rejezté ces Lettres , comme des pieces où il n'y avoit point de sens , & qui leur paroissent de nulle consequence. De la sorte nous avons perdu ce qu'elle a peut-être jamais écrit de plus élevé , & qui eût pu davantage contenter les personnes avancées dans la vie mystique.

Le style des Lettres a quelque chose de particulier ; & l'on convient que la plûpart des Peres de l'Eglise & des Auteurs Prophanes n'ont jamais mieux fait connoître leur esprit & leur genie que par cette façon d'écrire. Les autres Ouvrages , comme les harangues & les traittez dogmatiques ne sont pour l'ordinaire que des fruits de l'étude : ce sont ou des elevations & de nobles transports d'esprit , ou des speculations tranquilles des Auteurs , lesquelles ne donnent qu'une foible idée de leurs mœurs & de leur caractere. Mais dans leurs Lettres , & principalement dans celles qu'ils adressent à des personnes égales ou familiares , ils partent plus du cœur que de l'esprit , ils font voir la dis-

AVERTISSEMENT.

position & comme le visage de leur ame, & ils se peignent eux-mêmes.

Ce seront aussi les Lettres de la Mere Marie de l'Incarnation qui la feront mieux connoître, qui découvriront les talens qu'elle avoit reçus de la Nature, ou de la Grace, & qui feront voir l'étendue & la solidité de son esprit, soit pour les affaires humaines & civiles, ou pour les choses divines & spirituelles.

L'on ne pourra jamais assez admirer la douceur de l'esprit dont ses lettres sont remplies. Car encore qu'elle traite de diverses matieres qui d'elles-mêmes sont assez opposées à l'esprit de devotion, comme sont les affaires temporelles, les guerres, les ambassades, les negociations, elle en parle néanmoins d'une maniere si chrétienne, & avec tant de tendresse de pieté, qu'il est aisé de voir que l'onction de son ame accompagnoit ses pensées, à mesure qu'elle les exprimoit sur le papier.

Ce qui paroîtra encore plus admirable, c'est la moderation avec laquelle elle écrit les choses, quelque interêt qu'elle y eût. La prudence & la charité éclatent également dans ses Lettres. Car dans la diversité des affaires de conséquence qu'elle a eu à traiter, l'on verra aisément qu'il lui a fallu soutenir des contradictions fâcheuses, à qui pour leur pesanteur elle donne le nom de Croix, mais elle n'en declare jamais les Auteurs. Elle en parle generalement & avec obscurité, en sorte qu'il n'est pas possible de dire en particulier, de qui elle veut parler. Et moi-même quoi que j'aie eu le secret de ses affaires, je n'en ai pas eu plus de connoissance que les autres : Elle me les a tenu tellement cachez, qu'à l'égard de plusieurs points je me suis abstenu d'en juger, de crainte de former un jugement

AVERTISSEMENT.

mal fondé & temeraire. Quand la nécessité l'oblige de faire mention de ceux qui lui ont causé du chagrin, outre qu'elle le fait confusément, c'est toujours sans les blâmer. Sa prudence & sa charité lui font trouver des tours pour excuser leur conduite, & même pour en parler avec éloge. Elle passe plus avant; car bien loin d'en avoir du ressentiment, on voit un cœur qui s'ouvre & se dilate, comme si elle y vouloit recevoir ceux qui lui font de la peine.

Elle se soutient par tout de la sorte, & l'on peut dire que son onction intérieure est un baume répandu sur tous ses écrits. L'effusion s'en étend encore plus loin; elle semble passer jusques dans les cœurs: de sorte qu'on ne les peut lire sans être parfumé de son odeur, & sans entrer dans la communication de son esprit. L'on n'y remarquera point ces bassesses ni ces vanitez mondaines, dont les personnes du siècle font souvent le fort de leurs lettres, quand elles écrivent à d'autres qui leur sont familières. Mais à qui que ce soit qu'elle écrive, elle conserve toujours une gravité humble, & une générosité respectueuse. Et jamais elle ne s'écarte de la solidité de sa grace principale, qui est son union intime & continuelle avec Dieu.

L'on pourra néanmoins y apprendre à faire des civilités chrétiennes & religieuses; j'entens par là de certaines façons de parler honnêtes, mais qui ne tiennent rien de la vanité de celles du monde, qui bien souvent ne se terminent qu'à la flaterie, & qui par des déguisemens trompeurs & politiques, disent toute autre chose que ce que l'on a dans le cœur. Dans tout ce qu'elle écrit, la charité, la sincérité & la gravité ne se quittent jamais, & dans les tours d'honnêteté qu'elle donne à ses paroles, pour s'insinuer dans l'esprit de ceux à qui elle parle, elle porte &

AVERTISSEMENT.

excite en même temps à l'amour de Dieu & de la vertu : Dieu est toujours le principe & la regle de ses civilitez.

Je divise tout l'Ouvrage en deux parties, dont la premiere contient ses Lettres Spirituelles, & la seconde ses Lettres Historiques. Cette division neanmoins n'est pas si juste, que les Spirituelles ne soient mêlées de beaucoup de faits Historiques ; & que les Historiques ne soient remplies de tant de pieté, qu'en les lisant, on croira facilement lire un discours spirituel, & qui tend à l'instruction des mœurs.

Les premieres seront une seconde image de sa Vie. Toutes ses vertus y paroîtront avec éclat: L'on y verra la conduite de son oraison, & les degrez par lesquels elle est montée à une contemplation si haute & si sublime: Son union continuelle avec Dieu s'y découvrira avec étonnement: l'on y remarquera ses combats & ses victoires, ses lumieres & ses obscuritez, ses élévations & ses abaissemens, les caresses & les rebuts de son divin Epoux, & en un mot toutes ces épreuves & ces vicissitudes par lesquelles Dieu fait passer les ames qu'il chérit le plus, pour les purifier, & pour les élever à la perfection evangelique. Et quant à la Doctrine, l'on verra qu'il y a peu de points dans la vie spirituelle & mystique qui ne s'y trouvent expliquez avec tant de clarté, qu'il est évident qu'elle n'a rien écrit que ce qu'elle a fait, & ce que l'experience lui a appris. Ces lumieres ne seront peut-être pas aperçeuës de ceux qui ne lisent les livres que par curiosité, ou pour passer le temps; parce qu'elles sont mêlées dans les entretiens propres aux Lettres familiares, & couvertes du voile des choses exterieures: mais ceux qui liront ces Lettres avec attention, & dans le dessein d'en profiter, découvriront facilement ces instructions, & ils n'auront pas de peine à trouver le tresor caché dans le champ.

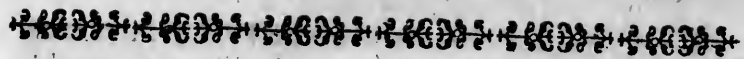
Les

L
mais
dans
dura
peut
qu'e
Rev
Mis
chan
Mer
d'en
sa M
pou
à fai
Que
Lett
son
parl
n'ai
j'ai
je l'
afin
latic
elle
4
au L
cour
sujet
tres.
quel
leur

AVERTISSEMENT.

Les autres Lettres contiennent une Histoire succinte, mais sincere de tout ce qui s'est passé de plus remarquable dans le Canada depuis 1640. jusques en 1672. c'est-à-dire durant l'espace de trente-deux ans qu'elle y a vécu. L'on peut ajoûter foi à tout ce qu'elle dit, n'ayant rien écrit qu'elle n'ait veu ou appris de bouche ou par Lettres des Reverends Peres Jesuites, qui étoient dispersez dans les Missions. Souvent même le Reverend Pere, qui étoit chargé de travailler aux Relations, lui communiqueoit ses Memoires, pour en tirer ce qu'elle jugeroit à propos, afin d'en faire part en France à ses Amis & aux Bienfaiteurs de sa Maison. C'étoit l'adresse innocente, dont elle se servoit pour entretenir leur affection, & l'inclination qu'ils avoient à faire du bien à son Seminaire, & aux Filles Sauvages. Quelques-uns néanmoins de ceux à qui j'ai fait voir ces Lettres, estiment qu'il y a quelques circonstances qui ne sont pas tout-à-fait certaines dans l'Histoire, dont il est parlé dans la Lettre 56. de la seconde partie: & comme je n'ai eu ni le temps ni la commodité de m'en éclaircir, j'ai cru que je devois donner la Lettre en la maniere que je l'avois reçüe. Je la donne donc avec cette precaution, afin de ne point affoiblir la creance que l'on doit à la Relation des Reverends Peres Jesuites de cette année-là, si elle ne s'accordoit pas entierement avec cette Lettre.

Au reste Dieu a donné de si abondantes benedictions au Livre de la Vie de la venerable Mere par les grands secours que les personnes spirituelles en ont reçus, que j'ai sujet d'esperer qu'il n'en répandra pas moins sur ses Lettres. Avec cette confiance je les presente à ceux qui ont quelque amour pour leur perfection, en attendant que je leur communique le reste de ses Ouvrages.



APPROBATIONS DES DOCTEURS.

APPROBATION DE MONSIEUR CAMUS
*Docteur en Theologie de la Maison & Societé de Sorbonne, Theologal
& Chancelier de l'Eglise de Tours, & Grand-Vicaire de Monseigneur
l'Archevêque de Tours.*

LES Justes, dit l'Ecriture, ne meurent qu'aux yeux des hommes infenséz : Car outre que leur mort precieuse devant Dieu, est moins une mort qu'un passage heureux à la vie de l'Eternité, c'est qu'ils vivent toujours en terre, ou par leurs vertus dont le souvenir edifie, ou par leurs ouvrages dont les lumieres instruisent. La venerable Mere Marie de l'Incarnation s'est acquis ce privilege d'immortalité, qui est le partage des Predestinez, non seulement par sa pieté extraordinaire & ses communications avec Dieu ; qui ne cesseront jamais d'être d'un grand exemple & d'une edification admirable pour tout son Ordre ; mais aussi pour ses Maximes tres-Evangeliques & tres-Chrétiennes qui rempliront dans tous les temps l'esprit de ceux qui liront avec application le Livre qui a pour titre : *Lettres de la venerable Mere MARIE DE L'INCARNATION, premiere Superieure des Ursulines de la nouvelle France, divisées en deux parties. Premiere partie : Lettres spirituelles. Seconde partie, Lettres Historiques.* Car l'aiant lû avec soin, & aiant trouvé tout ce qu'il contient tres-conforme à la Foi Catholique, Apostolique & Romaine, & aux bonnes mœurs, j'ai été sensiblement penetré de cet esprit, qui bien que caché sous la lettre, touche les plus endurcis, vivifie les plus tièdes, & change les plus contraires. En foi de quoi, j'ai signé la presente Approbation donnée à Tours, ce 11. Janvier, 1680.

E. CAMUS.

APPROBATION DE MONSIEUR PIROT
Docteur & Professeur en Theologie de la Maison de Sorbonne.

J'AY lû ces deux parties manuscrites de *Lettres spirituelles & Historiques de la Mere MARIE DE L'INCARNATION Ursuline.* En Sorbonne, le 25. de Mai 1680.

PIROT.

APPROBATION DE MONSIEUR CATINAT
Docteur en Theologie de la maison de Sorbonne, & Abbé de S. Julien.

JE soussigné Docteur en Théologie de la Maison de Sorbonne, certifie avoir lû le Livre, intitulé : *Lettres de la venerable Mere MARIE DE L'INCARNATION premiere Superieure des Ursulines de la Nouvelle France, divisées en deux parties, dont la premiere contient les Lettres spirituelles. & la seconde les Lettres Historiques.* Et n'y ai rien remarqué que de tres-conforme aux bonnes mœurs, & à la Foi Catholique Apostolique & Romaine. Et de plus que ces Lettres sont écrites avec tant d'esprit, de netteté & de pieté, qu'elles sont capables de beaucoup contribuer à la perfection du prochain, Fait à Tours, ce 11. Janvier 1680.

C. CATINAT.

TEURS.

C A M U S
me, Theologal
Monseigneur

ez: Car outre que
eux à la vie de
venir edifie, ou
l'Incarnation s'est
seulement par sa
d'être d'un grand
es Maximes tres-
le ceux qui liront
E DE L'IN-
divisées en deux
es. Car l'ayant lû-
que, Apostolique
qui bien que ca-
s plus contraires.
ter, 1680.

AUS.
PIROT
bonne.

PIROT.
ATINAT
S. Julien.

le Livre, intir
e Supérieure des
atients les Lettres
e tres-conforme
que ces Lettres
coup contribuer

AT.



LETTRES DE LA VENERABLE M. MARIE D E L'INCARNATION.

P R E M I E R E P A R T I E.

C O N T E N A N T

LES LETTRES SPIRITUELLES.

ELEVATION A JESUS-CHRIST
en forme de Lettre.

*Que JESUS-CHRIST par ses regards allume dans les cœurs le feu
de l'Amour: Que cet Amour est une espece de martyre, & que ce martyre
quoique erucifiant, ne laisse pas d'être délicieux.*

A mon tres-chaste Amour le sacré Verbe Incarné, dont les yeux sont
comme la flâme du feu.



U'EST-CE-CY, ô mon cher Amour ! vos yeux sont
purs & penetrans comme la flâme du feu ? Aussi ce
sont eux qui font tant de blessures dans les cœurs que
vous vous êtes assujettis. O mon adorable Epoux, ne
guerissez jamais les playes que vous avez faites dans le mien, mais
plûtôt renforcez cet heureux martyre par les regards de vos yeux,

A

Elle donne le
nom d'Amour
à J E S U S -
C H R I S T, ce
qu'elle fera
encore en plu-
sieurs endroits.
N. Seigneur
lui ayant revelé
qu'elle ne lui
pouvoit donner
une qualité qui
lui fut plus ac-
greable.
Fig. 14.

2 LETTRES SPIRITUELLES

& par les flâmes qui en sortent. Mon cher Amour, que vos impressions sont charmantes, quoi que crucifiantes ! O qui pourroit voir ce qui se passe dans l'ame quand l'on y ressent vos ardeurs ! Celui-là brûleroit des mêmes flâmes, ou son cœur seroit plus froid & plus insensible que le marbre. Vos desseins adorables sur les ames que vous aimez, sont de les faire mourir & remourir sans cesse ; & pourtant vous vous plaisez à les retenir dans la prison de leur corps qui est le Purgatoire, où vous voulez purifier les desirs trop ardents qu'elles ont d'aller se consommer éternellement en vous. O grand abîme de feu ! Le temperamment que vous donnez à cette grande croix, est que vous leur ôtez le pouvoir de rien désirer que leur aimable martyre : Elles regardent vos desseins avec amour, & elles tiendroient à gloire de leur céder, non seulement pour une heure, mais encore pour toute l'éternité, parce que vous êtes très-digne d'avoir l'empire sur ceux qui vous aiment, & ils sont très-heureux d'être vos captifs, & de se voir retenus dans vos liens : Dans vos liens, dis-je, que j'adore, puis qu'ils ne sont autres que vôtre esprit saint, qui les charme & les enivre en mille manieres. O mon Amour, cent fois mon Amour, mille fois mon Amour, infinité de fois mon Amour ; & toujours montres-chaste & suradorable Amour ! Ah ! il faudroit voir mon cœur à nud pour connoître le doux commerce de vôtre Amour & de son aimable captivité. Vous le sçavez, ô mon grand Dieu, cela me suffit, & je demeure pour jamais collée à mon grand Amour le sacré Verbe Incarné, de qui je suis la très-humble esclave.

LE T T R E II.

A SON DIRECTEUR.

A D. Raymond de Saint
Bernard Félicien,
Lait.

Elle lui presente avec une respectueuse liberté, que pour parvenir à une parfaite nudité d'esprit, il ne se faut point attacher aux dons de Dieu, particulièrement à celui des larmes.

M On Reverend Pere. Je croi que Dieu vous veut conduire par la voye d'un grand denuëment, & je suis extrêmement consolée de la disposition où il vous met touchant le don des larmes ; car bien que ce soit un don, la nature neanmoins s'y peut prendre, parce que ces sortes de larmes delectent en quelque façon, en

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 3

ce, qu'elles sortent d'un cœur picqué dans la veuë d'un Dieu offensé & aimé. Un esprit épuré de toutes choses ne s'arrête pas aux dons, mais il s'élançe en Dieu par un certain transport qui ne luy permet pas de s'attacher à ce qui est moindre que cet objet pour lequel il a été crée. C'est en cela que consiste la vraye nudité de l'ame. Une fois que j'estois fortement unie à cette divine Majesté, luy offrant ainsi que je croy quelques ames qui s'estoient recommandées à mes froides prieres, cette parole inveroieure me fut dite : Apporte-moy des vaisseaux vuides. Je reconnus qu'elle vouloit parler des Ames vuides de toutes choses, qui comme saint Paul courent sans relâche & sans empeschement au but afin d'y arriver. C'est dans ces Ames là que Dieu fait sa demeure, & qu'il prend plaisir de se familiariser. Et quand il nous dit : *Soyez parfaits* Matth. 5. 48. comme votre Pere Celeste est parfait, ne nous instruit-il pas que comme il est un & éloigné de la matiere, ainsi il veut que les ames qu'il a choisies pour une haute perfection, soient unes, c'est à dire, simples, pures, degagées de l'affection de toutes choses, & même de celle de ses dons; afin qu'étant attachées à luy seul, elles soient faites un même esprit avec luy, & qu'elles puissent dire avec le Prophete : *J'ay veu la fin de toute la consommation.* C'est à dire, j'ay veu l'aneantissement de toutes les appropriations, par lesquelles la nature pourroit prendre quelque part aux dons de Dieu, & les souïller par de certaines attaches à ces choses-là, qui enfin amusent l'ame, & s'il faut ainsi parler, appesentissent les aïles pour l'empêcher de voler si haut. Je benis nostre Bienfaiteur, de ce que son Amour vous ouvre cette voye, à laquelle il est bon de consentir, car c'est une aimable liaison, qui rendra l'ame semblable à celui qui l'attire, si elle se rend fidelle. Mais pardon pour l'amour de nôtre cher J E S U S, si je suis si temeraire que de m'avancer à parler de la sorte à celui que Dieu m'a donné pour Pere & pour Maïstre, & de qui par consequent je dois être la tres-obeïssante Fille, & la tres-humble Servante.

De Tours.

LETTRE III.

A U M E S M E.

Cette Lettre
aussi bien que
la precedente
est écrite avant
qu'elle fût Re-
ligieuse.

*Elle luy rend compte de sa disposition interieure, qui étoit une insatiableté
d'Amour, & une souffrance de cœur de ne pas assez aimer.*

M On tres cher & tres R. Pere, je prie le doux Amour de nos cœurs de vous transformer en luy. Je n'ay pas voulu laisser passer vôtre cher Frere N. sans vous declarer mes dispositions interieures, ou du moins quelques unes, en attendant le bien de vous voir, & de mettre entierement mon ame à decouvert entre vos mains. Premièrement, j'ay souffert une peine extrême de ne pas assez aimer, qui est une peine qui martyrise le cœur. Là dessus Nôtre Seigneur me donna un si puissant attrait, qu'il me sembloit que je tenois mon cœur en mes mains luy en faisant un sacrifice. Ne pouvant faire davantage, je voyois en esprit l'Amour que tant de Saints & de Saintes ont eu pour luy, & tout cet Amour ne me suffisoit pas, ne me pouvant souffrir avec un amour limité. Tout cela, pour grand qu'il fût en effet, me paroissoit petit, & comme rien à l'égard de mon J E S U S. Enfin mon Ame étoit insatiable ne voulant que la plénitude de l'amour. En cet attrait, ces angoisses interieures me serroient étrangement par la presence amoureuse de Nôtre Seigneur qui m'étoit si intimement uni que je ne le puis exprimer. O que ce martyre est doux, dans lequel l'ame se trouve toute transformée en son objet! C'est un goût sans goût; aussi c'est ce que je ne puis expliquer. Après cette occupation d'esprit, je fus deux ou trois jours que je ne pouvois faire autre chose que de dire à l'Amour: Hé quoy, un chetif cœur est-il digne de J E S U S? Des personnes aussi chetives que je suis pourront-elles aimer J E S U S? Il m'est demeuré en l'ame une impression qui m'a toujours continué depuis, qui est que je me voy comme immobile & impuissante à rien faire pour le bien-Aimé. Je me voy comme ceux qui sont ancantis en eux-mêmes, & cela me met dans un extrême abaissement, qui me fait encore davantage aimer: car je voy tres clairement qu'il est tout & que je ne suis rien, qu'il me donne tout & que je ne puis luy rien donner. Ne suis-je donc pas bien riche dans ma pauvreté, puisque j'ay le Tout dans mon neant? Je le dis encore une fois, je suis comme les petits enfans dans mon impuissance; tout ce que je puis

fai
tou
qu
cœ
mo
bien

Elle
pr
qu
po

M
re u
lati
disp
voul
pron
canc
été
depu
& de
qui f
tre c
caus
donc
fait,
avez
Mais
outr
de m
que j
obeis
qui n

e insatiabilité
aimer.

x Amour de
ay pas voulu
mes disposi-
ndant le bien
ouvert entre
ne de ne pas
dessus Nôtre
bloit que je
ce. Ne pou-
ent de Saints
uffisoit pas,
cela, pour
en à l'égard
oulant que
interieures
de Nôtre
exprimer.
oute trans-
e que je ne
ux ou trois
l'Amour :
personnes
m'est de-
ué depuis,
rien faire
tis en eux-
qui me fait
est tout &
s luy rien
, puisque
suis com-
e je puis

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. §

faire c'est d'attendre les volontez de l'Amour sur moy, où il fera tout par sa pure bonté. Nous parlerons de cet ancantissement quand Nôtre Seigneur vous aura fait revenir à nous, & que son œuvre qui vous en éloigne sera achevé. Cependant pardonnez à mon enfance & à ma folie, si je me voulois croire je vous en dirois bien d'autres, mais la confusion me saisit, & m'impose le silence.

De Tours le 27. Juillet.

LETTRE IV.

A U M E S M E.

Elle se plaint d'une maniere respectueuse de ce qu'il sembloit la vouloir priver de sa direction : D'où elle prend occasion de luy dire jusqu'à quel point Dieu mortifioit ses inclinations propres, quoy qu'innocentes, pour l'élever à la parfaite pureté de l'ame.

MOn tres-R. Pere : Vôtre sainte Benediction. L'on m'avoit fait esperer qu'à la fin de vôtre Chapitre vous viendriez faire un tour en cette ville. Mais me voyant privée de cette consolation, je me suis resoluë de vous dire par écrit ce que je m'étois disposée de vous declarer de vive voix, si pourtant vous eussiez voulu m'écouter. J'ajoute cette condition, n'osant plus me rien promettre de vôtre part : Car je vous diray, mon R. Pere, dans la candeur avec laquelle j'ay coûtume d'agir envers vous, que j'ay été fort surprise du procedé dont vous avez usé envers celle qui depuis le premier jour qu'elle a eu l'honneur de vôtre connoissance & de vôtre direction, a été tres-fidelle à vos avis. Il n'y a que Dieu qui sçache l'estime qu'elle en a fait, & s'il est arrivé quelque rencontre où j'aye été obligée de communiquer avec d'autres, ç'a été à cause de vôtre absence & dans une tres-grande necessité. J'avois donc crû, & je m'y étois disposée, ainsi que quelques autres ont fait, que je vous rendrois compte dans la dernière visite que vous avez faite icy, de tout ce qui m'étoit arrivé depuis vôtre départ. Mais vôtre abord si froid envers moy seule me ferma la bouche, outre le commandement que vous me sites par deux ou trois fois de me retirer après vous avoir dit deux ou trois mots. Le respect que je vous dois ne me permit pas de vous resister, mais je vous obeïs avec la mesme soumission que j'ay toujours fait dans les choses qui m'ont été les plus agréables. Il est vray que je me trouva

comme congediée , de sorte qu'encore que vous fussiez demouré icy près de trois mois , je n'eus pas l'assurance de vous demander. Je ne sçay si c'est le mauvais usage que j'ay fait de vos conseils qui me cause cette privation: Si cela est, j'adore la justice de Dieu, & je plie sous son châtiment , car je ne puis donner un autre nom à cette privation. Peut-être aussi que j'affectionnois trop vôtre conduite , & qu'il me l'a voulu ôter , ainsi qu'il fait toutes les choses dans lesquelles je pourrois me satisfaire. Bien que j'agrée toutes ces dispositions, elles me coûtent ; d'autant que je vis encore , & une mort si longue & si sensible est dure à la partie inferieure. Je vous le dis avec verité , j'experimente generalement la soustraction de tout ce qui peut me donner quelque satisfaction , de sorte que je ne me puis voir que comme une étrangere pour qui l'on n'a que de l'indifference , ou plutôt comme une personne degradée à qui l'on ôte tout.

Vous souvenez-vous de cette lumiere que N. S. me donna au commencement de ma conversion, par laquelle je voyois toutes les choses créées derriere moy, & que je courois nuë à sa divine Majesté? Cela se fait tous les jours aux dépens de mes sentimens. Je pensois dès ce temps que ce fût fait, parce que je voyois toutes choses sous mes pieds. Mais hélas! je ne voyois pas encore ce qui étoit en moy de superflu; & c'est ce que le divin JESUS retranche continuellement. Ce n'est pas tout; il me fit voir une ame nuë & vuide de toute atome d'imperfection, & m'enseigna que pour aller à luy il falloit ainsi être pure. Or comme je luy étois unie tres-fortement, je croyois qu'en vertu de sa divine union il me rendroit telle qu'il me l'avoit fait connoître & qu'il ne m'en coûteroit pas davantage. Mais l'Amour m'aveugloit & m'empêchoit de voir ce que j'avois à souffrir pour arriver à la parfaite nudité. J'étois bien éloignée du terme que je croyois tout proche; car je vous avoué que plus je m'approche de Dieu, plus je voy clair qu'il y a encore en moy quelque chose qui me nuit & qu'il me faut ôter. Quand je considere l'importance de cette admirable vertu, je crie sans cesse à ce divin Epoux, & le conjure d'ôter sans pitié tout ce qui me pourroit nuire. Il le fait; mais comme je vous ay dit, c'est un martyre qui m'est continuel, tant dans l'interieur que dans l'exterieur. Tout ce que j'aimois le plus m'est matiere de croix, c'est de cela mesme que je souffre davantage. Mais quoy que cette disposition soit crucifiante, je ne la changerois pas pour

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 7

toutes les delices imaginables, parce qu'elle me conduit à mon celeste Epoux que je veux aimer par dessus toutes choses. Vous plaist-il, mon Reverend Pere, luy demander pour moy la grace & la force de supporter ses rigueurs amoureuses? Je vous supplie encore d'user en mon endroit de vos severitez ordinaires; je les tiens à faveur, parce que je croy que c'est mon JESUS qui vous fait agir, & qui se sert de vous comme d'un instrument de son amour à mon égard. Si ma nature immortifiée m'a fait dire ou penser quelque chose contre le devoir, je vous en demande un tres-humble pardon: Je vous estime si bon, que je me l'ose déjà promettre.

De Tours.

L E T T R E V.

A U M E S M E.

Elle luy decouvre le desir que Dieu luy inspire d'aller en Canada travailler au salut des ames, & l'estime qu'elle fait d'une si haute vocation.

MON tres R. Pere: Votre sainte Benediction. Il me seroit impossible de ne vous pas declarer ce qui me presse. Je n'ay jamais eu de desir d'aucune chose qui semblât me pouvoir avancer en l'amour de mon JESUS que je ne vous l'aye communiqué, & qu'au même temps je ne me sois soumise à votre bon plaisir & à vos salutaires avis. C'est donc, mon Reverend Pere, que j'ay un extrême desir d'aller en Canada, & comme ce desir me suit par tout, je ne sçay à qui je me dois adresser pour le dire & pour demander secours afin de l'executer. Mais on m'a appris que vous avez aussi le dessein de vous exposer, à une si haute entreprise, & que l'affaire est si avancée, que vous y devez aller par cette premiere flotte qui va partir après Pâques. Bon Dieu! cela est-il vray? S'il est vray, de grace ne me laissez pas, & menez-moy avec vous. J'aime ardemment toutes ces petites Sauvages, & il me semble que je les porte dans mon cœur. Que je m'estimerois heureuse de de leur pouvoir apprendre à aimer JESUS & MARIE! Il faut que je vous confesse qu'il y a plus de dix ans que je me sens pressée de travailler au salut des Ames, & je voy tant de charmes & de bon-heur dans l'exercice de cet Employ, que cela le r'alume sans cesse. Il n'y a point de pensée si agreable à mon esprit que celle-là,

& il me semble qu'il n'y a personne sous le Ciel qui puisse jamais mériter la possession d'un bien si inestimable, que d'estre choisie de Dieu pour un si haut dessein. Je pense que pour l'obtenir il faut plus aimer que tous les Seraphins ; car cela se doit gagner par amour, & si j'aimois d'un amour tel que je m'imagine qu'il doit être, je me ferois déjà faisie du cœur de mon tres aimable JESUS, & je l'aurois forcé de m'exaucer sans retardement, tant je me sens pressée. Vous ne sçauriez croire néanmoins, combien je fais de faillies, n / combien de fois le jour mon esprit est transporté pour importuner celuy qui seul peut m'ouvrir la porte : Et comme sa Majesté a des sujets dont elle se veut servir dans l'exécution de ses saintes volontez, le rapport qu'on m'a fait de vôtre dessein, m'a fait penser si ce divin Sauveur ne vous avoit point choisi pour me faire posséder l'effet de mes desirs, pour comble de tous les autres biens qu'il m'a fait par vôtre moyen. Voudroit-il bien que vous fussiez le commencement & la fin de mon bonheur, pour me conduire au point où il me veut ? Si cela est, qu'il soit beny sans cesse, & que son amour fasse que je ne m'en rende point indigne. Mais quand je regarde mes imperfections, je dis aussi-tôt qu'il ne voudra point de moy, & que quelqu'autre plus fidèle & plus aimée luy gagnera le cœur, & qu'il fera tomber cet heureux sort sur elle. Mais je luy rend graces de ce choix dans lequel il ne se peut tromper, & de ce qu'il se formera des sujets tels qu'il les veut & qui luy feront de riches vases d'élection. Je vous conjure néanmoins, toute indigne que je suis de m'aider en mon dessein, & cependant de me donner une favorable réponse.

De Tours le 20. Mars 1635.

LETTRE VI.
A U M E S M E.

Elle luy declare de nouveau jusqu'à quel point monte l'ardeur de sa vocation au Canada ; dans laquelle néanmoins elle conserve une profonde paix interieure, desirant par dessus toutes choses l'accomplissement de la volonté de Dieu.

MOn tres R. Pere. Je n'ay pû attendre la fin de la semaine pour vous témoigner de nouveau ce que je voudrois faire plusieurs fois le jour. Nôtre Reverende Mere vous confirme par une lettre qui accompagne celle-cy, que ce que je vous ay communiqué

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 9

muniqué, touchant mon dessein pour le Canada, est veritable. Croyez-vous, mon R. Pere, que je me fusse tant oubliée que de vous mander des choses en l'air, & que je ne voulusse pas embrasser? ô Dieu, qu'il y a long-temps que j'y pense! Ma conscience m'obligeoit de le dire, & l'obeissance que je dois à sa divine Majesté ne me permettoit pas de me taire davantage. Les touches que je ressens en cet appel, (si je le dois ainsi appeller) sont si vives : que je n'ay point de termes propres pour les exprimer. Je suis toute languissante en attendant l'accomplissement de ce que nôtre cher Epoux en a ordonné : s'il ne veut que le consentement de ma volonté, je luy ay déjà donné ce qu'il veut dès qu'il m'a si vivement touchée. Je n'ay nulle intention de me precipiter dans la poursuite d'une chose qui me seroit peut-être plus dommageable qu'utile, & qui est en apparence contre toute la raison humaine : mais je suis dans le dessein de suivre en toutes choses le conseil & les avis des personnes sages. C'est la pensée continuelle que j'ay quand j'envisage cet objet qui m'est toujours present.

Je ressens dans la force de mon desir une paix si profonde, & une nudité d'esprit si entiere, que cela me nourrit dans une nouvelle union d'amour; & ce que je vous dis qui me fait languir, c'est que traittant dans cette union avec nôtre Seigneur, & considerant ce que je luy dois, je voy que je pourrois en quelque façon luy rendre le reciproque par une entreprise aussi sainte qu'est celle qui m'est representée. Le desir que j'ay de l'accomplir me fait languir; sans pourtant me faire sortir de cette paix & de cette union; puisque je meurs de honte quand je fais reflexion que c'est moy qui desire une si grande chose; moy dis-je, qui suis si infidele dans les petites occasions. Je carresse pourtant mon J e s u s, me confessant en sa presence, indigne de son aimable choix. Je vous laisse à penser ce qui se passe dans ce commerce d'amour; & à l'heure que je vous parle, il semble que nonobstant ma bassesse, je le veuille contraindre de m'accepter: & dans la mesme poursuite je veux tellement consentir à ses desseins, que je le conjure de ne m'accepter jamais par mes seules persuasions, parce que le plus grand bien que je veux, c'est ce qu'il veut. Si vous sçaviez combien je suis encouragée interieurement, combien la foy que j'ay est vive & forte pour franchir toutes les difficultez qui se rencontreront dans cette entreprise, vous ne le croyriez peut-être pas. Si donc, mon R. Pere, nôtre Seigneur vous découvre sa volonté,

ne m'aidez-vous pas? Vous m'avez conduite à luy lorsque j'étois dans le siecle; vous m'avez donnée à luy dans la Religion; pour l'amour de luy-même conduisez-moy au bien que je voy comme le plus grand de tous les biens. Seroit-il bien possible que cela arrivât à votre indigne fille? Ne seroit-ce pas le comble des excez du divin J E S U S sur mon ame? O que ce sort seroit heureux pour moy! Je n'en puis comprendre l'avantage, & je ne le puis dire. Ma R^{de}. Mere Ursule de sainte Catherine est touchée du même desir, & comme c'est une ame toute innocente, je m'assûre qu'elle sera la premiere écoutée. Mais ce qui me console est qu'elle n'ira pas seule, & j'espere que l'union qui est entre eile & moy nous liera de nouveau pour ne nous separer jamais. Vous desirez sçavoir à qui j'ay communiqué ce dessein; je vous diray que je l'ay déclaré à nôtre Reverende Mere qui vous en pourra dire ses sentimens. J'en ay encore parlé au R. Pere Dinet, & le luy ay recommandé quand il est parti d'icy: si donc l'occasion s'en presente, il vous pourra dire mes dispositions. Quand je parle de cette matiere, je ne trouverois jamais de fin; mais quoique je vous écrive, si j'ay le bien de vous voir, j'auray encore bien d'autres choses à vous dire. Pensez donc, s'il vous plaît, à celle qui est toute vôtre en
J E S U S - C H R I S T.

De Tours le 5. d'Avril 1635.

 LETTRE VII.

A U M E S M E.

Elle luy fait le recit du commencement & du progres de sa vocation au Canada, ainsi qu'il l'avoit desiré, afin de l'examiner & de juger si elle vient de l'esprit de Dieu.

MOn tres R. Pere: Vous avez un grand sujet de presumer, & tout ensemble de vous desfier de mon imbecillité. Et je ne m'étonne pas si vous êtes surpris & dans l'étonnement, de me voir aspirer à une chose qui semble inaccessible, & encore plus de voir que c'est moy qui y aspire. Pardonnez-moy, mon tres R. Pere, si l'instinct si violent qui me pousse, me fait dire des choses que j'ay honte même d'envisager à cause de ma bassesse. Je m'en vais donc vous dire ma disposition, puisqu'il vous plaît me le commander. Vôtre Reverence sçait comme nôtre Seigneur m'a tenué

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. II

depuis long-temps dans une étroite union & liaison interieure qui ne me permettoit pas d'arrêter la veüe sur aucune chose particuliere que sur luy seul. Il me tenoit contente dans la jouissance de son amour, dans lequel je me voyois si avatagée, & que la soustraction de toute autre chose me sembloit douce, & quelques croix que je pûsse souffrir, elles ne me pouvoient faire sortir de cette disposition. Il est arrivé que depuis ma Profession religieuse, il a tenu mon esprit dans une douce contemplation des beautez ravissantes de sa loy, & sur tout du rapport de la loy ancienne avec la nouvelle. Dans cette veüe ma memoire étoit continuellement remplie des passages de l'Escriture sainte qui me confirmoient dans toutes les veritez qui y sont rapportées du sacré Verbe incarné, quoique je n'en eusse jamais douté : de sorte que par la grandeur de ces lumieres, je me suis trouvée dans de si grands transports, que toute hors de moy, je disois : O mon grand Dieu ! O mon grand Amour ! vous me ravissez dans les connoissances dont vous remplissez mon esprit. Cela a mis dans mon ame un extrême desir de la vie Apostolique, & sans regarder la foiblesse de mon sexe ny mon imbecillité particuliere, il me sembloit que ce que Dieu me versoit dans le cœur, étoit capable de convertir tous ceux qui ne le connoissent, & qui ne l'aiment pas.

Lorsque je fis mes exercices spirituels, je me trouvois toute honteuse quand il me falloit rendre compte de mes sentimens, que j'étois convaincuë qui ne convenoient point ny à mon sexe ny à ma condition. Je n'avois point encore entendu parler de la mission, néanmoins mon esprit passoit les mers, & étoit dans les terres étrangères. Il y a plus de dix ans, comme je vous ay dit en ma dernière que j'envisage & que je souhaite cette grande chose; mais mon plus grand desir de la posséder, est depuis toutes ces nouvelles connoissances, & encore plus particulièrement depuis que j'ay oüy dire qu'il se pourroit trouver quelque moyen de l'exécuter. De plus, nous avons veu la Relation, qui bien loin de me décourager, m'a rallumé le desir & le courage. Il me seroit impossible de vous dire les communications interieures que j'ay continuellement avec nôtre Seigneur sur ce sujet. Il me fait voir cette entreprise comme la plus grande, la plus glorieuse, & la plus heureuse de toutes les fonctions de la vie Chrétienne : qu'il n'y a aucune creature digne de cet employ, ny qui le puisse mériter : qu'il faut que son amour en fasse le choix, & que quand il le fait, c'est gratuite-

ment. J'y voy tant de charmes, qu'ils me ravissent le cœur, & il me semble que si j'avois mille vies, je les donnerois toutes à la fois pour la possession d'un si grand bien. Après ces veuës je me trouve si pauvre, si abjecte, si éloignée des conditions necessaires pour gagner le cœur de celuy qui peut seul m'en ouvrir la porte, que je me sens pressée de luy dire: O mon J E S U S vous connoissez tous mes défauts: je suis la plus digne de mépris qui soit sur la terre, & je ne merite pas que vous me regardiez: Mais, mon cher Amour, vous êtes tout-puissant pour me donner tout ce que vous me faites desirer. Je voy en suite mon cœur comblé d'une paix qui ne se peut exprimer, & dans cette paix mon cœur s'occupe à contempler ces ames qui n'aiment point celuy qui est infiniment aimable. J'ay fort present ce passage de S. Paul; que J E S U S - C H R I S T est mort pour tous: & je voy avec une extrême douleur que tous ne vivent pas encore, & que tant d'ames sont plongées dans le sein de la mort; j'ay tout ensemble de la confusion d'oser aspirer, & même de penser que je puisse contribuer à leur faire trouver la vie. Je demande pardon de ma temerité, & avec tout cela je ne puis détourner la vuë de dessus elles, ny perdre un desir qui me suit par tout.

Comme je crains que mes desirs ne soient plutôt des impetuosités de la nature que des mouvemens du S. Esprit, & que mon amour propre ne se veuille contenter sous une apparence de pieté, je me représente les dangers de la mer, & les travaux du païs; ce que c'est que d'habiter avec des Barbares; le danger qu'il y a de mourir de faim ou de froid; les occasions frequentes qu'il y a d'être prié par les ennemis de J E S U S - C H R I S T ou de nôtre Nation; enfin tout ce qu'il y a d'affreux dans l'execution de ce dessein: Après ces reflexions où il n'y a rien qui puisse plaire à la nature, ny contenter l'amour propre, mais plutôt où il y a beaucoup de choses qui la peuvent effrayer, je ne trouve point de changement dans la disposition de mon esprit: je ressens plutôt un instinct interieur qui me dit que nôtre Seigneur qui peut tout ce qu'il veut, donnera aux ames qui s'exposeront la plénitude de son esprit; que ce ne sera point en elles-mêmes, mais en luy qu'elles opereront & viendront à bout de leurs desseins, & qu'elles ne doivent point perdre courage dans la veuë de tant de difficultez qu'elles se représentent. Tout cela me fait poursuivre mes importunités auprès de Dieu, & je tâche de luy gagner le cœur. Mais en suite il me vient en la pensée, si je ne suis point

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 15

comme cette mere qui demandoit à nôtre Seigneur les deux premières places de son Royaume pour ses enfans, & à laquelle il fut répondu qu'elle ne sçavoit ce qu'elle demandoit. Je crains cela, & dans ma crainte j'ay recours à mon refuge ordinaire, que je conjure de ne me donner jamais ce que je luy demande par mes importunités, mais qu'il m'accorde par son amour ce qu'il a destiné pour moy de toute éternité. O qu'heureuses seront ces ames, mon R. Pere, sur lesquelles tombera cet heureux sort ! Quelles quelles soient, je loueray éternellement Dieu de ce choix ; & si je m'en trouve rejeitée, je ne diray pas que ce soit manque d'amour que mon cher maître ait pour moy, mais que c'est moy qui me feray renduë indigne de cette grande misericorde. Depuis le temps que j'ay ce desir, je n'y ay point veu d'alteration pour me faire retourner en arriere ; au contraire j'y découvre toujours de nouvelles beautés qui l'embrasent davantage. Aidez-moy donc, mon R. Pere, afin que je meure en servant celuy qui me fait tant de misericordes, car je puis bien manifester mon dessein, mais je ne le puis executer sans secours. Si vous connoissiez la force de mon desir, vous en auriez de la compassion, & je m'assûre que vous ne me refuseriez pas vôtre assistance. Plût à Dieu que vous pussiez lire dans mon interieur, car il ne m'est pas possible de dire tout ce que je pense, quoique j'en dise beaucoup : j'ose seulement vous dire, que je croy que Dieu veut cela de moy. Mes oraisons vont être continuelles à ce sujet, car je ne veux rien que la volonté de cette divine Majesté à laquelle je veux que tous mes desirs soient soumis & subordonnez.

De Tours le 10. d'Avril 1635.

LETTRE VIII.

A U M E S M E.

Sur l'avis qu'on luy avoit donné qu'il étoit sur le point de partir pour le Canada, elle le prie d'une maniere pressante de l'emmener en sa compagnie.

MON R. Pere : Vôtre sainte Benediction. Je ne pouvois attendre qu'une réponse favorable de vôtre bonté. Je sçavois bien que le bien aimé de nos cœurs toucheroit le vôtre, & qu'il vous feroit trouver bon de nous aider pour son amour. L'ou-

verture de vôtre lettre nous fit tressaillir de joie, ma cheré mere Ursule & moy; mais comme il n'y a point de joie en ce monde sans mortification, nous en trouvâmes une qui nous donna bien à penser. Vous parlez, mon tres-cher Pere, de partir sans nous? Celuy qui a donné la ferveur à saint Laurent, nous en donnera autant par sa grande misericorde, pour vous dire ce qu'il dît à son Pere saint Xiste, lorsqu'il alloit au Martyre; car je vous diray que je ne voy que martyres en cette entreprise: Ne laissez pas vos filles; avez-vous peur qu'elles souffrent ce que vous allez souffrir? Je sçay bien que vous ne trouverez point de lieu préparé qui vous attende; & c'est ce qui est glorieux, & vous voulez nous priver de cette gloire. Vous dites que vous nous donnerez avis de l'état du pais. Pour moy je fais état qu'en quelque temps que nous y allons, nous ne trouverons que des méfaisés: Pourquoi donc tarder plus long-temps de se perdre entre les bras de la divine Providence, dont je chers & estime les abandonnemens plus que tout ce qu'il y a de grand dans le monde. Tout me paroît au dessous. Si vous nous laissez, qui fera pour nous? A qui nous faudra-il adresser? Comment aurons nous des obediences, & par quelle autorité? Vous avez encore un mois pour pourvoir à tout cela; & Messieurs les Intereslez étant à Paris, il vous sera aisé de refoudre toute l'affaire en peu de temps.

Je n'ay point encore penetré le secret de ces affaires, mais selon les lumieres que mon esprit me fournit, il me semble que la nôtre se faisant de concert avec eux, elle en sera plus solide & plus seur. Je suis consolée de l'entretien que vous desirez avoir avec le R. Pere Dinet. Il ne sçait pourtant rien de la communication que j'ay avec vous touchant nôtre grand dessein. Pressez donc l'affaire au nom de Dieu, car je suis persuadée que si vous l'entreprenez comme il faut, vous en viendrez à bout: & je vous prie, quel est le messager qui nous viendra dire de vos nouvelles? Quand même en pourrons nous apprendre? Vous sçavez que voicy le temps le plus favorable: car comme le pais est tres-mauvais, ainsi que la Relation nous l'apprend, il seroit bon de prendre les habitudes avant l'hyver. Je ne sçay pourtant de quel côté il faut aller, ou à Quebec ou ailleurs. Mais de quelque côté du monde que ce soit, je regarde cet aimable pais comme le lieu qui doit être mon Paradis terrestre, & où il me semble que la plenitude des graces du saint Esprit nous attend. Quant à nôtre Reverende Mere, elle a une affection telle

LES
na cheré mere
en ce monde
s donna bien à
rtir sans nous ?
us en donnera
qu'il dit à son
ous diray que
aissez pas vos
allez souffrir ?
paré qui vous
z nous priver
avis de l'état
que nous y al-
oy donc tar-
a divine Pro-
ens plus que
ne paroît au
qui nous fau-
nces , & par
rvoir à tout
sera aisé de

, mais selon
e la nôtre se
us seure. Je
e le R. Pere
e j'ay avec
au nom de
me il faut,
essager qui
rrons nous
favorable :
ation nous
nt l'hyver.
Quebec ou
e regarde
terrestre,
sprit nous
tion telle.

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 15
que nous la pouvons desirer en cette rencontre. Elle m'a assuré
qu'elle donnera à Dieu de tout son cœur ce qu'elle a de plus cher
pour une si genereuse entreprise, dans la confiance que vous pren-
drez avec plaisir le soin de celles qu'elle donnera. Hâtez-vous
donc pour l'amour de JESUS duquel je vais tâcher de gagner
le cœur, afin qu'il se saisisse du vôtre, & qu'il le rende favorable
à celle qui se tiendra infiniment honorée d'être.

De Tours le 19. d'Avril 1635.

LETTRE IX.
A U M E S M E.

*Son zele extrême pour le salut des ames, & le desir ardent qu'elle a de
souffrir pour leur conversion.*

MOn tres-cher & tres R. Pere : Un desir comme le mien
ne peut garder long-temps le silence. Il se fortifie sans cesse
& fait que j'ay toujours de nouvelles choses à dire. Il n'y a heure
dans le jour à laquelle je ne sente de nouveaux attraits qui me
portent à aimer ces pauvres Sauvages. Si l'oraison a du pouvoir
auprès de Dieu, j'ose me promettre leur conversion, & que le
cœur de nôtre divin Epoux se fléchira à leur égard; car je le car-
resseray tant qu'il ne pourra me refuser. L'ardeur que je ressens en
mon ame me porte à vouloir souffrir des peines extrêmes que
vôtre Reverence ne croiroit pas de ma charité qui luy est assez
connuë. Mais celuy qui attise en mon cœur le feu qui le consume
est assez puissant pour tirer sa gloire de la plus foible & plus che-
tive de toutes les creatures. La grande lumiere dont il éclaire &
raviv mon esprit, cause ces effets, principalement sur ce qui re-
garde la foy des veritez divines qu'il nous a revelées.

Dans la même union où ces veritez me sont montrées, je voy l'é-
tat déplorable de ceux qui les ignorent: il me semble qu'ils sont déjà
dans les enfers, & que le sang de mon JESUS a été répandu inuti-
lement à leur égard. D'ailleurs regardant l'intérêt de Dieu, qui
par la grandeur de son immensité est par tout, je conclus qu'il
est donc dans ces creatures-là aussi-bien qu'en tout le reste du
monde. Cela me blesse le cœur, que son incomprehensible bonté
ne soit pas connuë, ny aimée, ny adorée, ny glorifiée par des
creatures dans lesquelles il est; & qui neanmoins sont capables de

luy rendre tous ces devoirs. Cette reflexion me fait souffrir à un point que je ne puis exprimer. Je conjure ce tout puissant à qui toutes choses sont faciles, & qui a créé de rien tout ce que nous voyons; que s'il me veut condamner à l'enfer jusques au jour du jugement, il me fasse cette grande misericorde, pourveu qu'en veuë de sa sentence il convertisse tous ces pauvres abandonnez; s'ils le connoissoient comme il faut, ils seroient aussi-tôt embrassez de son amour, qui est la chose que je leur desire.

Mon tres-cher Pere, je ne fais que begayer, parce que les lumieres qui me sont données, & l'embrasement de cœur qui les accompagne sont inexplicables. J'ose vous dire que cela ne se fait pas en vain: Dieu fasse de moy tout ce qu'il luy plaira, j'adore ses desseins; Priez-le, s'il vous plaît, qu'il me rende digne qu'ils s'accomplissent en moy. Poursuivez donc, de grace, & emmenez-nous si cela se peut. Cette affaire a effacé de nôtre esprit l'idée de toutes les choses aimables. Je veux dire que nous ne voyons rien dans le monde qui ne soit bas & méprisable à l'égard de la mission de la nouvelle France. Nôtre Reverende Mere nous y aiguillonne encore, & elle nous excite comme si elle nous y vouloit porter. Si elle-même avoit de la force, elle se joindroit à nous, & vous la verriez poursuivre bien d'une autre maniere. Mandez-luy, s'il vous plaît, combien vous voulez de filles, elle vous pourra satisfaire, car il y a icy un bon nombre de sujets capables de l'entreprise dont il s'agit. Travaillez donc pour Dieu, & faites que nous employions le reste de nos vies dans une action si glorieuse. Du reste tout est secret au regard des autres. J'attens de vos lettres, écrivez-nous promptement, l'esperance differée afflige l'ame.

De Tours le 26. d'Avril 1635.

LETTRE X.

AU MESME.

Elle presse d'un zele enflammé & avec des paroles toutes de feu son embarquement pour le Canada.

MOn tres R. Pere: Vous me martyrisez quand vous me dites qu'il nous faut differer, & que vous avez envie de partir sans nous. Y a-t'il quelque chose à disposer qui ne se puisse faire dans le peu de temps que la flotte doit partir? Je croy que
vous

LES

ait souffrir à un
t puissant à qui
ut ce que nous
ques au jour du
pouveu qu'en
s abandonnez ;
ussi-tôt embra-
ire.

que les lumie-
qui les accom-
e se fait pas en
e ses desseins ;
s s'accomplif-
enez-nous si
dée de toutes
s rien dans le
mission de la
guillonne en-
bit porter. Si
s, & vous la
dez-luy, s'il
pourra satis-
s de l'entre-
tes que nous
orieuse. Du
vos lettres,
e l'ame.

de feu son

us me di-
envie de
e se puisse
croy que
vous

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 17

vous nous voulez laisser dans la pure Providence, sans que nous devions faire d'autre recherche ; s'il est ainsi j'agréé votre procedé. Mais je répons à la vôtre. Je sçavois bien que nos prieres trouveroient quelque lieu en votre affection, & que celuy qui nous a poussées à vous les faire, vous feroit prendre à cœur l'affaire dont il nous presse. Pour moy je me sens obligée de sa part à ne point desister, mais à poursuivre sans cesse. Après la lecture de votre Lettre que ma chere Mere Ursule m'a communiquée, je m'en pris à mon cher Epoux, le conjurant de ne vous point laisser partir sans nous. Peu de temps après je me sens surprise d'une grande retraite interieure, dans laquelle je me trouvoy fortement unie à sa divine Majesté qui me mit dans une grande nudité d'esprit. Je ne pouvois rien vouloir me voyant toute changée en sa divine volonté, laquelle me charmoit le cœur. Si-tôt que je pûs respirer je luy dis : Mon Dieu, faites obstacle à tout ce qui seroit contraire à votre sainte volonté.

Mais je reviens à nôtre point : Je vous parle dans la candeur & sans rechercher mon propre interet, après l'invocation du saint Esprit & dans mon entretien familier avec Dieu, je me sens portée sans m'en pouvoir desister, à vous supplier tres-instamment de nous attendre, si tant est que par tous les moyens possibles nous ne puissions partir par cette flotte. Et ne craignez point de hazarder votre vocation en attendant un peu pour faire un œuvre de charité, autrement nous n'aurions plus de Dom Raimond pour nous aider ; & tout autre qui ne seroit pas embrasé du même desir, ne prendroit pas l'affaire si à cœur, & en ce cas nôtre vocation seroit en hazard plutôt que la vôtre. Ce n'est donc pas rechercher nos propres interets que de recourir à ceux que nous croyons que Dieu a mis en ce monde pour nous aider. Combien pensez vous que je cherais votre vocation ? Je n'en puis assez louer Dieu, qui sçait que j'aimerois mieux perdre la vie que d'être cause qu'elle se perdît dans le retardement. Mais je vous le repete, à l'heure que je vous écris, je me sens encore poussée de vous prier de hâter l'affaire, & pour vous & pour nous, en sorte que nous ne nous separions point. Ce n'est pas que nous osions presumer de vous pouvoir apporter du soulagement dans vos travaux, mais bien disposer nos courages à votre imitation. Possible que l'aimable J E S U S veut tirer sa gloire des choses basses, viles, contemptibles & méprisables, je veux dire, de nous autres pauvres Religieuses. Ne seriez vous pas bien aise que ces paroles qui sont de saint Paul, fussent accomplies en nous ? La divine Majesté en a

G

bien fait d'autres ; Et pour moy je suis pleine d'esperance , & je croy fermement qu'elle nous versera à cet effet des graces surabondantes. Nous ne nous voyons que comme de petits mouchérons , mais nous nous sentons avoir assez de cœur pour voler avec les aigles du Roy des Saints. Si nous ne les pouvons suivre , ils nous porteront sur leurs aîles , comme les Aigles naturels portent les petits oiseaux. Quant à ce que vous dites que saint Xyste ne laissa pas de passer outre , nonobstant le zele que saint Laurent avoit témoigné de le vouloir accompagner au martyre , & que puisque je me compare à ce saint Levite , vous pouvez bien vous mettre en la place de son Evêque & passer sans moy dans la nouvelle France : Faites reflexion , mon Reverend Pere , que saint Xyste ne devança saint Laurent que de trois jours , après lesquels il fut facile au fils de suivre son Pere , & le champ luy étoit ouvert pour satisfaire à son desir. Il n'en est pas de même de nous , il nous faut attendre encore une année , & le champ nous est fermé. Il avoit des tresors à distribuer ; & nous n'en avons point , mais plutôt nous sommes les pauvres de JESUS-CHRIST , & c'est à nous de recevoir la charité de vous-même , comme de la main que je croy avoir été choisie de Dieu pour nous la faire. J'ose m'avancer de dire qu'il vous fait connoître qu'il vous veut donner à nous pour sa gloire & pour nôtre bien , & même qu'il vous fait pancher à cela. Vous n'êtes pas homme à éteindre les lumieres divines ; c'est ce qui nous fait esperer que vous serez obeissant à nôtre Pere celeste , & flexible à nos vœux.

De Tours le 3. de May 1635.

LETTRE XI.
A U M E S M E.

Elle n'établit l'exécution de son grand dessein du Canada que sur la confiance en Dieu & sur la défiance d'elle-même.

MOn tres cher & tres Reverend Pere : J'étois fort étonnée que vous ne m'aviez point encore parlé de saint Pierre , & je n'attendois que l'heure que vous le feriez. Je vous avoué , mon R. Pere , que la défiance que j'ay de moy-même jointe à l'experience que j'ay de mes foiblestes continuelles , me fait souvent apprehender ce que vous dites. Quand je me regarde dans ce point de veüé , je tâche d'entrer dans les dispositions que vous me proposez , m'aban-

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 19

donnant entre les mains de celuy qui me peut donner la solidité de son esprit & appaiser l'impetuosité du mien : je m'ose promettre que sa bonté ne me le deniera pas, & que portée sur ses ailes, il me fera posséder ce qu'il me fait desirer pour l'amour de luy-même, & non par une invention de l'esprit humain. Mais dites-moy, mon R. Pere, voudriez-vous que je vous celasse ce que je sens dans mon interieur? N'ay-je pas coûtume de traiter avec vous dans toute la candeur possible? L'expérience que vous avez de l'esprit qui me conduit ne vous est-elle pas assez connuë pour souffrir que je n'aye point de reserve à vôtre égard? Le rebut que vous me fites il y a quelque-temps me fit pancher à être plus reservée à vous déclarer mes dispositions; mais je me suis apperçuë que Dieu veut peut-être que j'acheve mes jours, comme je les ay commencés, sous la conduite d'un si bon Pere. Mortifiez-moy donc tant qu'il vous plaira, je ne cesseray point de vous déclarer les sentimens que Dieu me donne, ny de les exposer à vôtre jugement. Je vous diray dès à present que ce que je vous ay pû déclarer de mon dessein est tres-veritable, quoy-que ce que je n'ay pû dire soit encore toute autre chose. Au reste je vous croy si plein de charité, que je m'assure que vous faites plus pour nous que vous ne dites.

Faites donc au plûtôt, mon R. Pere, nos cœurs seront tout brûlez avant que nous soyons en Canada, si vous n'y prenez garde: Et ne nous condamnez pas, si nous semblons impetueuses comme vous dites, hors de l'occasion; ce n'est pas sans occasion, vous la voyez précisée: Et si nous sommes si pressées, vous ne nous sçauriez condamner, sans condamner celuy qui m'apprend qu'il n'y a que les violens qui raviennent le Ciel. Que ce soit par la poste que nous entendions de vos nouvelles, le Meisager tarde trop.

De Tours le 6. May 1635.

L E T T R E X I I .

A U M E S M E .

Elle demeure ferme & constante dans son dessein, nonobstant la nouvelle de la tempeste qui avoit dissipé la flotte; le changement de resolution d'un Gentil-homme qui vouloit doter le Monastere, & les raisons d'un R. Pere Jesuite, qui la vouloit dissuader de penser davantage au Canada.

MOn tres R. Pere, il est vray que nous avons des sujets d'affliction, & je les experimente sensiblement. Les causes que vous m'en touchez me paroissent considerables; mais quand je considere les œuvres admirables de nôtre divin Maître, toutes ces bouffées ne me semblent rien: Il est plus fort que tous les hommes, & c'est luy qui commande aux vents & aux tempêtes. Je ne puis m'imaginer que son Eglise qu'il aime tant, soit delassée, & que ses serviteurs soient privez de sa protection. Peut-être que son amour veut tous ces accidens pour éprouver nos courages. Mais mon tres-cher Pere, j'entre fort dans vos sentimens, qu'il faut esperer contre esperance; & sans mentir, quoy-que j'entende dire, mon cœur n'est point ébranlé, & il me seroit impossible de me défier de mon **J E S U S**. Toutes ces nouvelles alarmes, bien loin de m'effrayer, m'ont été de nouveaux aiguillons pour me faire rentrer dans la fermeté avec mon Epoux. Si j'avois beaucoup d'amour, je luy aurois bien-rôt gagné le cœur; mais quoy qu'indigente, j'y vais employer tous mes efforts & peut-être ne me rebuttera-t'il pas, puisqu'il se plaît à l'importunité. N'avons nous pas beaucoup de sujet de louer sa bonté de ce que vous n'êtes pas party par cette dernière flotte? En quelles inquietudes serions-nous à présent que la tempête a dissipé les vaisseaux? Mais peut-être ne font-ils qu'écartez çà & là, & il se pourra faire que quelque vent favorable les ralliera. C'est toujours un danger pour la nouvelle France, lequel sera capable de donner du refroidissement à ceux qui y ont de l'inclination.

Mais, mon tres-cher Pere, est-il vray que cela ait pu en effet refroidir ce bon Gentilhomme qui nous vouloit doter? Ne pourriez vous pas luy relever le cœur, & remettre l'affaire en état avant que son inclination se porte ailleurs, & que d'autres, ainsi que vous nous écrivez,

ant la nouvelle
de resolutions
es raisons d'un
antage au Ca-

ujets d'affli-
s causes que
and je con-
tes ces bou-
es hommes,
Je ne puis
, & que ses
son amour
is mon tres
perer con-
mon cœur
ier de mon
n'effrayer,
ans la fer-
ires à trait-
luy aurois
employer
uifqu'il se
t de louer
lotte? En
a dissipé
là, & il se
t toujours
e donner

et refroi-
riez vous
e son in-
ous écrit.

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 21

vez, n'emportent le prix à nôtre exclusion? O que cette rencontre nous étoit avantageuse; car je voy qu'il sera difficile de gagner nos Canadiennes sans quelque temporel, qui sera comme l'amorce qui couvrira l'hameçon de la foy.

Le R. Pere Dinet ne me donne point d'autre avis que ce que je vous ay écrit, avec ces mots que j'avois omis; qu'il estime que Nôtre Seigneur ne me veut en Canada que d'affection, & qu'il croit que je ne verray jamais la nouvelle France que du Ciel, après que Nôtre Seigneur aura accompli ce qu'il veut de moy dans l'état où je suis. Mais cela, non plus que tout ce que je viens de dire ne m'abat point l'esprit; mais plutôt je sens de nouvelles forces pour embrasser ce que Nôtre Grand J E S U S ordonnera de moy. Ma Mere Ursule a été extrêmement touchée de la réponse de Monsieur son Pere, & elle perd quasi l'esperance, sa volonté néanmoins est ferme & constante. Pour vous si vous êtes malade, je croy que c'est d'en-nui. Si j'étois proche de vous je vous consolerois ainsi que je fais cette chere Mere, car je croy que vous n'avez pas beaucoup de personnes à qui décharger vôtre cœur à cause du secret de l'affaire. Ayez donc bon courage, mon tres cher Pere, Nôtre Seigneur nous donnera plus que nous ne pensons. Faites-nous part des nouvelles que vous apprendrez; nous sommes dans cette attente, comme vous le pouvez penser, & aussi dans l'esperance de vos saintes prieres.

De Tours le 29. de Juillet 1655.

L E T T R E XIII.

A U M E S M E.

Que la vocation au Canada quoy qu'accompagnée d'une infinité de difficultés & de souffrances, luy paroît comme le plus grand & le plus desirable de tous les biens.

MOn tres Reverend Pere. Ne vous est-il point venu dans l'esprit que mon silence est un indice de refroidissement? Si vous avez eu cette pensée de moy, j'ay bien plus de sujet de vous faire ce reproche. Vous ne nous dites plus rien de vôtre grand dessein, cela n'est-il pas capable de donner du soupçon à des personnes qui voudroient en entendre parler continuellement? N'avez-vous rien appris de la flotte ny quel a été l'effet de la tempête? J'ay

appris d'un Pere Jesuite , sans luy rien dire de nos desseins ; que nous sçaurions en trois semaines si elle est arrivée à bon port. Il m'a dit de plus que l'on va commencer à bâtir une Ville, qui sera une sécurité pour nous & un affermissément pour le païs. J'ay fait l'ignorance pour sçavoir de luy le detail du Canada. Mais enfin j'espere plus que jamais , & dans mon esperance Nôtre aimable JESUS me traite comme foible , rallumant de temps en temps mes desirs qui se refroidiroient par mon peu de zele. J'ay beaucoup de confiance en la tres-sainte Vierge , & je ne puis m'ôter de l'esprit qu'elle aime la nouvelle France & que c'est elle à qui il faut avoir recours. C'est mon unique refuge , mais je suis si imparfaite que les plus petites choses me mortifient ; que ne seray-je pas dans les grandes ? C'est pour cela que Nôtre Reverende Mere dit dans l'affection qu'elle me porte, que je ne vaudray rien du tout en Canada, & que si Nôtre Seigneur exauce mes prieres, ce ne sera que pour punir ma temerité. Elle dit la verité , & je suis encore plus imparfaite qu'elle ne dit , & toute-fois je ne desire pas moins la possession de ce grand bien, que je croy être le plus aimable & le plus desirable de tous les biens. Quand je fais reflexion que je desire une chose qui semble être contre la raison humaine , j'ay de la confusion : Mais en même-temps je ressens dans l'ame un instinct qui me dit qu'il est raisonnable d'acquiescer aux mouvemens que Dieu donne dans l'interieur ; sur tout quand il n'y a point de recherche de nous-mêmes , mais plutôt qu'on y remarque un dépouillement entier de tout propre interêt.

Or dans le dessein dont il s'agit la nature ne se peut rechercher en quoy que ce soit , mais tout luy doit être matiere de croix & de souffrances. Il est vray qu'une Religieuse doit être crucifiée dès qu'elle a quitté le monde , mais ces croix peuvent passer pour des roses en comparaison des succez de la providence qui se rencontreront dans l'execution de la vocation au Canada. Voilà mon sentiment qui trouve fort à son goût les peines que cet instinct interieur luy fait connoître : de telle sorte qu'il n'y a homme du monde qui me pût persuader le contraire , & quand même je ne possederois jamais le bon-heur où j'aspire , je n'estimeray pas moins que la chose soit la plus desirable de tous les biens, & si j'en perds l'occasion , je croiray que je n'en suis pas digne & que je ne la merite pas. Quant à ma chere Mere Ursule , pour traversée qu'elle soit, elle n'est pas dans l'indifference comme vous croyez ; mais plutôt sa fer-

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 23

ante resolution fait honte à ma lâcheté, & si nous sommes écoulées, je croiray plutôt que ce sera par ses prieres que par les miennes. Je saluë le R. P. Dom Claude Secrétaire du R. P. Provincial, puisqu'il est des nôtres: Il sera peut-être au regard du R. Pere N. qui a perdu sa vocation pour le Canada, ce que fut le Portier de Sebaſte, qui s'acquit la Couronne du dernier des quarante Martyrs.

De Tours le 2. d'Octobre 1635.

L E T T R E XIV.

A U M E S M E.

Theologie profonde des jugemens de Dieu & de la science de J E S U S - C H R I S T. Elle se soumet à ces jugemens quoy que contraires à sa vocation, sans toutefois perdre cœur.

MOn tres Reverend Pere: Ce sont des coups du Ciel, qui nous disent qu'il se faut humilier sous la puissante main de Dieu, dont les desseins sont toujours justes, & d'autant plus adorables que l'exécution en est cachée à nos conceptions. Car nous ignorons ce que veut dire ce commencement de croix qui semble tout perdre. Je ne sçay si cette divine Majesté me vouloit disposer à quelque événement qui peut-être ne seroit gueres agreable à mon esprit immortifié: Car depuis quelque-temps il m'a tenuë fort plongée dans la veuë de ses desseins & secrets jugemens, comme aussi de leurs effets dans le temps de leur ordonnance. Je ne comprenois là dedans qu'abyemes cachez à tous les esprits celestes, mêmes les plus élevez. Il me vint une pensée du Verbe humanisé, sçavoir si comme homme il sçavoit ces grands secrets dans l'étendue de leur infinité. Je patissois ces veuës, & il me sembloit que pour tout ce qui est au dessous de la divinité, cét incomprehensible J E S U S en avoit les connoissances dans une plenitude qui luy est particuliere. Alors mon esprit ayant perdu fond dans ces connoissances, il se trouva dans une ignorance qui luy faisoit adorer ces grands secrets; & comme perdu dans cét abyme, il luy étoit montré que J E S U S ayant tous ces dons par le moyen de l'union hypostatique, il avoit une science qui nous est incomprehensible; mais que la plenitude de toute science est cachée dans la divinité qui la communique selon son bon plaisir & à la mesure qu'il luy plaît. Mon esprit demeura si charmé de l'amour des desseins de ce grand Dieu, qu'en

cét instant j'acquiesçay de tout mon cœur à leur execution toute sainte, tels qu'ils pussent être, quoy-que contraires à mon inclination, à la vie & à la mort, pour le temps & pour l'éternité.

Voicy donc, mon tres-cher Pere, une occasion où il faut que je sois fidele, puisque nôtre divin Maître ne permet rien que pour le bien de ses élus. Pour vous je vous conjure de ne vous point affliger: Attendons un peu; qui sçait si de cette affliction il ne naîtra point quelque sujet de joye? Quoy-qu'il en soit, je ne veux que ce que cet adorable JESUS voudra. Je ne me lasseray point de luy recommander l'affaire, & s'il ne nous veut point faire la faveur que nous desirons dans l'employ actuel de cette vocation, j'ose me promettre de son amour qu'il ne refusera pas à nos prieres la conversion de ces pauvres Sauvages: Car quand je devrois mourir en priant, je ne cesseray de l'importuner. Je luy demanderay encore qu'il dispose quelques ames saintes qui par l'efficace de son esprit, travaillent effectivement à luy gagner ces cœurs qui sont si éloignez de son amour. Ma Mere Ursule est constante, & elle n'est pas si aisée à abattre que vous croyez. Quoy-que ce grand coup luy ait donné de l'affliction, & à moy de l'humiliation, nous sommes toujours telles dans le fond que nous l'avons été dans les commencemens.

De Tours le 29. de Novembre 1635.

L E T T R E X V.
A U M E S M E.

Qu'il faut quitter avec une humble resignation, les desseins que l'on entreprend pour Dieu, quand on remarque de l'impossibilité à les excuser. Elle l'anime encore au Canada & luy desire un heureux voyage.

MOn tres Reverend Pere: Un dessein entrepris pour Dieu se doit aussi laisser pour Dieu, sur tout quand on voit de l'impossibilité à l'executer. Puisque le nôtre est de cette nature j'acquiesce, sans perdre pourtant la volonté de l'embrasser, s'il arrive que celuy qui est tout puissant rompe les obstacles qui s'y opposent: Car ce ne sont que des pailles & des toiles d'araignées qu'il peut détruire en un moment. Ces empêchemens paroissent aux hommes comme des montagnes difficiles à renverser, mais je les ay toujours regardez aussi-bien que ceux qui les suscitent, comme de petits moucherons

LES

r execution toute
es à mon inclina-
éternité.

où il faut que je
rien que pour le
vous point affli-
tion il ne naîtra
ne veux que ce
point de luy re-
e la faveur que
n, j'ose me pro-
rieres la conver-
ois mourir en
nderay encore
de son esprit,
ont si éloignez
elle n'est pas si
d coup luy ait
s sommes tou-
les commen-

que l'on en-
à les excuser.
vage.

pour Dieu se
voit de l'im-
nature j'ac-
, s'il arrive
y opposent:
il peut dé-
x hommes
y toujours
de petits
ouchérons

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 25

mouchérons qui se dissipent au moindre vent. Je ne me regarde donc plus dans les pretentions du Canada: Je ne pense plus à posséder à ce coup ce grand, cét aimable, ce souhaitable bien. Je ne laisseray pas d'entrer dans les interêts de mon JESUS qui a répandu son Sang pour ces ames abandonnées, & je ne cesseray point de les demander au Pere Eternel, afin qu'un jour elles participent au bienfait de nôtre redemption. Si ce grand Dieu ne donne des ames remplies de son Esprit il n'y a rien à faire; C'est ce que je luy demande plusieurs fois le jour, m'y sentant portée interieurement, & j'espere qu'il en donnera, dans lesquelles il mettra cette plenitude. O que j'estime heureuses ces ames ainsi favorisées du Ciel, dont le dessein eternel de Dieu a fait choix pour travailler à une si sainte conquête! Je les aime déjà par avance, puisque la bonté divine leur donne de si grands témoignages de son amour. Pour vous, ce sera à la prochaine flotte que vous singlerez en mer pour aller prendre possession de cét heureux país.

Allez, mon tres-cher Pere, allez à la bonne heure. Que le saint Esprit vous conduise de ses doux & agreables zephirs; je n'en auray point de jalousie, parce que je me reconnois entierement indigne de ce bonheur: Et je ne regarde en cela que la volonté de Dieu que je veux aimer & adorer de toute l'étenduë de mon affection. L'on met au jour une Relation qui fait esperer que les Hurons embrasseront nôtre sainte foy. Je ne vous puis exprimer combien mon ame a été consolée de cette nouvelle. Ces peuples ont tenu un conseil, où il a été permis à qui voudra de se faire Chrestien. J'en ay tant de joye que cela me fait passer par dessus beaucoup de mortifications qui m'arrivent coup sur coup. Je vous supplie d'offrir tout cela à nôtre Seigneur. Quoy-que je n'aille pas en Canada avec vous, je vous y suivray en esprit, & je seray inseparablement vôtre tres-humble & tres-obeissante fille en Nôtre Seigneur.

De Tours le 16. de Decembre 1635.

D

LETTRE XVI.

AU MESME.

Elle desire conférer avec luy de sa vocation au Canada. Sa resignation au changement d'une Superieure qu'elle aimoit. Que la vie solide de l'esprit, est celle qui transforme l'ame en JESUS-CHRIST.

MOn tres Reverend Pere : Vôtre maniere d'agir en mon endroit me sembloit dire un adieu pour toujours, & je l'aurois cru, si ma chere Mere Ursule ne m'avoit assuré du contraire. Quand cela seroit, vous n'avanceriez rien, car je vous trouverois par tout où je trouve JESUS-CHRIST, & par revanche de ce que vous ne me dites rien, je luy parlerois de vous. Est-ce que vous gardez le silence jusques à ce que nous vous allions voir, ou que nous ayons le bonheur de vous voir icy? Ce dernier étant plus aisé, venez au plutôt, & faites une bonne provision de temps : Il n'y a personne icy qui n'ait quelque chose à vous dire, mais il me faut au moins huit jours pour moy seule. Ne sçavez-vous pas que nous n'avons pu dire par Lettres tout ce qui concerne nôtre grande affaire? Et de plus j'ay des nouvelles toutes fraîches qui ne se peuvent écrire, & que je reserve à vous dire à l'oreille.

Nôtre Reverende Mere me menace fort de vous; mais quelques menaces qu'elle fasse, vous sçavez le respect que j'ay pour elle, & dans nos élections qui approchent, j'ay bien de la crainte de la perdre. Vous me blâmez de ce que je ne me perds pas moy-même dans le dessein de Dieu; mais, mon cher Pere, vous sçavez le besoin que nous avons d'une conduite aussi sage que la sienne. Benitoit JESUS en ses ordonnances. Je ne sçay si je me trompe ou si je me flatte, mais je ne desespere point encore pour le Canada; J'attendray de Dieu cette misericorde jusques à la fin: si sa justice nous veut punir, je porteray ce fleau tres-rude à la verité, pour une creature aussi foible que je suis. Forcez le Ciel & gagnez par vos sacrifices ce que nous ne sommes pas dignes de posséder. Mon cœur se dispose depuis long-temps à ce grand dessein, mais je ne vous puis assurer s'il sera constant, comme il se promet, à cause de mes lâchetés. Prenez-le entre vos mains, & quand vous tiendrez le Sang de mon divin JESUS, plongez-le dedans, & dites-luy qu'il me mette dans l'état où il me veut, & sous telle conduite qu'il luy plaira.

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 27

Offrez-luy quelques petites difficultez que je souffre à cause de mes puerilitez, & qu'il me donne en échange son esprit : Car en verité, je ne voy rien qui me soit plus à cœur que la vie solide, qui transforme en J E S U S. Je vous mets tous les jours en son cœur, & comme une victime j'en fais un sacrifice au Pere Eternel. Je croy que vous m'en avouerez. & que vous n'oublierez point celle qui osera se dire par tout où elle sera, Vôtre.

De Tours le 19. Mars 1637.

L E T T R E X V I I.

A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION.

Elle luy parle de son indignité dans la mission de Canada : De sa facilité à apprendre la langue, & à instruire les Sauvages : Et de la simplicité des nouveaux Convertis.

MA Reverende & chere Mere : La paix & l'amour de nôtre tout aimable J E S U S. Mon cœur conserve toujours l'amour qu'il a pour ma chere sœur Gillette, de qui nous parlons souvent comme d'une personne dont la memoire nous est tres-chere. Vous m'avez beaucoup consolée de me donner des nouvelles de ma tres-chere Sœur Louise François. J'ay beny nôtre bon Dieu de l'avoir si amoureusement appellée: Je vous prie de l'assurer que je prie & fais prier pour elle afin que Nôtre Seigneur luy donne la perseverance en ses saintes resolutions. Vive J E S U S, ma tres-chere Sœur ; Vive J E S U S qui fait tant & tant de misericordes aux pauvres: Il m'en fait tant, & de si grandes que je ne vous les puis exprimer. Qui suis-je ma tres-aimée Sœur, pour avoir été appellée à un employ si saint? Je n'eusse jamais osé avoir seulement la pensée de pouvoir parvenir à pouvoir enseigner nos chers Neophites, & neanmoins nôtre bon Maître me donne la facilité à le faire en leur langue. Je vous avoué qu'il y a bien des épines à apprendre un langage si contraire au nôtre; Et pourtant on se rit de moy quand ie dis qu'il y a de la peine: car on me represente que si la peine étoit si grande, je n'y aurois pas tant de facilité. Mais croyez moy, le desir de parler fait beaucoup: je voudrois faire sortir mon cœur par ma langue pour dire à mes chers Neophites ce qu'il sent de l'amour de Dieu & de J E S U S nôtre bon Maître. Il n'y a point de danger de dire à nos Sauvages ce que l'on pense de Dieu. Je fais quelquefois

A la Mere
Marie Gil-
lette Ro-
land.

des colloques à haute voix en leur présence, & ils font de même. O si la simplicité regnoit dans tous les cœurs, comme elle regne en ceux de nos nouveaux Chrétiens, il ne se verroit rien dans le monde de plus ravissant. Ils disent leurs pechez tout haut avec une candeur nonpareille, & ils en reçoivent le châtiment avec une admirable soumission. Je parlois hier à un qui s'étoit tant oublié que de suivre des païens à la chasse. M'ayant rendu visite à son retour, je luy dis : hé bien, feras-tu encore les malices que tu as faites jusqu'à présent? Ne quitteras-tu point la païenne avec laquelle tu as fait alliance? Aime-tu Dieu? Crois-tu en luy? Veus-tu obeïr? O s'en est fait, me dit-il, j'aime Dieu, & l'aime tout à bon, la resolution en est prise, je veux désormais luy obeïr : je croy en luy, & pour le mieux faire je quitte cette femme & me viens retirer avec les Chrétiens sédentaires: Je suis extrêmement triste d'avoir fâché celuy qui a tout fait. Après que je luy eus fait la reprimende, je le consolay sur la resolution qu'il avoit prise, & qui étoit sans fiction, car il parloit de ses pechez tout haut & devant un autre Sauvage, & il recevoit les reprimendes que je luy en faisois avec tant d'humilité, qu'il n'y a personne qui n'en eût été touché. Il faut vous avoïer, ma chere Sœur que ces dispositions sont aimables.

Il y a des temps ausquels les Sauvages meurent presque de faim; ils font quelquefois trois ou quatre lieues pour trouver de méchantes meures de haliers, & de méchantes racines que nous aurions de la peine à souffrir dans la bouche. Nous sommes si affligées de les voir ainsi affamez, qu'à peine osons nous les regarder. Jugez s'il est possible de ne se pas dépouïller de tout en ces rencontres. Ils veulent par fois reconnoître le bien qu'on leur fait quand ils reviennent de leur chasse, par quelque morceau de boucan que nous prenons pour les contenter, car nous ne sçaurions seulement en souffrir l'odeur; eux le mangent tout crû avec un plaisir incroyable. Offrez tous leurs besoins & tous ceux de ces contrées à nôtre bon Maître dont je vous souhaite toutes les benedictions en reconnoissance du bien que vous faites à nôtre petit Seminaire. Je vous embrasse & suis en luy de tout mon cœur, Vôtre.

De Quebec le 30. Aoust 1643.

L E T T R E X V I I I.

A U N E D E S E S S O E U R S.

Elle la console sur la mort de son Mary, & luy conseille de demeurer dans l'état de Viduité.

MA tres-chere Sœur : Je prie J E S U S Crucifié d'être vôtre tout pour jamais. Je ne puis vous dissimuler que j'ay été sensiblement touchée, & que j'ay vivement ressenti vôtre affliction dans la perte de mon bon Frere que j'aimois uniquement. Il est mort sur la terre & devant les hommes, mais je croy qu'il est vivant dans le Ciel, & devant Dieu. Vous ne pouvez douter que je n'aye fait pour le repos de son ame, tout ce que l'amitié jointe à la charité Chrétienne, m'a pu suggerer & que je n'aye procuré pour luy le plus de suffrages qu'il m'a été possible des Apôtres de cette Mission. Vous me priez que je demande à Dieu qu'il vous laisse dans l'état où vous êtes. Je l'en prie, & le souhaite; mais il faut que vous sçachiez, ma tres-chere Sœur, que si vous demeurez dans l'état de Viduité, vôtre vie doit être une pratique continuelle de vertus. Il vous faut mépriser toutes les vanitez du monde: Car comme dit saint Paul, la Veuve qui vit dans les delices est morte, quoi-qu'elle semble vivre aux yeux du monde. Je connois vôtre cœur & vôtre naturel porté à faire le bien; je vous conjure donc, ma tres-aimée Sœur de vous comporter selon le dessein de Dieu sur vous. J'ay été un peu mortifiée de ce que vous ne m'avez rien mandé de l'état de vos affaires; car il faut que vous sçachiez que tout ce qui vous touche me touche, & qu'encore que vous soyez fort éloignée de moy, je ne laisse pas de vous offrir à Dieu avec toute vôtre famille. Je ne vous sçau-rois dire combien je vous aime; si j'étois riche en merites vous y auriez bonne part; mais comme j'en suis fort pauvre, je vous offre tous les jours au Pere Eternel sur le cœur de son tres-aimable Fils J E S U S. C'est là que je suis, vôtre.

De Quebec le 2. Septembre 1641.

LETTRE XIX.

A PLUSIEURS DE SES NEVEUS EN COMMUN.

Elle les exhorte à mener une vie Chrétienne & digne des enfans de Dieu.

MEs-chers enfans : Je vous embrasse tous dans le cœur de nôtre tres-aimable JESUS dans lequel je vous voy tres-souvent. Si vous voyiez mon cœur, il vous diroit qu'il vous aime de la plus sincere affection qu'il puisse avoir pour des ames qui me sont tres-cheres. Mais je vous aime pour le Ciel où j'espere vous voir un jour. C'est pourquoy je vous conjure de vivre comme vrais enfans du Pere celeste regenez dans les eaux du saint Baptême : je diray mieux dans le Sang de JESUS-CHRIST qui donne toute la vertu à ce Sacrement. Ne degenez donc point de cette haute vocation, ny des sublimes penées de ses enfans. Le vray moyen de vivre dans ce haut état & de demeurer dans les bonnes graces de ce divin Pere, c'est d'observer ses commandemens, de frequenter souvent les Sacremens & de regler Vos mœurs sur les exemples de JESUS-CHRIST, conformément à l'état où il vous appellera. Je vous prie de prier pour moy à ce qu'il plaise à Dieu me faire misericorde par le Sang de son bien-aimé Fils. Priez aussi pour nos Sauvages. Adieu mes chers enfans ; je vous écris à tous ensemble ne le pouvant faire à chacun en particulier, accablée comme je suis d'occupation. Adieu.

4. Septem bre 1641.

LETTRE XX.

A SON FILS.

Elle luy témoigne sa joye de ce que Dieu l'avoit appelé à l'état Religieux ; & l'exhorte à la persévérance : Son Zele pour le martyre, & que la fidélité au service de Dieu est un martyre sans effusion de sang.

MOn tres-cher & bien-aimé Fils : L'amour & la vie de Jesus soient vôtre heritage. La vôtre m'a apporté une consolation si grande qu'il me seroit tres difficile de vous l'exprimer. J'ay été toute cette année en de grandes croix à vôtre occasion, mon es-

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 31

prit envisageant les écueils où vous pouviez tomber. Mais enfin, nôtre bon Dieu luy a donné le calme dans la creance que son amoureuse & paternelle bonté ne perdrait point ce qu'on avoit abandonné pour son amour. La vôtre m'y a confirmée, & m'a fait voir ce que j'avois esperé pour vous, & bien par dessus toutes mes esperances, puisque sa bonté vous a placé dans un Ordre si saint, que j'honore & estime infiniment. J'avois souhaité cette grace pour vous lorsqu'on reforma les Monasteres de Tours, mais parce qu'il faut que les vocations viennent de Dieu, je ne vous en dis rien, ne voulant pas mettre du mien en ce qui appartient à Dieu seul.

Vous avez été abandonné de vôtre mere & de vos parens; cét abandon ne vous a-t'il pas été avantageux. Lorsque je vous quittay n'ayant pas encore douze ans, je ne le fis qu'avec des convulsions étranges qui n'étoient connues que de Dieu seul. Il falloit obeir à sa divine volonté qui vouloit que les choses se passassent de la sorte. Il me promit qu'il auroit soin de vous, & alors mon cœur s'affermir pour surmonter ce qui avoit retardé mon entrée en Religion dix ans entiers; encore salut-il que la necessité de le faire me fût signifiée par mon Directeur & par des voyes que je ne puis confier à ce papier, & que je vous dirois volontiers à l'oreille. Je prevoiois l'abandon de nos parens, ce qui me caufoit mille croix, & ensuite l'infirmité humaine qui me faisoit apprehender vôtre perte. Lorsque j'ay passé par Paris, il m'étoit facile de vous placer. La Reine, Madame la Duchesse d'Aiguillon & Madame la Comtesse de Brienne qui me firent toujours l'honneur de me regarder de bon œil, & qui m'ont encore honorée cette année de leurs Lettres, ne m'eussent rien refusé de ce que j'eusse désiré pour vous. (Je remercie Madame la Duchesse d'Aiguillon du bien qu'elle vous a voulu faire.) Mais la pensée qui me vint alors, fut que si vous étiez avancé dans le monde, vôtre ame seroit en danger de se perdre. Et de plus les pensées qui m'avoient autrefois occupé l'esprit pour ne désirer que la pauvreté d'esprit pour heritage pour vous & pour moy, me firent resoudre de vous laisser une seconde fois entre les mains de la Mere de bonté, me confiant que puisque j'allois exposer ma vie pour le service de son Fils, elle prendroit soin de vous. Ne l'aviez-vous pas aussi prise pour Mere & pour Epouse, lorsque vous entrastes dans vos études? Vous ne pouviez donc attendre d'elle qu'un bien semblable à celuy que vous possédez. Les avantages qui se sont presentez pour vous à Paris étoient quelque chose, mais ils

étoient infiniment au dessous de ceux que vous possédez à present. Je croy, & la vôtre me le confirme, que vous ne les regrez pas, & que vous vous mettez peu en peine des disgraces de vôtre condition dont vous me parlez, qui ne sont nullement considerables. Je ne sçay pas qui vous en a donné la connoissance, car de moy, je n'eusse eu garde de vous en parler: Je ne vous ay jamais aimé que dans la pauvreté de JESUS-CHRIST, dans laquelle se trouvent tous les tresors. Vous n'étiez pas encore au monde, cela est certain, que je la souhaitois pour vous, & mon cœur en ressentoit des mouvemens si puissans que je ne les puis exprimer. Vous êtes donc maintenant dans la milice, mon tres-cher Fils; Au nom de Dieu faites état de la parole de JESUS-CHRIST, & pensez qu'il vous dit: *Que celui qui met la main à la charrue, & qui tourne la veuë en arriere n'est pas propre pour le royaume des cieux.* Ce qu'il vous promet est bien plus grand que ce qu'on vous faisoit esperer, & que vous ne devez estimer que *boue & fange pour vous acquerir JESUS-CHRIST.* Vôtre glorieux Patriarche saint Benoist vous en a donné un grand exemple: Imitz-le au nom de Dieu, afin que mon cœur reçoive à la premiere flotte la consolation d'apprendre que mes vœux offerts à la divine Majesté depuis vingt & un an sans intermission, ont été reçus au Ciel. Je vous voy dans de saintes resolutions, c'est ce qui me fait esperer que Dieu qui a commencé cét ouvrage vous donnera la perseverance. Il ne se passe jour que je ne vous sacrifie à son amour sur le cœur de son bien aimé Fils: plaise à sa bonté que vous soyez un vray holocauste tout consumé sur ce divin Autel.

Pour moy, Mon tres-cher Fils, ce que vous dites est veritable, que j'ay trouvé en Canada toute autre chose que ce que je pensois; mais c'est dans un autre sens que vous ne le prenez, les travaux m'y sont si doux & si faciles à supporter, que j'experimente ce que dit Nôtre Seigneur: *Mon joug est doux & mon fardeau leger.* Je n'ay pas perdu mes peines dans l'étude épineuse d'une langue étrangere & sauvage; Elle m'est maintenant si facile que je n'ay nulle peine à enseigner nos saints mysteres à nos Neophites que nous avons eu cette année en grand nombre, sçavoir plus de cinquante Seminari-tes, & plus de sept cens visites de Sauvages passagers, que nous avons tous assistez spirituellement & corporellement. La joye que mon cœur reçoit dans ce saint employ effuye toutes les fatigues que je puis avoir dans les rencontres, je vous en assure; ainsi n'avez point d'inquietude à mon occasion pour ce point là. Je voy que

VOUS

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 33

vous n'en avez point, mais au contraire j'ay une consolation tres-sensible du bon souhait que vous faites pour moy, sçavoir du martyre. Helas, mon tres-cher Fils, mes pechez me privent de ce grand bien: je n'ay rien fait jusques-icy qui soit capable d'avoir gagné le cœur de Dieu, & de l'obliger à me faire cét honneur: Il faut avoir beaucoup travaillé pour être trouvé digne de répandre son Sang pour JESUS-CHRIST: Aussi n'osai-je porter mes pretentions si haut, mais je laisse faire sa bonté immense, qui m'a toujours prevenuë de tant de faveurs, que si sans mes merites elle me veut encore faire celle où je n'ose pretendre, je la supplie de me la faire. Je me donne à elle, je vous y donne aussi, & la prie que pour une benediction que vous me demandez, elle vous comble de celles qu'elle a départies à tant de valeureux soldats qui luy ont gardé une fidelité inviolable. Si l'on me venoit dire, vôtre Fils est martyr, je croy que je mourrois de joye. Laissons faire ce Dieu plein d'amour, il a ses temps & il fera de vous ce qu'il a déterminé d'en faire de toute éternité. Soiez-luy fidele, & assurez-vous qu'il vous trouvera les occasions de vous faire un grand Saint & un grand Martyr, si vous obeïssez à ses divins mouvemens, si vous vous plaisez à mourir à vous-même, & si vous vous efforcez à suivre l'exemple que tant de grands Saints de vôtre Ordre vous ont donné. Si Nôtre Seigneur vous fait la grace de faire Profession, je vous prie de m'en donner avis, & aussi de quelle maniere il vous a appellé, & quels moïens vous avez pris pour executer vôtre dessein. Enfin faites moy part de vos biens, qui comme vous pouvez juger m'apportent une consolation tres-grande. Priez bien Dieu pour moy; je vous visite en luy plusieurs fois le jour, & sans cesse je parle de vous à JESUS, à MARIE & à JOSEPH. Adieu, mon tres-cher Fils, je ne me laisserois point de vous entretenir, mais enfin il faut finir & vous dire adieu pour cette année.

De Qu. bec le 4. Septembre 1641.

L E T T R E X X I.

La Mere
Ursule de
sainte Ca-
therine.

A LA SUPERIEURE DES URSULINES DE TOURS.

Sentimens de foy de quelques Sauvages convertis. Elle declare ensuite les plaisirs de son cœur dans l'exercice de sa vocation: Que pour y travailler avec fruit il faut avoir un esprit nouveau: Et de quelle maniere Dieu purifie les ames qu'il y appelle.

MA tres Reverende & tres-honorée Mere: Je ne sçay ce que je vous dis l'année dernière touchant mes sentimens intérieurs & secrets. Puisque vous voulez que je recommence, j'auray de la complaisance à vous les dire. Mais avant que de le faire, il vous faut parler, non de la barbarie de nos Sauvages, car il n'y en a plus dans nôtre nouvelle Eglise; mais on y voit un esprit tout nouveau qui porte je ne sçay quoy de divin, qui me ravit le cœur, non par une joie sensible, mais d'une maniere que je ne puis vous exprimer. Nous avons icy des devots & des devotes Sauvages, comme vous en avez de polis en France: il y a cette différence qu'ils ne sont pas si subtils ny si rafinez que quelques-uns des vôtres; mais ils sont dans une candeur d'enfant, qui fait voir que ce sont des ames nouvellement regenerées & lavées dans le Sang de J E S U S - C H R I S T. Quand j'entens parler le bon Charles Montagnez, Pigarovich, Noel Negabamat & Trigalin, je ne quitterois pas la place pour entendre le premier Predicateur de l'Europe. J'y remarque une confiance en Dieu, une foy, une ardeur qui donne de l'admiration & de la devotion tout ensemble. Ils sont toujours prests à donner leur vie pour J E S U S - C H R I S T, quoi-que les Sauvages craignent extrêmement la mort.

Il y a peu de temps que Pigarovich me disoit: Je ne vis pas pour des bêtes, comme je vivois autrefois, ny pour des robes; je vis & je suis pour Dieu. Quand je vais à la chasse je luy dis: Grand Capitaine J E S U S, détermine de moy; encore que tu arrête les bêtes, & qu'elles ne paroissent point devant moy, j'espereray toujours en roy: Si tu veux que je meure de faim, j'en suis content, détermine de moy, roy qui détermine de tout. Son refuge en ses necessitez étant de s'adresser à nous, si je luy refuse ce qu'il me demande, il me dit avec une grande douceur, voila qui va bien, tu as raison, ne me le donne pas. Il disoit il y a quelques jours au R. Pere le Jeune:

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 35

Tu m'as dit qu'en ton païs il faut pour la guerre demander des avis aux Capitaines de guerre, & pour le salut aux Prêtres qui nous tiennent la place de Dieu. J'ay un cas de conscience qui regarde la guerre que je desire proposer au grand Capitaine; c'est Monsieur nôtre Gouverneur. Le Pere l'y mena, & d'abord il propoſa ſon doute diſant: Les Commandemens de Dieu nous diſent, qu'il ne faut tuer perſonne; ſi donc je rencontrois un homme qui me voulût tuer, ſerois-je obligé de me laiſſer tuer ſans me défendre? La réponſe fut qu'il ſe devoit défendre. C'eſt aſſez, dit-il, il eſt pourtant aſſuré que ſi je rencontre quelqu'un qui me veuille tuer pour la foy, je me laiſſeray tuer ſans me défendre; Cela ſeroit-il bon? Monsieur le Gouverneur le ſatiſfit & admira ſa foy. Il avoit fait ces queſtions, parce qu'il avoit ouï dire que ceux de ſa nation le vouloient tuer pour la foy, & il ne vouloit pas engager ſa conscience ſans conſeil, ne ſachant pas ſ'il luy étoit permis de ſe laiſſer tuer. Ces bons Neophites me font ſouvent des harangues qui regardent toujours les affaires de la foy & de l'amour qu'ils ont pour Dieu. Charles a ébranlé trois Nations & y a mis nôtre ſainte foy en ſi grand credit, qu'elles veulent l'embrasser. Quelques-uns ont une ſi grande foy que ſe voiant en danger de mort; ils diſent à Dieu d'un cœur tout rempli de confiance: Tu es le Maître de nos vies, tu nous peus tirer de ce peril, mais determine de nous, toy qui es tout-puiſſant. Ils ſont dans ces rencontres délivrez miraculeuſement.

Je ne vous puis dire ce que mon cœur reſſent dans la véritable connoiſſance qu'il a de la bonté de Dieu, ſur des ames qui ſortent de la Barbarie: La Relation vous en dira quelque choſe, mais ſans mentir, ſi elle diſoit tout ce qui en eſt, on ne le croiroit pas. Le petit recit que je vous envoie de nôtre Seminaire vous donnera tout enſemble de la devotion & du divertiffement.

Hé bien, ma tres-chere Mere, après ce preliminaire que je viens de faire, que penſez-vous que diſe mon cœur de tous ces progrès? Penſez-vous qu'il ne cheriſſe pas les petits travaux du Canada? Ils me ſont ſi doux, que toutes les douceurs imaginables ne me ſemblent en comparaiſon que de l'amertume. Quand j'étudie la langue, & que je voy que cette étude eſt rude à la nature, particulièrement dans les perſonnes de mon ſexe & de ma condition, j'y trouve des douceurs ſi divines enſuite de ces penſées, qu'elle enleve mon eſprit plus que ne font les plus ſublimes lectures. Enfin, ma tres-chere Mere, je trouve tout ce qui regarde l'éducation de nos Neophites,

& ce qui les peut faire avancer dans le bien, tout plein de charmes. Si j'ay des croix en Canada, elles n'ont de l'adoucissement que par ce saint exercice. Je n'ay point assez de temps pour y employer; car ne croiez pas que la saleté ou la pauvreté de nos Neophites m'en donne du dégoût; au contraire, j'y sens un attrait qui n'est point dans les sens, mais bien dans une certaine region de l'esprit que je ne vous puis bien expliquer.

Pensez-vous, ma tres-aimée Mere, qu'il ne faille pas changer d'état pour entrer dans les veritables sentimens de ces fonctions Apostoliques de nôtre nouvelle Eglise? Il le faut sans doute. Vous m'obligez de vous dire les miens; cela me seroit bien difficile: Mais puisque vous le desirez, je tâcheray de vous en dire une partie, ne mé-tant pas possible de dire tout.

Pour bien goûter la vocation du Canada, il faut de nécessité mourir à tout; & si l'ame ne s'efforce de le faire, Dieu le fait luy-même, & se rend inexorable à la nature, pour la reduire à cette mort, qui par une espece de nécessité l'éleve à une sainteté éminente. Je ne vous puis dire ce qu'il en coûte pour en venir là. Vous me direz peut-être, l'avez-vous expérimenté? Ah! ma tres-honorée Mere, Nôtre divin Sauveur y travaille icy fortement sur moy, mais j'ay assez de malice pour détruire son œuvre, au moins pour le retarder beaucoup. Je le dis sans exagerer, cela me fait souffrir des confusions étranges. Il est vray que l'amour d'un si bon Pere ne veut pas toujours que la nature gemisse sous le poid de ses infidelitez: car il agit quelquefois si puissamment, qu'il luy donne tout d'un coup ce qu'il veut d'elle & après quoy elle soupire. Car enfin, il en faut venir là, & il ne faut pas penser de pouvoir vivre dans cette nouvelle terre de benediction qu'avec un esprit nouveau. De-là vous pouvez juger combien il y a à travailler dans une creature vieillie dans ses fautes habituelles comme je suis. Il en pourroit passer de France de si pures que leur disposition seroit capable des impressions de Dieu: Je les estimerois heureuses d'avoir fait un si grand chemin dans lequel je vous assure que je n'avois pas fait le premier pas quand je suis sorti de nôtre Maison de Tours. Je vous diray dans la confiance que chaque faute que j'y commets ou que j'y ay commise, souffre, ou a souffert son supplice, comme un criminel à qui on prononce la sentence sur chaque crime qu'il a fait. Je me considere en cette maniere, & mon esprit en est si puissamment convaincu qu'il a de tres-grands sujets de se soumettre au châtement de cette amou-

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 37

reuse justice, qu'elle trouve si large en son endroit, que son exaction se doit plutôt nommer misericorde que rigueur. Mon ame voit que ses fautes ne meritent rien moins que des châtimens publics & exemplaires, & comme il ne me traite pas dans cette rigueur, voilà pourquoy je donne à bon droit à ce châtiment le nom de misericorde.

Avec tout cela, ma tres-honorée Mere, l'esprit n'est pas si obscurci qu'il ne voye l'excellence de sa vocation, & qu'il ne s'en juge indigne, ce qui luy est une humiliation continuelle. Car bien qu'il experimente dans l'education de nos Neophites un sentiment tout divin, cela ne luy ôté point la veüe des choses que je viens de dire: mais il se denuë pour regarder le tout en Dieu, & ne se rien approprier que la qualité du plus chetif instrument du monde.

Il y a bien des choses que mon impuissance ne vous peut dire; si nous vivons l'année prochaine, j'en auray peut-être plus de liberté: Cependant je vous ouvre mon cœur le plus qu'il m'est possible. Je ne sçay ce que Dieu veut de moy: Je suis assurée néanmoins qu'il a voulu nôtre union, & sa bonté m'en a donné des avant-gouts avant que nous en eussions des nouvelles de France. Mais je me reserve à vous parler d'affaires dans mon autre lettre, celle-cy n'étant que pour vous developper les secrets de mon cœur, comme à ma tres-chere & tres-intime Mere.

Cette union dont il est icy parlé, est l'alliance des Religieuses de Tours, & de celles de Paris, qui étoient de deux différentes Congregations.

De Quebec le 15. de Septembre 1641.

L E T T R E XXII.

A UNE DE SES SOEURS.

Elle l'exorthe à mener une vie parfaite; & se console avec elle de ce que son Fils a fait Profession dans l'Ordre de saint Benoist. Progrez de la Foy dans le Canada. Ferveur des nouveaux convertis.

MA tres-chere & bien-aimée Sœur. La paix & l'amour de JESUS soient vôtre partage pour l'Eternité. J'ay reçu vos deux lettres par les mains du R. P. le Jeûne qui m'a assurée vous avoir rendu visite, ce qui m'a beaucoup consolée d'apprendre de vive voix des nouvelles de ceux que je chersis le plus. Je me réjouis des graces & des faveurs que Dieu vous départ si liberalement, & encore plus des bonnes resolutions que sa bonté vous fait pren-

dre de le servir le plus parfaitement qu'il vous sera possible le reste de vos jours. Je m'assure que vous vous trouverez bien de vous assujétir à un si bon Maître, auquel servir c'est regner. Vous avez à présent un grand avantage pour excuter un si genereux dessein, car vôtre cœur n'étant plus partagé, comme il étoit durant les liens de vôtre mariage, vous êtes dans la liberté des enfans de Dieu, qui n'ont plus d'amour que pour leur Pere. Portez vos enfans à vous imiter: Aimez-les plus pour le Ciel que pour la Terre, & faites en sorte qu'ils ne connoissent le monde que par necessité. Je sçay bien, ma chere sœur, que vous faites beaucoup mieux que je ne vous conseille, mais mon cœur ne se peut empêcher de vous dire ce que je voudrois faire, si j'étois en vôtre place.

Ce m'a été un surcroist de joye d'apprendre que mon fils a fait Profession dans l'Ordre de S. Benoist. C'est une grace que j'attendois depuis long-temps de la divine bonté, laquelle enfin a exaucé mes vœux par l'excez de ses grandes miséricordes. Qu'elle en soit eternellement benie des Anges & des Saints. Il m'a écrit la maniere dont elle s'est servie pour l'attirer à son service, elle est toute extraordinaire; & maintenant il est en état de reconnoître devant Dieu, les bontez que vous avez eues pour luy.

C'est assez parler de vôtre France; il faut parler de la nôtre où la bonté divine veut être servie plus que jamais par de nouveaux cœurs qu'elle se gagne tous les jours. Ce sont nos chers Neophites qui sans mentir font honte aux Chrétiens de l'ancienne France, nez & nourris dans le Christianisme. Le Diable est si jaloux qu'il fait tout son possible pour les détourner de leurs bonnes resolutions, mais en vain: Car tant s'en faut qu'ils retournent en arriere, qu'au contraire ils sont si affermis dans nôtre sainte Foy, & remplis d'un si grand zele, qu'ils prêchent publiquement aux autres, ce qu'ils ont appris de nos mysteres & des maximes de l'Evangile. La consolation que nous en avons nous ôte le sentiment de nos petits travaux, & nous les fait cherir plus que je ne vous le sçaurois dire.

Pour mes dispositions particulieres, je suis dans une parfaite santé grâces à nôtre bon Dieu qui me la donne. Les croix du Canada sont frequentes, mais elles sont toutes aimables, & quoy-qu'il n'y ait icy aucune satisfaction pour les sens, l'esprit neanmoins y vit plus content que s'il possédoit tous les tresors de l'Europe. Ne laissez pas de prier toujours pour moy, & de communier quelquefois à mon intention, afin que je sois bien fidele à Dieu dans les travaux

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 39
que sa bonté permet de m'arriver dans sa nouvelle Eglise. Adieu,
ma chere sœur, je vous aime plus que moy-même, & seray eternel-
lement, Vôtre.

De Quebec le 28. Aoust 1642.

LETTRE XXIII.
A SON FILS.

*Elle luy témoigne sa joye, de la grace que Dieu luy a faite de faire Pro-
fession dans l'Ordre de saints Benoist, & luy donne plusieurs instructions
remarquables pour la vie spirituelle.*

MOn tres-cher Fils: La paix & l'amour de J^{ESUS}. Vous vous plai-
gnez que vous n'avez pas reçu les amples lettres que je vous
écrivais l'an passé. Mille lieues de mer & plus font sujettes aux ha-
zards, & tous les ans ce qu'on nous apporte, & ce qui repasse en Fran-
ce court la même risqué. Je faisois réponse à tous les points de la
vôtre, & puisque vous le voulez, & qu'il ne m'est pas possible de vous
rien refuser, j'en feray une petite recapitulation. Mais afin que vous
ne perdiez pas tout je vous en ay déjà écrit une partie par le pre-
mier vaisseau qui doit arriver en France un mois devant les autres,
s'il arrive à bon port.

*Cette lettre
a été perdue
sur mer.*

Vous pouvez croire qu'apprenant que vous êtes tout à Dieu par
les saints vœux de la Religion, mon cœur a reçu la plus grande con-
solation que d'aucune nouvelle que j'aye apprise en ma vie. La mi-
sericorde infinie de Dieu m'a fait cette grace en vous la faisant. Je
vous avois donné à luy avant que vous fussiez né. Estant au mon-
de mon cœur soupiroit sans cesse après luy, afin qu'il plût à sa bonté
de vous accepter. A peine aviez-vous atteint l'âge de treize ans
qu'il me promit qu'il auroit soin de vous, ce qui donna à mon cœur
un repos que je ne vous puis dire. Lorsque vous fûtes un peu plus
grand & qu'on me disoit que votre vie étoit un peu trop libre, j'en-
tray à votre sujet dans des croix qui me faisoient recourir sans cesse
à Dieu, que je sçavois pourtant bien ne vous devoir pas manquer;
mais vous pouviez par vos manquemens renverser ses desseins, ou
plûtôt moy en être la cause. Ce fût alors que je luy donnay pour
garant de votre ame la sainte Vierge & saint Joseph, par lesquels
je vous offrois chaque jour à sa divine Majesté. Pensez-vous, mon

tres cher Fils , que je ne visse pas bien que lors que je vous parlois de Dieu, des biens de la Religion , & du bonheur de ceux qui le servent, vôtre cœur étoit fermé à mes paroles? Je le voyois , & c'étoit là le plus grand sujet de mes croix; car il me sembloit qu'à chaque pas vous alliez tomber dans le precipice : Mais j'avois toujours dans le cœur un instinct qui me disoit que Dieu avoit une grace à vous faire pour vous appeller au temps & en la maniere qu'il m'avoit appelée pour le servir d'une maniere toute particuliere. Et en effet je la vois à peu près décrite en ce que vous me mandez qui vous arriva. Remarquez bien cela, mon tres cher Fils, si vous me survivez vous en sçavez davantage , puisque vous voulez que je vous donne mes papiers, si l'obeissance le permet en ce temps là, je le veux afin que vous connoissiez les excez de la bonté divine sur moy, aussi-bien que sur vous.

Ces papiers sont les memoires qui ont servi à composer sa vie.

Elle répond par articles à quelques questions qu'il luy avoit faites.

C'est un excez de l'amour de nôtre divin Maître de brûler nos cœurs sans les consumer. C'est néanmoins un effet de nôtre misere de ce que son operation n'a pas tout son effet. L'agent ne manque pas de son côté, mais nôtre froideur s'oppose aux touches divines, & empêche l'ame d'arriver à ce parfait ancantissement qui surpasse toute purification imaginable. Je n'ay pas cessé, mon tres cher Fils, de prier pour vous, & je ne manque point de vous offrir sur l'Autel sacré du cœur tres-aimable de J E S U S à son Pere eternel. Mais quoy, me dites-vous, je suis sacrifié sur le cœur qui met l'incendie par tout, & je ne brûle pas? Pensez-vous que nous sentions toujours le feu qui nous brûle, je parle de ce feu divin; nous ne serions jamais humbles, si nous ne sentions nos foiblesses , & il est bon que l'amour nous rende son feu insensible afin que nous brûlions plus purement.

C'est encore un excez de nôtre misere d'avoir en nous le Saint des Saints , & n'être pas saint dès la premiere fois qu'on le touche, ou qu'on le reçoit. O mon tres-cher Fils qu'il y a loin de luy à nous, quoy-qu'il soit en nous & uni à nous, l'ayant reçu au tres-saint Sacrement. Si nous voulions une bonne fois suivre & imiter nôtre vie & voye exemplaire, nous deviendrions saints dès la premiere communion. Mais quoy! bien que nous ayons des momens de bonnes dispositions que ce celeste Epoux agrée, qui sont celles que l'Eglise ordonne pour communier dignement, & qui produisent en nous des effets de sanctification; nous sommes si foibles & si chetifs, que nous reprenons ce que nous luy avons donné, nôtre miserable amour propre ne pouvant souffrir un ancantissement aussi entier que le veut

ccluy

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 41

celuy qui ne veut que des ames qui lui ressemblent. Remarquez bien ce point, nôtre propre amour nous rend esclaves & nous reduit à rien; car est-ce être quelque chose que de sortir du tout pour être à nous-mêmes, qui ne sommes qu'un pur rien? Ne cherchez donc point d'autre cause de ce que nous ne sommes pas saints dès la premiere communion que nous faisons. La meditation de ce grand silence où Dieu vous a appellé, vous fera voir plus clair que moy dans cette matiere. Et de plus, vous avez tant de Saints parmy vous consommez au service du grand Maître, qu'avec leurs avis & leurs exemples, vous deviendrez saint si vous voulez.

Vous dites que vous desireriez dire un jour la Messe dans les terres des Infideles. Si Dieu vous faisoit cet honneur, j'en aurois la joye que vous pouvez juger. O que je serois heureuse si un jour on me venoit dire que mon Fils fût une victime immolée à Dieu! Jamais sainte Simphorose ne fut si contente que je le serois. Voila jusqu'où je vous aime, que vous soyez digne de repandre vôtre sang pour JESUS-CHRIST. Je benis la bonté des desirs qu'il vous donne; mais prenez garde de ne vous pas trop embarrasser l'esprit dans des raisonnemens superflus, qui vous pourroient causer une continuelle perte de temps: & il arriveroit que vous ne vous en déferiez pas facilement; parce que la passion étant émuë par des desirs trop impetueux, offusque la lumiere de l'esprit, en sorte qu'il est difficile de bien juger d'une vocation, laquelle se fait connoître plus parfaitement par une confiance douce & amoureuse, & par une longue perseverance qui n'ôte point la paix du cœur, que par un bouillon ardent, & par une agitation continuelle qui n'est que dans les sens. Il me paroît que dès mon enfance Dieu me disposoit à la grace que je possède à present; car j'avois plus l'esprit dans les terres étrangères pour y considerer en esprit les genereuses actions de ceux qui y travailloient & enduroient pour JESUS-CHRIST, qu'au lieu où j'habitois. Mon cœur se sentoit uni aux ames Apostoliques d'une maniere toute extraordinaire: Il me prenoit quelque fois de saillies si fortes, que si les respects humains ne m'eussent retenuë, j'aurois couru après ceux que je voyois porter avec zele au salut des ames. Je ne sçavois pas alors pourquoy j'avois tous ces mouvemens, car je n'avois ni l'experience ni l'esprit pour les reconnoître, aussi n'étoit-il pas temps: car celuy qui dispose les choses suavement, vouloit que je passasse par divers états avant que de manifester sa volonté à la plus indigne de ses creatures. Il s'est passé

bien des choses dans les distances des temps; vous les sçavez un jour, mon tres-cher Fils, je vous ay seulement dit ici en passant pour vôtre consolation & pour vôtre instruction, ce qui se passoit en moy dans mon enfance.

Quant aux pensées que vous me proposez; croyez-moy, ne vous portez à rien qu'à suivre Dieu; je veux dire que vous vous abandonniez à sa conduite avec une douce confiance, & que vous attendiez dans la paix du cœur ce que ses desseins auront projeté pour vous. Après cela ne vous mettez point en peine, il vous conduira par la main, car c'est ainsi qu'il se comporte envers les ames qui cherchent à le contenter, & non pas à se satisfaire elles mêmes. O qu'il est doux de suivre Dieu! Je ne vous dis pas cecy afin que vous étouffiez son esprit, mais afin que vous le serviez dans une plus grande pureté, & que vous ne respiriez que dans l'accomplissement des desseins qu'il a sur vous pour sa gloire & pour la sanctification de vôtre ame. L'obeissance exacte à vos Superieurs sera la pierre de touche qui vous fera connoître si vous êtes dans cette disposition.

Ah, mon cher Fils, que cette dependance des desseins de Dieu sur vous est importante! C'est le secret pour devenir grand saint & se rendre capable de profiter aux autres. Je suis ravie de voir ici des Saints (c'est ainsi que j'appelle les ouvriers de l'Evangile) dans un denueement épouvantable; & vraiment cette parole de l'Apôtre leur peut bien être appliquée: *Vous êtes morts & vôtre vie est cachée avec JESUS-CHRIST en Dieu.* Je n'ay point de termes pour dire ce que j'en connois. Meditez cette sentence & pensez qu'il y a bien loin avant que d'être semblable à nôtre divin Maistre. Ce que la creature ne peut d'elle-même, Dieu le fait ici d'une façon qu'on n'auroit jamais pensé. Ne croyez pas que quand vous me demandez ce que j'endure & que je n'en omette rien, je vous parle de la disette des choses temporelles, de la pauvreté du vivre, de la privation de toutes les choses qui peuvent consoler les sens, des peines qui les peuvent affliger, des contradictions, des adversitez & de choses semblables; non, tout cela est doux & l'on n'y pense pas, quoyqu'il soit sans fin: ce sont des roses où l'on se trouve trop bien, & je vous assure que la joye que j'y ressens m'a souvent mise en scrupule.

Voilà que l'on me vient de dire que le vaisseau qui apportoit la plus grande partie de nos vivres, & toutes les necessitez tant de nôtre Communauté que de nos Seminaristes, est perdu; ce qui appartient aux Reverends Peres & aux Meres de l'Hôpital y étoit aussi; avec

tou
nou
trén
soit
mau
ces
Dieu
gesn
mor
duit
rabl
est f
Il
tant
suis p
fessi
pouv
pouv
les p
avec
& q
fait c
riez c
jet. I
fus u
offrir
prire
ce qu
Dieu
de sa
de ce
quoiq
Ce
que n
Deme
autres
sions
les rev
& res

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 43

tout cela nous sommes dans un aussi grand repos que si tout cela ne nous touchoit point, quoique cette perte nous jette dans une extrême disette. Mais beni soit nôtre divin Maître, qu'à jamais il soit infiniment beni: Il nourrit les oyseaux du Ciel, & les animaux de la terre, nous laisseroit-il mourir? Ce ne sont donc pas ces choses là qui font souffrir, mais c'est une certaine conduite de Dieu sur l'ame qui est plus penible à la nature que les tortures & les gesnes. Et lorsque je vous dis que les ouvriers de l'Evangile sont morts & que leur vie est cachée en Dieu, ils ont passé par cette conduite, se joignant même à l'ouvrier, & se rendant avec luy inexorables à eux-mêmes pour faire mourir toute vive cette nature, qui est si nuisible aux parfaits imitateurs de JESUS-CHRIST.

Il me semble que je vous voy dans l'impatience de sçavoir si j'ay tant souffert. Ouy, mon cœur ne vous peut rien celer, & je ne suis pas encore au bout, aussi ne suis-je pas encore arrivée à la perfection de ceux dont je vous parle: mais obtenez-moy la grace d'y pouvoir arriver, ce sera une recompense de ce que j'ay enduré pour vous. Car la crainte que j'avois que vous ne tombassiez dans les precipices que vous couriez dans le monde me fit faire un accord avec Dieu, que je portasse en cette vie la peine due à vos pechez, & qu'il ne vous châtiât pas par la privation du bien qu'il m'avoit fait esperer pour vous. Ensuite de cette convention vous ne sçauriez croire combien grandes sont les croix que j'ay souffertes à ce sujet. Et même sur le point que vous alliez faire vôtre Profession, je fus une fois contrainte de sortir de table & de me retirer pour vous offrir à Dieu. Ce fut alors que les croix que je souffrois pour vous prirent fin ainsi que je l'ay remarqué, comparant vos lettres avec ce qui m'étoit arrivé. Je vous dis cecy pour vous faire voir combien Dieu vous a aimé, vous tirant à soy par des voyes toutes pleines de sa bonté, & afin que toute vôtre vie se consume à luy en rendre de continuelles actions de grace: pour moy c'est mon occupation quoique je le fasse tres imparfaitement.

Cette sorte de croix, dont je vous parle, est suivie des traverses que nous souffrons pour le Royaume de JESUS-CHRIST, auquel les Demons s'opposent furieusement. Il est vray, & je vous le dis dans mes autres lettres, que nous avons de grandes consolations par les conversions qui se font, mais la persecution de nos nouveaux Chrétiens, & les revolutions continuelles qui arrivent à ce sujet, nous font souffrir & ressentir ce que c'est que d'avoir épousé les interêts du Fils de Dieu.

Je m'étais beaucoup, mais il faut que je le fasse puisque vous le voulez.

Vous me parlez de votre solitude ; il est vray que la retraite est douce & qu'on ne traite jamais mieux avec Dieu que dans le silence : C'est ce qui me console de ce que sa bonté vous a appelé à un Ordre saint où cette vertu regne en sa perfection, & où vous pouvez faire pour vous & pour autrui plus que vous ne feriez de paroles. La vie mixte a son tracas, mais elle est animée de l'esprit de celui qui l'ordonne. Je ne me trouve jamais mieux en Dieu que lorsque je quitte mon repos pour son amour, afin de parler à quelque bon Sauvage & de luy apprendre à faire quelque acte de Chrétien : je prends plaisir d'en faire devant luy, car nos Sauvages sont si simples que je leur dirois tout ce que j'ay dans le cœur. Je vous dis cela pour vous faire voir que la vie mixte de cette qualité me donne une vigueur plus grande que je ne vous puis dire. Aussi est-ce ma vocation que je dois aimer par dessus toute autre : & si je puis avoir le bien de n'être plus Supérieure, & de me voir delivrée de l'inspection que je suis obligée d'avoir sur un Monastere que nous faisons bâtir, je teray ravie de n'être plus que pour nos Neophites : C'est peut-être mon amour propre qui me fait parler, mais sans avoir égard à mes inclinations, je desire que la volonté de Dieu soit faite.

Pour vous votre office est de recevoir les Hôtes, & d'être en lieu de faire la charité. Quand on aime trop sa cellule, il est bon d'en être un peu privé pour un temps.

Vous me ferez plaisir de me mander le progres de votre saint Ordre que j'aime & honore uniquement : je sçay les grands services qu'il a autres fois rendus à l'Eglise, & j'espere qu'il reviendra à sa premiere splendeur. Les grands progres que nous voyons de son rétablissement en sont de grands presages : de nôtre bout du monde je l'offre à Dieu, quoyque je sois tres pauvre & indigne d'être écoutée, mais mon cœur s'y sent porté & je ne le puis retenir.

Je me réjouis de ce que votre Supérieur vous exerce à la mortification, c'est une marque qu'il vous aime & qu'il vous veut du bien : laissez faire Dieu & vos Supérieurs, & croyez que sa bonté vous mettra où il vous veut pour sa gloire & pour votre sanctification. Vous m'obligeriez de m'envoyer un de vos sermons par écrit. N'ay-je pas droit d'exiger cela de vous, puisque vous pouvez juger que j'auray une sensible consolation de voir au moins ce que je ne puis entendre ? Dieu vous veut dans le ministère de la Predication, il vous

donn
je fu
tres-
V
le sça
que
cela
mais
volon
que
nous
& con
ble q
Vous
en av
avoir
se ve
la per
de po
d'être
noble
Deme

Elle le

M
sensibl
le fait
dispos
je vou
ra si
faites.

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 45

donnera les talens nécessaires : quoyqu'il en soit vous êtes à luy, je suis contente, vivons & mourons dans son saint service, mon tres-cher Fils.

Vous me demandez si nous nous verrons encore en ce monde: je ne le sçay pas; mais Dieu est si bon que si son nom en doit être glorifié, que ce soit pour le bien de vôtre ame & de la mienne, il fera que cela soit; laissons-le faire, je ne le voudrois pas moins que vous, mais je ne veux rien vouloir qu'en luy & pour luy; perdons nos volontez pour son amour. Je vous voy tous les jours en luy, & lors que je suis à Matines le soir, je pense que vous y êtes aussi, car nous sommes au chœur jusqu'à huit heures & demie, ou environ, & comme vous avez le jour cinq heures plutôt que nous, il semble que nous nous trouvons ensemble à chanter les loüanges de Dieu. Vous me réjouissez de ce que vous aimez l'humilité: en effet vous en aviez bien besoin aussi bien que moy, car le monde nous en avoit bien fait à croire: conservez toujours l'amour de cette precieuse vertu, qui est le fondement solide, sans lequel tout l'edifice de la perfection que vous voulez élever en vôtre ame seroit ruineux & de peu de durée. Enfin demeurez dans la consolation que vous avez d'être serviteur de Dieu & que je suis sa servante, qui sont les plus nobles de toutes les qualitez, & celles que nous devons le plus aimer. Demeurons en J E S U S, & voyons-nous en luy.

De Quebec le 1. Septembre 1643.

LET T R E X X I V.

A SES NEVEUS EN COMMUN.

Elle les exhorte à la pieté & à être obéissans à leurs Parens. Et leur met devant les yeux la grace de leur vocation à la Foy.

MEs tres-chers enfans. Je vous souhaite toutes les benedictions du Ciel. J'ay reçu toutes vos lettres, avec une tres sensible consolation d'apprendre de vos nouvelles. Continuez de le faire, vous ne me sçauriez davantage obliger que de me dire vos dispositions & vos desseins, car vos interets sont les miens, puisque je vous aime au delà de ce que je vous puis dire. Dieu vous benira si vous continuez à le servir comme vous me dites que vous le faites. Rendez l'obeissance à vôtre Pere & à vôtre Mere, qui ont

plus de desir de vous voir riches des biens du Ciel, qui sont la grace de Dieu & les vertus Chrétiennes, que de ceux de la terre qui ne sont qu'une fumée passagere. Je vous presente tous les jours à Dieu comme autant de victimes que je desire être consacrées à sa divine Majesté. Faites-le même à mon égard, mes tres-chers enfans, que j'ayme & embrasse de la plus tendre affection de mon cœur. Priez aussi pour les Sauvages afin qu'ils se convertissent tous, & qu'ils croient en ce grand Dieu auquel vous croyez. Vous êtes heureux, mes enfans, d'être nés de Parens Chrétiens; c'est dequoy vous devez rendre graces à Dieu tous les jours de votre vie; car vous n'avez pas merité cette grace non plus que ces pauvres Barbares: Il vous l'a faite par sa pure misericorde. Remerciez-le aussi de la grace & de l'honneur qu'il me fait de le servir en ce bout du monde & d'aider à instruire quelques ames pour le Ciel. Adieu, mes chers enfans, je suis toute à vous & toute vôtre.

De Quebec le 31. Septembre 1643.

L E T T R E X X V .

A S A N I E C E .

Elle la console sur la mort de sa Mere. Elle prend delà occasion de l'exhorter à vivre chrétiennement, & luy donne à cet effet des conseils salutaires.

MA tres-chere & bien aimée Fille. La paix & l'amour de JESUS soient l'unique joye de vôtre cœur. Je veus croire que la grande affliction que vous avez de la perte de vôtre bonne Mere arrivée par un accident si funeste, est la cause que j'ay été privée cette année de vos lettres. Je ne laisse pas de vous écrire pour vous témoigner que je compatis beaucoup à vôtre perte & aux angoisses que vous avez souffertes, & que vous souffrez encore ensuite de ce coup terrible. Voila, ma chere Fille, comme vont les affaires du monde. Considerez bien cette verité; vôtre bonne Mere après en avoir bien souffert, enfin la voila morte, & morte d'une deplorable façon. Vous en avcz de la douleur, c'est un juste devoir, puisque vous luy devez plus qu'à aucune autre creature. Je l'ay quasi veu mourir vous mettant au monde. Depuis ce temps là il sembloit qu'après Dieu son plus tendre amour étoit pour vous; vous

en avez veul'experience & ressenti les effets. Tout cela étoit bien capable de gagner vôtre amour: mais aussi tout cela étant passé il est bien juste que vôtre amour se tourne en douleur. Mais enfin tout ce qui vous est arrivé & à elle, n'est point arrivé par hazard; Dieu l'a permis pour vôtre sanctification, & afin de vous sauver par des voyes extraordinaires que vous ne recherchiez pas. Il importe beaucoup d'ouvrir les yeux à cette providence: la vanité aveugle beaucoup de filles de vôtre âge, lesquelles pour s'y laisser trop emporter, se privent elles-mêmes par leur faute, des graces que la divine bonté leur vouloit faire, & qu'elle fait ensuite à d'autres à leur exclusion. Plusieurs personnes de qualité m'ont écrit de France à vôtre sujet, & m'ont appris le soin que la divine providence a pris de vous, inspirant à Monsieur N. de prendre la conduite de vos affaires, & à Madame sa Femme de vous faire l'honneur de vous tenir auprès d'elle comme l'une de ses filles. Sans mentir, ma chere fille, vous êtes bien obligée à Dieu de vous avoir donné un si puissant appuy; je me donne l'honneur de leur écrire pour les remercier de cette faveur, dont je me sens aussi obligée que s'ils me l'avoient faite, puisque je vous regarde & que je vous aime plus que moy-même. Au reste j'ay fait dire beaucoup de Messes, & fait faire beaucoup de communions pour le repos de l'ame de vôtre bonne Mere; encore à present je ne cessé point de l'offrir à Dieu; & je voudrois avoir assez de merites pour accroître sa gloire dans le Ciel. Retenez ce que vous avez remarqué de vertus en elle durant sa vie, afin de l'imiter. Elle a tant fait dire de Messes, elle a tant paré d'Autels, elle a tant fait d'aumônes & tant delivré de prisonniers, elle a tant revêtu de miserables reduits à la nudité; & enfin elle a tant fait d'œuvres de misericorde & de charité, que cela est admirable: j'en suis témoin, car elle se servoit de moy, afin que tout cela se fit plus secretement. J'estime que toutes ces bonnes œuvres ont plaidé pour elle au jugement de Dieu & qu'à vôtre égard ses vertus vous serviront d'exemple toute vôtre vie si vous demeurez dans le siecle. Mais si vous choisissez le meilleur party, qui est Dieu, vous donnerez tout tout à la fois, puis que le present qu'on fait de soy-même est preferable à tout. Suivez en cela l'inspiration de Dieu, & les conseils d'un sage Directeur. Si vous étiez proche de moy, ma chere fille, en vous consolant je me consolerois aussi, mais puisque cela ne se peut, consolez-vous avec mes amis, mettez-vous en ma place, & visitez souvent comme je ferois moy-même la Reverende Mere Françoisse de saint

Bernard Superieure de nôtre maison de Tours qui est ma plus cherê & plus parfaite amie. Enfin je vous donne tous les avis que je croy vous être utiles comme à ma tres- chere fille, que je presente sans cesse à nôtre Seigneur, afin qu'il vous possede parfaitement, & qu'il vous donne la lumiere necessaire pour connoître l'état où il veut que vous le serviez, & que vous fassiez vôtre salut. Remerciez-le de la grace qu'il me fait de le servir en cette Eglise naissante où il se gagne un grand nombre d'ames pour remplir la place des Anges Apostats qui ne l'ont pas voulu aimer & servir. Je vous embrasse en JESUS & suis.

De Quebec le 14. Septembre 1643.

L E T T R E X X V I .

A UNE SUPERIEURE DES URSULINES DE DIJON.

Elle la remercie d'une aumône qu'elle avoit faite au Seminaire.

MA Reverende & tres-honorée Mere. Salut tres-humble dans les sacrées playes de nôtre cher Sauveur. Vous êtes trop bonne de vouloir jeter les yeux sur nôtre petit Seminaire & d'y envoyer vos liberalitez. Nous les avons reçus par le moyen de nos Reverendes Meres de Paris. Je vous en rends mes tres-humbles remerciemens, ma tres-honorée Mere, vous assurant que nous n'en demeurerons pas ingrates ni méconnoissantes, non plus que nos Neophytes, desquelles vous avez tant de compassion, puisque leurs vœux & les nôtres sont continuellement à Dieu pour nos Bienfaiteurs. Ces bonnes filles continuent à bien faire & à se rendre flexibles à la grace. Leurs bons sentimens nous touchent si fort, que quand nous ne verrions que cela en cette terre de benediction, nous nous tiendriions plus que tres-recompensées de nos petits travaux. Mais de plus nous voyons des graces surabondantes sur ceux qui sont continuellement à nôtre grille, & en general sur tout le païs, où Dieu amene des Sauvages de tous côtez, pour les faire enrôler au nombre de ses enfans. La Relation qui vous en fera le detail vous fera verser des larmes de joye, & redoubler vos ferveurs pour l'Eglise de JESUS-CHRIST. Je vous supplie d'y particulariser nôtre petit Seminaire qui vous en fera tres-obligé. Mes Sœurs vous supplient d'agrecer leur humble salut que je presente avec le mien à vôtre sainte Communité.

D
nauté.
mône

A SA

Elle lu
elle l
elle
Supé

M

vôtre le
l'ouvra
ce, ma
dans mo
posé fan
finie mi
te sage
pour se
puis dir
tout ce
beaucou
qui est d
d'un si b
& de ne
nois une
fées, & n
l'amour p
proche ;
xercer n
du trait
faire mo
vivre dor
Je vi

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 49
nauté. Comme je suis la plus pauvre du monde, je vous demande l'aumône en particulier devant nôtre bon JESUS, dans le sein duquel je suis.

De Québec le 22. Septembre 1643.

LE T T R E X X V I I .

A SA PREMIERE SUPERIEURE DES URSULINES
DE TOURS.

A la Mere
Françoise de
saint Bernard.

Elle luy rémoigne sa joye de la vocation de sa Niece à la Religion : Puis elle luy parle de ses souffrances, & comme par une sainte metamorphose elle semble être toute convertie en croix. Elle sort de sa charge de Superieure.

MA tres Reverende & tres-honorée Mere. Vôte sainte benediction. Vôte souhait a été accompli. Nous avons reçu vôte lettre des premieres, & la premiere chose que j'y ay veüe en l'ouvrant, est que la divine bonté a jetté les yeux sur ma chere Niece, mais plutôt sur ma chere fille, puisque je l'ay toujours portée dans mon cœur. Je ressentis une si grande joye, que je fis une grande pose sans pouvoir passer outre. O que j'ay beni de bon cœur cette infinie misericorde sur cette ame, sur tout lors que j'ay considéré cette sage conduite, les moyens & les inventions dont elle s'est servie pour se gagner un cœur qui luy sembloit être si contraire! Je ne vous puis dire ce que j'en pense, ma tres-bonne & tres-chere Mere, tout ce que vous m'en dites me ravit. J'ay veu ses écrits que je cheris beaucoup & que je garde comme les premices de l'esprit de grace qui est dans cette ame; si elle est fidelle, j'attens bien d'autres choses d'un si bon fondement. O qu'il est important de bien commencer & de ne pas bâtir l'edifice de la vie spirituelle sur le sable! Je connois une personne qui ne s'étant amusée qu'à de hautes pensées, & n'ayant point travaillé à la mortification des passions & de l'amour propre, est aussi éloignée du terme, qu'elle pensoit en être proche; cela m'épouvante. Vous m'obligerez donc infiniment d'exercer ma chere Fille dans la mortification, & de l'aider à profiter du trait où Dieu l'appelle. Ne craignez point, au nom de Dieu, de faire mourir ce qui a trop de vie en elle, puisque cette mort fera vivre doublement son ame.

Je viens de quitter ma lettre, pour aller chanter le Te

Deum, pour l'heureuse arrivée du R. P. Lallemand Supérieur des Missions: recommençons donc, ma tres-bonne & tres-chere Mere, à parler de vôtre Novice. Je m'attendois toujours à la grace de cette conversion; mais comme je ne m'arreste pas beaucoup à mes sentimens, ceux que j'avois, n'étoient pas capables de m'ôter la defiance que j'ay de la nature, qui tire avantage de tout pour entretenir sa corruption. J'ay une consolation, que je ne puis exprimer, de ce qu'elle s'assujetit si genereusement aux observances de la regle; c'est à cette heure mon affaire de demander à Dieu la perseverance dans le chemin où il l'a mise.

Quant à vous, ma tres-honorée Mere, beni soit nôtre bon JESUS de vous faire une fille de la croix, mais dans un brisement volontaire & genereux. Quand je pense à vos souffrances, je ressens une double tendresse pour vôtre chere personne, parce que j'y voy vôtre vraye & assurée sanctification. Celles que vous ne me dites pas sont encore plus grandes que celles que vous me dites, mon intime Mere, & vous n'êtes pas encore à bout. Permettez que je vous ouvre mon cœur de même que vous m'ouvrez le vôtre: Je suis la compagne de vos croix, ma vie en est toute tissée; mais je le dis à ma confusion, je ne les porte ni si bien ni si courageusement que vous. Toutesfois nôtre tres-aimable Epoux me les fait aimer, en sorte que sans elles je ne pourrois vivre, parceque j'y trouve une manne secreta plus delicieuse que celle du desert de Sina, laquelle m'est une tres solide vie, qui me semble emanée de la croix & des travaux de JESUS-CHRIST. Ouy j'ay des humiliations, des mépris, & enfin des failliaux de croix qui me font semblable aux croix mêmes, en sorte que je ne voy point d'autres qualitez en moy que celles de la croix. Si j'étois si pure que je pusse dire JESUS-CHRIST est ma vie, & ma vie est JESUS-CHRIST, & que luy étant conforme en sa vie, je pusse en dire de même de sa mort, il me semble que je dirois hardiment: mon JESUS est crucifié, & je le suis avec luy; tant les croix me sont familières. Ce n'est pas peu entreprendre que de faire un établissement dans un bout du monde, quoyque de nôtre affaire Dieu en fasse la sienne, & que dans mes croix je voye les choses faites. Cela néanmoins se fait d'une certaine maniere, qu'il est evident que c'est un fruit de la croix, qui n'est point du goût des autres succez, mais on goûte les fruits de la croix sans sortir de la croix. Enfin l'on n'est que croix: parce que la substance que fait ce fruit de la croix, fait une nature de croix quant au corps & quant à l'ame. Il ne faut point

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 51

être malade pour cela: mon corps engraislé, & mon âme y trouve son en-bon-point. Mais je me jette dans un labyrinthe d'où je ne me tirerois pas; c'est assez en dire à ma bonne Mere, pour luy faire voir qu'elle a une fille de croix comme sa Mere l'est.

Nous avons fait nôtre election après laquelle je soupirois il y avoit long-temps. Nôtre Seigneur nous a fait de grandes graces en cette action, comme il fait en toutes celles d'importance que nous avons: car il semble que Dieu prenne nos cœurs pour n'en faire qu'un, afin de les mettre où il veut; cela est ravissant & nos Peres en sont consolez jusqu'à verser des larmes. Cela est d'autant plus à remarquer que nous sommes de diverses Congregations, mais quelques differentes que nous ayons été dans nôtre origine, nous ne pouvons plus voir ni vouloir qu'une même chose. Nous avons élu ma Reverende Mere de Saint Athanase qui est une excellente fille de la Congregation de Paris: elle s'est toujours parfaitement bien comportée, & c'est un esprit d'union qui mourroit plutôt que de rien faire qui la puisse troubler. Encore que je ne sois plus Superieure je n'en ay pas moins le soin de nos affaires; il me semble que la voix de Dieu me poursuit, & qu'elle me dit: Dieu veut que tu luy fasses une maison. Cette voix est capable de me faire franchir tout obstacle, & de me faire oublier moy-même & mon propre repos.

La Mere Marie de saint Joseph est toujours elle même, & elle croît visiblement en vertu. Elle a le soin des enfans où elle exerce son zele d'un maniere tres édifiante. Sçavez-vous que si l'on pouvoit briguer une charge, ce seroit celle-la; car il n'y a rien de si honorable en Canada que d'avoir des Neophites à instruire. Si cette chere Mere eût été éluë Superieure, comme on l'en avoit menacée, je croy qu'elle fût morte de déplaisir, de se voir privée d'un troupeau de Sauvageſſes, qu'elle aime beaucoup mieux conduire que des Religieuses. Je vous remercie de vôtre beau dais: il pare merveilleusement nôtre Chapelle, & ce sera un monument perpetuel qui parlera pour vous à celui à qui vous en avez fait present; car en me le donnant je ſçay que vôtre intention a esté de le donner à celui que nous adorons sur le saint Autel.

De Québec le 3. d'Octobre 1643.

L E T T R E XXVIII.

A SON FILS.

Elle luy témoigne encore sa joye de ce que Dieu l'a appelé dans l'Ordre de saint Benoist, & de ce que Dieu appelle encore à l'état Religieux la plus part de ses Parens.

MOn tres-cher & bien-aimé Fils. Beni soit nôtre bon J E S U S de nous avoir rendu heureusement les vaisseaux, nos Reverends Peres, nos deux chères Sœurs, & enfin tout ce qui nous étoit envoyé de secours de l'ancienne France. J'ay aussi reçu vos lettres, & ce que vous m'avez envoyé. Sur tout vous m'avez extrêmement obligée de satisfaire à mon desir, qui n'étoit que pour avoir les connoissances des grandes obligations que j'ay à Dieu de vous avoir si hautement partagé dans la voye des Saints. Qu'il en soit eternellement beni des Anges & des bien-heureux; Pour moy ce me sera un de mes plus continuels exercices aux pieds de Sa divine Majesté, de chanter & de louer ses misericordes.

Ce n'est icy qu'un petit mot par le premier vaisseau; je reserve à vous écrire amplement par l'Amirale, comme étant la voye la plus sure. Cependant que rendrons nous à nôtre Epoux, mon tres-cher Fils, de ce qu'il nous veut tout pour luy? Il a aussi appelé ma Niece par une voye toute extraordinaire. Nos Sœurs qui sont venues de France cette année, m'ont dit des choses admirables de la generosité de cet enfant pour se tirer des mains de son ravisseur. Plusieurs personnes de qualité m'écrivent la même chose. Mais elle en a encore besoin d'une plus grande pour se surmonter elle-même. Sa nature souffre des convulsions étranges pour embrasser la vie de la Communauté: elle le veut ou du moins elle le desire: Elle fait des vœux, & elle en fait faire de continuels pour gagner le cœur de Dieu. Joignons-nous à elle & demandons sa perseverance; car si une fois elle embrasse la solide vertu, elle est pour faire quelque chose de bon, ses qualitez étant excellentes du côté de la nature. Elle voudroit être avec moy: c'est ce que je ne desire point pour son bien. Il faut une autre vocation que celle de l'inclination de la nature & du sang, & il est nécessaire qu'elle se mortifie cinq ou six ans, avant que l'on puisse porter un bon jugement sur son desir, à moins

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. §

que ses Superieurs, comme plus éclairez de la lumiere du Ciel, n'en fassent un autre. J'espere vous entretenir plus au long sur cette matiere.

Un de nos proches Parens a encore été touché de Dieu, & s'est converti à son service. C'est le Fils de mon Cousin N. C'estoit un déterminé, coureur de nuit, addonné à tout mal, & qui donnoit la mort au cœur de ses parens. Ils le meritoient en quelque façon, car comme il étoit unique, ils luy avoient tout souffert en sa jeunesse. Remarquez néanmoins qu'ils l'avoient voué à Dieu avant qu'il vint au monde, parceque ne pouvant avoir d'enfans, ils l'avoient obtenu de Dieu par les merites de S. François de Paule. Étant venu à l'âge de vingt ans après des debauches jusqu'à oublier Dieu, l'Eglise & les Sacremens desquels il n'approchoit point, la divine bonté la tellement touché qu'elle luy a emporté le cœur, malgré toutes ses resistances, & sans sçavoir qu'il eût été voué à saint François de Paule, il s'est allé rendre Minime, où l'on me mande qu'il est fervent à merveille. Ainsi Dieu appelle la plus part de nos Parens & Alliez: qu'il en soit loué éternellement, & ne manquons pas de luy en rendre nos actions de graces.

Quant à ce qui vous regarde; à cette heure que je sçay les temps de vos exercices reguliers, je vous accompagneray par tout pour glorifier nôtre divin Maître avec vous. Vous ne manquez pas d'occupation de corps ni d'esprit; tout cela étant animé d'un esprit interieur, c'est assez pour devenir saint. O mon Fils, soyez un digne imitateur de ceux qui vous ont devancé, & ne craignez point de consumer ni d'user vôtre vie au service de celui qui a prodigué la sienne pour vous. Et de plus vous avez tant de grands hommes qui vous aident au chemin du Ciel par leurs exemples & par leurs conseils, que je ne puis dire la joye que j'en ay dans le cœur; non plus que celle que je ressens quand je pense à la misericorde que Dieu me fait, de participer à tous les biens qui se font dans un si saint Ordre, puisque les Peres & les Meres de vos Religieux ont par Statut les mêmes graces, que s'ils avoient des lettres d'association. C'est un remede que la bonté divine a apporté à mes grandes necessitez; & pour vous dire tout, j'en ressens les effets. Aimons & servons nôtre Maître, nôtre exemplaire & nôtre tout. Je vous voy en luy, cherchez-y moy, & nous nous y trouverons ensemble pour luy rendre nos obeissances, en attendant que nous le voyons à découvert pour en jouir d'une façon plus épurée que n'est celle de cette vie.

L E T T R E . X X I X .

A UNE SUPERIEURE DES URSULINES DE DIJON.

*Elles tiennent une association de biens spirituels entre leurs Communautés.
Progrès de la foy nonobstant la persecution des Hiroquois.*

MA Reverende & tres-honorée Mere la paix & l'amour de **JESUS** pour mon tres-humble & tres-affectionné salut. Ce nous sera trop de consolation d'entrer avec vous dans une sainte association des biens spirituels. Ouy ma Reverende Mere, ne soyons qu'unies dans l'amour de Dieu pour travailler ensemble à l'amplification du Royaume de **JESUS-CHRIST** lequel est plus traversé que jamais par les Hiroquois Nation feroce & barbare. Ils ont encore pris un de nos Reverends Peres, qu'ils ont brûlé à petit feu, à ce qu'on nous a dit, & à qui ils ont coupé toute la chair, ils en ont fait autant à deux autres François, sans parler de trois autres qu'ils ont tués sur la place avec plusieurs Sauvages Chrétiens & non Chrétiens de l'un & de l'autre sexe. Nous ne sommes pourtant pas encore bien assurés de cette nouvelle. Mais quoy qu'il en soit, nonobstant cette persecution la foy ne prend que de plus profondes racines dans les cœurs de nos Neophites, qui se soucient peu de la vie pourveu qu'ils possèdent **JESUS-CHRIST**. Nos Seminaristes sont tres-bien, & elles chantent continuellement des saluts pour leurs Bienfaiteurs. Vous êtes du nombre, ma tres-honorée Mere, & je vous rends graces de tout mon cœur de tout ce qu'il vous a plu nous envoyer pour elles & pour ceux qui sont presque continuellement à nôtre grille. Il y a fallu faire cet hyver une instruction continuelle, & accompagner cette nourriture de l'ame d'un aliment corporel. L'on a decouvert de grandes Nations, où trois de nos Peres vont prêcher nôtre sainte Foy. Je vous supplie de prier pour eux, ma chere Mere; puisque nous sommes associez tout cela vous regarde comme nous. Avec vôtre permission je salue toutes mes Meres vos saintes Filles que j'embrasse un million de fois dans le cœur de nôtre bon **JESUS**.

De Quebec le 7. d'Aoust 1644.

L E T T R E X X X.

A U N D E S E S P A R E N S.

*Qui luy avoit donné avis de la retraite de sa Niece dans la Religion:
Elle l'exhorte d'embrasser le même party.*

Monsieur. La paix & l'amour de J E S U S pour mon tres-humble & tres-affectionné salut. J'ay reçu les trois vôtres que je n'ay pû lire sans repandre des larmes de joye, y voyant de si puissans effets de la misericorde de Dieu sur ma chere Niece. Je ne puis cesser d'admirer cette providence ni les admirables inventions dont elle se sert pour attirer les ames, & leur faire faire un entier divorce avec le monde. Elle m'a écrit quatre lettres toutes pleines de reconnoissance pour les secours qu'elle a reçus de vous; elle m'a fait aussi le recit d'une partie de ses aventures: mais sur tout elle s'étend sur les grands desirs qu'elle a d'être bonne Religieuse. Elle a de bonnes qualitez pour cela, mais il luy en coûtera de bonnes mortifications, à cause de la grande habitude qu'elle a de faire sa propre volonté: Car encore que ce ne soit qu'en des choses indifférentes; ces choses néanmoins étant du monde où la nature se porte facilement, cette inclination se tourne bientôt en nature, c'est à dire, en une habitude qui ne se perd pas en un jour à moins d'une grace fort extraordinaire. Elle a pour Maîtresse des Novices ma Reverende Mere Françoisse de S. Bernard, ce qui me donne une joye toute particuliere à cause de sa grande experience & de sa singuliere vertu. C'est elle aussi qui m'a reçuë en Religion, & elle m'a tant fait de biens, que je puis bien la reconnoître pour ma veritable Mere. On m'a dit que pour m'obliger elle avoit accepté cette charge, afin d'avoir elle-même le soin de cette enfant, laquelle certes doit appartenir à Dieu par beaucoup de titres. Elle n'est venuë au monde qu'après un grand nombre de vœux, de prieres & de bonnes œuvres pratiquées pour la demander à Dieu. Elle a aussi été offerte à la sainte Vierge, qui possible la veut donner pour Epouse à son Fils après l'avoir retirée des tromperies du monde qui la luy vouloient ravir. Pour vous, si vous étiez tel que je vous souhaite, vous possederiez le vray degagement que vous desirez, & par ce moyen vous seriez plus particulièrement à Dieu.

Ses vœux
ont été exau-
cez.

C'est ce que je luy demande pour vous avec d'autant plus d'instance; que je vous voy en des dispositions toutes propres à ce dessein? Puis-que vous vous êtes retiré de toutes les affaires du monde, qui ne sont que des épines propres à étouffer l'esprit de Dieu dans les ames qui s'y portent avec empressement, quelle douceur ne seroit-ce pas pour vous, après tant d'afflictions que sa Providence a permis vous arriver? Car ce ne sont pas des choses arrivées par hazard, ce sont des moyens qu'elle vous a envoyez par une douce severité, afin de vous détacher de tout, & de vous attacher à luy seul. En quelque état que vous soyez, je vous supplie de vous souvenir de moy devant Dieu, puisque je n'ay point de plus grand contentement que d'être, & de me dire en luy, V^{otre}.

De Québec le 16. d' Août 1644.

LETTRE XXXI.

A SON FILS.

Elle luy donne des avis importans pour s'avancer dans la voye de la perfection. Eloge de l'Ordre & de la Regle de saint Benoist. Elle parle encore de son établissement en Canada, & de l'union des Religieuses des des. Congregations.

MOn tres-cher Fils. La vie & l'amour de JESUS soit à jamais vôtre force & vôtre tout. Si vous avez eu de la joye en recevant mes lettres, ne doutez pas que je n'en aye eu une semblable à la lecture des vôtres. J'y ay veu les providences, les amours, & les miséricordes de Dieu sur vous, pour lesquelles je le loueray eternellement. Ouy, mon Fils, Dieu veut que vous l'aimiez; commencez-donc à l'aimer, & croyez aujourd'huy qu'hier vous ne l'aimiez pas veritablement; puisque les degrez du saint amour sont de cette qualité, qu'on ne voit de parfait que ce qui est devant soy, & que l'on estime defectueux tout ce qui est passé. Prenez-y bien garde, & vous remarquerez que cela est vray, & en même temps que c'est une des plus importantes veritez de la vie spirituelle. Vous marchez sur les vestiges des Saints qui vous ont devancé, & habitez les Cellules qu'ils ont sanctifiées par leurs vertus; courez sans relâche après eux, jusqu'à ce que vous soyez arrivé au Roy des saints qui vous veut plus pour luy que vous ne le voulez pour vous. Les

Saints

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 57

Saints ne sont saints que par cette inclination, & s'il faut ainsi parler, par cette sainte opiniâtreté qui leur a fait oublier toutes choses par un mépris volontaire, afin de s'attacher à ce divin prototype & vraie cause exemplaire de ses enfans. J'ay eu quelquefois le desir de sçavoir si vôtre cœur est touché de cette douce émotion, & en quel degré Dieu vous met : Car il faut quitter tout autre mouvement volontaire & suivre uniquement les pantes de la grace pour arriver à ce commerce avec nôtre souverain bien. Je demeure pourtant volontiers dans mon ignorance, & me contente de luy demander pour vous cette faveur, comme celle que je trouve d'un tres-grand poids pour la perfection.

Vous me demandez comment il est possible d'avoir le corps si près de Dieu, & l'esprit si éloigné de luy ? Cette misere est grande en effet, & c'est pour l'ordinaire un effet de nos infidelitez. Le vray moyen de nous en retirer, est cette douce & volontaire servitude de cœur avec une attache sans remise aux volontez de nôtre Maître. Cette servitude attire après soy tout l'esprit par une douce & amoureuse violence qui captive bien les sens ; mais qui ne les tue pas, & qui même les nourrit quelquefois de ses biens. Vous ajoutez : comment se peut-il faire que l'esprit étant une fois uni à Dieu qui le remplit de tant de douceurs, s'en retire si facilement ? Cela n'est que trop facile à ce miserable amour que nous avons pour nous-mêmes. On dit que depuis qu'un cœur est navré, il aime par tout : cela est vray quand il conserve ses playes, & qu'il demeure sensible aux coups des inspirations divines : mais quand il les referme par ses miserables medicamens, c'est ainsi que j'appelle les raisons de l'amour propre, il change de vie & n'a plus de mouvement que pour luy-même. C'est cette miserable vie de nous-mêmes, c'est à dire de nôtre propre amour, qui emporte après soy tout l'esprit, & qui le retire de l'union avec Dieu. Et en fin delà naissent les violences qu'il nous faut faire, lorsque par la synderesse qui nous picque, nous sommes pressés de retourner à celui d'où nous nous sommes separez ; car comme nous avons repris la vie de la nature, il faut encore une fois remourir à la nature pour y arriver.

Vous voulez que je demande pour vous à Nôtre-Seigneur le don d'oraison. Je luy demande pour vous celuy de l'humilité & de la vraie abnegation de vous-même, sans laquelle il n'y a point de vraie oraison, ny de vray esprit interieur. L'oraison & l'humile ab-

negation doivent aller de même pas, autrement toutes nos devotions sont suspectes. Et c'est la leçon que nous enseigné nôtre divin Maître & cause exemplaire, pour posséder entierement son esprit, comme nous disions tantôt. Outre cet esprit syndiquant qui nous suit par tout, & qui nous dicte plus mille fois que nous n'en faisons: vous avez d'excellents Maîtres avec vous capables d'éclaircir tous vos doutes, en sorte que ce me seroit une presumption de vous en dire davantage.

J'ay lû & relû ce qui parle de vôtre saint Ordre, & je ne vous puis dire la consolation que je ressens en mon ame de ce que Dieu vous y a appellé. Vous m'en demandez mon sentiment. Je vous dis que tout le precis de la perfection y est enclos, & qu'il n'y a aucun Ordre en l'Eglise qui n'ait emprunté de saint Benoist & de ses enfans, ce qu'il a de plus saint & de plus parfait. Je remarque même que cette nouvelle reforme où Dieu vous a apellé a renfermé tout le suc de ce premier esprit. Vous ne ferez donc point excusable après la grace que Dieu vous a faite, si vous avez du cœur pour d'autre chose que pour luy. Donnez-vous donc tout à luy, & rendez-vous capable par vos soumissions de recevoir son esprit principal, qui est assurément celuy de vôtre Ordre & de vôtre Congregation; si elle passe par le creuset des afflictions & des persecutions, elle n'en sera que plus éclatante. Donnez - moy toujours la consolation de me dire ce qui luy sera arrivé de nouveau, tant dans son progrès, que dans ses combats; car je prends tant de part à ses interets qu'il me semble que je luy suis incorporée. Je fais à present mes Lectures Spirituelles dans vos Regles, & dans le livre de vos Exercices spirituels, où je vois bien que ceux qui ont fait nos Constitutions & Reglemens en ont beaucoup tiré. Benissons Dieu de tout, & servons-nous des tre-fors qu'il nous départ par ses Saints, afin de devenir Saints.

J'offre à Nôtre Seigneur vostre infirmité, afin qu'elle ne vous empêche point de luy rendre les services qu'il demande de vous; car quant à la souffrance, c'est un present que sa Majesté vous fait, & qui vous doit estre precieux. Pour moy je n'ay aucune infirmité corporelle, sinon que je sens de fois à autres un petit mal de tête qui est un reste de la grande assiduité que j'ay eue autrefois aux ouvrages, mais cela n'est pas considerable. En échange il me faut souvent passer par des épines bien picquantes dans les affaires dont sa providence m'a chargée, & qui regardent l'execution de ma vocation au Canada; mais enfin j'y trouve mon repos. Vous desirez

scav
enco
pou
Con
que
mul
à Di
une
où ne
Fran
Ursu
tions
petit
dans
parts
de ce
chose
la co
Cong
à cau
vivre
avec
mes d
blissen
en ce
gner à
tre-Se
l'aima
petites
vantag
Dieu
mandé
a desle
de crai
vous e
ra, san
garder
empres
veranc

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 59

ſçavoir ſi nôtre Communauté eſt grande. Non, elle eſt petite, n'étant encore que de huit Religieuſes de Chœur & d'une Converſe. Mais pourtant c'eſt beaucoup ; car il eſt queſtion d'y unir des ſujets de deux Congregations différentes, où la multitude des perſonnes ne feroit que cauler des diverſitez de ſentimens. C'eſt pourquoy avant que de multiplier, il faut tâcher d'affermir cette union qui eſt faite, & graces à Dieu, ſignée de nos deux Congregations de France, & de nous, par une voye de grace toute extraordinaire. Cette grande paix & union où nous vivons a déjà touché pluſieurs perſonnes de grande pieté en France, & leur a donné ſujet d'eſperer l'union generale de toutes les Urfulines du Royaume où elles ſont diviſées en diverſes Congregations, ſous une même Regle, & dans les mêmes fonctions. C'eſt une petite ſemence jettée dans le Canada, & qui pourra porter du fruit dans la France en ſon temps. Comme l'on m'en écrit icy de toutes parts, je tâche dans mes réponſes de gliffer quelques petits mots de ce grand bien, à ceux que je croy y pouvoir contribuer quelque choſe. Nous attendons à la prochaine flotte la Bulle de Rome pour la confirmation de nôtre union : Nous avons déjà celles de nos deux Congregations, mais il nous en faut une particuliere pour ce païs, à cauſe que nous y avons des Reglemens particuliers, le climat, le vivre, & les autres circonſtances ne pouvans pas ſ'accommoder avec ceux que nous gardions en France. Voila, mon tres-cher fils, mes deux grandes affaires depuis que je ſuis en Canada ; nôtre établifſement actuel, & nôtre union. Car pour l'étude de la langue, & en ce qui regarde l'inſtruction de nos Sauvages, comme auſſi à enſeigner à mes Sœurs ce que j'en ay pû apprendre avec la grace de Nôtre-Seigneur, cela m'a eſté ſi delectable, que j'ay plutoſt peché en l'aimant trop, qu'enviſagé ſ'il y avoit de la peine. Voila l'état de nos petites affaires, mon tres-cher fils ; une autre fois je vous en diray davantage.

Dieu ayant appellé ma nièce à l'état de la ſainte Religion, elle m'a mandé & m'a fait dire par nos Sœurs qui ſont arrivées icy, qu'elle a deſſein de me venir trouver. Ne luy en mandez rien neanmoins de crainte que nos Meres ne croyent que je la veille attirer. Si elle vous en écrit, répondez-luy ſelon que Nôtre-Seigneur vous inſpirera, ſans luy parler de moy. La vocation au Canada ne ſe doit pas regarder dans une affection naturelle, non plus que dans de trop grands emprefſemens de ferveur, mais bien dans une vraye & ſolide perſeverance ; autrement les ſujets qui y paſſeroient n'y auroient jamais

de satisfaction, & n'y trouvant pas ce qu'ils avoient esperé, reprendroient bientôt le chemin de la France, ce qui seroit fâcheux pour des filles. C'est pourquoy je craindrois que celle-cy ne se laissât prendre à quelque affection naturelle, car elle m'aime comme sa Mere. On m'a dit qu'au fort de ses afflictions, elle m'appelloit comme si j'eusse été auprès d'elle: & néanmoins elle seroit bien trompée si elle étoit avec moy, car je la mortifierois plus qu'aucune autre, quoy que je n'aye pas l'esprit de mortification. Il est temps que je finisse; Nous prions toutes pour vous; priez aussi pour nous, & plus particulièrement pour moy qui suis, vôtre.

De Quebec le 30. Aoust 1644.

LETTRE XXXII.

A UNE DE SES PARENTES URSULINE DE TOURS.

Elle se plaint en quelque façon de ce qu'elle n'a pas passé en Canada, l'occasion s'en étant présentée: & luy dit qu'elle peut gagner autant d'âmes dans sa cellule par ses prieres, que dans la Mission par son travail. L'avantage des croix & des afflictions interieures.

MA tres-chere Mere & bien-aimée Cousine. L'amour & la vie de Jesus pour mon tres-affectionné salut. La vôtre m'a d'autant plus consolée qu'elle m'a appris des nouvelles qui sont toutes à la gloire de Dieu. J'ay beni sa divine misericorde d'avoir appelé vôtre neveu à son service quasi au même temps qu'il y a appelé ma nièce. Je ne vous puis exprimer la joye que mon cœur en a receuë après les hazards que l'un & l'autre ont courus. S'ils retournent dans le siecle s'en est fait: mais je voy qu'ils ont tant de secours & tant de bons conseils que j'ay sujet d'esperer, que Dieu leur donnera la perseverance.

Pour vous, vous êtes toujous Canadoise: pourquoy donc n'avez vous pas pris une des places qui se presentoit? Car comme nous n'avions demandé aucune en particulier, je croy que toutes celles qui avoient du desir de venir, se sont offertes, & qu'ensuite on a fait le choix de celles qui avoient des dispositions plus presentes à cette Mission: cependant je ne voy point qu'on ait parlé de vous. Je me persuade facilement que vous êtes tombée dans quelque infirmité, & si cela est, vous ne perdrez pas le fruit ny le merite de vôtre vocation, puisque ce n'est pas

ES -
ré, reprend
cheux pour
se laissât
comme sa
elloit com-
bien trom-
aucune au-
est temps
pour nous,

TOURS:
Canada, l'oc-
autant d'a-
son travail.

ur & la vie
e m'a d'au-
nt toutes à
ppellé vô-
ellé ma nié-
ceü après
nt dans le
& tant de
era la per-

avez vous
avons de-
avoient du
oix de cel-
on: cepen-
facilement
ous ne per-
e n'est pas

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 21
la volonté qui vous manque. Mais puisque Dieu a permis que les choses soient allées de la sorte, de votre cellule gagnez des âmes à Dieu par vos prières: vous en pouvez plus convertir par ce moyen, que nous par nos travaux, & de la sorte vous nous surpasserez de beaucoup.

Pour ce qui est de vos dispositions particulières, les croix & les dévotions intérieures ne sont pas désavantageuses; au contraire elles nous font ressembler à JÉSUS-CHRIST. Il ne faut attendre en cette vie que des changemens & vicissitudes continuelles. Lorsque nous serons avec le Dieu de la paix dégagés des misères de la vie présente, la nôtre ne sera plus troublée; & jusques là il faut se résoudre à tous les evenemens de sa providence. Courrons donc à cette divine patrie, & ne nous donnons point de trêve que nous n'y soyons arrivés: or nous avancerons beaucoup si nous ne nous écartons point des dispositions de ses divines volontés sur nous. Voilà mes pensées & mes sentimens à votre égard, ma tres-chère Mère. Aimons nous en ce divin objet, dans lequel je seray toujours avec plaisir, vôtre.

De Québec le 3. Septembre 1644.

LETTRE XXXIII.

A UNE SUPERIEURE DES URSULINES DE TOURS.

Elle luy donne avis de l'arrivée de deux de ses Religieuses à Québec; & luy recommande sa Niece qui s'étoit rendue Religieuse en son Monastere.

MA tres-chère Mère. La paix & l'amour de JÉSUS. Ce m'a été une singulière joye d'apprendre que la divine bonté continuë de vous faire ses faveurs. Je l'en ay remercié de tout mon cœur, & la prie de vous faire toujours de nouvelles grâces pour les employer à son service par tout où elle vous voudra, soit en Canada, soit en France. Nous avons reçu avec une joye que je ne vous puis exprimer vos deux Filles nos deux chères Sœurs. Les choses qu'on a long temps désirées sont d'une admirable suavité quand on les possède, ainsi je vous laisse à juger combien leur arrivée nous a été douce après les avoir tant attendus. De leur part elles sont contentes au dernier point de se voir au port désiré, où elles ont été reçues de tous avec des applaudissemens de joye tout extraordinaires.

H iij

res. Dieu en soit éternellement beni, c'est pour sa gloire qu'elles sont venuës en cette extremité du monde.

L'entrée de ma chere niece en la maison de Dieu, m'a tellement consolée que je ne vous le puis exprimer. Vòtre sainte Communauté m'a infiniment obligée de l'honneur qu'elle luy a fait de la recevoir. Vous y avez contribué, ma chere Mere, je vous en remercie de tout mon cœur, & vous supplie de me continuer en elle vòtre charitable affection. Je vous supplie d'être assurée de la mienne aux pieds de Nòtre-Seigneur dans lequel je tiendray toùjours à benediction d'être, & de me dire, vòtre.

De Quebec le 3. Septembre 1644.

L E T T R E X X X I V .

A UNE SUPERIEURE DE S. DENYS EN FRANCE.

À la Mere Marie de l'Incarnation, Supérieure du Monastere de S. Denys en France.

Qui l'avoit priée d'estre sa mediatrice auprès de Dieu, mais elle prend la qualité de servante. Abondance de graces que Dieu verse dans le Canada. Qualités que doivent avoir celles qui y sont appellées.

MA tres-Reverende, & tres-honorée Mere. Salut tres-humble dans le sacré cœur de nòtre bon J E S U S. C'est luy qui me procure des amis qui le puissent prier pour moy qui en ay des besoins extremes. Vous estes trop humble, ma chere Mere, de vouloir chercher en moy une mediatrice auprès de Dieu, puisque je n'ay ny force ny vertu pour cela, mais bien pour estre vòtre petite servante aux pieds de J E S U S - C H R I S T. Pour ce titre je le cheriray, & je vous assure que je tâcheray de vous y rendre le plus fidele service qu'il me sera possible, & que vos interets y feront les miens. Pour le pact dont vous me parlez, il est fait; mais sçachez, ma toute chere Mere, que si vous en ressentez les effets, il les faudra attribuer à vòtre sainte intention, & non à mes demandes. Pour moy, j'ay besoin d'une plus grande force d'esprit & d'une vertu plus pure que je n'ay pas pour estre une digne Missionnaire de J E S U S - C H R I S T. Il est peut-estre vray que les graces de Dieu se communiquent plus abondamment en Canada qu'en France, parce qu'il y a moins d'objets & de sujets capables de prendre le cœur. Mais hélas! ma tres-bonne Mere, je suis tout l'objet & tout le mal de moy-même. Il n'en est pas ainsi de tous les autres; j'y voy des ames si épurées de tout,

Ce pact est une communication de prières & de merites.

qu'il
dans
qu'à
rable
uniqu
là, &
vous
témo
tre s
parlé
Nous
ce po
quelq
filles
mand
plaist
de ce
forte
que c
cevie
prude
n'avo
corps
appre
gues
s'acc
l'espr
pour
ment
m'ouv
Je vou
à la p
cation
à ce q
union
de vou
ses div
saint se
coup,

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 63

qu'il semble qu'elles ne soient plus de la terre, Dieu les conduisant dans un dénuëment si grand, qu'il semble qu'elles ne tiennent plus qu'à Dieu. Il opere en elles ce dégagement d'une maniere si admirable, qu'elles ne connoissent plus rien que leur neant dans cet unique Tour. Le bon Pere le Jeune que vous avez veu est de ceux-là, & je ne m'étonne pas que vous en ayez eu la satisfaction que vous dites, puisque selon la parole de nôtre Maître, la langue rend témoignage des sentimens du cœur. Il m'a parlé de vous & de vôtre sainte famille, de laquelle il est tres-satisfait : sur tout il m'a parlé de vôtre bonne Religieuse, de laquelle aussi vous m'écrivez. Nous vous avons une tres-grande obligation de nous aimer jusqu'à ce point de nous la vouloir donner ; mais pour le present nous avons quelques raisons pour lesquelles nous ne pouvons faire passer des filles cette année. Nos Meres d'Angers nous ont fait la même demande, je leur fais aussi la même réponse. Permettez, s'il vous plaist, que je vous dise en amie & en confiance, que les vocations de cette importance meritent d'être bien éprouvées : faites donc en sorte que ce delay luy soit utile, & servez-vous-en à cet effet, quoy que ce ne soit pas le sujet pourquoy on la retarde, car nous la recevriions de vôtre main dans la confiance que nous avons en vôtre prudence, laquelle ne voudroit pas exposer une de ses Filles, si elle n'avoit les qualitez requises, tant de corps que d'esprit. Pour le corps, il est necessaire qu'elle soit jeune, pour pouvoir facilement apprendre les Langues ; qu'elle soit forte, pour supporter les fatigues de la Mission ; qu'elle soit saine & nullement délicate, afin de s'accommoder au vivre qui est fort grossier en ce pais. Et quant à l'esprit, pourveu qu'elle soit docile, soumise, & de bonne volonté pour s'accommoder à nôtre union, cela suffit. J'ay eu un mouvement secret de vous dire tout cela, ma tres-chere Mere, car vous m'ouvrez si fort vôtre cœur que je ne vous puis cacher le mien. Je vous supplie donc d'exhorter cette bonne fille à la patience & à la perseverance : & c'est en cela même que l'on connoitra sa vocation. Cependant je la saluë & l'embrasse de tout mon cœur. Mais à ce que j'apprens vous êtes aussi Canadoise : demeurons dans cette union de cœurs ; & puisque vous ne sçavez pas ce que Dieu fera de vous, gagnez-luy des ames, en attendant l'accomplissement de ses divines volontez, & pendant que je fais icy mille fautes à son saint service. Je saluë vôtre sainte Communauté que j'honore beaucoup, & j'ose me recommander à ses saintes prieres. Toutes mes

64 LETTRES SPIRITUELLES
Sœurs font le même, & vous saluent tres-particulièrement. Pour
moy, ce m'est une singuliere joye de me pouvoir dire.

De Quebec le 9. Septembre 1644.

LETTRE XXXV.
A SON FILS.

*Elle luy fait l'éloge d'un Gentil-homme, qui sous l'apparence d'un Courti-
san menoit une vie fort interieure. Le grand nombre de Lettres qu'elle
écrivoit.*

M On tres-cher Fils. Il ne m'est pas possible de laisser passer
aucune occasion sans me donner la iatisfaction de vous écri-
re. En voicy une d'un honnête Gentil-homme, Lieutenant de Mon-
sieur le Gouverneur de la Nouvelle France, & qui est l'un de nos
meilleurs amis. Il m'a promis de vous voir, car il tâche de m'o-
bliger en tout ce qu'il peut. Vous le prendrez pour un Courtisan,
mais sçachez que c'est un homme d'une grande oraison, & d'une ver-
tu bien épurée. Sa maison qui est proche de la nôtre est réglée
comme une maison Religieuse. Ses deux filles sont nos Pensionnai-
res: ce sont deux jeunes Damoiselles qui ont sucé la vertu avec le
lait de leur bonne Mere, qui est une ame des plus pures que j'aye
jamais connuës. Je vous dis tout cecy, Mon tres-cher Fils, afin que
vous honoriez Monsieur de Repantigny, c'est ainsi qu'il se nomme,
& pour vous faire voir qu'il y a de bonnes ames en Canada. Il
passe en France pour les affaires du païs, & de la colonie Françoisë.
Comme c'est de luy que nous prenons conseil en la pluspart de nos
affaires, il a eu en une certaine rencontre la permission d'entrer en
nôtre Maison: il vous dira ce qu'il en a veu, si vous le desirez;
comme aussi des nouvelles de tout ce païs. Mon tres-bon & tres-
cher Fils, voila qu'on va lever l'ancre, ce qui fait que je ne vous
puis dilater mon cœur selon mon souhait, outre que je suis extrê-
mement fatiguée du grand nombre de Lettres que j'ay écrites, qui
montent comme je croy au nombre de plus de deux cens: il
faut faire tout cela sans préjudice de nos observances regulieres.
Je vous ay déjà écrit quatre autres lettres: celle-cy n'est que pour
vous renouveler mon affection, & les grands desirs que j'ay de vô-
tre sainteté. Je lis avec bien de l'attention la Regle de vôtre saint
Patriarche. Je ne vous puis dire les consolations que j'en reçoÿ, ny
la

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 83

la joye que j'ay de vous avoir appellé dans une voye si sainte. Ne vous lassez point de prier pour moy, ny de me recommander aux prieres de vos Reverends Peres; je les tiens pour miens, puisque ce sont les vôtres.

De Québec le 15. Septembre 1644.

L E T T R E X X X V I .

A UNE RELIGIEUSE URSELINE DE TOURS, A la Mere Françoisse de saint Bernard.
qui avoit esté la premiere Superieure.

Ce que c'est que la parfaite pureté de l'ame, & de quelle maniere Dieu l'y a élevée.

MA tres-Reverende, tres-honorée, & tres-aimée Merc. Mon cœur ressent tant de tendresses pour celle que je reconnois pour ma veritable Mere, que je ne les puis exprimer. Ouy, je vous ay si presente à mon esprit, qu'il me semble que je suis encore à Tours, & que vous me veuez surprendre dans nôtre petite cellule, où vôtre affection pour moy vous faisoit me donner la satisfaction que je cherissois le plus. Vous me dites que vos visites à Quebec sont frequentes; les miennes ne le sont pas moins à Tours. Ce sont nos bons Anges qui font cela; parlons-nous donc par leurs intelligences, ou plutôt par nôtre tout aimable époux, qui sçait que nôtre amour est en luy, de luy, & pour luy. Ma plus que tres-bonne Mere, il traite si amoureuxment mon ame, que je ne puis m'empêcher de vous le dire dès l'abord. Son amour tient à mon égard des voyes semblables à celles que vous avez veuës & sceuës, car mon cœur ne vous pouvoit rien celer. Aujourd'huy je connois bien plus clairement que je ne faisois en ce temps-là, pourquoy il me faisoit passer par tant de differentes voyes. O ma chere Mere, qu'il y a loin de nous à la pureté de Dieu, & que la purgation d'une ame qu'il veut toute pour luy & qu'il veut élever à une haute pureté est une grande affaire! Je voy ma vie interieure passée dans des impuretez pres-que infinies: la presente est comme perduë, & je ne la connois pas: elle ressent néanmoins des effets & des avant-goûts de cette haute pureté où elle tend, & où elle ne peut atteindre. Ce ne sont pas des desirs ny des élans, ny de certains aëtes qui font quasi croire que l'on possède son Bien: Non, c'est une vacuité de toutes choses, qui fait que Dieu demeure seul en l'ame, & l'ame dans un dénuëment

qui ne se peut exprimer. Cette operation augmentant, ce qui est passé, pour saint qu'il paroisse, n'est qu'une disposition à ce qui est present. Si vous sçaviez, ma tres-honorée Mere, l'état où j'ay été prés de trois ans de suite depuis que je vous ay quittée, vôtre esprit en fremiroit. Imaginez-vous les pauvres les plus miserables, les plus ignorans, les plus abandonnez, les plus méprisez de tout le monde, & qui ont d'eux-mêmes ce même sentiment; j'étois comme cela, & je me voyois vraiment & actuellement si ignorante, que le peu de raison que je pensois avoir ne me servoit que pour me faire taire. Lors que mes Sœurs parloient, je les écoutois en silence & avec admiration, & je me confessois moy-même sans esprit. Je ne laissois pas de faire toutes mes affaires, comme si cela n'eût point été, quoy que dans tout ce temps j'en eusse de tres-épineuses. Dieu me faisoit la grace de venir à bout de tout, & je ne sçay comment, car tout ce que je faisois m'étoit desagréable & insipide, & me paroissoit de la qualité de mon esprit. Quelquefois je me trouvois comme ces pauvres orgueilleux, lesquels bien qu'ils ayent l'expérience qu'ils sont pauvres, ne laissent pas de penser qu'ils sont quelque chose, & de vouloir que les autres le pensent comme eux: Tout ce qu'on leur dit leur déplaît, & ils sont toujours mauvaise mine. Enfin, ma chere Mere, il n'y a misere que je n'aye experimentée, & je n'avois aucune facilité qu'à l'étude & à l'instruction de nos Neophites; encore Dieu ne vouloit pas que j'y eusse de la satisfaction, car j'y ay eu mille & mille mortifications, non du côté de Dieu, parce qu'il m'y aidait extraordinairement, mais de la part des creatures à qui il donnoit le mouvement, & dont il se servoit pour m'affliger. Ce n'est pas que de temps en temps sa bonté ne me fit experimenter de grands effets de son amour, mais cela n'empêchoit pas que je ne retournafle à mon état de pauvreté & de misere.

Tout cela ne m'a pas peu servy pour connoître le neant de la creature, qui se void bien mieux dans l'expérience de ses propres miseres, que dans les veuës speculatives de l'Oraison pour élevée qu'elle soit. A present Dieu m'assiste puissamment en diverses rencontres qui auroient été capables d'étonner un esprit. Il m'a donné un si grand courage que je ne me connois plus. Vous voyez, ma tres-bonne Mere, comme je vous parle avec simplicité comme à ma veritable mere; si vôtre cœur m'a devancé, le mien vous va trouver pour s'ouvrir à vous, & vous faire voir ce qu'il y a de plus caché. Voulez-vous bien, ma tres-chere Mere, que je vous dise que j'ay été extrême-

me
te.
rez
me
dia
mo
don
tire
hor
que
per
me
atte
le se
m'h
toug
mén

A qu

M
affect
que j
mand
d'une
CHR
Dieu
chée
fidelit
faisoit
obeiss
Puisq
de vui

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 67

ment consolée d'apprendre la maniere avec laquelle Dieu vous traite. Je connois une personne qu'il traite de même ; peut-être le verrez-vous, car il est passé en France : cette conduite l'a entièrement metamorphosé : car il est devenu tout simple, tout dénué, tout cordial, en un mot, il ne tient à rien dans le monde. C'est là, selon mon petit jugement, une récompense que nôtre cher époux veut donner aux ames qui l'ont servy au regard du prochain ; service qui tire après soy de grandes fatigues, & où l'on est presque toujours hors de soy, en sorte que l'on y goûte plus de croix & d'amertumes que l'on n'y ressent de consolations. Je n'en ay pas une longue experience, ma tres-bonne Mere, c'est vous qui en pouvez parler comme sçavante, & qui goûtez maintenant les fruits de vos travaux, en attendant ceux qui ne finiront jamais, & qui ne se trouvent que dans le sein de nôtre tres-aimable Epoux. Vous m'obligez infiniment de m'honorer d'une si grande familiarité. Cela montre que vous êtes toujours la même pour moy, & m'oblige d'être aussi toujours la même pour vous.

De Quebec le 27. Septembre 1644.

L E T T R E X X X V I I.

A UNE DE SES SOEURS.

A qui elle donne des avis pour vivre saintement dans son état de viduité.

MA tres-chere & tres-bonne Sœur. Nôtre bon J E S U S soit à jamais l'objet de vôtre amour. C'est avec la plus tendre affection de mon cœur que je cherais le vôtre, & plus étroitement que jamais, puisque vous voulez être toute à Dieu. Vous me demandez des avis spirituels pour mener une vie parfaite dans l'état d'une véritable veuve qui ne veut plus avoir d'amour que pour J E S U S C H R I S T : Et sur tout vous me demandez comme j'ay fait quand Dieu a permis que je l'aye été. O mon Dieu ! je serois bien empêchée de vous le dire, car ma vie a été un tissu d'imperfections & d'infidelitez. Mais du côté de la grace je vous avouërai que Dieu me faisoit riche & qu'il me donnoit tout, en sorte que si j'eusse été bien obeïssante à ses mouvemens, je serois à present une grande Sainte. Puisque vous le voulez sçavoir ; ce que je tâchois de faire, c'étoit de vuider mon cœur de l'amour des choses vaines de ce monde : je ne

m'y arrétois jamais volontairement, & ainsi mon cœur se vuidoit de tout, & n'avoit point de peine de se donner tout à Dieu, ni de mépriser tout le reste pour son amour.

Ne faites-vous point quelque peu d'oraison mentale? Cela vous serviroit beaucoup, même pour la conduite de vôtre famille & de vos affaires domestiques: Car plus on s'approche de Dieu, plus on voit clair dans les affaires temporelles, & à la faveur de ce flambeau on les fait beaucoup plus parfaitement. On apprend à faire ses actions en la présence de Dieu, & pour son amour: On n'a garde de l'offenser quand on le voit present: On s'accoutume à faire des oraisons jaculatoires qui enflamment le cœur, & attirent Dieu dans l'ame; ainsi de terrestre on devient spirituel, en sorte qu'au milieu du tracas des affaires du monde, on est dans un petit paradis où Dieu prend ses plaisirs avec l'ame, & l'ame avec Dieu.

Dans les occupations neanmoins que je sçay que cause vôtre negeoce, Dieu ne demande pas de vous que vous fassiez de longues oraisons, mais de courtes, & qui soient ferventes. Je me souviens que nôtre défunte mere, lors qu'elle étoit seule dans son trafic, prenoit avantage de ce loisir pour faire des oraisons jaculatoires tres-affectives. Je l'entendois dans ces momens parler à nôtre Seigneur de ses enfans, & de toutes ses petites necessitez. Vous n'y avez peut-être pas pris garde comme moy, mais vous ne croiriez pas combien cela a fait d'impression dans mon esprit. Je vous dis cecy, ma chere Sœur, afin que vous l'imitiez; car c'est un exemple domestique dont nous devons faire plus d'état que de tout autre, & j'estime que c'est ce que nôtre bon Dieu demande de vous.

J'ay une singuliere joye de ce que vous êtes dans le dessein de demeurer comme vous êtes, le reste de vos jours: je m'assure que vous y possédez la parfaite paix du cœur, puisqu'il n'est plus partagé, & que Dieu seul en est le maitre & le possesseur. Mais dans cet état, il est sur tout necessaire que vous ayez un Directeur à qui vous declariez les mouvemens & les dispositions de vôtre ame. Choisissez-en un qui soit sage & prudent; & quand vous en aurez un qui ait ces qualitez, ne luy celant rien, il vous conduira dans la voye du Ciel, si vous suivez ses avis. Je m'en vais quitter la charge de Superieure, & en même temps beaucoup de tracas où cet employ m'engage: après quoy je tâcherai de pratiquer les avis que je vous donne, sur tout de m'offrir en continuelle hostie au Pere Eternel sur le cœur de son bien-aimé Fils. Je veux que ce soit là ma principale affaire interieu-

re, ca
donc
n'être
Je ne
lors d
Fai
perme
qui v
son tr
les mi
& ils

A U
Elle lu
qui
être

M
né la p
son Eg
l'Evang
bien in
cela ne
si resse
sans être
Dieu,
Je s
de nô
Cela s
tion q
neuf R
avons é
fidé à n
Nous a

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 69

re, car pour l'exterieur je suis toute à l'obeissance. Donnons-nous donc tout de bon à celui qui se donne tout à nous. Ah qu'il fait bon n'être plus à soy, mais à celui qui est toute chose & en toutes choses! Je ne sçay ce qui m'emporte aujourd'huy, mais insensiblement je fors de moy-même & vous dis tout ce que j'ay dans le cœur.

Faites autant de lecture spirituelle que le temps vous le pourra permettre, & priez vôte Pere Directeur de vous indiquer les livres qui vous seront propres. Je croi que la tres-sainte Mere de Dieu & son tres-aimable Epoux saint Joseph sont vos Patrons: Ce sont aussi les miens. Aimons-les, honorons-les, servons-les de tout nôtre cœur, & ils nous conduiront dans le Ciel.

De Quebec le 3^e Septembre 1645.

L E T T R E X X X V I I I .

A UNE SUPERIEURE DES URSULINES DE DIJON.

Elle luy parle du bonheur de la paix avec les Hiroquois: De la concorde qui regnoit en la communauté de Quebec: Et de l'union qu'elle desiroit estre entre les Monasteres des Ursulines de France.

MA Reverende & tres-honorée Mere. Salut tres-humble dans le cœur de nôtre divin Maître, qui par sa bonté nous a donné la paix que nous souhaitions avec les Hiroquois pour le bien de son Eglise. L'on peut maintenant porter sans crainte la lumiere de l'Evangile dans toutes les Nations de nôtre Amerique, qui est un bien infini tant pour le spirituel que pour le temporel: car avant cela nos Peres, aussi-bien que nos François & nos Sauvages étoient si resserrez qu'à peine pouvoient-ils fortir cent pas des habitations sans être en danger d'être pris. Comme vous aimez la gloire de Dieu, j'estime que vous lui rendrez graces d'un si grand bien-fait.

Je souhaiterois que l'union fût aussi forte dans toutes les Maisons de nôtre Ordre, qu'elle l'est dans nôtre petite Maison de Quebec. Cela s'est encore remarqué par la misericorde de Dieu, dans l'élection que nous venons de faire d'une Superieure. Nous sommes neuf Religieuses de quatre Maisons differentes, & néanmoins nous avons été si unies dans nos pensées, que ceux qui ont assisté & presidé à nôtre élection, ont dit hautement que Dieu regnoit parmi nous. Nous avons élu ma Reverende Mere de Saint Athanase, qui est du

grand Convent des Ursulines de Paris. C'est une tres-digne & vertueuse Religieuse, qui passa en Canada la seconde année de nôtre établissement: remerciez s'il vous plaît nôtre Seigneur de nous l'avoir donnée: Elle se donne l'honneur de vous écrire pour vous remercier de vos charitables soins, & moy je vous en rend graces de tout mon cœur.

Je suis de vôtre côté, ma tres-honorée Mere, que l'union de nos Maisons seroit bien necessaire pour le progrès spirituel & temporel de nôtre Ordre: Mais cette affaire est entre les mains de Dieu: les hommes ont de la peine à y travailler car ils n'y voyent goutte; ils pensent que les filles sont trop attachées à leurs maximes pour les vouloir quitter, afin d'en prendre d'autres: C'est là le point qu'on apprehende le plus. Unissons-nous à nôtre souverain & unique Maître, qui fera ce miracle quand il luy plaira, comme il a fait celuy que nous voyons, de rendre les Hircquois des agneaux de loups ravissans qu'ils étoient auparavant. Ainsi ne desespérons pas, ma tres-chere Mere; nous luy appartenons, & nos affaires sont les siennes. Je vous supplie de nous conserver vôtre sainte & charitable affection, & soyez persuadée que je prie tous les jours pour vous, m'y sentant portée par une inclination particuliere, & par l'affection sincere avec laquelle je suis.

De Québec le 14. Septembre 1645.

L E T T R E X X X I X.

A SON FILS.

Elle témoigne son desir que toutes les Congregations d'Ursulines de France s'unissent en une, comme celles de Tours & de Paris se sont unies en Canada. De quelle maniere il se faut comporter dans les vocations de Dieu. Et comment il se faut perdre en Dieu quand on ne peut imiter sa perfection.

MOn tres-cher & tres-aimé Fils. L'amour & la vie de JESUS soient vôtre sanctification & vôtre salut. J'ay reçu vos deux lettres avec vôtre charitable present que j'agréé avec affection & devotion, comme ont fait ceux à qui j'en ay fait part. Lors que je veux donner un peu de relâche à mon esprit, je me recrée à voir le triomphe de la sainte Vierge, & les Saints qui l'ont chanté. Mais voicy pour répondre à vôtre premiere.

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 71

Vous m'avez beaucoup obligé de l'éclaircissement que vous m'avez donné touchant les affaires de votre Ordre, & sur tout de la desunion de votre Congregation de S. Maur d'avec celle de Cluny. J'aurois eu de la peine à ce sujet, parce qu'on m'en avoit écrit de France à demi-mot. Je comprend à present l'affaire & son importance; & je suis bien consolée de la resolution que vous avez prise de demeurer dans la Congregation de saint Maur, puisque c'est dans celle là que Dieu vous a appelé pour être tout à luy, & pour vous conduire au Ciel.

Vous avez raison en ce que vous me dites, touchant l'union de nos Congregations de France. Si elle se fait, il faut que ce soit par le consentement & par le moyen de tous les Evêques dans les Dioceses desquels il ya des Monasteres; car nous leur sommés sujetes. Et ce qui est fâcheux, comme il leur est libre de faire des Constitutions & des Coûtumiers, ils le font de telle sorte que même dans une seule Congregation plusieurs different en Coûtumes. Ajoutez à cela que chaque Congregation a ses Constitutions premieres & fondamentales, & par tous les changemens que font les Evêques, tout cela s'altere & se bouleverse. Aujourd'hui les choses sont tellement dissipées, que pour y mettre l'unité, il faudroit cette union de Prelats avec le consentement du saint Siege, & une Constitution approuvée de sa Sainteté. J'ay reçu une lettre de France, par laquelle on me dit qu'en l'Assemblée generale des Prelats qui se devoit faire à Paris au mois de May dernier, on devoit parler de cette affaire: Je ne sçay ce qui en a été, je la mets entre les mains de Dieu. La Congregation de Paris & la nôtre sont les plus considerables, & aussi les plus semblables: Je ne doute pas néanmoins qu'elles n'eussent bien des difficultez à resoudre, à cause du grand nombre de Maisons dont elles sont composées, & des differens Dioceses où elles sont situées.

Pour l'union que nous avons faite en Canada, il n'en est pas de même; Ce sont nos Prelats & nos Superieurs qui nous y envoyant, sçavoient bien qu'encore que nous n'eussions été que d'une seule Maison, il nous falloit beaucoup changer de nos Coûtumes, qu'il ne nous eût pas été possible de garder dans un país tout different du nôtre, & avec des gens tout contraires en mœurs, en naturel, en coûtumes, à ceux avec lesquels nous avons été élevées. Ainsi il est plus doux de quitter ses premieres façons d'agir par necessité, que si on le faisoit par force ou par un amiable accommodement. Il est vrai qu'il s'y est trouvé une difficulté importante qu'il a falu accom-

moder par un commun accord. Les Meres de la Congregation de Paris font un quatrième vœu solennel, qui est d'instruire les Filles: Nous ne le faisons pas dans nôtre Congregation de Tours, mais seulement le Pape nous y oblige par nôtre Bulle après dix ans de Religion, ou bien à l'âge de vingt-cinq ans. Pour accommoder tout cecy, nous prenons ce vœu, sans néanmoins nous obliger à le faire solennel, si nous ne voulons, & pour le temps seulement que nous serons en Canada. Car qui peut penetrer dans les événemens de la Providence? Il peut arriver des renversemens qui nous obligeront à retourner en France, quoy que, graces à nôtre Seigneur, je n'y voye aucune disposition. Et afin de faire quelque compensation d'accommodement, les Meres de la Congregation de Paris ont pris nôtre habit, qui différoit assez du leur, aux mêmes conditions que nous avons pris le vœu. Voila les difficultez les plus considerables de nôtre union, lesquelles néanmoins se sont terminées avec beaucoup de paix.

Mais qui vous peut avoir dit que j'ay eu de la peine en nôtre établissement? Oui, j'y en'ai eu, & sans l'avoir expérimenté, il seroit difficile de croire combien il se rencontre de difficultez dans un établissement qui se fait en un pais nouveau & tout barbare, éloigné de la France & de tout secours, & dans un abandonnement si pur à la divine Providence qu'il ne le peut être davantage. Avec cela on dépend si absolument de la France, que sans son secours on ne sçauroit rien faire. Ajoutez à cela que quelque pressées & importantes que soient les affaires, il faut attendre un an pour en avoir la resolution; & si on ne les peut faire dans le temps que les vaisseaux sont en France, il en faut attendre deux. Les navires sont-ils repartis, ceux à qui l'on commet les affaires pensent à celles qui leur sont propres; ainsi on ne peut presque jamais avoir de resolution nette d'aucune affaire. De plus, on ne conçoit pas la plupart de nos intentions; ce qui fait que souvent les choses réussissent tout autrement que nous ne le voulons. C'est ce qui oblige nos Reverends Peres d'envoyer quelquefois un des leurs pour leurs propres affaires, comme il y va des députez pour les affaires du pais. Je ne parle point d'un nombre innombrable de difficultez tres-épineuses, tant generales que particulieres, que le pais nous fait naître presque continuellement. Pour vous dire tout en un mot: la nature n'a nulle prise sur quoy elle se puisse appuyer, ni aucunes pretentions qui la puisse flater ou satisfaire. Il faut que je vous avoué que j'ay tant

souffert

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 73

souffert de croix, qu'à moins d'une grace de Dieu fort extraordinaire, j'eusse succombé sous leur pesanteur. Mais après tout, la divine bonté a toujours fait réussir nos petites affaires, soit spirituelles, soit temporelles, celles-la même qui selon les apparences humaines devoient demeurer imparfaites.

Nous sommes pourtant en peine de nôtre Bulle d'union que nous ne scaurions avoir de Rome, le Pape ne la voulant point donner qu'il n'y ait ici un Evêque pour la recevoir. Nous tentons encore un autre expedient dans la pensée que le Pape d'aujourd'huy pourra être plus doux que son Predecesseur. J'écris à ce dessein à des personnes puissantes pour les prier de travailler à cette expedition comme nous étant nécessaire: Car si vous eussiez eu une Bulle de Rome confirmative de l'union de vôtre Congregation de saint Maur avec celle de Cluni, les Peres de celle-cy ne l'eussent pas si facilement rompuë. Je ne voy pas néanmoins ce qui pourroit troubler la nôtre en ce bout du monde, sinon mes pechez. Nous y experimenterons une forte grace qui nous lie puissamment à nôtre Seigneur, & entre-nous, en voicy une marque. Nous avons fait cette année l'election d'une Superieure, car il y avoit six ans que j'étois dans la charge, & nos Regles ne nous permettent pas d'y être davantage sans une interruption. Or nous avons élu une des Meres de Paris qui est une sage & vertueuse fille, pour témoigner que nous ne faisons plus de distinction des Congregations: & d'ailleurs, nous avons estimé, qu'en usant ainsi nôtre union en seroit plus forte & mieux cimentée. Néanmoins vôtre union ayant été rompuë faute de Bulle, cela me donne toujours à penser, & m'oblige à faire de puissans efforts pour obtenir de Rome ce qui nous manque pour assurer la nôtre. J'espere cette grace de Nôtre Seigneur: Car il y a eu tant de circonstances extraordinaires dans nos vocations & dans nôtre Mission au Canada, que j'aurois toutes les peines possibles avant que de me pouvoir persuader que sa divine Majesté laissât l'ouvrage imparfait. Toutes nos peines & nos croix ne me font point perdre cœur: j'attens encore plus que je ne dis, quand même je verrois un entier renversement, dans la grande experience que j'ay des divines misericordes sur moy: Si vous le sçaviez, mon tres cher Fils, vôtre cœur fondroit d'amour auprès de mon bienfaiteur. Mais c'est assez sur cette matiere, il faut répondre à vôtre autre lettre.

Si ce que je vous écris vous touche, c'est que nôtre bon Dieu couvre le defaut de mes paroles. Il est pourtant vray que c'est mon cœur

qui vous parle. Si mes petits travaux plaisent à Dieu, ils sont à vous comme à moy; & si vous m'accompagnez dans mes petites fonctions, je vous accompagne dans les vôtres. Le cœur sacré de mon JESUS tient le milieu entre le vôtre & le mien, & son divin esprit est le lien de nôtre petit commerce: Car c'est avec luy que je traite de tout ce qui vous touche, & de tout ce qui me regarde. Je ne fais qu'une seule affaire des vôtres & des miennes, ou pour mieux dire, je n'en fais qu'une seule hostie pour être consumée dans le feu qui brûle sur ce divin autel.

Non, je n'ay point de peine à croire que Dieu ne vous donne du zèle & de l'affection pour le salut des ames; quoyque cette vocation soit generale, neanmoins, si je suis capable de vous dire mes pensées, je ne vous conseille pas de la rebuter. Je ne connoissois point le Canada, & quand j'entendois proférer ce mot, je crojois qu'il n'étoit inventé que pour faire peur aux enfans: C'est pourquoi ce n'est pas le lieu seulement qui rend meilleure une vocation: Dieu commence souvent par la generale, puis il arrête le cœur dans le lieu où il l'appelle, soit pour y être actuellement, soit pour se faire prier pour les ames de ce lieu là, ou pour leur faire du bien en d'autres manieres. Ma vocation a été de la sorte, & il y en a beaucoup d'autres demême. J'ay été plusieurs années sans sçavoir où arrêter mon esprit; voila la vocation generale: Puis tres-evidement Dieu me fit connoître que c'estoit en Canada qu'il se vouloit servir de moy: Et enfin il en a fait l'exécution d'une façon toute merveilleuse, sans que j'y aye rien fait de ma part que d'acquiescer à ses divines volontez. Souvent je rejettois les mouvemens que Dieu me donnoit à cause de la grande disproportion que je voyois de ma condition à celle qui m'étoit proposée interieurement; mais une reprehension aussi interieure me redressoit aussitôt pour me faire suivre Dieu dans le temps de son ordonnance que j'attendois avec tranquillité m'abandonnant à ses divines volontez.

Le R. Pere Poncet est parti pour aller catechizer les Nepisiriniens qui sont à trois cens lieues d'ici, & peut-être ira-t'il plus loin. Nous n'avons pas plus souvent de ses lettres que des vôtres, en sorte que vous n'en pourrez recevoir de luy que dans deux ans. C'est un excellent Missionnaire aussi-bien que le R. Pere Brissani qui est avec luy. Ce bon Pere a jetté une bonne semence dans votre ame, vous inspirant l'amour du martyre. O mon cher Fils que je serois consolée si on me venoit dire que vous eussiez perdu la vie pour

D
JESU
cette
pour
voul
vous
Ma
Dieu
te imp
pour n
en a le
ingenu
J'aime
du mé
Car je
un mor
pas vra
luy faut
me de t
bonté q
nous no
pour ce
en seron
cette pe
seres ser
plus imp
en celuy
en luy pa
tits pres
qualitez
plais plu
derer me
Je me
font l'hor
je prie po
petits tra
le sont es
vôtre sair
membres.
moy, car

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 75

JESUS-CHRIST. Si je me trouvois dans l'occasion où l'on vous fit cette insigne faveur, nôtre divin Epoux me donne assez de courage pour vous repousser dans le feu ou sous la hache, au cas que vous voulussiez esquivier par la foiblesse humaine, car je sçay bien que je vous obligerois infiniment de vous rendre ce bon office.

Mais que ferez vous dans l'impuissance où vous êtes, de suivre Dieu & d'imiter sa perfection. Pour moy quand je me voy dans cette impuissance, je tâche de me perdre en luy: je fais mon possible pour m'oublier moy-même afin de ne voir que luy, & si mon cœur en a le pouvoir, il traite avec luy familièrement. Pour vous parler ingenuement, ma vie est d'entretenir continuellement ce commerce. J'aime tant l'union du cœur & de la volonté avec Dieu dans l'amour du même Dieu; que c'est la cause des demandes que je vous fais. Car je ne puis comprendre comment une lumière peut demeurer un moment dans l'esprit sans que la volonté soit captivée. N'est-il pas vray que Dieu est un objet si aimable, si doux & si ravissant qu'il luy faut ceder sans remise au moment qu'il paroît? Il en est de même de ses vertus & de ses œuvres divines. C'est par un excez de sa bonté qu'il se manifeste à nous, & il semble qu'il se sente obligé quand nous nous jettons entre ses bras pour le caresser amoureuxment. C'est pour ce sujet qu'encore qu'il soit tout & que nous ne soïons rien, nous en serons plus aisément perdus. Mon bon Fils, rencontrons-nous en cette perte; je veux dire dans cet abyssme infini, où toutes nos miseres seront aneanties, car la charité couvre tout. Je suis beaucoup plus imparfaite que vous, mais pourquoy tant hesiter à nous perdre en celuy qui nous veut nettoyer, & qui le fera si nous nous perdons en luy par une amoureuse & hardie confiance. Les petits font de petits presens; mais un Dieu divinise ses enfans, & leur donne des qualitez conformes à cette haute dignité. C'est pour cela que je me plais plus à l'aimer & à le caresser, qu'à me tant arrester à considerer mes bassesses & mes indignitez.

Je me sens infiniment obligée à tous mes Reverends Peres qui me font l'honneur & la charité de se renouveler de moy. Assurez-les que je prie pour eux de tres bon cœur, & que je leur donne part à mes petits travaux. Je les regarde tous comme mes bons Peres, & ils le sont en effet, puisqu'ils sont les vôtres. J'ay un tel amour pour votre sainte Congregation, qu'il me semble que je suis un de ses membres. Il me seroit inutile de vous dire, que vous priez pour moy, car je sçay que vous le faites.

L E T T R E X L.

A UNE DE SES PARENTES URSÛLINE DE TOURS.

Comment il se faut comporter quand on perd son Directeur. La maniere de connoître, & de surmonter les inclinations de l'amour propre.

MA tres-chere Mere. La paix & l'amour de J E S U S. Jay reçu la vôtre, qui m'a donné un grand sujet de benir Dieu pour les graces & faveurs qu'il vous fait. Je trouve bon que le R. P. Recteur des Jesuites vous ait dit ce que je croy que Dieu veut de vous. Votre Directeur ordinaire neanmoins étant de retour, je ne doute point que vous n'ayez repris sa direction, & que vous n'en ayez reçu de grandes assistances aussi bien que tout le reste de la Communauté, car c'est un homme rempli de l'esprit de Dieu, & qui tache de l'inspirer à tous ceux qui le communiquent. Mais je viens d'apprendre qu'il vous a quittées une seconde fois, pour aller à Paris : c'est dans ces rencontres que l'on pratique un haut denuement, parce que l'on perd exterieurement & en apparence un grand secours spirituel. Je dis exterieurement; car pour la conduite interieure, si une ame religieuse se sçait connoître, elle avouera par sa propre experience, pourveu qu'elle soit fidelle à la grace & aux douces & frequentes sermons de nôtre Seigneur, qu'elle se peut passer de beaucoup d'appuis & que ce ne sont pas les creatures qui lui donnent la vigueur interieure. Il est vray qu'elles soutiennent quelquefois les sens par quelque paix que l'on en reçoit; mais cette paix n'est pas de la qualité de celle que Dieu donne dans le fond de l'ame : celle là passe bientôt par l'absence de la creature qui la cause; mais celle qui vient de Dieu demeure solidement dans l'ame comme Dieu même. Ce n'est pas qu'il n'y ait quelquefois des necessitez qui obligent à chercher du secours auprès des personnes sages & éclairées, & dans ces rencontres Dieu veut qu'on en cherche, & qu'on le trouve par la creature. Je croy, mon intime Mere, que vous en usez de la sorte, car il me semble que je vous connois assez pour n'avoir point d'autres sentimens.

Prenez donc bon courage & suivez Dieu en vous quittant vous-même: car nous avons un certain nous-même dans nous-même, lequel est plus prejudiciable à la perfection, que toute autre chose. Vous

D
le con
rieur
ame a
elle q
Alors
la tenc
pensée
superfl
der à v
sans re

L'impor
medi
comm
arrio

M
soit cert
faire le
avec co
dans me
delle, n
tenez po
venir de
que vou
en vous
vous con
Vous
de Nôtr
passer p
Sur tout
l'Oraison
quez auf

S
DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 77

le connoîtrez en étudiant tous les mouvemens, tant de vostre interieur que de vostre exterieur; c'est là le vray secret, car depuis qu'une ame a acquis cette connoissance, & que son esprit en est convaincu, elle quitte bien-tôt ce foy-même pour mettre Dieu en sa place. Alors la pureté de cœur l'emporte par dessus toutes les souillures qui la tenoient auparavant embarassée en mille choses de neant. Voila mes pensées à vôtre égard; ce que je vous pourrois dire davantage seroit superflu; mais ce ne me sera pas une chose inutile de me recommander à vos prieres. Je suis toute à vous dans le cœur de JESUS; ouï sans reserve je suis vôtre.

De Quebec le 14. d'Octobre 1645.

LETTRE XLI.

A UNE DAME DE SES AMIES.

L'importance qu'il y a d'estre fidelle aux mouvemens de la grace. Qu'il faut mediter sur les mysteres de la vie & de la mort de Nôtre Seigneur, & comment il se faut comporter, dans les douceurs & dans les ariditez qui arrivent dans l'Oraison. Puissance de l'esprit du Christianisme.

MA tres-intime & tres-affectionnée Sœur. La paix de nôtre tout aimable JESUS pour mon tres-affectionné salut. Benie soit cette bonté immense qui a si bien sceu gagner vôtre cœur pour en faire le receptacle de son divin amour: Les vôtres que j'ay reçûs avec consolation me le font paroître evidemment, outré que je sens dans mon cœur quelque chose qui m'è signifie cette verité. Soyez fidelle, ma tres-aimée Sœur, aux divins mouvemens de la grace, & tenez pour precieux tous les momens ausquels ils vous feront ressouvenir de celuy que vous voulez eternellement aimer. A proportion que vous luy aurez rendu vos fidelitez & vos obeïssances, il fera en vous des retours qui vous attacheront inviolablement à luy, & vous conduiront à une perfection toute particuliere.

Vous faites bien de mediter sur les Mysteres de la vie & de la mort de Nôtre Seigneur; car il n'y a pas moyen de s'approcher du Pere sans passer par la porte qui y conduit, qui est son tres-adorable Fils. Sur tout, ma tres-chere Sœur, preparez toujours vôtre esprit pour l'Oraison, par un sujet que vous prendrez pour mediter. Mais remarquez aussi que quand vôtre cœur sera touché & qu'il se sentira porté

à parler à Dieu, à l'aimer, & à traiter avec luy, envisagez doucement, & avec un amoureux respect ce que sa divine Majesté voudra de vous; & au lieu de mediter ne pensez plus qu'à luy obeir. Sur tout quelque aridité ou tentation que vous ayez, ne quittez jamais l'Oraison & n'en abbregez point le temps qui vous est prescrit. Vous vous trouverez, & peut-étre assez souvent, en cet état. Dieu le permettant ainsi pour éprouver votre fidélité. Soyez luy donc fidelle, & soyez persuadée que sa divine Majesté se laisse trouver à ceux qui perseverent.

Je vous remercie de votre present: je l'ay reçu avec la même affection & le même cœur que vous me l'avez envoyé. Vos toilles seront employées selon votre intention, & vos livres serviront à faire comprendre les mysteres de la Foy à nos Sauvages. A cette occasion, je vous diray quelque chose de notre nouvelle Eglise. L'on a découvert de nouvelles Terres & de nouveaux Peuples, où l'on va porter la lumiere de l'Evangile. Ces nouvelles découvertes donnent de grandes esperances pour le progrez du Christianisme. Il y a de nos Peres qui se sont hazardés d'y passer seuls, quoy qu'aucun François n'y ait encore été. L'un d'eux me vint ces jours passez témoigner la joye qu'il avoit de s'exposer seul dans un lieu où il seroit abandonné de tous les secours humains, & en suite il partit avec autant d'allegresse que s'il fût allé dans le Paradis. Nos nouveaux Convertis nous ont donné cette année toute la satisfaction possible. Il faut avoier que l'esprit du Christianisme est autant admirable qu'adorable, & il est aisé de voir qu'il est emané du sang de JESUS-CHRIST, puisqu'il produit en des peuples barbares des effets tels que nous en voyons en d'aucuns, qui étant touchez de cet esprit sont changez en d'autres hommes tout nouveaux. Il y en a qui ne peuvent vivre que dans la priere, leurs cœurs parlent continuellement à Dieu, & dans la conversation ils sont simples comme des enfans. Si vous aviez veu la difference qu'il y a entre ceux qui ne veulent pas croire & ceux qui croient, vous fondriez en larmes de douleur & de compassion pour ceux qui sont si miserablement retenus dans l'esclavage du Diable; & de joye & consolation pour ceux que vous jugeriez, à les voir seulement qu'ils sont tout possédez de Dieu. Non que tous soient touchez de la sorte, car nous en voyons icy comme vous en voyez en France de fervens & de tièdes. Le cœur humain est une forte piece, Dieu le prend quand on le luy offre de bon cœur, mais il ne force personne.

Pour ce qui me regarde, ma chere Sœur, ceux qui vous ont dit

D
que je
mon cœ
person

D

Elle luy
grega
confir
il faut

M
cune de
croyoit p
donc en
trouvé u
pour le fa
souvenez
attendon
offrir à sa
votre Or
vertir.

Vous n
tre Cong
né la paix
remuemen
rive ordin
forces, to
Je vous es
que les pu
ne, & qu'e
a fortifié c
la confusio
sué, laque
votre Con

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 79
que je vous aime, ne se font pas trompez : car vous êtes si proche de
mon cœur, qu'il me semble que vous & moy ne soyons qu'une même
personne. En effet soyons toutes deux une même chose en JESUS.

De Quebec le 7. Octobre 1646.

L E T T R E X L I I .

A S O N F I L S .

Elle luy parle de quelques changemens notables arrivez dans la Congregation de saint MAUR : De la necessité d'une Bulle de Rome pour confirmer l'union des Ursulines faite en Canada : Et de quelle maniere il faut entretenir une humble familiarité avec Dieu.

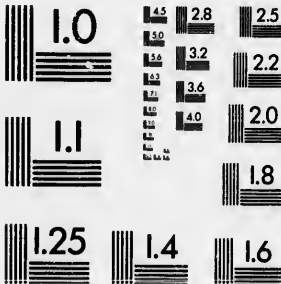
MOn tres-cher & bien aimé Fils. Je vous ay écrit les nouvelles de ce que Dieu opere en ce pais, avant que j'eusse reçu aucune de vos lettres ; car les vaisseaux sont arrivez tard lorsqu'on les croyoit perdus, & on commençoit déjà à ressentir la famine. J'ay donc enfin reçu vos lettres avec une consolation singuliere, & j'y ay trouvé un grand sujet de benir Dieu pour le zele qu'il vous donne pour le salut des ames infideles. Cela me fait croire que vous vous souvenez d'elles auprès de sa bonté source vive du secours que nous attendons pour la reduction de tous ces peuples. Continuez à les offrir à sa divine Majesté, & vous luy en gagnerez peut-être plus sur votre Oratoire, que si vous étiez actuellement employé à les convertir.

Vous m'avez fort obligée de me dire le succes des affaires de votre Congregation. Dieu soit eternellement beni de vous avoir donné la paix. Je croy que ces pauvres Peres qui ont causé un si grand remuement voudroient être à recommencer, mais ils ont ce qui arrive ordinairement à ceux qui voulant entreprendre au dessus de leurs forces, tombent dans les filets où ils vouloient prendre les autres. Je vous estime hureux d'être comme vous êtes : mais quand sera-ce que les puissances du siecle ne se mêleront que de ce qui les concerne, & qu'elles laisseront les serviteurs de Dieu en paix ? C'est ce qui a fortifié ce parti pour le rendre la foiblesse même, & le mettre dans la confusion où il se trouve. Il me tarδοit que je n'en apprenois l'issue, laquelle à present que je la sçay me comble de joye de ce que votre Congregation fleurit après cette persecution : Ce sont les



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

fruits de la croix qui sans doute a été grande.

Quant à nos affaires, nous ne nous hâtons pas pour nos Constitutions; mais il y a de certaines circonstances nécessaires à notre union que nous avons envoyées à Rome pour être inserées dans la Bulle que nous demandons à sa Sainteté. Sans les troubles de l'Italie & de la France, nous avons sujet de croire que nous l'eussions eüe cette année, la Reine ayant regardé de bon œil la lettre que nous luy écrivimes l'année dernière à ce sujet: Car sa Majesté nous a fait réponse par Madame la Comtesse de Brienne, qu'elle prendroit un soin particulier de ce qui nous touche dans le temps de la paix, mais que l'on ne peut pour le present parler à Rome d'aucune affaire particulière. Pour ce qui regarde l'affermissement de nos Constitutions, il nous est difficile; car comme nous sommes soumis à la direction des Evêques, ils changent quand & comme il leur plaist, à moins qu'elles ne soient affermies par l'autorité du saint Siege, sans quoy ils font des coûtumiers qui mettent toute une autre face dans les Communautés. L'on parle de nous donner un Evêque en Canada; je ne sçay si vous sçavez de quelle maniere cela s'est passé en France. L'année dernière, Monsieur Gauffre personnage d'une eminente pieté, donna par aumône une somme de trente mille livres pour fonder l'Evêché. Ceux entre les mains de qui il mit cette somme crurent qu'il n'y avoit personne plus capable de cette dignité que luy. Ils en firent la proposition au Conseil Ecclesiastique du Roy, où Monsieur le Cardinal Mazarin qui en étoit le chef, dit qu'il ne falloit rien conclure sur ce point, sans sçavoir si les Reverends Peres Jesuites l'auroient agreable. Le R. Pere George de la Haie, & deux autres de la Compagnie furent appelez, & témoignèrent que Monsieur Gauffre leur seroit tres-agreable. Ce grand serviteur de Dieu ne se doutoit de rien, car c'estoit un homme extraordinairement humble, aussi ne voulut-il jamais consentir à la proposition qui luy en fut faite, qu'après une retraite pour se preparer à conoître la volonté de Dieu, & pour demander l'avis de son Directeur. Dans le temps de cette preparation il fut saisi d'une apoplexie qui l'emporta en trois jours; ainsi la volonté de Dieu fut connuë & le dessein rompu. Pour moy, mon sentiment est que Dieu ne veut pas encore d'Evêque en Canada, le pais n'étant pas encore assez fait: & nos Reverends Peres y ayant planté le Christianisme, il semble qu'il y a de la nécessité qu'ils le cultivent encore quelque temps, sans qu'il y ait personne qui puisse être contraire à leurs desseins.

Mais

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 81

Mais dites-vous vray, mon tres-cher Fils? Il me semble que vous ne me dites pas tout ce que vous avez dans le cœur. Hé, pourquoy ne vous familiarisez vous pas avec un Dieu si ben & si amoureux. Je vous avoüeray que le regardant comme Juge redoutable, il nous faut cacher au fonds des abysses, & même jusques sous les pieds de Lucifer: Si on le considère comme Pere, il demande nos respects & nos obeïssances: Mais il est nôtre Epoux, & en cette qualité, comme dit saint Bernard, il demande de nous un retour reciproque, un retour d'amour. Et de plus nôtre cœur nous diète cette leçon d'amour, qu'il nous faut tout convertir en celuy qui n'est qu'amour. O que cette leçon est aimable! Elle tient ses Diciples en un colloque perpetuel: si par la foiblesse humaine, ou par la necessité des affaires, ils tombent dans quelque égarement, le cœur attend avec une douce tranquillité la veüe de son objet, pour recommencer avec plus de fermeté ses entretiens avec son bien-aimé. Car le moyen de pouvoir vivre si long-temps en ce monde sans la veüe & la jouïssance parfaite de nôtre unique bien? Si la bonté ne se laissoit posséder à l'ame, & si elle ne luy permettoit un amoureux accés auprès d'elle, je vous diray dans mon sentiment que la vie seroit une mort. Prenons donc courage pour nous approcher avec confiance de celuy qui est le plus beau de tous les enfans des hommes. C'est là un passage du Prophete, bien capable de me toucher le cœur, & de me beaucoup occuper l'esprit pour les grands secrets que je comprends dans la double beauté du sacré Verbe incarné, mon tres-cher & tout unique bien. Si j'avois vôtre oreille, je vous en dirois davantage comme à mon tres-cher Fils, à qui je ne voudrois rien cacher des dispositions de mon cœur, non plus que des graces de Dieu sur moy, ni de mes infidelitez en son endroit.

J'ay eu l'année derniere une grande maladie qui m'a pensé emporter, car comme, graces à nôtre Seigneur, je ne suis point infirme, je n'ay pas grande experience des maladies. Je me disposé néanmoins pour mourir, parce que mon mal qui étoit une colique nephretique accompagnée d'une grosse fievre, étoit tres-violent & dangereux. Pour le present, je me porte mieux que jamais, & je suis presté d'aller en tous les endroits du monde où l'obeïssance me voudra envoyer.

Je suis extremement consolée de vous voir si pauvre. Hé, ne sommes nous pas assez riches de posseder JESUS? Je ne veux donc pas que vous vous mettiez en peine de me rien envoyer. Si

vous êtes un homme de desirs, comme Daniel, ouvrez la bouche de vôtre cœur, & nôtre tres-aimable JESUS la remplira. Je ne vous prie point de prier pour moy; vous y avez trop d'affection: faites-donc en sorte auprès de Dieu que je sois fidele à ses inspirations, & qu'il ancantisse en moy tout ce qui luy est desagréable.

De Québec le 11. Octobre 1646.

L E T T R E X L I I I .

A UNE DE SES NIECES RELIGIEUSE.

Elle luy donne des avis pour se perfectionner dans la vie spirituelle; & luy enseigne de quelle manière il se faut comporter en l'élection d'une Supérieure.

MA tres-chere & bien-aimée fille. La paix & l'amour de JESUS soient vôtre part & vôtre heritage eternal. Beni soit cet objet suraimable de nos cœurs, qui veut purifier vôtre ame avec tant de misericorde. Pensez-vous que je dise vray, ma chere fille? Ouy assurément, les souffrances par lesquelles vous avez passé, sont les marques du bien qu'il vous veut. Il me semble que cy-devant je vous avois parlé comme si vous eussiez dû entrer en cet état. Sachez donc encore une fois que toutes les ames à qui Dieu veut faire de grands biens sont conduites par ce chemin. Premierement i' vous a appelée par un grand attrait interieur, & il vous a donné ensuite de fortes impressions & des desirs ardents d'entrer dans la parfaite imitation de son fils, vous donnant l'experience de ce que ce même fils a dit autrefois: *Nul ne vient à moy si mon Pere ne le tire.* Il vous a donc tirée dans la solitude où il vous a parlé au cœur, par les saints mouvemens qu'il vous a donnez dans vôtre enfance spirituelle, où néanmoins quelque vertu qu'on ait, l'on commet beacoup d'imperfections, comme de présomption, d'amour de propre excellence, de gloutonnie & d'avarice spirituelle: On boit tous ces défauts comme de l'eau & sans qu'on s'en apperçoive, parce que l'enyvrement interieur offusque de telle sorte qu'on ne voit rien de mauvais: Un certain mélange des operations de Dieu & des sentimens de la nature éblouit & fait tout voir le plus parfait du monde au jugement de la raison imparfaite; & au fonds quoiqu'il soit de son dessein de pas coupable, n'étant pas voulu ni recherché; ce sont néanmoins

ouvrez la bouche
sempira. Je ne
op d'affection:
e à ses inspira-
deflagreable.

NEUSE.
vie spirituelle;
er en l'élection

our de JESUS
ni soit cet ob-
me avec tant
re fille? Oûi
assé, sont les
cy-devant je
et état. Sca-
ieu veut faire
ement i' vous
onné ensuite
es la parfaite
us ce même
tite. Il vous
ar les saints
irituelle, où
acoup d'im-
pre excellen-
s défauts
ue l'enyvre-
ien de mau-
es sentimens
u monde au
tout cela ne
neanmoins

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 83

de tres-grandes impuretez en matiere de choses spirituelles, & des imperfections qui rendent l'ame foible quand'il faut operer de grands actes interieurs dans la pureté de la foy, puis qu'elle est embarrassée dans les sens. Si l'ame demeueroit toujours en cet état, elle ne feroit pas un grand chemin dans la voye de l'esprit; Mais Dieu qui vous veur plus parfaite que vous n'êtes, vous a prevenu par un excez de sa bonté pour vous y faire avancer. Vous eussiez été trop foible pour souffrir une si grande soustraction de sa grace sensible, s'il ne vous eût donné ce qu'il vous donna lorsque vous étiez devant le saint Sacrement. C'étoit pour vous fortifier dans le combat qui est un commencement de purgation de la partie sensitive de l'ame, pour laquelle il ne vous faut point décourager: car ne pensez pas que pour être rentrée dans vôtre paix ordinaire, tout l'orage soit passé; non, attendez vous à davantage, si Dieu vous aime, comme je le croy de sa bonté. Or vous connoîtrez si vous faites du progres, & si la purgation a son effet par degré; si vous êtes bien fidele, patiente, douce & paisible; si vous êtes obeissante à l'operation de celuy qui vous purifie; si vous êtes exacte à l'observance de vos Regles; sur tout si vous êtes bien humble dans le temps de la souffrance & du delaisement: J'ajouteray encore, si vous évitez les amitez particulieres, & les intrigues ou les personnes du Cloître, sur tout celles de nôtre sexe sont sujettes; enfin si vous fortifiez vôtre ame contre une certaine humeur plaintive, & contre de certaines tendresses sur foy-même que l'on a dans les peines que l'on ressent. Car dans ce temps là le Diable ne dort pas; il tâche lorsque l'ame est dans l'impuissance d'agir, de donner mille adresses à la partie inferieure qu'il luy represente comme des choses bonnes, justes & permises, & sur tout qu'il faut s'intriguer pour passer pour personne de mise & d'esprit. Les ames foibles se perdent quelquefois la dedans, & souvent elles s'écartent du chemin que la grace leur traçoit: Et c'est de là que plusieurs reculent, ou ne font aucun progres dans la vie spirituelle après plusieurs années de conversion, & ainsi ils perdent la grande & avantageuse part que Dieu leur vouloit donner dans ses bonnes graces & dans son amour. Si donc vous êtes courageuse dans les temps de purgation semblables à celuy-cy que vous me marquez, vous ferez ce que Dieu veut de vous, car son dessein en ces rencontres n'est que de vous rendre plus capable de ses faveurs & des impressions saintes, qui conduisent l'ame à grands pas à la perfection, à laquelle les ames lâches ne pourront

jamais arriver. Voilà pour le temps de l'affliction.

Quant à celuy de la bonace, ce que vous avez à faire est de ne vous appuyer jamais non pas même un seul moment sur vos propres forces ; au contraire desiez vous continuellement de vous-même : car il y a des Demons qui travaillent puissamment en ce temps auquel on croit estre plus en assurance, à gagner quelque chose sur l'ame quand ce ne seroit qu'un soupir ou coup d'œil en sa faveur, c'est à dire, par amour popre, ou par un motif humain. Une Ame qui aime J E S U S doit toujours avoir un œil pointé sur luy, & un autre sur elle-même & sur sa propre bassesse. C'est à dire que nôtre union avec Dieu, si elle est veritable, bien loin de nous fermer les yeux à nos bassesses, elle nous les ouvre au contraire à mesure que nous approchons de cette incomprehensible pureté, pour nous faire voir clair dans nos foiblesses & infirmités : & c'est par ce moyen que nous devenons abjets à nous-même ; & humbles à nos yeux.

Tout ce que je viens de dire regarde vos dispositions presentes, après quoy ne pensez pas que tout soit fait. Si Dieu vous aime vous passerez par des changemens d'états spirituels, dans lesquels vous croirez que tout est perdu pour vous : mais en quel état que vous soiez, souvenez vous toujours quel'intention de Dieu est de vous y santifier. Je ne doute point que le R. Pere Salin & vôtre Superieure, ne vous ayent donné dans les rencontres les avis necessaires pour vous y fortifier : car les instructions que l'on reçoit dans les commencemens doivent tendre à deux fins ; la premiere, à nous instruire & former en la vie spirituelle ; & l'autre à nous y affermir par de bons principes, & par des maximes saintes fondées sur la vie & sur les exemples de J E S U S - C H R I S T nôtre adorable Maître & divine cause exemplaire. Et vous remarquerez que quand ces maximes sont conformes à nôtre condition, elles ne doivent pas estre variables, mais constantes & fermes jusqu'au dernier soupir, n'y ayant aucun moment en nôtre vie, où nous puissions nous exempter d'obeir à nôtre Dieu, & de l'imiter. Si donc l'on vous a établie sur ces principes, comme je le presume de la bonne conduite des Reverends Peres de la Compagnie, & de celle de ma Reverende Mere Françoisse de saint Bernard, & aussi comme je l'ay remarqué dans vos lettres & dans vos écrits, roulez continuellement sur ces maximes, faites-y vos examens particuliers pour decouvrir les imperfections que vous y commettez, pour voir aussi si vous y faites quelquel progresz. Prenez garde sur tout à une chose qui est d'une tres

D
gran
voir
tes le
une c
troit
vous
rence
tre en
n'est p
nuiser
les m
mois à
vous s
autres
ne lai
jetter
plainte
marqu
re fille
& où v
Vôtr
donc p
vous a
pour S
fuis tou
tenant l
finuë da
dégoût
ginent
cherche
dans le
Dieu sur
dre & de
un mal-h
de temp
que la re
l'éclairci
élu extra
forte pou

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 85

grande importance pour l'avancement spirituel d'une ame ; sçavoir qu'il ne faut pas entreprendre tout à la fois la pratique de toutes les vertus & de toutes les maximes que l'on a en veuë ; ce seroit une entreprise inutile , dont la foiblesse humaine ne vous permettroit pas de venir à bout : Vous en auriez la speculation , mais vous n'en auriez pas la pratique parfaite. Ce n'est pas qu'il ne se rencontre des occasions où il faut ramasser toutes ses forces & mettre en pratique cette generalité de vertus & de maximes , mais cela n'est pas ordinaire. Faites donc le choix des imperfections qui vous nuisent le plus & où vous tombez le plus souvent , & prenez ensuite les maximes contraires & propres pour les combattre. Mettez un mois à l'une, huit jours à l'autre, selon vôtre necessité. Quand vous vous ferez bien affermie dans une maxime, passez à la pratique des autres sans resister , & sans avoir pitié de la nature corrompue qui ne laissera pas de se plaindre , & de crier quelquefois pour vous jeter en des tendresses sur vous-même ; mais n'écoutez point ses plaintes ny ses cris , si ce n'est que ceux qui vous gouvernent y remarquent de l'indiscretion ou de l'excès. Si vous faites ainsi, ma chere fille, vous arriverez au degré de perfection où Dieu vous veut, & où vôtre condition de Religieuse vous oblige de tendre.

Vôtre Directeur vous a mise dans un bon train, ne vous mettez donc point en peine d'en chercher un autre ; profitez de ce qu'il vous a appris, & suivez la conduite de celle que Dieu vous donnera pour Superieure conformement à ce que la regle ordonne. Je me suis toujours bien trouvée de regarder mes Superieurs comme me tenant la place de Dieu. Mais il y a un certain orgueil secret qui s'insinue dans les filles, si elles n'y prennent garde, qui les porte à un dégoût de l'ordre que Dieu a étably pour leur conduite ; Elles s'imaginent que la conduite du dedans n'est pas solide, & qu'il en faut chercher une autre, & ainsi ce vice secret les porte insensiblement dans le mépris de ceux de qui elles doivent attendre les ordres de Dieu sur elles, & qui les meneroient bien-tôt dans l'esprit de leur Ordre & de leurs regles d'où elles s'éloignent par cet égarement, qui est un mal-heur qu'on ne peut assez déplorer. Cela n'empesche pas que de temps en temps, & en de certaines necessitez inevitables selon que la regle le permet, on ne puisse demander quelques bons avis & l'éclaircissement de quelques doutes aux Confesseurs que l'on aura élu extraordinairement, ou à quelque autre personne de merite ; en sorte pourtant que la fidelité à vôtre Superieure, & à vôtre Dire-

être ordinaire l'emporte par dessus tout autre.

Pour ce qui est des graces particulieres dont vous me parlez ; appuyez vous sur le plus essentiel & le plus solide , & vous verrez qu'elles ne vous sont données ; que pour vôtre santification , & pour la pratique des vertus que vous ne devez jamais regarder comme cloignée , car ce ne seroit qu'un amusement ; mais il vous en faut pratiquer les actes selon les occasions presentes. Par exemple, s'il s'agit de vôtre vocation au Canada , faites en France ce que vous feriez icy : si vous estes en classe , faites aux filles Françaises ce que vous feriez aux filles Sauvages du Canada , offrant à Dieu vos actions dans cette intention. Vous ferez le même des autres vertus , & par ce moyen tout vous profitera , & les vertus que vous n'aurez qu'en speculation , seront reduites en actes. Vous remarquerez icy qu'il y a une certaine anxieté de desirs qui trouble l'ame ; il s'en faut garder autant qu'il se pourra , pour conserver la paix du cœur qui est la demeure du saint Esprit. Ne vous inquietez donc pas pour vôtre vocation au Canada : Si elle est de Dieu , elle se perfectionnera , & sa bonté la conduira à son execution dans le temps de son ordonnance pour sa gloire , pour vôtre bien & pour nôtre consolation. Cependant je suis tous les jours avec vous en esprit , & je tâche de faire pour vous ce que demande la divine Majesté , & ce que vous desirez de moy.

Les deux imperfections que vous me témoignez être en vous , & que vous dites être vôtre foible , ne seront jamais corrigées en perfection qu'à mesure que vous deviendrez spirituelle. L'une & l'autre étant fondées dans vôtre naturel vous en aurez plus de peine , & aussi plus de vertu en travaillant à la mortification. On vous a dit la verité , que vous avez en cela quelque chose de moy : car j'ay été la plus complaisante du monde en ma jeunesse , & j'ay eû & j'ay encore cette vivacité naturelle en mes actions ; tout cela se tourne en bien lors qu'on s'accoutume à faire ses actions avec presence d'esprit, c'est à dire , si vous veillez en sorte que si vous êtes complaisante , vos complaisances soient à Jesus par des colloques amoureux selon l'esprit de grace qu'il vous donne. Et pour le regard des creatures n'ayez jamais de la complaisance que dans l'ordre de la charité ; car quand il est question d'amusemens ou d'imperfections , n'en ayez jamais pour personne : Il faut en ces occasions passer par dessus tous les respects humains ; vous n'en ferez pas tant aimée de quelques unes , mais vous en ferez plus chérie de Dieu , & plus estimée des plus sages

us me parlez ;
 & vous verrez
 rification , &
 mais regarder
 ; mais il vous
 es. Par exem-
 en France ce
 filles François-
 offrant à Dieu
 ne des autres
 es vertus que
 tes. Vous re-
 s qui trouble
 r conserver la
 us inquietez
 de Dieu , elle
 ecution dans
 e bien & pour
 e vous en es-
 a divine Ma-

e en vous , &
 gées en per-
 ine & l'autre
 de peine , &
 On vous a dit
 e car j'ay été
 t & j'ay en-
 se tourne en
 nce d'esprit,
 aisante, vos
 x selon l'es-
 tures n'avez
 ; car quand
 avez jamais
 tous les res-
 lques unes ,
 es plus sages

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 87

& des plus saintes. Ce n'est pas qu'il faille rechercher l'estime, mais elle suit naturellement la grace & la vertu. Vous me dites que l'amour de cette vaine estime se veut nourrir en vous : hélas ! ma chere fille , une bonne reflexion sur vous-même vous convaincra tout aussi-tôt l'esprit , que l'estime qu'on a de soy-même , & le desir qu'on a d'estre estimé des autres est la plus grande sottise du monde : les miseres que chacun experimente en soy-même en font des preuves convaincantes.

Je n'ay point reçu cette lettre dont vous & ma chere Mere Clere me parlez, je n'aurois pas manqué d'y répondre. On m'a donné de si bonnes preuves de la vertu de cette chere fille, que je suis d'avis que vous continuyez vôtre conversation avec elle, puisqu'elle vous porte à la vertu, & qu'elle ne tend qu'à Dieu. L'amitié qui tend à ces fins est toujours bonne, toutes les autres sont mauvaises, & il les faut éviter. Elle me prie de répondre à quelques propositions qu'elle me fait ; je le fais avec la sincerité & le mouvement interieur qui m'y porte. Je ne sçay pourtant de quelle maniere elle prendra ma réponse : Mais il faut que je vous avoüe que je ne puis trahir ni flatter personne en matiere de vertu , & qu'alors la sincerité est ma guide. Tâchez donc de courir à qui mieux mieux dans la carriere de la vertu où la couronne est donnée aux vainqueurs.

J'ay encore un avis à vous donner touchant vos elections dont je sçay que le temps approche. Car comme vous y devez avoir voix, & que c'est une affaire dont vous n'avez point encore d'experience, je suis bien aise de vous dire de quelle maniere vous devez vous y comporter pour éviter les engagements de conscience & les scrupules qui arrivent ensuite, lorsqu'on n'y prend pas nôtre Seigneur pour guide. Voicy donc ce que vous ferez, ma chere fille ; Preparez-vous trois mois auparavant & durant ce temps là vuidez vous de tous desirs & de toutes inclinations naturelles envers qui que ce soit : Ne prenez les sentimens d'aucune autre : ne vous intriguez avec qui que ce soit pour parler de l'election : N'en dites pas non plus vos sentimens ny vos pensées à personne : Tous les jours présentez à nôtre Seigneur celle qu'il a en son dessein pour tenir sa place en la Communauté, pour y gouverner ses Epouses : Demandez-luy son saint Esprit afin qu'il vous donne la lumiere pour la connoître, & que vous en fassiez le choix : Ne prenez vos conclusions que le matin à la Messe qui se dit du saint Esprit : Si vous faites de la sorte je vous assure que vous élirez celle que Dieu veut.

Vous voyez, ma chere fille, par tout ce que je vous viens de dire, que je vous veux dans la pratique d'une vraye & solide vertu: Car si vous y travaillez les benedictions du Ciel viendront en abondance dans vôtre ame. Il est question de devenir sainte, & partant il faut marcher d'un bon pas dans la voye de la sainteté. Et ne vous excusez pas sur vôtre jeunesse, car si vous êtes jeune d'âge, il faut être ancienne de sens.

Prenez patience dans les occasions qui vous tirent de la solitude par obeïssance ou par nécessité: Si vous étiez en Canada vous auriez peut-être encore moins de retraite. C'est pourquoy faites en vôtre ame, comme sainte Catherine de Sienna, une solitude interieure, que vous puissiez garder par tout, & tâchez d'y vivre de la vie de Dieu. On le trouve là pour l'ordinaire plus parfaitement & plus purement que dans la solitude corporelle: car sa bonté benit l'ame obeïssante, & ajoute à la grace de l'obeïssance celle de l'union.

De Quebec le 17 Octob. 1646.

L E T T R E X L I V .

A U N E D A M E D E S E S A M I E S .

L'importance qu'il y a de faire choix d'un bon Directeur & de suivre sa direction avec simplicité. Dieu veut être quelquefois importuné pour accorder ce qu'on luy demande. Les grands biens qui accompagnent la paix du cœur.

MA tres-chere & bien-aimée sœur. La paix & l'amour de JE S U S pour mon tres-affectionné salut. J'ay reçu toutes vos lettres qui m'ont donné un ample sujet de benir la bonté divine des grâces & faveurs qu'elle repand dans vôtre ame. Ouy, ma tres-intime sœur, je suis fort satisfaite du procedé que vous avez tenu dans le choix que vous avez fait d'un Directeur. C'est agir dans le dessein de Dieu de recourir à sa bonté, & d'implorer ses lumieres en toutes choses, mais principalement dans une affaire aussi importante qu'est celle là, & où il s'agit de nôtre salut, qui est nôtre principale affaire. Ce que j'ay maintenant à vous conseiller, c'est que vous luy soyez parfaitement obeïssante puisqu'il vous tient la place de Dieu, & qu'il ne vous commandera rien que pour vôtre salut & pour

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 89

pour vôtre perfection , car hors ces deux motifs nous ne devons obeïssance à personne. Ouvrez-luy vôtre cœur avec une simplicité & une candeur d'enfant : & puisque vous prenez de luy vos sujets d'Oraison pour chaque semaine, recevez les paroles en vôtre cœur comme une semence du Ciel qui y doit produire des fruits de grace & de sainteté. Vous laissant conduire avec cette candeur vous éviterez mille tromperies du Diable, qui est sans cesse au guet pour surprendre les ames simples, leur faisant prendre le faux pour le vray, & leur faisant croire que ce qui est vray est faux. Sur toutes choses prenez garde de devenir scrupuleuse : vous éviterez ce piège en faisant ce que je vous viens de dire, sçavoir ayant toujours une ame bien ouverte à vôtre Directeur. Je suis bien aise que luy & moy soyons tombez dans un même sentiment touchant la façon que vous devez tenir dans vos meditations: Mais pour les mouvemens interieurs que Dieu vous donnera, n'en faites aucun discernement; faites-en seulement l'examen avec simplicité pour en rendre raison à vôtre Directeur, sans autre dessein que d'apprendre de luy ce que vous devez faire ou éviter pour suivre la volonté de Dieu. Priez-le aussi de vous enseigner comme vous luy devez exprimer vos mouvemens interieurs, afin que vous ne vous trompiez point dans les pensées qui vous pourroient faire croire qu'ils sont autres qu'ils ne sont.

Ne vous étonnez point si Dieu ne vous donne pas ce que vous luy demandez pour vôtre fille, si tôt que vous l'en avez prié. Quand il ne vous le donneroit de dix ans vous devez être satisfaite. Il veut quelquefois être importuné, & il prend son plaisir à cela. Je ne laisseray pas de demander à sa bonté qu'il nous donne cette ame pour les desseins qu'elle a de sa sanctification. Prenez donc courage, ma chere fille, & que les foibleesses d'un enfant ne vous fassent point perdre la paix du cœur qui est un tresor inestimable. Dieu chérit infiniment les ames tranquilles & pacifiques, & il se plaît de parler à leur cœur, ce qui est en cette vie une beatitude anticipée: car on y traite avec une sainte liberté avec son souverain bien par de saintes aspirations & par de doux colloques. Vous en ferez l'expérience si vous conservez cette paix du cœur, avec la grace néanmoins de ce divin Sauveur qui vous attire si amoureuxment à le suivre dans une vie sublime & dans un état particulier où vôtre cœur étant degagé du tracas du monde ne peut plus être partagé. Souvenez-vous de moy en vos communions & dans vos entretiens avec ce tres-adorable Seigneur & Maître, auquel je vous

M

prie de demander que je sois parfaitement à luy , comme je suis
parfaitement en luy, Vôtre.

De Quebec le 27. Aoust 1647.

LETTRE XLV.

A LA MESME.

*Elle l'exhorte de travailler à sa perfection, & luy donne quelques
moyens pour y parvenir.*

MA tres-chere & tres-aimée Sœur. La paix & l'amour de
JESUS soient vôtre force & vôtre appuy. Pour satisfaire à
l'affection que j'ay pour vôtre avancement spirituel, je me donne
la consolation d'écrire à vôtre bon & charitable Pere. Je vous re-
commande à luy de tout mon possible, & le remercie des assistan-
ces qu'il rend à vôtre ame. Je croy que de vôtre part vous luy ren-
dez les soumissions convenables à une personne de son rang & qui
vous tient la place de Dieu sur la terre. Je vous en conjure, ma
chere Sœur & ma tres-intime fille, que je porte dans mon cœur
pour le grand amour que je porte à vôtre ame, & le grand desir
que j'ay de vous voir courir à la sainteté d'un bon & solide pas. Je
vous estime la plus heureuse du monde d'être dans un état de liber-
té, qui vous donne tous les moyens de vaquer à Dieu. Marchez-
donc avec courage dans la voye de la vertu que sa bonté vous a fait
trouver; Car vous n'y seriez pas sans sa vocation, & vous n'y per-
severeriez pas sans sa grace. La lumiere vous est encore nécessaire
pour vous conduire sans erreur dans un chemin si difficile: Vous la
devez encore attendre du Pere des lumieres, mais c'est par vôtre
Directeur qu'il vous la donnera. Je vous exhorte donc encore une
fois de luy obeir entierement comme à Dieu, puisque c'est luy qui
vous parle de sa part. Offrez-moy à JESUS, à qui je vous offre
aussi de tout mon cœur, & dans lequel je suis, Vôtre.

De Quebec le 12. Octobre 1647.

A U

Elle

Md'appr
tection
ve qua
bonheu
tres-ai
sincere
de tout
sans lac
jour de
te dans
ble salu
blié le r
prie, po
tout me

De

A UN

De l'utili
avanta
perieur

M n
des biens
foibleses
delaissez c

L E T T R E X L V I.

A UNE RELIGIEUSE URSULINE DE TOURS.

*Elle la console dans son affliction, & luy apprend que la pratique des vertus est inutile sans la perseverance finale.*A la Meré
Marie de
saint Joseph

MA tres-chere & tres-aimée Mere, la paix de nôtre tout aimable JESUS. C'est une de mes plus cheres consolations d'apprendre que sa divine bonté vous continue la grace de sa protection. C'est luy qui humilie & qui vivifie, qui abbat & qui releve quand il luy plaît les ames les plus affligées. N'est-ce pas un grand bonheur d'appartenir à un Epoux si bon & si puissant? Mais, ma tres-aimable Mere, je m'assure que vos fidelitez en son endroit sont sincerés après tant de faveurs reçûes de sa bonté. Je l'en remercie de tout mon cœur, & luy demande pour vous la perseverance finale sans laquelle les plus belles vertus seront comptées pour rien au jour de la retribution. Je me rejouis de celle de vôtre bonne Tante dans le Noviciat. Je vous supplie de luy presenter mon tres-humble salut, comme aussi à ma chere sœur de Vangaudet dont j'ay oublié le nom de Religion. Joignez-vous toutes ensemble, je vous en prie, pour m'offrir à nôtre commun Epoux dans lequel je suis de tout mon cœur, Vôtre.

De Quebec le 13. Septembre 1644.

L E T T R E X L V I I.

A UNE DE SES PARENTES URSULINE A TOURS.

De l'utilité des croix spirituelles & des delaissemens interieurs, & des avantages qu'il y a de découvrir son cœur avec confiance à ses Superieurs.

MA tres-chere Mere, la paix & l'amour de JESUS pour mon tres-intime salut. Les croix & les delaissemens nous font des biens nompareils, sur tout quand nous y experimentons nos foiblesses: car elles nous font devenir humbles; & si nous sommes delaissez des creatures, mêmes de celles en qui nous trouvions

M ij

tre plus ferme & plus ordinaire appuy, ce delaisement nous oblige par une heureuse necessité de ne nous plus appuier que sur Dieu seul. Mais vous dites qu'il vous semble que Dieu vous ait delaisée aussi-bien que les creatures. Ne vous trompez pas en cela, car encore que vous n'ayez nul sentiment de sa presence, ny de paix interieure, ny d'acquiescement à vos peines, il ne laisse pas d'être avec vous, de vous assister & de vous soutenir, autrement vous ne subsisteriez jamais. Il est vray que nous devons prendre garde à une chose qui est tres importante aux personnes spirituelles, sçavoir que bien souvent nous nous causons nous-mêmes nos croix & nos delaisemens, ce qui arrive lorsque l'imagination se representant quelque chose qui luy deplaît, l'entendement raisonne en suite là dessus, & enfin ces deux puissances s'excitent, quelquefois si fortement à cause que l'on s'est trop arrêté à cette premiere operation imparfaite, qu'on ne s'en peut tirer que par un effort de la grace & avec une forte cooperation de nôtre part. Car ce n'est pas peu d'avoir les passions emuës, & quand elles le sont une fois, il n'est pas facile de les calmer. Au reste, c'est par l'Oraison perseverante jointe à la mortification interieure que l'on acquiert cette paix tant souhaitable qui fait porter avec egalité d'esprit toutes sortes d'evenemens, qui nous fait vivre au dessus de nous-mêmes, & qui fait que nous nous trouvons en Dieu comme des enfans dans le sein de leur Pere bien-aimé.

Je suis fort consolée de l'election que vous avez faite; vous avez toutes les assurances possibles que Dieu y a presidé, & par consequent que sa divine Majesté en benira le succès. Je connois ma tres-chere Mere de la Nativité que vous avez élue: je sçay qu'elle est tres-sage & tres-vertueuse, & qu'elle a des talens tres-particuliers pour la conduite d'une maison comme la vôtre. Mais ce qui me console pour vôtre particulier, c'est ce que vous me dites que vous avez de la confiance en elle, car il ne se peut faire que cette ouverture de cœur sincere & filiale n'attire les benedictions de Dieu dans vôtre ame: comme au contraire, je ne feray jamais d'état d'une Religieuse qui se ferme à sa Superieure, & qui ne garde pas les ordres que la divine Majesté a établis pour sa conduite. Conservez donc ces ouvertures de cœur si necessaires aux ames qui veulent vaincre leurs ennemis, & faire du progez dans la voye de la sainteté. J'ay veu que vous aviez de la facilité à cela, je croy que vous l'avez encore. J'en rends graces pour vous à la divine bonté comme d'une faveur singuliere qu'elle vous fait.

Ma
qu'il e
point
qu'un
dresse
liers p
de m'a
Dieu;

A

Elle luy
& la
naire

M
en vôtr
la fortif
rompu
contrée
son com
d'une m
rangées
disposée
de quoi
cause du
long. N
à laquel
divine M
elle le fe
nos cher
culiers c
vous à sa
vos gran
cheres S

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 93

Mais enfin vous me dites que vôtre Directeur vous a quittée. Puisqu'il est ainsi, il faut demander secours avec humilité, & je ne doute point que vôtre Reverende Mere ne vous fasse voir volontiers quelque un des Peres de la Compagnie, à qui je vous conseille de vous adresser comme à des personnes à qui Dieu donne des talens particuliers pour la conduite des ames. Ma tres-chere Mere, obligez-moy de m'assister de vos prieres, & obtenez que je fois selon le cœur de Dieu; c'est aussi ce que je luy demande pour vous.

De Quebec le 24. Septembre 1617.

L E T T R E X L V I I I .

A UNE SUPERIEURE DES URSULINES DE DIJON.

Elle luy mande le progres de la foy, nonobstant l'hostilité des Hiroquois : & la remercie d'une aumône que sa Communauté auroit faite au Seminaire.

MA Reverende Mere. Ce m'est chaque année une nouvelle consolation d'apprendre la sainte ferveur qui se nourrit en vôtre communauté pour cette Eglise. C'est ce qui la soutient & la fortifie contre ses ennemis. Quoi que les perfides Hiroquis aient rompu le traité de paix qu'ils avoient fait avec les peuples de ces contrées & qu'en suite ils aient fait mourir le Reverend Pere Jogue, son compagnon & quatre-vingt tant Chétiens que Catechumenes d'une mort tres-cruelle : neanmoins trois autres Nations se sont rangées sous le sacré joug de JESUS-CHRIST, & d'autres encore sont disposées de s'y rendre. L'on a baptisé bien six cens personnes; c'est de quoi consoler les ames saintes qui se joignent avec nous dans la cause du Fils de Dieu. Nôtre Reverende Mere vous en écrit plus au long. Nous prions Dieu pour la guerison de vôtre bonne sœur à laquelle je souhaite une bonne santé si c'est pour la gloire de sa divine Majesté. Nous ne sçavons pas pourquoy elle à permis ce vœu, elle le fera connoître en son temps. J'admire les ferveurs de toutes nos cheres Meres: je croy que Dieu a sur elles des desseins particuliers qu'il sçaura faire reussir en leur temps: je les offre avec vous à sa bonté. Je vous remercie aussi, ma tres-honorée Mere de vos grandes charitez en nôtre endroit, nous tâcherons avec nos cheres Seminaristes de les reconnoître par nos petites prieres. Je

M iij

De Quebec le 14. Septembre 1647.

LETTRE XLIX.

A SON FILS.

*Elle répond aux plaintes qu'il luy avoit faites de ce qu'après l'avoir
abandonné si jeune, elle luy refusoit ses papiers qui contenoient les
memoires de sa vie. Elle luy promet de ne luy rien celer cy-aprés de
ses dispositions interieures, ce qu'elle commence de faire disant comme
Dieu la conduit par la voye d'une privauté interieure avec sa di-
vine Majesté.*

MOn tres-cher & bien-aimé Fils, la paix de nôtre tres-aimable & tres-adorable JESUS. J'ay reçu la vôtre & tout ce qui étoit dans votre paquet lorsque je ne l'attendois plus. Il me restoit néanmoins quelque peu d'esperance dans la pensée que vous auriez pris la voye de nos Reverendes Meres de Paris, comme la plus sure; & je ne me suis pas trompée, puisqu'en recevant leurs lettres, j'ay reçu tout ce que vous m'avez envoyé. Mais j'ay à m'entretenir d'autres choses avec vous, mon tres-cher Fils. Quoy, vous me faites des reproches d'affection que je ne puis souffrir sans une repartie qui y corresponde: Car je suis encore en vie, puisque Dieu le veut. En effet vous avez sujet en quelque façon de vous plaindre de moy de ce que je vous ay quitté: Et moy je me plaindrois volontiers, s'il m'étoit permis de celui qui est venu apporter un glaive sur la terre qui y fait de si étranges divisions. Il est vray qu'encore que vous fussiez la seule chose qui me restoit au monde où mon cœur fût attaché, il vouloit néanmoins nous separer lorsque vous étiez encore à la mamelle, & pour vous retenir j'ay combattu près de douze ans, encore en a-t'il fallu partager quasi la moitié. Enfin il a fallu ceder à la force de l'amour divin & souffrir ce coup de division plus sensible que je ne vous le puis dire; mais cela n'a pas empêché que je ne me fois estimée une infinité de fois la plus cruelle de toutes les meres. Je vous en demande pardon, mon tres-cher Fils, car je suis cause que vous avez souffert beaucoup d'affliction. Mais consolons-nous en ce que la vie est courte, & que nous aurons par la misericorde

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 95

de celuy qui nous a ainsi separé en ce monde, une éternité entière pour nous voir & pour nous jouir en luy.

Quant à mes papiers, qui sont-ils? Je n'en ay que peu, mon tres-cher Fils: car je ne m'arreste pas à écrire des matieres que vous pensez. Il est vray qu'étant malade à l'extremité j'avois donné le peu que j'en avois à la Mere Marie de saint Joseph pour les faire brûler, mais elle me dit qu'elle vous les enverroit; ainsi ils fussent toujours tombez entre vos mains quand vous n'eussiez pas témoigné les desirer. Mais puisqu'ainsi est que mes écrits vous consolent, & que vous les voulez, quand je n'aurois qu'un cahier j'écriray dessus qu'il vous doit être envoyé, si je meurs sans parler & sans avoir connoissance de ma mort.

Vous desirez sçavoir la conduite de Dieu sur moy. J'aurois de la satisfaction à vous la dire, afin de vous donner sujet de benir cette bonté ineffable qui nous a si amoureusement appellez à son service. Mais vous sçavez qu'il y a tant de danger que les lettres ne tombent en d'autres mains, que la crainte que cela n'arrive me retient. Je vous assure neanmoins que cy-aprés je ne vous celeray rien de mon état present: au moins vous en parleray-je si clairement que vous le pourrez connoître. A dire vray, il me semble que je dois cela à un fils qui s'est consacré au service de mon divin maistre, & avec lequel je me sens avoir un même esprit. Voicy un papier qui vous fera voir la disposition où j'étois quand je relevé de maladie il y a prés de deux ans. Ce n'est pas que je m'arrête à écrire mes dispositions, s'il n'y a de la necessité: mais en cette occasion une sentence de l'Escriture sainte, m'attira si fort l'esprit, que ma foiblesse ne pouvant supporter cet excez, je fus contrainte de me soulager par ma plume en écrivant ce peu de mots, qui vous feront connoître la voye par où cette infinie bonté me conduit. Cette voye n'est autre que son amoureuse familiarité & une privauté intime avec une lumiere intellectuelle, qui m'emporte dans cette privauté, sans pouvoir appliquer mon esprit à d'autre occupation interieure qu'à celle où cette lumiere me porte. Les sujets les plus ordinaires de cette privauté sont les attributs divins, les veritez de l'Escriture sainte tant de l'ancien que du nouveau Testament, particulièrement celles qui regardent les maximes du Fils de Dieu, son souverain Domaine, & l'amplification de son Royaume par la conversion des ames; de telle sorte que cet attrait m'emporte par tout, tant dans mes actions interieures que dans les

extérieures. Quand je dis que je ne me puis appliquer à d'autre occupation, j'entens pour m'y arrêter; car ôté les occupations qui tiennent tout mon esprit, c'est à dire, où ma liberté m'est ôtée par la liaison où la tient cette suradorable bonté de mon divin Epoux, je luy dis tout ce que je veux selon les occurrences, même dans mes exercices corporels, & dans le tracas des affaires temporelles; car il m'honore de sa presence continuelle & familiere. Vous n'aviez qu'un an ce me semble quand il commença de m'attirer à cette façon d'Oraison, laquelle neanmoins a eu divers états où il m'est arrivé des choses différentes & particulieres selon les desseins que sa bonté a eus sur moy tous pleins d'amour & de misericorde, eu égard à mes tres-grandes vilitez, bassesses, rusticitiez & infidelitez insupportables à tout autre qu'à une bonté infinie, de laquelle j'ay arrêté le cours un nombre innombrable de fois; ce qui a beaucoup empêché mon avancement dans la sainteté de laquelle sans mentir je n'ay pas un vestige. C'est ce que je vous conjure de recommander à nôtre Seigneur, car sans ce point je seray comme la cymbale qui tinte, mais qui n'a qu'un son passager: & je crains beaucoup de détruire les desseins que Dieu a sur moy & de dissiper les graces qu'il me donne pour les accomplir.

Depuis ma maladie, ma disposition interieure a été dans un degagement tres-particulier de toutes choses, en sorte que tout ce qui est extérieur m'est matiere de croix. Elles ne me donnent neanmoins aucunes inquietudes, mais je les souffre par acquiescement aux ordres de Dieu qui m'a mise sous l'obeissance dans laquelle rien ne me peut arriver que de sa part. Je sens quelque chose en moy qui me donne une pante continuelle pour suivre & embrasser ce que je connoîtray être le plus à la gloire de Dieu, & ce qui me paroîtra le plus parfait dans les maximes de l'Evangile qui sont conformes à mon état, le tout sous la direction de mon Superieur. J'y fais des fautes sans fin, ce qui m'humilie à un point que je ne puis dire.

Il y a près de trois ans que je pense continuellement à la mort. & cependant je ne veux & ne puis vouloir ni vie ni mort, mais seulement celuy qui est le Maître de la vie & de la mort, au jugement adorable duquel je me soumets pour faire tout ce qu'il a ordonné de moy de toute eternité. Ces sentimens donnent à mon ame & à mon cœur une paix substancielle & une nourriture spirituelle qui me fait subsister & porter avec égalité d'esprit les evenemens des choses

D
choses
tres se
ment
je ne
Au re
re qui
ce à ce
dez-luy
vous pr
moy le
le copie
lement
Speciosu
prit de l
lageât p
mettoit
que mon
aspiratio
son fond
beau de
beau, m
maine. &
C'est
née. Je s
je ne vou
cela je do
tre les ex
ce. Voila
ne passe p
vôtre sain
vous à la
rez écarté
Dieu sera
rable JES

De Qu

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 97

choses tant generales que particulieres qui arrivent , soit aux autres soit à moy , dans ce bout du monde , où l'on trouve abondamment des occasions de pratiquer la patience & d'autres vertus que je ne connois pas.

Au reste ne vous rejouïſſez pas , ainſi que vous dites, d'avoir une mere qui ſert Dieu avec pureté & fidelité ; mais après avoir rendu grâces à cette bonté ineffable des faveurs dont elle me comble , demandez-luy pardon de mes infidelitez & impuretez ſpirituelles : & je vous prie de n'y pas manquer , non plus que de luy demander pour moy les vertus contraires. Voicy donc ce papier dont j'ay parlé ; je le copie , parce qu'il n'eſt qu'en un brouillon écrit ſans deſſein & ſeulement pour ſoulager une tête foible. Sur ces paroles du Prophete : *Specioſus forma præ filiis hominum* , une lumiere me rempliſſant l'eſprit de la double beauté du Fils de Dieu, il fallut que mon cœur ſe ſoulageât par ma plume , mais ſans reflexion , car l'eſprit ne me le permettoit pas. Comme c'étoit à la ſeconde Perſonne de la ſainte Trinité que mon ame avoit accez , auſſi étoit-ce à elle que ſ'adreſſoient mes aſpirations ſuivant les veuës de l'eſprit. Tout eſt ineffable dans ſon fond , mais voicy ce qui ſ'en peut exprimer. Vous êtes le plus beau de tous les enfans des hommes , ô mon bien-aimé ! vous êtes beau , mon cher amour , & en vôtre double beauté divine & humaine. &c.

Ces aſpirations ſont rapportées en ſa vie l. 3. ch. 13. dans les additions.

C'eſt aſſez de ces matieres ; mon tres-cher Fils , pour cette année. Je ſuis ſi enfoncée dans le tracas des affaires exterieures , que je ne vous écris qu'à de petits momens que je dérobe. Avec tout cela je dois réponſe comme je croy à plus de ſix vingts lettres , outre les expeditions des écritures de la Communauté pour la France. Voila comme il faut paſſer cette vie en attendant l'Eternité qui ne paſſe point. Vous m'avez conſolée de me faire ſçavoir l'état de vôtre ſainte Congregation & l'heureux ſucces de ſes affaires. Pour vous à la bonne heure , ne ſoyez connu que de Dieu ſeul ; demeurez écarté de toute converſation , ſinon de celles où vous verrez que Dieu ſera glorifié ; hors de là demeurez caché dans nôtre tres-adorable JESUS , nôtre unique bien , nôtre vie & nôtre tout.

De Québec

1647.

N

L E T T R E L.

A U M E S M E.

Elle luy temoigne que Dieu le veut conduire, & elle aussi, par la voye de la privation & des maximes de l'Evangile.

MOn tres-cher & bien-aimé Fils. Ce mot que je vous écris par un vaisseau qui va partir & qui devance les autres de quel que temps, vous assurera que j'ay reçu vôtre paquet & toutes vos lettres avec la consolation que vous pouvez croire. Par mes autres lettres je vous donne toute la satisfaction que vous desirez de moy, afin que vous ne me fassiez plus des plaintes d'affection que la tendresse que j'ay pour vous ne peut souffrir. Il y a long-temps mon tres-cher fils que je me suis resoluë aux desseins que la divine bonté a sur vous & sur moy, lesquels sont dans des privations de ne nous voir & familiariser en cette vie qu'en la maniere que nôtre divin Sauveur l'ordonne dans l'Evangile, sçavoir en nous perdant nous-mêmes; car si nous perdons nôtre ame comme il faut, nous la trouverons un jour dans les delices de celuy qui nous a fait entrer si amoureusement dans l'exercice de ses maximes. Nous aurons alors l'Eternité pour nous voir & pour nous entretenir. C'est à quoy mon ame soupire; & je voy incessamment cette derniere heure qui me degagera de tout ce qui me separe de nôtre souverain bien dont on ne peut jouir parfaitement & à son aise en cette vie.

Pour ce qui est de ma santé elle est assez bonne, graces à Nôtre Seigneur, & je souhaiterois que vous eussiez la voix aussi forte & aussi libre que moy pour pouvoir exprimer au dehors les lumieres que Dieu vous donne. J'ay été consolée d'apprendre qu'il a beni vos études & qu'il y a joint la pieté. Je n'oserois plus vous demander si Dieu vous a honoré de l'Ordre du Sacerdoce, ce sera vous qui me l'annoncerez. Cependant vivons dans le denuement propre à nôtre condition, & ne desirons rien que dans les divines volontez de Nôtre tout aimable Sauveur; c'est le plus parfait pour nous. Ce petit mot n'est que pour vous donner par avance un peu de consolation, si tant est que nos lettres vous consolent. Mais plutôt consolons nous en celuy qui est *le Perc des misericordes, & le Dieu de toute consolation.*

De Quebec le 18. Septembre 1647.

D
Deux
s'est
perj
ver
de j

M
vôtre
comme
moyen
Je vous
ferez si
de tous
vidence
fis pour
Ah! qu
de n'avo
Mon Fi
en cette
en atter
vie mort
gile, ou
est la do
met à l'a
luy, quo
sa divine
comme l
qui ne te
trouve b
delà que
dans la p
il est beso
tissement

L E T T R E L I.

A U M E S M E.

Deux points principaux de la vie de l'esprit : Quelques maximes qu'elle s'est obligée par vœu de pratiquer pour vaincre quelques restes d'imperfection : Que la perfection ne consiste point dans la speculation des vertus, mais dans la pratique. Elle luy promet d'écrire les dispositions de son interieur, &c.

Dans cette lettre elle parle des dispositions de son interieur en tierce personne & en termes couvers.

MOn tres-cher & bien aimé Fils. Je vous saluë dans le cœur de nôtre tres-adorable & tres-aimable J E S U S. J'ay reçu la vôtre avec une entiere joye, y apprenant que la divine bonté a commencé de vous donner entrée dans les Ordres sacrés par le moyen desquels vous luy pourrez rendre de plus agreables services. Je vous remercie de la part que vous m'y faites esperer, lorsque vous serez si heureux que d'être admis au dernier & plus sacro-saint de de tous les Ordres. Benissons cependant cette douce & aimable Providence, qui par des voyes si secretes à nos conceptions nous a choisies pour son service & pour y consumer tous les momens de nôtre vie. Ah! qu'il est bon de ne souhaitter que cette sainte consommation, & de n'avoir de la pente qu'à la gloire de celuy qui seul est digne d'être! Mon Fils, lorsqu'on a cette inclination on ne tient à gueres de choses en cette vie. Il y a seulement deux choses où l'ame trouve son compte en attendant qu'elle ait le bon-heur de se voir detachée de cette vie mortelle. La premiere est la pratique des maximes de l'Evangile, ou du moins un effort continuel pour les pratiquer. L'autre est la douce familiarité avec Dieu, qui par ses divines touches permet à l'ame de l'entretenir; & s'il faut ainsi parler, de s'égayer avec luy, quoy qu'elle ne se voie que poudre & cendre en la présence de sa divine Majesté. Sans ces deux secours, je ne puis comprendre comme l'on peut vivre en ce monde parmi les épines & les tracas qui ne tendent qu'à étouffer l'esprit interieur: car enfin la nature y trouve bien souvent son interest & ne s'y attache que trop. C'est delà que plusieurs retournent en arriere, & que si peu perseverent dans la premieré ferveur de leur vocation; car pour y demeurer il est besoin d'une continuelle mort de soy-même qui est cet aneantissement & consommation dont je vous parle, pour lequel il faut

avoir un grand courage & une generosité sans relâche. Mais aussi agissant de la sorte avec le secours de nôtre divin. J E S U S , l'ame se trouve enfin degagée de ses liens, en suite de quoy elle court & vole au dessus des sens & de l'amour propre. Ce n'est pas qu'elle ne ressent encore quelquefois des attaques de la nature corrompue, mais la force que Dieu luy donne surmonte tout ; elle opere avec facilité & même avec plaisir, en sorte qu'elle experimente la vérité des paroles de nôtre tres-adorable Seigneur : *mon joug est doux & mon fardeau est leger.* Cette force même s'augmente dans l'exercice des deux points que je vous viens de marquer. Mais ne pensez pas qu'il faille regarder les maximes de l'Evangile, & ce qui est de plus grande perfection dans une speculation de verrus qui ne sont pas conformes à nôtre condition ni à nôtre vocation interieure, mais en de certains points où il faut s'attacher fortement selon nôtre état present. De ce que je vous écrivis l'année derniere vous pouvez juger pourquoi je vous fais ce discours. Or voici les maximes où je m'exerce apresent, même par obligation de vœu.

I. Etant accusée d'avoir fait quelque faute, ne s'en point excuser, encore qu'on soit innocente ; & n'accuser point ceux qui les auroient faites pour se decharger, si ce n'est qu'il y aille de la gloire de Dieu, au jugement de qui il appartient.

II. Veiller sur son esprit & sur son cœur pour ne se point laisser surprendre à dire des paroles plaintives & exagerantes lorsqu'on pense être, ou qu'on est en effet offensé, choqué, rebuté & humilié, soit de paroles, soit par des actions.

III. Ne rien dire à sa louange ; ny ravaller autruy tacitement ou apparemment lorsqu'il est loué de quelqu'un, ou qu'il est question selon l'ordre de la charité de le louer & d'en dire du bien.

IV. Fuir l'emulation & la jalousie des biens & des satisfactions d'autruy, soit interieures soit exterieures ; mais plutôt s'en réjouir, & s'estimer indigne d'en posseder autant.

V. S'exercer à une pieuse & charitable affection envers ceux pour qui l'on a de l'antipathie naturelle : prendre innocemment leurs actions, & juger de leurs intentions selon l'ordre de la charité.

VI. S'exercer à un esprit de patience envers le prochain, selon les maximes prescrites dans l'Evangile.

VII. Travailler au retranchement des tendresses sur soy-même, & des reflexions superflus sur ce qui pourroit donner de la peine.

VIII. Travailler tout de bon à la douceur interieure & exte-

DE
ri cure
l'Evang
IX.
pour
quierue
X.
afflictio
de Dieu
XI.
naturell
corpore
XII.
& en to
spirituel
Quan
tus spec
la vie spi
plus de
elle ne s
tus solide
de croire
l'entende
avance be
la pratiqu
il y a enco
fidelle pra
sité est da
plus icy. q
commenc
dans les s
tains actes
les vertus
attrait tre
TOTYPE : 8
causte à la
moment d
Elle a d
exterieure
par rappor

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 101
ri'eure. & à la mansuetude & humilité de cœur conformément à l'Evangile.

IX. Ne prendre pas de l'ombrage volontairement, ny de la defiance pour de petites apparences, & ne point s'en laisser aller à l'inquietude.

X. Souffrir avec amour & douceur les douleurs du corps & les afflictions de l'esprit; les humiliations & les mortifications de la part de Dieu & du prochain.

XI. Mortifier certains petits appetits, inclinations & penes naturelles en tout ce qui se pourra, sans faire tort au spirituel & corporel.

XII. Obeir avec fidelité aux mouvemens & inspirations de Dieu; & en tout ce que dessus suivre l'obeissance & la direction du Pere spirituel.

Quand je vous dis qu'il ne se faut pas attacher à une suite de vertus speculatives, c'est que comme il y a divers degrez & états dans la vie spirituelle, il y en a un entre les autres où l'entendement a plus de part que la volonté; & si l'ame n'est fidele & genereuse, elle ne se peine gueres à faire des reflexions sur la pratique des vertus solides; ce qui fait qu'elle bronche souvent & qu'elle donne sujet de croire qu'elle n'a pas de mortification. Au lieu que dans l'état où l'entendement & la volonté agissent de concert, l'ame travaille & avance beaucoup, sans se peiner toutefois, dans la pureté de cœur, dans la pratique des vertus, & dans la droiture sur ses actions. Mais en suite il y a encore un autre état qui la met dans une espee, de necessité de la fidele pratique de l'imitation de JESUS-CHRIST, & cette necessité est dans une paix interieure qui ne se peut exprimer. Car il n'est plus icy, question d'un certain bandement de tête qu'on a lors qu'on commence, ny d'une certaine ferveur qu'on experimente dans les sens, & qui fait qu'on s'examine avec tâche & par certains actes. Mais l'ame dans sa paix voit tout d'un coup en son JESUS les vertus divines qu'il a pratiquées; elle les voit, dis-je, dans un attrait tres-doux qui la porte à suivre dans ses actes son divin Prototype: & enfin elle ne peut & ne veut être qu'un continuel holocauste à la gloire de Dieu, en l'honneur de celui de JESUS depuis le moment de son incarnation jusqu'à la mort de la croix.

Elle a donc deux choses en cette imitation, sçavoir la pratique exterieure des maximes de l'Evangile & la familiarité interieure par rapport à la vie interieure de JESUS. Je n'autois jamais cru;

mon tres-cher fils que la vie la plus sublime consiste en cela, si je n'en étois assurée par une voye que je ne puis écrire sur ce papier: car dans l'apparence il y a des temps d'extase & de ravissement qui sembleroient être quelque chose de plus sublime; mais non, Nostre J E S U S, sa sainte Mere, & les saints Apôtres nous sont des témoins fideles du contraire. Quoique toutes ces choses soient bonnes & saintes quand elles proviennent de l'esprit de Dieu, ce n'est rien en comparaison des susdites vertus ny des dispositions interieures de grace dont j'ay parlé, & qui sont toute ma vie, ma force & mon soutien.

Ce sont ses
dispositions
interieures.

Je vous écriray ce que vous me demandez. Mais pour quoi ne m'avez vous pas dit, quelle est cette autre chose, que vous desirez de moy? si elle m'eût été possible je ne vous l'aurois pas refusée. De vous envoyer à present celle que vous me marquez, j'y aurois un peu de peine: outre qu'il ne me seroit pas possible de le faire avant le depart des vaisseaux; qui n'étant pas encore tous arrivez, ceux qui le sont se disposent à leur retour, parce qu'ils penserent perir l'année dernière, étant partis trop tard. Enfin si Dieu le veut je vous enverray quelque jour ce que vous me demandez, ou d'autres le feront pour moy, & j'écriray après la presse de mes affaires d'obligation, ce que vous desirez, afin que la chose soit en état de vous être envoyée quand la divine Providence l'ordonnera.

Tout ce que je vous ay dit cy-dessus est une suite de ce que j'écrivis l'année dernière. Je suis consolée à un point que je ne vous puis dire de vous voir en des dispositions si religieuses, & je suis de vôtre sentiment que nos entretiens doivent tendre à la fin où nous aspirons. Je vous avouë que je n'ay point de consolation solide en cette vie que dans la pente qui me fait soupirer après cette bienheureuse fin. Obtenez moy de Dieu que je prenne les vrais moyens qui y conduisent, que je ne m'y egare point, & que je ne me cherche point moy-même au lieu de chercher celui dont l'imitation est nôtre veritable moyen. Il n'y a rien que nous devons tant apprehender que les devotions écartées, & qui ne sont pas fondées sur les maximes & sur la vie de J E S U S - C H R I S T: pour l'ordinaire la fin en est funeste. L'on m'en écrit de France des exemples épouvantables arivez à quelques personnes religieuses qui ne sont pas loin de vous; vous le pouvez sçavoir mieux que moy.

Aux Reli-
gieuses de
Louviens.

Je ne doute point que vous ne me vouliez assez de bien pour me désirer une mort aussi heureuse que celle du Perc Jogues. Mais hélas! je suis bien éloignée de la mériter. Il me semble que ce

me s
j'ay t
tourr
a emb
Vo
Cong
maux
sidera
faut q
du côt
Rome
dre d'a
nos Co
se pouv
& les a
autres
vices,
tre Inst
somm
avec le
tion de
Quan
ce, je n
re en a
touchan
qui y est
du afin d
m'avez o
serviray
Je me
vray que
qu'il y fa
interieur
choses sai
Je m'a
après tant
semble pe
divines. V
vous aspir

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 103

me seroit la plus grande consolation qu'on se puisse imaginer ; mais j'ay tout sujet de me desfer de moy-même , & de craindre que je ne tournasse le dos aux souffrances , au lieu que ce saint Martyr les a embrassées en vray Disciple de JESUS-CHRIST.

Vous m'avez beaucoup obligée de me mander le progres de vôtre Congregation , car outre la part que je prens à ses biens & à ses maux , à cause de ce que je luy suis & de ce quelle m'est en vôtre consideration , cela me sert d'instruction pour nos propres affaires. Il faut que vous sçachiez que quelque faveur que nous aions pu avoir du côté de la Cour , on ne nous a point voulu donner nos Bulles à Rome qu'il n'y ait icy un Evesque. Ce refus nous a obligé à prendre d'autres mesures & de consulter les Docteurs sur les Bulles de nos Congregations. Ils les ont trouvé bonnes , & ont jugé qu'elles se pouvoient legitimement étendre jusques icy avec les assurances & les approbations des Prelats qui nous y ont envoyées. Ainsi sans autres nouvelles Bulles de Rome , nous pouvons recevoir des Novices , faire des Professes , & accomplir toutes les fonctions de nôtre Institut de la même maniere que si nous étions en France. Nous sommes déjà dans l'exercice de cette resolution , car nous aurons avec le secours de la grace deux Professes le jour de la Presentation de la sainte Vierge.

Quant aux doctrines qui font aujourd'huy tant de bruit en France , je n'ay garde de me mêler d'en parler , & encore moins d'écrire en aucune maniere ny mes sentimens ny ceux de qui que ce soit touchant l'affaire de Monsieur Arnauld. Une personne de France qui y est fort engagée , m'en ayant écrit , je ne luy ay point répondu afin de ne luy point donner sujet de m'en écrire à l'avenir. Vous m'avez obligée de l'avis que vous m'avez donné sur ce sujet ; je m'en serviray pour mon particulier.

Je me réjouis de ce que vous êtes à la fin de vos études. Il est vray que le grand temps qu'on y employe & les diverses matieres qu'il y faut traiter sont capables de soustraire la douceur de l'esprit interieur. Ces dernieres néanmoins qui vous occupent n'étant que de choses saintes , elles ne peuvent vous remplir que de bons sentimens.

Je m'assure que cette solitude que vous souhaitez vous sera douce après tant de speculations. Quand vous y serez ; joignons nous ensemble pour chanter interieurement les misericordes & les bontez divines. Vous esperez d'y trouver ce double esprit interieur , où vous aspirez ; je m'assure que si vous ne l'avez déjà , nôtre Seigneur

vous en fera un present: C'est ce que je luy demanderay chaque jour pour sa plus grande gloire, & pour la sanctification de vostre ame. Ne laissez point abatre v^{ost}re cœur, mais par une amoureuse confiance attendez cette grace de sa bonté. Mais plutôt unissons nous d'esprit pour la demander à Dieu l'un pour l'autre; encore que je sois la plus indigne & la plus abjecte creature du monde, je l'attends de celuy qui ne refuse rien à ceux qui s'abandonnent à sa conduite.

Je suis bien consolée de la resignation où je vous voy pour v^{ost}re mal de gorge. Les voyes de Dieu sont secretes, il sçait celles par où il veut conduire nôtre vie. Peut-être vous veut-il sanctifier dans la solitude; ce n'est pas la predication qui sanctifie le Predicateur: un bon acte de vertu, comme d'humilité, de charité, de patience est quelquefois plus agreable à Dieu. L'un & l'autre neanmoins peuvent compatir, & s'il vous les donne, je l'en beniray avec vous & luy demanderay qu'il vous fasse la grace d'en faire un bon usage, afin qu'un jour vous puissiez comparoître en sa presence avec des œuvres pleines. Demandez-luy aussi pour moy la grace de correspondance & de fidelité. Je finis; vivons en J E S U S.

De Québec le 7. Septembre 1648.

LETTRE LII.

A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION.

Elle luy parle d'une victoire gagnée sur les Hiroquois par le secours du R. Pere Fognes, & de la conduite extraordinaire de Dieu sur tout le Canada, à laquelle il se faut soumettre à l'aveugle.

MA tres-cherre Mere. La vie de J E S U S soit la sanctification de la vôtre pour l'eternité. C'est avec amour & avec une entiere affection que j'ay reçu v^{ost}re lettre & v^{ost}re charitable present, pour lequel je vous prie d'agreer mes tres-humbles remerciemens. Vous me dites que ma Reverende Mere v^{ost}re digne Supérieure m'a écrit: je n'ay pas reçu sa lettre non plus que beaucoup d'autres, je ne laisse pas de luy écrire un mot pour luy témoigner ma reconnoissance.

N'est-il pas vray que nous avons un Martyr dans le Ciel & un puissant avocat auprès de Dieu? Nous avons déjà senti les effets de sa protection en diverses occasions, sur tout cette année que la

flotte

A la Merc
Gillere Rol-
land.

D
flotte
devant
grand
les Fran
nage, l
été imp
bûches
mouven
Quand i
crier &
des guer
roquoise
animez p
goureuse
un grand
tout leur
les Huron
attribuè c
merites de
posez.

Vous m
& bien-air
parler de
nouvelle E
curité. To
dans la divi
de de quelc
dessus plusie
toutes mes a
se font sans
ment du pa
en est de m
croyoit avoi
à leurs yeux
une espee d
perfections e
le Eglise a un
soit luy est in
mourant sans

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 105

flotte des Hurons conduite par le R. Pere Brissani, étant arrivée devant une de nos habitations de François proche de laquelle un grand nombre d'Hiroquois s'étoient cachez à dessein de surprendre les François & les Hurons, & de les enveloper dans un même carnage, l'on a veu un secours du Ciel d'autant plus admirable qu'il a été impreveu & inopiné. Car le Pere qui ne sçavoit rien des embûches des ennemis fit descendre à terre tous les Hurons, & par un mouvement secret, les fit ranger en bataille comme pour se battre. Quand ils furent en état, quoi qu'il ne vit personne, il se mit à crier & commanda à ses gens de crier comme luy, selon la coûtume des guerriers de ces Nations; au même temps cette armée Hiroquoise parût, & sans dire mot fit sa décharge sur eux. Mais étant animé par les exhortations de ce brave Pere, ils se ruèrent si vigoureusement sur les ennemis, qu'ils les mirent en fuite, en tuèrent un grand nombre, emmenerent dix-sept prisonniers, & enleverent tout leur butin. Sans ce bon instinct que Dieu donna au bon Pere, les Hurons étoient détruits, & la traitte de cette année perdue. L'on attribue cette grace, ainsi que beaucoup d'autres, aux prieres & aux merites de nôtre saint Martyr. Mais venons à ce que vous me proposez.

Vous me parlez d'une vie cachée; qu'en diray-je, ma tres-chere & bien-aimée Sœur, puisqu'elle est cachée, & qu'il est tres-difficile de parler de ce qui ne paroît pas? Dans ce pais & dans l'air de cette nouvelle Eglise, on voit régner un esprit, qui ne dit rien qu'obscurité. Tous les evenemens qui nous arrivent sont des secrets cachez dans la divine providence, laquelle se plaît d'y aveugler tout le monde de quelque condition & qualité qu'il soit. J'ay veu & consulté la dessus plusieurs personnes, qui toutes m'ont dit: Je ne voy goutte en toutes mes affaires, & néanmoins nonobstant mon aveuglement, elles se font sans que je puisse dire comment. Cela s'entend de l'établissement du pais en general, & de l'état des familles en particulier. Il en est de même du spirituel: Car je voy que ceux & celles que l'on croyoit avoir quelques perfections lorsqu'ils étoient en France, sont à leurs yeux & à ceux d'autrui tres-imparfaits, ce qui leur cause une espece de martyre. Plus ils travaillent, plus ils decouvrent d'imperfections en eux-mêmes. Et la raison est que l'esprit de la nouvelle Eglise a une si grande pureté, que l'imperfection pour petite qu'elle soit luy est incompatible; ensuite de quoy il faut se laisser purifier en mourant sans cesse à soy-même. Je me represente ce Christianisme

Elle parle de ses dispositions intérieures.

primitif comme un purgatoire dans lequel à mesure que ces âmes cheries de Dieu se purifient, elles participent aux communications de sa divine Majesté. Il en est dis-je ici de même. Cet esprit secret, qui n'est autre que l'esprit de JESUS-CHRIST, & de l'Evangile, donne à l'ame purifiée une certaine participation de foy-même, qui l'établit dans une vie interieure qui l'approche de sa ressemblance. Demandez-moy ce que c'est que cette vie, je ne le puis dire, sinon que l'ame n'aime & ne peut goûter que l'imitation de JESUS-CHRIST en sa vie interieure & cachée. Elle se trouve toujours petite à ses yeux & defectueuse en ses actions, se comparant à la pureté & à la sainteté de nôtre divine cause exemplaire. La distance des lieux & le danger que les lettres ne soient interceptées, ne me permet pas d'en dire davantage à ma tres-chere Sœur; & même ce que je viens de dire est seulement pour luy obeïr, ne m'étant pas possible de luy rien refuser. En attendant que nous nous voyons en l'autre vie qui vous fera voir clair dans mes pauvretés, je vous prie de vous contenter de cela, & cependant de prier pour moy qui suis toute en JESUS, Vôtre.

De Quebec le 10. Octobre 1648.

L E T T R E L I I I .

A la Mere
Ursule.

A UNE RELIGIEUSE URSULINE DE TOURS.

Elle luy témoigne sa joye de ce que plusieurs personnes tant Religieuses que Seculieres s'interessent pour la conversion des ames du Canada. Zele de la Mere Marie de saint Joseph pour la perfection. Le sien pour le salut des ames.

MA Reverende & tres-chere Mere. Vous avez appris par ma premiere lettre de quel air nous vivons dans vôtre petit Seminaire de Quebec. Je vous en ay écrit amplement, c'est pourquoy je n'uséray point de redites. J'ay écrit les noms des nations pour lesquelles vous voulez consacrer vos vœux, vos prieres, & vos bonnes œuvres. Vous êtes ravissante en ce point, & meritez sans doute d'être la mediatrice de l'amplification de la gloire du Fils de Dieu. Procurez-la donc en ce point plus que jamais, mon intime Mere; Nôtre JESUS ne le merite-t'il pas? Je me donne l'honneur d'écrire à Monsieur le Theologal qui est animé d'un semblable zele

D
& je l
un po
s'unif
re Me
attach
qui a
que vo
une gr
benior
chere M
ay poin
La M
ne fait
il luy fa
freuse,
gieux.
possibles
bonté du
la plus n
mur, &
la perfec
eternelle
Je ne
à nôtre o
païs fut
de se dé
en nôtre
au Ciel n
effets par
nous voy
ment, je
monde, j
tremitez
veut envo
écris la nu
cause du fr
cœur ayant
JESUS hab
en celuy de
D. Qu

que ces ames
 communica-
 ne. Cet es-
 HRIST, &
 icipation de
 approche de
 e vie, je ne
 er que l'imi-
 chée. Elle se
 s actions, se
 cause exem-
 es ne soient
 a tres-chere
 ur luy obeïr,
 ant que nous
 ns mes pau-
 ependant de

TOURS.

et Religieuses
 du Canada.
 perfection. L

apris par ma
 ôtre petit Se-
 est pourquoy
 ons pour les-
 & vos bon-
 tez sans dou-
 Fils de Dieu.
 ntime Mere;
 honneur d'é-
 mblable zele,

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 107
 & je le prie de cherir l'Eglise de ce divin Sauveur. Je suis consolée à un point que je ne vous puis dire de voir que tant de saintes ames s'unissent pour un sujet si glorieux & si legitime. Pour vous ma chere Mere, puisque vous êtes Ursuline vous ferez une chose qui est attachée à vôtre vocation. Il y a aussi une bonne Mere Carmelite qui a assemblé un grand nombre de personnes pour le même dessein que vous entreprenez. J'espere que nous verrons un jour dans le Ciel une grande troupe d'ames gagnées à Dieu par vos prieres, & qui le beniront eternellement. Faisons donc à qui mieux mieux, ma tres-chere Mere; Je croy que vous me devancez déjà beaucoup; je n'en ay point de jalousie, il n'importe pourveu que Dieu soit glorifié.

La Mere Marie de saint Joseph est plus infirme que jamais: Si Dieu ne fait un miracle en sa personne, elle ne peut vivre long temps; & il luy faut garder l'infirmerie qu'elle abhorre comme une chose affreuse, & comme un lieu contraire à la mortification de l'état religieux. En quelque état qu'elle soit je luy rendray tous les services possibles. Si elle meurt nous ferons une perte irreparable pour la bonté du sujet: mais elle est si humble qu'elle se croit la plus inutile & la plus miserable du monde. Mon sentiment est, que c'est un fruit mur, & que Dieu la dispose à la mort, car elle fait des progresz en la perfection qui ne sont pas ordinaires. La volonté de Dieu soit eternellement faite sur elle & sur moy.

Je ne sçay pourquoy vous avez eu tant de fraieur des Hiroquois à nôtre occasion. S'ils venoient jusqu'à nous, il faudroit que tout le pais fut perdu, mais il se fait merueilleusement, & se met en état de se défendre. Que seroit-ce si nous n'avions une entiere confiance en nôtre Jesus? Nous aurions toujours le cœur abattu. Nous avons au Ciel nôtre saint Martyr qui prie pour nous, & nous en ressentons les effets par tant de perils échappez, & par tant de conversions que nous voyons depuis son martyre. Pour moy, je vous le dis franchement, je n'ay peur de rien, & quoy que je sois la plus miserable du monde, je suis prête & me sens dans la disposition d'aller aux extremitez de la terre, quelques barbares qu'elles soient, si l'on m'y veut envoyer: Mais je ne suis pas digne de si grandes choses. Je vous écris la nuit, enfermée dans nôtre chambre comme dans un coffre, à cause du froid, qui neanmoins ne me put nuire à vôtre égard, mon cœur ayant toujours de l'ardeur pour le vôtre dans lequel je sçay que JESUS habite: soyez-moy donc aussi toujours ce que vous m'êtes en celuy de ce divin Sauveur.

Le R. P.
 JOCQUES.

L E T T R E L I V .

A UNE DAME DE SES AMIES.

Elle luy conseille de s'affectionner à l'Oraison du cœur plus qu'à celle de l'esprit : De quelle maniere elle doit faire ses actions , rendre hommage à J E S U S - C H R I S T , & offrir au Pere Eternel des sacrifices mystiques.

VOicy un mot qui n'est que pour vous puisque vous le desirez de moy. Parlons-donc , ma tres-cherre fille, de nôtre tres-aimable J E S U S , & des moyens de nous unir inseparablement à celuy à qui vous voulez être sans reserve ; car je sçay que vous luy avez vouié vôtre cœur & vos affections. Arriere-donc tout autre amour que celuy du tres-aimable J E S U S .

Je suis tres-aïse que vous vous addonniez à l'Oraison mentale, mais plus cordiale qu'autrement ; car je pense que c'est là la disposition de vôtre ame , & celle que Dieu demande de vous. Je veux dire que vous n'employiez pas de si longs espaces de temps à discourir & à mediter, mais qu'y ayant employé un espace raisonnable, vous entriez en vôtre cœur , & que vous parliez amoureusement à nôtre bon J E S U S sur les choses que vous avez considerées, ou sur celles qu'il vous fera affectionner pour lors. Je vous dis cecy afin que vous vous accoûtumiez à parler à Dieu & à imiter les Anges & les Saints , qui transportez des beautez de cette divine majesté & de ses infinis bienfaits luy chantent un cantique qui n'a point de fin: Or vous les imitez en parlant & chantant en vôtre cœur. Je vous avoüe, ma chere fille, que j'ay trouvé un grand tresor en faisant comme je vous dis: Car au commencement que Dieu me fit l'honneur de m'appeller & de me toucher le cœur de son amour, je luy parlois sans cesse ; & c'est ce qui me fit vous conseiller l'an passé de vous accoûtumer à faire des Oraisons jaculatoires : & je vous le dis encore , il faut que cette pratique soit la vie de vôtre ame, & que vous fassiez ici bas ce que par la misericorde de Dieu vous ferez dans l'Eternité si vous luy êtes fidelle.

Afin de vous rendre digne de cette pratique, il faut que vous ayez une grande pureté de cœur, laquelle consiste à ne vous point arrêter à aucunes pensées oisives, à n'avoir point de convoitise des

D
chose
de l'
nitez
mis d
péchu
les fa
vous
autre
vous l
je fais
té ? V
pas en
accuse
par la
absolu
ô mor
Acc
luy fai
vôtre
luy do
pra filii
& latin
ame, n
ames p
Il fau
immo
de Die
ce divin
qui se
amis :
y offre
drois v
l'humili
les enfa

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 109

choses de la terre, à mortifier vos passions, à étouffer les sentimens de l'amour propre, comme sont le point d'honneur, les petites vanitez, les jactances, & autres semblables défauts qui sont les ennemis de la vraye pureté & de la demeure de Dieu. Cela ne vous empêchera pas de penser aux petites affaires de votre maison; mais il les faut faire sans empressement. Representez-vous que J E S U S vous voit, & qu'il faisoit les actions de sa vie voyagee bien d'une autre façon que vous ne faites les vôtres. Cependant il veut que vous l'imitiez. Dites-luy donc amoureusement: Mon cher J E S U S, je fais cela pour votre amour, ô que je suis éloignée de votre pureté? Vous êtes ma vie exemplaire, & cependant je ne vous imite pas en la pureté ni en la perfection que vous voulez de moy. Je m'en accuse, mon cher J E S U S. D'autres fois dites-luy: mon bon J E S U S, par la sainteté de vos actions, sanctifiez les miennes: je veux absolument qu'elles dépendent de vous & qu'elles soient pour vous, ô mon J E S U S.

Accoûtumez-vous aussi à aimer la beauté du Fils de Dieu, & à luy faire un hommage perpetuel: car puisque vous luy avez voté votre cœur, il faut qu'il ait été touché de sa beauté divine: Dites-luy donc souvent ce Verset du Pseaume *Eructavit. Speciosus forma præ filiis hominum, &c.* Je vous exhorte d'avoir un Psautier françois & latin; vous y trouverez des repas spirituels qui rassasieront votre ame, mais d'une satieté sans degout & qui rend continuellement les ames pleines de bons sentimens de Dieu.

Il faut aussi que vous aimiez les sacrifices. Mais sur quel autel les immolerez vous? Prenez avec un tres-grand respect le cœur du Fils de Dieu, & après que vous l'aurez présenté à son Pere, offrez sur ce divin & tres-sacré cœur comme sur un autel toutes vos victimes, qui sont vos intentions, vos affections, vos desirs, vos actions, vos amis: offrez-y moy avec tout le reste, ma chere fille, car je vous y offre aussi chaque jour: En voila assez pour cette année; je voudrois vous pouvoir loger dans le cœur de Dieu. Vous y logerez par l'humilité, car il est le Pere des petits & des humbles, & il porte ses enfans dans son cœur.

L E T T R E L V.

A UNE DAME DE SES AMIES.

A laquelle elle conseille de se rendre souple & obéissante à l'esprit de Dieu dans l'Oraison, moyennant l'approbation de son Directeur: Et elle luy dit que la pratique des vertus solides, l'imitation de Nostre Seigneur, & l'usage de la présence de Dieu sont des marques d'une bonne Oraison.

Les tendresses & les affections que je ressens pour vous sont si grandes que je ne les puis exprimer. J'ay rendu un million de loüanges à nôtre adorable Seigneur de tant de graces & de faveurs qu'il verse dans vôtre ame. N'avouerez vous pas maintenant que les approches d'un si bon Dieu sont des mets tres-delicieux qui remplissent & contentent le cœur? Car j'ay veu par vos lettres, & par vos écrits vôtre maniere de traiter avec sa divine Majesté, & combien elle vous aime de souffrir que vous agissiez avec elle avec tant de familiarité. Je vous diray donc mes pensées sur ce sujet puisque vous le desirez, sans pretendre néanmoins que vous y ayez aucune deference, au prejudice de ce que vous devez à vôtre Directeur dont j'honore singulierement la vertu & la capacité, & à la conduite duquel je voudrois me soumettre moy-même.

Je suis tres-satisfaite de cette façon d'Oraison, & je vous conseille d'en continuer la pratique tandis que Nôtre Seigneur vous conduira par ce chemin, quand même ce seroit toute vôtre vie: D'autant que les ames qui se donnent tout de bon à Dieu par la vie intérieure, luy doivent rendre une entiere & parfaite obéissance dans un esprit de foy, c'est à dire, sans avoir de l'attaché aux goûts & aux sentimens, ni à ce que leur raison pourroit faire estimer le meilleur. Elles se doivent laisser conduire par un abandon total d'elles-mêmes à ce souverain esprit qui seul fait les saints selon sa tres-adorable volonté. Je ne veux pas dire qu'il vous faille attendre qu'il vous enseigne par luy-même ce que vous aurez à faire; mais que sur le recit fidele que vous ferez à vôtre Directeur de l'attrait de cet esprit saint, vous fassiez tout ce qu'il vous dira, soit pour l'Oraison, soit pour la pratique de la vertu: Car vous devez l'écouter & luy obeir, comme si Dieu, dont il vous tient la place, vous parloit immédiatement.

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. iii

J'ay remarqué dans vos meditations que Dieu vous donne des mouvemens pour la pratique des vertus conformes aux sujets que vous meditez, qui sont les vertus de l'Evangile qui tendent à l'imitation de nôtre tres-adorable Seigneur. C'est ce qui me fait dire que vôtre Oraison est bonne puis qu'elle vous donne une pente à une vie sainte & parfaite. Elle est dis-je bonne en tant qu'Oraison speculative & affective; mais elle ne sera qu'une devotion en l'air & dans l'imagination, si elle ne se termine à l'actuelle pratique des vertus que vous avez veües & goûtées dans vôtre Oraison. Sçachez donc, ma tres-aimée fille, que vous avez une grande tâche à faire, & par conséquent que vous n'avez ni temps ni moment à perdre, puisqu'il est question d'imiter J E S U S, & J E S U S crucifié.

Je suppose que vous vous exercez à la pratique de la presence de Dieu hors le temps de vos Oraisons: C'est de quoy vous ne me parlez point. Si donc vous vous y exercez, je croy que ce n'est qu'une suite de vos Oraisons; car cela se fait d'ordinaire: Or s'il est ainsi, il vous est aisé de diriger vos actions & vos pratiques conformément aux bons sentimens & aux saintes resolutions de vôtre Oraison, & ce sera là une vraie devotion.

Vôtre Pere spirituel a sagement fait de regler vos Oraisons vocales: la trop grande quantité étouffe l'esprit de la devotion; mais aussi de n'en point dire, ou d'en dire fort peu, cela le ralentit. J'estime que vous en avez suffisamment pour vous soutenir: Vous avez en suite les lectures saintes, les predications, les entretiens particuliers avec les personnes devotes, tout cela est saint, & entretient dans le cœur l'ardeur de la devotion.

Soyez-donc courageuse, & ne vous laissez point abattre aux difficultés qui se pourront presenter. La couronne ne se donne pas à ceux qui commencent, mais à ceux qui perseverent. Vous êtes encore dans l'enfance, ou dans l'adolescence de la vie spirituelle en laquelle Dieu vous nourrit de consolations & de goûts sensibles: Le temps de probation viendra, je veux dire, le temps de combat, auquel il vous faudra donner des preuves de vôtre fidelité à celuy qui vous fait tant de misericordes. Soyez-donc fidelle, ma chere fille, & affermissez-vous par la confiance en celuy qui ne vous abandonnera jamais, si vous ne l'abandonnez la premiere. J'attends autre chose de vôtre bon cœur, m'osant promettre que l'année prochaine je verray l'effet de mon esperance, qui attend que vous aurez fait une grande course dans les voyes de Dieu. Cependant je suis

112 LETTRES SPIRITUELLES
route à vous en celuy qui est tout nôtre. N'est-ce pas une chose bien aimable, que nous vivions & soyons en celuy pour lequel nous nous aimons? Continuons ce saint commerce & regardons-nous en luy.

LET T R E L V I.

A U N E D E S E S S O E U R S.

Elle luy dit que dans les peines spirituelles il faut recourir au Pere spirituel pour conserver la paix de l'ame : Qu'il faut faire les mortifications exterieures avec la même dependance : mais qu'il est permis de pratiquer en tout temps celles de l'interieur.

MA tres-chere & bien-aimée Sœur. La paix & l'amour de **J**ESUS soient nôtre eternelle santification : J'ay reçu vos lettres avec consolation, & je croy que vous avez déjà reçu mes premieres reponses : mais voicy celle qui répondra à vos petites affaires spirituelles. Je benis Dieu de tout mon cœur de vous avoir donné un Directeur si saint, & si capable de vous conduire dans les voyes de Dieu. Je luy ay des obligations infinies pour les grandes assistances que j'ay reçues de luy. Il m'a élevée dans la vie spirituelle, il m'a mise en la sainte Religion, il a pris le soin de mon Fils dans ses plus grandes necessitez, enfin c'est la personne du monde à qui j'ay le plus d'obligation : Et maintenant je mets encore au nombre de ses graces celle qu'il vous fait. Mais l'on m'apprend qu'il est destiné à un employ qui vous le ravira bien-tôt. Ne laissez pas d'estimer beaucoup ce peu de temps que vous avez été sous sa conduite, car si vous sçavez conserver les bons avis qu'il vous a donnés, ce vous sera une leçon pour toute vôtre vie. Je suis bien consolée que vôtre esprit ait pris le calme, & qu'il se soit debrouillé des choses qui l'embarassoient. Vous devez bien retenir les remedes qu'il vous a donnés afin de vous en servir en semblables rencontres; car le Diable ennemi de la paix pesche, comme l'on dit, en eau trouble, & jamais il ne dort afin de faire perdre à l'ame ce riche tresor de la paix, parce qu'il sçait que c'est là que Dieu fait sa demeure. C'est pourquoy, ma tres-aimée Sœur, soit en vos scrupules, soit en vos troubles, soit en vos abandonnemens interieurs, recourez promptement à vôtre Directeur avec une ferme resolution de croire & de faire tout ce qu'il vous dira : *Les obéissans chantent les victoires,*

&

D
& Dieu
Je su
vé la m
depend
qu'il de
le chem
dans vo
fons jacu
bonté vo
étés fide
ces pour
& qui le

Vous

terieure t

tification

autant qu

en tout te

JESUS,

Je dis en

d'amour

sonnes qu

tel & obse

les qui fon

les bornes

le peché v

qui est le p

choisi pou

tres-chere

que vous n

drois vous

C'est dans

que jour :

nous puiss

souffrir que

jamais ; plu

nature, qu

De Que

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION.

113

& Dieu benira votre obeissance par de signalées faveurs.

Je suis tres-aïse que le Reverend Pere Dom Raimond ait approuvé la maniere avec laquelle vous vous entretenez avec Dieu & la dependance que vous voulez avoir de sa grace dans l'état de vie qu'il demandera de vous. Continuez-donc à vous perfectionner dans le chemin de la vertu & de la sainteté; & ne vous relâchez jamais dans vos oraisons, sur tout dans l'oraison mentale, dans les oraisons jaculatoires, & dans les aspirations de votre cœur à Dieu. Sa bonté vous conduit par là, il faut suivre ce chemin dans lequel si vous êtes fidele, il demeurera en votre ame & y prendra ses complaisances pour jamais; car il ne quitte jamais ceux qui le traitent d'amy, & qui le preferent à toutes choses & à eux-mêmes.

Vous faites sagement de n'entreprendre aucune mortification extérieure sans conseil: Car pour les interieures qui tendent à la sanctification de l'ame par la mort des passions & des appetits sensuels, autant qu'ils peuvent mourir, non seulement elles vous sont permises en tout temps, mais si vous voulez entierement plaire à nôtre divin JESUS, vous y êtes obligée en revanche des faveurs qu'il vous fait. Je dis en revanche, parce que ces sortes de fidelitez sont des retours d'amour & de correspondance à sa grace & à son amour. Les personnes qui craignent Dieu dans le monde, se gardent du peché mortel & observent les Commandemens de Dieu & de l'Eglise, mais celles qui sont état de vivre religieusement, ne demeurent pas dans les bornes de cette obligation; elles s'efforcent avec sa grace d'éviter le peché veniel & l'imperfection, & elles courent à grands pas à ce qui est le plus parfait & à la plus grande gloire de celui qu'elles ont choisi pour leur Epoux & pour leur tout. Je vous dis tout cela, ma tres-chere Sœur pour le désir que j'ay de votre perfection, & parce que vous m'êtes chere comme moy-même; pour cette raison je voudrois vous pouvoir placer dans le cœur de nôtre tres-aimable JESUS: C'est dans ce sacré santuaire que je vous visite & que je vous vois chaque jour: visitez-y moy de votre part, je vous en conjure, afin que nous puissions nous conjouir de ce qu'il est si plein d'amour que de souffrir que nous en approchions. Je vous suis toute en luy plus que jamais; plus, dis-je, dans cette liaison d'esprit, que dans celle de la nature, qui fait que je suis votre tres-affectionnée Sœur.

De Quebec le 11. Octobre 1649.

P

L E T T R E L V I I .

A S O N F I L S .

Elle répond à quelques difficultez qu'il avoit sur ses lettres précédentes, & à quelques questions qu'il luy avoit faites sur des matieres spirituelles.

M On tres-cher Fils. Lorsque j'ay reçu la vôtre deux vaisseaux étoient déjà partis, & ceux qui restoient étoient sur le point de faire voile. J'étois pourtant prête de vous écrire pour me consoler moy-même n'ayant reçu aucune consolation de vôtre part. Mais la vôtre me donne matiere de le faire bien plus amplement que je ne me l'étois proposé. Si je ne vous puis répondre en tout ce que vous desirez de moy, à cause du prompt départ des vaisseaux je le feray par avance à mon loisir pour l'année prochaine. Commençons-donc, mon tres-cher Fils.

Ne vous étonnez-pas s'il se trouve des ames telles que vous me les decrivez, retenües & stupides lorsqu'on les veut jeter sur quelques discours de Dieu. Je ne sçay pas ce que vous en avez pû experimenter, mais il est vray qu'il y a des dispositions d'ant lesquelles il n'est pas possible de dire ce que l'on ressent dans l'interieur, non pas même en termes generaux. En voicy deux raisons dont je vous puis parler affirmativement. La premiere est que la disposition ou état spirituel où l'on est, n'est plus dans le sensible ni dans cette chaleur qui échauffe le cœur & le rend prompt à declarer ce qu'il ressent: ce qui fait que ceux qui ont déjà fait quelque progres dans la vie spirituelle & qui ont de nouvelles & frequentes lumieres se trouvent heureux de rencontrer quelqu'un en qui ils puissent répandre ce qu'ils estiment ne pouvoir contenir en eux-mêmes. Leur sens peine, parce qu'il n'est pas encore spiritualisé, & quelquefois leur abondance est si grande que s'ils n'evaporoient par la parole ou par des soupirs la ferveur de leur esprit, ils mourroient sur le champ, la nature n'en pouvant supporter la violence. Je connois une personne que vous connoissez bien aussi, qui a autrefois été contrainte de chercher des lieux écartez pour crier à son aise de crainte d'étrouffier. Cela se fait sans reflexion & sans dessein par un transport d'esprit dont la nature n'est pas capable. Hors ce transport ces

C'est elle
même.

perfe
mais
les o
L
si sim
ver d
interi
tout c
bas &
ler. C
dire m
versati
de cet
l'esprit
d'autre
d'affair
passer l
Mais q
entrepr
ignorant
je me se
ment ce
Dieu qu
façon qu
Faites
rieur: vi
concevoi
ximes qu
tat que v
lieu.
Il est v
tes, mai
qu'il fait d
suivre la n
soit dans l
petuosité
& l'ame qu
re par état
experimen

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 115

personnes là sont eloquentes à parler de Dieu dans les rencontres, mais dans le transport si elles parloient à quelqu'un de la chose qui les occupe, cela seroit capable de leur aliener le sens.

La seconde raison est qu'il se trouve des dispositions interieures si simples & spirituelles que l'on n'en peut parler, & on ne peut trouver des termes assez significatifs pour se faire entendre. L'onction interieure que l'on possède ou dont l'on est possédé, est si sublime que tout ce que l'on voudroit dire de celuy de qui on veut parler, paroît bas & indigne de luy. Delà vient qu'on se sent impuissant d'en parler. On se plaît à entendre ceux qui en parlent, & cependant sans dire mot on jouit dans l'interieur de ses embrassemens & de sa conversation familiere. C'est encore une troisième raison qui me vient de cette impuissance, parceque l'occupation interieure retenant l'esprit ne luy permet pas de s'entretenir exterieurement. Il y a bien d'autres raisons; mais outre mon incapacité, je suis dans un tracas d'affaires qui ne me permet pas de m'étendre. Je suis en danger de passer la nuit à vous répondre en paix ce peu que j'ay à vous dire. Mais que ne voudrois-je pas faire pour vous? Non que je voulusse entreprendre de vous donner des instructions; mon sexe & mon ignorance, eu égard à vôtre condition, ne me le permettent pas; mais je me sens dans l'impuissance de vous rien refuser. Je suis simplement cette pante entrant dans vôtre inclination pour l'amour de Dieu qui me lie à vous, outre ce qu'il y a mis par la nature, d'une façon qu'il me seroit difficile de vous exprimer.

Faites que ce commerce spirituel prevale à ce qui luy est inferieur: vivons unanimement dans le sacré cœur de JESUS pour y concevoir ce que produit dans une ame la fidelle pratique des maximes que vous sçavez. Sçachez qu'elles portent suavement dans l'état que vous dites vous être inconnu. Je vous y répondray en son lieu.

Il est vray que les ferveurs immoderées font l'effet que vous dites, mais lorsque nôtre Seigneur donne un talent pour cela, ce qu'il fait d'ordinaire pour un temps, l'esprit emporte le dessus & fait suivre la nature après soy: je veux dire, qu'il ne se passe rien qui ne soit dans la conduite du saint esprit. Cette conduite ôte toute impetuosité pour se regler au gré de celuy qui donne le mouvement, & l'ame qui se laisse ainsi conduire à un si puissant Maître, demeure par état dans une paix & tranquillité que l'on peut bien sentir & experimenter, mais qu'il est difficile d'exprimer. Il y a de ames

que Dieu appelle doucement sans des attraits aussi puissans que ceux là, mais les unes & les autres sont menées par un même esprit: elles n'affectent en cet état aucune imperfection volontaire, & si eiles en commettent, ce sont des surprises & des effets de la fragilité humaine dont on ne se peut faire quitte qu'avec la vie: Car comme on ne demeure pas toujours dans un même état, chacun a ses foiblesses qu'il ne découvre qu'à mesure que Dieu luy communique sa lumiere: & il ne la communique que par degrez, si ce n'est que par une voye extraordinaire, & par un don de sapience tout particulier, il ne découvre ses secrets à l'ame en un instant pour la mettre dans un amour actuel & dans un état de lumiere & de chaleur tout ensemble. Mais après tout c'est une verité, qu'encore qu'en cet état extraordinaire de lumiere, on découvre les plus petits atomes d'imperfection tout d'un coup & sans reflechir, on voit néanmoins qu'il y a toujours à détruire en nous un certain nous-même qui est né avec nous & sans lequel nous serions déjà bien-heureux en cette vie. On tombe, on se releve: c'est comme si vous disiez, qu'il s'éleve de petites nuées sur le Soleil qui font de demi-ombres, qui passent & repassent viste. En tombant on se releve, & lors même que l'on tombe on parle & on traite avec Dieu de ce miserable nous-même, qui nous fait faire ce que nous ne voulons pas, en la maniere, comme je croy que dit saint Paul: *je fais le mal que je ne veux pas faire*. Mais suivons l'ordre de vôtre lettre.

C'est à dire dire un amour de nous-même.

Il est vray que l'ame trouve en ce monde les habitations que vous dites. Vous décrivez la premiere: Ce nous-même dont nous avons parlé, répond à la seconde: mais pourveu que nous ne l'aimions point & que nous ne suivions point volontairement son inclination, il ne nous peut nuire. Si même nous sommes fidelles à Dieu il nous en fera voir peu à peu les difformitez & les laidzurs qui nous en donneront de l'aversion. Il est vray que la nature cache en soy des ressorts inconcevables: mais on les découvre à mesure que l'on avance dans les voyes de Dieu & que l'on passe par les differens états de la vie spirituelle, comme nous disions cy-dessus. C'est un effet de la bonté de Dieu de nous les cacher de la sorte; car si nous les voyions tout à la fois, nôtre foiblesse ne les pourroit supporter sans un abatement de cœur pour la pratique de la vertu; au lieu que les voyant peu à peu & successivement; la nature en est moins effrayée. Il faut tâcher de faire le bien quand on le connoît, & d'étouffer les inclinations de ce miserable nous-même quand on les découvre, &

D
perfe
me de
& fav
où la
vie. L
& aux
tes les
vray d
Ouy
parce
ne me
creatur
demen
fait nô
ment in
en quel
ce qui
car la p
ensembl
res. L'e
non ave
tion à c
ces aim
croirois
ames qu
la pratiq
se fait d
ne sont p
si elle es
puis la v
Quand il
reflechis
retranch
ner de la
tion étan
ému; apr
dire vray
rer à une
puissant p

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 117

perseverant avec fidelité dans cet exercice, on arrivera au Royaume de la paix & à la véritable tranquillité interieure, où l'on goûte & savoure Dieu, où l'on meurt vrayment au monde & à soy-meme, & où la nature après avoir été mortifiée, ne resuscite plus à sa première vie. Là l'intention pure & droite servira de rempart à la corruption & aux attachemens où la nature se pourroit porter; on y trouve toutes les finesses de l'amour propre, & l'on y distingue facilement le vray d'avec le faux.

Ouy mon tres-cher Fils, j'aime les maximes que vous sçavez, parce qu'elles portent à la pureté de l'esprit JESUS-CHRIST. Il ne me seroit pas possible, quoyque je sois une foible & imbecille creature, de goûter une devotion en l'air, & qui n'auroit du fondement que dans l'imagination. Nôtre divin Sauveur & Maître s'est fait nôtre cause exemplaire, & afin que nous le puissions plus facilement imiter, il a pris un corps & une nature comme les nôtres. Ainsi en quelque état que nous soions, nous le pouvons suivre avec sa grace qui nous decouvre suavement ce que nous devons retrancher: car la pureté de son esprit nous fait voir l'impureté du nôtre & tout ensemble les difformitez de nos operations interieures & exterieures. L'on trouve donc toujours à pratiquer ces maximes saintes, non avec effort ou contention d'esprit, mais par une douce attention à celuy qui occupe l'ame, & qui donne vocation & regard à ces aimables loix. Voila la devotion qui me soutient sans laquelle je croirois bâtir sur le sable mouvant. Dieu est pureté & il veut des ames qui luy ressemblent en tâchant d'imiter son adorable Fils par la pratique de ses divines maximes. Et comme je viens de dire tout se fait doucement, car si le naturel n'est turbulent & inquiet, elles ne sont pas penibles; parce que depuis qu'une ame veut une chose, si elle est courageuse, c'est demi fait; Dieu y donne son concours, puis la vocation savoureuse, & enfin la paix & le repos de l'esprit. Quand il est question d'y travailler par des actes preveus, resolu & reflexis, pour prendre un chemin bien court, il me semble que le retranchement des reflexions sur les choses qui sont capables de donner de la peine, est absolument necessaire, d'autant que l'imagination étant frappée, l'esprit, si l'on n'y prend garde, est aussi-tôt ému; après quoy il n'y a plus de paix n'y de tranquillité. Pour vous dire vray, depuis trente ans que Dieu m'a fait la grace de m'attirer à une vie plus interieure, je n'ay point trouvé de moyen plus puissant pour y faire de grands progresz, que ce retranchement

universel de reflexion sur les difficultez qui se rencontrent , & sur tout ce qui ne tend point à Dieu, ou à la pratique de la vertu.

Il ne vous faut pas étonner de cette grande activité d'entendement. Je croy que les personnes d'étude y sont sujettes à cause des matieres qu'elles ont à traiter , si ce n'est qu'elles ayent la volonté entierement gagnée à Dieu car alors la volonté est la maîtresse, & quand elle veut elle attire par sa force l'entendement après soy. Je me suis autrefois trouvée en cette peine , lors qu'ayant à enseigner les mysteres de la Foy à des personnes déjà avancées dans la vie spirituelle ; je jettois seulement la veüe sur ce qu'en dit le petit Catechisme du Concile, & tout aussi-tôt mon esprit en possédoit les veritez. Je me trouvois ensuite dans une telle activité d'entendement & dans un discours si suivi, qu'il ne se peut rien davantage. Mais comme ce n'estoit pas là mon centre ordinaire, la volonté par un seul acte imposoit silence à l'entendement pour le faire jouir avec elle par une contemplation simple & amoureuse des fruits qui sont cachez dans les mysteres. De la sorte les trois puissances de l'ame demouroient dans leur centre, ou sans distinction d'operation, & comme si elles n'eussent été qu'une seule puissance, elles connoissoient, aimoient & étoient à leur Dieu Etre pur & simple. Quand, dis-je, la volonté est gagnée à Dieu, & qu'elle ne se detourne point volontairement de l'attrait où la divine Majesté l'appelle, qui est pour l'ordinaire l'amour actuel & l'entretien familier, l'entendement ne luy peut nuire, car elle est la Maîtresse, & elle luy commande comme elle veut par une certaine force interieure qui vient d'une puissance secrete qui la meut. Et remarquez que cette puissance tend toujours à ce que Dieu seul soit le Maître par tout.

Vous observerez encore que dans le cours ordinaire il y a des personnes qui ont l'entendement si volage & naturellement si facile à courir çà & là, que l'Oraison se passe sans qu'ils donnent rien à la volonté; C'est un vice de nature, où il n'y a que l'humilité & la patience à pratiquer, parceques'en affliger, ce seroit jeter le trouble dans l'imagination qui seroit un double ravage. Par la pratique de la vertu l'on gagne ce que l'on croit avoir perdu; une bonne & perseverante volonté gagne le cœur de Dieu, qui donne ensuite ce qu'on n'a pû acquerir par son travail.

Vous dites vray qu'il y a des états d'union d'entendement & de volonté, & que ces états sont passagers. Ce sont, ce me semble, des essais ou des épreuves que Dieu veut faire d'un ame pour l'amorcer.

D
& la g
plus av
fait en
vent é
peut p
apperç
que l'a
me qu'i
vaineu
ce qui
Ce q
fance ef
le ou ge
porte av
la volon
actes. C
ce que j'
mais tou
mensé.

L'unio
produit
l'ame en
opere en
tinuelle à
ques affa
le qui est
de part.
goureux
versation
rompu, f
de qui il
merce du
de la cha

Mais, r
ques que
je ne m'arr
quelques r

C'est qu
ne pourro

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 119

& la gagner à luy. Si elle luy est fidele en ces rencontres, elle avancera plus avant dans la voye de Dieu. Il semble que les promesses qu'on luy fait en cet état dans l'Oraison, sont comme des contracts qui doivent être gardez inviolablement, autant que la foiblesse humaine le peut permettre avec le secours de la grace. Encore qu'on ne s'en apperçoive pas, on ne laisse pas d'avancer; Mais Dieu, qui sçait que l'ame est encore foible, luy cache son progresz & la grace même qu'il luy donne, parceque n'ayant pas encore l'esprit assez convaincu de son neant & de son impuissance au bien, elle s'attribueroit ce qui est dû à son Bienfaiteur.

Ce que j'appelle union d'entendement, c'est lorsque cette puissance est immediatement occupée de Dieu par une notion speciale ou generale. Cette notion est pourtant amoureuse, & elle emporte avec soy toute l'ame: Mais, c'est l'entendement qui arrête la volonté pour aimer, sans même qu'elle connoisse qu'elle fasse des actes. C'est une infusion de graces qui ne se peut exprimer. Tout ce que j'en puis dire, c'est que l'ame ne veut rien pour elle-même, mais tout pour Dieu, de qui elle reçoit des effets d'une bonté immense.

L'union d'entendement & de volonté est un attrait de Dieu, qui produit tout ensemble un effet de lumiere & d'amour, ce qui met l'ame en des privautez avec Dieu qui sont inexplicables; ce qui opere en l'ame des effets tres precieux, sur tout une facilité continuele à traiter familièrement avec sa divine Majesté en quelques affaires qui se puissent rencontrer; & un état de paix actuelle qui est à l'ame une refection savoureuse où les sens n'ont point de part. Le cœur n'est jamais dans l'abbatement; il est toujours vigoureux quand il faut traiter avec Dieu: & lorsque dans la conversation qu'il est obligé d'avoir avec les creatures, il est interrompu, son inaction est un repos & une simple attention à celui de qui il se sent possédé, sans que cette attention empeche le commerce du dehors, pourveu qu'il soit dans l'ordre de l'obeissance ou de la charité.

Mais, mon tres-cher Fils, en verité je vous admire des remarques que vous faites sur ce que je vous écris. Soyez persuadé que je ne m'arrêté jamais à faire toutes ces distinctions. Voici pourtant quelques mots pour répondre à ce troisième degré que vous dites. C'est qu'ensuite de cette privauté dont je viens de parler, l'ame ne pourroit pas s'assujétir, non pas même dans un temps libre, à

reflechir sur diverses matieres, tant spirituelles puissent elles être; Elle n'y peut penser que par un simple regard. La volonté est toujours dans l'amour actuel avec une liberté entiere de parler, quoique ce parler ne se fasse point par un long discours, mais par une aspiration simple & continuë. L'ame a un langage court, mais qui la nourrit merveilieusement, comme si elle disoit: mon Dieu, vous soiez beni. Ce mot, Dieu, dit plus en l'ame qu'on ne peut exprimer. O ma vie, O mon tout, O mon amour! à mesure que la respiration naturelle se fait, cette aspiration surnaturelle continuë: Et lorsque par l'ordre de la charité, ou par l'obligation de quelque emploi il faut interrompre ce langage, le cœur ne cesse point d'être attentif à son objet.

Mais le present le plus precieux en tout, est l'esprit du sacré Verbe incarné, quand il le donne d'une façon sublime, comme il le donne à quelques ames que je connois de cette nouvelle Eglise, & comme il l'a donné à nos saints Martyrs les Reverends Peres de Brebeuf, Daniel, Jogues & l'Allemant, qui ont fait paroître par leurs genereux courages combien leur cœur étoit rempli de cet esprit & de l'amour de la croix de leur bon Maître. C'est cet esprit qui fait courir par mer & par terre les ouvriers de l'Evangile & qui les fait des Martyrs vivans avant que le fer & le feu les consume. Les travaux inconcevables qu'il leur faut endurer sont des miracles plus grands que de resusciter les morts.

Pour venir au particulier, je vous dis que c'est un present parce qu'il ne s'acquiert pas dans une meditation: Il peut néanmoins arriver que Dieu le donne à une ame qui aura été fidele en quelque occasion de consequence pour sa gloire, & même en une petite faite avec un parfait amour de Dieu & une entiere haine de soy-même: Mais pour l'ordinaire il le donne après beaucoup de sueurs dans son service, & de fidelitez à sa grace. Ce don est une intelligence de l'esprit de l'Evangile & de ce qu'a dit, fait & souffert nôtre adorable Seigneur & Maître, avec un amour dans la volonté conforme à cette intelligence. Concevez un point de la vie eachée du Fils de Dieu, cela contient une sainteté que les plus hauts Seraphins adorent, & ils reconnoissent qu'ils ne sont que des atomes & des neants en comparaison des sublimes occupations interieures de ce divin Sauveur. Considerez encore les trois années de sa conversation avec les hommes, ses entretiens particuliers, ses predications, ses souffrances, sa passion, sa mort; vous direz que ces trois années

ont

DE

ont po

les bie

cet ad

quelqu

compa

liaire q

donne

excell

prit, &

qui Die

tion il f

tout est

ment sp

maxime

de toute

somm

me fait p

roit en t

cré verbe

primer, &

PLICITÉ, fu

mour de

tir & exp

Dieu sçait

Tous ce

viennent

de J E S U S

re si douce

plus il agit

entierement

se de l'am

Ce sont de

paroles font

la nature,

dans les cho

par foiblesse

re qu'on luy

plus de forc

me ceux qu

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 127

ont porté ce qu'il y a de plus divin : il nous a donné ou acquis tous les biens de la grace & de la gloire. Par la distinction des états de cet adorable Maître, nous connoissons la différence des nôtres avec quelque proportion, car à Dieu ne plaise que nous fassions de la comparaison entre luy & nous. Dans cet aveu la compagnie familière que l'on a avec Dieu, surpasse ce que j'en ay dit cy-dessus, & donne une generosité bien d'une autre trempe que la premiere. Cet excellent sermon de la montagne: *Bien-heureux sont les pauvres d'esprit, &c.* & celui de la Cene sont la force & le bastion des ames à qui Dieu fait ce present. Ne vous imaginez pas qu'en cette occupation il se passe rien dans l'imagination ou dans le corps ; Non, le tout est dans la substance de l'esprit par une infusion de grace purement spirituelle. En cet état, on ne pratique pas seulement les maximas que vous sçavez, on se sent encore poussé à la pratique de toutes celles de l'Evangile, qui sont conformes à l'état où nous sommes appelez, & aux emplois où l'obeissance nous engage. L'ame fait plus de chemin en un jour dans cette disposition, qu'elle ne feroit en tout autre dans un mois. Cette approche amoureuse du sacré verbe incarné porte dans l'ame une onction qui ne se peut exprimer, & dans les actions une sincerité, droiture, franchise, simplicité, fuite de toutes obliquitez ; elle imprime dans le cœur l'amour de la croix & de ceux de qui l'on est persecuté : Elle fait sentir & experimenter l'effet des huit beatitudes d'une maniere que Dieu sçait & que je ne puis dire.

Tous ces heureux effets & beaucoup d'autres que je ne dis pas, viennent de l'onction & de l'attrait continuel, avec lequel l'esprit de JESUS emporte l'ame. Cet esprit persuade, convainc, & attire si doucement, qu'il n'est pas possible de luy rien refuser, & de plus il agit dans l'ame comme dans une maison qui luy appartient entierement. Cette douce persuasion est son langage, & la réponse de l'ame est de se laisser emporter en cedant amoureusement. Ce sont de mutuels regards & des intelligences si pures que nos paroles sont trop basses pour les enoncer. L'ame sans faire peine à la nature, qu'elle attire facilement après soy, se voit tranquille dans les choses les plus penibles & difficiles. Quand même la nature par foiblesse & infirmité, seroit surprise par quelque tort ou injure qu'on luy fait, l'ame s'en apperçoit aussi-tôt, & la nature n'a plus de force : La paix & l'onction interieure fait même qu'on aime ceux qui ont fait l'injure. Il en est de même de tout le reste.

Q

L'ame est humblement courageuse & sans respect humain dans les occasions où il y va de la justice & de l'équité, néanmoins avec une soumission entière de jugement à ceux qui la dirigent.

Dans cet état l'ame ne commet plus d'indiscretions, parcequ'elle est unie à Dieu d'une façon qui la rend libre: Elle voit clair en toutes ses opérations, n'étant plus dans des transports de désir & d'amour comme elle a été autrefois. C'est ici la liberté des enfans de Dieu qui les introduit dans sa familiarité sainte par la confiance & par le libre accez qu'il luy donne. Dans les états passez elle étoit dans un ennyvrement & transport qui la faisoit oublier elle-même; mais ici elle est à son bien-aimé, & son bien-aimé est à elle avec une communauté d'intérêts & de biens, si j'ose ainsi parler. Cela fait qu'elle s'expose à tout pour sa gloire, & que nonobstant toutes les croix qui se rencontrent, elle pratique suavement la loy du parfait ancantissement, pour n'être plus, & afin qu'il soit tout & l'unique glorifié. Ce n'est pas qu'il se trouve des occasions où les croix se rendent plus sensibles & qu'il ne s'y commette même des imperfections: mais cela passe viste; l'ame s'humilie & fait facilement sa paix par l'agrément de son humiliation: Car remarquez que plus l'ame s'approche de Dieu plus elle connoit son neant, & quoy qu'elle soit élevée à un tres-haut degré d'amour, elle ne laisse pas de s'abaisser à un tres-profond degré d'humilité, ces deux dispositions s'accordent parfaitement ensemble, ce qui me fait connoître la verité de cette parole de nôtre Seigneur, que *celuy qui s'humilie sera élevé.*

Il me semble que tout ce que je viens de dire répond suffisamment à vos questions, quoique j'écrive avec une grande précipitation, & que le tout soit mal arrangé: suppléez, je vous prie, à mon défaut, car je suis une pauvre creature chargée d'affaires tant pour la France que pour cette Maison. Trois mois durant ceux qui ont des expéditions à faire pour la France, n'ont point de repos, & comme je suis chargée de tout le temporel de cette famille, qu'il me faut faire venir de France toutes nos necessitez, qu'il m'en faut faire le payement par billets, n'y ayant pas d'argent en ce pais, qu'il me faut traiter avec des Mattelots pour retirer nos denrées, & enfin qu'il me faut prendre mille soins & faire mille choses qu'il seroit inutile de vous dire, il ne se peut faire que tous les momens de mon temps ne soient remplis de quelque occupation, en sorte que je ne vous puis répondre avec tout le loisir que je desire. Ne laissez

D
pas po
bonne
faire.

Vou
nez bo
de Die
état de
Soyez t
enfe p
En préc
rention
rez ce
vous pro
& de bo
desire.
y oublier
C'est po
fidele qu
delitez r
té a déjà

Pour n
me vous
me je cr
travailler
Superieur
comme le
privileges
matiere d
voir à pro
Evêque q
puis que l
vous me d
lent dans l
& l'Evangi
ceux nean
Voilà où n
fommes en
Mais pour
votre Cong

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 123

pas pourtant de m'écrire à l'ordinaire, mais envoyez vos lettres de bonne heure, afin que je puisse prendre mon temps pour y satisfaire.

Vous m'avez beaucoup consolée de me dire vos dispositions: Prenez bon courage: Ayez une sainte opiniâtreté à vous tenir proche de Dieu en la façon qu'il vous attire: Liez-vous à sa bonté dans cet état de tranquillité & de repos: Gardez vos regles avec humilité: Soyez soumis en simplicité à vos Supérieurs. Que la science ne vous enfle point le cœur: Ne sçachez rien pour vous, mais pour Dieu: En prêchant les autres prêchez-vous vous-même par une sainte intention de faire ce que vous enseignez. Si vous faites cela vous verrez ce que Dieu operera en votre ame. Vous me demandez si je vous presente à sa divine majesté en mes Oraisons? Oui, je le fais & de bon cœur, car je voudrois vous voir à luy en la façon qu'il desire. Vous m'êtes trop cher en son adorable presence pour vous y oublier, je croy aussi que vous ne m'y oubliez pas de vôtre part: C'est pourquoy je vous prie de luy demander que je luy sois plus fidele que je ne l'ay été jusqu'à present, de crainte que mes infidelitez n'empechent l'effet de ses desseins sur moy, à qui sa bonté a déjà fait tant de misericordes.

Pour nos affaires, vous m'obligerez beaucoup de m'en parler comme vous faites. Nous n'avons point encore d'Evêque, à cause, comme je croy des troubles de France. On ne laisse pas néanmoins de travailler encore à Rome pour nôtre Bulle. Cependant le R. Pere Supérieur de la Mission fait ici toutes les fonctions Ecclesiastiques, comme les Mariages, les Baptêmes & autres semblables. Il a des privileges particuliers à nôtre égard, afin que tout ce qu'il fait en matiere de Superiorité soit valable, comme donner le voile, recevoir à profession, faire les visites, en attendant qu'il y ait ici un Evêque qui fasse tout cela. Nous avons pris ici ces precautions depuis que le R. Pere Dom Raimond m'a donné les mêmes avis que vous me donnez. Car encore que les Reverends Peres qui travaillent dans les Indes & dans les terres éloignées pour y établir la Foy & l'Evangile de JESUS-CHRIST ayent de semblables privileges, ceux néanmoins qui sont ici en Mission ne s'en vouloient pas servir. Voila où nous en sommes pour le present; l'an prochain si nous sommes en vie, je vous manderay ce que nous aurons fait à Rome. Mais pourquoi n'avez vous pû obtenir des Bulles pour l'union de vôtre Congregation à celle de Cluny? je vous prie de m'en dire un

mot; car l'exemple de ce qui vous est arrivé m'a bien fait penser à nos affaires. Monsieur de la Rochelle Oncle de la Mere de saint Joseph, luy a mandé qu'il est nôtre Evêque, parceque selon le droit les terres nouvellement converties appartiennent à l'Evêque le plus proche. On nous a dit qu'on l'a voulu charger à Rome de cette Eglise naissante dans l'erection de son nouvel Eveché, mais qu'il ne l'a pas voulu accepter de crainte qu'on ne l'obligeât à la visite: le temps nous apprendra ce que Dieu en a ordonné dans son éternité.

De Quebec le 22. Octobre 1649.

LETTRE LVIII.

AU MESME.

Qu'il se glisse quelquefois des abus parmi les personnes spirituelles: Combien le don de perseverance est precieux: Que tous les tresors de la grace & de la sainteté decoulent du costé de JESUS-CHRIST.

Montres-cher Fils, voici un petit moment qui me reste. Je m'en vais vous le donner pour l'occasion d'un honête jeune homme qui s'en va en France & qui est frere d'un de nos domestiques qui s'en retourne aussi avec luy. Vous me dites que vous n'avez veu personne qui m'ait parlé depuis que je suis en ce país. J'ay fait venir celuy-cy, & j'ay levé mon voile devant luy afin qu'il vous puisse dire qu'il m'a veu & qu'il m'a parlé. Il est de trois lieues de Sais où il m'a promis de vous aller voir & de vous dire de mes nouvelles de vive voix. Il vous peut dire les dispositions de nôtre Monastere & comme tout ce país est fait. Si mes autres lettres n'étoient pas parties je l'en aurois chargé parceque la voye est sure.

Par ma grande lettre je répons grossierement à la vôtre ne l'ayant peu faire autrement à cause du grand empressement de nos affaires & que les vaisseaux étant arrivez trop tard ils pressent leur retour.

Vous m'avez obligée de me dire des nouvelles des Religieuses de Louviers, sur tout de la petite Mere Françoisé. Nous avons ceant une de nos sœurs converses qui a été novice dans une maison qu'elle a fondée & d'où elle est sortie à cause de la vocation qu'elle avoit pour le Canada. Elle nous a fait une si grande estime de cette Mere qu'ayant appris qu'elle avoit été accusée de Magic & de Sortitege,

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 129

nous en avons été toutes effrayées; & c'est ce qui me donna sujet de vous en demander des nouvelles. Je prie Dieu de mettre au jour la verité: Car c'est une chose horrible de voir les abus qui se sont gliffés depuis quelques années parmi plusieurs personnes spirituelles. Non que je voulusse avoir du soupçon de celle-cy; mais qu'il y donne son jour, s'il luy plaît, afin que si elle est innocente, son saint nom en soit glorifié & sa servante consolée. Si vous en apprenez quelque chose vous m'en ferez part, car nous devons tirer de l'instruction de tout.

Deux de nos Meres hospitalieres de la maison de Dieppe s'en retournent en France. L'une n'est ici que de l'année dernière, l'autre y est depuis six ans. La premiere a une grande infirmité dont elle ne peut être foulagée en ce pais, & l'autre ne s'y peut accommoder sans y devenir infirme. O que la perseverance est une chose precieuse! priez Dieu qu'il me la donne & à mes cheres sœurs, & qu'il nous envoie plutôt la mort qu'après avoir mis la main à la charrüe, nous soyons si lâches que de regarder en arriere: C'est à dire qu'après nous être consacrées à son service dans cette nouvelle Eglise arrosée du sang de ses fideles serviteurs nous allions chercher une vie plus douce & plus commode à la nature. La Mere Marie de saint Joseph est toujours infirme mais elle est toujours courageuse. Madame la Mere, & Messieurs ses parens ont fait tout leur possible pour la faire retourner en France: Nos Meres de Tours n'y ont rien épargné de leur part; mais elle a fait réponse à tous qu'elle aimeroit mieux vivre de la sagamité des Sauvages, & ensuite mourir mille fois, s'il étoit possible, que de faire un coup si lâche contre sa vocation, & contre la fidelité qu'elle doit à Dieu, pour conserver une vie si foible & si fragile. Il est vray qu'il pourroit arriver tels accidens, que non seulement nous, mais encore tous les François seroient obligez de quitter le pais; en ce cas il faudroit baisser la tête pour nous soumettre aux ordres de la divine Majesté: Mais nous esperons qu'elle n'a pas fait cette nouvelle Eglise pour la détruire: nos ennemis nous menacent, ils sont puissans, mais nôtre Dieu l'est plus qu'eux.

Vivons en nôtre JESUS, mon tres-cher Fils; que les approches de son sacré cœur fassent decouler dans les nôtres la vraye sainteté; car c'est de ce cœur sacré que decoulent tous les tresors de grace & d'amour qui nous font vivre de sa vie & nous animent de son esprit. C'est par luy que nous perseverons dans l'ordre des enfans de

S
n fait penser
Mere de saint
elon le droit
véque le plus
me de cette
mais qu'il ne
la visite: le
son éternité.

Spirituelles:
les tresors de
-CHRIT.

este. Je m'en
eune homme
nestiques qui
s n'avez veu
J'ay fait ve
il vous puis
ois lieues de
dire de mes
ons de nôtre
s lettres n'é
oye est sure.
la vôtre ne
ment de nos
pressent leur

Religieuses
avons ceans
maison qu'el
qu'elle avoit
e cette Me.
de Sortitege,

Dieu : Sans luy nous demeurons toujours en nous-mêmes , dans nos lâcheté , & dans des inconstances qui font que nôtre vie est une maladie continuelle & que nous ne touchons pas seulement du bout du doigt la solide vertu. Je vous conjure de demander à ce divin Sauveur une grande fidelité en tout ce qu'il veut de moy , car je veux , ce me semble être toute à luy sans reserve : je luy demande la même grace pour vous. Adieu , mais sans adieu ; visítions-nous en JESUS.

De Quebec le 23. Octobre 1649.

L E T T R E L I X.

A UNE RELIGIEUSE BENEDICTINE DU CALVAIRE.

Elle luy parle du martyre des Reverends Peres Jesuites & du desir qu'elle a d'une semblable mort.

MA Reverende & tres-honorée Mere. Je suis extremement consolée de vous pouvoir dire que la disposition de vôtre chere sœur ma Mere de saint Joseph est beaucoup meilleure que l'année derniere, encore qu'elle en ait rendu témoignage elle-même par les lettres qu'elle a écrites à ses amis. Nous n'osions esperer de la voir jamais dans un si bon état. Mais enfin Dieu nous l'a renduë & l'a mise par sa bonté dans une assez bonne disposition pour servir nos pauvres Sauvages. Elle a plusieurs Hurons à instruire , & elle est leur bonne Mere à qui ils ont recours dans leurs necessitez.

Je croy que vous avez déjà appris que les calamitez de ces contrées sont grandes aussi-bien que celles de l'ancienne France, qui nous ont fait horreur. La nouvelle que nous en avons apprise nous fait estimer plus que jamais nôtre profession encore qu'il nous dût arriver un semblable sort que celui qui est échu à trois de nos Reverends Peres qui ont répandu cette année leur sang pour la foy. Pour moy je m'en connois tres-indigne à cause de mes pechez & du peu de fidelité que j'ay à ma vocation. Ma chere Mere nôtre assistante vous décrit cette precieuse mort & les merveilles qui l'ont suivie par le baptême 2700. personnes. Vous connoîtrez par là combien cette Eglise a besoin de secours : Car si nous ne mettions nos esperances en Dieu seul nous dirions qu'elle est à deux doigts de sa

*Qu'il fa
n'y a
grace.*

M
tous les
soit etern
gesses de
vemens
sément.
feroit ap
luy repor
vous app
gne le co
quer à se

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 127

perte. L'on n'a encore rien veu de semblable depuis qu'il en a jet-
té les fondemens: Mais nous avons à faire à un Dieu qui vivifie &
mortifie ses enfans comme il luy plaît. Il nous faut encore passer
une année pour voir ce qui arrivera des restes de nos pauvres Hu-
rons qui sont çà & là fugitifs dans les fraieurs de leur ruine. L'en-
nemi nous menace fort de venir ici nous attaquer, nous avons de
la peine à croire qu'il le fasse. Ce luy seroit une chose difficile,
car il craint extremement les canons des François. Ah! ma
chere Mere, ne serions nous pas trop heureuses si nous étions trou-
vées dignes de souffrir? Nous avons déjà passé les dangers de l'eau;
nous y avons couru risque de nos vies, pourquoy craindre à present
le fer & le feu? Reconnaissez-nous à celui qui en est le maître,
car nous n'en voulons joutir que dans la dependance de sa volonté.
De bon cœur nous luy en offrons en holocauste tous les momemens.
Sur tout presentez-luy s'il vous plaît en particulier mes propres ne-
cessitez, tandis que je le prieray de vous mettre dans la parfaite
santification des Saints.

De Quebec 1649.

L E T T R E L X.

A UNE DE SES SOEURS.

*Qu'il faut suivre le trait de Dieu dans la vie spirituelle, & qu'il
n'y a rien dans le monde qui puisse être comparé aux delices de la
grace.*

MA tres-chere & bien-aimée Sœur. Salut tres-humble dans le
cœur amoureux de nôtre tres-aimable J E S U S, Sanctuaire de
tous les tresors de la grace & de la gloire. Que son infinie bonté
soit eternellement benie de ce qu'il luy plaît vous continuer les lar-
gesses de son intime charité. Ne craignez point de suivre les mou-
vemens qui vous poussent à luy parler familièrement & amoureux-
sement. Ne seroit-ce pas une grande incivilité à une personne qui
seroit appelée par une plus grande & plus qualifiée qu'elle, de ne
luy répondre pas? Ouy, ces mouvemens sont la voix de Dieu qui
vous appelle; il luy faut donc répondre & luy parler. Cela luy ga-
gne le cœur & captive sa bonté infiniment portée à se communi-
quer à ses amis: Et si vous ne luy répondiez-pas selon ce qu'il vous

dit interieurement, vous en seriez responnable à son amour qui n'aime que pour être aimé, & qui veut de nôtre part un retour de correspondance & de fidelité.

Je vous veux & vous souhaite, ma tres-chere Sœur, en cette abyssme d'amour le suraimable & suradorable cœur de JESUS. A la mienne volonté que vous fussiez toute perduë & consumée dans ses saintes flammes. Qui a-t'il de beau, de bon & de delectable dans le monde qui merite seulement une œillade au prejudice de cet objet divin qui ravit & qui ravira eternellement tous les saints? Jugez vous-même si une des douceurs qu'il vous donne en l'Oraison, qui n'est qu'un petit ecoulement de sa bonté, ne vous dit pas cette verité. Je vous donne à luy avec toute la part que j'ay en vous & que vous m'y donnez, & s'il y a encore quelque chose après cela, je le luy donne, & je m'y donne avec vous pour l'eternité. Demeurons-donc là, ma chere Sœur: Ce divin Sauveur est nôtre Epoux & nôtre vie, pourquoy courir après les ombres de la mort? Il nous en préservera eternellement si nous luy sommes fideles.

Il faut que je finisse pour poursuivre mes autres réponses qui sont en tres-grand nombre. Je ne vous puis dire combien j'ay d'interuptions. Cette lettre est courte, & cependant il m'a fallu faire tantôt une ligne tantôt une autre. Lorsque nous serons dans l'eternité abyssmez en nôtre souverain bien, nous n'en aurons plus. Adieu pour cette année: Je suis en luy.

De Quebec le 13. Aoust 1650.

LETTRE LXI.

A SON FILS.

Progrez des Hiroquois sur les François & sur les Sauvages confiderez. Que la veritable paix du cœur est fondée sur le parfait degagement des creatures. Que c'est l'humilité qui fait les saints, ce qu'elle prouve par l'exemple des Reverends Peres Jesuites martyrisés par les Hiroquois.

MOn tres-cher & bien-aimé Fils. La vie & l'amour de JESUS soient vôtre vie & vôtre amour pour l'eternité. C'est un grand témoignage de vôtre affection pour moy, de me souhaitter le même partage qu'à nos Reverends Peres. Mais hélas! je suis indigne

DE
indigne
roiffé fo
je vous
cution
François
les trois
autres a
d'enleve
eux plus
le comba
Quand il
nous a
il n'y ait
fortes, co
rons qui
font puiss
accident,
des plus f
res qui fo
tyrannie d
France, p
resister. Si
ter ou mo
bre de plus
retirer, ils
de leurs e
en ce païs,
ce, cela le
dans un au
la miseric
nous y ret
avec les
de fois, s'il
enfants spirit
biens qui so
& si l'on vor
mélées avec
mille Hiroq
viennent re

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 129

indigne d'un tel honneur & d'une si haute grace quoi qu'elle paroisse fort proche de nous. Car depuis celle que je vous ay écrite où je vous ay dit quelque chose de la grande & extraordinaire perfection des Hiroquois, il y a eu encore un grand choq entre les François & ces Barbares dans une rencontre qui s'est faite proche les trois Rivieres lorsqu'on alloit chercher les neuf François que les autres avoient pris & emmenez. Aujourd'huy ils sont en dessein d'enlever les trois Rivieres, & vous remarquerez qu'ils ont avec eux plusieurs Hollandois qui les aident: on en a reconnu un dans le combat, & un Huron qui s'est sauvé nous en a encore assuré. Quand ils auront pris les trois Rivieres ils sont resolus, à ce qu'on nous a dit, de venir nous attaquer. Or bien qu'en apparence il n'y ait pas tant de sujet de craindre dans nos maisons qui sont fortes, ce qui est neanmoins arrivé dans tous les bourgs des Hurons qui ont été ruinez par le feu & par les armes (car certes ils sont puissans) doit faire apprehender aux François un semblable accident, s'il ne nous vient un prompt secours. C'est le sentiment des plus sages & experimentez, comme le sont les Reverends Peres qui sont descendus des Hurons & qui ont porté le poids de la tyrannie de ces barbares. Ce secours ne nous peut venir que de la France, parce qu'il n'y a pas assez de force en tout le pais pour leur resister. Si donc la France nous manque il faudra en bref ou quitter ou mourir: Mais parceque tous les François qui sont ici au nombre de plus de deux mille ne pourront pas trouver des voyes pour se retirer, ils seront contrains de perir ou de misere ou par la cruauté de leurs ennemis. Et de plus quitter des biens qu'ils ont acquis en ce pais, pour se voir dépoüillez de toutes commoditez en France, cela leur fera plutôt choisir la mort en ce pais que la misere dans un autre. Pour nous-autres, nous avons d'autres motifs par la misericorde de Nôtre Seigneur: Ce ne sont point les biens qui nous y retiennent; mais bien le residu de nos bons Chrétiens avec lesquels nous nous estimerions heureuses de mourir un million de fois, s'il étoit possible. Ce sont là nos tresors, nos freres, nos enfans spirituels que nous cherissons plus que nos vies & que tous les biens qui sont sous le Ciel. Rejoüissez-vous donc si nous mourons & si l'on vous porte la nouvelle que nôtre sang & nos cendres sont mêlées avec les leurs. Il y a de l'apparence que cela arrivera si les mille Hiroquois qui se sont detachez pour aller à la Nation neutre, viennent rejoindre ceux qui sont à nos portes. Le R. Pere Daran

R

E. S
ur qui n'ai
retour de
r, en cette
JESUS. A
fumée dans
stable dans
de cet ob-
nts? Jugez
raison, qui
s cette ve-
vous & que
is cela, je
Demeu-
tre Epoux
? Il nous
es qui sont
ay d'inter-
fallu faire
ans l'eter-
us. Adieu

onsiderer
engagement
elle prou-
ar les Hi-

e JESUS
C'est un
ouhaitter
! je suis
indigne

que j'ay chargé de la presente, est un de ceux qui sont venus des Hurons. Il y a souffert tout ce qui se peut souffrir sans mourir, ainsi il vous pourra entretenir à loisir de tout ce qui est arrivé ces dernieres années en cette nouvelle Eglise, & je me promets que vous ferez extremement edifié de l'entendre. Il va faire un tour en France en attendant qu'on le rappelle au cas que les affaires du pais se raccommoient, car il y est extremement regretté. Je le regrette comme les autres, mais soulagez mes regrets en le recevant comme il le merite. D'autres comme les Reverends Peres Ragueneau & Pijar vont aussi en France pour demander du secours à Sa Majesté. Le premier y prend plus d'interet, parce qu'il est le Supérieur de la Mission des Hurons. C'est un des grands personnages & des plus zelez Missionnaires de la nouvelle France, mais je l'estime plus pour sa grande sainteté que pour tous ses grands talens naturels & pour toutes ses graces gratuites. Nous espérons de le revoir l'année prochaine.

Lorsque j'achevois de vous parler du R. Pere Ragueneau, on m'est venu avertir qu'il me demandoit, pour me dire Adieu. Il m'a promis de vous voir & à cet effet il a pris votre nom par écrit. C'est un des meilleurs amis de nôtre Seminaire, & qui a une grande connoissance des graces que la divine bonté y repand. Il m'a encore assurée dans l'experience qu'il a de la fureur & de la force des Hiroquois que si nous n'avons un prompt secours du côté de la France, ou qu'il plaise à Dieu de secourir le pais extraordinairement, tout est perdu: Ce n'est point une exageration, je vous dis le même selon mes petites connoissances.

Vous voyez par là qu'en attendant le secours, nous sommes en la pure providence de Dieu. Pour mon particulier, mon tres-cher Fils, je m'y trouve si bien, & mon esprit & mon cœur y sont si contents, qu'ils ne le peuvent être davantage. S'il arrive qu'on vous porte l'année prochaine les nouvelles de m'a mort, benissez-en Dieu, & offrez-luy pour moy le saint sacrifice de la Messe: Procez-moy encore les suffrages de votre sainte Congregation qui m'a toujours été tres-chere: Si Dieu m'appelle à soy, & qu'il luy plaise me faire misericorde elle me le fera encore davantage, & moy plus en état de supplier la divine Majesté d'augmenter sur elle ses saintes benedictions.

Je suis extremement consolée de ce que Dieu vous detache des creatures, & de l'amour ou pretention de l'amour que vous pourriez

DI
attendr
cœur ai
foy-mé
dont les
motif d
té, & q
milie, n
exterieu
core dev
ses defau
sion. Ell
que quel
cela elle
qu'elle n
couvrent
ment tan
faveurs,
teur, nou
pendance
traires. L
comme je
re qui att
dans l'inte
luy qu'il o
les saints,
de Dieu q
humbles a
ceux qui a
droit écrit
ticularitez
J'ay rép
posez d'éle
compatriot
le R. P. D
faudra touj
vangile, le
& spirituels
mais seulem
du Ciel; ce

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 131

attendre d'elles. Ah! mon Fils, le royaume de la paix est dans un cœur ainsi dénué de toutes choses, & qui par une sainte haine de soy-même se plaît à détruire les restes de la nature corrompue, dont les plus saints ont jusqu'à la mort des attaques qui font le vray motif de leur humiliation. Depuis qu'une ame entre en cette vérité, & qu'elle en est convaincuë par sa propre expérience, elle s'humilie, non seulement devant Dieu en ses operations interieures & exterieures où elle decouvre toujours de nouvelles fautes; mais encore devant les creatures prenant plaisir de s'accuser en public de ses defauts, d'en subir la penitence & d'en porter toute la confusion. Elle ne rejette point la faute sur le tiers & sur le quart, bien que quelqu'un y ait pu concourir; elle s'attribuë le tout, & après cela elle est convaincuë qu'elle est encore plus remplie de malice qu'elle n'en dit & qu'elle n'en connoît, & que les autres n'en decouvrent. D'où elle est persuadée qu'elle est seule digne du châtiement tant de la part de Dieu, par la privation de ses plus grandes faveurs, que du côté des creatures, qui prenant les interets du Createur, nous corrigent chacune en sa maniere. Il y a bien d'autres dependances de l'humilité dont les actes tirent leur source de leurs contraires. Le glorieux Pere saint Benoist en parle aussi eminentment, comme je croy, qu'il l'a pratiquée. C'est vôtre Patron & vôtre Pere qui attirera sur vous l'influence de cet esprit qui se goûte mieux dans l'interieur qu'on n'en peut parler exterieurement. Demandez luy qu'il obtienne cette haute vertu pour moy, car c'est elle qui fait les saints, comme on l'a encore remarqué dans les cinq serviteurs de Dieu qui ont été martyrisés, en ces quartiers, car ils étoient si humbles avant leur martyre qu'ils donnoient de l'étonnement à ceux qui avoient le bonheur de vivre en leur compagnie. Il me faudroit écrire une trop grande lettre si j'en voulois dire toutes les particularitez, mais le temps ne me permet pas de m'étendre.

J'ay répondu par une autre lettre aux moyens que vous me proposez d'élever quelques Sauvages afin qu'ils puissent gagner leurs compatriotes à la foy. Outre ce que je vous en écris entretenez-en le R. P. Daran, il vous dira qu'encore que le pais se rétablisse, il faudra toujours dependre de l'Europe pour avoir des ouvriers de l'Evangile, le naturel des Sauvages Ameriquains, même des plus saints & spirituels, n'étant nullement propre aux fonctions Ecclesiastiques, mais seulement à être enseignés & conduits doucement dans la voye du Ciel; ce qui fait soupçonner dans ce renversement d'affaires que

Elle parle
ici de son état
présent.

peut-être Dieu ne veut ici qu'une Eglise passagere.

Il est vray que le R. P. de Brebeuf avoit reçu le sacré present dont je vous ay parlé. Le R. P. Garnier l'un de ceux qui ont remporté la couronne cette année l'avoit eminentment. Jamais, mon tres-cher Fils, vous ne connoîtrez cela par l'étude ni par la force de la speculation, mais dans l'humble oraison & dans la soumission de l'ame aux pieds du Crucifix. Cet adorable Verbe incarné & crucifié est la source vive de cet esprit; c'est luy qui le donne en partage aux ames choisies & qui luy sont les plus cheres, afin qu'elles suivent & qu'elles enseignent ses divines maximes, & que par cette pratique elles se consomment jusqu'au bout dans son imitation. Cet esprit saint, cette union, dis-je, dont je vous parle, n'est pas celle de la gloire, elle en est seulement un avant-goût. Et ne pensez-pas qu'elle rende toujours les travaux faciles, puis qu'elle ne redonde pas toujours dans les sens: Mais elle donne dans le fonds de l'ame une force invincible pour les supporter quelques pesans & penibles qu'ils soient. Il faudroit un gros livre pour décrire la vie de ce Reverend Pere animé de cet esprit saint. Il étoit eminentment humble, doux, obeissant & rempli de vertus, acquises par un grand travail. On avoit du plaisir à voir la suite de ses vertus dans la pratique. Il étoit dans un continuel colloque & devis familier avec Dieu. Estant percé de coups on le vit encore dans l'exercice de la charité, faisant un effort pour se traîner vers une pauvre femme qui ayant reçu plusieurs coups de hache étoit aux abois & avoit besoin de secours pour bien mourir.

Le R. Pere Chabanel un de ceux qui ont été massacrez cette année avoit naturellement une si grande aversion de vivre dans les cabanes des Sauvages qu'elle ne le pouvoit être davantage: pour ce sujet on l'en avoit voulu souvent exempter afin de l'envoyer aux autres missions où il n'eût pas été engagé à cette sorte de vie. Mais par une generosité extraordinaire & porté de l'esprit dont nous parlons, il fit vœu d'y perseverer & d'y mourir s'il plaisoit à Dieu de luy faire cette misericorde. Son Superieur neanmoins ayant sçeu qu'il étoit extremement fatigué des travaux de sa Mission, le rappella, & ce fut en ce voyage qu'il fut pris & massacré, sans qu'on ait pu sçavoir par quels ennemis, ni ce qu'ils ont fait de son corps: quoi qu'il en soit, il est mort dans l'acte de son obeissance.

Les autres Reverends Peres qui se sont retirez ici des Missions éloignées ont si epouvantablement souffert qu'il n'y a point de langue humaine qui le puisse exprimer: Je n'exagere point, & si la grande

humili
ques
sçava
tre un
à l'im
temps
haut
re. L
dans u
rité en
Mais c
le-là,
qui po
faut de
son me
bas pou
Je b
Vous ét
à la gra
enferme
guillon
martyre
attenda
de & qu
vous vo
encore
estimer
Je suis
empêché
les affair
trois cho
fares. L
ster enco
manque,
sentimen
la guerre
d'armes q
ses conqu
François:

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 133

humilité du R. Pere Daran ne le cache point demandez-luy quelques particularitez de ses souffrances, car son experience l'a rendu sçavant. Je vous donne ces exemples pour vous convaincre que nôtre union n'est jamais plus eminente que dans les travaux soufferts à l'imitation & pour l'amour de JESUS-CHRIST, qui étoit dans le temps de ses souffrances & sur tout au point de sa mort, dans le plus haut degré d'union & d'amour pour les hommes avec Dieu son Pere. L'union douce & amoureuse est déjà la beatitude commencée dans une chair mortelle, & son merite est dans les actes de la charité envers Dieu & le prochain, & des autres vertus Theologales. Mais dans l'union dont je parle, qui est pourtant une suite de celle-là, il s'agit de donner sa vie dans une consommation de travaux qui portent à la ressemblance de JESUS-CHRIST. Ah! certes il faut donner le prix à celle-cy, & attendre à l'autre vie à connoître son merite & son excellence, car à present nos discours sont trop bas pour en pouvoir parler comme il faut.

Je benis Dieu du désir qu'il vous donne de souffrir le martyre. Vous êtes encore jeune, mon bon Fils, & si vous voulez être fidele à la grace, vous en souffrirez un bien long, encore que vous demeuriez enfermé dans vôtre solitude. Ce désir vous doit être un puissant aiguillon pour mener une vie penitente, mortifiée, reguliere: C'est le martyre que vous avez à souffrir & que Dieu demande de vous, en attendant peut-être quelque occasion que sa divine Majesté vous garde & que vous n'attendez ni ne prevoyez pas. Cependant il faut que vous vous munissiez des vertus necessaires à une si haute grace, & encore après toutes vos bonnes dispositions, vous devrez vous en estimer indigne.

Je suis de vôtre sentiment; que le defaut d'argent pourra bien empêcher l'expedition de nôtre Bulle à Rome. Je voy d'ailleurs que les affaires du païs tiendront bien les choses en suspens: Car il y a trois choses que l'on doit fort considerer dans la conjoncture des affaires. La premiere que ni nous ni tout le Canada ne pourrions subsister encore deux ans sans secours. La deuxieme que si ce secours manque, il nous faut ou mourir ou retourner en France, selon le sentiment des mieux sensez. Je croy neanmoins que si l'Ennemy a la guerre avec la Nation neutre & à Andasté, ce fera une diversion d'armes qui nous fera subsister un peu davantage: Mais s'il poursuit ses conquestes & ses victoires, il n'y a plus rien à faire ici pour les François: Le commerce ne pourra pas s'y exercer; le commerce

ne s'y exerçant plus, il n'y viendra plus de navires; les navires n'y venant plus, toutes les choses nécessaires à la vie nous manqueront, comme les étoffes, le linge, la plus grande partie des vivres, comme les lards & les farines dont la garnison & les Maisons religieuses ne se peuvent passer. Ce n'est pas qu'on ne travaille beaucoup & qu'on ne fasse des nourritures, mais le país ne donne pas encore ce qu'il faut pour s'entretenir. La troisième chose qui retarde nos affaires, est que si le commerce manque par la continuation de la guerre, les Sauvages qui ne s'arrêtent ici que pour trafiquer, se dissipent dans les bois, ainsi nous n'aurons plus que faire de Bulle n'y ayant plus rien à faire pour nous qui ne sommes ici que pour les attirer à la foy, & pour les gagner à Dieu. Vous pouvez juger de là qu'un Evêque ne viendra point ici dans un temps si plein de calamité; outre que l'Eglise n'y ayant été que passagère il n'y a que faire de Pasteur: je parle dans la supposition que Dieu permit l'extrémité que l'on appréhende.

Cette nouvelle Eglise étant dans un peril si manifeste faites-moy la charité de faire quelque devotion devant l'image de la tres-sainte Vierge afin qu'il luy plaise de la prendre en sa protection. Priez-la aussi pour moy & pour nôtre election que nous allons faire la semaine de la Pentecôte. Ce peril & ces craintes ne diminuent pourtant rien du culte que les Chrétiens tant François que Sauvages ont coutume de rendre à Dieu. Vous eussiez eu une devotion sensible de voir la Procession qui se fit à Quebec le jour de l'Assomption de cette Mere de bonté. Deux Peres de la Compagnie porterent son image de relief sur un brancart bien orné, aux trois Maisons religieuses qui étoient destinées pour les stations. Comme les lieux sont assez éloignez les uns des autres, deux autres Peres étoient preparez pour leur succeder & les soulager en cette sainte charge. Outre le gros des François, il y avoit environ six cens Sauvages qui marchoient en ordre. La devotion de ces bons Neophites étoit si grande qu'elle tiroit les larmes des yeux de ceux qui les regardoient. J'eus la curiosité de les regarder d'un lieu où je ne pouvois être veüe, & je vous assure que je n'ay point veu en France de procession où il y eût tant d'ordre & en apparence tant de devotion. Pour ce qui est des Sauvages, cela m'est toujours nouveau, car la pensée de ce qu'ils ont été avant que de connoître Dieu, & de ce qu'ils sont à présent qu'ils le connoissent, me touche à un point que je ne puis dire. De là vous pouvez juger combien je souffre de voir la tyrannie que les

barba
Fils,
secuti
sainte

J'ay
valles
vé des
ceux c
Si cela
tant de
avant
Sauvag
jours;
droient
d'affaire

Depu
captivité
cœur, &
a fait fai
bois, &
guins de
lez tous
L'un deu
culierem
vingt-deu
autant ou
tourmens
tement ju
mocquand
çoient à l
pour voir
redoubloir
il souffroit
rager ces l
par le R.
je pas là un
de Dieu. J
grace qu'il
un jeune h

navires n'y
manqueront,
vivres, com-
religieuses
beaucoup &
as encore ce
de nos affai-
n de la guer-
, se dilipe-
de Bulle n'y
que pour les
vez juger de
plein de ca-
l n'y a que
permit l'ex-

faites-moy
a tres-sainte
on. Priez-la
faire la se-
uent pour-
sauvages ont
on sensible
omption de
rterent son
aisons reli-
s lieux font
ent prepa-
ge. Outre
es qui mar-
t si grande
ent. J'eus
e veüe, &
on où il y
ce qui est
le ce qu'ils
à présent
dire. De-
ie que les

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 135

barbares Hiroquois exercent en leur endroit. Ah ! mon tres-cher Fils, que je serois heureuse, que je serois contente si toute cette persecution se terminoit en moy ! Presentez encore ce mien desir à la sainte Vierge à laquelle de bon cœur je presente le vôtre.

J'ay déjà écrit cette lettre à diverses reprises, & dans ces intervalles il vient toujours quelques nouvelles. Le Captif qui s'est sauvé des Hiroquois rapporte que les guerriers des Andoverstonons & ceux de la Nation neutre ont pris deux cens Hiroquois prisonniers. Si cela est vray, on les traittera d'une terrible façon, & ce sera autant de charge pour nous. Ce Captif sera bien encore quinze jours avant que d'avoir dit tout ce qu'il sçait : Car c'est la coûtume des Sauvages de ne dire ce qu'ils sçavent que peu à peu & à divers jours ; ce qui fait impatienter nos François qui ont l'esprit vif & voudroient sçavoir les choses tout d'un coup, sur tout quand il s'agit d'affaires de consequence & rapportées par un seul messager.

Depuis ce que dessus, il s'est encore sauvé deux Hurons de la captivité des Hiroquois. Ils sont tous deux bons Chrétiens en leur cœur, & catechumenes en effet. Le desir du saint baptême leur a fait faire des efforts tres violens, par de grandes courses dans les bois, & sans aucune provision. Ils ont rapporté que nos dix Algonguins de Sillery qui furent pris au mois de Juin dernier ont été brûlez tous vifs avec de tres-grands sentimens de Foy & de Religion. L'un deux pour l'amour duquel je vous écris cet article, s'est particulièrement signalé par son zele & par sa ferveur. Il étoit âgé de vingt-deux ans ou environ, & c'étoit mon fils spirituel qui m'aimoit autant ou plus que sa Mere. Il a été trois jours & trois nuits dans des tourmens tres-horribles en derision de la foy qu'il a confessée hautement jusques au dernier soupir. Ces barbares luy disoient en se mocquant : Où est ton Dieu ? il ne t'aide point. Puis ils recommençoient à le tourmenter, & aussi à se moquer disant ; prie ton Dieu pour voir s'il t'aidera. Cependant ce courageux serviteur de Dieu redoubloit ses prieres & ses loüanges à celui pour l'amour duquel il souffroit, car naturellement il chantoit fort bien, & cela faisoit enrager ces barbares. Il se nommoit Joseph & avoit été élevé en la foy par le R. Pere le Jeune, quasi dès son enfance. A vôtre avis, n'ay-je pas là un bon Fils ? C'est plutôt mon Pere & mon Avocat auprès de Dieu. Je suis ravie pour l'amour que je luy portoïs de la haure grace qu'il a reçüe en perseverant avec tant de generosité. C'étoit un jeune homme parfaitement bien fait & extremement modeste.

mais je ne le loüe que de sa fidelité. Si l'on m'en venoit dire autant de vous, mon tres-cher Fils, ah! qui pourroit dire la joye que j'en recevrois? Mais ces signalées faveurs ne sont pas du ressort de nôtre election, elles sont dans les tresors de Dieu qui les communique aux ames choisies. Il me falloit clore cette lettre par ce dernier souhait, qui est un des plus grands témoignages de mon affection pour la personne du monde qui m'est la plus chere.

De Quebec le 30. Aoust 1650.

L E T T R E L X I I .

A U M E S M E .

Elle parle de la rüine & du rétablissement de son Monastere.

MOn tres-cher Fils. JESUS soit nôtre tout pour l'eternité. Un petit navire arrivé en ces quartiers, nous a apporté des lettres de nos Meres de Tours, par le moyen desquelles j'ay appris de vos nouvelles. Il s'en retourne sans qu'aucun autre ait paru, & cependant nous voila au trezième de Septembre. Je ne veux pas le laisser partir sans vous rendre des témoignages de ma sincere affection, & pour vous prevenir touchant ce que vous pourriez apprendre à nôtre égard, aimant mieux que vous le scachiez de moy que d'aucun autre.

Nous ne sommes pas mortes de la main des Hiroquois, mais nous avons passé par le feu dans un accident inopiné qui arriva à nôtre Monastere le trentième de Decembre dernier, & qui l'a réduit en cendre avec tous nos biens temporels, nos personnes seules ayant été sauvées de cet horrible incendie par une providence de Dieu toute particuliere. Je sortis la dernière ayant le feu au dessus & au dessous de moy & un autre qui me suivoit. Je me sauvé par les grilles qu'une ou deux de nos Sœurs avoient rompuës parce qu'elles n'étoient que de bois, & si je n'eusse trouvé cette issue il m'eût fallu sortir par une fenétre qui étoit encore libre, mais qui étoit au troisième étage, ainsi que fit une pauvre Huronne qui se jetta sur de la nege glacée dont elle fut fort blessée. Je fus en suite trouver mes pauvres Sœurs sur la nege où elles étoient presque nuës. Je ne vous raporte point icy toutes les particularitez de cet accident, je ne vous écris qu'en abbrege. Nos amis nous ont assistées d'habits, de vivres & d'autres

Le recit de cet accident est rapporté dans la seconde partie.

d'aut
nôtre
pieds
large.
tre pe
Dieu
core c
étés p
être, a
repaslé
hazard
Cette
voir en
ils nous
mais q
conven
que jan
gloire d
ces & de
porels,
tit mot
secretres
La re
conduite
& des fa
couvert
riaux &
Nos elect
épaules si
d'un acci
cher Fils
mencé icy
vidence.
le reste, p
aimable P
cie, & si e
pour nous
dans les tr
de moy, je

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 137

d'autres necessitez. Ils nous ont même prêté de l'argent pour rebâtir notre Monastere qu'il a fallu reprendre dès les fondemens. Il a 108. pieds de long & 28 de large. Les parloirs ont 30 pieds de long & 24 de large. Je vous laisse à juger si nous n'avons pas eu un rude coup : notre perte est de près de soixante mille livres, que la Providence de Dieu nous avoit données : Elle nous les a aussi ôtées. C'est d'elle encore que nous les attendons, car les détes que nous avons contractées pour ce bâtiment surpassent nostre fondation. Vous direz peut-être, ainsi que plusieurs de nos amis, que nous eussions mieux fait de repasser en France que de nous mettre en des frais si grands & si hazardeux, tout étant icy incertain par les incursions des Hiroquois. Cette affaire a été consultée des premiers du pais, qui nous ont fait voir en cette rencontre la bonté de leurs cœurs, & le soin avec lequel ils nous protegent. La conclusion a été que nous ne quitterions point : mais que nous nous mettrions en état de rendre à Dieu les services convenables à notre vocation, qui par sa misericorde est plus forte que jamais. Car il faut que je vous dise, mon tres-cher Fils, à la gloire de sa Majesté que nous avons reçu un si grand renfort de grâces & de courage, que plus nous avons été dépouillées des biens temporels, plus la grace a été abondante en nous. Ce n'est icy qu'un petit mot en passant, je vous diray par une autre voye les dispositions secretes de mon cœur.

La resolution de nous relever étant prise, on me chargea de la conduite & de l'economie de ce bâtiment, où j'ay eu bien des peines & des fatigues dans les difficultez qui se rencontrent dans ce pais couvert de neiges jusques en May, & dans la disposition des materiaux & des autres choses necessaires à un edifice comme le nôtre. Nos elections en suite ont été faites; voiez combien de fardeaux à des épaules si foibles, dans un pais si pauvre & parmi les incommoditez d'un accident comme le nôtre. Ne pensez pas pourtant, mon tres-cher Fils, que tout cela m'abatte le cœur; non lorsque j'ay commencé icy notre établissement, c'a été sur l'appuy de la divine Providence. Nôtre fondation nous donnoit seulement dequoy vivre, le reste, pour nous bâtir & pour aider nos pauvres Sauvages, cette aimable Providence nous l'avoit donné; sa main n'est pas raccourcie, & si elle l'a retirée pour un temps; elle la peut encore étendre pour nous combler de ses bien-faits. J'espere qu'elle me fortifiera dans les travaux qu'elle voudra que j'entreprenne pour sa gloire; car de moy, je vous assure que je suis une tres-imbecille creature, & c'est,

en cela que reluira davantage la magnificence de sa gloire.

Nôtre bâtiment est déjà au carré de la muraille, l'on monte les cheminées, & dans huit jours on levera la charpente. Si les vaisseaux étoient arrivez de France nous pourrions faire un effort empruntant des ouvriers de nos amis qui en amenant de France, & cela étant nous y pourrions loger dans quatre ou six mois, mais sans ce secours nous n'y pourrions loger que l'année prochaine vers cette saison. C'est une chose étonnante combien les artisans & les manœuvres sont chers ici, nous en avons à quarante cinq & à cinquante cinq sols par jour. Les manœuvres ont trente sols par jour avec leur nourriture. Nôtre accident étant arrivé inopinément nous étions depourvuës de tous ces gens là, c'est ce qui fait qu'ils nous coûtent cher; Car dans la nécessité nous en faisons venir de France à un prix plus raisonnable: on les loïe pour trois ans, & de la sorte ils trouvent leur compte & nous aussi. Maintenant il y a des jours auxquels nous avons pour trente livres de journées d'hommes, sans parler de ceux qui travaillent à la toïse ou à la tâche. Quatre bœufs qui font nôtre labour, traînent les matériaux de bois & de sabie, nous tirons la pierre sur le lieu, voila comme les affaires se manient en ce pais.

Cependant nous logeons dans une petite maison qui est à un bout de nôtre Clôture de trente pieds de longueur & de vingt de largeur: Elle nous sert d'Eglise, de parloir, de logement, de refectoir, d'offices & de toute autre commodité, excepté la classe que nous faisons dans une cabane d'écorce. Avant nôtre incendie nous la louïons, mais aujourd'huy nous sommes trop heureuses d'y loger. Elle nous est commode en ce que nous pouvons veiller à nos bâtimens sans sortir de nôtre Clôture. Priez Dieu pour moy, mon tres-cher Fils, qu'il me fortifie & me rende digne de le servir au dépens de ma vie & de mon honneur: c'est de là que je tire ma gloire, de laquelle même je luy fais de tout mon cœur un nouveau sacrifice. Je suis.

Après avoir fini ma lettre, il faut que je vous dise encore qu'il semble que nôtre bon Dieu veuille triompher de nous en nous reduisant à l'extremité. Croiriez-vous que pour quarante à cinquante personnes que nous sommes y compris nos ouvriers nous n'avons plus que pour trois fournées de pain, & nous n'avons nulles nouvelles des vaisseaux qui apportent le rafraichissement à ce pais? Je ne puis faire autrement que de me réjouir dans tout ce qu'il plait à cette bonté paternelle de faire. Qu'elle en soit benie éternellement.

De Quebec le 13. Septembre 16, 1.

Elle va
son
ligi

M
finimen
faites p
pas été
qu'il s'
par cel
tement
te affli
chiez q
re pour
peller d
en nôtre
faïres d
mede au
de libe
sois que
voix en
fenestre
moment
na une g
fet ni de
sur nôtre
geré que
brûlé. Il
& tout c
ceux que
obeissance
parceque
à condicio

L E T T R E L X I I I .

A U M E S M E .

Elle rapporte les dispositions de son interieur touchant l'embrasement de son Monastere, & quelques rapports faits contre elle & contre ses Religieuses. Elle est remise en charge pour la troisieme fois.

M On tres-cher Fils. L'amour & la vie de J E S U S soient nôtre vie & nôtre amour pour l'eternité. Vous m'obligez infiniment des bons avis que vous me donnez & des souhaits que vous faites pour moy. Vous avez veu par mes autres lettres que je n'ay pas été assez heureuse que de mourir par le feu des Hiroquois, mais qu'il s'en a peu fallu que mes Sœurs & moy n'ayons été consumées par celui de la Providence. Je ne vous ay pas voulu dire ouvertement ce qui se passa en mon interieur dans les momens de cette affliction; je l'ay reservé à celle-cy. Il faut donc que vous sçachiez qu'après qu'humainement j'eus fait tout ce qui se pouvoit faire pour obvier à la perte totale de nôtre Monastere, soit pour appeller du secours, soit pour travailler avec les autres, je retourné en nôtre chambre pour sauver ce qui étoit de plus imporant aux affaires de nôtre Communauté voyant qu'il n'y avoit point de remede au reste. Dans toutes les courses que je fis, j'avois une si grande liberté d'esprit & une veüe aussi presente à tout ce que je faisois que s'il ne nous fût rien arrivé. Il me sembloit que j'avois une voix en moy-même qui me disoit ce que je devois jeter par nôtre fenestre, & ce que je devois laisser perir par le feu. Je vis en un moment le neant de toutes les choses de la terre, & Dieu me donna une grace de denuement si grande que je n'en puis exprimer l'effet ni de parole ni par écrit. Je voulus jeter nôtre Crucifix qui étoit sur nôtre table, mais je me sentis retenué comme si l'on m'eût fugeré que cela étoit contre le respect, & qu'il importoit peu qu'il fut brûlé. Il en fut de même de tout le reste, car je laissé mes papiers & tout ce qui servoit à mon usage particulier. Ces papiers étoient ceux que vous m'aviez demandé, & que j'avois écrits depuis peu par obeissance. Sans cet accident mon dessein étoit de vous les envoyer parceque je m'étois engagée de vous donner cette satisfaction, mais à condition que vous les eussiez fait brûler après en avoir fait la

S ij

lecture. La pensée me vint de les jeter par la fenestre, mais la crainte que j'eus qu'ils ne tombassent entre les mains de quelqu'un me les fit abandonner volontairement au feu. Et en effet cela se fit par une providence de Dieu particuliere, parceque le peu que j'avois jetté fut reserré par une honête Damoiselle qui a des enfans qui ne se fussent pas oubliez d'y jeter la veuë. Apres toutes ces reflexions, je mis encore la main dessus comme par hazard, & je me sentis portée interieurement à les laisser. Je les laissé donc pour obeïr à l'esprit de Dieu qui me conduisoit, car je vous assure que je ne voudrois pas pour quoy que ce fût qu'on les eût vous: car c'étoit toute la conduite de Dieu sur moy depuis que je me connois. J'avois differé plus de cinq ans à rendre cette obeïssance. J'y avois tant de repugnance qu'il ma fallu reiterer par trois fois le commandement. J'y obeïs enfin, mais à present c'en est fait, mon tres-cher Fils, il n'y faut plus penser.

Lorsque je me fus ranger avec mes sœurs que je trouvé sur la neige, ma paix interieure & les agrémens aux desseins de Dieu sur nous firent de grandes operations dans mon cœur. C'étoit un concours de plaisirs correspondans au bon plaisir de Dieu dans un excez que je ne puis exprimer. Je voyois que tous les tracas & les suites de cet accident alloient tomber sur mes épaules & qu'il me falloit disposer au travail plus que jamais. Tout moy-même étoit dans l'agrément de tous les travaux qui me pourroient arriver, & Dieu me donna une si forte vocation pour cela, que les peines qui se sont rencontrées depuis dans les occasions continuelles m'ont été douces & legeres. Il me sembloit voler lorsque le travail étoit le plus penible par le concours de la grace qui me possédoit. J'ay été mise dans la charge de Superieure le 12. de Juin dernier, ce qui a encore augmenté mes soins. Voila le gros de mes dispositions interieures: Si le temps me le permettoit, je vous en parierois plus en détail & répondrois de point en point à la vôtre, mais les vaisseaux vont partir quasi au même temps qu'ils sont arrivez.

Nôtre incendie ne m'a pas été plus penible à supporter, que je vous le viens de dire. Mais il faut que je vous avoie qu'on m'a mandé de France des choses qui m'ont déplu. Dieu n'a point été offensé dans l'embrasement de nôtre monastere, mais plutôt ses volontez ont été accomplies & agréées, comme je croy, de nôtre party; mais il est à craindre qu'il ne l'ait été dans les nouvelles qu'on m'a écrites puisqu'elles sont contre la verité, & qu'elles ont pu donner

DE
quelqu
que lon
fimes u
Paris o
de Tou
forte qu
m'en par
me les t
suis lais
bien qui
té ni for
avons ja
France d
vé. Cepen
causé dan
ont conse
une qui m
que l'on v
me les au
porter ren
eu de la vi
l'an passé,
defaite des
faisoit un n
il nous fût p
ment desesp
France; ou
suiroit en c
del'ancienn
se peut. Le
de tout cela
rapport est t
peche pas qu
charité, & q
repasser en F
nous y seron
pour nos per
attendre l'ex
Ce qui m'

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 141

quelque atteinte à la charité. L'on a été dire à nos Meres de Tours que lorsque nous passâmes par Dieppe pour venir en Canada, nous fîmes un nouveau contract avec les Meres de la Congregation de Paris où il y avoit des clauses prejudiciables à nôtre Congregation de Tours. Ce bruit s'est répandu dans toute la Communauté en sorte que toutes celles qui m'ont écrit ne se sont pas oubliées de m'en parler, & quelques-unes avec ressentiment. Elles m'écrivent même les termes de ce prétendu contract & disent que c'est moy qui me suis laissée tromper & qu'on a abusé de ma facilité. Je me doute bien qui est la personne qui leur a fait ce rapport qui n'a ni vérité ni fondement : Car ni Madame nôtre fondatrice ni moy n'en avons jamais eu seulement la pensée, & nous n'avons jamais fait en France d'autre traité que celui que nos Meres ont veu & approuvé. Cependant vous ne sçauriez croire le mauvais effet que cela a causé dans l'esprit de quelques-unes. Je vous viens de dire qu'elles ont consenti au traité & à toutes ses clauses, quoi qu'il y en eût que l'on veut de l'esprit des Fondateurs, j'y donné les mains comme les autres, & vis bien qu'il falloit attendre l'occasion pour y apporter remède : Car le vouloir faire hors de temps outre qu'il y eût eu de la violence, nous eussions tout gâté. Cela ne se put faire que l'an passé, que Madame nôtre fondatrice ayant veu à l'œil par la défaite des Hurons, que son dessein se pouvoit aneantir si elle ne faisoit un nouveau contract, trouva bon que l'on en fit un, par lequel il nous fût permis, en cas que les affaires de Canada fussent entièrement desesperées, d'employer sa fondation à nous faire une Maison en France; ou pour mieux dire, que le fonds qu'elle nous a donné nous suivroit en quelque endroit que nous nous établissons de la nouvelle ou de l'ancienne France. Enfin cela s'est fait avec autant de solidité qu'il se peut. Le R. Pere l'Allement passant par Tours a assuré nos Meres de tout cela, & cependant l'impression qu'elles ont prise de ce faux rapport est si forte qu'elles n'en peuvent revenir. Au reste cela n'empêche pas qu'elles ne conservent pour nous des cœurs tous pleins de charité, & qu'elles ne nous conjurent de la maniere la plus forte de repasser en France & de retourner en nôtre maison, nous assurant que nous y serons toutes reçues à bras ouverts. La peur qu'elles ont pour nos personnes n'est pas croyable, elles nous prient de ne pas attendre l'extremité & de prevenir le dernier peril.

Ce qui m'a le plus deplû dans ces rapports, est qu'on y offense

que l'on disoit
que les RR.
PP. Jesuites
avoient fait
en sorte que
la fondation
des Ursulines
demeurât unie
à leur maison
au cas qu'elles
fussent obli-
gées de retour-
ner en France.

les Reverends Peres de la Compagnie qu'on dit y avoir recherché leurs interets, ce qui est, sauf respect, une tres-grande fausseté. Vous avez veu par mon autre lettre les grandes assistances qu'ils nous font : tous ceux qui sont dans la necessité en reçoivent de même. Petits & grands, & tous generalement ont recours à eux dans les accidens de misere qui leur arrivent. On a rapporté au R. Pere l'Allement les sentimens de nos Meres, lors qu'il a passé par Tours : On luy a dit même qui sont ceux qui ont causé le trouble, mais sa modestie me les a teu. Il m'a seulement dit qu'il les a visitées, & qu'il les a éclaircies sur quelque creance mal fondée qu'elles avoient. Il m'a dit enfin qu'il est satisfait au dernier point de cette Communauté & ce n'est pas par dissimulation, car vous scaurez que c'est un homme qui cherit tendrement ceux qui l'offensent.

Vous voyez mon infirmité, mon tres-cher Fils. Car de voir qu'on offense sans raison & à nôtre occasion des personnes qui nous font des charitez dans l'excez, tant pour le spirituel que pour le temporel, cela me donne du mecontentement, & dans ces rencontres il me fait pratiquer la vertu. Dieu neanmoins me fait cette grace que rien ne demeure dans mon cœur quand on m'a offensée ou quelqu'un à cause de moy ou de nous. Le sentiment que j'ay d'abord est que nous devrions tous vivre avec plus d'integrité & de simplicité. Si nous étions plus proche l'un de l'autre, nous aurions plus de communication sur ces matieres de vertu, pour lesquelles j'ay plus d'amour que de pratique. Mais puis qu'il nous separe, voyons-nous & parlons-nous en luy, comme c'est en luy que je suis.

De Quebec

1651.

LETTRE LXIV.

A SA NIECE RELIGIEUSE.

Elle s'excuse de repasser en France après l'embrasement de son Monastere. Elle se plaint modestement de quelques faux rapports faits contre sa Communauté, & les excuse même charitablement.

MA tres-cherre & bien aimée fille. L'amour & la vie de **J**ESUS, soient nôtre vie & nôtre amour. Le R. P. Hierome l'Allement m'a dit de vos nouvelles à son arrivée. Ce m'est une grande consolation d'apprendre qu'elles sont bonnes & telles que

D
je les
luy pa
nes de
font a
tent d
glaces.
sible d'
forte q
six-ving
faut sou
temps t
assurer
sentime
bonté q
surance
cœur &
fait aussi
je ne me
pense. J
les craint
mirable c
l'on y cro
du mond
choses. N
bre des p
tendons l
Je ne p
points qu
tract de n
mais je vo
entr'autre
qui casse c
je vous en a
& contre l
nous quat
les autres j
sçachent, r
en ont pas
charitez eny

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 143

je les desire. Vous avez bien fait de luy ouvrir v^otre cœur & de luy parler candidement ; c'est ainsi qu'il faut agir avec les personnes de ce merite. Nous n'osions plus attendre les navires lors qu'ils sont arrivez & l'on craint beaucoup leur retour à cause qu'ils partent dans une saison avancée & en danger d'être brisez parmi les glaces. Dans le peu de temps qu'ils restent ici il ne m'est pas possible d'écrire à tous ceux à qui je suis obligée de faire réponse, en sorte que je seray obligée d'en remettre, comme je croy, plus de six-vingts à l'année prochaine, à mon grand deplaisir : Mais il me faut souffrir cette mortification, puisque Dieu qui est le Maître des temps & des momens de nôtre vie le veut ainsi. Obligez-moy d'en assurer mes cheres Meres, & de leur témoigner par avance les resentimens de mon cœur. Je leur ay une singuliere obligation de la bonté qu'elles ont de me convier de repasser en France, & de l'assurance qu'elles me donnent de m'y recevoir avec mes Sœurs de cœur & d'affection. Vous me faites la même priere ; mon fils me la fait aussi : enfin vous avez tous plus de charité pour moy que je ne merite : je prie nôtre Seigneur de vouloir être v^otre recompense. Je croy que le R. P. l'Allement vous a un peu rassurée dans les craintes que vous avez à nôtre occasion : Car c'est une chose admirable de voir de quelle maniere Dieu gouverne ce païs : lorsque l'on y croit tout perdu, il meut de certains ressorts cachez aux yeux du monde, par le moyen desquels il rétablit, ou modere toutes choses. Nous avons veu cela encore cette année par le grand nombre des personnes qui s'y sont venu établir outre ceux que nous attendons l'année prochaine.

Je ne puis vous dissimuler que j'ay été un peu surprise de certains points que nos cheres Meres touchent dans leurs lettres sur le contract de nôtre fondation. Je ne sçay qui leur a fait de tels rapports, mais je vous en assure qu'ils n'ont nul fondement de verité. On dit entr'autres choses que j'ay fait faire à Dieppe un certain contract qui casse celuy que nous avions fait à Paris. Cela n'est point vray, je vous en assure. L'on parle encore des Reverends Peres sans respect & contre la verité, & c'est particulièrement cela qui nous afflige nous quatre qui sommes de Tours ; Car, graces à nôtre Seigneur, les autres ignorent ce qui se passe, quoique les Reverends Peres le sçachent, mais ils ont tant de vertu & de discretion qu'ils ne leur en ont pas dit une seule parole, au contraire ils ont redoublé leurs charitez envers nous. Ils sçavent même qui c'est qui a fait ces rapports

son Monastere
des faits contre

& la vie de
R. P. Hiero-
Ce m'est une
& telles que

à nos Meres, & ils le dissimulent: Enfin comme les bons prennent toutes choses du bon biais, ils excusent tout le monde & disent que l'on s'est mépris ou qu'il y a quelque mauvaise entente.

Ma chere Mere Claire se plaint que je vous traite, vous & elle comme deux enfans. C'est peut-être parce que je ne vous parle point de ces affaires exterieures. Je vous assure, ma chere fille, que tout cela est si bas, que je n'en parle & n'en écris jamais que par nécessité, & toujours avec violence. D'ailleurs quand j'y aurois de l'inclination, je vous voy si bien occupées que je ferois scrupule de vous entretenir de matieres qui vous pourroient distraire. Il est bon néanmoins de parler quelquefois de ces matieres, quand il y va de la gloire de Dieu, mais ôté ce motif, tout n'est que fatras & sujet à mille inconveniens. Considerez je vous prie, les effets de ce rapport qui a été fait à nos Meres. Je veux croire qu'il a été fait innocemment & à bonne fin; & néanmoins voyez comme il a été pris au criminel, & comme il a troublé les cœurs de quelques personnes; & Dieu veuille qu'il n'ait point fait dire des paroles contre la charité. Tout cela m'est une leçon qui m'apprend que l'on ne peut trop aimer la pureté de cœur, la retraite, le silence interieur & exterieur. Assurez-donc ma chere Mere Claire que je l'aime & chers tendrement aussi-bien que vous, mais c'est d'un amour qui vous voudroit toutes deux dans une eminente sainteté.

Je vous suis bien obligée de vôtre charité que j'ay reçue dans un temps de grande nécessité; je vous en remercie de tout mon cœur. Vous me pressez de vous dire mes besoins afin d'y pourvoir. Je vous parle avec simplicité: je serois bien empêchée de vous les dire. Il est vray qu'ayant tout perdu, nous avons besoin de tout, & pourtant il me semble que je n'ay besoin de rien. Je croy que c'est le repos d'esprit que j'experimente qui me rend aveugle à mes propres nécessitez, quoique je voye bien clair en celles du commun. Il faut avouer, ma chere fille, que la croix est une chose charmantes quand il plaît à nôtre divin Sauveur l'accompagner de la paix du cœur. Priez sa bonté qu'elle me la continuë dans la charge qu'il m'a donnée, & que je luy sois bien fidele en tout ce qu'il veut de moy.

Je croy que nous ne pourrons habiter nôtre nouveau bâtiment qu'à la fin de Mars de l'année prochaine. Nous avons toutes les peines du monde à l'achever à cause du froid qui est déjà assez grand. Recommandez à Dieu cette nouvelle habitation de crainte que mes pechez n'y causent un second incendie pire que le premier. Consoloz

D
nos am
sujet.
nous fa
ditez a
voir da
pauvre
mon co
solide e
ment in
Qu'un c
gerois p
pe les p
tout de
quoi qu
coup plu
leur enfl
les fortifi
tre paix.

D. 2.

A UNE

Elle la

M A M
dés
ce que je v
me guerres
bon Dieu le
feront la g
Mere, que
re Mere Ma
pagne. Ce
de six mois,
le pouvoit,
de sa maladi

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 145

nos amis dans les apprehensions qu'on me mande qu'ils ont à nôtre sujet. Assurez-les que la pauvreté où nos pertes nous ont reduites, ne nous fait point perdre cœur, quoi qu'elle attire bien des incommoditez après elle. Mais quoi ne sommes-nous pas heureuses de nous voir dans une veritable occasion d'experimenter ce que c'est que la pauvreté, qui est une vertu si propre à nôtre profession? Jamais mon cœur n'a experimenter une paix interieure plus profonde ni plus solide que celle qu'il goûte à present. Mon Dieu! Que le denuement interieur & exterieur de toutes choses est une chose aimable! Qu'un cœur debarrassé est heureux! Je vous assure que je ne changerois pas ma condition presente à celles qu'on estime dans l'Europe les plus avantageuses. Quant aux Hiroquois, je n'ay point du tout de peur d'eux, & je ne voy pas que nous en devons avoir, quoi qu'ils ayent encore defait cette année la Nation Neutre, beaucoup plus nombreuse que n'étoit celle des Hurons. Leurs victoires leur enflent le cœur; la confiance en Dieu, en humiliant les nôtres, les fortifie & les met en assurance, & c'est là le fondement de nôtre paix.

De Quebec le 25. Octobre 1651.

LETTRE LXV.

UNE RELIGIEUSE URSULINE DE TOURS.

Elle la console sur la mort de la Mere Marie de Saint Joseph sa Sœur.

La M. Françoise de S. Germain.

MA Reverende & tres-chere Mere. Je croy que vous avez déjà apris par une lettre que j'ay écrite à nos cheres Meres ce que je vous veux dire en celle-cy, à mon grand regret, car je n'aime gueres à mander des nouvelles affligeantes. Mais puisque nôtre bon Dieu le veut, j'espere que vôtre vertu & vôtre bon cœur me feront la grace de me supporter. Il est donc vray, ma tres-chere Mere, que nôtre divin Seigneur & Maître a appellé à soy ma chere Mere Marie de saint Joseph, vôtre bonne Sœur & ma chere compagne. Ce fut le quatrième jour d'Avril dernier après une maladie de six mois, pendant laquelle elle se levoit & agissoit le plus qu'elle pouvoit, son courage & sa ferveur luy faisant devorer les douleurs de sa maladie & les peines de son travail. Mais elle se sentit frapée

T

à mort le jour de la Purification de la sainte Vierge, & dès lors elle me dit positivement qu'elle en mourroit. Son mal fut un débordement de bile extraordinaire, son foye ne faisant plus autre chose. Cette humeur maligne se répandit par tout le corps & plus abondamment sur son poulmon ulceré & sur les autres parties pectorales où elle caufoit des douleurs à qui l'on pourroit donner le nom de Martyre. Elle touffoit sans répi, ce qui luy faisoit jeter beaucoup de sang avec son poulmon. Elle fut saisie ensuite de l'hydropisie qui prevalut de telle sorte qu'on fut obligé de luy faire des incisions aux jambes pour attirer les eaux qui commençoient à l'etouffer. La gangrene se mit dans ses playes, parceque les parties vitales étoient si affoiblies qu'elles ne pouvoient secourir celles d'en bas. L'on y mit pourtant un appareil proportionné à la delicatesse de sa constitution, mais on fut obligé de l'ôter, parce qu'elle eût expiré dans la rigueur du remede, quoi qu'il n'eût que le quart de la force qu'il devoit avoir. Avec tout cela son asme & sa palpitation ordinaire, accompagnée d'une tres grosse fièvre, ne la quittoit point. L'on fit tout ce que l'on put pour la sauver : Mais comme c'étoit un fruit mur pour le Ciel, les hommes n'ont pû empêcher que nôtre Seigneur ne le cueillît, & qu'il n'appellât à soy sa chere Epouse. Ses plus grandes douleurs furent la semaine Sainte, ce qui luy donna une joye sensible de voir que nôtre Seigneur la faisoit digne de l'accompagner à la Croix, & de participer à ses souffrances. Je ne vous exagereray point, ma tres-chere Mere, quand je vous diray que vôtre bonne Sœur nous a laissé en mourant des exemples d'une tres-rare vertu, & l'impression d'une tres-haute sainteté. Elle l'a dis-je laissé, non seulement à nous qui avons vécu avec elle, mais encore à tout le païs, qui étoit parfumé de l'odeur de sa vertu, & qui a extremement regreté sa perte. La connoissance que nous avons qu'elle est morte de la mort des Saints, & la confiance que nous avons qu'elle jouit de la gloire des Bien-heureux, a moderé nôtre affliction, & nous console de l'avoir si heureusement perdue, puisque nous la trouvons en celuy qu'elle a si parfaitement aimé durant sa vie, & qui doit être nôtre compagnie & nôtre tout : Ainsi nous serons avec elle étant avec luy, & nous nous conjouïrons ensemble d'appartenir à un Maître si liberal, qui a donné à son Epouse ce que nous attendons de sa magnificence & de sa bonté si nous correspondons à ses graces comme elle y a correspondu.

J'avois promis à cette chere Mere, d'écrire en son nom à ses

D
proch
eût d
me la
toutef
Dieu p
ment q
sulines
me don
le cent
cette v
étoit co
me repe
voir à n
re, à qu
crainte
sa malad
manqué
elle eût
reuses,
souffrir :
passoient
lut veiller
nulle de
faire sans
couchant
Enfin,
née pour
dame vôtr
l'obeissanc
ble: J'avo
qu'elles m
fidelement
ment plus
lien de cha
rer que vô
avec elle e
étois de cor
personne us
des assistanc

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 147

proches, comme elle m'en avoit tres instamment priée; non qu'elle eût de l'attache ou du regret pour eux en mourant; car c'étoit l'ame la plus détachée de la chair & du sang, que j'aye connue, sans toutefois manquer à un seul point de l'amour qu'elle avoit selon Dieu pour messieurs ses Parens: Mais pour les assurer du contentement qu'elle avoit de mourir pauvre Religieuse de la Mission des Ursulines de Canada. Ah! me disoit elle, que je suis contente, Dieu me donne dans ma pauvreté & dans l'éloignement de mes Parens le centuple du peu que j'ay quitté pour son amour. Elle goûtoit cette verité des promesses de nôtre Seigneur avec un plaisir qui luy étoit comme un avant-goût de la beatitude celeste, en forte qu'elle me repetoit: Mais je vous en prie ne manquez-pas de le faire sçavoir à nos Meres de Tours & à mes Parens. C'est, ma tres-chere Mere, à quoi j'ay tâché de satisfaire. Vous avez eu peut-être quelque crainte qu'elle ne manquât de quelque soulagement dans le cours de sa maladie: Mais, je vous diray, pour vôtre consolation, qu'elle n'a manqué de rien ni pour le corps ni pour le spirituel, non plus que si elle eût été auprès de vous. Ses maladies ne nous ont point été onereuses, sinon dans la compassion que nous avions de la voir tant souffrir: Car pour le service rien ne nous a coûté. Plusieurs nuits se passoient doucement auprès d'elle: Car dès le premier jour il la fallut veiller, en quoi Dieu a tellement beni nos petits travaux, que nulle de nous n'a été ni malade ni incommodée, ce qui ne s'est pu faire sans une grace particuliere, car nous le devons être toutes, couchant toutes dans une même chambre.

Enfin, ma tres chere Mere, vôtre bonne Sœur m'avoit été donnée pour compagne: J'avois promis à Monsieur vôtre Pere & à Madame vôtre Mere de ne la point quitter jusqu'à ce que la mort ou l'obeissance nous séparât, & que je la servirois de tout mon possible: J'avois fait la même promesse à nos Reverendes Meres lors qu'elles me firent l'honneur de me la donner; j'ay tâché de garder fidelement ma promesse à leur consideration, mais incomparablement plus parce que nôtre Seigneur nous avoit unies ensemble d'un lien de charité que la mort n'a pu dissoudre. Car je vous puis assurer que vôtre chere Sœur ne m'est point absente, & que je suis plus avec elle en esprit, maintenant qu'elle est avec Dieu, que je n'y étois de corps durant sa vie. Et certes je le dois, puisque j'ay en sa personne une puissante avocate auprès de Dieu, & qu'elle me rend des assistances encore plus efficaces que n'étoient les conseils & les

secours qu'elle me donnoit quoi qu'ils fussent grands & solides.

Ce recit qui
contient l'hi-
stoire entiere
de la vie de
cette Religieu-
se, est rappor-
té dans la se-
conde partie.

Pour la consolation de nos cheres Meres & pour la vôtre particuliere, j'envoie un recit de la conduite de Dieu sur nôtre chere défunte. Je devois cela à sa memoire & à vôtre affection. Il ne m'a pas été possible à cause de l'empressement de nos affaires d'en faire plus d'une copie, encore ay-je eu bien de la peine d'en venir à bout. Cet écrit quoique succinct vous donnera tous les éclaircissements que vous pourrez desirer à son occasion; & soyez persuadée, ma chere Mere, qu'en tout ce que j'ay dit, je n'ay usé d'aucune exageration, mais plutôt que j'ay agi dans la verité & dans la simplicité. Consolez-vous donc, ma tres-chere Mere, & aimez cette petite famille qui a tant aimé vôtre chere Sœur & qui garde encore ses os avec amour & respect. Donnez-moy sa place en vôtre cœur, & aimez-moy en Dieu comme vôtre sœur propre, puisque je la suis par un autre titre, sçavoir en nôtre Seigneur, auprès duquel je desire vous servir toute ma vie.

De Quebec le 18. Septembre 1652.

LETTRE LXVI.

A UNE DE SES SOEURS.

Elle l'exhorte à l'amour du Verbe incarné & luy apprend que les visites de Dieu, quoique affligantes, sont des caresses qui nous doivent detacher des creatures.

MA tres-chere & bien-aimée Sœur. La paix de nôtre bon **J**ESUS. J'ay reçu depuis quelques jours vôtre chere lettre qui m'a donné la consolation que vous pouvez juger. Je divise la réponse en deux, afin de multiplier le plaisir que j'ay à vous entretenir. Je suis consolée de vôtre perseverance dans la pieté; car, ma chere Sœur, je n'auray jamais de repos dans les desirs que j'ay pour vous, que je ne vous voye toute consommée dans l'amour du sacre Verbe incarné. Nôtre chere Mere Marie de saint Joseph, ma fidele compagne du Canada, qui est morte ici depuis peu, s'est bien trouvée de ses approches continuelles à ce divin Sauveur, qui par sa bonté tres-aimable l'avoit élevée jusqu'aux douceurs & aux delices de son cœur. Aussi recevoit-elle de là, des influences de grace & d'amour dignes de la magnificence d'un Dieu riche en misericorde.

D
Je ne
Dieu
ger en
'comm
qu'il
pater
parmi
parmi
visites
des eff
eux un
entiere
gagée,
d'esprit
que po
Certes
la terre
voyons
des crea
usions p
nous de
Vous
Niece,
des oblig
deux pe
lées vou
dans la
nes œuvr
Benissons

De

ES
& solides.
votre parti-
notre chere
on. Il ne m'a
es d'en faire
venir à bout,
cissements que
ée, ma che-
exageration,
cité. Conso-
petite famille
e ses os avec
ur, & aimez-
a suis par un
e desire vous

S.
que les vis-
nous doivent

le nôtre bon
chere lettre
r. Je divise
y à vous en-
pieté; car,
ésirs que j'ay
s l'amour du
Joseph, ma
peu, s'est
auteur, qui
rs & aux de-
ces de grace
misericorde.

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 149

Je ne vous parle point ici de la mort de cette grande servante de Dieu; je vous dis seulement ce mot en passant pour vous encourager en la pratique des vrayes & solides vertus, & sur tout au sacré commerce de l'amour avec nôtre bon JESUS. Ah, ma chere Sœur, qu'il fait bon l'aimer & s'appuyer entierement sur les soins de sa paternelle providence! sans cet appuy où en serois-je maintenant parmi les épreuves de sa divine justice sur nous? Mais, que dis-je, parmi les épreuves? disons mieux, parmi ses caresses, puisque ses visites sur ses enfans, en quelque sens qu'on les puisse regarder, sont des effets de son amour. Il ne les envoie que pour produire en eux une soumission plus parfaite à ses ordres, une dependance plus entiere de son aimable providence, une pureté de cœur plus dégagée, un denuement des creatures plus parfait, & une pauvreté d'esprit qui rend l'ame plus libre, & qui fait qu'elle n'a plus de vie que pour luy. Après cela, ma chere Sœur qui aimeroit cette vie? Certes je ne sçay pas comment on la peut aimer ni aucune chose de la terre. Soyons donc dans le monde comme si nous n'y étions pas, voyons les choses de la terre comme si nous ne les voyions pas, usons des creatures pour les necessitez de nôtre vie, comme si nous n'en usions pas, & enfin qu'aucune chose d'ici bas ne soit capable de nous détourner de nôtre unique & souverain bien.

Vous me consolez de me dire tant de bien de mon Fils & de ma Niece, croyant que vous me dites la verité. Nous avons de grandes obligations à nôtre Seigneur d'avoir appelé à son service ces deux personnes qui nous sont si cheres & de nous avoir aussi appelées vous & moy, quoi quen différentes conditions, pour le suivre dans la vie de l'esprit, qui est la voye de l'oraison jointe aux bonnes œuvres, & qui approche plus des maximes de JESUS-CHRIST. Benissons à jamais son infinie bonté de tant & tant de misericordes.

De Quebec le 26. Septembre 1652.

LETTRE LXVII.

A LA MEME.

Elle luy prouve par son experience que les disgraces de cette vie sont des effets de la justice de Dieu , mais qui se terminent en bonsté, nous detachant des creaturez.

MA tres-chere & bien-aimée Sœur. La paix & l'amour de nôtre bon JESUS. Je vous suis infiniment obligée de la compassion & de la tendresse avec laquelle vous avez reçu les nouvelles de nôtre embrasement. Voila, ma chere Sœur, comme vont les choses de ce monde. Ce ne sont que de petites vapeurs que la Justice divine dissipe par la force de son bras quand & comment il luy plaît.

Il nous a privées, comme il fit Job, de tout ce que sa bonté nous avoit donné, & nous a reduites par ce revers de sa providence, sinon sur le fumier, au moins sur la neige: Il nous avoit tout donné il nous a tout ôté; que son saint nom soit beni. Mais il commence à nous traiter comme il fit Job, nous relevant plus magnifiquement qu'il ne nous avoit élevés: Car nos bâtimens sont avancez, & nous commençons à les habiter.

Après ce coup il nous en donne encore d'autres. Les Hiroquois sont pires que jamais & font plus de degât parmi les François qu'ils n'en avoient encore fait. Ils ont massacré le R. Pere Buteux avec une partie des Attikamek, qui sont à deux ou trois journées des trois Rivieres.

Ils ont encore tué le Gouverneur du fort de cette habitation, avec une partie des habitans qui s'étoient temerairement engagez dans les bois pour les combattre; Ce qui a tellement effrayé les habitans de nôtre habitation qu'ils s'imaginent que cet ennemi est toujours à leurs portes.

Nous avons encore souffert cette année une perte considerable par le debris du premier vaisseau qui est venu faire naufrage au port où il a échoué sur une roche. Toutes nos farines ont trempé dans l'eau salée: ainsi que tous nos autres rafraichissemens: Car encore qu'on ait sauvé une bonne partie des marchandises, néanmoins les eaux de la mer les couvrant toutes à chaque marée, elles ont

entier
En
lontez
peuve
appren
qui ne
& com
laquell
Je vi
quand
dans m
nous so
cupatio
mon Di
& d'inj
perissab
gnons q
puisque
rien l'an
état. Ce
raisonna
que si on
à fait ba
cela au
sans dou
Je voi
cœur &
secours
& solide
vous em

D

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION.

151

entièrement diminué leur force & leur prix.

En tout cela, ma chere Sœur, n'y a t'il pas plaisir de voir les volontez de Dieu accomplies? Ce que j'ay appelé effets de sa justice, peuvent mieux être appellez des effets de sa bonté, puis qu'ils nous apprennent qu'il ne se faut attacher à rien dans ce monde. Dieu seul qui ne change point, est mon unique consolation dans nos pertes, & comme son eternité ne finira jamais, c'est aussi la seule chose à laquelle nous nous devons attacher.

Je viens de vous parler de nos disgraces, mais, ma tres-chere Sœur, quand j'ay appris les troubles & guerres de la France, j'ay ressenti dans mon ame une douleur qui m'a fait oublier toutes les croix que nous souffrons en ce bout du monde, en sorte que je n'ay plus d'occupation en mon esprit que de ce qui se passe en vos quartiers. O mon Dieu, que d'abominations! que de pechez! que d'injures à Dieu & d'injustice aux hommes, pour des choses de neant, caduques & perissables! On nous a fait voir les choses en tel état, que nous craignons que la famine ne soit en France, & que de là elle ne passe ici, puisque, s'il est ainsi, il y a sujet de craindre qu'on ne nous envoie rien l'année prochaine, ce qui mettroit le país dans un pitoyable état. Ce n'est pas qu'on y mourût de faim, parce qu'il y a du Bled raisonnablement, mais, il y a tant d'autres choses necessaires à la vie, que si on laissoit le país seulement une année sans secours, il seroit tout à fait bas sur tout par la disete du vêtement. Mais laissons encore cela au cours de la divine providence nôtre bonne Mere, qui sera sans doute nôtre suffisance en nos besoins.

Je vous remercie de vôtre charité, que j'ay reçüe avec le même cœur & affection que vous me l'avez envoyée. Ajoûtez-y encore le secours de vos prieres, afin qu'il plaise à Dieu me donner une vraye & solide conversion. Pour moy je suis toute à vous auprès de luy & vous embrasse dans son cœur amoureux.

De Quebec le 26. Septembre 1652.

L E T T R E L X V I I I.

A UNE URSULINE DE TOURS.

Eloge de la Mere Marie de saint Joseph.

MA tres-chere & tres-intime Mere. Ce me fut l'année dernière un déplaisir sensible de me voir dans l'impuissance de vous écrire. Sans ce dernier vaisseau qui me donne une occasion favorable de le faire, il en auroit été de même cette année. Je n'ay jamais tant veillé que depuis quatre mois : parceque la necessité de nos affaires & de nôtre rétablissement, ne m'a laissé de libre que le temps de la nuit pour faire mes dépêches. Quand je n'écris pas à mes cheres Meres, elles peuvent bien croire que c'est par impuissance, & que cette impuissance me prive de la consolation que j'ay de m'entretenir avec elles. Croyez-le donc, mon intime Mere, je vous en supplie.

Vous apprendrez cette année que nôtre Seigneur a appelé à soy nôtre tres-chere Mere Marie de saint Joseph. Vous l'appelliez vôtre Ange je la puis bien appeller le mien, puis qu'elle a été la fidele compagne de mes voyages & de mes petits travaux : Ainsi je vous laisse à penser si ce ne m'est une affliction bien sensible. C'en est une, je vous en assure ; & il n'y a que la pensée du bonheur qu'elle possède, qui me puisse consoler en cette perte. Cette pensée fondée sur les amabilitez de nôtre divin J E S U S en son endroit, a je ne sçay quoi de si assuré, que je me sens plus consolée de l'avoir si heureusement perdue, que je n'ay été affligée de son absence. Elle a vécu en sainte, & elle est morte en sainte. Je l'invoque tous les jours ; d'autres le font aussi-bien que moy avec devotion, & aussi avec fruit : En un mot, sa memoire est ici en benediction. J'écris à nos Meres la conduite de Dieu sur elle, ses vertus, sa maladie, sa mort, & quelques circonstances remarquables qui l'ont suivie. Ce n'est qu'un petit abregé fait à la hâte & avec precipitation, aussi est-il sans ordre &, je m'attens bien qu'on y remarquera plus d'affection que de conduite, mon cœur s'étant seulement porté à produire à nos cheres Meres ses veritables sentimens au sujet d'une personne qui leur étoit si chere, & qu'elles avoient donné de si bonne grace à la Mission de Canada. Je m'assure que quand vous sçauvez l'étroite liaison de cette ame sainte avec

le

D
le fact
mande
veur,
qu'il n
devanc
voyes
porte l
Dieu v
y est m
plaira.

Nous
mais el
mois qu
maladie
est pef
effets. J

De

Elle dit a
nastere.
ce, dan
que saq
diens p
véque a
étions.

MO
de nôtre C
tres lettres
cette année
& pour vou
lettre que
vous donna
ler en tierce

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 153

le sacré Verbe incarné, vous pleurerez de joye. Je vous prie de me mander ce qui en fera, comme aussi de demander à ce divin Sauveur, qui luy a donné la grace d'une si abondante sanctification, qu'il m'en donne une semblable. Enfin vôtre Ange & le mien m'a devancé en vertu & en tout: Elle a couru à grands pas dans les voyes de Dieu, & y a porté sa croix avec ferveur, tandis que je porte la mienne, ou plutôt tandis que je la traine à pas de plomb. Dieu veuille au moins que je la porte dans le dessein de celui qui y est mort, je suis contente, il me donnera des ailes quand il luy plaira.

Nous avons aussi pensé perdre la Mere Anne de Nôtre-Dame; mais elle est à present en meilleur état qu'elle n'a été depuis sept mois que dure sa maladie. Comme c'est une ~~ma~~ maladie propre à tout, sa maladie ne nous a pas peu incommodées: Mais la volonté de Dieu est preferable à tout, & nous sommes contentes d'en porter les effets. Je suis en luy & en son amour, Vôtre.

De Quebec le 24. Octobre 1692.

LETTRE LXIX.

A SON FILS.

Elle dit avec certitude que Dieu a voulu le rétablissement de son Monastere, quelque raison qu'il y eût du contraire. Troubles de France, dans lequel les Soldats François ont été plus à craindre en quelque façon que les Hiroquois. Raisons pourquoy il n'étoit pas expedient pour un temps d'appeller des Religieuses de France. L'Archevêque de Rouën se declare ordinaire de Canada, & en fait les fonctions.

MOn tres-cher Fils. Voicy la réponse à la vôtre du 13. d'Avril, car touchant les affaires generales du pais & les particulieres de nôtre Communauté, je vous ay amplement écrit par trois autres lettres que vous avez receuës, ou que vous recevrez de moy cette année. Cette quatrième est pour vous parler confidemment, & pour vous dire en premier lieu que j'ay été affligée de ce que la lettre que je vous écrivis l'année dernière vous a fait de la peine, vous donnant sujet de croire que c'étoit de vous que je voulois parler en tierce personne. Mais pourquoy de vous? je n'avois garde de

le dire, puis que je n'en avois pas la pensée; & cette pensée n'avoit garde de me venir puis que je sçay assurément que cela n'est pas. Je vous parlois de certains reproches que nos Meres de Tours m'avoient faits assez mal à propos, quoy qu'assez innocemment; & je touchois en tierce personne celuy qui en avoit été l'auteur, ne le voulant pas nommer pour le respect que je luy porte, & pour les obligations que je luy ay. Croiez donc mon tres-cher Fils, que tout ce que vous m'écrivez m'est d'autant plus agreable que je n'y reconnois que de la verité & de la solidité.

Je trouve tout ce que vous me dites touchant nôtre demeure en ce pais, ou nôtre retraite en France, dans le veritable raisonnement que la prudence peut produire. J'ay les memes sentimens que vous; mais l'execution s'accorde rarement avec nos pensées comme le remarquent ceux qui ont connoissance de la conduite de Dieu sur ces contrées, où il semble que sa Providence se joue de toute la prudence humaine. Je suis aussi certaine que sa divine Majesté a voulu nôtre rétablissement, & que la vocation que j'ay eüe d'y travailler est venuë d'elle, que je suis assurée de mourir un jour. Nonobstant cette certitude & les dépenses que nous avons faites, nous ignorons ce que le pais deviendra. Il y a pourtant plus d'apparence qu'il subsistera qu'autrement, & je me sens aussi forte en ma vocation que jamais. dispensée pourtant à nôtre retraite en France, toutefois & quantes qu'il plaira à Dieu me la signifier par ceux qui me tiennent sa place sur la terre. Madame nôtre Fondatrice est aussi dans la même disposition quant à sa vocation, mais non pas pour son retour en France, Dieu ne luy ayant pas encore donné cette grace de denuement; au contraire, elle a de si forts mouvemens de nous bâtir une Eglise, que les insultes des Hiroquois n'empeschent pas qu'elle ne fasse amasser des materiaux pour ce dessein. On la persuade fortement de n'y pas penser, mais, elle dit, que son plus grand desir est de faire une maison au bon Dieu; ce sont les termes, & qu'en suite elle luy edifiera des temples vivans: Elle veut dire, qu'elle fera ramasser quelques pauvres filles françoises écartées, afin de les faire élever dans la pieté, & de leur donner une bonne education qu'elles ne peuvent avoir dans leur éloignement. Elle n'a point eu d'inspiration de nous aider dans nos bâtimens; tout son cœur se porte à son Eglise, qu'elle fera faire peu à peu de son revenu qui est assez modique. Monsieur de Bernieres luy a envoyé cette année cinq poinçons de farine qui vallent ici cinq

cens
pour
toute
ble pr
ra naï
Je
dans le
re ven
difficul
se des
Royaum
sonnes.
solution
tient:
voy pas
de de F
d'appre
fait frer
ne font
mande c
m'ont ass
celles qu
pas m'y
nous fer
cette for
gneur, n
approche
veriez dé
les franço
rité de re
n'y auroit
afin de no
Meres hos
parler avec
la vie & du
quois; que
re, puis que
le commerc
desfrichons

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 155

cents livres. Il nous a aussi envoyé une horologe, avec cent livres pour nos pauvres Hurons. Que direz-vous à tout cela? Pour moy toute ma pante interieure est de me laisser conduire à une si aimable providence, & d'agréer tous les evenemens que sa conduite fera naître de moment en moment sur moy.

Je parlois encore ce matin à deux personnes tres-experimentées dans les affaires du païs, touchant deux filles que nous voulons faire venir de France pour les faire converſes. Ils n'y trouvent nulle difficulté; pour moy j'y en trouve beaucoup: Premièrement à cause des dangers de la mer, ſecondement à cause des troubles du Royaume, & enfin à cause de la ſocieté ou conjonction des personnes. C'est pour cela que nous n'avons point encore pris de reſolution. Pour l'hoſtilité des Hiroquois, ce n'est pas ce qui nous retient: Il y en a qui regardent ce païs comme perdu, mais je n'y voy pas tant de ſujet d'apprehender pour nous, comme l'on me mande de France que les personnes de nôtre ſexe & condition, en ont d'apprehender les Soldats françois. Ce que l'on m'en mande me fait fremir. Les Hiroquois ſont bien barbares, mais aſſurement ils ne ſont pas aux personnes de nôtre ſexe les ignominies qu'on me mande que les François ont faites. Ceux qui ont habitè parmi eux m'ont aſſuré qu'ils n'uſent point de violence, & qu'ils laiſſent libres celles qui ne leur veulent pas acquieſcer. Je ne voudrois pourtant pas m'y fier, parceque ce ſont des barbares & des infideles: Nous nous ferions plutôt tuer que de nous laiſſer emmener, car c'eſt en cette ſorte de rebellion qu'ils tuent, mais, graces à nôtre Seigneur, nous n'en ſommes pas là: Si nous avions connoiſſance des approches de cet ennemi, nous ne l'attendrions pas, & vous nous reveriez dès cette année. Si je voyois ſeulement ſept ou huit familles françoises retourner en France, je croirois commettre une temerité de reſter; & quand bien même j'aurois eu une revelation qu'il n'y auroit rien à craindre, je tiendrois mes viſions pour ſuſpectes, afin de nous attacher mes ſœurs & moy au plus ſur & apparent. Les Meres hospitalieres ſont dans la même reſolution. Mais, pour vous parler avec ſimplicité, la difficulté qu'il y a d'avoir les neceſſitez de la vie & du vêtement fera plutôt quitter, ſi l'on quitte, que les Hiroquois; quoi qu'à dire la verité, ils en ſeront toujours la cause fonciere, puisque leurs courſes & la terreur qu'ils jettent par tout, arrête le commerce de beaucoup de particuliers. C'eſt pour cela que nous deſirichons le plus que nous pouvons. Le pain d'ici a milleur goût

que celui de France, mais, il n'est pas du tout si blanc ni si nour-
rissant pour les gens de travail. Les légumes y sont aussi meilleures
& en aussi grande abondance. Voila, mon tres-cher Fils, où nous
en sommes, au regard des Hiroquois.

J'entre fort dans vos sentimens touchant la necessité de pour-
voir pour l'avenir à l'observance de nos regles. Pour le present, je
le dis à ma confusion, je ne voy pas en moy une seule vertu ca-
pable d'edifier mes Sœurs. Je ne puis répondre de l'avenir, mais,
à ce que je puis voir de celles qui sont passées de France, je m'as-
surerois de la plus grande partie comme de moy-même: Et quand
même elles y voudroient repasser, ce qu'elles sont bien éloignées de
faire, celles du país que nous avons fait Professes, ayant été éle-
vées dans nos regles & n'ayant jamais goûté d'autre esprit, seroient
capables de le maintenir: C'est pour cela que nous ne nous pres-
sons pas d'en demander. De plus la playe que la main de Dieu nous
a faite est encore trop recente, & nous en ressentons trop l'icom-
modité. Nous craignons encore qu'on ne nous envoie des sujets
qui ne nous soient pas propres, & qui aient de la peine à s'accom-
moder au vivre, à l'air, aux personnes. Mais, ce que nous appré-
hendons davantage, est qu'elles ne soient pas dociles, & qu'elles
n'aient pas une bonne vocation: car comme elles apportent un es-
prit different du nôtre, si elles n'ont de la soumission & de la do-
cilité, elles auront de la peine à s'accommoder, & nous peut-être
à les souffrir. Cette contrariété d'esprit a déjà fait repasser deux
hospitalieres, & cet exemple que nous avons devant les yeux fait
le sujet de ma crainte. Car quelle apparence de faire faire mille ou
douze cens lieues à des personnes de nôtre sexe & de nôtre condi-
tion, parmi les dangers de la mer & des ennemis, pour les renvoyer
sur leurs pas. J'aurois de la peine à me résoudre à cela, à moins
d'une necessité absolüe, comme si une fille étoit si arrêtée à s'en
vouloir retourner qu'on ne la pût retenir qu'avec violence & peut-
être au prejudice de son salut. J'avois un grand desir de faire venir
ma Niece de l'Incarnation qu'on m'a mandé plusieurs fois être sa-
ge & vertueuse, & avoir une grande vocation; j'eusse même pris
plaisir à la dresser en toutes nos fonctions, & en tout ce qui regard-
de le país. Mais la crainte que j'ay eüe qu'elle ne fût pas contente,
& de l'exposer au hazard d'un retour, m'a retenuë. De plus j'ay de
l'âge, & en mourant je la laisserois dans une solitude qui luy seroit
peut-être onereuse. Et enfin les empchemens que les Hiroquois

L
apporte
aupar.
de se
vous c
Comm
tres-di
les ex
feroit u
dra per
Voila
j'avois
car éta
m'eût é
nes pou
France;
vous visi
tificatio
je fais u
donnant
sait ce q
si nous
faite dan
pour obe
propos.
Nous r
en France
dre des r
méconten
portées m
converses
Je ne s
d'Evêque,
Et pour se
le R. Pere
pal Ecclesi
la validité
en Sorbonn
Quant à
dion si je ne

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 157.

apportent au christianisme, ne nous permettant pas d'avoir comme auparavant des filles sauvages, ce luy seroit une peine bien grande de se voir privée de la fin pour laquelle elle seroit venue: Car à vous dire la verité, ce point est extrêmement penible & abattant. Comment une jeune fille aura-t'elle le cœur d'apprendre des langues tres-difficiles, se voyant privée des sujets sur lesquels, elle eseroit les exercer? Si ces hostilitéz devoient durer peu de temps, l'esprit seroit un effort pour vaincre cette repugnance; mais la mort viendra peut-être avant la paix.

Voilà ce qui m'a arrêtée pour ma Niece, nonobstant le desir que j'avois de luy satisfaire, & la consolation que j'en pouvois esperer: car étant éloignée de vous & hors des occasions de vous voir, elle m'eût été un autre vous-même, puisque vous êtes les deux personnes pour lesquelles mon esprit fait le plus souvent des voyages en France; mais plutôt dans le cœur de nôtre aimable J E S U S, où je vous visite l'un & l'autre dans les souhaits que j'y fais de vôtre sanctification, & de la parfaite consommation de tout vous-même: Mais je fais un sacrifice de cette satisfaction à mon divin J E S U S, abandonnant le tout à sa conduite pour le temps & pour l'éternité: Il sçait ce qu'il veut faire de nous, prenons plaisir à le laisser faire, & si nous luy sommes fideles, nôtre réunion sera d'autant plus parfaite dans le Ciel, que nous aurons rompu nos liens en ce monde pour obeir aux maximes de son Evangile. Mais revenons à nôtre propos.

Nous ne nous pressons donc pas de demander des sœurs de Chœur en France, & nous croyons qu'il faut un peu differer, afin de prendre des mesures si justes que nous & elles n'ayons pas sujet d'être mécontentes. Nonobstant néanmoins toutes les raisons que j'ay apportées nous ne nous pourrions dispenser de demander deux sœurs convertes, & peut-être dès cette année.

Je ne sçay si je vous ay dit ailleurs que comme il n'y a point icy d'Evêque, celuy de Rouen s'est déclaré qu'il nous en tenoit la place. Et pour se mettre en possession, il a ordonné pour son grand-Vicaire le R. Pere Superieur des Missions, lequel d'ailleurs étant le principal Ecclesiastique du pais, nous nous reposons sur son autorité pour la validité de nos professions après la consultation qui en a été faite en Sorbonne signée de six Docteurs.

Quant à ce qui vous touche n'attribuez point à un défaut d'affection si je ne vous ay pas envoyé les papiers que vous m'aviez deman-

dez ; je ne les gardois que pour cela , car autrement je les eusse fait brûler après avoir satisfait à mon Superieur qui m'avoit commandé de les écrire , & qui me les avoit remis entre les mains : mais comme je vous le mandé l'année dernière, un autre feu les a consumez. Neanmoins, puisque vous le voulez , si je puis dérober quelques momens à mes occupations qui sont assez continuelles, j'écriray ce que ma memoire & mon affection me pourront fournir , afin de vous l'envoyer l'année prochaine.

Voila, mon tres-cher Fils comme la vie se passe ; si nôtre bon Dieu n'y suppléoit par l'infusion de ses graces actuelles , qui pourroit subsister ? Je vous confesse que je n'ay point de quoy me plaindre , mais plutôt que j'ay sujet de chanter ses misericordes. Je vous assure qu'il me faut un courage plus que d'homme pour porter les Croix qui naissent à monceaux tant dans nos affaires particulieres , que dans les generales du païs , où tout est plein d'épines , parmi lesquelles il faut marcher dans l'obscurité , où les plus clair-voians sont aveugles, & où tout est incertain. Avec tout cela mon esprit & mon cœur sont dans le calme, & ils attendent de moment en moment les ordres & les evenemens de la Providence, afin de s'y soumettre. Toute l'obscurité qui se rencontre me fait voir plus clair que jamais dans ma vocation, & me decouvre des lumieres qui m'étoient obscures & inconnues lorsque Dieu me les donnoit avant que je vinsse en Canada. Je vous en parleray dans les écrits que je vous promets, afin de vous faire connoître & admirer la conduite de la divine bonté sur moy, & comme elle a voulu que je luy obeisse sans raisonnement humain, me perdant dans ses voies d'une maniere que je ne puis exprimer. Nôtre chere Mere de saint Joseph étant au lit de la mort, me predict que j'aurois bien des croix à supporter ; je les attend, mon tres-cher Fils, & les embrasse à mesure qu'elles se presentent ; & après tout nôtre cher Sauveur me fait experimenter que son joug est doux & son fardeau leger. Qu'il en soit beny eternellement, d'avoir tant d'égard à mes foiblesses qu'il ait voulu goûter toute l'amertume de la croix pour ne m'en laisser que la douceur.

Quand je vous parle de nôtre pauvreté, ne croyez pas que je vous demande rien sinon des prieres que j'estime pour moy de veritables richesses. Je laisse tout le reste à la conduite de la divine Providence qui est surabondamment riche pour survenir à nos besoins. Je vous assure qu'elle ne nous a encore laissé manquer parmi toutes nos pertes du necessaire à la vie, non plus que du vêtement, & qu'elle a

D
paterne
de la be
ment ai
milieu d
déjà par
cette pr
car sans
sensible.
vie en qu

De

Après luy a
la virit
la convue

MA
foi
ne vous fo
dans la glo
au suradora
des choses
de connoiss
ames, vou
tres-cher
eût porté à
Sauveur ? c
quelque cho
vous pren
y residant
peu jusqu'à
jets dignes d
parlez, sçav
aimable sejo
qui se plaît
de J E S U S,

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 139

paternellement pourveu à tout. Et même dans la longue maladie de la bonne Mere de saint Joseph, cette providence nous a tellement aidées, qu'elle n'eût pu être mieux secourüe en France au milieu de ses Parens, ôté l'incommodité du logement. Je vous ay déjà parlé de sa mort, je n'en dirai rien ici davantage. Je pers à cette privation, mais, je me contole de ce que Dieu la possède, car sans cela la perte d'un si digne sujet me seroit extrêmement sensible. Mais enfin Dieu soit beni de tout; Il est mon tout & ma vie en quelque part que je puisse être.

De Quebec 1652.

L E T T R E L X X.

A U N E D E S E S S O E U R S.

Après luy avoir montré que connoître & aimer JESUS-CHRIST, c'est la véritable science des saints, elle l'exhor.te à demander en son nom la conversion des Sauvages infideles.

MA tres-chere & tres-aimée Sœur. L'amour & la vie de JESUS soit vòtre vie pour l'éternité. Pourquoi, ma tres-intime, ne vous souhaitterois-je pas toutes sortes de biens dans la grace & dans la gloire, puisque vous voulez être toute de corps & d'esprit au suradorable Verbe incarné? Soyez ignorante tant qu'il vous plaira des choses de la terre, pourveu que vous le sçachiez & que vous le connoissiez vray Fils de Dieu, le Maître & Souverain amateur des ames, vous êtes sçavante de la science des Saints. Mon Dieu! ma tres-chere Sœur, pourrois-je vous avoir jamais dit un mot qui vous eût porté à faire un veritable & pur acte d'amour envers ce divin Sauveur? ce me seroit une tres-grande joye de vous avoir inspiré quelque chose qui pût tourner à sa gloire. Qu'à la bonne heure soit que vous preniez vos repas spirituels dans sa sainte parole, le saint Esprit y residant ce qui enflamme les cœurs, & les consume peu à peu jusqu'à ce qu'ils soient au point où il les desire, pour en faire des sujets dignes d'habiter cette Cité sainte & si bien munie dont vous me parlez, sçavoir le sacré cœur de JESUS. Quand on est parvenu à cet aimable séjour on se repaît, & on se plaît en celuy qui le repaît, & qui se plaît parmi les lys. Il s'y fait des repas mutuels de l'ame & de JESUS, de JESUS & de l'ame, qui donnent une vie qui fait

perdre à la creature la vie sensuelle qu'elle avoit par l'attachement aux choses du monde. Lorsque vous y serez arrivée par la misericorde de nôtre tres-aimable J E S U S , ayez compassion des ames qui ne le connoissent pas , qui ne le loient pas , qui ne l'aiment pas. Ah, qu'il y en a dans cette Amerique de cette miserable condition ! Et ce qui est plus deplorable , qu'il y en a dans le Christianisme , qui aveuglez par le peché sont encore plus coupables que ces premiers : Faisons nôtre possible pour tirer les uns & les autres de ce grand precipice où ils seront perdus sans ressource , si nous ne gagnons le cœur de Dieu , afin qu'il luy plaise de leur donner des graces efficaces pour gagner les leurs. Prenez en main la cause de J E S U S - C H R I S T , & ne donnez point de treve au Pere eternel qu'il ne vous ait accordé un bon nombre de ces pauvres ames detachées du Roiaume de son Fils. Demandez-lés luy par ces propres paroles , & par les promesses qu'il luy a faites disant : *demandez m y . & je vous donneray toutes les Nations pour heritage* : Il les luy a demandées , son sang a crié bien haut , & cependant l'affaire n'est pas encore en son point. Demandez donc pour J E S U S , mais , demandez aussi par J E S U S , afin qu'il vienne posséder ce qui luy appartient. Il ne se faut point laisser dans une affaire si importante , il faut toujours crier & importuner le Ciel jusqu'à ce que l'on en soit venu à bout. Mais en offrant à Dieu ces ames qui languissent sous la servitude des demons , n'oubliez pas la mienne qui étant redevable à Dieu de tant de graces , est néanmoins si lâche à son service. Priez enfin pour nôtre petite Communauté , & obtenez de Dieu que l'esprit de J E S U S la possède entierement. Adieu , ma chere Sœur : je suis toute à vous ; vivons & mourons aux pieds de J E S U S .

De Quebec le 30. Aoust 1673.

LETTRE

DE

A SA

*De quelq
re Ma
l'Eglis
& na*

MA
de vôtre
vôtre bon
nir que j'
perduë. L
maniere q
elle. C'est
Pere le J
impression
ction du sa
embaumer
demande d
de faire de
mande qu'
luy a dit,
les luy euss
la Mere de
lagement ;
chere Merc
reçu une ser
attaquée de
Isabelle Pav
ni de ses mi
J'ay eu un
ay fait de ce
dire que j'ay
affaires. Sça
temps, ni le

L E T T R E L X X I.

A SA PREMIERE SUPERIEURE DE TOURS.

J. M. Fran.
goise de saint
Bernard.

De quelques guerisons miraculeuses arrivées par l'invocation de la Mere Marie de saint Joseph. Elle témoigne combien la persecution de l'Eglise luy a été sensible, & qu'elle l'a portée néanmoins avec paix & tranquillité. Son zele pour le salut des ames.

MA tres-Reverende & tres-honorée Mere. J'ay reçu toutes vos lettres qui m'ont apporté la consolation que j'attendois de votre bonté & pieuse affection au regard de nôtre chere défunte votre bonne fille. Plusje pense à elle, plus je l'aime, & le ressouvenir que j'en ay, m'est aussi doux qu'il étoit au moment que je l'ay perduë. L'on m'écrivit à son sujet de divers endroits de la France d'une maniere qui fait voir l'amour & la devotion que l'on a conçû pour elle. C'est un effet de nos lettres & du recit de sa vie, que le R. Pere le Jeune a fait dans la Relation. Ses vertus ont fait une telle impression dans les esprits & dans les cœurs, qu'il semble, que l'opération du saint Esprit se soit répanduë en tout ce que l'on a écrit, pour embaumer les ames qui ont de l'amour pour la sainteté. On nous demande quelque chose qui ait servi à son usage, & l'on nous prie de faire des neuvaines à son tombeau. Une personne de qualité me manda qu'un Religieux sçavant & de vertu, qui luy est intime amy, luy a dit, qu'ayant par tout le corps des douleurs si aigües, qu'elles luy eussent donné la mort si elles eussent continué, il invoqua la Mere de saint Joseph, & que sur l'heure il sentit un notable soulagement; ce qu'il attribua aux merites & à l'intercession de cette chere Mere. Une autre personne de qualité m'a assuré qu'elle avoit reçu une semblable faveur dans une extremité de mal dont elle étoit attaquée depuis plusieurs jours. Ce que vous me mandez de ma sœur Isabelle Pavy, est considerable & m'a fort consolée. Dieu soit benin de ses misericordes.

J'ay eu une joye toute particuliere de ce que le recit que je vous ay fait de cette chere compagne vous a été agreable. Il ne faut point dire que j'aye eu de la peine à cela à cause de l'embaras de nos affaires. Sçachez, ma tres-bonne Mere, que ni les veilles, ni le temps, ni le travail ne m'ont jamais rien coûté à son égard: Outre

son merite particulier, vous me l'aviez donnée comme ce que vous aviez de plus cher. Ah, mon intime Mere, qu'il se trouve peu de sujets semblables à cette chere Fille: Ce sont des Phenix, & à peine un siecle en peut-il produire un. Vous me faites esperer son tableau: Cela nous la remettra devant les yeux, & donnera de la consolation à celles qui l'ont veüë, & de la veneration à celles qui viendront après nous.

Quand est-ce que j'arriveray, ma tres-chere Mere, au port où a surgi ma fidele compagne? Quelle voye pourray-je tenir pour y arriver? Si je suis fidele à Dieu, je croy que ce sera celle de la Croix; non pas de petites croix, car je serois proche du terme il y a long temps, puis-que j'en porte quantité de cette nature, depuis plusieurs années. Elles ont bien grossi depuis un an, que j'ay veü les affaires de ce país dans un état si deplorable qu'on les croyoit à leur dernier periode. L'on projettoit déjà de tout quitter, & de faire venir des vaisseaux de France pour sauver ceux qui ne seroient pas tombez en la puissance de nos ennemis. Si vous me demandez où étoit le point de ma croix, je vous diray que c'étoit dans la perte generale de l'Eglise, & de tant d'ames que je voyois qui alloient demeurer dans leur aveuglement. J'ay souffert à ce sujet un martyre interieur: Car je me suis donnée à Dieu pour victime, afin de porter seule les peines & les tourmens qu'il plairoit à sa justice d'exiger de moy & sur moy pour apaiser sa colere. Je n'ay pas été digne d'être exaucée dans toute l'étendue de mes desirs & de mes inclinations interieures. Nôtre tres-cher Pere Poncet a été plus heureux que moy, parce qu'en suite d'une offrande semblable qu'il avoit fait publiquement de luy-même en prechant, il fut aussitôt exaucé; car allant faire un acte de charité à une pauvre veuve, il fut pris & emmené par les Hiroquois. Peut-être sera-t'il de luy comme d'un autre Isaac, & que sa volonté d'être immolé sera acceptée pour l'effet par celuy qui connoit le fond & la sincerité des cœurs de ceux qui luy font de semblables offrandes. Nous en attendons l'issuë; car dès qu'il a été entre les mains des ces ennemis barbares, ils ont par des voyes toutes contraires à leur ferocité ordinaire demandé la paix & l'amitié des François. On leur a accordé cessation d'armes en ramenant nôtre chere victime. Voila l'état present de nos affaires après deux ou trois miracles que Dieu a fait en faveur de ce país, lors qu'on le tenoit comme desesperé. Ah, mon intime Mere, que ne suis-je digne d'être immolée pour la gloire

D
de ce
re qu
ni vie
doux,
ler ton
Mon
des aë
ma vo
tiere d
dit, est
pensée
respon
m'a rac
bonnes
piré &
tain feu
nemens
plus à so
passé, l
dinaire
Je v
été gran
de suivr
re maîs
pour y f
nôtre fo
n'eusse r
Superieu
que je fai
ces renc
se pû luy
sent on t
l'Evangil
journées
Soldats,
poste éta
traite à c
ray pas,
me confu

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 163

de ce grand Dieu ? Obtenez-moy cette insigne grace en la maniere qui sera la plus agreable à sa divine Majesté : Car je ne veux ni vie, ni mort, ni respiration que dans son agrément. O qu'il est doux, quoi qu'on souffre des martyres en diverses manieres, de rouler tous les inomens de sa vie dans les volontez d'un si bon Dieu ! Mon cœur vous dit plus que ma plume. Rendez, s'il vous plaît des actions de graces à sa bonté des faveurs qu'elle me fait dans ma vocation. Je vous dis à l'oreille, qu'on se trompe souvent en maniere de vocation, & ce que le bien-heureux Monsieur de Geneve dit, est tres-veritable, que toute inspiration est pensée, mais que toute pensée n'est pas inspiration. Je l'ay experimenté dans la fidele correspondance que nôtre chere défunte a eüe à sa grace : car elle m'a raconté que dans les commencemens son attrait étoit dans de bonnes pensées; mais l'illüë a bien fait voir que c'étoit un bien inspiré & non seulement pensé. On s'imagine quelquefois qu'un certain feu passager est une vocation; non, mon intime Mere, les evenemens découvrent le contraire. Dans ces feux momentanez on vient plus à soy qu'à l'objet qu'on envisage; & aussi l'on voit que ce feu étant passé, les pantes & les inclinations demeurent en leur assiette ordinaire de la nature.

Je vous dis donc que mes croix pour l'interest de l'Eglise ont été grandes : mais après tout, comme il est tres-doux & tres-juste de suivre les volontez d'un Dieu si aimable, je regardois nôtre chere maison de Tours pour y retourner, ou un autre lieu de France pour y fonder un Monastere, ainsi qu'il est porté dans le contract de nôtre fondation. Dans l'un & l'autre de ces deux expediens, je n'eusse rien voulu entreprendre sans l'ordre & la direction de mes Superieurs legitimes. C'est pour répondre à ce que vous demandez que je fais cette petite digression. Pour mon particulier, dans toutes ces rencontres mon cœur étoit si calme & tranquille, que je neusse pü luy donner un mouvement contraire à sa tranquillité. A present on traite de la paix, & l'on parle de faire venir des ouvriers de l'Evangile, pour faire une grande Mission à Outario, qui est à dix journées au dessus de Montreal. L'on fait état d'y mener encore des Soldats, & d'y bâtir un fort, afin de s'assurer du lieu, parce que ce poste étant au milieu de plusieurs grandes nations, ce sera une retraite à ceux qui iront annoncer l'Evangile. Je sçay bien que je n'iray pas, mais l'interêt de la gloire de Dieu dans le gain des ames me consume, dans l'attente que l'affaire soit au point où on la

souhaitte. Je n'iray, dis-je, pas, car ce n'en est ni le temps ni ce qui est convenable à ma condition: mais ces Missions nous donneront des filles, quand elles seront établies. Je ne regarde pas le present mais l'avenir, m'estimant heureuse d'être employée dans le fondement d'un si grand edifice, tant au regard des François que des Sauvages, puisque les ames des uns & des autres ont également coûté au Fils de Dieu. Sans l'education que nous donnons aux filles Françoises qui sont un peu grandes, durant l'espace de six mois ou environ, elles seroient des brutes pires que les Sauvages: C'est pourquoy on nous les donne presque toutes les unes après les autres, ce qui est un gain inestimable pour ce país.

Vous direz, je m'assure, que je ne suis pas sage, d'avoir à l'âge de cinquante trois ans les sentimens que je vous declare. Mais pensez ce qu'il vous plaira; si l'on me disoit, il faut maintenant partir pour aller aux Indes, ou à la Chine, ou aux Hiroquois, afin d'en apprendre la langue & de travailler à leur conversion, me voila prête, mon intime Mere. Mais je ne suis pas digne de ce bonheur; Mon cher J E S U S m'occupe à d'autres choses: Je roule dans sa volonté, je suis contente, & quelque croix qu'il m'arrive, je ne veux point sortir de ce centre. Voila ma vocation & ma disposition, pour laquelle je vous supplie au nom de nôtre divin Sauveur & Maître, de luy demander que je luy sois fidele, car je n'ay rien de moy que le peché & l'imperfection.

Je croy ce que vous me mandez de nôtre chere Maison de Tours; & je me persuade aisement que la paix & l'union y sont au point que vous le dites. Le chef ayant les qualitez de l'amour & de la charité en eminence, il ne se peut faire que les membres ne participent à la douceur de ses influences. Je saluë cette chere Communauté, & la conjure de me considerer toujours comme un membre, quoi qu'indigne, d'un corps si precieux. Je me recommande à ses prieres, & la conjure de me faire part de ses merites.

Elle le re
& luy a
niere el
ont dep

M O
nô
troisième j
gnoit. Vou
que vous m
j'ay rendu à
graces de
pour vôtre
le prochain
mie de la ch
divine Maje
un fidele di
serviteur fid
été fidele en
coup.

Mais sçave
possible de lu
& sur tout qu
semblé que li
riez en elle t
té toute sain
envers sa crea
serve, il y a p
une si forte im
vois avoir d'a
mandant avec
sortir de mon ca
ge. L'esprit du

LETTRE LXXII.

A SON FILS.

Elle le remercie d'un Panegyrique de saint Benoist qu'il luy avoit envoye, & luy dit ses sentimens sur son election à la superiorité. De quelle maniere elle a entrepris d'écrire les conduites de Dieu sur elle, lesquelles ont depuis servi à écrire sa vie.

M On tres-cher & bien aimé fils. L'amour & la vie de Jesus soit nôtre vic pour l'éternité. J'ay receu vôtre lettre en date du troisieme jour d'Avril, & ensemble l'agreable présent qui l'accompagnoit. Vous avez bien sujet de dire que ç'a été pour ma consolation que vous me l'avez envoye : car en effet j'en ay été tres-consolée, & j'ay rendu à Dieu & à son saint Esprit mes tres-humbles actions de graces de celles qu'il vous communique tant en vôtre particulier pour vôtre santification, que destalens qu'il vous donne pour aider le prochain, soit par l'exercice de la predication, soit par l'œconomie de la charge qu'il vous a mise entre les mains. J'espere que sa divine Majesté ne vous abandonnera jamais, pendant que vous serez un fidele dispensateur de ses biens, car il dit dans l'Evangile à son serviteur fidele : *Venez, mon bon & fidele serviteur, parceque vous avez été fidele en peu de chose, je vous eleveray & constitueray sur beaucoup.*

Mais sçavez-vous bien, mon tres-cher fils, qu'il ne m'a jamais été possible de luy rien demander pour vous que les vertus de l'Evangile ; & sur tout que vous fussiez l'un de ses vrais pauvres d'esprit : Il m'a semblé que si vous étiez rempli de cette divine vertu, vous posséderiez en elle toutes les autres eminentment ; car j'estime que la vacuité toute sainte est capable de la possession de tous les biens de Dieu envers sa creature. Puisque vous voulez que je vous parle sans reserve, il y a plus de vingt-cinq ans que la divine bonté m'a donné une si forte impression de cette verité à vôtre égard, que je ne pouvois avoir d'autres mouvemens que de vous presenter à elle, luy demandant avec des gemissemens inenarrables que son divin esprit feroit sortir de mon cœur, que cette divine pauvreté d'esprit fût vôtre partage. L'esprit du monde m'étoit pour vous un monstre horrible, &c'est

ce qui m'a fait vaincre tant d'oppositions qui se sont formées à vos études ; parceque dans les sentimens que Dieu me donnoit à vôtre égard , je voyois qu'il falloit se servir de ce moyen pour parvenir à ce que je pretendois , & pour vous mettre dans l'état où vous pouviez posséder cette veritable pauvreté d'esprit.

Je rends tres-humbles actions de grâces à sa bonté de l'attrait qu'elle vous donne pour la vie mystique. C'est une des dépendances de cette pauvreté d'esprit , laquelle purifiera encore ce qui pourroit être de trop humain dans l'exercice de la predication , que je ne vous conseille pas de quitter, si ce n'est qu'il cause du dommage à vôtre perfection, ou à vôtre santé, ou à l'exercice de vôtre charge. Si donc vous vous adonnez tout à bon à la vie interieure , vos predications avec le temps en seront plus utiles pour le prochain , & Dieu en sera plus glorifié. Celle que vous m'avez envoyée m'a beaucoup plu. Un bon fils donne des louanges à son pere , & cela luy est bien seant. Si nôtre tres-cher Pere Poncet n'étoit point tombé entre les mains des Hiroquois je luy en donnerois la communication , afin de le consoler dans l'ouvrage de son Ecolier.

Mais venons au point des promesses que je vous ai faites , & dont vous attendez l'effet cette année. J'ay fait ce qui m'a été possible pour vous donner cette satisfaction ; je vous diray que l'on n'écrit icy en hiver qu'auprès du feu , & à la veuë de tous ceux qui sont presens : Mais comme il n'est nullement à propos que l'on ait connoissance de cet écrit , j'ay été obligée contre l'inclination de mes desirs d'en differer l'exécution jusques au mois de May. Depuis ce temps-là j'ay écrit trois cahiers de seize feuillets chacun *in quarto* dans les heures que j'ay pû dérober à mes occupations ordinaires. J'en étois à ma vocation au Canada au mois d'Aoust que les vaisseaux étant arrivés, il m'a fallu tout quitter pour travailler au plus pressé. Mon dessein étoit de vous les envoyer en attendant le reste, sans la raison que je vous veux dire , qui est que faisant mes exercices spirituels depuis l'Ascension jusqu'à la Pentecôte, dans les reflexions que je faisois sur moy-même , j'eus des veuës fort particulières touchant les états de raison & de grace que la divine Majesté m'a communiquéez depuis que j'ay l'usage de raison. Alors sans penser à quoy cela pourroit servir , je pris du papier & en écrivis sur l'heure un *Index* où abrégé, que je mis en mon portefeuille. Dans ce temps-là mon Supérieur & Directeur , qui est le R. Pere Lallemant m'avoit dit que je demandasse à Nôtre Seigneur que s'il vouloit quelque chose de

DE
moy a
me le fa
n'eus q
divine
ordonn
par écri
voit ap
l'heure
tions pr
me , &
l'affaire,
pule d'av
nediction
obligée d
qui avoie
tention q
pour ne l
tus contra
& d'avoué
pour vôtre
prouva : &
vous donna
Je vous en
dre que je
née procha
accident ex
tenir une co
Dans le d
toutes mes
passé dans l'i
des éta.s où
vidences &
emplois , co
maire par leq
le des choses
vous verrez d
qu'elle est ar
ner les lumie
quelle je ne m

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 167

moy avant ma mort qui pût contribuer à sa gloire, il luy plût de me le faire connoître. Après avoir fait ma priere par obeïssance, je n'eus que deux veuës ; la premiere, de m'offrir en holocauste à la divine Majesté, pour être consumée en la façon qu'il le voudroit ordonner pour tout ce desolé país : & l'autre, que j'eusse à rediger par écrit la conduite qu'elle avoit tenuë sur moy depuis qu'elle m'avoit appellée à la vie interieure. Pour la premiere j'en parlë sur l'heure à mon R. Pere, en luy parlant de mes autres dispositions presentes ; mais pour l'autre j'eus de la confusion de moy-mesme, & n'en osé rien dire. Cependant cet *Index* étoit le point de l'affaire, qui me revenoit continuellement en l'esprit, avec un scrupule d'avoir écrit ce que j'avois projeté de vous envoyer sans la benediction de l'obeïssance. Il est vray que mon Superieur m'avoit obligée de recire les memes choses que j'avois écrites autrefois & qui avoient été brulées avec nôtre Monastere ; mais c'estoit l'intention que j'avois de vous les envoyer, qui me faisoit de la peine pour ne l'avoir pas declarée. Enfin pressée de l'esprit interieur, je fus contrainte de dire ce que j'avois celé, de montrer mon *Index*, & d'avouer que je m'étois engagée de vous envoyer quelques écrits pour vôtre consolation. Je luy dis l'ordre que j'y gardois, qu'il approuva : & il ne se contenta pas de me dire qu'il étoit juste que je vous donnassë cette satisfaction, il me commanda même de le faire. Je vous envoie cet *Index*, dans lequel vous verrez à peu près l'ordre que je garde dans l'ouvrage principal que je vous envoie l'année prochaine, si je ne meurs celle-cy, ou s'il ne m'arrive quelque accident extraordinaire qui m'en empesche, & je tacheray d'en retenir une copie pour suppléer aux risques de la mer.

Dans le dessein donc que j'ay commencé pour vous, je parle de toutes mes aventures, c'est à dire, non seulement de ce qui s'est passé dans l'interieur, mais encore de l'histoire exterieure, sçavoir des états où j'ay passé dans le siecle & dans la Religion, des Provedences & conduites de Dieu sur moy, de mes actions, de mes emplois, comme je vous ay elevé, & generalement je fais un sommaire par lequel vous me pourrez entierement connoître, car je parle des choses simplement & comme elles sont. Les matieres que vous verrez dans cet abrégé y sont comprises, chacune dans le temps qu'elle est arrivée. Priez Nôtre Seigneur qu'il luy plaise de me donner les lumieres necessaires pour m'acquitter de cette obeïssance à laquelle je ne m'artendois pas. Puisque Dieu le veut j'obeiray en aveu-

gle : je ne sçay pas ses desseins ; mais puisque je suis obligée au vœu de plus grande perfection , qui comprend de rechercher en toutes choses ce que je connoîtray luy devoir apporter ou procurer le plus de gloire , je n'ay point de repartie ni de reflexion à faire sur ce qui m'est indiqué de la part de celui qui me tient sa place.

Au reste il y a bien des choses , & je puis dire que presque toutes sont de cette nature, qu'il me seroit impossible d'écrire entierement, d'autant que dans la conduite interieure que la bonté de Dieu tient sur moy , ce sont des graces si intimes & des impressions si spirituelles par voye d'union avec la divine Majesté dans le fond de l'ame , que cela ne se peut dire. Et de plus , il y a de certaines communications entre Dieu & l'ame qui seroient incroyables si on les produisoit au dehors comme elles se passent interieurement. Lorsque je presenté mon *Index* à mon Superieur , & qu'il en eut fait la lecture , il me dit : allez sur le champ m'écrire ces deux chapitres , sçavoir le vingt & deux & le vingt & cinq. J'obeis sur l'heure & y mis ce qu'il me fut possible , mais le plus intime n'étoit pas en ma puissance. C'est en partie ce qui me donne de la repugnance d'écrire de ces matieres , quoique ce soient mes delices de ne point trouver de fond dans ce grand abyme , & d'être obligée de perdre toute parole en m'y perdant moy-même. Plus on vieillit, plus on est incapable d'en écrire , parce que la vie spirituelle simplifie l'ame dans un amour consummatif , en sorte qu'on ne trouve plus de termes pour en parler.

Il y a vingt ans que je l'aurois fait plus avantageusement & avec plus de facilité , & il y auroit des matieres qui donneroient de grands sujets d'admirer la grande & prodigue liberalité de Dieu à l'endroit d'un ver de terre tel que je suis : car j'ay laissé quelques papiers à ma Reverende Mere Françoisse de saint Bernard , qui sont mes oraisons des exercices de dix jours que l'obeissance m'obligea d'écrire : j'avois fait encore quelques autres remarques dans un livret touchant les mêmes matieres. Si j'avois ces écrits ils me serviroient beaucoup & me rafraichiroient la memoire de beaucoup de choses qui se sont écoulées de mon esprit. J'ai laissé deux exemplaires de tout cela , car comme mon Directeur vouloit avoir mes originaux, j'en fis une copie dans un petit livret , pour m'en servir dans les occasions. Lorsque j'étois sur le point de quitter la France je retiré adroitement les Originaux qui depuis sont demeurés avec les copies. J'ay depuis demandé les

uns

D
uns & l
écrit de
lument
ceque j'
Ces é
duite de
difficile
que Dieu
de Dieu
J'en dira
m'oblige
que j'en
secrét en
volontier
ayant mar
point de
lieux qui
il n'en fau
donc que
quelle par
le doit é

1. Par le
- nes & des
2. Inclina
- grands effet
- lièrement l
3. Elle se
4. Du pu
- & les effets
5. Change
- voir la difor
6. Puissan
- re caufée par
7. Confess
8. Dieu lu

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 169

uns & les autres à cette Reverende Mere, afin qu'on ne vît aucun écrit de ma main dans le monde, mais elle me les a refusez absolument, comme elle me mortifia beaucoup avant mon depart parce que j'avois brûlé quantité d'autres papiers de cette nature.

Ces écrits, dont je viens de parler, regardent seulement la conduite de Dieu sur moy dans la France. Pour le Canada, il me seroit difficile d'écrire toutes les dispositions où je me suis trouvée depuis que Dieu m'y a appelée. J'y ay souffert de grandes croix de la part de Dieu, des creatures, & de moy-même qui suis la pire de toutes. Jen diray quelque petite chose; mais il y a bien des raisons qui m'obligent de taire le reste, & je croy que c'est la volonté de Dieu que j'en use de la sorte. Si j'avois vôtres oreille, il n'y a point de secret en mon cœur que je ne vous voulusse confier: Je vous ferois volontiers mes confessions generales & particulieres, Dieu vous ayant marqué de son caractère saint. Vous voyez par là que je n'ay point de reserve à vôtres égard, & qu'il n'y a que la distance des lieux qui empêche nôtre commerce pour les choses de Dieu, car il n'en faut point avoir d'autre dans le temps ni dans l'éternité. Afin donc que cet *Index* demeure secret je l'enferme en cette lettre, laquelle par la qualité des matieres que j'y traite, vous voyez qu'elle doit être particulière à vous & à moy.

Premier état d'Oraison.

1. Par lequel Dieu fait perdre à l'ame l'affection des choses vaines & des creatures qui la tenoient attachée.
2. Inclination grande à la frequentation des Sacremens, & les grands effets que ces sources de sainteté operoient en elle, particulièrement l'esperance & la confiance en Dieu.
3. Elle se sent puissamment attirée par les ceremonies de l'Eglise.
4. Du puissant attrait qu'elle a pour entendre les predications, & les effets que la parole de Dieu operoit en elle.

Second état d'Oraison.

5. Changement d'état par lequel Dieu illumine l'ame, luy faisant voir la diformité de sa vie passée.
6. Puissans effets par une operation & illumination extraordinaire causée par le sang de JESUS-CHRIST.
7. Confession de ses pechez en suite de l'operation precedente.
8. Dieu luy donne le don d'une Oraison actuelle & continuelle.

Abregé de
la vie de la M.
Marie de l'In-
carnation.

par une liaison à JESUS-CHRIST.

9. Diverses illuminations ensuite de cet esprit d'oraison ; plusieurs vertus luy sont aussi données, particulièrement la patience, l'humilité, & sur tout un grand amour pour la pauvreté d'esprit.

Troisième état d'Oraison.

10. Par lequel Dieu luy donne un esprit de penitence interieure, & exterieure extraordinaire.

11. Des veuës & des motifs qui la portent à cet esprit de penitence.

12. Des occasions que Dieu fait naître pour la faire entrer dans la pratique de l'humilité, de l'abnegation & de la patience.

13. Elle a tant d'amour pour les humiliations, qu'elle craint d'en perdre les occasions.

Quatrième état d'Oraison.

14. Par lequel Dieu ayant illuminé l'ame, il la dirige par des paroles interieures tirées de l'Ecriture sainte.

15. Profonde veuë de son neant ensuite de ces paroles interieures.

16. D'une maniere de privauté avec Dieu, où l'ame se sent pouëe passivement, sans qu'elle puisse agir d'une autre maniere.

Cinquième état d'Oraison.

17. Par lequel Dieu applique l'ame à la pratique des maximes & vertus de l'Evangile enseignées par JESUS-CHRIST.

18. En cet état le corps étant dans le monde, l'esprit est dans la religion où se pratiquent ces saintes & divines maximes du Verbe incarné.

19. Le grand fracas du monde n'est pas capable de divertir l'ame de la veuë de son objet spirituel, par lequel elle est portée à de plus grands actes de vertu.

20. Elle souffre un martyre dans le monde, le voyant si contraire à la vie & aux maximes de JESUS-CHRIST.

Sixième état d'Oraison.

21. Par lequel Dieu appelle l'ame à un état de pureté interieure extraordinaire, laquelle par sa misericorde il opere en elle.

22. En suite de l'operation precedente les trois personnes de la tres-sainte Trinité se manifestent à elle d'une façon extraordinaire,

DE

& luy

ges &

23. D

attribut

24. D

la mett

que Die

au divin

25. Pa

l'ame d'u

en cette

Epouse.

26. Le

ne du Ve

27. En

ses de la

de la seco

28. Le t

un épithal

29. Lan

en elle, r

30. D'un

nant dans

31. Du sc

etifante, sa

32. Nou

retenuë da

lagement c

33. Des r

de & ses pa

34. Des

35. Où et

état de vie.

36. Troisi

les trois Per

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 171
& luy donnent diverses veuës des operations de Dieu dans les An-
ges & dans les ames pures.

23. Diverses connoissances luy sont données sur la distinction des
attributs divins.

24. Des dispositions qui sont passivement données à l'ame, pour
la mettre dans un état de pureté capable des grandes operations
que Dieu veut faire en elle, qui la font languir d'amour & aspirer
au divin mariage.

Septième état d'Oraison.

25. Par lequel la tres-sainte Trinité se decouvre de nouveau à
l'ame d'une maniere plus haute & plus sublime que la premiere; &
en cette operation la deuxième personne divine la prend pour son
Epouse.

26. Le effets que ce divin mariage de l'ame avec la sacrée person-
ne du Verbe opere en elle.

27. En cet état d'Oraison l'esprit est totalement abstrait des cho-
ses de la terre, d'où s'ensuit une continuelle extase dans l'amour
de la seconde personne divine.

28. Le saint Esprit par une motion continuelle luy fait chanter
un épithalame par rapport à celui du cantique des cantiques.

29. Langueurs amoureuses de l'ame dans lesquelles elle ne vit plus
en elle, mais en celui qui l'a toute absorbée en ses amours.

30. D'une suspension ou operation qui fait agoniser l'ame, la te-
nant dans un martyre d'amour extreme.

31. Du soulagement qui luy est donné dans cette operation si cru-
cifiante, sans lequel il ne luy seroit pas possible de vivre sur la terre.

32. Nouvelles souffrances & angoisses de l'ame, de se voir encore
retenuë dans le monde, puisque le corps ne meurt pas. Et du sou-
lagement que Dieu luy donne à ce sujet.

33. Des moyens dont Dieu se sert pour luy faire quitter le mon-
de & ses parens, afin de l'attirer dans la Religion.

34. Des pieges que le Diable luy dresse pour s'y opposer.

Huitième état d'Oraison.

35. Où est compris ce que Dieu opere en l'ame dans ce nouvel
état de vie.

36. Troisième grace par l'operation de la tres-sainte Trinité, où
les trois Personnes divines se communiquent à l'ame d'une maniere

plus sublime qu'auparavant.

37. De l'intelligence que Dieu luy donne de plusieurs passages de l'Ecriture sainte, au sujet du sacré Verbe incarné.

38. Elle souffre de grandes peines interieures; & comme la divine Majesté se sert des Reverends Peres de la Compagnie de JESUS pour l'aider.

Neuvième état d'Oraison.

39. Qui porte une grace particuliere d'aider spirituellement le prochain.

40. Vocation particuliere pour procurer le salut des ames.

41. Dieu luy manifeste sa volonté, luy revelant qu'il se veut servir d'elle dans la mission de Canada.

42. Les moyens dont Dieu se sert pour venir à l'exécution de cette vocation.

43. Desirs qui consument l'ame touchant le salut du prochain: & l'exécution de la volonté de Dieu sur ce dessein.

Dixième état d'Oraison.

44. Par lequel Dieu fait mourir l'ame à ses desirs, & en ce zele qui sembloit la devorer, voulant triompher d'elle en luy ôtant sa volonté.

45. Elle demeure heureusement captivé dans les volontez de Dieu, qui luy fait voir, qu'il veut être le Maître dans l'exécution du dessein du Canada.

46. Revelation que Dieu donne à un saint homme touchant la vocation de le servir au salut des ames dans la mission du Canada, ce qui s'accorde avec les operations que la divine Majesté fait en N. à ce sujet.

C'est elle
même.

Onzième état d'Oraison.

47. Par lequel Dieu oblige l'ame de poursuivre l'exécution de son dessein.

48. Ce qui se passe en l'ame dans cette poursuite, Dieu executant ce dessein après l'examen & l'approbation des Superieurs.

49. Disposition & visite de Dieu, qui fait voir à l'ame ce qu'elle aura à souffrir en Canada; & comme il luy manifeste sa sainte volonté.

50. L'amour avec lequel elle s'abandonne aux dispositions &

ord
mer F

51. abando

52. L

53. L
volte d

54. L

55. C
chain,

56. L
la perfe
re à ce

57. D
tremise
crucifian

58. La
sacré Ver

59. Le
& perme

60. L'a
d'elle, l'e
graces po

61. Pre
l'ame dan

62. L'a
Verbe inc

63. Les
semblent
carné.

Honneu

Il me ser
stanciel vor
qui me con
plus ample

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 173
ordnances divines : & l'inclination qu'elle ressent de se confu-
mer pour JESUS-CHRIST, en revanche de ses faveurs.

Deuxième état d'Oraison.

51. L'ame experimente ce que Dieu luy avoit fait connoître des abandonnemens qu'elle devoit souffrir en Canada.
52. Diverses contradictions : Dispositions interieures à ce sujet.
53. La nature patit beaucoup, & l'esprit encoire plus par la re-
volte des passions.
54. Elle experimente des tentations tres-rudes & de longue durée.
55. Comme elle se comporte dans ses longues croix avec le pro-
chain, & dans les fonctions du service de Dieu.
56. L'ame patit extremement dans la pensée qu'elle est dechuë de
la perfection & de la pratique de la vertu : Ce que Dieu luy inspi-
re à ce sujet.

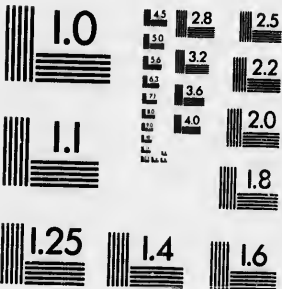
Troisième état d'Oraison.

57. Dans lequel par une grace speciale que l'ame reçoit par l'en-
treprise de la sainte Vierge, elle est delivré d'un moment de ses
crucifiantes dispositions.
 58. La grande paix qu'elle possède dans un nouvel amour que le
sacré Verbe incarné luy donne pour ses divines maximes.
 59. Le grand amour & union de sa volonté en ce que Dieu fait,
& permet en elle, hors d'elle, dans les accidens, &c.
 60. L'ame ayant connu la volonté de Dieu, qui se veut servir
d'elle, l'execute avec amour, & sa divine Majesté luy fournit des
graces pour cette execution.
 61. Presence & assistance de la sainte Vierge, qui accompagne
l'ame dans cette execution, d'une maniere extraordinaire.
 62. L'ame se consume de plus en plus dans les amours du sacré
Verbe incarné. Divers effets de cet amour consommatif.
 63. Les differences qu'il y a de cet état aux precedens, quoi qu'ils
semblent avoir quelque ressemblance, au sujet du sacré Verbe in-
carné.
- Honneur, Gloire, & Lofanges au suradorable Verbe incarné.
Il me semble, mon tres-cher Fils, que cet écrit court, mais sub-
stanciel vous donnera une suffisante intelligence de l'esprit interieur
qui me conduit, en attendant que je vous en puisse donner une
plus ample connoissance. Priez le saint Esprit, qu'il luy plaise de me



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

donner la lumiere & la grace de le pouvoir faire, si son saint nom en doit être glorifié. Il m'a fait de grandes & amples misericordes, auxquelles j'ay été infiniment éloignée de correspondre. C'est pourquoy je croy que sa divine Majesté m'ayant préparé une grande place dans le Ciel, si je luy eusse été fidele, l'aura donnée à quelque ame plus correspondante, & peut-être à ma chere & fidele compagne, la Mere Marie de saint Joseph. Ma privation est grande, mais elle est moindre que je ne merite. J'aime la justice qui vange les injures de Dieu, & je me glorifieray en cela même qu'il sera glorifié en ses Saints, même à mon exclusion. C'est de là que je possède la paix de cœur, qu'il y ait des ames selon son divin plaisir. Qu'il soit beni eternellement.

J'avois donné charge qu'on vous envoiât une copie du recit que j'ay fait à nos Meres, de la vie & de la mort de nôtre chere defunte. On me mande qu'on ne l'a pas encore fait, parceque cet écrit est tombé entre les mains du R. Pere le Jeune. Ce bon Pere en a pris ce qu'il a voulu pour mettre dans la Relation, sans que je l'en eusse prié. Il m'a beaucoup obligée de le faire, mais il m'eût fait un singulier plaisir de ne point faire paroître mon nom. Moy qui ne sçavois rien de tout cela, étant Lectrice au refectoir, je me trouvay justement à commencer par cette histoire. J'en eus de la confusion & la quitté pour la faire lire à une autre. Le souvenir de cette chere Mere m'est precieux, & je ne pense à elle & n'en parle qu'avec tendresse. Dieu nous fasse la grace de l'imiter afin de participer aux biens qu'elle possède.

De Quebec le 26. d'Octobre 1653.

LETTRE LXXIII.

A UNE DAME DE SA CONNOISSANCE.

A qui elle fait voir l'estime qu'elle doit faire de la grace de l'adoption.

JE ne crois pas pouvoit trouver le loisir de vous écrire; mais puisqu'il me reste ce petit moment, je ne puis le laisser passer sans me donner cette satisfaction, & vous donner un nouveau témoignage de mon affection, & de celle que j'ay pour vos enfans. Je les presente souvent avec vous à nôtre bon **JESUS**: Car c'est en luy que je vous voy, & que je me familiarise avec vous. Aimons

DE
sans ce
nous f
luy av
pauvre
particu
nos rec
Eglise
minair
sa bon
à vous.

*Elle luy
de la
ceux q
tions*

MC
afin qu'il
perdus à
des chose
simpleme
la seule e
faire des
la auroit
des chose
vous dis p
ficultés vo
mais vous
cause des
vaisseaux
yé l'année
l'esprit qui
changer l'o
voye, &

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 175
sans cesse ce divin Sauveur qui nous a tant fait de miséricordes que nous soions les enfans de Dieu, & ses freres par la grace. Ah! que luy avons nous fait pour nous avoir choisis à l'exclusion de tant de pauvres Sauvages qui ne le connoissent point? Faisons une estime particuliere de cette grace qui merite infiniment au delà de toutes nos reconnoissances. N'oubliez pas dans vos prieres cette nouvelle Eglise ni les ouvriers de l'Evangile, non plus que nôtre petit Seminaire, afin que tous travaillent au service de Dieu, & que sa bonté multiplie à l'infini le nombre de ses enfans. Je suis toute à vous.

L E T T R E L X X I V .

A S O N F I L S .

Elle luy parle de la relation de sa vie qu'elle luy envoie cette année, & de la maniere avec laquelle elle l'a écrite. Pourquoi Dieu permet que ceux qui gouvernent les ames soient tentez, & que pour leurs tentations ils ne doivent point desister de l'exercice de leur employ.

M On tres-cher & bien aimé Fils. J'ay mis enfin entre les mains du R. Pere de Lionnes les écrits que je vous ay promis, afin qu'il vous les donne en main propre. Je les mets au hazard d'être perdus à cause des dangers eminens de la mer: mais il y a bien des choses plus importantes que l'on risque cette année. Je vous ay simplement exposé mes sentimens sans ordre ni politesse, mais dans la seule expression de mon esprit & de mon cœur. Si j'avois voulu faire des comparaisons & des discours pour me faire entendre, cela auroit tiré à longueur, & j'aurois étouffé la pureté de l'esprit des choses que j'ay écrites qui ne peuvent souffrir de melange. Je vous dis par la lettre que j'y ay jointe, que si vous y avez des difficultés vous pouvez me les proposer en me marquant les endroits, mais vous ne devez en attendre la reponse que l'année suivante à cause des grandes affaires qui m'occupent dans le temps que les vaisseaux demeurent à nôtre port. Pour l'*Index* que je vous envoyé l'année derniere, je l'ay suivi en sa substance; mais en écrivant, l'esprit qui m'a fait produire mes sentimens m'a souvent obligée d'en changer l'ordre. Je n'ay pas eu le loisir de relire ce que je vous envoie, & beaucoup moins d'en faire une copie. Si néanmoins le

Cette Lettre est à la fin de la Preface de sa Vie.

ANCE.

l'adoption.

crire; mais
laisser passer
nouveau té-
vos enfans.
Car c'est
s. Amons

vaiffeau du Pere ne part pas si tôt, il me faudra faire un acte d'obeiffance au Reverend Pere Lalemant qui est d'en faire écrire une copie par ma chere Mere de saint Athanase, qui a été ma Superieure & en qui seule je pourray avoir cette confiance. Cela neanmoins ne laissera pas de me mortifier beaucoup, mais je passeray par dessus, parce que si ces écrits venoient à être perdus, vous pourriez exiger de moy un second travail que je ne serois peut-être pas en état d'entreprendre. Le tout contient environ deux cent pages: Mais si j'eusse pu dire ce que Dieu a fait en mon ame par sa sainte & divine operation, il y en auroit eu bien davantage. Si même j'eusse écrit les choses dans les temps auxquels elles sont arrivées, & lorsqu'elles étoient recentes, cela auroit été encore bien plus loin. Mais absolument parlant il m'auroit été impossible de dire tout ce qui s'est passé dans l'abondance de l'esprit. Les choses symboliques ou qui se peuvent attacher à quelque forme ou sujet qui tient de la matiere, se peuvent étendre; mais Dieu ne ma pas conduite par ces voyes là. Il est saint & magnifique, qu'il soit benî en tout & par tout.

Vous me proposez quelques doutes sur l'*Index* que je vous ay envoyé: vous en trouverez l'éclaircissement dans les cahiers que je vous adresse, & il vous sera facile de distinguer les états d'oraison qui ne font rien au fond substanciel, mais à l'élevation que Dieu fait d'une ame & aux effets que produisent ses impressions.

Le R. Pere le Jeune a bien raison de dire qu'il m'a exercée en la vertu; Ce n'a été que pour mon bien, & je puis assurer que je luy ay de tres-grandes obligations pour tous les soins qu'il a eu de ma perfection: en un mot, c'est un saint homme qui voudroit que tous ceux qu'il conduit fussent saints comme luy. Je mets le substanciel de mes croix, dans les écrits que je vous envoie; mais vous pouvez bien juger, qu'il se trouve un nombre innombrable de croix, tant domestiques qu'étrangères, qui ne se peuvent dire. J'en ay eu ma bonne part, mais nôtre bon JESUS m'en a donné l'amour, en sorte qu'elles ont toutes produit de beaux fruits, & sa divine Majesté en a tiré sa gloire: De sorte que si j'eu des contradictions, cela est passé, & Dieu m'a donné d'autres sentimens. Je pourray encore en avoir, & j'espere qu'il en fera de même, si je luy suis fidele, car il est bon & plein de misericorde envers une pauvre pecheresse.

Et pourquoy, mon tres-cher Fils, vous effraiez-vous de la croix que vous souffrez, puis qu'elle ne sera que pour vôtre bien & tres-grand

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 177

grand bien? Pour moy, j'estime qu'elle n'est qu'accidentelle, & que la nouveauté du gouvernement jointe aux dispositions des personnes que vous avez à conduire, l'ont fait naître. Il vous y faut résoudre; car si vous êtes pour le gouvernement, & si vous êtes appelé à la véritable vie de l'esprit; vous passerez par diverses épreuves. Il importe beaucoup que vous sentiez des foiblesses, afin qu'en ayant l'expérience & les portant en vous même, vous ayez de la compassion des autres. C'est ici le point de la fidélité que vous devez à Dieu, & où les ames pusillanimes font de lourdes fautes, ne voulant pas passer outre, & choisissant l'état de vie; qui leur sembleroit le devoir excuser de telles & telles souffrances: Elles quittent celui où la divine Majesté se vouloit servir d'elles: Elles sortent de ses saintes dispositions; & cela l'oblige de les laisser dans les mains de leur conseil, puis qu'elles aiment mieux suivre leur route que la sienne. Pourquoy donc vous desiez vous? Armez-vous de courage & de confiance, vôtre salut est entre les mains d'un tres-bon Pere.

Pour l'autre point, j'en diray comme du premier. Le Diable voit que vous contribuez au salut d'une ame; il vous attaque à ce sujet, afin de vous faire quitter ce bon œuvre. Il ne le faut pas croire; c'est son ordinaire de livrer de semblables assauts aux serviteurs de Dieu, pour les empêcher d'avancer sa gloire. J'en connois un qui étoit dans des hazards & dans des dangers extremes, au milieu d'une Barbarie, où on luy livroit d'étranges combats: Il en étoit presque à mourir, car cela dura plusieurs années: Il en a remporté des victoires sans nombre, sans quitter pourtant les fonctions de son ministère. J'en sçay un autre qui a eu une maladie qu'on estimoit mortelle, pour avoir soutenu des combats extremes sans cesser de garder la fidélité qu'il devoit à Dieu dans toutes ses circonstances: Je vous laisse à penser combien toutes ces resistances luy ont mérité de couronnes. Ne laissez donc pas pour toutes vos croix le bien commencé; l'oraison & la mortification seront vôtre force. De mon côté, je feray pour vous auprès de Dieu tout mon possible, afin que sa tres-sainte volonté s'accomplisse en vous.

Pour mon particulier, je suis en assez bonne santé, graces à nôtre Seigneur. Nous avons fait nos élections, où l'on m'a continuée en ma Charge contre mon inclination; mais il m'a fallu subir le joug. Priez nôtre Seigneur qu'il me fasse la grace de le porter comme il faut, & comme il le desire de moy.

De Québec le 12. Aoust 1654.

LETTRE LXXV.

A UNE DAME DE SES AMIES.

Combien il est dangereux de negliger son salut : Et comme par cette negligence , l'ame tombe de precipice en precipice , d'où il est difficile de se relever.

MA tres-chere Sœur. Je vous saluë dans le cœur tout aimable & tout adorable de nôtre bon J E S U S , source vive de tous les biens de la grace & de la gloire. J'ay sceu qu'il vous a été un bouquet de myrre, & que de bonne grace vous l'avez porté sur vôtre sein. Pourquoi, ma tres-chere Sœur, me celez-vous les croix que nôtre bon Dieu permet vous arriver? Croiez-vous que je n'aye pas assez de courage ou de volonté pour vous aider à les porter? Je le ferois tres-volontiers pour la grande part que je prens à tout ce qui vous touche. Vous me dites en passant quelque mot de vôtre fille, mais je croy qu'il y a quelque chose de plus; & quoi que je ne sache rien de bien formel de son procedé, je ne laisse pas de luy écrire sur ce que j'ay appris qu'elle est trop libre, & qu'elle n'a pas la crainte de Dieu. Cela m'étonne veu que vous l'avez si bien élevée, & qu'on m'avoit mandé qu'elle étoit douce & innocente. Ah, ma bonne Sœur, que le menagement de nôtre salut est une grande chose! depuis qu'une ame vient à le negliger, elle tombe de precipice en precipice, en sorte qu'il luy est difficile de se relever. Il faut pour cela de grands coups de grace & des secours efficaces que Dieu seul peut donner. Je vous assure que la part que je prens à tout ce qui vous touche, m'a rendu cette nouvelle plus sensible qu'aucune autre que j'aye reçue depuis long temps. Les pertes temporelles me touchent peu, parceque nôtre bon Dieu a assez de pouvoir pour relever la creature; mais il n'en est pas de même d'une ame qui luy resiste & qui luy lie les mains par sa rebellion. Il faut pourtant prier sans remise, & esperer un coup puissant de sa misericorde, pour cette ame qui refuit de luy rendre la fidelité qu'elle luy doit. Je me lie à vous à cette intention pour faire ce qui me sera possible pour la reduction de ce cœur. Cependant, ma chere Sœur, aimons nôtre divin Epoux pendant que les autres ne l'aiment pas. Cachons-nous dans cette pierre vive,

dan
& t
vinc
rabl
foier
res P
va,
Barb

Que
Et
bien

M
toujou
donner
tout es
Prote
ses mis
monde
affaires
pauvre
rons qu
tion de
Chrétien
roquois
se pour
se que le
Que la m
Dieu que
si grand
Vous n
les presen

omme par cette
il est difficile

ur tout aimable
ource vive de
il vous a été
avez porté sur
vous les croix
s que je n'aye
à les porter
prens à tout
e mot de vô-
; & quoi que
e laisse pas de
& qu'elle n'a
l'avez si bien
& innocente,
salut est une
r, elle tombe
ile de se rele-
s secours effi-
e la part que
nouvelle plus
g temps. Les
e bon Dieu a
en est pas de
ins par sa re-
un coup puis-
e luy rendre
attention pour
e cœur. Ce-
pendant que
e pierre vive

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 179
dans cette mafure trouée de toutes parts par ses divines playes,
& trouvons nous-y ensemble pour ne vivre plus que de sa vie di-
vine & de ses influences saintes. Tâchons d'y faire amande hono-
rable pour toutes les ames qui negligent leur salut, afin qu'elles
soient trouvées dignes de revivre. Redoublez vos vœux & vos prie-
res pour l'avancement de la conversion des pauvres Hiroquois. L'on
va, l'on vient, l'on travaille pour cela; mais comme ce sont des
Barbares, l'on n'attend rien que de Dieu.

De Quebec le 13. d'Aoust 1654.

LETTRE LXXVI.

A UNE DE SES SOEURS.

*Que chacun doit rendre au Ciel par des moïens conformes à sa condition.
Et que les biens de la grace & de la gloire, sont les seuls veritables
biens.*

MA tres-bonne & tres-chere sœur. **J**ESUS & sa sainte Me-
re soient vôtre unique & entiere consolation. Ce m'en est
toujours une bien grande d'apprendre qu'ils vous protegent & qu'ils
donnent la benediction à vos affaires. Il faut tout attendre &
tout esperer d'un si bon Dieu, qui est le Pere des orphelins & le
Protecteur des veuves. Je dis encore qu'il est le Pere de tous, car
ses misericordes sont infinies. Nous l'experimentons en ce bout du
monde où la paix continuë depuis un an, ce qui facilite beaucoup les
affaires de Dieu au sujet du salut des ames. Les affaires temporeles du
pauvre peuple prosperent par la liberté du commerce. Nous espe-
rons que cela continuera pour la gloire de Dieu & pour la consola-
tion de son peuple. C'est une chose ravissante de voir la ferveur de nos
Chrétiens Sauvages. Si nous voions en quelque temps d'icy les Hi-
roquois convertis, comme l'on y travaille puissamment, nôtre joye ne
se pourra exprimer. Ah! ma chere Sœur, que c'est une grande cho-
se que le salut des ames qui ont coûté tout le sang du Fils de Dieu!
Que la mort seroit douce, endurée pour un si digne sujet! O plût à
Dieu que la mienne y fut toute consumée! Mais je ne merite pas un
si grand honneur.

Vous me consolez de me donner des nouvelles de vos enfans. Je
les presente de bon cœur à nôtre bon **J**ESUS, & le prie de les vou-

loir remplir , de son saint Esprit pour la conduite de leur vie. Pour vous, ma tres-chere sœur, vous approchez tous les jours aussi-bien que moy de l'éternité. Nos dispositions pour ce passage sont différentes, selon la difference de nos conditions. Nous tendons à une même fin, à un même Paradis, à la jouissance d'un même Dieu; nous devons chacune selon nôtre état nous y preparer, & mettre ordre à nos affaires. Vous avez à menager vôtre salut particulier en gouvernant prudemment vôtre famille, en élevant vos enfans dans la crainte de Dieu, & en les pourvoiant d'une telle maniere qu'ils fassent plutôt leur salut que leur fortune: & moy je dois travailler au mien en me consumant au service de Dieu, & m'offrant en holocauste à sa divine Majesté. Prenons donc courage, ma tres-bonne Sœur, pour servir un si bon Maître. J'espere que nous nous verrons un jour dans la celeste partie, pour nous conjoûir de ses grandeurs; & que nous y benirons ensemble ses misericordes, de ce qu'il nous a élus pour ses enfans. Je vous offre chaque jour à sa divine Majesté, & je ne fais aucune action pour son service à laquelle vous n'aiez part, car mon cœur & mon esprit sont tres unis aux vôtres. Je vous le repete & vous l'inculque encore une fois: faites tout vôtre possible pour donner à vos enfans plus d'estime de la vertu que de tout ce qui est sur la terre: Tout cela passera comme le vent, mais les biens de la vertu suivent jusques dans l'éternité ceux qui les ont aimez. Vous penserez peut-être que je suis indisposée, puisque je vous parle de la mort: Non ma chere Sœur, je suis graces à nôtre Seigneur, en tres-bonne santé, & y ay été toute l'année; mais parceque je voudrois être delivrée de ce corps mortel pour jouir de Dieu dans une meilleure vie, je parle volontiers de ceque j'aime, & de ceque je souhaitte.

De Quebec le 13. Aoust 1654.

A U
 Que
 M
 da
 M
 pour
 moy, i
 veut
 De mo
 ver cer
 & sans
 m'appr
 re & le
 sacrifici
 de la m
 souffre
 tant ava
 riques se
 chere M
 elle, car
 Mais est
 si déchet
 gevant d
 main. J'e
 le temps
 peut-être
 courage,
 pauvre M
 Pour ne
 Nôtre Seig
 nous som
 verité, ma
 des person
 faite nous

L E T T R E L X X V I I .

A UNE RELIGIEUSE URSULINE DE CELLE.

Que l'observance reguliere étant bien gardée conserve le temporel d'une Maison : & de la confiance qu'il faut avoir en la divine Providence dans le temps de la pauvreté.

MA Reverende & tres chere Mere. L'amour & la vie de JESUS soient nôtre vie & nôtre amour, pour le temps & pour l'éternité. Si ce divin Sauveur vous donne de l'amour pour moy, il ne m'en donne pas moins pour vous. C'est une marque qu'il veut que nos cœurs soient unis dans son amour & sainte dilection. De mon côté je le sens & l'experimente, & je tâcheray de conserver cette liaison toute ma vie; je vous le dis sans compliment & sans fiction, mon intime Mere. Vous me consolez beaucoup de m'apprendre que les travaux de ma Reverende Mere de Dampierre & les vôtres prosperent avec benediction. Ah, qu'il fait bon se sacrifier pour le service d'un si bon Dieu! vous verrez à l'heure de la mort de quel prix sont les peines & les mortifications que l'on souffre pour son amour. J'admire qu'en si peu de temps vous ayez tant avancé que de faire recevoir le Coutumier, peu à peu les pratiques se rendent plus solides. Ce seroit un grand avantage que ma chere Mere Prieure fût continuée, & que vous demeurassiez avec elle, car elle me témoigne qu'elle vous a une entiere confiance. Mais est il vray chere Mere, que ce Monastere soit si pauvre & si déchu? Il est bien difficile de reparer ce malheur qu'en regardant des Novices. Je prie Nôtre Seigneur d'y vouloir mettre la main. J'espère que si la Discipline reguliere s'y garde comme il faut, le temps & la patience remettront le temporel en son premier état, & peut-être dans un meilleur & plus florissant: ne perdez donc point courage, ma tres-chere Mere, travaillez pour Dieu & pour cette pauvre Maison.

Pour nous, nous nous relevons peu à peu de nôtre incendie. Nôtre Seigneur nous a tellement favorisées de ses benedictions, que nous sommes aussi-bien logées qu'auparavant. Nous devons à la verité, mais nos détes vont en diminuant, & nous avons à faire à des personnes qui ne nous pressent pas. Maintenant que la paix est faite nous avons beaucoup d'employ en sorte que si quelqu'une de

nous venoit à manquer , il nous faudroit par nécessité faire venir des Sœurs de France , supposé que la mer fût plus libre , car nous apprehendons plus apreset les Anglois que les Hiroquois.

Quand je vous dis que nous nous relevons peu à peu , ce n'est pas que nous ne manquions de beaucoup de choses , mais cela n'est rien en comparaison de l'extremité où nous nous sommes veuës. Après tout la divine Providence est une bonne Mere , quand on s'appuie plus sur eile que sur les forces humaines qui sont toujours foibles & inconstantes : Ainfi , ma chere Mere , consolons nous en elle , & elle aura soin de nous. Nous sommes chargées d'un grand nombre de Filles en nôtre Seminaire sur ce seul appuy. L'on me fait quelquefois des questions sur ce sujet , & on me demande si j'ay fondation pour tout cela : je répond que nous avons celle de la Providence. En effet je m'y sens tres-forte , & elle ne m'a encore jamais manqué. Remerciez la pour moy , mon intime Mere , & n'oubliez jamais de me faire part de vos prieres , & du merite de vos bonnes œuvres.

De Quebec le 5. Septembre 1654.

LETTRE LXXVIII.

A SON FILS.

Sur le même sujet : Et que ceux qui veulent avancer dans la voye de l'esprit, se doivent résoudre à la tentation & aux épreuves.

M On tres-cher & bien-aimé Fils. La vie & l'amour de **J**ESUS, soient vôtre vie & vôtre amour pour le temps & pour l'éternité. Je vous ay écrit par tous les vaisseaux qui sont partis. Celle-cy n'est qu'un petit abrégé des autres , afin que si elles sont perduës vous puissiez avoir de nos nouvelles par ce dernier navire. Je vous envoie les papiers que je vous avois promis & les ay confiés au R. P. de Lionnes pour vous les mettre en main propre. Je vous demande le secret que vous m'avez promis , car je ne veux pas que personne en ait la veuë que vous. Si vous voiez du danger que cela arrive, brûlez-les plutôt, ou même, afin que mon esprit soit en repos , renvoyez les moy. Vous y trouverez l'eclaircissement de certains points que vous me demandez , si tant est qu'ils arrivent jusqu'à vous.

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 183

Pour ce que vous m'avez proposé & qui vous regarde en particulier, ne vous affligez point, & ne desistez point de faire la charité à cette bonne Dame. C'est la nouveauté de cet employ qui vous cause cette peine; quand l'expérience vous aura rendu plus aguerris, il n'en sera pas de même. Toutefois quand il en seroit de la sorte toute vôtre vie, il ne faudroit pas cesser de faire la charité: le Diable qui a peur qu'on la fasse, fait d'ordinaire ces sortes d'ouvrages pour intimider les âmes. Je connois un saint homme qui en est martyr, mais qui ne laisse pas de poursuivre généreusement sa pointe: faites-en de même pour l'amour de Dieu, & pour le salut de cette âme.

Pour vôtre autre affaire qui vous donne tant d'exercice, c'est aussi une tentation en une manière; & en une autre, c'est un exercice que Dieu vous donne. Vous trouverez quelque chose de semblable dans mes écrits; vous y verrez aussi les suites & les succès. Il faut passer, mon très-cher Fils, par diverses tentations & afflictions pour parvenir à la pureté de corps & d'esprit que Dieu demande de nous: & pour cela il faut avoir un grand courage & être impitoyable à soy-même, autrement l'on n'avancera point dans cette voye de l'esprit. Tous les Saints ont passé par là pour être saints. Je ne me mets pas du nombre, car je suis une grande pecheresse; mais voyez, je vous prie, par où j'ay passé l'espace de plus de sept ans, & encore auparavant en diverses rencontres. Il n'est pas possible de vivre long-temps dans la vie spirituelle, sans passer par ces épreuves. Je vous renvoye donc au lieu allegué, & de mon côté vous pouvez croire que vos intérêts me sont très-chers pour les recommander à nôtre bon JESUS.

Pour ma disposition du corps elle est assez bonne, & je ne me sens pas encore beaucoup des incommoditez de l'âge, sinon que ma veüe s'affoiblit. Pour la soulager j'use de lunettes avec lesquelles je voy aussi clair qu'à l'âge de vingt-cinq ans: elles me soulagent encore d'un mal de tête habituel, qui en est bien diminué. Je suis aussi devenu un peu replet: les personnes de mon temperament le deviennent en ce pais, où l'on est plus humide qu'en France, quoique l'air y soit très-subtil. Mais laissons le corps pour la terre, & donnons nôtre esprit à Dieu.

De Quebec le 18. Oct. 1764.

ES
té faire venir
ore, car nous
quois.

peu, ce n'est
mais cela n'est
ommes veuës.
e, quand on
sont toujours
olons nous en
es d'un grand
uy. L'on me
e demande si
ons celle de la
e m'a encore
ne Mere, &
merite de vos

dans la voye
e épreuves.

& l'amour de
ur le temps &
qui sont par
in que si elles
ce dernier na
romis & les ay
main propre.
ar je ne veux
voiez du dan
que mon es-
rez l'eclaircis-
tant est qu'ils

L E T T R E L X X I X .

A U N E D A M E D E S E S A M I E S .

Elle la console en ses afflictions, & luy enseigne que la Croix est l'instrument avec lequel Dieu fait les Saints.

MA tres-chere Sœur. J E S U S soit nôtre unique Tout pour l'éternité. Il ne se peut faire que je ne m'interesse en tout ce qui vous touche, puisque mon cœur est uni au vôtre d'une façon toute particuliere. Portons donc ensemble vôtre croix en l'unifiant à celle de nôtre tres-adorable J E S U S , qui en adoucira les amertumes par la douceur de son esprit. Il sçait le moment qu'il a destiné pour convertir cette ame; & c'est une chose assurée qu'il ne la veut pas perdre, si elle-même ne le veut; mais je ne la croy pas encore dans cet abyme de misere: je la croy plutôt dans une ignorance grossiere, qui par sa stupidité ne comprend pas l'importance du salut. Dieu permet peut-être la perte de ses biens & les maladies de ses enfans pour luy ouvrir les yeux, & la rendre plus soumise à ses volontez, & plus humble à vôtre égard. Voila ce que nôtre Seigneur vous reser voit pour vôtre sanctification & pour l'achevement de vôtre couronne. Pour mon particulier, la bonté divine m'a aussi gagnée à luy par la croix; c'est pourquoy je l'estime tres precieuse, comme l'instrument par lequel il fait les Saints. Plaise donc à sa misericorde que nous soions fideles aux adorables desseins qu'elle a sur nous dans le temps de ses visites.

Pour nos nouveaux Chrétiens, ils sont dans des ferveurs nonpareilles qui sans mentir font honte à ceux qui sont nez dans le Christianisme; demandez leur perseverance à Nôtre Seigneur, comme aussi de ceux qui sont en grand nombre captifs chez les Hiroquois, où nonostant leur longue captivité, ils se maintiennent tres-bien en la foy qu'on leur a enseignée, qui n'est pas un petit miracle en des hommes que la naissance Sauvage rend naturellement inconstans. Ils auront part à vôtre present dont je vous suis infiniment obligée. Enfin recommençons de nouveau à nous consumer dans l'amour & dans le service de nôtre bon J E S U S , qui est nôtre salut eternel. C'est l'unique tresor de ses enfans, que je desire pour vous & pour moy, qui suis après vous avoir étroitement embrassée dans son amour. Vôtre

De Quebec le 9. Septembre 1655.

L E T T R E

LETTRE LXXX.

A UNE RELIGIEUSE URSULINE MAITRESSE
DES NOVICES.La Mere
Angelique de
la Valere.*Elle luy fait paroître son zele pour les Missions, & luy demande le secours de ses prieres & de celles de ses Novices afin qu'il plaise à Dieu de les faire reussir.*

MA Reverende & tres-chere Mere. Jay reçu une consolation toute particuliere d'apprendre de vos nouvelles par vous-même. Je n'aurois garde, mon intime Mere, d'attribuer à froideur le silence que vous gardez à mon égard. J'ay trop de preuves de la bonté de vôtre cœur, faites ce qu'il vous plaira, j'auray toujours cette creance, & que vos prieres avec celles de vos bonnes filles sont tres-precieuses devant Dieu pour le Canada, & en particulier pour nôtre Seminaire. Continuez s'il vous plaît, ou plutôt redoublez vôtre ferveur afin qu'il plaise à sa divine bonté de donner sa benediction aux Missions que l'on va commencer aux nations Hiroquoises. Il est sans doute que le diable s'y opposera de tout son possible, comme il a déjà fait. Mais celuy pour l'amour duquel nos Reverends Peres se vont exposer est plus fort qu'eux. Il y en a déjà un de parti; deux autres partiront cette semaine avec quelques François: & si ces commencemens reussissent, l'on y envoyra un gros de François au printemps prochain. Encore une fois priez Dieu pour ce grand dessein. Si j'étois petit oiseau, j'y volerois pour y rendre à ma façon mes petits services à nôtre bon JESUS. Vous apprendrez au long toutes les nouvelles du Traité de paix qui se passa Dimanche dernier en presence de plus de cinq cens personnes. Mon intime Mere, obtenez moy de la bonté divine la grace de la perseverance & de la fidelité à ma vocation à son service dans cette nouvelle Eglise, & je luy demanderay pour vous & pour vôtre chere troupe, que j'embrace de tout mon cœur, la veritable sainteté. C'est dans ce sentiment que je continueray d'être dans l'amour de nôtre bon JESUS vôtre.

De Quebec le 25. Septembre 1655.

L E T T R E L X X X I.

A SON FILS.

De l'excellence du pur amour de Dieu. Que les tentations & les épreuves sont ordonnées pour faire avancer les ames dans la voye de la sainteté, mais que si l'on n'y prend garde, elles sont des occasions de retardement. Tentations de desirer être assuré de son salut ; ses inconveniens, ses remedes. Elle témoigne sa douleur de ce que deux de ses Religieuses veulent retourner en France.

M On tres-cher & bien-aimé Fils. J'ay reçu la lettre que vous me dites être vôtre seconde. Le R Pere de Lionnes est peut-être le porteur de la premiere que je n'ay pas encore reçue. Je suis bien aisé que les papiers que je vous ay envoyez ne soient point tombez en d'autres mains que les vôtres. Ce ne m'eût pas été une petite mortification s'il en fût arrivé autrement, comme vous l'avez pû remarquer par les precautions que j'ay apportées pour les rendre secrets. Je les avois recommandez bien particulièrement à ce R. Pere quoi qu'il ignorât ce que c'étoit : mais enfin Dieu soit benin de ce que le tout a reüssi jusqu'ici selon mon desir.

J'ay appris de quelques-uns de mes amis que vous êtes Prieur aux Blancs-Manteaux à Paris, c'est ce que je ne puis concevoir, puisqu'il vous m'éclaircirez de ce mystere, si vous le jugez à propos. Quoi qu'il en soit, ce m'est un tres-grand contentement, que vous serviez nôtre bonDieu en quelque lieu & en quelque qualité qu'il vous mette,

Si vous avez senti vôtre cœur ému en lisant les grandes misericordes que la bonté divine nous a faites à vous & à moy, j'ay été puissamment consolée dans la creance que vous aurez fait quelque acte de pur amour de Dieu : Car j'estime tant ce pur amour, que je me tiens non seulement payée de la peine que j'ay eue à les écrire ; mais je voudrois encore faire des choses que je ne puis dire, & qui ne sont pas même en mon pouvoir : Parceque le pur amour meriteroit une correspondance infinie ; & je suis bornée dans mes operations aussi-bien qu'en moy-même. Demeurons-en là, & benissons celuy qui n'est que charité, & qui est par consequent le pur amour.

D
J'a
pare
maint
que v
procha
à vos
forte q
ment id
qui vou
lut. Je
dans la
tion ou
bien sou
spirituel
par cela
servant
s'humilie
rieufeme
ils perdr
cher Fils
se confier
roit dans
pacité &
de Dieu.
nuisent, &
desirs, il l
plissement
des reflexio
che & j'ay
la volonté,
pressions de
en conjure,
sent & qui
te de ne pas
vous. Nous
vous envoye
de nous renc
menses miser
frir tous les j

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 187

J'ay veu & consideré tous les articles de vôtre lettre qui me prepare bien de l'ouvrage qu'il me seroit impossible d'entreprendre maintenant. Pour l'amour de celuy qui nous a tant aimez, il faut que vous preniez patience ; ce me sera un travail pour le Printemps prochain, si Dieu me conserve la vie, auquel temps je répondray à vos articles & interrogations à loisir : il vaut mieux en user de la sorte que de faire plusieurs pieces détachées. Je vous diray seulement ici que j'ay remarqué que vous avez de la peine dans un point qui vous regarde & où vous vous appliquez au sujet de vôtre salut. Je vous demanderois volontiers pourquoi vous demeurez si fort dans la crainte, car je ne doute point que ce ne soit une tentation ou une épreuve que Dieu permet pour vous épurer : Il en fait bien souvent de même aux ames qu'il veut faire avancer dans la vie spirituelle ; mais si elles n'y prennent garde, elles sont retardées par cela même qui leur avoit été donné pour leur avancement, ne se servant pas de cette épreuve selon l'intention de Dieu. Au lieu de s'humilier & de s'abandonner à sa conduite, sans desirer sçavoir curieusement ce qui arrivera d'eux (qui est le point de la tentation) ils perdent le temps en des reflexions vaines & superflues. Mon tres-cher Fils, Dieu a des bontez immenses sur les ames simples, & qui se confient en luy. Defaites-vous donc de ce desir qui vous jetteroit dans un facheux labirinte, ce qui ôteroit à vôtre ame la capacité & la simplicité requises pour recevoir les pures impressions de Dieu. Vous remarquerez que les trop grandes reflexions vous nuisent, & que lors qu'un saint Prophete fut nommé l'homme de desirs, il luy fut dit, ouvre la bouche & je la rempliray. Ce remplissement de bouche s'entend de la dilatation de la volonté & non des reflexions de l'entendement. Un autre dit : J'ay ouvert la bouche & j'ay attiré l'esprit. Tout cela, mon tres-cher Fils, regarde la volonté, qui plus elle est simple, plus elle est capable des impressions de l'esprit de Dieu. Formez-vous à cette pratique, je vous en conjure, & croiez que nous avons un Dieu qui a eu jusqu'à present & qui aura encore à l'avenir soin de vous. Faites donc en sorte de ne pas détruire par vôtre propre operation ce qu'il edifie en vous. Nous en parlerons plus amplement dans l'écrit que j'espere vous envoyer l'année prochaine. Cependant tâchons vous & moy de nous rendre fideles à Dieu, & de profiter de ses grandes & immenses misericordes sur nous. Vous m'obligez infiniment de m'offrir tous les jours au Pere Eternel en luy offrant à la sainte Messe

A a ij

le sacrifice de son Fils ; je vous prie de me continuer cette grace. Vous avez aussi part à tous mes petits biens : disons mieux , à tous les biens que Dieu fait en moy & par moy : Car de moy-même je ne puis rien que la misere & le peché.

Il est vray, mon tres-cher Fils, que c'est de vous & de ma Nièce que j'ay voulu parler faisant le recit de mes tentations : Nôtre Seigneur m'a donné pour son salut & pour le vôtre un amour si particulier, que je ne pouvois vivre, vous voyant dans le monde où l'on court tous les jours des risques de se perdre. Il me sembloit donc en ce temps là que j'étois chargée de votre salut ; ainsi ne vous étonnez pas si je souffrois vous voyant tous deux marcher dans des voyes qui vous en éloignoient : Nous en dirons davantage une autre fois.

Je suis à present dans l'exécution d'une affaire qui m'a cy-devant causé de grandes croix. Ce sont deux de nos sœurs qui veulent retourner en France dans la maison de leur profession ; L'une est de Tours, l'autre est de Ploërmel en Bretagne, toutes deux de diverses Congregations. La premiere a demeuré avec nous plus d'onze ans, & l'autre plus de douze. Il y a prés de cinq ans que je combats ce dessein, & que je les exhorte à se rendre fideles à leur vocation, mais Dieu n'a pas donné assez de grace à mes paroles pour les retenir. Vous pouvez croire que des esprits si peu affermis n'accomodent pas beaucoup une Communauté ; je ne m'explique pas davantage, il suffit de vous dire que cette croix est une de celles dont j'ay voulu parler au commencement de ma seconde Superiorité. Ce n'est pas que ce ne soient deux bonnes filles, qui sortent d'avec nous avec paix & douceur, & avec des obediences de leurs Superieures de France fondées sur des infirmités de corps, qui sont réelles & veritables. Il nous auroit néanmoins été beaucoup plus doux de les voir mourir entre nos bras, à l'exemple de nôtre chere defunte ; que de leur voir faire une action qui peut tirer à exemple, & qui aura des suites peu avantageuses à la gloire de Dieu & au bien de nôtre Communauté. Mais enfin Dieu est le Maître de tout, priez-le pour moy qui suis.

De Quebec le 2. d'Octobre 1655.

D

Elle luy te

M q
 suis resser
 meté de v
 viens aussi
 fervé l'am
 demeurois
 faite une
 donnée à
 vous êtes
 je l'en reme
 vous y faire
 siez parven
 d'entrer da
 sil n'y mar
 appelée da
 vertu & si
 appelée, p
 même choie
 en luy. Vost

*De Quebec**Après l'avoir b*

M On tre
 tre san

LETTRE LXXXII.

A UNE JEUNE NOVICE.

Elle luy témoigne sa joye de ce qu'elle se donne à Dieu, & l'exhorte à être fidele à la grace de sa vocation.

MA tres-chere & bien-aimée Fille. Ma niece m'ayant mandé que vous avez la bonté de vous souvenir de moy, je m'en suis ressentie vôtre obligée, & j'ay toujours esperé cela de la fermeté de vôtre affection. Je vous assure ma chere fille que je me souviens aussi de vous dans mon éloignement, & que j'ay toujours conservé l'amour & l'affection tendre que j'avois pour vous lorsque je demourois à Tours. Cela étant, il ne se peut faire que je ne refuse une consolation tres-grande, apprenant que vous vous êtes donnée à Dieu & qu'il vous a mise dans la voye des Saints. O que vous êtes heureuse de ce qu'il vous a fait cette grande misericorde! je l'en remercie de tout mon cœur, & luy demande que ce soit pour vous y faire marcher en verité & avec fidelité, afin que vous puissiez parvenir au but où vous aspirez. C'est peu à un voiageur d'entrer dans le droit chemin qui le doit conduire à son terme, s'il n'y marche & s'il n'y avance: & il est inutile à une ame d'être appelée dans la voye de la perfection, si elle n'avance de vertu en vertu. & si elle ne fait ses efforts, avec la grace de celuy qui l'y a appelée, pour y marcher à pas de Geant. Demandez luy aussi la même chose pour moy, je vous en conjure, & croyez que je suis en luy. Vostre.

De Quebec le 2. Octobre 1655.

LETTRE LXXXIII.

A SON FILS.

Après l'avoir blâmé de ce qu'il ne luy écrivoit pas assez souvent, elle luy donne un avis important touchant l'Oraison.

MOn tres-cher Fils. La sainteté & pureté de JESUS soit nôtre sanctification. J'ay reçu la vôtre unique par laquelle vous

me dites que vous m'écrirez par une autre voie. Voila cependant cinq navires arrivez à nôtre port sans que j'en aye reçu d'autres de vôtre part. Il faut que je vous accuse d'un peu de paresse; & que je vous dise qu'encore que je sçache vôtre bonne disposition, & par vous & par d'autres, & que cela me fuffise pour le présent, vous ne devez pas neanmoins vous contenter de me le faire sçavoir par une seule voie, autrement vous me mettez au hazard de ne point sçavoir de vos nouvelles.

Le R. Pere Hieroume Lalemant nôtre bon & charitable Pere repasse en France, tant parcequ'il y est rappelé, que pour accompagner Monsieur de Lozon nôtre Gouverneur qui y retourne aussi. Ce nous est une affliction bien sensible de le perdre, car outre que c'est une perte generale pour tout le pais, nôtre Communauté y pert plus que tout autre. Il a fait nos constitutions, nos reglemens, & generalement, tout ce qui nous est necessaire pour vivre dans une parfaite regularité. Le R. Pere Dom Raimond & luy sont les deux personnes du monde à qui Nôtre Seigneur m'a liée plus particulièrement pour la direction de mon ame, & j'ay à celui-cy des obligations infinies pour les grandes assistances qu'il m'a rendues dans mes necessitez. Je vous prie de luy en témoigner de la reconnoissance & de le recevoir selon son merite; car c'est un homme de grande consideration pour sa doctrine; probité & sainteté, sans parler de sa naissance qui est assez connuë dans Paris. Nous nous flattons de l'esperance qu'il reviendra, mais son grand âge y pourra mettre de l'empêchement. Il vous aime & chérit beaucoup, & être seule raison, sans les autres, vous oblige à luy rendre le reciproque, & pour vous & pour moy.

Je vous remercie de vôtre present, & prie Nôtre Seigneur de vouloir être vôtre recompense; je vous prie de ne vous point mettre en frais pour moy: je sçay la bonté de vôtre cœur, mais je sçay aussi que les personnes religieuses ne font pas tout ce que leur bonté leur suggere à cause de la pauvreté qu'ils ont professée. Si vous étiez d'un Ordre qui eût du commerce dans le monde par la direction ou autrement, je vous prierois de nous procurer des amis; mais comme je sçay que vous vivez dans la retraite, je vous demande seulement que vous nous en procuriez pour le Ciel parmi les Anges & les Saints, de l'assistance desquels nous avons encore plus de besoin que de celle des hommes.

Vous m'avez obligé de me faire sçavoir pourquoy vos Religieux

DI
étant v
reaux. C
les Serv
eût été d
ger le n
nous reg
nôtre de
les servit
rage des
fommes d
diction.

La ma
unie à Di
termine à
son actuel
neanmoins
les occasio
au bien plu
quelque ch
le R. Per
mettre ent

Dans un
pais. Pour
gneur, je l'
tir une petit
dont elle a v
sez, parce
vriers, & cr
pauvres & p

L'offrand
tres-precieu
Pere Eternel
rejetée. Pr
Jesus vous ai
C'est icy la
sont cinq en
ment de Juin
ils partent de
amis, & à vou

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 191

étant vêtus de noir vôtre Monastere porte le nom des Blancs-Manteaux. Cette Maison ayant été fondée dans ces commencemens pour les Servites de la sainte Vierge, qui étoient habillez de blanc, il eût été difficile dans l'établissement de vôtre Reforme, d'en changer le nom : ce n'est plus là un mystere pour moy. Pour ce qui nous regarde, je suis bien aise, que vous approuviez maintenant nôtre demeure en Canada: il est vray que c'est un pais de croix pour les serviteurs & pour les servantes de Dieu, mais comme c'est le partage des Saints, nous sommes d'autant plus heureux, que nous sommes dans un lieu où l'on en trouve en abondance & avec benediction.

La maniere de l'Oraison dont vous me parlez qui tient l'ame unie à Dieu sans penser à autre chose, est tres-bonne quand elle se termine à la solide pratique de la vertu: car bien que dans l'Oraison actuelle on ne reflexisse pas sur telle ou telle vertu, quand neanmoins l'operation est de Dieu, l'oraison porte son effet dans les occasions, Dieu laissant dans l'ame un mouvement ou inclination au bien plus forte que ne fait une Oraison commune. Vous verrez quelque chose de semblable dans l'écrit que je vous envoie, dont le R. Pere Lalemant a bien voulu être le porteur afin de vous le mettre entre les mains.

Dans une lettre particuliere je vous mande les nouvelles de ce pais. Pour mon particulier ma santé est bonne, graces à Nôtre Seigneur, je l'employe, après le soin de nôtre Communauté à faire bâtir une petite Eglise que Madame nôtre Fondatrice nous donne, & dont elle a voulu que je prisse la conduite. Ce travail m'occupe assez, parce qu'il faut tout faire par ses mains, nourrir tous les ouvriers, & enfin faire de grands frais, quoy que nos edifices soient pauvres & petits.

L'offrande que vous faites de moy chaque jour au saint Autel m'est tres-precieuse; j'y trouve mon bon-heur, parce qu'étant offerte au Pere Eternel avec son Fils bien-aimé, j'espere que je ne serai pas rejetée. Prenez courage dans les choses spirituelles, nôtre bon Jesus vous aime.

C'est icy la premiere lettre que j'écris en France. Les navires qui sont cinq en nombre sont arrivez à la fin de May & au commencement de Juin, ce que l'on n'avoit point encore veu; c'est pourquoy ils partent de bonne heure, & c'est ce qui me presse d'écrire à nos amis, & à vous qui m'êtes le plus-cher de tous.

De Quebec le 24. Juin 1636.

Cet écrit est son supplement qu'on ne rapporte point icy quoy qu'il soit en forme de lettre, parce qu'il est rapporté par parties en divers endroits de la vie.

pendant
d'autres de
le; & que je
tion, & par
sent, vous
re sçavoir
zard de ne

le Pere re-
our accom-
ourne aussi.
outre que
munauté y
reglemens,
vivre dans
uy sont les
plus par-
lui-cy des
a rendues
de la re-
est un hom-
sainteté,
aris. Nous
and âge y
beaucoup,
rendre le

igneur de
point met-
r, mais je
e que leur
osessée. Si
ade par la
des amis;
e vous de-
iel. parmi
ns encore

Religieux

LETTRE LXXXIV.

A U M E S M E.

Elle luy témoigne le desir qu'elle a de sa perfection. Dieu se sert des afflictions corporelles pour détacher les ames des creatures. Elle luy parle d'une maladie extreme dont Nôtre Seigneur l'a guerie.

M On tres-cher Fils , JESUS soit nôtre vie & nôtre tout pour le temps & pour l'éternité. J'ay receu toutes vos lettres , tant celle de l'année dernière , qui s'est trouvée dans le paquet de nos Meres , que vos dernières écrites de cette année. Je n'y veux pas répondre à present , cette premiere voye étant trop precipitée. Ce mot est seulement pour vous témoigner la consolation que je reçois chaque année lorsque j'apprens de vos nouvelles , & le desir que vous avez de vous donner & d'être tout à JESUS-CHRIST , & à la tres-sainte Mere dans les voyes de la veritable sainteté. C'est ce que je demande à Dieu plusieurs fois le jour , particulièrement en ce temps , où la zizanie ne se mêle que trop avec le bon grain , & où le mensonge veut passer pour la verité sous un manteau trompeur. Dieu nous en-voye plutôt à vous & à moy la mort la plus defastreufe du monde, que de permettre que nous tombions en ces pieges.

Je ne sçay où celle-cy vous trouvera , c'est pourquoy je l'adresse à ma Nicee de l'Incarnation. Cette bonne fille me mande les obligations qu'elle vous a pour les grands soins que vous avez de tout ce qui luy peut servir pour conserver l'œil qu'elle est en danger de perdre. C'est une ame qui tâche d'aller à Dieu , & à qui son infirmité a beaucoup servi pour la détacher des creatures & d'elle-même. Sa bonté sçait bien prendre son temps pour santifier ses élus.

Pour moy il y a déjà quelques mois que j'ay quitté la charge, ce qui m'a été d'une consolation toute particuliere , ayant toujours eu plus de pente à obeir & à être dans la dépendance , qu'à commander. Ce n'est pas ce me semble une vertu en moy , car je me trouve en mon centre , étant , comme je suis , dans la soumission. Je suis néanmoins dans un office bien divertissant dans le Canada , c'est d'avoir le soin du temporel ; mais ce qui me donne du repos dans le travail , c'est que Dieu est par tout , & qu'il n'y a lieu ny affaires qui nous puissent

DE
puissent

Lorsqu
maladie q
ma fièvre
l'an passé
te occasion
défaire, n
occupé qu
cœur fût c
roit faire
divine bon
sent. Il faut
pour elle u
mienne, je
au saint aut
m'a fait cor
& pratique
qu'il faut co
la misericord
que je viens
ou pu desire
pule ou autr
voulu recevo
ment me pre
tre bon JESU
faire les fond
tres répondr
pour moy , &
plus importan
ment, & de la
a répandu son
pour moy qui

De Quebr

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 193
puissent empêcher de l'aimer actuellement.

Lorsque nous avons reçu nos lettres de France j'étois dans une maladie qui m'a mise à deux doigts de la mort. Dans le plus fort de ma fièvre il me vint une crainte touchant l'affaire dont je vous parlai l'an passé, & à laquelle vous me répondez. La peine que j'eus en cette occasion fut tres-grande; parce que je n'étois pas capable de m'en défaire, ny par raison, ny autrement, ayant le cerveau tellement occupé que je ne pouvois faire un acte d'élection, quoique mon cœur fût dans un acquiescement à Dieu pour tout ce qu'il luy plairoit faire de vous & de moy. Je luy disois tout par un regard à sa divine bonté dans l'intime de mon ame, où je l'avois toujours présent. Il faut avouer que quand on aime le salut d'une ame, l'on a pour elle un puissant aiguillon dans le cœur. Aimez le salut de la mienne, je vous en conjure, & d'en prendre le soin quand vous êtes au saint autel. L'extremité où je me suis trouvée dans ma maladie m'a fait concevoir plus que jamais, qu'il faut travailler pour Dieu, & pratiquer fortement la vertu quand on est en santé, sur tout qu'il faut conserver sa conscience nette, & être humble. J'avois par la miséricorde de Dieu une aussi grande paix en l'ame, hors le point que je viens de dire qui me faisoit de la peine, que je l'eusse eue ou pu desirer dans un autre temps. Si j'eusse été troublée de scrupule ou autrement, j'eusse été mal, car en deux occasions où j'ay voulu recevoir les sacremens, je ne pû me confesser, mais seulement me presenter pour recevoir l'absolution generale. Enfin nôtre bon JESUS m'a rendu la santé, en sorte que je suis en état de faire les fonctions regulieres & celles de mon office. Mes autres lettres répondront aux vôtres. En les attendant continuez de prier pour moy, & efforçons-nous d'aimer nôtre unique bien: C'est la plus importante de nos affaires; je veux dire, de l'aimer parfaitement, & de la maniere que l'aiment ses vrais amis, dans lesquels il a répandu son saint Esprit. C'est ce que je souhaite pour vous & pour moy qui suis.

De Quebec le 27. Juillet 1657.

L E T T R E L X X X V .

A U M E S M E .

L'importance d'une bonne vocation dans les Religieuses qui veulent aller en Canada : Et que la vertu quoiqu'excellente , court risque du naufrage dans les parloirs.

M On tres-cher Fils. Dans l'une de mes precedentes je vous dis que le Reverend Pere Lalemant va faire un voyage en France ; mais je ne me souviens pas si je vous dis que nous l'avons prié de nous amener trois Religieuses professes, deux de chœur & une converse. Nous en demandons une de chœur à nos Meres de Tours où ma Niece se pourra presenter si son œil est bien guéri. Je serois ravie de la voir ici, supposé qu'elle eût une bonne vocation ; car à moins de cela elle auroit bien de la peine, & moy encore plus de douleur de la voir souffrir. Celle qui s'en est retournée l'année dernière n'a jamais eu la vocation au Canada, mais seulement un certain feu passager, qui ne dura qu'une partie du chemin, & de là vient qu'elle n'a pas réussi. Il en est de même de l'autre qui l'a accompagnée dans son retour. Ma Niece a l'esprit solide & le naturel excellent, & l'on dit qu'elle a de la vertu : mais quelque avantage qu'elle puisse avoir, je ne luy conseillerois pas de se hasarder sans vocation : Si elle l'a bonne, & que son œil soit entièrement guéri, & qu'elle ne craigne point les hazards de la mer, ce sera un grand bien pour sa perfection. J'ay appris qu'elle est beaucoup chérie des seculiers & même des personnes de qualité qui la visitent souvent. Ces sortes de visites sont un poison mortel à une ame religieuse, sur tout à une jeune fille qui a de l'attrait comme elle. On m'a dit qu'elle est sage & retenue, mais certes, à moins d'une protection de Dieu bien particuliere, la vertu souffre de grandes brèches dans les occasions du parloir. Ainsi il y a sujet de croire que l'éloignement seroit son bonheur, comme il l'a été à nôtre chere defunte la Mere Marie de saint Joseph. Je dis tout cela, mon tres cher Fils, afin que vous fassiez la guerre à l'œil, & que vous vous informiez de tout cela, de crainte qu'elle ne fasse un coup à la legere. J'ay micux aimé vous en écrire qu'à tout autre, parceque je me confie en vous. Je pense qu'il faut que vous en écriviez à cœur ouvert à ma Reverende

DE
Mere F
ment ses
cher Fil
vent le
nôtre Se
faires de
Voila qu

Elle témoi
luy. Con
saineté

M On vou
ici qu'un v
reiteration
affection po
que je port
chose à fai
il nous veu
tifié de quel
dans l'inqui
avoué, &
non pas in
sur mes dou
sieur d'Arg
je suis satisf
de nous avan
où l'on goût
je suis encor
ricur. J'en de
je suis encor
des impurete
de ce moy-m
mon fond je

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 195
Mere François de saint Bernard, la priant de vous dire confidamment ses pensées. Faites donc cela pour l'amour de Dieu, mon très-cher Fils, & vous m'obligerez beaucoup ; comme aussi de voir sou-vent le R. Pere Hierôme Lalemant mon bon & veritable Pere en nôtre Seigneur. Nous luy avons mis entre les mains toutes les affaires de nôtre Communauté, comme à nôtre plus veritable ami. Voila que les navires vont partir, Adieu pour cette année.

De Quebec le 2. Septembre 1656.

L E T T R E L X X X V I .
A U M E S M E .

Elle témoigne être satisfaite de sa reponse à ce qu'on luy avoit dit de luy. Combien l'amour propre est opposé à l'esprit de la grace & de la sainteté.

MOn tres-cher & bien-aimé Fils. Voici la dernière lettre que vous recevrez de moy cette année, parce qu'il ne nous reste ici qu'un vaisseau qui leve l'ancre pour partir. Celle-cy n'est qu'une reiteration de celles que je vous ay déjà écrites en matiere de mon affection pour vous, ne vous ayant rien mandé que pour l'amour que je porte à vôtre ame. Nous n'avons vous & moy qu'une seule chose à faire, qui est de servir Dieu dans l'état & dans la voye où il nous veut ; cela nous est evident. Vous aurez peut-être été mortifié de quelques points de mes lettres, & vous aurez cru que je suis dans l'inquietude au sujet de l'affaire dont il est question. Je vous avoué, & je vous l'ay déjà dit, que j'ay eu l'esprit affligé, mais non pas inquieté. Mais vous m'avez donné de l'éclaircissement sur mes doutes dans la lettre que vous m'avez écrite par Monsieur d'Argenson nôtre nouveau Gouverneur, en sorte que je suis satisfaite. N'en parlons donc plus ; parlons seulement de nous avancer en la vertu & dans la voye de l'esprit interieur, où l'on goûte Dieu & toutes les veritez divines. Il me semble que je suis encore bien éloignée de la pureté que demande ce fond interieur. J'en découvre quelque chose, mais je ne le tiens pas, parce que je suis encore attachée à une nature foible, fragile, & susceptible des impuretez de la terre. Ah, mon Dieu ! Quand seray-je délivrée de ce moy-même si peu fidele à l'esprit de la grace ? Quoique dans mon fond je ne veuille ni vie ni mort, quand je pense néanmoins

à la mort, ou que j'en entens parler, mon cœur s'épanouit & se dilate, parceque c'est elle qui me doit delivrer de ce moy-même, qui me nuit plus que toutes les choses du monde. Priez la divine bonté qu'il m'en delivre par les voyes qui luy seroient les plus agréables, & qu'il sçait m'être les plus propres.

De Québec le 15. d'Octobre 1657.

LETTRE LXXXVII.

A U M E S M E.

Dieu dispose les ames à de hauts desseins par la solitude. Tout profite à une ame qui se conserve dans l'union avec Dieu. Etat de ses affaires domestiques & de celles du païs.

MOn très-cher Fils. JESUS soit nôtre vie & nôtre amour. Voicy la réponse à vôtre lettre du 28. d'Août, que j'ay reçue avec deux autres de vôtre part, auxquelles j'espere pareillement répondre avec le temps.

Puisque Dieu vous a mis dans la solitude & qu'il vous en donne de l'amour, c'est une marque qu'il vous veut faire quelque nouveau grâces, & qu'il a dessein de vous fortifier, & de vous fonder afin de pouvoir travailler dans les services qu'il demande de vous. Car c'est la conduite que sa Majesté tient pour l'ordinaire sur ceux dont il se veut servir dans la conduite des ames. J'ay été tres-consolée d'apprendre que vos études n'apportent point d'empêchement au service de Dieu; c'est une marque qu'il demande cela de vous dans vôtre solitude. Je louë & estime le dessein que vous y avez pris qui ne tend qu'à la sainteté: mais je vous diray un mot sur le point que vous dites qui vous donne de la peine. Le peu d'expérience que j'ay m'a fait connoître cette verité, qu'il faut bannir tous les raisonnemens superflus & les reflexions trop frequentes sur ces sortes de matieres, qui pour l'ordinaire sont plutôt des tentations que des choses réelles. Je croy que ce qui vous travaille de temps en temps est de cette nature, & je tire cette conclusion de la consolation que vous ressentez, lorsque dans vos peines vous vous abandonnez à Dieu, & à sa sainte conduite sur vous.

Je suis ravie de l'inclination que Dieu vous donne pour la perfection, vous appelant par état à sa sainte union. Vous êtes obligé de

DE
vous n
tempo
foible
tes de
se guer
l'esprit.
veilleu
vos étud
n'est que
rieuses.
res à l'e
présent
ment, c
distrac
departir
tification
duite. Je
l'union,
L'action
espece d'
Ainsi ne
point ce q
& où vous
Quand
en faut tou
lonté. J'esti
criture: E
perte, il fau
foy. Sortez
vous tomber
après quoy
trouble inter
conçus pou
Monsieur
confirme, qu
de Montigni,
un grand bien
temps que cel
avec les Reve

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 197

vous mêler de diverses affaires, tant pour le spirituel que pour le temporel, dans lesquelles il ne se peut faire dans la condition de la foiblesse humaine, qu'on ne contracte un peu de poussiere. Ces sortes de fautes ne sont pas des infidelitez, mais des fragilitéz, qui se guerissent par ce fond d'union avec Dieu dans le cœur & dans l'esprit. Oûï, les actes reiterez dans cette union satisfissent merveilleusement une ame. Et n'estimez pas que les distractions que vos études ou vos affaires vous causent, soient des infidelitez, si ce n'est que vous vous amusez trop à raisonner sur des matieres curieuses, ou controversées, ou sujetes à la vanité, ou enfin contraires à l'esprit de JESUS-CHRIST. Quand une fois Dieu a fait présent à une ame du don de sagesse, & de celui d'entendement, ce qu'il fait ordinairement dans cette sainte union, les distractions ne nuisent point. Je prie sa bonté de vouloir vous départir l'un & l'autre pour sa plus grande gloire, pour votre sanctification, & pour le bien des ames qu'il a soumises à votre conduite. Je ne sçay si vous ne goûtez point tellement les douceurs de l'union, que l'action passe en votre esprit pour une distraction. L'action emanée des sources dont je viens de parler, est une espece d'Oraison, parce qu'elle vient de Dieu & se termine à Dieu. Ainsi ne vous affligez point dans vos emplois, & ne distinguez point ce qui est le plus parfait, sinon dans l'état où vous êtes, & où vous ne vous êtes pas mis de vous même.

Quand on appartient à Dieu, il faut le suivre où il veut; & il en faut toujours revenir à ce point, de se perdre dans sa sainte volonté. J'estime que c'est ce que l'esprit de Dieu veut dire dans l'écriture: *Elle aura nom, ma volonté est en elle.* Pour arriver à cette perte, il faut vivre de foy, car elle dit encore: *mon juste vivra de foy.* Sortez donc des peines qui agitent votre esprit, autrement vous tomberiez dans l'inconvenient que votre amy vous a marqué, après quoy votre perfection souffriroit une grande alteration, & le trouble interieur traverseroit les saintes entreprises que vous avez conçues pour la gloire de Dieu & pour le service de l'Eglise.

Monsieur de Bernieres me mande, & le R. Pere Lalemant me le confirme, que l'on nous veut envoyer pour Evêque Monsieur l'Abbé de Montigni, qu'on dit être un grand serviteur de Dieu. Ce seroit un grand bien pour ce païs d'avoir un Supérieur permanent, & il est temps que cela soit, pourveu qu'il soit uni pour le zele de la Religion avec les Reverends Peres Jesuites, autrement tout iroit au delàvan-

tage de la gloire de Dieu & du salut des ames. Ces personnes qui disent que les Jesuites gênent les consciences en ce pais, se trompent, je vous en assure; car l'on y vit dans une sainte liberté d'esprit. Il est vray qu'eux seuls ont la conduite des ames, mais ils ne gênent personne, & ceux qui cherchent Dieu, & qui veulent vivre selon ses maximes, ont la paix dans le cœur. Il pourroit néanmoins arriver de certains cas où l'on auroit besoin de recourir à d'autres; & c'est pour cela en partie que l'on souhaite icy un Evêque: Dieu nous le donne saint par sa misericorde.

Dans la façon
de Partie.

Les Hiroquois ont faussé leur foy & rompu la paix. Ils avoient même conspiré de faire mourir tous les Peres, & tous les François qui étoient avec eux; mais Nôtre Seigneur les a protegez & tirez de leurs mains sans qu'aucun ait eu du mal. Je vous en parleray plus au long dans une autre lettre. Cette rupture jointe aux dangers de la mer, qui sont grands, fait que nous ne demandons aucunes Religieuses de France cette année. Il y a encore une autre raison dont je vous parle l'année dernière, sçavoir les pertes que nôtre Seigneur a permis nous arriver. L'avant-veille de nos moissons un grand tourbillon accompagné d'un coup de tonnerre écrasa en un moment la grange de nôtre métairie, tua nos bœufs, & écrasa nôtre laboureur, ce qui nous mit en perte de plus de quatre mille livres. Depuis deux jours il nous est encore arrivé un autre accident. Il ne restoit plus en ce lieu-là qu'une petite maison, où nos gens de travail avoient coûtume de se retirer, car pour la grange nous l'avions fait rebâtir dans la court de nôtre Monastere, qui n'est éloigné de nôtre terre que d'un demi quart de lieuë. Sur les huit heures du soir les Hiroquois ont appelé de loin un jeune homme qui y demouroit seul pour faire paître nos bœufs, à dessein comme l'on croit, de l'emmener vif, comme ils avoient fait un vacher quelques jours auparavant. Ce jeune homme est demeuré si effrayé, qu'il a quitté la maison pour s'aller cacher dans les haliers de la campagne. Etant revenu à foy il nous est venu dire ce qu'il avoit entendu, & aussi-tôt nos gens au nombre de dix sont partis pour aller défendre la place. Mais ils sont arrivez trop tard, parce qu'ils ont trouvé la maison en feu, & nos cinq bœufs disparus. Le lendemain on les a trouvez dans un lieu fort éloigné, où épouvantez du feu, ils s'étoient retirez, ayant traîné avec eux une longue piece de bois où ils étoient attachez. Dieu nous les a conservez, excepté un seul qui s'est trouvé tout percé de coups de couteau. La maison étoit de peu de valeur, mais la perte des meubles, des armes,

DE
des outi
dité. C'e
donne &
sa Provic

Ce n e
tous les
dans l'œc
écrite que
je suis dist
d'infideli
il me cont
genereuse
selon la ve
prie d'y do
vôtre cœur
point liée
par une sai
puissiez ren
pable. Je s
suis. Vôtre.

De Qu

A U N

Le bonheur q
les amitie
CHRIST.

MARE
sans v
a pour le vô
ce qui me don
rendre mes ad
Bienfaiteur, e
peu connu &
reuses d'être du

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 199

des outils, & de tout l'attirail nous cause une tres-grande incommodité. C'est ainsi que sa bonté nous visite de temps en temps. Elle nous donne & elle nous ôte: qu'elle soit benie dans tous les evenemens de sa Providence.

Ce n'est icy que ma premiere réponse: j'espere vous écrire par tous les vaisseaux; mais j'ay tant d'embarras, mon tres-cher Fils, dans l'œconomie de nos petites affaires temporelles, que je ne puis écrire que par reprises. C'est moy qui aurois grand sujet de dire que je suis distraite sans fin, & que je commets un nombre innombrable d'infidelitez à Dieu, qui par sa bonté ne me rebute pas; mais plutôt il me continue ses graces & ses misericordes. Pour vous, continuez genereusement à le servir, employant les talens qu'il vous donne selon sa volonté, & de la maniere dont il sera le plus glorifié. Je le prie d'y donner sa benediction, & de mettre sur votre langue & dans votre cœur les productions de son esprit, afin que sa parole ne soit point liée ny étouffée en vous par des respects trop humains, & que par une sainte hardiesse accompagnée d'une prudence divine, vous puissiez rendre au prochain les secours dont sa grace vous rend capable. Je suis en son saint amour ce que vous sçavez, & en verité je suis. Vôtre.

De Quebec le 24. d' Aoust 1658.

LETTRE LXXXVIII.

A UNE RELIGIEUSE URSULINE.

Le bonheur qu'il y a d'être detaché du monde pour servir Dieu. Que les amitez sont saintes & salutaires quand on s'aime en JESUS-CHRIST.

MA Reverende & tres-cherre Mere. Je ne puis vivre davantage sans vous renouveler l'amour & l'affection que mon cœur a pour le vôtre, que je sçay être tout à notre divin Sauveur. C'est ce qui me donne une grande joye, ma tres-cherre Mere, & me fait rendre mes actions de graces aux pieds sacrez de notre adorable Bienfaiteur, de vous avoir tirée des misereres du monde, où il est peu connu & encore moins aimé. Ne sommes nous pas trop heurteuses d'être du nombre de ses Enfans, & en un état où il ne tiendra

qu'à nous de devenir des temples chers & magnifiques où le saint Esprit prendra ses delices ? je luy demande cette grace pour vous, demandez la luy fortement pour moy, je vous en supplie de toute mon affection. Je vous remercie tres-humblement de la sainte union & cordialité que vous avez avec ma niece : ce m'est une consolation tres particuliere de sçavoir qu'elle s'approche des ames qui sont proches de Dieu, & de son adorable Fils nôtre divin Sauveur. En cette sainte Compagnie les liaisons sont fantifiantes & remplies de bons effets. Continuez luy s'il vous plaist cette faveur, & à moy par consequent qui vous souhaite tout ce qu'une ame peut posséder de graces dans la sainte dilection de J E S U S. C'est en luy que je suis tres sincerement.

De Quebec le 25. Septembre 1659.

L E T T R E L X X X I X.

A S O N F I L S.

Que c'est une excellente union avec Dieu de faire sa volonté. Qu'il ne faut point abandonner les affaires que Dieu demande de nous, encore qu'il soit difficile de les faire sans contracter quelque impureté.

M On tres-cher & bien-aimé Fils. Je ne doute point que vos forces corporelles ne diminuent : vôtre grande retraite, le travail de l'étude, le soin des affaires, les austerez de la regle peuvent en être la cause ; mais nous ne vivons que pour mourir. Et ne vous mettez pas en peine si un grand recueillement vous fait passer pour melancholique ; l'on a presque toujours dit cela de moy, & c'étoit lorsque mon esprit étoit en de tres-grandes jubilations avec Dieu. C'est que les joyes qui viennent de Dieu, & celles qui naissent des creatures sont bien differentes, & le monde ne voit ordinairement que ce qui est du monde.

N'estimez-pas non plus vôtre vie miserable pour être dans l'embarras des affaires : Les Saints ont souvent passé par d'autres bien plus épineuses. Lors qu'il vous sera utile d'avoir cette presence de Dieu actuelle, fixe, & arrêtée qui vous semble incompatible avec tant de soins, il vous la donnera. Vous la possédez en une maniere, en faisant la volonté de Dieu. C'est une haute grace qu'il vous fait dans vôtre foiblesse de ne rien omettre de vos obligations : J'en

rens

D
rens m
rage &
ration
Cela r
lon Die
les emp
vous fan
la pour
puretés
que piqu
cher Fil
qu'on pu
ficile de
Dieu de
tant plus
ses spiritu
part prec
Exculez r
donner av
J'ay apr
vaises doé
Cela m'aff
un livre d
auteurs rel
si peu discr
inutiles, m
d'y mettre
de maniere
ces desordre
tres-cher fils
morale aussi
la plus conf
Epouse. Adi
prieres ; je s
mes qu'un en

De Quebec

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION.

201

rens mes tres-humbles actions de grace à sa bonté. Prenez donc courage & consommez vous au service d'un si bon Maître. La modulation de vos passions n'est pas un moindre present de sa liberalité. Cela rend un homme plus capable d'affaires, & de les conduire selon Dieu avec le prochain. C'est là une marque de sa vocation dans les emplois que l'obeissance vous impose, & c'est cette vocation qui vous fait aimer la justice & les autres vertus qui se rencontrent dans la poursuite de vos affaires. Mais hélas ! qui ne contracteroit des impuretés en maniant les affaires de la terre ? qui ne souffriroit quelque piqueures en touchant si souvent des épines ? C'est là, mon tres-cher Fils, le sujet de ma douleur : car quelque presence de Dieu qu'on puisse avoir, l'on passe par tant de souilleures qu'il est tres-difficile de n'en être pas taché. Mais c'est une grande misericorde de Dieu de ne les pas aimer, car ce que l'on souffre d'elles en est d'autant plus meritoire. Je feray avec le temps une reveuë sur les cho- ses spirituelles dont vous me demandez de l'éclaircissement : le depart precipité du vaisseau ne me permet pas de la faire à present. Excusez moy donc, je vous en prie, puisque je suis resoluë de vous donner avec le temps la satisfaction que vous desirez de moy.

J'ay appris que les brouilleries, à l'occasion des nouvelles & mauvaises doctrines, continuent en France autant ou plus que jamais. Cela m'afflige étrangement. L'on m'a encore mandé qu'il se debite un livre de morale fort pernicieux où l'on justifie la doctrine des auteurs relâchez. Mon Dieu ! est-il possible qu'il se trouve des esprits si peu discrets, que de mettre en lumiere des choses non seulement inutiles, mais encore prejudiciables au salut ? je prie la divine bonté d'y mettre la main & de purifier son Eglise que l'on soüille en tant de manieres. Si j'étois digne de passer par le feu pour expier tous ces desordres, je m'y exposerois de tres-bon cœur. Pour nous, mon tres-cher fils, n'entrons point dans ces partis ; detestons la mauvaise morale aussi bien que la fausse speculation, afin de suivre celle qui est la plus conforme à l'esprit de J E S U S- C H R I S T & de l'Eglise son Epouse. Adieu pour cette année. Je ne me recommande point à vos prieres ; je sçay que j'y ay bonne part, & que vous & moy ne sommes qu'un en Dieu.

De Quebec le 11. Octobre 1659.

L E T T R E X C.
A U M E S M E.

Après une legere description de l'état du païs, elle parle de son état de victime. Eloge de Monsieur l'Evêque de Petrec, & de Monsieur d'Argençon Gouverneur. Generosité de la Mere de l'Incarnation à se defendre des Hiroquois

MOn tres-cher Fils. J'ay reçu vôtre lettre du 26. Mars, sans avoir veu les autres dont vous me parlez. L'on dit qu'elles ont été broüillées & en suite portées à l'Acadie: Si cela est nous ne les pourrons recevoir que l'année prochaine. Celles de Monsieur le Gouverneur & de nos Reverends Peres, & quasi toutes les autres sont tombées dans la même fortune. Il me suffit, mon tres-cher fils, que j'aie appris de vous même vôtre bonne disposition pour en rendre grace à celui qui vous la donne. Je vous ay déjà écrit une lettre bien ample par le premier vaisseau parti au Mois de Juillet, une autre plus courte par le R. P. le Jeune, & une troisième par un autre navire, afin de vous ôter l'apprehension que vous pouriez avoir à nôtre sujet, entendant parler des insultes que nous font les Hiroquois. Nôtre bon Dieu nous en a delivrées par sa grande misericorde: ils sont retournez en leur païs, & pendant qu'on traite avec eux pour l'échange de quelques prisonniers, on prend favorablement le temps pour ferrer les moissons; Elles sont déjà bien avancées, & les nôtres sont faites; car on ne leve les grains qu'en Septembre, elles vont quelquefois jusques en Octobre, en sorte que la nege surprend les paresseux. Depuis quelques mois les Outavak sont venus avec un grand nombre de canots chargez de castors, ce qui releve nos Marchands de leurs pertes passées, & accommode la plus part des Habitans: car sans le commerce le païs ne vaut rien pour le temporel. Il peut se passer de la France pour le vivre; mais il en depend entierement pour le vêtement, pour les outils, pour le vin, pour l'eau de vie, & pour une infinité de petites commoditez, & tout cela ne nous est apporté que par le moien du trafic.

Après ce petit mot de l'état du païs, je répond à la vôtre après vous avoir dit que Dieu par sa misericorde me conserve la santé, & que toute nôtre Communauté est dans une paix & dans une union aussi parfaite qu'on la sçauroit souhaitter. Nôtre Reverende Mere de saint

DE
Athanas
faite au n
Maison si
car tout
en ce pa
mer. Mon
decette v
sa bonté s
tre chose
Par ce peu
présente,
sacrifice c
ra encore
sans que j'
m'en aperç
& pour att
jubilation o
d'être déga
pieges: car
ne refuiroi
sont subtils
me delivre
Monseign
precedentes
ver tout ce q
zible, pour
encore veu
C'est un autre
l'humilité, car
pour sa neces
l'homme du
ce monde. Il d
qu'il a l'esprit
s'avancer & p
être (sans fait
en iroit mieux
porel: Mais j
Dieu. Il pratiq
meubles, en fe

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 203

Athanaſe a été continuée en ſa charge dans l'élection que nous avons faite au mois de Juin dernier. Pour moy j'ay toujours les affaires de la Maiſon ſur les bras, je les porte par acquieſcement aux ordres de Dieu; car toute ma vie j'ay eu de l'aversion des choſes temporelles, ſur tout en ce païs où elles ſont épineuſes au point que je ne vous puis exprimer. Mon cœur néanmoins & mon eſprit ſont en paix dans les tracas decette vie ſi remplie d'épines; & j'y trouve Dieu, qui me ſoutient par ſa bonté & par ſa miſericorde, & qui ne me permet pas de vouloir autre choſe que ce qu'il voudra de moy dans le temps & dans l'éternité. Par ce peu de mots, vous voiez, mon tres-cher Fils, ma diſpoſition preſente, & que je ſuis à la bonté divine par l'abandon d'un eſprit de ſacrifice continuél. Je ne ſçay ſi aiant paſſé ſoixante ans, il durera encore longtemps. Les penſées que le terme de la vie approche; ſans que j'y faſſe reflexion me donnent de la joye : mais quand je m'en aperçois, je la mortifie pour me tenir en mon eſprit de ſacrifice, & pour attendre ce coup final dans le deſſein de Dieu, & non dans la jubilation où mon eſprit voudroit s'emporter, ſe voiant ſur le point d'être dégagé des liens de cette vie baſſe & terreſtre, & ſi pleine de pièges : car ſans parler de ceux du dehors qui ſont infinis, qui ne refuiroit ceux de la nature, qui plus ils vieilliffent, plus ils ſont ſubtils & à craindre. Priez Dieu, puisſqu'il veut que je vive, qu'il me delivre de leur malignité.

Monſieur nôtre Prelat eſt tel que je vous l'ay mandé par mes precedentes, ſçavoir tres-zelé & inflexible. Zelé pour faire obſerver tout ce qu'il croit devoir augmenter la gloire de Dieu; & inflexible, pour ne point ceder en ce qui y eſt contraire. Je n'ay point encore veu de perſonnes tenir ſi ferme que luy en ces deux points. C'eſt un autre ſaint Thomas de Villeneuve pour la charité & pour l'humilité, car il ſe donneroit luy-même pour cela. Il ne reſerve pour ſa neceſſité que le pire. Il eſt infatigable au travail; c'eſt bien l'homme du monde le plus aſtere & le plus détaché des biens de ce monde. Il donne tout & vit en pauvre, & l'on peut dire avec verité qu'il a l'eſprit de pauvreté. Ce ne ſera pas luy qui ſe fera des amis pour ſ'avancer & pour accroître ſon revenu, il eſt mort à tout cela. Peut-être (ſans faire tort à ſa conduite) que s'il ne l'étoit pas tant, tout en iroit mieux; car on ne peut rien faire ici ſans le ſecours du temporel : Mais je ne puis tromper, chacun a ſa voye pour aller à Dieu. Il pratique cette pauvreté en ſa maiſon, en ſon vivre, en ſes meubles, en ſes domeſtiques; car il n'a qu'un Jardinier, qu'il prête

aux pauvres gens quand ils en ont besoin , & un homme de chambre qui a servi Monsieur de Bernieres. Il ne veut qu'une maison d'emprunt, disant que quand il ne faudroit que cinq sols pour luy en faire une, il ne les voudroit pas donner. En ce qui regarde néanmoins la dignité & l'authorité de sa charge, il n'omet aucune circonstance. Il veut que tout se fasse avec la majesté convenable à l'Eglise autant que le país le peut permettre. Les Peres luy rendent toutes les assistances possibles, mais il ne laisse pas de demander des Prêtres en France, afin de s'appliquer avec plus d'assiduité aux charges & aux fonctions ecclesiastiques.

Monsieur
d'Argenson,

Ces lettres
sont dans la
seconde partie.

Monsieur le Gouverneur fait de son côté paroître de jour en jour son zele pour la conservation & pour l'accroissement du país. Il s'applique à rendre la justice à tout le monde. C'est un homme d'une haute vertu & sans reproche. Je vous ay mandé par mes dernieres les soins qu'il a eu pour nôtre conservation, étant venu luy-même plusieurs fois dans nôtre Monastere pour visiter les lieux & les faire fortifier, ordonnant des corps de gardes, afin que nous fussions hors des dangers des Hiroquois, dans le temps de leurs remuemens. En vôtre consideration, j'ay souvent l'honneur de sa visite, outre celles qu'il donne à nôtre Reverende Mere. Il y a toujours à profiter avec luy, car il ne parle que de Dieu & de la vertu, hors la necessité de nos affaires que nous luy communiquons comme à une personne de confiance & remplie de charité. Il assiste à toutes les devotions publiques, étant le premier à donner l'exemple aux François & à nos nouveaux Chrétiens. Nous avons rendu graces à Dieu apprenant qu'il étoit continué en sa charge pour trois ans. La joye a été universelle & publique, & nous souhaitterions qu'il y fut continué par Sa Majesté le reste de ses jours. Si Messieurs de la Compagnie savoient son merite, ils s'emploiroient assurément à se procurer ce bien à eux-mêmes & à tout le país.

Les bonnes Meres hospitalieres qui vinrent l'année dernière s'établir à Mont-Real, ont été à la veille de repasser en France. Leur fondation étoit entre les mains de Monsieur N. receveur des Tailles qui est mort assez mal en ses affaires, & comme sa charge & ses biens ont été saisis, les deniers de ces pauvres filles s'y sont trouvez enveloppez, & on les tient comme perdus. Mais Monseigneur nôtre Prelat les a retenues sur la requeste qui luy a été présentée par les habitans de Mont-Real ; car ce sont des filles d'une grande vertu & edification. On nous y demande aussi, mais Monseigneur a ré-

I
pond
tion a
humai
par ne
cessair
Et en
ici & q
çois &
leur pa
tre lett
l'on n'a
d'où l'o
que ce
une bon
des arm
se admir
ce país,
D'un côt
qui étoie
mêmes &
& les Alg
roquois q
tion. Enfi
dre sur ne
ce, qu'un
cations, r
vous imagi
surprenne
Vierge, qu
vation. La
toutes occ
cha fort, &
que deux H
me miracul
& apporter
nemi s'étoi
dans tous le
mença à res
eu de repos

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 205

pondu pour nous , que nous ne pouvions y aller sans une fondation assurée. Vous ne sçauriez croire combien dans les apparences humaines ce païs est peu assuré, & avec ce peu d'assurance l'on y fait par nécessité des dépenses incroyables. C'est un mal commun & nécessaire. Nous nous sommes veuës à la veille que tout étoit perdu : Et en effet cela seroit arrivé, si l'armée des Hiroquois qui venoit ici & qui nous eût trouvez sans defense n'eût rencontré dix-sept François & quelques Sauvages Chrétiens , qu'ils ont pris & menez en leur païs. Je vous en ay mandé l'histoire bien au long dans une autre lettre. A present que leur retour a donné le loisir de se fortifier , l'on n'a pas tant sujet de craindre, sur tout dans nos maisons de pierre, d'où l'on dit qu'ils ne s'approcheront jamais , parce qu'ils croient que ce sont autant de forts. Nonobstant tout ceia nous avons fait une bonne provision de poudre & de plomb, & avons emprunté des armes qui sont toujours prêtes en cas d'alarmes. C'est une chose admirable de voir les providences & les conduites de Dieu sur ce païs , qui sont tout à fait au dessus des conceptions humaines. D'un côté , lorsque nous devions être détruits , soixante hommes qui étoient partis pour aller prendre des Hiroquois ont été pris eux-mêmes & immolez pour tout le païs. D'ailleurs les François d'ici & les Algonquins prennent presque tous les avant-coureurs des Hiroquois qui étant exposez au feu découvrent tout le secret de la nation. Enfin Dieu détourne les orages lors qu'ils sont prests de fondre sur nos têtes ; & nous sommes si accoutumés à cette providence, qu'un de nos domestiques que je faisois travailler à nos fortifications , me dit avec une ferveur toute animée de confiance : Ne vous imaginez pas, ma Mere, que Dieu permette que l'ennemi nous surprenne; il enverra quelque Huron par les prieres de la sainte Vierge, qui nous donnera tous les avis nécessaires pour nôtre conservation. La sainte Vierge a coûtume de nous faire cette faveur en toutes occasions, elle le fera encore à l'avenir. Ce discours me toucha fort, & nous en vîmes l'effet dès le jour même ou le lendemain, que deux Hurons qui avoient été pris & qui s'étoient sauvez comme miraculeusement par l'assistance de la sainte Vierge, arriverent & apporterent la nouvelle de la prise de nos François, & que l'ennemi s'étoit retiré en son païs. Cette nouvelle fit cesser la garde dans tous les lieux, excepté dans les forts, & tout le monde commença à respirer, car il y avoit cinq semaines qu'on n'avoit point eu de repos ni de jour ni de nuit, tant pour se fortifier que pour se

En la seconde
de Partie.

garder. Pour moy je vous assure que j'étois extrêmement fatiguée; car nous avons vingt-quatre hommes sur lesquels il falloit que je veillasse continuellement pour leur donner tous leurs besoins de guerre & de vivres. Ils étoient divisez en trois corps de garde, & faisoient la ronde toute la nuit par des ponts de communication, qui alloient par tout: ainsi ils nous gardoient fort exactement. Je veillois au dessus de tout cela: Car encore que je fusse enfermée dans nôtre Dortoir, mon oreille néanmoins faisoit le guet toute la nuit de crainte d'alarme, & pour être toujours prête à donner à nos Soldats les munitions nécessaires en cas d'attaque. Enfin, nous fûmes heureuses d'être delivrées de ce fardeau, & l'on en chanta le *Te Deum* en toutes les Eglises. Il y a près de cinq mois qu'il se fait tous les jours un salut solennel où le S. Sacrement est exposé, afin qu'il plaise à Dieu de protéger le païs. Voila mon papier rempli, il faut que je finisse, vous suppliant de joindre vos prieres aux nôtres, & de nous procurer encore celles de mes Reverends Peres vos bons Religieux.

De Quebec le 17. Septembre 1660.

LETTRE XCI.

A SON ANCIENNE SUPERIEURE DE TOURS.

La Mere
Françoisse
de saint
Bernard.

Des biens qui sont renfermez dans la Croix. De celles qu'elle avoit à porter dans le Canada à l'occasion des Hiroquois, de la pauvreté, & du soin des affaires temporelles.

MA Reverende & tres-honorée Mere. C'est avec bien de la joye que j'ay reçu vôtre lettre, qui est la premiere & l'unique qui m'ait été renduë de vôtre part cette année. Je ne l'ay reçue que vers la my-Septembre, quoique les premiers Navires ayent paru à nôtre port sans nous donner aucunes nouvelles de nôtre chere Maison de Tours. Cette privation ne nous a pas mis peu en peine de vos cheres Personnes, & de vous plus que de toute autre, mon unique Mere. Mais enfin la vôtre m'a fait respirer, & m'a donné un grand sujet de rendre graces à la divine Bonté des forces qu'elle vous donne pour porter le poids des fâcheux evenemens qui suivent le cours de la vie humaine, & sur tout ceux que la divine Providenc. ordonne pour la santification des Saints. Mon intime Mere, nous ne

DE
somm
temps fa
enfermez
bonne M
ler, de la
vanité & l
à la fumée
par cet en
car comm
le point de
à faire pou
Si le vain
port, vous
ayant écrit
qui s'est pas
l'ouvrage a
mander dan
venir ce que
vous auroit
bon cœur po
perdu: de so
voir être ra
Marchands p
l'arrivée des
Cette benedi
quitter ce pa
commerce. S
sans les corre
ce, il ne seroit
Mere, comme
les croit entier
ce païs, qui fa
laisse pas de se
me l'on s'y attr
je vous l'ay ma
Pour ce qui
Nous sommes
car je vous con
subsister après t

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 207

Nous sommes pas bien éloignées d'âge, ainsi nous ne serons pas longtemps sans connoître à découvert les biens & les avantages qui sont enfermez dans les croix & dans la vie cachée des ames choisies. La bonne Mere le Coq les voit à present, & elle se rit, s'il faut ainsi parler, de la bassesse des opinions humaines. Pour mieux dire, elle voit la vanité & l'aveuglement du cœur humain, qui se brûle à la lampe & à la fumée: vous entendez, mon aimable Mere, ce que je veux dire par cet enigme. J'ay été surprise de la mort si subite de cette Mere, car comme elle nous a écrit des lettres bien amples, nous étions sur le point de luy faire réponse, mais nous avons converty nôtre soin à faire pour elle des prieres publiques & particulieres.

Si le vaisseau qui est party d'icy au mois de Juillet est arrivé à bon port, vous aurez appris de nos nouvelles dès le mois d'Aoust, vous ayant écrit des lettres bien amples, qui vous apprennent tout ce qui s'est passé icy au sujet des Hiroquois, qui nous ont bien taillé de l'ouvrage aux mois de May & de Juin. J'ay crû être obligée de vous mander dans la sincerité comme les choses se sont passées, pour prevenir ce que l'on vous auroit pû écrire, ma tres-ehere Mere, & qui vous auroit pû donner sujet de craindre pour nous à cause de vôtre bon cœur pour vos filles. Cet orage est passé lorsque l'on croyoit tout perdu: de sorte qu'on fait en paix les moissons que l'on croyoit devoir être ravagées par cet ennemi. De plus, Dieu a envoyé aux Marchands pour plus de cent quarante mille livres de castors, par l'arrivée des Outavak, qui en avoient soixante canots chargez. Cette benediction du Ciel est arrivée, lorsque ces Messieurs vouloient quitter ce pais, ne croyant pas qu'il y eût plus rien à faire pour le commerce. S'ils eussent quitté il nous eût fallu quitter avec eux; car sans les correspondances qui s'entretiennent à la faveur du commerce, il ne seroit pas possible de subsister icy. Vous voyez, mon intime Mere, comme Dieu par sa Sageffe infinie rétablit les affaires lorsqu'on les croit entierement desesperées. C'est là sa conduite ordinaire sur ce pais, qui fait que les plus éclairez s'y confessent aveugles. On ne laisse pas de se preparer à bien recevoir l'ennemy, s'il retourne, comme l'on s'y attend. C'est pourquoy l'on se fortifie en la maniere que je vous l'ay mandé.

Pour ce qui est de nôtre petite famille, la paix & l'union y regnent: Nous sommes plus riches en biens spirituels qu'en ceux du siecle: car je vous confesse que nous avons toutes les peines imaginables à subsister après tant de si grands accidens que Dieu a permis nous arri-

ver, & dont nous ne ſçaurions nous remettre. J'eſpere néanmoins que Dieu qui nous a amenées en ſa nouvelle Eglife, nous aſſiſtera, & qu'a- preſent que nous ſommes rebâties, les dépenſes ne ſeront pas ſi grandes. Nous faiſons de grands frais pour nôtre Seminaire; non qu'il y ait un grand nombre de filles Sauvages ſedentaires; mais parce qu'on nous donne pluſieurs filles Françoises, pour l'entretien deſquelles les parens ne peuvent fournir que peu de choſes, & d'autres ne peuvent rien donner du tout: & ce qui eſt à remarquer, les Françoises nous coûtent ſans comparaifon plus à nourrir & entretenir que les Sauvageſſes. Dieu eſt le Pere des unes & des autres, & il faut eſperer de ſa bonté qu'il nous aidera à les aſſiſter.

Nous avons toutes participé à la joye que nous ont apporté les nouvelles de la paix; car outre l'intereſt que nous devons prendre au bien commun, nous eſperons que ce pauvre païs ſ'en ſentira par la liberté des paſſages de la mer: le commerce en ſera plus grand & plus libre, & peut-être que leurs Majeſtez nous donneront du ſecours contre nos ennemis, pour leſquels on n'a plus de penſées qu'à les exterminer, ſi l'on peut, n'y aiant plus rien à eſperer d'eux ni pour la paix, ni pour la foy après tant, d'experiences que l'on a de leur perfidie. L'on tient icy ſeize de leurs gens en priſon pour leſquels on tâche d'échanger nos François qu'ils tiennent captifs.

Pour ce qui eſt de ma diſpoſition particulière; je ſuis mon intime Mere, dans une auſſi grande paix qu'elle ſe puiſſe ſouhaitter parmy les divers evenemens des choſes tres-crucifiantes qui ſe preſentent chaque jour, & quaſi à chaque moment; en ſorte que ſi nôtre bon Dieu ne ſ'y trouvoit, il y en a aſſez pour faire perdre courage. Pour vous parler ſimplement, c'eſt ici un païs de ſouffrances pour les perſonnes Religieuſes, ſur tout pour celles qui ont des Charges, & le maniment des affaires. J'en ay toujours été chargée depuis que vous m'avez donnée à cette nouvelle Eglife; & partant il m'a toujours fallu être dans la croix. Mais il y faut expirer à l'imitation de nôtre Maître; & je ne ſa changerois pas, ſinon par l'ordre d'une volonté ſuperieure, à tous les biens de la terre, quoi que tout mon eſprit ait ſa pante à la ſolitude & à une vie retirée. J'aſpire au repos afin de me diſpoſer à la mort. L'on ſe rid de moy quand j'en parle, parce qu'on me void agir dans nos affaires comme une perſonne qui aime l'action, je veux dire avec alegreſſe & ſans chagrin. Mais on ne void pas mon fond, qui eſt de vouloir aimer par tout ſon unique bien; & c'eſt pour cela que je

DE
je fais be
volonté
de bonne
Mere, qu
ma tres-b
le ſaint a

D

A UNE

Elle la con
amies.
le de la
Ursuline
accroiffem

M A I
vous
qui étoit au
de privation
confiance &
irez un jour
parlerez eſp
re. Ah, ma
heur? Quant
Nous avon
par la même
nant à la ver
mens qui ne ſ
ſoions ſurpris
amis. Quoique
avons été tres-
niers devoirs.
munion genera
Superieur, car
Pour nous,
me bonne ſanté

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 209

je fais bon visage en suivant ses ordres. Ce n'est pas assez de faire la volonté de Dieu, il la faut faire avec amour dans l'intérieur, & de bonne grace extérieurement. Voilà comme je vis, mon unique Mere, quoi que toutes mes actions soient mêlées d'imperfection. Adieu, ma tres-bonne Mere; donnez-moy toujours à notre Seigneur par le saint amour duquel je vous embrasse, & suis.

De Quebec le 23. de Septembre 1660.

LE T T R E X C I I .

A UNE RELIGIEUSE URSULINE DE TOURS.

Elle la console de la mort d'un de ses parens & d'une Religieuse de ses amies. Qu'on ne doit point être surpris quand on apprend la nouvelle de la mort de quelqu'un qu'on aime. De la bonne regularité des Ursulines de Tours; qu'il faut toujours croire en vertu, & que cet accroissement est une marque qu'elle est véritable.

MA Reverende & tres-chere Mere. Je ne doute point que vous n'aiez vivement ressenti la mort de votre bon Oncle qui étoit aussi votre bon Pere Spirituel. C'est sans doute une grande privation à ses amis, & singulierement à vous qui aviez tant de confiance & de facilité à luy ouvrir votre cœur. Mais enfin, vous irez un jour avec luy dans le séjour des Bienheureux, où vous vous parlerez esprit à esprit, & y glorifierez Dieu d'une nouvelle maniere. Ah, ma chere Mere quand serons-nous dans ce lieu de bonheur? Quand nous embrasserons-nous dans la pureté des Saints? Nous avons aussi appris la mort de notre chere Mere le Coq, & par la même voye, nous avons reçu de ses lettres. Cela est surprenant à la verité, mais pourtant la brieveté & l'incertitude des momens qui ne sont pas à notre disposition, doivent faire que nous ne soions surpris de rien, sur tout quand nous apprenons la mort de nos amis. Quoique nous aions ressenti la perte de cette chere Mere, nous avons été tres-aises de la sçavoir, afin de luy pouvoir rendre nos derniers devoirs. Nous l'avons fait de cœur & d'affection par une communion generale, & par un service solennel, chanté par le R. Pere Superieur, car cette bonne Mere étoit Canadoise d'affection. Pour nous, nous sommes toutes, graces à notre Seigneur, dans une bonne santé, & ce qui vous doit le plus consoler, dans une union

aussi douce, & dans une paix aussi profonde que nous la sçaurions souhaitter. Je benis Dieu de celle que vous me dites être dans vôtre sainte Maison de Tours. Je croy qu'elle est telle que vous le dites, & que la divine bonté y bâtit sur de bons fonds. Je n'oubli- ray jamais ce que j'y ay veu dans l'education des sujets qui la fanti- fient aujourd'huy par leur vertu & par leur regularité. De celles que j'y ay veuës, je juge de celles qui y sont entrées depuis nôtre abïence, puisque, graces à nôtre Seigneur, j'y ay remarqué un esprit foncier capable de se communiquer & de perseverer. Je prie la bonté divine de le vouloir augmenter; car la sainteté veut toujours croître, & ses accroissemens montrent qu'elle est veritable.

Nous avons fait nos élections, où la Reverende Mere de saint Athanase a été continuée en sa charge de Superieure, & moy en celle de Depositaire, qui ne me donne pas peu de tracas: mais Dieu le veut, j'en suis contente, puisque c'est son bon plaisir. J'espere que vous me manderez l'année prochaine le succez des vôtres; je prie Dieu cependant qu'elles réussissent à sa gloire. Je vous supplie de me continuer vôtre assistance auprès de nôtre Seigneur, & de croire que je suis en luy, avec autant de sincerité que de verité, Vôtre, &c.

De Quebec le 28. Septembre 1660.

LET T R E X C I I I.

A S O N F I L S.

Elle compatit à une infirmité habituelle dont il étoit incommodé, & l'exhor- te à la patience. Elle s'excuse de la priere qu'il luy avoit fait d'écri- re des matieres spirituelles.

M On tres-cher Fils. J'ay enfin reçu vos trois lettres avec une joye d'autant plus sensible, que j'avois quasi perdu l'esperan- ce de les recevoir. La cause de ce retardement est que nos paquets, & ceux de nos amis ont été broüillez, mais enfin eux & nous avons tout reçu. Je crains bien que la grande foiblesse que vous ressentez n'augmente de plus en plus. Il n'y a rien qui affoiblisse tant que les causes que vous me dites, & ce qui est incommodé à vôtre infirmité, c'est le genre de vie que vôtre Regle vous oblige de garder. J'ay res- senti vivement vôtre infirmité; mais Dieu soit beni, vous êtes à luy

la sçaurions
être dans vô-
que vous le
s. Je n'oubli-
s qui la fanti-
té. De celles
es depuis nò-
remarqué un
erer. Je prie
veut toujours
ritable.

re de saint A-
moy en cel-
s : mais Dieu
istit. J'espere
les vôtres ; je
e vous supplie
gneur , & de
ue de verité,

odé, & l'exhor-
voit fait d'écri-

res avec une
rdu l'esperan-
e nos pacquets
& nous avons
vous resentez
e tant que les
être infirmité,
rder. J'ay ref-
vous êtes à luy

DE LA M. MARIE. DE L'INCARNATION. 211
plusqu'à moy , & vôtre vie & la mienne sont entre ses mains : C'est
ce que j'ay à vous dire pour vôtre consolation & pour motif de pa-
tience & d'acquiessement aux ordres de Dieu.

Ce n'est pas manque de bonne volonté si je ne m'entretiens avec
vous de choses spirituelles selon vôtre inclination & la mienne : mais je
suis aussi bien que vous si accablée d'affaires, que tout ce que je puis fai-
re après y avoir satisfait, c'est de m'acquitter des observances regulie-
res. Je soupire après la retraite & la solitude, mais il n'est pas en ma
disposition de choisir cet état. Ce n'est pas que du côté de Dieu mon
esprit ne luy soit attaché par son attrait, & que mon cœur n'ait le
bien d'être uni à sa divine Majesté, avec sa privauté & sa gra-
ce ordinaire. Monsieur de Geneve dit qu'il y des oyseaux qui en
volant prennent leur refection. J'en suis demême en matiere de la
vie de l'esprit, car dans les tracas où je suis attachée par necessité,
je prend la nourriture solide & continuelle que je vous viens de
dire. Ainsi je vous assure que je ne puis rien écrire des choses spiritu-
elles, & si je le pouvois faire il n'y a rien qui me donnât tant de satisfa-
ction que de vous donner ce contentement. Demeurons-en là s'il vous
plaît, jusques à ce qu'il plaise à Dieu d'en disposer autrement. Cepen-
dant pensons à nous sanctifier dans ces tracas vous & moy, puisque
le plus parfait & le plus agreable à ses yeux, est de suivre ses ordres.
Pour moy j'ay un fort attrait de m'offrir dans tous les momens en es-
prit de sacrifice, & en m'oubliant moy-même, me laisser consumer
à celui qui fait gloire d'avoir des ames aneanties.

Vous m'avez fort obligée de n'avoir pas communiqué nos écrits
pour être inserez dans l'ouvrage de ce bon Pere qui compose l'histoire
de Canada. Il y a plus de dix ans qu'il me presse de luy donner quel-
que chose de semblable ; je m'en suis toujours excusée. Je ne sçay si
le R. Pere Lalemant ne luy en a point donné des memoires ; il l'a pu
s'il l'a voulu, car c'est l'homme du monde qui me connoît le mieux :
s'il l'a fait ç'a été sans m'en parler. Mourons entierement au monde,
& disons avec un Saint : c'est alors que nous serons veritablement
servantes de JESUS-CHRIST si le monde ne void rien de nous.
Comme je m'unis à vous en tous les biens que la divine bonté fait
par vous ; aussi ce que je fais en luy, car sans luy je ne puis rien faire,
est pareillement à vous. Demeurons dans cette union & communi-
cation de biens pour l'amour, pour l'honneur & pour la gloire de
JESUS. Mes autres lettres vous disent les nouvelles du país.

De Quebec le 13. Octobre 1660.

Ce sont les
memoires qui
ont servi à
composer l'hi-
toire de la
vie.

L E T T R E X C I V .

A la Mere
Ursule.

A UNE RELIGIEUSE URSULINE DE TOURS.

Monseigneur l'Evêque ordonne que contre la coutume la Charge de Maîtresse des Novices soit élective, & que la Supérieure ouvre les lettres des Religieuses.

MA Reverende & tres-chere Mere. Voici un petit mot que j'ay cru vous devoir écrire en confiance au sujet de ma chere Mere N. Comme elle a confiance en moy, elle me fait voir quelques unes de ses lettres, & j'ay remarqué dans celle qu'elle vous écrit au sujet de l'élection d'une Maîtresse des Novices, de certaines choses où elle se méprend un peu, ne sçachant pas entierement comme elles se sont passées. Mais vous pouvez bien m'en croire, puisqu'elle le tout est venu à ma connoissance, & s'est même passé à ma veüe aiant toujours accompagné nôtre Reverende Mere, à cause de la charge où je suis, & de celle où j'ay été. Voici donc comme la chose s'est passée. Monseigneur nôtre Prelat aiant fait venir nôtre Reverende Mere au parloir, après qu'elle fut confirmée en sa charge, il luy declara qu'il vouloit que la Maîtresse des Novices le fut aussi des jeunes Professes, & que cette charge fut sujette à l'élection. Cette proposition nous surprit extremement, & pour en empêcher l'exécution, nous contestâmes fort. Mais quelques raisons que nous pussions dire, il ne nous voulut point écouter. Ce que nous pûmes obtenir, fut, que cette élection seroit seulement pour trois ans sans consequence, & comme un essay qui nous feroit voir le succes de ce changement. Nôtre Reverende Mere ne laissa pas d'en avoir bien du deplaisir, parce qu'elle étoit dans la resolution de continuer cette chere Mere dans cette charge, en laquelle elle s'étoit tres-bien comportée: Mais l'élection fit tourner les choses autrement, car comme vous sçavez en matiere de choix on ne dispose pas des voix comme l'on veut. Le tout se fit assurément selon Dieu, & dans la sincerité, vous pouvez m'en croire, car je suis témoin oculaire de tout ce qui s'est passé. Or je vous diray dans la confiance que la raison pour laquelle on n'a pas jetté les yeux sur elle dans l'élection, est qu'elle est trop libre à dire ses sentimens & qu'elle les change un peu trop facilement, ce qui choque extremement celles qui ne

connoissent pas son fond: car au reste elle est tres-vertueuse & tres-exacte en matiere de regularité: Mais il y a de certains foibles qui nous accompagneront jusques à la mort, quelque saints que nous soions, & quelque vertu que nous puissions avoir. Vous jugerez de ce peu, mon intime Mere, ce que je veux dire, & je me suis resoluë de vous en donner un avis de confiance, afin qu'à l'avenir vous ne croiez pas legerement tout ce que l'on vous pourra mander. Il y a de petits soulevemens de cœur excitez par une passion secreete, qui font faire des saillies, dont on a quelquefois le loisir de se repentir, parceque cela étant passé, on voit les choses tout autrement qu'on ne les voioit dans l'émotion. Au reste quoique la Mere N. eût un peu de mortification en ce changement, elle n'en fit rien paroître néanmoins; mais d'un esprit qui parut fort dégagé, elle fit voir qu'elle en étoit tres-aise, & elle m'en assura encore dans le particulier. Je l'ay cruë, car je la croy sincere. Il est tres-vray que nôtre Reverende Mere la traite avec beaucoup d'amour & de confiance, & elle est une de celles avec qui elle communique des affaires importantes de la Maison, parce qu'elle a un fort bon sens quand elle est dans son assiete de vertu ordinaire, & cela me console beaucoup. Elle est par fois fachée contre moy, ou pour mieux dire, elle en fait le semblant, de ce que je ne luy dis pas tout ce que je sçay; si je ne le fais pas, ce n'est pas manque de confiance, mais il faut que je garde le secret à qui je le dois. Vous voiez, mon intime Mere que je vous ouvre mon cœur pour la gloire de Dieu, & pour l'amour que je vous porte, & à cette chere Mere que je voudrois cacher dans mon cœur en de certaines rencontres.

Je me sens encore obligée de vous donner de l'eclaircissement sur ce qu'on vous écrit qu'on voit ici toutes nos lettres. Il est vray qu'on les voit, mais on ne les ouvre & on ne les lit pas. Monseigneur nôtre Prelat ayant ordonné à nôtre Reverende Mere d'ouvrir les lettres qu'on envoie de France, elle est seulement obligée de rompre le cachet, & c'est ce qu'elle fait afin d'obeir: mais je vous assure qu'elle ne les lit point du tout. Je vous écris, & vous me pouvez écrire en confiance tout ce que vous voudrez avec assurance que cela ne sera veu que de moy. Il en est de même de celles que nos Meres & nos amis nous écrivent, & de celles que nous leur écrivons. Nous nous sommes toujours gardé cette fidelité nôtre Reverende Mere & moy lorsque nous avons été successivement en charge, afin de laisser la liberté à nos Congregations de nous écrire

tout ce qu'il leur plaira. Il faut que ceux qui vous ont écrit cette particularité, n'aient pas compris l'intention de Monseigneur, qui consiste seulement comme je vous viens de dire dans cette formalité de rompre le cachet. Il a eu raison d'en user de la sorte, parce que la regle dit quelque chose de semblable qui souffre interpretation; & enfin il faut garder quelque forme qui fasse voir qu'une Superieure peut toujours user de sa liberté. Ecrivez-nous donc avec vôtre confiance ordinaire, & si vous m'aimez, croiez que ce que je vous dis est veritable. J'ajouteray à tout cela, que nôtre Reverende Mere & moy sommes dans une aussi parfaite intelligence que si nous n'étions qu'un cœur. Il ne se passe rien & elle n'entreprend rien qu'elle ne me le communique, & qu'elle ne me demande mon avis: ce qui nouë & ferre nôtre union tres-étroitement. Vous sçavez ce que vous êtes avec ma chere Mere de saint Bernard; il en est de même de nôtre Reverende Mere & de moy. De là vient que dans la Maison nous ne faisons point de difference de Congregations. Il y en a pourtant dont les sentimens ne sont pas tout à fait morts pour leur ancienne demeure, ce qui m'afflige insensiblement. La Mere Marie de saint Joseph étoit toute d'or à ce sujet. Elle est morte, & elle jouit à present de la recompense qui étoit due à son grand détachement. Le vaisseau qui doit porter celle-cy presse si fort que je suis obligée de finir, pour vous dire que je suis sans reserve, Vôtre, &c.

De Quebec le 13. d'Octobre 1660.

LETTRE XCV.

A UNE JEUNE RELIGIEUSE URSULINE:

Elle l'exhorte de mourir à elle-même, & de s'avancer sans relâche dans la perfection.

MA tres-chere & bien aimée fille. Puisque vous le voulez j'en suis contente, je vous donne cette qualité, & je vous embrasse comme telle dans l'aimable cœur de J E S U S nôtre unique & suradorable Sauveur. Ce m'est toujours une nouvelle joye de ce que vous luy appartenez, & de ce que vous le voulez suivre sans reserve. Qu'il fait bon, ma tres-chere fille de l'aimer, mais de l'aimer de la bonne maniere, c'est-à-dire, en mourant à soy-même mille fois le

LES
ous ont écrit cette
Monseigneur, qui
dans cette forma-
r de la sorte, par-
ui souffre interpre-
ni fasse voir qu'une
ez-nous donc avec
croiez que ce que
, que nôtre Reve-
te intelligence que
& elle n'entrepren-
me demande mon-
tement. Vous sca-
aint Bernard; il en
y. De là vient que
de Congregations,
tout à fait morts
siblement. La Nie-
ujet. Elle est mor-
oit dû à son grand
y presse si fort que
suis sans reserve,

URSULINE:
sans relâche dans

ue vous le voulez
lité, & je vous em-
s nôtre unique &
elle joye de ce que
ivre sans reserve.
is de l'aimer de la
même mille fois le

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 219
jour en esprit de sacrifice. L'état où sa divine bonté nous a appellées
vous & moy nous donne le moyen par preciput à tous les autres
états de le faire. Que nos cœurs n'ayent donc plus de mouvement
que par l'esprit de ce divin Maître, qui absolument & sans reserve
veut être l'esprit de nôtre esprit. Il a des jalousies qui ne se peuvent
exprimer à ce que nous ne nous écartions jamais de sa divine & dou-
ce maîtrise. Je croy, ma bien-aimée fille, que vous êtes dans la dis-
position de luy tout ceder, & de courir plus que jamais dans la voye
du saint amour. Je luy demande qu'il perfectionne encore en vous
cette sainte disposition, parce qu'il y a de continuelles ascensions à
faire dans le chemin de la perfection, qui ne trouvera point de ter-
me que dans l'éternité. Demandez-luy aussi pour moy que je luy
sois fidele en cette course. Je souhaite plus que je ne vous le puis di-
re, que vous & ma niece soyez toujours unies par le lien de la sainte
dilection; ce luy sera un grand avantage, puisque nos foiblesses veu-
lent du secours dans une affaire aussi importante qu'est celle de nô-
tre perfection, que je sçay bien que vous cherchez en vous aimant.
Aimez-vous donc, & aimez-moy en celuy qui n'est que pureté &
amour. Je suis en luy toute vôtre.

De Quebec le 23. Octobre 1660.

L E T T R E X C V I.

A LA SUPERIEURE DES URSULINES DE TOURS.

La Mere Ursule.

*Monseigneur l'Archevêque de Tours change le Coutumier des Ursulines de
sa ville: & Monseigneur de Petree veut faire le même à celles de
Quebec.*

MA tres-Reverende & tres-honorée Mere. Vôtre sainte bene-
diction. Je n'ay pas été trompée apprenant le choix que
Nôtre Seigneur a fait de votre Personne pour gouverner nôtre che-
re Communauté de Tours. Je m'y attendois bien, mon intime Me-
re, & j'en ay rendu mes tres-humbles actions de graces à celuy qui
vous avoit choisie dans le Ciel, avant que celles qui ont donné leurs
suffrages eussent suivi ses sacrez mouvemens.
Je sçay bon gré à Monseigneur l'Archevêque, d'avoir fait imprim-
er & recevoir votre Coutumier. Quand j'en ay appris la nouvelle,
j'ay été dans l'impatience de le voir, & à l'ouverture des balots le li-

vre étant tombé sous mes mains, il a fallu que je me sois satisfaite sans pouvoir passer outre. Tout ce que j'en ay lû me paroît ravissant & tres-judicieux. Mais je ne me contente pas de cette premiere lecture; je l'examinerai plus à loisir afin de vous en dire mon sentiment, & de remercier Monseigneur du grand present qu'il vous a fait. Cependant cette piece ne nous servira pas peu dans nos affaires presentes dont je vous vais faire le recit.

Il paroît par votre grande lettre que nous ayons de l'inclination à changer nos Constitutions. Non, mon intime Mere, nous n'avons nulle inclination qui tende à cela. Mais je vous dirai que c'est, Monseigneur nôtre Prelat qui en a quelque envie, ou du moins de les bien alterer: voici comme la chose s'est passée. L'année derniere lorsqu'il faisoit sa visite quelques-unes de nos Sœurs luy firent entendre à nôtre insceu, qu'il seroit bon qu'il nous donnât un abregé de nos constitutions. Il ne laissa pas perdre cette parole: car il en a fait faire un selon son idée, dans lequel laissant ce qu'il y a de substancial, il retranche ce qui donne de l'explication & ce qui en peut faciliter la pratique. Il y a adjouté en suite ce qu'il luy a plû, en sorte que cet abregé, qui seroit plus propre pour des Carmelites ou pour des Religieuses du Calvaire, que pour des Ursulines, ruine effectivement nôtre constitution. Il nous en a fait faire la lecture par le R. Pere Lalemant, qui n'a pas peu donné à Dieu en cette action, parceque c'est luy qui a le plus travaillé à nos constitutions. Il nous a donné huit mois ou un an pour y penser. Mais, ma chere Mere, l'affaire est déjà toute pensée & la resolution toute prise: nous ne l'accepterons pas si ce n'est à l'extremité de l'obeissance. Nous ne disons mot neanmoins pour ne pas aigrir les affaires; car nous avons à faire à un Prelat, qui étant d'une tres-haute pieté, s'il est une fois persuadé qu'il y va de la gloire de Dieu, il n'en reviendra jamais, & il nous en faudra passer par là, ce qui causeroit un grand préjudice à nos observances. Ils'en est peu fallu que nôtre chant n'ait été retranché. Il nous laisse seulement nos Vêpres & nos Tenebres, que nous chantons comme vous faisiez au temps que j'étois à Tours. Pour la grande Messe, il veut qu'elle soit chantée à voix droite, n'ayant nul égard à ce qui se fait soit à Paris soit à Tours, mais seulement à ce que son esprit luy suggere être pour le mieux. Il craint que nous ne prenions de la vanité en chantant, & que nous ne donnions de la complaisance au dehors. Nous ne chantons plus aux Messes, parce, dit-il, qu'à cela donne de la distraction au Celebrant, & qu'il n'a point veu cela ailleurs. Nôtre
consolation

LES

me fois satisfait
me paroît ravi.
cette première
dire mon senti-
ent qu'il vous a
dans nos affaires

de l'inclination à
nous n'avons nul-
ue c'est, Monsei-
moins de les bien
dernière lorsqu'il
entendre à nô-
regé de nos con-
il en a fait faire
de substanciel, il
n peut faciliter la
en sorte que cer-
ou pour des Re-
ne effectivement
ar le R. Pere La-
, parceque c'est
us a donné huit
l'affaire est déjà
accepterons pas si
s mot néanmoins
faire à un Prelat,
adé qu'il y va de
en faudra passer
servances. Ils'en
nous laisse seule-
ons comme vous
e Messe, il veut
d à ce qui se fait
n esprit luy sug-
ions de la vanité
ifance au dehors.
cela donne de la
ailleurs. Nôtre
consolation

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 217
consolation en tout cela est qu'il a eu la bonté de nous donner pour
Directeur le R. P. Lallemand qui est nôtre meilleur ami, & avec qui
nous pouvons traiter confidemment. Il a un soin incroyable de nous
tant pour le spirituel que pour le temporel; & comme il est tres-bien
dans son esprit, il rabat bien des coups qu'il nous seroit difficile à sup-
porter. J'attribuë tout cecy au zele de ce tres-digne Prelat; mais
comme vous sçavez, mon intime Mere, en matiere de reglement
l'experience le doit emporter par dessus toutes les speculations.
Quand on est bien, il s'y faut tenir, parceque l'on est assuré qu'on est
bien; mais en changeant, on ne sçait si l'on sera bien ou mal. Je
vous ay fait ce recit, ma tres-chere Mere, afin que vous jugiez
si nous voulons changer nos constitutions, & pour me consoler avec
vous dans la peine que je souffre sur ce sujet.

De Quebec le 13. Septembre 1661.

L E T T R E X C V I I .

A S O N F I L S .

*Le voyant degagé de l'embarras de ses affaires, elle l'exhorte à profiter
du repos que Dieu luy donne pour faire un amas de vertus. Elle parle de
sa devotion au Verbe incarné, à la sainte Vierge, & à saint Fran-
çois de Paule.*

MOn tres-cher Fils. J'ay reçu avec une consolation toute
particuliere vos trois lettres, qui toutes m'ont appris que
nôtre Seigneur vous a rendu la santé. Je vous avoie que craignois
que ce mal ne vous emportât, & j'avois déjà fait mon sacrifice en
denuant mon cœur de ce qu'il aime le plus sur la terre pour obeir
à sa divine Majesté. Mais enfin vous voila encore; soiez donc un di-
gne ouvrier de sa gloire, & consommez-vous à son service. Pour cet ef-
fet je suis tres-aise que vous soiez hors de Compiègne, où les soins des
affaires temporelles partageoient vôtre esprit. Servez-vous de ce repos
comme d'un rafraichissement que le Ciel vous presente pour faire
de nouveaux amas de vertu & de bonnes œuvres, & pour employer
toutes vos forces à la gloire de celuy pour qui nous vivons. Vous
avez bien commencé, & j'ay pris plaisir à l'adresse avec laquelle
vous avez saintement trompé Monseigneur d'Angers au sujet de la
reforme de saint Aubin. Il faut quelquefois faire de semblables coups

pour avancer les affaires de Dieu, qui a soin puis après d'effuyer les disgrâces qui en peuvent naître de la part des creatures. Vous en avez une preuve, puisque ce grand Prelat vous aime, & que son esprit n'en est pas plus alteré contre vous. J'apprens encore, que vous servez Dieu & le prochain par vos predications. Vous m'avez beaucoup obligée de m'envoyer celle que vous avez faite des grandeurs de JESUS, & vous avez raison de dire qu'elle traite d'un sujet que j'aime. Je l'aime en effet, car tout ce qui parle des grandeurs de nôtre tres-adorable JESUS, me plaît plus que je ne vous le puis exprimer. Je vous laisse à penser si mon esprit n'est pas content quand je reçois quelque chose de semblable de mon Fils que j'ay toujours souhaité dans la vie de l'Evangile pour en pratiquer les maximes, & pour y annoncer les loüanges & les grandeurs du sacré Verbe incarné. Vous n'aviez pas encore veu le jour que mon ambition pour vous étoit que vous fussiez serviteur de JESUS-CHRIST, & tout devoté à ses divins conseils, aux dépens de vôtre vie & de la mienne. La piece est belle & bien conçue en toutes ses circonstances, mais je crains que ces grandes pieces d'appareil ne vous peinent trop, & que ce ne soit en partie la cause de vos epuïsemens. J'y remarque un grand travail, mais la douceur d'esprit s'y trouve jointe. Si j'étois comme ces Saints qui entendoient prêcher de loin, je prendrois plaisir à vous entendre, mais je ne suis pas digne de cette grâce. Il est à croire que nous nous verrons plutôt en l'autre monde qu'en celuy-cy. Dieu néanmoins a des voyes qui nous sont inconnues, sur tout dans un pais flotant & incertain comme celuy-cy, où naturellement parlant, il n'y a pas plus d'assurance qu'aux feuilles des arbres quand elles sont agitées du vent.

Vous me demandez quelques pratiques de mes devotions particulières. Si j'avois une chose à souhaiter en ce monde, ce seroit d'être auprès de vous afin de verser mon cœur dans le vôtre, mais nôtre bon Dieu a fait nos départemens où il nous faut tenir. Vous sçavez bien que les devotions extérieures me sont difficiles: Je vous diray néanmoins avec simplicité, que j'en ay une que Dieu m'a inspirée, de laquelle il me semble que je vous ay parlé dans mes écrits. C'est au suradorable cœur du Verbe incarné: il y a plus de trente ans que je l'a pratique, & voici l'occasion qui me la fit embrasser.

Un soir que j'étois dans nôtre cellule traitant avec le Pere Eternel de la conversion des ames, & souhaitant avec un ardent desir, que le Royaume de JESUS-CHRIST fût accompli, il me sembloit que le

Pe
foi
en
me
div
une
je r
riva
re l
& il
fanc
rerie
libre
C
je m
adore
eux
lontain
y cher
Eoux
les em
sonver
permett
Vous v
qu'elles
velle E
j'ajoute
vangile
cœur. L
nos enne
m'est po
je dis: s
N. vôtre
au nom
prit, & q
ble cœur.
des liaison
te nouvel

orés d'effuyer les
atures. Vous en
me, & que son
ms encore, que
ns. Vous m'avez
z faite des gran-
elle traite d'un
parle des gran-
que je ne vous le
est pas content
on Fils que j'ay
en pratiquer les
andeurs du sacré
que mon ambi-
sus-CHRIST,
votre vie & de
ses circonstan-
eil ne vous pei-
vos epuiseimens.
esprit. s'y trouve
précher de loin,
pas digne de cet-
en l'autre mon-
nous sont incon-
omme celui-cy,
nce qu'aux feuil-

devotions parti-
monde, ce seroit
s le vôtre, mais
aut tenir. Vous
difficiles: Je vous
ue Dieu m'a inf-
dans mes écrits.
a plus de trente
fit embrasser.
c le Pere Eternel
ent desir, que le
e sembloit que le

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 219

Pere Eternel ne m'écoûtoit pas, & qu'il ne me regardoit pas de son œil de benignité comme à l'ordinaire. Cela m'affligeoit; mais en ce moment, j'entendis une voix interieure qui me dit: demandoy par le cœur de mon Fils, c'est par luy que je t'exauceray. Cette divine touche eût son effet, car tout mon interieur se trouva dans une communication tres-intime avec cet adorable cœur, en sorte que je ne pouvois plus parler au Pere Eternel que par luy. Cela m'arriva sur les huit à neuf heures du soir, & du depuis environ cette heure là, c'est par cette pratique que j'acheve mes devotions du jour, & il ne me souvient point d'y avoir manqué, si ce n'est par impuissance de maladie, ou pour n'avoir pas été libre dans mon action interieure. Voici à peu près comme je m'y comporte lorsque je suis libre en parlant au Pere Eternel.

C'est par le cœur de mon JESUS ma voye, ma verité & ma vie que je m'approche de vous, ô Pere Eternel. Par ce divin cœur je vous adore pour tous ceux qui ne vous adorent pas; je vous aime pour tous ceux qui ne vous aiment pas; je vous adore pour tous les aveugles volontaires qui par mépris ne vous connoissent pas. Je veux par ce divin cœur satisfaire au devoir de tous les mortels. Je fais le tour au monde pour chercher toutes les ames rachetées du Sang tres-precieux de mon divin Epoux: Je veux vous satisfaire pour elles toutes par ce divin cœur. Je les embrasse toutes pour vous les presenter par luy. Je vous demande leur conversion; voulez-vous souffrir qu'elles ne connoissent pas mon JESUS? Vous voyez, ô divin Pere, qu'elles ne vivent pas en celuy qui est mort pour tous? qu'elles vivent par ce divin cœur. C'est ici que je parle de cette nouvelle Eglise, & que j'en represente à Dieu toutes les necessitez, puis j'ajoute: Sur cet adorable cœur je vous presente tous les ouvriers de l'Evangile; remplissez-les de votre esprit saint par les merites de ce divin cœur. Des Ouvriers de l'Evangile, mon esprit passé aux Hiroquois nos ennemis, dont je demande la conversion avec toute l'instance qui m'est possible. Puis je parle de deux ames que vous connoissez, & je dis: Sur ce sacré cœur comme sur un Autel divin, je vous presente N. votre petit serviteur, & N. votre petite servante; je vous demande au nom de mon divin Epoux, que vous les remplissiez de son esprit, & qu'ils soient eternellement à vous sous les auspices de cet adorable cœur. Je fais encore memoire de quelques perfonnes avec qui j'ay des liaisons spirituelles, & des Bienfaiteurs de nôtre maison, & de cette nouvelle Eglise. Je m'adresse ensuite au sacré Verbe incarné, &

je luy dis : Vous sçavez mon bien-aimé tout ce que je veux dire à votre Pere par vostre divin cœur & par vostre sainte ame ; en le luy disant, je vous le dis, parceque vous êtes en vostre Pere & que votre Pere est en vous. Faites donc que tout cela s'accomplisse, & joignez-vous à moy pour flechir par votre cœur celuy de votre Pere. Faites selon votre parole, que comme vous êtes une même chose avec luy, toutes les ames que je vous presente soient aussi une même chose avec luy & avec vous. Voilà l'exercice du sacré cœur de J E S U S.

J'envisage ensuite ce que je dois au Verbe incarné, & pour luy en rendre mes actions de graces, je luy dis : Que vous rendray je, ô mon divin Epoux, pour les excès de vos graces en mon endroit ? C'est par votre divine Mere que je vous en veux rendre mes reconnoissances. Je vous offre donc son sacré cœur, ce cœur, dis-je, qui vous a tant aimé. Souffrez que je vous aime par ce même cœur, que je vous offre les sacrées mamelles qui vous ont allaité, & ce sein virginal que vous avez voulu sanctifier par vostre demeure avant que de paroître dans le monde. Je vous l'offre en action de graces de tous vos bienfaits sur moy tant de grace que de nature : Je vous l'offre pour l'amendement de ma vie, & pour la sanctification de mon ame, & afin qu'il vous plaise me donner la perseverance finale dans vostre grace & dans vostre saint amour. Je vous rends graces, ô mon divin Epoux de ce qu'il vous a plu choisir cette tres-sainte Vierge pour vostre Mere, de ce que vous luy avez donné les graces convenables à cette haute dignité, & enfin de ce qu'il vous a plu nous la donner pour Mere, l'adore l'instant sacré de vostre Incarnation dans son sein tres-pur, & tous les divins momens de vostre vie voyagee sur la terre. Je vous rends graces de ce que vous vous êtes voulu faire non seulement nostre vie exemplaire par vos divines vertus, mais encore nostre cause meritoire par tous vos travaux & par l'effusion de vostre Sang. Je ne veux ni vie ni moment que par vostre vie. Purifiez donc ma vie impure & defectueuse par la pureté & perfection de vostre vie divine, & par la vie sainte de vostre divine Mere. Je dis ensuite ce que l'amour me fait dire à la tres-sainte Vierge, toujours néanmoins dans le même sens que ce que je viens de dire, & je ferme par là ma retraite du soir. Dans les autres temps mon cœur & mon esprit sont attachez à leur objet & suivent la pente que la grace leur donne. Dans l'exercice même que je viens de rapporter je suis le trait de l'esprit, & ce n'est ici qu'une expression de l'intérieur : Car je ne puis faire de prieres vocales qu'à la psalmodie, mon Chapelet d'obligation m'étant même assez difficile.

DI
Je p
trois a
Dieu :
fuir pou
Acco
cité, &
fais une
traignez
de mes
de Dieu
est conq
gura subj
pulchritu
aut optar
profitebor.
Ce qui
beauté du
de Tours
nence & si
sus - CH
vœux cont
pier. Et
maniere à
être, il n
est unie da
la substance
l'ame qui
lon l'étendu
double beau
entend ce l
luy.
Je vous ay
car je croy q
voyé par le P
en France. J
ma Tante qui
de mere, fille
visiter ce sain
de la croix su

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 221

Je porte au col une petite chaîne de fer il y a plus de vingt trois ans , pour marque de mon engagement à la sainte Mere de Dieu : je n'y ai point d'autre pratique , sinon en la baissant de m'offrir pour esclave à cette divine Mere.

Accommodez-vous je vous prie , mon tres-cher fils , à ma simplicité , & excusez ma facilité. Je puis dire comme saint Paul , que je fais une folie , mais je dirai aussi avec luy , que c'est vous qui me contraignez de la faire. J'ay encore composé une Oraison , qu'un de mes amis m'a mise en latin , pour honorer la double beauté du Fils de Dieu dans ses deux natures divine & humaine ; voicy comme elle est conçüe à *Domine JESU-CHRISTE , splendor paterna gloria , & figura substantia eius ; vota renovo illius servitutis quâ me totam geminam pulchritudini tuae promissi reddituram : omnemque gloriam qua hic haberi aut optari potest rejicio , prater eam quâ me verè ancillam tuam in aeternum profitebor. Amen , mi JESU.*

Ce qui m'a donné le mouvement à cette devotion de la double beauté du sacré Verbe incarné , est , qu'étant un jour en nôtre maison de Tours dans un transport extraordinaire , j'eus une veüe de l'eminenence & sublimité de cette double beauté des deux natures en JESUS-CHRIST. Dans ce transport je pris la plume & écrivis des vœux conformes à ce que mon esprit pâtilloit. J'ay depuis perdu ce papier. Etant revenu à moy , je me trouvay engagée d'une nouvelle maniere à JESUS-CHRIST , quoique quelque écrit que ce puisse être , il ne puisse jamais dire ce qui se passe dans l'ame quand elle est unie dans son fond à ce divin objet. Dans ce seul mot *Figure de la substance du Pere* , l'esprit comprend des choses inexplicables ; l'ame qui a de l'expérience dans les voyes de l'esprit , l'entend selon l'étendue de sa grace ; & dans ce renouvellement de vœux à cette double beauté , l'ame qui est une même chose avec son bien-aimé entend ce secret , comme elle entend celuy de sa servitude envers luy.

Je vous ay antrefois parlé de la devotion à saint François de Paule : car je croy que vous n'ignorez pas que ce fut nôtre bisayeul qui fut envoyé par le Roy Louis , pour le demander au Pape & pour l'amettre en France. J'en ay bien entendu parler à mon grand pere ; & même ma Tante qui est morte lorsque j'avois quinze ans , avoit veü sa grande mere , fille de ce bisayeul , qui la menoit souvent au Plessis pour visiter ce saint homme , qui par une pieuse affection faisoit le signe de la croix sur le visage de cette petite en la benissant. C'est ce qui

a toujours donne une grande devotion à nôtre famille envers ce grand Saint. Mon grand Pere nous racontoit cela fort souvent. afin d'en perpetuer apres luy la memoire & la devotion, comme il l'avoit receuë de son ayeul.

Voila le recit d'une partie de mes devotions, que je vous fais avec la même simplicité que vous me l'avez demandé : Souvenez-vous de moy dans les vôtres, car de mon côté je ne fais rien que vous n'y ayez bonne part.

De Quebec le 16. Septembre 1661.

LETTRE XCVIII.

A U M E S M E.

Sur la resignation à mourir dans le tremblement de terre; & qu'il importe peu de quel genre de mort on sorte de ce monde: son apprehension pour la Superiorité.

Voyez en la seconde Partie la lettre de cette année.

M On tres-cher Fils. Je me suis donné la consolation de vous écrire par un vaisseau qui est parti depuis peu de temps. L'occasion qui se presente m'est favorable pour vous envoyer la relation du grand tremblement de terre que nous avons experimenté en ce pais depuis le cinquième de Fevrier. Nous l'experimentons encore, & nous ne sçavons point à quoy il se terminera, n'étant pas encore entierement cessé. Nous en sentons des secousses de temps en temps, lesquelles, bien qu'elles ne soient pas violentes, ne laissent pas d'effrayer la nature, qui apprehende d'y perir. Il ne s'est fait graces à Dieu aucun fracas dans les lieux habitez, mais il s'en est beaucoup fait tout au tour de nous. Il faut mourir une fois & non plus; si Dieu veut que nous mourions de ce genre de mort, ne faut-il pas l'agréer? La mort est la peine du peché, & nous mourons tous comme criminels; N'est-ce pas au Juge de decerner au coupable la nature de son supplice, & non pas au coupable de le choisir? Ah! que de tout mon cœur je me donne tout de nouveau à la divine volonté pour accomplir en moy son bon plaisir!

Les Hiroquois nous laissent en paix, nous n'en sçavons pas la raison, sinon peut-être que les tremblemens de terre les épouvantent aussi bien que nous, ou plutôt que nôtre bon Dieu ayant pitié de nos

DE
foiblesse
beni-ct

De c
est assez
tranquil
grandes.
principa
plaira à n
Le vaisse
quoy il n

Voila u
heure: si
du matin,

De Q

Elle est remi
admirable
de l'union
l'oraison

M On
vien
nir long-tem
avez compas
charge de la C
est lourd & dif
il faut se consu
huitième de c
élection, afin
il ne faut plus
tre aux ordres
Je vous ay en
arrivez dans to
les hommes q

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 223
foiblesſes, ne veut pas nous affliger en toutes manieres; qu'il en ſoit
beni eternellement.

De ce peu que je vous écris vous pouvez juger que ma diſpoſition
eſt aſſez bonne tant pour le corps que pour l'eſprit: toujours dans ſa
tranquillité ordinaire, quoique nos affaires exterieures ſoient aſſez
grandes. Le païs porte cela, ſur tout quand on eſt dans les charges
principales. Jen apprehende une, quoique je ne vueille que ce qu'il
plaira à nôtre bon Dieu: car je m'abandonne à la conduite de ſon eſprit.
Le vaiſſeau qui leve l'ancre me preſſe extraordinairement, c'eſt pour-
quoy il me faut finir.

Voila une Eclipſe de Soleil qui commence, il eſt entre midi & une
heure: ſi elle paroît en vos quartiers ce doit être ſur les ſept heures
du matin, je ne vous en puis dire l'iſſué, car il me faut fermer ma lettre.

De *Quebec* le 1. *Septembre* 1613.

LETTRE XCIX.
AU MESME.

*Elle eſtremiſe contre ſon gré dans la charge de Superieure. Diſpoſitions
admirables de ſon interieur dans les tremblemens de terre. Difference
de l'union avec Dieu dans les affaires exterieures, & dans le temps de
l'oraïſon actuelle.*

M On tres-cher Fils. Le retardement de vôtre lettre qui ne
vient que de m'être renduë, ne me permet pas de m'entrete-
nir long-temps avec vous. Je vous diray ſeulement, afin que vous
ayez compaſſion de moy, que nos élections ont été faites, & que la
charge de la Communauté eſt tombée ſur mes épaules. Le fardeau
eſt lourd & difficile à porter dans un païs comme celui-cy: mais enfin
il faut ſe conſumer juſqu'à la fin. J'aurai ſoixante & quatre ans le vingt-
huitième de ce mois, n'avois-je donc pas raiſon de reſiſter à mon
élection, afin de demeurer en repos & de me diſpoſer à la mort. Mais
il ne faut plus rien dire, le plus parfait eſt de ſe taire & de ſe ſoumet-
tre aux ordres de Dieu, & de ceux qui nous tiennent ſa place.
Je vous ay envoyé le recit des tremblemens épouvantables qui ſont
arrivés dans tout le Canada, & qui n'ont pas moins fait trembler
les hommes que la terre. Pour mon particulier, je n'en ay

pas été plus emuë, nôtre Seigneur m'ayant donné des sentimens bien differens de ceux de la crainte. Car je vous diray en passant que j'ay été plus de deux mois qu'il ne se passoit jour que je ne me misse en disposition d'être engloutie toute vive dans quelque abyme, parce qu'on ne sçavoit pas où ny quand un tremblement si violent feroit rupture. Il l'a faite en divers endroits, comme vous le verrez dans la relation que je vous en fais. Il n'a néanmoins blessé personne, nôtre bon Dieu ayant voulu faire misericorde à son peuple, & luy donner le temps de faire penitence. Puisque j'ay commencé à vous dire mes dispositions interieures dans ces rencontres, je vous avouëray ingenuement que je n'ay jamais experimenté d'état qui m'ait mise dans un si grand dépoüillement de la vie, & de tout ce qui est au monde. J'avois dans mon esprit une impression de ces paroles du fils de Dieu: *La Sagesse est justifiée par ses enfans.* Je ressentois en même temps dans mon ame une émotion qui me faisoit approuver le procedé de Dieu, & qui me pressoit de chanter dans ce même fond quelque chose de grand pour le louer & benir d'un accident qui menaçoit tout le monde de sa ruine. Je sentois encore une pente de tout moy-même qui me portoit à m'offrir à sa divine Majesté pour être la victime de tous les pechez des hommes, qui l'avoient obligé de faire le châtiment que nous avions devant les yeux. Pour cet effet je desirois d'être chargée de tous ces pechez, comme s'ils m'eussent été propres, afin d'en recevoir seule le châtiment. J'eusse voulu même que toutes ces abominations eussent paru aux yeux des hommes comme mes propres crimes. Tout moy-même étoit dans cette pente & en ce desir, sans pouvoir prendre d'autre disposition que de benir sans cesse le souverain pouvoir de sa divine Majesté sur toute la nature, & sur tous les cœurs, quand il les veut ébranler. Les grosses montagnes, & tout ce grand fond de marbre dont ces contrées sont toutes composées, ne luy sont que des pailles à mouvoir, & tant de personnes qui ne s'étoient pû fléchir par les foudres de l'Eglise, se sont amollies & changées en un moment. Au même temps qu'il nous a épouventez par la secoussé des choses qui nous portent, & qui nous environnent, nous avons eu la consolation de voir des cœurs inflexibles & endurcis, s'amollir & devenir aussi souples que ces marbres dans le temps de leurs mouvemens. Mais de mes dispositions venons aux vôtres.

Je benis Dieu de la santé & des forces qu'il vous donne, puisque vous les employez à son service. Pour vos dispositions interieures, elles

Luc. 7. 35.

elles me p
garde nean
il voudra q
perdiez poi
esprit se ser
tre fond pou
Majesté par
ront distraire
n'est pas poss
s'y appliquer
fon. En cer
partie de l'an
tretien avec
manieres de
un plein repo
tousjours; par
qui en est l'au
rieures une p
les autres facu
tre leur applic
moins dans ces
jours nonobsta
rence de ces de
quand on est ac
regard vers son
mens, quand il
l'ame est dans u
l'embaras des
je & converse a
Vous avez ra
volonté de Dieu
formes à vôtre é
cette union actu
n'era le don de
soins, de sorte qu
vouloir, ny faire
appelle, & où vo
Et ne vous éton
c'est cet état d'un

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 225

elles me paroissent conformes à l'état où il vous appelle. Prenez garde néanmoins de vouloir trop avancer avant le temps. Quand il voudra que nonobstant vos occupations extérieures, vous ne le perdiez point de veüé, il fera cela luy même. Et de plus quand son esprit se sera rendu le maître du vôtre, & qu'il se sera emparé de votre fond pour vous tenir dans l'union intime & actuelle avec sa divine Majesté par une veüé d'amour, toutes vos occupations ne vous pourront distraire de ce divin commerce. Je dis dans ce fond, parce qu'il n'est pas possible de traiter en ce monde des affaires temporelles sans s'y appliquer avec l'attention convenable du jugement & de la raison. En cet état d'union & de commerce avec Dieu dans la suprême partie de l'ame, on ne perd point sa sainte presence ny ce divin entretien avec luy; mais il faut faire cette distinction, qu'il y a deux manieres de s'entretenir & de jouir: l'une est que quand on est dans un plein repos, l'union actuelle est plus libre; non qu'elle ne le soit toujours; parce que c'est le saint Esprit, principe de la vraye liberté, qui en est l'auteur & le moteur: au lieu que dans les affaires extérieures une partie de l'ame est occupée au dehors, le jugement & les autres facultez nécessaires au commerce étant obligez d'y mettre leur application, & en quelque façon de se distraire. C'est néanmoins dans ces rencontres que servent les vertus Cardinales, & l'absence de ces deux sortes d'union & d'entretien avec Dieu, est, que quand on est actuellement occupé au dehors, l'union est d'un simple regard vers son divin objet, & on ne luy parle que par de petits momens, quand il le permet, & qu'il y donne de l'attrait. Mais quand l'ame est dans un plein repos, & qu'elle est entierement dégagée de l'embaras des affaires, elle est plus épurée du sens, & alors elle traite & converse avec Dieu comme un ami fait avec son ami.

Vous avez raison de dire que votre perfection consiste à faire la volonté de Dieu. Vous serez toujours dans l'embaras des affaires conformes à votre état, & dans cet embaras il vous donnera la grace de cette union actuelle, si vous luy êtes fidele. Son esprit saint vous donnera le don de Conseil pour tout ce qu'il voudra commettre à vos soins, de sorte que vous ne pourrez rien vouloir que ce qu'il vous fera vouloir, ny faire que ce qu'il vous fera faire. Voilà où son esprit vous appelle, & où vous arriverez selon le degré de votre fidelité.

Et ne vous étonnez point si vous voyez des défauts dans vos actions; c'est cet état d'union où l'esprit de Dieu vous appelle qui vous ouvre

les yeux. Plus cet esprit vous donnera de lumière, plus vous y verrez d'impureté. Vous tâcherez de corriger celles-là; puis d'autres, & encore d'autres: mais vous remarquerez qu'elles seront de plus en plus subtiles & de différente qualité. Car il n'en est pas de ces sortes d'impureté ou défauts, comme de celles du vice ou de l'imperfection que l'on a commises par le passé, par attachement, ou par surprise, ou par coûtume. Elles sont bien plus intérieures & plus subtiles, & l'esprit de Dieu, qui ne peut rien souffrir d'impur, ne donne nulle trêve à l'ame, qu'elle ne travaille pour passer de ce qui est plus pur à ce qui l'est davantage. Dans cet état de plus grande pureté l'on découvre de nouveaux défauts encore plus imperceptibles que les précédens, & le même Esprit aiguillonne toujours l'ame à les chasser & à se purifier sans cesse. Elle se voit néanmoins impuissante de s'en garantir, mais l'esprit de Dieu le fait par de certaines purgations ou privations intérieures, & par des croix conformes, ou plutôt contraires à l'état dont il purifie. Ma croix en ce point est souvent l'embarras des affaires où je me trouve presque continuellement. Prenez-y garde, vous trouverez cela en vous.

Je prendrois un singulier plaisir de m'entretenir avec vous de ces matieres spirituelles selon les questions que vous m'en faites; mais quand je le pense, ou que je le veux faire, l'occupation m'en dérobe le temps. J'écris bien vite, mais il y a plus de deux heures que je suis à ce bout de lettre. Sans cesse on me distrait, & autant de fois je reprends la plume sans pouvoir finir.

Pourquoi avez-vous tant de repugnance d'aller demeurer en votre pais? C'est là une imperfection. Il y faut voler si Dieu le veut ainsi. Ce n'est pas que je ne vous excuse sur les grands embarras que vous dites qu'il y faut essuier; mais le don de force vous y attend si Dieu vous y veut. Le temps me presse, il me faut finir malgré moy. Adieu mon tres-cher Fils.

Je vous ay envoyé par une autre voye le recit des tremblemens de terre arrivés en Canada. Ils ont agité bien quatre cent lieues de pais. Je l'ai écrit en forme de journal: ainsi ne trouvez pas étrange si vous ne voyez pas de suite en quelques endroits; c'est que j'ai gardé l'ordre du temps plutôt que celui des matieres. Il n'y a rien qui ne soit véritable.

De Québec le 28. d'Octobre 1669.

*Ses sent
magn
laque
encore*

M la
lières, &
Benoît,
ma vie u
répons pa
j'ay eu un
que si j'y
de ce senti
verends P
vé si belle
voulu rete
ce saint P
digne san
Reims a en
dame Daill
vous m'env
lique que je
Si elle est
quoique je r
fin je louè v
magnifique
qui y ont bi
sent un peu
grand Patria
L'on s'att
riez envoyé
vais gré de la

L E T T R E C.

A U M E S M E.

Ses sentimens touchant la translation du corps de saint Benoist dans une magnifique chasse, au mois de May de l'année 1663. Generosité avec laquelle elle abandonna son Fils en se rendant Religieuse, & depuis encore en allant en Canada. Effet de cet abandonnement.

M On tres-cher Fils. J'ay reçu deux de vos lettres cette année, la premiere desquelles me parle de vos dispositions particulieres, & l'autre me fait le recit de la translation du corps de saint Benoist, vôtre glorieux Pere & le mien, parceque j'y ay eu toute ma vie une devotion particuliere. C'est à cette derniere que je répons par celle-cy, & que je me sens pressée de vous dire que j'ay eu une aussi-grande tendresse de devotion dans mon éloignement que si j'y eusse été presente. Je n'ay pas ressenti seule la douceur de ce sentiment, mais encore toute nôtre Communauté & nos Reverends Peres à qui j'ay communiqué la vôtre. Ils ont même trouvé si belle & si riche l'estempe de cette magnifique chasse qu'ils l'ont voulu retenir. Nous avons tous beni la divine bonté d'avoir donné à ce saint Patriarche de si bons enfans, qui ont fait un si riche & si digne sanctuaire à leur Pere. Une bonne Religieuse Benedictine de Reims a envoyé une croix faite du Cercueil de ce grand saint à Madame Dailleboust sa sœur, qui est avec nous. Vous me mandez que vous m'envoyez de son Suaire, je n'ay point reçu cette sainte relique que je projecttois de mettre avec celles que nous avons déjà. Si elle est perdue cette privation me causera bien de la douleur, quoique je n'en doive pas avoir n'étant pas digne de la posseder. Enfin je louè vôtre Congregation de l'effort qu'elle a fait pour cette magnifique chasse, comme aussi ces bons Abbez commendataires qui y ont bien voulu contribuer. Il étoit bien seant qu'ils rendissent un peu pour le beaucoup qu'ils retirent des Monasteres de ce grand Patriarche.

L'on s'attendoit à Tours qu'à l'issuë de vôtre Chapitre, vous seriez envoyé en l'un des deux Monasteres. Je ne vous sçay pas mais gré de la repugnance que vous y avez, car la proximité des

parens cause souvent de l'embarras & détourne quelquefois de Dieu ; Mais quand la divine Providence l'ordonne , & que cela n'est pas recherché , il faut baisser le col & se soumettre ; s'il y a de la mortification , il la faut prendre en patience. Mais enfin puisque le repos que vous trouvez à Angers, vous fait aimer ce lieu là , je suis bien aise que vous y soiez retourné. Ah ! mon tres-cher Fils , qui eût jamais dit, mais qui l'eût pû même croire , que vous & moy étant demeurez seuls après la mort de vôtre Pere , la divine Majesté vous regardât dès lors pour vous faire posséder le grand & l'ineestimable bonheur de la profession religieuse ; & même qu'il vous eût fait naître pour des charges si honorables & pour des emplois si éclatans ? C'est assurément parceque je vous ay abandonné pour son amour , & que je ne luy ay jamais demandé ni or ni richesses pour vous ni pour moy, mais seulement la pauvreté de son Fils pour tous les deux. S'il vous pourvoit en la maniere que vous l'experimentez , c'est que sa liberalité est aussi certaine que sa bonté. Ses promesses ne manquent point à ceux qui esperent en luy. Vous souvenez-vous bien de ce que je vous ay dit autrefois , que si je vous abandonnois , il auroit soin de vous , & qu'il seroit vôtre Pere. C'est pour cela que je n'ay jamais rien fait de si bon cœur ni avec tant de confiance en Dieu, que de vous quitter pour son amour , étant fondée sur son saint Evangile , qui étoit mon guide & ma force. Et lorsque je m'embarqué pour le Canada , & que je voyois l'abandon actuel que je faisois de ma vie pour son amour , j'avois deux veuës dans mon esprit, l'une sur vous, l'autre sur moy. A vôtre sujet, il me sembloit que mes os se deboitoient & qu'ils quittoient leur lieu, pour la peine que le sentiment naturel avoit de cet abandonnement : Mais à mon égard mon cœur fondoit de joye dans la fidelité que je voulois rendre à Dieu & à son Fils, luy donnant vie pour vie, amour pour amour, tout pour tout, puisque cette divine Majesté m'en rendoit digne, & me mettoit dans l'occasion, moy qui étois la lie du monde.

Je reviens au saint Suaire que vous m'avez envoié : J'en regrette la perte , dans la crainte qu'il ne tombe en des mains qui ne l'honoreront pas comme il le merite. Agréez le respectueux salut de nôtre Communauté , & le tres-humble remerciement qu'elle vous en fait avec moy.

De Quebec le 16. d'Aoust 1664.

D I
 —
 A UN
 Elle l'a
 sur u
 se à J
 M
 plume.
 nous nou
 fictions d
 travaux
 lades. Je
 égard à v
 Dieu qui
 de si gran
 lager les i
 Je sçav
 je vous a
 été puislar
 du en per
 garde que
 cette ame
 ciper aux d
 ressentir no
 après sa mo
 bien que n
 munauté a r
 Vous ave
 velle Eglise
 raché, qu'
 la vie ni à la
 femmes sauv
 ment mes ser
 ture ne me p
 nations qui se

LETTRE CI.

A UNE RELIGIEUSE URSULINE DE TOURS.

Elle l'assure que son dessein est de mourir en Canada, & la console sur une de ses parentes qui étoit engagée dans une occasion dangereuse à son salut.

A la Mere
Angelique de
de la Valiere.

MA Reverende & tres-chere Mere. J'ay reçu vôtre tres-chere lettre, dans laquelle vôtre cœur parle plus que vôtre plume. Il me sembloit en la lisant que j'étois avec vous, & que nous nous communiquions cœur à cœur. J'ay bien compati aux afflictions de vôtre Communauté, & encore plus particulièrement aux travaux que vous avez souffert pour en secourir les membres malades. Je ne puis que je n'admire comme vous en êtes revenue, eu égard à vôtre foiblesse & à la delicatesse de vôtre temperament: mais Dieu qui veut encore augmenter vos merites vous laissant vivre dans de si grandes infirmités, vous a donné de nouvelles forces pour soulager les infirmes mêmes.

Je sçavois déjà la mort de ma chere Mere de saint Alexis, mais je vous avoué qu'en lisant le recit que vous m'en faites, j'en ay été puissamment attendrie. Vôtre Communauté a beaucoup perdu en perdant un si digne sujet: mais nôtre bon Dieu qui ne regarde que sa gloire & le bien de ses élus, a voulu attirer à soy cette ame candide, innocente & si aimable, afin de la faire participer aux delices de sa gloire aux dépens des douleurs qu'en doivent ressentir nos cheres Meres & ses amies. Je n'ay eu garde de l'oublier après sa mort, elle me touchoit de trop près durant sa vie, aussi bien que nos bonnes Meres vos cheres defuntes à qui nôtre Communauté a rendu ses devoirs.

Vous avez raison de croire que j'ay envie de mourir en cette nouvelle Eglise: car je vous assure que mon cœur y est tellement attaché, qu'à moins que Dieu ne l'en retire, il ne s'en départirai à la vie ni à la mort. Vous croiez peut-être que ce sont les filles & les femmes sauvages qui nous retiennent; mais je vous diray ingénument mes sentiments à ce sujet. Il est vray qu'encore que nôtre clôture ne me permette pas de suivre les ouvries de l'Evangile dans les nations qui se découvrent tous les jours: étant néanmoins incorporée

comme je suis, à cette nouvelle Eglise, nôtre Seigneur m'ayant fait l'honneur de m'y appeler, il me lie si fortement d'esprit avec eux, qu'il me semble que je les suis par tout, & que je travaille avec eux en de si riches & si nobles conquêtes. Lorsque nous sommes arrivés en ce païs, tout étoit si rempli, qu'il sembloit aller croître en un peuple innombrable; mais après qu'ils ont été baptisez Dieu les a appellez à foy, ou par des maladies, ou par la main des Hiroquois: C'est peut-être son dessein de permettre leur mort *de peur que la malice ne chargeât leur cœur.* Il y en a pourtant encore un grand nombre, mais c'est peu en comparaison de ce qui étoit; car de vingt à peine en est-il resté un. Ce n'est donc pas à leur endroit que nous sommes les plus occupées, quoique nous fassions nôtre devoir à leur égard tant au dedans qu'à la grille & aux autres occasions, nôtre Monastere étant le refuge de celles qui sont en danger de faire naufrage dans la foy avec leurs Maris ou leurs parens infideles: Mais c'est à l'endroit des filles Françaises; car il est certain que si Dieu n'eût amené des Ursulines en ce païs, elles seroient aussi sauvages, & peut-être plus que les sauvages mêmes. Il n'y en a pas une qui ne passe par nos mains, & cela reforme toute la colonie, & fait regner la religion & la piété dans toutes les familles. Outre que l'on a institué en ce païs une Congregation de la sainte famille pour la reformation des ménages, dans laquelle les hommes sont conduits par les Reverends Peres, les femmes associées par des Dames de piété, & les filles jusqu'à ce qu'elles soient mariées, par les Ursulines. Elles se rangent les Dimanches chez nous, où une de nous a le soin de leur faire l'instruction dans laquelle on ne fait que conserver en elles les sentimens & les pratiques qu'on leur avoit déjà enseignées dans le Seminaire. Voila outre nos Sauvages les liens qui me lient à la sainte volonté de Dieu: outre que le païs qui se peuple beaucoup, nous donnera encore bien de la pratique en peu de temps, soit à Quebec, soit ailleurs. Mais je reviens à vous, ma tres-chere Mere, & à ce qui vous regarde. Tous vos proches me touchent de près, & le sujet qui vous afflige, m'afflige. J'en ay eu la connoissance dans ce bout du monde, où je vous diray que nous avons entrepris de faire l'espace de dix semaines de grandes devotions & de grandes penitences en l'honneur de la passion de nôtre Seigneur, afin qu'il plaise à sa bonté d'y mettre ordre, & d'operer le salut de qui vous pouvez juger: & independamment de tout cela, j'ay encore en mon particulier cette affaire fort à cœur. Consollez-vous donc, mon intime

DE I

Mere, souffrez
affection, j
vous êtes d
de vous, je

D: Qu

Elle décrit un
douleurs d'
ses douleurs
la contemplation

M On tr
confia
d'une grande
Elle a duré p
je me porte b
disposée d'une
je n'ai pas été
sçavoir l'origi
ditez à louer les
Avant que d
croix tout viva
tiés de son corp
té par deux jeu
loit chercher q
dans ses extrém
présentoit à lui
l'abandonna dan
plant toujours
compassion. Je
dessus, il me der
de ce divin Sauv
ment devant les
de sa croix, quoi
plus insupportab

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 231
Mere, sous cette pesante croix. Continuez-moy votre charitable affection, je vous en supplie, & de me regarder proche de vous quand vous êtes devant nôtre Seigneur, car quelque éloignée que je sois de vous, je seray toujours, Vôtre.

De Québec le 19. d'Aoust 1664.

L E T T R E C I I .
A S O N F I L S .

Elle décrit une vision par laquelle Dieu l'avoit disposée à supporter les douleurs d'une longue maladie. Sa fidelité & sa patience heroïque dans ses douleurs. De l'utilité des tentations. Explication des trois états de la contemplation passive.

M On tres-cher Fils. Je reçeus l'année dernière une lettre de confiance de votre part, à laquelle je ne pus répondre, à cause d'une grande maladie, dont il a plu à la divine Bonté de me visiter. Elle a duré près d'un an, & je n'en suis pas encore bien guérie; mais je me porte beaucoup mieux que je n'ai fait. Sa divine Majesté m'y a disposée d'une maniere extraordinaire & toute aimable, en sorte que je n'ai pas été prise au dépourveu. Vous serez peut-être bien aise d'en sçavoir l'origine & les suites: je vous les dirai, afin que vous m'aidiez à louer les divines miséricordes.

Avant que de tomber, je vis en songe Nôtre Seigneur attaché à la croix tout vivant, mais tout couvert de playes dans toutes les parties de son corps. Il gemissoit d'une maniere tres-pitoyable étant porté par deux jeunes hommes, & j'avois une forte impression qu'il alloit chercher quelque ame fidele pour luy demander du soulagement dans ses extrêmes douleurs. Il me sembloit qu'une honnête Dame se presentoit à lui pour cet effet; mais peu après elle lui tourna le dos & l'abandonna dans ses souffrances. Pour moy, je le suivis le contemplant toujours dans ce pitoiable état, & le regardant d'un œil de compassion. Je n'en vis pas davantage, mais mon mal arrivant là dessus, il me demeura dans l'esprit une impression si forte & si vive de ce divin Sauveur crucifié, qu'il me sembloit l'avoir continuellement devant les yeux, mais qu'il ne me faisoit part que d'une partie de la croix, quoique mes douleurs fussent des plus violentes & des plus insupportables.

Le mal commença par un flux hepaticque & par un épanchement de bile par tous les membres jusques dans le fond des os, en sorte qu'il me sembloit qu'on me perçât par tout le corps depuis la tête jusques aux pieds. J'avois avec cela une fièvre continuë & une colique qui ne me quittoit ni jour ni nuit, en sorte que si Dieu ne m'eût soutenuë, la patience me seroit échappée, & j'aurois crié les hauts cris. L'on me donna les derniers Sacremens, que l'on pensa reiterer quelque temps après, à cause d'une rechute, qui commença par un mal de côté comme une pleuresie, avec une colique nephretique, & de grands vomissemens accompagnez d'une retraction de nerfs, qui m'agitoit tout le corps jusqu'aux extremittez. Et pour faire un assemblage de tous les maux, comme je ne pouvois durer qu'en une posture dans le lit, il se forma des pierres dans les reins qui me causoient d'étranges douleurs, sans que ceux qui me gouvernoient pensassent que ce fût un nouveau mal, jusques à ce qu'une retention d'urine le découvrit. Enfin je rendis une pierre grosse comme un œuf de pigeon, & ensuite un grand nombre de petites. L'on avoit resolu de me tirer cette pierre, mais entendant parler qu'on y vouloit mettre la main, j'eus recours à la tres-sainte Vierge par un *Memorare* que je dis avec foy, & au même temps, cette pierre tomba d'elle-même, & les autres la suivirent.

Cette longue maladie ne m'a point du tout ennuyée, & par la misericorde de nôtre bon Dieu, je n'y ai ressenti aucun mouvement d'impatience: j'en dois toute la gloire à la compagnie de mon JESUS crucifié, son divin Esprit ne me permettant pas de souhaiter un moment de relâche en mes souffrances, mais plutôt me mettant dans une douceur, qui me tenoit dans la disposition de les endurer jusqu'au jour du jugement. Les remedes ne servoient qu'à aigrir mon mal & accroître mes douleurs; ce qui fit resoudre les Medecins de me laisser entre les mains de Dieu, disant que tant de maladies jointes ensemble étoient extraordinaires, & que la Providence de Dieu ne les avoit envoyées que pour me faire souffrir. Etant donc ainsi abandonnée des hommes, toutes les bonnes ames de ce país faisoient à Dieu des prieres & des neuvaines pour ma santé. L'on me pressoit de la demander avec elles, mais il ne me fut pas possible de le faire, ne voulant ni vie ni mort que dans le bon plaisir de Dieu. Monseigneur nôtre digne Evêque m'en pressoit aussi, & je luy repar-tis que j'étois dans l'impuissance de le faire. Ce tres-bon & tres-charitable Prelat me fit l'honneur de me visiter plusieurs fois: le R. Pere

Lallemand

D
Lalle
de fa
défa
aucun
des fa
lade n

A p
non q
recheu
avec la
re tout
compa
J'assiste
heures
temps-l

Je re
& des se
Pendant
toujours
neur de
qu'au ter
desire de
duit quel
est égal,
avec une
vine presé

Vous m
touchant
diray que
qui est dan
cé par les n
té pour cor
son grand
niere si vio
fait. Ceia
plus grand
quefois affe
bles; car el
font fremir.

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 233

L'Allemand me rendit toutes les assistances d'un bon pere : La Mere de saint Athanase nôtre Assistante, quoiqu'elle fût chargée à mon défaut de toute la maison, voulut être mon Infirmiere : Et ni elle ni aucune de mes Sœurs, quoiqu'elles me veillassent jour & nuit avec des fatigues incroyables, ne fut par la misericorde de Dieu ni malade ni incommodée.

A présent je me porte beaucoup mieux : la fièvre m'a quittée, sinon qu'elle me reprend comme font mes douleurs, & en quelques recheutes : & toujours il me reste une grande foiblesse & un dégoût avec la colique continue & le flux hepaticque qui ne m'a pas encore tout-à-fait quittée : Mais tout cela me paroît comme des roses en comparaison du passé. Je marche par la maison à l'aide d'un bâton. J'assiste aux observances, excepté à l'Oraison qui se fait à quatre heures du matin, parce que mes maux me travaillent un peu en ce temps-là.

Je rends grâces à Dieu de ce qu'il vous a aussi rendu vôtre santé, & des sentimens de patience qu'il vous a donnez en vôtre maladie. Pendant le cours de la mienne sa divine Majesté toujours aimable & toujours pleine de bonté en mon endroit, m'a fait la grace & l'honneur de me tenir une aussi fidele compagnie dans mes souffrances, qu'au temps de ma santé dans les emplois & dans les affaires qu'elle desire de moy. Quand une ame se rend fidele à ses desseins, il la conduit quelquefois dans un état où rien ne la peut distraire, & tout luy est égal, & où soit qu'il faille souffrir, soit qu'il faille agir elle le fait avec une parfaite liberté des sens & de l'esprit, sans perdre cette divine présence : mais venons à ce qui vous touche.

Vous me marquez dans vôtre lettre quelques points de confiance touchant vos croix interieures. Je vous en ay obligation, car je vous diray que cela m'a servi pour aider une ame qui s'est adressée à moy, qui est dans de semblables peines depuis cinq ans. Elles ont commencé par les mêmes occasions, mais je ne sçai si elle aura la même fidélité pour combattre, & pour perseverer dans son combat : parce que son grand mal est que la volonté est attaquée : & elle l'est d'une manière si violente, qu'elle tombe assez souvent sans sçavoir ce qu'elle fait. Cela donne bien de la peine à son Directeur, qui pour éviter de plus grands inconveniens la prive souvent de communier, & quelquefois assez long-temps, ce qui la porte à des agitations inconcevables ; car elle s'en prend à Dieu par des cris & des paroles qui me font fremir. Ce que je trouve de bon en cette personne, est qu'elle

est fidele à découvrir ses playes au Medecin de son ame, ce qui me fait esperer que Dieu luy fera misericorde, & d'ailleurs on ne peut voir une personne plus humble, plus douce; plus charitable, plus obeïssante. Les peines de N. ne sont pas de cette qualité: elles sont dans l'imagination & dans l'entendement, où elle s' imagine qu'un ou plusieurs demons luy parlent continuellement, & cette imagination la trouble quelquefois de telle sorte qu'elle croit leur répondre & leur acquiescer, ce qui n'est pas: parceque sa volônté est tellement gagnée à Dieu, que le demon n'y peut faire brèche. Cette grande croix sera sans doute la matiere de sa sanctification, car depuis le matin jusqu'au soir elle traite avec Dieu, luy donnant des marques de sa fidelité, par l'acquiescement qu'elle rend à son esprit & à sa conduite sur elle. Monseigneur nôtre Evêque n'a point de crainte à son égard non plus que le R. P. Lallemand, à cause de sa fidelité au regard de la tentation, & de sa soumission au regard des ordres de Dieu; & moy j'ajoute, à cause des bas sentimens de son esprit, car elle s'estime la plus miserable de la terre. Elle se recommande à vos prieres; & je vous la recommande particulierement.

Pour vous je benis Dieu des graces qu'il vous fait dans la vie interieure. O que c'est un heureux partage d'y être appellé & de s'y rendre fidele! Prenons courage jusqu'au bout de la carriere. Les peines que vous avez experimentées vous ont fait du bien: & de plus elles vous peuvent beaucoup servir en la conduite des ames. C'est une conduite de Dieu assez ordinaire, de faire passer par de grandes épreuves ceux dont il se veult servir dans la conduite des autres, afin qu'ils connoissent les maladies de leurs inferieurs par leur experience, & qu'ils y apportent des remedes plus propres & plus convenables.

Dans la même lettre à laquelle je répons, vous me parlez de quelques points d'Oraison qui sont assez delicats. Je vous y répondray autant que ma foiblesse me le pourra permettre. Je vous dirai donc, selon mon petit jugement, qu'en matiere d'oraison surnaturelle, car c'est celle dont vous m'entretenez, je remarque trois états qui se suivent & qui ont leur perfection particuliere. Il y a des ames qui ne passent pas plus avant que le premier; d'autres sont élevées jusqu'au second; d'autres enfin parviennent heureusement jusqu'au troisiéme. Mais en chacun de ces états il y a divers degrez ou operations, où le saint Esprit les élève selon qu'il luy plaît pour sa plus grande gloire, & pour leur perfection particuliere, toujours avec

Voiez l'explication de ces especes d'Oraison dans la vie l. 4. c. 9. & dans l'addition au même chapitre.

DI
des care

Le pro
mencem
res, est él
tonne ell
emporté
taché qu
illustrati
& patit le
d'agir en
ge dans ce
ctions div
rétées en
PLICITÉ, qu
ainsi attac
sirs, attire
ser avec el
à celui qui
sion ni le p
& de suav
ne reposen
reste le rep
vouloir con
pâmée en ce
Cet état

permanent
fois pour ret
buts divins;
beaucoup p
divines qu'e
privauté ave
ment attirée
des vertus qu
trera plus av
oraison de qu
& dans la suit
qui feront cr
Saints, quoiqu
soit difficile d

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 235

des caresses qui n'appartiennent qu'à un Dieu d'une bonté infinie.

Le premier état est l'oraison de quietude, où l'ame qui dans ses commencemens avoit coûtume de s'occuper à la consideration des mysteres, est élevée par un attrait surnaturel de la grace, en sorte qu'elle s'écartonne elle-même, de ce que sans aucun travail son entendement est emporté & éclairé dans les attributs divins, où il est si fortement attaché qu'il n'y a rien qui l'en puisse separer. Elle demeure dans ces illustrations sans qu'elle puisse operer d'elle-même, mais elle reçoit & patit les operations de Dieu autant qu'il plaît à sa divine bonté d'agir en elle & par elle. Après cela elle se trouve comme une éponge dans ce grand ocean, où elle ne voit plus par distinction les perfections divines; mais toutes ces veuës distinctes sont suspenduës & arrêtées en elle, en sorte qu'elle ne sçait plus rien que Dieu en sa simplicité, qui la tient attachée à ses divines mammelles. L'ame étant ainsi attachée à son Dieu comme au centre de son repos & de ses plaisirs, attire facilement à soy toutes ses puissances, pour les faire reposer avec elle. D'où elle passe à un silence, où elle ne parle pas même à celui qui la tient captive, parce qu'il ne lui en donne ni la permission ni le pouvoir. En suite elle s'endort avec beaucoup de douceur & de suavité sur ces mammelles sacrées: ses aspirations neanmoins ne reposent point, mais plutôt elles se fortifient tandis que tout le reste se repose, & elles allument dans son cœur un feu qui semble la vouloir consumer; d'où elle entre dans l'inaction & demeure comme pâmée en celui qui la possède.

Cet état d'oraison, c'est à dire, l'oraison de quietude, n'est pas si permanent dans ses commencemens, que l'ame ne change quelquefois pour retourner sur les mysteres du Fils de Dieu; ou sur les attributs divins; mais quelque retour qu'elle fasse, ses aspirations sont beaucoup plus relevées que par le passé: parce que les operations divines qu'elle a paties dans sa quietude l'ont mise dans une grande privauté avec Dieu, sans travail, sans effort, sans étude, mais seulement attirée par son divin esprit. Si elle est fidele dans la pratique des vertus que Dieu demande d'elle, elle passera outre, & elle entrera plus avant dans le divin commerce avec son bien-aimé. Cette oraison de quietude durera tant qu'il plaira à celui qui agit l'ame, & dans la suite de cet état il la fera passer par diverses operations, qui feront en elle un fond, qui la rendra sçavante en la science des Saints, quoiqu'elle ne les puisse distinguer par paroles, & qu'il luy soit difficile de rendre conte de ce qui se passe en elle.

Le second état de l'Oraison surnaturelle, est l'Oraison d'union, dans laquelle Dieu après avoir enyvré l'ame des douceurs de l'Oraison de quietude, *l'enferme dans les celliers de ses vins pour introduire en elle la parfaite charité.* En cet état, la volonté tient l'empire sur l'entendement, qui est tout étonné & tout ravi des richesses qu'il voit en elle; & il y a ainsi qu'au precedent divers degrez qui rendent l'ame un même esprit avec Dieu. Ce sont des touches, des paroles interieures, des caresses; d'où naissent les extases, les ravissements, les visions intellectuelles, & d'autres graces tres-sublimes qui se peuvent mieux experimenter que dire; parceque les sens n'y ont point de part, l'ame n'y faisant que pâtir & souffrir ce que le saint esprit opere en elle. Quoique le sens ne peine pas en cet état comme il faisoit dans les occupations interieures qui ont precedé l'oraison de quietude, l'on n'y est pas neanmoins entierement libre; parceque s'il arrive que l'ame veuille parler au dehors de ce qu'elle experimente dans l'interieur, l'esprit qui la tient occupée, l'absorbe en sorte que les paroles luy manquent, & les sens mêmes se perdent quelquefois. Il se fait encore un divin commerce entre Dieu & l'ame par une union la plus intime qui se puisse imaginer, ce Dieu d'amour voulant être seul le Maître absolu de l'ame qu'il possède & qu'il luy plaît de caresser & d'honorer de la sorte; & ne pouvant souffrir que rien prenne part à cette jouissance. Si la personne a de grandes occupations, elle y travaille sans cesser de pâtir ce que Dieu fait en elle: Cela même la soulage, parceque les sens étant occupez & divertis, l'ame en est plus libre. D'autres fois les affaires temporelles & la vie même luy sont extremement penibles à cause du commerce qu'elles l'obligent d'avoir avec les creatures: elle s'en plaint à son bien-aimé, se servant des paroles de l'Epouse sacrée *Faisons, mon bien-aimé, allons à l'écart.* Ce sont des plaintes amoureuses qui gagnent le cœur de l'Epoux pour faire à son Epouse de nouvelles caresses qui ne se peuvent exprimer: & il semble qu'il la confirme dans ses graces les plus excellentes, & que les paroles qu'il a autrefois dites à ses Apôtres soient accomplies en elle, comme en effet elles le sont au fonds de l'ame: *Si quelqu'un m'aime, je l'aimeray, & mon Pere l'aimera; Nous viendrons en luy & y ferons nostre demeure.* L'ame, dis-je, experimente cette verité d'où naît le troisiéme état d'oraison, qui est le mariage spirituel & mystique.

Ce troisiéme état de l'oraison passive ou surnaturelle est le plus su-

blime de to
parvenue pe
l'engage. Il
la nature der
Dieu s'étant
sa substance,
peut parler
meure calme
Ses soupirs &
tout mélange
mes respirs e
qu'elle veut.
xions ordinair
& c'est ce qui
meure est dans
ble pauvreté d
lonité veut en
cette vie sujete
ture si corrupte
milité.

Je reviens a
que quand une
souffrances ne la
faut souffrir les
sus du corps, &
le-même, ou ce
Voilà ce me
m'avez proposez
ce. Je ne sçay p
à cause de mon
tres-grande foib
forte & serieuse

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 237

blime de tous. Les sens y sont tellement libres que l'ame qui y est parvenue peut agir sans distraction dans les emplois où sa condition l'engage. Il luy faut neanmoins avoir un grand courage, parceque la nature demeure denuée de tout secours sensible du côté de l'ame, Dieu s'étant tellement comparé d'elle, qu'il est comme le fonds de sa substance. Ce qui se passe est si subtil & si divin, que l'on n'en peut parler comme il faut. C'est un état permanent où l'ame demeure calme & tranquille, en sorte que rien ne la peut distraire. Ses soupirs & ses respirs sont à son bien-aimé dans un état épuré de tout mélange, autant qu'il le peut être en cette vie: & par ces mêmes respirs elle luy parle sans peine de ses mysteres & de tout ce qu'elle veut. Il luy est impossible de faire les meditations & les reflexions ordinaires, parce qu'elle voit les choses d'un simple regard, & c'est ce qui fait sa felicité dans laquelle elle peut dire: *Ma demeure est dans la paix.* Elle experimente ce que c'est que la véritable pauvreté d'esprit, ne pouvant vouloir que ce que la divine volonté veut en elle. Une chose la fait gémir, qui est, de se voir en cette vie sujete à l'imperfection, & d'être obligée de porter une nature si corruptible, encore que ce soit ce qui la fonde dans l'humilité.

PC 75. 3.

Je reviens au sujet qui m'a fait faire cette digression, & je dis que quand une ame est parvenue à ce dernier état, ni l'action ni les souffrances ne la peuvent distraire ou separer de son bien-aimé. S'il faut souffrir les douleurs de la maladie, elle est comme élevée au dessus du corps, & elle les endure comme si ce corps étoit separé d'elle-même, ou comme s'il appartenoit à un autre.

Voilà ce me semble, mon tres-cher Fils, les points que vous m'avez proposez auxquels je vous répons selon ma petite experience. Je ne sçay pourtant si ce que j'en ay dit est bien à propos, tant à cause de mon ignorance, que pour mon peu de loisir, joint à ma tres-grande foiblesse qui ne me permet pas de faire une application forte & serieuse à quoi que ce soit.

De Quebec le 29. Juillet 1663.

L E T T R E C I I I .

A U M E S M E .

Elle témoigne le plaisir qu'elle a de le voir Religieux. Jalouſie des gens du monde contre les Religieux & les ſerviteurs de Dieu. Effets viciaux arrivés par la devotion à la ſainte Famille.

M On tres-cher Fils. Je vous ay déjà donné avis par mes dernieres que j'ay reçu trois de vos lettres cette année. J'ay été bien conſolée d'apprendre vôtre meilleure diſpoſition. Et moy je vous dis que je ſors d'une maladie mortelle qui a duré une année entiere. Nôtre Seigneur qui m'en a tirée par ſa bonté, ſçait ſi ce ſera pour long-temps. A preſent que je vous écris, je me porte beaucoup mieux en forte que j'aſſiſte aux exercices de la regularité. Je ſuis encore foible, mais comme je ſuis d'un bon temperament, je ſurmonte les difficultez ſans m'en trouver plus mal, mais plutôt je ſens que par ſes petits efforts mes forces ſe rétablirent.

Par la grande lettre que je vous ay écrite il y a peu de temps, je vous fais le recit des diſpoſitions de mon interieur durant cette maladie. Je vous fais encore reponſe touchant quelques points d'oraïſon dont vous me parliez l'année dernière, n'y ayant pu ſatisfaire pour lors à cauſe de ma maladie, je tâche de m'en acquitter autant que ma foibleſſe le peut permettre. Si j'étois proche de vous, mon cœur ſe verſeroit ſouvent dans le vôtre, pour m'entretenir avec vous des grandeurs de nôtre bien-aimé: Car je ne puis exprimer la conſolation de mon ame; de ſçavoir que vous ne voulez aimer que luy, & que l'eſprit interieur vous y tient lié ſi étroitement. Je vous aime plus pauvre Religieux que ſi vous étiez Monarque de tout l'univers. Vous me dites que ſi l'on exécute dans vôtre Congregation le Statut qui porte que l'on fera des cellules ſeparées pour les Religieux qui voudront vivre ſolitaires, vous ſerez des premiers qui ſe preſenteront pour les remplir. Je ne croy pas que Dieu demande ceia de vous. Il vous faut à preſent abandonner à ſa conduite aux dépens de vôtre repos: Puisque Dieu donne de ſi heureux progrès à vôtre Congregation, & qu'il ſe preſente tant de Monaſteres à reformer, elle a beſoin d'un grand nombre d'ouvriers: Et puis

DE

qu'il vous
ſiter ſon t
Cependant
ſance.

Dans vo
qui vous f
battent dor
ſur la terre
ici au bout
verité. On
teurs contre
res, contre n
la plus part
res qui ſont
calomniateur
Tracy qui p
à veu ſi clai
Roy, en ſui
envie, ſont e
la privation
Nous n'av
faire perdre
qu'ils ſont, n
que j'étois qu
grace de me d
J'envoï mes p
ſoir cette affa
roit les choſes
cette grace ma
niere contre n
l'affaire nous a
tendant ſoit ar
cher Fils, que
la divine Maje
réuſſir.

Je vous dira
fait paroître cet
ſance par des m
luy a plu d'oper

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION.

239

qu'il vous donne l'esprit de conduite, il faut que vous fassiez profiter son talent autant de temps que l'obeissance le voudra de vous. Cependant soyez Superieur par humilité, & commandez par obeissance.

Dans vos progres vous souffrez persecution ; c'est peut-être ce qui vous fait prospérer. Que ces sortes de persecutions ne vous a-battent donc point le courage : Tandis que Dieu aura des serviteurs sur la terre, le monde leur sera toujours contraire. Nous sommes ici au bout du monde, & nous ne laissons pas d'experimenter cette verité. On ne scauroit croire combien il s'y est trouvé de calomniateurs contre Monseigneur nôtre Prelat, contre les Reverends Peres, contre nous, & contre plusieurs personnes de merite, & cela pour la plus part à cause du temporel. L'on a écrit des lettres diffamatoires qui sont allées jusqu'au Roy, qui a decouvert les fourberies des calomniateurs, & l'innocence des serviteurs de Dieu. Monsieur de Tracy qui porte le nom de Vice-Roy de l'Amerique, étant arrivé à veu si clair dans ces affaires, qu'il en a donné un second avis au Roy, en suite de quoi, ceux qu'on avoit voulu abaïsser par pure envie, sont estimez plus que jamais, & leurs ennemis humiliez par la privation de leurs charges.

Nous n'avons pas été exemptes de ces croix, car on nous a voulu faire perdre nos concessions disant que nos titres tout confirmez qu'ils sont, ne sont que fourberies. Cela étoit en debat au temps que j'étois quasi à l'extremité. Nôtre Seigneur neanmoins me fit la grace de me donner assez de forces pour écrire contre ces Messieurs. J'envoïé mes papiers à Monsieur le Gouverneur, le suppliant de sursoir cette affaire jusqu'à l'arrivée de Monsieur de Tracy qui regleroit les choses après en avoir pris les connoissances. Il m'accorda cette grace malgré ces Messieurs qui declamoient d'une étrange maniere contre moy. Monsieur de Tracy aiant pris connoissance de l'affaire nous a promis sa protection, & il attend que Monsieur l'Incher Fils, que les serviteurs de Dieu souffrent par tout, mais que la divine Majesté prend leur cause, & le temps pour la faire réussir.

Je vous diray avant que de finir celle-cy, que nôtre Seigneur a fait paroître cette année des effets extraordinaires de sa toute-puissance par des miracles, ou du moins par des effets miraculeux, qu'il luy a plu d'operer par l'invocation de la sainte Famille. Et comme

Voyez en la
seconde partie
la lettre du 23.
Septembre
1665.

quelques-uns se sont faits en faveur de quelques soldats François; vous ne sçauriez croire combien la devotion à cette famille sainte s'est répandue dans toute l'armée. Je me reserve à vous en faire le detail dans une autre lettre où j'espere vous parler des preparatifs à la guerre des Hiroquois. Cependant je vous supplie de demander à Dieu qu'il me donne les veritables dispositions qui me sont necessaires pour l'éternité.

De Quebec le 30. d' Aoust 1665.

L E T T R E C I V .

A UNE RELIGIEUSE URSULINE DE TOURS.

La Mere
Charlotte des
Ange's.

Elle répond avec une admirable douceur & modestie, à quelques faux bruits que l'on avoit fait courir contre son Monastere..

MA Reverende & tres-intime Mere. Nôtre bon Dieu qui n'a pas encore voulu de moy, veut que je réponde à la vôtre toute remplie de la douceur & cordialité que vous avez toujours conservée pour moy. Je ne meritè la grace de vôtre souvenir qu'en consideration de mes besoins & de mes miseres, pour lesquelles nôtre bon Dieu se veut faire prier par ses meilleurs amis: C'est en quoi après toutes ses bontez je luy dois des loüanges infinies.

Le Reverend Pere Richard est heureusement arrivé avec trois autres Peres de la Compagnie, après avoir passé par de tres-grands dangers des Anglois & des Turcs. Il nous a dit amplement de vos nouvelles & de nôtre sainte Communauté, à nôtre grande consolation; car il n'y a rien capable de toucher mon cœur en matiere de nouvelles, que d'entendre parler de mes tres-cheres Meres, avec lesquelles neanmoins je suis tous les jours en esprit. Penser à elles & parler d'elles m'est toujours une chose douce & agreable, mon intime Mere. Nous esperions avoir des Religieuses de France cette année, mais les guerres qui sont sur mer les ont empêchées de venir. Il y en a quatre à Bourges, autant à saint Denis en France, il y en a encore à Roüen & à Paris, & toutes ont des ferveurs nonpareilles pour se venir joindre à nous, sans celles de divers autres Monasteres. De toutes celles-là nous n'appellions que les deux de Paris, parceque leur vocation, qu'elles ont quasi dès leur enfance, est bien approuvée. Il y a une Religieuse de nôtre Congregation qui

DE LA
a un ardent
erit au R. I
l'on a renve
Paris, outre
fer les Rever
tre union. C
que tous ces
qui lui donne
de nos const
& supposé. L
sainte & sainte
j'avois veu du
portante, l'or
dans les affair
lant pas tout
pas une union
sont en tres-bo
prouvé du saint
stolique, qui a
que sur nos con
supposé le cong
choses étant ain
dieuse de semer
venin dans les c
donne & la beni
Congregation d
vers-nous ni leur
ressées que nous
Mere, pour vous
vous m'avez écri
vaillieux que l'on
tions. Nous avon
je vous prie de p
tes qui se souvien
cœur amoureux c

De Quebec le

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 241

a un ardent desir de venir ici, & du Monastere de laquelle on a é-
 erit au R. Pere Ragueneau qu'on y avoit mandé de Tours, que
 l'on a renversé ici toutes nos constitutions pour y mettre celles de
 Paris, outre quantité de choses bien particulieres capables d'offen-
 ser les Reverends Peres qui ont travaillé à l'affermissement de nô-
 tre union. Cette bonne fille neanmoins mande à ce Reverend Pere
 que tous ces discours ne refroidissent point sa vocation. C'est Dieu
 qui lui donne ces mouvemens; car tout ce qu'on dit du renversement
 de nos constitutions à la preference des Meres de Paris, est faux
 & supposé. L'on y a cherché Dieu & sa gloire pour faire une union
 sainte & saintement cimentée, sans regarder ni Paris ni Tours. Si
 j'avois veu du gauchissement de preference en cette matiere si im-
 portante, l'on m'auroit plutôt ôté la vie que de le souffrir. Mais
 dans les affaires de cette nature il faut être raisonnable, ne vou-
 lant pas tout d'un côté & rien de l'autre, autrement ce ne seroit
 pas une union, mais une oppression. Les choses, graces à Dieu,
 sont en tres-bon état, & ce que nous-avons fait entre-nous est ap-
 prouvé du saint Siege par Monseigneur de Petré Commissaire Apo-
 stolique, qui a fait tomber son approbation, tant sur nôtre union
 que sur nos constitutions, avec le pouvoir de nous établir par tout,
 supposé le conge de nos Superieurs dans les formes ordinaires. Les
 choses étant ainsi, comment est-il possible qu'une personne ait la har-
 diesse de semer de semblables discours qui ne tendent qu'à jeter du
 venin dans les cœurs pour les aliener de nôtre Mission. Dieu lui par-
 donne & la benisse s'il lui plaît. L'on en a entendu parler dans la
 Congregation de Paris, mais cela n'a point diminué leur charité en-
 vers-nous ni leur zele pour le Canada, quoi qu'elles soient plus inte-
 ressées que nous en cette affaire. Cela m'est écoulé, mon intime
 Mere, pour vous ouvrir mon cœur à l'occasion des Religieuses dont
 vous m'avez écrit. Nous n'en demanderons point cette année si les
 vaisseaux que l'on attend ne nous font prendre de nouvelles resolu-
 tions. Nous avons des Novices qui nous aideront en attendant mieux.
 Je vous prie de presenter mon tres-humble salut à ces cheres Me-
 res qui se souviennent de moy. Je vous embrasse avec elles dans le
 cœur amoureux de J E S U S.

De Quebec le 3. de Septembre 1666.

H b.

L E T T R E C V.

A S O N F I L S.

Qu'il ne se faut prescrire aucun terme dans l'Oraison, mais qu'il se faut laisser conduire à l'esprit de Dieu jusqu'à ce que luy-même nous arrête. Etat foncier où il arrête les ames fideles, qui est celuy où elle étoit lors qu'elle écrivoit cette lettre, son indifferance & sa resignation pour les charges.

Montres-cher Fils. Voici la réponse à vôtre lettre de confiance, qui m'a également consolée & edifiée. Je croy que le saint Esprit vous a donné les saints mouvemens qui vous ont tant pressé le cœur : & c'est un plus grand avantage pour vôtre bien que le tout se soit passé en esprit de foy ; que si vous aviez eu des visions ou quelque chose extraordinaire de sensible, qui sont bien souvent sujetes à l'illusion. Il y en a pourtant de veritables qui viennent de Dieu ; mais ce qui se fait en l'ame par l'operation de la foy est plus sur & d'un plus grand merite ; & cela conserve mieux l'esprit d'humilité. Vivez donc en la possession de cette divine sagesse. J'ay bien compris tout ce que vous m'en avez écrit, selon les petites lumieres que la bonté de Dieu me donne dans la communication fonciere, par laquelle elle me fait la grace & l'honneur de me lier à elle.

Il me semble néanmoins que vous donnez une borne à l'esprit de grace qui vous conduit, lorsque vous dites que c'est l'esprit d'oraison & d'union où vous devez vous attacher pour le reste de vos jours. Non, ne croiez pas cela à moins d'une revelation bien averée : parceque dans ce nouvel état d'alliance où vous êtes entré avec la sagesse eternelle, si vous lui êtes fidele vous irez toujours de plus en plus en de nouvelles communications avec elle. C'est un abysme sans fond qui ne dit jamais, *c'est assez*, aux ames qu'elle possède. Je vous avouërai bien une chose que j'ay experimentée être veritable, que dans le cours de la vie spirituelle, il y a des états où l'ame souffre de saintes inquietudes & des impatiences amoureuses, quoi qu'il lui semble être dans la jouissance de son unique bien. Il la fait jôir, puis il se retire pour la faire courir après luy. Ce sont des jeux de cette adorable sagesse qui est descendue du Ciel pour jôir dans le monde, & pour prendre ses divertissemens avec les enfans des hommes. Ces divins

DE L
états ne fi
fié dans son
sede enfin
quictude,
par experi
ne impecc
jôit de la
lité ineffabl
les distraçti
quoique ce
demeure de
volontaire q
essentielle,
tez accident
dans ces am
possession for
fois sentir un
l'état des bien
cet état fonc
au changeme
de plus en p
fait repos da
trouvé leur fin
ce qu'elles pà
excez de sa n
en elles-mém
& suradorable
res temporell
pour trouver
il s'agit, parce
moment dans
avec laquelle
elles la droitur
les ne se sente
der conseil à c
parceque Dieu
soumettant à si
nous en usions
sent ainsi de L

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 243

états ne finissent point jusqu'à ce que cette même sagesse aiant purifié dans son feu l'ame dans laquelle elle se plaît d'habiter, elle la possède enfin parfaitement dans son fonds, où il ne se trouve plus d'inquietude, je veux dire plus de desir, mais une paix profonde, qui par experience est inalterable. Je ne veux pas dire que l'on devienne impeccable, car ce seroit une illusion de le presumer; mais on jouit de la liberté des enfans de Dieu avec une douceur & tranquillité ineffable. Les embarras des affaires, les vexations des Demons, les distractions des creatures, les croix, les peines, les maladies, ni quoique ce soit, ne sçauroit troubler ni inquieter ce fond, qui est la demeure de Dieu, & je croy qu'il n'y a que le peché & l'imperfection volontaire qui le puisse faire. Mais comme dans le Ciel outre la gloire essentielle, Dieu fait goûter aux Bien-heureux des joyes & des felicités accidentelles pour faire éclater en eux sa magnificence divine, ainsi dans ces ames cheries où il fait sa demeure en terre, outre cette possession fonciere qu'il leur donne de lui-même, il leur fait quelque fois sentir un épanchement de joie qui est comme un avant-goût de l'état des bien-heureux. Il y a bien neanmoins de la difference entre cet état foncier & cet autre accidentel, parceque ce dernier est sujet au changement & à l'alteration, au lieu que le premier concentre de plus en plus l'ame dans son Dieu pour lui faire trouver un parfait repos dans une parfaite jouissance. Ces ames ainsi avancées ont trouvé leur fin en jouissant dans leur fond de celuy qu'elles aiment; & ce qu'elles pâtissent extraordinairement hors de ce fond n'est qu'un excès de sa magnifique bonté. Quoi qu'il arrive elles sont contentes en elles-mêmes & ne veulent rien que dans l'ordre de sa tres-sainte & suradorable volonté. Si elles se trouvent engagées dans les affaires temporelles, il ne leur est pas besoin de faire tant de reflexions pour trouver des raisons ou des réponses convenables en celle dont ils'agit, parceque celui qui les dirige interieurement leur met en un moment dans la pensée ce qui est à dire ou à faire. La façon même avec laquelle elles prennent & envisagent les choses, fait voir en elles la droiture & la direction de l'esprit de Dieu. Ce n'est pas qu'elles ne se sentent portées & qu'elles ne se portent en effet à demander conseil à ceux qui les gouvernent & les dirigent sur la terre, parceque Dieu qui veut que nous nous desions de nous-mêmes nous soumettant à ses serviteurs, se plaît à cette soumission, & veut que nous en usions de la sorte. Il est tres-difficile à ces ames qui jouissent ainsi de Dieu de rendre conte de leur interieur, parceque

l'état où elles sont est dans une extrême simplicité, & qu'elles y sont perduës en Dieu qui est l'unité, & la simplicité même.

Jusqu'à ce que vous soiez arrivé à ce point courez & avancez sans celle dans les embrassemens de vôtre divine sagesse: Elle vous ar-rêtera au temps de son ordonnance, & vous conduira par son esprit saint en tout ce que la divine Majesté voudra de vous. Par ce peu de mots vous voiez que vôtre lettre m'est tombée entre les mains: elle n'a été veuë ni ne le sera de personne, puis que vous le voulez. Si vous y prenez garde de près vous connoîtrez ma disposition présente, car répondant à l'état où vous êtes, je vous ay insensiblement dit celui où je suis par la miséricorde de celui qui nous previent de tant de graces.

Quant à ma disposition corporelle, je suis devenuë extrêmement foible par mes grandes maladies qui ont déjà duré deux ans, durant lesquelles je me suis tres-mal acquittée de ma charge: je souhaite le repos & ma deposition, avec tranquillité néanmoins, l'esprit qui me fait la grace de me diriger ne me permettant pas de rien vouloir que dans la conduite de ses adorables desseins sur moy. Je rends tres-humbles graces à la bonté divine de toutes celles qu'elle vous fait & qu'elle vous veut faire, si vous lui êtes fidele: C'est un point qui me manque, car je suis bien autre que je ne suis si j'avois correspondu à toutes ses faveurs.

De Quebec le 22. Septembre 1666.

L E T T R E C V I.
A L A S U P E R I E U R E D E S U R S U L I N E S
D E T O U R S.

Elle luy témoigne sa joie de son élection à la charge de Superieure.

Son humilité est recommandable en cette lettre, en ce qu'étant Superieure aussi bien que celle à qui elle écrit elle lui deman-de la benediction, & se

MA Reverende & tres-honorée Mere, vôtre sainte benediction. Je n'ay pas la patience d'attendre les lettres de nos cheres Meres de Tours pour leur rendre les témoignages ordinaires de mon affection. Un vaisseau qui va partir me donne une occasion trop favorable de le faire. J'ay seulement sçeu par une voie extraordinaire que la bonté de Dieu a fait le choix de vôtre chere personne pour gouverner vôtre sainte Communauté. J'ay été consolée dans la creature que la divine Majesté a trouvé en vous une ame selon son cœur, en

DE
vous élevo
ainsi, mon
humbles: q
que j'ai re
extremem
participer à
vos filles, a
mes d'une n
n'avons qu
particuliere
continuer m
de ses ador
la hâte en
l'ancre, com
là des nouve
tes se porten
quelle contin
veut aussi fair
même. Mais
quelques peti
semble que j
perdu un rich
nôtre divin Sa
de tant de fav
se l'usage qu'e

De Quebec le

A UNE R

*Elle la felicite d
supplée au dé
Qu'il faut mer
un Superieur.
de l'Evangile.*

MA Reve
nuës de

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 245

vous élevant dans une place où votre humilité n'aspiroit pas. C'est ainsi, mon aimable Mere, qu'il traite ses amis, & qu'il élève les ames humbles: que son saint nom en soit beni éternellement. Dans une lettre que j'ai reçüe je vois clairement que nos Meres & nos Sœurs ont été extrêmement consolées de cet heureux choix. Je me joins à elles pour participer à leur joie & à leur bonheur: Regardez-nous donc comme vos filles, ainsi que vous les regardez comme vôtres, puis que nous sommes d'une même maison, & qu'elles & nous ne faisons qu'un corps & n'avons qu'un même cœur. J'attens avec ardeur des nouvelles plus particulieres, quoique le peu que j'en sçai soit suffisant, pour me faire continuer mes actions de grâces à Nôtre Seigneur de ses desseins & de ses adorables conduites sur vous. Ce n'est icy qu'un petit mot à la hâte en attendant les vaisseaux qui sont à partir, & ne leveront l'ancre, comme je croi, qu'en Septembre. Je vous dirai en ce temps-là des nouvelles de cette votre petite Communauté. A présent toutes se portent bien à la reserve de la Mere de saint Dominique, laquelle continuë dans son flux hepaticque depuis trois ans. L'on me veut aussi faire à croire que je suis malade, à cause que j'en suis de même. Mais pour vous parler sincèrement, je suis si ravie d'avoir quelques petits maux, que j'y ai de l'attachement, en sorte qu'il me semble que je serois mortifiée d'en guerir, m'étant avis que j'aurois perdu un riche trésor & un lien précieux qui me lie étroitement à nôtre divin Sauveur. Rendez-luy grâces, s'il vous plaît, pour moy de tant de faveurs, qu'il me fait, & obtenez de sa bonté que j'en fasse l'usage qu'elle desire de moy.

comporte à son égard comme son inférieure.

De Quebec le 28. Juille 1667.

LETTRE CVII

A UNE RELIGIEUSE URSULINE DE TOURS.

Elle la felicite de ce qu'elle est déchargée de la Superiorité. Que la grace supplée au défaut de l'industrie naturelle dans les Supérieurs legitimes. Qu'il faut mettre de la difference entre la severité & l'exaltitude dans un Supérieur. Elle deplore le refroidissement du siecle pour les maximes de l'Evangile.

La Mere Marie de la Nativité.

MA Reverende & toute chere Mere. Vous voila au dessus des nuës de vous voir déchargée de la Superiorité: & de ma part

H h iij

je me conjoins avec vous, de ce que vous n'avez plus ce pesant fardeau sur les épaules, & de ce que vous êtes retirée dans votre petit nid comme le saint Job l'étoit dans le sien : je m'assure que vous y multiplerez vos palmes comme luy. Que ne ferez-vous point là, chere Mere, pour gagner le cœur de Dieu, afin qu'il benisse la nouvelle conduite qu'il a donnée à nôtre sainte Communauté. Celles qui y sont preposées n'auront pas peu de croix à supporter, n'ayant point été jusqu'ici en des charges qui leur ayent pû donner des experiences & des lumieres pour la conduite. Mais je me reprends, où les industries naturelles & les connoissances acquises manquent, la divine bonté supplée quand on entre dans la bergerie par celui qui en est la porte ; par nôtre bon JESUS. Or elle a choisi des ames sages & vertueuses, qui n'aspiroient point comme je croi aux places qu'elles remplissent à present : ainsi il faut esperer qu'elle donnera la benediction à leur gouvernement ; je l'en conjure de tout mon cœur. J'aurois bien d'autres choses à vous dire sur cette matiere, mais, mon intime Mere, je suis une pauvre aveugle qui me trompe si souvent, que vous ne devez pas faire un grand fond sur ce que je dis à l'oreille de vôtre cœur, & dans la confiance que vous me donnez.

Mais est-il vrai que vous êtes trop severe ? je ris en disant ceci, parce que je ne me le puis persuader. L'on prend sans doute l'exacritude pour la severité, & néanmoins il y a bien à dire de l'une à l'autre. Mais ce que j'estime veritable, c'est que les esprits du temps n'aiment pas ce qui contraint leur nature, ni ce qui en peut corriger les inclinations déreglées. Non, mon intime Mere, n'avez point de contrition ni de douleur en vôtre ame sur ce sujet. Ce n'est pas peu de chose quand il s'agit de recueillir les droits de Nôtre Seigneur, dont ceux qui gouvernent lui doivent rendre un compte très-exact. La nature vieillit, elle est sur son declin ; c'est pour cela que la lâcheté des corps & des esprits veut regner & a de la peine à se laisser détruire. Cela est déplorable, en ce que les maximes de JESUS-CHRIST vont s'aneantissant dans les ames qu'il avoit choisies & appellées pour les y faire regner. Pleurons ce mal-heur, mon intime Mere, & tâchons de l'arrêter par nos vœux, si nous ne le pouvons faire par nos paroles ni par nos exemples. Tâchons de suspendre la justice de celui qui y est si fort interessé. Mais je ne suis pas digne qu'il m'écoute, car je suis la plus infidele du monde dans son service, & j'ay plus de besoin qu'on le prie pour moi, que je ne le dois prier pour les autres :

DE
mais vo
les mien

SA PAT

M O
te
ne de vos
moien, &
nouvelle d
suffit de s
qui vous a
qui m'est v
égard. N'e
rivez il y a
sans rien ap
monde ? cel
voye contin
Ce ne se
heure, & po
croix sont le
de maladie :
se les soit ap
Du côté de n
tez obligen
croix me son
côté je les air
la terre, m
graces, que t
Regles. Le f
tient depuis t
quée de ces fo
nous le quart

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 247
mais vos prieres luy seront plus agreables & le flechiront plutôt que
les miennes.

De Quebec le 9. Septembre 1667.

LET T R E C V I I I .

A S O N F I L S .

*Sa patience heroique dans ses infirmités. Sa profonde humilité, s'esti-
mant inferieure en vertu à celui, à qui elle écrit.*

M On tres-cher Fils. Un navire qui doit partir demain me por-
te à vous écrire ce mot, quoique je n'aye encore reçu aucu-
ne de vos lettres. J'ay pourtant appris de vos nouvelles par un autre
moien, & je sçay que vous êtes apresent au Monastere de Bonne-
nouvelle de Rouën. Il faut servir Dieu où il nous appelle, & il me
suffit de sçavoir que c'est la voix de Dieu & non vôtre propre choix
qui vous a appellé en ce lieu là pour être satisfaitte. Cette nouvelle
qui m'est venuë par hazard, m'a ôtée de la peine où j'étois à vôtre
égard. N'en est-ce pas une bien grande de voir quatre vaisseaux ar-
river il y a assez long-temps, & deux autres qui viennent d'arriver,
sans rien apprendre de la personne qui m'est la plus chere dans le
monde? cela me donnoit sans doute de l'inquietude, quoique je vous
voye continuellement en Dieu.

Ce ne sera donc ici qu'un petit mot pour vous visiter de bonne
heure, & pour vous dire ma disposition qui est bonne, puisque les
croix sont les delices de J E S U S. Je ne me remets point de ma gran-
de maladie: elle a des suites tresdouloureuses à la nature, quoiqu'elle
se les soit aprivoisées, & qu'elle se soit accoutumée à la souffrance.
Du côté de mon esprit j'y ai de l'attache, & j'ai peur que mes lâche-
tez n'obligent la divine bonté de me les ôter ou de les adoucir. Ces
croix me sont si aimables, & ces douleurs si precieuses, que de mon
côté je les aimerois mieux que tous les tresors & toutes les delices de
la terre, même les plus innocentes. Nôtre bon Dieu m'y fait tant de
grâces, que tous ces accidens ne m'empêchent point de garder mes
Regles. Le fond de mon mal est toujours un flux hepaticque qui me
tient depuis trois ans, quoiqu'auparavant je n'eusse jamais été atta-
quée de ces sortes de maux. Je suis si foible que je ne me puis tenir à ge-
noux le quart d'une Messe, & encore faut-il que je sois appuïée. Cet-

te foiblesse vient de ce que je ne prens pas assez de nourriture pour soutenir l'effort de ce mal, parce que celle que je prens en un jour n'est pas le quart d'un repas ordinaire, & ne seroit pas suffisante pour nourrir un enfant. Depuis Pâques mon mal a augmenté, en sorte qu'aujourd'hui on ne sçait comment je puis vivre. Le peu d'aliment que je prens est accompagné d'un dégoût étrange, à cause que tout me paroît comme de l'absinthe, qui me donne une memoire continuelle du fiel de la Passion de Nôtre Seigneur, & c'est ce qui me rend aimable mon état, & me le fait cherir comme une chose emanée de la Passion de Nôtre Seigneur qui m'a voulu avantager de cette grace. Cette amertume neanmoins ne me cause point de vomissement, mais seulement des soulevemens de cœur qui causent le dégoût & le rebut de quelque nourriture que ce soit, parce qu'elles prennent toutes le même goût dans ma bouche. L'amertume est si grande qu'elle me coupe la langue par son acreté. Enfin c'est que mon foye convertit tout en cette humeur. Je n'eusse jamais crû qu'il y eût tant de delices dans les souffrances, si je ne l'avois expérimenté depuis plus de trois ans. J'en ay eu encore une nouvelle experience dans l'abscez qui s'étoit formé dans la tête il y a trois mois, & qui m'avoit rendu sourde d'une oreille. Il me causoit des douleurs extremes, sans parler de l'incommodité que j'en recevois tant dans les parloirs, où les affaires m'appelloient, que dans la communication avec mes Sœurs: Et cette incommodité me peinoit plus que la douleur même, parce que les autres en souffroient. Enfin l'abscez a crevé & s'est vidé par la même oreille avec un surcroît de douleurs: ma surdité s'en est allée avec luy, & maintenant je suis à mon ordinaire.

J'ay appris que l'on propose à Rome les Religieux de vôtre Congregation pour peupler un celebre Monastere qu'un Seigneur a fait bâtir en Pologne: si ce dessein reussit Dieu en tirera beaucoup de gloire, & certes cela appartient à vôtre Ordre, puis que vous êtes les premiers Peres de la Religion chrétienne dans ce grand Royaume. Je serois ravie s'il plaisoit à la divine Majesté se servir de vous dans cette grande expedition; mais, mon tres-cher Fils, j'apprend que vous êtes infirme, & que vous portez une grande foiblesse. Je voudrois sçavoir qu'elle est cette infirmité, & si elle est habituelle ou passagere. Pour les passageres, il n'en faut pas faire état quand il faut faire ce que Dieu demande de nous; mais les habituelles sont à craindre: Si neanmoins sa divine Majesté demandoit cela de vous, allez à la bonne heure, vous serez tout puissant. Dans l'incommodité

de

DE
de mon
l'inaction
premier
ne du re
que j'écr
affaires d
Dieu, qu
le des aff
Demande
me une v
demande
cette inte
victime qu
vous étiez
nous renc
lée a suivi
chemin, v
de vertu &
appelez. J
ces années
vous n'avie
Enfin vous
vez, ou plû
Priez-le qu'
Cependant
bon Pere qu
les continue
veur de sa tr
le, mandiez-
plie; j'ay cer

De Quebr

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 249

de mon mal habituel, je devrois toujours garder le lit & être dans l'inaction: Cependant je ne m'arrête pas un moment. Je suis la première levée & la dernière couchée, & il est rare que je prenne du repos. J'assiste à toutes les observances. Il y a quatre mois que j'écris continuellement des lettres & des memoires pour nos affaires de France; enfin je fais ma charge par la misericorde de Dieu, quoique les affaires soient epineuses en ce pais. Remerciez-le des assistances qu'il me donne, & des misericordes qu'il me fait. Demandez-luy encore qu'il agrée tous les momens de ma vie comme une victime soumise à sa conduite & dévouée à son amour. Je lui demande la même chose pour vous, & je m'en vay communier à cette intention, afin qu'il luy plaise disposer de vous comme d'une victime que je luy ay offerte il y a long-temps. Quand j'ay appris que vous étiez malade & si affoibli, j'ay pensé que nous pourrions bien nous rencontrer dans le chemin de l'éternité. Mais une autre pensée a suivi cette premiere, que si nous nous rencontrons dans ce chemin, vous me devancerez dans le terme, puisque je n'ay point de vertu & que déjà vous me devancez dans l'état où Dieu nous a appelez. Je n'ay que dix-neuf ans de naissance plus que vous, & ces années là me donnent de la confusion. Vous êtes Religieux que vous n'aviez gueres plus de vingt ans, & moy j'en avois trente & un. Enfin vous avez plus travaillé que moy, mon tres-cher Fils: achevez, ou plutôt, que Dieu par sa bonté acheve son œuvre en vous. Priez-le qu'il me fasse misericorde, & qu'il oublie tous mes defauts. Cependant je jôuis d'une grande paix, parceque j'ay à faire à un bon Pere qui m'a toujours fait de grandes graces. J'espere qu'il me les continuera, & qu'à la mort il me recevra dans son sein sous la faveur de sa tres-sainte Mere. Quand vous en apprendrez la nouvelle, mandiez-moy le plus de Messes que vous pourrez, je vous en supplie; j'ay cette confiance en vous.

De Quebec

1667.

LETTRE CIX.

AU REVEREND PERE PONCET DE LA
COMPAGNIE DE JESUS.

Elle luy parle du progres de la Religion & de l'Etat dans le Canada. Elle l'entretient de ses dispositions particulieres, sur tout de sa joie dans les souffrances. Elle le remercie de quelques Reliques qu'il avoit envoyées à son Monastere.

MOn tres-Reverend & tres-honoré Pere. Nous avons été consolées autant qu'on le peut être, d'apprendre que vous êtes encore en ce monde, & que nôtre bon JESUS vous a conservé dans les fatigues d'un si long & si penible voiage. Je m'assure que les croix ne vous y ont pas manqué; je m'en console, car je sçay que vous les aimez. Mais, mon cher Pere, ne nous verrons nous point encore quelque jour pour nous entretenir de nos aventures? Nôtre divin Maître le fera quand il luy plaira, & si c'est sa plus grande gloire, il vous fera revoir cette Eglise qui vous a tant coûté. Tout y est à present magnifique, & c'est une benediction de Dieu de voir l'union qui est entre Monseigneur nôtre Evêque & nos Reverends Peres. Il semble qu'eux & Messieurs du Seminaire ne soient qu'un. Monsieur de Tracy qui m'a déclaré ses sentimens en est ravi, comme aussi de la majesté de l'Eglise & des grandes actions de pieté de ceux qui la servent. Vos Peres y éclatent à l'ordinaire, & en font l'un des plus grands ornemens. Vous verriez vos petits enfans qui commençoient de vôtre temps à connoître les lettres, porter aujourd'huy la soutane & étudier en Theologie. Vôtre College est florissant, & nôtre Seminaire qui n'est qu'un grain de sable en comparaison fournit d'excellens sujets. Vous avez veu de petites filles à qui nous avons depuis donné l'habit, & d'autres à qui nous sommes sur le point de le donner, toutes destinées pour le chœur. Vous pleureriez de joie de voir de si heureux progres, & un moment de vôtre reflexion sur l'état où les choses ont été & sur celui où elles sont, vous seroient oublier tous vos travaux passez. Vous nous avez veu trois Religieuses qui ont eu l'honneur de faire le voiage en vôtre compagnie, aujourd'huy nous sommes vingt, & nous en demadons encore en France: Le R. P. Lallemand est toujours nôtre bon & infatigable Pere.

DE L
Que voi
Pere, je s
la vertu.
m'envoia
jusqu'aux p
ladie a été
gués. Quo
forces de p
passé, mais
riture que
goût de s
continuel a
mable Pere
me semble q
un Crucifix
bien-aimé,
dans mes pet
finthe, car
son de cette
rême dernier
& qu'elle me
mes prieres;
deau à celui
accomplie en
& sept ans; il
une vigueur t
quoi qu'il nou
Madame n
sainteté. Je su
comme moy.
vous plut nous
des chants d'all
de joie & de d
dre la proposi
rouille, disant q
le, dit-elle, la
tendis parler de
cette circonstan
j'ay été consolée

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 251

Que vous dirai-je de moy-même? Pour l'interieur, mon tres-cher Pere, je suis telle que vous m'avez veüe, sinon que je suis pire pour la vertu. Pour le corps, il y eut trois ans au mois d'Aoust que Dieu m'envoia une maladie d'un flux hepaticque que j'ay encore. Il m'a mise jusqu'aux portes de la mort où j'ay reçu tous les Sacremens. Cette maladie a été accompagnée de divers accidens & de douleurs des plus aiguës. Quoique j'en sois encore malade nôtre Seigneur me donne les forces de pouvoir garder nos regles. J'ay par sa grace jeuné le Carême passé, mais à presenr on m'interdit le jeune à cause du peu de nourriture que je prens à raison d'une amertume de bouche qui donne le goût de fiel à tout ce que je mange; & qui me cause un mal de cœur continuel avec des coliques qui ne cessent point. Tout cela, mon aimable Pere, sont mes delices, & quand je pense à mes douleurs il me semble que je possède un tresor. Nous avons dans nôtre chœur un Crucifix ravissant: quand je l'envisage je lui dis: C'est vous, mon bien-aimé, c'est vous qui me faites souffrir: puis mon cœur se dilate dans mes petites souffrances, sur tout dans le goût de mon fiel ou absinthe, car mes grandes coliques ne sont que des roses en comparaison de cette amertume. Dans nos élections qui furent faites le Carême dernier, j'estimois que la Communauté auroit pitié de moy, & qu'elle me dechargeroit de la Superiorité: Elle n'a pas écouité mes prieres; ainsi il m'a fallu subir ce second joug; & joindre ce fardeau à celui de mes douleurs. La tres-sainte volonté de Dieu soit accomplie en moy; il me donne cette charge à l'âge de soixante & sept ans; il me donne aussi des forces pour les porter, car je sens une vigueur toute particuliere dans les affaires & dans la conduite, quoi qu'il nous en arrive de tres-épineuses.

Madame nôtre fondatrice court à grands pas dans la voye de la sainteté. Je suis ravie de la voir, & si vous la voyiez vous le seriez comme moy. Nous vous sommes obligez de la sainte Relique qu'il vous plut nous envoyer. Nous avons reçu ce precieux depôt avec des chants d'allegresse, & pourtant les larmes aux yeux, mais larmes de joie & de devotion. Cette chere Dame n'a point voulu entendre la proposition que vous m'avez faite, d'en faire part à la Paroisse, disant que vous ne luy en dites rien. C'est pour nôtre Eglise, dit-elle, la Paroisse a deux corps saints entiers. Quand je l'entendis parler de la sorte, je gardé le silence, & personne n'a sçeu cette circonstance qu'elle & moy. Et pour vous parler ingenuement j'ay été consolée de sa resolution, & de nous voir seules en possession.

d'un si précieux trefor. Je n'ay point de paroles pour vous faire mes remerciemens & ceux de nôtre Communauté. Vous nous aviez donné autrefois quelques reliques, mais une partie a été employée à la consecration de nôtre grand Autel, dont Monseigneur nôtre Evêque a eu la bonté de faire la Dedicace à la priere de Monsieur de Tarcy, sous le nom du grand saint Joseph avec une magnificence extraordinaire. Tout y fut ravissant & les ceremonies y furent exactement observées à la Romaine. Je ne me lasserois jamais, mon tres-cher Pere, de vous remercier. Sans vous nous n'aurions point de reliques; par vous nous sommes riches. Je vous rends graces en particulier du present que vous m'avez envoie. Je vous supplie de vous ressouvenir de moy au saint Autel.

De Quebec le 6. d'Octobre 1667.

LETTRE CX.

A SON FILS.

Que l'entretien familier avec Dieu fortifie l'ame dans les emplois extérieurs & divertissans. Elle parle encore de l'amour qu'elle a pour les souffrances de sa maladie.

MOn tres-cher & bien aimé Fils. Ce sont ici les dernieres voyes par lesquelles vous recevrez de nos lettres cette année. Dans le peu de temps qui me reste de vie rien ne me contente comme de m'entretenir avec vous. Mais c'est avec douleur & avec un sentiment de compassion que j'apprens l'état de foiblesse où vous êtes. Infailliblement vous vous épuisez trop dans les fonctions de vôtre charge, quoique je voye bien que Dieu vous honore beaucoup de vous donner de si nobles emplois. Mais j'estime que vous vous laissez trop battre par la grande austerité de vos regles. Si vous voulez rendre du service à Nôtre Seigneur vous devez vous fortifier & vous conserver. Mais il semble que vous soyez las de vivre. Hé ! pourquoi ne voulez-vous pas vivre, puisque vôtre vie est si bien employée pour Dieu & pour son service ? Si vous possédez cet entretien amoureux de cœur avec Dieu, vous êtes heureux dès cette vie. En cet état les emplois n'empêchent pas l'union avec Dieu, mais ils laissent toujours l'ame dans son centre qui est Dieu, & la dispose à une plus haute & plus parfaite union avec luy. Si vous voulez jeter la veuë sur les écrits

que je vou
années en
les travaux
frere avec
l'ame, en l
vine Majest
vin esprit ;
pour les en

Je vous a
continuë à v
dans mon flu
plus de trois
de bile qui
me du fiel, q
remede ne m
à l'extremité
Dieu veut q
même je ne
cheris tant m
rois bien que
forte de mala
blesse & mon
ge: Il me l'a f
nes qui ont ta
ne peut porte
à coup se répa
J'étois d'une c
temperamme
l'a changé & c
Dieu qui m'a
tout mon cœu
re. Quelle cr
Saints.

De Quebec le

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 253

que je vous ai autrefois envoyez, vous verrez que j'ai été plusieurs années en cet état, qui me donnoit une grande force pour porter les travaux & les grands sujets de distraction que j'avois chez mon frere avec lequel j'ai demeuré onze ans. Cet état change, & il conduit l'ame, en l'élevant de plus en plus, à l'union la plus intime avec la divine Majesté. N'aiez point de volonté, laissez-vous conduire à son divin esprit; c'est ce qu'il demande de vous, soit pour le spirituel, soit pour les emplois extérieurs; croiez moy je vous en supplie.

Ces écrits
sont ceux
qui ont
servi à cō-
poser sa
vie.

Je vous ai mandé par mes précédentes la disposition de ma santé: je continué à vous dire que je suis dans un continuel état de souffrance dans mon flux hepaticque qui ne me quitte point, & que je porte il y a plus de trois ans. Je souffre de grandes coliques causées par une humeur de bile qui se jette dans ma bouche, en sorte que j'y ai toujours comme du fiel, qui me donne du dégoût de toutes sortes d'alimens. Aucun remede ne me soulage, au contraire une dragme de rheubarbe me met à l'extremité; avec tout cela je ne puis mourir: d'où l'on infere que Dieu veut que je souffre, & j'en ai l'esprit si convaincu, que de moy-même je ne voudrois pas guerir pour tous les tresors de la terre. Je cheris tant mon mal, que j'ai peur d'y avoir de l'attache. Je souhaite- rois bien que l'on ne s'en apperceût pas, mais l'on ne peut cacher cette sorte de maladie, à cause de ses circonstances. Nonobstant ma foiblesse & mon état languissant, l'on m'a encore continué dans la charge: Il me l'a fallu subir puisque Dieu le veut. On dit que les personnes qui ont tant de bile sont coleres; je ne le suis pas, & mon cœur ne peut porter d'aigreur. Cette humeur de bile s'étant formée tout à coup se répand par tout le corps & y cause une maladie universelle. J'étois d'une constitution fort saine & robuste, aujourd'hui tout mon temperament est changé: On dit que c'est le trop grand travail qui l'a changé & corrompu de la sorte; & moy je dis que c'est la bonté de Dieu qui m'a envoyé cette maladie, de laquelle je la remercie de tout mon cœur comme d'une preuve de l'amour qu'elle me porte. Qu'elle en soit louée & benie eternellement des Anges & des Saints.

De Quebec le 19. Octobre 1667.

LETTRE CXI.

A U M E S M E.

Elle se procure des Messes & des suffrages après sa mort, qu'elle croit être proche. La sainteté que Dieu demande d'une ame qu'elle admet à son union. Et qu'il y a une vraie & une fausse paix dans la vie spirituelle.

M On tres-cher & bien aimé Fils. Je me suis donné la consolation de vous écrire par plusieurs voyes. Celle-cy n'est que pour vous reïterer la sincere amitié que je porte à vôtre personne, qui m'est la plus chere du monde. Je vous recommande que quand vous aurez appris la nouvelle de ma mort, vous me procuriez des Reverends Peres de vôtre Congregation le plus de Messes que vous pourrez. J'attens cette grace de leur bonré & de la vôtre. Ce n'est pas que j'aye des presentimens de ma mort; mais une personne de mon âge (car j'ai eu soixante-huit ans accomplis le vingt-huit de ce mois) la doit croire proche. Outre que la maladie que j'ai eüe , & de laquelle je ne suis pas tout à fait guerrie, en ayant encore de grands restes avec un extrême affoiblissement, me doit servir d'horloge, pour m'avertir de me tenir prête à aller rendre conte à la divine Majesté de route ma vie; sur tout de l'abus que j'ay fait de ses grandes graces, auxquelles j'ai si mal correspondu, que pour cela je brûleray long-temps dans le Purgatoire, si Dieu ne me fait misericorde par les suffrages de l'Eglise. C'est en cela que je m'estime riche de vous avoir, & par vôtre moyen vos bons Peres: & je m'attens que vous y penserez serieusement, afin que par vos sacrifices & par les leurs, je puisse bien-tôt aller jouir de celui que mon cœur & mon ame veulent aimer & benir eternellement. Ah que nous serons contens quand nous nous verrons attachez pour toujours à cet employ! Il y a environ quarante ans que la divine Majesté me fit la grace & l'honneur de signifier à mon ame qu'elle vouloit que deormais je la louasse sur la terre comme les Anges & les Saints la louent dans le ciel. Et pour cet effet sa bonté me mit en cet état, d'où s'est ensuivi de tres-grandes faveurs. Mais, mon tres-cher Fils, il n'y a point de doute que j'y ai mélé beaucoup de moy-même & de mon amour propre. C'est ce

DE
qui m'a fa
Delicta qu
je n'aye un
j'en ai inc
tout cela,
spirituelle
par mes on
nir de m'e
que Dieu
cez auprès
grandeur &
quoi qu'effe
exprimer.
ce que dans
veritables.
miere pens
m'en a don
pour avoir r
bonté me do
glise riche d
rable Sauve
cette année

De Qu

Disposition pr
leux pour le
sulines de
pour répondre
qu'elles étoie

M On tres-cher & bien aimé Fils. Je me suis donné la consolation de vous écrire par plusieurs voyes. Celle-cy n'est que pour vous reïterer la sincere amitié que je porte à vôtre personne, qui m'est la plus chere du monde. Je vous recommande que quand vous aurez appris la nouvelle de ma mort, vous me procuriez des Reverends Peres de vôtre Congregation le plus de Messes que vous pourrez. J'attens cette grace de leur bonré & de la vôtre. Ce n'est pas que j'aye des presentimens de ma mort; mais une personne de mon âge (car j'ai eu soixante-huit ans accomplis le vingt-huit de ce mois) la doit croire proche. Outre que la maladie que j'ai eüe , & de laquelle je ne suis pas tout à fait guerrie, en ayant encore de grands restes avec un extrême affoiblissement, me doit servir d'horloge, pour m'avertir de me tenir prête à aller rendre conte à la divine Majesté de route ma vie; sur tout de l'abus que j'ay fait de ses grandes graces, auxquelles j'ai si mal correspondu, que pour cela je brûleray long-temps dans le Purgatoire, si Dieu ne me fait misericorde par les suffrages de l'Eglise. C'est en cela que je m'estime riche de vous avoir, & par vôtre moyen vos bons Peres: & je m'attens que vous y penserez serieusement, afin que par vos sacrifices & par les leurs, je puisse bien-tôt aller jouir de celui que mon cœur & mon ame veulent aimer & benir eternellement. Ah que nous serons contens quand nous nous verrons attachez pour toujours à cet employ! Il y a environ quarante ans que la divine Majesté me fit la grace & l'honneur de signifier à mon ame qu'elle vouloit que deormais je la louasse sur la terre comme les Anges & les Saints la louent dans le ciel. Et pour cet effet sa bonté me mit en cet état, d'où s'est ensuivi de tres-grandes faveurs. Mais, mon tres-cher Fils, il n'y a point de doute que j'y ai mélé beaucoup de moy-même & de mon amour propre. C'est ce

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 255

qui m'a fait lui dire un nombre infini de fois ce verset du Psalmiste : *Delicta quis intelligit? Ab occultis meis munda me.* Ce n'est pas que je n'aye un grand nombre de defauts qui me sont manifestes, mais j'en ai incomparablement davantage qui me sont cachez. Et pour tout cela, comme aussi pour les fautes que j'ai commises dans la vie spirituelle par mon peu de correspondance à ses adorables desseins, par mes omissions & par mes actions, je vous prie de vous ressouvenir de m'en obtenir le pardon dans vos saints sacrifices. La pureté que Dieu demande d'une ame à qui il fait l'honneur de donner avec sa divine Majesté par une continuelle union, est d'une grandeur & d'un prix inestimable; c'est ce qui me fait craindre, & qu'effectivement mon ame possède une paix que je ne vous puis exprimer. Obtenez-moy encore que cette paix soit veritable; parce que dans la vie spirituelle il y a de fausses paix, aussi bien que de veritables. Lorsque j'ay commencé cette lettre je n'avois pas la premiere pensée de vous entretenir de tout cela, mais nôtre bon Dieu m'en a donné le mouvement, & son esprit a emporté ma plume pour avoir recours à vous pour la sureté des affaires de mon ame. Sa bonté me donne une grande confiance dans les sacrez tresors de l'Eglise riche du precieux sang de son fils nôtre divin Epoux & surdorable Sauveur. Celle-cy est la dernière que vous recevrez de moy cette année, c'est pourquoy il vous faut dire adieu.

De Quebec le 30. d'Octobre 1667.

L E T T R E C X I I .
A U M E S M E .

Disposition presense de la Mere de l'Incarnation & son zele merveilleux pour le salut des filles Sauvages. Etat du Monastere des Ursulines de Quebec. Et les services qu'elles rendent à tous le Canada, pour répondre à quelques bruits qui s'étoient répandus dans la France qu'elles étoient inutiles en ce pais là.

MOn tres-cher Fils. Voici la réponse à vôtre troisiéme lettre. Je vous remercie autant qu'il m'est possible de la sainte & precieuse relique que vous m'avez envoyée: elle tiendra place dans un beau Reliquaire d'où nous avons ôté les reliques pour les mettre dans l'Autel de nôtre Eglise lorsque l'on en fit la consecra-

tion. Vous m'avez obligée de m'en envoyer les attestations, parce qu'elle doit être exposée au public. Quand je vis cette sainte relique mon cœur fût ému de dévotion, & je remercié ce grand saint d'honorer ce país de ses venerables dépouilles. Je vous remercie encore une fois, mon tres-cher Fils.

Vous croyez que je vais mourir. Je ne sçai quand arrivera cet heureux moment, qui me donnera toute à nôtre divin Sauveur. Ma santé est en quelque façon meilleure que les années dernières, mes forces néanmoins étant extrêmement diminuées il faudroit peu de chose pour m'emporter, sur tout n'étant pas tout à fait quitte de ce flux hepaticque qui m'a duré si long-temps, & conservant toujours l'amertume de ma bouche qui donne le goût d'absinthe à tous les alimens que je prens. Je m'y suis accoûtumée, autrement il faudroit mourir de foiblesse. Cependant mon esprit est content dans cette infirmité, qui me fait continuellement souvenir de l'amertume de nôtre Seigneur en croix. Avec ces incommoditez je garde mes Regles. J'ai jeûné le Carême & les autres jeûnes de l'Eglise & de la regle, en un mot je fais ma charge, graces à Nôtre Seigneur. Je chante si bas qu'à peine me peut-on entendre, mais pour reciter à voix droite j'ai encore assez de force. J'ai peine de me tenir à genoux durant une Messe; je suis foible en ce point, & l'on s'étonne que je ne le suis davantage eu égard à la nature du mal qui m'a duré si long-temps avec une grande fièvre.

Nous esperions avoir par ce voyage ma chere Mere Cecile de Reuille de l'Enfant Jesus Religieuse de Roüen, & je me disposois de luy apprendre la langue Algonquine, me persuadant qu'elle y seroit propre & qu'elle y auroit de la fermeté, car ces langues barbares sont difficiles, & pour s'y assujettir il faut des esprits constans. Mon occupation les matinées d'hiver est de les enseigner à mes jeunes Sœurs: il y en a qui vont jusqu'à sçavoir les preceptes & à faire les parties pourveu que je leur traduise le Sauvage en François. Mais d'apprendre un nombre de mots du Dictionnaire, ce leur est une peine, ce leur sont des épines. De nos jeunes Sœurs il n'y en a qu'une qui pousse avec vigueur. La Mere Assistante & la Mere de sainte Croix y sont assez sçavantes, parceque dans les commencemens nous apprîmes le Dictionnaire par cœur. Comme ces choses sont tres difficiles, je me suis resoluë avant ma mort de laisser le plus d'écrits qu'il me sera possible. Depuis le commencement du Carême dernier jusqu'à l'Ascension j'ay écrit un gros livre Algonquin de l'histoire sacrée & de

DE

& de cho
quois, qui
re Algonq
vage. Je
me donne
dequoy tra
les François
regles: mai
nous nous
sable au fon
toutes les vo
peterai icy
vous desirez
Premiere
Chœur, em
prendre deux
ges logent &
struction, i
plus selon le
grand regret
quons de viv
du Roy qui e
nous n'en avi
nécessité où n
sible mortifica
impuissance, q
çoisés à leurs
çoisés & à trois
captive à qui l
ne parle point
faut que nous
Pensionnaires.
L'on est fort
çoisés; & je vou
roient dans un d
un grand nombre
dront pas perdre
enfans à la maîse
des filles, quelq

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 257

& de choses saintes, avec un Dictionnaire & un Catechisme Hiroquois, qui est un tresor. L'année derniere j'écrivis un gros Dictionnaire Algonquin à l'alphabet François; j'en ai un autre à l'alphabet Sauvage. Je vous dis cela pour vous faire voir que la bonté divine me donne des forces dans ma foiblesse pour laisser à mes Sœurs dequoy travailler à son service pour le salut des ames. Pour les filles Françoises il ne nous faut point d'autre étude que celle de nos regles: mais enfin après que nous aurons fait ce que nous pourrons, nous nous devons croire des servantes inutiles, & de petits grains de sable au fond de l'edifice de cette nouvelle Eglise. Je vous écris par toutes les voyes; mais comme mes lettres peuvent perir, je vous re-peterai icy ce que je vous ai dit ailleurs de nos emplois, puis-que vous desirez que je vous en entretienne.

Premierement, nous avons tous les jours sept Religieuses de Chœur, employées à l'instruction des filles Françoises, sans y comprendre deux Converses qui sont pour l'exterieur. Les filles Sauvages logent & mangent avec les filles Françoises; mais pour leur instruction, il leur faut une Maîtresse particuliere, & quelquefois plus selon le nombre que nous en avons. Je viens de refuser à mon grand regret sept seminaristes Algonquines, parce que nous manquons de vivres, les Officiers ayant tout enlevé pour les troupes du Roy qui en manquoient. Depuis que nous sommes en Canada nous n'en avons refusé aucune nonobstant nôtre pauvreté; & la nécessité où nous avons été de refuser celles cy, m'a causé une tres-sensible mortification; mais il me l'a fallu subir & m'humilier dans nôtre impuissance, qui nous a même obligées de rendre quelques filles Françoises à leurs parens. Nous nous sommes restraintes à seize Françoises & à trois Sauvages, dont il y en a deux d'Hiroquoises, & une captive à qui l'on veut que nous apprenions la langue Françoisse. Je ne parle point des pauvres qui sont en tres-grand nombre, & à qui il faut que nous fassions part de ce qui nous reste. Revenons à nos Pensionnaires.

L'on est fort soigneux en ce país de faire instruire les filles Françoises; & je vous puis assurer que s'il n'y avoit des Ursulines elles seroient dans un danger continuel de leur salut. La raison est qu'il y a un grand nombre d'hommes, & un pere & une mere qui ne voudront pas perdre la Messé une Fête ou un Dimanche laisseroient leurs enfans à la maison avec plusieurs hommes pour les garder; s'il y a des filles, quelqu'âge qu'elles ayent, elles sont dans un danger évi-

dent, & l'experience fait voir qu'il les faut mettre en lieu de seureté. Enfin ce que je puis dire est que les filles en ce país sont pour la plupart plus sçavantes en plusieurs matieres dangereuses, que celles de France. Trente filles nous donnent plus de travail dans le pensionnaire que soixante ne font en France. Les externes nous en donnent beaucoup, mais nous ne veillons pas sur leurs mœurs comme si elles étoient en clôture. Elles sont dociles, elles ont l'esprit bon, elles sont fermes dans le bien quand elles le connoissent: mais comme plusieurs ne sont pensionnaires que peu de temps, il faut que les Maitresses s'appliquent fortement à leur education, & qu'elles leur apprennent quelquefois dans un an à lire, à écrire, à jetter, les prieres, les mœurs Chrétiennes, & tout ce que doit sçavoir une fille. Il y en a que les parens nous laissent jusqu'à ce qu'elles soient en âge d'être pourveues, soit pour le monde, soit pour la Religion. Nous en avons huit tant Professes, que Novices qui n'ont point voulu retourner au monde, & qui sont tres-bien, ayant été élevées dans une grande innocence, & nous en avons encore qui ne veulent point retourner chez leurs parens se trouvant bien dans la maison de Dieu. Deux de celles-là sont petites filles de Monsieur de Lozon bien connu en France, lesquelles n'attendent que le retour de Monsieur de Lozon Carny pour entrer au Noviciat. L'on nous en donne pour les disposer à leur premiere communion, pour cet effet elles sont deux ou trois mois dans le Seminaire.

Pour les filles Sauvages nous en prenons de tout âge. Il arrivera que quelque Sauvage soit Chrétien soit Payen voudra s'oublier de son devoir & enlever quelque fille de sa nation pour la garder contre la loy de Dieu, on nous la donne, & nous l'instruisons & la gardons jusqu'à ce que les Reverends Peres la viennent retirer. D'autres n'y sont que comme des oyseaux passagers, & n'y demeurent que jusqu'à ce qu'elles soient tristes, ce que l'humeur sauvage ne peut souffrir: dès qu'elles sont tristes les parens les retirent de crainte qu'elles ne meurent. Nous les laissons libres en ce point, car on les gagne plutôt par ce moyen, que de les retenir par contrainte ou par prieres. Il y en a d'autres qui s'en vont par fantaisie & par caprice; elles grimpent comme des écurieux nôtre palissade, qui est haute comme une muraille, & vont courir dans les bois. Il y en a qui perseverent & que nous élevons à la françoise: on les pourvoit en suite & elles sont tres-bien. L'on en a donné une à Monsieur Boucher, qui a été depuis Gouverneur des trois Rivieres. D'autres retournent

chez leurs
vantes de

Voilà le
quelques

l'on fait c

tions ne p

Monseign

à la jeun

trouvant a

nous somn

nous, il fa

Seminaire

tile, que M

enfin que l

tions ne di

soûtien, la

ne dit rien

de parler,

gile, & de

exemplaire

Madame la

tous les ans

de quelque

de semblabl

qui aime for

ment une le

bruit en Fra

nouvelle Eg

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 259

chez leurs parens sauvages ; elles parlent bien François, & sont savantes dans la lecture & dans l'écriture.

Voilà les fruits de nôtre petit travail, dont j'ai bien voulu vous dire quelques particularitez, pour répondre aux bruits que vous dites que l'on fait courir que les Ursulines sont inutiles en ce païs, & que les relations ne parlent point qu'elles y fassent rien. Nos Reverends Peres & Monseigneur nôtre Prelat sont ravis de l'éducation que nous donnons à la jeunesse. Ils sont communiés nos filles dès l'âge de huit ans, les trouvant autant instruites qu'elles le peuvent être. Que si l'on dit que nous sommes icy inutiles, parce que la relation ne parle point de nous, il faut dire que Monseigneur nôtre Prelat est inutile, que son Seminaire est inutile, que le Seminaire des Reverends Peres est inutile, que Messieurs les Ecclesiastiques de Mont-real sont inutiles, & enfin que les Meres Hospitalieres sont inutiles, parce que les relations ne disent rien de tout cela. Et cependant c'est ce qui fait le soutien, la force, & l'honneur même de tout le païs. Si la relation ne dit rien de nous, ni des Compagnies ou Seminaires dont je viens de parler, c'est qu'elle fait seulement mention du progrès de l'Evangile, & de ce qui y a du rapport : & encore lorsqu'on en envoie les exemplaires d'icy, l'on en retranche en France beaucoup de choses. Madame la Duchesse de Sennessay qui me fait l'honneur de m'écrire tous les ans, m'en manda l'année dernière le déplaisir qu'elle avoit de quelque chose qu'on avoit retranché, & elle me dit quelque chose de semblable encore cette année. M. C. qui imprime la relation & qui aime fort les Hospitalieres d'icy, y insera de son propre mouvement une lettre que la Superieure luy avoit écrite, & cela fit bien du bruit en France. Mon tres-cher Fils, ce que nous faisons en cette nouvelle Eglise est veu de Dieu & non pas des hommes; nôtre clôture couvre tout, & il est difficile de parler de ce qu'on ne voit pas. Il en est tout autrement des Meres Hospitalieres : l'Hospital étant ouvert & les biens qui s'y font étant veus de tout le monde, on pourroit louer avec raison leurs charitez exemplaires. Mais enfin elles & nous attendons la recompense de nos services de celui qui penetre dans les lieux les plus cachez, & qui voit aussi clair dans les tenebres que dans les lumieres, cela nous suffit.

De Quebec le 9. d'Aoust 1668.

LETTRE CXIII.

A U M E S M E.

La confiance admirable qu'elle a eüe en Dieu dès son enfance. Elle parle aussi des grandes vertus de la Mere de saint Augustin Religieuse hospitaliere.

M On tres-cher Fils. J'ay été extremement consolée d'apprendre les saintes dispositions de corps & d'esprit, par lesquelles notre Seigneur vous conduit. Pour ce qui me regarde, je suis dans une assez bonne santé. J'en ay besoin pour la conduite de cette Maison ; quoi qu'il n'y ait que vingt & une Religieuse, néanmoins tant en pensionnaires que domestiques, il y a d'ordinaire cinquante à cinquante-cinq personnes, qui est pour le país une charge qui demande des soins & des peines sans relâche. Vous auriez de la peine à croire combien les affaires y sont de difficile accommodement, cependant l'on s'en tire, & par la misericorde de Dieu mon esprit & mon cœur sont dans un aussi grand repos que si je n'avois rien à faire, & que nous fussions bien riches. C'est une conduite que la divine bonté a toujours tenuë sur moy depuis que je me connois, & que j'ay experimentée dès mon enfance, appuyée sur cette parole de notre Seigneur, que *celuy qui se confie en Dieu ne sera jamais confus*. C'est ce qui me fait trouver les choses d'une même façon, le travail comme le repos, & le repos comme le travail. Dieu m'est par tout aimable, & ses conduites me sont également adorables.

Vous me demandez dans une de vos lettres qui est la personne qui eût une certaine vision que j'écrivis en France après le tremblement de terre. Vous avez peut-être cru que c'est moy. Non, Dieu ne me conduit pas par cette voie. La personne étant morte cette année, je vous la nommeray. C'est la Mere de saint Augustin Religieuse Hospitaliere. Elle est morte jeune, mais comblée de vertus. Les graces que Dieu lui a faites étoient fondées sur trois vertus, qui sont l'humilité, la charité & la patience. Pour vous en donner quelque preuve, je vous diray, qu'il y a quelques années qu'une fille de ce país fut vexée des Demons par la malignité de certains Magiciens & Sorciers venus de France (car parmi les honêtes gens il nous vient de terrible racaille) l'un deux la rechercha en mariage, mais comme

DE
il étoit f
tellemen
malignité
ques ann
Pour fair
des demo
même les
garde en f
une grande
naturelle.
mon ne pa
te fille d'u
de ce magi
Mais toute
cette fille, e
né le soin.
tant de soir
mes hideuse
tristures qui
des realitez
veu une fois
reçus. Elle se
sa charité, s
nauté de crai
felleur seavo
le tout demer
vail par le sec
& la consoloi
se retirèrent
sang pour le so
portées sur les
faveurs tres si
il lui a donné
fait d'étranges
C'est donc à
je parlé après l
rite pas que nô
traordinaires.
Puisque j'ay

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 261

il étoit soubçonné de ces malefices, elle luy fut refusée. Il en fût tellement irrité, que pour se vanger de ce refus, il voulut avoir par ses malignitez ce qu'il n'avoit pû obtenir par la bonne voie. Il y a quelques années que je vous mandé cette histoire, je ne la repete point. Pour faire court, cette fille étant continuellement suivie & agitée des demons, fut mise dans une chambre de l'Hôpital où elle servoit même les malades; & par l'ordre de Monseigneur nôtre Prelat la garde en fût donnée à la Mere de saint Augustin qui y acquiesça avec une grande soumission d'esprit, mais avec une grande repugnance naturelle. Cette bonne Mere la gardoit jour & nuit. Le jour le demon ne paroissoit pas, mais la nuit il faisoit du ravage, agittant cette fille d'une étrange maniere, & lui donnant une vuë importune de ce magicien qui lui apparoissoit accompagné de beaucoup d'autres. Mais toutes ces mouches d'enfer ne purent jamais rien gagner sur cette fille, étant toujours chassées par celle à qui l'Eglise en avoit donné le soin. Les demons enragez de ce que cette Mere gardoit avec tant de soin la pureté de cette fille, lui apparoissoient en des formes hideuses & la battoient outrageusement. Les plaies & les meurtrissures qui lui restoit sur le corps montroient assez que c'étoient des realitez & non pas des illusions. Son Confesseur m'a dit lui avoir veu une fois le bras noir comme de l'ancre des coups qu'elle avoit reçus. Elle souffroit tout cela genereusement sans rien diminuer de sa charité, sans se plaindre, sans en rien dire même à sa Communauté de crainte de l'effraier. Monseigneur nôtre Evêque & son Confesseur sçavoient seuls ce qui se passoit, & vouloient prudemment que le tout demeurât secret. Dieu fortifia cette Mere dans ce grand travail par le secours du R. Pere de Brebeuf qui lui apparoissoit souvent, & la consoloit dans ses travaux. Enfin les Demons & les Magiciens se retirerent par l'intercession de ce saint homme qui a répandu son sang pour le soutien de la foy en ce país. Après tant de victoires remportées sur les demons par cette Mere, nôtre Seigneur lui a fait des faveurs tres signalées, la visitant & la caressant beaucoup; sur tout il lui a donné de grandes victoires sur les malins esprits qui lui ont fait d'étranges guerres jusqu'à la mort.

C'est donc à cette grande servante de Dieu que la revelation dont je parlé après le tremblement de terre fût faite; pour moy je ne mérité pas que nôtre Seigneur me fasse des graces si relevées & si extraordinaires.

Puisque j'ay commencé à vous parler de la Mere de saint Augustin;

j'ajouterai ici encore quelque chose. Il y a bien des histoires que l'on tient secretes pour quelque temps & dont l'on dit qu'il y a assez de matiere pour faire un juste volume. Ce sont des choses extraordinaires, dont je ne diray rien, mais je vous parleray volontiers de ses vertus dont je fais plus d'état que des miracles & des prodiges. Elle servoit les pauvres avec une force & vigueur admirable : C'étoit la fille du monde la plus charitable aux malades, & pour sa charité elle étoit singulierement aimée de tout le monde, aussi-bien que pour sa douceur, sa ferveur, sa patience, sa perseverance, aiant eu plus de huit ans la sievre sans garder le lit, sans se plaindre, sans desister de faire son obeïssance, sans perdre ses exercices, soit de chœur, soit de ses offices, soit de Communauté. Mon tres-cher Fils, les vertus de cette trempe sont plus à estimer que les miracles: Et ce qui en est l'excellence, c'est que quand elle est morte, aucune de la Communauté ne sçavoit qu'il y eut jamais eu en elle rien d'extraordinaire, non pas même la Superieure, Monseigneur l'Évêque seul le sçavoit avec son Directeur. Priez nôtre divin Sauveur qu'il me donne une aussi sainte vie & une aussi sainte mort qu'à cette bonne fille. Elle n'avoit que seize ans quand elle est venue en ce país aiant fait sa profession par les chemins.

De Québec le 7. Septembre 1668.

LETTRE CXIV.

A UNE RELIGIEUSE URSULINE DE TOURS.

La Mere
Françoise de S.
Germain.

*Elle fait un memoire honorable des vertus de sa Sœur la Mere
Marie de saint Ioseph.*

MA Reverende & tres-cherre Mere. J'ay reçu vôtre lettre fort tard & j'y répond à la hâte & presque aussi-tôt qu'elle m'a été renduë. Je benis Dieu de la singuliere protection qu'il donne à toute vôtre chere Maison, des graces qu'il vous fait en particulier, & de la paix & union qui regne dans le gouvernement de ma Reverende Mere Prieure. Cette excellente Mere est digne de loüange d'imiter celles qui l'ont devancée dans la charge: C'est la marque d'un esprit bien fait, & que l'esprit de Dieu la possède & la conduit. Je ne manqueray pas de faire ce que vous desirez de moy, car vous êtes bien près de mon cœur, & je vous regarde comme une

DE L
autre Mer
Vous me p
écrivent &
que je vou
envoiez de
cercueil da
dre, & je
les gardero
ce que le R
dans sa rela
Canada, m
ferer, je luy
a fait imprim
sa mort est
Meres de Pa
rivé au Frere
Monsieur de
fait de grand
y a ici de no
elles m'assure
Pour moy, je
& je ne fais
pour moienn
l'amortisseme
est aussi recen
encore univer
sonne qui blan
verlation, soit
tir de ma gran
verrois dans le
re, je vous esti
avocat dans le
vôtre Pere & M
de sujet de son p
les furent brûlé
devotion. Pour
que la pensée m
principales affair
riez, chere Me

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 263

autre Mere de saint Joseph ma chere compagne & vôtre bonne Sœur. Vous me priez de vous dire quelque chose d'elle, & d'autres m'en écrivent & le desirent aussi. Vous devez avoir gardé les memoires que je vous envoié après sa mort, & ceux que je vous ay encore envoiez depuis touchant la translation de son corps de son premier cercueil dans un autre. Ces sortes de papiers ne se doivent pas perdre, & je les avois écrits fidelement dans la pensée que nos Meres les garderoient mieux que moy. Nos Meres de Paris se sont servi de ce que le R. Pere le Jeune avoit pris dans ces memoires pour mettre dans sa relation. Le Reverend Pere du Creux qui a fait l'histoire de Canada, me demandant chaque année des nouvelles pour les y inserer, je luy ay mandé beaucoup de choses de cette chere Mere qu'il a fait imprimer; & même ce qui arriva à Sœur Isabelle Pavy avant sa mort est couché dans cette histoire. Il y a quelque temps que nos Meres de Paris nous demanderent une attestation de ce qui étoit arrivé au Frere Bonnemer: Nous l'envoiames signée de sa propre main: Monsieur de Bernieres me manda avant sa mort, que Dieu lui avoit fait de grandes graces par l'invocation de cette heureuse Mere. Il y a jci de nos Sœurs qui disent le même à leur égard. L'une d'entre-elles m'assure qu'elle lui est redevable de la grace de sa vocation. Pour moy, je puis assurer qu'elle m'a rendu de grandes assistances, & je ne fais nul doute qu'elle ne soit bien puissante auprès de Dieu, pour moiennner auprès de sa divine Majesté des graces interieures & l'amortissement des passions à ceux qui l'invoquent. Sa memoire nous est aussi recente que si elle étoit encore en vie parmi nous. L'on a encore universellement l'impression de sa vertu, & je ne connois personne qui blâme en aucune maniere sa conduite, soit dans sa conversation, soit dans ses actions ordinaires. Lorsque je croiois mourir de ma grande maladie, je me rejoüissois dans la pensée que je la verrois dans le Ciel, quoique bien éloignée d'elle. Enfin, chere Mere, je vous estime heureuse d'avoir une si sainte Sœur & si puissante avocate dans le Ciel. Vous me demandez les lettres que feu Monsieur vôtre Pere & Madame vôtre Mere écrivirent à cette chere Mere sur le sujet de son passage en Canada; cela m'est impossible parce qu'elles furent brûlées à nôtre incendie avec tous nos autres papiers de devotion. Pour moy, je laissé volontairement brûler les miens, quoique la pensée me fût venué de les sauver avec ceux qui regardent les principales affaires de nôtre maison que je mis à la hâte en seureté. priez, chere Mere, pour nôtre petite Communauté qui vous salut

Ces lettres
sont dans la se-
conde Partie en
l'année 1652. &
1663.

TOURS.

la Mere

ôtre lettre

tôt qu'elle

qu'il don-

en parti-

ement de

digne de

e: C'est la

ffede & la

z de moy,

omme une

avec bien de la tendresse , & sur tout souvenez vous de celle qui vous est invariablement dans le cœur aimable de J E S U S. Très-humble servante.

De Québec le 15. Septembre 1668.

L E T T R E C X V.

La Mere Marie de la Nativité.

A UNE RELIGIEUSE URSULINE DE TOURS.

Elle se rejoit de la voir souffrir avec patience les douleurs d'une grande maladie; & par une amitié toute surnaturelle, elle luy en desiroit encore de plus grandes.

MA Reverende & tres-chere Mere. J'ay receu cette année deux de vos lettres, dont la premiere m'apprend que nôtre bon J E S U S vous a attachée à sa croix par une maladie bien douloureuse. Si elle dure long-temps vous y acquerrez bien des couronnes. Je benis la bonté du Maître qui dispense les croix à ses amis, de la paix & tranquillité qu'il donne à vôtre esprit dans de si grandes douleurs. J'ay été surprise apprenant la qualité de cette maladie, de laquelle je n'avois pas encore ouy dire que vous eussiez été attaquée par le passé. Cela me fait croire que ce ne sera peut-être qu'une infirmité passagere, & je prie la divine bonté que cela soit, si c'est pour sa plus grande gloire: mais si elle en a disposé autrement, & qu'elle vueille vous élever à une plus haute sainteté par la voye de la souffrance, je la supplie d'accroître vos douleurs, & de vous faire un modele de patience à la gloire de nôtre bon J E S U S. Vous voyez par là, chere Mere, que je vous souhaite ce que saint Philippes de Nery & le bien-heureux Felix se souhaittoient l'un à l'autre, sçavoir des peines, des souffrances, des martyres, parce qu'ils ne vivoient plus à eux-mêmes, mais à celui qui étoit mort & resuscité pour eux. Bon courage, mon aimable Mere, puisqu'outre les souffrances du corps, celles de l'esprit viennent encora à la foule. Le prochain s'en mêle & ajoute douleur sur douleur. O que cela est ravissant, & que Dieu vous envoie de biens! Mais si Dieu-même se met de la partie, & que sa main vous touche, ce sera encore bien autre chose. Ah! chere Mere, s'il vous conduit une fois par cette voye, vous crierez à lui, parce qu'il n'y aura que lui qui puisse donner remede. Il tue, il vivifie, il mene les ames jusqu'aux portes de la mort, puis il les ramene & les fait revivre

DE
vre. Vou
vere, pa
Voyez ce
ont perfec
du maître.
gne, il sça
que vous a
monde la
bon J E S U S
vous attach
vous attach
plus aimabl
tes de nôtre
avec lui, p
nous vivons
les, & je vo
quelle mon
mon ame de
ray en peine
maladie m'er
mal par le m
maladie de q
Je lui disois q
mer la souffra
merie de vou
point que vou
vous en avez
en solitude, il
sur semblable
sa bonté, quoi
critre mes lettr
frayée. Une n
si lasse qu'à pe
prenne courag
rante qui doive
que je serai he
qui est attaché
c'est un effet de
ces fardeaux.

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 265

vre. Vous avez voulu recueillir les droits, & l'on vous a trouvé se-
 vere, parceque les debiteurs ne payent pas toujours trop bien.
 Voyez ce qu'en dit l'Evangile, & vous trouverez que les debiteurs
 ont persecuté jusqu'à la mort les serviteurs qui recueilloient les droits
 du maître. Souffrez donc volontiers pour l'amour du maître de la vi-
 gne, il sçaura recompenser au centuplé les peines & les reproches
 que vous aurez endurées pour son service. Je vous estime la fille du
 monde la plus heureuse de n'avoir pas été remise en charge; nôtre
 bon Jesus vous a traitée en ami de vous détacher d'une croix pour
 vous attacher à une autre, de la croix, dis je, de la superiorité, pour
 vous attacher à celle de la maladie & de la persecution, que j'estime
 plus aimable parce qu'on y souffre davantage. Benissons les condui-
 tes de nôtre tres-aimable Epoux, qui veut que nous soyons toujours
 avec lui, puisqu'il veut que nous soyons toujours dans la croix. Si
 nous vivons encore l'année prochaine vous me direz de vos nouvel-
 les, & je vous dirai des miennes. C'est ici la dernière voye par la-
 quelle mon cœur se répandra dans le vôtre, & vous assurera que
 mon ame demeurera toujours collée à vôtre ame. Cependant je se-
 ray en peine de vous jusqu'à l'année prochaine, la grandeur de vôtre
 maladie m'en rendant l'issuë douteuse & suspecte. Je juge de vôtre
 mal par le mien, & de vos dispositions par les miennes. Dans ma
 maladie de quatre ans, ma joye & ma paix étoient dans le Crucifix.
 Je lui disois que c'étoit lui qui me faisoit souffrir, & qui me faisoit ai-
 mer la souffrance. Vous avez eu le loisir toute cette année à l'infir-
 merie de vous entretenir avec cet amour crucifié, & je ne doute
 point que vous ne lui ayez tenu le même langage que moy, puisque
 vous en avez ressenti les mêmes effets. Vous vous réjouissez d'être
 en solitude, il falloit que la croix vous y accompagnât, afin qu'elle
 fût semblable à celle de nôtre divin Sauveur. Pour ce qui me regarde,
 sa bonté, quoique je sois extrêmement foible, m'a fait la grace d'é-
 crire mes lettres, qui sont en si grand nombre que vous en seriez ef-
 frayée. Une main de papier est aussi-tôt expédiée, & j'en ai la main
 si lasse qu'à peine la puis-je porter; & néanmoins il faut qu'elle
 prenne courage jusqu'à la fin, il ne m'en reste plus qu'environ qua-
 rante qui doivent être expédiées vers la fin de ce mois. Mon Dieu,
 que je serai heureuse quand je me verrai déchargée de ce fardeau
 qui est attaché à la superiorité! Mais non, il faut prendre patience:
 c'est un effet de l'amour propre de desirer de se voir déchargée de
 ces fardeaux. Il nous les faut porter, ma chere Mere, autant de

temps que nôtre bon Jesus l'ordonnera. Agréez, s'il vous plaît le tres-humble & tres-respectueux salut de nôtre Communauté : vous y êtes connuë comme si vous y étiez, car l'on vous y tient pour Canadoise; Adieu pour cette année.

De Quebec le 13. Septembre 1668.

LETTRE CXVI.

A SON FILS.

Qu'encore qu'il faille craindre l'élevation dans les charges, il faut néanmoins se laisser conduire aux ordres de Dieu. Elle parle de son Oraison de Respir, & de la crainte qu'elle avoit de déchoir de la grace, pour die: vée qu'elle fut dans les voyes de Dieu. Protection de la sainte Vierge sur son Monastere, & sur elle en particulier.

MOn tres-cher & bien aimé Fils. J'ai receu vos deux dernieres, par les deux derniers vaisseaux; & de vos nouvelles particulieres par Mesdames N. & N. qui n'avoient pas assez de bouches pour m'en dire & à nos amis, tant elles étoient ravies de vous avoir veu. Dieu soit beni des dispositions qu'il fait de vôtre personne; elles sont extraordinaires, mais ce n'est pas vous qui faites le choix de vos emplois. Je ne m'étonne pas si vous avez été surpris de ce dernier que vous exercez, puisqu'en effet nous devons toujours sentir de nous-même ce que nous sommes en verité. Laissez-vous néanmoins aller au gré de la conduite de Dieu sans aucun regard sur vous-même; vous ne vous tireriez pas de cet abyme, puisque nous n'arriverons jamais jusqu'au fond de nôtre neant. Tout ce que je souhaite à vôtre égard n'est point pour vous-même, ni à cause de ce que vous m'êtes selon le sang; je vous le souhaite pour Dieu, & afin que vous soyez un digne instrument de sa gloire: je conjure la divine bonté de vous rendre tel. Pour mon particulier, je vous avouë que mes veritables sentimens pour vous & pour moy, sont de craindre l'élevation. Sur la nouvelle que vous m'apprenez de l'honneur que vôtre tres-R. Pere General & mes autres Reverends Peres vous faisoient de vous élever à la charge que vous avez à present, je commencé à craindre; mais ayant fait reflexion devant Dieu sur cette matiere, mon esprit s'arrêta par une autre pensée qui me consola, que les serviteurs de Dieu se laissent conduire à son Esprit, & que si vous n'eussiez eu la crainte

DE L
de Dieu,
emploi. V
quoi je me
la fidelité
sericorde
vous quitté
de moy. V
verité & l'e
feste, pour
desirer ceci
cachez dans
nous en tirer
qu'en établi
toujours épr
tes demarch
fait passer, v
des cœurs d'a

Pour moy
de sa divine
Mon Dieu,
nuits se passe
ces mots, &
dit, en ces m
tent pas de fa
il faut parler
conformement
simple & uniq
selon le cours
qu'elles ne se
fort qu'elle y
peu près dans
sçavoir combie
sainte volonté
bien éloigné
âge: Mes mon
fait vivre, & t
bon plaisir & se
duite par un es
confiance. Qua

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 267

de Dieu, ils n'auroient pas jetté les yeux sur vous pour un si haut emploi. Voila ce qui s'est passé en moy à vôtre égard, en suite de quoi je me suis laissée aller à traiter avec nôtre divin Sauveur sur la fidelité de ses promesses. Sa bonté m'avoit fait l'honneur & la misericorde de me promettre qu'elle auroit soin de vous, quand je vous quitté pour son amour, & pour obeir à ce qu'elle demandoit de moy. Voiez, mon tres-cher Fils, si vous n'experimentez pas la verité & l'effet de ses divines promesses. Après une fidelité si manifeste, pourquoy vous & moy aurions-nous soin de nous-mêmes pour desirer ceci ou cela? Tenons-nous toujours dans le dernier lieu & cachez dans nôtre poussiere: nôtre divin Maître nous trouvera là & nous en tirera si c'est pour sa gloire & pour nôtre bien. Il est si bon qu'en établissant sa gloire, il moienne nôtre sanctification. Je l'ay toujours éprouvé & si vous voulez vous étudier à considerer ses saintes demarches en la conduite de vôtre vie & des états où il vous a fait passer, vous y remarquerez cette verité capable de faire fondre des cœurs d'amour pour un Dieu si liberal & si magnifique.

Pour moy, mon tres-cher Dieu, je n'ay plus de paroles aux pieds de sa divine Majesté. Mes Oraison ne sont autres que ces mots: Mon Dieu, mon Dieu, soiez beni, ô mon Dieu. Mes jours & mes nuits se passent ainsi, & j'espere que sa bonté me fera expirer en ces mots, & qu'elle me fera mourir comme elle me fait vivre. J'ay dit, en ces mots: je diray mieux en ces respirs, qui ne me permettent pas de faire aucun acte; & je ne sçay comme il faut dire quand il faut parler de choses aussi nuës & aussi simples que celles-ci qui consomment mon ame dans son souverain & unique bien, dans son simple & unique Tout. Me voiant sujete à tant d'infirmités, je croiois selon le cours des choses naturelles qu'elles me consumeroient, & qu'elles ne se termineroient que par la mort: L'amour qui est plus fort qu'elle y a mis fin, & par la misericorde de Dieu, me voila à peu près dans la santé que j'avois avant une si longue maladie, sans sçavoir combien elle pourra durer. Il ne m'importe pourveu que la sainte volonté de Dieu soit faite, mais je ne croi pas que ma fin soit bien éloignée, étant parvenue à la soixante & dixième année de mon âge: Mes momens & mes jours sont entre les mains de celui qui me fait vivre, & tout m'est egal pourveu qu'ils se passent tous selon son bon plaisir & ses adorables desseins sur moy. Dieu ne m'a jamais conduite par un esprit de crainte, mais par celui de l'amour & de la confiance. Quand je pense neanmoins que je suis pecheresse, & que



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



1.5

1.5

1.5

1.5

1.5

1.5

1.5

1.5

1.5

1.5

1.5

1.5

1.5

1.5

1.5

1.5

1.5

1.5

1.5

1.5

1.5

1.5

1.5

1.5

1.5

1.5

1.5

1.5

1.5

1.5

1.5

1.5

1.5

1.5



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

par le malheur de cette condition je puis tomber en tel état, que je serois privée de l'amitié de mon Dieu, je suis humiliée au delà de tout ce qui se peut imaginer, & je me sens faisie, de crainte que ce malheur ne m'arrive. Si cette crainte étoit de durée, je ne pourrois ni vivre ni subsister, parce qu'elle regarde la separation d'un Dieu d'amour & de bonté, dont j'ay reçu plus de graces & de miséricordes qu'il n'y a de grains de sable dans la mer. Mais la confiance d'un seul regard dissipe cette crainte, & me detournant la veüe d'un objet si funeste, fait que je m'abandonne entre les bras de mon celeste Epoux pour y prendre mon repos. Je me sens encore puissamment fortifiée de la protection de la tres-sainte Vierge qui est nôtre divine Superieure, par le choix special & par le vœu solemnel que nôtre Communauté en a fait depuis plusieurs années. Cette divine Mere nous assiste sensiblement : Elle nous donne un secours continuel dans nos besoins, & elle nous conserve comme la prunelle de son œil. C'est elle qui soutient nôtre famille d'une maniere secreete, mais efficace; c'est elle qui fait toutes nos affaires; c'est elle qui nous a relevées de nôtre incendie, & d'une infinité d'autres accidens; sous le poids desquels nous devons naturellement être accablées. Comme nous n'avons pû avoir des Religieuses de France, elle nous a donné six Novices qui sont toutes de tres-bons sujets capables de nous aider à soutenir le poids de nos fonctions, qui croissent de jour en jour. Que puis-je craindre sous les ailes d'une si puissante & si aimable protectrice? Remerciez la divine bonté & cette sainte Mere de leur assistance sur nôtre petite Communauté, & sur moy en particulier qui suis la plus infirme & la plus imparfaite de toutes.

De Québec le 12. d'Octobre 1668.

L E T T R E C X V I I .

A SA NIECE RELIGIEUSE URSULINE.

Elle lui parle de la conduite de Dieu sur son Fils & sur elle, & des dangers où est un Religieux qui est élevé dans les charges.

MA tres-cheré & bien-aimée Fille. J'ay reçu cette année quatre lettres de vôtre part: vous ne sçauriez davantage m'obliger que de me donner de vos nouvelles par toutes les voyes; si j'en

DE

avois de p
solation de
attaché av
tous deux
de lui dema
propre.

Je croi
à present à
Il m'en écr
ma part, j'
je n'ay jama
ce d'être un
creatures. J
de pour moy
je voudrois p
Pere des par
homme dans
droit inconsé
jest en veu
rété & me fa
j'ay abandon
Fille, qu'il est
Dieu, & de ne
vous le dis en
berceau qu'il
pour moy,
voiois la pauv
de, & elle me
terre ne me p
me rien. Enfi
& comme nou
à mon Fils &
me restoit la p
près de la divi
de vous donne
vous a appelle
riez croire cor
prit, ni combi
Dieu pour lui

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 269

avois de plus frequentes, je me donneroïſ auffi plus ſouvent la conſolation de vous donner des miennes, mon cœur étant tout à fait attaché av vôtre & à celui du Pere Martin. Sçachant que vous êtes tous deux à nôtre bon JESUS, c'eſt ma joie que de vous voir en lui, & de lui demander vôtre perfection, ce que je ne lui demande la mienne propre.

Je croi que vous avez ſçeu plutôt que moy, que le Pere M. eſt à preſent à Paris en qualité d'Affiſtant du Reverend Pere General. Il m'en écrit avec confuſion de ſe voir élevé en cette charge. De ma part, j'ay toujours craint l'élevation pour lui & pour moy, & je n'ay jamais rien demandé à Dieu pour lui, que de lui faire la grace d'être un veritable pauvre d'eſprit, caché en lui & aux yeux des creatures. J'ay, dis-je demandé à Dieu pour lui ce que j'ay demandé pour moy : & je le demande auffi pour vous, ma chere Fille, que je voudrois pouvoir placer dans le cœur de nôtre divin Sauveur vrai Pere des pauvres. Mais cependant nôtre Seigneur a élevé ce pauvre homme dans des charges honorables dès ſa jeuneſſe, ce qui me rendroit inconſolable ſans un mouvement qui me dit que la divine Majéſté en veut peut-être faire un inſtrument de ſa gloire: cela m'arrête & me fait acquieſcer à ſes conduites ſur moy, & ſur celui que j'ay abandonné par ſon inspiration dès ſon enfance. Ah! ma chere Fille, qu'il eſt bon de s'abandonner à corps perdu entre les bras de Dieu, & dene s'appuier que ſur la providence d'un ſi bon Pere! Je vous le dis en confiance pour ſa gloire, cet enfant étoit encore au berceau qu'il m'étoit impoſſible de rien demander à Dieu pour lui ni pour moy, ſinon que nous fuſſions des ſes veritables pauvres. Je vouïois la pauvreté de l'Evangile preferable à tous les empires du monde, & elle me ſembloit d'un ſi grand prix que toutes les choſes de la terre ne me paroïſſoient en comparaïſon que de la pouſſiere, & comme rien. Enfin la divine bonté a conduit les choſes où vous les voiez, & comme nous les experimentons. Après qu'elle eût fait ces graces à mon Fils & à moy, vous étiez dans mon eſprit comme la choſe qui me reſtoit la plus chere dans le monde: j'entrepris de pourſuivre auprès de la divine Majéſté qu'elle eût la bonté de vous en retirer, & de vous donner à ſon bien-aimé Fils. Elle m'a enfin écoutée, & elle vous a appellée par des voies aſſez extraordinaires. Vous ne ſçauriez croire combien ce coup de grace a donné de repos à mon eſprit, ni combien mon ame s'eſt épanchée en la preſence d'un ſi bon Dieu pour lui en rendre mes actions de graces. Que reſte-t'il donc,

ma plus que tres-chere Fille, sinon de correspondre à des grâces si eminentes, & à des dons si inestimables par un genereux mépris de nous-mêmes, du monde, & de l'esprit du monde, qui est si glissant, qu'il se fourre dans les états les plus sublimes, & dans les actions les plus saintes. Ah, mon Dieu, si nous avions une fois obeï comme il faut aux mouvemens & aux attraites de la grace, que nous serions heureux ! Nous experimenterions les douceurs de cette beatitude qui fait enfans de Dieu ceux qui la possèdent. Quant au Pere M. Il faut que je vous die qu'ayant appris qu'il étoit auprès du Reverend Pere General, je demeuré quelque temps craintive dans la pensée que l'levation est souvent la veille de quelque chute, soit spirituelle, soit temporelle, & que le plus sur pour un Religieux est de demeurer en son lieu, caché aux yeux des autres & aux siens propres. Une autre pensée qui succeda à la premiere rendit le calme à mon esprit, que les Superieurs de l'Ordre établis à la conduite & au choix des autres, avoient l'esprit de Dieu, & que si ce pauvre Religieux n'avoit été homme de bien, ils ne l'auroient pas élevé en cette place : ainsi je ne pensé plus qu'à le recommander à Dieu, ce que je fais de toute mon affection, & je vous prie de joindre vos prieres aux miennes.

De Quebec le 20. d'Octobre 1668.

L E T T R E C X V I I I .

A UNE RELIGIEUSE URSULINE DE TOURS:

La Mere Marie de la Nativité,

Elle luy témoigne les desirs qu'elle a de mourir afin de jouir de Dieu, & sa joye d'être à la veille d'être déchargée, afin de s'y preparer.

MA Reverende & tres-chere Mere. Je n'ay qu'un petit quart d'heure à vous donner, le vaisseau étant prest de faire voile. Je le veux employer pour dire que vos étes & ferez toujours mon intime Mere, pour laquelle mon cœur porte tous les bons desirs & tous les sentimens d'une amitié des plus sincerés. Nous avons reçu tout ce que vôtre liberalité nous a envoié cette année ; nous l'avons présenté de vôtre part à nôtre divin Maître & à sa sainte famille: Tous ces beaux presens me font beaucoup d'honneur ; mais je fais un transport de cet honneur à Dieu, puisque c'est pour luy & pour son amour que vous les faites. Il est le remunerateur de ceux qui

donnent ; je ple recomper

Je me rejo

de la terre, p

yens du Ciel.

ne sçay si ce t

forme de soix

te glorieuse,

nemis. Je sou

la tres-sainte v

J'ay été con

convalescence

qui se va faire

ravie d'en être

sent legitimem

naire, c'est pe

bien mourir, &

sa présence. Ay

Seigneur pour

donner une ver

De Quebec

Description touch

MOn tres-c

vers la fin

nous a aporté de

de ses bontez sur v

monde, est d'y fa

sur l'experience q

vous est utile. N'é

je vous ay abando

amour ? n'y avez v

chez donc encore

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION: 271

donnent; je le prie d'être le vôtre, & de vous donner une tres-am-
ple recompense.

Je me rejouis de ce que nous perdrons bientôt les connoissances
de la terre, pour n'avoir plus de communication qu'avec les cito-
yens du Ciel. Ma santé ne laisse pas d'être un peu meilleure, mais je
ne sçay si ce sera pour long-temps: je sçay seulement qu'une per-
sonne de soixante & dix ans ne peut pas aller loin; & j'en suis tou-
te glorieuse, parce que je seray delivrée du plus grand de mes en-
nemis. Je soumets néanmoins tous mes desirs à ceux de Dieu; que
sa tres-sainte volonté soit faite.

J'ay été consolée d'apprendre que votre santé est meilleure. Cette
convalescence vous fera peut-être concourir dans votre election,
qui se va faire quasi au même temps que la nôtre. Pour moy je suis
ravie d'en être exempte pour jamais; le temps & l'age m'en excu-
sent legitimement. Que si Dieu me donne plus de santé qu'à l'ordi-
naire, c'est peut-être pour me donner le moyen de me disposer à
bien mourir, & pour me preparer plus efficacement à comparoître en
sa presence. Ayez pitié de moy, mon aimable Mere, & priez Nôtre
Seigneur pour ma veritable conversion, comme je le prie de vous
donner une veritable sainteté.

De Quebec

1669.

LETTRE CXIX.

A SON FILS.

*Description touchante de sa vocation à l'état Religieux; & de la con-
duite de Dieu sur elle & sur son Fils.*

MOn tres-cher Fils, un navire de France est arrivé à nôtre port
vers la fin de Juin, & depuis il n'en a paru aucun. Celuy-cy
nous a aporté de vos nouvelles qui m'ont donné sujet de louer Dieu
de ses bontez sur vous & sur moy. La plus grande joye que j'aie en ce
monde, est d'y faire reflexion, & je voy que celle que vous y faites
sur l'experience que vous en avez vous touche vivement, & qu'elle
vous est utile. N'êtes vous pas bien aise, mon tres-cher Fils, de ce que
je vous ay abandonné à sa sainte conduite en vous quittant pour son
amour? n'y avez vous pas trouvé un bien qui ne se peut estimer? Sça-
chez donc encore une fois qu'en me separant actuellement de vous,

je me suis fait mourir toute vive, & que l'esprit de Dieu qui étoit inexorable aux tendresses que j'avois pour vous ne me donnoit aucun repos que je n'eusse executé le coup: il en fallut passer par là, & luy obéir sans raison parce qu'il n'en veut point dans l'exécution de ses volontez absolus. La nature qui ne se rend pas sitôt quand ses interests y sont engagez, sur tout quand il s'agit de l'obligation d'une Mere envers un Fils, ne se pouvoit résoudre. Il me sembloit qu'en vous quittant si jeune, vous ne seriez pas élevé dans la crainte de Dieu; & que vous pourriez tomber en quelque mauvaise main, ou bien sous quelque conduite où vous seriez en danger de vous perdre; & ainsi que je serois privée d'un Fils que je ne voulois élever que pour le service de Dieu, demeurant avec luy dans le monde jusques à ce qu'il fût capable d'entrer en quelque Religion, qui étoit la fin à laquelle je l'avois destiné. Ce divin esprit qui voioit mes combats, étoit impitoyable à mes sentimens, me disant au fond du cœur: viste, viste, il est temps, il n'y a plus à tarder, il ne fait plus bon dans le monde pour toy. Alors il m'ouvrit la porte de la Religion, sa voix me pressant toujours par une sainte impetuosité, qui ne me donnoit point de repos ny de jour ny de nuit: il faisoit mes affaires, & mettoit les dispositions du côté de la Religion d'une maniere si engageante, que tout me tenoit les bras, en sorte que si j'eusse été la premiere personne du monde avec tous ses avantages, je n'y eusse pas trouvé plus d'agrément. Dom Raymond faisoit tout ce qu'il falloit auprès de ma sœur, & luy même me mena où Dieu me vouloit. Vous vintes avec moy, & en vous quittant, il me sembloit qu'on me séparât l'ame du corps avec des douleurs extremes. Et remarquez que dès l'âge de quatorze ans j'avois une tres-forte vocation à la Religion, laquelle ne fut pas executée, parce qu'on ne correspondoit pas à mon desir; mais depuis l'âge de dix neuf à vingt ans mon esprit y demuroit, & je n'avois que le corps dans le monde pour vous élever jusques au moment de l'exécution de la volonté de Dieu sur vous & sur moy. Après que je fus entrée, & que je vous voiois venir pleurer à nôtre parler & à la grille de nôtre chœur; que vous passiez une partie de vôtre corps par le guichet de la Communion; que par surprise voiant la grande porte conventuelle ouverte pour les ouvriers, vous entriez dans nôtre court; que vous avisant qu'il ne falloit pas faire ainsi, vous vous en alliez à recullons, afin de pouvoir decouvrir si vous ne me pourriez voir: quelques unes des sœurs novices pleuroient, & me disoient que j'étois bien cruelle de ne pas pleurer, & que je ne

V O U S

vous regardoient pas
voient pas
lité que je
recommenç
rendit vôtre
avec elle. M
de vôtre âge
être disant
voix plus di
Mere, & qu
cela étoit vi
qu'aucune ne
c'étoit une c
qu'on me ren
tie de graces
dit au cœur
droit soin de
moy-même,
gneur sont espr
le ciel & la ter
sans son effet:
ce que m'avoit
puis ce temps
jouissoient d'un
les promesses
tes choses faite
cer dans les vo
tinent après vo
à Orleans, la b
Peres Jesuites q
Dieu à ce fujer
moy dans l'exp
laissons-le faire
deles; continue

De Québec le

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 273

vous regardois pas seulement. Mais hélas ! les bonnes Sœurs ne voient pas les angoisses de mon cœur pour vous. non plus que la fidélité que je voulois rendre à la sainte volonté de Dieu. La batterie recommençoit lorsque pleurant vous veniez dire à la grille qu'on vous rendit votre Mere, ou qu'on vous fit entrer pour estre Religieuse avec elle. Mais le grand coup fut lorsqu'une troupe de jeunes enfans de votre âge vinrent avec vous vis à vis des fenestres de notre Refectoire disant avec des cris étranges, qu'on me rendit à vous : & votre voix plus distincte que les autres disoit là qu'on vous rendit votre Mere, & que vous la vouliez avoir. La Communauté qui voioit tout cela étoit vivement touchée de douleur & de compassion, & quoiqu'aucune ne me témoignât être importunée de vos cris, je crus que c'étoit une chose qu'on ne pourroit pas supporter long temps, & qu'on me renverroit dans le monde pour avoir soin de vous. A la sortie de graces lorsque je remontois au Noviciat, l'esprit de Dieu me dit au cœur que je ne m'affligeasse point de tout cela, & qu'il prendroit soin de vous. Ces divines promesses mirent le calme en tout moy-même, & me firent experimenter que les paroles de Notre Seigneur sont esprit & vie, & qu'il étoit si fidele en ses promesses, que le ciel & la terre passeroient plutôt qu'une seule de ses paroles demeurât sans son effet : en sorte que si tout le monde m'eut dit le contraire de ce que m'avoit dit cette parole interieure, je ne l'eusse pas cru. Depuis ce temps là je n'eus plus de peine ; mon esprit & mon cœur jouissoient d'une paix si douce dans la certitude que je ressentois, que les promesses de Dieu s'accompliroient en vous, que je voiois toutes choses faites à votre avantage & des suites pour vous faire avancer dans les voies que j'avois désirées pour votre education. Incontinent après vous fûtes envoyé à Rennes pour faire vos études, puis à Orleans, la bonté divine me donnant accès auprès des Reverends Peres Jesuites qui eurent soin de vous ; vous sçavez les secours de Dieu à ce sujet. Enfin mon tres-cher Fils vous voila aussi bien que moy dans l'experience des infinies misericordes d'un si bon Pere : laissons-le faire nous verrons bien des choses si nous luy sommes fideles ; continuez de le prier pour moy.

De Quebec le 30. Juillet. 1669.

L E T T R E C X X .

A U R. P E R E P O N C E T J E S U I T E .

Industrie des Reverends Peres Jesuites pour convertir les Sauvages. Elle fait avec prudence l'eloge du Pere à qui elle écrit.

M On Reverend & tres-cher Pere. Nous avons été trompées de ne vous point avoir cette année : nous faisons déjà notre compte que vous succederiez au R. Pere Lallemand , si Dieu l'appelloit de ce monde , dans les secours spirituels & temporels qu'il nous rend. Nous l'avons pensé perdre cette année , mais nous nous consolions dans l'esperance de trouver en vous un autre luy-même.

Tous nos Reverends Peres sont en des ferveurs nompareilles. Le Reverend Perre Pierron fait des merveilles à Agné avec ses tableaux. Vous sçavez qu'il est assez bon Peintre , & il en a fait un grand de l'enfer qui est effroiable au dernier point , plein de diables & de Sauvages damnez. L'on y voit les instrumens des supplices, les feux , les serpens & autres semblables representations effroiables. On y voit une vieille dépeinte qui se bouche les oreilles de peur d'entendre un Jesuite qui l'a veut instruire. Les diables après l'avoir tentée la tourmentent & luy jettent du feu dans les oreilles qu'elle n'a pas voulu ouvrir à la parole de Dieu. Il a fait un autre tableau du Paradis , où les Anges enlèvent les ames des Sauvages qui meurent après avoir reçu le Bapteme. Ces pauvres gens sont si ravés de voir ces figures , que bien loin de se boucher les oreilles , ils suivent le Pere par tout , & le tiennent pour le plus grand genie du monde. Il y a une femme Hiroquoise si fervente & si zelée pour nos saints Mysteres , qu'elle fert de Dogique au Pere allant de cabane en cabane pour instruire & pour faire les prieres. Vòtre Reverence sçaura tout cela du R. Pere Chommonot ; je m'oublie de moy-même de luy en parler. V. R. a été en ces lieux là : elle y a semé , & les autres recueillent le fruit de ses travaux. Je m'assure qu'elle n'en aura pas moins de merite que si elle les moissonnoit elle-même. Ses mains mutilées en reluiront dans l'eternité, aussi bien que les autres parties de son corps qui ont porté tant de meurtris-

ures, & que
brocards. J'e
benis Dieu q
vostre corps pa
sans avoir ric
me font la gr
ils me le font
Faites moy t
venez vous de
& comme nou
mentent de n
puisqu'il y va

De Queb

A L A S U

Elle l'exhorte à
surmonter so
Dieu dans c

O Ui, ma
du cœur
lement à vous,
re infiniment.
que je ne puis
& elles voulez b
tard, que nous
née. Une perso
qui est arrivé en
Martinique, ce
notre Seigneur
sion. Monsieur
ont fait voiage
auroient un gran
res de toutes les

DE LA M.^{re} MARIE DE L'INCARNATION. 275

fares, & que ses oreilles qui ont été remplies de tant d'injures & de brocards. J'en ay encore le sentiment, mon tres-cher Pere, & je benis Dieu qui vous a donné le moi en, de le porter & de le glorifier en vostre corps par vos souffrances. Ah! je ne souffre rien, & je mourray sans avoir rien fait ny souffert. Si les ouvriers du saint Evangile ne me font la grace de me faire part de leurs travaux je seray tres-mal; ils me le font esperer, & c'est ce qui me console dans mes pauvretez. Faites moy toujours part des vôtres, mon tres-cher Pere, & souvenez vous de nôtre convention: nous l'accomplissons de nôtre part, & comme nous croissons en nombre, nos petits biens spirituels augmentent de même. Priez la divine Bonté d'y donner sa benediction, puisqu'il y va de vôtre interêt aussi bien que du nôtre.

Cette convention est une communication de biens spirituels.

De Québec le 7. Octobre 1667.

LETTRE CXXI.

A LA SUPERIEURE DE SAINT DENYS EN FRANCE. La Mere Marie de sainte Catherine.

Elle l'exhorte à la Mission de la Martinique, & luy montre qu'il faut surmonter toutes les contradictions quand il faut rendre service à Dieu dans ces sortes d'entreprises.

Où, ma tres-honorée Mere, je suis toute à vous dans l'union du cœur tout aimable de nôtre bon JESUS; & non seulement à vous, mais encore à vôtre sainte Communauté que j'honore infiniment. Son zele pour le salut des ames me console à un point que je ne puis exprimer, & la nôtre chérit l'union sainte que vous & elles voulez bien avoir avec nous. Nous avons reçu vos lettres si tard, que nous avons déjà perdu l'esperance d'en recevoir cette année. Une personne de France nous a écrit par le premier vaisseau qui est arrivé en ce pais, que vous étiez parties pour les Isles de la Martinique, ce qui me fit desirer d'en apprendre la verité, & loier nôtre Seigneur du choix qu'il avoit fait de vos filles pour cette mission. Monsieur de Tracy, comme aussi des personnes de creance qui ont fait voiage en ce pais là, nous ont assuré que les Ursulines y auroient un grand emploi, & qu'on leur ameneroit des pensionnaires de toutes les Isles, où il y a un grand nombre de personnes fort

M m ij

accommodées, qui ont de la peine de retenir leurs filles, & ne peuvent leur donner l'education necessaire pour être bonnes Chrétiennes. Il y a trois ans que nos Meres de Tours furent demandées pour ce dessein : je ne pus sçavoir alors ce, qui en empêcha l'execution ; mais j'ay sceu depuis que la guerre qui étoit entre la France & l'Angleterre leur avoit donné de la crainte, comme aussi ce grand Ouragan qui avoit fait tant de debris en ce pais là. Mais quoi qu'il faille avoir de la prudence, & user de precaution en semblables entreprises, il faut pourtant beaucoup donner à la providence, & s'abandonner à ses ordres, lorsque sa volonté nous est connuë par le conseil des personnes sages & éclairées. Si l'on ne faisoit de la sorte l'on abandonneroit souvent des biens que l'on voit réussir après un peu de patience. J'ay veu plus d'une fois former des desseins de nous renvoyer en France pour la crainte des Anglois & des Hiroquois : & lorsque nôtre Monastere fût brûlé vous auriez de la peine à croire les peines & les afflictions qu'il nous fallut souffrir à ce sujet, & combien il nous fallut livrer de combats pour resister à de bonnes têtes dont la force & la prudence sembloit le devoir emporter. Nous voila néanmoins encore ; Dieu a donné sa benediction à nôtre simplicité, & il a fait avouër à ceux qui avoient conclu à nôtre retour, que Dieu nous veut en Canada pour y assister les filles tant Françoises que Sauvages. Et en verité les premieres seroient pires que les dernieres s'il n'y avoit ici des Ursulines pour les élever & les cultiver. Ne vous laissez-donc pas abattre, mon aimable Mere, pour toutes les contradictions, si vous avez vocation pour la Martinique, & que des personnes sages vous conseillent de suivre la voix de Dieu. La plus grande peine que vous y aurez, sera la chaleur du climat ; ceux néanmoins qui y ont été & que j'ay entretenus, m'ont dit que les personnes qui sont entre deux âges, sçavoir depuis quarante jusqu'à cinquante ans y resistent plus facilement que les jeunes : celles du lieu que vous recevrez y sont déjà faites, ainsi il vous sera facile de faire vôtre Maison. Enfin je serois de ceux qui vous conseillent de ne pas laisser échapper cette occasion de donner de la gloire à Dieu en lui immolant vos cheres filles. Ma Mere de l'Incarnation est un peu trop avancée en âge pour cette Mission ; mais la volonté de Dieu doit emporter le dessus, s'il la veut en cet emploi ; je lui écris pour la feliciter du courage qu'elle a de se vouloir exposer aux perils de la mer pour la gloire de Dieu & pour le salut des ames. Mon intime Mere, vous direz peut-être que je m'avance trop, mais

souffrez moy
des ames qui
qui y est mor
vie à ces gran
frances que je
voient nôtre S
me seroit un f
& dans les occ
pechez m'éloi
depuis peu co
possède en per
les grands & le
mement perfec
étorieuse malgr
la bonne volon
les, & à elles c
êtes possible plu
Suppléez à mes
encore quelque
nôtre divin Ma
nos biens soient
d'ueux salut de
sion de saluër a
après vous avoin

De Quebec le

Elle le remercie de
d'un intitulé Me
titre l'Année Bo

M On tres-ch
qui est rer
medi prochain, on
d'hiverner ici : La

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 277

Souffrez moy, je vous prie; ce sont mes delices de scavoir qu'il y a des ames qui veulent s'exposer à la Croix pour le service de celui qui y est mort pour nous. Je suis assez temeraire que de porter envie à ces grands serviteurs de Dieu qui sont ici exposez à des souffrances que je ne puis exprimer. Ah! que ces bonnes Dames qui suivent notre Seigneur & ses saints Apôtres étoient heureuses! Ce me seroit un semblable bonheur de suivre nos Apôtres dans les croix & dans les occasions du martyre où ils sont tous les jours. Mais mes pechez m'éloignent de cette faveur. Une bonne femme Hiroquoise depuis peu convertie a été si zelée pour nos saints Mysteres qu'elle possède en perfection, qu'elle alloit par tout son Village pour instruire les grands & les petits, afin de les attirer à la foy. Elle a été extrêmement persecutée de sa nation, mais enfin elle est demeurée victorieuse malgré l'Enfer & ses suposts. Je vous suis bien obligée de la bonne volonté que vous avez eue de nous offrir de vos cheres filles, & à elles d'avoir été si bien disposées à nous venir aider. Vous êtes possible plus Canadoise que moy, puisque vous y avez l'esprit. Suppléez à mes defauts & à mes lâchetés par vos prieres; & si j'ay encore quelques petits biens, je vous y donne la part qu'il plaira à notre divin Maître. Mais faisons mieux, mon intime Mere, que nos biens soient communs. Agréez, s'il vous plaît, le tres-respectueux salut de notre Communauté, qui vous demande la permission de saluer aussi la vôtre; ce que je fais plus particulièrement après vous avoir embrassée dans l'aimable cœur de JESUS.

De Quebec le 11. d'Octobre 1669.

LETTRE CXXII.

A SON FILS.

Elle le remercie de quelques livres qu'il luy a envoyez, particulièrement d'un intitulé Meditations chrétiennes, & d'un autre qui porte pour titre l'Année Benedictine. Son sentiment de l'un & de l'autre.

M On tres-cher Fils. Voici ma lettre d'adieu. Le vaisseau unique qui est retenu par force à notre port doit lever l'ancre Samedi prochain, ou Lundi au plus tard; autrement il seroit contraint d'hiverner ici: La terre est déjà couverte de nege, & le froid fort.

M m iij

aigu, & capable de geler les cordages. Avec tout cela Monsieur Talon n'est point arrivé ni ses deux navires: dans le sien seul il y a cinq cens personnes, & l'on est ici en tres-grande peine de ce retardement, qui fait juger qu'ils ont relâché en France, ou qu'ils sont peris par la violence de la tempête, qui a été si horrible, que nous l'avons prise pour un Ouragan semblable à ceux qui arrivent dans les Isles.

Je me suis réservée à cette voie à vous remercier de vos beaux & excellens livres: premierement de vos Meditations que l'on trouve ravissantes & tres-propres pour des personnes religieuses, car elles mettent au jour les lumieres cachées dans l'Evangile d'une maniere claire & nullement embroüillée. Nôtre Communauté est toute pleine de reconnoissance en vôtre endroit pour un si riche present. Nous allons commencer à nous en servir pour faire nos Oraisons ordinaires: Nous avons aujourd'huy fait celle de sainte Ursule qui nous a semblé si belle & si bien prise, que nôtre Communauté m'a pressée de vous prier de nous en faire pour toute l'octave de cette grande sainte nôtre Patronne. Nous avons la confiance que vous nous ferez cette charité, de laquelle je vous supplie. Vous avez si bien réussi en celles que vous nous avez envoiées, que j'attens de la bonté de Dieu, qu'elle vous remplira de son esprit pour donner un semblable succes à celles que je vous demande. Derechef nôtre Communauté vous remercie; mais sa satisfaction ne sera point entiere que vous ne lui aiez accordé la priere qu'elle vous fait par mon moyen. Vous pouvez juger par mes sentimens de la consolation que j'ay de vous voir en l'état où vous êtes, & de ce que Dieu se sert de vous pour aider les ames à le servir. Sa bonté m'a fait la grace de trouver en vous abondamment tout ce que je lui ay demandé. Que son saint nom en soit beni.

Je vous remercie encore de vôtre ravissant livre de *l'Année Benedictine*. Si vous ne m'aviez assuré que c'est l'ouvrage d'une fille; je ne l'aurois jamais crû, ni mes Sœurs non plus que moy. Cette brave Mere est tres-éclairée, & avec sa science l'esprit de Dieu y a travaillé. J'admire cet ouvrage, & vous nous avez infiniment obligées de nous faire un si beau present. Nous avons tous les jours une lecture commune d'obligation, nous la ferons dans ce bel ouvrage: hors ce temps là les Sœurs sont affamées de cette lecture, & c'est à qui aura le livre pour y lire en particulier: Elles ont raison parce qu'on ne peut rien lire de plus utile, puisque ce sont des

DE LA
vies de saints
ve encore de
te genereuse
tre connoiss
de ma part,
rité on la pe
Dieu est adm
fle où il lui p
choses avec d
remercie enc
lur. Adieu po

De Quel

A LA SUP

*Elle se conjoint
age de ceux
année en Ca*

MA Reve
vous rej
moy qui le suis
zième de Mars
bonheur. Puis d
haïté benissons
de graces de la
que la charge d
sez de soy à gar
l'Epouse des Can
& quelle a bien d
ce passage que m
Cependant tiron
Je ne suis pas ne
peau à gouverner
& nos Novices, q
& je n'oubliay pa
Tous les hivers

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 179
vies de saints, où outre la doctrine qui contente l'esprit, on trouve encore des exemples à imiter. Encore une fois, que j'aime cette genereuse fille, & que je lui veux de bien! Si elle est de vôtre connoissance & qu'elle soit à Paris, je vous prie de la visiter de ma part, & de l'assurer de l'estime que j'ay pour elle; car en vérité on la peut mettre au rang des personnes illustres de nôtre sexe. Dieu est admirable dans ses communications, son esprit saint souffle où il lui plaît, & il n'appartient qu'à lui de faire de grandes choses avec de foibles instrumens. Toute nôtre Communauté vous remercie encore une fois & vous presente son tres-respectueux salut. Adieu pour cette année.

De Quebec le 21. d'Octobre 1669.

LET T R E C X X I I I.

A LA SUPERIEURE DES URSULINES DE TOURS: La Mere Joubert de St Joseph.

Elle se conjoïit avec elle de ce qu'elle est dechargée de sa superiorité. Avant l'age de ceux qui ne sont point en charge. Hiver rigoureux de cette année en Canada.

MA Reverende & tres-chere Mere. Vous avez bien raison de vous rejouïr d'être degagée de vôtre charge, aussi bien que moy qui le suis de la mienne par la misericorde de Dieu dès le douzième de Mars dernier. Je soupirois depuis long-temps après ce bonheur. Puis donc que vous & moy avons ce que nous avons souhaité benissons celuy qui a rompu nos liens, & jouïssons avec action de graces de la paix qu'il nous donne. Je vous assure, chere Mere, que la charge d'autruy est pesante quand l'on pense qu'on auroit assez de soy à garder: & je ne m'étonne plus de la plainte que fait l'Epouse des Cantiques, en disant qu'on l'a fait la Gardienne des Vignes, & qu'elle a bien de la peine à garder la sienne. Vous expliquerez mieux ce passage que moy, c'est pourquoy je le laisse à vôtre meditation. Cependant tirons davantage de la grace que Dieu nous fait en ce point. Je ne suis pas néanmoins si libre que je n'aye encore un petit troupeau à gouverner aussi bien que vous: ce sont nos jeunes Professes & nos Novices, qui sont en tout au nombre de sept. Priez pour elles, & je n'oubliay pas les vôtres.

Tous les hivers sont fort froids en ce pais, mais le dernier l'a

été extraordinairement, tant pour sa rigueur que pour sa longueur; & nous n'en avons point encore expérimenté un plus rude. Tous nos conduits d'eaux ont gelé, & nos sources ont tari, ce qui ne nous a pas donné peu d'exercice. Au commencement nous faisons fondre la neige pour avoir de l'eau, tant pour nous que pour nos bestiaux; mais il en falloit une si grande quantité que nous n'y pouvions suffire. Il nous a donc fallu résoudre d'en envoyer querir au fleuve avec nos bœufs qui en ont été presque ruinez à cause de la montagne qui est fort droite & glissante. Il y avoit encore de la glace dans nôtre jardin au mois de Juin: nos arbres & nos entes qui étoient de fruits exquis en sont morts. Tout le país a fait la même perte, & particulièrement les Meres hospitalieres qui avoient un verger des plus beaux qu'on pourroit voir en France. Les arbres qui portent des fruits sauvages ne sont pas morts; ainsi Dieu nous privant des delicatesses, & nous laissant le necessaire, veut que nous demeurions dans nôtre mortification, & que nous nous passions des douceurs que nous attendions à l'avenir. Nous y sommes accoutumées depuis trente & un an que nous sommes en ce país, en sorte que nous avons eu le loisir d'oublier les douceurs & les delices de l'ancienne France.

De Quebec le 1. Septembre 1670.

L E T T R E C X X I V

A la Mere
Françoise de
saint Germain.

A UNE RELIGIEUSE URSULINE DE TOURS.

Elle luy rend compte de sa disposition tant interieure qu'exterieure. Et elle fait en peu de mots l'eloge de la Mere Marie de la Nativité.

MA Reverende & tres-chere Mere. Vòtre lettre que j'ay reçue avec joye m'a encore trouvée en ce monde; Dieu veille que ce soit pour sa gloire, je suis sa victime, il m'immolera selon son bon plaisir; c'est ce que j'attens à tous momens, mon âge m'y oblige. Vous voulez que je vous die ma disposition: j'ay passé l'hiver en assez bonne santé, en sorte que Dieu m'a fait la grace de jeusner le Carême. Quinze jours après j'ay eu une petite maladie qui a donné l'alarme à mes sœurs, car dès qu'on me void un peu mal, on croit que je vais mourir. J'en suis revenu par de certaines poudres chimiques qui ont diminué de moitié cette grande amertume

amertume de
pour ma san
pas de plomb
de mon âge,
J'ESUS, qu'i
Je me con
Dieu a donné
verende Mer
par le choix
tion n'a rien
grande paix, &
tes si Dieu fai
qu'il habite da
estimons plus
Osté la nec
vous avez fait
rie de la Nativ
scay aucunes pa
sa lettre circula
L'on en auroit
fumé, qu'on av
annales de nôtr
volonté de Dieu
le Ciel, & j'inv
ain qu'il me con

De Quebec

A

*Elle luy parle de l
dessein de faire
Augustin Religie
sitions.*

M On tres-R
rience que
conduire où elle n

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 281
amertume de bouche qui m'étoit restée de ma grande maladie. Voila pour ma santé, ma chere Mere; mais pour la sainteté, j'y vais à pas de plomb. Cependant je touche la soixante & onzième année de mon âge; il est temps d'y travailler ou jamais; priez nôtre bon J^{ESUS}, qu'il me donne des graces efficaces pour cela.

Je me conjoints avec vous du succes de vôtre election à laquelle Dieu a donné benediction par le choix que vous avez fait de ma Reverende Mere Ursule. La nôtre s'est faite avec un semblable succes par le choix de ma Reverende Mere de saint Athanase. Cette election n'a rien changé dans les cœurs. Vous beniriez Dieu de voir la grande paix, & la sincere union dont nous goûtons les douceurs. Certes si Dieu fait sa demeure dans la paix, nous devons bien croire qu'il habite dans nôtre petit Seminaire; & c'est un tresor que nous estimons plus que tous ceux de la terre.

Osté la necessité que nous avons tous de mourir, je disois que vous avez fait une grande perte par la mort de ma chere Mere Marie de la Nativité. C'étoit une ame vraiment assujettie à Dieu. Je ne sçay aucunes particularitez de sa mort que celles que j'ay aprises par sa lettre circulaire, qui est courte, mais onctueuse & succulante. L'on en auroit néanmoins pu dire encore davantage; mais j'ay préféré, qu'on avoit réservé de parler de ses grandes vertus dans les annales de nôtre Ordre, ou dans quelque autre dessein: la sainte volonté de Dieu soit faite. Quoy qu'il en soit je la croy grande dans le Ciel, & j'invoque son secours & sa mediation auprès de Dieu, afin qu'il me conduise dans les voies de la veritable sainteté.

De Quebec le 2. Septembre 1670.

LETTRE CXXV.

A UN PERE JESUITE.

Au R. Pere
Poncet

Elle luy parle de la Mission que les Ursulines de saint Denys avoient dessein de faire à la Martinique: de la vie de la Mere de saint Augustin Religieuse Hospitaliere de Quebec: & de ses propres dispositions.

MOn tres-Reverend Pere. Vôtre Reverence sçait par experience que la condite de Dieu sur elle a toujours été de la conduire où elle ne vouloit pas, & qu'il luy a toujours fallu obeir à

N n

ses ordres avec une soumission aveugle. C'est ce qui fait voir les amabilités de cette divine conduite, puisqu'elle en tire sa gloire avantageusement. L'on nous dit que vous faites beaucoup de bien où vous êtes; ainsi, mon très-cher Pere, ne pensez plus ny aux Isles, ny au Canada; mourez dans la très-aimable volonté de Dieu.

La Reverende Mere de sainte Catherine de Sienna Superieure des Ursulines de S. Denis me mande que ny elle, ny ses bonnes sœurs n'ont pas encore perdu l'esperance d'executer leur dessein pour la Martinique. Je prie Dieu qu'il réussisse, si c'est pour sa gloire: pour nous, nous nous contentons de nôtre pauvre Canada qui se multiplie beaucoup. Pour cela nous demandons des Religieuses en France pour nous aider quoique nous soions déjà vingt deux. V. R. apprendra par la relation les admirables progrès de la foy par les travaux excessifs & par le zele incomparable de vos Peres. Les Reverends Peres Recolets font un nouveau secours au pais pour les François seulement, mais non pas pour les Missions où l'esprit de leur Ordre ne les porte pas tant.

Quant à la Mere de saint Augustin de la vie de laquelle vous me demandez mon sentiment, je vous diray entre vous & moy que je ne suis pas trop sçavante en ses affaires. Je sçay seulement qu'à son extérieur elle étoit dans la vie commune, comme une bonne Religieuse doit être. Lorsqu'elle étoit en santé (car elle étoit presque toujours malade) elle étoit une fidelle observatrice de ses regles. Mais depuis que j'ay sceu les étranges tentations & les persecutions atroces que les demons luy avoient suscitées jour & nuit l'espace de seize ans, j'ay cru que c'étoit là sa plus grande maladie: je l'appelle grande parce qu'elle étoit tellement atenuée qu'elle n'avoit que la peau collée sur les os. Je l'ay veüe en quelque occasion, & j'attribuois cet état de langueur & d'abatement à sa maladie, comme aussi sa Superieure & sa Communauté qui n'avoit nulle connoissance non plus que moy de ses dispositions exterieures. Ce que l'on en connoissoit étoit par quelques marques exterieures, car elle étoit très-charitable aux malades de l'Hospital les aidant spirituellement & corporellement d'une maniere admirable, ce qui la faisoit aimer & estimer de tous ceux qui la voioient agir. Ce qui augmentoit encore l'estime qu'on en avoit au dehors, c'étoit la charité qu'elle avoit exercée l'espace de deux ans envers une fille possédée ou obsédée, que Monseigneur nôtre Prelat luy avoit mise entre les mains, car elle passoit les jours & les nuits auprès d'elle à combattre le demon qui la tourmentoit, jusqu'à ce

DE LA
qu'enfin elle
comme cette
beaucoup ai
souvent. Mo
centaines de
rable de Quel
fer; mais qu
jet de croire
tendu de Mon
la plus sainte
car c'est luy q
le Pere Chast
son Pere spirit
cœur.

Comme on
personnes pou
les demons luy
persecutez lor
dre d'honneur
tout autre qu'à
compagnoit ce
elles étoient ob
tre à couvrir d
vous dis, je le d
De vous dire
ainsi que vous
dispenser, voia
dent leur jugem
des visions extra
gueneau y est sç
toujours été fide
mon sur lequel e
lité dans ses oblig
le Ciel, & je m'y a
tend dire. Et ce
perience, c'est q
rieure qui est une
& d'une singulier
Mais je viens à

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 283

qu'enfin elle fut delivrée par l'intercession du R. Pere de Brebeuf, comme cette même fille m'en a assurée; ce même Reverend Pere a beaucoup aidé cette bonne Mere, & l'on dit qu'il luy apparoissoit souvent. Monsieur de Lozon m'a dit qu'elle avoit retenu plusieurs centaines de demons qui attendoient l'ame d'une personne considerable de Quebec à la sortie de son corps, afin de l'emporter dans l'enfer; mais qu'elle pria tant pour la personne malade que l'on eut sujet de croire qu'elle étoit morte dans la voye de son salut. J'ay entendu de Monseigneur nôtre Prelat que cette bonne Mere étoit l'ame la plus sainte qu'il eut connue; il en pouvoit parler comme sçavant, car c'est luy qui la dirigeoit dans ces choses extraordinaires. Mais le Pere Chastelain en sçait plus qu'aucun autre, parce qu'il étoit son Pere spirituel, & elle luy declaroit entierement les secrets de son cœur.

Comme on ne sçavoit pas ce qui se passoit en son ame, quelques personnes pourroient avoir la pensée qu'elle étoit obsédée, & que les demons luy en vouloient, parce qu'elle les avoit étrangement persecutez lorsqu'elle gardoit cette pauvre fille qu'ils vouloient perdre d'honneur, par le moien d'un Magicien qui se rendoit invisible à tout autre qu'à elle. La Reverende Mere Agnes de saint Paul acompagnoit cette Mere dans ces nuits si penibles & quelques fois elles étoient obligées de coudre cette fille dans un sac pour la mettre à couvert des importunitéz pressantes de ce Magicien; ce que je vous dis, je le dis assurément, car je l'ay appris d'elles-mêmes.

De vous dire mon sentiment sur des matieres si extraordinaires, ainsi que vous le desirez, je ne le puis, & je vous supplie de m'en dispenser, voiant que des personnes de science & de vertu y suspendent leur jugement, & demeurent dans le doute, n'osant pas se fier à des visions extraordinaires de cette qualité. Le Reverend Pere Ragueneau y est sçavant & la tient pour bien-heureuse, parce qu'elle a toujours été fidele dans ses devoirs, & qu'elle n'a jamais cédé au demon sur lequel elle a toujours été victorieuse. J'estime que cette fidelité dans ses obligations & dans ses combats la rendent grande dans le Ciel, & je m'y appuie plus volontiers que sur les visions que j'en entend dire. Et ce qui a encore étonné les personnes de vertu & d'experience, c'est qu'elle n'a jamais dit un mot de sa conduite à sa Supérieure qui est une personne tres éclairée, d'une grande experience, & d'une singuliere vertu.

Mais je viens à moy-même, mon tres-cher Pere; que vous diray-

je de cette pauvre pechereffe qui est toujours telle que vous l'avez connuë : je vous puis assurer que dans mon estimative, je me trouve remplie de defauts qui n'ont point de pareils. Ce sont de certaines vertus, qui me manquent dans ma conduite interieure pour arriver au point où Dieu me veut ; je me voy dans l'impuissance de m'élever dans des pratiques qui me sont obscures, & que je ne connois quasi point : & je me sens dans une pauvreté qui m'aneantit sous son poids aux pieds de sa divine Majesté. Avec tout cela Dieu fait compatir avec cet état celuy d'union qui me tient liée à sa divine Majesté il y a plusieurs années, sans en sortir un seul moment. Si les affaires soit nécessaires, soit indifferentes font passer quelques objets dans l'imagination, ce ne sont que de petits nuages semblables à ceux qui passent sous le Soleil, & qui n'en ôtent la veuë que pour quelque petit moment, le laissant aussi-tôt en son même jour. Et encore durant cet espace Dieu luit au fond de l'ame, qui est comme dans l'attente, ainsi qu'une personne qu'on interrompt lorsqu'elle parle à une autre ; & qui a néanmoins la veuë de celuy à qui elle parloit. Elle est comme l'attendant en silence, puis elle retourne dans son intime union. Soit qu'elle se trouve à la psalmodie, soit qu'elle examine ses fautes & ses actions, ou qu'elle fasse quoique ce soit, tout va d'un même air, c'est à dire que l'ame n'intrompt point son amour actuel. Voila un petit craion de la disposition où cette ame demeure par état ; & c'est sa grace predominante. Les effets de cet état sont la paix de cœur dans les evenemens des choses, & à ne vouloir que ce que Dieu veut dans tous les effets de sa divine Providence, qui arrivent de moment en moment : l'ame y experimente la veritable pauvreté d'esprit : elle y possède tous les Mysteres, mais par une seule & simple veuë, car d'y faire des reflexions, cela luy est impossible : la pensée des Anges & des Saints ne peut être que passagere, car en un moment & sans y penser elle oublie tout, pour demeurer dans ce fond où elle est perduë sans aucune operation des sens interieurs. Les sens extérieurs ne font rien non plus dans ce commerce interieur. L'ame est capable de toutes affaires extérieures, car l'interieure operation de Dieu la laisse agir avec liberté. Il n'y a point de visions ny d'imaginations dans cet état : ce que vous sçavez qui m'est arrivé autrefois ; n'étoit qu'en veuë du Canada, tout le reste est dans la pureté de la foy ou pourtant l'on a une experience de Dieu d'une façon admirable. Voila ce que je vous puis dire ; & je vous le dis, parce que vous le voulez : mais le secret, s'il vous plaist, & brûlez ce pa-

Elle de-
clare ici l'é-
tat de son
interieur.

DE L
pier je vous
les saintes A

De Que

A LA SI
S

Elle continuë
lines de Qu
Superieure

M A Re
cident
pu votre dess
lonne de qual
lettre qu'elle n
ble Mere, la v
perance, & to
jesté des moier
si saintement
personnes d'hor
feront jouir du
vos genereuses
me sens unie à
tre, & je les e
J E S U S ; je croi
l'on en vouloit
tie, & suivroien
qu'elles se conte
à present une be
allez à la Martin
vons pas eu'ici,
ragouin des Neg
Dieu y appelloit
difficile d'y aller,
de Quebec, & c

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 285
pier je vous en supplie. Priez pour moy qui merite l'oubli de toutes
les saintes Ames.

De Quebec le 17. Septembre 1670.

LETTRE CXXVI.

A LA SUPERIEURE DES URSULINES DE
SAINT DENYS EN FRANCE.

A la Mere
Marie de sainte
Catherine.

*Elle continue de l'exhorter à la Mission de la Martinique. Les Ursu-
lines de Quebec ont desir d'y aller. Nouvelle Election d'une nouvelle
Superieure en Canada.*

MA Reverende & tres-chere Mere. J'avois la pensée que l'ac-
cident arrivé l'année dernière à la Martinique auroit rom-
pu votre dessein, ou au moins qu'il l'auroit fort retardé. Une per-
sonne de qualité de France m'en avoit parlé de la sorte dans une
lettre qu'elle m'avoit fait l'honneur de m'écrire. Mais, mon aimable
Mere, la vôtre m'a donné une nouvelle joie, & une nouvelle es-
perance, & tout ensemble un nouveau motif de benir la divine Ma-
jesté des moiens qu'elle vous presente d'exécuter ce que vous avez
si saintement resolu pour sa gloire & pour le salut des ames. Les
personnes d'honneur, de pieté & d'autorité qui vous appuient, vous
feront jouir du bien qui sembloit être perdu. Que je sçay bon gré à
vos genereuses filles de ne craindre ni la mer ni les Ouragans. Je
me sens unie à elles dans la generosité de cœur qu'elles font paroître,
& je les embrasse en esprit en celui de nôtre tout aimable
JESUS; je croi, ma toute chere Mere, que vous le voulez bien. Si
l'on en vouloit croire nos Sœurs Canadoises elles seroient de la par-
tie, & suivroient volontiers les ouvriers de l'Evangile; mais il faut
qu'elles se contentent de nos cheres Seminaristes, dont nous avons
à present une belle troupe que nous élevons à la Françoisé. Si vous
allez à la Martinique, ce vous fera un grand avantage que nous n'a-
vons pas eu ici, de n'avoir point d'autre langue à étudier que le ba-
ragouin des Negres que l'on sçait dès qu'on la entendu parler. Si
Dieu y appelloit des Ursulines de Canada, il ne leur seroit pas bien
difficile d'y aller, à present qu'il y a commerce entre les Marchands
de Quebec, & ceux de l'Amerique, & actuellement voila trois

N n iij

vaisseaux qui partent de nôtre port pour y aller : mais ma tres-chere Mere, il nous faut contenter de nôtre petite Mission Canadoise, & vous laisser tout l'honneur de celle que vous allez entreprendre pour la gloire de celui qui vous y appelle: Nous lui en recommanderons le succèz de tres-bon cœur, je vous en assure; & que nôtre Communauté s'estime heureuse d'être unie avec la vôtre. Nous avons fait nos élections au mois de Mars dernier. Nôtre Reverende Mere de saint Athanase a été éluë en ma place, & nous n'avons fait que changer d'office elle & moy. Elle a le mien & j'ay le sien: mais elle s'est acquittée de celui qu'elle a laissé, beaucoup mieux que moy qui l'exerce; & elle s'acquittera beaucoup plus dignement de celui qu'elle a, que moy qui l'ay quitté. Nous demandons cette année en France quelques Religieuses pour nous aider à élever nos filles Canadoises, & aussi pour nous succeder dans la charge; car nous sommes trois ou quatre fort âgées, qui pouvons manquer tout d'un coup, & il est de la prudence d'aller au devant, & de ne point laisser la maison dépourveuë de personnes de conduite. Nous demandons à cet effet des filles capables, de bonne santé, de bonne volonté, & de vingt-quatre à trente ans, afin qu'elles s'accoutument à nôtre vie & aux petits travaux d'un pais qui ne ressemble pas encore à la France, & qui n'en approchera de long-temps: pour nous qui y sommes faites, nous n'y trouvons point de difference. Quant aux personnes, nous ne jettons les yeux nulle part, car c'est le R. Pere Ragueneau qui a main-levée de Monseigneur nôtre Prelat pour choisir les sujets qu'il nous jugera être propres. Je ne sçay sur qui tombera le sort, mais je prie la divine bonté d'en vouloir elle-même faire le choix. Si ma Reverende Mere vôtre bonne Sœur meurt en France, Dieu ne laissera pas d'avoir agreable son sacrifice, comme il a fait celui d'un bon Pere Jesuite qui est venu consumer le sien au port; car il avoit tant fatigué à assister les malades de son vaisseau, qu'il en est mort proche de Quebec avant que d'y mettre le pied. Je croy que nôtre Reverende Mere vous mande des nouvelles de nôtre Communauté. Permettez-moy, ma Reverende Mere, de saluer la vôtre sainte, & vous en particulier, que j'embrasse dans l'union de nôtre bon J E S U S.

De Quebec le 18. Septembre 1670.

A MONS

Elle lui f

M Onseigneur
Meres
de son souverain
a encore la bonté
nous a toutes com-
me & moy, & c.
plus particuliere-
ment les autres ne le
Monseigneur,
& tres-respectu-
ble de renou-
V. G. desire
position de nô-
que j'obeisse au
& tant de soin
en particulier,
charge de Super-
d'Assistante, & c.
cette Maison: J
& mes infirmités
ment.
Pour nôtre C
ligieuses: Nôtre
vages: C'est la M
nieres dont elle s'
elle & moy de no
plois de nôtre inf
être plus contente
Real; mais l'affai
l'Abbé de Quellu

L E T T R E C X X V I I .

A MONSEIGNEUR L'ARCHEVESQUE DE TOURS.

Elle lui fait savoir ses dispositions particulieres; celles de son Monastere, & celles de tout le pais.

Monseigneur, vôtre tres-sainte benediction. J'ai apris de nos Meres de Tours que vôtre Grandeur nous honore encore de son souvenir, & qu'après un éloignement de tant d'années elle a encore la bonté de s'informer de nos dispositions. Cette nouvelle nous a toutes comblées de joye, sur tout la Mere Anne de nôtre-Dame & moy, qui avons l'honneur de vous appartenir par un droit plus particulier, puisque nous sommes vos veritables filles, & que les autres ne le sont que par leurs obeïssances & leurs respects. C'est, Monseigneur, ce qui m'oblige de vous en rendre mes tres-humbles & tres-respectueux remercimens, & me donne une occasion favorable de renouveler à vos pieds mes vœux & mes soumissions.

V. G. desire que je luy rende compte de mes emplois, de la disposition de nôtre Seminaire, & de l'état de tout le pais. Il est juste que j'obeïsse aux desirs d'un si bon Pere qui rémoigne tant d'amour & tant de soin pour ses tres humbles filles. Pour ce qui me regarde en particulier, je suis par la grace de nôtre Seigneur hors de la charge de Superieure, & l'on a jugé à propos de me donner celle d'Assistante, & le soin d'élever les jeunes Professes, & les Novices de cette Maison: Je m'acquitte de l'un & de l'autre autant que mon âge & mes infirmités le peuvent permettre, c'est à dire, assez foiblement.

Pour nôtre Communauté elle est composée de vingt & deux Religieuses: Nôtre Seminaire est rempli de filles Françoises & de Sauvages: C'est la Mere Anne de nôtre-Dame qui a le soin de ces dernieres dont elle s'acquitte avec succez. Nous nous estimons heureuses elle & moy de nous voir si avantageusement occupées dans les emplois de nôtre institut; & je puis assurer V. G. que nous ne pouvons être plus contentes. L'on a eu quelque dessein de nous établir à Mont-Real; mais l'affaire a été retardée pour quelque temps; & Monsieur l'Abbé de Quellus qui en est le Seigneur spirituel & temporel, pour

Messieurs de saint Sulpice nous promet sa protection lorsque les choses seront en état. Nous ne sommes pas marries de ce retardement, parce que nous ne sommes pas encore assez fortes pour entreprendre un établissement de cette conséquence. Monseigneur nôtre digne Prelat, qui ne fait rien qu'avec prudence, est aussi de ce sentiment.

Quant au commun du païs; je vous diray, Monseigneur, que cette nouvelle Eglise fait tous les jours de nouveaux progresz, par le grand zele, & par les fatigues continuelles des Reverends Peres Jesuites qui sont repandus dans tous les endroits de cette Amerique Septentrionale. La Colonie Françoise s'augmente aussi tous les jours, & ces grands bois qui n'étoient habitez que de bêtes Sauvages, commencent à se peupler de Chrétiens. Cette grande multiplication d'hommes & de fideles augmente aussi nos charges & nôtre travail. Nous avons été obligées d'accroître nos classes, & Monseigneur nôtre Prelat a pris la peine d'écrire en France qu'on nous envoie deux Religieuses pour nous donner du secours. Nous ne sçavons encore d'où elles seront tirées, parce que de plusieurs Maisons de France, même de nôtre Congregation il y en a qui pretendent. Il a un grand Vicaire en France à qui il a donné la commission d'examiner les aspirantes & d'en faire le choix. Voila, Monseigneur l'état present de cette nouvelle Eglise, de vôtre petit Seminaire de Canada, & de vos tres-humbles filles, desquelles sans doute je suis la moindre; qui ose néanmoins me recommander à ses saints sacrifices, afin qu'il plaife à la divine bonté de me rendre un instrument digne d'accomplir ses volontez. Je supplie V. G. de conserver toujours en mon endroit les sentimens d'un charitable Pere, comme je conserveray toujours à vôtre égard les respects d'une tres-humble & tres-obeissante fille & servante en nôtre Seigneur.

De Quebec le 25. de Septembre 1670.

LETTRE

*Que quan
parce qu
volonté.
lier & c
et. La
cation d*

M O
let
particulier
moy pour
gée de me
nore à un
qu'avec re
vine bonté
toutes vos
Neme dite
tirée que le
éclatans, r
Il est pourta
incapacitez
timens & q
vous sanctif
de leurs pr
cher Fils, c
vous. Je m
j'en suis si s
ce dernier i
mede, parc
point d'entr
rien qui soit
Juge. Cepen
je fois en la p
jeste, qui dep

LETTRE CXXVIII.

A SON FILS.

Que quand Dieu nous engage dans les emplois, il les faut aimer, non parce qu'ils sont éclatans, mais parce qu'ils sont dans l'ordre de sa volonté. Son humilité profonde: Son union intime: Son commerce familier & continuel avec Dieu. Qualitez de cette union & de ce commerce. La simplicité de son Oraison. Perte de son ame en Dieu. Explication de son vœu de plus grande perfection.

M On tres-cher & bien-aimé Fils. Voici la réponse à votre lettre du 25. d'Avril 1670. que j'ai luë avec une joie toute particuliere y voiant les aimables conduites de Dieu sur vous & sur moy pour lesquelles je le louëray eternellement. Vous m'avez obligée de me dire les progres de votre saint Ordre que j'aime & honore à un point que je ne puis dire. Je ne le regarde & n'y pense qu'avec respect & veneration, & les loüanges que je rends à la divine bonté sont continuelles de ce qu'elle vous y a appelé. J'y voy toutes vos coûtumes & vos conduites, & je n'y trouve rien que de saint. Ne me dites donc plus que vous aimeriez mieux la solitude & la vie retirée que les charges & les emplois. Ne lès aimez pas parce qu'ils sont éclatans, mais parce qu'ils sont dans l'ordre de la volonté de Dieu. Il est pourtant bon que vous aiez la veuë de vos imperfections, de vos incapacitez, de votre insuffisance: c'est Dieu qui opere en vous ces sentimens & qui vous tient dans un état d'humiliation à vos yeux pour vous sanctifier dans des emplois où se perdent ceux qui presument de leurs propres forces. Je vous diray avec simplicité, mon tres-cher Fils, que Dieu tient sur moy la même conduite qu'il tient sur vous. Je me voy remplie de tant d'infidelitez & de miseres, & j'en suis si souvent aneantie devant Dieu & si petite à mes yeux (pour ce dernier il m'est continuel) que je ne sçai comment y apporter remede, parceque je voy mes imperfections dans une obscurité qui n'a point d'entrée ni d'issuë. Me voila à la fin de ma vie, & je ne fais rien qui soit digne d'une ame qui doit bien-tôt comparoître devant son Juge. Cependant toute imparfaite que je suis, & pour aneantie que je sois en sa presence, je me voy perduë par état dans sa divine Majesté, qui depuis plusieurs années me tient avec elle dans un commerce,

dans une liaison, dans une union & dans une privauté que je ne puis expliquer. C'est une espece de pauvreté d'esprit qui ne me permet pas même de m'entretenir avec les Anges, ni des delices des Bienheureux, ni des mysteres de la foy: Je veux quelquefois me distraire moy-même de mon fond pour m'y arrêter & m'égayer dans leurs beautez comme dans des choses que j'aime beaucoup; mais aussi-tôt je les oublie, & l'esprit qui me conduit me remet plus intimement où je me pers dans celui qui me plaît plus que toutes choses. J'y voy les amabilitez, sa Majesté, ses grandeurs, ses pouvoirs, sans néanmoins aucun acte de raisonnement ou de recherche, mais en un moment qui dure toujours. Je veux dire ce que je ne puis exprimer, & ne le pouvant exprimer, je ne sçai si je le dis comme il faut. L'ame porte dans ce fond des tresors immenses & qui n'ont point de bornes: Il n'y a rien de materiel, mais une foy toute pure & toute nuë qui dit des choses infinies. L'imagination qui n'a nulle part à cet état, cherche à se repaître & voltige çà & là pour trouver sa nourriture; mais cela ne fait rien à ce fond, elle n'y peut arriver, & son operation se dissipe sans passer plus avant: Ce sont pourtant des attaques qui pour être foibles & passageres ne laissent pas d'être importunes & des sujets de patience & d'humiliation. Dans cet état les sens, soit interieurs soit exterieurs, n'ont point de part non plus que le discours de l'entendement: toutes leurs operations se perdent & s'aneantissent dans ce fond, où Dieu même agit & où son divin esprit opere. La foy fait tout voir independamment des puissances. L'on n'a nulle peine en cette disposition interieure de suivre les exercices de la Communauté, les affaires temporelles ne nuisent point parce qu'on les fait avec paix & tranquillité; ce qui ne se peut faire lorsque le sens agit encore.

Par le peu que je vous viens de dire vous pouvez voir l'état present de la conduite de Dieu sur moy. Il me seroit bien difficile de m'étendre beaucoup pour rendre compte de mon Oraison & de ma disposition interieure, parceque ce que Dieu me donne est si simple & si dégagé des sens, qu'en deux ou trois mots j'ay tout dit. Cy devant je ne pouvois rien faire dans mon Oraison sinon de dire dans ce fond interieur par forme de respir: Mon Dieu, mon Dieu, mon grand Dieu, ma vie, mon tout, mon amour, ma gloire: Aujourd'huy je dis bien la même chose, ou plutôt je respire de même; mais de plus mon ame proferant ces paroles tres-simples, & ces respirs tres-intimes, elle experimente la plénitude de leur signification: Et

ce que je fais
 mon coucher,
 puis entrepren
 conduite interie
 quart d'heure l
 Pere pour cert
 pour vous & p
 puis a la sainte
 ples & courtes.
 commode point
 core sans peine
 que mon occupa
 me semble que t
 Mais je m'arrête
 à ce qui vous te

Prenez votre
 y trouverez vôt
 Soiez élevé, soie
 ferez heureux &
 charge & toutes
 & qui par conseq
 Pourquoy me
 faillies de jeuness
 les suites nous do
 vous parler fran
 de vous avoir ta
 nada. Avant que
 trouvée en des de
 mon éloignement
 mes amis ne vous a
 le diable me donn
 certains accidens
 tout cela étoit ven
 de la maison, pou
 douleur: mon rec
 d'avoir soin de vou
 la sacrée Religion
 vie. Admirez la bo
 mêmes impressions

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 291

ce que je fais dans mon Oraison actuelle, je le fais tout le jour, à mon coucher, à mon lever & par tout ailleurs. Cela fait que je ne puis entreprendre des exercices par methode, tout s'en allant à la conduite interieure de Dieu sur moy. Je prens seulement un petit quart d'heure le soir pour presenter le cœur du Fils de Dieu à son Pere pour cette nouvelle Eglise, pour les ouvriers de l'Evangile, pour vous & pour mes amis. Je m'adresse en suite à la sainte Vierge, puis à la sainte famille, & tout cela se fait par des aspirations simples & courtes. La psalmodie qui est un exercice réglé, ne m'incommode point, mais plutôt elle me soulage. Je suis & pratique encore sans peine les autres exercices de la regularité, & tant s'en faut que mon occupation interieure m'en detourne, qu'au contraire, il me semble que tout mon interieur se porte à les garder parfaitement. Mais je m'arrête trop à moy-même, mon tres-cher Fils, revenons à ce qui vous touche.

Prenez votre plaisir dans les emplois que Dieu vous donne, vous y trouverez votre sanctification, & Dieu aura soin de vous par tout. Soiez élevé, soiez abaissé, pourveu que vous soiez humble, vous serez heureux & toujours bien. Je comprend les emplois de votre charge & toutes ses dependances; je n'y voy rien qui ne soit saint, & qui par consequent ne soit capable de vous sanctifier.

Pourquoy me demandez vous pardon de ce que vous appelez faillies de jeunesse: il falloit que tout se passât de la sorte, & que les suites nous donnassent de veritables sujets de benir Dieu. Pour vous parler franchement, j'ay eu des sentimens de contrition de vous avoir tant fait de mal, depuis même que je suis en Canada. Avant que Dieu vous eût appelé en Religion, je me suis trouvée en des detresses si extremes par la crainte que j'avois que mon éloignement n'aboutît à votre perte, & que mes parens & mes amis ne vous abandonnassent, que j'avois peine de vivre. Une fois le diable me donna une forte tentation que s'en étoit fait, par de certains accidens dont il remplit mon imagination: je croiois que tout cela étoit veritable, en sorte que je fus contrainte de sortir de la maison, pour me retirer à l'écart. Je pensé alors mourir de douleur: mon recours neanmoins fut à celui qui m'avoit promis d'avoir soin de vous. Peu après j'apris votre retraite du monde dans la sacrée Religion, ce qui me fit comme refusciter de la mort à la vie. Admirez la bonté de Dieu mon tres-cher Fils; il me donne les mêmes impressions qu'à vous touchant les graces qu'il m'a faites: Je

me voy continuellement comme étant par miséricorde dans la main de Dieu. Il me semble que j'y suis inutile ; que je ne sçay rien & que je ne fais rien qui vaille en comparaison de mes Sœurs ; que je suis la plus ignorante du monde ; & quoique j'enseigne les autres, qu'elles en sçavent plus que moy. Je n'ay grace à nôtre Seigneur, ny pensées de vanité ny de bonne estime de moy-même : si mon imagination s'en veut former à cause de quelque petite apparence de bien, la veuë de ma pauvreté l'étouffe aussi-tôt. Admirons donc la bonté de Dieu de nous avoir donné des sentimens si semblables ; je le remercie en tout ce que vous me dites par la vôtre.

Quant au vœu de la plus grande gloire de Dieu, vous avez les mêmes difficultez qu'avoit sainte Thérèse. Celuy qu'elle avoit fait étoit general & sans restriction, ce qui la jettoit dans de fréquens scrupules. Cela obligea son Directeur, qui n'en avoit pas moins qu'elle de luy en écrire une formule que je vous envoie, & à laquelle le R. P. Lallemand a jugé à propos que je me tienne. Je l'avois aussi fait general, sçavoir de faire & de souffrir tout ce que je verrois être à la plus grande gloire de Dieu, & de plus grande perfection: comme aussi de cesser de faire & de souffrir ce que je verrois y être contraire: j'entendois le même de la pensée. J'ay continué l'usage de ce vœu ainsi conçu plusieurs années, & je m'en trouvois bien ; mais depuis que ce Reverend Pere eut veu cette formule dans les Chroniques du mont-Carmel, il désira que je la suivisse. Vous voiez par là, qu'il faut avoir de la direction dans la pratique de ce vœu qui n'est pas si étendu dans la formule que je vous envoie, que dans les sentimens que vous en avez. Voici cette formule :

*Vœu de la plus grande perfection ou de la plus grande gloire de Dieu
reduit en pratique, & donné à sainte Thérèse pour l'exempter de tout
scrupule, elle & ses Confesseurs.*

Promettre à Dieu d'accomplir tout ce que vôtre Confesseur après l'avoir interrogé en confession vous répondra & déterminera que c'est le plus parfait ; & que vous soiez alors obligée de luy obeïr & de le suivre : mais cette obligation doit supposer trois conditions. La première, que vôtre Confesseur soit informé de ce vœu, & qu'il sçache que vous l'avez fait. La seconde que ce soit vous-même qui luy proposiez les choses qui vous sembleront être de plus grande perfection, & que vous luy en demandiez son sentiment, lequel vous servira d'ordonnance. La troisième, qu'en effet la chose qui vous sera spécifiée soit pour vous de plus grande perfection. Alors ce vœu qui sera ainsi

DE LA M
conditionné vous
vous aviez fait
trop grande deli
vos Confesseurs :

Voila mon tro
la formule ; mai
qu'il vous causer
de le faire. Il y fa
fidélité, & vous
vous dites.

De Québec le 25.

Elle montre par elle
le poids de la n
ame à un bon D
luy avoit envidée

M On tres-c
avantageux
tout à Dieu. C'est
quement, & tout
ture me nuit, & je
volonté de Dieu.
point les loix de l'
milité.

Ma dernière rép
nez ; par une autre
mœurs & de la pol
vous parle de la p
mes sentimens ave
Je lui remontre le
pour cet effet je l'e
menté. C'est par là
rituel est comme u

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 293
conditionné vous obligera fort raisonnablement, au lieu que celuy que vous aviez fait auparavant par un excés de ferveur, supposoit une trop grande délicatesse de conscience, & vous exposoit aussi bien que vos Confesseurs à beaucoup de troubles & de scrupules.

Voilà mon tres-cher Fils, le vœu general moderé & restraint par la formule; mais de quelque maniere que vous le preniez je voy bien qu'il vous causeroit de l'inquietude, ainsi je ne vous conseillerois pas de le faire. Il y faut suivre les mouvemens interieurs avec une grande fidelité, & vous pourriez vous jeter dans les excés & extremitez que vous dites.

De Quebec le 25. Septembre 1670.

LETTRE CXXIX.

AU MESME.

Elle montre par elle-même qu'il faut porter avec patience & resignation le poids de la nature corrompue: La necessité qu'il y a de confier son ame à un bon Directeur. Elle le remercie de quelques reliques qu'il luy avoit envoyées.

M On tres-cher Fils. Vous ne pouvez rien desirer de plus avantageux pour vous, & pour moy, sinon que nous soions tout à Dieu. C'est là mon unique pante, c'est ce que je veux uniquement, & tout m'est croix hors de ce centre. Le poids de la nature me nuit, & je ne le porte qu'avec resignation à la tres-sainte volonté de Dieu. Je parle de la nature corrompue qui n'entend point les loix de l'esprit, & qu'il faut porter avec patience & humilité.

Ma derniere répond aux choses spirituelles dont vous m'entretenez; par une autre je vous écris ce que vous voulez sçavoir des mœurs & de la police ancienne de nos Sauvages; & une troisieme vous parle de la personne que vous sçavez. Je viens de lui écrire mes sentimens avec beaucoup d'ouverture & de tendresse de cœur. Je lui remontre le besoin qu'elle a de se donner toute à Dieu; & pour cet effet je l'exhorte de choisir un Directeur sage & expérimenté. C'est par là qu'elle doit commencer: parce qu'un Pere spirituel est comme un Ange visible que Dieu nous donne pour nous

diriger dans les voies, & qui fait visiblement à nôtre ame ce que fait nôtre bon Ange d'un maniere invisible: de sorte que comme nous serions dans des perils continuels de nous perdre, si nôtre bon Ange nous abandonnoit, aussi une ame qui n'a point de Directeur peut difficilement eviter les pieges de l'ennemi; & quand elle les eviteroit, je ne puis comprendre qu'elle puisse faire aucun progres dans la vie spirituelle. Celle-ci neanmoins ne se peut attacher à aucun par de certains pretextes qui ne sont que des ruses de la nature. Elle voit bien que si elle confioit son ame à quelque homme interieur il lui faudroit changer de maximes. Elle a trop pris de celles du monde qui lui sont attachées comme poix. Cependant elle garde le regle, elle suit les exercices, elle se fait aimer: Elle a un excellent naturel, une belle humeur, un grand esprit, des talens rares; mais ce fond de vertu & de sainteté que nous souhaittons en elle lui manque: Elle ne l'aura jamais que par un coup de grace: Elle n'y dispose pas, c'est ce qui m'afflige. Enfin je lui dis que son cœur & son esprit n'auront jamais de repos qu'elle ne soit toute à Dieu. Je l'exhorte fortement de se tenir unie à sa Supérieure, & d'être genereuse à quitter les ombrages qu'elle a d'une personne qui l'approche & de laquelle elle se defie: Elle a raison en quelque façon, mais il faut que la vertu surmonte la raison humaine. Le défaut d'experience ne lui permet pas de penetrer bien avant dans le futur, ni de prevenir les inconveniens qui peuvent arriver à ceux qui n'ont pas jetté des fondemens assez solides de vertu. Il y a des esprits qui pour ne s'être pas laissé cultiver, sont si accoutumés à vivre à leur mode, qu'il n'y a que la main toute puissante de Dieu qui les en puisse tirer. Elles s'imaginent être plus sages que ceux qui ont droit de les diriger. Celle dont je parle n'aura jamais de repos; Dieu la fera souffrir par la façon même d'agir, jusqu'à ce qu'elle se rende & se soumette à la divine volonté: Ces beaux talens & ces grands avantages de nature ne lui serviront que de croix si elle ne se tourne du côté de Dieu par une humble soumission d'esprit. Vous dites bien qu'elle ne laisse pas d'être bonne Religieuse, mais elle seroit toute autre si elle prenoit l'esprit que Dieu demande d'elle, & ce seroit un grand tresor dans une maison.

Nous avons enfin reçu les saintes reliques qu'on vous a envoyées de Rome. Monseigneur nôtre Prelat accompagné du R. Pere Lallemand a fait l'ouverture de la caisse le jour de saint Augustin. Il s'y est trouvé trois ossemens; le premier large de deux doigts, & long d'envi-

DE L
ron six pou
tre. Ce
mais elles p
souffert. Not
grande fête.
present, & v
que vous pou

Di. Quaba

A

Elle adoucit par
conduite de

M On tres
V. R. m
Augustin, il faut
avoir donné à s
re. Je vous ay di
naires qui se pass
ni de ses Sœurs,
experimentées da
delité ni de soumi
re qu'elle en av
qui eût été capab
ce qu'on dit, un
a eu jusqu'à hu
cession du Ciel. I
moigner qu'elle le
tre des ames. M
ber. Ils lui faisoie
pour la pluspar
avoit à répondre
de François lors q
et les François de
sque tous les Sold

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 295
ron six poudes, & les deux autres larges de deux poudes & longs de
quatre. Ce ne font point des reliques baptisées, comme l'on dit,
mais elles portent les véritables noms des saints Martyrs qui ont
souffert. Nous les avons mises dans des chasses, & en avons fait une
grande fête. Nous vous sommes infiniment obligées d'un si riche
present, & vous supplions de nous en procurer de semblables le plus
que vous pourrez par le moien de vos amis.

De Quebec

1670.

LETTRE CXXX.
A UN PERE JESUITE.

*Elle adoucit par cette lettre ce qu'elle avoit dit dans une autre de la
conduite de la Mere de Saint Augustin Religieuse Hospitaliere.*

Au Reverend
Pere Ponce.

MOn tres-Reverend Pere. J'ay fait réponse aux articles que
V. R. m'a proposés. Mais pour ce qui est de la Mere de S.
Augustin, il faut que je vous ôte un soupçon que je vous pourrois
avoir donné à son égard, d'avoir manqué de fidelité à sa Superieure.
Je vous ay dit que sa conduite interieure & les choses extraordinaires
qui se passaient en elle n'étoient connues ni de sa Superieure, &
ni de ses Sœurs, au grand étonnement des personnes spirituelles &
experimentées dans les voies de Dieu. Ce n'est pas manque de fi-
delité ni de soumission, qu'elle a tenu tout cela secret, mais par l'or-
dre qu'elle en avoit de ses Directeurs, pour la nature de la chose
qui eût été capable de donner de la fraieur. Elle avoit quelquefois,
ce qu'on dit, une centaine de Demons en tête, & une fois elle
a eu jusqu'à huit cens dont elle connoissoit l'ordre par une im-
pression du Ciel. Ils la prioient de remuer seulement le doigt pour
monstrer qu'elle leur donnoit permission d'agir, & de travailler à la
liberte des ames. Mais elle les arrêtoit en sorte qu'ils n'osoient ré-
pondre. Ils lui faisoient de certaines questions ridicules & impertinen-
tes pour la plupart, & le R. Pere de Brebeuf lui suggeroit ce qu'elle
avoit à répondre. Ils luy demandèrent permission de suivre l'ar-
restation de François lors qu'elle alloit contre les Hiroquois, afin d'empê-
cher les François de se confesser; mais elle les retint, & cependant
que tous les Soldats firent une confession generale. Ces miserables

la faisoient souffrir, de rage qu'ils avoient de ce qu'elle les tenoit captifs, & qu'elle ruinoit tous leurs desseins.

On la voioit quelquefois manquer aux observances regulieres, par la permission que ses Superieurs lui en donnoient à cause de ses souffrances qui la rendoient un sujet de douleurs & de foiblesse. Elle souffroit encore plus dans l'interieur que dans le corps: Cela ne paroissoit pas tant, mais je le sçay de celui qui avoit la direction de son ame. Pour toutes ces choses extraordinaires, ce n'est pas à moy, mon tres-Reverend Pere, d'en porter jugement; vous le ferez tel qu'il vous plaira. Mais je me fais sentie obligée de faire une petite reparation de ce que je vous avois écrit, que sa Superieure ne sçavoit rien de ce qui se passoit en elle; de crainte que vous ne la blâmez de n'avoir pas eu assez de fidelité envers celle que Dieu lui avoit donnée pour la conduire, & que cette pensée ne diminuë l'estime que vous pouvez avoir de sa vertu.

De Quebec le 25. d'Octobre 1670.

LETTRE CXXXI.

A SA NIECE RELIGIEUSE.

Elle luy donne des avis salutaires contre quelque antipatie naturelle qu'elle avoit contre sa Superieure.

MA tres-chere & bien aimée Fille. Voici la réponse à votre lettre du 15. de Mars, que j'ay reçuë des mains propres de celui à qui vous l'aviez confiée. Je vous diray que je conçois votre état & les voies par lesquelles Dieu vous meine. Sa bonté a des desseins sur vous que vous ne connoissez pas, & c'est ce qui fait un point des plus pesans de votre croix. Je ne doute point que vous ne preniez conseil, & que les personnes que vous consultez ne soient gens de bien & remplis de l'esprit de Dieu: c'est ce qui me confirme que votre croix étant vouluë & ordonnée de Dieu, elle est une veritable croix. Mais, ma chere Fille, il y a une chose qui vous l'appesante & qui vous la rend presque insupportable, c'est la peine que vous avez de vous approcher de votre Superieure: mais comme il n'y a rien qu'il ne faille faire pour être bien avec Nôtre Seigneur, aussi n'y a-t'il rien qu'il ne faille faire pour être bien avec ceux qui nous tiennent sa place, quoi qu'ils nous soient contraires dans nos façons d'agir.

DE
ont leurs v
n'est pas à
comte un
mission de
nous sous l
& nous rer
être, s'il m
croix. Je n
Dieu dans
neanmoins
c'est pour sa
j'en apprens
lation que v
grande diffi
tentation, cr
vous aiez un
ment que vo
cela dans l'es
fabilité; cela
vous sentiez l
ardens sur la
france, & vo
qui est en vou
vous decharg
fie & qui vivi
sont dans la p
vous, je voy
mons à ce poin
de cette humil
aprise, en se fa
conception ju
Fille qui me m
ment, ne roid
divines maxime
moionnant sa sa
sa Bonté me re
le monde. Qua
du monde saint
coups qui vient

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 197

ont leurs veuës, & ils estiment faire ce que Dieu demande d'eux: ce n'est pas à nous d'examiner cela, mais à Dieu qui doit faire rendre compte un jour de la conduite de ceux qui gouvernent, & de la soumission de ceux qui doivent obeïr. Que faut-il donc faire? humilions nous sous la puiïante main qui nous veut polir pour nous faire saints & nous rendre dignes de luy. Ah! ma bien-aimée Fille, je voudrois être, s'il m'étoit possible avec vous pour vous aider à porter vôtrecroix. Je ne suis qu'une pauvre pechereffe indigne d'être écoutée de Dieu dans les prieres que je luy offre sans cesse pour vous: je le prie néanmoins de me charger de vôtrecroix & de vous en délivrer, si c'est pour sa gloire. Je voy bien par ce que vous me dites, & de ce que j'en apprens d'ailleurs, que vous êtes privée de l'appuy & de la consolation que vous devriez trouver en vôtrecroix, à cause de la grande difficulté que vous sentez de vous approcher d'elle, c'est une tentation, croyez moy. Mais supposez que ce n'en soit pas une, & que vous aiez un juste sujet de refroidissement, je vous demande seulement que vous fassiez en son endroit ce que la Regle ordonne, & cela dans l'esprit de l'Evangile, qui est un esprit de douceur & d'affabilité; cela attirera l'esprit de Dieu en vôtreame, & quoy que vous sentiez la pesanteur de vôtrecroix, vous jetterez des charbons ardents sur la tête de qui que ce soit qui vous donne matiere de souffrance, & vous edifierez celles qui verront que vous faites tout ce qui est en vous pour la gloire de Dieu, & pour le bien de la paix. Ne vous dechargez qu'à cette souveraine bonté; c'est elle qui mortifie & qui vivifie, c'est elle qui sçait en son temps relever ceux qui sont dans la poussiere. Encore une fois, quoique je sois éloignée de vous, je voy vôtrecroix, vos travaux & vos peines; mais revenons à ce point, que vous ne sortirez jamais delà qu'en vous humiliant de cette humiliation, que ce Dieu qui s'est aneanti pour nous, nous a prise, en se faisant nôtre cause exemplaire depuis le moment de sa conception jusques au dernier soupir de sa vie. C'est luy ma chere Fille qui me meut à vous parler de la sorte & je ne puis faire autrement, ne roidissons point nôtre esprit en contrariant ses saintes & divines maximes: Pour moy, je m'y rend, & je n'en veux jamais sortir moiennant sa sainte grace, sans laquelle je ne sçauois rien faire. Plût à sa Bonté me rendre digne d'être le blanc de contradiction de tout le monde. Quand je dis de tout le monde, j'entens principalement du monde saint, c'est à dire des personnes saintes, parce que les coups qui viennent de ces mains-là sont plus perçans que toutes les

machines des pecheurs. Ah, que j'ay de desir que vous deveniez sainte, aux dépens de tout ce que je pourrois souffrir ! Quand je fais reflexion que j'ay été la premiere qui vous ay donnée à Dieu quand vous êtes venuë au monde, je me condamne moy-même, & j'estime que mes pechez sont la cause de toutes vos croix. Souffrez, mon aimable fille, que je vous aye déchargé mon cœur, & que je finisse en vous disant ces paroles de Nôtre Seigneur, que *celuy qui s'humilie sera élevé.*

De Québec le 6. d'Octobre 1671.

LETTRE CXXXII

A SON FILS.

Elle explique les circonstances du ravissement admirable dans lequel Dieu lui donna la connoissance, du mystere de la tres-sainte Trinité dont il est parlé au chapitre dix-neufvième du premier livre de sa vie. Elle parle encore de son Oraison de respir, où elle montre que pour sublime que soit une Oraison, l'on n'est pas exempt de distraction. Qu'elle a gardé son vœu de faire ce qui est le plus parfait, absolument & sans restriction.

MOn tres-cher Fils. Puisque vous desirez que je vous donne quelque éclaircissement sur ce que je vous ay dit dans mes écrits touchant le mystere de la tres-sainte Trinité, je vous diray que lorsque cela m'arriva, je n'avois jamais été instruite sur ce grand & suradorable mystere : Et quand je l'aurois lû & relû, cette lecture ou instruction de la part des hommes ne m'en auroit pû donner une impression telle que je l'eus pour lors, & qu'elle m'est demeurée depuis. Cela m'arriva par une impression subite, qui me fit demeurer à genoux comme immobile. Je vis en un moment ce qui ne se peut dire ni écrire, qu'en donnant un temps ou un intervalle successif pour passer d'une chose à une autre. En ce temps-là mon état étoit d'être attachée aux sacrez mysteres du Verbe incarné. Les cinq heures de temps se passioient à genoux sans me lasser ni penser à moy, l'amour de ce divin Sauveur me tenant liée & comme transformée en lui. Dans l'attrait dont il est question, j'oubliai tout, mon esprit étant absorbé dans ce divin mystere, & toutes les puissances de l'a-

DE LA
me arrêtées
forme ni figure
une lumiere
qui me fait
chose de la m
se étant si sp
L'ame se tro
en un momen
le fit voir, j
est encore d
divine qui est
à l'ame d'un m
maniere ineff
Ocean où elle
pour en parl
instant le my
son Fils, & le
ge ni confusio
haute, que l'a
aucun acte, p
doit impuissan
grandeur de la
qu'ainsi aneant
tout, cette su
ternelle bonté
de ce neant, &
commerce du
par leur embra
teté & pureté
j'étois informée
nication de sa c
ges composée d
nifiant ses divi
l'interposition d
ports qu'il y a c
Trinité dans ch
solidité inébran
appelez Trônes
autres qui en son

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 299

me arrêtées & souffrantes l'impression de la tres-auguste Trinité sans forme ni figure de ce qui tombe sous les sens. Je ne dis pas que ce fût une lumiere, parceque cela tombe encore sous les sens; & c'est ce qui me fait dire impression, quoique cela me paroisse encore quelque chose de la matiere; mais je ne puis m'exprimer autrement, la chose étant si spirituelle, qu'il n'y a point de diction qui en approche. L'ame se trouvoit dans la verité & entendoit ce divin commerce en un moment sans forme ni figure. Et lorsque je dis que Dieu me le fit voir, je ne veux pas dire que ce fut un acte, parceque l'acte est encore dans la diction & paroît materiel, mais c'est une chose divine qui est Dieu même. Le tout s'y contemploit, & se faisoit voir à l'ame d'un regard fixe & épuré, libre de toute ignorance & d'une maniere ineffable. En un mot l'ame étoit abysmée dans ce grand Ocean où elle voioit & entendoit des choses inexplicables. Quoique pour en parler il faille du temps, l'ame néanmoins voioit en un instant le mystere de la generation eternelle, le Pere engendrant son Fils, & le Pere & le Fils produisant le saint Esprit, sans mélange ni confusion. Cette pureté de production & de spiration est si haute, que l'ame quoiqu'abysmée dans ce tout, ne pouvoit produire aucun acte, parceque cette immense lumiere qui l'absorboit la rendoit impuissante de lui parler. Elle portoit dans cette impression la grandeur de la Majesté qui ne lui permettoit pas de lui parler; & quoi qu'ainsi aneantie dans cet abysme de lumiere, comme le neant dans ie tout, cette suradorable Majesté l'instruisoit par son immense & paternelle bonté, sans que sa grandeur fût retenuë par aucun obstacle de ce neant, & elle lui communiquoit ses secrets touchant ce divin commerce du Pere au Fils, & du Pere & du Fils au saint Esprit, par leur embrassement & mutuel amour; & tout cela avec une netteté & pureté qui ne se peut dire. Dans cette même impression j'étois informée de ce que Dieu fait par lui-même dans la communication de sa divine Majesté dans la supreme Hierarchie des Anges composée des Cherubins, des Seraphins & des Trônes, lui signifiant ses divines volonteés par lui-même immediatement & sans l'interposition d'aucun esprit créé. Je connoissois distinctement les rapports qu'il y a de chacune de ces trois personnes de la tres-auguste Trinité dans chacun des chœurs de cette supreme Hierarchie; la solidité inébranlable des pensées du Pere dans les uns qui de là sont appelez Trônes; les splendeurs & les lumieres du Verbe dans les autres qui en sont nommez Cherubins; & les ardeurs du saint Es-

prit dans les autres, qui pour ce sujet sont appelez Seraphins: Et enfin que la tres-sainte Trinité en l'unité de sa divine essence se communiquoit à cette Hierarchie, laquelle ensuite manifestoit ses volontez aux autres esprits celestes selon leurs ordres.

Mon ame étoit toute perduë dans ces grandeurs, & la veuë de ces grandes choses étoit sans interruption de l'une à l'autre. Dans un tableau où plusieurs mysteres sont dépeints, on les voit en gros, mais pour les biens considerer en détail, il faut s'interrompre: mais dans une impression comme celle-cy l'on voit tout nettement, purement, & sans interruption. J'experimentois enfin comme mon ame étoit l'image de Dieu; que par la memoire elle avoit rapport au Pere Eternel, par l'entendement au Fils le Verbe divin, & par la volonté au saint Esprit: & que comme la tres-sainte Trinité étoit trine en personnes, & une en essence; ainsi l'ame étoit trine en ses puissances & une en sa substance.

Il me fut encore montré, qu'encore que la divine Majesté ait mis de la subordination dans les Anges pour recevoir l'illumination les uns des autres, neanmoins quand il lui plaît elle les illumine pareillemême selon ses adorables volontez, ce qu'elle fait pareillement à quelques ames choisies en ce monde; Et quoique je ne sois que bouë & fange, mon ame avoit une certitude qu'elle étoit de ce nombre. Cette veuë m'étoit si claire qu'encore que je fusse certaine que je n'étois qu'un neant, je n'en pouvois douter. Ainsi se termina cette grande lumiere qui me fit changer d'état.

Le reste de cette vision est comme vous l'avez veuë en son lieu: mais vous remarquerez, s'il vous plaît, que ces grandes choses ne s'oublient jamais, & j'ay encore celles-cy aussi recentes que lors qu'elles arriverent. Pour les termes, ils sont sans étude, & seulement pour signifier ce que mon esprit me fournit, mais ils sont toujours au dessous des choses, parce qu'il ne s'en peut trouver d'autres pour les mieux exprimer.

Après ces lumieres & les autres que vous avez veuës dans mes écrits, le R. Pere Dom Raimond que je n'avois pas toujours pour me communiquer, me fit avoir les œuvres de saint Denys traduites par un Pere de son Ordre, après quelles furent imprimées: je les entendois clairement en toutes leurs parties, & je fus extremement consolée, d'y voir les grands mysteres que Dieu par sa bonté m'avoit communiqué; mais les choses sont bien autres lorsque la divine Majesté les imprime à l'ame, que quand on les trouve dans les

livres, que
table. De
rien veu q
saint les su
je connois l
mais que se
des choses i
y est rappo
C'est que so
tion du Ver
dans une pri
Cela me fai
péc, quoiqu
Dieu qui agi
des transpor
un sens qui fa
là je n'avois

Quant à la
état present
prendre, quo
possible, je l'
Oraison, je n'
mediter, mais
dans mon fon
quel elle est. J
cette grande p
parler, & en c
deur, & ensem
formement à ce
me anagogique
de son souverain
tez, & de ce qu
mon Epoux, &
amour n'est jama
dit que les respir
consuete de telle
modoit sa grace
mourir, quoiqu
m'empêche de fa

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 307

livres, quoique ce qu'ils en disent soit de nôtre sainte foy & veritable. De tout ce que j'en ay veu depuis en quelques-uns, je n'ay rien veu qui approche de ce que saint Denys en a dit. Ce grand saint les surpasse tous selon l'impression qui m'en est demeurée, & je connois bien que ce grand saint avoit la lumiere du saint Esprit, mais que ses paroles n'ont pu dire davantage, car en effet ce sont des choses inexplicables. Ce qui me consola fort, fut d'y voir ce qui y est rapporté de saint Hierothée, qu'il pâtissoit les choses divines: C'est que souvent & presque continuellement, j'étois par l'operation du Verbe eternel, en des transports d'amour, qui me tenoient dans une privauté à sa divine Personne, telle que je ne le puis dire. Cela me faisoit craindre de temps en temps que je ne fusse trompée, quoique mes Confesseurs m'assurassent que c'étoit l'esprit de Dieu qui agissoit: Cette lecture m'aida, & quoique je n'y visse pas des transports comme ceux que je pâtissois, il y avoit néanmoins un sens qui satisfaisoit mon esprit & ôtoit ma crainte, car en ce temps là je n'avois pas l'experience que j'ay à present.

Quant à la seconde chose que vous me demandez touchant mon état present. je vous diray que quelque sujet d'Oraison que je puisse prendre, quoique je l'aye lû ou entendu lire avec toute l'attention possible, je l'oublie. Ce n'est pas qu'au commencement de mon Oraison, je n'envisage le mystere, car je suis dans l'impuissance de mediter, mais je me trouve en un moment & sans y faire reflexion dans mon fond ordinaire, où mon ame contemple Dieu, dans lequel elle est. Je luy parle selon le mouvement qu'il me donne, & cette grande privauté ne me permet pas de le contempler sans luy parler, & en ce parler, de suivre son attrait. Si l'attrait est de sa grandeur, & ensemble que je voye mon neant, mon ame luy parle conformément à cela. (Je ne sçai si ce sont ces sortes d'actes qu'on nomme anagogiques, car je ne m'arrête point à ces distinctions.) S'il est de son souverain domaine, il en est de même. S'il est de ses amabilités, & de ce qu'en soy il n'est qu'amour, mes paroles sont comme à mon Epoux, & il n'est pas en mon pouvoir d'en dire d'autres; cet amour n'est jamais oisif, & mon cœur ne peut respirer que cela. J'ay dit que les respirs qui me font vivre sont de mon Epoux; ce qui me contume de telle sorte par intervalle, que si la misericorde n'accommodoit sa grace à la nature, j'y succomberois, & cette vie me feroit mourir, quoique rien de tout cela ne tombe dans les sens, ni ne m'empêche de faire mes fonctions regulieres. Je m'appërçois quel-

quefois, & je ne sçai si d'autres le remarquent, que marchant par la maison, je vais chancelant; c'est que mon esprit pâtit un transport qui me consume. Je ne fais presque point d'actes dans ces occasions, parce que cet amour consumant ne me le permet pas. D'autres fois mon ame a le dessus, & elle parle à son Epoux un langage d'amour que luy seul luy peut faire produire: mais quelque privauté qu'il me permette, je n'oublie point mon neant, & c'est un abyme dans un autre abyme qui n'a point de fond. En ces rencontres je ne puis me tenir à genoux sans être appuyée, car bien que mes sens soient libres, je suis foible neanmoins, & ma foiblesse m'en empêche: Que si je me veux forcer pour ne me point asseoir ou appuyer, le corps qui souffre & est inquiet, me cause une distraction qui m'oblige de faire l'un ou l'autre, & pour lors je reviens dans le calme. Comme rien de materiel ne se trouve en cette occupation interieure, par fois mon imagination me travaille par des bagatelles, qui n'ayant point de fondement, s'en vont comme elles viennent. La raison est que comme elle n'a point de part à ce qui se passe au dedans, elle cherche dequoi entretenir son activité naturelle & inconstante; mais cela ne fait rien à mon fond qui demeure inalterable. En d'autres rencontres je porte un état crucifiant: mon ame contemple Dieu, qui cependant semble se plaire à me rendre captive: je voudrois l'embrasser & traiter avec luy à mon ordinaire, mais il me tient comme une personne liée, & dans mes liens je voy qu'il m'aime, mais pourtant je ne le puis embrasser. Ah! que c'est un grand tourment. Mon ame neanmoins y acquiesce, parce qu'il ne m'est pas possible de vouloir un autre état que celui où sa divine Majesté me veut: je regarde celui-cy comme un état de purgation, ou comme un Purgatoire, car je ne le puis nommer autrement, cela étant passé, je me trouve à mon ordinaire.

Quand je vous ai dit cy-dessus ce que mon ame experimente de la signification des actes qu'elle produit, j'ai voulu dire qu'étant poussée par l'esprit qui me conduit conformement à la veuë que j'ai, & à ce que j'experimente dans son attrait, qui ne me permet pas d'en faire d'autres; si cette veuë & cette experience est d'amour, comme celui que j'aime n'est qu'amour, les actes qu'il me fait produire sont tous d'amour, & mon ame aimant l'amour, conçoit qu'elle est toute amour en lui: En voila l'explication. Je voudrois me pouvoir mieux expliquer, mon tres-cher fils, mais je ne puis. Si vous voulez quelque chose de moy, je ne manqueray pas de vous y répondre, si je vis, & si je

suis en état droit dans pas que da j'eusse beau chose; ma quer; je le che la 80. a que jamais.

Vous ave plus grande Therese. J du Mont-C. fuit ce vœu a est compris, te ma vic. I temps en ten vie que je fif me tenir à ce cause point sans y penser me les impute pas faire scien je suis une pau pour ma conv

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 303

suis en état de le faire. Si j'étois auprès de vous mon cœur se répan- droit dans la vôtre, & je vous prendrois pour mon Directeur. Ce n'est pas que dans l'état où je suis, qui est un état de simplicité avec Dieu, j'eusse beaucoup de choses à dire, car je dirois quasi toujours la même chose; mais il arrive de certains cas où l'on a besoin de communiquer; je le fais avec nôtre bon Pere Lallemant, car encore qu'il touche la 80. année de son âge, il a néanmoins le sens & l'esprit aussi sain que jamais.

Vous avez raison de faire le jugement que vous faites du vœu de la plus grande gloire de Dieu, & de plus grande perfection de sainte Theresé. J'ai tiré le papier que je vous ai envoyé des Chroniques du Mont-Carmel, qui disent que dans les commencemens elle avoit fait ce vœu absolument & sans restriction. Pour celui que j'ai fait, tout y est compris, & je ne l'ai point entendu autrement, & cela pour toute ma vie. Le R. Pere Lallemant me permet de le renouveler de temps en temps comme nous faisons nos vœux de Religion. Il eut envie que je fisse comme il est porté dans ce papier, mais je tâche de me tenir à ce que j'ai fait, & par la miséricorde de Dieu cela ne me cause point de scrupule: si je fais des fautes ou des imperfections sans y penser, j'espère que Dieu tout bon & tout miséricordieux ne me les imputera pas à faute contre mon vœu: il m'assiste pour n'en pas faire sciemment; tout cela par miséricorde, parce que de moy je suis une pauvre & une grande pecheresse: c'est pourquoy priez pour ma conversion.

De Quebec le 8. d'Octobre 1671.

Fin de la premiere Partie.



L
DE LA

L'IN

S E

LES LE

A

*Elle lui fait le reci
nada: Et d'une
der un Monaste*

M ON tr
cacher
faire, je
eût un a
ma Mere Ursule &

LETTRES



LETTRES
DE LA VENERABLE M. MARIE
DE
L'INCARNATION.

SECONDE PARTIE
CONTENANT
LES LETTRES HISTORIQUES
LETTRE I.
A SON DIRECTEUR.

Elle lui fait le recit d'une vision dans laquelle Dieu lui fit voir le Canada : Et d'une autre, dans laquelle il lui commanda d'y aller fonder un Monastere.

A Dom Raimond de saint Bernard Ecclésiastique.

MON tres-Reverend Pere. Comme je ne vous puis rien cacher des graces que nôtre Seigneur a la bonté de me faire, je vous dirai avec ma simplicité ordinaire, qu'il y eût un an aux ferries de Noel, cinq ou six jours avant que
ma Mere Ursule & moy entrassions au Noviciat pour en prendre la

direction, que je me trouvée fortement unie à Dieu. La dessus m'étant endormie, il me sembla qu'une compagne & moy nous tenant par la main cheminons en un lieu tres-difficile. Nous ne voyions pas les obstacles qui nous arrétoient, nous les sentions seulement. Enfin nous eumes tant de courage, que nous franchimes toutes ces difficultez, & nous arrivâmes en un lieu qui s'appelloit la tannerie, où l'on fait pourrir les peaux durant deux ans, pour s'en servir après aux usages où elles sont destinées. Il nous falloit passer par là pour arriver à nôtre demeure. Au bout de nôtre chemin, nous trouvâmes un homme solitaire, qui nous fit entrer dans une place grande & spacieuse, qui n'avoit point de couverture que le Ciel: Le pavé étoit blanc comme de l'alebâtre, sans nulle tache, mais tout marqueté de vermeil. Il y avoit là un silence admirable. Cet homme nous fit signe de la main, de quel côté nous devions tourner, car il n'étoit pas moins silencieux que solitaire, ne nous disant que les choses qui étoient necessaires absolument. Nous aperçumes à un coing de ce lieu un petit hospice ou maison fait de marbre blanc, travaillé à l'antique d'une architecture admirable. Il y avoit sur le toit une embrasure faite en forme de siege sur lequel la sainte Vierge étoit assise tenant le petit JESUS entre ses bras. Je fus la plus agile à m'élancer à elle & à étendre les bras, qui s'étendoient jusqu'aux deux extremités de la loge où elle étoit assise. Ma compagne cependant demeura appuiee en un lieu qui étoit à côté, d'où néanmoins elle pouvoit voir facilement la sainte Vierge & son petit JESUS. La situation de cette maison regardoit l'Orient. Elle étoit bâtie dans un lieu fort eminent au bas duquel il y avoit de grands espaces, & dans ces espaces une Eglise enveloppée de brouillards si épais que l'on n'en pouvoit voir que le haut de la couverture qui étoit dans un air un peu plus épuré. Du lieu où nous étions il y avoit un chemin pour descendre dans ces grands & vastes espaces, lequel étoit fort dangereux pour avoir d'un côté des rochers affreux, & de l'autre des precipices effroiables sans appui: avec cela il étoit si droit & si étroit, qu'il faisoit peur seulement à le voir. La sainte Vierge jettoit les yeux sur ce lieu si affligé, & moy cependant je brûlois de desir de voir la face de cette Mere de la belle dilection, car je ne lui vois que le dos. Comme j'étois en ces pensées, elle tourna la tête vers moy, & me montrant son visage avec un souris ravissant, elle me donna un baiser. Elle se retourna aussi vers son petit JESUS lui parlant en secret comme si

elle eût eu des
Compagne qui
n'eût point de
ment la consol

Le plaisir qu
plier. Je m'e
j'avois experim
je demeuré en
si extraordinair
crete: Car dan
ment dans le se
j'ay parlé, qui

Au commen
cela me fût remi
j'avois veu étoit
interieur de ce
JESUS & à MAR
né mon consentem
lui plaisoit de m'e
Seigneur, & la p
ment imprimées
gnez, que quand
les exposer. Et c
condamneront au
que la divine Maj
je vous en supplie
je les viens de dire
pour les abandonn

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 307

elle eût eu des desseins sur moy. Elle fit le même par trois fois. Ma Compagne qui avoit déjà fait un pas dans le chemin qui descendoit, n'eût point de part aux caresses de la sainte Vierge, elle eut seulement la consolation de la voir du lieu où elle étoit.

Le plaisir que je ressentois d'une chose si agreable ne se peut expliquer. Je m'éveillay la dessus joutissant encore de la douceur que j'avois expérimentée, laquelle me dura encore plusieurs jours. Mais je demeuré en suite fort pensive ce que vouloit signifier une chose si extraordinaire, & dont l'exécution devoit être assurément fort secreete: Car dans l'idée qui me fut représentée, tout se passa tellement dans le secret, qu'il n'y eût que l'homme que vous savez dont j'ay parlé, qui en eût la connoissance & qui dit quelques mots.

Au commencement de cette année comme j'étois en oraison, tout cela me fût remis en l'esprit avec la pensée que ce lieu si affligé que j'avois veu étoit la nouvelle France. Je ressentis un tres-grand attrait interieur de ce côté là, avec un ordre d'y aller faire une Maison à JESUS & à MARIE. Je fus dès lors si vivement penetrée que je donnai mon consentement à nôtre Seigneur, & lui promis de lui obeïr s'il lui plaisoit de m'en donner les moyens. Le commandement de nôtre Seigneur, & la promesse que j'ay faite de lui obeïr, me sont tellement imprimées dans l'esprit outre les instincts que je vous ay témoignez, que quand j'aurois un million de vies, je n'ay nulle crainte de les exposer. Et en effet les lumieres & la vive foy que je ressens me condamneront au jour du jugement, si je n'agis conformement à ce que la divine Majesté demande de moy. Raisonnez un peu la dessus, je vous en supplie. Les choses se sont passées dans la naïveté que je les viens de dire, & je me suis sentie obligée de vous les declarer, pour les abandonner en suite à la providence de nôtre divin Epoux.

Par cet homme elle entend ailleurs saint Joseph Patron du Canada. Mr. de Berniers dans ses memoires l'explique de lui-même. Ce peut être aussi l'Angé du Canada.

De Tous le 3. May 1633.

LETTRE II.

AU MESME.

Les Peres Jesuites qui sont aux Hurons la desirent en Canada, ce qui rallume sa ferveur & lui donne de nouvelles esperances.

MOn tres-Reverend Pere. A moins de vous être importune, je ne pouvois pas vous écrire davantage, quoique j'en aye eu souvent la pensée, que j'ai rejetée pour le respect que j'ay pour V. R. Mais voici une occasion qui porte avec soy quelque chose de si agreable, que je croirois faire contre le devoir, si je gardois le silence, & si je ne lui faisois part de la chose qu'elle aime le plus. Voulez-vous venir à ce coup en Canada ? Les Peres qui sont allez aux Hurons m'y appellent tant qu'ils peuvent. Il faut que je vous explique l'affaire. Deux de ceux qui partirent l'année dernière m'ont écrit de la residence de la Conception, où ils sont arrivez après avoir souffert les travaux de deux mois de chemin. Ils n'ont point cessé de dire tous les jours la Messe, excepté douze ou treize jours que l'agitation étoit trop violente. Leur arrivée à cet heureux pais fut remplie d'une joie si excessive, qu'ils oublierent tout d'un coup les fatigues du voyage. Ils avoient fait un vœu dès la France, qu'il leur fut facile d'accomplir dès l'abord; sçavoir de donner les saints noms de Marie & de Joseph aux deux premieres personnes qu'ils auroient l'honneur de baptiser. Joseph est mort bon Chrétien peu de temps après son Baptême: Marie est encore en vie; & sa mere qui est la premiere qui ait apporté des enfans aux Peres, a promis de la laisser entre leurs mains pour la faire instruire. Le nombre des baptisez de cette année monte bien à une centaine, & c'est tout à bon que l'on va faire un Seminaire à Quebec. Quant à ce qui me touche, le R. Pere Paulle Jeune a dessein de faire passer des Religieuses en ce pais-là pour instruire les petites filles, & ces bons Peres qui m'ont écrit en ayant entendu parler, l'ont prié de ne me pas laisser. Il leur a promis de faire pour moy tout ce qu'il pourra; me voila à present dans l'esperance & dans l'attente. Si vous aviez entendu parler ces Saints vous seriez ravi, & vous vous disposeriez à executer vos desseins. Admirez, je vous prie, comme ces ames favorisées du Ciel daignent penser à

moy tous les jours
Dieu toute par
je tiens cela po
mon cher Pere
trouvent belles
monde, dis-je,
de grace; vous
y fait vivre. Et
bien-heureux d
Pour moy j'ai ta
sirs, si la veuë c
ser la tête deva
roit volontiers,
la grace; mon t
afin qu'il luy pla
rai en passant, &
que j'emportera
diray davantage
réponses: car on
te; c'est ma plac
ma vie & de tout

De Tours le 26. a

*Elle lui fait part
vement du zele
du danger où il*

MOn tres-R
sçache ve
vous en fasse part.
stre des Hurons &
Mere & à moy. J
de concert avec lu
parle en aucune n

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 309

moy tous les jours, à ce qu'ils disent. C'est par une providence de Dieu toute particuliere, car je ne les ay jamais veus, ce qui fait que je tiens cela pour une insigne faveur. Allons donc au nom de Dieu, mon cher Pere, goûter les delices du Paradis, dans les croix qui se trouvent belles & grandes dans la nouvelle France; dans ce nouveau monde, dis-je, où l'on gagne des ames au Roy des Saints. Mais allons-de grace; vous n'y ferez pas si infirme qu'en France, car la charité y fait vivre. Et de plus quand vous y mourriez, ne seriez-vous pas bien-heureux de finir une vie chetive dans l'exercice d'un Apôtre? Pour moy j'ai tant d'envie d'y aller, que je languirois dans mes desirs, si la veüe de mes indignitez ne les abbatoit & ne me faisoit baisser la tête devant Dieu, dans la crainte de perdre ce qu'il me donneroit volontiers, si j'avois une bonne provision de vertus. Faites-moy la grace, mon tres-cher Pere, de prier nôtre Seigneur pour moy, afin qu'il luy plaise de ne me pas rebuter: s'il m'accepte, je vous verrai en passant, & je vous titerai si fort vous & vôtre compagnon, que j'emporterai la piece de vos habits si vous ne venez. Je vous en diray davantage à la premiere occasion, & non quand j'aurai reçu vos réponses: car on met une pauvre Sœur comme moy derriere la porte; c'est ma place, & je l'agrée fort volontiers, comme d'être toute ma vie & de tout mon cœur. Vôtre.

De Tours le 26. d'Octobre 1636.

L E T T R E I I I.

A U M E S M E.

Elle lui fait part des nouvelles qu'elle a receüs du Canada, particulièrement du Zele des Reverends Peres Iesuites pour le salut des ames: Et du danger où ils ont été de souffrir le martyre.

MOn tres-Reverend Pere. Je ne puis rien apprendre que je sçache vous pouvoir donner de la consolation, que je ne vous en fasse part. Nous avons reçu des nouvelles du Paradis terrestre des Hurons & du Canada. Le R. Pere le Jeune a écrit à nôtre Mere & à moy. Je m' imagine qu'il la remercie de ce qu'elle a agi de concert avec luy pour me mortifier. Pour mon regard, il ne me parle en aucune maniere du Canada, mais il me fait une grande

lettre aussi humiliante que la première. N'est-ce par là un bon Pere ? C'est un autre vous-même à mon égard ; il m'oblige infiniment ; car je vois par là qu'il me veut du bien, & que si j'étois auprès de luy, il me traiteroit à vôtre gré.

C'est le Démon que les sauvages reconnoissent comme une divinité.

Le Reverend Pere Adam me mande que le Manitou est tellement enragé du progrès de la Foy dans les lieux où il préche, que le jour de saint Barnabé il fit trembler la terre, en sorte que l'habitation des Reverends Peres, eux, & leurs gens furent épouvantablement ébranlez. Ce tremblement se fit ressentir l'espace de cinq lieues, la terre bondissant comme si elle eût couru après les Sauvages, qui en furent épouvantez au possible. On leur dit que c'étoit un avertissement & une menace de celui qui a tout fait. C'est une merveille, dit ce Pere, d'entendre en plusieurs endroits de leurs bois retentir les noms de JESUS, de Marie & de Joseph. En effet quelle consolation que le cher Epoux de nos cœurs soit lotié en diverses langues dans une barbare aussi inveterée qu'est celle-là ? Qu'il en soit éternellement beni.

Le R. Pere Chastelain ne fait pas moins de fruit dans les Hurons. Il m'écrit que lui & ceux qui l'accompagnent ont été à deux doigts de la mort. Ils ont été sur la sellette en posture de criminels dans un conseil de sauvages. Les feux étoient allumez plus près les uns des autres qu'à l'ordinaire, & ils sembloient ne l'être que pour eux, car on les estimoit convaincus de sortilege, & d'avoir empoisonné l'air qui causoit la peste par tout le païs. Ce qui mettoit les Peres dans le dernier peril, c'est que les sauvages étoient comme persuadez, que ces malheurs publics prendroient fin par leur mort. Les Peres neanmoins firent paroître en cette occasion une si ferme constance, que les armes tomberent des mains de ces barbares, en sorte qu'ils furent dans l'impuissance de leur rien faire. Toute leur colere se tourna contre un de leur parti, qu'ils massacrerent aux pieds des Peres, dont il avoit conspiré la mort.

Le Pere Garnier m'écrit du même lieu sur une écorce d'arbre aussi blanche & polie que le velin. Il me dit que les souhaits que je fais pour luy, sçavoir qu'il soit assommé pour JESUS-CHRIST, eussent peut-être été accomplis, si ses malices ne les eussent empêchez. Si tout le monde avoit autant d'envie que j'allasse en ces païs que luy, mes affaires seroient bien avancées ; mais mes fautes sont trop grandes devant Dieu, pour meriter un si grand bon-heur.

Ils ont baptisé en cette résidence de la Conception cent personnes,

du nombre de
que vingt en
le Paradis. Il
sainte que ceu
motifs de loue
vous fera redd
que pour les
sion. Vous ne
indigne d'y é

Elle la félicite
s'offre de l'accomplir
semble des m

M Adame,
les aimable
dans les temps d
zélé pour tout
donnant avis de
par un épanche
divine bonté, po
sujets dignes d'ê
tre divin Maître
restre de la nouve
ler de ses flammes sa
ronces, des épines
voir pour consum
C'est ce feu divin
passer par les plus
les-mêmes, & qu
conquête des ame
ma chere Dame,
vant, j'ay trouvé
plus grand ni de pl

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 311
du nombre desquels quarante avancez en âge sont morts, aussi-bien
que vingt enfans qui sont de petits Anges qui peuplent aujourd'huy
le Paradis. Il y a des Chrétiens qui menent une vie si parfaite & si
sainte que ceux qui les voient & qui les entendent ont de puissans
motifs de louer la divine bonté. Je croy que le zele du salut des ames
vous fera redoubler vos vœux pour ces pauvres peuples, aussi-bien
que pour les Reverends Peres dont Dieu se sert pour leur conver-
sion. Vous ne moublierez-pas puisque j'y suis en desir, étant tres-
indigne d'y être par effet.

L E T T R E I V .

A MADAME DE LA PELLETRIE.

*Elle la félicite du dessein qu'elle a d'aller en la nouvelle France : Elle
s'offre de l'accompagner, & l'invite d'aller à Tours pour conférer en-
semble des moyens de l'exécuter.*

M Adame, beni soit le grand JESUS; de qui les desseins &
les aimables providences sont toujours adorables, sur tout
dans les temps de leur execution. Le R. Pere Poncet extremement
zéle pour tout ce qui regarde la plus grande gloire de Dieu, me
donnant avis de votre genereux dessein, a fait dilater mon cœur
par un épanchement tout entier en benedictions & en loüanges à la
divine bonté, pour les inventions admirables qu'elle a de se faire des
sujets dignes d'être les instrumens de sa gloire. Quoi, Madame, nô-
tre divin Maître JESUS vous veut-il introduire dans le Paradis ter-
restre de la nouvelle France? Serez-vous assez heureuse d'y aller brû-
ler de ses flammes saintes & divines? Il est vray qu'il y a des glaçons, des
ronces, des épines, mais le feu du saint Esprit a un souverain pou-
voir pour consumer tout cela, & même pour fendre les rochers.
C'est ce feu divin qui anime & fortifie les ames saintes, qui les fait
passer par les plus grands travaux, qui fait qu'elles se méprisent el-
les-mêmes, & qu'elles prodiguent leurs biens & leurs vies pour la
conquête des ames rachettées du sang de JESUS-CHRIST. Ah!
ma chere Dame, chere Epouse de mon divin Matire, en vous trou-
vant, j'ay trouvé celle qui l'aime en verité, puis qu'il n'y a point de
plus grand ni de plus veritable amour que de se donner soy-même &

tout ce qu'on a pour celui qu'on aime. Et puis qu'il a pleu à sa miséricorde de me donner les mêmes sentimens, il me semble que mon cœur est dans le vôtre, & que tous deux ensemble ne font qu'un dans celui de JESUS au milieu de ces espaces larges & infinies, où nous embrassons les petites Sauvages, leur enseignant comme il faut aimer celui qui est infiniment aimable. Voulez-vous donc bien, Madame, me faire cette grace & à celle de mes compagnes que Dieu voudra choisir de nous mener avec vous, & de nous lier à votre genereux dessein? Il y a cinq ans que j'attens l'occasion d'obeir aux leçons pressantes que m'en fait le saint Esprit: Et à n'en point mentir, je croi que vous êtes celle de qui la divine Majesté se veut servir pour me faire jouir de ce bien. Ah! Si je vous pouvois posséder ici pour vous ouvrir mon cœur & me conjoûir avec vous sur cette haute entreprise, je m'assure, ma chere Dame, que nôtre bon JESUS l'auroit tres-agreable, & qu'il vous recompenseroit de la peine que vous prendriez de faire un voiage de soixante lieues. Mais que dis-je? puisque vous en voulez faire plus de mille par des passages dangereux, soixante seront peu au regard de vôtre amour. Je vous en ose conjurer par le même amour qui brûle vôtre cœur: & s'il vous plaît nous donner cette consolation, je vous puis assurer, que vous trouverez ici des ames qui vous aiment tendrement, & qui vous recevront comme leur étant envoiee de la part de leur celeste Epoux: Et moy qui suis la plus indigne de toutes, j'ose encore vous demander la participation de vos saintes prieres, & la grace de me dire dans la liaison du saint Esprit inseparablement Vôtre.

De Tours le Novembre 1638.

LETTRE V.

AU R. PERE D. RAIMOND DE S. BERNARD.

Elle lui apprend le dessein qu'a Madame de la Pelletrie de fonder un Monastere d'Ursulines en Canada, que cette Dame la demande pour l'accompagner, & quelques difficultez qui se rencontrent touchant le mélange qu'on vouloit faire des Religieuses de Paris avec celles de Tours.

MOn tres-Reverend Peré. Nous sommes dans une affaire où nôtre Reverende Mere & moy voudrions acheter bien cher
votre

vôtre presenc
entre vous & n
portance. Voi
de qualité & d
Religieuses U
pour m'emmen
qu'à cette heur
Religieuses de
le R. Pere Pro
de paroles, ou
ris, nous trav
a donc fait pr
gieuses de Paris
& avant tout c
Haie a dit qu'il
mains; mais il
une Compagne
lement à Paris.
d'instruire, ce
que leur Regle
qu'il le faudra p
res viendront à
avons de la pei
ceux là. Mais bi
les unes & les au
que nous soions f
des Reglemens d
nous, s'il vous p
miere poste.
Il se presente er
année, mais elle
acheter son bien
point traversée.
dation sur le tiers
brement & de ne
Enfin c'est une aff
les demande avec

De Tours le 17

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 319

vôtre presence. Ce que je vous en dirai demeurera s'il vous plaît entre vous & moy, parce qu'elle se traite en secret à cause de son importance. Voici ce que c'est. Nôtre Seigneur a inspiré à une Dame de qualité & de vertu, de fonder un Monastere en Canada pour des Religieuses Ursulines, & elle me fait l'honneur de me demander, pour m'emmener avec elle, car elle se veut donner elle-même. Jusqu'à cette heure son dessein a été de prendre chez nous toutes les Religieuses de la fondation, mais lors qu'il a fallu traiter d'affaires, le R. Pere Provincial des Jesuites, qui comme je croi, est engagé de paroles, ou du moins d'affection à nos Reverendes Meres de Paris, nous traverse sans sçavoir neanmoins que nous le sçachions. Il a donc fait proposer à cette Dame qu'il falloit prendre des Religieuses de Paris, à quoi elle a répondu qu'elle me vouloit absolument & avant toute autre. Sur cela, & sur ce que le Reverend Pere de la Haie a dit qu'il étoit d'avis que j'y allasse la premiere, il a donné les mains; mais il a ajouté qu'il suffisoit que je sortisse seule d'ici avec une Compagne, & que pour les autres, on les prendroit plus facilement à Paris. Et d'autant que ces Reverendes Meres font vœu d'instruire, ce que nous ne faisons pas, ces Reverends Peres disent que leur Reglement est meilleur que le nôtre, & par consequent qu'il le faudra prendre quand les Religieuses de ces deux Monasteres viendront à s'unir. C'est à quoi nôtre Reverende Mere & moy avons de la peine, car nous trouvons nos Reglemens aussi bons que ceux là. Mais bien consentirons-nous, sauf vôtre meilleur avis, que les unes & les autres demeurent dans l'état où elles sont, jusqu'à ce que nous soions sur le lieu, où selon la disposition du pais nous ferons des Reglemens que nous embrasserons toutes unanimement. Dites-nous, s'il vous plaît, vôtre sentiment, nous l'attendons par la premiere poste.

Il se presente encore une autre difficulté. La Dame veut partir cette année, mais elle a toutes les peines du monde de trouver qui veuille acheter son bien secretement, ainsi qu'elle desire, afin de n'être point traversée. Je lui ay conseillé le dernier voiage d'assurer sa fondation sur le tiers de son bien, selon la coûtume, afin d'agir plus librement & de ne rien craindre. Je n'ay pas eu encore de réponse. Enfin c'est une affaire qui demande l'assistance de vos prieres. Je vous les demande avec vôtre sainte benediction.

De Tours le 17. Janvier 1639.

LETTRE VI.

A U M E S M E.

Elle luy donne avis que toutes les affaires pour le Canada sont conclues, & qu'il faut partir; ce qu'elle fait avec des sentimens profonds d'humilité & d'action de grâces.

M On tres-Reverend Pere. C'est à cette heure que les paroles me manquent pour exprimer les nouvelles miséricordes de la divine providence sur moy sa tres-indigne creature. L'on me dit tout de bon qu'il faut partir. A ces paroles vôtre esprit n'est-il point saisi d'étonnement? L'on mande qu'il faut être à Paris en peu de jours, & je suis consolée de ce qu'il me faut prendre cette route, puisque j'aurai l'occasion de vous deploier les sentimens de mon cœur, quoiqu'ils vous soient assez connus par tout ce qui s'est passé dans la communication que j'ay eue avec V. R. touchant cette matiere. Pour moy, je vous assure que je suis tellement surprise de voir que Dieu daigne me regarder, que je suis toute perduë à moy-même, & que je demeure sans paroles. Elles ne me manqueront pas quand j'aurai le bonheur de vous voir à Paris, si tant est que j'y aille: car quelque confiance que j'aye en Dieu, je me desie toujours de moy-même. Vous connoîtrez par mes entretiens mieux que par mes lettres, comme mon cœur est confirmé dans le dessein du Canada, & dans l'inclination d'être toute ma vie, Vôtre.

De Tours le 13. de Fevrier 1639.

LETTRE VII.

A LA SUPERIEURE DES URSULINES DE TOURS:

Elle lui donne avis de son arrivée à Paris, & du bon accueil que tout le monde lui a fait.

MA tres-chere & tres-Reverende Mere, nous venons d'arriver à Paris, par la grace de nôtre Seigneur, en fort bonne santé. La Maison de Monsieur de Meules Maître d'Hôtel de chez le

DE LA
Roy nous a été
Monsieur de B
lui que pour n
qu'il y ait pressé
loin au devant
min dans son c
tre arrivée qu'i
sommes sur le p
si long temps. I
il la jugea propr
est de Dieu. N
donneray avis d
lenous offrent l
de leur charité,
elle ne desire pas
toujours prêtes
ne laisserons pas
que nôtre dessein
ser l'execution,
tôt qu'on en aur
res est tombé ma
samment pour ne
de nos affaires. C
soit nos Regles a
& dans les hôtel
ble que je ne fais
doucement & reg
trie? Elle me met
mon endroit. C'e
pense à nôtre suj
lui en écrire, & c
elle vous doit dor
recevoir d'une ma
Mere, dans l'emp

De Paris le 1

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 315

Roy nous a été ouverte de la maniere du monde la plus obligante. Monsieur de Bernieres y pourra avoir un appartement; & tant pour lui que pour nous, on tapisse & meuble les chambres. Il semble qu'il y ait pressé à nous faire du bien. Madame Poncet est venuë bien loin au devant de nous & nous a obligées de faire le reste du chemin dans son carrosse. Le R. Pere de la Haie n'a pas plûtôt secu. nôtre arrivée qu'il nous est venu témoigner la joie qu'il a de ce que nous sommes sur le point de posseder le bien que nous attendons depuis si long temps. Dès qu'il eut envisagé la Mere Marie de saint Joseph, il la jugea propre pour le Canada, & crût que le choix qu'on en a fait est de Dieu. Nous confererons demain de nos affaires, & je vous donneray avis de tout. Les Reverendes Meres Ursulines de cette ville nous offrent leur maison: mais je croi que nous les remercierons de leur charité, parceque Madame de la Peltrie veut être libre, & elle ne desire pas que nous nous separions d'elle, afin que nous soions toujours prêtes à répondre quand on traitera de nos affaires. Nous ne laisserons pas de tenir nôtre arrivée secreta, & de faire en sorte que nôtre dessein ne soit connu que de ceux qui en peuvent favoriser l'execution, car je prevoi que nous serons accablées de visites sitôt qu'on en aura la connoissance. Cependant Monsieur de Bernieres est tombé malade, ce qui nous recule un peu, car il agissoit puissamment pour nous, & je ne vous puis exprimer le soin qu'il prend de nos affaires. C'est un homme ravissant; durant nôtre voiage, il faisoit nos Regles avec nous, en sorte que nous étions dans le carrosse & dans les hôtereries comme dans nôtre Monastere, & il me sembloit que je ne fais que de partir de Tours, tant le temps s'est écoulé doucement & regulierement. Que dirai-je de Madame de la Peltrie? Elle me met dans des confusions continuelles par ses bontez en mon endroit. C'est une Mere admirable qui n'épargne aucune dépense à nôtre sujet: je crains qu'elle n'y excède, & je vous prie de lui en écrire, & de lui en faire des reprimandes. Vôtre amitié pour elle vous doit donner cette liberté, & la sienne pour vous les lui fera recevoir d'une maniere agreable. Permettez-moy, ma tres-chere Mere, dans l'empressement où je suis de finir, & de me dire Vôtre.

De Paris le 26. de Fevrier 1639.

LETTRE VIII.

A LA MESME.

Elle luy donne avis de son arrivée à Rouën, & des instances qu'elle avoit faites pour emmener avec elle une Religieuse de Paris. Projet de l'union generale des Ursulines de France.

MA tres-Reverende & tres-chere Mere, V^{otre} sainte benediction. Je ne puis m'empêcher de vous écrire en quelque part que je fois. Nous sommes arrivées à Rouën, ayant été obligées de partir de Paris sans la bonne Mere de S. Hierôme, quoique nous ayons fait toutes les diligences possibles pour l'avoir, & pour luy témoigner l'interêt que nous prenions dans son affaire. Monseigneur l'Archevêque de Paris l'ayant retenuë, il a fallu que la Mere Marie & moy ayons accepté seules le contrat de fondation, en sorte néanmoins que si cette chere Mere vient après nous, l'on fera un acte au pied du contrat, pour faire foy qu'elle passe avec nous, & qu'elle entre dans le traité de fondation. Si Dieu permet qu'elle soit excluse de la partie, qu'il soit beni; il sçait de qui il se doit servir pour sa plus grande gloire. Je vous viens de dire que nous nous sommes interressées pour l'affaire de la Mere de S. Hierôme. Car en effet nous avons écrit en sa faveur à Madame la Duchesse d'Aiguillon, pour la supplier de nous l'obtenir par le credit de Monseigneur le Cardinal: Et de plus nous nous sommes jettées deux fois aux pieds de la Reine, pour la supplier d'obtenir son congé de Monseigneur de Paris. N^{otre} procedé a sans doute extremement étonné toutes les Ursulines de la Congregation de Paris, & elles ont reconnu à nos démarches un dégagement qu'elles n'eussent jamais creu. De là vient aussi qu'elles nous font des caresses qui ne se peuvent dire: il semble qu'elles & nous ayons été élevées ensemble & que nous ayons été informées d'un même esprit. Plusieurs d'entre elles ont eu à mon égard des ouvertures de cœur tres engageantes, & elles m'ont témoigné le desir qu'elles ont d'une union generale de toutes les Ursulines de France (car je ne leur en ai point parlé autrement.) La Mere Superieure m'en a fort entretenuë, & elle m'a dit que plusieurs Prelats, dans la derniere conference qu'ils ont tenuë à Paris, ont fort agité cette affaire,

DE LA

& qu'ils étoient
 quelle autre aff
 roit le même d
 parlé fort ouve
 sans s'informer
 l'ay prevenuë su
 l'avis du R. Pe
 demeurerions d
 tentement: Et e
 que esperance,
 cela, nous en us
 je voy que le D
 qu'il nous suscite
 le succès de t
 Les Ursulines de
 le leur manque,
 & si celles-cy ne l
 échapper. Il y a e
 remplies d'un sen
 une troisiéme ou
 bien-tôt, car il est
 volontez.

De Rouën le 2. d'A

A U

Par laquelle elle
 nada, & d

MOn tres-ch
 partage. C
 pour passer dans le
 sinon d'une petite
 nôtre. Les bontés
 dre sur moy, & lu
 habiter. C'est par f

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 317

& qu'ils étoient même dans le dessein de l'exécuter, sans je ne sçai quelle autre affaire qui interrompit celle-là. Cette bonne Mere auroit le même desir que vous pour cela : en ce qui me regarde elle m'a parlé fort ouvertement, & fait paroître qu'elle me confioit sa fille, sans s'informer si je la contraindrois de se conformer à nous. Mais je l'ay prevenü sur ce point, l'assurant que je me comporterois suivant l'avis du R. Pere Vimont, & qu'elle devoit être persuadée que nous demeurerions dans une telle union qu'elle n'en recevroit que du contentement: Et en effet si elle vient, comme nous en avons encore quelque esperance, & qu'elles font de leur costé tout leur possible pour cela, nous en userons de la sorte. Je ne sçai ce qui nous arrivera, car je voy que le Diable est enragé de nôtre dessein, veu les traverses qu'il nous suscite. Dès que nous serons à Dieppe je vous ferai sçavoir le succès de cette affaire, & ce que Monseigneur de Paris aura fait. Les Ursulines de Pontoise voudroient bien gagner cette place : si elle leur manque, celles de Rouën ont de l'ardeur pour la posséder : & si celles-cy ne l'emportent, celles de Dieppe ne la laisseront pas échapper. Il y a encore un Monastere voisin où les Religieuses sont remplies d'un semblable desir. Mais enfin Dieu seul sçait s'il veut une troisième. ou s'il veut que nous passions seules. Nous le sçaurons bien-tôt, car il est nôtre refuge, & c'est luy qui nous fait sçavoir ses volontez.

De Rouën le 2. d'Avril 1639.

L E T T R E I X.

A U N D E S E S F R E R E S.

Par laquelle elle luy donne avis de son embarquement pour le Canada, & du desir qu'elle a de souffrir en cette Mission.

MOn tres-cher Frere. La vie & l'amour de J E S U S soient vôtre partage. C'est sans remise qu'il nous faut quitter la France pour passer dans le nouveau monde, où Dieu n'est quasi point connu; sinon d'une petite troupe de saints qui travaillent à le faire connoître. Les bontés infinies du Roy du Ciel ont bien voulu se repandre sur moy, & luy même a bien voulu me choisir pour y aller habiter. C'est par sa misericorde qu'il veut se servir du plus chetif

Rr iij

instrument qui soit sous le Ciel. Aidez-moy à benir son aimable Providence entre les bras de laquelle je m'abandonne pour vivre ou pour mourir, soit sur la mer soit dans le fort de la Barbarie, car tout m'est égal dans son adorable volonté. C'est donc à ce coup que je vous dis adieu pour jamais, puisque les vaisseaux sont prests & que nous allons nous embarquer la semaine prochaine, si la tourmente ne nous retient. O qu'il me tarde que je n'ay déjà fait le sacrifice de ma vie : dans le desir que j'en ay, il me semble qu'au milieu des dangers je seray plus seure & plus tranquille sur la mer que sur la terre.

Vous sçavez les perils que nous allons courir sur cette grande mer Oceane la plus rude à passer de toutes les mers : non qu'il se perde beaucoup de vaisseaux dans la traverse que nous allons faire de douze cens livres : mais il y a bien des incommoditez à souffrir, on tombe en de grandes maladies, on craint la rencontre des Anglois, des Domkerquois, & des Turcs : mais tout cela n'est rien, la vie & la mort me sont une même chose, & je fais ce sacrifice de moy-même du meilleur cœur qu'aucune chose que j'aye fait en ma vie. Les croix & les souffrances me sont plus agreables que toutes les delices de la terre : que l'on m'envoie dans le fond de la plus cruelle Barbarie, ce seront là mes delices, & je cheriray plus mes petites Sauvages, que si c'estoient des Princesses. Je m'en vais donc de bon cœur suivre mon cher JESUS & souffrir tout ce qu'il voudra pour son amour. Priez-le qu'il me donne un grand courage, & remerciez-le de la grande grace qu'il me fait de m'avoir appelée à l'exclusion de tant d'autres, à une si haute vocation. On nous fait la grace à trois Ursulines que nous sommes de nous donner place dans l'Amirale, où même le Capitaine nous abandonne sa chambre, qui est belle & spacieuse, & où nous serons separées du bruit du vaisseau. Nous faisons le voiage en la compagnie des Meres Hospitalieres, de Madame de la Pelterie nôtre Fondatrice & de deux filles seculieres ; le R. Pere Superieur des Missions nous accompagne & il nous donnera la consolation de nous dire la sainte Messe tous les jours & de nous administrer les saints Sacramens. Adieu donc, mon tres-cher Frere, adieu pour jamais.

De Dieppe le 15. Avril 1639.

*Elle luy donne avis
s'exp*

MA tres-Reverendissime Mère : c'est
à dire de la Mère de la
& s'en aller où nôtre
de. Le vaisseau va
plus de temps que
conduire sans dang
momens ne sembler
fir & dans l'impatic
ma chere Mere, qu
viez ce qu'il opere
mille fois la Bonté :
feu se reduise en ce
l'abyrne des divines
re Mere ce que j'en
nous en prote d'aut
depart.

Enfin nous n'auro
ction sensible à toute
autre. Monseigneur
Ville-aux-Clers, a tr
auprès duquel Madar
ble pour avoir cette
ne a fait à ce sujet.
ne Religieuse de Di
sons seules : J'autay p
ber l'issuë de cette aff
nôtre établissement d'
Calice & d'un grand
rarement. C'est nôtre

LETTRE X.

A LA SUPERIEURE DES URSULINES
DE TOURS.

A la Mere
Françoise de S.
Bernard.

Elle luy donne avis de son embarquement & de la joye avec laquelle elle s'expose pour Dieu aux perils de la mer.

MA tres-Reverende & tres-chere Mere, vôtre sainte benediction : c'est tout de bon qu'il vous faut dire le dernier adieu, & s'en aller où nôtre Epoux nous appelle par son infinie misericorde. Le vaisseau va en rade aujourd'huy, après quoy nous n'avons plus de temps que pour attendre un vent propre qui nous y puisse conduire sans danger dans une chaloupe. Vous pouvez juger si les momens ne semblent pas trop longs à une ame qui est dans le desir & dans l'impatience de donner sa vie pour son bien-aimé. O ma chere Mere, que le maître de nos cœurs est puissant si vous savez ce qu'il opere en nôtre troupe Canadoise, vous en beniriez mille fois la Bonté : tout est en feu, & pourtant il semble que ce feu se reduise en cendre & en humilité tant l'on se voit bas dans l'abyme des divines misericordes. Je ne vous puis dire, ma tres-chere Mere ce que j'en pense. Toutes nos hardes sont embarquées; on nous en prête d'autres en attendant l'heure heureuse de nôtre depart.

Enfin nous n'aurons pas la Mere de saint Hierôme; c'est une affliction sensible à toute sa Maison, mais elle la ressent plus que tout autre. Monseigneur le Cardinal, ainsi que m'écrivit Madame de la Ville-aux-Clers, a trouvé fort mauvais le procedé de M. de Paris, auprès duquel Madame la Duchesse d'Aiguillon à fait tout son possible pour avoir cette chere Mere. Vous savez ce que la Reine a fait à ce sujet. Après cela il nous faut resoudre de prendre une Religieuse de Dieppe, parce qu'on ne veut pas que nous passions seules: J'auray peut-être encore assez de temps pour vous mander l'issuë de cette affaire. Madame de la Ville-aux-Clers étrenne nôtre établissement d'un beau Tabernacle, d'un tres-beau voile de Calice & d'un grand nombre de fleurs de broderie pour charger un presentement. C'est nôtre premiere bienfaitrice après vous, ma tres-

chere Mere, qui serez toujours l'incomparable, puis que, sans parler de vos autres bienfaits, vous nous avez donné nous-mêmes. Aussi serez-vous toujours mon unique Mere & je ferai toujours vôtre tres-obligée & tres-affectionnée fille en JESUS-CHRIST.

De Dièppe le 18. d'Avril 1639.

LETTRE XI.

A LA MESME

Elle lui écrit de dessus la mer ses dispositions de corps & d'esprit.

MA tres-Reverende Mere, vôtre sainte benediction. Je m'afflige re qu'en recevant cette lettre, vous n'attendiez plus de nouvelles de vos filles que de Quebec; aussi ne pensions-nous point avoir de commodité pour vous en faire sçavoir. Mais heureusement des pécheurs qui nous ont suivis jusqu'à la Manche nous ont bien voulu faire le plaisir de se charger des lettres que nous avions envie d'écrire à nos amis. Nous avons donc passé les côtes d'Angleterre, & nous sortons de la Manche en tres-bonne disposition, grâces à nôtre bon JESUS; non sans avoir été en danger d'être prises par les Espagnols. & par les Domkerquois. Il y a peu de jours que nous avons découvert une de leurs flottes d'environ vingt vaisseaux, mais nôtre Capitaine a prudemment pris la route d'Angleterre pour éviter la rencontre. Nous en avons vu de loin plusieurs autres, sans pouvoir distinguer les couleurs ni juger d'où ils sont. A present que nous quittons la Manche nous sommes hors de danger des ennemis, mais il n'y a que Dieu qui sçache si nous sommes à couvert de ceux des tempêtes & de la mer.

Depuis nôtre embarquement nous avons tâché tous les jours de nous disposer à mourir tant à cause des ennemis que des tourmens de la mer qui ont été tres-grands. Nos cœurs neanmoins n'ont point été troublez par le trouble des Elemens, parceque celui à la providence duquel nous nous sommes abandonnées, nous fait oublier nous-mêmes & toutes choses. On ne peut expliquer ni concevoir le repos qu'on ressent quand l'on s'est donné une bonne fois à Dieu.

Nous avons tous ressenti le mal de la mer; mais cela n'est rien. Nous sommes à cette heure dans une aussi bonne disposition que nous

nous étions dans la mer, nous sommes à présent reglé que tout le monde se particulieritez pour vous dire en l'égard: il n'y a rien de plus à dire pour les enfans, sicut Bontemps n'est pas nôtre endroit, n'est-ce pas le te mais je vous cele n'est-ce pas le te mées à la mer que fait par tout fond ctions est en tout nos amis. Adieu,

De l'Amiral de S.

L

A qui elle donne

M On tres-cher regle de la mer pour moy vous fait & de mon arrivée en satisfaisant, & vous ad dans une santé aussi Tours: non que nous mois de navigation p cens lieuës que nous deux mille. Nous ne mais celui qui comman son doigt tout-puissant Anges & des hommes nouveau monde nous de louer la Majesté d

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 321

nous étions dans nôtre Monastère. Il ne se peut rien voir de mieux réglé que tout l'équipage du vaisseau ; je reserve à vous en dire les particularitez quand nous serons à Quebec. Je n'ay point de paroles pour vous dire les charitez & les soins du R. Pere Vimond à nôtre égard : il n'y a Mere tant soigneuse soit-elle qui en ait davantage pour ses enfans, tant pour le spirituel que pour le temporel. Monsieur Bontemps nôtre Capitaine n'est pas moins rempli de bonté en nôtre endroit, nous donnant tout ce qu'il a de plus commode, d'une si bonne grace, qu'il semble qu'il ne fasse le voyage que pour nous : mais je vous cele à present ce que mon cœur a de plus secret, aussi n'est-ce pas le temps d'en parler. Nous sommes déjà aussi accoutumées à la mer que si nous y avions été nourries. Une Religieuse qui fait par tout son devoir est bien par tout, puisque l'objet de ses affections est en tout lieu. Je vous supplie de dire de nos nouvelles à tous nos amis. Adieu, adieu, adieu.

De l'Amirale de S. Joseph sur mer le 20. de May 1639.

L E T T R E X I I.

A SON FRERE.

A qui elle donne avis de son arrivée dans la nouvelle France.

M On tres-cher Frere. La vie de J E S U S soit la conduite & la regle de la vôtre. Je m'assure que l'affection que vous avez pour moy vous fait desirer d'apprendre le succès de nôtre voyage, & de mon arrivée en Canada. En vous satisfaisant je me veux aussi satisfaire, & vous assurer que nous sommes au lieu où nous aspirions, dans une santé aussi parfaite, que si nous n'étions point sorties de Tours : non que nous n'ayons souffert de grands travaux durant trois mois de navigation parmi les orages & les tempêtes, qui pour treize cens lieuës que nous avions à faire, nous en ont fait faire plus de deux mille. Nous nous sommes veuës à deux doigts du naufrage ; mais celui qui commande aux vents & à la mer nous a preservées par son doigt tout-puissant ; qu'il en soit loué & beni eternellement des Anges & des hommes. Ce que nous avons veu en arrivant dans ce nouveau monde nous a fait oublier tous nos travaux : car entendre louer la Majesté divine en quatre langues differentes : voir ba-

ptiser quantité de sauvages : entendre les sauvages mêmes prêcher la loy de JESUS-CHRIST à leurs compatriotes, & leur apprendre à benir & à aimer nôtre Dieu : les voir rendre graces au ciel de nous avoir envoyées dans leur pais barbare pour instruire leurs filles, & leur apprendre le chemin du ciel ; tout cela, dis-je, n'est-il pas capable de nous faire oublier nos croix & nos fatigues, fussent-elles mille fois plus grandes qu'elles n'ont été ? Il en a été baptisé cette année tant aux Hurons qu'aux Montagnez plus de cinq cens. Je vous supplie de prier pour la conversion des autres, qui sont en grand nombre ; parce qu'il y a des nations presque infinies qui ne connoissent point JESUS-CHRIST, nous sommes venuës avec les ouvriers de l'Evangile, qui vont tâcher de les attirer à la connoissance de son nom & de sa sainte loy. Enfin nous sommes tous ici pour un même dessein : Dieu nous veuille remplir de son esprit, afin que nous y puissions réussir pour la plus grande gloire du maître de la vigne, qui est JESUS, dans lequel je serai toute ma vie Vôtre.

De Quebec le i. Septembre 1639.

LETTRE XIII.

A UNE DAME DE QUALITE'

A qui elle fait scavoir les belles dispositions des filles Sauvages à la pieté, & la prie de procurer des aumônes pour leur education.

M Adame. La vôtre m'a aportté une consolation que je ne puis vous exprimer ni assez reconnoître. Encore que vos occupations vous empêchent de m'écrire, ou que les accidens de la mer n'eussent privé de d'une si precieuse lettre, je n'eusse pas laissé de vous mander des nouvelles de ce cher pais, en attendant que la relation vous en donne de plus amples. Nous avons donc, Madame, tout sujet de louer le Pere des misericordes de ce qu'il en répand de si grandes sur nos pauvres Sauvages: Car n'étant pas contents de se faire baptiser, ils commencent à se rendre sédentaires & à desfricher la terre pour s'établir. Il semble que la ferveur de la primitive Eglise soit passée dans la nouvelle France & qu'elle embrasé les cœurs de nos bons Neophites, de sorte que si la France, leur donne un peu de secours pour se bâtir de petites loges dans la bourgade qu'on

commencée à grez. C'est un verends Peres perieur de la M les meine lui-n fait ensuite pri rien de bas en vre peuple. Le tivé cette vigne ple tous les jou de toutes ces n raculeux. Et e re dans l'exercie autres Reverenc cher ces pauvre

Il y a eu une pensé être mar sur lui' en detest le conspiration c tout cela l'on y faire JESUS-C eternellement.

On parle de Algonquines, ou parler des filles dirai, Madame, benedictions que Je vous en raporte de nôtre consolat donna appellée M les bois que l'on p naire. Le R. Pere ner, envoya avec demeurèrent que vain, car elle s'en pieces une robe q cellent Chrétien venir au Seminaie eut un changemen

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 323

commencée à Sillery l'on verra en peu de temps un bien autre progrez. C'est une chose admirable de voir la ferveur & le zele des Reverends Peres de la Compagnie de JESUS: Le R. Pere Vimond Supérieur de la Mission pour donner courage à ses pauvres Sauvages les meine lui-même au travail, & travaille à la terre avec eux. Il fait ensuite prier Dieu aux enfans & leur apprend à lire, ne trouvant rien de bas en ce qui concerne la gloire de Dieu & le bien de ce pauvre peuple. Le R. Pere le Jeune qui est le principal ouvrier qui a cultivé cette vigne, continué à y faire des merveilles. Il préche le peuple tous les jours & lui fait faire tout ce qu'il veut: Car il est connu de toutes ces nations, & il passe en leur esprit pour un homme miraculeux. Et en effet il est infatigable au delà de ce qui se peut dire dans l'exercice de son ministère, dans lequel il est secondé par les autres Reverends Peres, qui n'épargnent ni vie ni santé pour chercher ces pauvres ames rachettées du sang de JESUS CHRIST.

Il y a eu une grande persecution aux Hurons, où un des Peres a pensé être martyrisé d'un coup de hache. On a rompu un bâton sur lui en detestation de la foy qu'il prêchoit: Il y a eu une pareille conspiration contre les autres qui sont ravis d'aïse de souffrir. Avec tout cela l'on y a baptisé bien mille personnes. Le Diable a beau faire JESUS-CHRIST sera toujours le Maître: Qu'il soit beni éternellement.

On parle de nous donner deux filles de cette nation avec deux Algonquines, outre dix-huit dont nôtre Seminaire a été rempli, sans parler des filles externes qui y viennent continuellement. Je vous dirai, Madame, que l'on ne croira que difficilement en France les bénédictions que Dieu verse continuellement sur ce petit Seminaire. Je vous en rapporteray quelques particularitez afin de vous faire part de nôtre consolation. La premiere Seminariste Sauvage qu'on nous donna appellée Marie Negabmat étoit si accoutumée à courir dans les bois que l'on perdoit toute esperance de la retenir dans le Seminaire. Le R. Pere le Jeune qui avoit porté son Pere à nous la donner, envoya avec elle deux grandes filles Sauvages Chrétiennes qui demeurèrent quelque temps avec elle pour la fixer; mais ce fut en vain, car elle s'enfuit quatre jours après dans les bois ayant mis en pieces une robe que nous lui avions donnée. Son Pere qui est un excellent Chrétien & qui vit comme un saint lui commanda de revenir au Seminaire, ce qu'elle fit. Elle n'y fut pas deux jours qu'il y eut un changement admirable: Elle ne sembloit plus être elle-même.

me, tant elle étoit portée à la priere & aux pratiques de la pieté Chrétienne, en sorte qu'aujourd'huy elle est l'exemple des filles de Quebec quoi qu'elles soient toutes tres-bien élevées. Si tôt qu'elle a fait une faute, elle en vient demander pardon à genoux, & elle fait les penitences qu'on lui donne avec une douceur & affabilité incroyable. En un mot on ne la peut regarder sans être touché de devotion, tant son visage marque d'innocence & de grace interieure.

En ce même temps, on nous donna une grande fille âgée de dix-sept ans appellée Marie Amiskvian Il ne se peut rien voir de plus souple ni de plus innocent; ni encore de plus candide, car nous ne l'avons pas surprise une seule fois dans le mensonge, qui est une grande vertu dans les Sauvages. Si ses compagnes l'accusent, elle ne s'excuse jamais: Elle est si ardente à prier Dieu, qu'il ne la faut jamais avertir de le faire; elle y porte même les autres, & il semble qu'elle soit leur Mere, tant elle a de charité pour elles. Elle a un grand esprit pour retenir ce qu'on lui enseigne, particulièrement des mysteres de nôtre sainte foy, ce qui nous fait esperer qu'elle fera de grands biens quand elle sera retournée avec les Sauvages. Elle est recherchée de mariage par un François, mais on a dessein de la donner à un de sa Nation à cause de l'exemple qu'on espere qu'elle donnera aux Sauvages. O si Dieu donnoit la devotion à quelque personne de France d'aider à lui faire une petite maison! Elle feroit sans doute une œuvre d'un tres-grand merite. Cette fille nous a beaucoup aidé dans l'étude de la langue, parce qu'elle parle bien François. Enfin cette fille gagne les cœurs de tout le monde par sa grande douceur & par ses belles qualitez.

En ces commencemens plusieurs Dames Françaises se faisoient Maraines par Procuratrices des filles Sauvages qu'elles entretenoient en suite par leurs charités.

Vôtre fillole Marie Magdelaine Abatenau nous fut donnée encore toute couverte de petite verole & n'ayant encore que six ans. A cet âge elle seule avoit servi son Pere & sa Mere dans la maladie dont ils moururent, avec tant d'adresse qu'elle tenoit en admiration tous ceux qui la voioient. Il ne se peut rien voir de plus obeissant que cette enfant: elle previent même l'obeissance, car elle a l'adresse de se placer dans les lieux où elle prevoit qu'on la pourra employer: & elle fait ce qu'on lui commande avec tant de conduite, & de si bonne grace qu'on la prendroit pour une fille de qualité; aussi est elle vôtre fillole, je dirois volontiers vôtre fille en JESUS-CHRIST. J'ajouterai pour vôtre consolation qu'elle sçait par cœur son catechisme avec les prieres chrétiennes qu'elle recite avec une devotion capable d'en donner à ceux qui la voient.

Marie Ursule n'est âgée que nous donne p car elle n'est voir de prier re des cantiqu

Agnes Chal d'Agnes lui co en simplicité. rencontra le R vision. elle ne l & lui dit: Enf qu'il en fut sen l'amena au Ser dirent en peu d tres-grands pro mysteres, que à lire, à jouer n'a que douze avec trois de ses

Nicole Assép ans. Ses Parens nous prierent d pouvoit suivre à capable d'instru que cinq mois d des principaux p les exercices de vint querir au re les prieres. J'adn core baptisée, de & de docilité. dre au Catechism & moy, si tu vou aimée, tu devien fille neanmoins r mais elle luy diso que je manque d ges me donnent d

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 325

Marie Ursule Gamitiens fillole de Mademoiselle de Chevreuse, n'est âgée que de cinq à six ans ; toute petite qu'elle est, elle ne nous donne pas de peine à lui faire faire son devoir de Chrétien, car elle n'est pas plutôt éveillée qu'elle se met d'elle-même en devoir de prier Dieu. Elle dit son Chaplet durant la Messe, & chante des cantiques en sa langue sauvage.

Agnes Chabdikuchich nous fut donnée en même temps. Le nom d'Agnes lui convient tres-bien, car c'est un agneau en douceur & en simplicité. Quelque temps avant que d'entrer au Seminaire elle rencontra le R. Pere de Caën dans le bois où elle couppoit sa provision. elle ne l'eût pas plutôt aperçu qu'elle jetta sa hache à l'écart & lui dit : Enseigne-moy. Elle fit cette action de si bonne grace, qu'il en fut sensiblement touché, & pour satisfaire à sa ferveur, il l'amena au Seminaire avec une de ses compagnes, où elles se rendirent en peu de temps capables du saint Baptême. Elle a fait de tres-grands progresz auprès de nous, tant dans la connoissance des mysteres, que dans les bonnes mœurs, dans la science des ouvrages, à lire, à jouïr de la Viole, & en mille autres petites adresses. Elle n'a que douze ans, & elle fit sa premiere Communion à Pâques, avec trois de ses compagnes.

Nicole Assépanse nous fut donnée le même jour âgée de sept ans. Ses Parens qui sont des plus considerables entre les Sauvages nous prièrent de la recevoir pour un temps parce qu'elle ne les pouvoit suivre à la chasse. Cette fille a l'esprit si ouvert qu'elle est capable d'instruction comme une fille de vingt ans. Elle n'avoit été que cinq mois dans le Seminaire, & elle sçavoit rendre compte des principaux points de nôtre Foy, sçachant le Catechisme, & les exercices de Chrétien tres-parfaitement. Lorsque sa mere la vint querir au retour de sa chasse, cette innocente luy faisoit faire les prieres. J'admirois la simplicité de la mere, qui n'étoit pas encore baptisée, de recevoir l'instruction de sa fille avec tant d'ardeur & de docilité. Elle ravie d'aise de l'entendre prier Dieu & répondre au Catechisme, luy disoit : ma fille tu nous instruiras ton pere & moy, si tu voulois encore demeurer au Seminaire où tu es tant aimée, tu deviendrois encore bien plus capable de le faire. Cette fille neanmoins ne put quitter sa mere qui n'a qu'elle d'enfant ; mais elle luy disoit : encore que je m'en veuille aller, ce n'est pas que je manque d'aucune chose, je mange tant que je veux, les Vierges me donnent de beaux habits & elles m'aiment beaucoup, mais

je ne vous puis quitter. Difant ces paroles on la retira pour la mener dans les cabanes, où elle est admirée de tous les Sauvages.

Je ferois trop longue de vous parler feparement de toutes, mais je vous diray en general que ces jeunes filles nous aiment plus que leurs parens, ne temoignant aucun defir de les fuivre, ce qui est fort extraordinaire dans les Sauvages. Elles fe forment fur nous autant que leur âge & leur condition le peut permettre. Lors que nous faisons nos exercices spirituels, elles gardoient un continuél filence; elles n'ofioient pas même lever les yeux ny nous regarder, pensant que cela nous interrompoit. Mais auffi quand nous les eûmes finis on ne peut exprimer les caresses qu'elles nous firent, ce qu'elles ne font jamais à leurs meres naturelles. Il y en a quatre qui communierent à Pâques: elles firent cette action avec tant de pureté, que la moindre ombre de peché leur faisoit peur, & avec tant d'ardeur & de defir de s'unir à nôtre Seigneur, que dans l'attente de le recevoir elles s'écrioient: ah! quand fera-ce que J E S U S nous viendra baifer au cœur? Le Reverend Pere Pijart qui les avoit baptifées & instruites pour la Communion, les voyant fe comporter dans une modestie toute angelique ne pût retenir ses larmes. Nous en avons eu dix-huit, fans parler des femmes & des filles sauvages qui ont permission d'entrer au lieu destiné à l'instruction des Françoises & des Sauvages, où elles ne manquent pas de se trouver. Après l'instruction & les prieres nous leur faisons festin à leur mode. La faim qu'elles ont est l'horloge qui leur fait juger de l'heure du repas, de sorte que disposant à manger pour nos seminaristes, il faut auffi prévoir à celles qui doivent survenir. Cela se fait particulièrement l'hiver, que les vieilles gens ne peuvent fuivre les sauvages à la chaffe, car si l'on n'avoit soin d'eux en ce temps-là, ils mourroient de faim dans les cabanes. Dieu nous a fait la grace de les pouvoir assister jusqu'au Printemps qu'ils nous ont tenu bonne compagnie, & ce nous fera une fingulière consolation de pouvoir continuer à le faire avec le secours des personnes charitables de la France, fans lesquelles cela nous sera absolument impossible; nôtre petit Seminaire ne pouvant suffire de luy-même aux grandes dépenses qu'il faut faire pour l'entretien des Seminaristes, & pour le secours des autres sauvages. Je vous en assure, Madame, cette dépense n'est pas croyable. Nous avons apporté des habits pour deux ans; tout a été employé dès cette année, de sorte même que n'ayant plus de quoi les vêtir, nous avons été obligées de leur donner une partie des nôtres. Tout le

linge que Madame
 ufages; & par
 envoié, a par
 Ce nous est t
 qui est le plus
 & nous aimeri
 dans la fallet
 Quand on nous
 laver depuis la
 parens les oigr
 & quoiqu'on le
 long-temps le
 leurs graiffes.
 office que chac
 porte s'estime
 s'enestiment in
 Fondatrice l'a
 re Marie de fair
 Outre les fil
 maison, les hon
 leur faire la mé
 lation bien sens
 à ces pauvres g
 & de l'ainte fo
 Mais après to
 Dieu, que nou
 celles qui mour
 tite verole, étar
 Seminaire, qui
 filles eurent cer
 Nous nous atte
 cette maladie ét
 jour & nuit à les
 nous obligeoit d
 Nôtre Seigneur
 modéc. Les Sau
 reur, que c'est l
 François qui étoi
 croire qu'on ne

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 327

linge que Madame nôtre Fondatrice nous avoit donné pour nos usages ; & partie de celui que nos Meres de France nous avoient envoié , a pareillement été consumé à les nettoyer & à les couvrir. Ce nous est une singuliere consolation de nous priver de tout ce qui est le plus nécessaire, pour gagner des ames à J E S U S. C H R I S T, & nous aimerions mieux manquer de tout , que de laisser nos filles dans la falleté insupportable qu'elles apportent de leurs cabanes. Quand on nous les donne elles sont nuës comme un ver , & il les faut laver depuis la tête jusqu'aux pieds , à cause de la graisse dont leurs parens les oignent par tout le corps : & quelque diligence qu'on fasse ; & quoiqu'on les change souvent de linge & d'habits , on ne peut de long-temps les épuiſer de la vermine causée par l'abondance de leurs graisses. Une Sœu: employe une partie du jour à cela. C'est un office que chacune ambitionne avec empressement : celle qui l'emporte s'estime riche d'un si heureux sort , celles qui en sont privées s'en estiment indignes & demeurent dans l'humilité. Madame nôtre Fondatrice l'a exercé presque toute l'année, aujourd'hui c'est la Mere Marie de saint Joseph qui jouit de ce bon-heur.

Outre les filles & les femmes Sauvages que nous recevons dans la maison , les hommes nous visitent au parloir , où nous tâchons de leur faire la même charité qu'à leurs femmes, & ce nous est une consolation bien sensible de nous ôter le pain de la bouche pour le donner à ces pauvres gens , afin de leur inspirer l'amour de nôtre Seigneur & de sa sainte foy.

Mais après tout , c'est une providence bien particuliere de ce grand Dieu , que nous ayons pû avoir des filles après le grand nombre de celles qui moururent l'année derniere. Cette maladie qui étoit la petite verole , étant universelle parmi les Sauvages se mit dans nôtre Seminaire , qui en peu de jours ressembloit à un Hôpital. Toutes nos filles eurent cette maladie par trois fois , & quatre en moururent. Nous nous attendions toutes de tomber malades , tant parce que cette maladie étoit une vraye contagion , qu'à cause que nous étions jour & nuit à les assister , & que le peu de logement que nous avons , nous obligeoit d'être continuellement les unes avec les autres. Mais Nôtre Seigneur nous assista si puissamment , qu'aucune ne fut incommodée. Les Sauvages qui ne sont pas Chrétiens sont dans cette erreur , que c'est le Baptême , l'instruction , & la demeure parmi les François qui étoient la cause de cette mortalité ; ce qui nous faisoit croire qu'on ne nous donneroit plus de filles , & qu'on retireroit cel-

les que nous avons déjà. La providence de Dieu y pourvoit avec tant de bonté, que les Sauvages mêmes vinrent au devant pour nous prier de prendre leurs filles; de sorte que si nous avions des vivres & des habits nous en pourrions recevoir un tres-grand nombre, quoi que nous soyons extremement pressés pour les bâtimens. Si Dieu touche le cœur de quelques ames saintes pour nous aider à nous bâtir proche des Sauvages, comme nous en avons le dessein, nous en aurons une grande quantité. Il nous tarde que cette heure n'est venuë pour pouvoir faire plus parfaitement les choses pour lesquelles nôtre Seigneur nous a envoyées dans ce bien-heureux país. Pour tout logement, nous n'avons que deux petites chambres qui nous servent de Cuisine, de Refectoir, de Retraite, de Classe, de Parloir, de Chœur. Nous avons fait bâtir une petite Eglise de bois qui est agreable pour sa pauvreté. Il y a au bout une petite Sacristie où couche un jeune homme qui appartient à Madame de la Peltrie: Il nous sert de tourrier & à nous fournir toutes nos necessitez. On ne croiroit pas les dépenses qu'il nous a fallu faire dans cette petite Maison, quoiqu'elle soit si pauvre que nous voions par le plancher reluire les estoiles durant la nuit, & qu'à peine y peut-on tenir une chandelle allumée à cause du vent. Je vous diray de quelle maniere nous pouvons tenir tant de personnes dans un si petit lieu. L'extremité des chambres est divisée en cabanes faites d'ais de Pin: Un liët est proche la terre, & l'autre est comme sur le fond, en sorte qu'il y faut monter avec une échelle. Avec tout cela nous nous estimons plus heureuses que si nous étions dans le Monastere le plus accommodé de la France. Il nous semble que nous sommes trop bien pour le Canada, où pour mon particulier je m'attendois de n'avoir pour tout logement qu'une cabane d'écorce. Mes Sœurs me disent quelquefois: Si nous avons quelque peine dans le Canada, c'est de n'en pas avoir & de ne pas assez souffrir; nous nous réjouissons lorsqu'on ne nous donne rien, afin d'être pauvres en toutes choses.

Après cela, Madame, ne sommes-nous pas les plus heureuses & les plus avantagées de la terre. Je ne puis vous exprimer le ressentiment que j'en ay en mon ame. Benissez pour moy l'Auteur de tant de misericordes sur une creature si indigne. Il semble que nôtre bon Maître JESUS prend plaisir à nos pauvretes. Nous avons demandé des ouvriers de France pour nous bâtir au lieu que nous avons designé proche des Sauvages: on ne nous en a pas envoyé un seul, nos affaires ne le permettant pas, & même on nous a mandé que nous ne

pouvions

pouvions vivre
voilà pour lon
nous assiste pa
tre Fondatrice
nous bâtir, m
duë de son ze
Voilà, Mad
naire, qui con
Comme vous
supplie de le
che le cœur d
gé de nos affair
taudroit s'adre
mez, rendez-
grand nombre
& nous ne le po
vre que du loge
ques jours qui
de toute sa Nat
le ne gâtât nos
culeux, car tou
un enfant, & il
ces de nôtre sai
nité, & le recev
Cathecumene. I
Rivieres & qui
visiter avoit les
destie & en de si
un grand ressent
puis que vous ét
que récompensée
Dieu seul en soit
recit, Madame, p
teur de tant de b
qu'il fait en ce pa
en verité elle ne s
roit dire on ne le
souffrir quelques
aurez grande par

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 25

pouvions vivre, entretenir des Seminaristes & faire bâtir ; ainsi nous voila pour long-temps dans nos petites cabanes, si la divine bonté ne nous assiste par des voies qu'elle seule peut connoître. Madame nôtre Fondatrice est toute pleine de bonne volonté pour nous, & pour nous bâtir, mais ses parens ne lui permettent pas d'agir selon l'étendu de son zele.

Voila, Madame, un petit recit de l'état présent de nôtre Seminaire, qui comme vous voiez est dans la pure providence de Dieu. Comme vous êtes visitée de plusieurs personnes puissantes, je vous supplie de le leur vouloir recommander, & si la divine Majesté touche le cœur de quelques-uns, Monsieur de Bernieres qui s'est chargé de nos affaires, & qui nous envoie nos necessitez, est celui à qui il faudroit s'adresser. Pour l'amour de J E S U S-CHRIST que vous aimez, rendez-vous la mediatrice des pauvres filles Sauvages. Un grand nombre se va perdre si nous ne les retirons de ce malheur ; & nous ne le pouvons faire à cause de nôtre impuissance, tant du vivre que du logement. Nous en avons fait baptiser une depuis quelques jours qui étoit sur le point de se perdre. Elle étoit abandonnée de toute sa Nation, l'on n'osoit nous la donner dans la crainte qu'elle ne gâtât nos Seminaristes. On a veu en elle un changement miraculeux, car tout d'un coup elle est devenuë docile & souple comme un enfant, & il ne se peut rien voir de plus ardent pour les exercices de nôtre sainte Foy. Elle a demandé le baptême avec importunité, & le recevant elle y a répondu comme si elle eût été toute sa vie Cathecumene. Le R. Pere Buteux qui nous l'avoit envoiée des trois Rivieres & qui l'avoit connuë dans son dereglement l'étant venuë visiter avoit les larmes aux yeux la voiant dans une si grande modestie & en de si belles dispositions pour le bien : Et il me dit avec un grand ressentiment : Quand vous n'auriez fait que ce bien là depuis que vous êtes dans ce pais, vous avez beaucoup fait & êtes plus que récompensée de vos peines par la conversion de cette ame. A Dieu seul en soit la gloire, car c'est lui qui fait tout. Je vous fais ce recit, Madame, pour vous donner sujet de louer de nouveau l'auteur de tant de biens : Car je ne vous sçaurois exprimer tous ceux qu'il fait en ce pais. La Relation vous en dira quelque chose, mais en verité elle ne sçauroit dire tout ce qui en est, & quand elle le pourroit dire on ne le croiroit pas. Mais enfin si nous sommes dignes de souffrir quelques travaux, soyez persuadée, Madame, que vous y aurez grande part ; Faites-moy aussi la grace de me faire part de

De Québec le 3. Septembre 1640.

L E T T R E X I V .

A U N D E S E S F R E R E S .

*Elle lui parle du zele des Sauvages pour la Foy, & de la persecution
suscitée aux Hurons contre les Reverends Peres Jesuites.*

M On tres-cher Frere. La paix & l'amour de JESUS. C'est avec un extreme contentement que j'ay reçu vôtre lettre en ce bout du monde où l'on est sauvage toute l'année, sinon lorsque les vaisseaux sont arrivez que nous reprenons nôtre langue Françoisé. Nous avons passé l'Hiver en Canada sans aucune indisposition contre l'attente de tout le monde, qui croioit qu'après les grandes maladies dont nôtre Seminaire a été rempli, nous succomberions à nôtre tour. Nous avons passé l'Esté de même, quoi qu'il soit ici aussi chaud qu'en Italie. C'est pourquoy nous avons eu toute l'année des Seminaristes en bon nombre lesquelles nous donnent des consolations tres-sensibles par les vertus que nous leur voions pratiquer. On ne les prendroit jamais pour des Sauvages, tant elles ont de grace & d'adresse en ce qu'elles font, & elles sont si devotes & si ferventes, qu'on ne diroit pas qu'elles sont nées dans la Barbarie. Depuis qu'elles ont été lavées dans le sang de JESUS-CHRIST, elles conservent une pureté d'ame qui n'est pas croiable. Les hommes & les femmes en font de même. Ils font encore beaucoup plus, parceque poussez de zele de communiquer la grace que Dieu leur a faite, ils vont dans les autres Nations porter des presens pour les attirer ici, afin qu'elles entendent la loy de Dieu, & qu'elles s'y soumettent. L'on a baptisé plus de douze cens personnes dont la plupart a plutôt servi à faire une Eglise triomphante qu'une militante par une grande mortalité survenuë entre les Sauvages. Ainsi Dieu tire sa gloire de nos petits travaux, nonobstant la persecution que le Diable a suscitée aux Hurons contre les serviteurs de Dieu, dont plusieurs ont pensé être martyrisé. Le R. Pere Ragueneau & plusieurs de sa compagnie ont été outrageusement battus & grièvement blessé. Un Sauvage aiant

DE LA
levé le bras pour
sans pouvoir p
Il eût bien vou
mais Dieu qui
nos quartiers r
à cultiver nos
voient ceux de
aux Nipisirinie
à ce qu'on dit,
porte l'Evangil
érigé depuis ran
soit entieremen
le dans le seul
dant nous enter
les loüanges de
avec nous, & r
elles sont si sou
ses les dispositi
Esprit qui fait
en attribuer que
nous voions : la
pas possible d'
peine à le croire
porel n'y trouv
nent pour don
y souffrent c'est
que j'ay peur d

De Québec

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 331

levé le bras pour lui fendre la tête, la hache s'attacha à ses cheveux sans pouvoir passer outre: mais un bâton lui fut rompu sur le bras. Il eût bien voulu qu'on lui eût ôté la vie pour la foy qu'il annonce, mais Dieu qui se veut servir de lui le réserve à autre chose. Ceux de nos quartiers ne sont pas tant persecutez, mais ils sont infatigables à cultiver nos bons Chrétiens, qui vivent dans la perfection où vivoient ceux de la primitive Eglise. Ils se disposent à aller prêcher aux Nipisiriniens & aux nations de la mer du Nort trois cens lieues, à ce qu'on dit, au dela des Hurons. Il semble que Dieu veut qu'on porte l'Evangile par tout, & que l'empire que les Demons s'étoient érigé depuis tant de siècles pour combattre celui de JESUS-CHRIST, soit entièrement détruit. Ils partent avec une allegresse n'ont rien de le dans le seul appui de la providence & à l'Apostolique. Cependant nous entendons les Sauvages qui sont auprès de nous chanter les loüanges de Dieu en leur langue. Leurs filles chantent au chœur avec nous, & nous leur apprenons tout ce que nous voulons, à quoi elles sont si souples, que je n'ay jamais veu dans des filles Françoises les dispositions que je remarque en elles-mêmes. C'est le saint Esprit qui fait tout cela, car nous sommes trop foibles pour nous en attribuer quelque chose. Beni soit donc l'auteur des merveilles que nous voions: la relation en sera toute pleine, encore qu'il ne soit pas possible d'y mettre tout ce qui en est; aussi auroit-on de la peine à le croire. Ceux qui ne viennent en Canada que pour le temporel n'y trouveront jamais leur comte si bien que ceux qui y viennent pour donner leur vie pour JESUS-CHRIST. Si ceux-cy y souffrent c'est de ne pas assez souffrir. Pour moy, j'y suis si inutile que j'ay peur d'en rendre un grand comte devant Dieu.

De Quebec le 4. Septembre 1640.

L E T T R E X V.

A UNE SUPERIEURE DE LA VISITATION
DE TOURS.

Elle témoigne l'obligation qu'elle a à Dieu de l'avoir appelée en Canada. Docilité des filles Sauvages. Ferveur de ceux qui sont plus avancés en âge: Desir du martyre dans les personnes Apostoliques.

MA tres-Reverende & tres-chere Mere. Enfin nous avons reçu vos lettres un mois & demi après l'arrivée des premiers vaisseaux, parce qu'on les a envoyées par la Rochelle, d'où l'on part plus tard que de Dieppe: ce qui fait qu'à peine avons-nous du loisir pour faire nos réponses. Je réponds pourtant à la vôtre, ma tres-chere Mere, dans laquelle vous dites la verité, qu'il n'y a personne dans le monde qui ait des obligations à nôtre bon Dieu comme moy. Qui eût jamais pensé qu'il m'eût voulu regarder pour un dessein comme celui auquel il m'occupe? Je me pers quand j'y pense. J'en ai pourtant toujours fait les fonctions depuis que nous sommes en cette bien-heureuse terre, tant au regard des filles Françoises que des Sauvages. Je ne vous puis exprimer le contentement que nous en recevons, particulièrement de la part de nos cheres Neophites: car elles se laissent conduire comme de petits agneaux, celles de dix-sept ans, aussi-bien que celles de sept ou de six. Cette docilité est commune à tous, aux hommes & aux femmes, aux grands & aux petits: car il est tres-vrai que depuis que nos Sauvages sont regenez par les eaux du saint Baptême, ils entrent dans une simplicité d'enfant, en sorte que nous voyons la verité de ces paroles de nôtre Seigneur: *Ils seront dociles à l'Esprit de Dieu*. Joignez à cet esprit de simplicité celui de la ferveur, car nous voions dans nôtre primitive Eglise, le zele & l'ardeur de la primitive Eglise convertie par les Apôtres. Je ne vous en dirai rien de bien particulier, le temps ne me le permettant pas, mais bien ce qui se presentera à mon esprit en general.

La persécution a été grande aux Hurons, où nos Reverends Peres se sont veus à la veille de souffrir le martyre. Le R. Pere Ragueneau étant entré dans une cabane pour baptiser une femme qui le desiroit, son mari qui ne le vouloit pas hurloit comme une bête feroce, & pre-

nant une hache
mais la hache
oultre. Ce bon
dué, cependant
fait. Le barbar
& le lendemain
ptême à celle qu
mourut le même

Cette femme
fervente Chréti
PLICITÉ: vous ne
bon quand on est
déroboit devant
rillon de la vertu
fait l'office d'Apô
cices spirituels. V
été hardiment &
vangile avec une
jugeoit necessaire
qui sçavoient qu
étoient ravis & c
Ah! si vous sçavie
vous ne demeure
soient jamais veu
passé étant à Quel
filles vêtues de no
les unes prirent a
manger avec elles
tres qui étoient h
qu'elles soulageoi
de grandes fatigue
siez dit que tout le
mes bien éloignez
ce que c'est que pa
qui croient en Dieu
que la grace a poli
Quoique la persé
d'y baptiser plus de
ces quartiers, ceux

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 337

nant une hache il la déchargea sur le Pere afin de lui fendre la tête : mais la hache demeura attachée à ses cheveux sans pouvoir passer outre. Ce bon Pere m'a dit luy-même : je pensois avoir la tête fendue, cependant je n'ai eu aucun mal, & je ne sçai comment cela s'est fait. Le barbare en demeura si épouvanté, qu'il sortit de sa cabane, & le lendemain le Pere eut le courage d'y rentrer & de donner le Bapteme à celle qui le desiroit avec tant d'ardeur, en suite duquel elle mourut le même jour.

Cette femme avoit été excitée à demander ce Sacrement par une fervente Chrétienne, qui lui disoit avec une grande candeur & simplicité : vous ne sçavez pas ce que c'est que d'être Chrétien : on est si bon quand on est baptisé, que sans peine on souffre tout : hier on me déroboit devant moi & à ma veüe. & je n'en dis mor. Voila un échantillon de la vertu de nos nouveaux Chrétiens. Nôtre bon Joseph a fait l'office d'Apôtre cette année, après s'y être disposé par les exercices spirituels. Vous seriez ravie d'entendre ce qu'il a fait ; car il a été hardiment & sans craindre la mort de bourg en bourg prêcher l'Evangile avec une elegance du Paradis, n'omettant rien de ce qu'il jugeoit nécessaire pour mettre nôtre Roy en credit. Ses compatriotes qui sçavoient qu'il ne pouvoit avoir cette science naturellement, étoient ravis & comme en extase en l'entendant parler. Il leur disoit : Ah ! si vous sçaviez la charité qui est parmi ceux qui croient en Dieu, vous ne demeureriez jamais comme vous êtes. Encore qu'ils ne se soient jamais veus, ce n'est qu'un cœur & une ame : Je fus ravi l'an passé étant à Quebec à l'arrivée d'un vaisseau où il y avoit de grandes filles vêtues de noir, qui pour l'amour de nous sont venuës en ce païs ; les unes prirent avec elles des filles Montagnesques qu'elles faisoient manger avec elles, & à qui elles donnoient de beaux habits : les autres qui étoient habillées d'une autre couleur prirent les malades ; qu'elles soulageoient & veilloient jour & nuit avec de grands soins & de grandes fatigues : A leur arrivée on fit tant de feste, que vous eussiez dit que tout le monde de Quebec n'étoit qu'un. O que nous sommes bien éloignez de cela ! Nous vivons comme des bêtes, & ne sçavons ce que c'est que parfaite amitié, laquelle ne se trouve qu'avec ceux qui croient en Dieu. Voila les sentimens d'un homme sauvage, mais que la grace a poli au delà de tout ce que je vous en pourrois dire.

Quoique la persecution ait été grande aux Hurons, l'on n'a pas laissé d'y baptiser plus de douze cens personnes ; & quant aux Sauvages de ces quartiers, ceux qui ne sont pas baptisez ont honte de paroître.

C'est une chose ravissante de voir tous nos Reverends Peres prodiguer leur vie pour attirer tous ces peuples au troupeau de JESUS-CHRIST. C'est à qui ira aux lieux les plus éloignez & les plus dangereux, & où il n'y a aucun secours humain. Les souhaits qu'on fait ici les uns pour les autres sont : Allez, nous sommes ravis que vous alliez dans un lieu d'abandonnement : ô pleût à Dieu qu'on vous fende la tête d'une hache! ils répondent : ce n'est pas assez, il faut être écorché & brûlé, & souffrir tout ce que la ferocité des plus barbares peut inventer de cruel. Nous souffrirons tout cela de bon cœur pour l'amour de Dieu & pour le salut des Sauvages. Si cela arrive, leur dit-on, nous en chanterons le *Te Deum*. Je disois au R. P. Ragueneau, à qui on avoit rompu un gros bâton sur les bras. Hé bien, mon Pere, cela n'est-il pas bon, & n'êtes-vous pas bien aise d'avoir été si bien traité? Helas! me dit-il, j'eussé bien voulu qu'on en fût venu plus avant. Voila ses sentimens, qui sont des sentimens d'Apôtre; & tout le monde envie ici le bon-heur qui lui est arrivé: Il en est quasi de même du R. Pere Chaumonot, qui voiant qu'on levoit la hache sur son compagnon, s'écria disant : il faut que je sois de la partie. Pour cet effet il entra hardiment, mais Dieu les sauva tous deux pour ce coup. Tous les autres travaillent de même chacun en sa maniere. Mais comme c'est le propre de la conduite amoureuse de nôtre bon Dieu d'éprouver ses enfans & ses meilleurs amis, il a permis que leur maison & leur Eglise de Quebec aient été entièrement brûlées, avec tous leurs meubles, & ceux qui devoient être envoieés dans les autres maisons, enforte qu'il ne leur est resté que ce qu'ils avoient sur eux, c'est à dire des habits d'été fort simples & usés. Ils regardoient ce désastre sans s'émouvoir, disant qu'ils en ressembloient mieux à JESUS-CHRIST d'être ainsi dépourvus de tout. Ne sont-ce pas là en effet de vrais imitateurs de ce divin maître? Je ne vous puis exprimer leur charité en nôtre endroit, tant au spirituel qu'au temporel, non plus qu'au regard de tout le Canada, où il n'y a personne qui ne se ressente de leurs bien-faits.

Il faut finir, ma chere Mere, vous suppliant de remercier pour nous nos Reverendes Meres de Paris, qui nous ont fait cette année une grande charité, dont nous leur sommes tres-obligées. Je vous remercie encore de vôtre amitié & de vos prieres, dont je vous demande la continuation pour l'amour de JESUS, en qui je suis, ma tres-Reverende Mere, Vôtre tres-humble fille.

De Quebec le 4. Septembre 1640.

A UNE RE

*Elle la saluë par
de la foy héroïque
sur son Monastere*

MA tres-ch
confolatio
sala vapicha entai
suaga viechimir. M
kihir. Voila qui m
Sœur encore que v
jours, plus que si
Sœur, & parceque
me. Il me falloit f
lette, & lui dire à
cheres Neophites,
fusse jamais donnè
que je lise & medite
nos études en cette
qui vont au College
quoique grands doct
font avec une affect
quel plaisir de se vo
les Sauvages dont le
ou de vieille couver
mes de France! mai
vissante qu'elle ne se
Je voy des Capitaine
pieds, me priant de
joignent les mains c
je veux. Il en est a
nous voiant étoient
derent pourquoi nou
nous voioit que par

L E T T R E X V I.

A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION.

A la Mere
Marie Gillette
Rolland,

Elle la saluë par une saillie d'amitié en langue sauvage, & luy parle de la foy herosque d'un nouveau converti, & de la providence de Dieu sur son Monastere.

MA tres-chere & tres-aimée Mere. J'ay reçu une singuliere consolation à la lecture de vôtre lettre. Ni-Misens, erivck vasa vapicha entaien aiega capitch Khisadkihir arivi Khiva parmir, seuga viechimir. Ni-Misens, miyitch Kafasadkihatch Dieu, Kihisadkihir. Voila qui m'est échapé. C'est à dire en nôtre langue: Ma Sœur encore que vous soiez bien loin, neanmoins je vous aime toujours, plus que si je vous voiois. Je vous embrasse fortement, ma Sœur, & parceque vous aimez Dieu, c'est pour cela que je vous aime. Il me falloit faire cette petite saillie avec ma chere Sœur Gillette, & lui dire à peu près ce que nous difons ordinairement à nos cheres Neophites. Il faut que je vous avouë qu'en France je ne me fusse jamais donné la peine de lire une histoire; & maintenant il faut que je lise & medite toute sorte de choses en sauvage. Nous faisons nos études en cette langue barbare comme font ces jeunes enfans qui vont au College pour apprendre le Latin. Nos Reverends Peres quoique grands docteurs en viennent là aussi-bien que nous, & ils le font avec une affection & docilité incroyable. O ma chere Sœur! quel plaisir de se voir avec une grande troupe de femmes & de filles Sauvages dont les pauvres habits qui ne sont qu'un bout de peau ou de vieille couverture, n'ont pas si bonne odeur que ceux des Dames de France! mais la candeur & simplicité de leur esprit est si ravissante qu'elle ne se peut dire. Celle des hommes n'est pas moindre. Je voy des Capitaines genereux & vaillans se mettre à genoux à mes pieds, me priant de les faire prier Dieu avant que de manger: Ils joignent les mains comme des enfans & je leur fais dire tout ce que je veux. Il en est arrivé plusieurs d'une Nation fort éloignée, qui nous voiant étoient en peine de nôtre façon de vie. Ils me demanderent pourquoy nous avions la tête enveloppée, & pourquoy on ne nous voioit que par des trous, c'est ainsi qu'ils appelloient nôtre

Cette lettre; v, est un ou grec, mais avec cette difference qu'elle se joint toujours avec la lettre suivante pour ne faire avec elle qu'une seule syllabe par exemple en ces mots vasa, vapicha, l'v, & l'a, ne font qu'une syllabe.

grille. Je leur dis que les Vierges de nôtre païs étoient ainsi, & qu'on ne les voioit point autrement. Ils étoient ravis de ce que pour l'amour de leur nation nous avions quitté nôtre païs, & que par une pure charité nous vestions & nourrissions leurs filles comme si elles nous eussent appartenu. L'un d'eux me dit tu sçauras bien-tôt parler comme nous; pour nous nous n'avons point encore d'esprit, mais nous en aurons quand nous serons instruits & baptisez.

Le bon Estienne Pigarvich, qui avant son baptême étoit un fameux forcier, est maintenant un homme tout de feu; aussi sa foy a mérité que Dieu fit un miracle en sa faveur. A son retour de la chasse il dit au R. Pere le Jeune: Celui qui a tout fait m'a beaucoup aidé. J'étois tout languissant & prest à mourir. En cet état je dis à ma femme prie celui qui a tout fait, afin qu'il me guerisse. Il est bon; néanmoins s'il veut que je meure je veux bien mourir. Alors ma femme fit cette priere: Toy qui as tout fait, tu me peux aider; gueris mon Mari, car nous croions en toy; & encore bien que tu voulusses qu'il mourût, nous ne cesserons jamais de croire en toy. Au même instant que ma femme eût fait cette priere, je me trouvai guéri. Il me fit la grace entiere, car je me trouvai encore tout plein de force; & comme nous n'avions point de canot je fis ma priere disant: Toy qui as tout fait, tu me peux aider, & je t'en prie, car je n'ay jamais fait de canot. Je me mis donc à faire ce canot, & non seulement j'en vins à bout, mais encore je le fis parfaitement. Hé bien Pere le Jeune celuy qui a tout fait ne m'a-t'il pas bien aidé? je serois mort sans lui, & me voici en parfaite santé. mais j'ay une question à te faire: Lorsque nous sommes éloignez & que nous ne pouvons entendre la Messe, ne seroit il pas bon que j'eusse une chandelle en priant Dieu? Tu me defend de penser à autre chose qu'à lui; néanmoins lorsque je le prie, l'envie me vient de regarder si tous mes Gens sont en priere: Alors tout doucement & de peur de leur donner mauvais exemple je tourne les yeux, & aussi-tôt je les referme de même. Dans la resolution que j'avois faite de châtier les desobeissans, il y en eut un sur la tête duquel je mis de la cendre rouge; Est-ce mal fait que de faire tout cela? On ne peut voir ce bon Chrétien sans avoir de la devotion: Il y a encore deux Capitaines à Sillery qui vivent faintement, & ces trois tiennent tout dans le devoir.

Quant à ce qui nous touche plus particulièrement; nous ressentons tous les jours les effets de l'amoureuse providence de Dieu en nôtre

nôtre endro
à cause de n
né dequoi v
travail. Vo
valeur de p
ches nous o
joint; & to
yer nos tour
que nous en
fait pour ses
tout particu
mes & d'autr
mes trop à r
qu'en France
il n'y a point
me sentis si
poisson salé c
point de voix
qu'on ne fait
terrestre où l
on en est pi
Seigneur qu'
chere Sœur.

De Quebec

A

Elle luy parle

on

M On tre
qui par
avoir couru les
par le moyen d
le Cardinal de
d'Aiguillon. N

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 337

notre endroit. Je pensois que cette année nous manquerions de tout, à cause de notre extrême pauvreté : Monsieur Marchand nous a donné de quoi vêtir nos Seminaristes, un Ciboire & des outils pour le travail. Vos bonnes Meres de Paris nous ont envoyé un present de valeur de plus de 250. livres ; Nos cheres Meres de Tours & de Loches nous ont fait une bonne aumône : Nos amis de Tours s'y sont joints ; & tout cela nous a ôté de la necessité où nous étions d'employer nos tours de lict à faire des habits à nos filles, selon la resolution que nous en avons prise. Voila donc ce que la divine providence fait pour ses enfans, & je vous assure qu'elle a pour nous un soin tout particulier. Les Habitans de Quebec nous donnent des legumes & d'autres semblables rafraichissemens, en sorte que nous sommes trop à notre aise. Nous avons passé cet hiver aussi doucement qu'en France ; & quoique nous soions pressées dans un petit trou où il n'y a point d'air nous n'y avons point été malades, & jamais je ne me sentis si forte. Si en France on ne mangeoit que du lard & du poisson salé comme nous faisons ici, on seroit malade & on n'auroit point de voix ; nous nous portons fort bien & nous chantons mieux qu'on ne fait en France. L'air est excellent, aussi est-ce un Paradis terrestre où les croix & les épines naissent si amoureusement, que plus on en est piquée, plus le cœur est rempli de douceur. Priez-nôtre Seigneur qu'il me fasse la grace de les aimer toujours. Adieu, ma chere Sœur.

C'étoit un Bourgeois de Tours d'une haute pieté & ami intime de la M. de l'Incarnation.

De Quebec le 4. Septembre 1640.

L E T T R E X V I I .

A U N D E S E S F R E R E S .

Elle luy parle du progres de la Religion Chrétienne & de quelle maniere on traite les Sauvages pour les attirer à la Foy.

MOn tres-cher Frere. Beni soit le Roy du Ciel & de la Terre ; qui par sa bonté a fait arriver les vaisseaux à nôtre port après avoir couru les risques de l'armée navalle des ennemis, & s'être sauvé par le moyen d'une escorte de quarante vaisseaux que Monseigneur le Cardinal de Richelieu envoya à la priere de Madame la Duchesse d'Aiguillon. Nous avons reçu ce qu'on nous envoioit de France &

tout ensemble vôtre charité, dont je vous suis beaucoup obligée & vous en rend mes tres-humbles actions de graces. Nous avons toujours fait nos fonctions envers les filles tant sauvages que françoises depuis que nous sommes en ce bout du monde, outre les femmes externes qui sont souvent parmi nous. A cette fin nous étudions la langue Algonquine par preceptes & par methode, ce qui est tres-difficile. Nôtre Seigneur neanmoins me fait la grace d'y trouver de la facilité, ce qui m'est d'une tres-grande consolation. L'on nous figuroit le Canada comme un lieu d'horreur; on nous disoit que c'étoit les fauxbourgs de l'Enfer, & qu'il n'y avoit pas au monde un pais plus méprisable. Nous experimentons le contraire, car nous y trouvons un Paradis, que pour mon particulier je suis indigne d'habiter. Il y a des filles sauvages qui n'ont rien de la barbarie. Elles perdent tout ce qu'elles ont de sauvage si tôt qu'elles sont lavées des eaux du saint baptême en sorte que ceux qui les ont veües auparavant courir dans les bois comme des bêtes sont ravis & pleurent de joye de les voir douces comme des brebis s'approcher de la sainte table pour y recevoir le veritable agneau. L'on n'eût jamais cru qu'elles eussent pu demeurer enfermées dans un cloître: Elles y demeurent neanmoins sans peine, & n'en sortent point sans congé. Je ne parle point des consolations que nous avons de voir le progrez de nos nouveaux Chrétiens qui se sont rendus sedentaires. L'on voit des Sorciers devenus Apôtres & prêcher hardiment l'Evangile à leurs compatriotes: La Relation vous le dira, car les lettres sont arrivées si tard, qu'il n'y a pas le loisir de m'entendre. Comme vous êtes jaloux de la gloire du Roy des Nations, vôtre cœur sera comblé de joye d'apprendre que douze cens personnes ont été baptisées: Ce sont des effets du bras tout-puissant, qui par les travaux de sa vie & de sa passion, s'est acquis tous ces peuples: on en a encore decouvert de nouveaux, à la conversion desquels on va travailler. Ils soupirerent après nôtre sainte foy, & les Reverends Peres de la Compagnie de leur part n'épargnent ni vie ni santé pour les gagner entierement à JESUS-CHRIST. De nôtre côté nous y contribuons de tout nôtre possible. Il me semble que lorsque nous faisons festin à nos Sauvages, & que pour en traiter splendidement foixante ou quatre-vingt on n'y employe qu'environ un boisseau de pruneaux noirs, quatre pains de six livres piece, quatre mesures de farine de pois ou de bled d'Inde, une douzaine de chandelles de suif fondies, deux ou trois livres de gros lard, afin que tout soit bien gras, car c'est ce qu'ils aiment, il me semble, dis-je, que l'on doit deplorer

les grandes
 de contente
 moins il y a
 & pour des p
 de décrire &
 de leurs plus
 à la faveur
 CHRIST.
 Vôtre.

De Q

A UNE

MA tre
 mable
 car il est vrai
 douté que de
 avons ici ressi
 Communauté
 combler de se
 penser. Je me
 mais vos lettre
 ferai mon pos
 vous rendre qu
 en effet: mais
 vous, ma cher
 la divine bonté
 le me veut fai

De Quebec

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 339
les grandes superfluité du monde, puisque si peu de chose est capable de contenter & de ravir d'aïse ces pauvres gens, parmi lesquels néanmoins il y a des Capitaines qui à leur égard passent pour des Princes & pour des personnes de qualité. Et cependant ce festin que je viens de décrire & qui leur sert tout ensemble de boire & de manger, est un de leurs plus magnifiques repas. Voila comme on les gagne, & comme à la faveur d'un apas materiel on les attire à la grace de JESUS-CHRIST. Priez ce divin Sauveur pour eux & pour moy qui suis Vótre.

De Quebec le 4. de Septembre 1640.

L E T T R E XVIII.

A UNE RELIGIEUSE URSULINE DE TOURS.

Qui lui avoit demandé un pied d'Elan.

MA tres-chere & bien-aimée Sœur. La paix & l'amour de l'aimable JESUS. Il me tardoit que je n'avois de vos nouvelles, car il est vrai que mon cœur est tout à fait uni au vôtre, & je n'ay point douté que de vôtre part vous n'avez beaucoup prié pour moy. Nous avons ici ressenti l'effet de vos prieres & de celles de vôtre sainte Communauté, qui non contente de ses prieres a encore voulu nous combler de ses bienfaits: Le Dieu du Canada sçaura bien les récompenser. Je me suis mis en peine de vous faire chercher un pied d'Elan mais vos lettres sont venues si tard que je n'ay encore rien d'assuré. Je ferai mon possible pour en trouver, prenant un singulier plaisir de vous rendre quelque petit service. Vous sçavez combien je puis peu en effet: mais d'affection je ne sçay ce que je voudrois faire pour vous, ma chere sœur, qui prenez tant de part à mon bonheur. Priez la divine bonté que mes pechez ne me privent point des biens qu'elle me veut faire, si je luy suis fidele. Adieu, ma tres-chere Sœur

De Quebec le 7. Septembre 1640.

L E T T R E X I X.

A LA MÈRE URSULINE DE TOURS.

Les Reverends Peres Jesuites sont accusez & persecutez par les Hurons comme Magiciens. Leur Zele pour le salut des ames, & le desir qu'ils ont du martyre.

MA Reverende & tres-chere Mere. Le retardement du vaisseau qui nous apportoit vos lettres, m'ôtoit l'esperance. Je ne recevoit aucune de vôtre part, parce que nous le tenions perdu. Il est de la prudence de ne pas mettre tout ce que l'on a dans une même voiture, parce que si le vaisseau vient à se perdre, l'on perd tout à la fois tous ses rafraichissemens, & l'esperance de rien recevoir que l'année suivante. Enfin il est arrivé sur la fin du mois d'Aoust, chargé de vos bien-faits, sans lesquels nous eussions manqué de beaucoup de choses. Le Dieu du Canada qui vous a inspiré d'aider son Seminaire vous recompensera de ses biens infinis.

Ce recit qui étoit fort ample a été perdu.

Le recit que je vous ai envoyé par une autre voye, vous apprend ce qui s'est passé dans l'education de nos Seminaristes; & je m'y suis engagée de vous parler des actions heroïques de nos Reverends Peres; c'est ce que je vais faire.

Les Demons ont conspiré de détruire, s'ils peuvent, la Mission des Hurons, & font en sorte que toutes les calomnies que l'on produit contre eux paroissent comme des veritez. L'on a fait de grandes assemblées afin de les exterminer, & eux bien loin de s'effraier, attendent la mort avec une constance merveilleuse: ils vont même au devant dans les lieux où la conspiration est la plus échauffée. Une femme des plus anciennes & des plus considerables de cette nation harangua dans une assemblée en cette sorte: Ce sont les Robes noires qui nous font mourir par leurs sorts; Ecoutez-moi, je le prouve par les raisons que vous allez connoître veritables. Ils se sont logez dans un tel village où tout le monde se portoit bien, si-tôt qu'ils s'y sont établis, tout y est mort à la reserve de trois ou quatre personnes. Ils ont changé de lieu, & il en est arrivé de même. Ils sont allez visiter les cabanes des autres bourgs, & il n'y a que celles où ils n'ont point entré qui aient été exemptes de la mortalité & de la maladie. Ne voyez-vous pas bien que quand ils remuent les levres, ce qu'ils appellent priere;

DE LA
ce font autan
quand ils life
grands bois
bruit & envo
ment à mort,
meurera ni p
tous conclure
remede à un
qu'un Sauvage
luidonna bien
JESUS que le
suis point le m
Jesus ajouta m
que les Peres
qu'on leur por
les autres bleff
dant, quoique
laissoient pas d
les enfans & ce
suis par tout, f
pour le nom de
ils sont hardis.
pour les affaires
ge, avec tant d
soutenir, & à p
nes que les Pere
& neanmoins fo
qu'il oublia tous
reuses croix, qu
de Dieu pour le
prendre quelqu
ce qui arrivera
les accusations q
certain jour qui
ment comme de
permettoit que
la foy de ceux
extremité que de
sons vocales. Je

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION 341

ce sont autant de sorts qui sortent de leurs bouches : il en est de même quand ils lisent dans leurs livres. De plus dans leurs cabanes ils ont de grands bois (ce sont des fusils) par le moyen desquels ils font du bruit & envoient leur magie par tout. Si l'on ne les met promptement à mort , ils acheveront de ruiner le païs , en sorte qu'il n'y demeurera ni petit ni grand. Quand cette femme eut cessé de parler , tous conclurent que cela étoit veritable , & qu'il falloit apporter du remede à un si grand mal. Ce qui a encore aigri les affaires , c'est qu'un Sauvage se promenant rencontra une personne inconnue qui lui donna bien de la frayeur. Ce spectre lui dit , écoute moi , je suis JESUS que les Robes noires invoquent mal-à-propos ; mais je ne suis point le maître de leur imposture. Ce Demon qui feignoit être Jesus ajouta mille imprecations contre la priere & contre la doctrine que les Peres prêchoient , ce qui augmenta étrangement la haine qu'on leur portoit déjà. On en vint aux effets ; les uns sont battus , les autres blesez , les autres chassés des cabanes & des bourgs. Cependant , quoique la mort causât par tout des ravages étranges , ils ne laissoient pas de se jeter sans crainte dans les perils , afin de baptiser les enfans & ceux qu'ils trouveroient en état. Le bon Joseph qui les suit par tout , faisant l'office d'Apôtre se rend l'opprobre de sa nation pour le nom de JESUS-CHRIST. Plus on leur fait du mal , plus ils sont hardis. Le R. Pere Pijar est descendu cette année à Quebec pour les affaires de la mission : On l'a fait ramer tout le long du voiage , avec tant d'inhumanité , que quand il est arrivé , il ne pouvoit se soutenir , & à peine put-il dire la Messe. Il m'a fait le recit des peines que les Peres souffrent en cette Mission , elles sont inconcevables , & néanmoins son cœur étoit rempli d'une telle ardeur d'y retourner , qu'il oublia tous les travaux du voiage pour aller chercher ses amoureuses croix , qu'il proteste qu'il ne changeroit pas , hors la volonté de Dieu pour le Paradis. On ne put jamais gagner sur lui de lui faire prendre quelques petits rafraichissemens pour le chemin. Je ne sçai ce qui arrivera de lui ni des Peres qui l'accompagnent , parce que les accusations que l'on apporte contre eux , sont produites dans un certain jour qui les fait paroître veritables. On les regarde effectivement comme des forciers , d'autant que par tout où ils alloient Dieu permettoit que la mortalité les accompagnât , pour rendre plus pure la foy de ceux qui se convertilloient. Ils furent reduits à cette extremité que de cacher leurs brevaires , & de ne plus faire d'oraisons vocales. Je vous conjure , ma tres-chere Mere , de renouvellez

vos prières pour ces grands serviteurs de Dieu: Je vous envoie comme à ma plus chere amie, les lettres qu'ils m'écrivent, afin que vous les voyiez & que vous les gardiez par respect, comme venant de la part de ces admirables ouvriers de l'Evangile.

L'on renvoie ici le R. P. Poncet pour se remettre d'une indisposition qui lui est survenuë; nous en sommes en peine, parce qu'on nous a dit que trois canots ont été pris des Hiroquois. Si cela se trouve veritable il est pris infailliblement, & peut-être déjà mangé. Nous aurons possible un Martyr en sa perionne, ce qui fera une grande jalousie aux autres, qui soupirerent incessamment après cette haute grace. Nous sommes de promesse avec eux, que si ce bon-heur leur arrive nous en chanterons le *Te Deum*, & qu'en échange ils nous feront part du merite de leur sacrifice. Je ne croi pas que la terre porte des hommes plus dégagés de la creature que les Peres de cette Mission. On n'y remarque aucun sentiment de la nature, ils ne cherchent qu'à souffrir pour JESUS-CHRIST & à lui gagner des ames. L'hiver dernier une vieille femme qui nous avoit amené une Seminariste, demeura dans la rigueur d'un grand froid dans la nege à quatre lieues d'ici. Le R. Pere le Jeune le sceut, & prenant avec lui un bon Frere & un Sauvage, l'alla chercher pour l'aider à bien mourir ou pour l'amener à l'Hôtel-Dieu. Ils passerent la nuit dehors ensevelis dans la nege durant un froid si terrible que le serviteur de Monsieur de Pifeaux qui traversoit un chemin en mourut. Ils trouverent cette femme avec encore assez de force pour être transportée jusques à Quebec. Ils la traînerent sur une écorce avec des peines incroyables. Le lendemain elle mourut, recevant la recompense de sa foi & de sa patience, & le Pere conservant le merite de sa charité. Nous voions tous les jours de semblables actions de vertu, qui montrent combien ces hommes Apostoliques sont ennemis d'eux-mêmes & de leur repos pour le service de leur Maître.

Quant aux Sauvages sedentaires, ils sont dans la ferveur des premiers Chrétiens de l'Eglise. Il ne se peut voir des ames plus pures ni plus zelées pour observer la loi de Dieu. Je les admire quand je les voi soumis comme des enfans à ceux qui les instruisent. La Mere Marie de saint Joseph vous écrit quelque chose de leurs ferveurs, qui vous donneront un ample sujet de louer l'Auteur de tant de biens, & de le prier pour la conversion des Sauvages errans, qui commencent à être touchés & à se vouloir arrêter à l'exemple de leurs compatriotes, qui sont sedentaires depuis leur conversion. Aimez sur

tout nôtre p
vellement la
vous & pour
n'en ressentir
des ames pu

J'ai comin
ne de vous es
de faire épre
croi qu'il la f
Cela est plus
de la faire vo
çonner & me
en pourrons
chose. Adieu
vous d'esprit
quel nous vive
l'union qui n
générallement

DE TOUTS

A UNE S

A qui elle témoi
elle peut deve
converti: Qu

MA Reve
celui qu
mers ne peut r
O, ma tres - ch
Epoux sont gran
ne vous puis dir
des, mais en ve
que les cœurs ont
sentimens sensib

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 343

tout nôtre petit seminaire qui loge des ames tres-innocentes & nouvellement lavées dans le sang de l'Agneau. Elles prient beaucoup pour vous & pour leurs autres bienfaiteurs, & je ne doute point que vous n'en ressentiez les effets, puisque Dieu se plaît d'exaucer les prieres des ames pures.

J'ai commision de Monsieur le Gouverneur & du R. Pere le Jeune de vous envoyer une certaine bave qui est comme du coton, afin de faire épreuve en plusieurs façons ce que l'on en pourroit faire. Je croi qu'il la faudra battre & carder pour voir si on la pourroit filer. Cela est plus délié que de la soie & du Castor. Je vous supplie donc de la faire voir à quelqu'un qui ait de l'industrie, & si on la peut façonner & mettre en œuvre, de nous en faire voir des éssais. Nous en pourrons affier ici si l'on trouve qu'elle puisse être utile à quelque chose. Adieu, ma tres-chere Mere, je ne suis pas tant éloignée de vous d'esprit que de corps. Nous aimons un objet immense dans lequel nous vivons, & dans lequel aussi je vous voi & vous embrasse par l'union qui nous lie en luy, & qui nous y liera, comme j'espere éternellement.

De Tours le 13. Septembre 1640.

LETTRE XX.

A UNE SUPERIEURE DE LA VISITATION
DE TOURS.

A qui elle témoigne sa joye d'être dans un pais & dans des emplois où elle peut devenir sainte: Zele apostolique d'un Sauvage nouvellement converti: Quelques coutumes des Sauvages.

MA Reverende & tres-honorée Mere. Je saluë vôtre cœur en celui qui est le lien de nos affections. La distance de tant de mers ne peut refroidir ce que mon cœur conserve pour le vôtre. O, ma tres-chere Mere, que les misericordes de nôtre aimable Epoux sont grandes en mon endroit! Vous me consolez plus que je ne vous puis dire d'y prendre tant de part: Vous les appelez grandes, mais en verité vous ne les sçauriez exagerer. Sçavez-vous bien que les cœurs ont ici de tout autres sentimens qu'en France? Non des sentimens sensibles, car il n'y a point d'objets qui puissent flatter les

sens; mais des sentimens tous spirituels & tous divins : Car Dieu y veut le cœur si denué de toutes choses , que la moindre occasion lui seroit un tourment s'il y vouloit d'autres dispositions que celles que la divine providence fait naître à chaque moment. O mon Dieu, que l'ame seroit riche en peu de temps , si elle vouloit , & si elle étoit fidele ! Nous voions néanmoins ici une espece de necessité de devenir sainte ; ou il faut mourir , ou y préter consentement.

Je ne pensois pas faire cette faillie , ma tres-aimée Mere , mais mon cœur s'est épanché insensiblement & n'a pu s'empêcher de vous parler par ma plume. Nous habitons un quartier où les Montagnez , les Algonquins , les Abnaquivois & ceux du Sagenay se vont arrêter , parceque tous veulent croire & obeir à Dieu ; n'est-ce pas là pour mourir de joie ? Un homme de leurs côtes qui a été baptisé depuis peu a plus fait par ses sermons que cent Predicateurs n'auroient fait en plusieurs années. C'est le bon Chrétien Charles de Tadoussac. Il n'y a que deux jours que je prenois un singulier plaisir à luy faire raconter ses harangues , & de quelle maniere il s'est comporté au dernier voiage qu'il a fait à Tadoussac , où il emporta tous les cœurs pour les faire acquiescer à la doctrine que le Pere le Jeune leur prêchoit. Enfin l'on voit prêcher deux Apôtres en même temps , l'un Jesuite , & l'autre Sauvage Chrétien seulement depuis six mois. Dans l'entretien que j'eus avec ce bon Neophite , je demerai vivement touchée lors qu'il me disoit si fervemment ce qu'il avoit fait pour gagner ses Compatriotes. Je luy dis pour l'encourager encore davantage : Je te veux donner de la bougie & des images afin que tu puisses prier le matin & le soir , lorsque tu seras à la chasse. Cela va bien , me dit-il ; je m'en vais te montrer comme je dresserai mon autel & de quelle maniere je prierai Dieu. Il plaça ses images , puis il se mit à genoux , & aiant fait le signe de la croix il pria quelque temps avec tant d'ardeur , & entra dans un si profond recueillement qu'il sembloit qu'il fût ravi. Ce fut lui qui dressa une cabane au Pere le Jeune à Tadoussac , & qui lui fit une petite chapelle. C'étoit lui encore qui le gardoit de crainte que quelque ennemi de la foy ne l'abordât : Mon Pere , lui disoit-il , je porte mon pistolet pour te garder , & je ferai autant de pas que toy , car il y a des méchans qui ne te veulent pas de bien. Ce genereux Chrétien a une femme paienne des plus méchantes & des plus insupportables , qui lui fait mille peines : il souffre ses malices & ses emportemens avec patience , & ne l'a point encore voulu quitter , pour

tâcher

DE L

tâcher de l
le perdrait
sonnes mari
Nous avo
sauvages qu
nous visiten
ravit. Les C
qualité font e
festins à nos
leur fert de
passent entr
teufe d'envoi
mes heureuse
Capitaines. Fa
notre pot , ou
ger plus à l'ai
naristes sont p
les rend tout
Une femme
res & à l'exan
Cette femme
dit-elle , je n'a
fin de la jour
ferai toujours.
minaristes & q
mêmes elles di
nous connoisso
Vos Reveren
filles , je leur e
rendra abonda
celle que vous
qu'il nous faut
tant pour paier
provision de vi
toute sorte de r
pour prier nos a
voudroient donn
supplier de donn
de Tours celle q

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 345

tâcher de la convertir & pour sauver l'ame d'une petite fille qu'elle perdrait : parceque c'est la coutume du pais que quand les per-
somes mariées se separent, la femme emmene les enfans.

Nous avons un grand nombre de semblables devots & de devotes
sauvages qui s'entendent tres-bien à la recollection interieure : ils
nous visitent fort souvent, mais avec tant de graces que cela nous
ravit. Les Capitaines reglent leurs visites comme les personnes de
qualité font en France : Il y a cette difference qu'on ne fait point de
festins à nos parloirs de France, mais l'on en fait en celui cy. On
leur sert de bons plats de Sagamite de farine d'Inde & de pois qui
passent entr'eux pour un grand regal : Car ce seroit une chose hon-
teuse d'envoyer un Sauvage sans lui presenter à manger. Nous som-
mes heureuses d'avoir des ecuelles de bois ou d'ecorce, même pour les
Capitaines. Faute de petites cuilleres, ils se servent souvent de celle de
notre pot, ou bien ils prennent des ecuelles à oreilles afin de man-
ger plus à l'aise. Voila la simplicité de ces bonnes gens. Nos Semi-
naristes sont plus polies, car l'habitude qu'elles ont d'être avec nous
les rend tout autres.

Une femme sauvage voulant coucher chez nous assista aux prie-
res & à l'examen de conscience qu'on fait faire aux Seminariistes.
Cette femme ayant paru triste, on lui en demanda la cause : helas,
dit-elle, je n'avois point encore sceu qu'il falloit faire l'examen à la
fin de la journée, voila pourquoi je suis triste, mais desormais je le
ferai toujours. C'est là un point que nous inculquons fort à nos Se-
minaristes & que nous reconnoissons leur être fort utile ; car d'elles-
mêmes elles disent leurs fautes tout haut, & par cette declaration
nous connoissons la pureté de leurs cœurs.

Vos Reverendes Meres de Paris ont marié cette année une de nos
filles, je leur envoie un billet pour une autre ; Notre Seigneur leur
rendra abondamment cette charité : Vous m'obligez infiniment de
celle que vous nous voulez faire. Il est vrai, ma tres-bonne Mere,
qu'il nous faut trouver à cette premiere flotte près de six mille livres
tant pour paier nos ouvriers & nos materiaux, que pour faire notre
provision de vivres ; ce qui nous oblige à nous priver cette année de
toute sorte de rafraichissemens & de commoditez même necessaires
pour prier nos amis de nous donner en argent les aumônes qu'ils nous
voudroient donner en d'autres manieres. C'est ce qui me fait aussi vous
supplier de donner à ma Reverende Mere Prieure de notre Maison
de Tours celle qu'il vous plaira de nous faire. Je fais la même priere

à tous nos bienfaiteurs de Paris & d'ailleurs. C'est pour nous tirer de l'extreme incommodité où nous sommes ; car nous souffrirons toujours jusqu'à ce que nous soions bâties. L'on jette les fondemens de nôtre Monastere proche le Fort de Quebec qui est le lieu le plus seur.

Il faut que je finisse après vous avoir dit que tous les Reverends Peres de la Compagnie se rendent admirables par leurs actions heroïques : Ils ne craignent ni vie ni mort, se jettant par un saint aveuglement dans la barbarie la plus feroce: On les baffouë, on les frappe, on les tient pour forciers, & ils font gloire de tout cela; aussi Dieu benit leur travail par le grand nombre de peuple qu'il convertit par leur moyen. Adieu, ma tres-chere Mere, je vous embrasse un million de fois. C'est sans feintise que je suis toute vôtre entelui qui est nôtre tout.

De Quebec le 24. d'Aoust 1641.

L E T T R E . X X I .

A S O N F I L S .

Elle parle du progrès de la foy dans le Canada, du Zele des Reverends Peres Jesuites à la dilater, & de l'assiduité avec laquelle elle & ses Religieuses étudient les langues pour en enseigner les mysteres.

MOn tres-cher Fils. Je prie la Reverende Mere Superieure de nôtre Maison de Tours de vous faire part de la Relation que je lui écris de ce qui s'est passé cette année de plus remarquable en cette nouvelle Eglise, ce qui fait que je vous en parle ici fort légèrement. Les travaux m'y sont si doux que je n'ose les appeller travaux ; & si faciles à supporter que j'experimente ce que dit nôtre Seigneur : *mon joug est doux & mon fardeau leger*. Je n'ay pas perdu mes peines dans l'étude d'une langue barbare & étrangere, qui m'est à present si facile que je n'ay nulle peine à enseigner nos saints mysteres à nos Neophites. Nous en avons eu un grand nombre cette année, sçavoir plus de cinquante Seminaristes & plus de sept cens visites de Sauvages passagers que nous avons tous assistez spirituellement & corporellement. Pour ce qui regarde le Christianisme, voilà trois Nations qui sont venues se rendre sedentaires à Sillery & dont les

DE I
filles doi
font tres
pôtre en
trois Nar
techoit
l'admirati
la resolut
nir à ce qu
dans les
rie les dût
Tous r
des Hiroq
Francois :
par un con
gnie qui se
Missions, j
été extraor
peuples q
Chaumonr
vi d'être tr
pris la lan
les dans un
premieres
Pijar ont p
leusement.
qui étoient
rons qui cr
ardemmen
avec le zel
Algonquins
struire les A
centes. La
dans laquel
soin de l'Al
découvert
lent cette la
CHRIST,
ra y avoir
re dans div

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 347

filles doivent être envoyées dans nôtre Seminaire. Tous les Chrétiens font tres bien. Un Montagnez nouveau Chrétien a fait l'office d'Apôtre en sa Nation & a ébranlé avec le Reverend Pere le Jeune les trois Nations dont je vous parle. Lorsque le Reverend Pere le cachisoit il s'y est trouvé deux de nos Seminaristes qui ont donné de l'admiration à tous ces bons Catecumes, & leur ont fait prendre la resolution de nous donner leurs filles puis qu'elles peuvent parvenir à ce que font les filles Françoises, tant au chemin du salut, que dans les sciences, d'où il sembloit que leur naissance dans la barbarie les dût exclure.

Tous nos nouveaux Chrétiens ont beaucoup souffert de la part des Hiroquois qui leur ont déclaré la guerre, comme aussi à nos François: Mais Monsieur nôtre Gouverneur leur a donné la chasse par un combat qu'il leur a livré. Les Reverends Peres de la Compagnie qui sont aux Hurons ont souffert des fatigues étranges dans leurs Missions, particulièrement cet hiver que le froid & les neiges ont été extraordinairement excessives. Ajoutez à cela la barbarie de ces peuples qui les ont étrangement fait souffrir. Le Reverend Pere Chaumonnot a ressenti leurs coups: Mais c'est un Apôtre qui est ravi d'être trouvé digne de souffrir pour JESUS-CHRIST. Il a appris la langue Huronne quasi miraculeusement & a fait des merveilles dans une Nation où lui & le Reverend Pere Brebeuf ont jetté les premières semences de l'Evangile. Les Reverends Peres Garnier & Pijar ont pensé être tuez, mais nôtre Seigneur les a gardez miraculeusement. Le R. Pere Poncet a échappé des mains des Hiroquois qui étoient ecartez lorsque son canot passoit vite conduit par des Hurons qui craignoient la mort que ce grand serviteur de Dieu desiroit ardemment. Il demeure aux trois Rivieres où il assiste les Algonquins avec le zele que vous pouvez penser. Il est sçavant en la langue Algonquine, qui est celle aussi que j'étudie & qui me sert pour instruire les Algonquines & Montagnaises qui sont des Nations adjacentes. La Mere Marie de saint Joseph étudie la langue Huronne dans laquelle elle réussit fort bien. Nous avons néanmoins plus besoin de l'Algonquin, c'est pourquoi toutes s'y appliquent. L'on a découvert un grand nombre de Nations du côté du Nord qui parlent cette langue; Elles veulent toutes croire en Dieu & en JESUS-CHRIST, & on les instruit pour les baptiser. On croit qu'il pourra y avoir quelques Martyrs dans les grandes courses qu'il faut faire dans diverses nations, où le Diable enragé de ce que JESUS-

CHRIST lui ravit l'empire qu'il avoit osé lui usurper depuis tant de siècles, suscite toujours quelques méchans pour persecuter les ouvriers de l'Evangile. Pour nous, nous sommes ici, grâces à nôtre Seigneur, en assurance pour le present. La Mere Marie de saint Joseph ma chere compagne à qui Dieu fait de grandes grâces & donne beaucoup de talens pour lui gagner des ames, vous salue. Priez pour elle & pour moy qui suis.

De Québec le 14. Septembre. 1641.

LETTRE XXII.

A LA SUPERIEURE DES URSULINES
DE TOURS.

A la Mere
Ursule de sainte
Catherine.

Les Hiroquois attaquent les Sauvages des trois Rivieres: Ils sont chassés par les François. Progrès de la foy dans les Nations Sauvages.

MA tres-Reverende & très-honorée Mere. La presente n'est que pour vous reiterer ce que je vous ay déjà écrit en plusieurs lettres par la voie de Dieppe. Si vous voiez les Reverends Peres le Jeune, Adam & Quentin qui passent en France pour les necessitez de la Mission, ils vous diront que les affaires de la foy vont tres-bien à Silléri, Quebec, Tadoussac, & Sagenay. Mais elles sont traversées aux trois Rivieres où les Hiroquois font une guerre mortelle à nos bons Sauvages, comme aussi à ceux qui sont au delà jusqu'aux Hurons. S'ils osoient ils viendroient jusqu'ici, mais il n'y feroit pas bon pour eux, c'est pourquoi ils s'en éloignent. Dans un combat qu'ils ont livré proche des trois Rivieres, Monsieur nôtre Gouverneur & nos François ont donné dessus, les ont defaits & chassés. Dans cette deroute neanmoins, ils ont pris quantité de Hurons, d'Algonquins & d'Algonquines. Ces derniers voulant se vanger, sont allés furtivement en leur pais, sont entrez dans leurs cabanes, ont tué plusieurs femmes & enfans, & ont pris la fuite. Mais les autres s'en étant aperçus, les ont poursuivis & en ont pris cinq qui sent peut-être déjà mangez, car on ne sçait ce qu'ils sont devenus. Enfin tous les Sauvages des trois Rivieres ont quitté, plusieurs sont allés en leurs pais, & les autres se sont réfugiés ici. C'est ainsi que le Diable fait paroître sa rage, tant il a de depot, de ce qu'on le dépoüille sans cesse de ses sujets pour augmenter le Royaume de JESUS-CHRIST.

L'on a déco
parlent Algon
relle benedi
sont employez
res qui travail
travaux. Les
té les premier
ils ont pâti pre
sé avoir la tête
s'imaginent que
que remuer les
qu'un des plus g
baptisé à Siller
res & dernie la

Nos Semina
pieté. Toutes s
qu'à quarante
vages que nous
bilions à Queb
le plus avantage
aussi achever un
faire une maison
un lieu de retra
cause des incuri
Nous avons
avons fait des r
pas accoutumées
general, où nos
sion de nos larg
en France. Nou
nous a envoie
agréz & approu
cette lettre doit
vant laisser pass
amour; & se ser
ici jusqu'au dep
tous les jours de
être la recompen

De Québec

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION: 349

L'on a découvert quantité de peuples du côté du Nord lesquels parlent Algonquin & Montagnez. Tous se font instruire avec une telle benediction que les Reverends Peres Pijar & Rimbault qui y sont employez n'y peuvent suffire & demandent du secours. Les Peres qui travaillent aux Hurons y ont souffert cette année de grands travaux. Les Reverends Peres de Brebeuf & Chaumonnot ont jeté les premieres semences de l'Evangile dans la Nation neutre, où ils ont pâti presque jusqu'à mourir: Le R. Pere Chaumonnot a pensé avoir la tête fendue d'un coup de caillou. Comme ces peuples s'imaginent que la priere est une espece de sortilege, ils n'osent presque renuer les levres pour reciter leur office. Cela n'a pas empêché qu'un des plus grands & des plus fameux sorciers des Hurons n'ait été baptisé à Silleri, où nôtre Seminariste Therese le prêcha deux heures & dernie la veille de son baptrême.

Nos Seminaristes font un grand progresz dans la foy & dans la pieté. Toutes sont baptisées, & nous en avons eu cette année jusqu'à quarante huit; sans parler de plus de huit cens visites de Sauvages que nous avons assistez selon nôtre possible. Nous nous établissons à Quebec comme au lieu le plus seur pour nos personnes & le plus avantageux pour l'instruction. Les Meres Hospitalieres y font aussi achever une maison. Et même Messieurs de Mont-Real y font faire une maison & un magazin, car il est necessaire qu'ils aient ici un lieu de retraite, Mont-Real n'étant pas encore en assurance à cause des incursions & des guerres continuelles des Hiroquois.

Nous avons reçu vos liberalitez & celles de nos amis; nous en avons fait des robes à nos Sauvages qui en ont été ravies, n'étant pas accourumées de se voir si braves. Nous leur avons fait un festin general, où nos Reverends Peres se sont trouvez & ont pris occasion de nos largesses, de leur faire voir l'affection qu'on leur porte en France. Nous avons encore reçu tous les articles d'union qu'on nous a envoie, je vous fais un milion de remerciemens de les avoir agréez & approuvez. Adieu, ma chere Mere, mais sans adieu, car cette lettre doit être suivie de quelques autres, mon cœur ne pouvant laisser passer d'occasions sans vous donner des marques de son amour; & se sentant obligé de vous faire sçavoir ce qui se passera ici jusqu'au depart des derniers vaisseaux. Cependant je vous voy tous les jours devant la divine Majesté que je supplie de vouloir être la recompense de vos bienfaits.

De Quebec le 16. de Septembre 1641.

L E T T R E X X I I I .

A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION.

A la Mere
Gillette Ro-
land.

A qui elle parle du progresz de la Foy dans le Canada & la remercie de ses presens.

MA tres-chere & tres-aimée Sœur. Je ne reçois point de vos lettres qu'avec des sentimens de joye tres-intimes. Je ne suis point en doute que vôtre cœur ne soit souvent ici, car seroit-il possible que ma chere Sœur ne vint point participer à nos satisfactions & à nos joies lorsque nous voions nos chers Sauvages lavez dans le bain de la regeneration des enfans de Dieu. Elle aime trop ce divin Maître, pour ne fondre pas avec nous en des larmes de devotion, voiant l'amplification de son Royaume. Il est beaucoup accru cette année, & il y a esperance d'un progresz encore beaucoup plus grand. C'est merveille de voir la ferveur de ces nouveaux convertis, entre lesquels j'en vis baptiser un il n'y a pas long temps qui sortant du saint lavoir s'en alla à la chasse. L'on eut crainte que cette nouvelle plante qui étoit encore tendre, étant en la compagnie de plusieurs Payens avec qui il devoit hiverner, ne reprit leurs maximes & leur façon de vie. A son retour je l'interrogé fort sur tout ce qu'il avoit fait durant le temps de son absence; il me rendit compte de tout avec une simplicité admirable. Je lui demandé entr'autres choses s'il n'avoit point été tenté? Je l'ay été beaucoup, me dit-il mais tout aussitôt je prenois en main le chapelet que tu m'as donné, je faisois le signe de la croix & je disois: Aye pitié de moy, **J E S U S**, j'espere en toy, en toy qui determine de tout; chasse le Diable & aye pitié de moy. J'étois ravi d'entendre ce bon Neophyte, & je voiois bien à ses dispositions qu'il étoit sorti plus fervent des dangers qu'il n'y étoit entré. Je ne vous dis rien qui approche de ce que nous voions; mais, ma chere Sœur, que **J E S U S** vous apprenne lui-même ce qu'il fait dans les cœurs de ses enfans où il écrit la loy de simplicité & d'amour. Je vous rends graces de l'amour que vous avez pour le Canada: Je vous rends graces de vos bienfaits. Vous m'avez infiniment obligée de me dire de si bonnes nouvelles de vos Reverendes Meres & de vos cheres Sœurs: je les conjure de m'obtenir

DE LA
du Ciel une
je reçois de
Mere de C
lement Ben

De Quel

A UNE

Elle l'exho

MA Re
crées
ames. Vous
ses en sorte
dans ces com
notre sexe no
CHRIST au
voir exclure
que nos Mer
que de comp
de nos perso
blime: & no
cette grace &
enfin sa puiss
elles operent
vez voir par le
sujets de cons
nediction que
nent plus gra
Royaume de
CHRIST. C'
dre tous les jo
nos travaux m
nous ses sueur
Mais, ma l
nous est neces

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION: 351
du Ciel une grande & fidele correspondance à toutes les graces que
je reçois de nôtre Seigneur. La precieuse mort de ma Reverende
Mere de Chantal a été le fruit de sa sainte vie ; Dieu soit eternal-
lement Beni en ses Saints. Je vous saluë & suis en lui, Vôtre.

De Quebec le 30. d'Aoust 1642.

LETTRE XIV.

A UNE SUPERIEURE DE SON ORDRE:

Elle l'exhorte à faire & à procurer des aumônes aux filles Sauvages.

MA Reverende Mere. Tres-humble salut dans les playes sa-
crées que nôtre Seigneur a voulu souffrir pour le salut des
ames. Vous sçavez qu'enfin la divine providence a disposé les cho-
ses en sorte que ces années dernieres nôtre saint Ordre est passé
dans ces contrées de Canada afin que selon la petite capacité de
nôtre sexe nous y puissions travailler à appliquer le sang de J E S U S-
CHRIST aux ames que la barbarie & l'ignorance sembloient de-
voir exclure de leur salut. Nous sçavons, ma Reverende mere,
que nos Meres & nos Sœurs de France nous portent plus d'envie
que de compassion au sujet du choix qu'il a plu à Dieu de faire
de nos personnes pour une entreprise si glorieuse, & si su-
blime : & nous connoissons bien aussi que nous étions indignes de
cette grace & qu'elles la meritoient beaucoup mieux que nous. Mais
enfin sa puissance & sa bonté se font paroître où il luy plaît, &
elles operent ses merveilles par qui & en qui elle veut. Vous pou-
vez voir par les relations que l'on imprime chaque année les grands
sujets de consolation qui adoucissent nos petits travaux par la be-
nediction que Dieu leur donne, & par les esperances qui devien-
nent plus grandes de jour en jour de voir établir & accroître le
Royaume de Dieu dans les ames rachetées du sang de J E S U S-
CHRIST. C'est ce qui nous augmente le courage & nous fait pren-
dre tous les jours de nouvelles resolutions, de ne point épargner ny
nos travaux ny nos vies pour la gloire de celui qui a employé pour
nous ses sueurs & son sang.

Mais, ma Reverende Mere, puisqu'en ce qui nous regarde, il
nous est necessaire pour exercer les fonctions de nôtre Institut de

subvenir non seulement aux ames, mais encore aux corps des filles que nous instruisons leur donnant le vivre & le venir, c'est ce qui me fait prendre la liberté, après vous avoir demandé le secours de vos prieres, de vous supplier encore de nous vouloir procurer quelques commoditez temporelles selon les occasions que vous en pourrez avoir; vous exercerez en cela le grand zele que Nôtre Seigneur vous donne de nous aider à cultiver sa vigne en cette terre étrangere. S'il y a charité & misericorde soit spirituelle soit corporelle qui merite recompense, j'ose bien vous assurer que c'est particulièrement celle-cy, parceque où la misere est plus grande, la misericorde est aussi plus meritoire. Si les pauvres de France tirent quelquefois les larmes des yeux, je puis vous assurer que la veuë de nos pauvres Sauvages seroit capable de vous faire seigner le cœur, si vous les pouviez voir, comme nous les voions, dans le besoin d'instruction pour leurs ames, & de toutes choses pour le soutien de leurs vies. En France il y a beaucoup de necessiteux, mais il y a aussi beaucoup de personnes charitables pour les secourir: icy tous sont pauvres & nul ne les peut assister que nous, & quelque petit nombre de gens de bien qui sont passez de France: mais nous sommes pauvres nous-mêmes, & n'avons que par aumônes ce peu que nous avons pour nos necessitez. Vous infererez delà combien la misericorde est grande & bien employée à l'endroit de ces pauvres abandonnez.

Je ne vous fais pas l'ouverture des moyens que vous pouvez prendre pour nous aider; comme seroit de contribuer quelque chose par vous-même; de conjurer les autres Superieures de France de faire le même; d'inviter les filles de qualité que vous instruisez, ou bien leurs parens à cet œuvre de charité; & enfin de pratiquer des personnes pieuses, qui ne demandent bien souvent que des moiens d'employer utilement leurs aumônes. O ma Reverende Mere, que ne vous dirois-je pas sur ce sujet! car le desir que j'ay du salut de ces pauvres ames & l'extreme necessité où elles sont, me seroit volontiers aller prier & crier misericorde pour elles, par toutes les ruës de nos Villes de France & demander l'aumône de porte en porte pour avoir dequoy subvenir à leur misere: mais je ne croy pas vous en devoir dire davantage, croyant que c'est assez à une ame que je sçay avoir le desir de les secourir pour l'amour de JESUS. Elles sont perduës si elles ne sont aidées; & je sçay que vous aimez leur salut. La confiance que j'ay que vous aimez nos

petits

petits trav
tre & m'e
s'exerce er
de celles c
aiez la bon
Caen nom
à l'établiss
obligations
ce qui seron
rez, ma R
par vôtre n
pauvres Sau
Et pour me
toute vôtre
obeissante fi

De Quib

Elle luy parle
cher. Les
François pe

M A Re
ché d
pouvoit donn
ai reçu à ma g
de m'honorer
aeu la consol
du au grand c
ler de vôtre
vertu en parti
velles de Fran
Tous les suje
le connoit. N
excepter nos

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 353

petits travaux m'a fait prendre la liberté de vous écrire cette lettre & m'en donne encore une autre, qui est que si vôtre charité s'exerce en nôtre endroit, & si vous faites quelque petite cueillete de celles des personnes affectionnées à la gloire de Dieu, vous aiez la bonté d'en faire l'adresse à un tres-pieux gentil-homme de Caen nommé Monsieur de Bernieres qui s'employe charitablement à l'établissement de cette Maison. C'est de quoy nous luy aurons des obligations eternelles comme aussi à toutes les personnes de France qui feront le même, du nombre desquels j'espère que vous serez, ma Reverende Mere, & plusieurs autres personnes de pieté, par vôtre moyen, lesquelles auront autant de part au salut de nos pauvres Sauvages qu'elles leur auront fait part de leurs commoditez. Et pour mon particulier j'auray un nouveau motif de me dire de toute vôtre communauté, & de vous plus particulièrement la tres-obéissante fille & servante.

De Quebec le 16. Septembre 1661.

L E T T R E X X V.

A UNE SUPERIEURE DE TOURS.

La Mere Ursule.

Elle luy parle du zele des Sauvages tant à recevoir la foy qu'à la prêcher. Les Hiroquois attaquent les Hurons & les surmontent: Les François poursuivent les Hiroquois & les defont.

MA Reverende, tres-chere, & tres honorée Mere. Si j'ay cherché de la joie à l'arrivée des vaisseaux, ç'a été en ce qui me pouvoit donner de vos nouvelles & de toutes mes cheres Meres. J'en ay reçu à ma grande consolation tant par la lettre dont il vous a plu de m'honorer, que de vive voix par le Reverend Pere le Jeune qui a eu la consolation de vous voir, & que nôtre Seigneur nous a rendu au grand contentement de tout le pais. Il ne se peut lasser de parler de vôtre chere Communauté, ni de l'estime qu'il fait de vôtre vertu en particulier. Mais ce n'est pas ici le lieu de parler des nouvelles de France, il faut vous entretenir de celles de Canada. Tous les sujets du Seminaire vous sont acquis en la façon que Dieu le connoit. Nos cœurs, nos prieres & nos vœux sont à vous, sans excepter nos petits travaux. Nos petites Seminaristes ne vous ai-

Y y

ment pas moins que nous ; ce sont vos creatures que vous aimez ; pourquoi n'auroient elles pas pour vous un retour d'affection & de reconnoissance ? Nous en avons eu cette année au dessus de nos forces, mais nôtre bon Maître nous a fait la grace de subsister, sans parler du secours que nous avons donné aux Sauvages sedentaires, qui ont passé l'hiver proche de nous, & qui faisoient leurs traînées en une hauteur suffisante de la nege. Nous avons eu encore un grand nombre de passagers qui étoient presque continuellement à nôtre grille pour demander, tant la nourriture spirituelle que celle du corps. La providence du Pere celeste a pourveu à tout, en sorte que la chaudiere étoit toujours sur le feu, pendant que l'une se vidoit, l'autre s'apprétoit.

Les vaisseaux ne furent pas plutôt partis l'année dernière, que l'on nous amena un grand nombre de filles Sauvages pour les disposer au saint baptême dans le Seminaire ; où aiant demeuré quelque temps, on en baptisa cinq à la fois en nôtre petite Chappelle. Comme elles étoient assez grandes, & capables de comprendre le grand bien que Dieu leur faisoit par la grace de la regeneration, elles faisoient paroître à leurs visages & encore plus à leurs paroles, que le saint Esprit avoit pris la possession de leurs cœurs, qui jusques alors avoient été la retraite des Demons. Nous y avons encore veu baptiser un grand nombre d'hommes, de femmes & de filles qui faisoient paroître des sentimens si chrétiens, que nos cœurs fondoient de tendresse & de devotion. Une jeune femme fut tellement transportée dans cette action, qu'aussi-tôt qu'on lui eût versé sur la tête les eaux sacrées, elle se tourna vers les Assistans en s'écriant : Ah ! c'en est fait, je suis lavée. Il y avoit plus des dix-huit mois qu'elle pressoit pour être admise au nombre des enfans de Dieu, c'est ce qui la fit crier si haut avec des tressaillemens de joie nompareils.

Un jeune homme de ceux que nous vîmes baptiser ne voulut jamais partir, quoique tous ses gens le quittassent, qu'il ne fût lavé des eaux du saint baptême. Je l'interrogé assez long-temps sur les mysteres de nôtre sainte Religion & j'étois ravie de l'entendre, & de voir qu'il en avoit plus de connoissance que des milliers de Chrétiens qui sont les sçavans : Ce fut pour cela qu'on le nomma Augustin. Durant son séjour à la chasse, il fut contraint de demeurer avec des Payens de sa Nation qui est des plus libertines. Ils lui donnerent de grands sujets d'exercer sa foy & sa patience : Mais quoi qu'ils lui pussent dire, ils ne l'ébranleront jamais, & il ne quitta

point sa p
de retour p
toit compo
que faisois
chapelet qu
signe de la c
en toy ; c'e
trompe poi
nemis visibl
rent a été c
Sauvages, &
més toute l
de Pâques d
& communi
aperçurent c
aujourd'huy
nous bien ce
marque les j
vous êtes en
commencere
glifié où ils e
alterez comm
le saint Sacre
On les voioit
res & rendre
de les aider à
rant leur char
Un excelle
lent avantage
Pâques avec u
poser à la fête
veux-tu faire
il, c'est à dire
se, & je n'avo
rivât accident
point eu d'au
une vie de sain
lui avoit touje
son absence par

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION.

355

point sa priere, qui est le point sur lequel on le combattoit. Etant de retour pour la fête de Pâques, je lui demandé comment il s'étoit comporté. Ah! me dit-il, le Diable m'a grandement tenté. Et que faisois tu pour le chasser? Je tenois répondoit-il en la main le chapelet que tu m'as donné, & faisois le signe de JESUS (c'est le signe de la croix) puis je disois: Aye pitié de moy JESUS, car j'espere en toy; c'est toy qui me determine, chasse le Diable afin qu'il ne me trompe point. Ainsi ce bon Neophite demeura victorieux de ses ennemis visibles & invisibles. Comme le grand fleuve de saint Laurent a été cette année tout plein de glace, il a servi de pont à nos Sauvages, & ils y marchoient comme sur une belle plaine. Nous eûmes toute la satisfaction possible la veille & le matin du saint jour de Pâques de les voir accourir à perte d'haleine pour se confesser & communier. Comme nous sommes logés sur le bord de l'eau, ils aperçurent quelques-unes de nous & s'écrierent: dites-nous si c'est aujourd'huy le jour de Pâques, auquel JESUS est resuscité? Avons-nous bien compris nôtre Massinahigan? C'est un papier où on leur marque les jours & les lûnes. Ouy, disîmes-nous, mais il est tard & vous êtes en danger de ne point entendre la Messe. A ces mots ils commencerent à courir au haut de la montagne & arriverent à l'Eglise où ils eurent encore le temps de faire leurs devotions. Ils étoient alterez comme des Cerfs du desir d'entendre la Messe & de recevoir le saint Sacrement, après en avoir été privez près de quatre mois. On les voioit venir par troupes en nôtre Eglise pour faire leurs prieres & rendre leur premiere visite au saint Sacrement, & nous prier de les aider à rendre grâces à Dieu de ce qu'il les avoit gardez durant leur chasse, qu'il leur avoit donnée tres-bonne.

Un excellent Chrétien nommé Charles dont les Relations parlent avantageusement, fut un des premiers qui arriva la veille de Pâques avec une grande troupe de femmes & de filles pour se disposer à la fête. Après son action de grâces, je luy demandé: Que veux-tu faire de toutes ces femmes & filles? Ho, Ningue, me dit-il, c'est à dire, ma Mere, je les ay toujours gardées durant la chasse, & je n'avois garde de les laisser seules de crainte qu'il ne leur arrivât accident; nous avons toujours prié ensemble, & elles n'ont point eu d'autre cabane que la mienne. Ce bon homme qui mene une vie de saint n'avoit quasi rien rapporté de sa chasse, parce qu'il lui avoit toujours fallu nourrir ses hôteses durant les trois mois de son absence par un pur zele de rendre service à Dieu & pour la conser-

vation de leur pureté. Il eut un zele apostolique pour aller au Sagenay afin d'inviter de nouveau sa Nation à croire en Dieu ; à cet effet il me vint trouver & me dire : je te prie de me prêter un Crucifix assez grand , je te le rapporteray , je feray un coffre exprès pour le conserver. Je lui demandé, qu'en veux-tu faire ? Je veux, dit-il, aller aider le Pere de Quen à convertir ma Nation. D'ailleurs il y a des lieux tres-dangereux où il ne sçauroit aller , ce sont des sauts en l'eau où il faut toujours aller à genoux , moy j'y irai pour convertir mes gens , & je ferai ce voiage que le Pere ne sçauroit faire sans mourir. Je le loué de son dessein & lui donné mon Crucifix qu'il baïsa & caressa avec une tres-grande devotion , puis il sortit aussi-tôt pour aller trouver sa compagnie qui étoit venue ici pour le faire instruire & baptiser. Ce Sauvage devenu Apôtre a enseigné tous ceux de sa Nation , en sorte qu'ils sont capables d'être mis au nombre des enfans de Dieu. Le Pere de Quen qui l'avoit attendu à Tadoussac n'ayant pu passer outre , fut ravi du zele apostolique de ce bon Sauvage , & de voir un si heureux succez de sa predication , de sorte qu'en peu de temps il en baptisa un grand nombre , reservant à une autre occasion les autres qui ne sont pas sedentaires , pour ne point hazarder le saint baptême qu'après les avoir bien éprouvez.

Le bon Victor qui est un de nos meilleurs Chrétiens , niant peu de memoire oublie facilement ses prieres : il n'en est pas de même de son interieur , car il est dans une attention continuelle à Dieu & dans un entretien familier & tres-intime avec sa divine Majesté : mais il croit ne rien faire , s'il ne fait comme les autres Chrétiens. Il s'en vient donc à la grille , & à la premiere de nous qu'il rencontre , il dit : Helas ! je n'ay point d'esprit , fais moy prier Dieu. Il a la patience de se faire repeter dix ou douze fois une priere & la croiant bien sçavoir il s'en retourne à sa cabane où il n'est pas plutôt arrivé qu'il l'oublie. Il reveint à mains jointes , il confesse comme un enfant qu'il n'a point d'esprit , & prie qu'on recommence à l'instruire. Combien pensez-vous que cette ferveur est agreable à des ames qui desirent la gloire de Dieu & le salut des ames. Le bon Charles dont j'ay parlé cy-dessus s'accorde des mieux avec celui-cy , car quand il le visite , il lui dit : prions Dieu , mon Frere. Ils se mettent à genoux & recitent trois ou quatre fois le chaplet sans se lever. Je n'avois dessein que de vous parler de nos Seminaristes ; mais comme ceux-cy sont passagers & la pluspart du temps à nôtre grille , il ne m'est pas facile de m'empêcher de parler de leur ferveur , la charité me liant

Nous a
la chassé a
leur pellet
vekveche,
à ce voiage
Messe & de
cipaux Ch
que la pau
nous quitte
de regler l
un grand l
les faisoit f
noit les Ca
troisième p
à l'assemblée
falloient ainsi
ferent pas d
moy en des
admiroit les
parla avec
Sauvages ne
devotion , &
vent dans de
tres étoit , q
demandoient
ennuy. A le
saint Sacrem
à laquelle ce
ché les prem
En suite elle
Ah ! disoient
cremens nous
mieres apartie
qu'elles étoie
velles , & po
luy écrire. El
derent permis
gué en ces ter

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 357

à nos Neophites d'une estrapage maniere.

Nous avons eu trois grandes Seminariſtes, qui ont été cet hiver à la chaſſé avec leurs parens pour les aider dans le ménage & à apréter leur pelletrie. Elles s'appellent Anne Marie Uthirdchich, Agnes Chabvekveche, Louiſe Aretevir. Elles eurent bien de la peine à ſe reſoudre à ce voiage, parce qu'elles devoient être trois mois privées de la ſainte Meſſe & de l'usage des Sacremens; mais leurs parens étant de nos principaux Chrétiens on ne les put reſuſer. Nous les garnîmes autant que la pauvreté du Canada nous le pût permettre, après quoy elles nous quitterent avec bien des larmes. Leur principal office étoit de regler les prieres & les exercices de Chrétien, ce qui paſſe pour un grand honneur parmi les Sauvages. L'une regloit les prieres & les faiſoit faire avec une ſinguliere devotion: la ſeconde determinoit les Cantiques ſpirituels ſur les Myſteres de nôtre foy: & la troiſième preſidoit à l'examen de conſcience & faiſoit concevoir à l'aſſemblée l'importance de cet exercice. Mais quoy qu'elles paſſent ainſi le temps dans des pratiques de devotion, elles ne laiſſerent pas d'écrire deux fois au R. Pere Superieur de la Miſſion & à moy en des termes ſi religieux & ſi judicieux, que tout le monde admiroit leur eſprit: ſur tout Monsieur nôtre Gouverneur m'en parla avec une conſolation toute particuliere de voir en des filles Sauvages, nourries dans les bois & dans les neiges des ſentimens de devotion, & une politèſſe d'eſprit qui ne ſe trouvent pas bien ſouvent dans des filles bien élevées de la France. Le ſujet de leurs lettres étoit, que ſe voiant ſi long-temps privées des Sacremens elles demandoient qu'on leur envoiât du ſecours pour les retirer de cet ennuy. A leur retour la premiere viſte qu'elles firent fut au tres-ſaint Sacrement, & la ſeconde à l'Image de la tres-ſainte Vierge à laquelle comme auſſi au petit JESUS Anne Marie avoit cherché les premieres fleurs du printemps pour faire des couronnes. En ſuite elles nous rendirent comte de tous leurs comportemens. Ah! diſoient elles, que la privation de la ſainte Meſſe & des Sacremens nous ont été penible! Noël Tekvermatch à qui les deux premieres apartiennent, aiant deſſein de les retirer auprès de foy, parce qu'elles étoient ſuffiſamment inſtruites, elles en aprirent les nouvelles, & pour rompre ce deſſein, elles prirent la reſolution de luy écrire. Elles me vinrent declarer leur ſentiment, & me demanderent permiſſion d'envoier leurs lettres dont la premiere étoit conſignée en ces termes. Mon Frere, je ſuis reſoluë de ne m'en pas aller,

c'est une conclusion prise que je veux être Vierge, & que je desirè
 aimer & servir en cette Maison où je suis celuy qui a tout fait. Je
 desire dis-je, y demeurer toute ma vie, pour instruire des filles de
 ma Nation. Si je puis une fois sçavoir lire & écrire je les ensei-
 gneray plus efficacement à aimer Dieu. Apaise toy, mon Frere, a-
 paise ma Sœur, car je ne veux plus aller chez toy: adieu donc, mon
 Frere, je te seray servante tant que je vivray, & je priray Dieu
 pour toy dans la maison des prieres. Voicy la seconde lettre. Mon
 Frere, agréerois tu que je demeurasse pour toujours avec les filles
 Vierges en cette Maison? car de tout mon cœur je souhaite d'être
 Vierge comme elles, & c'est une affaire d'importance pour moy
 que je sois toujours Vierge. Quand je seray plus grande, j'instrui-
 ray les filles de ma Nation, & leur enseigneray le droit chemin du
 Ciel, afin qu'elles puissent un jour après leur mort voir celuy qui
 a tout fait. Voila pourquoy j'ay resolu de ne m'en pas retourner
 chez toy si tu l'agrée, & de demeurer pour toujours dans la maison
 des prieres. Prie pour moy, je priray pour toy tant que je vivray
 & je te seray servante moy qui suis ta fille Anne Marie. Voila le
 le stile dans lequel elles expriment leurs sentimens. Le R. Pere de
 Caen voiant ces lettres fut surpris d'une si grande ferveur, les
 loua & leur donna de belles instructions: il leur conseilla néanmoins
 de suivre leurs parens, ce qui n'empescheroit pas leurs bons desseins,
 si Dieu en vouloit l'execution.

Nous avons dans nôtre Seminaire des personnes grandes & pe-
 tites, des filles & des femmes, qu'on nous donne pour plusieurs
 causes determinées dans le Conseil des Sauvages. Nous en avons
 eu deux cet hiver, dont l'une fut ôtée à un Paien qui l'avoit prise
 pour femme à l'insçu de ses parens qui sont Chrétiens, quoy qu'elle
 fût aussi Paienne. Ces bons Neophites qui vouloient qu'elle fût in-
 struite dans la Foy afin de la donner à un Chrétien, ne pouvant
 souffrir cette injure signifient à cet homme, qu'il eût à quitter
 une autre femme qu'il avoit s'il vouloit epouser leur parente, & de
 plus qu'il se fit Chrétien. Il promit de le faire, mais comme il n'y
 a pas de foy dans les infideles, il manqua à sa parole, ce qui obli-
 gea ses Parens de luy ôter cette femme & de nous la donner. Le
 R. Pere de Caen nous dit qu'elle nous feroit bien de la peine, &
 qu'il croioit qu'en peu de temps elle romproit la closture, & qu'elle
 feroit son possible pour retourner avec ce paien qu'elle aimoit.
 Nous la reçûmes néanmoins avec affection. Elle fût triste deux ou

trois jours
 elle desiro
 ième. Ses
 gement, c
 fit Chréti
 les Sauvage
 uns aux au
 rerent dan
 me étant a
 commence
 çois; il y e
 proteste qu
 n'oublie auc
 avec luy, m
 ruel tout le
 s'emporte d
 çut, & prit
 elle se deliv
 ainsi sollicité
 croire, je ve

Elle dit q
 de parler à c
 ctime parmi
 luy est arriv
 qu'elle a vol
 mandement
 mais quelque
 on puniroit c
 tuel, il la fall
 impunie les f
 qui n'étoient
 y falloit proe
 au fouiet en p
 qu'à trouver
 disant: c'est
 dit mot, mai
 une dispositio
 les bien hont
 assister à l'ex

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 359

trois jours, puis tout d'un coup elle devint douce comme un enfant : elle desiroit ardemment d'être instruite & de recevoir le saint Bapême. Ses parens ne pouvoient croire un si grand & si subit changement, car elle ne vouloit plus voir son mary qu'en cas qu'il se fit Chrétien, & que ses parens l'agréassent. Neanmoins comme les Sauvages sont changeans, & qu'ils ne se fient pas volontiers les uns aux autres qu'après une longue épreuve de fidélité, ils la retirèrent dans leur cabane. Quelque temps après cette pauvre femme étant allée en quelque lieu, elle fit rencontre de son mary : elle commence à fuir ; il court après : elle entre dans la maison d'un François ; il y entre avec elle : elle se cache de crainte de luy parler ; il proteste qu'il ne sortira point s'il ne luy parle. Il luy parle enfin & n'oublie aucune sorte de flatterie pour luy persuader de retourner avec luy, mais en vain. Il se met en colere, il crie, il menace de tuer tout le monde si l'on ne luy rend sa femme ; mais pendant qu'il s'emporte de la sorte, elle fit un petit detour sans qu'il s'en aperçut, & prit sa course vers la cabane de ses parens, & de la sorte elle se delivra des mains de cet importun. Pendant qu'elle étoit ainsi sollicitée elle disoit en son cœur ; c'est tout de bon que je veux croire, je veux être baptisée, j'aime l'obeïssance.

Elle dit qu'elle aime l'obeïssance, parce qu'on luy avoit deffendu de parler à ce Païen ; & ne pas obeïr en ces rencontres, c'est un crime parmy nos nouveaux Chrétiens. Elle raconte tout ce qui luy est arrivé, mais on ne la veut pas croire, & on dit constamment qu'elle a volontairement suivi ce Païen, & qu'elle a desobeï au commandement qui luy a été fait. Elle dit qu'elle veut être baptisée, mais quelque protestation qu'elle fasse, on tient conseil comment on puniroit cette faute. Quelques uns disent que pour un exemple peretuel, il la falloit condamner à la mort, & que si cette faute demeurait impunie les femmes & les filles imiteroient sa desobeïssance. D'autres qui n'étoient pas si fervens repartirent que pour la premiere fois il y falloit proceder plus doucement, & qu'il suffisoit de la condamner au foïet en public. La conclusion en fut prise & il ne restoit plus qu'à trouver un executeur. Le plus zelé de la Compagnie se leva disant : c'est moy qui le seray. Cependant la pauvre innocente ne dit mot, mais elle pense en son cœur que cette peine confusable sera une disposition pour son Baptême. Voila toutes les femmes & les filles bien honteuses, car par la Sentence elles devoient toutes assister à l'execution qui se devoit faire à la porte de l'Eglise. On

ne voulut pas néanmoins exécuter la sentence sans l'avoir communiquée au Pere de Quen qui étoit alors dans le confessionnal fort occupé. Quand il fut en état d'écouter, on lui dit le mal qu'on croioit que cette femme avoit fait & la resolution qui avoit été prise de la punir. Lui sans sçavoir ce qui s'étoit passé ni jusqu'où la chose devoit aller, repartit que ce seroit bien fait, puis il se retira. Voila donc l'exécuteur qui mene la criminelle à la porte de l'Eglise, lui commande de poser les mains sur la balustrade du pont, & lui découvre les epaules. Elle sans se plaindre & avec une douceur & affabilité incomparable obéit à tout ce que l'on veut. Alors le fervent Sauvage élève sa voix disant : Ecoutez, écoutez François, sçachez que nous aimons l'obéissance : Voici une de nos filles qui a desobéi, c'est pour cela que nous l'allons punir ainsi que vous punissiez vos enfans. Et vous filles & femmes Sauvages, autant vous en arrivera si vous desobéissez. Disant cela il decharge un grand coup de foûet ; compte, dit-il à la patiente, & retiens bien. Il disoit cela parce qu'il devoit donner cinq coups. Quand ce fut au troisième, le Pere de Quen entendant qu'on ne cessoit point & qu'on y alloit fort rudement sortit & fit fuire le hola au zelé exécuteur. La patiente se revêtit avec une grande douceur & tranquillité & alla trouver le Pere pour le prier de la baptiser. Mais comme il ignoroit son innocence il la rebura fort rudement en lui disant : si tu veux que je te croie va-t'en aux Ursulines demain après le Soleil levé & je te baptiserai avec tes compagnes si tu perseveres. Nous ne sçavons rien de tout ce qui s'étoit passé, mais le R. Pere nous venant voir nous fit le detail de toute l'histoire.

Il faut que je vous avouë, ma tres-chere Mere, que je me pensé facher contre lui d'avoir laissé foûetter cette pauvre innocente sans arrêter la ferveur inconsiderée des Sauvages, mais enfin comme le tout s'étoit passé innocemment de part & d'autre, il fallut se rite de la simplicité des Sauvages, & demeurer edifiez de la patience de la femme. Elle devança le temps & me vint trouver dès la pointe du jour avec une troupe de filles, me disant qu'elle venoit attendre le Pere pour être baptisée. Je lui demandé si tout de bon elle vouloit être au nombre des enfans de Dieu, elle me répond qu'elle n'est venue que pour cela. Mais, lui dis-je, que dis-tu de ce que l'on t'a donné le foûet ? En es-tu bien contente ? Oûï, repart-elle, j'ay voulu souffrir cet affront pour me disposer au baptême, & j'ay enduré en paix puisque J E S U S a enduré & payé pour moy. Je vous
confesse

confesse, mais
voir de si belles
Pere, il la bapt
destie qui témoi
si courageuseme
sainte Angele es
convertie dans
pensées sur la gr
dit-elle, au com
embellie, & celu
vée, je dis en mo
durant tout le te
extreme.

Jugez de là, n
de voir tous ces r
souvent des homm
des sentimens si c
rieur fait connoît
qui adouciissent le
que tous les plaisir
Je vous disois l
à faire leur exam
unes les autres,
exercice par le m
qui n'est pas croiab
fréquenter les Sac
sant avec jeûnes &
communion je fus
fer une rude discipl
Quand on leur ac
pas aussi souvent qu
que c'est une grace
plinent tout à bon
delaine Abatenau,
à ces exercices de p
Nôtre bonne Hu
de tres-sensibles cro
aidé cette année se
par sa grande serve

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 361

confesse, ma tres-bonne Mere, que j'étois ravie de l'entendre & de voir de si belles dispositions à la grace. Je l'instruis, j'envoie querir le Pere, il la baptise, & durant la ceremonie elle fit paroître une modestie qui témoignoit assez que c'étoit sans feintise qu'elle poursuivoit si courageusement. Je lui fis donner le nom de nôtre premiere Mere sainte Angele estimant que cela lui étoit dû, puisque Dieu l'avoit convertie dans une maison de ses filles. Je luy demandé ensuite ses pensées sur la grande grace qu'elle venoit de recevoir. Je pensois, dit-elle, au commencement: bientôt je serai lavée, mon ame sera embelie, & celui qui a tout fait m'aura pour fille. Lorsque je fus lavée, je dis en moy-même: Ah! c'en est fait je suis fille de Dieu; & durant tout le temps de la ceremonie j'avois dans le cœur un plaisir extreme.

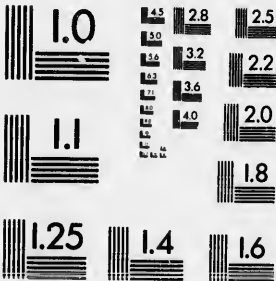
Jugez de là, ma chere Mere, du contentement que nous avons de voir tous ces miracles de la bonté de Dieu: Comme l'on baptise souvent des hommes & des femmes dans nôtre Chappelle nous voions des sentimens si chrétiens dans nos bons Neophites que nôtre extérieur fait connoître la joie de nos cœurs, ce sont des biens du Paradis qui adoucissent les épines du Canada, & les rendent plus aimables que tous les plaisirs de la terre.

Je vous disois l'an passé combien nos Seminaristes sont ponctuelles à faire leur examen de conscience & à s'accuser charitablement les unes les autres, sans qu'aucune s'offense. Elles continuent ce saint exercice par le moien duquel elles vivent dans une pureté de cœur qui n'est pas croiable. Elles ont encore une inclination tres-grande à frequenter les Sacrmens de penitence & de communion, s'y disposant avec jeûnes & penitences. Il y a peu de jours qu'une veille de communion je fus contrainte de quitter l'office pour leur faire cesser une rude discipline qui dura si long temps que j'en avois horreur. Quand on leur accorde cette sorte de penitence, ce qu'on ne fait pas aussi souvent qu'elles voudroient, elles tressaillent de joye, croiant que c'est une grace singuliere qu'on leur fait, alors elles se disciplinent tout à bon. J'admire entre les autres la petite Marie Magdelaine Abatenau, qui âgée seulement de neuf ans, est aussi ardente à ces exercices de penitence que les plus âgées & les plus robustes. Nôtre bonne Huronne pour laquelle nous souffrons maintenant de tres-sensibles croix, ainsi que je vous ditai, est celle qui a le plus aidé cette année ses compagnes Huronnes tant par son exemp'e que par sa grande ferveur. Il ne se peut voir un plus grand zele pour le



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

salut des ames que le sien. Deux Hurons aiant demeuré cet hiver en ces quartiers pour se faire instruire & baptiser, étoient souvent chez nous pour être enseignés & pour entendre les bons discours; tant de nôtre Neophite que de la Mere Marie de saint Joseph. qui sçait la langue Huronne. Ils étoient ravis d'entendre l'une & l'autre ne pouvant comprendre comment une personne qui n'a jamais été en leur païs pût parler leur langue, & comment leur parente pût avoir tant d'esprit, & dire des choses si grandes de Dieu & de nôtre religion. Ils écoutoient cette jeune fille avec une attention nonpareille, & un jour comme l'un d'eux étoit sur le point d'être baptisé, il feignit ne vouloir plus croire en Dieu, & par conséquent qu'il ne lui falloit plus parler de la foy ni du baptême. Alors nôtre fervente Therese (c'est ainsi qu'elle se nomme) commença à s'émouvoir & à lui dire: Comment parle-tu? je voy bien que le Diable a renversé & troublé toutes tes pensées pour te perdre: Sçai-tu bien si tu ne mourras point aujourd'huy, & qu'à l'heure même tu irois en enfer où tu brûlerois avec les Demons qui te feroient souffrir d'horribles tourmens! Ce bon homme rioit de tout ce qu'elle disoit, ce qui lui faisoit croire que c'étoit par un esprit de mépris qu'il parloit. Cela lui fit redoubler son exhortation pour le combattre; mais n'en pouvant plus, elle nous vint raconter sa peine avec larmes: Ah! disoit-elle, il est perdu, il a quitté la foy, il ne sera pas baptisé: Il m'a fait tant de peine de le voir parler contre Dieu, que s'il n'y eût eu une grille entre lui & moy, je me serois jettée sur lui pour le battre. Nous fûmes aussi-tôt pour sçavoir la verité, & si c'étoit tout de bon qu'il parloit, mais nous reconnûmes sa feinte, & il nous témoigna que ce qu'il avoit fait n'étoit que pour éprouver la foy & le zele de nôtre bonne Neophite.

Nous fîmes nos exercices spirituels après la fête de Pâques; quand nous les eûmes finis nôtre Therese eut aussi desir de les faire. À cet effet elle se retira sur une montagne qui borne nôtre clôture; & en partant elle dit à une de ses compagnes: Je m'en vais me cacher comme les filles Vierges, & là je prierai Dieu pour tous les Sauvages & les François & pour vous toutes, afin qu'il vous fasse misericorde, & pendant tout ce temps je ne parlerai à aucune creature mais seulement à Dieu. L'autre bien étonnée de cette entreprise & tout ensemble bien edifiée en vint donner avis à ses compagnes, qui toutes ensemble furent trouver nôtre hermite, & lui dirent qu'elles vouloient être de la partie. Elles la ramenerent au logis, où elles se firent

chacune une
silence tres-e
les durant to
de la consola
dans une liber
rude volonta
si grande dou
trop de zele

Nous avon
n'aient été qu
trouvé du raf
en font si rec
riques de loia
le tres-saint S
tres-chere M
de leurs bienf
me nous l'exp
mais pour ceu
les rend tres-r
communions f
qui leur font
l'infidelité.

Les vaisseau
vies sans avo
l'agues qui avo
cinq Hurons ra
étoient les plus
& venoient à de
leur sejour à Q
pelle ou à nôtr
ces bons Neopl
mi des Religieu
nous étions rav
mercimens plus
que nous avion
roit au Semina
re, ce qu'ils n'a
adroite comme
trois sortes de la

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 363

chacune une petite cellule où elles s'enfermerent & garderent un silence tres-exact : Elles firent des prieres & des oraisons continuelles durant tout le temps de leur retraite, ce qui nous donna bien de la consolation, étant une chose rare que des filles sauvages nées dans une liberté étrange se captivent de la sorte & gardent une solidité volontaire : cependant elles passerent tout ce temps dans une si grande douceur qu'il les en fallut retirer de force y allant avec trop de zele & de severité.

Nous avons eu cette année les vaisseaux plutôt qu'à l'ordinaire, n'ayant été que deux mois à leur voiage. A leur arrivée nous avons trouvé du rafraichissement pour nous & pour nos Seminaristes qui en font si reconnoissantes, qu'elles chantent tous les jours des cantiques de loüanges à Dieu & de reconnoissance envers vous devant le tres-saint Sacrement. Et cela n'est-il pas bien raisonnable, ma tres-chere Mere, puis qu'elles ne sont à Dieu que par le secours de leurs bienfaiteurs. Les Sauvages sont naturellement ingrats, comme nous l'experimentons en ceux qui ne sont pas encore baptisez, mais pour ceux qui le sont, la grace dont leurs ames sont embellies les rend tres-reconnoissans, & presque toutes leurs prieres & leurs communions se font pour la conservation des personnes de France qui leur font du bien, & qui par leur charité les ont retirées de l'infidelité.

Les vaisseaux étant arrivez, les Hurons se rendirent aux trois Rivieres sans avoir fait aucune rencontre des Hiroquois. Le R. Pere Isaac Jogues qui avoit fait le voiage avec eux, vint jusqu'à Quebec avec cinq Hurons tant Chrétiens que Cathécumenes, trois desquels qui étoient les plus considerables, étoient parens de nôtre Therese, & venoient à dessein de la retirer afin de la pourvoir. Durant tout leur sejour à Quebec ils étoient presque toujours ou dans nôtre chapelle ou à nôtre grille ; l'on eût dit à voir la grande modestie de ces bons Neophites, qu'ils eussent été élevez dez leur enfance parmi des Religieux. Ils nous firent des harangues si chrétiennes que nous étions ravies de les entendre parler ; il ne se peut voir des remercimens plus humbles que ceux qu'ils nous faisoient pour les soins que nous avions eu de leur parente depuis deux ans qu'elle demouroit au Seminaire. Ils tenoient pour miracle de la voir lire & écrire, ce qu'ils n'avoient encore jamais veu parmi eux ; ils la voioient adroite comme une Françoisse, ils l'entendoient parler de deux ou trois sortes de langues, & ils croioient déjà qu'elle seroit l'exemple

de leur Nation & la Maîtresse des filles & des femmes Huronnes. Nous les pourvûmes de tout ce qui étoit necessaire à son mariage par le moien de nos amis, ensuite de quoi il fallut la rendre. Je ne sçay en qui il y a eu le plus de repugnance & de douleur, en elle de nous quitter, ou en nous de la perdre: Mais enfin l'exhortation que lui fit le Pere Jogues touchant l'obeïssance qu'elle devoit à ses parens la fit resoudre. La peine que nous avions à la laisser aller étoit fondée sur la crainte de ce qui lui est arrivé. Mais enfin il fallut se vaincre de part & d'autre; on l'embarque, & le R. Pere Jogues qui accompagnoit la flotte des Hurons, la mit pour une plus grande seureté dans un de ses canots où il y avoit trois de ses domestiques. Ils ne furent pas quinze lieues avant dans le fleuve qu'ils firent rencontre des Hiroquois qui les attendoient au passage tres-bien armez. Ces barbares attaquent nos pauvres Hurons qui s'accordent de se battre à terre. Les voila aux mains, mais enfin les Hiroquois mettent les Hurons en fuite. Le R. Pere Jogues fut pris avec deux braves François & quatre de nos principaux Chrétiens parens de nôtre Therese, qui fut liée avec un sien cousin âgé seulement de quinze ans. Ils furent emmenez avec plusieurs tant Cathecumenes que Païens, jusqu'au nombre de vingt-huit, qui experimenteront, s'ils ne l'ont déjà fait, la tyrannie de ces barbares, si la bonté de Dieu ne les retient. Jugez de grace, ma tres-chere Mere, quelle douleur nous a causé cette triste nouvelle. Le Canada n'avoit point encore veu un pareil accident depuis qu'on y préche le saint Evangile. L'on dit pourtant qu'ils ne tuéront pas nôtre captive, mais qu'ils la marieront à quelqu'un des leurs. Si Dieu conservoit le Reverend Pere & nos Chrétiens, on croit que ce seroit une ouverture à la lumiere de l'Evangile dans ce pais infidelle, mais selon les apparences humaines ils sont à présent tous massacrez, & nous avons prié pour les Chrétiens comme s'ils étoient morts. Au même temps un autre parti Hiroquois prit une compagnie de Hurons, qui venoient faire leur traite proche de Mont-Real, tellement que ces barbares commandent la Riviere de toutes parts.

Lorsque les Hurons furent defaits Monsieur nôtre Gouverneur étoit aux trois Rivieres attendant un vent favorable pour aller construire un fort sur la riviere des Hiroquois par la liberalité de Monseigneur le Cardinal. Il avoit voulu faire attendre les Hurons afin de leur faire escorte; mais ces bonnes gens qui ne craignent les dangers que quand ils voient l'ennemy le remercient; & juste-

ment ils furent
Monsieur le
partir, mais
rent, & furent
qui étoit de
point que l'on
de là afin d'av
se débanda p
pourroient re
puiffamment
vant dans leu
avoient pas v
surpris. Near
leur victoire
rent le fort ju
de, & il y eut
dans leurs bar
modité des m
qui pensoient
gonquins firent
conduite de M
te avec une te
mes qu'ils avo
eu quantité de
dans la pou su
& des écorces
des François i
armes de ces B
stemment trouvé
leur falloit pou
traîtres Hollan
dans leurs fort
seroient jettez
Monsieur nôtre
car il n'y fût r
peut-être pas é
vert, car il avo
& environ cent
à qui l'on a don

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION: 385

ment ils furent pris proche le lieu destiné à la construction du fort. Monsieur le Gouverneur apprit ces tristes nouvelles lorsqu'il alloit partir, mais le mal étoit sans remede, car ces Barbares s'enfuirent, & furent querir de nouvelles forces emportant leur butin, qui étoit de valeur de huit mille livres. Ces Barbares ne sachant point que l'on vouloit borner leur riviere, firent un fort à une lieuë de là afin d'avoir le chemin libre. Une troupe de trois cens hommes se débanda pour fondre sur les François & sur les Sauvages qu'ils pourroient rencontrer. Cependant Monsieur le Gouverneur faisoit puissamment travailler à son fort, de sorte que les Hiroquois trouvant dans leur chemin ce qu'ils n'attendoient pas, & ce qu'ils n'avoient pas veu quelques jours auparavant, furent extremement surpris. Néanmoins comme ils sont vaillans, & que la memoire de leur victoire encore toute recente leur enflait le cœur, ils attaquèrent le fort jusqu'à vouloir mettre le pied dedans. La mêlée fut grande, & il y eut bien des coups de part & d'autre: les ennemis étoient dans leurs barques d'où ils vouloient tout ravager, prenant la commodité des meurtrieres du fort pour tirer sur les François. Ces gens qui pensoient rencontrer des fuyards comme les Hurons & les Algonquins firent les vaillans au commencement, mais par la bonne conduite de Monsieur nôtre Gouverneur, ils furent mis en deroute avec une telle épouvante, qu'on a trouvé une partie de leurs armes qu'ils avoient jetté çà & là afin de fuir plus legerement. Il y a eu quantité de leurs gens tuéz & blesez, comme on a remarqué dans la poursuite qu'on en a faite, les chemins étant pleins de sang, & des écorces où ils portent leurs morts & leurs blesez. Du costé des François il y a seulement un homme tué & quatre blesez. Les armes de ces Barbares sont fleches, massuës & fusils. Ils avoient justement trouvé dans la capture qu'ils firent des Hurons tout ce qui leur falloit pour nous faire la guerre, outre ce qu'ils avoient eu des traîtres Hollandois. Jamais ils n'avoient osé attaquer les François dans leurs forts, & sans la rencontre de celui-cy, on dit qu'ils se feroient jetté sur celui de Mont-Real & sur les trois Rivieres. Si Monsieur nôtre Gouverneur n'eût été sur le lieu tout étoit perdu, car il n'y fût resté que trente ou quarante hommes qui n'eussent peut-être pas été des plus soigneux: sa preséance a tout mis à couvert, car il avoit trois barques bien equipées avec son Brigantin & environ cent hommes d'armes. L'on a trouvé proche de ce fort à qui l'on a donné le nom de Richelieu, une place où ces Barbares

ont fait brûler des hommes, mais on ne sçit si ce sont de nos captifs ou d'autres. On a trouvé au même lieu douze têtes peintes en rouge qui est une marque que ceux-là seront brûlez, six autres peintes en noir, qui est un indice que ceux-cy ne sont pas encore condamnés, & une seule élevée au dessus des autres, qu'on croit être celle du bon Eustache grand Capitaine Huron, qui avoit été baptisé depuis peu de temps, & qui avoit fait merveille pour soutenir nôtre sainte Foy. C'étoit le plus grand ennemi des Hiroquois, & qui remportoit souvent des victoires sur eux. Lorsqu'il fut pris, ils firent un cri de joye épouvantable : quoiqu'il se laissât prendre volontairement afin de mourir avec le R. Pere Jogues, & avec les François qui l'accompagnoient ; car comme on luy disoit : tu te peux sauver, non, dit-il, je n'ay garde je veux mourir avec les François. La haine de ces Barbares est trop grande contre luy pour l'épargner, & il ne faut pas douter qu'ils ne le fassent mourir d'une mort horrible.

Nôtre Therese non plus que son Cousin n'étoit point peinte comme les autres ; c'est une marque qu'ils ne sont plus liez, & qu'ils la garderont libre parmi eux. Pour le reste des vingt-sept on croit qu'ils ont été brûlez ; l'on n'en recevra des nouvelles certaines que par quelques fugitifs : car tout ce que je viens de dire nous a été rapporté par quatre femmes qui se sont sauvées d'un grand nombre d'Algonguins qui furent pris l'hiver dernier par les Hiroquois. Ils tuèrent tous les hommes, & reserverent environ vingt femmes pour remplacer un pareil nombre des leurs, que les Algonguins avoient fait mourir peu de temps auparavant. Celles-cy s'étant sauvées, celles qui restent peuvent bien trembler, car on croit qu'ils les feront brûler, comme ils firent brûler leurs maris & leurs enfans en leur présence.

Vous verrez par la relation combien les diables sont enragez de voir le progres du Christianisme ici & aux Hurons. C'est pour cela qu'ils font revolter ceux qui ne sont pas Chrétiens contre ceux qui le sont. Ces bons Neophites presentent genereusement leurs têtes & celles de leurs enfans sous la hache pour le soutien de la Foy. Dieu leur donne tant de courage qu'ils ne font point d'état de la vie, quand il faut soutenir le parti de JESUS-CHRIST, pour lequel ils sont outrageusement persecutez. Il y a peu que les démons declaroient leur rage tout haut par la bouche des Payens qu'ils possèdent, & ils avoient en quelque façon predit le massacre qu'ils viennent de faire des Hurons par les mains des Hiroquois.

Mais quoy qu'il soit
legitime des M
nous en somm
Priez-le pour
captifs & pou
guise.

A UNE

Elle luy donne
quelques charite
que peine qu'elle

M Ademo
de nôtre
veur ne vous
c'est pourquoy
je vous y aime
voudrois pouve
confirmer l'ame
trop foible pou
le dise luy-mém
luy ay rendu, &
ces, pour les b
R. Pere de la F
& le doux sent
vous, me les di
vous porte.

C'est icy la l
qui est arrivé e
commune & con
la consolation q
de m'honorer. J
té ; mais en mén
porter les croix
comme vous me

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 367

Mais quoy qu'ils fassent, ils sont contraints de céder la place au Roy legitime des Nations, dont le Royaume croît d'une telle maniere que nous en sommes consolées. Remerciez-le des graces qu'il nous fait. Priez-le pour nos bons Neophites, & particulièrement pour nos captifs & pour moy qui vous suis en luy une servante toute acquiesce.

De Québec le 29. Septembre 1642.

LETRE XXVI

A UNE DAMOISELLE DE QUALITE.

Mademoiselle de Chevrière.

Elle luy donne quelques avis pour sa conduite spirituelle, la remercie de quelques charitez qu'elle a faites au Seminaire, & luy découvre quelque peine qu'elle a de la part de Madame de la Pelserie.

Mademoiselle. Je saluë vòtre cœur dans le cœur tres-aimable de nôtre divin J E S U S. Je ne puis douter que ce divin Sauveur ne vous possède ; puisque vous voulez être chachée en luy: c'est pourquoy je vous y cherche, je vous y trouve, je vous y voy, je vous y aime & vous y cheris. Que vous diray-je davantage ? Je voudrois pouvoir enfermer mon cœur en cette lettre pour vous confirmer l'amour qu'il a pour vous. Cette protestation est encore trop foible pour dire ce qui en est ; il faut que nôtre cher Sauveur le dise luy-même, puisqu'il n'y a que luy seul qui le puisse faire. Je luy ay rendu, & luy rend tous les jours mes humbles actions de graces, pour les biens qu'il vous fait : la vôtre me les fait sçavoir ; le R. Pere de la Haye, qui en est vivement touché me les confirme, & le doux sentiment que Dieu me donne lorsque je luy parle de vous, me les dit si vivement que je ne puis douter de l'amour qu'il vous porte.

C'est icy la lettre du cœur ; car mon autre qui vous parle de ce qui est arrivé en cette nouvelle Eglise du Fils de Dieu peut-être commune & communiquée. Je ne vous puis exprimer Mademoiselle, la consolation que j'ay reçue lisant celle dont il a plu à vôtre bonté de m'honorer. La generosité de vôtre esprit fait honte à ma lâcheté ; mais en même temps elle me donne un puissant motif pour supporter les croix & les travaux qui se presentent icy à tout moment. Comme vous me dites les secrets de vôtre cœur, je vous diray aussi

les secrets du mien qui a une facilité entiere à s'ouvrir à votre égard. Non, mon affection ne vous peut rien celer, & je croirois offencer la sincerité de la vôtre, si j'usois de reserve quand je communique avec vous, quoique je sois la creature du monde la plus indigne de la bienveillance dont il vous plaît de m'honorer. Mais que la gloire soit à nôtre Maître de qui derivent tous les biens, de ce qu'il lui a plu incliner votre cœur à l'endroit d'un si pauvre sujet.

J'ay été étonnée d'apprendre que vous étiez encore aux Ursulines de saint Denys; mais votre lettre m'en apprend la cause, & je voi que c'est la gloire de nôtre bon Dieu qui vous y retient. Le R. Pere le Jeune qui a eu l'honneur de vous y voir en a été extrêmement edifié, & m'a chargée de vous dire que le mouvement qu'il a pour vous, & qui le touche vivement pour votre satisfaction, est que vous devez presenter votre cœur à Dieu comme une table vuide de tout, afin que sa bonté y écrive ses saintes & divines volontez; & que le laissant faire il est assuré qu'il vous enseignera & fera connoître ce qu'il veut de vous. Voila ma commission que je fais par obeissance de la part de mon Pere: quoique je ne doute point de la soumission que vous rendez à celui qui meut votre cœur, j'ay cru que vous ne desagréeriez pas ce que son serviteur me fait vous dire.

Nous avons reçu votre aumône par le moien de Monsieur de Bernieres, je vous en rends mes tres-humbles remercimens: sans secours je croi qu'il nous eût fallu renvoyer nos Seminaristes dès cette année, comme je croi qu'il faudra faire à l'avenir, ainsi que Monsieur de Bernieres nous le signifie pour les causes que je vous dirai, ce qui nous seroit une privation tres-sensible, à laquelle neanmoins il nous faut resigner, si nôtre bon JESUS le veut; nous sommes ses servantes qui devons baisser le col à ses jugemens. Vous sçavez la grande affection qu'a eu pour nous nôtre bonne fondatrice, qui nous a amenées en Canada avec une generosité, comme tout le monde sçait, des plus heroïques. Elle a demeuré un an avec nous dans ce même sentiment & dans un cœur tout maternel, tant à nôtre égard qu'envers nos Seminaristes. Elle commença ensuite à vouloir visiter les Sauvages de temps en temps, ce qui étoit tres-louable: peu de temps après elle nous quitta tout à fait ne nous venant visiter que peu souvent. On jugeoit de là qu'elle avoit de l'aversion de la clôture, & que n'étant pas Religieuse, il étoit raisonnable de la laisser à sa liberté. De nôtre part nous estimions que pourveu qu'elle nous aidât de son bien ainsi qu'elle s'étoit engagée de parole à laquelle

amis

amis & nous
tort au Semin
nous établir d
coup nos affai
établir l'habita
Damoiselle de
avec eux. Ell
qui servoient à
Nous laissâmes
vous dire mon
moy-même, m
saint François
propres habits.
le Seminaire da
ne Dame s'étoi
en commun, ne
que nos Meres
sa fondation ét
pour nous & po
a pas laissé po
nous-en avons
cher sur des pla
en adoucir la d
pour les couvri
autrement. De
le puis selon Di
nous assister éta
pour l'entreteni
retourne dans le
qualité, & ainsi
ses meubles: &
je ne puis douter
ce qui m'afflige
où elle est dans
Hiroquois, & q
le plus touchant
de Monsieur le C
faire revenir: Ils
retour, nous en a

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 379

amis & nous nous étions confiez, cette retraite ne feroit point de tort au Seminaire. Cependant le temps se passoit & son affection à nous établir diminuoit de jour en jour. Ce qui retarda encore beaucoup nos affaires, c'est que les personnes qui vinrent l'an passé pour établir l'habitation de Mont-Real, qui sont un Gentilhomme & une Damoiselle de France, ne furent pas plutôt arrivez qu'elle se retira avec eux. Elle reprit ensuite ses meubles & plusieurs autres choses qui servoient à l'Eglise & au Seminaire & qu'elle nous avoit donnez. Nous laissâmes tout enlever sans aucune repugnance, mais plutôt, à vous dire mon cœur, en les rendant je sentoie une grande joie en moy-même, m'imaginant que nôtre bon Dieu me traittoit comme saint François que son Pere abandonna, & à qui il rendit jusqu'à ses propres habits. Je me dépoüillé donc de bon cœur de tout, laissant le Seminaire dans une tres-grande pauvreté: Car comme cette bonne Dame s'étoit jointe à nous, & que tout ce qu'elle avoit servoit en commun, nous nous passions de ce qu'elle avoit avec les meubles que nos Meres de France nous avoient donnez pour nôtre usage, la fondation étant si petite, qu'elle n'eût pas suffi à nous meubler pour nous & pour nos Seminaristes. Par cette retraite elle ne nous a pas laissé pour coucher plus de trois Seminaristes, & cependant nous en avons quelquefois plus de quatorze. Nous les faisons coucher sur des planches mettant sous elles ce que nous pouvons pour en adoucir la dureté, & nous empruntons au magazin des peaux pour les couvrir, nôtre pauvreté ne nous permettant pas de faire autrement. De vous dire que nôtre bonne fondatrice a tort, je ne le puis selon Dieu: Car d'un côté, je voi qu'elle n'a pas le moien de nous assister étant separée de nous, & son bien n'étant pas suffisant pour l'entretenir dans les voies qu'elle fait: Dailleurs, comme elle retourne dans le siecle il est juste qu'elle soit accommodée selon sa qualité, & ainsi nous n'avons nul sujet de nous plaindre si elle retire ses meubles: & enfin elle a tant de piété & de crainte de Dieu, que je ne puis douter que ses intentions ne soient bonnes & saintes. Mais ce qui m'afflige sensiblement, c'est son établissement à Mont-Real où elle est dans un danger evident de sa vie à cause des courses des Hiroquois, & qu'il n'y a point de Sauvages sur le lieu. Et ce qui est le plus touchant, elle y reste contre le conseil des Reverends Peres & de Monsieur le Gouverneur qui ont fait tout leur possible pour la faire revenir: Ils font encore une tentative pour lui persuader son retour, nous en attendons la réponse qu'on n'espere pas nous devoir

contenter. Ce grand changement a mis nos affaires dans un tres-mauvais état : Car Monsieur de Bernieres qui en a la conduite me mande qu'il ne les peut faire avec le peu de fondation que nous avons qui n'est que de neuf cens livres. Le Meres-Hospitalieres en ont trois mille & Madame la Duchesse d'Aiguillon leur fondatrice les aide puissamment ; avec tout cela elles ont de la peine à subsister. C'est pourquoi Monsieur de Bernieres me mande qu'il nous faut résoudre si Dieu ne nous assiste d'ailleurs , de congédier nos Seminaristes & nos ouvriers ne pouvant suffire à leur entretien , puisque pour paier seulement le fret des choses qu'il nous envoie , il lui faut trouver neuf cens livres qui est tout le revenu de nôtre fondation. Et de plus, dit-il , si Madame vôtre fondatrice vous quitte , comme j'y voi de grandes apparencs , il vous faudra revenir en France , à moins que Dieu ne suscite une autre personne qui vous soutienne.

A ces paroles ne direz-vous pas , Mademoiselle , que tout est perdu ? En effet on le croiroit s'il n'y avoit une providence amoureuse qui a soin des plus petits vermisseaux de la terre. Cette nouvelle a beaucoup affligé nos amis qui en savent l'importance ; & néanmoins mon cœur est en paix par la miséricorde de nôtre bon **J E S U S** pour lequel nous travaillons. Dans la confiance que j'ay en son amour , j'ay resolu de retenir nos Seminaristes & d'aider nos pauvres Sauvages jusqu'à la fin. J'ay encore retenu nos ouvriers pour bâtir le Seminaire , esperant qu'il ne nous a pas amenées ici pour nous détruire & nous faire retourner sur nos pas. Si pourtant sa bonté , ou son aimable justice le vouloit pour châtier mes pechez , me voila prête d'en recevoir la confusion à la veüe de toute la terre : Il ne m'impore ce qui m'arrive , pourveu qu'il en tire sa gloire : Et à l'heure que je vous écris , mon cœur possède une paix si accomplie que je ne vous la puis exprimer : J'ay une singuliere satisfaction de vous le dire comme à celle que j'aime & que j'honore le plus en ce monde. Ouy , Mademoiselle , puisque vôtre humilité se porte jusqu'à me vouloir honorer de vôtre affection & bienveillance , vous avez si fort gagné mon cœur , qu'il ne se peut empêcher de vous dire les biens & les maux qui lui arrivent.

Après ce que Monsieur de Bernieres m'a écrit , il fera sans doute espouventé voiant que je lui demande des vivres comme à l'ordinaire , & de plus que je lui envoie des parties pour six mille livres qui ont été employées à paier les gages de nos ouvriers , & à l'achat des materiaux de nôtre bâtiment , sans parler du fret du

DE LA
vaisseau : Car
bon Dieu : On
tie portée int
a fait la grace
vaisseaux nous
nouveau cour
tre Maître.

Après les a
lettre , & que
persecutée des
particulieres.
tres & les nôtr
être offert à n
miennes pour
avoit en cette
doutez point q
Cela n'empêche
des benediction
mon cœur , & c
vous le repeter
laissez manier v
quelque côté q

Vous vous pla
res tant de bien
à vôtre affection
besoin de tout co
bâtir , c'est ce q
vions d'étoffes , e
cheres Seminaris
Dieu inspira un
ces de serge fort
quoi elles eussent
fait-il pas bon de
assurement ; & c
dence de vous av
nous seroit le plu
la hardiesse de vou
des toilles d'un co
tres-necessaires en

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 371

vaisseau: Car en tout cela nous n'avons que la providence de nôtre bon Dieu: On dit que tout est perdu, & cependant je me suis sentie portée interieurement à poursuivre ce que nôtre Seigneur nous a fait la grace de commencer en sa nouvelle Eglise. L'arrivée des vaisseaux nous donnera une nouvelle instruction, & peut-être un nouveau courage pour travailler plus que jamais au service de nôtre Maître.

Après les afflictions communes dont je vous parle en mon autre lettre, & que nous souffrons à l'occasion de cette nouvelle Eglise persecutée des Demons & des Hiroquois, vous voiez ici mes croix particulieres. Vous en avez aussi, Mademoiselle; joignons les vôtres & les nôtres ensemble pour n'en faire qu'un composé qui puisse être offert à nôtre Seigneur. Pour moy j'offre tres-volontiers les miennes pour vous, & avec la plus grande affection que je puisse avoir en cette vie; je pense que vous me croiez & que vous ne doutez point qu'il n'y ait dans vôtre servante une sincerité entiere. Cela n'empeche pas que je n'aye une consolation sensible des grandes benedictions que Dieu donne à vos affaires; je l'en benis de tout mon cœur, & c'est une marque que la justice est de vôtre côté. J'ose vous le repeter, Dieu attend de grandes choses de vous si vous lui laissez manier vôtre cœur & si vôtre ame suit son mouvement de quelque côté qu'il la tourne.

Vous vous plaignez que je ne vous demande rien. Vous nous faites tant de biens que je n'oserois m'avancer de crainte de faire tort à vôtre affection qui nous previent sans cesse. De plus nous avons besoin de tout comme vous voiez, sur tout de commoditez pour nous bâtir, c'est ce qui me fit vous taire l'an passé le besoin que nous avions d'étoffes, en quoi je fis tort à l'affection que vous avez pour nos cheres Seminaristes. Neanmoins comme je ne pensois qu'à les loger Dieu inspira un honeste homme de France de m'envoyer deux pieces de serge forte & des chausses toutes faites pour les vétir, sans quoi elles eussent été obligées de souffrir les rigueurs de l'hiver. Ne fait-il pas bon de s'attendre à la providence d'un si bon Pere? Oui assurément; & c'est encore un autre effet de cette aimable providence de vous avoir inspiré de me commander de vous dire ce qui nous seroit le plus utile. C'est donc pour vous obeir que je prens la hardiesse de vous dire que c'est de l'étoffe forte rouge & grisée avec des toilles d'un commun usage lesquelles sont tres-rares & pourtant tres-necessaires en ce pais. C'est pour vous obeir que je m'ouvre de

la sorte, mais si nôtre divin Maître vous tourne le cœur d'un autre côté, faites s'il vous plaît tout ce qu'il vous dira, car c'est tout ce que j'aimerai & cherirai. Ah, Mademoiselle, que Dieu veut un grand venement dans les ames qu'il a appellées en sa nouvelle Eglise. Il veut, dis-je, d'elles une si grande dependance de sa pure providence, ce que pour jouir d'une parfaite paix, elles doivent être disposées d'agréer de moment en moment les dispositions de ses desseins sur elles. Faites donc tout ce que ce même moteur des cœurs voudra que vous fassiez, & non plus, & ce sera là nôtre plaisir.

Ce que vous avez envoyé à vôtre fillole a été volé depuis Paris jusques à Dicppe: je lui ay dit la perte qu'elle a faite & l'amour que vous lui portez. Cela l'a fort touchée, mais après une petite tristesse, elle a fait selon l'humour des sauvages, qui est d'oublier facilement ce qui les fâche: ce qui a contribué à sa consolation, c'est la lettre qu'il vous a plu de lui écrire; elle n'a jamais été tant honorée, & elle est toute ravie d'avoir un Massinahigan, c'est-à-dire, une lettre de sa bonne Mataine. On ne peut rien voir de plus innocent que cette fille, & je tâcheray de ne rien oublier pour la mettre dans la voie de son salut. Benissons Dieu, Mademoiselle, de ce qu'il touche aussi bien nos barbares que ceux qui naissent dans les lieux les plus cultivés de France. Vous fondriez en larmes de voir leur devotion & leur humilité quand ils assistent aux processions & aux assemblées publiques. Madame nôtre fondatrice avoit coutume d'y conduire nos Seminaristes, & de marcher à la tête des femmes & des filles Sauvages, après quoi nous leur préparions un festin; aujourd'huy qu'elle est éloignée, elle est privée de cette consolation, mais nous avons toujours la nôtre qui est de les regaler selon nos petits moiens.

Comme j'étois sur le point de finir cette lettre, il est arrivé une barque de Mont-Real qui nous apprend que cette bonne Dame est résoluë d'y passer l'hiver parmi les dangers. Je vous avois bien dit que ses intentions sont bonnes & saintes, car elle m'écrit avec une grande cordialité & me mande que le sujet qui la retient à Mont-Real, est qu'elle cherche le moien d'y faire un second établissement de nôtre ordre au cas qu'elle rentre dans la jouissance de son bien. Mais je n'y voi nulle apparence, & le danger où elle est de sa personne me touche plus que toutes les promesses qu'elle me fait. Voila le vaisseau prest de lever l'ancre, ainsi il faut que je finisse & que tout de nouveau je vous rende mes tres-humbles remerciemens de

tous vos biens
vous; la par
ni de nôtre
sait que je
humble.

A UNE

Après luy avoir
luy fait le re
vages.

MA tres
d'affec
je suis en peir
sentimens. Ma
celuy de nôtre
la vraie ainitie
verité. Sans e
car elles sont
dans laquelle le
continuellement
bitée, jusqu'à
en vouloir faire
veut tout gagn
mis dans l'Evan
vages du Sage
comme des Sai
a fait cette ann
tifier en la foy
voient pas & e
bliaissent. Je vo
prés de soixante
froid & des n
mens, & rem

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 375

tous vos bienfaits. Et à l'égard de l'affection que mon cœur a pour vous, la parole est trop foible pour l'exprimer : Que l'amour infini de nôtre aimable JESUS vous le dise donc, puisque lui seul sçait que je suis toute vôtre ; Oui sans reserve je suis vôtre tres-humble.

De Tours le 29. Septembre 1642.

L E T T R E XXVII.

A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION.

A la Mere Gillette Roland.

Après luy avoir témoigné des sentimens de tendresse & d'affection, elle luy fait le recit du Zele heroiq.ue d'un homme & d'une femme Sauvages.

MA tres-chiee Mere & tres aimée Sœur. Mon cœur sent tant d'affection pour la vôtre, que lorsque je dois vous écrire, je suis en peine de trouver des paroles pour vous exprimer mes sentimens. Mais comme l'amour que j'ay pour vous est enfermé en celui de nôtre divin Maître, demurons en cette sainte union où la vraie amitié se trouve & s'exerce avec autant de pureté que de verité. Sans en sortir sortons neanmoins pour dire ses misericordes, car elles sont grandes & infiniment grandes dans nôtre Amerique, dans laquelle les ames cedant aux froidures qui y dominent presque continuellement, avoient été toutes gelées, depuis qu'elle est habitée, jusqu'à nos jours que nôtre Seigneur temoigne par sa bonté en vouloir faire fondre les glaces. Car nous voions que son esprit se veut tout gagner & mettre l'embrasement par tout comme il l'a promis dans l'Evangile. Nous le voions particulièrement dans les Sauvages du Sagenay, de Tadoussac & des Attikamek, qui vivent comme des Saints. Une femme fort agée qui se nomme Angelique a fait cette année l'office d'Apôtre aux Attikamek tant pour les fortifier en la foy, & pour apprendre les prieres à ceux qui ne les sçavoient pas & empescher que ceux qui ne les sçavoient ne les oubliassent. Je vous laisse à penser qu'elle peine cette femme âgée de près de soixante ans a eue d'aller en un pais si éloigné au fort du froid & des neiges du mois de Fevrier, traversant des bois immenses, & rempant par des rochers affreux. Ne faut-il pas avoir

pour cela un excellent amour de Dieu dans le cœur, & un desir bien embrasé du salut de son prochain ? elle n'est pas encore de retour ; Dieu sçait de quelle affection je l'embrasseray quand je la verray.

Un autre excellent Chrétien nommé Charles aiant été choisi pour remmener un Sauvage en son païs, afin d'obliger nos François qui l'avoient retiré de la main des Algonquins, qui le vouloient faire mourir, parce qu'il étoit allié aux Hiroquois, il a prêché nôtre sainte Foy par tous les villages qui se sont rencontrés sur sa route. Si tôt qu'il fut de retour il me vint voir, & en s'écriant il me dit : sçay-tu ce que j'ay fait ? j'ay enseigné les grands & les petits, les hommes & les femmes, les jeunes & les vieux par tout où j'ay passé. Je leur ay dit : quittez vos folies : cela seroit tolerable si vous vous étiez fait vous-mêmes ; cela seroit bon si vous deviez toujours vivre sur la terre : mais il y a un Dieu, un bon esprit qui a fait le Ciel & la terre, & tout ce que l'un & l'autre contient. Or choisissez ; Voila deux chemins : l'un conduit dans le feu avec les diables ; l'autre conduit au Ciel où est celui qui a tout fait : si vous croiez en luy, vous irez à luy après la mort ; si vous n'y croiez pas, vous irez dans le feu d'où vous ne sortirez jamais. Pour moy, disoit-il, ce ne sont pas les richesses de cette vie que j'aime ; ce sont là de belles choses pour être aimées. Il ne m'importe que je sois pauvre ou riche, que j'aye faim ou que je sois rassasié, que je vive ou que je meure : cela seroit bon si c'étoit pour long-temps ; hé ! nous mourrons incontinent & tout cela sera dissipé. Puis se tournant vers moy il me dit : j'ay couppé toute la bougie que tu m'as donnée par morceaux, & je m'en servois comme on fait à la Messe, ainsi je determinois des prieres, je faisois faire le signe de la Croix, & je disois à chacun ce qu'il devoit faire. Mais il faut que tu sçaches que ceux que j'ay enseignés n'ont point encore d'esprit, mais attend un peu, ils vont croire & ils en auront.

Cet excellent Chrétien est ravissant en tout ce qu'il fait & ce qu'il dit. C'est lui qui a le premier enseigné ses compatriotes de Tadoussac & qui y a jetté ce feu de ferveur que l'on y voit maintenant si allumé.

Je reviens à mes premieres paroles : en effet ma bonne & chere Mere, je suis sortie de moy-même pour vous parler des misericordes de nôtre divin Epoux sur cette Amerique, où vous voyez que son Royaume s'étend malgré l'opposition des demons. N'oubliez

DE LA
point en sa pr
la Mission ver

De Quebec

Premiers fonde
dousac & de
Hiroquois per
sont mourir q

M On tres
des nati
il ravit les œu
reçu les lettres
lesquelles je vou
née dans nôtre r
CHRIST. Je n'
Mere de saint B
faisiez des plain
l'année dernière
confie à la mer
dre à cela, mon
mede, j'ay pris la
deux vaisseaux de
Pirates, l'autre v
tre part, si l'obei
nos contentemen
Mais il ne faut
nos Neophites. L
cette année à Mi
pour la traitte de
pelle & établi une
qui ont été attirés
tagnez de Tadouss
la matiere est disp
prochant de vous.

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 375
point en sa presence nôtre petit Seminaire sur lequel le Maître de
la Mission verse à l'ordinaire ses benedictions. Adieu.

De Quebec le 24. Aoust 1643.

LET T R E X X V I I I .

A S O N F I L S .

Premiers fondemens de l'Eglise de Miscou. Progrez de celles de Tadoussac & des Hurons. Conversion notable d'un Capitaine forcier. Les Hiroquois persecutent l'Eglise : ils tourmentent le R. Pere Jogues & font mourir quelques François.

M On tres-cher & bien-aimé Fils. L'amour & la vie du Roy des nations consume vôtre cœur de lardeur avec laquelle il ravit les cœurs de nos Neophites. Vous devez à present avoir reçu les lettres que je vous ay écrites du mois de Juillet dernier, par lesquelles je vous faisois un petit recit de ce qui s'est passé cette année dans nôtre nouvelle France, & dans la nouvelle Eglise de JESUS-CHRIST. Je n'avois point encore reçu de vos lettres, mais ma Mere de saint Bernard m'avoit envoyé celle par laquelle vous luy faifiez des plaintes de ce que vous n'en avez receu aucune de moy l'année derniere. Je vous avois écrit amplement, mais ce que l'on confie à la mer est sujet au hazard. C'est pourquoy il se faut attendre à cela, mon tres-cher Fils, mais pour y apporter quelque remede, j'ay pris la resolution de vous écrire, tant que je vivray, par deux vaisseaux differens; afin que si l'un se perd ou est pris par les Pirates, l'autre vous porte de mes nouvelles. Faites le même de vôtre part, si l'obeissance vous le permet, car vous pouvez juger que nos contentemens seront en cela reciproques.

Cette lettre
a été perdue
sur mer.

Mais il ne faut point perdre de temps, commençons à parler de nos Neophites. Les premiers fondemens de l'Eglise ont été jettez cette année à Miscou qui est une habitation de François, seulement pour la traitte de Pelletrie. A dix lieuës au delà, on a bâti une Chapelle & établi une grande Mission pour les Sauvages du côté du Nord, qui ont été attirés à la foy par la conversation de nos Sauvages Montagnez de Tadoussac. Cette Mission promet de grands fruits, car la matiere est disposée. Ce lieu est à cent cinquante lieues d'ici approchant de vous.

Cent lieues au deçà est la Mission de Tadoussac où l'on a veu cette année des merveilles , un grand nombre de Sauvages avancez de plus de vingt journées dans les terres, y étant venus pour se faire instruire, & ensuite pour se faire baptiser. Ils ont des sentimens si religieux & font des actions si chrétiennes, qu'ils nous font honte & nous surpassent en pieté. Ce sont les fruits du zele de nos bons Chrétiens sedentaires, car ils vont exprés de côté & d'autre pour gagner des ames à JESUS-CHRIST. Toutes ces nations-là sont du côté du Nord, & Tadoussac où il s'assemblent, est à quarante lieues d'ici ou environ tirant vers Miscou.

Sillery est à une lieue au dessus de Quebec, & nous tenons le milieu. Nos Sauvages sedentaires sont là en partie, & en partie à Quebec où se fait la traite.

L'an-passé la Nation des Attikamek se vint rendre ici pour se faire instruire, & plus de la moitié fut baptisée. Le premier Baptême fut en nôtre Eglise, comme aussi le premier mariage, car quand l'homme & la femme sont baptisez on les épouse au même temps en face d'Eglise. Plusieurs en suite furent baptisez & mariez. Il faut que je vous avoué que la joye que mon cœur ressent quand je voi une ame lavée du Sang de JESUS-CHRIST est inexplicable. Ces bonnes gens étoient tous les jours instruits dans nôtre Chapelle: après la Messe nous leur faisons festin de pois ou de sagamite de bled d'Inde avec des pruneaux, après quoi ils étoient quasi tout le jour à nôtre grille pour recevoir quelque instruction, ou apprendre quelque priere. C'étoit un prodige de voir avec combien de promptitude & de facilité ils apprenoient tout ce qu'on leur enseignoit. Une pauvre femme qui avoit l'esprit un peu plus dur que les autres, se fâchant contre elle-même, dit en se prosternant: je ne me leverai d'aujourd'hui que je ne sçache mes prieres. Elle eut tout le jour la bouche contre terre, & Dieu benit tellement sa ferveur qu'en se levant elle sceut tout ce qu'elle vouloit apprendre. La ferveur est universelle, & nous sommes ravies de voir de grands hommes nous venir trouver avec empressement, afin que nous leur apprenions à faire des actes interieurs & des Oraisons jaculatoires dont ils se servent dans les rencontres.

Le Capitaine de cette Nation étoit un grand Sorcier, & l'homme du monde le plus superstitieux. Je lui écoutois soutenir la vertu de ses sorts & de ses superstitions, & peu après il vint trouver le Pere contre qui il avoit disputé; lui apporta ses sorts & le tambour dont il se

il se servoit da
mais servir. Je
me le Diable a
d'enfant; car v
viner les chose
naites. En fuite
faire en un jour
tion. Ils s'en-re
river au Printem
une de nos nouve
froid de neige des
leurs prieres, de
qu'ils menent un
C'est une merv
ne se contentent
zele les emporte
pensent ne croire
pitaine des Abnak
dre ici sedentaire,
rer ses gens à la t
à une de nos Semir
l'an passé avec elog
résolu de porter l'E
contenterai pas, m
Foy & à la priere;
je sçai la langue, je
& les porter à croir
Les hommes ne f
chrétienne a passé e
chifer ceux qui y ha
nous amenez ici où il
holique pour courir l
service à Nôtre Seig
eurs dans nos bons
qui sont nez de pare
Il n'y a personne
tre Chrétien: l'on
avant on avoit peine
persecutent étrangem

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 377

il se servoit dans ses enchantemens, & protesta de ne s'en vouloir jamais servir. Je vous envoie ce tambour afin que vous voyiez comme le Diable amuse & séduit ce pauvre peuple avec un instrument d'enfant; car vous sçavez que cela sert à guerir les maladies, à deviner les choses à venir, & à faire de semblables choses extraordinaires. En suite de ce charment nous eûmes la consolation de voir faire en un jour un sacrifice à Dieu de tous les tambours de cette Nation. Ils s'en retournerent tous en leur país en chassant, afin d'y arriver au Printemps. Et parce qu'ils étoient nouvellement instruits, une de nos nouvelles chrétiennes de Sillery s'en alla avec eux, par un froid de neige des plus horribles, pour leur faire repeter tous les jours leurs prieres, de crainte qu'ils ne les oubliassent. Nous avons appris qu'ils menent une vie admirable.

C'est une merveille de voir la ferveur de nos bons Neophites: ils ne se contentent pas de croire en JESUS-CHRIST, mais le zele les emporte d'une telle maniere qu'ils ne sont pas contents, & pensent ne croire qu'à demi, si tous ne croient comme eux. Le Capitaine des Abnakiyois a quitté son país & ses gens pour se venir rendre ici sédentaire, afin de se faire instruire, & de pouvoir ensuite attirer ses gens à la foy de JESUS-CHRIST. Il fut hier baptisé & marié à une de nos Seminaristes nommée Angelle, dont la Relation parloit l'an passé avec éloge. Son zele le portera bien plus avant, car il est résolu de porter l'Évangile en beaucoup d'autres nations. Je ne me contenterai pas, me dit-il, de porter mes gens & ma jeunesse à la Foy & à la priere; mais comme j'ai été dans plusieurs nations dont je sçai la langue, je me servirai de cet avantage pour les aller visiter, & les porter à croire en Dieu.

Les hommes ne sont pas seuls embrasés de ce zele: une femme chrétienne a passé exprés dans une nation fort éloignée pour y catechiser ceux qui y habitent, en quoi elle a si bien réussi, qu'elle les a tous amenés ici où ils ont été baptisés. Il lui a fallu un courage Apôtolique pour courir les dangers où elle s'est exposée afin de rendre ce service à Nôtre Seigneur. Nous voyons souvent de semblables ferveurs dans nos bons Neophites, qui sans mentir font honte à ceux qui sont nez de parens Chrétiens.

Il n'y a personne de considerable dans les Hurons qui ne veuille être Chrétien: l'on y a bâti cette année quatre Chapelles, & cy devant on avoit peine d'y en souffrir une. Les Hiroquois néanmoins persécutent étrangement cette pauvre nation. Ils en ont pris & tué

un grand nombre depuis deux ans, & depuis quinze jours ils ont encore défait leur flotte. Vous sçavez qu'ils prirent l'an passé le R. P. Jogues, des François & des Hurons avec une de nos Seminaristes. Ils tuèrent les anciens & emmenerent les autres captifs. Le R. Pere fut moulu de coups & mis à nud arrivant en leur pais, on lui coupa le ponce, & eut l'index mordu jusqu'à la jointure, les bouts des autres doigts furent brûlez, & ensuite on lui fit souffrir mille ignominies. On en fit autant à un François son domestique, & un autre qui lui appartenoit aussi eut la tête fendue d'un coup de hache. Le pauvre Pere croiant qu'on lui en alloit faire autant, se mit à genoux pour recevoir le coup & offrir son sacrifice, mais on ne lui fit rien davantage. On fit à la plus part des Captifs comme on lui avoit fait, puis on leur donna à tous la vie. On ne fit rien à nôtre Seminariste Therese, laquelle a toujours genereusement professé le saint Evangile & fait les prieres publiquement. Le R. Pere y préche presentement l'Evangile, c'est le premier qui a eu cet honneur, & Dieu benit tellement son travail, qu'il a déjà baptisé plus de soixante personnes dans sa captivité.

Il faut un peu parler de nos Seminaristes sedentaires qui nous donnent tous les contentemens possibles. Une me disoit il y a quelque temps: je parle souvent à Dieu dans mon cœur, je prens grand plaisir à nommer JESUS & MARIE: Ah que ce sont de beaux noms! On les entend quelquefois s'entretenir de Dieu, & faire des colloques spirituels. Un jour entre autres elles se demandoient les unes aux autres de quoi elles pensoient avoir plus d'obligation à Dieu. L'une dit, c'est de ce qu'il s'est fait homme pour moy, & qu'il a enduré la mort pour me delivrer de l'Enfer; l'autre repartit, c'est de ce qu'il m'a faite Chrétienne, & de ce qu'il m'a mise par le Baptême au nombre des ses enfans. Une petite qui n'a pas plus de neuf ans & qui communie depuis un an & demi haussa sa voix & dit: c'est de ce que JESUS se donne à nous en viande au saint Sacrement de l'Autel. Cela n'est-il pas ravissant en des filles nées dans la Barbarie?

Elles ne manquent point à leurs examens de conscience: ni à s'entraccuser les unes les autres, ce qu'elles font avec une ingénuité n'ont pareille. Elles demandent quelquefois qu'on les châtie, afin de payer à Dieu dès ce monde la peine de leurs pechez. Une aiant été corrigée, on lui demanda ce qu'elle avoit pensé de son châtiement; j'ai pensé, dit-elle, que l'on m'aime de ce que l'on me châtie pour me faire venir l'esprit, car je n'en ay point; moy qui ay été

DE LA
instruite je suis
li; & qui ne l'

Vous voiez
du Royaume
conversion des
les passages de
se faire instrui
les terres de ce
de cent coups
en a pas eu un
des lettres & d
peine la puis-je
d'excuser si je n

De Quebec

Elle luy parle de

M On tres-
de l'état
encore un mom
Les Hiroquois p
mettent d'étran
Sauvages. Leur
de se rendre les
autres Nations.
les martyrisent à
gie & pour un so
malheurs, s'ils n'
cette cause le R.
l'autre: mais Dieu
marques & des li
bares ont pris le
vraiment apostoli

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 379

instruite je suis beaucoup plus coupable que ma compagne qui a failli, & qui ne l'a point été.

Vous voyez nos emplois ; je vous prie de prendre un grand soin du Royaume de JESUS-CHRIST. Obenez par vos prieres la conversion des Hiroquois qui lui nuisent beaucoup, & qui ferment les passages de crainte que les Nations plus éloignées ne viennent se faire instruire. La Nation d'Hyroquet n'a pas laissé de traverser les terres de ces Barbares, qui ont fait sur eux une décharge de plus de cent coups de fusils, mais Dieu les a si bien protégés, qu'il n'y en a pas eu un seul de blessé. Je vous écris la nuit pour la presse des lettres & des vaisseaux qui vont partir. J'ay la main filasse qu'à peine la puis-je conduire, c'est ce qui me fait finir en vous priant d'excuser si je ne relis pas ma lettre.

De Quebec le 30. de Septembre 1643.

LET TRE XXIX.

A SON FILS.

Elle luy parle de la persecution des Hiroquois, de la prise du Pere Brissani, & de la fuite du Pere Jogues.

M On tres-cher Fils. J'ay dessein de vous écrire bien au long de l'état de nôtre nouvelle France : mais puisqu'il me reste encore un moment de loisir, je vous en dirai un mot par avance. Les Hiroquois persecutent toujours cette nouvelle Eglise, & commettent d'étranges excez contre les Chrétiens tant François que Sauvages. Leur dessein principal est de tuer & de brigander, afin de se rendre les maîtres du pais & de s'enrichir des dépouilles des autres Nations. Quand néanmoins ils prennent des Chrétiens, ils les martyrisent à cause de la priere, qu'ils prennent pour une magie & pour un sort qui leur causeroit, à leur avis, toute sorte de malheurs, s'ils n'ôtoient du monde tous ceux qui s'en servent. Pour cette cause le R. Pere Jogues a souffert mille martyres, l'un après l'autre : mais Dieu l'en a retiré pour nous le rendre vivant orné des marques & des livrées de son Fils. Depuis Pâques dernier ces barbares ont pris le R. Pere Brissani Romain de Nation & homme vraiment apostolique, à qui l'on avoit prédit dès la France ce qui

lui devoit arriver ici. On ne sçait encore ce qu'ils en ont fait; non plus que d'un jeune homme François qu'il emmenoit aux Hurons avec luy. On a pris trois Hiroquois en vie, qu'on trouve en diverses paroles sur ce point, ce qui fait craindre qu'ils ne l'aient traité comme ceux de sa suite qu'ils ont fait bruler tous vifs à petit feu, & à qui par une ferocité inouïe ils ont fait manger leur propre chair. Ce qui nous donne cette apprehension, est le ressentiment qu'on croit qu'ils ont de la fuite du R. Pere Jogues qu'ils tenoient pour un homme de marque; quoi qu'ils le deussent faire brûler quelques jours après: Ce bon Pere soupiroit avec passion après ce bonheur, afin d'achever le martyre qu'il avoit commencé de souffrir: Mais les Hollandois à qui il avoit été recommandé du côté de la France, le prirent dans une traite qu'ils firent avec ces barbares & l'embarquerent secretement avec leurs marchandises: non qu'ils eussent de l'affection pour le Pere, car ils sont heretiques; mais la Reine de France aiant voulu cela d'eux, ils ne voulurent pas lui déplaire. Aujourd'huy ces barbares occupent toutes les averties de la Riviere, commençant à quatre lieues au dessus de Quebec jusqu'à soixante au delà. Dans tout cet espace ils attendent de pied coy les Sauvages & les François qui se cantonnent comme ils peuvent pour se mettre à couvert de leur rage. Trois cens Sauvages se sont retirez cet hiver près de nôtre Monastere n'osant retourner en leur país, d'où ils avoient fui, de crainte de tomber entre leurs mains. Une troupe de ceux cy fut près de trente jours sans manger que du bois pendant leur fuite. Arrivant ici ils étoient affamez au point que vous le pouvez juger. Ces pauvres gens meurent ou de misere, ou par la main de leurs ennemis dont ils sont voisins. Ce sont des Nepisiriniens.

obstant les persecutions, le Christianisme augmente fort, la Foy en est plus en credit, & l'on voit faire à nos Neophites des actions de pieté si heroïques, que les François qui arrivent de France en pleurent de consolation. Entre ceux qui sont arrivez cette année, il y a un jeune homme de grande qualité âgé de vingt-deux ans que Dieu a touché pour le servir en ce país au salut des Sauvages. Vous seriez ravi de l'entendre parler sur ce sujet, & de voir un jeune homme qui a commandé dans les armées de France, dans un mépris de lui-même tout extraordinaire. Il va commander les Soldats qui sont destinez pour aller hiverner aux Hurons, où il doit accompagner trois des Reverends Peres; qui ont assez de zele pour s'exposer nonobstant les embuscades des Hiroquois, qui occupent les

(i) d. d.

DE LA
passages; ce
ames à JESU
couvertes, &
die la langue d

Dieu nous
nos Seminaris
de nôtre foy
ligieuse, car e
livre à la main
tres filles tres
qui suis, Vôtr

De Quebec l

A UNE R

Après un salut
des Sauvages

MA tres-
& tres a
cœur. Vous éte
m'êtes toujours
consolée de ce
vous pas moins é
Sœurs qui font
verse fort cour
voix, ce qui no
Vous desirez
Neophites: Ils t
ceux qui s'éloign
de la foy. L'un c
tre les bonnes n
leur bourgade,
neur & des Rev
quoi qu'il eût fai
ils, il attirera le

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 381
passages; ce jeune homme voudroit courir par tout pour gagner des
ames à JESUS-CHRIST dans les Nations qu'on a nouvellement dé-
couvertes, & où nul de nos Peres n'a encore été: à cet effet il étu-
die la langue de ces peuples éloignez.

Dieu nous a à toutes conservé la santé: mais il est mort une de
nos Seminaristes dans les bois. C'étoit une fille qui regloit les points
de nôtre foy que l'on devoit chanter. Nous l'avons pensé faire Re-
ligieuse, car elle en étoit tres-digne; mais enfin elle est morte son
livre à la main, & en priant Dieu. Nous avons encore quantité d'au-
tres filles tres-sages. Priez nôtre Seigneur pour elles & pour moy
qui suis, Vôtre.

De Quebec le 2. d'Aoust 1644.

L E T T R E X X X.

A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION.

*Après un salut Chrétien & affectif, elle lui parle de la pureté de la foy
des Sauvages convertis, & du zele qu'ils ont à punir les coupables.*

A la Mere
Marie Gillette
Rolland.

MA tres-chere & bien-aimée Mere. JESUS nôtre tres-doux
& tres aimable Epoux soit à jamais la consolation de vôtre
cœur. Vous êtes toujours ma chere Sœur, & en cette qualité vous
m'êtes toujours presente auprès de nôtre tres-bon Maître. Je suis
consolée de ce que vous avez veu le R. Pere le Jeune, & nous ne l'a-
vons pas moins été de le revoir en nôtre Canada avec nos deux cheres
Sœurs qui sont arrivées heureusement avec lui, aiant fait une tra-
verse fort courte. Elles nous ont apporté de vos nouvelles de vive
voix, ce qui nous a donné une particuliere consolation.

Vous desirez, ma chere Sœur, sçavoir des nouvelles de nos bons
Neophites: Ils sont dans la ferveur plus que jamais inexorables à
ceux qui s'éloignent de leur devoir, & qui degenerent de la pureté
de la foy. L'un d'entr'eux aiant commis une faute considerable con-
tre les bonnes mœurs, les Chefs le vouloient tout à fait chasser de
leur bourgade, & firent leur possible auprès de Monsieur le Gouver-
neur & des Reverends Peres pour empêcher qu'il n'y demeurât,
quoi qu'il eût fait une confession publique de sa faute. Car, disoient-
ils, il attirera le Diable parmi nous; il est cause avec sa jeunesse

B b b iij

que Dieu nous quitte, & qu'il nous punit par nos Ennemis. D'autres qui avoient été excitez à boire par des François, & qui avoient traité avec eux pour des boiffons enyvrantes, en sorte que quelques jeunes gens qui en furent pris, furent privez trois jours entiers de l'entrée de l'Eglise à la sollicitation des Anciens. Les innocens ont aidé les coupables à faire cette penitence: Ils alloient deux fois le jour de compagnie à la porte de la chappelle faire leurs prieres avec une grande humilité, mais ils n'y entroient pas. Les anciens non contents de cela condamnerent les coupables à l'amende, qui étoit d'un certain nombre de peaux de Castor destinées à acheter de quoi parer l'Autel de celui qui a tout fait, afin de l'appaiser. Cette penitence est ordinaire & sert beaucoup à retenir dans le devoir ceux qui n'ont pas des intentions tout à fait pures. Ils donnent à Dieu les prémices de leurs champs au temps de leur recolte. Enfin quoi qu'ils soient continuellement persecutez de leurs ennemis, leur foy n'en est que plus forte: vous le verrez dans le récit que j'en fais à nos Meres, où je leur parle tant de la disposition de nôtre Seminaire, que des particularités de toute cette nouvelle Eglise, pour laquelle je vous supplie de continuer nos prieres & de porter vôtre sainte Communauté à y joindre les siennes.

De Quebec le 11. d'Aoust 1644.

LETTRE XXXI.

A SON FILS.

Delivrance du R. Pere Isaac Jogues des mains des Hiroquois, & son retour à Quebec. Forme des habits & des maisons tant des Sauvages que des François. Foy & pieté des nouveaux convertis.

MOn tres-cher & bien-aimé Fils. La vôtre m'a apporté une consolation que je ne vous puis exprimer. Je l'ay reçue dès le mois de Juillet, les vaisseaux étant arrivés plutôt qu'à l'ordinaire; & ce qui a mis le comble à nôtre joie, c'est que nous avons reçu au même temps les Reverends Peres le Jeune, Quentin, & Jogues. Ce dernier par une providence de Dieu bien particuliere a été enlevé des mains des Hiroquois par les Holandois qui habitent leurs côtes. De là ils l'emmenerent en France d'où il est revenu ici comme un

DE LA
vrai martyr
CHRIST. I
roquois, &
secretement.
sa captivité.
dres frais. Im
se faire souffri
salve de coup
un monstre,
venu à foy o
autres. On le
theatre en th
des deux bras
siet si serrées
en ce tourme
qu'il eût endu
extremement
ce lui étoit se
faire souffrir e
rable de la pr
éloigné ne pou
compassion na
& le mit en lib
à une famille
ne lui faisoien
ce qu'ils appe
où ils alloient,
& les adultes m
Dans ces voia
lié, & sans pen
naire s'il n'y av
ce pauvre hor
l'appelle & lui
moy? Ne sçai-t
de ton tourme
prie. Le Pere t
homme, il le t
de son salut, qu
le croi, de la bo

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 383

vrai martyr vivant qui porte en son corps les livrées de JESUS-CHRIST. Il devoit être brûlé à son retour dans le village des Hiroquois, & les Hollandois qui en furent avertis ne l'eussent enlevé secrettement. Il m'a raconté les conduites de Dieu sur lui pendant sa captivité. Il y a des milliers de Martyrs qui sont morts à moins dres frais. Imaginez-vous les choses les plus ignominieuses qu'on puisse faire souffrir à une personne chaste, il les a souffertes. Après une salve de coups de bâtons épouventable, qui le firent ressembler à un monstre, en sorte qu'on le laissa pour mort. Etant néanmoins revenu à soy on lui couppa deux doigts, & l'on brûla & mordit les autres. On le promena en suite tout nud de village en village, & de theatre en theatre; après quoi on le suspendit en l'air par le gros des deux bras à deux grands pieus fort élevez avec des cordes d'osier si serrées qu'il ne se peut davantage. On le laissa fort long-temps en ce tourment qu'il m'a dit être le plus grand & le plus sensible qu'il eût enduré à cause du poids de son corps, qui rendoit ses liens extremement douloureux. Ses bourreaux s'appercevant que ce supplice lui étoit sensible, le lierent & serrerent de nouveau, afin de le faire souffrir encore davantage. Mais vous allez voir un coup admirable de la providence de Dieu. Un Sauvage d'un autre village fort éloigné ne pouvant souffrir un spectacle si inhumain, le delia par une compassion naturelle, lors qu'il étoit sur le point de rendre l'esprit, & le mit en liberté. Les Hiroquois le voiant en liberté le donnerent à une famille qui en eût soin & le prit en affection, c'est à dire qu'ils ne lui faisoient point de mal, & ils souffroient qu'il fit ses prieres, ce qu'ils appellent magie. Ces gens là menioient le Pere par tout où ils alloient, & par ce moien il baptisoit tous les enfans moribonds & les adultes malades, dont il envoya un grand nombre dans le Ciel. Dans ces voiajes il passa par le village de cet homme qui l'avoit delié, & sans penser à lui, il entra dans sa cabane pour voir à son ordinaire s'il n'y avoit point quelque bien à faire. Lors qu'il en sortoit, ce pauvre homme qui étoit dans un coin où il ne l'avoit pu voir, l'appelle & lui dit: Hé! quoi, mon Frere n'auras-tu point pitié de moy? Ne sçai-tu pas que c'est moy qui t'ay sauvé la vie, te retirant de ton tourment? Voila que je m'en vais mourir, aide-moy, je te prie. Le Pere fut également joyeux & étonné: Il instruit ce pauvre homme, il le baptise, & aussi-tôt il le vit mourir dans l'assurance de son salut, que Dieu lui avoit préparé pour recompense, comme je le croi, de la bonne action qu'il avoit faite envers le Pere. Cet homme

Apostolique a trouvé quantité d'occasions impreuës de cette nature où il a enuoyé un grand nombre d'ames dans le Ciel. A present qu'il est de retour, on voit bien qu'après son martyre c'est un homme de l'autre monde; on voit en lui une humilité si admirable qu'il ne faut point d'autre marque de sa sainteté. Lors même qu'il étoit parmi les Hiroquois sa grande modestie tenoit ces barbares dans l'admiration, & ils le croioient plus qu'homme.

Pour reponse à ce que vous desirez sçavoir touchant le païs, je vous dirai qu'il y a des maisons de pierres, de bois & d'écorce. La nôtre qui est toute de pierres a 92. pieds de longueur & 28. de largeur. C'est la plus belle & la plus grande qui soit en Canada pour la façon d'y bâtir. En cela est compris l'Eglise, qui a sa longueur dans la largeur de la Maison, & dix-sept pieds de largeur. Vous penserez que cela est petit, mais le trop grand froid ne permet pas qu'on fasse des lieux plus vastes. Il y a des temps ausquels les Prêtres sont en danger d'auoir les doigts & les oreilles gelées. Le Fort est de pierres comme les maisons qui en dependent. Celles des Reuerends Peres, de Madame nôtre Fondatrice, des Meres Hospitalieres & des Sauvages sedentaires sont aussi de pierres. Celles des Habitans, excepté de deux ou trois, sont de colombage pierrotté. Une partie des Sauvages ont des maisons portatives d'écorce de bouleau, qu'ils dressent bien proprement avec des perches: Nous en auons une semblable au commencement pour nous servir de classe. Quand je dis que nos maisons sont de pierres, je ne veux pas dire qu'elles soient de pierres de taille, non il n'y a que les encognures, qui sont d'une espece de marbre presque noir, qui se tire par coupeaux assez bien faits. Les encognures étant de cette sorte de pierre sont tres-belles, mais elles coûtent à tailler à cause de la dureté. Un homme coûte trente sols par jour, encore le faut-il nourrir les fêtes & les Dimanches, & dans les mauvais temps. Nous faisons venir de France nos artisans qu'on louë pour trois ans ou plus. Nous en auons dix qui font toutes nos affaires, excepté que les Habitans nous fournissent la chaux, le sable & la brique. Nôtre bâtiment a trois étages, dans le milieu desquels nous auons nos cellules faites comme celles de France. Nôtre cheminée est au bout pour échauffer le dortoir & les cellules, dont les separations ne sont que de bois de pin, car autrement on ne pourroit pas y échauffer: encore ne croiez pas qu'on y puisse demeurer long-temps en hiver sans s'approcher du feu; ce seroit un excez d'y demeurer une heure, encore faut-il

faut-il auoir
vances le lieu
auprès du feu
riculièrement
ches sont de b
soient doublé
fer. L'hiver
cabaner dans
que nous auon
tout quoique
ver, mais l'on
d'arbres entier
pente. Les co
bardeau contr

Les Sanvags
d'Orignac gra
verture qu'ils
tite corroie, e
cela & un bray
pagne, & quan
me la main. e
Ils ont la peau
ils s'oignent pa
tachie avec des
eouvertes de li
ler, excepté q
ses de cuir ou
Ils ont par la de
teau. Ceux qui
nuit rouges au
rapaborts. Voil
sont presque nu
fort modesteme
serrent (car les
gré du vent) le
juiqu'au haut du
se couvrent aus
stor, ou d'un T
liez par le derra

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 385

faut-il avoir les mains cachées & être bien couvert. Hors les observations le lieu ordinaire pour lire, écrire & étudier est de nécessité auprès du feu, ce qui est un assujettissement fort incommode, particulièrement à moy qui ne me chauffois jamais en France. Nos couches sont de bois qui se ferment comme des armoires, & quoi qu'elles soient doublées de couvertes ou de serge, à peine y peut on échauffer. L'hiver nos Sauvages quittent leurs maisons de pierres & vont cabaner dans les bois où il ne fait pas si froid. A quatre cheminées que nous avons nous brûlous par an 175. cordes de gros bois : & après tout quoique le froid soit si grand nous tenons le cœur tout l'hiver, mais l'on y souffre un peu. Notre clôture n'est que de gros pieux d'arbres entiers de dix pieds de haut & accommodez avec de la charpente. Les couvertures des maisons son de planches doubles ou de bardeau contregarni de planches par le dessous.

Les Sauvages sont habillez l'Été & l'Hiver. L'Été ils ont une peau d'Orignac grande comme celle d'un bœuf, carrée comme une couverture qu'ils mettent sur leurs épaules. Ils l'attachent avec une petite corroie, en sorte que leurs bras sortent tout nuds : ils n'ont que cela & un brayer, aiant les pieds & la tête nuë. Chez eux, à la campagne, & quand ils se battent avec leurs ennemis, ils sont nuds comme la main. excepté le brayer qui les couvre assez modestement. Ils ont la peau comme minime à cause du Soleil & des graisses dont ils s'oignent par tout le corps. Ils ont pour la plus part le visage taché avec des rayes rouges & blües. L'Hiver ils ont pour robes des couvertes de lits accommodées comme celles dont je viens de parler, excepté qu'elles ont des manches de même. Ils ont des chaufses de cuir ou de couvertes usées qui leur vont jusqu'à la ceinture. Ils ont par la dessus une veste de Castor avec son poil en guise de manteau. Ceux qui se couvrent la tête traittent pour des bonnets de nuit rouges au magazin : ils ont aussi quelquefois des capots ou des tapaborts. Voila pour ceux qui sont bien habillez, mais il y en a qui sont presque nuds en tout temps par pauvreté. Les femmes sont fort modestement accommodées aiant toujours des ceintures qui les serrent (car les hommes n'en ont quasi jamais, leurs robes allant au gré du vent) leurs robes vont en bas jusqu'à mi-jambes, & en haut jusqu'au haut du col, aiant presque toujours les bras couverts. Elles se couvrent aussi la tête d'un bonnet de nuit d'homme, ou d'un Castor, ou d'un Tapabor. Leurs cheveux sont abbatus sur le visage & liés par le derriere, & communement elles sont fort modestes &

puddiques. Nous faisons de petites simares à nos Seminartistes & les coëffons à la Françoisë. On auroit de la peine à distinguer un homme d'une femme sans cette difference d'ajustement dont je viens de parler, car leurs visages sont tous semblables. Leurs souliers sont de peau d'Orignac preparée comme celle de Buffle: ils en fontent un morceau par le bout, mettent une piece carrée au talon, passent une petite courtoye comme à une bourse, & voila leur soulier fait. Les François n'en portent point d'autres l'hiver, parce qu'on ne peut sortir pour marcher sur la neige qu'avec des raquettes, & pour cela on ne le peut servir de souliers François. Voila ce que vous devez savoir touchant la façon des maisons & des habits de nôtre Canada.

Nous voions dans les campagnes des Lys sauvages & des Martagnons. On y voit aussi quantité de Cedres, dont les branches nous servent à faire des balays. Il y a encore beaucoup de Pins, de Sapins & d'Épinettes qui demeurent verts tout l'hiver nonobstant les froidures.

Vous demandez de plus si nos Sauvages sont aussi parfaits comme je le dis dans mes lettres. Je vous dirai qu'en matiere de mœurs, je veux dire en leurs façons d'agir, & de faire un compliment, on n'y voit pas la politesse Françoisë: On ne s'est pas étudié à leur apprendre cela, mais bien à leur enseigner solidement les commandemens de Dieu & de l'Eglise, les points & les mysteres de nôtre foy, les prieres & les pratiques de nôtre Religion, comme sont le signe de la croix, l'examen de conscience, & autres semblables actions de pieté. Un Sauvage se confesse aussi-bien qu'un Religieux, il est naïf au possible, & il fait état des plus petites choses. Lors qu'ils sont tombez, ils font des penitences publiques avec une admirable humilité. En voici un exemple. Les Sauvages n'ont point d'autre boisson que le bouillon de leur chaudiere à sagamité, soit de chair, ou de bled d'Inde, ou d'os bouillis, ou d'eau pure. Les François leur aiant fait goûter du vin & de l'eau de vie, ils ont trouvé cela tellement à leur goût, qu'ils le preferent à toute autre chere: mais le mal est que quand ils en peuvent avoir, il ne leur en faut boire qu'une seule fois pour devenir comme fols & furieux. On en attribue la cause à ce qu'ils ne mangent que des choses douces n'ayant aucun usage ni connoissance du sel. Cette boisson est uë d'ordinaire, ce qui a porté Monsieur nôtre Gouverneur à faire deffense sur peine de grosses amendes de leur en donner ou traiter. A

Farrivée nean
les Mattelots
Chrétiens ni
sont les infid
arrivé certe a
& pour la pur
sion les ont co
decoration de
entrer dans l'E
prieres à la po
obtenir miseric
une declaratio
d'autres jeûnes
mettent pas so
sont rates. Au
en a de plus &
vages le sont p
mêle pas, & q
qu'ils n'imitent
cy ne soient as
capables de la
Je ne vous s
nouvelles plan
nous, commenç
mes déjà accou
& qui n'ont ri
voiant les loup
de Dieu. Le Ca
pour aller en
dit: Ma Mere,
que nous allons
te, aussi-bien il
dre & de tuer.
Ce que nous all
parce qu'ils tuer
Dieu, & c'est p
pas sage: Je leu
vous, & il s'app
lourde faute, p

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 387

l'arrivée néanmoins des vaisseaux, il n'est pas possible d'empêcher les Mattelots de leur en traiter en cachette. Les anciens Sauvages Chrétiens ni leurs familles ne tombent point dans ces excez, ce sont les infideles avec quelque jeuneffe libertine. Il est néanmoins arrivé cette année que quelques-uns sont tombez dans cette faute, & pour la punir les Anciens avec le Pere Supérieur de cette Mission les ont condamnez à payer un grand nombre de peaux pour la decoration de la chappelle; & de plus à demeurer trois jours sans entrer dans l'Eglise, & d'aller seulement deux fois le jour faire leurs prieres à la porte accompagnez des innocens, afin de les aider à obtenir misericorde, & d'appaifer celui qui a tout fait: d'autres font une declaration publique de leurs pechez dans l'Eglise des François: d'autres jeûnent trois jours au pain & à l'eau. Comme ils ne commettent pas souvent ces sortes d'excez, aussi ces sortes de penitences sont rares. Au reste il en est des Sauvages comme des François; il y en a de plus & de moins devots: mais parlant generalement les Sauvages le sont plus que les François, & c'est pour cela qu'on ne les mêle pas, & qu'on les met dans une bourgade separée, de peur qu'ils n'imitent les mœurs de quelques-uns. Ce n'est pas que ceux-cy ne soient assez sages en ce païs; mais les Sauvages ne sont pas capables de la liberté Françoisé quoi qu'honnéte.

Je ne vous scaurois dire tout ce que je sçay de la ferveur de ces nouvelles plantes: quoique nous en soions sensiblement touchés, nous commençons à ne nous en plus étonner, parceque nous sommes déjà accoutumées à les voir: Mais les François qui arrivent icy, & qui n'ont rien veu de semblable en France, pleurent de joie, voiant les loups devenus agneaux, & des bêtes changées en enfans de Dieu. Le Capitaine des Sauvages de Silléri avant que de partir pour aller en guerre contre les Hiroquois me vint trouver & me dit: Ma Mere, voila ce que je pense; je te viens voir pour te dire que nous allons chercher nos ennemis; s'ils nous tüent, il n'importe, aussi-bien il y a long-temps qu'ils commencent; & même de prendre & de tüer les François nos amis, avec ceux qui nous instruisent. Ce que nous allons en guerre n'est pas parce qu'ils nous tüent, mais parce qu'ils tüent nos amis. Prie pour nous, car nous avons offensé Dieu, & c'est pour cela qu'il nous châtie. Sur tout la jeuneffe n'est pas sage: Je leur dis, vous fâchez Dieu, & il nous punit: corrigez-vous, & il s'appaifera. Un tel, qu'il me nomma, a encore fait une lourde faute, pour laquelle je l'ay voulu chasser d'avec nous, mais

Le Pere Superieur m'a dit, attend jusqu'au Printemps, & il se corrigera. Le Pere est trop bon d'avoir tant attendu, le printemps est passé, & il ne s'est pas corrigé. Il attire le Diable parmi nous, & c'est de là que viennent nos mal-heurs. Priez-donc toutes pour nous, car nous ne sçavons ce que nous deviendrons à cause de nos offenses.

Cet excellent Chrétien est le second baptisé du Canada, aussi est-il irreprehensible dans sa vie & dans ses mœurs. Dans une harangue publique qu'il fit dans l'Eglise où le R. Pere de Quen avoit fait une correction à la jeunesse, il éleva sa voix & fit une confession publique & generale de toutes les fautes qu'il avoit commises depuis sept ou huit ans qu'il étoit Chrétien, ajoutant : C'est moy, mes Freres, qui attire tous les mal-heurs qui nous arrivent, car vous voyez par ce que je viens de dire mes infidelitez aux graces de Dieu depuis que je suis son enfant ; mais, mais il est bon, prenez courage, ne vous desespererez pas ; si nous le servons il nous fera misericorde.

Voici ce que disoit une femme Sauvage à nôtre grille : Dieu me fait beaucoup de graces : autres fois la mort de mes enfans m'affligoit de telle sorte que rien du monde ne me pouvoit consoler : maintenant mon esprit est si convaincu de la sagesse & de la bonté de Dieu, que quand il me les ôteroit tous, je n'en serois pas triste : car je pense en moy-même ; si une plus longue vie étoit necessaire à mon enfant pour mieux faire son salut, celui qui a tout fait ne la lui refuseroit pas, puis qu'il est si bon & que rien ne lui est impossible : aujourd'huy qu'il l'appelle à soy, il faut bien dire puis qu'il sçait tout, qu'il voit qu'il cesseroit peut-être de croire en lui, & commettrait des pechez qui le precipiteroient dans l'Enfer. Dans cette pensée je lui dis : Determine de moy, toy qui as tout fait, & de tous mes enfans aussi. Quand tu m'éprouverois en toutes les manieres possibles, je ne cesserais jamais de croire en toy, ni de t'aimer, ni de t'obeir ; car je veux tout ce que tu veux. Puis je dis à mes enfans que je voy mourir : Va mon enfant, va voir au Ciel celui qui a tout fait : quand tu y seras prie-le pour moy, afin que j'y aille aussi : après ta mort je ferai des prieres pour ton ame, afin que tu sorte bientôt du Purgatoire.

Cette même femme qui se nomme Lotiise me vint un jour faire le recit d'une longue oraison qu'elle avoit composée pour les Guerriers. Elle étoit conçue en des termes si touchans que mon cœur en étoit attendri. Il semble que Dieu se plaise à éprouver sa foy, lui ôtant tous ses enfans l'un après l'autre depuis son baptême.

Vous voyez
nos bons Chre
qu'un jeune h
fils à la chassé
grande peur d
terre qui ne f
mois, sa Mere
chers. des bois
Ils furent ici p
qu'ils presenten
Je vous ay n
fondes racines
je viens de rec
qu'il mande. C
poux bourgs de
hivers prochain
cedens, nous e
dans ces cinq b
non seulement
même toute la
Ce grand pro
core pris un de
trois ont été tu
en pieces, & ce
sure qu'elle brûle
les patiens d'en
sieurs Chrétiens
de leurs gens pa
cas qu'il soit énc
peu de chose qu
sur les patiens, e
prieres, car com
on craint pour r
Ne vous lassez-d
tions : Il est mor
j'étois digne de c
ame, mon cœur
voir les demions t
allons ensemble c

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 389

Vous voyez par ce peu que je vous viens de dire les sentimens de nos bons Chrétiens. Ils ont de si grandes tendresses de conscience, qu'un jeune homme & une jeune femme aiant porté cet hiver leur fils à la chasse, il mourut dans les bois entre leurs bras. Ils eurent si grande peur de mécontenter Dieu, s'ils l'eussent enterré dans une terre qui ne fût pas benite, que durant l'espace de trois ou quatre mois, la Mere le porta toujours au col par des precipices, des rochers, des bois, des neiges, des glaces, avec des peines incroyables. Ils furent ici pour la fête de Pâques, où ils firent enterrer leur fils qu'ils presenterent empacqueté dans une peau.

Je vous ay mandé dans ma precedente, que la foy prend de profondes racines dans les Nations du Nord, sur tout aux Hurons d'où je viens de recevoir une lettre du R. Pere Chaumonot. Voici ce qu'il mande. On a bâti de nouvelles Chappelles dans cinq principaux bourgs des Hurons, où il y a toujours de nos Peres. Si ces deux hivers prochains les conversions continuent comme aux deux precedens, nous esperons que les Chrétiens deviendront les plus forts dans ces cinq bourgs, & qu'en peu de temps ils attireront après eux non seulement leurs concitoyens, mais encore le reste du pais, & même toute la Nation des Hurons.

Ce grand progrès n'a pas empêché que les Hiroquois n'aient encore pris un de nos Peres de la compagnie avec six François, dont trois ont été tuez, deux desquels ont été brûlez tous vifs & hachez en pieces, & ces barbares non contents de manger leur chair, à mesure qu'elle brûloit, ils en prenoient des morceaux & contraignoient les patiens d'en manger comme eux. Ils ont encore pris & tuez plusieurs Chrétiens tant Hurons qu'Algonquins; On a aussi pris trois de leurs gens par le moyen desquels on tache de retirer le Pere, au cas qu'il soit encore en vie, car on dit qu'il étoit destiné au feu. C'est peu de chose que la vie, mais la cruauté que ces Barbares exercent sur les patiens, est horrible. C'est pour cela que je vous demande vos prieres, car comme l'esprit s'affoiblit quelquefois dans les tourmens, on craint pour nos pauvres Chrétiens quelque espece de desespoir. Ne vous lassez donc point de vous tenir aux pieds du Roy des Nations: Il est mort pour tous, & tous ne vivent pas encore. Ah! Si j'étois digne de courir par tout pour tâcher de lui gagner quelque ame, mon cœur seroit satisfait. N'est-ce pas une chose sensible de voir les demions tenir un empire si absolu sur tant de peuples? Allons, allons ensemble en esprit par toutes ces contrées infideles, pour

tâcher d'en rendre quelqu'une à nôtre bon Maître. Vous pouvez autant faire dans vôtre solitude que si vous y étiez actuellement employé par l'exercice du ministère. Le Pere Eternel a fait voir à une personne, que si elle lui demandoit quelque chose par le cœur de son Fils, il la lui accorderoit. Demandons-lui donc des âmes par ce divin cœur pour l'amplification de son Royaume. Soions jaloux de ce que son ennemi les possède si injustement; car c'est lui qui anime les Hiroquois, qui pour le present sont les plus grands ennemis de sa gloire en ce pais, après mes malices, & pour ce point, trouvez-moy des amis, je vous en supplie, auprès de Dieu. Pour moy je ne vous quitte point auprès de sa divine Majesté: demeurons en ce vaste Ocean, & vivons-y en attendant l'éternité, où nous nous verrons reellement.

De Quebec le 26. d'Avr. 1644.

LETTRE XXXII.

AU MESME.

La paix entre les François, les Hiroquois & les autres Nations de Canada. Façons d'agir des Sauvages en leurs traittez de paix. Vision remarquable d'un Sauvage, en suite de laquelle plusieurs ont été convertis à la foy.

MOn tres-cher Fils. Comme je sçay que vous ne verrez pas si tôt la Relation, j'ai cru vous devoir faire part des faveurs signalées que nôtre Seigneur nous a faites cette année en ce qui touche sa nouvelle Eglise, à laquelle enfin il a donné la paix universelle.

Au mois d'Avril dernier quelques Algonquins des trois Rivieres se lierent pour aller de compagnie à la chasse, mais plutôt à celle des Hiroquois qu'à celle des bêtes Sauvages. Un nommé Pieskaret Sauvage, mais aussi Chrétien qui étoit celui qui l'an passé amena les deux prisonniers Hiroquois dont il a été parlé dans la Relation, commandoit cette petite troupe qui n'étoit que de six ou sept. Ils ne furent gueres avant dans leur chasse sans faire rencontre des Hiroquois. Ils en trouverent quatorze contre lesquels ils se batirent avec tant de generosité, qu'ils en tüerent neuf sur la place: un autre qui

étoit blessé vo
s uite; ainsi il n
plus de temer
excellent Chre
quelque prison
freres, que fai
de vous ôter la
gnez-pas qu'on
trons entre les
A ces paroles ce
mort commenc
celui qui leur p
rent en suite la
sur la place, pu
leurs deux prison
des caresses, dis
le coupée, des
gles arrachés for
s'en plaint, & il
ment on le tient
Ces deux prison
fes, & Pieskaret
point de pitié. M
mieres de nôtre sa
ne veux point fai
mes freres, & il n
cheté de vouloir
se sont mis entre
bien plus d'honne
& entiers, que si n
raisons & se resol
Cela fut fait, car
des trois Riviere
leurs freres. Ils fi
Pieskaret en voul
nouvelle France:
salve d'arquebuz
intention, qui éto
en aiant eu avis s'

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 391

étoit bleffé voulant fuir à la nage se noya : deux se fauverent à la fuite ; ainsi il n'en resta que deux qui continuoient à se battre avec plus de temerité que de valeur. Parmi les Algonquins il y avoit un excellent Chrétien nommé Bernard, qui desiroit sur tout d'avoir quelque prisonnier en vie. Dans ce desir il dit à ses ennemis : Mes freres , que faites-vous ? Ne voiez-vous pas bien qu'il nous est facile de vous ôter la vie ? Ne vous faites pas tuer , rendez-vous & ne craignez pas qu'on vous fasse mourir , prenez courage , nous vous mettrons entre les mains de personnes qui ne vous feront point de mal. A ces paroles ces deux hommes qui se croioient à deux doigts de la mort commencerent à respirer , & se rendirent sur la bonne foy de celui qui leur parloit avec tant d'affection. Nos Algonquins enleverent en suite la chevelure des neuf autres qui étoient étendus morts sur la place , puis selon leur forme ordinaire , ils voulurent servir leurs deux prisonniers de guerre de coups de bâton qui ne sont que des caresses , disent-ils , & la bien-venue de leurs captifs : Une oreille coupée , des doigts rompus , la peau du corps brûlée , les ongles arrachés sont des divertissemens ; ils se rient de cela quand on s'en plaint , & il faut qu'un prisonnier chante en endurent , autrement on le tient pour un lâche & pour un homme indigne de vivre. Ces deux prisonniers néanmoins apprehendoient beaucoup ces choses , & Pieskaret comme ennemi mortel des Hiroquois n'en avoit point de pitié. Mais le bon Bernard qui étoit plus éclairé des lumieres de nôtre sainte foy , lui dit : Je suis Chrétien , & par tant je ne veux point faire de mal à ces hommes qui se sont rendus ; ce sont mes freres , & il me semble que c'est un trait d'une trop grande lâcheté de vouloir mal-traitter des personnes , qui sous nôtre parole se sont mis entre nos mains & sous nôtre protection : Nous aurons bien plus d'honneur de presenter aux François ces prisonniers sains & entiers , que si nous les leur donnions estropiez. Pieskaret goûta ces raisons & se resolut de ne pas permettre qu'on leur fit aucun mal. Cela fut fait , car ils furent reçus avec affabilité des Sauvages , tant des trois Rivieres que de Silleri , qui leur firent chere comme à leurs freres. Ils furent amenez à la residence de saint Joseph , où Pieskaret en vouloit faire present à Monsieur le Gouverneur de la nouvelle France. A leur arrivée nos Chrétiens leur firent une belle salve d'arquebuzades , & Pieskaret aiant mis pied à terre declara son intention , qui étoit de parler à Monsieur le Gouverneur , lequel en aiant eu avis s'y transporta quelques jours après pour sçavoir ses

intentions. L'Assemblée se fit dans la Maison des Reverends Peres où Monsieur le Gouverneur leur fit un grand festin, car c'est par là que se commencent & se terminent toutes les bonnes affaires parmi les Sauvages. Tous étant assemblez on demeura assez long-temps en silence, puis Pieskaret harangua fort eloquemment, faisant entendre à Monsieur le Gouverneur qu'il n'avoit été à la guerre que pour lui amener des prisonniers, selon la promesse qu'il lui en avoit faite depuis long-temps, qu'il lui presentoit ces deux là, esperant que par leur moien on pourroit traiter de paix, & faire que toutes les Nations de ces contrées, ne fussent plus qu'un peuple: Qu'au reste c'étoit tout son souhait, quoique les Hiroquois ne pensassent pas cela de lui ni des autres Algonquins, & néanmoins qu'il étoit tres-vrai qu'ils la desiroient sincerement. Monsieur le Gouverneur accepta les deux prisonniers, & lottâ le procédé de Pieskaret & de Bernard. Ce dernier qui sçait la langue Hiroquoise, pour avoir autrefois été prisonnier en ce pais là, adressa sa parole aux deux prisonniers qui n'attendoient que la mort à cause du mal qu'ils avoient fait par le passé aux François, Algonquins & Hurons, & sur tout aux Reverends Peres, leur dit qu'ils n'avoient nul sujet de craindre, mais plutôt de se réjouir puis qu'ils n'étoient plus captifs, mais libres: qu'ils étoient à un grand Capitaine qui ne souffriroit pas qu'on leur fit aucun mal. L'un des deux aiant ouï ce discours, témoigna une joie qui ne se peut dire, & prenant une arquebuzé il la jeta par dessus son épaule disant que la paix étoit faite, & qu'il ne falloit plus parler de guerre: & il ajouta que si l'on vouloit renvoyer en leur pais, le prisonnier Hiroquois que l'on gardoit aux trois Rivieres dès l'an passé & qui passoit parmi ceux de la Nation pour un homme de marque & de consideration, il ne doutoit point qu'il ne rapportât des nouvelles capables de faire quitter les armes. Ce Captif avoit été acheté bien cher par Monsieur le Gouverneur des Algonquins d'en haut qui le traittoient si tyranniquement qu'il en étoit presque mort, en sorte qu'on eut bien de la peine à guerir ses plaies. Il étoit libre parmi les François de qui il dit tant de bien à ces deux nouveaux venus, qu'ils s'estimoient heureux d'être tombez en de si bonnes mains, & d'être sortis de celles de Pieskaret & des autres Algonquins. Monsieur le Gouverneur en tomba d'accord & donna ordre qu'on renvoiat le prisonnier en son pais chargé de presens & qu'on lui donnât tout ce qui étoit necessaire pour son voiage. Il partit seul dans un canot, parce qu'on n'osa pas hazarder de lui donner des François pour l'accompagner

l'accompagne
quois. Monsieur
res, & temoign
plus que jamais
en son endroi
sa conduite l
presens comme
couvertures, c
ment plus que
cieuses. Ces v
le Gouverneur
Ce fut le 2
ner en son pais
droit tant de bi
roient d'amitié.
rante jours à se
roître auprès d
vêtu en Sauvag
avoit été pris av
parmi-eux en es
Nation. Aussi t
credit par sa p
même parmi les
lé fut arrivé en
tres dont on l'av
principaux de la
avoient, tant de
plus considerabl
la paix tant avec
liées. Tous conclu
pitaines avec Co
de la peine à lais
ne craignoient p
des François & d
fonds sur Coûtur
çois, pourroit plu
ceux de sa nation
Ces quatre De
tut que c'étoit C

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 393

l'accompagner dans l'expérience que l'on a de la Barbarie des Hiroquois. Monsieur le Gouverneur renvoia les deux autres aux trois Rivieres, & temoigna à Pieskaret qu'il faisoit état de sa valeur, qu'il l'estimoit plus que jamais son ami, & que comme il s'étoit comporté honêtement en son endroit, il lui vouloit aussi témoigner par les effets combien sa conduite lui avoit été agreable. Il lui fit quantité de beaux presens comme d'arquebuzes, poudre, plomb, chaudières, haches, couvertures, capots & de choses semblables que les Sauvages estiment plus que les François ne font l'or, les perles & les pierres précieuses. Ces vainqueurs de leur part furent tres-contens de Monsieur le Gouverneur qui fait tout cela pour le bien de la foy & du païs.

Ce fut le 21. de May que l'ancien prisonnier partit pour retourner en son païs promettant d'être de retour dans deux mois, & qu'il diroit tant de bien des François qu'assurement ses gens les rechercheroient d'amitié. Il fut fidele à sa parole, parce qu'il ne fut que quarante jours à son voiage. Au commencement de Juillet on vit paroître auprès du Fort de Richelieu trois Hiroquois & un François vêtu en Sauvage, qu'on reconnut aussi-tôt être le sieur Coûture qui avoit été pris avec le R. P. Jogues, & que les Hiroquois tenoient parmi eux en estime & reputation comme un des premiers de leur Nation. Aussi tranchoit-il parmi eux du Capitaine, s'étant acquis ce credit par sa prudence & par sa sagesse; tant la vertu est aimable même parmi les plus barbares. Si tôt que cet Hiroquois dont j'ay parlé fut arrivé en son païs, il fut trouver Coûture & lui donna des lettres dont on l'avoit chargé, & tous deux ensemble furent trouver les principaux de la Nation, & leur firent le raport des commissions qu'ils avoient, tant de bouche que par écrit. L'on fit aussi-tôt assembler les plus considerables des villages pour deliberer sur les propositions de la paix tant avec les François qu'avec les Nations qui leur sont alliées. Tous conclurent à cela, & d'envoyer deux de leurs principaux Capitaines avec Coûture & le Messager Hiroquois. Tout le païs eut bien de la peine à laisser aller leurs principaux Chefs, mais ils dirent qu'ils ne craignoient point de hazarder leurs têtes pour tâcher d'être amis des François & des Nations qui leur sont alliées. Sur tout ils faisoient fonds sur Coûture qui aiant assisté à tous leurs Conseils, & étant François, pourroit plus facilement que tout autre traiter de la paix avec ceux de sa nation.

Ces quatre Deputez étant donc arrivez à Richelieu. On reconnoit que c'étoit Coûture accompagné de trois Hiroquois. On fut ravi

de le voir, on le baise, on l'embrasse, sur tout quand il eut déclaré que les Hiroquois demandoient la paix sans feintise. Cette nouvelle donna de la joie à tout le païs, car on ne pouvoit sortir non plus que d'une prison de tous les Forts qui sont au dessus de nous, sans être à la merci des Hiroquois. Si tôt qu'ils furent descendus, Monsieur de Sauterre qui commande au fort de Richelieu, les fit embarquer dans une Chaloupe pour les conduire aux trois Rivieres, leur donnant des François pour escorte.

Le cinquième de Juillet, le sieur Guillaume Côtüre parût dans un Canot aux trois Rivieres. Si tôt qu'il fut reconnu chacun l'embrassa, & le regarde comme un homme resuscité qui donne de la joie à ceux qui le pensoient mort, ou en danger de passer le reste de ses jours dans une captivité toute pleine de barbarie. Après cet accueil il montre une chaloupe qui amenoit trois Hiroquois deleguez de tout le païs pour venir traiter de la paix avec les François, & par leur entremise avec les Nations qui nous sont confederées. L'un des trois Hiroquois étoit ce prisonnier que Monsieur le Gouverneur avoit renvoyé en son païs pour dire à ses compatriotes qu'il le renvoyoit à sa Nation pour leur témoigner combien il se sentoit obligé de la courtoisie qu'ils lui avoient faite lui renvoyant deux prisonniers François; & que n'en demeurant pas là il avoit encore deux autres prisonniers Hiroquois qu'il avoit dessein de leur rendre, quand il auroit appris leur volonté sur les propositions de paix. Les deux autres étoient députez à cet effet. Le premier & le plus intelligent se nommoit Kiotfaton, c'est à dire le crochet, & l'autre Anisgan. La Chaloupe qui les portoit & qu'ils avoient prise à Richelieu, étant proche du bord, & les François & Sauvages approchans pour les recevoir, Kiotfaton fit signe de la main qu'on l'écoutât, & pour cet effet il se mit sur le devant de la chaloupe où il étoit tout couvert de pourcelaine. Mes freres, dit-il, j'ay quitté mon païs pour vous venir voir, & enfin me voilà dans vos terres. On m'a dit à mon depart que je venois chercher la mort, & que je ne reverrois plus ma patrie, mais je me suis volontairement exposé pour le bien de la paix, voiant de si belles dispositions à rendre la terre égale, & faire que routes les Nations n'en soient plus qu'une. Je viens donc pour entrer dans le dessein des François, des Hurons & des Algonquins, & pour vous communiquer les pensées de tout mon païs. Cela dit, la chaloupe tire un coup de Pierrier, & le Fort répond d'un coup de Canon pour marque de rejouissance.

Cet Ambassadeur Sauvage aiant mis pied à terre fut conduit

DE LA

logis de Monsieur
lui fit un fort
ges & mangés
ceur dans les
n'y voi que d
veut conclure
fées & des esp
qui réunira to
le Gouverneur
& cependant
qui leur seroit
où il avoit été
Ces Gens ici n
leur dire par c
nous entrevisi
c'est à dire, q
à eux. Noel M
cours est bien
la gorge à ceu
les: vous n'ète
nous cachez p
tres, ils sont t
nent à Monsie
le tiendrons p

Une autre fois
leur fit dire qu
avoit rien à cran
dans leurs mais
terprete & lui d
arresté quelque
maison, & comm
traitte en ma m
en mon païs, &
d'autres reparti
qu'il avoit de l'e

Enfin, Monsieur
Rivieres, donna
let. Cela se fit d
les contre l'ard

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 395

logis de Monsieur de Champflour Commandant des trois Rivieres, qui lui fit un fort bon accueil. Après avoir petuné à la façon des Sauvages & mangé quelques pruneaux, il dit : Je trouve bien de la douceur dans les maisons des François, depuis que j'y ay mis le pied je n'y voi que de la jouissance. Je voi bien que celui qui est au Ciel veut conclure une affaire bien favorable. Les hommes ont des pensées & des esprits trop differens pour tomber d'accord ; c'est le Ciel qui réunira tout. Dés le même jour on depecha un canot à Monsieur le Gouverneur pour lui donner avis de l'arrivée de ces Ambassadeurs, & cependant eux & les prisonniers avoient toute liberté, & c'étoit à qui leur seroit festin. Un des Peres s'étant trouvé dans une çabane, où il avoit été invité, l'Hiroquois dit à Coûture qui l'accompagnoit : Ces Gens ici me semblent paisibles & d'une humeur assez douce, fais leur dire par ce Pere que je les voi volontiers, & que bientôt nous nous entrevisiterons sans crainte, & que nous changerons de maison, c'est à dire, que leurs maisons seront nôtres, & que les nôtres seront à eux. Noel Negabamat nôtre excellent Chrétien répondit : Ce discours est bien agreable ; vous sçavez bien que nous ne coupons point la gorge à ceux qui sont deleguez pour porter de si bonnes nouvelles : vous n'êtes point des enfans, parlez-nous à cœur ouvert, & ne nous cachez point les sentimens que vous avez de nous : Pour les nôtres, ils sont tels que sont ceux d'Onontio, c'est le nom qu'ils donnent à Monsieur le Gouverneur ; tout ce que vous ferez avec lui nous le tiendrons pour fait, car nous ne sommes qu'un avec lui.

Une autre fois Monsieur de Champflour après les avoir bien regalez leur fit dire qu'ils étoient parmi nous comme en leur país, qu'il n'y avoit rien à craindre pour eux, & qu'ils pouvoient croire qu'ils étoient dans leurs maisons, étant dans les nôtres. Kiofsaton se tourna vers l'interprete & lui dit : Que ce Capitaine est un grand menteur, puis s'étant arresté quelque temps, il ajoûta : Il dit que je suis ici comme dans ma maison, & comme dans mon país ; c'est une menterie, car je suis mal traité en ma maison, & je fais ici grande chere : je mourrois de faim en mon país, & je suis ici tous les jours dans les festins. Ce Sauvage fit d'autres reparties semblables dans les rencontres, qui témoignent qu'il avoit de l'esprit.

Enfin, Monsieur le Gouverneur étant arrivé de Quebec aux trois Rivieres, donna audience aux Ambassadeurs le Mecedry 12. de Juillet. Cela se fit dans la court du fort où l'on fit étendre de grandes voiles contre l'ardeur du Soleil qui étoit fort grande. Voici comme le

lieu étoit disposé. D'un côté étoit Monsieur le Gouverneur accompagné de ses gens, & du R. Pere Vimont, Supérieur de la Mission alléz proche de lui. A ses pieds étoient assis sur une longue écorce les cinq Hiroquois qui voulurent avoir cette place pour témoigner l'amour & le respect qu'ils avoient pour Monsieur le Gouverneur. A l'opposite étoient les Algonquins, les Montagnez & les Attikamek. Les deux côtez étoient fermés de François, & de quelques Hurons. Au milieu il y avoit une grande place où les Hiroquois avoient fait planter deux perches & tendre une corde de l'une à l'autre pour y pendre & attacher, ainsi qu'ils disoient, les paroles qu'ils nous devoient porter, c'est à dire, les presens qu'ils nous devoient faire; car tout parle parmi eux, & leurs actions sont significatives, aussi bien que leurs paroles.

Ces presens consistoient en trente mille grains de porcelaine qu'ils avoient réduits à dix-sept colliers qu'ils portoient partie sur eux, & partie dans un petit sac placé tout auprès deux. Tous étant assembles & chacun aiant pris sa place, le Grand Hiroquois (je le nomme ainsi, parce qu'il étoit d'une grande & haute taille) se leva, & regarda premierement le Soleil, puis aiant jetté les yeux sur toute la compagnie, il prit un collier de Porcelaine en sa main, & commença sa harangue d'une voix forte en ces termes. Onontio, prête l'oreille à mes paroles, je suis la bouche de tout mon païs: Tu entend tous les Hiroquois, quand tu m'entend parler. Mon cœur n'a rien de mauvais, je n'ay que de bonnes intentions. Nous avons en nôtre païs des chansons de guerre en grand nombre, mais nous les avons toutes jettées par terre, & nous n'avons plus aujourd'hui que des chans de jouissance. Là dessus il se mit à chanter, & ses compatriotes lui répondoient. Il se promenoit en cette grande place, comme un acteur sur un theatre en faisant mille gestes. Il regardoit le Ciel, il envisageoit le Soleil, & il se frottoit les bras comme s'il en eut voulu faire sortir la vigueur qui les anime dans les combats.

Après qu'il eut bien chanté, il dit que le present qu'il tenoit en la main remercioit Monsieur le Gouverneur de ce qu'il avoit sauvé la vie à Tokhiahenchiaron, le retirant l'Automne dernière de la mort & de la dent des Algonquins: Mais il se plaignoit adroitement de ce qu'on l'avoit renvoié tout seul; car, disoit-il, si son Canot se fût renversé, si les vents & la tempête l'eussent submergé, en un mot s'il fût mort, vous eussiez long-temps attendu le retour de ce pauvre homme, aussi bien que les nouvelles de la paix, & vous nous au-

riez ensuite adit, il attacha

Il en tira un tout haut: C'e pas voulu dire. Neveu, prendroit pas été en. Ne s'est-il poin se procedé de c tes les peines d mer ces peines Comedien en Sauvage faisoit qu'il mettoit su toit son pacque pour exprimer d'eux où étant à piece. Il alloi homme. Il feig comme dans un dans un Canot eut voulu tourne peu de repos il ge, puis il repre mieux exprimé compagnez de disoit-il; si vous mins le reste au petunant vous l' auroit consolé: ainsi un homme me au regard de je te veux rendre fioit le second col Le troisième verneur avoit de distribuez aux N & qu'ils y avoie d'envoier des pro

riez ensuite accusé d'une faute que vous-mêmes auriez faite. Cela dit, il attacha son collier au lieu destiné.

Il en tira un autre qu'il attacha au bras du sieur Couture en disant tout haut : C'est ce collier qui vous amène ce Prisonnier. Je ne lui ay pas voulu dire lorsque nous étions encore en notre pays : Va-r'en, mon Neveu, prend un Canot & r'en retourne à Québec ; mon esprit n'auroit pas été en repos : j'aurois toujours pensé & repensé à par moy : Ne s'est-il point perdu ? En verité, je n'aurois point eu d'esprit si j'eusse procédé de cette sorte. Celui que vous nous avez renvoyé a eu toutes les peines du monde en son voiage. Alors il commença à exprimer ces peines, mais d'une maniere si naturelle, qu'il n'y a point de Comedien en France qui exprime si naïvement les choses, que ce Sauvage faisoit celles qu'il vouloit dire. Il avoit un bâton à la main qu'il mettoit sur sa tête pour représenter comme ce prisonnier portoit son paquet. Il le portoit en suite d'un bout de la place à l'autre, pour exprimer ce qu'il avoit fait dans les sauts & dans les courans d'eau où étant arrivé il lui avoit fallu transporter son bagage piece à piece. Il alloit & venoit représentant les tours & retours de cet homme. Il feignoit heurter contre une pierre, puis il chanceloit comme dans un chemin boueux & glissant. Comme s'il eut été seul dans un Canot, il ramoit d'un côté, & comme si son petit bateau eut voulu tourner il ramoit de l'autre pour le redresser. Prenant un peu de repos il reculloit autant qu'il avoit avancé : il perdoit courage, puis il reprenoit ses forces. En un mot, il ne se peut rien voir de mieux exprimé que cette action dont les mouvemens étoient accompagnés de paroles qui disoient ce qu'il representoit. Encore, disoit-il ; si vous l'eussiez aidé à passer les sauts & les mauvais chemins le reste auroit été supportable : Si au moins en vous arrêtant & attendant vous l'eussiez regardé de loin & conduit de la veüe, cela nous auroit consolé ; mais je ne sçai où étoient vos pensées de renvoyer ainsi un homme seul par tant de dangers. Je n'en ay pas fait de même au regard de Couture, je lui ay dit : Allons, mon Neveu, suis moi, je te veux rendre en ton pays au peril de ma vie. Voila ce que signifioit le second collier.

Le troisième témoignoit que les presens que Monsieur le Gouverneur avoit donnez à l'Hiroquois qu'il avoit renvoyé avoient été distribués aux Nations qui leur sont alliées pour arrêter leur colere. & qu'ils y avoient ajouté quelque chose de leur pour les obliger d'envoyer des presens par tout, de mettre bas les haches, & de reti-

rer les avirons des mains de ceux qui s'embarquoient pour venir en guerre. Il nommoit toutes ses Nations, & même les Hollandois à qui ils en firent part comme à leurs allicz, quoi qu'ils ne répondissent rien, à ce qu'il disoit.

Le quatrième Collier étoit pour nous assurer que la pensée de leurs gens tuez en guerre ne les touchoit plus, & qu'ils mettoient leurs armes sous les pieds. J'ai passé, disoit-il, auprès du lieu où les Algonquins nous ont mal traittez & massacrez au printemps dernier dans le combat où ces deux prisonniers ont été pris. J'ay dit-je passé vite, ne voulant pas voir le sang répandu de mes Gens, ni leurs corps qui sont encore sur la place, mais j'ay détourné ma veüe de peur d'irriter ma colere. Puis frappant la terre & prêtant l'oreille, il poursuivit disant: J'ay ouï la voix de mes Ancêtres massacrez par les Algonquins, lesquels voiant que mon cœur étoit encore capable de se vanger m'ont crié d'une voix amoureuse: Mon petit fils, asseyez vous & n'entrez point en fureur; ne pensez plus à nous, puisqu'il n'y a plus de moyen de nous retirer de la mort; pensez seulement aux vivans, cela est d'importance, & retirez les du glaive & du feu qui les peuvent faire venir où nous sommes: Un homme vivant vaut mieux que plusieurs morts. Aiant entendu cette voix, j'ay passé outre, & m'en suis venu jusques à vous pour délivrer ceux que vous tenez encore.

Le cinquième présent fut donné pour nettoyer la riviere & en ôter les canots ennemis qui la pourroient troubler & empêcher la navigation. Il faisoit mille gestes, comme s'il eut voulu arrêter les vagues, & donner un calme à la riviere depuis Quebec jusques aux Hiroquois.

Le sixième pour aplanir les sauts & chûtes d'eau, & retenir les grands courans qui se rencontrent dans les rivieres où il faut naviger pour aller en leur païs: J'ay veu perir, dit-il, dans les bouteilles d'eau, voila pour les apaiser; & avec ses mains & ses bras il arrêtoit ces torrens & les mettoit à l'uny.

Prenant le septième: voila pour donner la bonace au grand lac de saint Louis, pour le rendre uni comme une glace, & pour apaiser la colere des vents, des tempêtes & des eaux. Et rendant par ses mouvemens le chemin favorable, il attacha ce présent au bras d'un François, le tirant tout droit au milieu de la place pour marquer que nos canots iroient sans peine dans leurs ports.

Le huitième fraïoit tout le chemin qu'il faut faire par terre. Vous

eussiez dit qu'il repoussoit les Voila, disoit-il pour niveler de pierre ny d'ou on verra la fumée sont ôtez.

Le neuvième tout prest dans la nuit, & que n

Le dixième ment. Il prit & un Algonquin qui étoit extra attaché inseparablement tomberoit à vous, nous v

Le onzième païs est rempli qu'Elans, que parmi vos Habitans manger de bon de danger.

Le douzième nuages de l'air, & les vôtres ne ment du jour p

Le 13. faisoit Il y a trois jours fac plein de pou chercher la paix

Le 14. étoit p qu'ils ne fussent resolution d'aller quins & des Fra

Le 15. pour terner le Pere Joguette été dérobé, & c Hollandois qui l

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 399

eussiez dit qu'il abbattoit les arbres, qu'il coupoit les branches, qu'il repoussoit les forests, qu'il remplissoit de terre les lieux profonds: Voila, disoit-il, tout le chemin net & poli. Il se baissoit comme terre pour niveler les campagnes de sa veuë, & voir s'il n'y avoit plus de pierre ny de bois où l'on put heurter en marchant: c'en est fait on verra la fumée de nos bourgades depuis Quebec, tous les obstacles sont ôtez.

Le neuvième étoit pour témoigner que nous trouverions du feu tout prest dans leurs maisons, que ce feu ne s'éteindroit ni jour ni nuit, & que nous en verrions la clarté de nos foyers.

Le dixième fut donné pour nous lier tous ensemble tres-étroitement. Il prit un François d'un côté enlaçant son bras dans le sien, & un Algonquin de l'autre. S'étant ainsi liez & montrant ce collier qui étoit extraordinairement beau, il s'écria: voila le nœud qui nous attache inseparablement, rien ne nous pourra desunir quand la foudre tomberoit du Ciel: car si elle coupe ce bras qui nous attache à vous, nous vous saisirons incontinent de l'autre.

Le onzième nous invitoit à manger avec eux en disant: nôtre país est rempli de poisson & de venaison: On ne voit que Cerfs, qu'Elans, que Castors: quittez ces puans pourceaux qui courent ici parmi vos Habitans, & qui ne mangent que des saletez, & venez manger de bonnes viandes avec nous, le chemin est fraié, il n'y a plus de danger.

Le douzième, dit-il, en élevant sa voix est pour dissiper tous les nuages de l'air, afin qu'on puisse voir à decouvert que nos cœurs & les vôtres ne sont point cachez, & que le Soleil & la verité donnent du jour par tout.

Le 13. faisoit ressouvenir les Hurons de leurs bonnes volontez: Il y a trois jours, disoit-il, c'est à dire, trois ans que vous aviez un sac plein de pourcelaine avec d'autres presens tous prests pour venir chercher la paix, qui vous a détourné de cette pensée?

Le 14. étoit pour presser les Hurons qu'ils se hâtassent de parler, qu'ils ne fussent point honteux comme des femmes, & que prenant resolution d'aller aux Hiroquois, ils passassent par le país des Algonquins & des François.

Le 15. pour témoigner qu'ils avoient toujours eu dessein de ramener le Pere Jogues, & le Pere Brissani, mais que le premier leur avoit été dérobé, & qu'ils avoient volontairement donné le second aux Hollandois qui le leur avoient demandé.

Le 16. pour les recevoir quand ils reviendroient, afin de les mettre à couvert, & d'arrêter les haches des Algonquins, & les canons des François. Il y a six ans, disoit-il, que nous ramenions vos prisonniers & que nous venions vous dire que nous voulions être de vos amis, mais nous entendîmes des arquebuzes & des canons siffler de tous côtés : Cela nous fit retirer, & comme nous avons du courage pour la guerre, nous fîmes resolution de vous en donner des preuves dès le printemps suivant ; En effet nous parûmes en vos terres, & primes d'abord le Pere Jogues avec les Hurons.

Le 17. collier étoit celui qui étoit propre à Hoitakeniâcê, & qu'il portoit ordinairement en son païs. Ce jeune homme étoit l'un des deux prisonniers, & sa Mere, qui étoit Tante du Pere Jogues au païs des Hiroquois, envoya ce collier, qui étoit tres-beau, afin qu'il fut donné à celui qui avoit sauvé la vie à son fils.

Après que ce grand Hiroquois eût expliqué tout ce que ses presens vouloient signifier, il ajouta : Je m'en vais passer le reste de l'été dans mon païs en jeux, en danses & en rejouissances pour le bien de la paix : Mais j'ay peur que pendant que nous danserons, les Hurons ne nous viennent pincer.

Voilà ce qui se passa en cette assemblée, où l'on n'a peu recueillir que quelques pieces detachées de la harangue de l'Hiroquois, par la bouche de l'interprete qui n'avoit que par des intervalles la liberté de parler ; mais tous conviennent que ce Sauvage étoit fort eloquent, & tres-bon acteur pour un homme qui n'a d'autre étude que ce que la nature lui a appris sans regles & sans preceptes. La conciusion fut que les Hiroquois, les Algonquins, les Montagnez, les Hurons, & les François danseroient tous ensemble, & qu'ils passeroient la journée dans l'allegresse.

Le 13. de Juillet Monsieur le Gouverneur traita toutes les Nations Sauvages que je viens de nommer, qui se trouverent aux trois Rivieres, afin de les retinir toutes & de banir toute la defiance qui pourroit être entr-elles. L'Ambassadeur Hiroquois en témoigna bien de la satisfaction. Il chanta & dansa selon la coûtume de son païs, & recommanda fort aux Algonquins & aux Hurons d'obeir à Onontio & de suivre les intentions des François.

Le jour suivant Monsieur le Gouverneur répondit aux presens des Hiroquois par quatorze presens qu'il leur fit, & qui furent acceptez avec des marques de satisfaction qu'ils faisoient paroître à chaque present qui leur étoit offert. Ainsi après que le truchement eût donné

DE LA
donné à ent
fut concluë,
d'hostilité en
ce que les an
res, eussent
Monsieur le
Hiroquois, &
tion pour con
Le premier
& la terre, &
dans nos cœ
peuples.

Le 2. Voi
vétir à leur
qu'ils ne foie

Le 3. Voil
ture, de ce q

Le 4. Ce
les maux pas

Le 5. Pou
faire un cher
François &

Le 6. Pou
venir voir, p
des Barbuës,
Orignaux.

Le 7. Pour
du feu pour le
durera toujo

Le 8. Pour
alliance, tan
gerons enfen

Le 9. Afin
lent, comme

Le 10. Pou
rons viennen
Agnirognons
& qu'ils seron
tion que les F
leurs enfans.

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 401

donné à entendre les intentions de Monsieur le Gouverneur, la paix fut conclüe, à condition que les Hiroquois ne feroient aucun acte d'hostilité envers les Hurons, & qu'ils mettroient la hache bas jusqu'à ce que les anciens Hurons, qui n'étoient pas presens aux trois Rivieres, eussent parlé. Voici l'ordre qui fut gardé dans les presens de Monsieur le Gouverneur presentez par Couûture, qui harangua en Hiroquois, & qui fit de sa part les gestes & les façons de cette Nation pour correspondre à celles de l'Ambassadeur.

Le premier present. Voila pour remercier celui qui a fait le Ciel & la terre, de ce qu'il est par tout, & de ce qu'il nous voit jusques dans nos cœurs; & de ce qu'à present il unit les esprits de tous les peuples.

Le 2. Voila pour reconduire vos trois prisonniers; & pour les revêtir à leur retour afin qu'ils n'aient pas de froid par le chemin, & qu'ils ne soient pas honteux de rentrer nuds dans leur village.

Le 3. Voila pour remercier le païs de ce qu'il a donné la vie à Couûture, de ce qu'ils l'ont bien traité, & de ce qu'ils l'ont ramené.

Le 4. Ce present efface la peniée des morts, & la memoire de tous les maux passez.

Le 5. Pour rendre la Riviere facile, pour affermir le lac, & pour faire un chemin aisé, afin qu'on puisse voir la fumée des feux des François & des Algonquins.

Le 6. Pour attirer les canots des Hiroquois Agnirognons à nous venir voir, pour manger avec nous, pour pêcher en nos Rivieres des Barbuës, Esturgeons & Castors, & chasser dans nos forests des Orignaux.

Le 7. Pour témoigner que quand ils viendront ici, nous leur ferons du feu pour leurs chaudieres, & que ce feu sera toujours prest, & qu'il durera toujours.

Le 8. Pour marque du contentement que nous recevons de leur alliance, tant avec nous, qu'avec les Algonquins, & que nous mangerons ensemble en paix.

Le 9. Afin qu'ils attendent que les Hurons & ceux d'Iroquet parlent, comme aussi nos Algonquins Superieurs.

Le 10. Pour les assurer que les François procureront que les Hurons viennent au plûtôt, afin qu'ils mettent les armes bas comme les Agnirognons, pour témoigner que nous voulons être amis d'Ognoté & qu'ils seront les enfans d'Onontio. Cet Ognoté est une petite Nation que les Hiroquois ont peuplée & qu'ils appellent pour ce sujet leurs enfans.

Le 11. Pour les remercier de ce que nous voyons le Pere Jogues, & que nous esperons revoir le Pere Bressani.

Le 12. Voila pour servir de collier à Onatkemater de Totranchoron.

Le 13. C'est pour demander la petite Therese Hurone, & un jeune François captifs aux Hiroquois.

Le 14. Pour les assurer que nous regardons les Santonerons (ce sont des Nations Hiroquoises) & les autres Nations qui leur sont alliées, comme leurs parens & les nôtres.

Après que l'Interprete de Monsieur le Gouverneur eut cessé de parler, Pieskarct se leva, & fit un present, en disant à haute voix que c'étoit une pierre qu'il mettoit sur la fosse des Trepassez, afin qu'on ne remuât plus leurs os, c'est-à-dire, afin qu'on en perdit la memoire, & qu'on n'en tirât point vengeance.

Noël Negabamat se leva ensuite, & dit qu'il presentoit quelques peaux d'Orignac, pour faire des souliers aux Ambassadeurs, afin qu'ils ne se blessassent point dans leur retour. Il presenta trois peaux d'Orignac, puis il continua son discours, disant qu'il desiroit enlever & couvrir les Morts, & les retirer du cœur & de la pensée de leurs parens, afin de leur en ôter la douleur. Il conclut, disant que son cœur n'étant qu'un avec celui de son frere aîné Onontio, il ne faisoit aussi qu'un present avec le sien. Pour conclusion, on tira trois coups de canon, pour chasser le mauvais air de la guerre, & pour se réjouir du bonheur de la paix.

Après cette ceremonie, un Huron d'un esprit mal tourné, abordant l'Ambassadeur Hiroquois, luy voulut jeter quelque défiance des François; mais il luy repartit: J'ay le visage peint & barbotillé d'un côté, mais de l'autre il est net. Je ne vois pas bien clair du côté que je suis barbotillé; de l'autre j'ay bonne vue. Le côté barbotillé est le côté des Hurons, je n'y vois goutte; le côté net est le côté des François, j'y vois bien clair: ayant dit ces paroles, il se teut, & imposa silence à cet esprit mal-fait.

Le soir, devant le départ des Hiroquois le R. Pere Superieur des Jesuites les fit venir en leur maison, où il leur fit des presens conformes à leur inclination, sçavoir chacun un chalumet avec du petun. Le grand Hiroquois ayant reçu le sien, parla en ces termes: Quand je suis parti de mon pays, j'ay abandonné ma vie, & me suis volontairement exposé à la mort, si bien que je vous suis redevable de ce que je suis encore en vie. Je vous remercie de ce que je voy encore le So-

leil; je vous remercie
vous remercie de
nous avez couv
enfin de vos bea
bouche, voila q
fort. Je vous dis
que nous serion
nouvelles en nô
traitement que
nie nous a déjà
païs des Hiroquo

Le lendemain
le grand Hiroquo
aussi bien que les
Freres, je suis de
mon pays; puis
Onontio, ton ne
remporter ma têt
portes: mais bie
d'honneur & de
obeissez-bien à O
nes, & vous ne sç
vous aurez bien-t
Sauvages firent un
ainsi se termina l
gloire.

Je me remets à
cette affaire. Les
deux François qu
pas d'eux. Avec
paix fut ratifiée de
de retour (selon le
nouvel accord ave
a été plus agreable
pour les instruire e
déjà répandu leur f
n'est pas encore bi
pour un miracle du
esperer pour les g

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 403

leil ; je vous remercie de ce que vous nous avez si bien traité ; je vous remercie de vos bons discours ; je vous remercie de ce que vous nous avez couverts depuis les piez jusqu'à la tête ; je vous remercie enfin de vos beaux présens : Il ne nous restoit plus de vuide que la bouche, voila que vous la remplissez d'une chose que nous aimons fort. Je vous dis donc adieu ; quand nous mourrions en chemin, & que nous serions nøyez dans le Lac, les arbres porteroient de vos nouvelles en nôtre pais, & quelque element donneroit avis du bon traitement que vous nous-avez fait : Je croi même que quelque genie nous a déjà devancé, & que l'on ressent déjà de la joie dans le pais des Hiroquois pour le bon accueil que vous nous avez fait.

Le lendemain, qui étoit le 15. de Juillet sur les dix heures du matin le grand Hiroquois voiant tous ces gens embarquez, & les Sauvages aussi bien que les François sur le bord de l'eau, il s'écria : Adieu, mes Freres, je suis de vos Parens, je vais porter de bonnes nouvelles en mon pais ; puis s'adressant à Monsieur le Gouverneur, il luy dit : Onontio, ton nom est grand par toute la terre ; je ne pensois pas remporter ma tête, que j'avois hazardée, ny qu'elle dût sortir de vos portes : mais bien loin de l'avoir perdue, je m'en retourne chargé d'honneur & de bien-veillance. Mes Freres, dit-il aux Sauvages, obeissez-bien à Onontio, & aux François ; leurs intentions sont bonnes, & vous ne sçauriez mieux faire que de suivre leurs avis ; Au reste, vous aurez bien-tôt de nos nouvelles, attendez-moy. Là-dessus les Sauvages firent une salve d'arquebuzades, & le fort tira le canon, & ainsi se termina l'Ambassade ; Dieu vetuille par sa bonté en tirer sa gloire.

Je me remets à écrire ce 27. de Septembre, pour vous dire la suite de cette affaire. Les Hiroquois partant d'icy furent accompagnés de deux François qu'on leur donna, pour marque qu'on ne se défoir pas d'eux. Avec cette escorte, ils furent reçus dans leur pais, où la paix fut ratifiée de tous avec une satisfaction nompareille. Ils ont esté de retour (selon leur promesse) vers le 18. de Septembre, & ont fait un nouvel accord avec les Hurons & Algonquins de l'Isle, & ce qui nous a été plus agreable que toute autre chose, ils ont demandé des Peres pour les instruire en leur pais. Il se pourra faire que ceux qui y ont déjà répandu leur sang, seront chargés de cette Mission ; mais cela n'est pas encore bien assuré. La paix avec ces Barbares peut passer pour un miracle du Ciel ; car humainement parlant, on ne la pouvoit esperer pour les grands obstacles qui se rencontrent en leurs façons.

d'agir. Nous en avons donc toute l'obligation à Dieu, qui par ce moyen ouvre la porte à l'Évangile dans toutes ces Nations. Vous pouvez juger de là, si nous n'avons pas des joies indicibles de cette haute grace, & de ce que nous sommes à la veille de voir le Royaume de Dieu s'étendre sur tous les Peuples Infidèles de nôtre Amérique. Nous qui avons vu & expérimenté les persecutions des Infidèles, ressentons doublement la douceur qu'il y a de se voir delivré d'un joug aussi pesant & aussi contraire à la Gloire de Dieu qu'étoit celui-là. Demandez à Dieu la solidité de cette paix, car le Diable qui va estre chassé de son Empire, jouera de son reste pour la troubler, ce qui seroit pire qu'auparavant.

Au reste nos Neophites ressentent vivement cette faveur du Ciel, d'où nôtre Seigneur fait découler sur eux des graces si extraordinaires, qu'on en voit déjà des effets continuels de vertu. L'un d'eux ensuite d'une vision que nôtre Seigneur luy a donnée, a causé de grandes conversions, jusques à faire des penitences publiques, que les Sauvages faisoient d'eux-mêmes pour l'horreur qu'ils avoient de leurs pechez passez. Cela continué encore à present, & celui qui a eu la vision, ne se peut empêcher de prêcher à ses Compatriotes ce qu'il a vu. Cette vision est de nôtre Seigneur qui lui a apparu, & qui, après lui avoir montré ses plaies sacrées, lui a fait voir la gloire des Bien-heureux, & les peines des Damnez, avec la juste raison qu'il a de châtier les Hommes, qui ne font pas un bon usage du bienfait de la Redemption. Il lui a encore revelé plusieurs secrets touchant l'état des Sauvages decedez, & la disposition de quelques-uns, qui étoient encore en vie. Or cét Homme parle de tout cela avec un zele merveilleux, il reprend les Sauvages, & leur dit ce qu'il a vu écrit d'eux dans un livre que nôtre Seigneur lui a fait voir: Et comme ils ne peuvent démentir leur conscience, ils se condamnent eux-mêmes à la penitence. Tout ceci arriva dans un lieu où plusieurs Nations étoient assemblées, lesquelles apprenant ce qui s'étoit passé, en demurerent si épouvantées, & si touchées: que plusieurs se convertirent, & pleuroient sans relâche.

Les Reverends Peres Poncet & Brissani (qui sont deux excellens Missionnaires) sont allez aux Hurons. Ce dernier, qui a tant souffert des Hiroquois, a mandié de l'étoffe pour faire des robes à ses tyrans, nous les avons faites, & il les leur a envoyées. Il les aime ardemment & soupire que le sort tombe sur luy pour leur aller porter la parole de la vie éternelle pour la temporelle qu'ils lui ont voulu ôter,

car il a souffert
qu'extérieure
& imiter les ex
pour le mal,
Nous espérons
nous doit ren
qui ont aidé à
les ont aidé à
couronnes: ca
à nos ennemis
biens pour des

De Queb

*Progrès de la F
precieuse mo
de quelques J*

M On tre
tre l'un
ternité. Le des
de bien à prier
petit recit des b
vages. Cela ve
faicteur, & à lu
autres la grace
n'est pas bien él
grande consolati
de la paix, qui
faire instruire &
emmener en le
Foi & de l'Evan
Dieu par le moi
Ceux qui par
Nord, dont la M

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 405
car il a souffert mille morts en douleurs & en angoisses tant interieures qu'exterieures. Ah ! qu'il fait bon appartenir à J E S U S - C H R I S T , & imiter les exemples de ce divin Prototype : on sçait rendre le bien pour le mal , & quand on en a le pouvoir , on le rend au centuple. Nous esperons avoïr des Filles Hiroquoïses avec nôtre Captive qu'on nous doit rendre. Si ce bon Pere nous ameine ces petites Harpies , qui ont aidé à le tyranniser , nous les cherirons beaucoup , puis qu'elles ont aidé à ce grand Serviteur de Dieu à gagner de si precieuses couronnes : car nous voulons entrer dans ses sentimens , & faire voir à nos ennemis , que nous ne sçavons nous vanger qu'en rendant des biens pour des maux.

De Quebec le 14. de Septembre 1645.

L E T T R E X X X I I I .

A U M E S M E .

Progrès de la Foi dans le Canada. Confirmation du traité de Paix. La precieuse mort des Reverends Peres de Nôtre & Masse Jesuites. Vertus de quelques sauvages particuliers.

M On tres-cher , & bien-aimé Fils. Je prie le Roi des Saints d'être l'unique objet de vôtre amour pour le temps & pour l'éternité. Le desir que j'ai que vous priez , & que vous excitiez les gens de bien à prier pour cette nouvelle Eglise , me porte à vous faire un petit recir des benedictions que Dieu continuë de verser sur nos Sauvages. Cela vous excitera sans doute de nouveau à louer leur Bienfaiteur , & à lui demander pour les uns la perseverance , & pour les autres la grace d'une parfaite conversion. Il y a apparence que cela n'est pas bien éloigné , puis que nous voïons ici tous les jours à nôtre grande consolation , de nouvelles Nations attirées par les nouvelles de la paix , qui leur rend les passages libres. Le desir qu'ils ont de se faire instruire & de se sauver fait qu'ils demandent des Peres , pour les emmener en leur païs , afin qu'ils y portent les riches tresors de la Foi & de l'Evangile , & qu'ils les mettent au nombre des Enfans de Dieu par le moien du Baptême.

Ceux qui paroissent les plus zelez , sont les Sauvages du côté du Nord , dont la Mission est à Tadoussac. Je vous en parlé l'an passé ;

E e e iij

& comme les Nations de cette côte qui resident avant dans les terres entre des montagnes affreuses & des rochers inacessibles se viennent rendre chaque année au printemps en ce lieu là , les Peres sont aussi exacts à s'y trouver pour les instruire l'espace de trois ou quatre mois que le temps est plus temperé ; car le reste de l'année il y fait un froid nompareil , y aiant encore des neiges & des glaces au mois de Juin. Il y a quelques jours que j'en demandois des nouvelles au Pere qui a le soin de cette Mission , aiant une association spirituelle avec lui pour la conversion de ces peuples : Car encore que nous embrassions toutes les Nations en celui qui les a créés , nous en tirons néanmoins tous les ans chacune une au sort , afin d'exciter plus particulierement nos devotions pour leur conversion. Or comme cette Mission m'est tombée en partage , j'ay voulu sçavoir du Pere les benedictions que Dieu y verse, afin de lui en rendre grace. Voici la réponse qu'il m'a faite. Jene puis rien mander de ces quartiers de meilleur que l'amplification du royaume de JESUS-CHRIST. En un jour j'ay baptisé 30. Betsamites , & confessé 60. Chrétiens. Je suis sur le point de faire six mariages en face d'Eglise. Je pris avant-hier tous les diables des forciers , leurs pierres , leurs tambours & semblables badineries que j'ai fait bouillir pour leur faire voir combien c'est peu de chose , & afin que ce malin esprit ne paroisse plus dans le pais de ces pauvres Gens. Les Sauvages de Tadoussac font des harangues , qui n'ont point de prix tant à leurs Gens qu'aux Nations étrangères pour les encourager à croire , & à embrasser la Foy. Vous les concevriez mieux par les oreilles que par les yeux. Remerciez le grand Maistre de ce qu'il illumine toutes les Nations du Nord , car il y en a ici de plus de dix sortes qui sont de plus de douze journées de Tadoussac. Je ne sçai si la fin du monde est proche , mais la Foy s'étend beaucoup. Je n'ai qu'un regret de voir un si mauvais instrument que moy entre les mains de Dieu , mais priez sa bonté , je vous en supplie , de me rendre plus digne en me faisant misericorde. Les devotions de nos Paroissiens sont fort reglées. Il y en a environ soixante qui se sont confessés deux ou trois fois , & comme ils se disposent à communier , ils jeûnent le Samedi à ce dessein. Il y en a trente qui ont communiqué pour la premiere fois , le reste communira en son temps. Ce m'a été une consolation bien sensible de les voir recevoir ce saint Sacrement avec tant de devotion & de ferveur que les François des deux barques qui sont arrivées aiant assisté à la Messe , à l'eau benite , & à l'instruction qu'on leur a faite , les ont admirez. Leur police continué dans une obeissance exacte.

Ils ont premi
sideration ma
gent à la secc
fait une allée
affaires , & p

Ils souhaitent

y loger l'Été
chasse. Jusqu'i

C'est une ch

le grand soin q

dans leur bourg

ment , & que l

des principales

peut être occas

ne va point à la

priere , avec tan

trouve quelqu'u

tien , il s'éloigne

mal gré il lui fau

la bourgade. Il y

avec sa femme. J

erent l'homme

teûner trois jours

même peine , qui

rent leur penite

oute leur fut rem

éc. La femme n

lle ; car , disoit-e

Les Attrikamek

ent d'une vie extr

centaine descendit

s'en retourneren

que à ceux de leur

pliquerent les pe

qu'ils en conver

is Rivières pour

temps là ils font

mi eux : Aussi v

ez , pour rendre co

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 407

Ils ont premiere, seconde, & troisieme table. Les personnes de consideration mangent à la premiere: les Officiers qui ont servi mangent à la seconde; & les femmes & les enfans à la derniere. Ils ont fait une allée pour se promener après le repas, pour traiter de leurs affaires, & pour prier en se promenant.

Ils souhaitent passionnement une petite maison à la Françoisise pour y loger l'Été & serrer leurs hardes l'hiver pendant qu'ils sont à la chasse. Jusq'ici sont les paroles de la lettre du Pere.

C'est une chose ravissante de voir nos bons Sauvages de Silleri, & le grand soin qu'ils apportent à ce que Dieu soit servi comme il faut dans leur bourgade, que les loix de l'Eglise soient gardées inviolablement, & que les fautes y soient châtiées pour apaiser Dieu: L'une des principales attentions des Capitaines est à éloigner tout ce qui peut être occasion de peché ou en general, ou en particulier. L'on ne va point à la chappelle que l'on n'y trouve quelque Sauvage en priere, avec tant de devotion que c'est une chose ravissante. S'ils s'en trouvent quelqu'un qui se demente de la foy ou des mœurs de Chrétien, il s'éloigne & se banit de lui-même, sachant bien que bon gré mal gré il lui faudroit faire penitence, ou être honteusement chassé de la bourgade. Il y a quelques jours qu'un jeune homme eut differenc avec sa femme. Ils furent menez devant les Capitaines, qui condamnerent l'homme à être mis à la chaîne dans une cave du fort, & là à jeûner trois jours au pain & à l'eau: Et la femme fut condamnée à la même peine, qui fut executée en nôtre Monastere. Ces pauvres gens firent leur penitence avec tant de devotion, que je croi que leur faute leur fut remise dès le moment que la sentence leur fut prononcée. La femme ne voulut pas seulement une poignée de paille sous elle; car, disoit-elle, je veux paier Dieu que j'ay fâché.

Les Attikamek qui sont aussi du côté du Nord sont convertis & vivent d'une vie extraordinairement innocente. Il y a quatre ans qu'une centaine descendit ici, où ils furent instruits & baptisez; après quoi ils s'en retournerent en leur pais annonçant avec un ferveur apostolique à ceux de leur Nation le bien qu'ils avoient rencontré. Ils leur expliquèrent les points de la foy comme ils les avoient appris, en sorte qu'ils en convertirent un grand nombre, qu'ils amenèrent aux Rivières pour y être baptisez, ce qui leur fut accordé. Depuis ce temps là ils sont reglez comme s'ils avoient toujours des Peres parmi eux: Aussi viennent ils de temps en temps, quoique fort éloignés, pour rendre compte de leur foy, & recevoir de nouvelles lumie-

res. On ne peut rien voir de plus zélé, même jusqu'aux enfans.

La paix qui fût faite l'an passé a ouvert la porte aux Nations éloignées qui sans crainte viennent en ces quartiers, ravies d'avoir la liberté du commerce & de se faire instruire. Elles demandent toutes des Peres pour les mener en leurs païs. Et déjà en voilà qui partent pour aller aux Abnakiçois, qui étoient cy-devant inaccessibles. D'autres vont aux Hiroquois, & c'est la chere Mission du R. P. Jogues, laquelle a commencé par l'effusion de son sang dont il a arrosé cette terre; mais il l'a bien plus sanctifiée par ses vertus heroïques, qui ne seront bien connus qu'au jour du jugement, car ce grand serviteur de Dieu les cache dans son humble silence. Ce peu néanmoins qui en a paru a ravi en admiration ceux même qui l'ont tyrannisé, qui le revoient de retour de France, & aller en leur païs, l'ont reçu comme un Ange du Ciel & le regardent comme leur Pere.

Mais il vous faut dire quelque chose de ces Ambassadeurs, qui avoient promis lors qu'ils s'en allerent de revenir au printemps. Dès qu'ils furent arrivez en leur païs, ils firent leur legation à leurs Capitaines de la part de Monsieur de Montmagni nôtre Gouverneur, des François, des Hurons, des Algonquins & des autres Nations, qui étoient jointes en ce traité de paix: Voici comme la chose se passa.

Trois jours après leur arrivée, dans le premier village, le peuple s'assembla pour écouter la voix d'Onontio, qui est Monsieur le Gouverneur, par la bouche du sieur Coûture; mais avant qu'ils parlassent on leur fit un present pour leur graisser le gozier, & ôter la poussiere, qu'ils avoient contractée dans le voiage, afin de donner une plus libre sortie à leurs paroles. Après que le sieur Coûture & les autres eurent fait leurs harangues, & offert leurs presens, les Hiroquois firent les leurs au nombre de six.

Le premier étoit pour guerir les pieds des Ambassadeurs que les ronçons, les épines & les autres difficultez des chemins avoient enflantzé.

Le 2. Pour dire que les haches autrefois levées contre les François, Algonquins, Hurons & Alliez étoient jettées bien loin, & qu'elles ne fissent plus de mal.

Le 3. témoignoit la douleur qu'on avoit eüe de la mauvaise fille qu'il n'avoit pas été obeïssante à sa Mere qui l'exhortoit d'écouter la voix de son Pere Onontio & de considerer sa bonté. Cette effrontée qu'il avoit bien eue la hardiesse de venir encore cet Automne vers Monsieur de Montmagni pour lever la hache. C'est à dire, que sept hommes de guer-

DE LA
de la Nation
pendente des
leur volonté,
sentir à la pa

Le 4. Pour
tio avoit uni

Le 5. En a
rable qui avo
pu faire avan

Le 6. Etoit
c'est à dire, p
rance avec les

Les presens
s'en retourna a

fort avancez
leurs pas, pr

les avoient lai

pour donner a

temps après le

viens de dire q

voient tué des

le bourg princ

leur ambassade

prit la parole e

Voilà, dit-il,

autrefois que v

eux, que si vos

me lieu, vous

vous encourage

les lier (c'étoit

Ces têtes étoie

étans cabanez

miserables.

A ce discours

me ils avoient e

doute c'étoit leu

Onontio est-il

Ne dira-t'il pas

mais ils ont don

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 409

de la Nation des Onionteherons, qui est une petite Nation dependente des Hiroquois, se mirent en campagne à leur insceu contre leur volonté, & tuerent quelques Algonquins, n'ayant pas voulu consentir à la paix.

Le 4. Pour faire voir la rejouissance de tout le país de ce qu'Onontio avoit uni tous les peuples & aplani toute la terre.

Le 5. En action de graces au Pere commun Onontio l'incomparable qui avoit donné de l'esprit aux Algonquins, ce que nul n'avoit pu faire avant lui.

Le 6. Etoit pour avoir place dans ses maisons & y allumer du feu ; c'est à dire, pour y être bien venus & y pouvoir converser en assurance avec les François.

Les presens étant fait & toutes choses conclües, le sieur Coûture s'en retourna avec les Hurons dix jours après leur arrivée. Etant déjà fort avancez dans le chemin, ils furent contraints de retourner sur leurs pas, parce qu'ils ne trouverent pas leurs canots au lieu où ils les avoient laissez pour cheminer à pied, Dieu l'ayant ainsi permis pour donner assurance de la sincerité des Hiroquois. Car quelque temps après leur retour au village d'où ils étoient partis, ceux que je viens de dire qui avoient été en guerre proche de Mont-Real & qui avoient tué des Algonquins arriverent & demanderent audience dans le bourg principal, ce qui leur fut accordé. Ils exposerent le sujet de leur ambassade, qui étoit de rompre avec les Algonquins. L'un d'eux prit la parole en montrant les chevelures de ceux qu'ils avoient tuez ; Voila, dit-il, un de ceux que vous haïssez. Je vous ay entendu dire autrefois que vous aviez si peu de volonté de vous reconcilier avec eux, que si vos ames se rencontroient en l'autre monde dans un même lieu, vous les persecuteriez encore. J'en dis de même, & afin de vous encourager à tenir ferme, voila leurs têtes & des cordes pour les lier (c'étoit un grand collier de porcelaine de cinquante palmes. Ces têtes étoient de plusieurs de nos bons Chrétiens de Silleri qui étans cabanez proche de Mont-Real furent tuez en trahison par ces miserables.

A ce discours les Hiroquois répondirent qu'ils s'étonnoient comme ils avoient eu la hardiesse de leur apporter ces têtes, & que sans doute c'étoit leur jeter la honte sur le front. Hé, quoi, disoient-ils : Onontio est-il un enfant ? Que dira-t'il entendant cette nouvelle ? Ne dira-t'il pas, voila un trait d'Hiroquois ? Ils n'ont pas fait le coup, mais ils ont donné la hache à ceux-là pour la faire tomber sur la tête

de nos amis. Mais ce n'est pas tout, il n'y va pas seulement de notre honneur, mais encore de nos vies. Nos Parens font avec les Algonquins comme en leur propre terre, ne seront-ils pas en danger d'y perdre la vie? Ne les accusera-t'on pas comme auteurs de ces meurtres quand on en apprendra les nouvelles? Allez retirez-vous avec vos chevelures & vos presens, nul de nous ne les touchera.

Ce procedé nous a fait voir que les Hiroquois, quoique barbares, ont recherché la paix avec sincerité. Et de plus pendant tout l'hiver, à ce qu'a rapporté le sieur Couture, nul n'a parlé de guerre, au contraire chacun étoit bien aise de se voir en liberté, & de pouvoir chasser en assurance. Ils ont fait un tel massacre de Cerfs, qu'ils en ont tué plus de deux mille. Ils ont donné charge au sieur Couture de dire aux Algonquins & aux Hurons, qu'ils allassent querir leurs filles & leurs parentes qui étoient captives parmi eux depuis long-temps.

Couture étant de retour au printemps avec les Ambassadeurs Hiroquois apporta quantité de presens pour diverses raisons, mais qui se terminoient toutes à une seule qui étoit la confirmation de la paix. Monsieur le Gouverneur leur en fit aussi de son côté pour leur témoigner qu'il agréeroit leurs propositions, & que de sa part il la maintiendrait de tout son pouvoir: Que cy-après il les aimeroit & protegeroit comme ses enfans, qu'ils seroient les tres-bien venus dans les maisons Françoises, qu'ils y trouveroient toujours le feu & la chaudiere prête pour leur témoigner le contentement qu'on a de les voir en nôtre alliance, & que pour leur donner une preuve irréprochable de tout cela, comme aussi de son affection, il desiroit non seulement leur faire entendre cette verité par lui même dans le present conseil, mais de plus qu'il vouloit envoyer un des Peres & un François des plus considerables pour porter sa parole à tout leur pais, & confirmer tous les Hiroquois dans les assurances qu'il leur avoit données de sa bienveillance: Qu'à cet effet, il avoit choisi le Pere Jogues qu'il aimoit comme lui même, & honoroit comme son Pere; & que toutes les assistances & le bon accueil qu'ils lui feroient, il s'en tiendroit obligé comme s'ils l'avoient fait à lui-même. Les Hiroquois furent fort contens de ces offres, & rémoignerent à Monsieur le Gouverneur toute sorte de satisfaction & de reconnoissance.

Le R. Pere Jogues partit donc avec les Hiroquois le 16. de May dernier, & Monsieur Bourdon un de nos principaux Habirans partit avec lui selon la promesse de Monsieur le Gouverneur. Ils souffrirent de grandes fatigues en ce voiage, à cause des sauts d'eau qui

obligent de de
leur bagage,
paquets. Ils
pêche, & dans
ne. Le Pere Ju
ta à prendre e
qu'il portoit si
ment en form
par le traité
nourrie. Elle
prioit Dieu to
nous pour rep
de pieté. Elle
cependant elle
pleine de super

Le Pere éta
remarqué plus
Monsieur le G
du pais. Les H
il s'y passa beat
rapporter. Le
seulement de s
mauvais dans
avoient faits,
& ses Neveux,
fait entendre à
& que cy-après

Il faut que je
rends Peres de
mier mourut sel
da sainte Vierge
de la charité. M
res, jusqu'à Ric
fessier les Soldat
partit des trois
de deux François
dans le lac de si
peu de repos, il
prendre le deva

obligent de décharger les canots & de les porter sur le dos avec tout leur bagage, car en ces rencontres nul n'est exempt de porter ses paquets. Ils arriverent en un lieu où plusieurs Hiroquois étoient à la pêche, & dans la compagnie desquels se trouva nôtre Therese Huronne. Le Pere lui parla en particulier, l'interrogea, l'instruisit & l'exhorta à prendre courage, le temps de sa delivrance étant venu, parce qu'il portoit sa rançon que nous voyions à cet effet, non precisement en forme de prix, parce qu'on étoit obligé de nous la rendre par le traité de paix, mais pour paier sa depense à ceux qui l'ont nourrie. Elle l'assura qu'elle ne chancelloit point en la foy, qu'elle prioit Dieu tous les jours, & qu'elle seroit ravie de retourner avec nous pour reprendre de nouvelles impression des choses de Dieu & de pieté. Elle n'avoit que 13. ou 14. ans quand elle fut enlevée, & cependant elle a tenu ferme en la foy au milieu de ceste barbarie, pleine de superstitions diaboliques.

Le Pere étant arrivé au pais des Hiroquois fut reçu comme j'ay remarqué plus haut. Il fit ses harangues & ses presens de la part de Monsieur le Gouverneur dans toutes les circonstances & coûtumes du pais. Les Hiroquois répondirent à tous avec applaudissement, & il s'y passa beaucoup de particularitez que je serois trop longue de rapporter. Le R. Pere n'avoit point ordre de parler de la foy, mais seulement de s'introduire & de leur faire voir qu'il n'avoit rien de mauvais dans le cœur pour tous les mauvais traitemens qu'ils lui avoient faits, mais au contraire qu'il les aimoit comme ses Freres & ses Neveux, avec qui il vouloit bien demeurer, après qu'il auroit fait entendre à Onontio qu'ils consentoient à ce qu'il desiroit d'eux, & que cy-aprés ils ne seroient plus qu'un avec lui & avec ses alliez.

Il faut que je vous parle à present de la precieuse mort des Reverends Peres de Nouë & Massé de la Compagnie de JESUS. Le premier mourut selon toutes les apparences le jour de la Purification de la sainte Vierge, étant actuellement dans l'exercice de l'obeissance & de la charité. Il s'exposa au hazard pour aller depuis les trois Rivières, jusqu'à Richelieu sur le grand Fleuve gelé & glacé, pour confesser les Soldats de la garnison qui étoient demeurez sans Prêtre. Il partit des trois Rivieres le 30 de Janvier accompagné d'un Huron & de deux François. Le premier giste fut à six lieues des trois Rivieres dans le lac de saint Pierre du côté du Nord. Après qu'il eût pris un peu de repos, il partit sur les deux heures après minuit à dessein de prendre le devant & de donner avis à ceux de l'habitation de venir

querir ce qu'on leur envoioit, & que ceux de la compagnie du Pere avoient traîné sur la glace depuis les trois Rivieres. La charité de ce bon Pere & l'ardeur de son courage le fit plus penser aux autres qu'à lui-même. Il refusa ce qu'on lui vouloit donner, sçavoir un peu de vin & de lard cuit. Il laissa son fuzil à faire du feu, & sa couverture dont les Missionnaires se servent en guise de manteau, quand ils vont en mission l'Hiver dans les bois & dans les neiges. Il se contenta pour toute provision d'un morceau de pain, & de cinq ou six pruneaux, & pour tous habits d'une simple camisole sous une simple sorane dans la rigueur d'un froid extrême sur un fleuve glacé. Il marchoit à la faveur de la Lune, tirant du côté du Nord, de cap en cap lorsque le Ciel commença à se couvrir, & la neige à tomber en telle abondance, qu'elle lui ôta la veüe de l'Isle. Les deux Soldats qu'il avoit laissez derriere ne partirent que trois heures après lui, & cheminerent encore plus de deux heures de nuit avec autant de crainte que de difficulté, parce qu'ils étoient nouveaux dans le païs, & qu'ils ne pouvoient marcher avec des raquettes sur la neige; on deplus ils ne voioient point les vestiges du Pere. L'un d'eux, qui avoit déjà fait le chemin de Richelieu, s'avisâ de se servir d'une boussole pour gagner le milieu du Lac, & tira droit aux Isles avec son compagnon & le Huron. La nuit les surprenant avec la lassitude, ils coucherent dans la neige au bout de l'Isle de saint Ignace, qui est à l'opposite de l'habitation de Richelieu. Le Huron plus fort & plus accoutumé à la fatigue, donne jusqu'au fort, & demande le Pere, lequel n'ayant point paru mit le Capitaine & tous les gens en grande peine tout le reste de la nuit. Le lendemain on va au devant des deux Soldats, qu'on trouve avoir passé la nuit sans feu, & comme à demi-morts. On les conduit au fort, où ils furent bien surpris de ne point trouver le Pere. Ils crurent qu'il avoit passé le Lac, pour être plus en assurance du côté du Sud. Dans cette pensée on dépêche plusieurs personnes qui passerent tout le jour & une bonne partie de la nuit à le chercher. On crie, on l'appelle, on tire pour se faire entendre, mais en vain. Le jour d'après la Fête de la Purification, un Soldat prit resolution d'aller jusqu'au lieu où le Pere avoit couché la premiere fois, & là reconnoître ses pas afin de les suivre. Il prit avec lui deux Hurons qui le suivirent courageusement & heureusement, car ils reconnurent les vestiges des raquettes huronnes, dont le Pere se servoit, & suivirent cette piste vers le Nord toujours dans le Lac & dans les Isles. Ils rencontrèrent entre une Isle & la terre ferme plusieurs chemins que le Pere avoit fait comme une personne

égagée, qui tâ-
pistes, ils trouve
de sapin sur la t
rent à la veüe d
lieu appellé le ca
eroire que la ne
tion, ou que sa g
avoit fait sur des
le lieu où il étoit
massacre une ph
haut de la rivier
dans une fosse en
probable que s'é
poids de son corp
quettes & son ch
poche le pain qu
avoir prié Dieu,
corps, l'envelop
la même posture
tout le monde fu
ble; de tristesse,
soin jour & nuit,
donné de tout sec
en la posture, où
les bras croisez sur
qui seul avoit ét
couronner de ses
est en econtempla
mes voiant un sp
res qui étoient a
corps du feu pou
cueil, il devint
qu'ils ne se pouvo
plus de soixante &
souffert de grands
cette Eglise avec
année, âgé de plu
fallu endurer, les
des Anglois qui le

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 43

égagée, qui tâche de se reconnoître. Après avoir battu les mêmes pistes, ils trouverent le même lieu où il avoit couché, qui étoit un peu de sapin sur la terre d'où il avoit ôté la neige. Ils continuerent & passerent à la veüe du fort de Richelieu sur les vestiges du Pere jusques au lieu appelé le cap de massacre une lieüe au dessus de Richelieu. Il est à croire que la neige & la brune lui avoient ôté la veüe de l'habitation, ou que sa grande foiblesse causée par les travaux du voiage qu'il avoit fait sur des raquettes, ne lui avoient pas permis de reconnoître le lieu où il étoit. Quoiqu'il en soit, on trouva encore vers le cap de massacre une place où il avoit reposé; & à trois lieües de là tirant au haut de la riviere, son corps fut trouvé mort à genoux sur la terre dans une fosse entourée de neige, sur laquelle il étoit appuyé. Il est probable que s'étant mis à genoux avant que de rendre l'esprit, le poids de son corps aiant expiré, l'avoit mis en cette posture. Ses raquettes & son chapeau étoient proche de lui, & il avoit encore en sa poche le pain qu'il avoit pris pour son viatique. Le bon Soldat, après avoir prié Dieu, & fait une croix à l'arbre, proche lequel étoit le corps, l'enveloppa dans une couverture, & le mit sur une traînée en la même posture qu'il l'avoit trouvé. Il le mena aux trois Rivieres, où tout le monde fut comblé de tristesse, & de consolation tout ensemble; de tristesse, voiant ce bon Pere qui n'avoit point de plus grand soin jour & nuit, que d'obliger tout le monde, être ainsi mort, abandonné de tout secours humain, & de consolation; regardant ce corps en la posture, où l'on dépeint ordinairement saint François Xavier, les bras croisez sur la poitrine, les yeux ouverts & fixés vers le Ciel, qui seul avoit été le témoin de son agonie, & l'attendoit pour le couronner de ses travaux. Sa face ressembloit à un homme, qui est en contemplation, plutôt qu'à un mort. Tous fondoient en larmes voiant un spectacle si devot. Nous avons pû dire à des Peres qui étoient alors aux trois Rivieres, qu'ayant approché son corps du feu pour le faire dégeler, afin de le mettre dans le cercueil, il devint aussi vermeil que s'il eût été en vie, & si beau qu'ils ne se pouvoient lasser de l'embrasser. Le bon Pere étoit âgé de plus de soixante & cinq ans. Il étoit dès sa jeunesse en ce pais, où il a souffert de grands travaux, en jettant les premiers fondemens de cette Eglise avec le bon Pere Masse, qui est aussi mort en cette même année, âgé de plus de soixante-dix ans. Outre les famines qu'il leur a fallu endurer, les naufrages qu'ils ont soufferts sur la mer, la prise des Anglois qui les ont rençonnez, ils ont jetté les fondemens d'une

Eglise, où il se rencontre des Croix au delà de ce qui se peut imaginer. Et néanmoins ni les peines, ni les travaux, ni les persecutions n'ont jamais pû donner d'atteinte, ni d'alteration à leur courage. Un Seigneur de haute qualité de France voulant attirer proche de soi le Pere de Nouë par les instances qu'il en faisoit auprès de ses Supérieurs, & lui en ayant même écrit l'année dernière d'une manière si pressante, qu'il croioit le gagner tout d'un coup, il lui fit une réponse tres-seiche pour le dégoûter de ses poursuites, & il demandoit tous les jours à Dieu qu'il le retirât plutôt du monde, que de permettre qu'il fût ôté de sa chere Mission: Et pour gagner le cœur de Dieu, & le fléchir à lui accorder cette grace, il faisoit continuellement des actions heroïques, qui tenoient tout le monde en admiration. On croit que Dieu a exaucé ses vœux par cette precieuse mort. Mourir seul & délaissé dans l'exercice de la charité & de l'obeissance, n'est-ce pas être semblable à J E S U S - C H R I S T ? Pour le Pere Massé, il est mort de sa mort naturelle, mais en priant Dieu. Sa vie a été toute sainte, & même accompagnée de miracles. Comme je connoissois tres-particulièrement ces grands Serviteurs de Dieu, leur mort m'a beaucoup occupé l'esprit, mais d'une occupation si douce, qu'il me sembloit que je ressentois quelque chose de leur gloire; comme j'ai ressenti l'odeur de leurs vertus, lors qu'ils étoient parmi nous en cette vie.

Je viens de dire adieu à un de nos Reverends Peres, qui s'en va commencer la Mission de saint Ignace aux Abnakiwois, accompagné seulement des Sauvages de cette Nation, qui sont venus demander qu'on l'envoiat en leur país pour leur enseigner le chemin du Ciel. C'est un grand país où l'on n'avoit pû encore avoir entrée. Ils sont venus par un mouvement de Dieu tout particulier. Un ou deux de nos bons Chrétiens les allerent voir ces années dernieres pour leur parler de Dieu, mais ils ne les écoutoient pas seulement. Cette semence néanmoins a été benie pour le temps du dessein de Dieu, car nous esperons qu'elle va produire son fruit. Il y a proche d'eux un nombre d'Anglois, qui occupent en diverses habitations plus de deux cens lieues de país sur la côte de la mer, & qui font ce que les François font ici pour la traite des peaux. Quand ils ont sçeu que les Sauvages venoient ici demander des Peres, ils les ont encouragés, disant qu'ils ne pouvoient mieux faire: C'est qu'il y a parmi eux (à ce qu'on dit) un grand nombre de Catholiques secrets, ce qui donne esperance d'y faire un double fruit.

Les Lettres, que nous avons reçues des Hurons, nous ont appris

qu'on a dé
C'est la Na
mivek. Ce
avantage, p
moyen de
J E S U S - C
va risquer d
par laquelle
de cette mē
sieurs país s
treprise cert
part de ma
mation du R
ce que j'en sç
la plus grand
du Sang de s
la conversion
eussiez donne
heureuse si j
Priez pour v
d'obstacles au

Mais il faut
nos fonctions
qui descende
est le lieu des
rie de saint Jo
Catechumen
nommé Jean
traité de pa
moyen d'exer
tuelles; car bi
mi les Sauvage
tout: car ces g
grande difficul
ont pour la foi
nous avons le p
& le soin qu'ils
confesser au pl
du bon Jean Ba

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 415

qu'on a découvert un nouveau païs, & que l'on en a trouvé l'entrée. C'est la Nation des gens de mer appelez en Sauvage *sinpeg. ck iki. mivek.* Ce sera une grande mission, où l'on espere s'étendre avec avantage, parce que ces peuples sont nombreux & sedentaires, par le moyen desquels on en découvrira encore d'autres pour les donner à JESUS-CHRIST, car on y va travailler fortement : Et même l'on va risquer de courir sur une grande mer, qui est au delà des Hurons, par laquelle on pretend trouver le chemin de la Chine. Par le moien de cette même mer, qui est douce, on espere encore découvrir plusieurs païs sur les côtes & dans les terres. Si Dieu fait réussir cette entreprise cette année, & que Dieu me conserve la vie, je vous ferai part de ma joie ; car mon unique souhait est le progrès & la consommation du Roiaume de JESUS-CHRIST, & ensuite de vous dire ce que j'en sçai, afin que vous vous joigniez à moy pour le dessein de la plus grande Gloire de Dieu, qui est dans le salut des ames rachetées du Sang de son Fils unique. Je vous conjure d'en poursuivre sans treve la conversion. Ah ! que je serois contente si l'on me disoit que vous eussiez donné vôtre vie pour une si bonne cause ! Et moy, que je serois heureuse si j'étois trouvée digne d'être mise en piéces à ce sujet ! Priez pour vôtre tres-indigne Mere, à ce qu'elle ne mette point d'obstacles aux desseins de Dieu.

Mais il faut descendre en particulier, & vous dire quelque chose de nos fonctions tant à nos parloirs que dans le seminaire. Les Hurons qui descendent ici, sont presque continuellement à nôtre parloir qui est le lieu destiné à leur instruction. C'est là la Mission de la Mere Marie de saint Joseph qui sçait la langue. Aussi ces bons Neophites, & Cathecumenes la tiennent pour leur mere. L'an passé un Capitaine nommé Jean Baptiste descendit avec toute sa famille, pour assister au traité de paix avec les Hiroquois. Tout l'Hiver il nous a donné le moyen d'exercer les œuvres de misericorde tant corporelles que spirituelles ; car bien qu'il fut Capitaine & Homme de consideration parmi les Sauvages ; étant néanmoins hors de son païs, il avoit besoin de tout : car ces gens-là ne se chargent de rien que de leur traite, pour la grande difficulté des chemins. Je ne vous sçaurois dire le zele qu'ils ont pour la foi & pour la pratique des actions de pieté. Mais ce que nous avons le plus admiré en eux, c'est la tendresse de leur conscience, & le soin qu'ils ont d'éviter jusques aux moindres fautes, ou de s'en confesser au plutôt quand ils les ont commises. Une fois la simplicité du bon Jean Baptiste nous donna de la consolation, & nous fut tout en-

semble un petit sujet de divertissement. Etant sur le point d'aller à la chasse, quelques personnes, qui lui avoient promis de lui donner ce qui lui seroit nécessaire pour son voyage, qui devoit être de plusieurs jours, lui manquèrent de parole justement sur le point qu'il devoit partir, ce qui lui fit bien de la peine, jusqu'à lâcher quelques paroles d'impatience. Etant revenu à soi, il en eut tant de douleur, qu'ils'en voulut confesser sur l'heure. Mais son Confesseur étant absent, & n'y en aiant point d'autres pour l'entendre, il vint trouver celle qui avoit coûtume de l'instruire, pour lui dire son péché, & la prier de le dire à son Confesseur, quand il seroit de retour, l'assurant que de sa part il étoit extrêmement triste d'avoir péché, qu'il avoit beaucoup demandé pardon à Dieu, & qu'il tâcheroit d'être mieux sur ses gardes à l'avenir. La Mere de saint Joseph le consola, & lui fit faire encore des actes de contrition, puis il partit en paix. Quand il eût fait deux lieues de chemin, il apprit que son Confesseur étoit de retour; il quitta la compagnie, & revint à grands pas se confesser, disant qu'il n'auroit pas fait son voiage en repos, si sçachant que son Confesseur étoit à la maison, il ne se fut pas confessé de ses impatiences.

Un autre Huron, qui n'avoit point encore été instruit, mais qui avoit un extrême desir de l'être, fut donné à la Mere de Saint Joseph, qu'il regarda dès lors comme sa mere, à qui il rendoit une obeissance si ponctuelle, qu'il n'y avoit rien qu'il ne fit de ce qu'elle lui ordonnoit; & personne n'avoit assez de credit sur son esprit, pour lui faire entreprendre quelque chose qui dût interrompre le temps & l'heure de ses instructions, si elle ne l'agréoit. Quelques raisons particulieres l'obligerent un jour d'aller à la chasse avec des Algonquins, mais il ne s'y voulut point engager sans la licence de sa mere: Attendez, leur dit il, Marie ne m'a pas donné congé, je m'en vais le lui demander. Elle lui donna la permission, & il partit aussi-tôt. Il ne passa pas un jour, durant son absence, sans dire son chapelet, & faire ses prieres. Il repassoit continuellement dans son esprit ce qu'on lui avoit appris des Mysteres de nôtre sainte Foi, dans la crainte qu'il avoit de les oublier, & que cela ne retardât son baptême. A son retour il n'eut pas plutôt mis le pied hors du canot, qu'il vint à nôtre grille avec des joies n'ompareilles demander celles qui le desiroient Enfant de Dieu. Ah! ma mere, dit-il à sa Maîtresse, j'ai beaucoup péché depuis que je ne vous ai veuë, car dans les desirs que j'avois de vous voir, & d'être instruit pour être baptisé, j'ai souvent demandé de m'en venir, & cela m'étant refusé, j'étois triste, & je ne souffrois pas assez

en

en paix de voir
lant une autrefo
instance, lui pr
vint à son ordina
desiroit pas être
mais que si ses de
entendre, elle ne
grande grace, d
porel. Alors il lu
que je n'y irai pas
salut & de mon ba
tres richesses que
Enfans de Dieu. I
à l'instruction, &
une memoire si h
rare qu'on lui dit
fin le jour de son
le lendemain de
il reçeut cette inf
cteur rendoient t
ce temps là il s'es
l'instruit pour la c
la premiere fois e
Nôtre petit Sem
precedentes. Nôtr
ges allant à leurs c
instruire. Ce temp
peuvent quitter le
servent d'eux dans
de Castor, nous r
neanmoins toujou
La Doyenne &
Neophites étoit un
le Eglise, que son
fut donnée dès l'âg
nous l'avons élevé
gieuse, à cause du v
C'étoit le meilleur
depuis que nous so

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 417

en paix de voir l'effet de mes desirs retardé. D'autres Hurons le voulant une autrefois mener à la chasse aux Castors, l'en prioient avec instance, lui promettant qu'il feroit un grand gain en ce voiage. Il vint à son ordinaire demander congé à sa Mere, qui lui dit que s'il ne desiroit pas être si-tôt baptisé, elle n'y voioit pas grand inconvenient; mais que si ses desirs pour le Baptême étoient tels qu'il lui avoit fait entendre, elle ne croioit pas que ce fut une bonne disposition à cette grande grace, d'aller ainsi se promener sous pretexte d'un gain temporel. Alors il lui répondit d'un courage ferme & resolu. Il est conclu que je n'y irai pas; je n'ai point d'affaires plus pressées que celle de mon salut & de mon baptême; je ne desire point emporter en mon país d'autres richesses que celles de la foi, & l'honneur d'être du nombre des Enfans de Dieu. Depuis ce temps-là il ne manqua pas un jour de venir à l'instruction, & nôtre Seigneur benissant sa bonne volonté lui donna une memoire si heureuse pour retenir tous nos mysteres, qu'il étoit rare qu'on lui dit deux fois une chose, la retenant dès la premiere. Enfin le jour de son Baptême, qu'il avoit tant désiré étant venu, qui fut le lendemain de la Pentecôte, il ne se peut dire avec combien de joye il reçut cette insigne faveur: ses paroles, ses actions, tout son exterieur rendoient témoignage du contentement de son cœur. Depuis ce temps là il s'est confessé deux fois la semaine, & aujourd'hui on l'instruit pour la communion, qu'on se réserve à la lui faire faire pour la premiere fois en son país avec solemnité.

Nôtre petit Seminaire a eu cette année de l'emploi aussi bien que les precedentes. Nôtre plus grande moisson c'est l'Hiver, que les Sauvages allant à leurs chasses de six mois, nous laissent leurs filles pour les instruire. Ce temps nous est précieux, car comme l'Été les enfans ne peuvent quitter leurs meres, ni les meres leurs enfans, & qu'elles se servent d'eux dans leurs champs de bled d'Inde, & à passer leurs peaux de Castor, nous n'en avons pas un si grand nombre. Nous en avons néanmoins toujours assez pour nous occuper.

La Doyenne & comme la Capitainesse de cette troupe de jeunes Neophites étoit une petite fille du premier Chrétien de cette nouvelle Eglise, que son pere & sa mere voüerent dès sa naissance. Elle nous fut donnée dès l'âge de deux ans, à cause de la mort de sa mere, & nous l'avons élevée environ trois ans dans le dessein de la faire Religieuse, à cause du vœu de ses parens, au cas qu'elle en eut la volonté. C'étoit le meilleur & le plus joli esprit que nous eussions encore vu depuis que nous sommes en Canada. A peine sçavoit-elle parler

qu'elle disoit toute seule les prieres sauvages par cœur, & même celles que nous faisons faire aux Filles Françoises. Ce qu'elle entendoit chanter en nôtre chœur, elle le sçavoit quasi au même temps, & elle le chantoit avec nous sans hesiter. Les personnes de dehors la demandoient pour la faire chanter, & elles étoient ravies de lui entendre chanter des Psaumes entiers. Elle répondoit parfaitement au catechisme, en quoi elle étoit la maîtresse de ses compagnes; & quoi qu'elle ne fut âgée que de 5. ans & demi, sa maîtresse l'avoit établie pour déterminer des prieres, & pour les commencer toute seule à haute voix, ce qu'elle faisoit avec une grace merveilleuse, & avec tant de ferveur qu'il y avoit de la consolation à l'entendre. Mais nôtre joie a été bien courte, car une fluxion qui lui est tombée sur le poumon, lui a bientôt fait perdre la voix & la vie. Cette innocente a été six ou sept mois malade, durant lesquels elle a été si patiente, si obeïssante & si raisonnable, que cela ne seroit pas croiable à ceux qui ne l'auroient pas veüe. Ayant demandé un Pere pour se confesser, on lui en fit venir un qui fut tout surpris de voir l'attention, la devotion & la maturité, avec laquelle elle faisoit cette action. Quelque pressée & abbattüe qu'elle fut du mal, elle n'a jamais refusé de prier Dieu qu'une heure ou deux devant sa mort, qu'elle eut une oppression fort inquietante; mais quand on lui eut dit que c'étoit le Diable qui la tentoit, afin qu'elle n'obeït pas, au même temps elle joignit les mains, & fit tout ce qu'on voulut. Lors que nous la visitions, pour nous témoigner l'amour qu'elle nous porçoit, elle nous disoit ce qu'elle demanderoit à Dieu pour nous, quand elle seroit dans le Ciel, où elle étoit bien-aïse d'aller. Etant sur le point d'expirer, on lui demanda si elle aimoit Dieu, & elle répondit avec une aussi grande presence d'esprit, qu'une personne âgée: Oüy, je l'aime de tout mon cœur, & ce furent là ses dernieres paroles. Son pere aiant été blessé en trahison par quelque Etranger, mourut un peu avant elle avec de grands indices de sainteté. Depuis la mort de son pere, quand on lui parloit de ses parens, elle disoit: Je n'ai plus d'autres parens que les Filles Vierges habillées de noir, ce sont mes meres, mon pere me l'a dit avant sa mort, & m'a commandé que je leur obeïsse, & qu'il me donnoit à elles, afin qu'elles fussent mes Meres. Elle tiroit un si grand avantage de la creance qu'elle avoit que son pere étoit au Ciel, que quand elle avoit quelque petit different avec ses compagnes, elle leur disoit par reproche: mon Pere est dans le Ciel, mais le vôtre n'y est pas. C'étoient là ses vengeances enfantines. Il faut vous avouer que la mort de cette

innocente, que
me aussi tous
des Sauvages,
puis qu'elle en

Enfin Nôtre
est le refuge de
soit en danger d
de ses parens, c
pitaines, qui on
nous les ameine
te bonté souve
moi dans la cau
son Royaume.

De Quebec le

Elle lui manda la
du R. Pere Isa
vertu de quel

MOn tres-c
les ans les
nouvelle Eglise,
tions qu'il perme
Pere amoureux,
& moy plus parti
par mes infelicit
la pesanteur de sa
du zele pour le sa
fidés Hiroquois,
François & de Sau
gues.

Ce qui a porté
si bien établie, c'e
donné de nôtre Fe

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 419

innocente, quoique nous la croïons au Ciel, nous a touchées, comme aussi tous nos amis; car elle étoit connue & aimée des François & des Sauvages, qui ne la regardoient que comme une petite Ursuline, puis qu'elle en faisoit déjà les fonctions dans un corps d'enfant.

Enfin Nôtre Seigneur nous fait cette grace, que nôtre Seminaire est le refuge des affligés & des opprésés: car s'il y a quelque fille qui soit en danger de perdre ou la vie, ou l'honneur, ou les bonnes grâces de ses parens, ou enfin qui soit en quelque peine que ce soit, les Capitaines, qui ont l'œil à ce que leurs gens vivent en vrais Chrétiens; nous les amènent, afin de les garder & de les instruire. Bénissez cette bonté souveraine de tous les bien-faits, & intéressez-vous avec moi dans la cause de JESUS-CHRIST, & dans l'amplification de son Royaume. Vivons & mourons pour ce sujet.

De Quebec le 10. de Septembre 1646.

LETTRE XXXIV.

AU MESME.

Elle lui mande la rupture de la Paix par les Hiroquois. La precieuse mort du R. Pere Isaac Jogues. Le progrès de l'Evangile. Les exemples de vertu de quelques particuliers.

MOn tres-cher & bien-aimé Fils. Puis que je vous mande tous les ans les grâces & les benedictions que Dieu verse sur cette nouvelle Eglise, il est bien juste aussi que je vous fasse part des afflictions qu'il permet luy arriver. Il nous console quelquefois comme un Père amoureux, & quelquefois il nous châtie comme un Juge severe, & moy plus particulièrement qui irrite sa colere plus que tout autre par mes infidelitez continuelles. Il nous a fait ressentir cette année la pesanteur de sa main par une affliction bien sensible à ceux qui ont du zele pour le salut des ames. C'est la rupture de la paix par les perfides Hiroquois, d'où s'est ensuivi la mort d'un grand nombre de François & de Sauvages Chrétiens, & sur tout du Reverend Pere Jogues.

Ce qui a porté ces Barbares à rompre une paix que nous croïons si bien établie, c'est l'averfion que quelques Hurons captifs leur ont donné de nôtre Foi & de la Priere, disant que c'étoit ce qui avoit at-

tiré toutes sortes de malheurs sur leur nation, qui l'avoit infectée de maladies contagieuses, & qui avoit rendu leurs chasses & leurs pesches plus steriles, que lors qu'ils vivoient selon leurs anciennes coutumes. Quasi au même temps la mortalité s'est attachée à leur nation & répandue dans leurs villages, où elle a moissonné beaucoup de leurs gens en peu de temps; & le mauvais air y a engendré une espèce de vers dans leurs bleds, qui les a presque tous rongez. Ces fâcheux accidens leur ont facilement persuadé que ce que les Hurons captifs leur avoient dit, étoit véritable. Le R. Pere Jogues les étant allé visiter pour leur confirmer la paix de la part de Monsieur le Gouverneur & de tous les Chrétiens tant François que Sauvages, avoit laissé à son Hoste pour gage de son retour une cassette, dans laquelle il y avoit quelques livres & quelques meubles d'Eglise; ils crurent que c'étoient des demons, qu'il avoit laissés parmi eux, & qui étoient la cause de leurs malheurs. Toutes ces rencontres jointes à leur infidelité, qui ne sçait ce que c'est que de tenir la Foi, & à la perte des profits qu'ils avoient coutume de faire par les victoires qu'ils remportoient sur leurs ennemis, leur ont fait oublier toutes les promesses qu'ils nous avoient faites, & conjurer la perte de leurs anciens Adversaires. Au même temps ils ont envoyé des presens aux Nations Hiroquoises supérieures, sçavoir aux Onondageronons, Srontaronons, & autres, afin de les attirer dans leur conjuration, où ils sont facilement entrez.

Cependant Monsieur le Gouverneur, qui ne sçavoit rien de ce changement disposa des François pour les aller visiter avec quelques Hurons. Le R. Pere Jogues, qui avoit déjà commencé à arroser cette terre ingrate de son sang, se joint aux uns & aux autres pour leur donner conseil, & leur rendre les assistances nécessaires dans le voiage. Ils partirent des trois Rivieres le 24. de Septembre 1646. & arriverent aux Hiroquois Agneronons avec beaucoup de fatigue le 17. d'Octobre de la même année. A leur arrivée ils furent traittez d'une maniere qu'ils n'attendoient pas. L'on n'attendit pas seulement qu'ils fussent entrez dans des cabanes pour les maltraiter, mais d'abord on les dépoüilla tout nuds, puis on les salua de coups de poing & de bâtons, disant: Ne vous étonnez pas du traitement qu'on vous fait, car vous mourrez demain, mais consolez vous, on ne vous brûlera pas; vous serez frappez de la hache, & vos têtes seront mises sur les palissades qui ferment nôtre village, afin que vos Freres vous voient encore, quand nous les aurons pris. Ils virent bien à la reception

qu'on leur fait
avoit plus de
mort dans le
moins se passa
un peu adouci
menant le Pere
avoit un autre
un coup de hache
un jeune Fran
s'étoit donné à
leur coups la t
corps dans la m
consummé son
l'est en effet, p
Foi, & de la p
enchantemens.
c'est-à-dire, au
La premiere fu
mourir. La 2. f
brûlant continu
Dieu lui a acco
bloit que Dieu l
un de ses amis p
pas; & de là vic
sainte impatienc
C'est pour cela
deur. Comme l
nemis, nous ne
mandé à Dieu le
car ce Barbare
s'est converti à
mis à mort avec
Après ce carr
ce Reverend Pe
surprendre les F
en eussent appri
défense. Ils vin
deux François. I
un peu à l'écart,

qu'on leur faisoit, que les esprits étoient aigris à un tel point qu'il n'y avoit plus de grace à esperer : C'est pourquoy ils se disposerent à la mort dans le peu de temps qui leur restoit. Le jour suivant néanmoins se passa doucement, ce qui fit croire que ces Barbares étoient un peu adoucis. Mais sur le soir un Sauvage de la Nation de l'Ours menant le Pere Jogues dans sa cabane pour le faire souper, il y en avoit un autre derriere la porte, qui l'attendoit, & qui lui dechargea un coup de hache, dont il tomba mort sur la place. Il en fit autant à un jeune François nommé Jean de la Londe, natif de Diépe, lequel s'étoit donné au Pere pour le servir; & au même temps ce Barbare leur coupa la tête qu'il érigea en trophée sur la palissade, & jetta les corps dans la riviere. C'est ainsi que ce grand Serviteur de Dieu a consommé son sacrifice. Nous l'honorons comme un Martyr; & il l'est en effet, puis qu'il a été massacré en detestation de nôtre sainte Foi, & de la priere que ces perfides prennent pour des sortileges & enchantemens. Nous pouvons même dire qu'il est trois fois Martyr, c'est-à-dire, autant de fois qu'il est allé dans les Nations Hiroquoises. La premiere fois il n'y est pas mort, mais il y a assez souffert pour mourir. La 2. fois il n'y a souffert, & n'y est mort qu'en desir, son cœur brûlant continuellement du desir du martyre. Mais la troisiéme fois Dieu lui a accordé ce que son cœur avoit si long-temps desiré. Il sembloit que Dieu lui eût promis cette grande faveur, car il avoit écrit à un de ses amis par un esprit prophetique : J'irai, & n'en reviendrai pas; & de là vient qu'il attendoit ce bien-heureux moment avec une sainte impatience. O qu'il est doux de mourir pour JESUS-CHRIST! C'est pour cela que ses Serviteurs desirent de souffrir avec tant d'ardeur. Comme les Saints sont toujours prêts à faire du bien à leurs ennemis, nous ne doutons point que celui-ci étant dans le Ciel n'ait demandé à Dieu le salut de celui qui lui avoit donné le coup de la mort, car ce Barbare aiant été pris quelque temps après par les François, il s'est converti à la Foi, & après avoir reçu le saint Baptême, il a été mis à mort avec les sentimens d'un veritable Chrétien.

Après ce carnage & la mort de tous ceux qui avoient accompagné ce Reverend Pere, ces Barbares se mirent aussi-tôt en campagne pour surprendre les François, les Algonquins, & les Hurons, avant qu'ils en eussent appris la nouvelle, & qu'ils eussent le loisir de se mettre en défense. Ils vinrent jusques à Montreal, où ils prirent trois Hurons & deux François. Ils pillerent quelques maisons Françaises, qui étoient un peu à l'écart, & enleverent tout ce qu'ils y trouverent, tandis que

les personnes étoient allées à l'Eglise faire leurs devotions. Deux Algonquins des trois Rivieres étant allez avec leurs femmes à deux lieus de là querir un Elan tué par un Huron, tomberent entre leurs mains. De cette capture a suivi la desolation de tout le pais : car ces Barbares aiant appris de leurs captifs, que les Algonquins étoient partis pour leur grande chasse, & qu'ils s'étoient divisez en deux bandes dont l'une étoit allée du côté du Nord, & l'autre vers le Sud, ils se diviserent pareillement en deux bandes. Il ne leur fut pas difficile de trouver ce qu'ils cherchoient, parce que les vestiges de tant de personnes les menerent droit aux cabanes où ils étoient. Ils n'y trouverent néanmoins que les femmes, les enfans, & le bagage. Ils se saisirent de tout, & continuerent leur chemin pour aller chercher les hommes. Ils rencontrerent le fameux Pieskaret, qui s'en retournoit seul à la negligence, mais bien armé. Et parce qu'ils sçavoient bien que c'étoit un homme qui vendroit sa vie bien cher, & qui étoit capable, quoi qu'il fût seul, de leur faire de la peine, ils feignirent venir en amis lui rendre visite. Il les crut facilement ne les voiant que dix, & dans cette creance il commença à chanter sa chanson de paix. Mais comme il se défit le moins, l'un d'eux le prit par derriere, & le perça d'un coup d'épée, dont il tomba mort sur la place. Ils enleverent sa chevelure comme d'un Capitaine considerable, & allerent chercher les autres, qu'ils trouverent, & prirent sans peine n'attendant rien moins qu'un accident si funeste. Ils les menerent au lieu où étoient leurs femmes, & leurs enfans. Il ne se peut dire combien les uns & les autres furent saisis de douleur, se voiant tous captifs, lors qu'ils croïoient la paix bien établie, & leur liberté tres-assurée.

Ceux qui étoient allez du côté du Sud, firent une pareille capture. Ils trouverent nos bons Chrétiens & Neophites, lors qu'ils venoient de decabaner pour enfoncer davantage dans les bois, & qu'ils étoient chargez de femmes, d'enfans & de bagage; ce qui ne leur donna pas le loisir de se mettre en défense. Marie néanmoins femme de Jean Baptiste, qui marchoit des dernieres avec son fils, les aiant appercus comme ils se jettoient sur un Huron qui faisoit l'arriere-garde, cria à son mari de hâter le pas pour avertir ceux qui marchoient les premiers de se mettre en état de se défendre : mais lui qui étoit vaillant, & qui ne sçavoit ce que c'étoit que de fuir, prit ses armes, & tua le premier Hiroquois qui marchoit en tête, mais il fut aussi-tôt renversé par ceux qui le suivoient. Ces Barbares envelopperent tous les autres, afin qu'aucun n'échapat. Mais le bon Bernard homme vaillant & ge-

neroux tué le pas seconde, au lieu où les se separer.

Le lendemain leur proie, faisoient ils menent leur se voiant reünies plaies, ne se passion, puis leur & dans l'Chrézien ne p se leva du mili regard constamment mes freres, ne nemis passera ne serons pas d aurons un repos dans sa creance de Dieu : Jette & patience dans tiens & les Carre, & l'un d'eux leur ordinaire. consoler avec avoit reduit. L doient avec éto Marie femme d un Renegat qu point d'une ch a tout fait dans méprise, & toy ner le dos. Les cy reçut un repr te sans dire mor rées. Les autres les railleries & signe de la croi faisoient dire leur

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 423

nerveux tué le premier qu'il eut à la rencontre, mais comme il ne fut pas secondé, il fut massacré sur le lieu, & tous les autres pris & menez au lieu où les Hiroquois s'étoient donné le rendez-vous avant que de se separer.

Le lendemain ceux de l'autre bande arriverent au même lieu avec leur proie, faisant les cris & les huées qu'ils ont coûtume de faire quand ils menent leurs prisonniers en triomphe. Tous nos bons Chrétiens se voiant réunis dans un même malheur, liez, meurtris, couverts de plaies, ne se purent parler que par des regards d'une mutuelle compassion, puis ils baissèrent la veüe aiant le cœur plongé dans la douleur & dans l'amertume. Jean Tavichkaron qui étoit un excellent Chrétien ne perdit point cœur dans une desolation si universelle. Il se leva du milieu de ses freres captifs, & d'un maintien assuré, d'un regard constant, d'une voix ferme, il leur dit ces paroles : Courage, mes freres, ne quittons point la foy ni la priere; l'orgueil de nos ennemis passera bientôt, nos tourmens pour grands qu'ils puissent être ne seront pas de durée, & après les avoir enduré avec patience, nous aurons un repos éternel dans le Ciel. Que personne donc ne branle dans sa creance; pour être miserables, nous ne sommes pas delaissez de Dieu: Jettons-nous à genoux & le prions de nous donner courage & patience dans nos travaux. A ces paroles non seulement les Chrétiens & les Catecumenes, mais encore leurs parens se jetterent à terre, & l'un d'eux disant les prieres à haute voix, les autres le suivoient à leur ordinaire. Ils chanterent en suite des cantiques spirituels pour se consoler avec Dieu dans l'affliction profonde où sa providence les avoit reduit. Les Hiroquois même tous fiers qu'ils étoient les regardoient avec étonnement. L'un d'eux neanmoins s'étant mis à rire, Marie femme de Jean Baptiste dit avec une gravité chrétienne, à un Renegat qu'elle reconnut: dis à tes gens qu'ils ne se moquent point d'une chose si sainte: C'est nôtre coûtume de prier celui qui a tout fait dans les afflictions qu'il nous envoie: il châtera ceux qui le méprisent, & toy particulièrement qui a été si lâche que de lui tourner le dos. Les autres se moquerent de ce qu'elle disoit, mais celui cy reçut un reproche secret de sa conscience, qui lui fit baisser la tête sans dire mot, & respecter les prieres qu'il avoit autrefois professées. Les autres Chrétiennes ne furent par moins constantes parmi les railleries & les brocards de ces infideles; elles faisoient faire le signe de la croix à leurs enfans à la face de leurs ennemis, & leur faisoient dire leur chaplet avec les doigts, ces barbares leur aiant pris

toutes les marques & tous les instrumens de leur devotion. Avant que de passer plus avant ils brûlerent tout vif un Chrétien qui avoit été bleffé d'un coup dangereux, de crainte qu'il ne mourût en chemin d'une mort trop douce. Nous avons appris que ces Barbares plus cruels que les bêtes ferores crucifierent avant que de partir de ce lieu un petit enfant âgé seulement de trois ans qui avoit été baptisé. Ils lui étendirent le corps sur une grosse écorce, & lui percerent les pieds & les mains avec des bâtons pointus en forme de cloux. O que cet enfant est heureux d'avoir mérité en son état d'innocence l'honneur de mourir d'une mort semblable à celle de JÉSUS-CHRIST! Qui ne porteroit envie à ce saint innocent, plus heureux, à mon avis, que ceux dont la mort honora la naissance de nôtre divin Sauveur?

Cette troupe affligée fut conduite au païs des Hiroquois, où elle fut reçue à la maniere des prisonniers de guerre, c'est à dire avec une salve de coups de bâton & des tisons ardens dont on leur perçoit les côtez. On éleva deux grands échaffauts l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes, où les uns & les autres furent exposez tous nus à la risée & aux brocards de tout le monde. Ils demanderent le Pere Jogues, les Chrétiens pour se confesser, & les Catechumenes pour se faire baptiser. On ne répondit à leurs prieres qu'avec des railleries; mais quelques anciennes captives Algônquines s'approchant doucement de ces theatres d'ignominies leur dirent qu'on l'avoit tué d'un coup de hache & que sa tête étoit sur les palissades. A ces paroles ils virent bien qu'ils ne pouvoient attendre un plus doux traitement, & que n'ayant aucun Prêtre pour se confesser, c'étoit de Dieu seul qu'ils devoient attendre du secours & de la consolation dans leurs souffrances.

En effet, après qu'ils eurent été le jouet des grands & des petits, on les fit descendre pour les mener dans les trois Bourgs des Hiroquois Agnerõns: Dans l'un on leur arrache les ongles, dans l'autre on leur coupe les doigts, dans l'autre on les brûle, & par tout on les charge de coups de bâton, ajoutant toujours de nouvelles plaies aux premières. On donna la vie aux femmes, aux filles, & aux enfans, mais les hommes & les jeunes gens, qui étoient capables de porter les armes, furent distribuez en tous les Villages pour y être brûlez, bouilliez & rôtis. Le Chrétien, dont j'ai parlé, qui faisoit les prieres publiques, fut grillé & tourmenté avec cruauté des plus barbares. On commença à le tyranniser avant le coucher du Soleil, & on le brûla toute la nuit depuis les pieds jusques à la ceinture: le lendemain on le brûla

brûla depuis la nuit suivante jetterent son corps. entendit proférer d'un cœur abominable. On le faisoit faire. Il levoit sans cesser, & où elle de quel autre ne causé de ses souffrances cruellement ton tête de tous les

Nous avons vu de quelques bonne Marie fere de sa fuite est déjà été une fois sorte qu'elle fut qui la prierent vouloir dire que tie de force, par rage, elle y devolonté, ils la cachere le lendemain d'où étoit celui qui par le droit de la ne n'y fut reconnu d'un sac pour la durant la nuit. Appu ge à la faveur de des Hiroquois, qu dans l'esprit, qu' mèneit, & d'où e nent rarement au dée, que quelques mandé l'un à l'autre goût: L'un d'eux avoient fort bons. C leur païs, elle fut t

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION.

425

brûla depuis la ceinture jufques au col : on refervoit à lui brûler la tête la nuit fuiuante , mais ces tyrans voiant que les forces lui manquoient, jeterent fon corps dans le feu , où il fut confumé. Jamais on ne lui entendit proferer une parole de plainte , ni donner aucune marque d'un cœur abbatu. La foi lui donnoit de la force interieurement , & lui faifoit faire au dehors des actes de refignation à la volonté de Dieu. Il levoit fans cefle les yeux au Ciel , comme au lieu où fon ame afpiroit , & où elle devoit bien-tôt aller : Vous l'appellerez Martyr : ou de quel autre nom il vous plaira ; mais il eft certain que la priere eft la caufe de fes fouffrances , & que la raifon pour laquelle il a été plus cruellement tourmenté que les autres , eft qu'il la faifoit tout haut à la tête de tous les captifs.

Nous avons appris toutes les particularitez que je viens de rapporter de quelques femmes qui fe font fauées , & particulièrement de la bonne Marie femme de Jean Baptifte , dont j'ai déjà parlé. L'hiftoire de fa fuite eft affez confiderable , pour vous être écrite. Elle avoit déjà été une fois prifonniere aux Hiroquois Onondagnerons , en forte qu'elle fut reconnuë par quelques-uns de ceux d'Onondagné , qui la prierent de fortir de la bourgade , où elle étoit , feignant lui vouloir dire quelque bonne parole. Étant fortie , ils l'enleverent partie de force , partie de gré , lui faifant voir qu'étant fortie de leur village , elle y devoit retourner. Après qu'elle eut confenti à leur volonté , ils la cacherent dans le bois avec promeffe de la venir prendre le lendemain , comme ils firent. Ils devoient paffer par Ononioté , d'où étoit celui qui l'avoit prife prifonniere , & à qui elle appartenoit par le droit de la guerre. Ceux qui l'avoient enlevée , craignant qu'elle n'y fut reconnuë & arrêtée , la cacherent dans le bois , la couvrant d'un fac pour la déguifer , & lui donnant quelques vivres pour manger durant la nuit. Après s'être un peu repofée , elle s'approcha du village à la faveur des tenebres. Elle entendit les huées & les clameurs des Hiroquois , qui faifoient brûler un homme de fanation. Il lui vint dans l'efprit , qu'on lui en feroit autant dans la Bourgade , où on la menoit , & d'où elle s'étoit fauée , parce que les Sauvages pardonment rarement aux fugitifs. Sa penfée lui fembloit d'autant mieux fondée , que quelques jeunes gens l'ayant bien confiderée , s'étoient demandé l'un à l'autre , quelle partie de fon corps feroit le plus à leur goût ? L'un d'eux avoit répondu que fes pieds cuits fous la cendre , feroient fort bons. Comme elle entendoit la langue , ayant été captive en leur païs , elle fut tellement effrayée , fans pourtant le faire paroître ,

H h h

qu'elle crut qu'il n'y avoit que la fuite qui la pût garantir de la mort; Elle prend donc la resolution de fuir, & à l'heure-même elle prit la courle vers son païs tirant du côté d'Onondagrié, & prenant le chemin frayé, de crainte de donner connoissance de sa route par ses vestiges, si elle eut pris des chemins écartez. Elle se cacha dans le bois tout proche du village dans une taniere fort épaisse, où elle demeura dix jours & dix nuits, n'osant passer outre, car elle voioit souvent les Hiroquois passer tout proche d'elle; elle vit même ceux qui l'avoient enlevée. Elle en fortoit néanmoins la nuit pour aller chercher dans les champs voisins quelques épis de bled d'Inde, qui étoient restez de la moisson, afin de faire une provision de vivres. Quelque recherche qu'elle pût faire, elle n'en pût ramasser plus de deux petits plats, qui lui devoient servir pour plus de deux mois que devoit durer son voiage. Cette grande nécessité lui fit perdre cœur, & ce qui mit le comble à ses ennuis fut qu'un grand Hiroquois s'en vint un jour droit à elle la hache sur l'épaule, alors croiant qu'il n'y avoit plus de vie pour elle, elle se disposa à la mort par la priere, mais Dieu permit que cet homme étant proche d'elle, se détourna tout court pour entrer dans le bois. Cette protection de Dieu ne lui releva pas néanmoins le cœur. Car elle voioit que si elle s'en fut retournée en son païs, elle fut morte de faim dans les forets & dans les neiges. De retourner à Agnié, d'où on l'avoit enlevée, elle ne pouvoit éviter le feu comme fugitive, à qui on venoit de donner la vie. Si elle eut pris le chemin d'Onodagné, où on la vouloit mener, elle avoit déjà entendu prononcer sa sentence. Si enfin elle fut restée en sa taniere, ou elle y fût morte de faim, ou elle n'eut pas tardé d'être découverte. Voiant donc que la mort lui étoit inévitable, elle crut par une erreur de Sauvage qu'elle feroit une bonne action de se la donner elle-même, & de s'en procurer une plus douce. Après donc avoir fait sa priere, & s'être recommandée à Dieu, elle prit sa ceinture, & se l'étant mise au col avec un lacet coulant, elle se pendit à un arbre. Mais Dieu, qui excuse facilement les erreurs des innocens, permit que celle-ci, qui pensoit continuellement en lui, ne reçut aucun mal, le poid du corps aiant rompu la corde. Elle ne laissa pas de remonter dans l'arbre, & de se pendre une seconde fois, mais la corde rompit comme à la premiere. Alors elle ouvrit les yeux pour voir la protection de Dieu sur elle; Assurement, dit-elle, Dieu ne veut pas que je meure, il me veut sauver la vie; il faut donc que je me sauve à la fuite; il est vrai que je n'ai pas de vivres, mais n'est-il pas assez puissant pour m'en

DE LA M
donner? C'est l
manger aux bêt
s'étendre jusqu
priere, suppliant
long-temps, elle
sion que le peu
veué du Soleil, c
avoit point de ro
vision, elle grat
quand la terre é
pour en succer l
plus rendre que l
de froid & de fai
nécessité ceux q
hache dans un lie
lui sauva la vie. F
zil de bois, avec
gnoit à la pointe
le trouva ensuite
petit ravitaillem
ses prieres, elle p
elle passoit tout le
Hiroquois qui alle
laissé un Canot s
leur retour; elle
elle n'eut plus qu
trée de ses ennemi
enfin dans le grand
se rendre au païs d
voit quantité d'œ
Elle fit une longue
cir, & se servoit d
cinq ou six pieds d
Elle les faisoit lanc
les poursuivre: les
ils étoient aux aboi
tant qu'elle en avo
en avoit encore un
de l'habitation l'on

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 227

donner? C'est lui qui nourrit les oiseaux de l'air, c'est lui qui donne à manger aux bêtes des forests, sa bonté n'est-elle pas assez grande pour s'étendre jusqu'à moi, qui croi & espere en lui. Là-dessus elle fait sa priere, suppliant nôtre Seigneur de la conduire, & sans tarder plus long-temps, elle s'enfonce dans ces grandes forests, sans autre provision que le peu de bled qu'elle avoit glané. Elle se conduisoit à la veüe du Soleil, qui lui servoit de boussole dans ces solitudes, où il n'y avoit point de routes ni de chemins. Après qu'elle eut mangé sa provision, elle gratta la terre pour trouver quelques racines tendres: quand la terre étoit trop dure par la gelée, elle mordoit les arbres pour en succer l'humour, & en manger la seconde écorce, qui est plus tendre que la premiere. Il ne se peut dire combien elle souffrit de froid & de faim. Dieu néanmoins qui n'abandonne jamais dans la necessité ceux qui ont confiance en lui, permit qu'elle trouva une hache dans un lieu où les Hiroquois avoient cabané. Cét instrument lui sauva la vie. Premièrement elle trouva l'invention de faire un fusil de bois, avec lequel elle faisoit du feu pendant la nuit, & l'éteignoit à la pointe du jour, de crainte que la fumée ne la découvrit. Elle trouva ensuite de petites tortuës, dont elle fit provision. Avec ce petit ravittaillement elle subsista quelques jours: car le soir aiant fait ses prieres, elle passoit la nuit à manger, à se chauffer & à dormir, & elle passoit tout le jour à cheminer & à prier Dieu. Elle rencontra des Hiroquois qui alloient à la chasse; mais ils ne la virent pas. Ils avoient laissé un Canot sur le bord de la riviere à dessein de le reprendre à leur retour; elle se jette dedans & l'emmeine, & depuis ce temps-là elle n'eut plus que du divertissement, ôté l'inquietude d'être rencontrée de ses ennemis, & l'incertitude du lieu où elle étoit. Elle se trouva enfin dans le grand fleuve de S. Laurent dont elle suivit le cours pour se rendre au pais des François. Elle alloit d'isle en isle où elle trouvoit quantité d'œufs d'oiseaux, dont elle mangeoit dans la necessité. Elle fit une longue épée de bois dont elle brûla le bout, afin de la durcir, & se servoit de cet instrument pour prendre des Eturgeons de cinq ou six pieds de long. Elle tua quantité de Cerfs & de Castors: Elle les faisoit lancer dans l'eau, puis elle entroit dans son canot pour les poursuivre: les aiant atteint elle les tuoit avec sa hache, & quand ils étoient aux abois elle les tiroit à bord & prenoit des chairs autant qu'elle en avoit besoin; en sorte qu'arrivant à Mont-Real elle en avoit encore une assez bonne provision. Lors qu'elle approcha de l'habitation l'on fut au devant pour reconnoître qui c'étoit. On

reconnut aussi-tôt que c'étoit Marie Kamakatevinguetch femme du bon Jean Baptiste Manitagnouch. On ne sçavoit si l'on devoit se réjouir ou pleurer en la voiant, & elle-même ne sçavoit lequel prendre de ces deux partis; car elle étoit si interdite qu'elle ne pouvoit ni rien faire ni rien dire. On la mena à Madame d'Ailleboust Gouvernante, à qui les Sauvages ont donné le nom de Chaverindamaguetch, & qui l'avoit toujours beaucoup aimée. Cette Dame lui fit beaucoup de caresses, & elle & ses Damoiselles firent ce qu'elles purent pour la consoler, lui disant qu'elle pouvoit bien essuyer ses larmes puisqu'elle étoit avec ses parens & ses amis. Et c'est, dit-elle, ce qui me fait pleurer, de me voir avec les personnes & dans les lieux où mon Mari, mon enfant & moy avons été tant aimez. Mes larmes étoient tariées il y avoit long-temps, mais le souvenir de nôtre amitié m'a ouvert les yeux pour les faire sortir en abondance. Après qu'elle se fut un peu reposée, & qu'elle eut payé à la nature les premiers sentimens de son affection, elle raconta la prise de nos bons Neophytes, & tout ce qui leur est arrivé depuis, en la maniere que je le viens d'écrire. Plusieurs femmes à qui les Hiroquois avoient donné la liberté se sont encore sauvées de leurs mains, & nous ont confirmé les mêmes choses, & dans les mêmes circonstances.

Depuis ce temps-là les Algonguins se sont toujours tenu sur leurs gardes, & il y a toujours quelque acte d'hostilité entre eux & les Hiroquois. Un Algonquin de la petite Nation s'étant embarqué avec sa femme dans un canot pour aller dire à ses compatriotes qu'ils se tinssent sur leurs gardes, & que les Hiroquois avoient pris & massacré leurs parens proche des trois Rivières, il ne fut pas bien avant dans le fleuve qu'il découvrit un canot où il y avoit sept ou huit Hiroquois. Il dit à sa femme qu'il avoit envie de l'attaquer pourveu qu'elle voulut bien le seconder, à quoy la femme ayant reparty qu'elle le suivroit volontiers, & qu'elle vouloit vivre & mourir avec luy. A ces paroles ils s'animent l'un & l'autre, & à force de bras avancent le plus qu'ils peuvent vers le canot des ennemis. Mais avant que d'être découverts, ils remarquerent que ce canot étoit accompagné de quatre autres remplis d'hommes, qui faisoient des acclamations comme de gens victorieux. Cette rencontre luy fit changer de resolution, il prend terre de l'autre costé du fleuve, d'où, comme s'il fût venu du costé des Hiroquois, il tira un coup de fusil, comme pour donner avis de son arrivée, & s'informer de l'état de leur chasse. Ceux-cy croyant que ce fut quelque troupe de leurs gens, s'écrierent quarante fois avec effort

héé, tirant à
avoient: quare
prendre la fem
en diligence d
nes qu'ils avoi
de ne pas perd
livrer leurs fre
frent de l'accor
roquois. Afin
pour découvri
canots, dans c
défendre, qu'il
qu'il les falloir
premier somm
attaque fut qu
étoient les plus
Les choses étan
sur la minuit se
qui se rencontre
dant & ne voi
répondoient q
sentent percé c
coltant rompi
sans armes eut
l'alloit perdre
coup dont il m
té de la nuit le
morts sur le lie
tout le bagage
leurs Libérate
nombre d'Hiro
reront pour le
paroles ils enle
fleuve toutes le
tiré, parce qu'
aux Hurons po
Les Hiroquo
niers, entre les
avoit plusieurs

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 429

hée, tirant à chaque fois un coup de fusil. Il connut par là qu'ils avoient quarante prisonniers de sa nation, & sans perdre temps, il alla prendre la femme qu'il avoit laissée à l'autre bord, & tous deux vont en diligence donner avis de ce qu'ils avoient veu, à quelques personnes qu'ils avoient quittées il n'y avoit pas long-temps, les exhortant de ne pas perdre l'occasion de se vanger de leurs ennemis, & de délivrer leurs freres captifs. Sept jeunes hommes de la compagnie s'offrent de l'accompagner, & sans differer ils voguent après les canots Hiroquois. Afin de ne rien faire temerairement ils se glissent à la brune pour découvrir l'état des ennemis. Ils remarquerent qu'ils avoient cinq canots, dans chacun desquels il y avoit plus d'hommes capables de se défendre, qu'ils n'étoient pour les attaquer. C'est pourquoy ils crurent qu'il les falloit prendre pendant la nuit, lorsqu'ils seroient dans leur premier sommeil. L'ordre qu'ils resolurent entr'eux de tenir dans leur attaque fut que deux se jetteroient dans chacun des trois vaisseaux qui étoient les plus grands & les plus remplis, & deux dans les deux autres. Les choses étant ainsi conclües les Chrétiens firent leurs prieres, & tous sur la minuit se jetterent sur les Hiroquois, tuant & frapant tous ceux qui se rencontroient. Les ennemis s'éveillant aux coups, & n'entendant & ne voiant rien s'écrioient: Qui êtes vous? Mais les autres ne répondoient qu'à coups de haches & d'épées. Un grand Hiroquois se sentant percé d'un coup d'épée, courut sur celui qui l'avoit frappé, & le coltant rompit son épée, l'autre se débarrasse de ses mains, & se voiant sans armes eut recours aux pierres. L'Hiroquois le poursuit encore & l'alloit perdre, si son second qui vint au secours ne lui eut donné un coup dont il mourut sur la place. Le carnage fut grand, & l'obscurité de la nuit le rendoit encore plus horrible. Il y eut dix Hiroquois morts sur le lieu, un grand nombre de blesez, les captifs délivrez, & tout le bagage pris. Ceux qui avoient été mis en liberté dirent à leurs Libérateurs: Fuyez, mes freres; car il y a ici proche un grand nombre d'Hiroquois cachez, & si le jour vous trouve ici ils vous traiteront pour le moins aussi mal que vous avez fait leurs freres. A ces paroles ils enleverent la chevelure aux morts, & jetterent dans le fleuve toutes les peaux & marchandises qui étoient en grande quantité, parce qu'ils avoient pillé plusieurs Nations qui s'étoient jointes aux Hurons pour venir en traite chez les François.

Les Hiroquois qui étoient cachez avoient encore d'autres prisonniers, entre lesquels il y avoit une femme qui fit un coup bien hardi. Il y avoit plusieurs jours que ces barbares la trainoient après eux avec leur

inhumanité ordinaire. Durant la nuit ils l'attachoient à quatre pieux fichez en terre en forme de croix de saint André, de crainte qu'elle ne leur échappât. Une certaine nuit elle sentit que le lien d'un de ses bras se relachoit; elle remua tant qu'elle se degagea. Ce bras étant libre delia l'autre, & tous deux detacherent les pieds. Tous les Hiroquois dormoient d'un profond sommeil, & la femme qui avoit envie de se sauver marchoit par dessus sans qu'aucun s'éveillât: Etant prête de sortir elle trouva une hache à la pore de la cabane: Elle la prend, & transportée d'une fureur de Sauvage, elle en decharge un grand coup sur la tête de l'Hiroquois qui étoit proche. Cet homme qui ne mourut pas sur l'heure remua & fit du bruit qui éveilla les autres. On allume un flambau pour voir ce que c'étoit. Trouvant cet homme noyé dans son sang on cherche l'auteur de ce meurtre, mais quand on eut veu que la femme s'étoit échappée, on crut qu'il n'en falloit pas chercher un autre. Les jeunes gens courent après, mais en vain car elle s'étoit cachée dans une souche creuse qu'elle avoit remarquée le jour d'aparavant comme étant proche de la cabane. Elle entendoit de là tout le bruit que faisoient ces Barbares sur la mort de leur camarade. Mais le tumulte étant apaisé, & les gens qui la cherchoient étant allez d'un côté, elle s'encourut de l'autre. Le jour étant venu ils allerent tous de côté & d'autre pour tâcher de découvrir ses vestiges; ils les trouverent & quelques-uns d'eux la poursuivirent deux jours entiers avec tant de diligence qu'ils vinrent jusqu'au lieu où elle étoit. Elle se croioit déjà morte ne sçachant plus où se cacher. Elle rencontre un étang où les Castors faisoient leur Fort. Ne sçachant plus où aller elle se jette dedans y demeurant presque toujours plongée & ne levant la tête que de fois à autres pour respirer, en sorte que ne paroissant point, les Hiroquis desesperent de la trouver, & s'en retournerent au lieu d'où ils étoient partis. Se voiant en liberté elle marcha trente-cinq jours dans les bois sans autre habit qu'un morceau d'écorce dont elle se servoit pour se cacher à elle-même, & sans autre nourriture que quelques racines avec des groselles & fruits sauvages qu'elle trouvoit de temps en temps. Elle passoit les petites Rivieres à la nage, mais pour traverser le grand fleuve, elle assembla des bois qu'elle arracha, & les lia ensemble avec des écorces dont les Sauvages se servent pour faire des cordes. Etant plus en assurance de l'autre côté du Fleuve, elle marcha sur ses bords sans sçavoir où elle alloit, jusqu'à ce qu'ayant trouvé une vieille hache elle se fit un canot d'écorce pour suivre le fil de l'eau. Elle rencontra des Hurons qui al-

loient à la pé-
se jeta aussi-t
te de paroître
femmes de ces
honorés. Voia
plus que la nu
soir elle décou
me temps elle
elle pour sçavo
Elle crie qu'ils
toit ainsi sauvé
pot avec une e
connoître & le
Rivieres où les
si sur prise, qu'e
fussent veritab
traitât de la se
Francois, elle a
ne, & qu'ils fa

Voila la con
les Nations, e
tives dans leur
de ces barbar
pour aller en t
afflige son Eg
Peres qui dem
nastohé, qui se
leur ont fait sç
reçoivent de l
ils n'avoient q
pour venir à le
tageuse leur o
confirmer dan
un excellent C
lesquels il y e
pas encore. C
pour leur don
à nôtre sainte
ouvriers de l'E

loient à la pêche, mais ne sçachant s'ils étoient amis ou ennemis, elle se jeta aussi-tôt dans le bois, outre qu'étant toute nue, elle avoit honte de paroître à la veüe des hommes; car il faut remarquer que les femmes de cette Amerique, quoique Sauvages, sont fort pudiques & honorées. Voiant qu'elle approchoit des habitations, elle ne marcha plus que la nuit, afin de ne pas paroître nuë. Sur les dix heures du soir elle découvrit l'habitation Françoisë des trois Rivieres, & au même temps elle fut aperçüe de quelques Hurons qui coururent après elle pour sçavoir qui elle étoit. Elle s'enfuit dans le bois; ils la suivent: Elle crie qu'ils n'approchent pas, parce qu'elle étoit nuë, & qu'elle s'étoit ainsi sauvée des mains des Hiroquois. Un Huron lui jette son capot avec une espece de robe dont elle se couvrit, & ensuite elle se fit connoître & leur raconta toutes ses aventures. Ils la menerent aux trois Rivieres où les François lui firent mille bons traitemens, dont elle étoit si surprise, qu'elle ne pouvoit quasi croire que les biens qu'on lui faisoit fussent veritables, n'ayant jamais veu dans les Nations Sauvages qu'on traitât de la sorte une personne inconnüe. Elle n'avoit jamais veu de François, elle avoit seulement ouï dire qu'ils ne faisoient mal à personne, & qu'ils faisoient du bien à tout le monde.

Voilà la confusion que les perfides Hiroquois, jettent dans toutes les Nations, en sorte qu'elles sont contraintes, ou de demeurer captives dans leurs païs sans en pouvoir sortir, ou de s'exposer à la rage de ces barbares, si elles en sortent pour se venir faire instruire, ou pour aller en traite avec leurs alliez. Mais au même temps que Dieu afflige son Eglise d'un côté, il la console de l'autre. Les Reverends Peres qui demeurent aux Hurons ont écrit ici, que les Sauvages d'Anastohé, qui sont des peuples voisins de la Virginie & amis des Hurons, leur ont fait sçavoir qu'ils avoient appris les mauvais traitemens qu'ils reçoivent de la part des Hiroquois, & que s'ils avoient besoin d'eux, ils n'avoient qu'à leur faire sçavoir, & qu'ils aiguiferoient leurs haches pour venir à leur secours. Les Hurons bien joieux d'une offre si avantageuse leur ont envoyé des Deputez pour renouveler l'alliance & les confirmer dans leur bonne volonté. Le Chef de cette legation est un excellent Chrétien qui est accompagné de huit personnes, entre lesquels il y en a quatre de Chrétiens, les quatre autres ne le sont pas encore. Cette rencontre est favorable non seulement aux Hurons pour leur donner moien de se defendre de leurs ennemis, mais encore à nôtre sainte foy pour la grande moisson qu'il y aura à faire, si les ouvriers de l'Evangile y peuvent avoir entrée. Mais il faut du temps

pour une si grande entreprise, & il est necessaire que les chemins soient plus libres qu'ils ne sont.

Un autre sujet de consolation, est la ferveur de nos Neophites, qui en verité surpasse tout ce qui s'en peut dire. Ils sont quelquefois si transportez de zele qu'ils éclatent pendant la predication, interrompant le Pere qui la fait, afin de dire publiquement les sentimens dont leurs cœurs sont interieurement presséz. Un jour le Pere qui a soin de la Mission de Silleri investivant fortement contre l'ivrognerie où tombent souvent les Sauvages quand ils boivent du vin ou de l'eau de vie. Un Sauvage touché de ce qu'il avoit dit, l'interrompit disant: Arrête-là, mon Pere, ce que tu dis est vray, je me suis enyvré, & par là je montre que je n'ay point d'esprit; prie Dieu qu'il me fasse misericorde, souffre que je die trois mots, je ne parleray qu'à ceux de mon païs, car étant étranger ce n'est point à moy à haranguer en cette bourgade. Sus donc, jeunesse, c'est à vous que j'adresse mon discours: prenez exemple, non sur mon péché, mais sur ma douleur, & souvenez-vous que si moy qui suis âgé, je reconnois & confesse mon crime, vous qui êtes jeunes ne devez point dissimuler les vôtres. Je condamne l'action que j'ay faite: C'est un precipice où je me suis jetté, donnez-vous de garde d'y tomber. Ce pauvre homme avoit un complice qui entendant ce discours l'interrompit: Non c'est moy qui n'ay point d'esprit, c'est moy qui suis un méchant; j'ay fâché celuy qui a tout fait; Jeunesse, soiez plus sage, & ne suivez pas le chemin où je me suis égaré: Marchez tout droit & priez le Pere de prier celuy qui a tout fait d'avoir de bonnes pensées pour moy.

Le jour de la Purification de la tres-sainte Vierge, le même Pere aiant distribué des Cierges, & donné l'explication de la Ceremonie que l'Eglise pratique en ce jour, un Capitaine l'interrompit & fit sa petite predication, ou plutôt sa petite harangue en ses termes: Ah! mes Freres, que nous avons d'obligation au Pere, de nous enseigner de si belles veritez. Concevez-vous bien ce que veut dire ce feu que vous portez en vos mains? Il nous apprend que J E S U S - C H R I S T est nôtre jour & nôtre lumiere; que c'est lui qui nous a donné de l'esprit en nous donnant la foy & la connoissance des veritez du Ciel: Que c'est lui qui nous decouvre par sa lumiere le chemin de la felicité; que ces flambeaux nous enseignent que J E S U S - C H R I S T s'est consumé sur la terre pour nôtre salut; que ces mêmes flambeaux se consomment dans nôtre main pour nous apprendre que nous devons aussi brûler

pour

DE
pour son
nous des
tous teno
faire à le
consumé
Ce mé
préchoit
mens, il
c'est faire
couvre le
qui devien
tions qu'
présente.
sans dans
n'ébranle
& de lui
penser si
ont du ze
Un Cap
afin de le
grand fest
hôtes. Au
à ceux qui
nom par t
me des ge
j'ay quitté
m'adresse
fait; tu es
toujours, e
nous dans
Chrétien r
lors qu'il é
Nous ve
aîtes de ve
étant pressé
leur dit qu
de la bonne
que sorte
mais une fe

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 433

pour son amour, & nous consumer pour son service. Il y a parmi nous des jeunes gens, il y a aussi des vieillards, tous se consomment, tous tendent à la mort. Mais pourquoi se consomment-ils? pour satisfaire à leur chair. O que nous serions bien plus heureux si nous nous consumions pour JESUS!

Ce même Capitaine assistant une autre fois à un sermon où le Pere prêchoit de sainte Catherine & de sa foy & constance dans les tourmens, il s'écria inopinément: Voila ce que c'est que d'être Chrétien, c'est faire état de la foy & non pas de la vie: Faut-il qu'une fille nous couvre le visage de confusion? L'on n'en voit que trop parmi nous qui deviennent sourds & aveugles: Ils ferment les oreilles aux instructions qu'on leur donne, & les yeux aux choses saintes qu'on leur presente. Prenons courage, mes Freres: Demeurons fermes & constants dans la foy. Que la faim, la soif, la maladie, & la mort même n'ébranlent point la resolution que nous avons faite de croire en Dieu & de lui obéir jusqu'au dernier soupir de notre vie. Je vous laisse à penser si cette ferveur n'est pas capable de gagner le cœur de ceux qui ont du zele pour la gloire de Dieu, & pour le salut des ames.

Un Capitaine allant avec les gens à la decouverte des Hiroquois, afin de leur faire la guerre, passa par Mont-Real, où l'on luy fit un grand festin. Après avoir été bien traité il fit ce compliment à ses hôtes. Autrefois quand on nous avoit fait grande chere nous disions à ceux qui nous avoient donné à manger: Ce festin va porter votre nom par toute la terre, & toutes les Nations vous regarderont comme des gens liberaux qui sçavez conserver la vie aux hommes: Mais j'ay quitté ces anciennes coûtumes, c'est maintenant à Dieu que je m'adresse quand on me fait du bien, & je lui dis: O toy qui as tout fait; tu es bon, secoure ceux qui nous assistent, fais qu'ils t'aiment toujours; empêche le Démon de leur nuire, & donne leur place avec nous dans ton Paradis. Voila les actions de graces que cet excellent Chrétien rendoit après le repas, bien differentes de celles qu'il rendoit lors qu'il étoit dans le Paganisme.

Nous voions continuellement faire à notre grille de semblables actes de vertu. Un Huron instruit par la Mere Marie de saint Joseph étant pressé par d'autres Sauvages de sa Nation d'aller à la chasse; leur dit qu'il ne se pouvoit résoudre d'y aller qu'il n'en eut le congé de sa bonne Mere & directrice: Les autres lui repartirent avec quelque sorte d'indignation & de mépris. Ah! tu n'es pas un homme, mais une femme. A ces paroles ce pauvre homme baissa la veüe sans

dire mot, mais son cœur en fut vivement touché. Il alla deciarer sa peine à sa bonne Maîtresse qui le consola, & l'exhorta de supporter cette injure en Chrétien, qui doit faire profession de patience, & d'aimer ses ennemis. Il lui répondit en soupirant: Ah! Marie, que c'est une chose difficile à un homme d'être tenu pour une femme! Néanmoins puisque je veux être Chrétien, il faut que j'imité JESUS-CHRIST. Le voiant dans cette disposition elle lui conseilla d'aller avec les autres. Il y alla & en revint heureusement. Mais s'il avoit pardonné à son ennemi. Dieu en tira le châtement, car il permit qu'il fut pris par les Hiroquois.

Les Attikamek, autrement les Poissons blancs, continuent dans leurs ferveurs, & ceux qui ne sont pas Chrétiens témoignent un grand desir de l'être. Ces peuples sont bons, doux, traitables, & ils ne savent ce que c'est que de faire la guerre, sinon aux animaux. Cette bonté naturelle les porte jusqu'à la superstition, ils ont des especes de Prophetes ou devins qui se mêlent de dire les choses avenir. Mais en effet ce sont des Sorciers & Magiciens qui apparemment ont du commerce avec les Demons. Ils se servent de petits tambours, de chansons, de sifflemens, pour guerir les maladies. Ils se servent de petits tabernacles pour consulter les genies de l'air, & usent de Pyromancie pour savoir l'issuë des maladies, les lieux où il fera bon à la chasse, s'il n'y a point quelque ennemi caché dans leurs terres, & pour d'autres semblables occasions. Mais le fond de ces peuples étant docile & candide, ils reviennent facilement de ces folles superstitions quand on leur en fait voir la vanité, & qu'on les instruit des veritez de notre sainte Religion, qui portant avec elles l'onction dans le cœur, leur donne un goût bien plus doux & plus innocent que ne sont tous ces vains enchantemens. Je vous ay déjà parlé plusieurs fois de la bonne Marie femme de ce Bernard qui a été tué par les Hiroquois; cinq jours après son arrivée, une jeune femme Attikameque arriva, & se presenta à elle. La premiere chose que fit Marie, qui ne la connoissoit pas, fut de lui inspirer ses sentimens ainsi que les Sauvages Chrétiens ont coutume de faire aux infideles: J'ay été captive aux Hiroquois, lui dit-elle, où j'ay souffert toutes les miseres qu'on peut souffrir; mais tout cela n'est rien en comparaison de ce que tu souffriras en Enfer si tu n'es Chrétienne. L'autre lui répondit: Je le suis, mais j'ay un mari païen qui a une autre femme que moy, & je voudrois bien le quitter, car il a une aversion extreme de la foy & de la priere. A ces paroles Marie l'embrassa & lui dit: Ah! si tu savois la valeur de

la foy, tu la pr
une chose si ad
Nations & de
Chrétiens sont
leur Sœur: C'
de l'aimer? tu
m'importe fort
que tu t'en aille
sens bien que j
C'est pour cela
seul qui est de l
avec lui: Car il
te sçavoit arri
qui te feront so
pesanteur du j
Chrétien d'être
petits oiseaux:
pour aller prie
montagne, je lu
me voir delivré
que la vie, à un
bien encore pis
en celles des D
jamais de fin,
tivité eternelle.
tion à cette jeu
pelloit son Mar
rie des fruits qu
la à Notre Seign
plus pour sa glo

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 435

la foy, tu la prefererois à toutes choses, & à la vie même. La foy est une chose si admirable qu'on ne la peut assez estimer: Elle ramasse les Nations & de plusieurs n'en fait qu'une: C'est elle, qui fait que les Chrétiens sont mes parens, & qu'ils me traittent comme si j'étois leur Sœur: C'est la foy qui fait que je t'aime: Car quel suiet ay-je de t'aimer? tu n'es point de ma Nation, je ne te connois point, il m'importe fort peu que tu vive ou que tu meure, que tu demeure ou que tu t'en aille; cependant je ne sçay comment cela se fait, mais je sens bien que je t'aime parceque je croi en Dieu & que tu crois en lui. C'est pour cela que je ne me puis empêcher de te donner un bon conseil qui est de laisser ton mari avec sa femme, & de ne plus retourner avec lui: Car il te feroit perdre la foy, qui est le plus grand mal qui te sçautoit arriver. De plus tu seras peur-être prise des Hiroquois, qui te feront souffrir toutes sortes de tourmens. Ah! si tu sçavois la pesanteur du joug de la captivité, & combien il est sensible à un Chrétien d'être éloigné de la maison de priere! L'on porte envie aux petits oiseaux: Souvent je leur disois: Ah! que ne puis-je voler pour aller prier Dieu avec les Chrétiens? Si j'é vois de loin une montagne, je lui disois: Que ne suis-je au plus haut de ta cime pour me voir delivrée de ma captivité: En un mot, la mort est plus douce que la vie, à un Captif: Si ton Mari te fait quitter la foy, ce sera bien encore pis, car sortant de la main des Hiroquois tu tomberas en celles des Demons qui te tourmentront en des feux qui n'auront jamais de fin, & d'un esclavage passager tu tomberas dans une captivité éternelle. Cette exhortation si touchante fit prendre résolution à cette jeune femme de ne retourner plus avec celui qu'elle appelloit son Mari, & qui en effet ne l'étoit pas, voila une petite partie des fruits que cette nouvelle Eglise a produit cette année. Offrez-la à Nôtre Seigneur, afin qu'il lui plaise la faire fructifier de plus en plus pour sa gloire.

De Quebec

1647.

L E T T R E X X X V .

A U N E R E L I G I E U S E D E L A V I S I T A T I O N .

Elle lui fait le recit du martyre du Reverend Pere Isaac Jogues, & de la conversion de son Persecuteur.

MA Reverende Mere & tres-aimée Sœur. Les sacrées & amoureuses influences du cœur de J E S U S soient le lien indissoluble des nôtres. C'est à cette heure & à juste titre que vous pouvez dire que le R. P. Jogues est un double Martyr de l'amour sacré. C'est, ma tres-chere Sœur, une victime & un holocauste qui a enfin repandu tout son sang & donné sa vie pour Dieu. Il est mort par la perfidie des Hiroquois qui lui ont fendu la tête d'un coup de hache, après l'avoir dépouillé & mbulu de coups de bâtons & de massues. Après sa mort ils ont jetté son corps dans une Riviere, & mis sa tête au bout d'un bâton pour l'exposer en un lieu d'où elle puisse être veuë de tout le monde. Vois-tu un Martyr, ma chere Sœur, que j'estime bien puissant auprès de Dieu. Dans une rencontre que nos François ont fait de ces barbares, ils en ont tué plusieurs, & en ont pris un tout vif, qui par ordonnance a été livré aux Sauvages leurs ennemis pour le faire mourir, car on ne veut plus de paix avec ces perfides. Il s'est trouvé par une providence de Dieu bien particuliere, que c'est celui là même qui a donné le coup de la mort à notre saint Martyr. Avant que d'être conduit au supplice le R. Pere le Jeune l'instruisit par le moien d'un interprete, & tout d'un coup il s'est couverti & a cru en Dieu. On attribue cette conversion aux prieres & aux merites du saint, ce qui a fait qu'au baptême on l'a nommé Isaac Jogues. On l'a fait mourir par le feu, qu'il a enduré avec une patience heroïque. Il invoquoit le saint nom de J E S U S dans les flammes, & rendoit graces à celui qui a tout fait, d'avoir permis qu'il fut pris & livré aux Algonquins ses ennemis, puisque ce malheur étoit cause de son salut & de son bonheur eternal. Il disoit au Pere le Jeune: Ah! si j'eusse connu celui que tu me dis être mort pour moy, je me fusse bien donné de garde de faire tout le mal que j'ay fait. Ah! je croi en lui: tu me dis que tous ceux qui y croient vont au Ciel après leur mort, puis qu'ainsi

DE LA

est, tu iras à
maintenant
extreme reg
reçu le bap
sent au nomb
Vous me
vertissè l'An
son Royale.
ce sont peu

Je porte
leurs pertes,
comme vont
mes heureuse
pertes & des
nos soins & d
repos. Vivon
J'ay reçu vò
de graces.

De Que

A U

Un grand n

MA tre
J E S U
une satisfacti
chere person
se me porte à
encore eu cet
que les ennem
foy. Vous en
là que ce me
de Dieu & d'y
tiens, sans par

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 437

est, tu iras & tu verras comme j'ay cru en lui, & que je ne mens pas maintenant que je te dis que je croi & que je lui veux obeïr: j'ay un extreme regret de l'avoir offensé. Avec ces sentimens, & après avoir reçu le baptême il mourut nous donnant lieu de croire qu'il est à present au nombre des habitans du Ciel.

Vous me parlez des troubles de l'Europe: Je prie Dieu qu'il convertisse l'Angleterre, & qu'il console ce pauvre Roy & toute sa maison Royale. Les calamitez que vous m'en mandez sont grandes, & ce sont peut-être des punitions de leur infidelité.

Je porte compassion à vos bons Neveux de leurs disgraces & de leurs pertes, ils ont certes trouvé en vous une seconde Mere. Voila comme vont les affaires du monde, ma chere Mere. O que nous sommes heureuses d'appartenir à JESUS, & d'être hors des gains, des pertes & des travaux du monde. Qu'il soit donc l'unique objet de nos soins & de nos inquietudes; je dirai mieux l'unique objet de nôtre repos. Vivons & mourons en lui: Car c'est en lui que je suis, Vôtre. J'ay reçu vôtre charitable present dont je vous rends mille actions de graces.

De Quebec le 7. d'Octobre 1647.

LETTRE XXXVI.

A UNE DAME DE SES AMIES.

*Un grand nombre d'Infideles baptisez. Victoire des Hurons sur les
Hiroquois.*

MA tres-chere & bien-aimée Sœur. La paix & l'amour de JESUS pour mon tres-humble salut. J'ay reçu les vôtres avec une satisfaction sensible, y apprenant comme Dieu conserve vôtre chere personne. La part que vous prenez au progres de cette Eglise me porte à vous dire que Dieu y donne sa benediction, & qu'il y a encore eu cette année un martyr en la personne d'un jeune homme que les ennemis de Dieu ont massacré en detestation de nôtre sainte foy. Vous en verrez l'histoire dans la Relation des Hurons, car c'est là que ce meurtre est arrivé. On n'a pas laissé d'y prêcher la parole de Dieu & d'y baptiser huit à neuf cens personnes tous fervens Chrétiens, sans parler de ceux qui ont été regenez à la grace dans les

Missions de ces quartiers. L'on attribüé cette fécondité aux merites & aux prieres du R. P. Jogues, dont le sang répandu a été comme la semence de tant de genereux Neophites. On le croit encore l'Authrar ou le Mediateur de la victoire que les Hurons ont remportée sur les Hiroquois. Ces perfides avoient simulé vouloir faire un nouveau traité de paix. Pour cet effet ils avoient dessein de se rendre les Maîtres des trois Rivieres, venant à la file pour surprendre le Fort par le moien de quelques Hiroquois qui y étoient prisonniers. Outre ce défilé ils avoient un grand nombre d'hommes en embuscade, tant dans le bois que de l'autre côté de l'eau, lesquels devoient fondre sur les François quand il seroit temps. Les choses étant en cet état il arriva que nôtre bon Dieu envoya deux cens Hurons conduits par le R. Pere Brissani, lequel avec un courage animé de l'esprit de Dieu, s'arrêta sans sçavoir ce qui se passoit & commanda à ses gens de se mettre en ordre pour combattre. Il haussa sa voix & les exhorte à tenir bon. A ce bruit les Hiroquois qui étoient eachez paroissent & firent d'abord une decharge sur les Hurons. Mais ce bon Pere monte sans crainte sur une souche, d'où il crie & anime ses gens pendant qu'une gresle de balles siffent au tour de lui sans qu'il soit blessé d'aucune, ce que l'on impute à miracle. Enfin il met les Hiroquois en fuite, & presse les Hurons de les poursuivre, ce qu'ils firent avec tant de bonheur qu'ils eurent tout le bagage, qui consistoit en armes, vivres, pelletterie, sans parler de plus de trois cens trente prisonniers, qu'ils emmenerent. Ainsi ils se rendirent victorieux de ceux qui s'étoient mis au guet pour les surprendre & pour fondre sur les François. Un Huron qu'ils tenoient prisonnier se sauva, & dit qu'ils avoient comploté de faire leur coup pendant la sainte Messe.

Voila un petit discours par avance, en attendant celui de la Relation, que vous trouverez toute pleine des bontez & des misericordes de Dieu qui ne cesse de répandre ses graces sur cette nouvelle Eglise, laquelle par ce moien multiplie tous les jours. Priez pour la conversion de tous ces peuples, qui ont tant coûté au Fils de Dieu. Le peu de temps que j'ay me presse de finir pour vous assurer que je vous porte dans mon cœur.

De Quebec le 10. Septembre 1648.

*Elle luy parle du
seph, q*

MA Rever de me vo affection. Cela Avocate auprès des necessitez. C honorée Mere, se du Fils de Di Assistante & vôtre des nouvelles, q y aiant eu neuf rance d'un plus bon Dogique en la relation vous Eglise.

Quant à la m cette année que à l'infirmerie, ce est un mal de poit tache aux côtes de que l'on pense ici ner en France, j de la mer. Mais e té ni consentiroien feray toujours, n mens possibles à de pieté pour ne re fille, qui n'est Seminaire; mais p les exemples; outr

L E T T R E X X X V I I .

A UNE RELIGIEUSE BENEDICTINE DU
CALVAIRE.

Elle luy parle du progrès de la Foy, & de la Mere Marie de saint Joseph, que ses parens vouloient faire repasser en France.

MA Reverende & tres-chere Mere. Ce m'est une singuliere joie de me voir honorée de vôtre souvenir, & encore plus de vôtre affection. Cela me fait croire que j'ay en vôtre chere Personne une Avocate auprès de Nôtre-Seigneur à qui elle represente mes grands necessitez. C'est dequoy je me sens infiniment obligée, ma tres-honorée Mere, & de ce que vous continuez d'aimer la nouvelle Eglise du Fils de Dieu. Ma chere Mere Marie de saint Joseph, nôtre Assistante & vôtre bonne Sœur est encore en état de vous en mander des nouvelles, qui sont toujours de plus en plus à la gloire de Dieu, y aiant eu neuf cens personnes baptisées cette année, avec esperance d'un plus grand accroissement. Les Hiroquois ont massacré un bon Dogique en détestation de la Foy. C'est un second Martyr dont la relation vous racontera l'histoire, & toutes les affaires de cette Eglise.

Quant à la maladie de vôtre chere Sœur, elle a été plus longue cette année que les années dernieres, aiant été quatre mois entiers à l'infirmerie, ce qui l'a entièrement abbatuë. Ce qui la fait souffrir, est un mal de poitrine, avec un asma, sans parler du poulmon qui s'attache aux côtes de temps en temps. Je demande à Madame sa mere ce que l'on pense ici de son mal, & sur le desir qu'elle a de la faire retourner en France, je l'assure que cela ne se pourroit pas faire, à cause de la mer. Mais quand cela se pourroit, ni elle ni nôtre Communauté ni consentiroient jamais. Quand il n'y auroit que moi, je m'y opposeray toujours, non que je ne voulusse donner tous les contentemens possibles à Madame vôtre mere, mais je sçay qu'elle a trop de pieté pour ne pas laisser achever le sacrifice entier à une si chere fille, qui n'est ni à charge ni inutile, ainsi qu'elle croit à ce petit Seminaire; mais plutôt elle lui sert beaucoup par sa vertu, & par ses exemples; outre qu'elle a de bons intervalles de santé durant les

quels elle garde la regle, & s'acquitte loüablement de ses fonctions. Pour mon particulier, je suis bien resoluë de lui rendre le plus fidele service qui me sera possible : Le bon Dieu nous a unies dès le commencement, j'espere qu'il n'y aura que la mort qui nous separera pour perfectionner nôtre union dans l'Eternité. Je vous remercie de tout mon cœur des bonnes lancettes que vous m'avez envoiées, j'en avois un extreme besoin : C'est pour la charité que vous me les avez envoiées, je les emploieray aussi pour la charité, après laquelle je demande encore qu'il vous plaise vous ressouvenir de mes necessitez spirituelles auprès de Nôtre-Seigneur, aux pieds duquel je me souviens aussi de vous, & y suis en toute humilité & sincerité, Vôtre.

De Quebec le 8. Octobre 1648.

LETTRE XXXVIII.

A LA COMMUNAUTE' DES URSULINES DE TOURS EN GENERAL.

*Relation du Martyre des Reverends Peres Antoine Daniel, Jean de Brebeuf,
& Gabriel Lallemant par les Hiroquois.*

MES Reverendes Meres, & tres-cheres Sœurs. Je vous manday l'an passé que nous avions appris la nouvelle que les Hiroquois avoient martyrisé le R. Pere de Brebeuf. Il est vrai que la cruauté de ces Barbares avoit fait un Martyr, mais le temps de celui-ci n'étoit pas encore arrivé, comme il est arrivé depuis. Celui donc qui fut si richement partagé l'année dernière, fut le R. Pere Antoine Daniel, qui étant en Mission au mois de Juillet, le Bourg, où il étoit, fut attaqué par les Hiroquois. Il étoit encore dans ses habits sacerdotaux, lors qu'il entendit le tumulte des ennemis, & sans se donner le loisir de quitter son aube, il court de cabane en cabane, & cherche les malades, les vieillards, les enfans, & ceux qui n'avoient pas encore reçu le Baptême; il les dispose à ce Sacrement avec un zele apostolique, & les aiant tous assemblez dans l'Eglise, il les baptisa par aspersion. Lors qu'il vit approcher l'ennemi, il dit à son troupeau: Sauvez vous, mes Freres, & laissez-moi seul dans la mêlée. Alors ce saint

Homme

Homme avec un
fut tout effrayé:
& leur reproche
à peu le sentime
couvrirent de fl
de Fuzeliers fir
Ils porterent fo
comme une vict
avec l'Autel mé
enfans, ni femm
d'autres Nations
truit. Ce saint M
de la compagnie
mon cher Pere,
si indignement t
tir vos cendres?
Dieu est grand &
pensé en grand I
ma mort un gran
avec moi, & acc
apparu dans un
qu'on y devoit p

Le martyre d
lemant arriva la
étoient ensemble
sions Apostoliqu
eu la consolation
second étoit nev
lui-ci. C'étoit l'
voir: cependant
sa personne ce q
illech pour
tieres en des tou
fut que trois. M
où il a prêché l'E
qu'il fut en Fran
vie avoit été un
ces saints Peres
les Hiroquois, i

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 241

Homme avec un port tout plein de majesté aborda l'ennemi , qui en fut tout effrayé : il leur parle de Dieu , leur prêche hautement la foi , & leur reproche leur trahison. Mais enfin ces Barbares perdirent peu à peu le sentiment de fraieur qu'ils avoient conçu à son abord. Ils le couvrirent de flèches , & voiant qu'il ne tomboit point , une troupe de Fuzeliers fit sur lui une décharge , dont il tomba mort sur la place. Ils porterent son corps dans son Eglise . où ils mirent le feu , & ainsi comme une victime de bonne odeur il fut consumé au pied de l'Autel avec l'Autel même. Ils mirent tout à feu & à sang , sans épargner ni enfans , ni femmes , ni qui que ce fût. Ceux qui se pûrent sauver en d'autres Nations , échaperent leur cruauté , sans cela tout eût été détruit. Ce saint Martyr apparut peu de temps après sa mort à un Pere de la compagnie & de la mission. Celui-ci l'ayant reconnu , lui dit : Ah mon cher Pere , comment Dieu a-t-il permis que vôtre corps ait été si indignement traité après vôtre mort , que nous n'ayons pû recueillir vos cendres ? Le saint Martyr lui répondit : mon tres-cher Pere , Dieu est grand & admirable : Il a regardé mon opprobre , & a recompensé en grand Dieu les travaux de son Serviteur : il m'a donné après ma mort un grand nombre d'âmes du purgatoire , pour les emmener avec moi , & accompagner mon triomphe dans le Ciel. Il est encore apparu dans un conseil comme y presidant , & inspirant les resolutions qu'on y devoit prendre pour la gloire de Dieu.

Le martyre des Reverends Peres Jean de Brebeuf , & Gabriel Lallemant arriva la veille de saint Joseph de cette année 1649. lors qu'ils étoient ensemble en mission. Ce premier avoit blanchi dans les Missions Apostoliques , & à la conquête des âmes des Sauvages , dont il a eu la consolation d'en voir jusques à sept ou huit mille de baptisez. Le second étoit neveu du R. P. Superieur des Missions , qui a devancé celui-ci. C'étoit l'homme le plus foible & le plus delicat qu'on eut pu voir : cependant Dieu par un miracle de sa grace a voulu faire voir en sa personne ce que peut un instrument , pour chetif qu'il soit , quand il le choisit pour sa gloire & pour son service. Il fut quinze heures entieres en des tourmens horribles : Le Reverend Pere de Brebeuf n'y fut que trois. Mais remarquez que depuis qu'il étoit en ces contrées , où il a prêché l'Evangile depuis l'an 1628. excepté un espace de temps qu'il fut en France , les Anglois s'étant rendu les maîtres du pais , sa vie avoit été un martyre continuel. Or voici comment le martyre de ces saints Peres arriva. La bourgade où ils étoient , ayant été prise par les Hiroquois , ils ne voulurent point se sauver , ny abandonner leur

troupeau, ce qu'ils eussent pû faire aussi facilement que plusieurs tant Chrétiens que Payens, qui les prioient de les suivre. Etant donc restez pour disposer ces victimes au Sacrifice, ils commencerent à baptiser ceux qui ne l'étoient pas, & à confesser ceux qui l'étoient. L'on vit en cette rencontre un miracle de la toute-puissante main de Dieu, car plusieurs qui ne pouvoient entendre parler du baptême par l'attachement qu'ils avoient à leurs superstitions, étoient les plus empressés à le demander ou à le recevoir. Nos bons Peres continuerent ces saints exercices, jusqu'à ce que ces Barbares comme loups enragez se jetterent sur eux, & après les avoir mis à nud, les chargerent de coups de baston d'une maniere tres-cruelle, étant poussez à cela par quelques Hurons renegats en detestation de la Foi. On les mena au lieu de leur supplice, où ils ne furent pas plutôt arrivez, qu'ils se prosternerent à terre, la baissant avec une devotion sensible, & rendant graces à nôtre Seigneur de l'honneur qu'il leur faisoit: de les rendre dignes de souffrir pour son amour. On les attache à des pieux, afin de les faire souffrir plus à l'aise. Alors chacun eut le pouvoir de faire le pis qu'il pourroit. On commença par le plus ancien, à qui les Renegats portoient une haine mortelle. Les uns leur coupent les pieds & les mains, les autres enlevent les chairs des bras, des jambes, des cuisses qu'ils font bouillir en partie, & en partie rôtir pour la manger en leur presence. Eux encore vivans, ils buvoient leur sang. Après cette brutale cruauté ils enfonçoient des tisons ardens dans leurs plaies. Ils firent rougir les fers de leurs haches, & en firent des coliers qu'ils leur pendirent au col, & sous les aisselles. Ensuite en derision de nôtre sainte Foi, ces Barbares leur verserent de l'eau bouillante sur la tête, leur disant: Nous vous obligeons beaucoup, nous vous faisons un grand plaisir, nous vous baptisons, & serons cause que vous serez bien-heureux dans le Ciel; car c'est ce que vous enseignez. Après ces blasphèmes, & mille semblables brocards, ils leur enlevent la chevelure, qui est un genre de supplice assez commun parmi les Sauvages, & qu'ils font souffrir à leurs captifs. Jusques ici les tourmens ont été communs à ces deux Saints, mais de plus on déchargea un coup de hache sur la tête du Pere Lallemand, qui lui ouvrit le crane, en sorte qu'on lui voioit la substance du cerveau. Cependant il avoit les yeux élevez au Ciel, souffrant tous ces outrages, sans faire aucune plainte, & sans dire mot. Il n'en étoit pas de même du R. Pere de Brebeuf, il préchoit continuellement les grandeurs de Dieu, ce qui faisoit tant de dépit à ses bourreaux, qu'ils lui enleverent de rage toute la bouche, & lui

DE LA
percerent la
supplices, & l
devança son ce
les travaux de
saints Peres, d
tendant que vo
rez encore les
ques, que cour
été contrains
gier dans une l
un fort. Je vou
Christianisme d
particulier, je
vous écris pas à
affaires dont je
le pouvoir. Soit
l'éternité à cha
Vôtre, &c.

De Quebec

Quelques circon

M On tres
la grace
j'ai prié nos Me
que je leur ai écr
Reverends Pere
dix-huit cent pe
mille sept cens d
été comme une f
moisson à nôtre
particulier les no
bien, puisque j'y

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 443

percerent la langue. La R. Pere Lallemand fut quinze heures en ses supplices, & le R. Pere de Brebeuf n'y en fut que trois, & ainsi il devança son compagnon dans la gloire, comme il l'avoit devancé dans les travaux de la mission. Voila comme se termina le martyre de nos saints Peres, dont j'ai bien voulu vous faire le recit en abrégé, en attendant que vous le voiez plus au long dans la relation, où vous verrez encore les grandes calamitez de cette Eglise, & les grandes risques, que courent les Ouvriers de l'Evangile. Ceux des Hurons ont été contraints de quitter leur maison de sainte Marie, & de se réfugier dans une Isle avec le reste des Chrétiens, dans le dessein d'y bâtir un fort. Je vous demande le suffrage de vos prieres pour le soutien du Christianisme dans ces nouvelles terres. Faites-y mention de moi en particulier, je vous en prie: & excusez-moy, s'il vous plaît, si je ne vous écris pas à toutes en particulier: j'en ai le desir, mais les grandes affaires dont je suis chargée, & le peu de temps que j'ai, m'en ôtent le pouvoir. Soiez néanmoins persuadées que suis pour le temps & pour l'éternité à chacune en particulier, aussi bien qu'à toutes en general, Votre, &c.

De Quebec 1649.

LETTRE XXXIX.

A SON FILS.

Quelques circonstances remarquables touchant le Martyre des Reverends Peres de la Compagnie de JESUS.

MOntres cher Fils. Par un premier vaisseau, que je croi avec la grace de nôtre Seigneur être à present arrivé en France, j'ai prié nos Meres de Tours de vous envoyer une copie de la Lettre que je leur ai écrite touchant le martyre & la glorieuse mort de trois Reverends Peres de la Compagnie. Je leur mandois le Baptême de dix-huit cent personnes, mais j'ai manqué en ce point, il y en a deux mille sept cens de baptisez depuis leur mort, leur sang répandu aiant été comme une semence de benediction, qui a produit cette grande moisson à nôtre Seigneur. Je n'ai pû avoir le temps de vous écrire en particulier les nouvelles du païs, mais j'espere que vous m'excuserez bien, puisque j'y supplée par une autre voie. Vous verrez par la lettre

dont je vous parle, que l'Eglise est extrêmement persecutée, les bourgs, & les villages sacagez, les Eglises & les Autels renversez, & l'église de nos Chrétiens mise à mort. Madame nôtre Fondatrice vous envoie des Reliques de nos saints Martyrs, mais elle le fait en cachette, les Reverends Peres ne nous en aiant pas voulu donner, de crainte que nous n'en envoissions en France; mais comme elle est libre, & que les personnes mêmes qui furent recueillir le reste de leurs corps, lui en ont donné en secret, je l'ai priée de vous en envoyer, ce qu'elle fait avec beaucoup d'affection pour le respect qu'elle a pour vous.

Le R. Pere Poncet vôtre bon ami a été dans des risques évidentes d'être partagé comme les autres Peres de sa Compagnie. C'étoit son desir, mais Dieu a voulu disposer de lui d'une autre maniere. Il a été lui seul trois mois entiers dans la mission des cheveux relevez, où pas un François n'avoit encore mis le pied. Il y a jetté les premieres semences de l'Evangile, & ensuite baptisé plusieurs enfans. Il y va retourner pour continuer son travail, avec tant de zele & de ferveur, qu'il ne s'est pas même donné le loisir d'écrire à Madame sa Mere, qui s'est rendue Religieuse Carmelite avec son ayeule, ou grandemere.

Ce que vous apprendrez par la relation, vous fera voir, que ce que je vous écrivis l'an passé, étoit un indice de ce qui est arrivé. Le Reverend Pere de Brebeuf, premier Apôtre des Hurons, avoit eu plusieurs visions touchant ce qui lui est arrivé à sa mort & à celle de ses compagnons, & de ce qui devoit arriver à l'Eglise. On a trouvé tout cela dans ses écrits. Nôtre Seigneur lui avoit fait voir sa face toute défigurée, comme elle l'a été depuis au rapport de plus de cent témoins. Il avoit encore vu ses mains impassibles dans la même vision: Et il est arrivé que son corps aiant été mutilé de toutes parts, ses os décharnez, sa chair mangée, lui encore vivant, il ne s'est pas trouvé la moindre fracture à ses mains, contre l'ordinaire de ces Barbares, qui voulant tourmenter un homme, commencent à couper les doigts & à arracher les ongles, ce qu'ils font, disent ils, pour caresser les Patiens; en sorte qu'on ne le put reconnoître qu'à ses précieuses mains. Nôtre Seigneur lui aiant revelé le temps de son martyre trois jours avant qu'il arrivât, il alla tout joyeux trouver les autres Peres, qui le voyant dans une gaieté extraordinaire, le firent seigner par un mouvement de Dieu: Ensuite de quoi le Chirurgien fit secher son sang par un pressentiment de ce qui devoit arriver, & de crainte qu'on ne lui fit comme au Reverend Pere Daniel, qui huit mois aupara-

ravant avoit eu
cuns restes de

Il y a bien d
en ont été les t
qui se sont sauv
Barbares coup
qu'ils avoient
qu'ils l'eussent
écorcher les ho
les veines & les
& qu'il ne mor
de la Foi, que
tourmens. Ce s
dont je vous a
tion vous les fe
je ne suis qu'une
qu'il me fasse m

De Quebec le

*Nouvelles hostilités
Elle étudie la
pour l'Eternité*

M On tres
va à la pé
pêcheurs, qui so
prêts de partir,
donnant cette co
que vous & moy
Je vous dirai c
mois d'Octobre d
vons pas encore c
verends Peres ont
le mois de Nover

avant avoit été tellement reduit en cendre, qu'on n'avoit trouvé aucuns restes de son corps.

Il y a bien d'autres merveilles que nous avons apprises de ceux qui en ont été les témoins oculaires. Depuis deux jours quelques captifs qui se sont sauvez des mains de l'ennemi, nous ont rapporté que ces Barbares couperent la bouche du Reverend Pere de Brebeuf, de rage qu'ils avoient qu'il ne cessoit de prêcher & de prier Dieu, encore qu'ils l'eussent tout décharné & mangé, & comme ils sont adroits à écorcher les hommes aussi bien que les bêtes, qu'ils lui eussent laissé les veines & les arteres entieres sur les os, afin d'allonger ses tourmens, & qu'il ne mourut pas si-tôt. C'est vraiment pour Dieu, & en haine de la Foi, que ces Hommes Apostoliques ont souffert de si horribles tourmens. Ce sont les effets du present de l'esprit de JESUS-CHRIST, dont je vous ai parlé au commencement de ma Lettre. La relation vous les fera voir comme des miracles de patience. Pour moi, je ne suis qu'une poussiere indigne d'une si sainte mort; priez Dieu qu'il me fasse misericorde.

Le commencement de cette Lettre est la Lettre 57. de la premiere Patre, qui a été divisée en deux, afin de distinguer ces matieres.

De Quebec le 22. Octobre 1649.

L E T T R E X L.

A U M E S M E.

Nouvelles hostilités des Hiroquois. Les Hurons se retirent à Quebec: Elle étudie la langue Huronne pour les instruire. Desirs de son cœur pour l'Eternité.

M On tres cher Fils. La rencontre de la fregate de Quebec qui va à la pêcherie de l'Isle percée, où il se trouve des vaisseaux pêcheurs, qui sont plutôt de retour en France que ceux d'ici ne sont prêts de partir, me donne sujet de vous écrire ce petit mot. En me donnant cette consolation, il me semble que je vous la donne, puisque vous & moy ne sommes qu'un en nôtre Seigneur.

Je vous dirai donc, que depuis les lettres que je vous écrivis au mois d'Octobre dernier tout a été en paix en ce país. Nous ne savons pas encore ce qui s'est passé dans les Hurons, sinon que nos Reverends Peres ont achevé leur Fort, qui est de bonnes murailles, dès le mois de Novembre, comme nous l'avons appris d'un Huron qui

a traversé trois cens lieuës par des broussailles & des chemins non fraiez de crainte d'être arrêté. Ce Fort est pour refugier les Hurons poursuivis de leurs ennemis aussi bien que les Reverends Peres de la Mission. Pour ceux qui demeurent dans les campagnes, il n'y a que Dieu qui les puisse proteger. Pour nous, comme j'ay dit, nous avons été en paix. Mais depuis quinze jours les Hiroquois ont paru; on en a pris quelques-uns & donné la chasse aux autres. Une partie néanmoins a fait ce qu'ils n'avoient encore osé faire jusqu'à present. Ils n'étoient point encore approchez de nous de plus de quarante lieuës, mais à ce coup ils sont venus jusqu'à trois lieuës d'ici, où ils ont attaqué l'habitation d'un de nos habitans, tué deux de ses domestiques, mis en deroute toute sa famille, & pillé sa maison & ses biens. Delà ils ont été brûler la maison d'un honête Gentil-homme, qui étoit un peu plus éloignée. Ces courses ont jetté l'épouvante chez tous les habitans, qui sont écartez çà & là pour mieux faire leurs affaires. On dit qu'ils s'arment en grand nombre pour nous venir attaquer, mais n'avez point peur de nous, nôtre maison outre qu'elle est tres-bonne, est à couvert du canon du Fort. Mais ce n'est pas là où est nôtre confiance & nôtre force, nôtre bon JESUS l'est toute entiere.

Le Reverend Pere Brüllani, qui étoit parti au mois de Septembre pour aller en Mission, est revenu sur ses pas n'ayant pas encore fait cinquante lieuës de chemin. Il a passé ici l'hiver avec une troupe de Hurons qu'il instruisoit. Nos trois Maisons Religieuses avec quelques personnes charitables se sont cotifées pour nourrir ces pauvres exilés, qui viennent pourtant de partir pour aller querir en leur pais le reste de leur famille afin de s'établir proche de nous. Ces nouveaux habitans nous obligent d'étudier la langue Huronne, à laquelle je ne m'étois point encore appliquée, m'étant contentée de sçavoir seulement celle des Algonguins & Montagnez qui sont toujours avec nous. Vous rirez peut-être de ce qu'à l'âge de cinquante ans je commence à étudier une nouvelle langue; mais il faut tout entreprendre pour le service de Dieu & le salut du prochain. Je commencé cet étude huit jours après l'octave de la Toussains, en laquelle le R. P. Brüllani a été mon Maître jusqu'à present avec une entiere charité. Comme nous ne pouvons étudier les langues que l'hiver, j'espere que quelqu'autre descendra cet Automne qui nous rendra la même assistance. Priez nôtre Seigneur qu'il veuille m'ouvrir l'esprit pour sa gloire, & pour lui pouvoir rendre quelque petit service.

Mais disons mieux, mon tres-cher Fils, étudions l'action & le lan-

DE LA M
gagne des Saints
faites tout de
re que je n'y vai
Je vous prie de
pense serieusen
constitution &
depuis qu'on est
vie ne sera plus
core que dans
comme nôtre a
s'en sentant app
cet aimable seje
corde de Dieu a
se rejoüiroit dan
fées qui combler
je parle de l'Ete
la bonté ne s'éta
te vie mortelle,
même dans son

Je ne me ha
seulement cette
cette voie: Si v
ne negligions au
velles. Nous att
nous les donne b
que l'on amasse a
qui sont tout pro
chent dans les br
pense pas à eux.
& qui se rient de

De Quebec le

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 447

gagé des Saints, mais plutôt du Saint des Saints. Je croi que vous le faites tout de bon: Pour moy j'en ay bien le desir, mais je vous assure que je n'y vais pas si viste que je croi que Dieu le demande de moy. Je vous prie de lui recommander cette affaire; il est temps que je pense serieusement à l'Eternité, car encore que je sois d'une bonne constitution & que j'aye la santé bonne, il me semble neanmoins que depuis qu'on est arrivé à l'âge de cinquante ans, il faut croire que la vie ne sera plus gueres longue. C'est ce qui me donne de la joie, encore que dans le fond je ne souhaite ni vie ni mort. Je pense que comme nôtre ame tend naturellement à sa dernière fin, la mienne s'en sentant approcher, naturellement parlant s'en réjouit. C'est dans cet aimable séjour de l'Eternité que nous nous verrons par la miséricorde de Dieu après avoir fini nôtre course. Quel bonheur! Qui ne se réjouiroit dans l'attente de la posséder? Ce sont là les douces pensées qui comblent mon ame d'une paix que je ne puis exprimer. Quand je parle de l'Eternité, je veux dire la jouissance du Dieu Eternel, dont la bonté ne s'étant point lassée de nous combler de ses faveurs en cette vie mortelle, prendra plaisir de nous en faire surabonder par lui-même dans son Eternité.

Je ne me hazarde pas de vous écrire plus amplement: Je mets seulement cette lettre à l'avanture, n'ayant pas encore expérimenté cette voie: Si vous la recevez donnez-nous-en avis, afin que nous ne negligions aucune commodité de vous faire sçavoir de nos nouvelles. Nous attendons les vôtres & celles de tous nos amis; Dieu nous les donne bonnes par sa grace. Finissant cette lettre j'apprend que l'on amasse actuellement la jeunesse pour aller sur les Hiroquois, qui sont tout proche d'ici. L'on en est tout effraïé, parce qu'ils se cachent dans les broussailles, & se jettent sur le monde, lors qu'on ne pense pas à eux. Ce sont de vrais assassins, qu'on ne peut atteindre, & qui se rient des plus habiles gens.

De Québec le 17. Mars 1650.

LETTRE XLII

AU MESME.

*Retour des Reverends Peres Jesuites en France après la déroute des Hurons.
Elle declare le merite des Reverends Peres de Lionnes, & Jerome
Lallemant.*

MOn tres-cher fils. Je n'ai pas voulu laisser partir le R. Pere de Lionnes, sans le supplier de vous donner une visite en passant par Rouën. Il m'a promis de le faire, & de vous dire de nos nouvelles. Vous ne le verrez pas seul, mais tous ceux de la mission qui repassent en France, m'ont promis cette même grace. Recevez, s'il vous plaît, ces saints Personnages comme autant de Martyrs vivans, qui ont entrepris des travaux, & souffert des croix incroyables à ceux qui n'ont pas l'expérience des Missions Huronnes. Entrez en entretien avec eux sur ce sujet, & je m'assure que vous en aurez une particuliere consolation, & que vous benirez Dieu avec ses Serveurs. Ils retournent en France, en attendant le rétablissement des affaires. Celui-ci néanmoins y repasse pour sa mission de Misk. Il a été un an mon Confesseur, ce qui m'a obligé d'avoir avec lui des communications spirituelles. Ainsi il pourra vous parler en particulier de mes dispositions, comme je l'ai prié de le faire.

Mais les affaires de l'Eglise sont ici en un tel état, que nous croions que le Reverend Pere Superieur des Missions sera obligé de passer lui-même en France par le dernier vaisseau, c'est mon Directeur & mon Superieur depuis plus de cinq ans. Si cela arrive, comme je le tiens pour certain, vous aurez la consolation de le voir, car il passera par Rouën, si ce n'est qu'il aille droit du Havre à Paris. C'est celui qui me connoist plus qu'aucun autre, & qui sçait tout ce qui s'est passé en moi depuis que je suis au monde, tant bien que mal. Je vous prie de le recevoir avec le respect que merite sa grande Saineté. Il a demeuré six ans aux Hurons, & presqu'autant ici. Nous lui avons des obligations plus qu'à personne du monde. Il a fait nos Constitutions, & mis le bon ordre qui est dans nôtre Communauté; en un mot, c'est nôtre Pere. C'est lui aussi qui a mis le bel ordre qui se voit dans l'Eglise de Quebec avec autant de majesté qu'au milieu de la France. Ainsi pour
l'Eglise

DE LA
l'Eglise & pou
s'il ne retourne
du R. Pere La
Lallemant.

Au reste po
quietude à mo
tion pour moy
outrages qu'on
vois aucun suje
que les croix q
Tout ce que j'e
donner une pre
& en toutes for
arriver: En un
gneur pour ma
desseins adorab
cher par mes in
qu'il vous fasse s

De Quebec

Recommandat

MOn tres-
témoin d
voie de leurs rel
présente. Vous
braves ouvriers d
aussi je me prom
lance. Le R. Pe
un des plus ferve
cela qu'on a bien
tres capable pou
pour obeir à l'att
rons, on le renv

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 449

l'Eglise & pour les affaires du païs, & pour les nôtres en particulier, s'il ne retourne pas, nous ferons une perte irreparable. C'est le frere du R. Pere Lallemand, & l'oncle du saint Martyr le R. Pere Gabriël Lallemand.

Au reste pour delabrées que soient les affaires, n'ayez point d'inquietude à mon égard, je ne dis pas pour le martyre, car vôtre affection pour moy vous porte à me le desirer; mais j'entens des autres outrages qu'on pourroit apprehender de la part des Hiroquois. Je ne vois aucun sujet d'apprehender, & si je ne suis bien trompée, j'espere que les croix que l'Eglise souffre maintenant, seront son exaltation. Tout ce que j'entens dire, ne m'abbat point le cœur; & pour vous en donner une preuve, c'est qu'à l'âge que j'ai étudié la langue Huronne, & en toutes sortes d'affaires, nous agissons comme si rien ne devoit arriver: En un mot, nous faisons à l'ordinaire. Priez bien nôtre Seigneur pour ma perfection, & qu'il me fasse la misericorde, que ses desseins adorables s'accomplissent en moi; car ie crains de les empêcher par mes infidelitez. De ma part je continuë de lui demander qu'il vous fasse saint, qui est l'unique chose que je desire pour vous.

De Quebec le 17. Septembre 1650.

L E T T R E X L I I .

A U M E S M E .

Recommandation du R. Pere Bonnin de la Compagnie de JESUS.

MOn tres-cher Fils. C'est par le Reverend Pere Bonnin fidele témoin des souffrances de nos Saints Martyrs que je vous envoie de leurs reliques. Recevez-les d'aussi bon cœur que je vous les presente. Vous aurez de la consolation dans la conversation de ces braves ouvriers de l'Evangile, qui me promettent tous de vous voir; aussi je me promets que vous les recevrez avec amour & bienveillance. Le R. Pere Bonnin, qui a voulu se charger de celle-cy, est un des plus fervens Missionnaires qui se puissent rencontrer, c'est pour cela qu'on a bien eu de la peine à le laisser partir. Mais comme il est tres capable pour les emplois de la predication, qu'il avoit quittez pour obeïr à l'attrait de Dieu, qui l'appelloit à la conversion des Hurons, on le renvoie dans l'exercice de ses premieres fonctions, en at-

tendant que les affaires de cette Eglise se rétablissent. Vous connoîtrez aussi-tôt que ce n'est pas un homme du commun, mais je l'honore plus de ce qu'il est un grand serviteur de Dieu, que pour tous les autres grands talens. Il me falloit encore vous écrire ce petit mot par cette voie, & vous assurer que mon affection pour vous est telle que nôtre bon JESUS la connoît. J'ay trouvé un billet de recommandation d'un de vos Reverends Peres dans vôtre lettre: Je le salue en toute humilité, sans avoir l'honneur de le connoître; je me recommande à ses saints sacrifices & l'offre de bon cœur à nôtre Seigneur.

De Quebec le 19. Septembre 1650.

LETTRE LXIII.

AU MESME.

Eloge des Reverends Peres Bressani & Lallemant Jesuites.

Montres-cher fils. Je croi que vous avez déjà reçu quatre de mes Lettres, & que vous avez eu la consolation de voir les Reverends Peres, que j'avois suplié de vous visiter. Je ne puis néanmoins laisser partir ce dernier vaisseau, sans me donner encore la satisfaction de vous dire ce petit mot, que le Reverend pere Bressani m'a promis de vous donner. Vous verrez un Martyr vivant, des souffrances duquel vous avez cy-devant entendu parler, sur tout de sa captivité au pais des Hiroquois. Sans faire semblant de rien, regardez ses mains; vous les verrez mutilées, & presque sans aucun doigt qui soit entier. Il a eu encore cette année trois coups de flèches à la tête, qui ont pensé faire la couronne & la fin de ses travaux. Il a un œil dont il ne voit presque point à cause de ces coups. Son courage l'a fait exposer à des dangers si éminens, que c'est ce qui lui fait porter ces marques honorables de la Croix du Fils de Dieu. Il est Romain de nation, homme éminemment docte, & sur tout tres vertueux. Il m'a promis de vous visiter, & moi je l'ai suplié de vous faire donner celle-ci, si-tôt qu'il sera arrivé, afin que vous alliez saluer le R. Pere Supérieur des Missions, qui passe lui-même en France pour l'extrémité des affaires de l'Eglise. Il m'a promis de vous rendre visite, mais je serois bien aise que vous le voulussiez prevenir, à cause du merite de la personne.

DE LA
Je vous dirai
d'obligation tan
maximes spiritu
nos vocations.
teur, & le mien
faire repasser en
considerable. C
C'est le Zelateu
ceremonies, ce
saint Homme q
prie donc de le
possible, & de l
Communauté,
put. Et n'estime
rends Peres, qu
rien, mais plu
proche de l'exce

De Quebec le

*Elle lui fait le rec
extrême, où cet
rebâtir le Mon*

Montres-cher
faisons sc
plu à nôtre Seigne
le Angleterre, &
incertaines, par
venant ici avec
obligez de passer
dont ils sont les
laisser passer aucu
que je vous suis. J
dire de quelle man

DE LA M.^{re} MARIE DE L'INCARNATION. 451

Je vous dirai encore que c'est l'homme du monde, à qui j'ai le plus d'obligation tant pour l'établissement de nôtre maison, que pour les maximes spirituelles & saintes, qu'il nous a données selon l'esprit de nos vocations. Il y a près de six ans qu'il est nôtre Supérieur & Directeur, & le mien tres particulièrement. On nous menace de ne le pas faire repasser en ce pais, si cela arrive, nous ferons tous une perte considerable. C'est le pere des pauvres tant François que Sauvages: C'est le Zelateur de l'Eglise, qui semble avoir été élevé dans toutes les ceremonies, ce qui n'est pas ordinaire à un Jesuite. Enfin c'est le plus saint Homme que j'aye connu depuis que je suis au monde. Je vous prie donc de le recevoir avec toute la bien-veillance qui vous sera possible, & de le remercier de toutes les charitez qu'il a faites à nôtre Communauté, & à moi en particulier, car c'est mon Pere par preciput. Et n'estimez pas que ce soit l'affection que j'ai pour ces Reverends Peres, qui me fasse vous en dire des louanges; non, je n'exagere rien, mais plutôt je vous assure que je ne dis encore rien qui approche de l'excellence de leurs vertus & de leurs merites.

De Quebec le 30. d'Octobre 1653.

L E T T R E X L I V .

A U M E S M E .

Elle lui fait le recit de l'embrasement de son Monastere, & de la pauvreté extrême, où cet accident a réduit la Communauté. Elle est conseillée de rebâtir le Monastere, à quoi elle travaille generousement.

MOn tres-cher Fils. Voici la troisiéme voye, par laquelle nous faisons sçavoir en France les nouvelles de l'affliction, dont il a plu à nôtre Seigneur de nous visiter. La premiere a été par la nouvelle Angleterre, & la seconde par les pécheurs. J'estime ces deux voyes incertaines, parce qu'il se faut servir de quelques particuliers, qui venant ici avec des canots détachés de leurs grands navires, sont obligés de passer par des perils évidens, & avec eux les paquets dont ils sont les porteurs. Je n'ai pas laissé de les tenter, afin de ne laisser passer aucune occasion de vous donner des témoignages de ce que je vous suis. Je me fers donc encore de cette troisiéme, pour vous dire de quelle maniere la puissante main de Dieu nous a touchés. Le

trentième de Decembre dernier en l'Octave de la Naissance de nôtre Seigneur, il nous voulut faire part des souffrances & des pauvretes de sa creche, en la maniere que je vous vais dire. Une bonne Sœur aiant à boullanger le lendemain, disposa ses levains, & à cause du grand froid, elle fit du feu de charbon qu'elle enferma dans le petrain, afin de les échauffer: son dessein étoit d'ôter le feu, avant que de se coucher, mais comme elle n'avoit coûtume d'user de feu en cette occasion, elle s'en oublia facilement: Le petrin étoit si bien étouppé de tous côtez, qu'une Sœur étant allée en ce lieu sur les huit heures du soir, ne vit aucune marque qu'il y eut du feu. Or le charbon aiant seiché le petrin qui étoit de bois de pin naturellement onctueux, y mit le feu, qui prit ensuite aux cloisons & lebris, puis aux planchers, & à l'escalier, qui étoit justement sous le seminaire, où la Mere des Seraphins étoit couchée pour garder ses Filles. Elle s'éveilla en sursaut au bruit, & au petillement du feu, & se leva tout d'un coup, s'imaginant qu'on lui disoit: Levez-vous promptement, sauvez vos filles, elles vont brûler toutes vives. En effet le feu avoit déjà percé les planchers, & les flâmes entroient dans la chambre, où elles faisoient un grand jour. Alors toute effraïée, elle cria à ses Filles, sauvez-vous, sauvez-vous. Delà elle monte au dortoir pour éveiller la Communauté, ce qu'elle fit d'une voix si lamentable, qu'au même moment chacune saute en place: l'une va à la cloche pour appeller le secours, les autres se mettent en devoir d'éteindre le feu. Moi au lieu d'y travailler, je couru dire aux Sœurs, qu'il falloit tout abandonner: & que le mal étoit sans remede. Je voulu monter au lieu où j'avois mis des étoffes, & d'autres provisions en reserve pour la Communauté; mais Dieu me fit perdre cette pensée, pour suivre celle qu'il me donna pour sauver les papiers d'affaires de nôtre Communauté. Je les jette par la fenestre de nôtre chambre, & ce qui se trouva sous ma main. J'étois demeurée seule dans le dessein d'exécuter ma premiere pensée, aiant dans l'esprit que les Sœurs s'estant sauvées à demi-nuës, il falloit de quoi les couvrir. Je voulu donc aller à nôtre petit magazin; mais je trouvai que le feu étoit déjà au dortoir, & non seulement au lieu où je voulois aller, & où je fusse demeurée, mais encore au long du toit de la maison, & dans les offices d'en-bas. Enfin j'étois entre deux feux, & un troisième me suivoit comme un torrent. Je ne fus point incommodée des flâmes, mais peu s'en fallut que je ne fusse étouffée de la fumée. Pour me sauver, il me fallut passer sous la cloche, & me mettre en danger d'être ensevelie sous la fonte. La Mere Assistante avec nôtre Sœur de

DE LA M
 Saint-Laurent a
 dese sauver ave
 Il n'y eut pour
 estant encore d
 xion, sçavoir si
 ces petites inn
 genereusement
 planchers crou
 n'y avoit plus r
 clination à mor
 dence, & lui fa
 qui étoit au bou
 le R. Pere Supe
 à faire plus hau
 peine le tres-fa
 dans la Sacrifi
 miere pour ouv
 voiant aucune c
 sions de mort,
 fussent envelop
 lamentables, m
 jetta aux pieds
 immaculée Cor
 de ce vœu aupre
 de nous ny de n
 violent. Une fe
 éveillée si-tôt q
 qu'en se jettant
 cée, dont elle
 elle revint à soi
 enfin trouver n
 encore de la p
 minaristes Sauv
 rent mourir de
 leurs robes & le
 le plus, c'étoit
 souffrir. Si elle
 sauvé elle & mo
 si foible qu'en v

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 453

Saint-Laurent avoient rompu la grille, qui n'étoit que de bois, afin de se sauver avec une partie des enfans qui étoient montez au dortoir. Il n'y eut pourtant que les plus grandes qui se sauverent: Les petites estant encore dans le danger, la Sœur de saint Ignace fit une reflexion, sçavoir si elle pourroit en conscience donner sa vie pour sauver ces petites innocentes, car le feu étoit déjà aux cloisons. Elle entre genereusement dans la chambre, elle les sauve, & au même temps les planchers croulerent. J'étois encore dans les dortoirs, où voyant qu'il n'y avoit plus rien à faire pour moy, & que j'allois perir, je fis une inclination à mon Crucifix, acquiescant aux ordres de la divine providence, & lui faisant un abandon de tout, je me sauvé par le parloir qui étoit au bout du dortoir. En descendant je rencontré le secours que le R. Pere Supérieur avoit amené; mais apprenant qu'il n'y avoit rien à faire plus haut, ils descendirent dans la chappelle, où l'on sauva avec peine le tres-saint Sacrement avec les ornemens qui se trouverent dans la Sacristie. Nôtre Reverende Mere, qui étoit sortie la premiere pour ouvrir les portes, & qui ensuite s'étoit rangée à l'écart, ne voyant aucune de nous proche d'elle, souffroit en son ame des convulsions de mort, dans l'apprehension que quelques-unes de nous ne fussent enveloppées dans les flâmes. Elle nous appelloit avec des cris lamentables, mais ne nous voyant, & ne nous entendant point, elle se jeta aux pieds de la sainte Vierge, & fit un vœu en l'honneur de son immaculée Conception. Je ne puis dire absolument quel a esté l'effet de ce vœu auprès de Dieu; mais j'attribuë à un vrai miracle qu'aucune de nous ny de nos filles n'ait esté consumée dans un feu si prompt & si violent. Une femme Huronne tres-bonne Chrétienne ne s'étant pas éveillée si-tôt que les autres, ne trouva point de moien de se sauver, qu'en se jettant par une fenestre sur un chemin de neige battuë & glacée, dont elle fut si étourdie que nous la croiions morte, mais enfin elle revint à foi, & Dieu nous l'a voulu conserver. Les Sœurs furent enfin trouver nôtre Mere, qui commença à respirer, mais elle avoit encore de la peine de ne me pas voir. Nos Pensionnaires, & nos Seminaristes Sauvages se rangerent aussi proche d'elle, où elles pensèrent mourir de froid, car elles n'avoient que leurs chemises, toutes leurs robes & leur petit équipage aiant été brûlé. Ce qui me touchoit le plus, c'étoit de voir l'incommodité que nôtre pauvre malade alloit souffrir. Si elle eût eu autant de force que de courage, nous eussions sauvé elle & moi une partie de ce qui étoit au dortoir, mais elle étoit si foible qu'en voulant remuer son mattelas, les bras lui manquoient;

il n'y eut que le mien de sauvé avec ce qui me couvroit, qui fut tout propre pour elle. J'avois jetté mes habits par nôtre fenestre, mais ils demeurèrent accrochez aux grilles du refectoir, où ils furent brûlés comme tout le reste; ainsi je demeuré nuë comme les autres, que je fus trouver sur la neige, où elles prioient Dieu, en regardant cette effroyable fournaïse. Il paroïsoit à leurs visages, que Dieu s'étoit emparé de leurs cœurs, tant elles étoient tranquilles & soumises à Dieu dans le grand denuement, où sa providence nous avoit reduites, nous privant de tous nos biens, & nous mettant dans la nudité d'un Job, non sur un fumier, mais sur la neige, à la rigueur d'un froid extrême. Nous étions à la verité reduites à la pauvreté de Job, mais il y avoit cette difference entre lui & nous, que nos amis tant François que Sauvages, étoient touchés d'une extrême compassion, faveur dont ce saint Homme étoit privé. Tous ceux qui nous voioient, fondonnent en larmes, voiant d'un côté nôtre misere, & de l'autre nôtre tranquillité. Un honnête homme ne pouvant comprendre comment on pouvoit porter un tel coup sans en faire paroître de la douleur par quelque demonstration extérieure, dit tout haut. Il faut que ces filles-là soient folles, ou qu'elles aient un grand amour de Dieu. Celui qui nous a touchées de sa main sçait ce qui en est, & ce que sa bonté opera pour lors dans nos cœurs: Ce sera dans un cahier particulier que je vous le dirai, car je ne parle ici que de l'extérieur, & du sensible.

Le R. Pere Superieur avec nos Reverends Peres, car toute la famille étoit venuë au secours, nous voiant toutes ralliées, fit porter nos enfans, partie dans la cabane de nos domestiques, & partie dans la maison d'un de nos voisins, car n'ayant que leurs chemises, elles étoient transies de froid, en sorte que quelques-unes en ont été fort malades. Pour nous, il nous mena en l'équipage où nous étions dans sa maison, & nous mit dans la sale où l'on parle aux Seculiers. On nous donna en chemin, par aumône, deux ou trois paires de chaufses pour quelques-unes de celles qui étoient nuds pieds. Madame nôtre Fondatrice en étoit du nombre, car elle s'étoit sauvée avec une simple tunique fort vieille & toute usée, & pour le reste, elle a perdu aussi-bien que nous, tout ce qu'elle avoit en Canada. Le R. Pere donna des chaufures à toutes les autres qui n'en avoient point: Car de nous toutes il n'y en avoit que trois qui en avoient, parce qu'elles s'étoient ainsi couchées le soir pour mieux resister au froid.

Les Reverendes Meres de l'Hôpital aiant appris que nous étions chez les Reverends Peres, & que l'on nous vouloit mener au Fort, nous

envoierent que
Pere Superieur j
personnes de nô
Meres, avec q
étoient plus sens
mêmes. Elles ne
de linge & de to
avec une cordial
tour. Comme ne
nous gardions les
leur maison com

Le lendemain
de Monsieur le C
ou plutôt cette e
procher. Toutes
abbatus, & les p
jusques dans les
nulle apparence
roit pas suffi, &
nos edifices, pui
qu'à l'arrivée des
serions plus qu'à
toit si fortifiée da
qui nous faisoier
Dieu sur nous, q
son ancienne patri
de l'emploi pour
voiant dans la re
gréer.

Après donc t
bles hôtesse; on
nôtre Fondatrice
voit donné depu
tit appartement
endroit. Nos che
chez elles, nous o
de commoditez,
rien de nos Reve
duë de leur pouv

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 455

envoierent querir pour nous loger en leur maison, & le Reverend Pere Superieur jugeant que cette retraiteiroit plus convenable aux personnes de nôtre condition, nous y mena lui-même. Ces bonnes Meres, avec qui nous avons toujours été unies tres-étroitement, étoient plus sensiblement touchées de l'état où nous étions, que nous-mêmes. Elles nous revetirent de leurs habits gr. & nous fournirent de linge & de toutes nos autres necessitez, à quiuze que nous étions, avec une cordialité admirable, car n'ayant rien nous avions besoin de tout. Comme nous vivions comme elles, & mangions à même table: nous gardions les mêmes exercices, & en un mot, nous étions dans leur maison comme si nous eussions été leurs Sœurs.

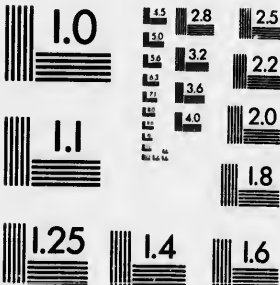
Le lendemain de nôtre incendie le R. P. Superieur accompagné de Monsieur le Gouverneur nous mena voir cette pitoyable mesure, ou plutôt cette effroyable fournaise, de laquelle on n'osoit encore approcher. Toutes les cheminées étoient tombées, les murs de refan abatus, & les principales murailles toutes crevillées & calcinées, jusques dans les fondemens. De rebâtir ces ruines, il n'y avoit nulle apparence: D'ailleurs tout le fond de nôtre fondation n'y auroit pas suffi, & enfin nous étions bien éloignées de penser à reparer nos edifices, puisque nous n'avions pas même dequoi subsister jusqu'à l'arivée des vaisseaux. Tout cela faisoit croire que nous ne penserions plus qu'à retourner en France. Mais chacune de nous se sentoit si fortifiée dans sa vocation, avec un si grand concours de graces, qui nous faisoient acquiescer avec amour à toutes les volontez de Dieu sur nous, qu'aucune ne témoigna de l'inclination à retourner à son ancienne patrie. Le pais d'ailleurs qui nous donne abondamment de l'emploi pour l'instruction de filles Françoises & Sauvages, nous voiant dans la resolution de demeurer, témoigna puissamment l'agréeer.

Après donc trois semaines de sejour chez nos bonnes & charitables hôteses; on nous conduisit dans un petit bâtiment que Madame nôtre Fondatrice fit faire il y a quelque temps, mais qu'elle nous avoit donné depuis. Ce nous fut une consolation sensible dans ce petit appartement, de voir l'amour & l'affection des habitans en nôtre endroit. Nos cheres hôteses outre la depense que nous avons faite chez elles, nous ont encore prété pour plus de 500. liv. de toutes sortes de commoditez, tant pour nous que pour nos domestiques. Je ne dis rien de nos Reverends Peres qui nous ont secouruës de toute l'étendue de leur pouvoir, jusqu'à nous envoyer les étoffes qu'ils avoient



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

en reserve pour se faire des habits, afin de nous revêtir. Ils nous ont encore donné des vivres, du linge, des couvertures, des journées de leurs Freres & de leurs domestiques; enfin sans leur extreme charité nous serions mortes de faim & de misere. Monsieur le Gouverneur d'Ailleboust & Madame sa femme nous ont aussi beaucoup assistées. Enfin nous avons été l'objet de la compassion & de la charité de tous nos amis. La compassion est passée même jusqu'aux pauvres: L'un nous offroit une serviette, l'autre une chemise, l'autre un manteau. Un autre nous donnoit une poule, un autre quelques œufs, & un autre d'autres choses. Parmi tant de témoignages de compassion, nos cœurs étoient attendris au dernier point. Vous sçavez la pauvreté du païs, mais la charité y est encore plus grande. Cependant il n'y a que la divine providence qui nous puisse relever de la perte de nos biens, qui se monte à plus de cinquante mille livres, que valloit nôtre Monastere & nos meubles.

Nous étions donc toutes dans nôtre petite maison, souffrant les incommoditez de la disete, & de la petitesse du lieu. Et cependant rien n'avançoit. Monsieur le Gouverneur avec le R. Pere Superieur, & quelques-uns de nos amis consulterent ensemble ce que nous aurions à faire. La resolution fut que sans différer davantage il nous falloit rebâtir sur les premiers fondemens, puisque nos courages n'étoient point abatus du poids de cette disgrâce, que nos vocations étoient autant ou plus fortes qu'aparavant, & que les filles du païs, tant Françoises que Sauvages, avoient besoin de nôtre secours. Cette conclusion nous fut proposée, & nous l'embrassâmes avec d'autant plus de joie, qu'on nous promettoit de nous prêter de l'argent pour subvenir aux frais.

Nous entreprîmes donc un second edifice, & pour commencer, nos Reverends Peres nous ont prêté huit mille livres, mais à l'heure que j'écris nous en devons bien quinze, & avant que nôtre bâtiment soit achevé nous en devons plus de vingt, sans parler des accommodemens du dedans & des meubles. C'est de la divine providence que nous attendons l'acquit de nos debtes & toutes nos autres necessitez. C'étoit elle qui nous avoit mise en l'état où nous étions: ce sera elle aussi qui nous y remettra par le moien de la tres-sainte Vierge, du secours de laquelle nous sommes tellement assurées, que nous vivons en paix de ce côté-là. Ce qu'elle ne fera pas par elle-même, elle nous suscitera des amis qui le feront, & de la sorte elle fera tout. Elle y a déjà mis la main si puissamment que le bâtiment

est

est élevé jusqu'à
que temps. T
disent qu'il se
de Dieu y tra
veille de faire
nous ne faisons

Vous sçavez
Athanasie étan
Communauté
où sont nos aff
lesquels j'ay sou
sient: Cette no
à la croix: Pri
gloire, & qu'il

Les Hiroquois
me Françoises
ri. Cette habit
Rivieres. La N
rend fiers & in
Quebec. Adieu

De Quebec le

Elle se justifie de
du temporel de
verneur des tra
Hiroquois. Ma

M On tres-c
l'Eternité
tion pour nous
nous m'écrivez. M
qu toutes celles
oup de perdus
nos vaisseaux.

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 257

est élevé jusqu'au carré, en sorte que nous y pourrions loger en quelque temps. Tous ceux qui voient cela en font dans l'admiration, & disent qu'il semble que ce logis se fasse de lui-même, & que le doigt de Dieu y travaille. Tout le país est dans la joie de nous voir à la veille de faire comme auparavant les fonctions de l'instruction que nous ne faisons que petitement dans une cabane d'écorce.

Vous sçavez que le temps de la supériorité de ma Mere de saint Athanase étant expiré, nôtre Seigneur m'a chargée de cette petite Communauté, qui est une grande charge pour ma foiblesse en l'état où sont nos affaires. J'étois déjà chargée du soin de nos bâtimens pour lesquels j'ay souffert de grandes fatigues tout l'hiver, & jusqu'à présent : Cette nouvelle charge ne me soulage pas ; mais je suis destinée à la croix : Priez nôtre bon J E S U S, qu'il me la fasse porter pour sa gloire, & qu'il me fasse la grace d'y mourir attachée comme lui.

Les Hiroquois continuent leurs courses. Ils ont emmené une femme Françoisé de l'habitation de Mont-Real après avoir tué son mari. Cette habitation a fort à souffrir, aussi-bien que celle des trois Rivieres. La Nation neutre est defaite par ces barbares, ce qui les rend fiers & insolens à nôtre égard. Tout est néanmoins en paix à Quebec. Adieu, mon tres-cher Fils.

De Quebec le 3. Septembre 1651.

L E T T R E X L V.

A U M E S M E.

Elle se justifie de quelques soupçons que son Fils avoit contre elle. Etat du temporel de son Monastere & de l'économie du país. Mort du Gouverneur des trois Rivieres & de quelques François par les armes des Hiroquois. Martyre du Reverend Pere Butteux Jesuite.

M On tres-cher & bien-aimé Fils. J E S U S soit nôtre tout pour l'Eternité. Je ne doute point que la tendresse de vôtre affection pour nous ne vous ait donné les sentimens de compassion que vous m'écrivez. Mais je voi bien par vos lettres que vous n'avez pas reçu toutes celles que je vous ay écrites l'an passé. Il y en a eu beaucoup de perduës comme celles-là par la prise & le debris de deux de nos vaisseaux. Mais que faire à cela ? Ce sont des coups auxquels

M m m

nous ne sçaurions parler que par nôtre acquiescement aux volontez divines. C'est-là le remede à tous nos maux, & je l'ay encore experimenté mieux que jamais dans les suites de nôtre incendie ; mais commençons à vous répondre.

Je vous assure en general, que tout ce que vous m'écrivites l'an passé me fut tres agreable & tout plein de consolation, en sorte que je lis vôtre lettre de temps en temps pour m'en rafraichir la memoire. Je voi bien néanmoins par vôtre petite lettre que je ne mesuis pas assez expliquée touchant certains rapports qu'on avoit fait à nos Meres de Tours au prejudice des Reverends Peres Jesuites. Je ne vous nommé pas la personne qui les avoit faits, le respect que j'ay pour elle ne me permettant pas de la faire connoître. Mais, mon tres-cher Fils, vous avez pensé que c'étoit vous de qui je voulois parler, & que je soupçonnois avoir été l'auteur de ce petit desordre. Comme la chose n'est pas vraie, aussi ne m'est elle jamais venue en la pensée. Si j'avois quelque chose contre vous je vous le dirois franchement & candidement. Ce qui m'obligea de vous en parler fut qu'on m'avoit mandé que vous deviez aller à Tours, & je crus que sçachant la verité, vous desabuseriez nos Meres de la faulx creance où elles étoient. Voilà comme la chose s'est passée, & je vous supplie de croire que je vous déchargeois mon cœur en cela, comme à la personne du monde en qui j'ay le plus de confiance. Je voi que cela vous a fait de la peine, j'en ay du deplaisir, mon tres-cher Fils, & je vous le repete vous ne m'avez rien mandé qui n'ait été bien digéré, & dont je n'aye tiré de la consolation & de grands sujets de benir Dieu. Mais répondons aux points particuliers de vôtre lettre.

Il est vrai qu'en égard à la qualité & à la multitude des affaires de ce pais, aiant tout perdu, nous devons selon tous les raisonnemens humains repasser en France. Et ce qui nous y devoit porter davantage, c'est que par un nouveau Contract, que nous avons passé avec Madame nôtre Fondatrice, nôtre fondation nous doit suivre, en cas que nous soions obligées de quitter le pais, soit par la rupture de la colonie française, soit par d'autres accidens que l'on juge nous devoir ci nous retirer ; tout cela est certain. Mais il faut que vous sçachiez que les Maisons Religieuses qui sont ici font une partie des plus considerables de la colonie, & que si une seule quittoit, cela seroit capable de decourager la plus grande partie des François, qui n'ont soutenu qu'en consideration des Maisons Religieuses & par leur moi. De plus les filles Françoises seroient de vraies brutes, sans l'education qu'elle

reçoivent de les Sauvages : mais ils ne le vez juger. Et se puisse déferme. Cela est tir, de quoi nous avons fait un e à present.

Vous me dir bâtir à ses fra faire. Il nous a nôtre bâtiment nous étions de seize mille, qu en donnera le commencerons reste, qui n'est l'année dernier sçavoit pas en F voia aucun seco la disette, & c faire valoir une vions abandonne y travailla lui-m charité & son tr bled, & seize p avec le bled po mondé est pour nous servent de France, nous a sommes, y comp Nous sommes c côte: la Parroisse ple y vint transp logées: L'on y co ques au Mardi de nous voir logées c commoditez que

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 459

reçoivent de nous, & de laquelle elles ont encore plus de besoin que les Sauvages: car les Reverends Peres peuvent suppléer à celles-ci, mais ils ne le peuvent faire aux autres pour les raisons que vous pouvez juger. En troisième lieu, le païs n'étant pas si desespéré qu'on se puisse désirer d'un rétablissement, nôtre retraite n'eut pas été legitime. Cela étant, nous ne pouvions pas y demeurer sans nous rebâtir, de quoi tous les plus considerables étant tombez d'accord, nous avons fait un effort, pour mettre nôtre Monastere dans l'état où il est à present.

Vous me direz qu'étant ici pour le public, le public nous devoit rebâtir à ses frais. Je vous répond que le païs n'étoit pas en état de le faire. Il nous a fallu trouver plus de vingt-cinq mille livres tant pour nôtre bâtiment, que pour nos autres necessitez, car aiant tout perdu nous étions dépourveuës de tout. De cette somme nous en devons seize mille, que nous acquitterons, quand la divine Providence nous en donnera le moyen. Nous en avons emprunté huit, dont nous ne commencerons à payer la rente qu'en 1656. Le païs nous a aidées du reste, qui n'est pas un petit effort. Je vous dirai que Dieu nous aida l'année dernière d'une façon toute extraordinaire: Comme on ne sçavoit pas en France l'accident qui nous étoit arrivé, on ne nous envoya aucun secours: mais nôtre Confesseur voiant que nous étions dans la disette, & chargées d'un grand nombre d'ouvriers, entreprit de faire valoir une terre, que nous avions défrichée, mais que nous avions abandonnée pour travailler au plus pressé. Il y mit des gens, & y travailla lui-même plus qu'aucun autre; Et Dieu benit tellement sa charité & son travail, que nous y recueillîmes trente poinçons de bled, & seize poinçons de pois & d'orge mondé. On mêle les pois avec le bled pour faire le pain, aussi sont-ils d'un prix égal. L'orge mondé est pour nos bestiaux: nous en faisons aussi des tisannes, qui nous servent de boisson. Ce secours avec ce qui nous est venu de France, nous a fait passer l'année à quarante personnes que nous sommes, y compris nos Ouvriers.

Nous sommes en nôtre nouveau bâtiment de la veille de la Pentecôte: la Parroisse avec tout le Clergé, & un grand concours de peuple y vint transporter le tres-saint Sacrement du lieu où nous étions logés. L'on y commença l'Oraison de quarante heures, qui dura jusques au Mardi de la Pentecôte. Tout le monde étoit dans la joie de nous voir logés où nous l'étions auparavant, & hors des grandes incommoditez que nous avons souffertes depuis nôtre embrasement.

Pendant cestrois jours la Parroisse y vint processionnellement avec le peuple chanter la Musique : car elle fait ici comme dans une cathedrale, tant pour le chant que pour les ceremonies, que les mieux entendus disent s'y observer avec autant de Majesté que dans les chœurs de France les mieux reglez.

Je vous confesserai toujours que vos raisons me semblent tres-bonnes, & que je les trouve tres-conformes à celles que j'ai souvent, quoi qu'avec tranquillité. Mais la façon avec laquelle Dieu gouverne ce país, y est toute contraire. On ne voit goutte, on marche à tâtons: Et quoi qu'on consulte des personnes tres-éclairées & d'un tres-bon conseil, pour l'ordinaire les choses n'arrivent point comme on les avoit preveués & consultées. Cependant on roule, & lors qu'on pense estre au fond d'un precipice, on se trouve debout. Cette conduite est universelle tant dans le gros des affaires publiques, que dans chaque famille en particulier. Lors qu'on entend dire que quelque malheur est arrivé de la part des Hiroquois, comme il en est survenu un bien grand depuis un mois, chacun s'en veut aller en France; & au même temps on se marie, on bâtit, le país se multiplie, les terres se défrichent, & tout le monde pense à s'établir. Les trois quarts des habitans ont par leur travail à la terre de quoi vivre. Nous allons aussi faire défricher le plus que nous pourrons, tant pour aider à nôtre nourriture que pour avoir des fourages pour nos bestiaux. Nous avons quatre bœufs qui nous servent au charroi & au labour, & six vaches, qui nous donnent nôtre provision de beurre, & la plus grande partie de nôtre nourriture durant l'Esté que les filles se passent quasi de laitage. Par une providence de Dieu ces bestiaux étoient à nôtre terre de S. Joseph, lors que le Monastere fut brûlé, & ainsi ils furent sauvez. Voila le ménage du país, sans lequel ni nous, ni les autres ne pourrions subsister, quelque secours qu'on nous donnât du côté de la France. Mais ce n'est pas ce qui nous y arrête, au contraire ce ménage cause de la distraction: mais c'est la fidelité que nous voulons rendre à Dieu, dans les vocations par lesquelles il nous y a si amoureusement appellées. Jusqu'à ce qu'on nous signifie que sa sainte volonté se contente de nos petits services en ce país, & qu'il faut les luy aller rendre ailleurs, nous serons constantes & inébranlables dans nos resolutions. Voila, mon tres-cher fils, le seul point qui me retient ici: Et cependant mon ame est, ce me semble, dans la disposition de quitter à chaque moment, si la divine Majesté le veut. C'est là que je trouve ma paix & mon repos. L'an passé une personne de France,

qui ne sçavoit de moi, seroit que l'histoire, & qu'on vous connoit si naturels, moins que Dieu avoit rois avec la je suis venu tirant, il m sur les ordre jugemens de de celui à qu

Je vous di país, aussi n' craindre qu' dent dont je vieres, tres-roquois avec les bois cont avoient l'exp est de conseq suites. Car o & emmenez c'est que jusq ce qu'ils n'av aujourd'hui q ginent être le ne font pas de On ne les cra tez & dans les a, qu'il n'y ment sur la de en eût usé de mais son cour canons, ce qu afin de leur leurs maisons

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 461

qui ne sçavoit pas encore la nouvelle de nôtre incendie, me conseil-
loit de moiinner nôtre retour en France, me disant que l'on n'en
seroit que bien édifié; que j'e- serois quitte pour une petite confu-
sion, & qu'on en riroit un peu, mais que cela seroit bien-tôt oublié.
Je vous confessé que cette proposition me parut si basse, & ces motifs
si naturels, que je n'y fis point de réponse. Je ne doute pas nean-
moins que dans l'esprit de plusieurs la chose n'arrivât ainsi, mais si
Dieu avoit permis que nous retournassions en France, j'y retourne-
rois avec la même tranquillité & le même contentement d'esprit que
je suis venuë ici, parce que l'obeissance qui m'y a amenée, m'en re-
tirant, il me semble que je serois tres-bien soutenue étant appuiee
sur les ordres de Dieu; en ce cas je me mettrois fort peu en peine des
jugemens des hommes, qui sont souvent fort éloignez des jugemens
de celui à qui nous devons faire gloire d'obeir.

Je vous dis donc que comme nous ne voions rien de certain en ce
païs, aussi n'y voions nous rien de nouveau qui nous doive plus faire
craindre qu'auparavant. Plusieurs neanmoins ont été effraiez de l'acci-
dent dont je vous ai parlé, qui est que Mr. le Gouverneur des trois Ri-
vieres, tres-brave & tres-honnête Gentil-homme a été tué par les Hi-
roquois avec 22. François dans un combat, où il s'est exposé dans
les bois contre le sentiment de ceux qui l'accompagnoient, & qui
avoient l'experience de la façon d'agir de ces Barbares. Cette défaite
est de consequence, non seulement en elle-même, mais encore dans ses
suites. Car outre qu'il y a encore plusieurs François de marque pris
& emmenez captifs, & que plusieurs femmes sont demeurées veuves,
c'est que jusques ici les Hiroquois ne croioient pas avoir rien fait, par-
ce qu'ils n'avoient eu aucun avantage sur les personnes d'épée: mais
aujourd'hui qu'ils ont tué le Gouverneur des trois Rivieres, ils s'ima-
ginent être les Maîtres de toute la nouvelle France; car ces gens-là
ne font pas de distinction, & ils deviennent insolens au dernier point.
On ne les craint point dans les habitations, mais dans les lieux écar-
tez & dans les maisons qui sont proche des bois. L'experience qu'on
a, qu'il n'y a rien à gagner à les poursuivre, fait qu'on se tient seule-
ment sur la défensive, & c'est bien le meilleur. Si Monsieur du Plessis
en eût usé de la sorte, ce malheur ne lui seroit pas arrivé ni à ses gens;
mais son courage l'a perdu. Les Hiroquois craignent extrêmement les
canons, ce qui fait qu'ils n'osent s'approcher des forts. Les habitans
afin de leur donner la chasse & de la terreur, ont des redoutes en
leurs maisons pour se défendre avec de petites pieces. Pour nous,

nos armes sont la protection de la sainte Vierge, & de nos bons Anges. Nos Gens ont pourtant quelques armes à feu, dont ils ne se font point encoë servis contre les Hiroquois, mais seulement à gibboier aux Tourtes & aux Canards l'Été & l'Automne, quand nous avons des malades, car hors de là nous ne nous en mettons point en peine, la nécessité de nos affaires les attachant à des emplois plus utiles: Ils sont dix en nombre, & s'il y avoit sujet de craindre les Hiroquois, nous les mettrions en lieu de nous défendre. Mais après tout, si Dieu ouvroit les yeux à cet ennemi, qui est assez fort pour tout perdre, tout le pais seroit en grand hazard: mais nous experimentons sans cesse des protections, qui n'appartiennent qu'à un Dieu fort & puissant.

Le Reverend Pere Buteux a été massacré par ces Barbares, étant en la mission des Attikamek, & il a reçu la couronne à son tour avec un Soldat François qui l'accompagnoit, & plusieurs de ses Neophites. C'est une perte incroyable pour la Mission; mais il faut benir Dieu qui prend son temps pour couronner ses Martyrs, & recompenser les Ouvriers. Ils ont aussi donné sept coups de hache à une Femme François de Montreal, qui n'a pas laissé de se défendre genereusement: Elle en a jetté un sous ses pieds & s'est sauvée, car aiant crié, elle fut entendue du fort: on alla au secours, & elle fut mise en liberté. Ils n'ont pas toujours tellement l'avantage, qu'ils ne souffrent quelquefois du déchet. L'on a gagné deux victoires sur eux, où l'on a pris deux de leurs plus grands Capitaines, que l'on a fait brûler tout vifs. C'est ce qui les a irrités, & fait venir au nombre de deux cens divèzes en deux bandes, pour attaquer & brûler les trois Rivieres. Ils ont fait leur coup à la hâte, & se sont aussi-tôt retirés, emmenant avec eux les prisonniers dont j'ai parlé, avec cinquante bêtes à cornes qui appartenoient aux habitans du lieu.

Quant au trafic, les traittes du côté du Sud sont presque aneanties; mais celles du Nord sont plus abondantes que jamais. Si l'on étoit exact à apporter de bonne heure les marchandises de France, en sorte que par ce retardement les Castors ne fussent point divertis ailleurs, les Marchands seroient riches. Mais au fond, tandis que les habitans s'amusent à cette traitte, ils n'avancent pas tant leurs affaires, que s'ils travailloient à défricher la terre, & s'attachoient au trafic de la pêche & des huilles de Loups marins & de Marsouins, & autres semblables danrées, dont on commence d'introduire le commerce.

Je vous
de saint Jo
moi, afin c
en la manie
gloire.

De Quel

A L A S

Cette Lettre

M Es
Die
saint Joseph
la mission de
dois à sa div
promise, qu
tion de ce M
par la mort
vec nous; je
devoirs de la
avec elle; el
miter. Je ve
gloire de Die
perte que vo
peut-être éta
que moi, pu
vous ne les ig
afin de prend
& les progrès
La seconde,
memoire com
deront à l'av

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 463

Je vous ferai sçavoir par une autre voie la mort de la Mere Marie de saint Joseph : Priez pour nous toutes, & particulièrement pour moi, afin que je puisse être un parfait holocauste à la divine Majesté, en la maniere qu'elle jugera la plus convenable pour sa plus grande gloire.

De Quebec le 1. Septembre 1652.

LET TRE XLVI.

A LA SUPERIEURE, ET AUX RELIGIEUSES
URSULINES DE TOURS.

Cette Lettre est comme la Preface de la Relation de la vie & de la mort de la Mere Marie de saint Joseph.

MEs Reverendes & tres-honorées Meres. Puis qu'il a plu à Dieu de retirer de ce monde la Reverende Mere Marie de saint Joseph nôtre Assistante, que vous aviez donnée de si bon cœur à la mission de Canada, j'ay crû être obligée de rendre la gloire que je dois à sa divine Majesté à son sujet, & à vous la fidelité que je vous ai promise, quand vous me l'avez donnée pour compagne en la fondation de ce Monastere de Quebec; sçavoir de ne la point quitter que par la mort ou par l'obeïssance. Enfin c'est la mort qui l'a separée d'avec nous; je lui ai fermé les yeux, & rendu avec mes Sœurs les derniers devoirs de la sepulture: mais ses vertus n'ont point esté ensevelies avec elle; elle nous parle encore bien haut, en nous obligeant de l'imiter. Je vous en envoie un petit abregé & un foible crayon, pour la gloire de Dieu, & afin de vous donner quelque consolation dans la perte que vous croiriez avoir faite d'une si precieuse fille. Vous serez peut-être étonnées de ce que j'y dis des choses que vous sçavez mieux que moi, puis qu'elles se sont passées à vos yeux, & que personne de vous ne les ignore. Deux raisons m'ont portée à cela; la premiere est afin de prendre les choses dans leur source, & d'en faire voir la suite, & les progrès, rapportant par ordre la conduite de Dieu sur son ame. La seconde, afin de laisser dans nôtre Communauté de Quebec un memoire complet de sa vie, pour l'instruction de celles qui nous succederont à l'avenir, & qui n'auront pas eu la consolation de la voir,

comme nous l'avons eüe. J'ajouteroi encore que j'en ai ainsi usé pour notre propre édification: car encore que nous ayons été les témoins oculaires de ses vertus & de sa sainte vie, quand néanmoins nous nous rafraîchirons la memoire de ce que nous avons veu, nous trouverons des motifs, qui nous mettront l'aiguillon dans le cœur pour nous pousser à l'imiter. J'y ai ajouté les circonstances de sa maladie & de sa mort, qui ont été aussi saintes, que sa vie avoit été parfaite. Si j'avois eu plus de temps, j'en aurois dit davantage; mais il y en a assez pour glorifier Dieu du choix qu'il a fait de cette ame, pour en faire le temple de ses delices, & pour vous exciter plus que jamais à l'amour du Canada, où l'on est heureusement necessité de se faire saint, à moins de se rendre infidele à une si sainte vocation. Vous l'aimez, mes Reverendes Meres, puisque vous lui avez donné un si riche sujet & un si précieux gage de votre amour. Continuez votre affection en son endroit, puis que vous y avez une partie de vous-mêmes, tant en celle qui est morte, qu'en celles qui remplissent encore votre petit Seminaire: j'en suis la moindre, mais pourtant plus qu'aucune, mes Reverendes & tres-honorées Meres, votre tres-humble & tres-obeissante Fille en J E S U S- C H R I S T.

De Quebec le

1652.

L E T T R E X L V I I.

A LA COMMUNAUTE' DES URSULINES
DE TOURS.

Elle leur fait le recit de la vie, des vertus, & de la mort de la Mere Marie de saint Joseph.

MEs Reverendes Meres. Dans le dessein que j'ai de vous faire le recit de la vie & des vertus de la Mere Marie de saint Joseph, ma tres-chere & tres-fidele Compagne, Religieuse Professe de votre maison, & Assistante de celle-ci, je tiendrai à une grace du Ciel bien particuliere, si je me puis ressouvenir de tout ce que j'en sçai: mais il y a tant de choses à dire, que j'ai crainte que quelque chose n'échappe à ma memoire. Je ne dirai rien que je n'aye veu depuis vingt & deux ans que j'ai eu le bonheur de la connoître & de converser avec elle;

DE LA

elle; ou que
liers & de c
spirituelles
graces extr
je puisse dir
milité nous
qu'à Dieu, &
de dire cè
France, qu
l'avenit dans

§. 1.

Dieu là sit
mil six cens
main, & sa
recommanda
qu'elle fut au
la dédier au s
tres-sainte Vi
dite, & qu'
temps après
étoit encore é
raison, & lui
Elle n'avoit p
sible de celle
nant dans les
prendre avec
entre ses bras
elle en demen
put appaiser.
ceux de son sex
eût tant d'hor
toute la force,
la voiant ainsi
que c'étoit qu
Religieuse, l'
marier à un pe
presens qu'il l
qu'innocentes

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 465

elle; ou que je n'aye appris, soit d'elle-même dans les entretiens familiers & de confidence que nous avons eü ensemble, soit des personnes spirituelles, avec qui elle a conféré des secrets de son interieur, & des graces extraordinaires qu'elle avoit reçues de Dieu. Mais quoi que je puisse dire, ce sera toujours peu en comparaison de ce que son humilité nous a tenu caché, dans le dessein qu'elle avoit de ne plaire qu'à Dieu, & de n'être connue que de lui-seul. Je tâcherai néanmoins de dire ce que j'en sçai, tant pour la consolation de nos Meres de France, que pour servir d'exemple à celles qui nous succéderont à l'avenir dans ce Monastere.

§. 1. De sa naissance, de son enfance, & de son éducation.

Dieu la fit naître en Anjou le septième de Septembre de l'année mil six cens seize. Son pere fut Monsieur de la Troche saint Germain, & sa mere Madame Jeanne Raoul tous deux également recommandables tant par leur noblesse, que par leur pieté. Dès qu'elle fut au monde, Madame sa mere eut de puissans mouvemens de la dédier au service de Dieu, & de la mettre sous la protection de la tres-sainte Vierge, afin qu'elle en prit elle-même le soin & la conduite, & qu'elle la donnât pour épouse à son fils. Il parut peu de temps après que notre Seigneur avoit accepté ce présent; car elle étoit encore entre les bras de sa nourrice, qu'il lui avança l'usage de la raison, & lui donna des inclinations extraordinaires pour la vertu. Elle n'avoit pas encore quatre ans qu'elle donna une preuve sensible de celle qu'elle avoit pour la pureté, Madame sa mere se promenant dans les allées du bois, l'envoya quérir par un domestique, pour prendre avec elle quelque divertissement. Cet homme qui la portoit entre ses bras, l'ayant touchée à nud, soit par hazard ou autrement, elle en demeura inconsolable, & elle cria & pleura tant qu'on ne la put appaiser. Un homme de qualité voiant l'aversion qu'elle avoit de ceux de son sexe, voulant se divertir, la baissa à la dérobée, mais elle eût tant d'horreur de cette action, qu'elle lui donna un soufflet de toute sa force, dont il reçut bien de la confusion. Monsieur son pere la voiant ainsi portée à fuir la veüe des hommes, & que sans sçavoir ce que c'étoit que la Religion, elle disoit sans cesse qu'elle vouloit être Religieuse, l'irritoit souvent par recreation, lui disant qu'il la vouloit marier à un petit Gentil-homme de son âge, & feignant que de perits presens qu'il lui faisoit, étoient de sa part. Ces recreations, quoiqu'innocentes, l'affligeoient étrangement, & la faisoient quelquefois

souffrir de telle sorte, que si Madame sa mere n'eut persuadé Monsieur son pere d'y mettre fin, elle fut morte de douleur.

Cette pieuse mere menoit presque par tout avec elle cette fille de benediction, & lui donnoit de grands exemples de pieté & de charité envers les pauvres. Elle de sa part en profitoit; car elle les aimoit si tendrement qu'elle leur donnoit tout ce qu'elle pouvoit avoir en son particulier. Elle m'a quelquefois dit que ni elle, ni Mesdemoiselles ses sœurs n'osoient quitter la chambre sans permission, mais qu'elle se déroboit souvent pour porter aux pauvres son déjeuner, sa collation, & ce qu'elle pouvoit prendre à la cuisine. Il y avoit un bon vieillard, que Messieurs ses parens logeoient dans une tour du Portique de la maison. C'étoit celui-là qu'elle visitoit, & à qui elle donnoit ses petits presens, le consolant dans les infirmités de sa vicillesse. Elle faisoit ses coups secretement & à la dérobée, car comme elle gâtoit ses habits, elle craignoit que sa Gouvernante ne l'accusât, & qu'on ne lui défendit ensuite ces petites actions de charité. On la découvrit enfin & l'on en fit le rapport à sa pieuse mere, qui bien loin de la reprendre, fut ravie de voir de si belles inclinations dans cette aimable fille. Elle la fit venir pour l'animer encore davantage, & lui donna une permission generale de donner l'aumône, & de l'accompagner quand elle iroit selon sa coutume visiter les pauvres. Elle lui donna même de l'argent qu'elle employoit avec un singulier plaisir de son cœur à faire nourrir & élever plusieurs pauvres enfans, & à faire beaucoup d'autres œuvres de charité. Après qu'elle eut cette permission, & qu'elle se vit delivrée de la contrainte où elle étoit auparavant, il lui sembloit voler, lorsqu'elle visitoit les pauvres, pour les consoler, & pour panser leurs plaies & leurs ulceres.

Dés que cette chere fille commença d'avoir l'usage de la raison, Madame sa mere la voulut enseigner elle-même, ne voulant confier à personne le soin de son éducation. Elle lui inspira avant toutes choses un grand amour envers la tres-sainte Vierge, à quoi elle prit tant de goût, que quand elle s'entendoit appeller Marie, elle sentoit une joye toute particuliere de porter ce nom, & elle s'en glorifioit contre celles qui en avoient un autre. Aussi paroissoit-il que cette mere de pieté l'avoit prise en sa protection par l'inclination qu'elle lui donnoit à la pieté, & lui faisant mépriser les vanités du monde: car elle haïssoit étrangement les affiquets, & vains ornemens des filles de son âge, & de sa qualité, & elle ne pouvoit se gesner à conserver ce qu'on lui donnoit pour se parer. Elle estimoit une petite bergere, qu'elle

voit garder
len'avoit ni
ver.

Tout cela
dessein qu'ils
consoloit ex
que la privati

§. 2. Ses Par
donne de

Madame sa M
connoitre où
sa volonté, se
Ursulines de T
établies depui
tion, parce qu
nez à l'instruc
Elle la mena d
ans, & la mit e
qui étoit alors
de saint Bernar
un present du
tion, & l'a ét
passée dans le

Dés qu'elle f
des graces & de
compagnes l'ai
étoit si sage & t
leur petite mer
de sa sagesse qu
autant d'assuran
gardoit l'instruc
ses compagnes.

beaucoup de ch
Elle devint f
qualité de la nou
en ces commene
Les Medecins a

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 467
voit garder des brebis beaucoup plus heureuse qu'elle, parce qu'elle n'avoit ni gands, ni masque, ni autre chose semblable à conserver.

Tout cela faisoit voir à ses parens, que Dieu avoit eu agreable le dessein qu'ils avoient eu dès sa naissance, de la lui consacrer. Cela les consolait extremement, quoique du côté de la nature ils vissent bien que la privation d'une si chere fille leur dû être fort sensible.

§. 2. Ses Parens la mettent en pension aux Ursulines de Tours, où elle donne des marques de sa pieté, de sa sagesse, & de son zele pour la vie Religieuse.

Madame sa Mere qui demandoit souvent à Dieu qu'il lui plût lui faire connoître où elle la devoit placer pour être instruite & élevée selon sa volonté, se sentit fortement inspirée de la mettre en pension aux Ursulines de Tours, dont elle avoit entendu faire état, & qui s'étoient établies depuis peu en cette ville. Elle en prit facilement la résolution, parce qu'elle estimoit particulièrement les Ordres qui sont destinés à l'instruction, à quoi aussi elle voioit que sa fille étoit portée. Elle la mena donc à Tours, quoi qu'elle ne fut alors âgée que de neuf ans, & la mit entre les mains de la Reverende Mere Jeanne du Teil, qui étoit alors Superieure de ce Monastere, & de la Mere Françoisse de saint Bernard, qui en étoit Souprieure. Celle-cy la reçut comme un present du Ciel, & lui a depuis tenu lieu de Mere pour l'éducation, & l'a été en effet dans la vie spirituelle jusqu'à ce qu'elle soit passée dans le Canada.

Dès qu'elle fut parmi les Pensionnaires, l'on reconnut qu'il y avoit des graces & des vertus extraordinaires en cette jeune demoiselle. Ses compagnes l'aimoient & recherchoient d'être aimées d'elle; car elle étoit si sage & si grave pour son âge, qu'elles la regardoient comme leur petite mere & directrice. Ses Maîtresses avoient tant d'estime de sa sagesse qu'elles lui laissoient le soin de beaucoup de choses avec autant d'assurance que si c'eût été une Religieuse, sur tout en ce qui regardoit l'instruction du Catechisme; & l'inspection sur les mœurs de ses compagnes. Celles qui vivoient de ce temps là pourroient dire beaucoup de choses sur ce sujet.

Elle devint fort infirme, soit par l'impureté de l'air, soit par la qualité de la nourriture: car comme nos Meres étoient fort pauvres en ces commencemens, les Pensionnaires s'en resentoient un peu. Les Medecins aiant jugé à propos de lui faire respirer l'air natal, sa

Mere la vint querir pour la mener en sa maison. Ce lui fut une affliction tres-sensible de quitter un lieu qu'elle regardoit comme son Paradis, car ayant dessein d'être Religieuse, elle craignoit que cet éloignement ne fut un obstacle à son desir : C'est pourquoy elle faisoit son possible pour cacher son mal, & elle le supportoit avec une patience heroïque; mais comme il étoit grand, parceque c'étoit un asma & fluxion sur le poumon accompagnée de fièvre, elle ne le put long-temps dissimuler. On la porta doucement à ceder, à quoi elle donna les mains sur la promesse qu'on lui fit de la ramener en peu de temps.

Elle ne fut pas long-temps dans la maison de ses parens, qu'elle ne recouvrit sa santé & ses premieres forces. Et quoi qu'elle ne fut alors âgée que de douze ans, elle signala son zele & sa ferveur pour le salut des ames. On la voioit continuellement catechiser les domestiques & les personnes de dehors qu'elle pouvoit rencontrer, & qu'elle croioit en avoir besoin. Messieurs ses parens étoient ravis de l'entendre, & ils ne pouvoient concevoir qu'une fille de cet âge eût peu parvenir à une telle capacité à moins d'une faveur du Ciel toute particuliere. Sa pieté s'accordoit avec son zele, car elle faisoit oraison mentale, & se confessoit & communioit souvent. Quand il lui fallut faire des habits, elle en demanda de bruns & de simple laine, ce que sa mere lui accorda quoi qu'avec repugnance. On la voioit mortifiée, modeste, douce, humble & obeissante, & ces dispositions de vertu jointes à ses belles qualitez naturelles, sur tout à un bon esprit & à un excellent jugement, la faisoient regarder d'une autre maniere que par le passé. Jusqu'alors on l'avoit chérie & caressée, mais sa vertu & sa maturité commencerent à la faire honorer & respecter de tout le monde.

A peine eut-elle passé quatre mois avec Messieurs ses parens qu'elle commença à presser son retour aux Ursulines de Tours. Elle y trouva de la résistance; mais comme l'amour est ingenieux, elle fit si bien qu'elle en vint à bout. Quelque desir qu'elle eut de les quitter, elle ne le peut faire sans une vertu heroïque, car elle les aimoit tendrement, particulièrement sa Mere, de l'affection de laquelle elle étoit toute penetrée; par les preuves qu'elle lui en avoit données en mille manieres: Mais l'amour & le service qu'elle vouloit rendre à Dieu & à la tres-sainte Vierge l'emportèrent par dessus toutes les tendresses naturelles. Eux de leur côté étoient si vivement touchés de cette separation, qu'ils ne purent se résoudre de la conduire, ni même de lui dire adieu; mais ils prièrent une de leurs parentes de la vouloir

DE LA
accompagner

Cette fille
& le naturel t
mer de d'ouleu
rue étant pa
voir rompu le
va donc au lie
Elle y fut reg
dresse & d'affe
tiquoit les mè
re bien plus el
retomber dans
sible. Cepend
repos: Elle fa
le lui donnât l
ce de sa vocat
auprès de nos
de Novice, pa
bit de postulan
en fit faire un

Nos Meres
empressement,
Esprit. Elles n
le demandoit à
les assurant qu
viciat. Une fe
esperoient obt
Monsieur & M
voulurent poin
l'âge accompli,
aise de voir qu
se contenoit p
pressemens: O
genoux qu'on l
riroit assurém
la se faisant à l
timent. Tant d

Cette fille qui, comme j'ay remarqué, avoit le jugement mur, & le naturel tres-excellent, quelque genereuse qu'elle fut, pensa pâmer de douleur au moment qu'elle les quitta. Mais ce sentiment naturel étant passé, elle ressentit en son ame une joie nompareille d'avoir rompu les liens, qui seuls pouvoient l'attacher au monde. Elle va donc au lieu où elle vouloit se sacrifier à Dieu & à sa sainte Mere. Elle y fut reçue avec des demonstrations toutes particulieres de tendresse & d'affection. On la remit avec les Pensionnaires, où elle pratiquoit les mêmes exercices que la premiere fois, mais, d'une maniere bien plus elevée & plus parfaite. Elle n'y fut pas long-temps sans retomber dans ses infirmités, qu'elle cachoit autant qu'il lui étoit possible. Cependant son desir d'être Religieuse ne lui donnoit point de repos: Elle faisoit sans cesse des vœux à la sainte Vierge, afin qu'elle lui donnât la santé necessaire à cet effet, & qu'elle fût la protectrice de sa vocation. Dailleurs elle faisoit des poursuites continuelles auprès de nos Meres pour être admise au Noviciat, non en qualité de Novice, parce qu'elle n'avoit pas l'âge, mais pour y porter l'habit de postulante, & par ce moien assurer sa vocation. Et en effet elle en fit faire un qu'elle porta jusqu'à ce qu'elle eut l'âge convenable.

§. 3. Elle est reçue au Noviciat.

Nos Meres étoient sensiblement touchées de la voir dans ce saint empressement, qu'elles regardoient comme une operation du saint Esprit. Elles ne se pressoient pas néanmoins de lui accorder ce qu'elle demandoit à cause de ses infirmités. Elle redoubloit ses instances, les assurant qu'elle se porteroit bien si tôt qu'elle seroit dans le Noviciat. Une ferveur si pressante commençoit à les flechir, & elles esperoient obtenir de leur Superieure la dispense necessaire. Mais Monsieur & Madame la Troche aiant appris ce qui se passoit, ne voulurent point permettre qu'elle entrât au Noviciat, qu'elle n'eut l'âge accompli; outre qu'avant que de rien resoudre, ils étoient bien aisés de voir qu'elle seroit l'issuë de sa rechute. Elle cependant qui ne se contentoit pas des raisons des uns ni des'autres, redoubloit ses empressements: On la trouvoit sans cesse aux lieux de passage, priant à genoux qu'on lui donnât entrée au Noviciat, que cette grace la gagneroit assurément, que le refus au contraire la feroit mourir, & que cela se faisant à l'insceu de ses parens, ils n'en auroient point de ressentiment. Tant de ferventes sollicitations, lui firent enfin accorder ce

qu'elle desiroit, mais à la condition qu'elle avoit proposée, que la chose demeureroit secreta; l'on y en ajouta une autre, sçavoir que si ses parens en avoient la connoissance, & qu'ils ne le trouvaissent pas bon, elle sortiroit sans replique. Elle fut donc recuë au Noviciat, & ce qui est admirable, à peine y fut-elle entrée qu'elle se trouva parfaitement guerrie. L'on attribua une guérison si subite à la tres-sainte Vierge, à qui elle avoit fait tant de vœux, & qu'elle avoit prise pour la protectrice de sa vocation, Son cœur étant content, & son corps dans une pleine santé, elle avoit continuellement des lettres en campagne pour prier Madame sa Mere de permettre qu'elle entrât au Noviciat. Elle ne le permettoit pas, mais pour ne la point affliger, elle la consolait par ses amis ou par elle-même, car elle demeurait alors à sa maison des Hayes qui n'est qu'à huit lieues de Tours. Elle l'assuroit qu'elle contribueroit de tout son possible à lui faire posséder le bien qu'elle desiroit, mais dans son temps & non plûtôt: Ainsi elle la traitoit comme pensionnaire; ne sçachant pas qu'elle fût au Noviciat, ni qu'elle possédât déjà le bien qu'elle demandoit.

A mesure qu'elle avançoit en âge son zele croissoit pour être Religieuse, & elle en écrivoit continuellement à ses parens. Sa Mere vint exprès à Tours pour la visiter, & pour éprouver sa vocation. Pour cet effet elle la retira du Noviciat, où elle étoit postulante, & la mena dans une maison seculiere, où elle la retint trois jours. Durant ce temps-là, elle lui fit toutes les caresses possibles; elle lui donna des habits precieux, elle lui fit goûter les douceurs & les delices de la vie seculiere, elle lui proposa toutes les commoditez des personnes de sa qualité, & tout cela avec des empressements capables de fléchir, & même d'emporter un cœur moins gagné à Dieu qu'étoit le sien. Monsieur son Pere qui s'y trouva aussi, lui parloit plus gravement, y mêlant pourtant l'amour paternel, qui n'étoit pas moins capable d'ébranler un esprit, qui ne se conduisoit pas moins par raison que par tendresse. Elle n'avoit alors que quatorze ans; & néanmoins elle demeura inébranlable en elle-même, & leur declara avec toute sorte de respect que le monde ne lui seroit jamais rien, & qu'elle les supplioit tres-humblement de lui accorder une seule chose qu'elle attendoit de leur pieté, & qui seroit une marque de leur affection en son endroit, sçavoir de trouver bon qu'elle reçut l'habit de la sainte Religion. Ses parens la trouvant inflexible à leurs tendresses & à leurs persuasions, & qu'elle les convainquoit par des raisons si pressantes, qu'ils n'y pouvoient repliquer, crurent qu'elle étoit conduite de

l'esprit de Dieu
promesse de l'
ré plusieurs f
sieurs passage
& les avantages
cœur & de sa
personnes de
sion.

Après qu'elle
ses de sa Mere
pour la trouble
& les souffranc
les agonies ext
Vierge sa bonn
tion, ni induit
Elle se nourris
ne pouvoient t
ne, de crainte
prit resolution
embrassant les n

Le jour auqu
ses parens voulu
son dans le par
fermeté de sa v
sa Mere l'eut vé
quels elle devoi
comme pâmée d
temps sur son s
n'arrivât quelq
fille à la porte de
reflexion que c'é
il fut tellement
m'a avoué depui
& plus sensible q
la fut si passager,
aperçu point, m
pouvois assez ad

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 471

l'esprit de Dieu, c'est pourquoi ils la remercerent au Monastere avec promesse de lui donner le contentement qu'elle desiroit. Elle m'a assuré plusieurs fois qu'en cette rencontre Dieu lui mit dans l'esprit plusieurs passages de l'Ecriture sainte & des Peres touchant la perfection & les avantages de la vie Religieuse, & que tout cela sortoit de son cœur & de sa bouche avec tant de pureté, que ses parens, & plusieurs personnes de qualité qui l'écoutoient, en étoient surpris d'admiration.

Après qu'elle fut rentrée dans le Noviciat le ressouvenir des caresses de sa Mere lui fut une étrange tentation. Le Demon s'en servit pour la troubler, lui faisant voir d'un autre côté la bassesse, la misere, & les souffrances de la vie Religieuse. Le combat fut grand, & dans les agonies extremes qu'elle souffroit, elle s'adressoit à la tres-sainte Vierge sa bonne Mere & son refuge ordinaire. Il n'y avoit ni devotion, ni industrie dont elle ne s'avisât pour gagner ses bonnes graces: Elle se nourrissoit d'esperance; mais pourtant les caresses de sa Mere ne pouvoient sortir de son esprit. Elle ne declara sa peine à personne, de crainte que son dessein ne fut traversé ou retardé; mais elle prit resolution de franchir cette difficulté, & d'être fidele à Dieu en embrassant les maximes de l'Evangile.

Le jour auquel elle devoit prendre l'habit étant venu, Messieurs ses parens voulurent qu'elle fut interrogée par le Superieur de la maison dans le parloir exterior. Ils furent encore là les témoins de la fermeté de sa vocation: Mais voici une seconde attaque. Après que sa Mere l'eut vêtuë des habits conformes à sa condition, & avec lesquels elle devoit paroître à la grille, elle la prit entre ses bras, & comme pâmée de douleur de perdre une si chere fille, la serra si longtemps sur son sein sans parler, qu'enfin son Pere qui craignoit qu'il n'arrivât quelque accident, fut contraint de les separer. Il mena sa fille à la porte de la clôture où la Communauté l'attendoit, & faisant reflexion que c'étoit le lieu où se devoit faire la dernière separation, il fut tellement attendri qu'il ne put ni parler ni lui dire adieu. Elle m'a avoué depuis que cette dernière attaque lui fut encore plus rude & plus sensible que la premiere. Elle jeta quelques larmes, mais celle fut si passager, que la considerant durant la ceremonie je ne m'en aperçus point, mais je remarquai une gravité & modestie que je ne pouvois assez admirer dans une fille de son âge.

§. 4. *Elle reçoit le voile de Novice. Sa fidelité à la pratique de la Regle & sa devotion envers la tres-sainte Vierge.*

Elle reçut donc l'habit de Novice avec une devotion & presence d'esprit admirable. Je fus mise en ce temps-là au Noviciat, où j'étois ravie de voir en une fille de quatorze ans, la maturité d'une personne de trente, & la vertu d'une Religieuse consommée. Elle possédoit éminemment l'esprit des Regles, & les maximes de la vie Religieuse, & les pratiquoit avec une merveilleuse fidelité, en sorte qu'il paroïsoit dès lors qu'après sa Profession elle seroit capable de tous les emplois d'une Communauté. Je voiois clairement que la tres-sainte Vierge la conduisoit comme par la main, & qu'elle la préparoit pour en faire une digne Epouse de son Fils. Il ne se peut voir un plus tendre amour que celui que cette jeune Novice avoit pour cette divine Mere. Outre ses entretiens familiers, elle avoit en elle une confiance toute filiale. Elle lui donnoit tout le temps qui lui restoit après les pratiques de la Regle, qu'elle mettoit même, ainsi que tout le reste, entre ses mains. Elle inventoit mille devotions pour l'honorer. On la voioit toujours à ses pieds. Quand elle avoit commis quelque imperfection; quoique legere, car elle n'en commettoit point de bien considerables, elle se jetoit aussi-tôt entre ses bras, comme une fille pleine de confiance entre les bras de sa Mere: Elle lui disoit amoureusement: Ah! matres-chere Mere, couvrez, s'il vous plaît mes fautes; effacez-les de mon ame, afin qu'il n'en paroisse rien aux yeux de votre Fils, & je vous promets de vous faire telle ou telle devotion. Après ces paroles elle ressentoit l'effet de sa confiance, & elle experimentoit en son ame le secours de cette divine Mere.

Cette protection si sensible de la sainte Vierge faisoit qu'elle avoit pour elle un amour de jalousie, croiant qu'on lui faisoit tort de ne se pas adresser à elle preferablement à tout ce qui est au dessous de Dieu. Nos cheres Meres de Tours qui étoient avec nous dans le Noviciat en pourroient dire davantage, & elles en sont plus capables que moy. Je dirai seulement qu'elle m'a souvent assurée que ses premieres années de Religion jusqu'à l'âge de vingt ans, ont été toujours confiées à cette tres-aimable Mere, & qu'elle lui étoit redevable après Dieu, de la grace de sa vocation, & de toutes les autres qui l'ont suivie.

Sur la fin de son Noviciat elle écrivoit sans cesse à Messieurs ses

Parens

Parens pour l
trouver sans
qu'erent pas ;
tion. Celle-cy
me les autres
put dementir
voulût separer
jours de sa Me
sa peine eût ét
bonheur de sa
fidele à Dieu
nes, elle offro
pouvoit aimer
perdition ; son
loit bien la qui
son naturel, ell
ces combats, e
terre & de l'au
toient avec le se
dans le travail
verse dès le bas
haut: Mais il y
qu'au haut, corn
pas ce que signif
viciat de la vie
dés le commence
cez, & où enfin i
l'echelle. Elle pr
na un nouveau c
pli d'une force c
aussi-bien que

§. 5. *De s*

Elle fit donc p
fit redoubler le p
re, & plus dégag
sur tout un zele
Dieu, & du salut
son cœur se porto

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION.

473

Parens pour les supplier de ne point retarder sa profession, & de se trouver sans delai au jour destiné à cette ceremonie. Ils n'y manquerent pas; Mais ils volurent encore faire une épreuve de sa vocation. Celle-cy fut la plus violente de toutes; & elle étoit fondée comme les autres sur les tendresses de sa Mere. Son bon naturel ne se put dementir en cette rencontre, car il lui sembloit que son ame se voulût separer de son corps, pensant qu'elle s'alloit separer pour toujours de sa Mere. Elle n'en disoit rien neanmoins de crainte que si sa peine eût été connue, elle n'eût empêché, ou du moins retardé le bonheur de sa profession. Elle vouloit dans le fond de son cœur être fidele à Dieu & à la sainte Vierge, & pour être delivrée de ses peines, elle offroit de nouveaux vœux à cette Mere de bonté. Elle ne pouvoit aimer le monde, parce qu'elle le voioit comme un golfe de perdition; son cœur ne tenoit plus qu'à sa Mere, & encore elle vouloit bien la quitter pour être fidele à Dieu; mais dans la tendresse de son naturel, elle craignoit de perdre courage. Lors qu'elle étoit dans ces combats, elle vit en songe une echelle, qui d'un bout touchoit la terre & de l'autre le Ciel. Un grand nombre de personnes y montoient avec le secours de leurs bons Anges, qui esluoient leurs sueurs dans le travail qu'ils avoient à monter. Plusieurs tomboient à la renverse dès le bas de l'echelle, les autres du milieu, les autres de plus haut: Mais il y en avoit d'autres qui montoient courageusement jusqu'au haut, correspondant au secours de leurs bons Anges. Je ne sçay pas ce que signifioit ce songe ou cette vision; Mais elle l'expliqua du Noviciat de la vie Religieuse, dans lequel quelques-uns perdent cœur dès le commencement, les autres au milieu, les autres étant plus avancez; & où enfin il y en a qui arrivent à la perfection, qui est le haut de l'echelle. Elle prit ce songe pour un avertissement du Ciel, qui lui donna un nouveau courage, & au même temps son cœur se trouva rempli d'une force celeste, qui la rendit victorieuse de l'amour des parens aussi-bien que de celui du monde.

§. 5. *De sa profession & de son zele pour le salut des ames.*

Elle fit donc profession à l'âge de seize ans, & cet engagement lui fit redoubler le pas, & pratiquer la vertu d'une maniere bien plus pure, & plus dégagée qu'elle n'avoit fait durant son Noviciat. Elle avoit sur tout un zele extraordinaire pour l'avancement de la gloire de Dieu, & du salut des ames. L'on avoit remarqué dès son enfance, que son cœur se portoit de ce côté-là, & ce fut la raison pour laquelle sa

Ooo

mere la mit en pension aux Ursulines plutôt qu'ailleurs, croyant que cet ordre, qui s'applique à l'instruction des filles, seroit plus conforme à son inclination. Elle y fut appliquée dès le Noviciat, parce que l'on avoit veu lors qu'elle étoit parmi les pensionnaires qu'elle y avoit une grace particuliere. Etant Professe on la remit en ce saint exercice, dans lequel elle fit paroître son zele d'une maniere toute extraordinaire. J'avois un jour entre les mains la vie de saint François Xavier, à qui elle avoit porté une dévotion singuliere dès son enfance, à cause du zele qu'il avoit eu pour la conversion des peuples à la Foi de JESUS-CHRIST. Son cœur même se sentoît porté à l'imiter, mais elle ne sçavoit de quelle maniere elle le pouvoit faire. Elle me prit ce livre, & je le lui donnai volontiers avec la permission de nôtre Reverende Mere. Cette lecture alluma un nouveau feu dans son cœur, & la flamme de son zele se nourrissoit par les exemples qu'elle voioit, en attendant qu'il plût à Dieu de lui faire naître les occasions de lui rendre service dans l'instruction des ames rachetées du sang de son fils.

Dans ce temps-là l'on commença à faire des relations de ce qui se passoit dans la nouvelle France & des grandes conversions qui s'y faisoient : le Reverend Pere Poncet, ou quelque autre des Reverends Peres m'en envoioit une tous les ans, sçachant que l'on y traitoit d'une matiere qui étoit à mon goût. Cette lecture échauffoit son cœur, & renouvelloit ses desirs : Et comme elle sçavoit que je soupirois après le bonheur de me sacrifier pour le salut des filles sauvages, elle me découvrit enfin les secrets de son ame. Mais ce qui lui faisoit de la peine, étoit, qu'elle y prévoioit bien des obstacles, tant du côté de ses parens, qu'à cause de son sexe, de sa condition & de sa jeunesse. Dans ces difficultez, qui occupoient son esprit, elle ne se pouvoit persuader que cette vocation pût jamais avoir son effet, c'est pourquoi elle se contentoit d'offrir à nôtre Seigneur les travaux des Missionnaires, croiant par ce moyen y satisfaire, autant qu'il étoit en son pouvoir.

Cependant elle crut qu'elle se devoit appliquer tout à bon à ce que Dieu demandoit d'elle actuellement, sçavoir à la pratique des regles, & aux fonctions de l'Institut. Elle le fit en effet, car il ne se pouvoit rien voir de plus exact à la regularité. Sa modestie étoit toute Angelique, & sa gravité ravissoit tout le monde. Un jour un certain Religieux, mais qui l'étoit plus de nom & d'habit que d'effet, pour la raison que je dirai, lui rendit visite, parce qu'il connoissoit Messieurs ses parens. Après plusieurs entretiens, qui ne lui plaisoient gu-

DE LA M
res, il la pria
d'humilite de
mission de le f
que d'oreilles p
pondre, qu'el
vrir le visage. C
tances, ajoutan
point craindre
droit fort oblig
humains, donna
pondit severem
portoit respect,
que lui. A ces p
de lui, le quitta.

§. 6. De sa d

Dans la tend
elle avoit une p
avoit point, à c
ce n'étoit pas a
chaste Epoux. C
roit pas pitié d'e
craignant que ce
pas appartenir.
grand Saint ; ma
tion, comme ell

En ce temps-
Anessi par l'ordr
ses vœux au sep
par nôtre Monas
avec laquelle fair
qu'elle étoit à l'a
point de la terre
ste. La Commun
tout ensemble so
l'ame. Il n'y eût
deur ni son effet.
mit dans de nouv

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 475

res, il la pria de se dévoiler devant lui. Elle le supplia avec beaucoup d'humilité de l'en vouloir dispenser, disant qu'elle n'avoit pas permission de le faire, outre que pour l'entretenir, elle n'avoit besoin que d'oreilles pour l'entendre parler, & d'une langue pour lui répondre, qu'elle avoit l'un & l'autre, sans être obligée de se découvrir le visage. Ce refus ne le contenta pas, mais il fit de nouvelles instances, ajoutant que personne n'en sauroit rien, & qu'elle ne devoit point craindre de lui donner cette satisfaction, de laquelle il se tenoit fort obligé. Cette demande appuyée sur des motifs si bas & si humains, donna tant d'horreur à cette jeune Religieuse, qu'elle lui répondit severement, que Dieu étoit présent, que c'étoit à lui qu'elle portoit respect, & qu'elle ne vouloit point d'autre témoin de ses actions que lui. A ces paroles il demeura fort confus, & elle prenant congé de lui, le quitta.

§. 6. *De sa devotion envers saint Joseph, & de sa vocation pour le Canada.*

Dans la tendresse de cœur qu'elle avoit pour la tres-sainte Vierge, elle avoit une peine tres-grande dans son interieur, de ce qu'elle n'en avoit point, à ce qu'elle croioit, pour saint Joseph. Elle croioit que ce n'étoit pas aimer cette divine Mere, que de ne pas aimer son tres-chaste Epoux. C'est pourquoi elle lui demandoit souvent si elle n'auroit pas pitié d'elle, & si elle ne la donneroit pas à ce saint Patriarche; craignant que ce ne fût en elle une marque de reprobation de ne lui pas appartenir. Ce n'est pas que dans le fond elle n'aimât beaucoup ce grand Saint; mais elle ne ressentoit pas, à ce qu'elle disoit, la protection, comme elle ressentoit celle de la sainte Vierge.

En ce temps-là la Mere Prieure des Ursulines de Loudun alla à Anespi par l'ordre de Monseigneur l'Evêque de Poitiers, pour rendre ses vœux au sepulcre du Bien-heureux François de Salles. Elle passa par nôtre Monastere de Tours, portant avec elle la sainte Onction avec laquelle saint Joseph l'avoit guerrie d'une maladie mortelle, lors qu'elle étoit à l'agonie. Cette onction rendoit une odeur, qui n'étoit point de la terre, & elle portoit une vertu miraculeuse & toute celeste. La Communauté la baïsa, & sentit la suavité de cette odeur, & tout ensemble son operation qu'elle porta jusques dans le fond de l'ame. Il n'y eût que nôtre chere Sœur, qui ne ressentit point ni l'odeur ni son effet. Cette singularité l'affligea tout de nouveau, & la mit dans de nouvelles craintes. Cependant cette Reverende Mere

poursuivit son voiage, au retour duquel elle passa encore par nôtre Monastere. Toute la Communauté la supplia de lui donner encore la consolation de voir & de baiser la sainte Onction. Elle l'accorda fort obligeamment. Nôtre chere Sœur s'y presenta à son tour dans un esprit humilié au dernier point, mais pourtant toute pleine de confiance que la sainte Vierge ne la rebuteroit pas, mais qu'elle la donneroit à son époux. Son desir eut son effet: car non seulement elle ressentit l'odeur de ce saint baume, mais encore elle en fut penetrée jusques dans le fond de son ame avec l'effet de la grace qu'elle avoit demandée. Cette operation celeste la mit dans un tel transport d'esprit, que la Reverende Mere s'en aperçut, & lui dit en souriant, voici un cœur que Dieu presse puissamment. Il le pressoit en effet d'une telle maniere, qu'elle se dégagea secretement de la Communauté, & s'alla enfermer dans la grotte de saint Joseph, où elle demeura cachée environ deux heures. Durant ce temps-là nôtre Seigneur lui fit connoître qu'il vouloit que saint Joseph fût son Pere & son Protecteur special, & qu'elle fut sa fille comme elle l'étoit de la sainte Vierge. Cependant elle fondoit en larmes, & elle sentoit en son ame des écoulemens de graces qui operoient en elle cette filiation, avec tant de certitude qu'elle n'en pouvoit douter. Cette certitude lui a duré toute sa vie, durant laquelle elle a experimenté des secours tres-particuliers de ce saint Patriarche.

Il lui arriva une chose fort extraordinaire un an avant nôtre départ pour le Canada, & lors que personne ne pensoit que ce dessein se pût jamais executer. Une nuit elle se trouva en esprit à l'entrée d'une place tres-belle & spatieuse, toute fermée de maisons & de boutiques remplies de tous les instrumens de vanité, où les gens du monde ont coûtume de se prendre & de se perdre. Elle demeura ferme à l'entrée de cette place toute effraïée de voir que tous ceux qui y entroient, étoient insensiblement attirés à ces boutiques, où ils étoient charmez du faux brillant de leurs vanitez, & s'y laissoient prendre comme dans des pieges. Ce qui l'épouvanta le plus, fut d'y voir un Religieux s'y égarer & s'y perdre de telle sorte, qu'elle ne le vit plus paroître. Ne sçachant donc par où passer pour aller au lieu où elle se devoit rendre, d'autant qu'il n'y avoit point d'autre chemin, que celui où il y avoit une si grande risqué de se perdre, elle ne sçavoit à quoi se résoudre. Lors qu'elle étoit dans cette perplexité, elle aperçut que tout le long de cette place, un grand nombre de jeunes gens fort resolu, mais assez mal-faits, & habillez comme des Sauvages, se

partagea en de
desquelles elle
tinctement ces
tant les yeux su
d'un langage in
nôtre plus dist
sortit d'un si gr
Anges des Sau
étoit perdu, é
voile avec tant
fois de sa Relig

Quoi qu'elle
des dangers où
lement au Cana
& son esprit, po
données, quanc
suite des temps
n'avois point de
tois point destir
compagner. Al
m'estimerois he
Une seule chose
tions, que les S
ne donne quelq
si vous m'y mer
pourra jamais se
mer, les tempé
Meres & de nos
lien avec le quel
de cette genere
temps une preuve
Rien n'étoit cap
seule chose, sçav
objets capables d
que.

Dans le temps
étoit actuelleme
dans le chemin d
m'en a souvent e

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 477

parragea en deux bandes , qui firent comme deux haïes par le milieu desquelles elle passa sans peril. Lors qu'elle passoit , elle entendit distinctement ces paroles : C'est par nous que tu seras sauvée : mais jetant les yeux sur le gonfion ou étendart , elle remarqua qu'il étoit écrit d'un langage inconnu , & qu'elle ne put entendre. Elle ne put connoître plus distinctement qui étoient ceux à la faveur desquels elle sortit d'un si grand peril (Quelques-uns ont crû que c'étoient les bons Anges des Sauvages) mais elle remarqua que le Religieux , qui s'y étoit perdu , étoit celui dont j'ai parlé , qui lui vouloit faire lever le voile avec tant de curiosité , & qui par effet a depuis apostasié deux fois de sa Religion.

Quoi qu'elle ne connût point les Sauvages qui l'avoient preservée des dangers où elle s'étoit trouvée , & qu'elle ne pensât point actuellement au Canada , Dieu néanmoins dispofoit secretement son cœur & son esprit , pour y aller consumer sa vie au service de ces ames abandonnées , quand l'occasions'en presenteroit. C'est pourquoi dans la suite des temps elle me demandoit dans nos entretiens familiers , si je n'avois point de connoissance que l'on y dût aller , si moi-même je n'étois point destinée pour ce dessein , & qui étoit celle qui me devoit accompagner. Ah ! disoit-elle , que j'aurois de contentement , & que je m'estimerois heureuse de donner ma vie dans une si sainte expedition. Une seule chose me donne de la fraïeur , c'est ce que disent les Relations , que les Sauvages sont presque nuds , & j'apprehende que cela ne donne quelque atteinte à la pureté. Néanmoins soiez certaine que si vous m'y menez , je vous tiendrai si fortement , que rien ne me pourra jamais separer de vous. La mort , les peines , les travaux , la mer , les tempêtes , la privation des parens , la separation de nos Meres & de nos Sœurs , en un mot rien ne sera capable de rompre le lien avec lequel Dieu nous aura unies ensemble. Voilà les dispositions de cette genereuse fille pour le salut des ames ; ou elle donne en même temps une preuve éclatante de l'amour qu'elle avoit pour la pureté. Rien n'étoit capable de lui faire de la peine en cette entreprise qu'une seule chose , sçavoir les hazards où elle se pouvoit trouver de voir des objets capables d'apporter quelque dommage à cette vertu Angélique.

Dans le temps qu'elle eut ce songe mystereux , dont j'ai parlé , elle étoit actuellement dans un pas bien glissant , & capable de la conduire dans le chemin de la vanité , sous un pretexte apparent de vertu. Elle m'en a souvent entretenuë , & en m'en parlant , elle ne se pouvoit

lasser de benir Dieu de lui avoir fait éviter les pieges que le demon lui tendoit, & de lui avoir donné le courage de prendre la fuite par un chemin contraire qui la pouvoit conduire à la sainteté. Je connois plus clair que jamais que la main de Dieu la conduisoit pour en faire un sujet digne de sa grace dans la mission de Canada : Je n'en rapporterai point ici les particularitez pour des raisons de charité, qui m'obligent de me tenir dans le silence.

S. 7. L'on demande des Ursulines de Tours, pour fonder un Monastere dans le Canada.

La vocation de ma chere compagne & la mienne étant parvenues au point de leur maturité, il plût à notre Seigneur de faire naître les moyens de les executer. Madame de la Pelletrie, qui depuis a été notre Fondatrice, vint à Tours, pour faire l'honneur à notre maison de lui demander des Religieuses pour la fondation qu'elle vouloit faire. Les Reverends Percs Binet & de la Haye, le premier desquels étoit alors Provincial de la Compagnie de J E S U S, prirent le devant, écrivant à Monseigneur l'Archevêque les belles qualitez de Madame de la Pelletrie, & l'assurant que son dessein aiant été examiné par les personnes les plus spirituelles & les plus capables de Paris, avoit été trouvé solide & fondé dans la grace & dans la volonté de Dieu. Plusieurs personnes de qualité lui écrivirent la même chose. Et le Reverend Pere Grand-amy, qui étoit Recteur du College, confirma de bouche tout ce qui lui avoit été écrit, aiant eu ordre du Reverend Pere Provincial de le faire. Ceux qui connoissoient Monseigneur l'Archevêque, & qui sçavoient combien il étoit ferme aux choses extraordinaires, sur tout quand elles étoient d'importance, crurent qu'il n'entendroit jamais en celle-ci, qui étoit sans exemple. Il y entra néanmoins tout d'abord, s'estimant même heureux de ce que Dieu jettoit les yeux sur ses filles, plutôt que sur d'autres pour un si glorieux dessein. Il envoya un Mandement à notre Reverende Mere, qui étoit la Mere Françoisse de saint Bernard, pour donner entrée à Madame de la Pelletrie dans la maison, pour me donner à elle, puis qu'elle me faisoit l'honneur de me demander, & pour me choisir une compagne du corps de la Communauté. Ce choix fut commis à Monsieur Forget notre Supérieur & Chancelier de l'Eglise de Tours, au Reverend Pere Grand-ami, à notre Reverende Mere, à Madame de la Pelletrie, à Monsieur de Bernieres, qui l'avoit accompagnée en ce voiage; & à moi qui étois la plus incapable de tous. La Communauté reçut cette pieuse

Dame en cere
à Dieu de ce qu
l'execution d'u
ce partage m'
pour estre ma
excepté celle
aux premieres
me faisoit l'ho
une glace. Le d
le ne croioit pa
moi, & elle av
pour compagn
loient dans la v
de la pieté de ce
deur : elle resse
toutes les autres
tendre parler de
desirs passez, &
Canada : Les co
semble sur ce su
rendoit point.
prit enfin la re
notre Reverenc
pagne. Quelque
& afin de lui ôte
bre que j'habitoi
toit les yeux sur
pouvoit conveni
filles; mais il éto
L'on fit l'oraïson
loir inspirer que
chere Sœur avoi
bre de celles sur
parler en sa fave
positions presque
rend Pere Super
voient arrêter. Il
qu'assûrement je
voulu parler, pou

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 479

Dame en ceremonie , & avec des acclamations de joye & de loüange à Dieu de cè qu'il lui avoit plû de jeter les yeux sur nôtre maison pour l'execution d'un dessein si relevé. L'on m'estimoit heureuse de cè que ce partage m'étoit écheu , comme aussi celle sur qui le sort tomberoit pour estre ma compagne. Toutes étoient frappées du desir de l'être , excepté celle que Dieu avoit marquée dans son decret éternel. Car aux premieres paroles qu'elle entendit , que Madame de la Pellerrie me faisoit l'honneur de me venir querir , elle devint froide comme une glace. Le diable commença à la troubler ; & en me regardant , elle ne croioit pas qu'il y eut au monde une personne plus miserable que moi , & elle avoit le même sentiment de celle , qui me seroit donnée pour compagne. Elle nous regardoit comme des personnes qui alloient dans la voye de la perdition. Quoi qu'elle eût une haute estime de la pieté de cette Dame , elle ne pouvoit avoir pour elle que de la froideur : elle ressentoit un resserrement de cœur étrange , pendant que toutes les autres se dilatoient en joye , & qu'elles étoient ravies de l'entendre parler de son pieux dessein. Elle se remettoit devant les yeux ses desirs passez , & les touches qu'elle avoit euës d'aller servir Dieu en Canada : Les communications particulieres que nous avions euës ensemble sur ce sujet , lui revenoient dans l'esprit ; mais son cœur ne se rendoit point. Dans ce combat d'elle-même contre elle-même , elle prit enfin la resolution d'être fidele & de souffrir. Elle fut trouver nôtre Reverende Mere , & la supplia de la choisir pour être ma Compagne. Quelque fervente qu'elle parut , elle ne la voulut pas écouter , & afin de lui ôter entierement cette pensée , elle lui donna la chambre que j'habitois , & l'office dont j'avois le soin. Cependant on jettoit les yeux sur les sujets qu'on estimoit les plus propres , & l'on ne pouvoit convenir d'aucune. C'étoient de tres-sages & tres-vertueuses filles ; mais il étoit évident que Dieu avoit un dessein pour une autre. L'on fit l'oraison de quarante heures , afin qu'il plût à sa bonté de vouloir inspirer quelle elle étoit. Moi cependant qui sçavois que cette chere Sœur avoit été regettée , & qu'elle n'étoit pas même du nombre de celles sur qui l'on jettoit les yeux , je n'osois la demander , ni parler en sa faveur ; voiant d'ailleurs que j'aurois à combattre des oppositions presque insurmontables. Je déclaré mes sentimens au Reverend Pere Superieur des Feuillans , qui sçavoit les liens qui la pouvoient arrêter. Il me conseilla de passer par dessus mes craintes , disant qu'assûrement je l'emporterois. Avant que de passer outre , je lui voulu parler , pour sçavoir d'elle-même sa disposition. A la premiere

parole que je lui dis, toutes ses peines furent dissipées. Son esprit se trouva net, & son cœur disposé à suivre les volontez de Dieu. Scachant sa disposition, je prié Monsieur de Bernieres & Madame de la Pelletrie, à qui je fis le recit de ses bonnes qualitez, de soutenir la demande que l'en allois faire. Ils me le promirent. Et sans differer davantage, je la fus demander à nôtre Reverende Mere, qui fut extrêmement surprise. Elle ne me répondit rien, parce qu'elle jugeoit prudemment que l'affaire iroit plus loin. Cette chere fille, qui se nommoit encore Sœur Marie de saint Bernard, me suivit de près. Elle s'alla jeter aux pieds de nôtre Mere, & avec des instances également fortes & respectueuses, la supplia de l'aider dans un dessein qu'elle croioit que Dieu lui avoit inspiré. Cette bonne Mere ressentit une douleur extrême dans la demande qu'elle lui faisoit: car elle avoit pour cette jeune fille un amour de mere, tant pour les rares qualitez qu'elle reconnoissoit en elle, qu'à cause qu'elle l'avoit élevée quasi dès son enfance, premierement dans le pensionnaire, puis dans le noviciat, & enfin après sa profession. Elle n'eut non plus que moi aucune réponse sur l'heure. Nôtre Reverende Mere passa la nuit sans dormir, durant laquelle Dieu l'occupa interieurement, & lui donna des connoissances si particulieres, que son esprit cedant à la lumiere se resolut de lui obeir, supposé que les personnes interessées n'y missent point d'opposition.

§. 8. Le sort tombe sur la Mere Marie de saint Bernard.

Dés le matin Monsieur de Bernieres & Madame de la Pelletrie ne manquerent pas de la demander, & ensuite nous allâmes tous au parloir, où l'on proposa cette affaire au Reverend Pere Grand-ami, & à Monsieur le Chancelier. Ce dernier fut surpris, & néanmoins Dieu l'aveugla de telle sorte, qu'il ne pensa plus à celles qui avoient été proposées. Une seule chose suspendit la resolution, sçavoir qu'on ne la donneroit point qu'avec l'agrément de Monsieur son pere & de Madame sa mere, qui étans personnes de qualité & amis de la maison, on ne voulut pas les desobliger dans une affaire de cette consequence, & qui les touchoit en quelque façon. On leur depêcha un exprés à Angers, où ils étoient alors, & par la même voie cette bonne Sœur leur écrivit des lettres, dans lesquelles elle n'omit rien de ce que son esprit & sa ferveur lui purent fournir pour les porter à lui donner son congé & leur benediction. Ce fut en cette occasion qu'elle eut recours à saint Joseph son bon pere, & qu'elle lui fit vœu de prendre son nom.

sil

DE LA
s'il lui plaisoit
mandoit. Tou
rante heures
étant inform
lui en avois f
Angers, pour
à Monseigneur
lui repartit: P
fille, elle n'app
vous dites, el
cela.

Lors que les
Messager arriv
Troche, qui,
nement & de d
tendre de tous
n'entend que c
que Madame de
cher le voiage
chevaux au carr
il entra un Relig
lui venoit rendr
subit, elle lui fit
me sage, il lui di
obligez-moi, qu
quoi qu'avec pe
pagnie trouver
pli de l'Esprit de
grace que nôtre S
pour la Mission d
eux-mêmes de s'
Madame de la T
adieu à sa fille, &
qui étant indispos
repartit: Non,
dresses seroient ca
que voulut le Reli
d'acquiescement
Dieu avoit condui

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 481

s'il lui plaisoit de disposer ses parens à lui accorder ce qu'elle leur demandoit. Toute la Communauté étoit en priere, & l'oraison de quarante heures continuoit. Cependant le Reverend Pere Grand-ami étant informé des bonnes qualitez de cette fille par le recit que je lui en avois fait, & aiant appris que l'on avoit envoie un Cavalier à Angers, pour sçavoir le sentiment de ses parens, alla faire le rapport à Monseigneur l'Archevêque de l'état de l'affaire. Ce grand Prelat lui repartit: Pere Grand-ami, la Sœur Marie de saint Bernard est ma fille, elle n'appartient plus à ses parens; si elle a vocation, comme vous dites, elle ira en Canada, & je lui donnerai obedience pour cela.

Lors que les affaires se faisoient à Tours à l'avantage de la fille, le Messager arriva à Angers. Il presenta ses lettres à Monsieur de la Troche, qui, à la premiere lecture qu'il en fit, pensa tomber d'étonnement & de douleur. Sa femme aprenant ce que c'étoit, se fit entendre de tous côtez. Tout le monde court pour voir ce que c'est. L'on n'entend que cris, l'on ne voit que larmes. La resolution fut prise que Madame de la Torche partiroit incessamment pour aller empêcher le voiage de sa fille, & au même moment elle fit mettre les chevaux au carrosse. Lors qu'elle mettoit le pied dedans pour partir, il entra un Religieux Carme, c'étoit comme je croi le Supérieur qui lui venoit rendre visite, lequel s'informant de la cause d'un voiage si subit, elle lui fit le récit de ce qui se passoit. Comme c'étoit un homme sage, il lui dit avec une sainte liberté: Je vous arrête, Madame, obligez-moi, que je vous dise un mot en vôtre sale. Elle y entra, quoi qu'avec peine, & après quelques discours, ils allerent de compagnie trouver Monsieur de la Troche. Ce sage Religieux tout rempli de l'Esprit de Dieu, commença à leur parler si fortement de la grace que nôtre Seigneur leur faisoit, de jeter les yeux sur leur fille pour la Mission de Canada, & du grand tort qu'ils lui feroient, & à eux-mêmes de s'opposer à ses desseins, qu'ils se rendirent à ses raisons. Madame de la Troche demanda seulement la satisfaction d'aller dire adieu à sa fille, & de lui porter le congé & la benediction de son pere, qui étant indisposé ne pouvoit faire le voiage. Ce bon Religieux lui repartit: Non, Madame, vous n'irez pas, s'il vous plaît; vos tendresses seroient capables de tout gêner. Ils se soumirent enfin à tout ce que voulut le Religieux, & par son conseil ils écrivirent des lettres d'acquiescement si remplies de pieté, qu'on jugea bien que l'Esprit de Dieu avoit conduit toute l'affaire par des ressorts qui nous étoient ca-

chez. On ne les pouvoit lire sans verser des larmes, & sans rendre grâces à celui qui sçait si bien changer les cœurs, pour les reduire à ses saintes volontez.

Pendant toutes ces expéditions le gros de la Communauté ne sçavoit rien de ce qui se passoit au regard de nôtre chere Sœur de saint Bernard, & on lui faisoit des habits à tout hazard. Dès que le Messager fut de retour, qui fut la veille de nôtre départ, l'on accomplit le vœu qu'elle avoit fait de porter le nom de saint Joseph, & depuis ce temps-là on l'a appelée Marie de saint Joseph. La chose aiant éclaté dans la Communauté, on l'estima heureuse de ce que le sort étoit tombé sur elle, & on lui portoit une sainte envie. L'on avoit pourtant une tendresse de compassion de voir qu'elle s'alloit exposer à tant de perils, jeune comme elle étoit. Toutes fondoient en larmes, & l'on me faisoit de petits reproches d'amour, de ce que je l'avois demandée.

§. 9. *De son depart de Tours pour la nouvelle France; & de sa modestie & de son Zele durant le voiage.*

Les obstacles donc qui la pouvoient retenir étant levez, Monseigneur l'Archevesque nous donna sa benediction dans son Palais, où il nous avoit fait venir à ce dessein. Il nous fit communier avec lui, & nous exhorta à la perseverance en nous inculquant nos devoirs. Nôtre Sœur Marie de saint Joseph avec une ferveur extraordinaire, & dans le sentiment d'exécuter son sacrifice plus parfaitement, se prosterna devant lui, le suppliant de nous commander ce voiage que nous allions entreprendre pour la gloire de Dieu. Il le fit avec bien de la douceur, nous disant les mêmes paroles que nôtre Seigneur dit à ses Apôtres lors qu'il les envoya en Mission. Il nous donna nos obediences, & nous fit chanter le Pleame *In exitu Israel de Egipto, &c.* & en le quittant, le Cantique *Magnificat, &c.*

Nous retournâmes dans nôtre Monastere pour prendre congé de nos Meres, qui dans cette occasion nous témoignèrent la tendresse de leurs cœurs. Elles ne se pouvoient separer de nôtre Sœur de saint Joseph, qui dans cette rencontre ne versa pas une larme. Monseigneur l'Archevesque obligea nôtre Reverende Mere de nous conduire jusqu'à Amboise, prenant de là occasion de lui donner une commission pour ce Monastere là. Ce fut en ce petit voiage, que cette bonne Mere, qui avoit élevé nôtre jeune Sœur dès ses premieres années, eut le loisir de lui donner des marques de son tendre amour, & de lui témoigner combien étoit grand le sacrifice qu'elle faisoit en la

donnant à la M
pieté & une so
une si aimable
river, tant da
n'eut pas plûtô
propres inclin
son dessein. El
fus par surpris
ma compagne
que je n'eusse
cherie qu'elle

On ne se pe
celle de cette c
voiage pour un
fille de vingt-t
seule fois de ce
de vertu nous r
fûmes même ob
sité de nous vo
la vertu & du n
ce, que tous ces
chez.

Elle ne fut n
dans les tempé
frage, c'étoit el
tant de zele & d
guerres épouvent
ver le courage d
struire les ignora
des effets du feu
de la vocation q

§. 10. *Elle arrive
fait les fond*

Dés le lenden
toutes les filles t
trer, pour les in
principal soin en
pta avec un zele

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 48;

donnant à la Mission du Canada. Et je dirai en passant qu'il falloit une pieté & une soumission à Dieu semblable à la sienne, pour laisser aller une si aimable fille dans les dangers qu'elle prevoit lui pouvoir arriver, tant dans le voyage, que dans un pais si barbare. Mais elle n'eut pas plutôt connu la volonté de Dieu, qu'elle ferma les yeux à ses propres inclinations, & travailla de tout son possible à l'exécution de son dessein. Elle pensa mourir de douleur en nous quittant: Je n'en fus par surprise, parceque j'étois persuadée de son affection. Mais ma compagne ne versa pas une seule larme; & cela m'étonna, parceque je n'eusse jamais cru qu'une fille de son âge aussi tendre & aussi chérie qu'elle étoit, eût pu avoir une telle force.

On ne se peut imaginer une plus grande modestie & retenue que celle de cette chere compagne. On l'eût plutôt prise dans tout notre voyage pour une personne consommée dans la perfection, que pour une fille de vingt-trois ans, & je n'ay pas veu qu'elle se soit demantie une seule fois de cette humble gravité. Plusieurs personnes de qualité & de vertu nous rendoient visite dans les villes où nous passions: Nous fumes même obligées d'aller quelquefois à la Cour, la Reine ayant désiré de nous voir, & par tout on ne l'entendit jamais parler que de la vertu & du mépris du monde; ce qu'elle faisoit avec tant de grace, que tous ceux qui l'entretenoient, l'admiraient & en étoient touchés.

Elle ne fut nullement effrayée des dangers de la mer; mais plutôt dans les tempêtes, qui ne nous menaçoient de rien moins que du naufrage, c'étoit elle qui commençoit les prieres, ce qu'elle faisoit avec tant de zele & de pieté, qu'il étoit aisé de voir que son cœur n'étoit gueres épouventé. Elle avoit toujours quelque mot à dire pour relever le courage de ceux qu'elle voioit abattus. Son plaisir étoit d'instruire les ignorans. Enfin durant toute la navigation elle fit paroître des effets du feu dont son cœur étoit embrasé, & des marques assurées de la vocation qu'elle avoit de consumer sa vie pour le salut des ames.

s. 10. Elle arrive à Quebec où elle apprend les langues Sauvages, & fait les fonctions de sa vocation avec un succès merveilleux.

Dès le lendemain de notre arrivée à Quebec, on nous amena toutes les filles tant Françoises que Sauvages qui se purent rencontrer, pour les instruire dans la pieté & dans les bonnes mœurs. Le principal soin en fut donné à la Mere Marie de S. Joseph, qui l'accepta avec un zele & une ferveur incroyable; & comme notre Seigneur

lui avoit donné un talent & une grace toute particuliere pour cet emploi, elle y fit un profit notable dès ce commencement. Madame nôtre Fondatrice desira avoir le soin de nettoier les filles Sauvages avec ma Sœur Charlotte; mais ce n'est pas ici le lieu de parler de leurs emplois, je reviens à ma chere compagne.

Elle aprit en peu de temps les langues Huronnes & Algonguines, & elle s'en servoit avec une grande facilité. Nôtre Seigneur lui avoit donné une grace particuliere pour gagner les cœurs, non seulement des filles, mais encore des hommes & des femmes de ces deux Nations. Ils s'adressoient à elle avec une simplicité merveilleuse pour lui découvrir les peines & les difficultez de leur conscience, & avec une soumission qui n'étoit pas moins admirable, ils lui obeïssent comme des enfans font à leur Mere. Le nom de Marie Joseph, c'est ainsi qu'ils l'appelloient, étoit fameux dans le país des Hurons & des Algonguins; & ces bons Neophites parloient d'elle avec estime & amour à ceux qui ne la connoissoient pas encore, & par ce moyen elle fut connue en peu de temps de tout le monde. On l'appelloit la sainte fille. Et moy je l'eusse volontiers appelée la sainte Mere; parce qu'elle les aimoit, & consoloit comme une Mere fait ses enfans; & elle les regardoit comme des creatures faites à l'image de Dieu, pour le salut desquelles elle eût voulu donner sa vie, s'il eût été en pouvoir. Tous les ans elle faisoit son possible auprès de Madame sa Mere & de plusieurs personnes de qualité pour avoir des aumônes pour ses chers Neophites. Ils lui en envoioient avec liberalité, & elle leur procuroit en échange des mediateurs auprès de Dieu; elle a continué cette pratique jusques à la mort.

Depuis quelques années nôtre Seigneur lui avoit donné une vocation extraordinaire pour lui demander la conversion des Nations de cette Amerique, l'affermissement de la colonie Françoisse, & la sainteté pour nôtre Communauté. Ces trois choses lui étoient extrêmement à cœur, & elles occupoient entierement son esprit quand elle s'entretenoit avec Dieu. Elle s'offroit sans cesse & sans reserve, comme une victime, à sa divine Majesté, afin qu'il plût les lui accorder. Elle me disoit quelquefois en confiance: Il ne m'est pas possible de rien faire dans mon interieur que pour ce pauvre país, & il me semble que Dieu ne demande que cela de moi. Il lui sembloit qu'elle portoit dans son cœur tous les François & tous les Sauvages. Elle resentoit leurs biens & leurs maux plus que tout ce qui l'eût pû toucher en ce monde. Rien ne lui étoit plus sensible que quand elle entendoit

dire que le pa
ruine. En ces
liers; ce que M
dre. Mon Dieu
monde, que d
s'offroit à Dieu
gagner le cœur
par le mouvem

Après que la
ravagé par les
martyre, ce fut
de cette Nation
consolation, etc
tifs, d'exercer
saints Mysteres
avec une ferve
emploi: où j'éto
Hurons tant ho
avidité incroyab
par leurs gestes
mour qu'elle av
dans l'action, m
de si grandes do
tremité.

Si elle gagno
je puis dire qu'e
raison plus capa
doient quelque
& de la vertu qu
la faire aimer.
qu'elle ne parlo
qui la faisoit un
étoit grave & m
laissoit pas d'être
car lors qu'elle é
& religieux, si
ce de la regle, e
Une personne lu
ne de qualité, e

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 485

dire que le païs étoit menacé de quelque defastre , qui tendoit à sa ruine. En ces rencontres elle disoit à Dieu dans ses entretiens familiers ; ce que Moïse lui disoit , lors qu'il menaçoit son peuple de le perdre. Mon Dieu, effacez-moi du livre de vie, & ôtez-moi plutôt de ce monde, que de permettre la rupture de la Colonie Françoisë. Elle s'offroit à Dieu pour souffrir ; & elle se consommoit à ses pieds pour lui gagner le cœur, & l'obliger de lui accorder ce qu'elle lui demandoit par le mouvement de sa grace.

Après que la Mission des Hurons fut dissipée, que tout leur païs fut ravagé par les Hiroquis, que nos SS. Missionnaires eurent souffert le martyre, ce fut un coup mortel au cœur de cette Mere, de voir le reste de cette Nation desolée se retirer auprès de nous. Ce qui lui restoit de consolation, étoit qu'elle auroit le moien en voiant ces miserables fugitifs, d'exercer ce qu'elle sçavoit de leur langue, à leur enseigner nos saints Mysteres, & à leur apprendre à aimer Dieu. C'est ce qu'elle a fait avec une ferveur incomparable. Je lui ai servi de Compagne en cet emploi: où j'étois ravie de l'entendre, & de voir autour d'elle 40. ou 50. Hurons tant hommes que femmes & filles, qui l'écoutoient avec une avidité incroyable, & qui faisoient assez paroître par leurs postures & par leurs gestes sauvages qu'ils prenoient goût à ce qu'elle disoit. L'amour qu'elle avoit pour ce saint exercice lui faisoit oublier son mal dans l'action, mais ensuite elle demouroit si épuisée, & elle souffroit de si grandes douleurs de poitrine, qu'on eut dit qu'elle étoit à l'extrémité.

Si elle gagnoit le cœur des Sauvages par son zele & par sa douceur, je puis dire qu'elle ravissoit celui des François, qui sont sans comparaison plus capables d'estimer ce qui en est digne. Lors qu'ils lui rendoient quelque visite au parloir, ses entretiens n'étoient que de Dieu, & de la vertu qu'elle tâchoit doucement d'insinuer dans le cœur pour la faire aimer. Elle avoit un talent merveilleux pour cela, en sorte qu'elle ne parloit jamais à une personne qu'elle n'en fût touchée; ce qui la faisoit universellement aimer de tout le monde. Son entretien étoit grave & modeste, & convenable à sa qualité de Religieuse. Il ne laissoit pas d'être agreable, mais sans vanité & sans respect humain: car lors qu'elle étoit engagée en quelque entretien quoique spirituel & religieux, si elle entendoit sonner la cloche pour quelque exercice de la regle, elle brisoit tout court, & prenoit un honnête congé: Une personne lui dit un jour, qu'ayant congé de parler à une personne de qualité, elle n'avoit pas dû la quitter, elle répondit que Dieu ne

se paye pas de ces respects humains, & que quand ce seroit le Roy, elle le quitteroit pour garder sa Regle, dans laquelle elle regardoit la volonté de Dieu, sur tout quand il s'agissoit du Service Divin. J'étois présente, lors qu'elle fit cette sage réponse, & j'en resté tres-édifiée.

§. II. Ses Vertus.

Son amour
pour la prati-
que des regles.

Il me seroit assez difficile de vous dire par le menu les excellentes vertus de cette chere Mere. J'en rapporterai neanmoins quelques-unes, afin de ne pas omettre ce qui est le plus édifiant dans sa vie. Elle avoit une exactitude generale à la pratique des regles, mais en celles où il s'agissoit du service divin, elle y avoit une pente si grande, & une fidelité si inébranlable, ainsi que je viens de dire, qu'elle surmontoit toutes les oppositions de foiblesse & d'infirmité que ses maladies continuelles lui causoient, afin d'assister au Chœur avec la Communauté. Elle a gardé cette fidelité jusqu'à la mort, & pour le respect qu'elle portoit au tres-saint Sacrement, elle l'a toujours voulu recevoir à l'Eglise, jusqu'à ce qu'on le lui a apporté en Viatique. Il en a été de même des Sermons & des Conférences spirituelles où elle alloit, ou pour mieux dire, où elle se traînoit dans ses infirmités. Comme elle étoit ennemie des dispenses, rien ne la mortifioit tant, que de se voir privée de suivre la Communauté: Dieu ne se paie pas ainsi, disoit-elle; combien y en a-t-il qui souffrent davantage, & qui sont bien plus à plaindre que moi? Si j'écoute les plaintes de la nature, & si je lui donne des soulagemens, elle s'y accoutumera, & ensuite je tomberai dans des foiblesse, qui ne me permettront plus de garder mes regles, ny de suivre la Communauté. Et de plus, je suis Religieuse, & en cette qualité je suis obligée de tendre continuellement à la perfection. J'ai une maladie mortelle, dont je ne guerirai jamais; ne vaut-il pas mieux mourir un peu plutôt, & servir Dieu fidelement jusqu'à la fin, que de donner tant de soulagement à un corps qui doit bien-tôt finir.

Elle avoit des motifs si religieux, que l'on en étoit toujours édifié, & l'on demuroit sans réplique. Lors qu'elle étoit prête de mourir, on lui disoit qu'elle avoit avancé sa mort, pour avoir voulu trop long-temps suivre la Communauté durant ses infirmités. Elle répondoit que si elle eût été en état, elle eût encore fait le même, & mieux si elle eût pu; & qu'il s'agissoit de comparoitre devant Dieu à la mort, devant lequel ce seroit un grand reproche à une ame religieuse, d'avoir vécu en lâche & negligente.

Nôtre Seig
d'Oraison. Le
Majesté la con
tributs, lui ca
Elle en parloit
crainte de tom
gnant du chem
tres, & je tâch
ver le courage

De temps en
res qui la faiso
lors qu'il la vo
ses épreuves se
voient de nouv
Dieu, qui la fai
que par le passé

Six ans avan
inévitables, qu
toit encore pou
Et comme elle s
jour recompens
lui apparut dans
& tout éclatant
gards capables
encore plus for
brassa amoureux
Il lui dit: Ma fil
Comme elle jo
entre lui & elle
nôtre Seigneur
merveilleuse be
Ciel. Ce fut à l
parla, qu'il l'em
re de la foi, dan
le permit pas.

Ensuite de ce
une espece d'ext
temps-là nôtre
suelle, & partieu

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 487

Nôtre Seigneur avoit élevé cette ame pure à un tres-haut degré Son oraison. d'Oraison. Les premieres années de nôtre établissement, sa divine Majesté la conduisoit par une simple contemplation de ses divins attributs, lui cachant neanmoins la voye par laquelle il la conduisoit. Elle en parloit sans s'entendre elle-même, ce qui lui donnoit de la crainte de tomber dans l'oïfiveré, & de mécontenter Dieu en s'éloignant du chemin ordinaire: Elle m'ouvroit son cœur en ces rencontres, & je tâchois de l'aider selon mes petites lumieres, & de lui relever le courage, pour faire ce que Dieu demandoit d'elle.

De temps en temps Dieu la faisoit passer par des épreuves interieures qui la faisoient beaucoup souffrir. Cela lui arrivoit d'ordinaire, lors qu'il la vouloit faire changer d'état. A mesure que la rigueur de ses épreuves se rendoit plus sensible, son esprit & son cœur recevoient de nouvelles forces, & elle experimentoit une impression de Dieu, qui la faisoit agir à l'exterieur avec beaucoup plus de perfection que par le passé.

Six ans avant sa mort, nôtre Seigneur la mit dans des occasions inevitables, qui lui donnoient de tres-amples matieres de vertu. C'étoit encore pour la disposer aux grandes graces qu'il lui vouloit faire: Et comme elle s'y comportoit d'une maniere heroique, il voulut un jour recompenser sa fidelité. Car un matin qu'elle faisoit oraison, il lui apparut dans une vision intellectuelle avec une beauté ravissante, & tout éclatant de gloire. Il lui tendoit les bras, & lui jettoit des regards capables de la faire mourir d'amour. Un attrait si puissant l'unir encore plus fortement à ce divin Sauveur, qui dans cette union l'embrassa amoureusement, & prit une possession particuliere de son ame. Il lui dit: Ma fille, gardez l'exterieur, & moi je garderai le dedans. Comme elle jouïssoit de ces embrassemens, il fit paroître un crêpe entre lui & elle, lequel les separa. L'entrée de cette vision fut que nôtre Seigneur lui fit voir son ame sous la figure d'un Château d'une merveilleuse beauté, & qui n'avoit point d'autre couverture que le Ciel. Ce fut à la porte de ce Château qu'il lui apparut, qu'il luy parla, qu'il l'embrassa, & qu'il fit paroître ce crêpe, qui étoit la figure de la foi, dans laquelle il la laissa. Elle le voulut suivre, mais il ne le permit pas.

Ensuite de cette insigne faveur, elle demeura une semaine dans une espece d'extase, sans toutefois perdre l'usage des sens. Durant ce temps-là nôtre Seigneur lui enseigna tous les points de la vie spirituelle, & particulierement les mysteres du sacré Verbe incarné, qui

sembloit l'avoir remplie de son esprit, & changée en une nouvelle creature. Toutes ces graces la mettoient dans une continuelle souffrance d'amour au regard de son divin objet. Elle tenoit tout cela fort secret: quelquefois néanmoins il lui échappoit des mots qui faisoient conjecturer ce qui se passoit dans le fond de son interieur; sur tout, lors qu'on mettoit en avant quelques discours de la vie & des mysteres du Verbe Incarné: Car alors elle parloit si divinement, avec modestie néanmoins, & sans affectation, qu'on jugeoit bien que c'étoit ce Maître celeste, qui l'instruisoit & qui la faisoit parler. Elle ne se pouvoit lasser de remercier la divine bonté de ce qu'elle l'avoit fait naître dans la Loi de la Grace, pour y pouvoir jouir des richesses que nous avons en JESUS-CHRIST, & elle avoit une extrême compassion des ames qui étoient privées de cette connoissance, encore plus de celles, qui l'ayant eue, en avoient perdu le sentiment.

Quoi qu'elle fut arrivée à une tres-haute familiarité avec nôtre Seigneur, cela néanmoins n'avoit rien diminué de ses respects. Elle l'a témoigné quelquefois dans ses entretiens familiers avec les personnes à qui elle en pouvoit parler: car elle disoit que son entretien avec lui étoit dans un amoureux respect; ce qui provenoit de la connoissance qu'elle avoit de ses Grandeurs aussi bien que de ses amabilitétez.

Ce divin Sauveur lui parloit souvent en son interieur. J'en reconnus quelque chose dans un entretien que j'eus avec elle quelques jours avant sa mort; & j'eus bien du regret de ne pouvoir enfoncer plus avant: Comme son mal étoit grand, je ne voulus pas l'aigrir en la faisant parler, & pour avoir été peut-être trop discrete, nous avons été privées d'une grande consolation. Ses entretiens familiers avec nôtre Seigneur étoient pour l'ordinaire dans un amour de complaisance & de bien-veillance. Un jour comme elle chantoit le *Credo* à la sainte Messe, à ces mots *per quem omnia facta sunt*, elle eut une extrême joie de ce que tout avoit été fait par son bien-aimé; & comme elle tomboit presqu'en défaillance par la complaisance qu'elle ressentoit, il lui dit: Oüi, ma fille, toutes choses ont été faites par moi; mais moi je serai refait en toy. Elle demeura toute aneantie à ces douces paroles, qui ne lui promettoient rien moins qu'une sainte transformation en celui dans lequel elle vivoit plus qu'en elle-même.

Nôtre Seigneur lui avoit donné un parfait amour pour les souffrances. Elle en avoit continuellement dans son exterior & dans son interieur qu'elle portoit avec un merveilleux acquiescement aux

Son amour
pour les souffrances.

volontez

volontez de ce mort, il lui fit elle ne vivoit francs de son incomparable même qui gouverne mais parce qu'elle se plaies, que les divines, que les avoient caufées fois des impressions particulièrement le divin Sauveur s'éleva tant qu'il étoit jouir de lui, qu'il souffrir, je ne puis né, mais il le fait expliquer. D'ailleurs sans autre impression dure à supporter: avoit de mourir: car il se changeoit plus semblable: de lui-même, mortification & de sa vie, si ses souffrances fervent.

Elle étoit mortelle, qu'on lui vouloit rendre à Dieu tant d'exceder qu'elle pouvoit plus la mort necessitez au port, & se croit qu'elle avoit d'el port, & se croit qu'elle y fut tres-

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 489

volontez de celui qui les lui envoioit. Quatre ans & demi avant sa mort, il lui fit entendre par des paroles interieures, que desormais elle ne vivoit plus que de foi, & de croix: celà est arrivé. Les souffrances de son corps étoient grandes, mais celles de son ame l'étoient incomparablement davantage. Elle en parloit peu neanmoins, à ceux même qui gouvernoient sa conscience, non par un défaut de candeur, mais parce qu'elle sçavoit què nul ne pouvoit apporter de remede à ses plaies, que celui qui les lui avoit faites. Car c'étoient des plaies divines, que les beautez, les bontez & les autres perfections de Dieu lui avoient caufées, sur tout sa justice & sa sainteté. C'étoient quelquefois des impressions que le sacré Verbe Incarné faisoit en son ame; particulièrement depuis qu'elle eut eu l'honneur de le voir. Car ce divin Sauveur s'étant fait voir à son ame, aussi aimable & aussi charmant qu'il étoit, il la laissa dans un si grand desir de mourir, afin de jouir de lui, qu'elle souffroit des langueurs extrêmes. Elle me disoit quelquefois, je souffre infiniment, & si l'on me demandoit qui me fait souffrir, je ne pourrois dire autre chose sinon que c'est le Verbe Incarné, mais il le fait d'une façon si intime & si penetrante, que je ne la puis expliquer. D'autrefois elle avoit des resserremens de cœur si pressans, sans autre impression que la pure souffrance, que sa vie lui étoit plus dure à supporter que la mort même. Cette grande inclination qu'elle avoit de mourir pour avoir la veuë & la jouissance du sacré Verbe incarné se changea toute en l'amour des souffrances, afin de lui être plus semblable: elle ne se contentoit pas de celles qu'il lui envoioit de lui-même, mais elle se portoit encore à plusieurs exercices de mortification & de penitence, qui eussent encore avancé davantage la fin de sa vie, si ses Superieurs eussent donné toute liberté à son zele & à sa ferveur.

Elle étoit merveilleusement industrieuse, pour éviter les soulagemens, qu'on lui vouloit donner, & tres-vigilante à ne donner à la nature que le pur necessaire, & autant seulement qu'il en étoit besoin pour rendre à Dieu le service qu'il demandoit d'elle. Elle craignoit tant d'exceder qu'elle étoit excessivement severe à son corps. On ne pouvoit plus la mortifier que de la plaindre, & de prendre soin de ses necessitez au prejudice de la vie commune & reguliere, & elle ne s'y rendoit qu'à l'extrémité. Cela provenoit de la haine & du mepris qu'elle avoit d'elle-même, s'estimant indigne d'assistance & de support, & se cro. ant entierement à charge à la Communauté, quoi qu'elle y fût tres-utile & d'un rare exemple.

Son humilité.

Ceux qui la conduisoient, ne l'estimoient pas capable de vaine gloire; car elle étoit si solidement fondée dans l'humilité, que les louanges ne la touchoient pas plus que les mépris. Elle n'ignoroit pas les rares talens de nature & de grace, dont Dieu l'avoit avatagée; mais elle ne s'y appuioit nullement, & elle n'avoit ni veüe, ni réflexion que sur ce qu'elle croioit être en elle de defectueux: Elle en parloit volontiers dans les occasions avec un esprit humilié, & elle recevoit cette humiliation; avec douceur & avec amour. Dans ces mêmes sentimens d'humilité, elle recevoit avec une grande égalité d'esprit les paroles & les actions de mépris qui sembloient s'adresser à elle; son cœur ressentoit de la joie, quand elle connoissoit qu'on avoit quelque mauvaise opinion de sa personne ou de sa conduite; & elle traitoit celles qui la mortifioient le plus avec une douceur & une charité incroyable, les défendant dans les rencontres, & les servant avec amour dans leurs besoins.

Son amour pour la pauvreté.

Comme l'humilité & la pauvreté sont deux sœurs qui ne se separent quasi jamais, aussi se tenoient-elles une fidelle compagnie dans cette chere Mere. L'on ne remarquoit en elle nulle affection pour les biens de la terre; elle n'en souhaitoit à la Communauté qu'autant qu'elle en avoit besoin pour faire subsister une bonne observance. Et pour son particulier elle pratiquoit la pauvreté en sa personne, évitant toute superfluité dans le vivre, dans le vêtir, dans les ameublemens de sa cellule, & souffrant même souvent la disette du nécessaire. Si quelque chose lui manquoit, il falloit le deviner, car elle ne se plaignoit jamais, voulant imiter nôtre Seigneur dans les états de sa pauvreté. Comme la nourriture est grossiere en ce pais, & tout-à-fait contraire à ses infirmités, elle ne laissoit pas de l'aimer, parce qu'elle étoit pauvre, & quand celle-là même lui manquoit, elle ressentoit un redoublement de joie: Et elle m'a quelquefois dit, qu'elle avoit un singulier amour pour ces sortes de privations, parce que c'étoit en cette maniere qu'elle pouvoit donner quelque chose à Dieu, & lui témoigner le desir qu'elle avoit d'imiter son fils dans sa pauvreté.

Le mépris du monde.

Elle avoit une peine extrême quand elle voioit que quelqu'un se devoit pour sa naissance, sur tout, quand c'étoient des personnes religieuses; ne croiant pas qu'il y eût rien qui fut capable d'élever une ame que la vertu; & disant que comme la Religion rend tous ses sujets égaux, nul ne se doit élever au dessus d'un autre. Un mois devant sa mort, une personne du dehors lui fit demander quelque éclaircissement touchant un de ses ancêtres: Elle lui fit réponse qu'elle ne s'étoit

jamais mise en
donnez dans
neur qu'elle av
qu'elle metto
qu'elle rendit
voir combien
devoit empor
ne se peut dire
rent joier pou
ger dans ses in
voit dit qu'elle
leur témoignai
son endroit;
qu'elle étoit o
qu'ils en étoien
chelle même c
dre congé de l
rappeller, ma
dans lesquelles
lonté de Dieu

Elle a touj
cement, sans a
étions en mar
Monsieur de la
cilement que s
parloit de ce p
effet n'étoit pa
reputation. Su
qu'il lui avoit é
deration pour
sujet, avec des
dans le doute q
à propos d'y v
les lettres, ma
& de ferveur,
attaque qui sui
lution de cette
mond de saint
vint à Diépe o

DE LA M. MARIÉ DE L'INCARNATION. 491

jamais mise en peine de sçavoir les avantages que la nature lui avoit donnez dans ses parens , parce qu'elle ne faisoit état que de l'honneur qu'elle avoit d'être fille de Dieu & de l'Eglise ; que c'étoit en cela qu'elle mettoit son bonheur , & qu'elle méprisoit tout le reste. Quoi qu'elle rendit à ses parens ce que Dieu lui commandoit , elle faisoit voir combien elle en étoit détachée dans les occasions où la grace le devoit emporter sur la nature. Comme elle leur étoit fort chere , il ne se peut dire combien ils firent d'instances , ni les ressorts qu'ils firent jouer pour la faire retourner en France , tant pour la faire soulager dans ses infirmités , que pour la retirer du peril où on leur avoit dit qu'elle étoit par les courses continuelles des Hiroquois. Elle leur témoigna toute la reconnoissance imaginable de leur bonté en son endroit ; mais elle leur fit voir par des raisons si fortes la fidélité qu'elle étoit obligée de rendre à Dieu pour la grace de sa vocation , qu'ils en étoient également convaincus & édifiés. Monsieur de la Rochelle même dit au Reverend Pere Lallemand , lors qu'il alla prendre congé de lui , avant que de s'embarquer , qu'il avoit resolu de la rappeler , mais qu'il en avoit été empêché par la force de ses lettres , dans lesquelles il avoit reconnu tant de marques de l'esprit & de la volonté de Dieu , qu'il ne pouvoit plus s'opposer à sa vocation.

Elle a toujours eu cette fermeté dans sa vocation dès le commencement , sans avoir égard à la tendresse de ses parens. Lors que nous étions en marche pour nôtre embarquement , quelqu'un manda à Monsieur de la Troche qu'on s'étonnoit de ce qu'il avoit permis si facilement que sa fille passât dans un pays perdu. C'est ainsi qu'on lui parloit de ce pays , que l'on prenoit pour celui de S. Christophle , qui en effet n'étoit pas alors en l'esprit de plusieurs dans une trop bonne reputation. Sur cet avis il revint à soi , & revoquant tous les congez qu'il lui avoit donnez , il employa des personnes de tres-haute consideration pour l'arrêter. L'on nous vint trouver à Paris & à Diépe à ce sujet , avec des lettres tres-pressantes de son pere & de sa mere , qui dans le doute que nous ne fussions déjà embarquées , n'avoient pas jugé à propos d'y venir eux-mêmes. Elle reçut avec respect les personnes & les lettres , mais elle répondit aux unes & aux autres avec tant de zele & de ferveur , qu'elle l'emporta encore pour cette fois. A une autre attaque qui suivit peu après , ses parens mirent entièrement la resolution de cette affaire entre les mains du Reverend Pere Dom Raimond de saint Bernard , qui étoit alors Provincial des Feuillans. Il vint à Diépe où nous étions déjà ; & après une nouvelle épreuve de

sa vocation , & aiant reconnu que ce que l'on avoit mandé du Canada étoit une méprise, il ne la pressa pas davantage , & sur son témoignage , Messieurs ses parens demeurèrent en repos & satisfaits.

Sa conversation sainte & pacifique.

Sa conversation étoit angelique, toujours utile, toujours profitable; inspirant des sentimens de pieté & de devotion. Elle ne laissoit pas d'être d'un entretien agreable, & d'une belle humeur. Mais le naturel & la grace étant joints ensemble, celle-ci l'emportoit toujours. Dans la recreation elle mettoit toujours quelque bon propos en avant pour servir de matiere d'entretien, & dans ces sortes de conversations elle avoit un soin merveilleux de conserver la paix & la bonne intelligence. Elle se servoit en perfection du rare talent qu'elle avoit de pacifier les esprits tant des Inferieures envers les Superieures, que des Superieures envers les Inferieures, trouvant dans les unes & dans les autres des raisons d'excluse admirables. Elle les voioit separément, & s'il y avoit quelque chose à redire en leur conduite, elle les en avertissoit en secret; & l'on ne pouvoit trouver mauvaise la franchise dont elle usoit, parce qu'il étoit visible par les bons succès, que c'étoit l'Esprit de Dieu qui la portoit à agir de la sorte.

Son obeissance.

Tout ce qui lui étoit recommandé de la part de la Religion, étoit sacré à son égard, comme sont les offices & les emplois qui lui étoient confiez: Elle manioit tout cela avec tant de sainteté & de perfection, qu'il ne se pouvoit rien desirer de mieux pour l'exterieur. Et quant à l'interieur, celles à qui elle étoit obligée d'ouvrir son cœur, étoient ravies de la droiture & de la pureté de ses intentions: Elle ne cherchoit que Dieu & sa gloire, & elle se portoit toujours à ce qu'elle croioit le plus parfait. Enfin sa fidelité étoit admirable en tout ce qui regarde l'obeissance, envisageant constamment nôtre Seigneur dans ses Superieurs, recevant leurs avis & leurs ordres comme venans de sa part, & les executant, & faisant executer avec autant d'exacritude que si elle l'eût veu present. Elle leur ouvroit son cœur, en sorte qu'ils y voioient aussi clair que dans le leur propre. Dès le lendemain que ma Reverende Mere Marguerite de saint Athanase fut éluë Superieure, elle lui fut rendre compte de la disposition de son ame, & de la conduite que Dieu tenoit sur elle. Elle en usoit de même en mon endroit; & tout cela se faisoit avec une admirable simplicité, sans empressement ni affectation: car elle parloit peu, & même de peur d'exceder & de recherche d'elle-même, elle écrivoit ce qu'elle avoit à dire, & un oui ou un non rendoit son esprit content. Nous avons

été privées de me aussi de ce depuis son en dement de ses dignes de poss

Sa pureté é traire à cette donné des pre & elle l'a confi d'en inspirer l' dernieres avoi blissement: ma premieres qui couvertes. Elle & quand elles elles y portent cette chere Me yages.

Quelques an mur, que nôtre même un pressé la voie de la per de temps qui lui Seigneur dans ce qui la tenoi lui faisoit éviter talens, sur tout fit pour les cac modestie, que s monde. On lui quelque emploi pliquée. Elle en voit qui ne seroi jamais rien, & q vie cachée. Tou de vie, mais son pratiqué des ver qu'elle s'étudioi que pour cachée

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 497

été privées de ces écrits par l'embrasement de nôtre Monastere, comme aussi de ceux qui faisoient mention de la conduite de Dieu sur elle depuis son enfance, qu'elle avoit été obligée d'écrire par le commandement de ses Superieurs : c'étoient des tresors que nous n'étions pas dignes de posseder.

Sa pureté étoit angelique, & la moindre chose qui se trouvoit contraire à cette vertu, marquoit sa pudeur sur son visage. Elle en a donné des preuves quasi dès le berceau, comme j'ai déjà remarqué, & elle l'a confirmée jusques à la mort. Elle avoit un soin particulier d'en inspirer l'amour à ses écolieres tant Françoises que Sauvages. Ces dernieres avoient coûtume de marcher presque nuës avant nôtre établissement : mais elle fit tant qu'elle retrancha cette coûtume dès les premieres qui nous furent données, & depuis elles font demeurées couvertes. Elles s'y plaisent, disant que leur bon Ange les quitteroit, & quand elles sortent du Seminaire pour retourner dans les cabanes, elles y portent cette façon modeste, en sorte qu'on peut dire que cette chere Mere a mis la pudeur parmi les femmes & les filles sauvages.

Quelques années avant sa mort, l'on voioit bien que c'étoit un fruit Sa modestie. mur, que nôtre Seigneur avoit envie de cueillir bien-tôt. Elle en avoit même un pressentiment, ce qui la faisoit voler plutost que courir dans la voie de la perfection, afin de faire beaucoup de chemin dans le peu de temps qui lui restoit. Elle s'étudioit particulièrement à imiter nôtre Seigneur dans ses vertus, sur tout dans sa vie cachée & obscure. C'est ce qui la tenoit dans un ancantissement continuel d'elle-même, qui lui faisoit éviter les occasions, où elle eût pû faire connoître ses riches talens, sur tout aux personnes de dehors. Mais quelque effort qu'elle fit pour les cacher ; ils paroïssent plus dans son silence & dans sa modestie, que si elle leur eût donné la liberté d'éclater aux yeux du monde. On lui a quelquefois témoigné qu'on la vouloit élever à quelque emploi plus éclatant que ceux où elle étoit actuellement appliquée. Elle en rioit en elle-même comme d'une chose qu'elle sçavoit qui ne seroit point : Car elle m'a souvent assurée qu'il n'en seroit jamais rien, & que nôtre Seigneur la vouloit dans l'humiliation d'une vie cachée. Tout cela est arrivé. Elle est demeurée dans cette sorte de vie, mais son obscurité étoit pour elle une lumiere, & elle y a pratiqué des vertus heroïques, qui la faisoient d'autant plus éclater, qu'elle s'étudioit à se cacher. Car vous remarquerez, s'il vous plaît, que pour cachée & ancantie qu'elle fût en elle-même, elle ne degene-

Son humilité
generouse.

494

LETTRES HISTORIQUES

roit jamais dans les occasions : Son humilité étoit generouse, quand il y alloit de la gloire & du service de Dieu ; sur tout quand il s'agissoit du salut des ames , de la reputation de la colonie , & du progrès de nôtre Communauté ; car en ces rencontres il n'y avoit rien qu'elle ne fit , & qu'elle ne souffrit , & Dieu lui donnoit des lumieres admirables pour tout cela.

Sa patience.

Cette chere Mere avoit toutes les vertus dans un degré tres-éminent , mais je puis dire qu'elle étoit consommée dans la patience. Quatre ans & demi avant sa mort , peu de temps après que nôtre Seigneur lui eut dit qu'elle ne vivroit plus que de foi & de croix , elle tomba dans plusieurs maladies, toutes grandes & dangereuses. Elle fut attaquée d'un asthme , d'un mal de poumon , d'une douleur de poitrine , d'une toux continuelle , qui lui faisoit cracher le sang en abondance , & tout cela étoit accompagné d'une fièvre continuë. Elle a supporté toutes ces maladies avec une douceur & une patience nonpareille. L'on n'entendoit aucune plainte , quoi que souvent les douleurs parussent insupportables : Et elle est demeurée dans cette tranquillité souffrante depuis le temps que je viens de dire jusqu'à la mort. Car encore que de temps en temps elle parût avoir d'assez bons intervalles , elle m'a néanmoins avoué dans sa dernière maladie , qu'elle n'avoit point gueri. Et cela m'étoit visible , quand j'y faisois reflexion ; car elle avoit toutes les peines du monde à marcher & à respirer. S'il lui falloit ramasser quelque chose à terre , elle étoit tellement affoiblie , quand elle s'étoit redressée , qu'elle sembloit être à l'extrémité. Avec tout cela elle observoit la regle , sinon lors qu'elle gardoit actuellement le lit , ce qui étoit rare ; elle psalmodioit & chantoit au Chœur , & le conduisoit entierement , Dieu lui ayant donné un grand talent pour cela. Lors qu'on lui disoit qu'elle augmentoit son mal de poumon , & sa douleur de poitrine par son assiduité au chant , elle répondoit qu'elle gardoit sa regle , & que ses douleurs n'étoient pas considerables à l'égard du service de Dieu ; qu'elle vivoit spirituellement , en faisant un peu de violence à sa nature pour un si bon sujet. Il étoit rare qu'elle ne se levât à quatre heures , même dans les plus grandes rigueurs de l'hiver. On lui permettoit quelquefois pour son soulagement , & même on lui commandoit , de faire son oraison proche du feu , à cause que le chœur où nous étions après nôtre incendie , étoit extraordinairement froid , ce qui la faisoit continuellement tousser. Sa cabane n'étoit qu'à quatre ou cinq pas du feu , & néanmoins quand elle y étoit arrivée , elle n'avoit plus d'halene. Il

DE LA
en étoit de m
étoit si acco
amour de ce
ne la pouvoit
de prendre c
vreté , & con
ce qu'elle ne
ni de plus c
mieres , ne le
cissant la peir
gnoit le cœur
fatigue. J'en
mire. En v
l'attache à la
les cœurs. J'a
à ma perfecti
assez fidele po

§. 12. Sa

Quelque re
vouloit donne
de s'abandonn
malade de la r
sainte Vierge
Chœur , quoi
ment qu'elle e
celle qui l'arre
particuliereme
la poitrine , &
douleur des aut
loisir de respire
en abondance.
point de repos
ces douleurs , e
d'y entendre le
saint Sacremen
faire jusqu'au q
trémité , qu'o
onction.

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 495

en étoit de même à chaque piece qu'elle mettoit pour s'habiller. Elle étoit si accoutumée à souffrir, que sa patience fut enfin changée en amour de complaisance aux adorables desseins de Dieu sur elle. On ne la pouvoit affliger davantage que de la plaindre. Si on la forçoit de prendre des soulagemens, elle les prenoit dans un esprit de pauvreté, & comme une aumône. Quand on lui rendoit quelque service ce qu'elle ne souffroit qu'à l'extrémité, il n'y avoit rien de plus doux ni de plus commode. Elle étoit parfaitement obeissante à ses infirmieres, ne leur étant à charge que le moins qu'elle pouvoit, & adoucissant la peine de leur ministere par mille reconnoissances qui leur gaignoit le cœur; en sorte qu'il y avoit plus de plaisir à la servir que de fatigue. J'en ai eu l'expérience durant trois ans que j'ai été son Infirmiere. En verité, si je n'eusse veillé sur mes intentions, j'eusse eu de l'attache à la gouverner, tant une ame sainte a d'attraits pour gagner les cœurs. J'avoué que les exemples que j'ai vus, ont beaucoup servi à ma perfection, & ils l'eussent fait encore davantage, si j'eusse été assez fidele pour en faire un bon usage.

§. 12. *Sur dernière maladie, & les vertus qu'elle y a pratiquées.*

Quelque résistance qu'elle fit au mal, & aux soulagemens qu'on lui vouloit donner, elle succomba enfin entierement, & elle fut obligée de s'abandonner à tout ce qu'on voudroit faire d'elle. Elle tomba malade de la maladie dont elle mourut le jour de la Purification de la sainte Vierge de l'année 1652. Elle officia néanmoins ce jour-là au Chœur, quoi que ses douleurs fussent extrêmes, & elle dit assurément qu'elle en mourroit. Outre ses autres maladies, dont j'ai parlé, celle qui l'arrêta, fut un épanchement de bille par tout le corps, & particulièrement sur les parties malades, sçavoir sur le pōumon, sur la poitrine, & sur les parties pectorales. Ce nouveau mal redoubla la douleur des autres par son acrimonie. Elle touffoit sans quasi avoir le loisir de respirer, & les efforts qu'elle faisoit, lui faisoient jeter le sang en abondance. Une forte fièvre survint là-dessus, qui ne lui donnoit point de repos, & elle passoit ainsi les jours & les nuits. Avec toutes ces douleurs, elle avoit le courage d'aller communier au Chœur, & d'y entendre les conférences, pour le respect qu'elle portoit au tres saint Sacrement, & à la Parole de Dieu: Ce qu'elle a continué de faire jusqu'au quatrième de Mars, qu'elle fut reduite à une telle extrémité, qu'on lui fit recevoir le saint Viatique & l'Extrême-onction.

Outre les douleurs & les fatigues de sa maladie, elle recevoit de tres-grandes incommoditez dans le lieu où nous étions logées. Il étoit fort petit, & l'on ne pouvoit aller au Chœur sans passer proche sa cabane & à sa veuë; le bruit des sandales, les clameurs des enfans, les allées & les venuës de tout le monde, le bruit de la cuisine, qui étoit au dessous, & dont nous n'étions séparées que par de simples planches, l'odeur de l'anguille qui infectoit tout, en sorte que durant la rigueur du froid il falloit tenir les fenestres ouvertes pour purifier l'air, la fumée de la chambre qui étoit presque continuelle: enfin la cloche, le chant, la psalmodie, le bruit du Chœur, qui étoit proche, lui causoient une incommodité incroyable, & augmentoient étrangement l'étranglement du cœur & du poumon. Comme nos cabanes étoient les unes sur les autres, il y en avoit une sur la sienne, où la sœur qui y couchoit, la pouvoit beaucoup incommoder. Elle souffroit cependant tout cela avec une patience heroïque: Et tant s'en faut qu'elle en fit des plaintes, qu'au contraire elle nous vouloit persuader que cela la divertissoit. Elle tenoit comme une providence & une miséricorde de Dieu de ce que par l'embrasement de nôtre Monastere, elle étoit reduite dans un lieu, où elle pouvoit avoir la consolation d'entendre de son lit la sainte Messe, l'Office divin & la Predication, & par ce moien de vivre regulierement jusqu'à la mort.

Nôtre Seigneur la voulant faire passer par le creuset des souffrances, & la purifier dans ses puissances interieures aussi bien que dans les parties de son corps, permit que les choses qu'elle avoit apprehendées naturellement durant sa vie, lui arrivaient un peu devant sa mort. Elle craignoit l'hydropisie, à cause que cette maladie incommode fort celles qui assistent, & pour d'autres raisons qui regardent la pureté. Elle craignoit encore d'avoir des douleurs excessives, de crainte de perdre ou d'interesser la patience. Elle apprehendoit enfin les abandonnemens interieurs, de crainte de perdre la fidelité qu'elle vouloit rendre à Dieu, & l'attention qu'elle desiroit avoir sur elle-même à l'heure de sa mort. Nôtre Seigneur permit qu'elle tombât dans les peines qu'elle avoit apprehendées, mais il la conserva des suites qu'elle craignoit. Elle fut attaquée d'une hydropisie mortelle, ainsi que je dirai; les douleurs qu'elle souffroit dans le corps, étoient des plus aiguës, comme j'ai déjà remarqué; & enfin elle s'est trouvée dans des delaissemens si extrêmes, qu'il sembloit que Dieu l'eût entièrement abandonnée. Ce qu'elle souffroit dans l'interieur, étoit sans

comparaison

DE LA
comparaison
mais Dieu qu
rendoit des s
les delaissem
la voir on eût
en veuë de ce
ment à Dieu,
son entretien
ligion & de la
Dieu pour la
soit. Ah, me
vre, & d'y m
de la France
chelle, à nos
je meurs cont
quitté le peu
ligieuse: Secc
nir en Canada
tions qu'ils m
dans mes infir
consolations q
se pouvoit lass
dans la suite de
celle du Canad
cable: Car en
experimenter
est au dessus de
qu'elle souffroi
chere compagn
deles à la grac
Dés qu'elle
fait de sa vie:
les apprehensio
pirer après lui.
de douleurs ave
remedes dans le
Car je dirai en
elle n'eût pu é
du Roi, qui par

comparaison plus insupportable que ce qu'elle enduroit dans le corps : mais Dieu qui l'affligeoit d'un côté , la soutenoit de l'autre ; car elle rendoit des soumissions heroïques à sa divine Majesté , pour honorer les delaissemens de son tres-cher & tres-aimé fils dans la croix. A la voir on eût cru qu'elle étoit toute penetrée des delices spirituelles en veuë de celles de l'Eternité ; parce qu'elle en parloit continuellement à Dieu par des colloques humbles & amoureux. Si on la visitoit , son entretien n'étoit que des biens de l'autre vie , ou de ceux de la religion & de la fidelité qu'une ame religieuse est obligée de rendre à Dieu pour la grace de sa vocation en quelque lieu du monde qu'elle soit. Ah , me disoit-elle , que je suis heureuse d'être dans un lieu pauvre , & d'y mourir dans le denuëment des delices & des commoditez de la France ! Je vous prie de le faire sçavoir à Monsieur de la Rochelle , à nos Meres de Tours , & à mes Parens ; & de les assurer que je meurs contente de les avoir tous quittez : premierement d'avoir quitté le peu que je pouvois pretendre dans le monde , pour être Religieuse : Secondement de m'être separée d'eux entierement pour venir en Canada : Et enfin d'y être restée nonobstant toutes les sollicitations qu'ils m'ont faites de retourner en France , pour me soulager dans mes infirmités. Informez-les enfin des biens que je reçois , & des consolations que je ressens dans l'execution de ma vocation. Elle ne se pouvoit lasser de benir Dieu des grandes graces qu'il lui avoit faites dans la suite de sa vie , tant dans sa vocation à la Religion que dans celle du Canada. Le plaisir qu'elle en avoit dans son ame est inexplicable : Car encore qu'elle fût dans des abandonnemens sensibles , elle experimentoit dans le fond de son ame cette vie de foi & de paix , qui est au dessus des sens , & qui étoit compatible avec l'abandon exterieur qu'elle souffroit. Je dirai en deux mots tout ce que je puis dire de ma chere compagne. C'étoit une ame des plus illuminées , & des plus fideles à la grace que j'aye connuës.

Dés qu'elle se vit attaquée d'hydropisie , elle vit bien que s'étoit fait de sa vie : Elle en rendit ses soumissions à Dieu , qui lui ôta toutes les apprehensions de la mort , en sorte qu'elle ne faisoit plus que souffrir après lui. Les Medecins étoient surpris de la voir supporter tant de douleurs avec une generosité plus qu'humaine , & il n'y a point de remedes dans leur art qu'ils n'eussent voulu employer pour la sauver : Car je dirai en passant que quand elle eût été au milieu de la France , elle n'eût pu être mieux gouvernée. Monsieur Menouïl Chirurgien du Roi , qui par devotion est venu en ce pais depuis quelques années ,

& qui s'est rendu recommandable par les belles cures qu'il a faites tant en France qu'en Canada, voiant que son hydropisie augmentoit extraordinairement, crut qu'il lui falloit faire des ouvertures aux jambes pour attirer les eaux qui menaçoient de l'étouffer. On en fit la consultation, & cela fut conielu & exécuté. Ce fut la Semaine sainte, en laquelle nôtre Seigneur voulut honorer sa servante de la participation de ses peines & de ses douleurs. On lui fit de grandes & profondes incisions, en sorte qu'on voioit la membrane de l'os. On craignoit qu'elle ne mourut dans l'operation, c'est pourquoi elle desira que le Reverend Pere Lallemant, qui étoit nôtre Superieur ordinaire, demeurât en la chambre. Elle souffrit beaucoup en cette operation, mais avec une constance admirable. En levant les yeux au Ciel, elle prononça le saint Nom de J E S U S, & croiant que c'étoit une espèce de plainte, elle pria qu'on lui pardonnât la mauvaise édification qu'elle donnoit en se montrant si sensible. Au premier appareil ces ouvertures rendirent quelques eaux; mais la nature étant trop foible pour secourir des parties si affligées, la corruption s'y mit aussi-tôt, & l'on crût que nôtre Seigneur n'avoit permis ces grandes plaies que pour faire compagnie à celles qu'il avoit reçues dans la croix. Toutes ses douleurs étoient renouvelées & comme mortelles autant de fois qu'on renouvelloit l'appareil; en sorte que nous croions qu'elle dût mourir cette semaine-là. Le Medecin ne voiant plus rien de naturel en sa maladie, qui pût porter les remedes humains, nous crûmes que nôtre Seigneur ne la laissoit vivre que pour lui faire faire son purgatoire, afin que son ame allât jouir de lui en sortant de son corps. Lors que la gangrene fut formée, Monsieur Menoüil la voulant arrêter, n'y appliqua que le quart du remede convenable; elle ne le put porter, & nous crûmes qu'elle alloit expirer par la violence de la douleur; ce qui l'obligea de prendre des moiens plus doux, & l'on se contenta seulement de laver ses plaies avec de l'eau de vie. La violence de la fièvre & des douleurs l'ayant jettée dans des foibleses, & des abatemens extrêmes, elle devint comme morte à l'exterieur, & insensible aux douleurs; en sorte qu'elle se voioit tailler les jambes de nouveau, comme si elles lui eussent été indifferentes, mais pour l'interieur elle a toujours eu l'esprit tres-sain & tres-present pour les choses de Dieu. Le R. Pere Superieur des Missions, qui lui a fait l'honneur de la visiter plusieurs fois, en étoit merveilleusement édifié, comme aussi le R. Pere Lallemant, qui l'a toujours assistée spirituellement jusqu'à la mort.

Elle renou
dant pardon
avec de gran
rendus dans s
Ragueneau Su
faites à nôtre
commanda de
lemant de l'ass
& aux Medec
les assurant qu
roir dans le Ci

Comme ell
monies de l'Eg
au Reverend
Viatique. Il lu
cela ne se faiso
l'Eglise, elle se
de particularit
nies qui se dex
une aussi grand
eût parlé d'un
que nos Dome
pourriez pas pr

C'étoit une
l'autre vie, & d
dans de si belle
pensée de la per
qui sçavoit qu'e
que pour l'affer
rend Pere Lall
prier Dieu pou
elle seroit dans
pieté.

§. 13. Son heuren

Nôtre Seigne
cation de sa serv
exterieures l'esp

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 499

Elle renouvela ses vœux solennellement par deux fois, demandant pardon aux Assistans, & à la Communauté ; la remerciant avec de grands sentimens d'humilité, des secours qu'elle lui avoit rendus dans sa maladie. Elle avoit déjà remercié le Reverend Pere Ragueneau Supérieur de la Mission de toutes les charitez qu'il avoit faites à nôtre Communauté depuis nôtre embrasement, & la lui recommanda de nouveau. Elle remercia encore le Reverend Pere Lallemand de l'assistance qu'il avoit renduë à son ame durant sa maladie ; & aux Medecins de celle qu'ils lui avoient renduë corporellement, les assurant que s'il plaisoit à Dieu de lui faire misericorde, elle le prioit dans le Ciel de recompenser leur travail.

Comme elle avoit eu toute sa vie un amour singulier pour les ceremonies de l'Eglise, elle conserva ce zele jusqu'à la fin. Elle demanda au Reverend Pere Lallemand, si elle pouvoit encore recevoir le saint Viatique. Il lui répondit que cela se pouvoit à la rigueur, mais que cela ne se faisoit pas ordinairement. Elle repartit que comme fille de l'Eglise, elle se vouloit tenir à l'ordinaire, & qu'elle ne desiroit point de particularitez. Elle nous entretint ensuite de toutes les ceremonies qui se devoient faire à son enterrement selon nos regles, avec une aussi grande liberté d'esprit que si elle eût été en santé, & qu'elle eût parlé d'une autre. Il faudra, disoit-elle, comme vous êtes peu, que nos Domestiques me portent à mon enterrement, car vous ne pourriez pas prier Dieu, ni faire les ceremonies.

C'étoit une chose admirable de l'entendre parler des biens de l'autre vie, & du mépris de celle-ci. Nous étions consolées de la voir dans de si belles dispositions, mais nous étions inconsolables dans la pensée de la perte que nous en allions faire. Monsieur le Gouverneur qui sçavoit qu'elle aimoit le pais, tant pour l'avancement de la Foi, que pour l'affermissement de la Colonie Françoisse, pria le Reverend Pere Lallemand de la voir de sa part, & de la supplier de prier Dieu pour lui & pour les affaires communes du pais, quand elle seroit dans le Ciel. Elle lui fit une réponse édifiante, & pleine de pieté.

§. 13. *Son heureuse mort, & quelques evenemens miraculeux qui l'ont suivie.*

Nôtre Seigneur, qui avoit permis pour sa gloire & pour la sanctification de sa servante, qu'elle passât par tant de croix interieures & exterieures l'espace de plus de quatre ans & demi, & les aiant beau-

coup augmentées en cette dernière maladie, voulut qu'elle finit sa vie dans les délices de sa grâce & de sa charité. Trois jours avant sa mort, il remplit son ame d'une paix qui lui étoit un avant-goût de celle du Paradis, & qui lui ôtoit toutes les veuës de la terre. On voioit son corps agonisant, & la gangrene gagner par tout, & elle ne paroïssoit pas y faire de reflexion. Elle répondit à toutes les questions qu'on lui fit, jusqu'à ce qu'elle fut prête d'expirer; car encore qu'elle fut à l'agonie vingt-quatre heures, elle ne laissoit pas de faire les actes qu'on lui proposoit. En expirant même elle donna des signes qu'elle étoit attentive à ce qu'on desiroit d'elle. Elle mourut si doucement, qu'à peine s'en pût-on apercevoir; & en expirant, elle avoit une face si douce & si angelique, qu'au lieu de nous laisser de la douleur de son départ, nous ressentîmes de la joie, avec une onction intérieure si penetrante, qu'elle nous étoit comme un échantillon de la gloire dont elle alloit jouir. Il n'y eut pas une de nous qui ne ressentit l'effet d'une grâce toute extraordinaire, avec une espece de certitude que nous allions avoir une bonne Avocate auprès de Dieu. On se sentoît portée à l'invoquer, & en l'invoquant on experimentoit l'effet de sa demande; & depuis sa mort plusieurs ont fait cette experience. Enfin la memoire de cette chere Mere nous est en benediction. Elle mourut le 4. d'Avril de cette année 1652. à huit heures du soir, le Jeudi de l'Octave de Pâques. Nous la portâmes dès ce soir-là dans nôtre bâtiment nouvellement réedifié, où nous n'habitons pas encore, afin d'y faire ses funerailles plus commodément, & ç'a été la premiere chose à quoi il a servi. Elle fut inhumée le lendemain, & le Reverend Pere Lallemand fit les ceremonies avec une solemnité toute extraordinaire. Il ne s'est point veu un si beau convoi en ce pais depuis qu'il est habité: Tout ce qu'il y a de considerable y assista, les grands & les petits, les François & les Sauvages. Les Hurons avoient déjà fait en leur Isle la solemnité de son enterrement pour marque de leur reconnoissance en son endroit. Enfin comme elle étoit universellement aimée & estimée de tout le monde, il n'y eut personne qui ne voulut donner des marques de son affection en cette rencontre, & témoigner le regret qu'il avoit de la perte d'une personne si sainte & si aimable.

Une heure après son enterrement une personne qui lui avoit rendu de grandes assistances depuis quelques années allant pour une action de charité à une lieuë de Quebec, & passant un peu au delà de nôtre Monastere, elle lui apparut dans le chemin par une vision intellec-

tuelle. Elle a
sage, & partie
d'abattre une
celui de cette
& d'amour d
chemin, il ne
la violence de
allumé en son
pagna de la so
une presence

Le lendemain
sainte Marie
étoient établi
jet du fleuve q
glaces avoient
dessous aux ap
qu'une petite
sous cette per
core. Il poursu
avancé, nôtre
niere que j'ai d
il revint à soi
che son bâton
une plus forte
surpris de se v
moins il s'adres
commanda dor
facilité & d'un
rien. Il m'a ass
cens pas à la fa
tiré d'un lieu d
là il ne l'appelle
niquée à lui asse
parlé.

Voilà, mes R
consolation, de
pagne. Mais ce
petit sujet de ho
blement devan

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 501

uelle. Elle avoit un port grave & majestueux, & il sortoit de son visage, & particulièrement de ses yeux des rayons de lumiere capables d'abatre une ame, & de consommer un cœur. Elle possédoit tellement celui de cette personne, & elle lui imprimoit des influences de grace & d'amour de Dieu si puissantes, qu'encore qu'il allât toujours son chemin, il ne se pouvoit distraire. Il m'a assurée qu'il pensa mourir par la violence de ses assauts, & par l'excès de l'amour de Dieu, qui étoit allumé en son cœur par la force de ses regards lumineux. Elle l'accompagna de la sorte jusqu'au lieu où il alloit, & encore à son retour par une presence interieure également certaine & efficace.

Le lendemain cette même personne allant à l'Isle d'Orleans, dite de sainte Marie, pour rendre quelques assistances aux Hurons qui s'y étoient établis après leur déroute par les Hiroquois, arriva à un trajet du fleuve qu'il lui falloit passer sur la glace. Durant tout l'hiver les glaces avoient porté, mais elles s'étoient fonduës & minées par le dessous aux aproches du Printemps, en sorte qu'il ne paroissoit plus qu'une petite croûte luisante qui s'étoit formée la nuit. Il crut que sous cette petite glace la grosse étoit cachée, & qu'elle subsistoit encore. Il poursuit donc son chemin sans crainte, mais lors qu'il fut bien avancé, nôtre chere défunte, qui l'accompagnoit par tout en la maniere que j'ai dit, lui dit interieurement ces paroles: Arrête-toi. Alors il revint à soi, & ouvrant les yeux, il se vit tout entouré d'eaux: Il fiche son bâton sur cette petite croûte pour sonder s'il n'y en avoit pas une plus forte au dessous, mais il ne trouva que de l'eau. Il fut fort surpris de se voir dans un danger si inévitable. Pour l'éviter néanmoins il s'adressa à celle qui l'avoit si charitablement arrêté. Il se recommanda donc à elle, & s'en retourna sur ses pas, mais avec tant de facilité & d'une maniere si extraordinaire, qu'il croioit marcher sur rien. Il m'a assurée qu'il chemina sur les eaux l'espace de plus de trois cens pas à la faveur de sa chere Bienfaitrice, qui, comme il dit, l'a tiré d'un lieu d'où il ne pouvoit sortir sans miracle. Depuis ce temps-là il ne l'appelle que son Ange, & elle de sa part s'est encore communiquée à lui assez long-temps depuis la premiere apparition, dont j'ai parlé.

Voilà, mes Reverendes Meres, ce que je vous puis dire pour vôtre consolation, de vôtre chere fille, ma tres-fidele & tres-aimable compagne. Mais ce que je vous dis pour vous consoler, ne m'est pas un petit sujet de honte & de confusion, quand je pense que l'ayant notablement devancée en âge, elle m'a infiniment surpassée en vertu & en

merite. Je vous supplie de prier nôtre Seigneur, qu'il me fasse la grace, que comme elle a été ma compagne dans mes petits travaux, je me vante d'être la sienne dans le repos de sa gloire & de son bonheur.

La personne, dont il est parlé à la fin de cette Lettre, est le Frere Bonnemer Jesuite, qui avoit rendu de grands services à cette Religieuse dans ses maladies. Il a écrit & signé ces deux faits, son attestation a été envoyée en France. Voyez en la premiere partie la Lettre cent quarantezième.

Un Charpentier de Quebec nommé Philippes Estienne a pareillement déclaré & signé, qu'étant monté sur un échaffaut au troisieme étage du Monastere. l'échaffaut tomba sous les pieds. La Mere Marie de saint Joseph le regardant vit que l'échaffaut manquoit, & que cét homme tomboit à la renverse. Alors levant les yeux au Ciel, elle dit tout haut J E S U S, M A R I A, J O S E P H, & à ces paroles le Charpentier se trouva sur les pieds sans aucun mal, sur un autre échaffaut qui étoit plus bas.

Quand le feu prit à la maison de ses parens, son portrait, qui étoit roullé sur un moreceau de bois, & lié par dessus avec des rubans, étoit posé sur l'armoire, où étoit la poudre à canon, qui fut la cause de l'embrasement. La maison, l'armoire, le roullé sur lequel étoit le tableau, & les rubans qui le lient furent entierement brûlez: Il n'y eut que ce portrait qui demeura entier, le feu respectant l'image d'une personne si sainte, par la volonté de celui qui commande aux Elements.

Une fille nommée Anne Baillagon, étant âgée de neuf ans, fut prise par les Hiroquois, & emmenée en leur pais, où elle demeura près de neuf ans. Elle se plut tellement aux coutumes de ces Sauvages, qu'elle étoit resoluë de passer avec eux le reste de sa vie. Monsieur de Traci aiant été cette Nation de rendre tous les François qu'elle tenoit captifs, elle se retira dans les bois, de crainte de retourner en son pais. Lors qu'elle se croioit en assurance, une Religieuse lui apparut, & la menaça de la charrier, si elle ne retournoit avec les François. La crainte la fit sortir du bois, & se joindre avec les autres captifs que l'on menoit en liberté. A son retour Monsieur de Traci lui donna cinquante écus pour se marier, mais il voulut qu'elle fut premierement mise aux Ursulines, pour reprendre l'esprit du Christianisme, qui s'étoit fort affoibli parmi les Hiroquois. Quand elle vit le Tableau de la Mere Marie de saint Joseph, elle s'écria: Ah! c'est celle-là qui m'a parlé, & elle avoit le même habit. Durant toute sa captivité il ne se put faire que vivant parmi des Païens, elle ne comptât bien des fautes contraires à la sainteté du Christianisme: Elle avoit néanmoins toujours conservé une tres-grande pureté, & l'on croit que cette Mere s'étoit fait son Ange pour la conserver dans cette integrité, comme elle l'a été de quelques autres en d'autres rencontres: En voici un exemple.

Un jeune homme, qui avoit eu le bonheur de lui parler plusieurs fois durant sa vie, étant souvent tenté contre cette vertu, alloit dans un lieu, où il croioit qu'il pourroit satisfaire à sa passion. Il fut arrêté tout court dans le chemin par une puissance invisible, & il entendit distinctement la voix de la Mere Marie de saint Joseph, qui lui dit: Où vas-tu? Elle lui representa ensuite la grandeur & l'énormité du crime qu'il alloit commettre avec tant de force & d'efficace, qu'il en eut de l'horreur toute sa vie. Il a assuré qu'il étoit redevable de cette grâce à cette bonne Mere, & qu'il l'avoit eue aussi presente à son esprit dans le chemin, que si elle eût été encore en vie.

On a remarqué plusieurs semblables apparitions de cette fidele Epouse de J E S U S. C H R I S T à diverses personnes, mais la plus remarquable de toutes fut celle par laquelle elle alla prendre congé de ses bonnes Meres de Tours, quasi au même temps qu'elle expira. Il y avoit une excellente Religieuse Converse, nommée Sœur Elizabeth de sainte Marthe, qui avoit été comme la mere nourrice, lors qu'elle étoit Pensionnaire, & qui en avoit eu un soin tout particulier. En reconnaissance de tant de bons offices, la Mere Marie de saint Joseph, qui avoit communiqué avec elle une amitié toute religieuse & toute sainte, en sorte qu'elles s'étoient rendus communs tous les merites & tous les biens spirituels, qu'elles pourroient acquerir durant leur vie, lui apparut & lui recommanda de se preparer à la suivre, afin que leurs ames qui avoient été si unies en ce monde par la charité, le fussent encore dans le Ciel par la jouissance d'une même gloire. Cette bonne Sœur se leva aussitôt, & quoi que ce fût à une heure induë, elle alla trouver sa Superieure, & lui dit, que la Mere Marie de saint Joseph lui étoit apparue, qu'elle lui avoit commandé

de se disposer à la
se'en retourna cor
Elizabeth se trouva
toit, elle dit: J'ay
J'ay vu ma Mere
& une majesté in
moy, il est temps
suivant cette bonne
mede, & il fut ai
mourut le dix-sept

Une jeune fille q
traordinaires de la
grande inclination
voix qu'elle avoit
modier. Voiant ce-
au tombeau de cett
qu'il lui en étoit ne
piration, & l'effe
voix pour le choeu
grace & d'edificati

Quelques années
été mis dans l'Egl
il se passa des chose
écrite à sa Sœur R

De Quebec le

A

Nouvelles insu
ment la fui

M A tres-
soit vôt
fin de Mars, d
ces à nôtre Sei
mille & sur vou
C'est où nous d
sans cesse, pui
pas pourtant le
veu que vous r
de veuë.

La compassi
tre bon cœur, &

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 503

de se disposer à la mort, & qu'assurement elle mourroit en peu de jours. Aiant dit cela elle s'en retourna coucher, & passa le reste de la nuit dans une grande paix. Le lendemain Sœur Elizabeth se trouvant à la recreation imposa silence à la compagnie, & voyant qu'on l'écoi-
toit, elle dit: J'ay veu cette nuit quelque chose de beau, que vous sçerez bien mises de sçavoir: J'ay veu ma Mere de saint Joseph toute resplendissante de lumiere, avec une beauté ravissante & une majesté incomparable. Elle m'a dit en me faisant signe de la main: Ma sœur suivez-moy, il est temps de partir, & que nous soion: unies ensemble dans un même lieu. Le jeudi suivant cette bonne Sœur fut saisie d'une douleur de côté si violente que le mal parut sans remede, & il fut aisé de voir que l'effet de cette apparition s'alloit exccuter: & en effet elle mourut le dix-septième du même mois, treize jours après la Mere Marie de saint Joseph.

Une jeune fille que cette Mere avoit fort chérie, & à qui elle avoit donné des marques extraordinaires de la tendresse de son cœur durant sa maladie, eut quelques années après une grande inclination d'être Religieuse, mais il y avoit un grand empêchement du côté de la voix qu'elle avoit tres-mauvaise & discordante, en sorte qu'elle ne pouvoit ni chanter ni pla-
modier. Voyant ce qui faisoit obstacle à son dessein, elle fut inspirée de faire une neuvaine au combeau de cette bonne Mere, & de demander à Dieu par ses intercessions autant de voix qu'il lui en étoit nécessaire pour faire les fonctions & les offices du chœur. Elle obéit à l'inspiration, & l'effet de sa priere lui fut accordé; car depuis ce temps-là elle eut une si bonne voix pour le chœur, qu'elle fit l'office de chanter aux fêtes solennelles avec beaucoup de grace & d'edification.

Quelques années après sa mort l'on fut obligé de transporter son corps du lieu où il avoit été mis dans l'Eglise nouvellement bâtie. Son Cœuëil fut ouvert, & à cette ouverture il se passa des choses miraculeuses & edifiantes, que l'on pourra voir cy après dans la lettre écrite à sa Sœur Religieuse du Calvaire en 1663.

De Quebec le

1652.

LETTRE XLVIII.

A UNE DE SES SŒURS.

Nouvelles insultes des Hiroquois. Les François les defont & leur donnent la fuite. Secours envoyé contre eux par le Roy de France.

MA tres-chere & tres-aimée Sœur. L'amour & la vie de Jesus soit vôtre vie pour l'eternité. J'ay reçu la vôtre datée de la fin de Mars, dans laquelle j'ay trouvé un grand sujet de rendre grâces à nôtre Seigneur pour les benedictions qu'il verse sur vôtre famille & sur vous en particulier. Je le prie de vous faire tous saints. C'est où nous devons tous aspirer, & à quoi nous devons travailler sans cesse, puisque c'est nôtre unique nécessaire, qui n'empêchera pas pourtant le negoce où Dieu vous a appellez en ce monde, pourveu que vous rapportiez tout à cette fin, comme à son dernir point de veuë.

La compassion que vous avez de nos croix est une marque de vôtre bon cœur, & de l'affection que vous avez pour ce país, où elles

soiffonnent aussi-bien qu'en vôtre France, dont nous continuons d'ap- prendre les defaïtres. Nous apprenons que six cens Hiroquois ont assié- gé les trois Rivieres, & que nôtre tres-cher Pere Poncet est entre leurs mains, ce qui afflige universellement tout le païs. Mais le Reverend Pere Mercier Superieur des Missions a tellement forti- fié ce lieu que les François y sont en assurance. L'on craint seu- lement qu'ils ne brûlent les moissons, comme ils ont déjà commencé. On parle avec eux pour échanger le Pere, & un homme qui est avec lui, à d'autres prisonniers Hiroquois que nous avons. On ne sçait point encore l'issüé de cette negociation. Ces miserables ont tant fait de ravage en ces quartiers, qu'on a cru quelque temps qu'il falloit repasser en France. Tous ces bruits neanmoins sont dissipés, & de- puis quelques mois ils n'ont point paru. L'habitation de Mont-Real leur a puissamment résisté & donné la chasse avec perte de leurs gens. Maintenant on fait les recoltes qui sont belles. Avec cela il vient du secours de France, ce qui console tout le païs, car c'eût été une cho- se deplorable s'il eut fallu venir à cette extremité que de quitter. Plus de deux mille François qui l'habitent & qui ont fait de grandes depenses pour s'y établir, n'ayant point de bien ailleurs, eussent été miserables: Et de plus les Sauvages n'ayant pas assez de force pour résister aux Hiroquois, ils eussent été en des hazards continuels de perdre la vie & peut-être la foy. Mais enfin nous attendons le secours que Monsieur de Maisonneuve Gouverneur de Mont-Real amene de France, où il étoit allé exprés. Cependant priez Dieu qu'il pro- tège deux mille Sauvages qui se sont assemblez en un lieu hors de l'incursion des Hiroquois, & qui veulent venir ici pour lier le commerce avec les François. Ils auront de la peine à passer, parce- que les Hiroquois, qui les haïssent à mort, comme les restes de leur carnage, occupent les passages. S'ils peuvent venir jusqu'ici, on au- ra le moien de les instruire, & la porte sera ouverte à de plus gran- des Nations. Comme cette affaire est de conséquence, je vous la recommande, & à tous ceux qui aiment l'augmentation du Royaume & de la gloire de JESUS-CHRIST. Nous avons de tres-bonnes Seminaristes, entre lesquelles il y en a une que Dieu a élevée dans un état d'oraison tres-particulier, & qui est dans une pratique de vertu qui y correspond.

Vous me demandez des graines & des oignons de fleurs de ce païs: Nous en faisons venir de France pour nôtre Jardin n'y en ayant pas ici de fort rares ni de fort belles. Tout y est sauvage, les fleurs aussi-bien que

DE LA
que les homm
tez: Quoique
une pauvre p
passage de l'Ét

De Quebec

A LA SUPP

Les Hiroquois f
Rivieres, &
proposions d

MA Rev
tre div
salut. J'ay reçu
avouer que vô
tes, aussi est-ce
sortir de cette
rité est grande,
exercer: Car le
venus en si gr
dans un même
par une voie to
nouvelle, qu'ils
rique. Au mém
sont un autre N
paix, disant qu'
çois, les Algon
ment croire que
qui couroit, que
d'assiéger les tro
aveugler aux app
rieur des Missio
qu'il se falloit t
à faire fortifier
ment même des

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION: 505

que les hommes. Aidez-moy de vos prieres dans mes grandes necessitez: Quoique j'aye la sante bonne, je cours sans cesse à la mort, & une pauvre pecheresse comme moy a besoin de secours pour le passage de l'Eternité.

De Quebec le 12. ^e Aoust 1653.

L E T T R E XLIX.

A LA SUPERIEURE DES URSULINES DE DIJON.

Les Hiroquois seignent de chercher la Paix: Cependant ils assiegent les trois Rivieres, & prennent le Reverend Pere Poncet prisonnier. Nouvelles propositions de paix.

MA Reverende & tres-chere Mere. La paix & l'amour de nôtre divin J E S U S pour mon tres-humble & tres-affectionné salut. J'ay reçu les lettres qu'il vous a pleu de nous écrire. Il faut avoüer que vôtre charité est des plus cordiales & des plus obligantes, aussi est-ce nôtre bon J E S U S qui en est l'auteur, & rien ne peut sortir de cette source sainte qui ne la fasse connoître. Si vôtre charité est grande, nous avons de nouveaux besoins pour vous la faire exercer: Car les Agnerognons qui sont une Nation Hiroquoise sont venus en si grand nombre que nous eussions tous été enveloppez dans un même carnage, si la bonté divine ne nous eut preservez par une voie toute miraculeuse. L'on avoit fait courir ici une fausse nouvelle, qu'ils avoient guerre avec d'autres Nations de cette Amerique. Au même temps une compagnie des Onontagerognons qui sont un autre Nation des Hiroquois se presenta pour demander la paix, disant qu'ils ne vouloient plus faire qu'un peuple avec les François, les Algonguins & les Hurons. Cette rencontre nous fit facilement croire que la premiere nouvelle étoit veritable, & que le bruit qui couroit, que six cens hommes des Agnerognons avoient dessein d'assieger les trois Rivieres étoit faux. Le commun s'étant ainsi laissé aveugler aux apparences ne se desioit de rien. Mais le R. Pere Supérieur des Missions homme tres-zelé pour le bien public, estimant qu'il se falloit toujours tenir sur la desiance, travailla puissamment à faire fortifier cette habitation des trois Rivieres, contre le sentiment même des habitans du lieu, qui attachez à leurs affaires parti-

culieres, n'avoient point d'envie de les quitter, pour travailler à la Forteresse. Cependant quelques contradictions que le Pere trouva à son entreprise, les fortifications furent achevées, & tous les habitans mis à couvert des surprises de l'ennemi. A peine trois semaines furent écoulées que six cens Hiroquois dont on nous avoit menacé parurent à dessein de mettre tout à feu & à sang sans exception d'âge ni de sexe, ce qu'ils eussent fait assurément, si le lieu eût été dans l'état où ils le croioient trouver. Tout les habitans du village des Hurons aiant eu avis de leurs approches se retirerent aussi-tôt dans le Fort, & de la sorte ils ont évité le carnage aussi-bien que les François. Il est si vray qu'ils vouloient tout exterminer & se rendre les Maîtres de la place, qu'ils avoient amené leurs femmes leurs enfans & tout leur bagage afin de s'y établir.

Au même temps le R. Pere Poncet tres-digne Missionnaire, & qui demouroit à Quebec, c'est à dire, à trente cinq lieues des trois Rivieres, étant sorti pour aller rendre quelque devoir de charité à une pauvre veuve fut pris par un parti de cette troupe. La nouvelle en étant venue à Quebec, les habitans qui l'aiment comme leur Pere, prirent aussi-tôt les armes & coururent après ees barbares pour l'enlever de leurs mains. Ils les poursuivirent de si près qu'il ne s'en fallut pas trois heures de temps qu'ils ne les attrapassent, car ils trouverent encore le feu allumé dans un lieu d'où ils venoient de sortir. Aiant visité ce poste, ils virent écrit avec du charbon sur un arbre que le Pere avoit pellié: Pere Poncet; & sur un autre, Franche-teau. Ils trouverent encore le livre du Pere, qu'il avoit laissé à dessein, & l'ayant ouvert ils y lurent ces paroles: Nous sommes pris par les Agnerognons: Ils nous ont traittez jusqu'à cette heure avec toute civilité. Nos gens aiant lû ces paroles prirent de nouvelles forces & ramèrèrent avec courage jusqu'à un Fort habité par les François, où ils furent contraints de rester pour passer la nuit. On leur dit là qu'ils étoient morts s'ils passioient outre, & qu'assurément il y avoit du malheur, parce que les canons & les fusils des trois Rivieres avoient tiré sans cesser toute la journée. Trois de la bande, nonobstant le danger, se detachèrent pour aller porter la nouvelle de la prise du Pere aux trois Rivieres, qui étoit à deux lieues de là. Ils passerent au travers de l'ennemi à la faveur de la nuit, & entrerent heureusement dans le Fort. La nouvelle qu'ils portoient obligea à parlementer avec l'ennemi dès le lendemain, afin d'échanger quelques prisonniers pour le Pere. Ils acquiescerent à cette proposition. Mais comme il n'y a nulle

foy dans les i
l'habitation,
tres de la plac
roit, fit qu'ils
tions qui leur
trahison aiant
le Pere, étant
la paix. Quoi
à condition qu
va par malheur
barquer pour l
deux canots a
retirez à la fa
moissons, & tu
vez dans la ca
voient attaqué
n'avoient eu a
François qui ét

A present de
& ont fait des p
Rivieres, où lo
devoient aussi t
témoignent de
dans toutes les
gles de la prud
qué que trahiso
voions sur nous
tes miraculeuse
foiblesse, car s'i
roient bien-tôt
main toute puis
la paix ou de la
de de terme por
la providence r
s'ils eussent cont
eussions été red
quatre miracles
nieres attaques;
coup, nous faisa

foy dans les infideles, ils trouverent moien de gagner un Sauvage de l'habitation, qui leur promit de leur donner entrée & les faire maîtres de la place. L'esperance qu'ils avoient que ce dessein leur réussiroit, fit qu'ils ne se pressoient pas de rien conclure sur les propositions qui leur avoient été faites, & qu'ils avoient acceptées. Mais la trahison niant été découverte, & les François qui étoient aliez après le Pere, étant venus au secours, ils perdirent cœur & demanderent la paix. Quoi qu'on ne se fiât pas tout à fait à eux, on les prit au mot, à condition qu'ils rendroient le Pere incessamment. Mais il se trouva par malheur que ceux qui l'avoient enlevé l'avoient déjà fait embarquer pour le mener en leur país. Ils ont envoyé, à ce qu'ils ont dit, deux canots avec un capitaine pour l'amener, & en suite ils se sont retirez à la faveur des propositions de paix, après avoir ravagé les moissons, & tué les bœufs & les vaches des habitans, qu'ils ont trouvez dans la campagne. Avant que de venir aux trois Rivieres, ils avoient attaqué Mont-Real d'où ils avoient été repoussez, & où ils n'avoient eu autre avantage que de prendre quelques Sauvages & François qui étoient à l'écart.

A present deux ou trois de leurs Nations nous recherchent de paix & ont fait des presens pour cela: Le rendez-vous est donné aux trois Rivieres, où les François, Algonguins, Hurons, & autres aliez se devoient aussi trouver. Si nos ennemis disent vrai & que la paix qu'ils témoignent desirer soit constante, la porte sera ouverte à l'Evangile dans toutes les Nations de cette Amerique: Mais dans toutes les regles de la prudence, on ne s'y peut fier, car jusques ici on n'a remarqué que trahison & perfidie dans leur conduite. Mais enfin nous voions sur nous des protections de Dieu à leur égard, qui sont toutes miraculeuses. Il les aveugle pour ne pas voir leur force & nôtre foiblesse, car s'ils voioient les choses comme elles sont, ils nous auroient bien-tôt égorgé, mais cette bonté infinie les retient par sa main toute puissante, afin qu'ils ne nous nuisent point. L'affaire de la paix ou de la guerre sera concluë dans un mois qu'ils ont demandé de terme pour aller consulter les anciens de leur país. Dieu par sa providence nous donne ce temps-là pour faire les moissons, car s'ils eussent continué à les brûler comme ils avoient commencé, nous eussions été reduits à une famine mortelle. On remarque trois ou quatre miracles de Dieu sur nous en tout ce qui s'est passé en ces dernieres attaques; je dis des miracles evidens, qui nous fortifient beaucoup, nous faisant voir que ce ne sera point l'industrie humaine qui

nous tirera de la persecution des Hiroquois ; mais la seule bonté divine, qui pouvant changer les cœurs de pierre en des cœurs de chair, peut faire de ces Barbares des Enfans d'Abraham. Ceux qui ont fait des presens pour la paix ont invité nos Reverends Peres d'aller en leur país, mais la prudence ne permet pas de se presser : Si la paix se fait, la Foi s'y introduira infailliblement. C'est une chose digne de vôtre pieté, ma tres-bonne & tres-chere Mere, de tâcher avec vôtre sainte Communauté de gagner le cœur de Dieu, afin qu'il plaise à sa bonté de gagner ceux de ces Barbares. Il est temps qu'il soit loué & béni de ceux qui l'ont méprisé jusques ici, & qui ont mis tant d'obstacles à sa gloire. Je vous rends mes tres-humbles remerciemens pour la grande charité qu'il vous a plu de nous faire. Nous tâchons de reconnoître auprès de nôtre Seigneur vos continuels bienfaits que vous avez d'un si grand cœur augmentez encore cette année. Permettez-moi, s'il vous plaît, de saluer vôtre sainte Communauté, & de la prier d'agréer le tres-humble salut de la nôtre.

De Quebec le 6. Septembre 1653.

LETTRE L.

A SON FILS.

Toutes les Nations Hiroquoises concourent à demander la paix. Salines considerables dans le país des Hiroquois. Découverte d'une mer que l'on croit être celle de la Chine.

M On tres cher fils. J'ESUS soit nôtre vie & nôtre tout pour l'Eternité. Je ne puis laisser partir les vaisseaux, sans vous dire quelque chose de ce qui s'est passé en cette nouvelle Eglise depuis l'année dernière. Je vous mandé ce qui s'étoit passé dans la captivité du Reverend Pere Poncet, & comme il fut ramené après plusieurs travaux que les Hiroquois lui avoient fait souffrir. Depuis ce temps-là il nous a paru par tout ce qui s'est passé, que Dieu s'est contenté de l'offre que ce bon Pere lui a faite de mourir comme Victime, afin de l'appaiser, & de donner par sa mort la paix à tout le país : Car depuis ce temps-là les Hiroquois n'ont fait que des allées & des venues pour la demander. Et ce qui est le plus merveilleux, ceux des Nations voisines qui ne sçavoient pas ce qui se passoit chez les autres,

font venus qu'ils deman barbare avo qui étoit le leurs dépens considerable eux, & être se sont volon meuré parm enfin ils les des Holland mandent la

Tout le lo & les Mont mences, les dant les pau après tant d cesse à nos F les propositi qui tendent mes, ce qui a les Hiroquois leur priere. les affaires de les plus consi traité, & ceu prit & de cor

Au mois de verneur de la sieurs conseils leur a accorde leurs cinq na de la paix. L Ondeson fut n çois qui s'offi deurs, qui pro pas à mi-cher tous les villag Ondeson vien

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 509

font venus en même temps pour traiter avec nous. Pour marque qu'ils demandent la paix avec sincérité, aiant appris qu'une Nation barbare avoit pris un jeune homme de l'habitation de Montreal, & qui étoit le Chirurgien de la Colonie François, ils l'ont racheté à leurs dépens, & l'ont rendu à son habitation. Ils ont fait des presens considerables, afin qu'on leur donnât des François pour hiverner avec eux, & être les témoins de leur fidelité. On leur en a donné deux qui se sont volontairement offerts. Durant tout le temps qu'ils ont demeuré parmi eux, ils les ont chéri & aimez extraordinairement, & enfin ils les ont ramenez au Printemps portant avec eux des Lettres des Hollandois qui assurent que c'est tout à bon que les Hiroquois demandent la paix.

Tout le long de l'année les François, les Hurons, les Algonguins, & les Montagnez ont vécu ensemble comme freres. L'on a fait les semences, les recoltes, & le trafic avec une entiere liberté; & cependant les pauvres Sauvages en general n'osent se fier aux Hiroquois après tant d'experiences qu'ils ont de leur infidelité. Ils disent sans cesse à nos François, que les Hiroquois sont des fourbes, & que toutes les propositions de paix qu'ils font, ne sont que des déguisemens, qui tendent à nous perdre. Ils le disent encore aux Hiroquois mêmes, ce qui a pensé tout gêner & rompre plus que jamais. Mais enfin les Hiroquois ont pour suivi avec tant d'instance, qu'on s'est rendu à leur priere. C'est une chose admirable de les entendre haranguer sur les affaires de la paix; car ils ne se sont voulu servir que des personnes les plus considerables d'entre eux, pour être les Ambassadeurs de ce traité, & ceux qui les ont entendus, avoient qu'ils ont beaucoup d'esprit & de conduite.

Au mois de Juillet dernier ils sont venus trouver Monsieur le Gouverneur de la nouvelle France, & les Reverends Peres, où après plusieurs conseils & presens, auxquels on a répondu de part & d'autre, on leur a accordé qu'un Pere les iroit visiter, & qu'il feroit le tour de leurs cinq nations pour connoître s'ils conspiroient tous dans le desir de la paix. Le Reverend Pere le Moine qu'ils appellent en leur langue Ondeson fut nommé pour cela avec un honnête jeune homme François qui s'offrit pour l'accompagner. Ils partirent avec les Ambassadeurs, qui promirent de les ramener dans cinquante jours. Ils ne furent pas à mi-chemin que des Messagers coururent comme des Cerfs par tous les villages des cinq Nations, criant à haute voix: Ondeson vient, Ondeson vient. A ce bruit il se fit un concours de peuple pour lui venir

au devant afin de lui faire honneur. L'on n'a jamais rien vu de semblable parmi ces Barbares. Ce n'étoit que festes & festins. Chez les Hurons & parmi les autres Nations les Reverends Peres n'osoient quasi parler dans les commencemens ; il leur falloit souffrir des gênes extrêmes jusqu'à ce qu'ils les eussent apprivoisez. Mais ceux-ci ont honoré le Pere dès l'abord, lui donnant par tout la premiere place, & le priant de presider en tous leurs conseils.

Ils lui disoient : Prie le Maître de nos vies : Fais ce que tu sçais qu'il faut faire ; car nous-autres nous ne sommes que des bêtes. Nous te declaron que nous voulons embrasser la Foi, & croire en celui qui est le Maître de nos vies. Nous aimons les robes noires, parce qu'ils aiment la pureté, & qu'ils ont la veracité, & qu'ils s'intéressent dans les affaires de leurs troupeaux. Ils disoient cela, parce qu'ils avoient vu comme ils s'étoient exposez à la mort chez les Hurons, afin de les secourir. Ceux-là même qui avoient fait mourir les Peres de Brebeuf & Garnier lui donnerent les livres qu'ils leur avoient ôtez au temps de leur martyre, & qu'ils avoient gardez depuis comme des choses dont ils faisoient estime. On apporta ensuite plusieurs enfans au Pere, afin qu'il les baptizât. Une Esclave Huronne fort bonne Chrétienne, ayant instruit une grande fille durant le temps de sa captivité, la presenta aussi pour être baptisée. Le Pere lui dit : Pourquoi, ma Sœur, ne l'as-tu pas baptisée ? Ne t'ai-je pas autrefois instruite sur ces matieres ? Elle repartit : Je ne croiois pas, mon Pere, que mon pouvoir se pût étendre sur de grandes personnes, mais seulement sur des enfans malades. Alors le Pere la trouvant suffisamment instruite, la baptisa.

Dans ce Bourg qui étoit celui des Onontageronons, & le capital de la Nation, le Pere trouva parmi les esclaves les Hurons, qui composoient autrefois son troupeau au Bourg de saint Michel. Ces pauvres Captifs voiant leur bon Pere, furent comme ressuscitez de mort à vie, & pour leur donner la joie entiere, il les confessâ, & leur administra les Sacremens. Considerez, je vous prie, les ressorts admirables de la divine Providence. Dieu a permis que ces pauvres Chrétiens aient été pris par ces Barbares pour le salut de leur Nation : Car ce sont eux qui leur ont donné la connoissance de Dieu, & qui ont jeté parmi eux les premieres semences de la Foi. C'est par eux qu'ils ont connu & les Peres & nous qu'ils appellent les Filles saintes. Aussi leurs Ambassadeurs n'ont pas manqué de nous rendre visite. Ils ont admiré nos Seminaristes sauvages, les entendant chanter les loüanges de Dieu en trois langues differentes. Ils étoient ravis de les voir si bien

DE LA
dressées à la F
ne nous touch
fant comme l
ne au Pere qu
Ces peuple
mais le plus p
Dieu, & un a
appellent le R
des Peres en l
gnerent une tr
l'abord de tou
habitation il a
grosse fontaine
formé pour re
qu'elle étoit sa
c'est une saline
suivoient cette
rable cette fa
nent cela pou
mais ce sera u
biter.

Lors que le
hommes, pou
taine qui la c
étoit venu dem
le Pere qui l'av
il y trouva de
ment à son reco
ge, tu sçais que
me promets-tu
le baptisa.

Le Pere éra
rompre. Le feu
il brûla vingt ca
C'étoit pour fai
qu'il avoit fait v
se disposer à la
neanmoins d'un
le moien de son

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 511
dressées à la Françoisé. Mais ce qui les toucha le plus, fut de voir que
ne nous touchant en rien, nous en faisons estime, les aimant & caref-
sant comme les meres aiment & caressent leurs enfans. Mais je retour-
ne au Pere que j'ai laissé parmi les Hiroquois.

Ces peuples donc firent de beaux presens & en grande quantité ;
mais le plus precieux fut celui qui signifioit qu'ils vouloient croire en
Dieu, & un autre pour être présenté à Achiendafé, c'est ainsi qu'ils
appellent le Reverend Pere Superieur des Missions, afin qu'il envoiât
des Peres en leur país pour y faire une maison fixe. Dés lors ils desi-
gnerent une tres-belle place sur le bord d'une grande riviere, où est
l'abord de toutes les Nations. Lors qu'ils jettoient les projets de cette
habitation il arriva une chose remarquable. Il ya proche de ce lieu une
grosse fontaine qui se décharge dans un grand bassin que la Nature a
formé pour recevoir ses eaux. Nos François en aiant goûté, ont trouvé
qu'elle étoit salée : Ils en ont fait bouillir de l'eau, & ont trouvé que
c'est une saline qui fait de tres-beau & tres-bon sel. Les Sauvages qui
suisoient cette eau, & la prenoient pour un poison, trouverent admi-
rable cette façon de faire du sel d'une chose si méchante, & tien-
nent cela pour un miracle des François. Ce n'est pas un miracle,
mais ce sera un tresor pour les François, qui doivent y aller ha-
biter.

Lors que le Pere étoit là, on levoit une compagnie de deux mille
hommes, pour aller en guerre contre la Nation du Chat. Le Capi-
taine qui la devoit commander, étoit l'un des Ambassadeurs qui
étoit venu demander la paix. Lors qu'il fut prêt de partir, il vint prier
le Pere qui l'avoit instruit en chemin, de le vouloir baptiser. Mais
il y trouva de la difficulté, & lui dit : qu'il lui confereroit ce Sacre-
ment à son retour de la guerre. Mais, mon frere, repartit le Sauva-
ge, tu sçais que je vas en guerre, & que j'y puis être tué : si je meurs,
me promets-tu que je n'irai point dans les feux. A ces paroles, le Pere
le baptisa.

Le Pere étant à Onontagé, il arriva un accident qui pensa tout
rompre. Le feu prit dans le Bourg, sans qu'on sçût comment, où
il brûla vingt cabanes chacune de cinquante ou soixante piez de long.
C'étoit pour faire croire à ces Barbares que le Pere étoit forcier, &
qu'il avoit fait venir le Diable pour les brûler. Il commençoit déjà de
se disposer à la mort, connoissant l'humeur de ces Payens. Il s'avisa
neanmoins d'un moïen qui lui réussit, sçavoir de les aller consoler par
le moïen de son Hôte, & de leur offrir un present pour esluier leurs

larmes : ils se sentirent si obligez de cette compassion ; que le Pere leur témoignoit, que bien loin de s'irriter contre luy , ils demeurèrent pleinement confirmez que les François & les Peres étoient leurs amis.

Les Hiroquois ont ramené le Pere selon leur promesse dans le temps qu'ils avoient marqué. Il n'est pas croiable combien les François & nos nouveaux Chrétiens ont été ravis de son retour , & de l'heureux succez de son voiage. Il restoit seulement une difficulté qui empêchoit que la joie ne fut entiere. C'est que les Agnerognons n'avoient point paru dans tous les conseils qui furent tenus à Onontagé , ce qui faisoit craindre qu'ils ne couvassent quelque mauvais dessein. Mais les Hurons qui y avoient été envoieez , & qui sont de retour du jour d'hier , ont rapporté qu'ils sont du parti de la paix , & qu'il n'y a nul sujet de craindre de leur part : Que s'ils ne se sont pas trouvez aux assemblées , ils en ont fait des excuses , disant qu'ils en ont été empêchez par la guerre qu'ils avoient contre les Sauvages de la nouvelle Angleterre.

Toutes les parties conspirant donc dans le même dessein , il a été conclu que les Reverends Peres iront au printemps de l'année prochaine avec trente François. Dès cette heure il y a des dispositions pour cinq Missions , qui trouveront abondamment à y exercer leur emploi : Et , ce qui leur sera avantageux , c'est que les Hiroquois sçavent la langue Huronne , les Peres qui y doivent aller la sçavent aussi , & par ce moien l'on peut dire que tout est prest ; dès à present le Pere le Moine y retourne pour hiverner & pour disposer toutes choses.

Si cette paix dure , comme il y a lieu de l'esperer , ce pais sera tres-bon & tres-commode pour l'établissement des François , qui se multiplient beaucoup & font assez bien leurs affaires par la culture des terres qui deviennent bonnes à present que l'on abat ces grandes forests qui la rendoient si froide. Après trois ou quatre années de labour , elle est aussi-bonne , & par endroits meilleure qu'en France. L'on y nourrit des bestiaux pour vivre & pour avoir des laitages. Cette paix augmente le commerce , particulièrement des Castors dont il y a grand nombre cette année , parce qu'on a eu la liberté d'aller par tout à la chasse sans crainte. Mais le trafic des ames est le contentement de ceux qui ont passé les mers pour les venir chercher , afin de les gagner à JESUS-CHRIST. L'on en espere une grande moisson par l'ouverture des Hiroquois. Des Sauvages fort éloignez disent qu'il y a au dessus de leur pais une Riviere fort spacieuse

cieuse qui a
Chine. Si av
abregé , &
ces Royaum
tout.

Voila un p
qui regarde
assez bonne
bonnes Sem
chaque fois
aiment le ch
tendre si bie
fection , ils l
mais qui n'é
ronnes que l
sions à la Fr
vertis , & qu
temps ils pou
les filles ne se
traitté de pai
filles , & le R.
mener cinq fi
favorable. Ce
Sauvages qui
des conclusion
delegerent le

Enfin la me
cher des ouvr
blir à Mont-R
une fondation
peut rien faire
lonté que nous
lent , la prude
nous à benir la
& de ce que n
que de nos plu
partagent ave

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 513

cieuse qui aboutit à une grande mer que l'on tient être celle de la Chine. Si avec le temps cela se trouve véritable, le chemin sera fort abrégé, & il y aura facilité aux ouvriers de l'Évangile d'aller dans ces Royaumes vastes & peuplez: le temps nous rendra certains de tout.

Voilà un petit abrégé des affaires générales du pays. Quant à ce qui regarde notre Communauté & notre Séminaire, tout y est en assez bonne disposition, grâces à notre Seigneur. Nous avons de fort bonnes Séminaristes que les Ambassadeurs Hiroquois ont veües à chaque fois qu'ils sont venus en Ambassade. Comme les Sauvages aiment le chant, ils étoient ravis, comme j'ay déjà dit, de les entendre si bien chanter à la Françoisé, & pour marque de leur affection, ils leur rendoient la pareille par un autre chant à leur mode, mais qui n'étoit pas d'une mesure si réglée. Nous avons des Huronnes que les Réverends Pères ont jugé à propos que nous élevassions à la Françoisé: car comme tous les Hurons sont à présent convertis, & qu'ils habitent proche des François, on croit qu'avec le temps ils pourront s'allier ensemble, ce qui ne se pourra faire que les filles ne soient francisées tant de langage que de mœurs. Dans le traité de paix on a proposé aux Hiroquois de nous amener de leurs filles, & le R. Père le Moine à son retour de leur pays nous devoit amener cinq filles des Capitainesses, mais l'occasion ne lui en fut pas favorable. Ces Capitainesses sont des femmes de qualité parmi les Sauvages qui ont voix délibérative dans les Conseils, & qui en tirent des conclusions comme les hommes, & même ce furent elles qui deleguerent les premiers Ambassadeurs pour traiter de la paix.

Enfin la moisson va être grande, & j'estime qu'il nous faudra chercher des ouvriers. L'on nous propose & l'on nous presse de nous établir à Mont-Real, mais nous n'y pouvons entendre si nous ne voions une fondation, car on ne trouve rien de fait en ce pays, & l'on n'y peut rien faire qu'avec des frais immenses; ainsi quelque bonne volonté que nous aions de suivre l'inclination de ceux qui nous y appellent, la prudence ne nous permet pas de faire autrement. Aidez-nous à bénir la bonté de Dieu de ses grandes miséricordes sur nous, & de ce que non seulement il nous donne la paix, mais encore de ce que de nos plus grands ennemis il en veut faire ses enfans, afin qu'ils partagent avec nous les biens d'un si bon Père.

De Québec le 24. Septembre 1654.

L E T T R E L I.

A U M E S M E.

Trahison d'une Nation Hiroquoise, & soumission de toutes les autres à la foy.

M On tres-cher Fils. Je vous ay déjà écrit une lettre des nouvelles du païs. Depuis ce temps-là deux des Nations Hiroquoises se sont mises mal ensemble. Le sujet de leur different est que toutes deux avoient demandé des Peres : L'une, qui est celle des Agnerognons demandoit le Pere Chaumonnot, & que les Hurons se donnaient à elle pour vivre ensemble & ne faire plus qu'un peuple; mais elle ne vouloit pas qu'on parlât de la foy. Les Annontagerons demandoient aussi les Hurons avec des Peres, & vouloient recevoir la foy. Les Hurons qui sont libres ne voulant pas s'engager promirent successivement aux uns & aux autres qu'avec le temps ils les iraient visiter, & cependant qu'ils prissent patience. Ils firent cette reponse pour se defaire adroitement de ces peuples à qui ils ne se peuvent fier après tant d'experiences qu'ils ont de leur infidelité. Un Pere donc fut envoyé aux Annontagerons avec ordre de visiter aussi les Agnerognons. Mais le temps lui ayant manqué, il ne put rendre visite à ceux-cy, mais il demeura chez les premiers où les autres Nations Hiroquoises s'étoient rendües, & convinrent de recevoir la foy. Le Pere apporta ici cette bonne nouvelle qui donna bien de la joie à tout le monde, & pour executer un si bon dessein on jugea à propos qu'il y retournât lui-même. Lors qu'il étoit en chemin les Agnerognons piquez de jalousie lui furent à la rencontre feignant d'être amis, mais par une fourberie digne d'une Nation barbare, lors qu'ils furent à la portée du fusil, ils firent une decharge sur sa compagnie. Un Capitaine qui l'accompagnoit par honneur fut tué, plusieurs Hurons furent blesez, & les autres faits prisonniers. Un autre Capitaine qui restoit leur dit: Mes freres qu'avez vous fait? Je vous declare la guerre. Ils ne se mirent pas beaucoup en peine de cette declaration, mais s'adressant au Pere ils lui dirent qu'il n'avoit point d'esprit d'avoir preferé les autres à eux, & lui ayant fait ce reproche ils le laisserent disant qu'ils ne vouloient point de mal aux

DE LA
François, ma
tous tuer. En
Nous avons
tion qui ont
un bâtard d'u
car ces sauvag
me fort bien
excepté qu'il
mes tant Hur
prendre, c'e
foy & à la pa
jusqu'à Mont
tions Hiroqui
ter & lui faire
qu'ils vouloie
freres de les v
convier d'ouv
re aux Agner
te. Voila l'éta
remarqué, il
ils sont infidel
de se tenir sur
ples; & eux re
defiance. Pri
à tous ces peu
le monde ne l

De Qu

Les Hiroquois

M On tres-
Nord-
moment de lo

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 515

François, mais aux Hurons & aux Algonguins, & qu'ils les vouloient tous tuer. En effet ils font tout leur possible pour executer leur dessein. Nous avons pourtant appris que ce ne sont pas les anciens de la Nation qui ont fait ce coup, & même qu'ils l'ignorent; mais que c'est un bâtarde d'un Holandois & d'une Hiroquoise, lequel vit en Hiroquois, car ces sauvages sont voisins de la nouvelle Hollande. C'est un homme fort bien fait, subtil & vaillant, qui ressemble à un European, excepté qu'il n'a point de barbe. Voila près de cent cinquante hommes tant Hurons qu'Algonguins, qui le poursuivent; s'ils le peuvent prendre, c'est fait de lui, car c'est un mal-heureux qui s'oppose à la foy & à la paix. Mais je reviens au Pere. Il poursuivit son chemin jusqu'à Mont-Real, où il ne fut pas plutôt arrivé que les autres Nations Hiroquoises lui envoierent des Deputez pour le complimenter & lui faire des presens. Ils lui firent de nouvelles protestations qu'ils vouloient croire en Dieu, & le prierent de se disposer avec ses freres de les venir instruire, Ils lui firent sur tout un present pour le convier d'ouvrir les yeux pour bien considerer ce qu'ils alloient faire aux Agnerognons pour le venger de l'injure qu'ils lui avoient faite. Voila l'état où sont les affaires: Mais comme vous avez fort bien remarqué, il n'y a point d'assurance à des Sauvages, sur tout quand ils sont infideles. Quoique l'on vive bien avec eux, on ne laisse pas de se tenir sur ses gardes. Les Peres vont & viennent chez ces peuples; & eux reciproquement vont & viennent ici, mais toujours avec defiance. Prions le Dieu de paix qu'il la donne à vous & à moy & à tous ces peuples. C'est de lui seul que nous la devons attendre, le monde ne la peut donner.

De Quebec le 18. d'Octobre 1674.

L E T T R E L I I.

A U M E S M E.

Les Hiroquois Agnerognons, continuent leur hostilité. Ils demandent la paix laquelle enfin devient universelle.

M On tres-cher Fils. Je ne serois pas satisfaite si voiant un vent Nord-est, qui arrête le navire à nôtre port, je ne prenois un moment de loisir pour vous dire un mot des bontez de Dieu sur nous

& sur ce païs, qui ne subsiste que sur l'appuy de sa divine providence. Je vous en ay dit quelque chose par le premier vaisseau, mais nous ne sçavions pas encore tout ce que nôtre bon J E S U S faisoit pour nous. Nous l'avons sceu & expérimenté depuis. Ce que vous apristes l'an passé est donc véritable, que les Hiroquois avoient fait la paix avec nous, excepté une qui piquée de jalousie de ce qu'un Pere avoit visité une autre plutôt qu'elle, leva les armes pour se venger sur les François & sur les Sauvages leurs alliez. Les autres ont toujours été fideles dans les paroles de paix qu'ils avoient données: Celle-cy a continué son hostilité jusqu'au commencement de Juillet avec tant d'opiniâtreté, qu'à peine pouvoit-on trouver un lieu où l'on peut être en assurance. Après la fonte des neiges, ils ont fait plusieurs massacres tant des François que des Sauvages qu'ils ont trouvez à l'écart. Ils ont penetré jusques dans des lieux où on ne les attendoit pas, dans la pensée qu'ils leur étoient inconnus & inabordables: mais ils y ont été conduits par des Renegats, qui en sçavoient le secret. Ils n'ont pu rien faire au gros des François, parceque durant l'hiver on a fait diverses courses sur les neiges dont des chemins battus leur ont fait peur, & les ont obligez de se retirer, car ils sont plus traitres que vaillans. D'ailleurs les Algonguins voiant les François prendre cœur, se sont aussi animez, & dans les courses qu'ils ont faites, ils ont pris plusieurs Barbares de consideration. Ils en ont brûlé ici quatre tous vifs avec des tourmens horribles, & cependant ce ne sont que des roses en comparaison de ce qu'ils font souffrir aux François & à nos Sauvages quand ils en peuvent attraper. Ces quatre patients dont je viens de parler se sont convertis à la foy & ont été baptisez avant leur mort. Leur conversion a été facile, parce qu'ils avoient déjà entendu parler de la foy à des Chrétiens qui avoient été captifs en leur païs, de sorte qu'ils se ressouvenoient facilement de nos mysteres, & des choses nécessaires au salut, lorsque le R. Pere Chaumonnot les assistoit au suplice.

Une femme Algonquine aiant été enlevée par les Hiroquois avec toute sa famille, son mari qui étoit étroitement lié de toutes parts, lui dit que si elle vouloit elle les pouvoit sauver tous. Elle entendit bien ce que cela vouloit dire, c'est pourquoi elle prit son temps pour se saisir d'une hache, & avec un courage nonpareil elle fend la tête au Capitaine, coupe le col à un autre, & fit tellement la furieuse qu'elle mit tous les autres en fuite: Elle delie son mari & ses enfans & se retirent tous sans aucun mal en un lieu d'assurance,

Les Algon
venimez au
ce qu'ils ont
Hurons de
battus. Ces
de Mont-Re
sent: N'allon
bre de gens
permis d'atta
écartées. Le
Oyes, où un
qui avoit ach
fut surpris le
& sa femme
nête Habitan
viteurs de M
ont aussi été
entre lesque
chemin. Tou
les peines im
étant si effray
l'on n'avoit r
que les Anglo
& qu'ils avoi
fleuve de sain
dions, & ven
dit qu'étant a
disoit, & pour
tre bon Dieu
deux doigts de
exprimer; &
celles qui vien
ames.

En Juillet un
Lettres. Mais
l'Anglois n'éto
l'Acadie pour
de ce païs-là;
emmené Mon

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 517

Les Algonguins ont fait plusieurs bons coups semblables, étant intervenus au dernier point contre les Hiroquois, & avec raison, parce qu'ils ont quasi anéanti toute leur Nation par leur ferocité. Les Hurons de leur côté les ont aussi attaqués, & se sont furieusement battus. Ces Barbares sont encore venus aux prises avec les François de Mont-Real & des trois Rivieres, où ils ont été si malmenés qu'ils disent : N'allons plus là, parce que ce sont des Demons. Le grand nombre de gens qu'ils ont perdus dans tous ces démêlés, ne leur a pas permis d'attaquer les habitations, mais seulement quelques familles écartées. Le coup le plus funeste qu'ils ayent fait, a été à l'Isle aux Oyes, où un honnête Bourgeois de Paris nommé Monsieur Moyen, qui avoit acheté cette place, s'étoit établi avec toute sa famille. Il fut surpris le jour du saint Sacrement, tous les gens étant à l'écart. Lui & sa femme furent massacrés, & leurs enfans avec ceux d'un honnête Habitant emmenés prisonniers. Dans un autre lieu quatre serviteurs de Monsieur Denis Bourgeois de Tours établis en ce pays, ont aussi été surpris & massacrés. Plusieurs autres l'ont encore été entre lesquels s'est trouvé un Frere de la compagnie qui faisoit chemin. Tout cela s'est fait par trahison : de sorte qu'on a eu toutes les peines imaginables à faire les semences pour cette année, chacun étant si effrayé, sur tout de ce qui est arrivé à Monsieur Moyen, que l'on n'avoit ny vigueur, ny courage. De plus il étoit venu un bruit que les Anglois étoient à l'Acadie avec quatre vaisseaux de guerre, & qu'ils avoient encore quelques Navires qui croisoient l'entrée du fleuve de saint Laurent, pour arrêter les vaisseaux que nous attendions, & venir ensuite se rendre Maîtres de Quebec. N'eut-on pas dit qu'étant ainsi entre deux écueils, nous étions tous perdus ? On le disoit, & pour mon particulier, quoi que je ne veuille que ce que nôtre bon Dieu voudra, je vous confesse que voyant le Christianisme à deux doigts de sa ruine, mon cœur souffroit une agonie que je ne puis exprimer ; & il faut avouer qu'il n'y a point de croix pareilles à celles qui viennent de la gloire de Dieu intéressé au sujet du salut des ames.

En Juillet un vaisseau Nantois parut ici sans nous apporter aucunes Lettres. Mais il nous donna bien de la joie nous apprenant que l'Anglois n'étoit pas si proche de nous, mais seulement qu'il étoit à l'Acadie pour des affaires de Marchands. Ils se sont néanmoins saisis de ce pays-là, pour se recompenser de ce qui leur est dû, & ils ont emmené Monsieur de la Tour, à qui ce pays appartenoit, prisonnier

en Angleterre. Ainsi une de nos peines fut levée, & le peuple commença à respirer. Il arriva au même-temps que plusieurs Hiroquois, entre lesquels il y avoit de leurs Capitaines, furent pris par les François, tant de Mont-Real que des trois Rivieres, ce qui humilia ces Barbares au dernier point. On ne fit point de mal néanmoins aux captifs sinon de les enfermer en prison les fers aux pieds, ce qui leur sembloit doux en comparaison du feu. Eux de leur côté sçachant que nous avions de leurs principaux Capitaines, traiterent les nôtres doucement, & même les ramenerent d'eux-mêmes, demandant de renouer la paix. Ils étoient si empressez en cette demande, qu'ils mirent nos prisonniers en liberté sur la grève, sans demander les leurs, afin de témoigner par cette confiance que c'étoit avec sincérité qu'ils recherchoient l'alliance des François. On leur rendit néanmoins tous leurs gens, afin de les gagner encore davantage.

Au même temps les autres Nations Hiroquoises qui avoient toujours été fideles, parurent par leurs Ambassadeurs, disant qu'elles avoient toujours vécu en amis, sans exercer aucun acte d'hostilité depuis le traité de l'Automne. De plus les Agnerognons apporterent des lettres des Hollandois, qui témoignoit que c'étoit sans feintise qu'ils nous recherchoient de paix. Et enfin un François natif des trois Rivieres, mais qui s'étoit établi parmi eux, les accompagnoit & assuroit qu'ils parloient avec sincérité.

Les Agnerognons declarent donc qu'ils veulent la paix, mais avec cette restriction qu'ils ne la veulent qu'avec les François, & non avec les Hurons & les Algonguins. Cela ne leur a pas été entièrement accordé, mais seulement jusques à de certaines limites, hors lesquelles il leur sera permis d'exercer toute sorte d'hostilité, en sorte néanmoins qu'ils ne les pourront attaquer dans nos habitations Françoises. Cela a été accordé, & ils s'observe; mais je n'y vois gueres d'assurance, parce que ces Nations se haïssent au dernier point, à cause des massacres qu'ils ont fait les uns sur les autres. C'est là la cause du mal que souffrent nos François, car comme ils sont obligez de soutenir nos nouveaux Chrétiens, ils sont souvent enveloppez dans leurs querelles & dans leurs differens.

Ces Sauvages néanmoins ont persisté de demander un Missionnaire. On leur a donné le Reverend Pere le Moine, qui est parti avec eux accompagné de deux François. Depuis leur départ, l'on a toujours été en paix, & les François se sont retirez dans leurs habitations qu'ils avoient presque tous abandonnez pour se refugier ici. L'on a fait avec

liberté la recou
de l'anguille
plus un secon
sitez. En tou
tous, qui not

Ceux-ci é
des autres Na
avoient renc
& que les A
mais qu'ils le
restriction, m
verend Pere n
Chrétiens, e
s'est fait de pa
cette paix, c
s'est passé à Q
cinq à six cens
des principal
declare qu'ils
lassent s'établi
que l'on y bâti
leur en avoit f
à present cinq
ne alliance. T
dont on a rem
né deux Peres
Reverends Pe
tombe: Ils s'e
se, & il ne se pe
nent aux hazar
de mort où la
des travaux qu
pas ce que c'e
secours dont le
dant ces brave
en Paradis, &
c'est en cela qu
les interests de
Pendant le

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 59

liberté la recolte des grains, on a fauché les prez, & on a fait la pêche de l'anguille, ce qui a causé une joie universelle à tout le país. De plus un second vaisseau est arrivé, & nous a apporté nos autres necessitez. En tout cela nous voions une providence admirable sur nous tous, qui nous fait revivre, lors que nous pensions être au tombeau.

Ceux-ci étant partis, les Ambassadeurs des Onontageronons & des autres Nations Hiroquoises sont arrivez ici, & nous ont dit qu'ils avoient rencontré le Reverend Pere le Moine, qui en effet a écrit & que les Agnerognons leur ont raconté tout ce qu'ils avoient fait mais qu'ils leur ont reparti qu'ils ne vouloient point de paix avec restriction, mais entierement, & avec tout le monde, ce que le Reverend Pere nous confirme par sa lettre. Or ceux-ci sont bien avec nos Chrétiens, ce qui nous console à un point que je ne vous puis dire. Il s'est fait de part & d'autre un grand nombre de presens pour affermir cette paix, dont je n'ai pas le loisir de vous faire le détail. Le tout s'est passé à Quebec avec beaucoup de magnificence en presence de cinq à six cens François, & de tous les Sauvages de ces contrées. L'une des principales circonstances de cette paix, est que ces peuples ont déclaré qu'ils vouloient se faire Chrétiens, & que les François alloient s'établir en leur país, c'est-à-dire, qu'on y fit des Missions, & que l'on y bâtit une maison fixe pour les Reverends Peres, comme on leur en avoit fait faire une aux Hurons, & enfin qu'on leur donnât dès à present cinquante François pour jetter les fondemens d'une bonne alliance. Tout cela leur a été accordé, excepté ce dernier point dont on a remis l'execution au printemps. On leur a seulement donné deux Peres avec un François pour les instruire dans la Foy; Les Reverends Peres d'Ablon & Chaumonnot sont ceux sur qui le sort est tombé: Ils s'estiment heureux d'avoir été choisis pour cette entreprise, & il ne se peut dire avec combien de zele & de ferveur ils s'abandonnent aux hazards qui en peuvent arriver. Car sans parler des dangers de mort où la ferocité de ces peuples les peut jeter, ils vont endurer des travaux qui ne sont pas imaginables aux personnes qui ne savent pas ce que c'est que d'être dans un país barbare dénué de tous les secours dont les Europeens semblent ne se pouvoir passer. Cependant ces braves ouvriers de l'Evangile y volent comme s'ils alloient en Paradis, & quand il s'agit de gagner des ames à JESUS-CHRIST, c'est en cela qu'ils mettent leur bonheur, s'oubliant eux-mêmes & tous les interets de la nature.

Pendant le séjour de tous ces Ambassadeurs à Quebec, ils nous

ont visitées plusieurs fois, comme aussi une Capitaineſſe avec ſa compagnie. Nous les avons regalez deux fois ſplendidement à leur mode, car c'eſt ainſi qu'il les faut attirer. Ils ont pris un ſingulier plaisir à voir & à entendre nos Seminaristes, & entr'autres une petite Huronne de dix à onze ans que nous François. Elle ſçait lire, écrite & chanter en trois langues, ſçavoir en Latin, en François, & en Huron. Après qu'elle eut fait le Catechiſme à ſes compagnes en leur preſence, elle fut faire une petite harangue au chef de la troupe, luy témoignant le plaisir qu'elle avoit de la paix, & de ce qu'il emmenoit des Peres, qu'elle le prioit de nous envoyer des filles Hiroquoises pour être instruites parmi celles du Seminaire, & qu'elle les tiendroit comme ſes ſœurs. Il agreea ſa proposition recevant un petit preſent qu'elle luy fit, & admirant l'eſprit & l'adreſſe de cette jeune fille. Elle en fit autant à la Capitaineſſe qui luy promit ſa fille en luy faiſant des careſſes tout à fait extraordinaires à des Sauvages. Le R. Pere Chaumonnot en ayant catechiſé trois durant quelque temps, deux ont été baptiſez en nôtre petite Eglise. Ce ſont les premiers du Chriſtianisme des Sonnontwaeronnons & des Onnontageronnons. Je vous laiſſe à juger ſi nous avons chanté de bon cœur le *Te Deum* dans cette Ceremonie: Nous l'avons fait les larmes aux yeux & la jubilation dans le cœur, voyant ceux qui ci-devant détruisoient le Chriſtianisme l'embrasser avec tant de devotion & devenir enfans de Dieu.

Le Reverend Pere Chaumonnot ma écrit de Mont-Real, d'où il va partir pour Onnontagé, & me mande qu'il a déjà ſix Catecumeses & une petite Eglise volante, ce ſont ceux qui ont été baptiſez icy; Il me dit que la Capitaineſſe que nous avons veuë icy luy a donné charge de me mander qu'elle prie Dieu, & même qu'elle y invite les autres; que je prenne courage, & qu'elle m'envoiera ſa cœur, ſa fille, qu'elle nous avoir promiſe icy, étant encore trop petite: Elle le repete deux fois, tant elle a le cœur à cela. Il eſt vray que je luy ay envoyé une robe pour ſa fille, avec d'autres preſens pour les femmes de ſa ſuite. Ils ont fait le recit à une troupe de leur compagnie qu'ils avoient laiſſée à Mont-Real du bon accueil qu'on leur avoit fait icy: ils en ont été ſi touchez qu'ils ſont venus exprés pour nous voir. Les femmes ſont entrées dans le Seminaire où nous leur avons fait feſtin, & donné des preſens ſelon leur genie. Vous ſeriez ſurpris des adreſſes qu'il faut avoir pour attirer ces ames égarées à la foy: Ah! qu'il nous tarde que nous ne voyons une troupe d'Hiroquoises en nôtre Seminaire! Ô, combien nous les cheririons pour l'amour de celui, qui a ré-

pandu

pandu ſon fa
tant que nou
rends Peres e
un pour ce ſ
vir d'hoſtage
principal mo
une troupe d
Ambaſſadeur
ple que nos C

Le R. Pere
lé, ſçait déjà
Huronnes, &
venir à ia pri
France, & pa
tinuellement
dre des mots
non plus que
roïques qu'ils
qui ſont nez
conversion de
enfin priez po
ſericorde, en
grace de la pe
tes les choſes

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 527

pandu son sang pour elles aussi bien que pour nous ! Il est important que nous en aions pour servir d'hostage , à cause des Reverends Peres qui sont à leur país. Entre les presens publics il y en a un pour ce sujet , sans avoir neanmoins témoigné que c'est pour servir d'hostage , mais seulement que c'est pour la foy ; aussi est-ce le principal motif. Nous avons avec nos nouveaux Chrétiens Hurons une troupe d'Hiroquois qui n'ont pas voulu s'en retourner avec leurs Ambassadeurs , afin de se faire instruire en la Foy , ravis du bon exemple que nos Chrétiens leur ont donné.

Le R. Pere Chaumonnot a mandé que la Capitainesse dont j'ay parlé , sçait déjà chanter à la Messe , comme le font nos Chrétiennes Huronnes , & qu'elle est si zelée , qu'elle va convoquer les autres pour venir à la priere. Le R. Pere d'Ablon ne faisant que d'arriver de France , & par conséquent ne sçachant pas bien la langue , elle est continuellement auprès de luy afin de la luy enseigner & de luy apprendre des mots. Je ne puis vous parler plus en détail de ces affaires , non plus que des ferveurs de nos bons Chrétiens , & des vertus heroïques qu'ils pratiquent , lesquelles donnent de la confusion à ceux qui sont nez dans le Christianisme. Priez pour eux , priez pour la conversion des Hiroquois , priez pour les ouvriers de l'Évangile ; enfin priez pour moy , afin qu'il plaise à la bonté Divine me faire misericorde , en me pardonnant mes pechez , & qu'elle me donne la grace de la perseverance dans ma vocation que j'estime plus que toutes les choses de la terre. Je la prie de vous faire saint.

De Quebec le 12. d'Octobre 1655.



L E T T R E L I I I .
A LA SUPERIEURE DES URSULINES
DE TOURS.

Elle fait un veritable recit de tout ce qui s'est passé dans l'union des Religieuses de Tours & de Paris en Canada, & dans le changement des Constitutions de ces deux Congregations. Elle justifie sa Communauté de quelques plaintes qu'on avoit fait contre-elle.

A la M. Ursule
de sainte Ca-
therine.

MA Reverende & tres-honorée Mere, vôtre sainte benediction. C'est ici la réponse à vôtre lettre de confiance pour laquelle je vous la demande entiere avec le secret, excepté à ma Reverende Mere Françoisse de S. Bernard, pour laquelle non plus que pour vous, je n'ay rien de caché. Tous les interets de vôtre maison sont les miens, & N. a eu raison de dire qu'ils m'ont beaucoup coûté depuis que j'en suis absente : mais elle y mêle une certaine confusion de faits qui m'oblige à vous en donner un veritable éclaircissement.

Il est vray que durant les six années de ma premiere Superiorité j'ay eu des peines qui ne sont pas imaginables pour soutenir nôtre droit, quoy que chacun crût chercher Dieu & luy rendre un grand service. Je vous diray que le R. Pere Vimond dans la compagnie duquel nous passames en Canada avoit connoissance d'une maison de nôtre Congregation, de la Superieure de laquelle il avoit reçu un déplaisir assez notable. Cette action luy avoit fait une relle impression qu'il craignoit que toutes nos Maisons ne fussent semblables à ce qu'il avoit veu en celle-là. Il étoit néanmoins tres-satisfait de nôtre chere defunte & de moy, nous voiant par la misericorde de Dieu dans une tres-exacte regularité. La premiere année il ne fut question que d'un petit Reglement du jour ; voila la pure verité. La bonne Mere de sainte Croix se laissa conduire comme un enfant, & sans autre examen elle prit nôtre habit, afin de se conformer à nous.

Mais pour prendre la chose de plus haut, je vous feray ressouvenir de ce qui étoit arrivé à Paris où le R. P. Vimond eut un sensible déplaisir de ce que la Mere de S. Hierôme ne nous fut pas accordée : Nous n'en n'eumes pas moins que luy, parce que nous allions simplement en ce que nous faisons, veu même que le R. P. Dom Raimond

DE LA
m'avoit dit
bonne grace
tant l'execu-
Vimond se v-
rage, mais il
ser deux assu-
Cependant
autant le mé-
sonnes d'exp-
sion, mais q-
conserver la
troubler. C'e-
en premier r-
tombé sur no-
Leurs amis ne
qu'elles avoie-
gea de prier le
que avoit cha-
de passer ma-
Pere leur rep-
te un si lâche
quand nous se-
je ferois tout
point au R. P.
en suite de q-
tout ce qui se-
Quand nou-
d'executer le
Madame nô-
dans l'égalité
se passa, & l-
qu'elles eusse-
tie des croix
furent envoié-
roient tout ce
que nous allie-
glements & co-
lut développe-
dans une cor-

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 523

m'avoit dit que puisqu'il falloit faire cette union, il la falloit faire de bonne grace : Nous entrâmes dans son sentiment, & nous aimions autant l'exécuter d'abord que d'attendre à un autre temps. Le R. Pere Vimond se voiant donc privé de ce qu'il desiroit n'insista pas davantage, mais il témoigna que l'année suivante pour une il en feroit passer deux assurément.

Cependant, comme vous dites, les Meres de Paris apprehendoient autant le mélange que vous, car elles vont droit, & se font des personnes d'expérience qui ne se laissent pas facilement aller à la passion, mais qui pourvoient prudemment à leurs affaires, afin de se conserver la paix, & d'éviter les mauvaises suites qui la pourtoient troubler. C'est pourquoy la chose étant tombée en d'autres mains tombé sur nous, elles abandonnoient le tout entre les mains de Dieu. Leurs amis néanmoins s'intéressoient pour elles, à cause des services qu'elles avoient toujours rendus à la Mission. Ce fut ce qui les obligea de prier le R. Pere de la Haie, que Monseigneur nôtre Archevêque avoit chargé de nos personnes & de nos affaires, de me proposer de passer ma compagne & moy dans la Congregation de Paris. Le R. Pere leur repartit qu'il se donneroit bien de garde de nous faire faire un si lâche coup. On ne le pressa pas davantage se promettant que quand nous serions à Quebec abandonnée à nôtre propre conduite, je ferois tout ce qu'on voudroit. J'avois déjà dit mes pensées sur ce point au R. P. de la Haie qui m'avoit donné avis de tout ce projet, en suite de quoy nous ne pensâmes plus qu'à faire le voiage. Voilà tout ce qui se passa en France.

Quand nous fûmes à Quebec on recommença à penser aux moiens d'exécuter le dessein, & de faire passer des Sœurs l'année suivante. Madame nôtre Fondatrice & nous n'y voulûmes pas consentir que dans l'égalité, à quoy l'on s'accorda volontiers. Vous sçavez ce qui se passa, & les Lettres qui furent écrites à Rome, lesquelles bien qu'elles eussent été envoyées à bonne intention, m'ont causé une partie des croix que j'ay souffertes. Les deux bonnes Meres qui nous furent envoyées de Paris à l'exclusion des nôtres de Tours, ignoroient tout ce qui s'étoit passé, sinon qu'elles croioient simplement que nous allions passer dans leur Congregation & prendre leurs Reglemens & tout ce qui s'ensuit. Ce fut en cette occasion qu'il falloit développer toute l'affaire & se declarer, non publiquement, mais dans une consulte particuliere; car graces à nôtre Seigneur, nous

n'avons jamais eu de picques ni de prises par ensemble dans nôtre petite Communauté pour tous nos accommodemens : Ces bonnes filles aiant été tres-bien élevées dans une maison fort reguliere, ont toujours été dans le devoir d'une observance & d'une obeissance pleine d'edification. Elles prenoient conseil & avis des Reverends Peres, & nous aussi: elles leur communiquoient leurs griefs & leurs affaires, & nous les nôtres. Elles croioient donc, comme je viens de dire, que nous allions passer dans leur Congregation; l'on m'en porta la parole à laquelle je repartis que c'étoit une union que nous voulions faire avec elles, & non pas un changement de nôtre Ordre dans le leur: Que pour executer cette union, elles prissent nôtre habit, & que nous serions comme elles le quatrième vœu d'instruire; & qu'ensuite de ces deux principaux points nous serions un accommodement propre pour le païs, par le conseil & le jugement des Reverends Peres & avec le consentement des Communautéz dont nous étions sorties. Ce fut en cette rencontre qu'il me fallut soutenir un grand combat, & faire voir que je n'étois pas si flexible en un point si important qu'on se l'étoit imaginé. Je me comporté dans tous les respects possibles, mais toujours avec vigueur & fermeté: Après tout il en fallut demeurer à mes deux propositions, & l'on me dit qu'on ne me presseroit pas davantage sur ce point; aussi ne l'a-t-on pas fait.

Combien pensez-vous que ce fut un grand sacrifice à ces deux bonnes filles de quitter l'habit dans lequel elles avoient fait profession? Cela leur fut assurément tres-difficile, sur tout le faisant sans la participation ni le consentement de leurs Meres. Dans leur Congregation outre leurs Constitutions elles ont un tres-grand nombre de Reglemens jusques sur les moindres choses, de sorte que dans les grandes, & dans les petites, elles sont aussi réglées dès leur Noviciat que les anciennes. De jeunes filles ainsi élevées & aiant pris un ply d'observance sur toutes choses, sont bien empêchées quand il leur faut quitter leurs coûtumes, & celles-cy étant éloignées de leurs Meres devoient sans doute être genereuses & hardies, pour prendre ou laisser les choses necessaires à une union. Elles passerent néanmoins ce premier point prenant nôtre habit, que la Mere de sainte Croix avoit déjà pris, comme j'ay dit, dès nôtre arrivée avec une simplicité d'enfant. Afin de leur donner courage à faire ce premier pas, nous fimes nôtre chere defunte & moy leur quatrième vœu, conditionné néanmoins & pour autant de temps que nous demeurerions en ce païs.

Cela se fit le
dés le lenden
prests, avec
de méconter
nous demeu

Ces bonn
tre, car out
tre, étant e
de leur atten
voit fait que
dans le leur
vœux à la g
moy qui éto
gregation &
France si la
Mais, comm
te en ma rese
car nôtre che
abbatuë, on
de mes croix
leurs. En ce
nôtre l'impo
& avec une
volonté quan
mon cœur,
en prudence
tant de mod
moins de ver

Cette affa
qui changeoi
filles, ce qui
tout fût dans
leurs Meres a
les contenter
tement dans
j'en étois pre
bles & crucifi
d'un coup sor
à moy-même

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 525

Cela se fit le soir en la presence seulement du R. Pere Vimond : Et dès le lendemain matin elles prirent les habits, que j'avois tenu tous prests, avec beaucoup de douceur & sans faire paroître aucun signe de mécontentement. En suite de cette action faite de part & d'autre nous demeurâmes toutes fort tranquilles.

Ces bonnes filles firent bien paroître leur vertu en cette rencontre, car outre qu'il n'y avoit rien dans leur habit qui aprochât du nôtre, étant entierement dissemblable, elles se virent bien éloignées de leur attente. On leur avoit fait entendre que nous ferions ce qu'avoit fait quelqu'autre Religieuse qui quittant son Ordre étoit entrée dans le leur, & qui pour cet effet avoit refait solemnellement ses vœux à la grille. Mais je vous laisse à penser si la chere defunte & moy qui étois en charge eussions fait un si lâche tour à nôtre Congregation & à nôtre Maison de Tours : Je fusse plutôt retournée en France si la violence y fut survenuë & qu'elle eût passé plus avant. Mais, comme je vous ay fait remarquer, lors qu'on me vit constante en ma resolution, on me laissa en paix. Je portois tous les coups, car nôtre chere compagne étant jeune on croioit que quand je serois abbatuë, on en viendroit facilement à bout. Je ne l'affligeois point de mes croix, parceque je voiois que nôtre Seigneur l'affligeoit d'ailleurs. En ce point néanmoins je me sentis obligée de lui faire connoître l'importance de l'affaire : Elle en demeura vivement touchée, & avec une constance & fermeté digne de son esprit elle declara sa volonté quand il fut temps & à qui il appartenoit. Je ris encore dans mon cœur, quand je pense aux réponses qu'elle fit, qui surpassoient en prudence & en sagesse une personne de son âge ; & toujours avec tant de modestie & de retenuë, qu'elle fit voit qu'elle n'avoit pas moins de vertu que de jugement.

Cette affaire étant vidée, il fallut passer à nos petits Reglemens, qui changeoient toutes les coûtumes & les façons d'agir de nos cheres filles, ce qui leur fut encore une circoncision bien rude, quoique le tout fût dans une tres-grande justice & equité. Les personnes que leurs Meres avoient chargées de leurs affaires, eussent bien désiré de les contenter, mais aussi ne vouloient-ils pas nous contraindre ouvertement dans les choses qui nous eussent fait tort : Mais par sous main j'en étois pressée par diverses persuasions, qui m'étoient plus penibles & crucifiantes qu'une violence manifeste, laquelle enfin eut tout d'un coup son éclat. Ce fut en cette rencontre qu'il me fallut faire à moy-même une violence des plus grandes que j'aye souffertes en

ma vie: Car avoir des demêlez avec des saints pour qui l'on a toute la creance & toute l'affection possible; ne pas acquiescer à leurs raisons capables d'ébranler à cause de leur solidité; en un mot, se voir dans un état actuel & dans une obligation précise de leur résister, c'est une croix nonpareille & d'un poids insupportable. Il en fallut néanmoins venir là, & faire de petits Reglemens dans une juste égalité en attendant une personne qui nous pût aider à passer plus avant, n'en voyant pas ici de propres pour le faire.

Tout cela s'est passé dans ma première Superiorité, à la fin de laquelle Dieu nous a envoyé le R. Pere Hierôme Lalement que je consulté sur tout ce qui s'étoit passé & lui déclaré l'état présent de notre affaire. Il la posséda parfaitement, en ayant manié d'autres en France qui y avoient bien du rapport, & qui étoient même plus épineuses. Il entra dans les véritables sentimens d'union, s'éloignant de toute partialité & se comportant en toutes choses comme un homme juste & véritablement desintéressé. Je me sentis soulagée le voyant dans ces dispositions, & Dieu me donna une si grande ouverture de cœur à ce saint homme, que mes croix perdirent beaucoup de leur pesanteur. Car je vous dirai, mon intime Mere, qu'outre celles que cette affaire me causoit, depuis que je vous en quittée, la bonté divine m'avoit exercée d'une manière si épouvantable, que je ne trouvois aucun soulagement par le moyen des oraisons, mais plutôt le mal augmentoit quand elles vouloient y apporter du remède. Or ce grand serviteur de Dieu me fut un autre Dom Raimond à qui mon ame se sentit liée pour suivre les voies de Dieu. Ce genre de croix m'a bien duré sept ans, les autres que j'ay portées depuis ont été d'une autre nature, car la croix est mon partage; partage que je ne regarde qu'avec veneration & avec amour.

Il fut donc question de faire nos Constitutions; ce qui se passa avec beaucoup de douceur, chacune ayant eu une entière liberté de dire ses sentimens après y avoir fait une exacte reflexion, parceque toutes ont eu par trois fois le cahier en leur disposition. Après tant d'examens & de reflexions toutes les ont reçues par suffrages secrets, afin de laisser la liberté qui n'auroit pas été si grande par la voie de la parole: je vous dirai cy-après les difficultez que quelques-unes ont eues sur ces Reglemens.

Je ne sçay comme N. vous a peu dire que nous avons presque tout pris de Paris & rien de Tours. Examinez le tout, & vous avouerez que dans le substancial il y a beaucoup plus de Tours que de Paris.

Je le repete
rité. Il y a a
qu'il a fallu é
pour l'edifica
nous avions
ce qui regard
re, je vous e
qu'elle & sa c
confesse fort
Communauté
de le faire.

Lors qu'eil
pour le jour
notre chant
tiquoient sel
Reglement ex
pas être oblig
ci. Par cette e
voit faire qu'e
res, qui pour é
quelquefois a
eussions bien f

Il nous fallu
mes à regler no
naires, ont une
une Generale
le vœu d'ensei
deux bonnes fi
& des aides au
Directrice ou
timent, tout c
res de Paris. C
soient si fort p
sentiment, ce
fait & en suite
fession, fut mis
ans de professio
charge, j'y fus
avec autant ou

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 527

Je le repete, comparez toutes choses & vous verrez que je dis la verité. Il y a aussi des choses qui ne sont ni de Paris ni de Tours, mais qu'il a fallu établir de nouveau, tant par la necessité du climat, que pour l'edification des peuples auxquels nous aurions été inutiles, si nous avions voulu faire toutes choses comme en France: Mais dans ce qui regarde ces Constitutions & Reglemens, nulle n'a été contraincte, je vous en assure, ma tres-chere Mere. Mais passons aux griefs qu'elle & sa compagne ont proposez contre nous. Pour moy je me confesse fort coupable, mais vous souffrirez bien que je justifie une Communauté qui cherche Dieu en verité; & je croy être obligée de le faire.

Lors qu'elles arriverent ici nous n'avions qu'un Reglement propre pour le jour, le vœu d'instruire, la forme de nôtre habit de Tours, nôtre chant, & nôtre jeûne du Samedi. Les autres observances se pratiquoient selon le Reglement du jour. Mais comme ce n'étoit qu'un Reglement excepté ces quatre points essentiels, elles ne croioient pas être obligées de le garder non plus qu'd'obeïr aux Superieurs d'ici. Par cette erreur, quelque bonne fut leur conscience, il ne se pouvoit faire qu'elles ne tombassent quelquefois en des fautes exterieures, qui pour être petites, ne laissoient pas d'être de matieres de croix, quelquefois assez pesantes à nôtre chere defunte & à moy, qui eussions bien souhaitté de les voir dans un état parfait.

Il nous fallut donc travailler à nos Reglemens: Et quand nous fumes à regler nos Classes, les Meres de Paris, qui dans leurs pensionnaires, ont une Premiere & une Seconde, & au dessus de ces deux-là une Generale, eussent bien souhaitté que puisque nous avions pris le vœu d'enseigner, nous prissions le Reglement entier. Mais ces deux bonnes filles firent instance à ce qu'il y eût deux Sœurs egales, & des aides autant qu'il en seroit besoin, & au dessus de toutes une Directrice ou Prefaite des Classes. Comme la Mere N. fut de ce sentiment, tout cela fut accordé avec beaucoup de douceur par les Meres de Paris. Cependant je voiois clairement que celles qui pressoient si fort pour l'egalité des Maitresses changeroient bien-tôt de sentiment, ce qui est en effet arrivé. Le Reglement néanmoins fut fait & en suite executé. Une Sœur qui ne venoit que de faire profession, fut mise egale avec la Mere de sainte Croix, qui a vingt-huit ans de profession, laquelle s'y comporta tres-bien. Moy qui sortois de charge, j'y fus mise avec la Mere Anne de nôtre Dame qui agissoit avec autant ou plus d'autorité que moy: Mais je n'y fus que fort

peu de temps, parce qu'il me fallut prendre le soin des Novices. Cette égalité d'autorité dans une si grande inégalité d'âge & de profession commença à leur ouvrir les yeux. Elle virent encore plus clair quand elles y furent elles-mêmes employées avec de plus jeunes qu'elles; & elles reconnurent que quand elles firent tant d'instances sur ce point, elles manquoient d'expérience. Cependant la chose étoit faite, & cette égalité est bonne, si nous avions toujours de jeunes filles, parce qu'en donnant deux pour aides à une qui seroit Maîtresse en chef, on satisferoit à tout; & c'est ainsi que nous en usons aujourd'hui. Néanmoins encore que le Règlement soit bon, & qu'il fût mis en pratique dès qu'il fut fait, l'expérience qu'elles en eurent leur fit changer de sentiment, & les porta à vouloir défaire ce qu'elles-mêmes avoient fait. Mais on ne les voulut pas écouter: car, ma chere Mere, si nous venons à changer les Reglemens & les Constitutions à mesure qu'elles nous incommode, que sera-ce de la Religion? Voilà pourtant le premier grief qu'elles exposent contre nous pour excuser leur retour. Quoy qu'il en soit, depuis qu'elles nous ont quittées, nous sommes dans une paix toute pleine de l'esprit de Dieu, & chacune garde sa Regle avec benediction.

Leur second grief est que nous sommes icy, ainsi qu'elles disent, deux Congregations. Pardonnez-moy, ma tres-bonne Mere, nous ne sommes pas icy deux Congregations, mais nous sommes une Congregation composée de deux dans une tres-étroite & tres-intime union de l'esprit de Dieu: Et je vous assure qu'elles sont si bien unies, que nous n'y faisons pas plus de reflexion, que si nous étions toutes sorties d'une même Communauté. Quand nous pensons à nos Congregations de France, ce n'est que pour les aimer, & nous lier à elles par une charité mutuelle, & par une association de prieres. Le temps fera connoître que cette union a été vouluë & ordonnée de Dieu. Il est bien vray que dans les apparences humaines, si nous fussions toutes sorties d'une même maison, nous n'aurions point eu d'affaires pour nous unir. Mais, mon intime Mere, qui nous avoit soutenuës & fait subsister icy? Car de ce que j'ay veu & expérimenté, il y a plus de dix ans qu'il nous auroit fallu retourner en France, n'y ayant eu que vous & nos Meres d'Angers de nôtre Congregation qui nous aient assistées. Ce n'est pas qu'il faille regarder à ce temporel; car si Dieu en avoit ordonné autrement, il nous auroit donné ce que nous n'avons pas veu jusques icy: Mais aujourd'hui je voy deux corps unis en nos personnes pour prier pour nous, sans

parler

parler de
& nôtre In

Le troisi
que nous s
sont des té
un grand c
paroissoit
ment appar
dehors, c'e
après nôtre
nombre de
gées, que j
sieurs qui s
le cœur. Je
je vous assu
miracle nou
monde; il e
Il nous assist
Je finis étan
Communau
justes & équ
suis toute à v

De Quabec

Etablissement

M On t
le ter
ici dès le moi
par lequel je
me je ne vous

parler de l'assistance temporelle qui nous aide à garder nos Regles, & nôtre Institut à l'edification de cette nouvelle Eglise.

Le troisieme grief ou pretexte est que nous ne faisons rien ici, & que nous sommes inutiles au Canada. Les Superieurs & tout le pais sont des témoins irreprochables de la verité. Elles avoient peut-être un grand courage, & tout ce que nous faisons, pour grand qu'il fût, paroissoit petit à leur zele. Cela regarde l'interieur, dont le jugement appartient à Dieu, & je n'y veux point penetrer. Mais pour le dehors, c'est une verité publique, que depuis nôtre rétablissement après nôtre incendie, le Seminaire est sensiblement augmenté. Le nombre de nos filles a tellement accru, & nous avons été si surchargées, que j'ai été contrainte (à mon grand regret) d'en refuser plusieurs qui s'en alloient les larmes aux yeux, tandis que je pleurois dans le cœur. Je vous dis devant Dieu la verité, ma tres-chere Mere, & je vous assure que nous sommes tellement surchargées, que sans un miracle nous ne pourrions subsister. Cela est veu & connu de tout le monde; il est encore plus veu & plus connu de Dieu; cela nous suffit. Il nous assistera par les voies qu'il plaira à sa providence d'ordonner. Je finis étant pressée; aussi je croi que cela suffit pour justifier nôtre Communauté auprès de vous & de nos cheres Mères. Vous êtes justes & équitables; Jugez-en, s'il vous plaist, mon intime Mere. Je suis toute à vous dans l'amour de nôtre bon JESUS.

De Quebec le

1656.

LETTRE LIV.

A SON FILS.

Etablissement de la Foi aux Nations Hiroquoises superieures; & les nouvelles hostilités des Hiroquois Agnerognons.

M On tres-cher Fils. JESUS soit nôtre vie & nôtre amour pour le temps & pour l'éternité. Comme les vaisseaux sont arrivez ici dès le mois de Mai, aussi s'en retournent-ils promptement. Celui par lequel je vous écris, leve l'ancre, un autre est déjà parti, & comme je ne vous dis rien dans mes autres Lettres de l'état de nôtre nou-

XXX

velle Eglise, j'ai cru pour vôtre consolation vous en devoir dire quelque chose par celle-ci.

Dés l'année dernière on fit un traité de paix avec les cinq Nations Hiroquoises, l'une desquelles qui est voisine des Hollandois, eut de grandes difficultez que les Hurons & les Algonguins fussent compris dans le traité. Ils y consentirent néanmoins à de certaines conditions, sçavoir qu'ils garderoient la paix avec eux jusques à de certaines limites, hors lesquelles il leur seroit libre d'exercer leurs hostilités comme auparavant. Quant aux François la paix étoit sans restriction & sans limites. Tout cela s'est observé jusques au Printemps que les Agnerognons, c'est le nom de cette Nation, toujours fourbes & méchans nous ont fait voir ce que l'on peut attendre d'une Nation infidèle, & qui ne connoist point JESUS-CHRIST.

Au même temps que la paix fut conclue, deux de nos Reverends Peres furent envoyez aux Hiroquois superieurs, qui les avoient demandez avec beaucoup d'instance. Ils partirent avec leurs Ambassadeurs à la veüe des Agnerognons toujours envieux, mais qui dissimulerent alors leur envie. Ces Peres furent reçus par tout avec de grands témoignages d'estime & d'affection, tous ces peuples leur allant au devant de giste en giste, afin de les bien traiter. Dès qu'ils furent arrivez, les principaux des Nations s'assemblerent, & les firent asseoir les premiers dans leurs Conseils. Ils furent reçus & regalez de tous tour-à-tour d'une maniere extraordinaire, parce qu'on les regardoit comme des hommes venus du Ciel. Dès l'heure le Reverend Pere Chaumonnot commença à parler de la Foi, & à enseigner à faire des prieres publiquement. Il fut écouté & admiré de tous, en sorte qu'on le tenoit pour un homme prodigieux. Ces exercices ont continué tout l'Hiver avec tant d'assiduité, que depuis le matin jusques au soir, la chappelle d'écorce que Jean Baptiste le premier Chrétien de cette Eglise avoit faite dès l'abord, ne desemplissoit point, les Peres ne pouvant trouver de temps pour dire la Messe & leur Office que celui de la nuit. En arrivant ils trouverent une Eglise formée, parce que dans leur chemin, ils firent quantité de Catecumes, qui furent baptisez en leur país avec un grand nombre d'autres tant enfans qu'adultes.

Le Carême dernier dans un Conseil qui fut tenu, l'on conjura les Peres de presser Monsieur le Gouverneur & le R. Pere Superieur des Missions d'envoyer un plus grand nombre de Peres, afin de les distribuer dans les Bourgs, & tout ensemble une penplade de François pour

faire une habitation de mode à l'abandon des Peres, pour pour traiter avec quelques grandes & fatigues ils de à Monsieur ayant appri des merveilles rent qu'il la Missionnaire Apostolique prise, qu'en Peres & tr un zele & u quelques Se til-homme, de conduire avec une fen exposoit vol un si glorieux mais les Reverend pour le salut leur de leur ils'agit de g

Les Agnerognons des Peres & habitation & rent leur em rons & Algonquins Afin donc d'un nombre de e ront neanmoins mais quand ils se jetterent duits par le l écouster, pilerent sous leur

faire une habitation fixe. L'en est convenu à cet effet d'un lieu com-
mode à l'abord des Nations , qui viendront trouver les Reverends
Peres , pour communiquer avec eux de la Religion , & les François
pour traiter d'affaires. Le Reverend Pere Dablon partit aussi-tôt
avec quelques Onontageronons & Sonontvaeronons, qui sont les plus
grandes & les principales Nations de ces Peuples, & après bien des
fatigues ils arriverent ici au temps de la passion. Ils firent leur deman-
de à Monsieur le Gouverneur & au Reverend Pere Superieur , qui
aïant appris les beaux commencemens de cette Mission, & les gran-
des merveilles que Dieu y avoit operées en si peu de temps, conclu-
rent qu'il la falloit fortifier par le secours d'un plus grand nombre de
Missionnaires. Alors ce Reverend Pere, qui est un Homme vraiment
Apostolique, fit de si puissans efforts pour cette glorieuse entre-
prise, qu'en peu de temps cinquante-cinq François, y compris quatre
Peres & trois Freres furent prêts. Ils partirent d'ici en Mai avec
un zele & une ferveur nonpareille. Dans cette compagnie il y avoit
quelques Soldats de la garnison que Monsieur Dupuis honnête Gen-
til-homme, & qui avoit commandement dans le fort, s'étoit offert
de conduire. Lors qu'il me fit l'honneur de me dire à Dieu, il m'assura
avec une ferveur qui ne ressembloit point son homme de guerre, qu'il
exposoit volontiers sa vie, & qu'ils'estimeroit heureux de mourir pour
un si glorieux dessein. Tout cela ne se fait qu'avec des frais immenses,
mais les Reverends Peres sacrifient tout pour le service de Dieu, &
pour le salut des ames. Et pour moi, je ne puis comprendre la gran-
deur de leur courage en ces rencontres, car rien ne leur coûte quand
ils'agit de gagner des ames à J E S U S - C H R I S T.

Les Agnerognons aïant appris que le dessein étoit formé d'envoyer
des Peres & des François aux Nations supetieures, afin d'y faire une
habitation & une maison fixe, devinrent tout furieux, & renouvelle-
rent leur envie dans la pensée que cette alliance des François, Hu-
rons & Algonguins avec leurs voisins seroit leur ruïne avec le temps.
Afin donc d'en traverser l'execution, ils se cachèrent dans un bois au
nombre de quatre cens, afin de les surprendre au passage. Ils laisse-
rent néanmoins passer le Reverend Pere Superieur avec sa troupe,
mais quand il fut éloigné, enforte qu'ils ne pouvoient plus être veus,
ils se jetterent sur un grand nombre de canots qui suivoient, con-
duits par le Reverend Pere Mesnard & un Frere, & sans rien dire, ni
écouter, pillent & battent outrageusement tous ceux qui se trouve-
rent sous leurs mains, feignant de ne les pas connoître: Puis comme

s'ils se fussent relevés d'un songe, & faisant les étonnez, ils s'arrêterent tout-à-coup, & leur dirent : Hé quoi, c'est donc vous ! Hélas, vous êtes nos freres, nous pensions que vous fussiez Algonguins & Hurons, qui nous avons droit d'attaquer hors les limites designées. Nos François voiant bien que ce n'étoit qu'une fiction, les appellerent fourbes & perfides, leur disant qu'ils auroient guerre ensemble; & voiant que la partie n'étoit pas égale, ils se separerent.

Ces Barbares continuant leur rage & leur dépit vinrent de nuit, & sans être veus dans l'Isle d'Orleans, & le matin voiant une troupe d'hommes, de femmes & d'enfans tous Hurons, qui plantoient leur bled d'Inde, ils se ruèrent sur eux, en tuerent six, & enleverent tous les autres au nombre de quatre-vingt-cinq, qu'ils lierent dans leurs canots. Tout cela se fit sans que les François en eussent connoissance, & même s'ils eussent encore tardé cinq ou six heures à faire leur coup leur capture eût été bien plus grande, parce qu'ils en eussent enlevé trois ou quatre cens, qui étoient venus entendre la Messe, & qui devoient ensuite s'en retourner en leur desert, mais qui apprenant des fugitifs ce qui s'étoit passé, se retirerent dans le fort. Nous fûmes tout surpris de voir le fleuve couvert de canots qui venoient vers Quebec, sur tout quand on sceut que c'étoient des Agnerognons, qui par le traité de paix, & encore selon la parole qu'ils avoient donnée tout nouvellement aux Reverends Peres, ne devoient point passer les trois Rivieres. Cela fit croire qu'ils étoient aussi bien ennemis des François que des Sauvages. C'est pourquoi les maisons écartées demeurèrent desertes chacun se retirant à Quebec, où néanmoins il n'y avoit pas de forces chacun étant allé à ses affaires. Ils passerent devant le fort, où l'on crut qu'ils alloient aborder, mais faisant signe qu'ils étoient des amis, ils passerent outre, & continuerent leur chemin, jusqu'à ce qu'ayant vu des maisons abandonnées, ils crurent qu'on s'étoit retiré par défiance qu'on avoit d'eux, dont ils furent tellement choquez, qu'ils enfoncerent les portes, pillerent tout ce qu'ils rencontrerent, puis s'en allerent aux trois Rivieres chercher à qui vendre leur picorage.

Nous avons sceu par un Chrétien, qui s'est sauvé de leurs mains demi-brûlé, & deux doigts coupéz, qu'ils ont emmené nos captifs en leur pais, & qu'ils leur ont donné la vie, excepté à six des principaux Chrétiens, qu'ils ont condamné au feu. L'un d'eux nommé Jacques tres-excellent Chrétien, & qui étoit Prefet de la Congregation, a signalé sa mort par sa foi & par sa patience: Parce qu'on remarquoit

en lui une
trois jours
nom de J
pagnons d
n'a pas en
Saint, & r
après s'êtr
une provie
troupe à q
l'habitatio
fait plus de
Pere fit à s
contre, &
pour le con
velles de l'
res, mon tr
ges qui se s
de calmer e

De Queb

Progrès de l
ch

M On
vie
Missions Hi
trois jours q
Mesnard seu
Les autres M
leur Missior
craint encor
que les Pere
riere extrê

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 533

en lui une piété plus éclatante que dans les autres, on l'a fait brûler trois jours de suite, durant lesquels il pria & invoqua sans cesse le saint nom de J E S U S, exhortant de paroles & par son exemple ses compagnons de supplice. Quelque violent qu'ait été son martyre, l'on n'a pas entendu de sa bouche une seule plainte. Enfin il a expiré en Saint, & nous l'estimons tel. Celui qui nous a rapporté cette histoire, après s'être sauvé du feu, courut plusieurs jours, jusques'à ce que par une providence de Dieu il fit rencontre du R. Pere Superieur & de sa troupe à quatre journées d'Onnontagé, qui est le lieu où se doit faire l'habitation françoise. Ce pauvre homme s'en alloit mourir, ayant fait plus de quatre-vingt lieues en perdant son sang: mais le Reverend Pere fit à son égard tout ce qu'il falloit faire dans une semblable rencontre, & après l'avoir mis en état de marcher, il lui donna escorte pour le conduire à Mont-Real. Nous attendons de jour à autre les nouvelles de l'arrivée de nos Reverends Peres. Priez pour toutes ces affaires, mon tres-cher Fils. comme aussi pour nos bons Chrétiens Sauvages qui se sont tous réfugiés à Quebec, en attendant qu'il plaise à Dieu de calmer cette tempête.

De Quebec le 14. d'Avril 1656.

L E T T R E L V.

A U M E S M E.

Progrès de la Foi dans les Nations Hiroquoises. Affaires domestiques touchant le passage des Religieuses de France en Canada.

MOn tres-cher Fils. La vie & l'amour de J E S U S soient nôtre vie & nôtre amour. J'ai reçu de trop bonnes nouvelles des Missions Hiroquoises pour ne vous en pas faire part. J'ai appris depuis trois jours que le progrès de l'Evangile y est grand. Le Reverend Pere Mesnard seul a baptisé à Onchioy & à Oioyen quatre cens personnes. Les autres Missionnaires en ont baptisé à proportion dans les lieux de leur Mission. Le Diable qui enrage de ces commencemens, & qui craint encore plus pour l'avenir, a suscité un trouble pour détruire ce que les Peres ont édifié. Il rend la jeunesse, qui de soi est déjà guerriere extrêmement revêche, la portant à nuire aux Chrétiens en

X x x iij

tout ce qu'ils peuvent. Et parce qu'ils n'osent pas encore s'élever contre ceux de leur nation, ils se jettent sur les Hurons leurs anciens ennemis. Ils en ont tué treize tant petits que grands, & en ont fait quarante autres prisonniers. Les anciens en ont bien du déplaisir, mais les jeunes ne les craignent pas, n'y ayant point de police parmi ces peuples.

Pour ce qui regarde notre Monastere, j'écris à nos Meres de Tours à l'occasion de deux Sœurs de notre Congregation, que l'on doit prendre en Bretagne, pour nous les envoyer à la prochaine flotte. Je les remercie pour cette année, à cause de quelques changemens d'affaires qui sont survenus à notre maison, & particulièrement pour les grandes pertes que nous avons faites cette année. Il est vrai que je goûte fort l'avis que vous nous donnez au sujet du passage des Religieuses de France, & que des Filles du pais nous seroient plus propres pour notre esprit, que d'autres qui y apportent un esprit étranger. Tout cela est vrai, & nous l'experimentons: mais il ne se trouve pas encore assez de sujets en ce pais. Ou bien on les marie fort jeunes, ou elles n'ont pas de vocation, ou elles ne peuvent apporter de quoi subsister, ce qui est nécessaire absolument, notre Communauté étant tres-pauvre, & ne pouvant recevoir des Sœurs de chœur qu'à cette condition; car pour des Converses, nous en avons reçu trois ou quatre pour rien. Cette nécessité nous oblige de recourir en France, outre que pour le present nous avons besoin de personnes faites, & qui soient en état de servir, au lieu qu'en recevant des Novices, il faut attendre long-temps, & encore après avoir bien attendu, il est incertain si elles auront les talens nécessaires pour les emplois d'une Communauté. L'année dernière nous en demandâmes deux, une de chaque Congregation. Celle de Paris se trouva prête, celle de Tours nous a manqué. Par où vous voyez qu'il n'a pas tenu à nous, que tout n'ait été égal, & que nos Meres de Tours ne nous peuvent blâmer de manquer d'affection pour elles. Nous avons cinq Professes d'ici, savoir une du pais & quatre qui sont venues de France en leur habit séculier. Nous avons actuellement deux Novices, & deux de nos Pensionnaires qui postulent. Nous avons quatre Professes de la Congregation de Paris. Et quoi que nous soions ainsi assemblées de divers endroits nous vivons ensemble comme si nous étions Professes d'une même Congregation, & d'une même maison, sous la conduite de ma Reverende Mere de S. Athanase qui m'a succedée dans la charge. Mais quelque union que nous ayons ensemble, si nous trouvions des sujets

DE LA
propres dans
France pour
veniens, don
Dieu est le M
te qualité c'e
lui chercher
seins qu'il a s

De Quaba

Conjuration se
François, q
Pr

M On tre
notre
vous ai écrite
nouvelle glis
un mot en att
le de l'année
progrès de ne
devoit sujet
Dieu étoient
roquois forma
res & tous l
ouvrage des
Ce dessein ba
n'en eût aver
leurs affaires.
que le dessein
désait les Fra
déguiée, pot
donnerent au
qu'ils cherche

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 535

propres dans le pais, nous n'en demanderions point du tout en France pour le bien de nôtre Communauté, & pour éviter les inconveniens, dont vous me parlez, qui sont reels & veritables. Mais enfin Dieu est le Maître de tout: Il est nôtre véritable Superieur, & en cette qualité c'est à lui à pourvoir aux necessitez de sa Communauté, & à lui chercher où il lui plaira des sujets propres à le servir dans les des-seins qu'il a sur nous dans ce bout du monde.

De Quebec le 15. d'Octobre 1657.

L E T T R E L V I.

A U M E S M E.

Conjuration secrete des Hiroquois contre les Reverends Peres Jesuites & les François, qui en étant avertis, se retirèrent secretement à Mont-Real. Projet des mêmes Peres de retourner aux Hiroquois.

M On tres-cher Fils. L'amour & la vie de JESUS soient nôtre vie & nôtre amour pour le tems & pour l'éternité. Dans celles que je vous ai écrites de ce qui s'est passé, je ne vous ai point parlé de cette nouvelle Eglise. Je ne veux pas laisser partir ce vaisseau sans vous endire un mot en attendant la relation qui vous en parlera plus au long. Celle de l'année dernière vous apprit l'esperance qu'il y avoit d'un grand progrès de nôtre sainte Foi; mais à la fin vous vîtes une lettre, qui donnoit sujet de craindre ce qui est arrivé. Lors que les affaires de Dieu étoient dans la plus belle disposition du monde, une troupe d'Hiroquois forma une conspiration de massacrer tous les Reverends Peres & tous les François de leur maison & de la garnison. C'étoit un ouvrage des démons enragez de ce qu'on leur arrachoit tant d'ames. Ce dessein barbare eût réussi sans doute, si un Hiroquois Chrétien n'en eût averti les Peres en secret, & de mettre ordre au plutôt à leurs affaires. Comme l'on connoît le genie des Sauvages, l'on vit bien que le dessein alloit plus loin, & que la resolution étoit après avoir défait les François qui étoient sur le lieu, de venir ici sous une amitié déguisée, pour mettre tout à feu & à sang. C'est pourquoi les Peres donnerent aussi-tôt avis en ces quartiers de ce qui se passoit pendant qu'ils cherchoient les moyens de se sauver. Cela leur étoit assez diffi-

cile, ne le pouvant faire sans canots; mais parce qu'ils n'en avoient point, & qu'ils n'en pouvoient faire sans le secours des Sauvages, ils prirent la resolution de faire de petits bateaux semblables à ceux de nôtre Loire. L'on y travailloit sans cesse dans le grenier, & cependant l'on donna avis aux Peres qui étoient dispersés en Mission, de se trouver à jour nommé. Il est à remarquer que depuis le matin jusques au soir la maison des Peres étoit continuellement pleine de monde, à cause du grand abord des Nations Hiroquoises. C'étoit là que se tenoit le Conseil des Anciens, & le jour designé pour partir, il s'y devoit faire une assemblée generale extraordinaire des Sauvages. Afin de les surprendre on s'avisa de leur faire un festin. A cet effet un jeune François, qui avoit été adopté par un fameux Hiroquois, & qui avoit appris leur langue, dit à son pere qu'il avoit songé qu'il falloit qu'il fit un festin à tout manger, & que s'il en restoit un seul morceau, infailliblement il mourroit. Ah! répond cet Homme, tu es mon Fils, je ne veux pas que tu meures: Fais-nous ce festin, nous mangerons tout. Les peres donnerent les pores qu'ils faisoient nourrir, pour en conserver l'espece dans le país, & afin de vivre en partie à la Françoisé. Ils donnerent encore les provisions qu'ils avoient d'oudardes, de poisson & autres, & tout cela joint avec ce que le jeune François avoit pu avoir d'ailleurs, fut mis en de grandes chaudieres pour preparer le banquet à la mode des Sauvages. Tout étant prêt ils commencerent à manger pendant la nuit: Ils se remplirent de telle sorte qu'ils n'en pouvoient plus: Ils disoient au jeune homme qui faisoit le festin: Aies pitié de nous, envoie nous reposer. L'autre répondoit: Je mourrai donc. A ce mot, mourir, ils se crevoient de manger, afin de l'obliger. Il faisoit en même temps jouer les flûtes, trompettes, tambours, afin de les faire danser & de charmer l'ennui d'un si long repas. Cependant les François se preparoient à sortir. Ils faisoient descendre les bateaux, & embarquer tout ce que l'on avoit dessein d'emporter, & tout cela se fit si secretement, qu'aucun Sauvage ne s'en aperçut. Tout étant disposé, l'on dit au jeune François qu'il falloit adroitement terminer le festin. Alors il dit à son pere: S'en est fait, j'ai pitié de vous, cessez de manger, je ne mourrai pas: Je m'en vais faire jouer d'un doux instrument pour vous faire dormir, mais ne vous levez que demain bien tard: dormez jusqu'à ce qu'on vous vienne éveiller pour faire les prieres. A ces paroles on joua d'une Guitarre, & aussi tôt les voila endormis du plus profond sommeil. Alors les François qui étoient presens, se separerent, & se vinrent embarquer avec les
autres

autres qui le
grand Lac o
pides d'eau q
porter les ca
core un nouv
Cependant
nonpareille
voient des de
viere étant
Enfin par un
rendus en dix
diligence, fa
des Hiroquo
navigation.

Les Barbar
l'ordinaire san
la maison des
tage, lors qu'e
sonnes, ny m
s'étoient retir
leur conspirati
eût la connois
que tout le res
nors & d'ailleu
ser. Il survint
tremité; car il
d'hommes sur
que les Peres

Les Sauvag
bien que les Fr
rent au plâtô
liées, afin d'en
de leur côté ét
ses ne s'unissan
que les Peres fi
te de surprise,
proche de Mo
done la guerre
te, chacun near

autres qui les attendoient. Remarquez, s'il vous plaît, que jamais ce grand Lac ou Fleuve n'avoit porté de batteau, à cause des sauts & rapides d'eau qui s'y rencontrent, & même pour le traverser, il falloit porter les canots & le bagage avec beaucoup de peine. Il survint encore un nouvel accident, sçavoir que le Lac commençoit à glacer. Cependant les batteaux de nos fugitifs voguoient avec une vitesse nonpareille parmi tous ces perils & entre les bans de glace qu'ils avoient des deux côtez; Ils se suivoient tous en queue, parce que la riviere étant prise, il falloit suivre le premier qui ouvroit le chemin. Enfin par un secours de Dieu que l'on estime miraculeux, ils se sont rendus en dix jours de temps à Mont-Real, qui est une tres-grande diligence, sans qu'il leur soit arrivé aucun accident, soit de la part des Hiroquois, soit du côté des glaces, & des autres dangers de la navigation.

Les Barbares étant éveillez, & voiant que le jour se passoit comme l'ordinaire sans entendre parler de la priere, ni faire aucun bruit dans la maison des Peres, furent bien surpris. Ils le furent encore davantage, lors qu'étant entrez dans la maison, ils ne trouverent ny personnes, ny meubles, ny bagages. Ils crurent alors que les François s'étoient retirez; ce qui les étonna fort, car ils avoient si bien caché leur conspiration, qu'ils ne croioient pas que personne du monde eût la connoissance. Mais la maniere de leur retraite les étonna plus que tout le reste; car sçachant que les François n'avoient point de canots & d'ailleurs le fleuve se trouvant glacé, ils ne sçavoient que penser. Il survint encore un accident qui porta leur étonnement à l'extrémité; car il negea toute la nuit, & ne voiant point de vestiges d'hommes sur la nege, ils ne purent s'imaginer autre chose, sinon que les Peres & les François s'étoient envolés.

Les Sauvages voiant leur conjuration découverte, & se doutant bien que les François iroient à main forte leur faire la guerre, envoient au plûtôt des presens aux Nations voisines qui leur étoient alliées, afin d'en tirer du secours au temps de la necessité. Les François de leur côté étoient ici dans la crainte que les cinq Nations Hiroquoises ne s'unissant ensemble pour nous venir ravager, & avant même que les Peres fussent arrivez, ils faisoient garde continuelle de crainte de surprise, sur tout aiant pris que trois François avoient été tuez proche de Mont-Real par les Hiroquois Onneisteronons. Voilà donc la guerre declarée de part & d'autre. Chacun est dans la crainte, chacun neanmoins attaque & se défend. L'on a pris plusieurs de

ces Barbares, & plusieurs ont été tuez. Eux de leur part ont tué une femme Algonguine, & en ont pris deux autres avec leurs enfans. L'une des deux fut si courageuse qu'elle perça le ventre de son Hiroquois de son couteau. Ses compagnons en furent si effrayez qu'ils laisserent armes, bagage, les femmes & les enfans qu'ils tenoient & s'enfuirent. Ces captives étant ainsi délivrées apporterent leur butin aux pieds de Monsieur le Gouverneur, qui tient en ses prisons vingt-&-un des plus fameux de toutes les nations Hiroquoises, qui sont bien étonnez de se voir si à l'étroit, quoy qu'on ait soin de les bien traiter. Ils ont prié Monsieur le Gouverneur d'envoyer un d'entre eux en leur pays pour renouer la paix & y faire retourner les Peres. Cela leur a été accordé, & l'on en espere un bon succès.

Le Chef de ces prisonniers faisoit ses plaintes il y a peu de jours au R. Pere Chaumonnot, luy disant qu'il n'avoit point d'esprit de les avoir quittez, & que c'étoit luy qui étoit la cause de tout le mal: qu'on le regardoit comme le premier homme du monde, & qu'en cette qualité on le faisoit presider dans tous les Conseils: Qu'on les blâmoit, mais que c'étoit à luy qu'on devoit attribuer tout le blâme: Que pour l'acte d'hostilité qui s'étoit exercé, il n'étoit pas venu de lui ni des Anciens, mais de quelques jeunes broüillons qui n'avoient point d'esprit; Puis il ajouta, parlant de Monsieur le Gouverneur, Onontio nous méprise, nous sommes maintenant ses chiens d'attache; encore s'il nous faisoit ses chiens domestiques en sorte que nous pussions aller par la maison, cela seroit supportable. Mais quelques plaintes que fasse ce Sauvage, il est nécessaire de les tenir à l'attache, car ils prendroient bien-tôt la clef des champs si on les faisoit chiens domestiques, ainsi qu'ils disent. L'on a dressé des articles de paix dont les Ambassadeurs sont les porteurs. Le plus essentiel de tous est qu'on ne leur accordera point le retour des Peres, qu'ils ne donnent des hostages, sçavoir des filles pour être gardées dans nôtre Seminaire: car pour des hommes ou des garçons, il n'y a nulle assurance.

Vous apprîtes l'an passé ce qui étoit arrivé aux pauvres Hurons que le R. Pere Ragueneau menoit à Onontagé sous la bonne foi des Hiroquois & de quelle maniere ils furent massacrez. En cette troupe il y avoit de bonnes Huronnes qui avoient été nos Seminaristes, & qui étoient encore tres-excellentes Chrétiennes. Il y avoit sur toute une jeune veuve qu'on menoit exprés pour donner bon exemple aux femmes Hiroquoises. Elle fut prise captive par un Barbare qui luy voulut ravir son honneur à une décente qu'on fit à terre. Cette fem-

DE
me quois
course da
traint de l
cependant
me n'a ha
bien trent
sauvages.
mieux qu'
la providen
verru, elle
sition de sa
voulait pa
Duperron
remuer sur
roquois qu
ne fut pas n
re la rache
elle fut arr
c'étoient d
dans le Cie
Peres ont
tremement, &
dans un da
soupirerent a
avec celles
jamais aban
en assurance
avoient res
nir sous orn
hison y met
tres-cher fil
comme il ne
leur possede
un ouvrage
grés qui s'é
le Eglise da
aucun acte
Hollandois
mandent de

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 539

me quoique foible & delicate se dégagea de ses mains, & prit sa course dans le bois, en sorte que ne la pouvant suivre il fut contraint de l'abandonner. Il se rembarque avec sa compagnie, & elle cependant demeura perduë dans cette immense forest où jamais homme n'a habité, mais seulement toute sorte de bêtes sauvages. Elle fut bien trente jours sans manger autre chose que des racines d'herbes sauvages. Enfin se voiant à deux doigts de la mort, elle se traîna le mieux qu'elle put sur une roche au bord de l'eau s'abandonnant à la providence de Dieu. Comme c'est une personne d'oraison & de vertu, elle s'entretenoit sur la roche avec Dieu en attendant la disposition de sa volonté. Mais ce divin Pere des abandonnez qui ne la vouloit pas perdre, permit que de quelques canots que le R. Pere Duperron conduisoit aux Hiroquois, on apperçût quelque chose remuer sur la roche: Il y voulut aller, mais il fut prevenu par un Hiroquois qui la mit dans son canot, disant qu'elle étoit sa captive. Elle ne fut pas néanmoins long-temps en son pouvoir, parce que le R. Pere la rachetta, & après l'avoir fortifiée il luy donna la liberté. Quand elle fut arrêtée ses Sœurs & sa Nièce furent massacrées, & comme c'étoient d'excellentes Chrétiennes je croy qu'elles sont bien avant dans le Ciel. Elle seule fut ramenée des Hiroquois où les Reverends Peres ont laissé environ cinq cens Chrétiens sans pouvoir faire autrement, & c'est le sujet de leur douleur, car ces bons Neophites sont dans un danger éminent de perdre ou la foy ou la vie. Cela fait qu'ils soupirent après leur retour afin de les aider, & de risquer leurs vies avec celles de leurs enfans en J E S U S C H R I S T. Ils ne les auroient jamais abandonnez, si la nécessité ne les eût obligez de venir mettre en assurance les François de nos habitations. Car ces Barbares avoient resolu après avoir défait ceux qui étoient en leur pais, de venir sous ombre d'amitié fondre dans toutes les habitations, & par trahison y mettre tout à feu, après avoir tout pillé. Vous voyez, mon tres-cher fils, de quel accident nôtre Seigneur nous a délivrées, & comme il ne fait gueres bon se fier à des Barbares lorsque les demons leur possèdent le cœur; car il est sans doute que cette conjuration est un ouvrage de ces princes des tenebres, qui envieux du grand progrès qui s'étoit fait en si peu de temps, vont étouffer cette nouvelle Eglise dans son berceau. Les Hiroquois Agnerognons n'ont fait aucun acte d'hostilité depuis quatre ans au regard des François. Les Hollandois même de la nouvelle Hollande dont ils sont voisins, demandent des Peres pour les assister, parce qu'un certains cantons le

nombre des Catholiques y est plus grand que celui des heretiques. De plus il y a une colonie d'Anglois Catholiques dans une terre nouvellement découverte, qui étant fugitifs de leur país pour la foy, s'y sont venus établir: il n'y a de la nouvelle Hollande chez eux que pour deux fois vingt-quatre heures de trajet. En general les Hollandois ont tres-bien reçu le R. Pere le Moine, quoi qu'il fut dans son habit de Jesuite, ce qui facilitera beaucoup la communication aux Agnerognons. Parceque le commerce est grand entre les François & les Hollandois, & actuellement voila à nôtre port une barque de ce país là qui s'y en retourne. Pour nôtre Colonie Françoise, elle multiplie de telle sorte que le país n'est plus reconnoissable pour le nombre des habitans. Dieu a tellement beni les labours que la terre donne des bleds tres-bons & en assez grande quantité pour nourrir les habitans. L'air y est plus chaud à present que la terre est plus decouverte & moins ombragée de ces grandes forests qui la rendoient si froide. L'hiver neanmoins y a été long cette année, & comme les semences ont été tardives, il y a encore à present des bleds à couper. Voila, mon tres-cher Fils, en abbrege ce que vous verrez plus au long dans la Relation, si vous vous voulez donner la peine de la lire. Continuez, je vous prie, de me recommander à nôtre Seigneur: & sur tout n'oubliez pas nos pauvres Chrétiens qui sont aux Hiroquois, non plus que le dessein que les Reverends Peres ont pris de les aller secourir au peril de leur vie. Je n'ay pas le temps de relire ma lettre, excusez mes fautes & l'empressement.

De Quebec le 4. Octobre 1658.

L E T T R E L V I I .

A U M E S M E .

Arrivée d'un Evêque à Quebec. Accroissement notable de la colonie de Mont-Real. Les Hiroquois continuent leurs hostilités. La mort du R. Pere de Quen Jesuite.

MOn tres-cher & bien-aimé Fils, Ce m'a été une grande privation de voir un Navire arrivé, & de ne point recevoir de lettres de vôtre part. J'ay pourtant été toujours persuadée que vous m'aviez écrit: mais j'ay cru, & je ne me suis pas trompée, que vos

lettres étoient
 velle que
 long-temps
 plutôt reçu
 ça été une
 heur qui r
 ce lui est u
 nelles sont
 est fort illu
 haut merite
 m'avez vou
 dra, ce ne t
 un saint, c
 tement & e
 est pour dir
 rencontres.
 medifance
 racines. En
 admiration.
 demeuré qu
 aiant frequ
 son où nous
 lu suivre. C
 modestie. Il
 se consacrer
 plus d'avant
 de nôtre nor
 véque cette
 quand il est
 des coins de
 commodité
 soions logez
 Nous en sero
 naristes dans
 terons cette
 copale soit l
 Dès qu'il
 ral des Jesuit
 de la Fleche

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION.

541

lettres étoient dans le premier vaisseau, qui nous apportoit la nouvelle que nous aurions un Evêque cette année, mais qui n'a paru que long-temps après les autres. Ce retardement a fait que nous avons plutôt reçu l'Evêque que la nouvelle qui nous le promettoit. Mais ça été une agreable surprise en toutes manieres: Car outre le bonheur qui revient à tout le pais d'avoir un Superieur Ecclesiastique, ce lui est une consolation d'avoir un homme dont les qualitez personnelles sont rares & extraordinaires. Sans parier de sa naissance qui est fort illustre, car il est de la maison de Laval, c'est un homme d'un haut merite & d'une vertu singuliere. J'ay bien compris ce que vous m'avez voulu dire de son election; mais que l'on dise ce que l'on voudra, ce ne sont pas les hommes qui l'ont choisi. Je ne dis pas que c'est un saint, ce seroit trop dire: mais je dirai avec verité qu'il vit saintement & en Apôtre. Il ne sçait ce que c'est que respect humain. Il est pour dire la verité à tout le monde, & il la dit librement dans les rencontres. Il falloit ici un homme de cette force pour extirper la medissance qui prenoit un grand cours, & qui jettoit de profondes racines. En un mot sa vie est si exemplaire qu'il tient tout le pais en admiration. Il est intime ami de Monsieur de Bernieres avec qui il a demeuré quatre ans par devotion; aussi ne se faut-il pas étonner si aiant fréquenté cette école il est parvenu au sublime degré d'oraison où nous le voions. Un Neveu de Monsieur de Bernieres l'a voulu suivre. C'est un jeune Gentilhomme qui ravit tout le monde par sa modestie. Il se veut donner tout à Dieu à l'imitation de son Oncle, & se consacrer au service de cette nouvelle Eglise: Et afin d'y réüssir avec plus d'avantage, il se dispose à recevoir l'Ordre de Prétrise des mains de nôtre nouveau Prelat. Je vous ay dit que l'on n'attendoit pas d'Evêque cette année. Aussi n'a-t'il rien trouvé de prest pour le recevoir quand il est arrivé. Nous lui avons prêté nôtre Seminaire qui est à un des coins de nôtre clôture & tout proche la Parroisse. Il y aura la commodité & l'agrément d'un beau jardin: Et afin que lui & nous soions logez selon les Canons; il a fait faire une clôture de separation. Nous en serons incommodées, parce qu'il nous faut loger nos Seminaristes dans nos apartemens; mais le sujet le merite & nous porterons cette incommodité avec plaisir jusqu'à ce que sa Maison Episcopale soit bâtie.

Dés qu'il fut sacré Evêque à Paris, il demanda au R. Pere General des Jesuites le Pere Lallemand, qui depuis trois mois étoit Recteur de la Fleche, afin de l'accompagner. C'est un bien pour tout le pais,

Y y iij

& pour nous en particulier ; pour moy encore plus que pour tout autre : Car je vous dirai en confiance que je souffrois dans la privation d'une personne à qui je puisse commuier de mon interieur. Toute l'année j'ay eu un mouvement interieur que nôtre Seigneur m'enverroit du secours. Il l'a fait lors qu'il étoit temps ; que son saint nom en soit éternellement beni.

Vous sçavez ce qui s'est passé les années dernieres au sujet de Monsieur l'Abbé de Quellus. Il est à present Directeur d'un Seminaire de Prêtres de saint Sulpice de Paris que Monsieur de Bretonvillicis a entrepris de bâtir à Mont-Real avec une tres-belle Eglise. Cet Abbé, dis-je, est descendu de Mont-Real pour saluer nôtre Prelat, il étoit établi Grand-Vicaire en ce lieu-là par Monseigneur l'Archevêque de Rouën, mais aujourd'huy tout cela n'a plus de lieu, & son autorité cesse. Les progrès neanmoins de la Mission y sont grands : Il y est venu des Hospitalieres de la Fleche, l'on y va faire tout d'un coup l'établissement de trente familles, le dernier vaisseau aiant amené à cet effet un grand nombre de filles. On nous presse aussi de nous y établir, mais nous ne sommes pas en état de le faire. Monseigneur nôtre Prelat aura l'inspection sur tout cela, quoi qu'il ne soit ici que sous le titre d'Evêque de Petrée & non pas de Quebec ou de Canada. Ce titre a bien fait parler du monde : Mais cela s'est fait de la sorte au sujet d'un différent qui est entre la Cour de Rome & celle de France. Le Roy veut que l'Evêque de Canada depende de lui & lui prête Serment de fidelité comme les autres de France : Et le saint Pere pretend avoir quelque droit particulier dans les Nations étrangères ; c'est pour cela qu'il nous a envoyé un Evêque, non comme Evêque du pais, mais comme Commissaire Apostolique, sous le titre étranger d'Evêque de Petrée.

Vous êtes en peine des affaires de ce pais. Elles sont comme elles étoient avant que les Hiroquois eussent fait la paix, car ils l'ont rompue, & ont déjà tant pris que tué neuf François dans une rencontre où on ne les attendoit pas, & où même on ne croioit pas qu'ils eussent de mauvais desseins contre les François. Ils ont déjà fait brûler tout vif un de leurs prisonniers, ce sera merveille si les autres ont un meilleur traitement. L'on a aussi depuis tué onze de leurs gens, & l'on se donne de garde des autres : Car l'on a appris d'un Huron captif qu'il les a quittez, qu'ils preparent une puissante armée pour venir enlever nos nouveaux Chretiens, & comme je croi, autant de François qu'ils pourront. Ce Huron s'est sauvé en cette sorte. Un canot d'Hi-

roquois où
ner de l'ang
roient plus
dressé pour
descendus à
tes du desse
querent au
gence à Que
sans cela il y
n'auroient p
sonneurs qu
sans desianc
les neuf Fra
Monsieur n
chasse ou pe
Hiroquois q
tes de fer, ai
qu'on ne ma
leur fortere
voiant a fait
ne sçay pas
des Cerfs.

Vous m'é
peller : Dieu
té après nôtr
terons pas p
qu'un Super
ce, & il la fa
cela arrive.
venir ici, m
pas facile. Si
roient perdu
nous en don
les affaires ét
avis, afin de
vous en conf
& ne croions
sentimens, n
de nôtre Ma

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 543

roquois où il étoit, voiant un canot de Hurons qui alloient harponner de l'anguille, le laissa passer pour se jeter dessus quand ils ne seroient plus unis & en état de se defendre. Ce captif touché de tendresse pour ceux de sa Nation, se déroba de ses Maîtres, qui étoient descendus à terre, & retourna sur ses pas donner avis à ses compatriotes du dessein des Hiroquois, & du danger où ils étoient. Ils s'embarquerent au plutôt & lui avec eux, & tous ensemble vinrent en diligence à Quebec, où ils donnerent avis des entreprises des Hiroquois; sans cela il y auroit eu bien des têtes cassées, car outre les Hurons qui n'auroient pu éviter leur rage, ils se seroient glissez parmi les moissonneurs qui sous la bonne foy de la paix travailloient sans crainte & sans defiance. En effet cela est arrivé aux trois Rivieres où ils ont pris les neuf François dont je viens de parler. A l'heure que j'écris cecy Monsieur nôtre Gouverneur est en campagne pour leur donner la chasse ou pour en prendre quelqu'un. Ce qui l'a fait sortir est que les Hiroquois qu'il tenoit prisonniers entre de bons murs fermés de portes de fer, aiant appris que leur Nation avoit rompu la paix, & croiant qu'on ne manqueroit pas de les brûler tous vifs, ont forcé cette nuit leur forteresse, & ont sauté les murailles du Fort. La sentinelle les voiant a fait le signe pour avertir, & aussitôt l'on a couru après. Je ne sçay pas encore si on les a pris, car ces gens-là courent comme des Cerfs.

Vous m'étonnez de me dire que nos Meres nous vouloient rappeler: Dieu nous preserve de cet accident. Si nous n'avons pas quitté après nôtre incendie & pour toutes nos autres pertes, nous ne quitterons pas pour les Hiroquois, à moins que tout le pais ne quitte ou qu'un Superieur ne nous y oblige, car nous sommes filles d'obeissance, & il la faut preferer à tout. Je suis néanmoins trompée si jamais cela arrive. L'on dit bien qu'une armée des ennemis se prepare pour venir ici, mais à present que leur dessein est evanté cela ne leur sera pas facile. Si néanmoins nôtre Seigneur les laissoit faire, ils nous auroient perdus il y a long-temps, mais sa bonté renverse leurs desseins nous en donnant avis, afin que nous nous en donnions de garde. Si les affaires étoient en hazard, je serois la premiere à vous en donner avis, afin de vous faire pourvoir à nos suretez, puisqu'on nous vous en confient leur sentiment. Mais graces à Dieu nous ne voions & ne croions pas que cela arrive. Si pourtant il arrivoit contre nos sentimens, ne serions nous pas heureuses de finir nos vies au service de nôtre Maître & de les rendre à celui qui nous les a données. Voila

mes sentimens que vous ferez sçavoir à nos Meres, si vous le jugez à propos.

Mon sentiment particulier est que si nous souffrons en Canada pour nos personnes, ce sera plutôt par la pauvreté que par le glaive des Hiroquoïs. Et pour le pais en general, sa perte, à mon avis, ne viendra pas tant du côté de ces barbares que de certaines personnes qui par envie ou autrement écrivent à Messieurs de la Compagnie quantité de choses faulces contre les plus saints & les plus vertueux, & qui déchirent même par leurs calomnies ceux qui y maintiennent la justice, & qui le font subsister par leur prudence. Comme ces mauvais coups se font en cachette on ne les peut parer; & comme la nature corrompue se porte plutôt à croire le mal que le bien, on les croit facilement. Delà vient que lors qu'on y pense le moins on reçoit ici des ordres & des arrests tres-facheux. En tout cela Dieu est tres-grièvement offensé, & il nous feroit une grande grace s'il purgeoit le pais de ces esprits pointilleux & de contradiction.

Le dernier vaisseau s'est trouvé à son arrivée infecté de fievres pourprées & pestilentieles. Il portoit deux cens personnes qui ont presque tous été malades. Il en est mort huit sur mer, & d'autres à terre. Presque tout le pais a été infecté; & l'Hôpital rempli de malades. Monseigneur nôtre Prelat y est continuellement pour servir les malades, & faire leurs lits. On fait ce que l'on peut pour l'en empêcher & pour conserver sa personne, mais il n'y a point d'eloquence qui le puisse détourner de ces actes d'humilité. Le R. Pere de Quen par sa grande charité a pris ce mal & en est mort. C'est une perte notable pour la Mission: Car c'étoit l'ancien Missionnaire des Algonquins où il avoit travaillé depuis vingt-cinq ans avec des fatigues incroyables. Enfin quittant la charge de Superieur des Missions, il a perdu la vie dans l'exercice de la charité. Deux Religieuses Hospitalieres ont été fort malades de ce mal; graces à Dieu, nôtre Communauté n'en a point été attaquée: Nous sommes ici dans un lieu fort sain & exposé à de grands vents qui nettoient l'air. Pour mon particulier ma santé est tres-bonne: Je ne laisse pas de soupirer puissamment après l'Eternité, quoique je sois disposée à vivre tant qu'il plaira à nôtre Seigneur.

De Quebec le

1659.

LETTRE

Dessin des

M On gran
dens qui no
pour aller q
moissons, je
s'est passé, a
cession sur ne

Pour com
genereux, ai
fait brûler q
trois Rivier
tourmens de
de la Pentec
not, dit qu'il
rendez-vous
cens autres le
ble foudre su
tête à Onon
étant mort, i
sang. Il dit ju
dans les Isles
qu'assurément
depuis qu'ils é
de nous perd
penser si cette
étoit exposé
pour continu
le secours de l
pagne. Mais la
donna une te

L E T T R E L V I I I .

A U M E S M E .

Dessin des Hiroquois sur Quebec. Défaite des François, Algonquins & Hurons par ces Barbares.

M On tres-cher Fils. Comme voila un Navire qui va partir en grande diligence pour porter en France la nouvelle des accidens qui nous sont arrivez cette année de la part des Hiroquois, & pour aller querir des farines, de crainte que cet ennemi ne ravage nos moissons, je n'ai pas voulu manquer de vous faire un abrégé de ce qui s'est passé, afin que vous nous aidiez à rendre grâces à Dieu de sa protection sur nous, & à lui demander son assistance pour l'avenir.

Pour commencer, vous sçavez que les Algonquins, qui sont tres-generaux, aiant pris quelques prisonniers sur les Hiroquois, en ont fait brûler quelques-uns selon leur justice ordinaire tant ici qu'aux trois Rivieres. C'est la coûtume des Captifs quand ils sont dans les tourmens de dire tout ce qu'ils sçavent. Il en fut brûlé un le Mercredi de la Pentecôte, qui étant examiné par le Reverend Pere Chaumonot, dit qu'il y avoit une armée de huit mil hommes, qui avoient leur rendez-vous à la Roche-percée proche de Mont-Real, où quatre cens autres les devoient venir joindre pour venir ensuite tous ensemble fondre sur Quebec. Il ajoûtoit que leur dessein étoit d'enlever la tête à Onontio qui est Monsieur le Gouverneur, afin que le Chef étant mort, ils pussent plus facilement mettre tout le pais à feu & à sang. Il dit jusques là qu'à l'heure qu'il parloit, ils devoient être ou dans les Isles de Richelieu ou à Mont-Real, ou aux trois Rivieres, & qu'assurément quelqu'un de ces lieux étoit assiégué. En effet on a sçeu depuis qu'ils étoient à Richelieu, attendant le temps & la commodité de nous perdre tous, & de commencer par Quebec. Je vous laissé à penser si cette nouvelle nous surprit. Ce même jour le saint Sacrement étoit exposé dans nôtre Eglise, où la Procession de la Parroisse vint pour continuer les devotions qu'on avoit commencées pour implorer le secours de Dieu, dès qu'on sçeut qu'il y avoit des Hiroquois en campagne. Mais la nouvelle de cette grosse armée qu'on estimoit proche, donna une telle apprehension à Monseigneur nôtre Evêque qu'il

L'original dit 8000. hommes qui apparemment est une surprise d'écriture. Peut-être qu'elle a mis ce nombre au lieu de 800.

n'arrivât mal aux Religieuses, qu'il fit emporter le saint Sacrement de nôtre Eglise, & commanda à nôtre Communauté de le suivre. Nous ne fûmes jamais plus surprises : Car nous n'eussions pû nous imaginer qu'il y eût eu sujet de craindre dans une maison forte comme la nôtre. Cependant il fallut obeïr. Il en fit de même aux Hospitalieres. Le saint Sacrement fut pareillement ôté de la Paroisse.

Après les depositions du prisonnier, il fut arrêté qu'on feroit la visite des maisons religieuses, pour voir si elles étoient en état de soutenir. Elles furent visitées en effet plusieurs fois par Monsieur le Gouverneur & par des Experts; & ensuite l'on posa deux corps de garde aux deux extrémités de nôtre maison. La faction s'y faisoit regulierement. L'on fit quantité de redoutes, dont la plus forte étoit proche de nôtre écurie, pour défendre la grange d'un côté, & l'Eglise de l'autre. Toutes nosfenêtres étoient garnies de poutreaux & murailles à moitié avec des meurtrieres. L'on avoit fait des défenses sur nos perrons. Il y avoit des ponts de communication d'un appartement à un autre, & même de nôtre maison à celle de nos domestiques. Nous ne pouvions même sortir dans nôtre cour que par une petite porte à moulinet, où il ne pouvoit passer qu'une personne à la fois. En un mot nôtre Monastere étoit converti en un fort gardé par vingt quatre hommes bien resolus. Quand on nous fit commandement de sortir, les corps de garde étoient déjà posez. J'eus la permission de ne point sortir, afin de ne pas laisser nôtre Monastere à l'abandon de tant d'hommes de guerre, à qui il me falloit fournir les munitions nécessaires, tant pour la bouche que pour la garde. Trois autres Religieuses demeurèrent avec moi; mais il faut que je vous avoué que je fus sensiblement touchée, voiant qu'on nous ôtoit le saint Sacrement, & qu'on nous laissoit sans lui. Une de nos Sœurs nommée de sainte Ursule, en pleuroit amèrement, & demeura inconsolable. Jacquiescé néanmoins à la privation la plus sensible qui me pouvoit arriver.

Nôtre Communauté & celle des Hospitalieres étant sorties, elles furent conduites chez les Reverends Peres, où le Pere Superieur leur donna des appartemens separez de leur grand corps de logis, sçavoir à la nôtre le logis de la Congregation, & aux Hospitalieres un autre qui en est assez proche. Tout cela est comme un fort fermé de bonnes murailles, où l'on étoit en assurance. Les Sauvages Chrétiens étoient cabanéz dans la court, & à couvert de leurs ennemis.

Quand les Habitans nous virent quitter une maison aussi forte que

DE LA
la nôtre, car
ils furent si
donnerent l
tres chez le
Evêque, & l
logées tant
ces exterieur
où l'on posa

Le lenden
Superieur ra
devions élire
différer. L'on
noit les Reli
mais nous fû
que Monseign
ce que la visi
Religieuses y
quois, & ne
à ce que l'on
l'on croioit ét

Au comme
furent vers le
bec: Et au m
s'avisâ d'aller
avec son gen
restez au logis
les chargeren
portée à Mor
qu'il a pour la
& d'Algonqui
sçavent les rou
ils avoient dor
guer de l'enne
eussent pû se p
not parut, &
rent prendre l
tant de coups
ces Barbares. I
vrez. Cette ca

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 547

la nôtre, car celle de l'Hôpital est mal située au regard des Hiroquois, ils furent si épouvantez, qu'ils crurent que tout étoit perdu. Ils abandonnerent leurs maisons & se retirerent, les uns dans le fort, les autres chez les Reverends Peres, les autres chez Monseigneur nôtre Evêque, & les autres chez nous où nous avions six ou sept familles logées tant chez nos domestiques, que dans nos parloirs, & offices extérieurs. Le reste se barricada de tous côtez dans la basse Ville, où l'on posa plusieurs corps de garde.

Le lendemain, qui fut le Jeudi de la Pentecôte, le Reverend Pere Superieur ramena nôtre Communauté, c'étoit le jour auquel nous devions élire une Superieure si le trouble ne nous eût obligées de le différer. L'on en usa de même huit jours de suite: le soir on emmenoit les Religieuses, & le matin sur les six heures on les ramenoit; mais nous fûmes privées du saint Sacrement jusques au jour de sa Fête que Monseigneur nôtre Evêque eut la bonté de nous le rendre, parce que la visite de nôtre Monastere aiant été faite, on jugea que les Religieuses y pouvoient demeurer en seureté & sans crainte des Hiroquois, & néanmoins qu'on ne laisseroit pas d'y faire la garde jusques à ce que l'on eût reçu des nouvelles des habitations superieures, que l'on croioit être assiégées.

Au commencement de Juin huit Hurons Renegats & Hiroquois furent vers le petit Cap, qui est environ six lieuës au dessous de Quebec: Et au même temps un honnête veuve, qui s'étoit retirée icy s'avisa d'aller visiter sa terre avec sa famille. Comme elle travailloit avec son gendre à son desert, sa fille & quatre enfans, qui étoient restez au logis, furent surpris par ces Infideles, qui les enleverent, & les chargerent dans leurs canots. La nouvelle en fut aussi-tôt apportée à Monsieur nôtre Gouverneur, qui avec le zele infatigable qu'il a pour la conservation du public, envoya une troupe de François & d'Algonguins, pour poursuivre ces Barbares. Les Algonguins qui sçavent les routes, se mirent en embuscade justement où il falloit, & ils avoient donné un certain mot du guet aux François, pour les distinguer de l'ennemi, car c'étoit au commencement de la nuit, où ils eussent pû se prendre les uns les autres pour les ennemis. Enfin le canot parut, & les Algonguins aiant dit: qui va là? les ennemis voulurent prendre la fuite, mais nos gens se jetterent dessus, & tirerent tant de coups que le canot en fut percé, & coula à fond avec un de ces Barbares. Les autres furent pris, & la femme, & les enfans delivrez. Cette captive aiant entendu des voix qu'elle croioit lui devoir

être favorables, eut tant de joie qu'elle leva la tête, car ses ravisseurs l'avoient tellement cachée qu'elle ne pouvoit voir, ni être vue auparavant. Sa joie fut courte, car elle fut blessée à mort, & un petit enfant qu'elle avoit à la mammelle, eut un coup de balle à un orteil. Elle mourut saintement peu de jours après, loüant Dieu de l'avoir sauvée du feu des Hiroquois qui lui étoit inévitable. Nos gens s'en revinrent victorieux, amenant leurs prisonniers avec des cris de joie. On donna la vie à un qui n'avoit pas plus de 15. ans: les autres furent brûlez, & s'étant convertis, moururent chrétiennement & dans l'esperance de leur salut. Ils ont confirmé à la mort ce que l'autre avoit dit, qu'ils s'étonnoient que l'armée tardoit tant, & qu'il falloit que les trois Rivières fussent assiégées. Cela sembloit d'autant plus probable que l'on n'entendoit point de nouvelles d'une chaloupe pleine de soldats que Monsieur le Gouverneur avoit envoiee pour faire quelque découverte, non plus que de deux autres qui étoient montées il y avoit quelque temps.

Le huitième du même mois on nous vint dire que l'armée étoit proche, & qu'on l'avoit veüe. En moins de demi-heure chacun fut rangé en son poste, & en état de se défendre. Toutes nos portes furent de nouveau barricadées, & je munis tous nos soldats de ce qui leur étoit nécessaire. En ces momens un de nos gens arriva de la pêche, & nous assura avoir veu un canot, où il y avoit huit hommes debout, & que ce canot étoit du fait de la chaudiere, qui est une retraite des Hiroquois. Cela fit croire que l'allarme étoit vraie, qui néanmoins se trouva fausse. Les François étoient si encouragez qu'ils souhaittoient que l'affaire fut véritable: car Monsieur le Gouverneur avoit mis si bon ordre à toutes choses, & sur tout à son fort, qu'il l'avoit rendu comme imprenable, & chacun à son exemple avoit quitté toute frayeur: Je dis pour les hommes, car les femmes étoient tout-à-fait effrayées. Pour moi, je vous avouë que je n'ai eu aucune crainte, ni dans l'esprit, ni à l'exterieur. Je n'ai pourtant gueres dormi durant toutes ces allarmes. Mon oreille faisoit le guet toute la nuit, afin de n'être pas surprise, & d'être toujours en état de fournir à nos soldats les choses dont ils eussent eu besoin en cas d'attaque.

Le lendemain on vit arriver les chaloupes, dont on étoit en peine. Elles apportèrent les tristes nouvelles de la mort de nos François de Mont-Real, qui étant allez au nombre de dix-sept, accompagnez de quarante tant Hurons qu'Algonguins, pour surprendre quelques Hiroquois, furent pris eux-mêmes & mis en pieces par ces Barbares.

L'action est g
ci comme le
qu'il écrit sur
tout ce qui s'

Dés le mo

Mont-Real,
embuscade a
grément de c
quarante Sau
qui leur étoit
en un fort q
ped du long
manche deux
qu'ils avoient
découvrir. L
qu'il falloit
voient être le
voir venir fo
l'armée, ils é
buscade. & p
taine Huron
dise & de lâ
ce dernier, &
jour suivant
trouvée, & c
les Onnontag
temps après
cens. Nos gen
rent le loisir
hors leurs ch
leur repas. A
un Capitaine
de la voix pou
venoient fair
Algonguins a
nez percez. A
tre nous, puis
d'hostilité, de
nous portons

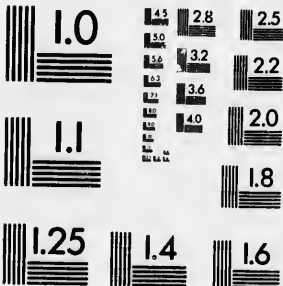
L'action est genereuse, quoi que l'issuë n'en ait pas été favorable. Voici comme le Reverend Pere Chaumonnot en parle dans une lettre qu'il écrit sur la déposition d'un Huron qui s'est sauvé, & qui a vu tout ce qui s'est passé.

Dés le mois d'Avril 1660. dix-sept braves François volontaires de Mont-Real, prirent le dessein de se hasarder pour aller faire quelque embuscade aux Hiroquois, ce qu'ils firent avec l'approbation & l'agrément de ceux qui commandoient. Ils partirent accompagnés de quarante Sauvages tant Hurons qu'Algonguins bien munis de tout ce qui leur étoit nécessaire. Ils arriverent le premier jour de Mai suivant en un fort qui avoit été fait l'Automne passé par les Algonguins au pied du long saut au dessus de Mont-Real. Le lendemain jour de Dimanche deux Hurons, qui étoient allés à la découverte, rapportèrent qu'ils avoient vu cinq Hiroquois, qui venoient vers eux aussi pour découvrir. L'on consulte là-dessus ce qui est à faire. Un Huron opina qu'il falloit descendre à Mont-Real, parce que ces Hiroquois pouvoient être les Avantcoureurs de l'armée qu'on nous avoit menacé de voir venir fondre sur nous, ou que s'ils n'étoient pas des espions de l'armée, ils étoient au moins pour avertir les ennemis de cette embuscade, & par cet avis la rendre inutile. Annotacha fameux Capitaine Huron résista fortement à cette proposition, accusant de cowardise & de lâcheté celui qui l'avoit faite. On suivit le sentiment de ce dernier, & l'on demeura dans ce lieu, dans le dessein de faire le jour suivant une contrepalissade pour fortifier celle qu'ils avoient trouvée, & qui n'étoit pas de défense. Mais les Hiroquois qui étoient les Onnontageronons ne leur en donnerent pas le loisir, car peu de temps après on les vit descendre sur la Rivière au nombre de deux cens. Nos gens qui faisoient alors leurs prières, étant surpris, n'eurent le loisir que de se retirer dans cette foible retraite, laissant dehors leurs chaudières qu'ils avoient mises sur le feu pour préparer leur repas. Après les huées & les salves de fuzils de part & d'autre, un Capitaine Onnontageronon avança sans armes jusques à la portée de la voix pour demander quels gens étoient dans ce fort, & ce qu'ils venoient faire. On lui répond que ce sont des François, Hurons & Algonguins au nombre de cent hommes, qui venoient au devant des nez percez. Attendez, replique l'autre, que nous tenions conseil entre nous, puis je vous viendrai revoir; cependant ne faites aucun acte d'hostilité, de crainte que vous ne troubliez les bonnes paroles que nous portons aux François à Mont-Real. Retirez-vous donc, dirent



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

les nôtres à l'autre bord de la Riviere, tandis que nous parlementerions de notre part. Ils desiroient cet éloignement de l'ennemi, pour avoir la liberté de couper des pieux, afin de fortifier leur palissade. Mais tant s'en faut que les ennemis allaient camper de l'autre côté, qu'au contraire ils commencerent à dresser une palissade vis-à-vis de celle de nos gens, qui à la veüe de leurs Ouvriers ne laisserent pas de se fortifier le plus qu'ils purent, entrelassant les pieux de branches d'arbres & remplissant le tout de terre & de pierres à hauteur d'homme, en sorte néanmoins qu'il y avoit des meurtrieres à chaque pieu gardées par trois fuseliers. L'ouvrage n'étoit pas encore achevé que l'ennemy vint à l'assaut. Les assiegez se defendirent vaillamment, tuèrent & blessèrent un grand nombre d'Hiroquois sans avoir perdu un seul homme. La fraieur se mit dans le camp de l'ennemy qui leur fit à tous prendre la fuite, & les nôtres s'estimoient déjà heureux de se voir quittes à si bon marché. Quelques jeunes gens sauterent la palissade pour couper la tête au Capitaine Sonnotatonan qui venoit d'être tué & l'érigerent en trophée au bout d'un pieu sur la palissade. Les ennemis étant revenus de la fraieur extraordinaire dont ils avoient été saisis, se rallierent, & durant sept jours & sept nuits entieres grêlerent nos gens de coups de fusils. Durant ce temps-là ils briserent les canots des nôtres, & en firent des flambeaux pour brûler les palissades, mais les décharges étoient si frequentes qu'il ne leur fut jamais possible d'en approcher. Ils donnerent encore une seconde attaque plus opiniâtre que la première, mais les nôtres la soutinrent si courageusement qu'ils prirent la fuite pour la seconde fois. Vingt d'entr'eux se retirerent si loin qu'on ne les revit plus depuis. Quelques Onontageronons dirent depuis à Joseph qu'ils tenoient captif que si les nôtres les eussent suivis les battant en queue, ils les eussent tous perdus. Hors le temps des deux attaques les coups que tiroit l'ennemy sur la palissade n'étoient que pour empêcher les assiegez de fuir & pour les arrêter en attendant le secours des Onniéronons qu'ils avoient envoyé querir aux Isles de Richelieu. Que d'incommoditez souffroient cependant nos François ! le froid, la puanteur, l'insomnie, la faim, & la soif les fatiguoient plus que l'ennemy. La disette d'eau étoit si grande qu'ils ne pouvoient plus avaler la farine épaisse dont les gens de guerre ont coutume de se nourrir en ces extremitez. Ils trouverent un peu d'eau dans un trou de la palissade, mais étant partagée à peine en eurent-ils pour se rafraichir la bouche. La jeunesse faisoit de temps en temps quelques sorties par des-

sus les pieux
l'eau à la riv
l'ennemy ;
n'en portoi
de soixante
tre cette di
rons & les
nemis tant
tions. Les
ils furent ép
cinq cens
sont resolu
Chrétiens.
sept jours
Dieu ; car d
rôt qu'il fai
la main.

Après les
ronnons &
nos François
ge de 500.
pondirent a
fit un tel brui
temps. Ce f
perdus, mes
avec le peu
regrete pas
occasion qu
tant de jeune
mes je voud
leur faire do
rois d'avis d
les adoucir, t
timent fut su
à le remener
struits de ce
sade pour se
met en prier
de. Un Capit

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 551

fus les pieux, car il n'y avoit point de portes, pour aller querir de l'eau à la riviere à la faveur de quantité de fusiliers qui repousoient l'ennemy; mais comme ils avoient perdu leurs grands vaisseaux, ils n'en portioient que de petits qui ne pouvoient fournir à la necessité de soixante personnes, tant pour le boire que pour la sagamité. Outre cette disette d'eau, le plorib commença à manquer; car les Hurons & les Algonguins voulant répondre à chaque décharge des ennemis tant de jour que de nuit eurent bien-tôt consumé leurs munitions. Les François leur en donnerent autant qu'ils purent, mais enfin ils furent épuisez comme les autres. Que feront-ils donc à l'arrivée de cinq cens Agnieronnons & Onnieronnons qu'on est allé querir? Ils sont resolus de combattre en genereux François & de mourir en bons Chrétiens. Ils s'étoient déjà exercez à l'un & à l'autre l'espace de sept jours durant lesquels ils n'avoient fait que combattre & prier Dieu; car dès que l'ennemi faisoit trêve, ils étoient à genoux, & si-tôt qu'il faisoit mine d'attaquer, ils étoient debout les armes à la main.

Après les sept jours de siege ont vit paroître les canots des Agnieronnons & des Onnieronnons, qui étant devant le petit fort de nos François firent une huée étrange, accompagnée d'une décharge de 500. coups de fusils auxquels les 200. Onnontageronnons répondirent avec des cris de joie, & avec toute leur décharge, ce qui fit un tel bruit que le Ciel, la terre & les eaux en resonnerent fort longtemps. Ce fut alors que le Capitaine Annothacha dit: Nous sommes perdus, mes Camarades: Et le moiën de resister à 700. hommes frais avec le peu de monde que nous sommes fatiguez & abbatus. Je ne regrette pas ma vie, car je ne scaurois la perdre dans une meilleure occasion que pour la conservation du pais. Mais j'ay compassion de tant de jeunes enfans qui m'ont suivy. Dans l'extremité où nous sommes je voudrois tenter un expedient qui me vient en l'esprit pour leur faire donner la vie. Nous avons icy un Oneisteronnon, je serois d'avis de l'envoyer à ses parens avec de beaux presens, afin de les adoucir, & d'obtenir d'eux quelque bonne composition. Son sentiment fut suivy, & deux Hurons des plus considerables s'offrirent à le remener. On les charge de beaux presens, & après les avoir instruits de ce qu'ils avoient à dire, on les aida à monter sur la palissade pour se laisser glisser en suite le long des pieux. Cela fait on se met en prieres pour recommander à Dieu l'issue de cette Ambassade. Un Capitaine Huron nommé Eustache Thasonhohyi commen-

ça au nom de tous à apostropher tous les Saints & les Bien-heureux du Paradis d'un ton de Predicateur, à ce qu'ils leur fussent propices dans un danger de mort si évident : Vous sçavez, dit-il, ô Bien-heureux habitans du Ciel ce qui nous a conduit icy : Vous sçavez que c'est le desir de reprimer la fureur de l'Hiroquois, afin de l'empêcher d'enlever le reste de nos femmes & de nos enfans, de crainte qu'en les enlevant ils ne leur fassent perdre la Foy, & en suite le Paradis les emmenant captifs en leur país. Vous pouvez obtenir nôtre délivrance du grand Maître de nos vies, si vous l'en priez tout de bon. Faites maintenant ce que vous jugerez le plus convenable; car pour nous, nous n'avons point d'esprit pour sçavoir ce qui nous est le plus expedient. Que si nous sommes au bout de nôtre vie, presentez à nôtre grand Maître la mort que nous allons souffrir en satisfaction des pechez que nous avons commis contre sa Loy, & impetrez à nos pauvres femmes, & à nos enfans la grace de mourir bons Chrétiens, afin qu'ils nous viennent trouver dans le Ciel. Pendant que les assiegez prioient Dieu, les Deputez entrerent dans le camp de l'ennemy. Ils y furent reçus avec une grande huée, & au même-temps un grand nombre de Hurons qui étoient mélez parmy les Hiroquois, vinrent à la palissade solliciter leurs anciens Compatriotes de faire le même que leurs Deputez, sçavoir de se venir rendre avec eux, n'y ayant plus, disoient-ils, d'autre moien de se conserver leur vie que celuy-là. Ah, que l'amour de la vie & de la liberté est puissant ! A ces trompeuses sollicitations on vid envoler vingt-quatre de ces timides poulles de leur cage, y laissant seulement quatorze Hurons, quatre Algonguins & nos dix-sept François. Cela fit redoubler les cris de joie dans le camp de l'ennemy qui pensoit déjà que le reste alloit faire de même. C'est pourquoy ils ne se mirent plus en peine d'écouter, mais ils s'approcherent du Fort à dessein de se saisir de ceux qui voudroient prendre la fuite. Mais nos François bien loin de se rendre commencerent à faire feu de tout côté, & tuèrent un bon nombre de ceux qui étoient plus avancez. Alors Annotaria cria aux François: Ah, Camarades vous avez tout gâté, encore deviez-vous attendre le resultat du conseil de nos ennemis. Que sçavons-nous s'ils ne demanderont point à composer, & s'ils ne nous accorderont point de nous separer les uns des autres sans acte d'hostilité, comme il est souvent arrivé en de semblables rencontres ? Mais à present que vous les avez aigris, ils se vont ruer sur nous d'une telle rage que sans doute nous sommes perdus. Ce Capitaine ne raisonna pas mal,

car

car les Hir
moins fure
se soucier
à corps per
nieres où
d'avance d
voient plus
deux canon
tent sur ces
aiant point
poudre ave
pas été pou
du côté des
uns le visag
long-temps
qui étoient
leur donnoi
que ces pau
ber de côté
tôt un Fran
se trouverent
ceux qui é
experimenc
plus grande
moit bien r
entrerent d
ste en vie d
tre François
morts qui n
nement.

Aiant fait
furent monte
joignirent
erent cruel
du feu, ils
uns, ils coup
carnage un
voix : qui e
cry un qu'on

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 553

car les Hiroquois voiant leurs gens tuez lorsqu'ils s'y attendoient le moins furent transportez d'un si grand desir de se vanger, que sans se soucier des coups de fusils qu'on tiroit incessamment, se jetterent à corps perdu à la palissade, & s'y attacherent au dessous des canonnières où on ne leur pouvoit plus nuire, parce qu'il n'y avoit point d'avance d'où l'on les pût battre. Par ce moien nos François ne pouvoient plus empêcher ceux qui coupoient les pieux. Ils démontent deux canons de pistolets qu'ils remplissent jusqu'au goulet, & les jettent sur ces mineurs après y avoir mis le feu: Mais le fracas ne les ayant point fait écarter, ils s'aviserent de jeter sur eux un barril de poudre avec une meche allumée. Mais par mal-heur le barril n'ayant pas été poussé assez rudement par dessus la palissade au lieu de tomber du côté des ennemis tomba dans le fort où prenant feu, il brûla aux uns le visage, aux autres les mains, & à tous il ôta la veüe un assez long-temps, & les mit hors d'état de combattre. Les Hiroquois qui étoient à la sappe s'aperçurent de l'avantage que cet accident leur donnoit. Ils s'en prevalent & se saisirent de toutes les meurtrières que ces pauvres aveugles venoient de quitter. On vid bien-tôt tomber de côté & d'autre, tantôt un Huron, tantôt un Algonquin, tantôt un François, en sorte qu'en peu de temps une partie des assiegez se trouverent morts, & le reste blessez. Un François craignant que ceux qui étoient blessez à mort n'eussent encore assez de vie pour experimenter la cruauté du feu des Hiroquois acheva d'en tuer la plus grande partie à coups de hache par un zele de charité qu'il estimoit bien réglé. Mais enfin les Hiroquois grimpsans de tous côtez entrèrent dans la palissade & prirent huit prisonniers qui étoient restez en vie de trente qui étoient demeurez dans le fort, sçavoir quatre François, & quatre Hurons. Ils en trouverent deux parmi les morts qui n'avoient pas encore expiré: ils les firent brûler inhumainement.

Aiant fait le pillage ils dressèrent un grand échaffaut sur lequel ils firent monter les prisonniers, & pour marque de leur perfidie, ils y joignirent ceux qui s'étoient rendus volontairement. Ils tourmenterent cruellement les uns & les autres. Aux uns ils faisoient manger du feu, ils coupoient les doigts aux autres, ils en brûloient quelques-uns, ils coupoient à d'autres les bras & les jambes. Dans cet horrible carnage un Oneisteronnon tenant un gros bâton, s'écrie à haute voix: qui est le François assez courageux pour porter cecy? A ce cry un qu'on estime être René, quitte genereusement ses habits pour

recevoir à nud les coups que l'autre lui voudroit donner. Mais un Huron nommé Annieston prenant la parole dit à l'Hiroquois : pourquoy veux-tu mal traiter ce François qui n'a jamais eu que de la bonté pour toy ? Il m'a mis les fers aux pieds, dit le Barbare. C'est pour l'amour de moi, replique Annieston, qu'il te les a mis, ainsi décharge sur moi ta colere & non sur luy. Cette charité adoucit le Barbare qui jetta son bâton sans fraper ni l'un ni l'autre. Cependant les autres étoient sur l'échaffaut où ils repaissoient les yeux & la rage de leurs ennemis qui leur faisoient souffrir mille cruautés accompagnées de brocards. Aucun ne perdit la memoire des bonnes instructions que le Pere qui les avoit gouvernez leur avoit données. Ignace Thasenhohsi commença à haranguer tout haut ses captifs : Mes Neveux & mes Amis, dit-il, nous voila tantôt arrivés au terme que la Foi nous fait esperer. Nous voila presque rendus à la porte du Paradis. Que chacun de nous prenne garde de ne pas faire naufrage au port : Ah ! mes chers captifs que les tourmens nous arrachent plutôt l'ame du corps que la priere de la bouche, & J E S U S du cœur. Souvenons-nous que nos douleurs finiront bien-tôt, & que la recompense sera eternelle. C'est pour défendre la Foi de nos femmes & de nos enfans contre nos ennemis que nous nous sommes exposez aux maux que nous souffrons à l'exemple de J E S U S, qui s'offrit à la mort pour délivrer les hommes de la puissance de Sathan leur ennemi : Aions confiance en lui ; ne cessons point de l'invoquer, il nous donnera sans doute du courage pour supporter nos peines. Nous abandonneroit-il au temps où il voit que nous lui sommes devenus plus semblables, lui qui ne refuse jamais son assistance aux plus contraires à sa doctrine quand ils ont recours à lui avec confiance ? Cette courte exhortation eut un tel pouvoir sur l'esprit de ces pauvres patiens, qu'ils promirent tous de prier jusques au dernier soupir. Et de fait, le Huron échapé huit jours après des mains des Hiroquois, a assuré que jusques à ce temps-là, ils ont prié Dieu tous les jours, & qu'ils s'exhortoient l'un l'autre à le faire toutes les fois qu'ils se rencontroient.

Jusques ici est la déposition du Huron qui s'est sauvé, sansquoy l'on ne sauroit rien de cette sanglante tragedie. Il y a sujet d'esperer qu'il s'en sauvera encore quelque autre qui nous dira le reste. Ce Huron qui se nomme Louis, & qui est un excellent Chrétien étoit réservé pour être brûlé dans le pais ennemi, & pour cela il étoit gardé si exactement qu'il étoit lié à un Hiroquois, tant on avoit peur de le perdre, aussi bien qu'un autre Huron qui couroit le même sort. Ils

ont invoqué
fiance, qu
chemin de
Real: Loui
te Vierge,
liens se ro
doucement
toute l'arm
tre, & se f
rencontré
dit être cel
& qui avoi
aperçûs, le
en effet.

Sans les
on ne saur
devenus, n
dont je vien
victoire, qu
hommes on
petite trou
ils n'auroie
leurs pas po
que l'issuè d
nos dix-sept
sauveroient
nous étions
gardes, ni r
voient nean
étant à la c
défense; il e
quoiqu'ils n'
dre neanme
fraieur par
ou au Print
dans Quebe
ment travail
cun de bâtir
granges con

ont invoqué Dieu & la sainte Vierge avec tant de ferveur & de confiance, qu'ils se sont échappés comme miraculeusement, vivant en chemin de limon & d'herbe, & courant sans respirer jusques à Mont-Real: Louis m'a raconté à nôtre parloir sa grande confiance à la sainte Vierge, & que comme il étoit lié à l'Hiroquois endormi, un de ses liens se rompit de lui-même, & qu'étant ainsi demi-libre, il rompit doucement les autres, & se mit entierement en liberté. Il traversa toute l'armée, quoique l'on y fit le guet, sans aucune mauvaise rencontre, & se sauva de la sorte. Ils ont rapporté qu'un Hiroquois aiant rencontré un François, il lui dit: Je t'arrête, & que le François qu'on dit être celui qui par commiseration acheva de tuër les moribonds, & qui avoit un pistolet en son sein, dont les ennemis ne s'étoient pas aperçûs, le tira, en disant du même ton: Et moi, je te tuë, & le tua en effet.

Sans les connoissances que ces Hurons fugitifs nous ont données, on ne sçauroit point ce que nos François & nos Sauvages seroient devenus, ny où auroit été l'armée des ennemis, qui après la defaite dont je viens de parler s'en sont retournez en leurs païs enflés de leur victoire, quoi qu'elle ne soit pas grande en elle-même. Car sept cens hommes ont-ils sujet de s'en orgueillir pour avoir surmonté une si petite troupe de gens. Mais c'est le genie de ces Sauvages, quand ils n'auroient pris ou tué que vingt hommes, de s'en retourner sur leurs pas pour en faire montre en leur païs. L'on avoit conjecturé ici que l'issuë de cette affaire seroit-telle qu'elle est arrivée, sçavoir que nos dix-sept François & nos bons Sauvages seroient les victimes qui sauveroient tout le païs; car il est certain que sans cette rencontre, nous étions perdus sans ressource, parce que personne n'étoit sur ses gardes, ni même en soupçon que les ennemis dussent venir. Ils devoient néanmoins être ici à la Pentecôte, auquel temps les hommes étant à la campagne, ils nous eussent trouvez sans forces & sans défense; il eussent tué, pillé & enlevé hommes, femmes, enfans, & quoiqu'ils n'eussent pu rien faire à nos maisons de pierre, venant fondre néanmoins avec impetuosité, ils eussent jetté la crainte & la fraieur par tout. On tient pour certain qu'ils reviendront à l'Automne ou au Printemps de l'année prochaine; c'est pourquoy on se fortifie dans Quebec, & pour le dehors Monsieur le Gouverneur a puissamment travaillé à faire des reduits ou villages fermez, où il oblige chacun de bâtir une maison pour sa famille, & contribuer à faire des granges communes pour assurer les moissons, à faire de quoi il fera

mettre le feu dans les maisons de ceux qui ne voudront pas obeïr; C'est une sage police & necessaire pour le temps, autrement les particuliers se mettent en danger de perir avec leurs familles. De la sorte il se trouvera neuf ou dix reduits bien peuplez, & capables de se defendre. Ce qui est à craindre, c'est la famine, car si l'ennemi vient à l'Automne, il ravagera les moissons; s'il vient au Printemps, il empêchera les semences.

Cette crainte de la famine fait faire un effort au vaisseau qui n'est ici que du 13. de ce mois pour aller en France querir des farines, afin d'en avoir en reserve pour le temps de la necessité, car elles se gardent ici plusieurs années quand elles sont bien preparées, & quand le pais en sera fourni on ne craindra pas tant ce fleau. Ce vaisseau fera deux voïages cette année qui est une chose bien extraordinaire, car quelque diligence qu'il fasse, il ne peut être ici de retour qu'en Octobre, & il sera obligé de s'en retourner quasi sans s'arrêter.

L'hiver a été cette année extraordinaire, en sorte que personne n'en avoit encore jamais veu un semblable tant en sa rigueur qu'en sa longueur. Nous ne pouvions échauffer, nos habits nous sembloient legers comme des plumes, quelques-unes de nous étoient abandonnées à mourir de froid; à present il n'y paroît point, nulle de nous n'étant incommodée. L'armée des Hiroquois est venuë en suite, mais nous n'en avons eu que la peur, si peur se peut appeller, car je n'ay pas veu qu'aucune de nous ait été hors de sa tranquillité. Le bruit même de la garde ne nous donnoit nulle distraction. Nos gens n'entroient dans nôtre clôture que le soir: ils en fortoient le matin pour aller à leur travail, nôtre dortoir étant toujours bien fermé. La nuit on leur laissoit les passages d'en bas & les offices ouverts, pour faire la ronde & la visite. Toutes les avenues des Cours étoient barricadées, outre environ une douzaine de grands chiens qui gardoient les Portes de dehors, & dont la garde valloit mieux, sans comparaison, que celle des hommes pour écarter les Sauvages; car ils craignent autant les chiens François que les hommes, parce qu'ils se jettent sur eux; & les déchirent quand ils les peuvent attraper. Voila un abrégé de ce qui s'est passé en cette nouvelle France depuis la fin d'Avril; s'il arrive quelque chose de nouveau, nous vous le ferons sçavoir par les derniers vaisseaux. J'ajouterai à tout ce que dessus, que Monsieur Daillebouft est mort de sa mort naturelle, c'est une grande perte pour Mont-Real dont il étoit Gouverneur. Je le recommande à vos prieres.

De Quebec le 25. Juin 1660.

*Etat des
bre. De
François*

M On
va
me console
des plus h
particulier
Roy contr
pais. L'on
fait ici un
grands que
quinze ou
barbares,
humeur gu
steront, ca
si on les la
font que
re leur cor
toutes ces
bêtes pour
pas qu'ils l
par le moie
& comme
cilement, n
roient jama
d'avoir des
Voila le
d'un Huro
de de six ce
nous surpre
tirer quato

L E T T R E L I X.

A U M E S M E.

Etat des affaires du Canada depuis le mois de Juin jusqu'en Novembre. Desseins des Hiroquois découverts. Mors chrétienne de quelques François par les mains de ces Barbares.

M On tres-cher & bien-aimé Fils. Je vous ay écrit par tous les vaisseaux. Voici le dernier que je ne puis laisser partir sans me consoler avec vous, vous disant adieu pour cette année. Plusieurs des plus honêtes gens de ce païs sont partis pour aller en France: Et particulièrement le R. P. le Jeune y va pour demander du secours au Roy contre nos ennemis que l'on a dessein d'aller attaquer en leurs païs. L'on espere que Sa Majesté en donnera, & en cette attente l'on fait ici un grand nombre de petits batteaux qui ne sont gueres plus grands que les canots des Hiroquois, c'est à dire, propres à porter quinze ou vingt hommes. Il est vray que si l'on ne va humilier ces barbares, ils perdront le païs, & ils nous chasseront tous par leur humeur guerriere & carnaciere. Ils chasseront, dis-je, ceux qui resteront, car avant que d'en venir là, ils en tuèront beaucoup, & tous si on les laisse faire. Il n'y a nulle assurance à leur paix, car ils n'en font que pour allonger le temps, & prendre l'occasion de faire leur coup, & d'executer leur dessein, qui est de rester seuls en toutes ces contrées, afin d'y vivre sans crainte, & d'avoir toutes les bêtes pour vivre & pour en donner les peaux aux Hollandois: Ce n'est pas qu'ils les aiment, mais parce qu'ils ont besoin de quelques-uns par le moien desquels ils puissent tirer leurs necessitez de l'Europe; & comme les Hollandois sont plus proche d'eux, ils traitent plus facilement, non sans leur faire mille indignitez que les François ne pourroient jamais souffrir: Mais l'amour des biens de la terre, & le desir d'avoir des Castors, font que les Hollandois souffrent tout.

Voilà le veritable dessein des Hiroquois, comme nous l'avons appris d'un Huron Chrétien de la derniere defaite qui s'est sauvé d'une bande de six cens de ces barbares, qui venoient ici à cette Automne pour nous surprendre & pour ravager nos moissons. Il ajoute que pour retirer quatorze Oioveronons qui sont dans les fers à Mont-Real, ils

alloient paroître en petit nombre devant l'habitation avec un pavillon blanc, qui est le signe de la paix, feignant la vouloir demander: Car ils disent que les robes noires voiant ce signe ne manqueront pas d'aller au devant avec quelques François, qu'ils prendront les uns & les autres afin de les échanger avec leurs prisonniers, & que l'échange fait, ils se jetteront sur les François, afin de les détruire. Mais avant que de les exterminer, ils ont envie d'enlever les femmes & les filles pour les emmener en leur país.

Le Huron fugitif ajoûte à tout cela, qu'il est arrivé à ces six cens Barbares un accident qui pourra bien les faire retourner sur leurs pas sans rien faire. Comme ils se divertissoient en chassant à l'eau un Cerf ou vache sauvage, l'un d'entre eux voulant tirer sur la bête pour l'arrêter, tira sur le chef de l'armée & le tua; & comme ces gens là sont fort superstitieux, ils ont tiré un augure de ce coup, que leur guerre n'iroit pas bien pour eux, & qu'assurement il leur arriveroit du malheur. Dans cette pensée qui passoit en leur esprit pour une conviction ils commencerent à defiler, & le captif prit occasion de là de s'enfuir, aiant les plaies de ses doigts coupez & brûlez encore toutes fraiches.

C'est ce même captif qui nous a appris la fin de nos François & de nos Sauvages Chrétiens qui avoient été pris au Printemps dernier, après s'être defendus jusqu'à l'extremité. Il dit qu'ils les ont tous fait brûler avec des tourmens & des ignominies horribles. Ils ont souffert la mort avec une generosité qui épouventoit leurs tyrans. Le dernier mort à qui l'on hachoit les doigts peu à peu, se jettoit à genoux à chaque piece qu'on lui coupoit pour remercier Dieu & le benir. Avec tout cela il étoit demi-rôti, car on les a fait brûler à petit feu, ces barbares étant pires & plus demons en cruauté que les demons mêmes.

Toutes ces connoissances ont tellement animé les François qu'ils sont resolu de détruire ces miserables par eux & par le secours qu'ils attendent de France. Ils ne peuvent plus differer leur perte après tant d'hostilitez & de ruptures de paix. Autant qu'ils en prennent ils les mettent entre les mains des Algonguins, qui sont gens de cœur, fort bons Chrétiens & très fideles aux François, qui les traitent comme ils sont traitez quand ils sont pris. Vous vous étonnez de cette resolution, & vous dites que cela repugne à l'esprit de l'Evangile & des Apôtres qui ont exposé leur vie pour sauver les infideles, & ceux même qui les faisoient souffrir. Monseigneur nôtre Prelat a été de vô-

tre sentime
nieres pou
verends P
ils ont vou
nus comme
Après tant
fideles, M
cord avec
ner, si l'on
Canada pe
sionnaires
qui par un
du Ciel. Il
sa gloire,
destinée qu
ces dernier
les fonction
Dans le
peut-être q
ront à nous
tion, je voi
ear outre c
nous n'avon
que s'il y a
n'en feroit
Ursulines da
graces à nô
l'intention
je croi que
cette nouve

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 559

tre sentiment, il a même fait apprendre la langue à Monsieur de Bernières pour les aller instruire; vous sçavez combien de fois nos Reverends Peres y sont allez pour le même sujet; tout nouvellement ils ont voulu y aller pour faire un dernier effort, mais on les a retenus comme par violence, le peril étant trop evident & inevitable. Après tant d'efforts inutiles & d'experiences de la perfidie de ces infideles, Monseigneur a bien changé de sentiment, & il tombe d'accord avec toutes les personnes sages du païs ou qu'il les faut exterminer, si l'on peut, ou que tous les Chrétiens & le Christianisme du Canada perisse. Quand il n'y aura plus de Christianisme ni de Missionnaires quelle esperance y aura-t'il de leur salut? Il n'y a que Dieu qui par un miracle bien extraordinaire les puisse mettre dans la voie du Ciel. Il est tout puissant pour le faire. Priez-le de cela, si c'est pour sa gloire, & s'il y a encore parmi ces Barbares quelque ame predestinée qu'il veuille sauver, comme il en a sauvé six ou sept cens ces dernieres années, que les Reverends Peres y ont prêché, & fait les fonctions d'Apôtres avec des travaux incroyables.

Dans le deplorable état où sont les affaires communes du païs, peut-être que nos Meres seront en peine de nous, & qu'elles penseront à nous rappeler auprès d'elles. Si elles sont dans cette disposition, je vous supplie, mon tres-cher Fils, d'en détourner le coup, car outre que nous ne sommes pas en danger pour nos personnes, nous n'avons point de peur. Et de plus soiez assuré, & assurez-les que s'il y avoit quelque peril evident, Monseigneur nôtre Prelat, n'en feroit pas à deux fois; il feroit mettre les Hospitalieres & les Ursulines dans un même vaisseau, & nous renverroit en France. Mais graces à nôtre Seigneur le mal n'est pas à cette extrémité: Et quoique l'intention des Hiroquois soit de nous chasser ou de nous détruire, je croi que celle de Dieu est de nous arrêter, & de faire triompher cette nouvelle Eglise de ses ennemis. Adieu pour cette année.

De Quebec le 2. Novembre 1660.

L E T T R E L X.

A U M E S M E.

François massacrez par les Hiroquois Agneronnons. Les Hiroquois superieurs demandent la paix. Accidens & presages funestes.

M On tres cher fils. Enfin après avoir long-temps attendu les vaisseaux : ils ont paru à nôtre port au mois de Septembre, & ils nous ont amené Monsieur le Baron du Bois d'Avangour, qui vient ici pour être nôtre Gouverneur. J'avois déjà appris de vos nouvelles par un navire pêcheur ; sans cela j'aurois été en peine de vous ; mais Dieu soit beni de ce qu'elles sont bonnes, & que je vous sçai dans les dispositions que sa divine bonté demande de vous.

Je ne doute point que vous n'aiez été en peine à nôtre sujet, à cause des mauvaises nouvelles qui furent portées en France l'année dernière touchant la persecution des Hiroquois. Ils ont encore fait pis cette année que toutes les precedentes, aiant tant tué que pris captifs plus de cent François depuis Mont-Real, où ils ont commencé leurs ravages, jusques au Cap de tourmente, qui est la dernière des habitations Françoises. Ils sont venus dans l'Isle d'Orleans, d'où les Habitans se sont presque tous retirez pour éviter les carnages qu'ils ont veu chez leurs voisins. De là ils ont été au delà de Tadoussac pour courir après nos nouveaux Chrétiens, qui au nombre de plus de quatre-vingt canots étoient allez en traite, accompagnez de deux de nos Reverends Peres, & de quelques François, à la Nation des Chiristinons, qu'on dit être fort nombreuse. Ces bons Neophites, & sur tout nos Reverends Peres ont rencontré en leur chemin un grand nombre de Sauvages, à qui ils ont annoncé la parole de Dieu ; mais il ne leur a pas été possible de passer outre, les Hiroquois aiant été jusques à cette Nation qu'il a écartée & fait fuir comme les autres en des lieux qu'on ne sçait pas encore. C'est par une protection toute particuliere de la divine Bonté que nos Peres & nos Chrétiens ont été conservez : car ces Barbares alloient leurs pistes toutes fraîches & les surprendre. Nos gens trouvoient leurs pistes toutes fraîches & leurs feux encore allumez, & parmi tous ces dangers, ils sont arrivez à bon port, extrêmement fatiguez de leurs travaux, dont la faim n'a pas été

DE L
été le moind
ser à cause
Entre le
de Monsieur
tres-genera
jeunesse se
des meurtr
à toute for
Mais j'aveu
où il étoit al
quelque ar
contre signa
chaloupe, q
milieu de l'
fit échotier
pour aller à
couvrir s'il i
d'eux y ent
qui le tuere
fendu, fut p
n'y avoit plu
Monsieur le
vif en leur p
bras tout m
lui faire met
ils ne le pure
emportèrent
ils tuèrent ur
les ossemens
fait brûler les
de nos Franç
Après cet
voiant venir
mais trop tar
sieur de l'Esp
lequel aiant e
vertir qu'il y
que l'on s'éto
du nombre de

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 371

été le moindre ; car ils ont pensé mourir faute de vivres , n'osant chasser à cause de l'ennemi.

Entre les François qui ont été tuez , Monsieur le Senéchal fils aîné de Monsieur de Lozon , est le plus considerable. C'étoit un homme tres-generoux , & toujours prêt à courir sur l'ennemi , & toute la jeunesse le suivoit avec ardeur. Lors que l'on eut appris la nouvelle des meurtres arrivez en l'Isle d'Orleans & à Beaupré , il y vouloit aller à toute force pour chasser l'ennemi ; on l'en empêcha avec raison. Mais le sieur de Madame sa femme , aiant son mari proche de l'Isle , où il étoit allé à la chasse , n'eut point de repos qu'elle n'eût trouvé quelque ami pour l'aller dégager. M. le Senéchal voulut en cette rencontre signaler l'amitié qu'il lui portoit. Il part lui septième dans une chaloupe , qui étant vis-à-vis de la maison du sieur Maheu , qui est au milieu de l'Isle , & qui avoit été abandonnée depuis quelques jours , il la fit échouer à marée baissante entre deux rochers qui font un sentier pour aller à cette maison. Il y envoya deux de sa compagnie , pour découvrir s'il n'y avoit point d'Hiroquois. La porte étant ouverte , l'un d'eux y entra , & y trouva quatre-vingt Hiroquois en embuscade , qui le tuerent , & coururent après l'autre , qui après s'être bien défendu , fut pris tout vif. Ils allerent ensuite assieger la chaloupe , où il n'y avoit plus que cinq hommes qui se défendirent jusques à la mort. Monsieur le Senéchal qu'ils ne vouloient pas tuer , afin de l'emmener vif en leur país , se défendit jusqu'au dernier soupir. On lui trouva les bras tout meurtris & hachez des coups qu'on lui avoit donnez pour lui faire mettre les armes bas , ils n'en purent venir à bout , & jamais ils ne le purent prendre. Après sa mort , ils lui couperent la tête qu'ils emporterent en leur país. Ainsi nos sept François furent tuez , mais ils tuerent un bien plus grand nombre d'Hiroquois , dont on trouva les ossemens quand on alla lever les corps des nôtres , leurs gens ayant fait brûler les corps de leurs morts selon leur coûtume , & laissé ceux de nos François entiers.

Après cette expedition , ces Barbares se retirerent à la hâte , voyant venir le secours , que Monsieur nôtre Gouverneur envoioit , mais trop tard : car il n'eut nouvelle de cette rencontre que par Monsieur de l'Espinau , qui est celui pour qui l'on s'étoit mis au hazard ; lequel aiant entendu le bruit des fuzils fit voile vers Quebec pour avertir qu'il y avoit du malheur. Mais quand il seut que c'étoit pour lui que l'on s'étoit exposé , il pensa mourir de douleur. Son frere étoit du nombre des sept , & les autres étoient des principaux habitans qui

voulurent rendre service en cette occasion à Monsieur le Sénéchal.

Depuis ce temps l'on n'a encore vu que des massacres. Le fils de Monsieur Godefroi étant parti des trois Rivières pour aller aux Attikamek avec une troupe d'Algonguins, ils furent attaquez & mis à mort par les Hiroquois, après s'être vaillamment défendus, & avoir tué un grand nombre d'ennemis.

Ces Barbares ont fait beaucoup d'autres coups semblables; mais Mont-Real a été le principal theatre de leurs carnages. Madame Dailleboust, qui a fait un voiage ici, m'a rapporté des choses toutes à fait funestes. Elle m'a dit que plusieurs Habitans furent tuez par surprise dans les bois, sans qu'on sceût où ils étoient, ni ce qu'ils étoient devenus. On n'osoit les aller chercher, ni même sortir, de crainte d'être enveloppez dans un semblable malheur. Enfin l'on découvrit le lieu par le moyen des chiens que l'on voioit revenir tous les jours faouls & pleins de sang. Cela fit croire qu'ils faisoient curée des corps morts, ce qui affligea sensiblement tout le monde. Chacun se mit en armes, pour en aller reconnoître la vérité. Quand on fut arrivé au lieu, l'on trouva çà & là des corps coupez par la moitié, d'autres tout charcutez & décharnez, avec des têtes, des jambes, des mains éparfes de tous côtez. Chacun prit sa charge, afin de rendre aux défunts les devoirs de la sepulture chrétienne. Madame Dailleboust, qui m'a raconté cette histoire; rencontra inopinément un homme, qui avoit attaché devant son estomach la carcasse d'un corps humain, & les mains pleines de jambes & de bras. Ce spectacle la surprit de telle sorte qu'elle pensa mourir de frayeur. Mais ce fut toute autre chose quand ceux qui portoient ces restes de corps furent entrez dans la ville, car l'on n'entendoit que des cris lamentables des femmes & des enfans de ces pauvres défunts.

Nous venons d'apprendre qu'un Ecclesiastique de la compagnie de Messieurs de Mont-Real, venant de dire la sainte Messe se retira un peu à l'écart, pour dire ses Heures en silence & recueillement, assez proche néanmoins de sept de leurs domestiques qui travailloient. Lors qu'il pensoit le moins à l'accident qui lui arriva, soixante Hiroquois qui étoient en embuscade, firent sur lui une décharge de fuzils. Tout percé qu'il étoit, il eut encore le courage de courir à ses gens pour les avertir de se retirer, & aussi-tôt il tomba mort. Les ennemis le suivirent, & y furent aussi-tôt que lui. Nos sept François se défendirent en retraite, mais ils ne pûrent si bien faire qu'un d'eux ne fût tué, & un autre pris. Alors ces Barbares firent des huées

extraordina
robe noire.

sa robe, & a
soit la proce
faire dans l'
tête qu'ils e
poursuivis p
font la guer
où les Franç

Nous avo
le départ d
épouvanté l
étoient poin
heures du m
jour. L'on a
ya vu enco
du côté de M
crier dans le
voix confuse
une autre r
ble. Tous ce
penfer.

Deplus l'e
païs. Cela a
ce au même
deur avoit s
not. Cct ho
pere & sa m
mise: mais p
le voulut jar
par les ruses
prits solets
noient bien
se de cette n
sujet de cro
car il lui par
compagné d
ne les eût ja
lui-même p

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 563

extraordinaires pour marque de la joie qu'ils avoient d'avoir tué une robe noire. Un Rencgat de leur troupe le dépoüilla, & se revêtit de sa robe, & aiant mis une chemise par dessus en forme de surplis, faisoit la procession au tour du corps, en derision de ce qu'il avoit veu faire dans l'Eglise aux obseques des défunts. Enfin ils lui couperent la tête qu'ils emportèrent, se retirant en diligence de crainte d'être poursuivis par les soldats du Fort. Voila la façon dont ces Barbares font la guerre: Ils font leur coup, puis ils se retirent dans les bois, où les François ne peuvent aller.

Nous avons eu des presages funestes de tous ces malheurs. Depuis le départ des vaisseaux de 1660. il a paru au Ciel des signes qui ont épouvanté bien du monde. L'on a veu une Comete, dont les verges étoient pointées du côté de la terre. Elle paroissoit sur les deux à trois heures du matin, & disparoissoit sur les six à sept heures à cause du jour. L'on a veu en l'air un homme en feu, & enveloppé de feu. L'on y a veu encore un canot de feu, & une grande couronne aussi de feu du côté de Mont-Real. L'on a entendu dans l'Isle d'Orleans un enfant crier dans le ventre de sa mere. De plus l'on a entendu en l'air des voix confuses de femmes & d'enfans avec des cris lamentables. Dans une autre rencontre l'on entendit en l'air une voix tonante & horrible. Tous ces accidens ont donné de l'effroi au point que vous pouvez penser.

De plus l'on a découvert qu'il y a des Sorciers & Magiciens en ce país. Cela a paru à l'occasion d'un Menuisier, qui étoit passé de France au même temps que Monseigneur nôtre Evêque, & à qui sa grandeur avoit fait faire abjuration de l'heresie, parce qu'il étoit Huguenot. Cet homme vouloit épouser une fille qui étoit passée avec son pere & sa mere dans le même vaisseau, disant qu'elle lui avoit été promise: mais parce que c'étoit un homme de mauvaises mœurs, on ne le voulut jamais écouter. Après ce refus, il voulut parvenir à ses fins par les ruses de son art diabolique. Il faisoit venir des Demons ou esprits folets dans la maison de la fille avec des spectres qui lui donnoient bien de la peine & de l'effroi. L'on ignoroit pourtant la cause de cette nouveauté; jusqu'à ce que le Magicien paroissant, l'on eût sujet de croire qu'il y avoit du malefice de la part de ce miserable: car il lui paroissoit jour & nuit, quelque fois seul, & quelque fois accompagné de deux ou trois autres, que la fille nommoit, quoi qu'elle ne les eût jamais veus. Monseigneur y envoya des Peres, & il y est allé lui-même pour chasser les demons par les prieres de l'Eglise. Cepen-

dant rien n'avançoit, & le bruit continuoit plus fort qu'au paravant. L'on voioit des phantômes, l'on entendoit jôier du tambour & de la flûte, l'on voioit les pierres se détacher des murs, & voler çà & là, & toujours le Magicien s'y trouvoit avec ses compagnons pour inquieter la fille. Leur dessein étoit de la faire épouser à ce mal-heureux qui le vouloit bien aussi, mais qui la vouloit corrompre auparavant. Le lieu est éloigné de Quebec, & c'étoit une grande fatigue aux Peres d'aller faire si loin leur exorcisme. C'est pourquoi Monseigneur voiant que les diables tâchoient de les fatiguer par ce travail, & de les laisser par leurs bouffonneries, ordonna que le Meusnier & la fille fussent amenés à Quebec. L'un fut mis en prison, & l'autre fut enfermée chez les Meres Hospitalieres. Voila où l'affaire en est. Il s'est passé dans cette affaire bien des choses extraordinaires que je ne dis pas pour éviter la longueur, & afin de finir cette matiere. Pour le Magicien & les autres Sorciers, ils n'ont encore rien voulu confesser: On ne leur dit rien aussi, car il n'est pas facile de convaincre des personnes en cette nature de crime.

Après cette recherche des Sorciers, tous ces pais ont été affligés d'une maladie univèrselle, dont on croit qu'ils sont les Auteurs. C'a été une espece de Cocqueluches ou Rheumes mortels, qui se sont communiquéez comme une contagion dans toutes les familles, en sorte qu'il n'y en a pas eu une seule d'exempte. Presque tous les enfans des Sauvages, & une grande partie de ceux des François en sont morts. L'on n'avoit point encore veu une semblable mortalité: car ces maladies se tournoient en pleuresies accompagnées de fievres. Nous en avons été toutes attaquées; nos Pensionnaires, nos Seminaristes, nos Domestiques ont tous été à l'extrémité. Enfin je ne croi pas qu'il y ait eu vingt personnes dans le Canada qui aient été exemptes de ce mal; lequel étant si univèrsel, on a eu grand fondement de croire que ces miserables avoient empoisonné l'air.

Voila deux fleaux, dont il a plu à Dieu d'exercer cette nouvelle Eglise, l'un est celui dont je viens de parler, car l'on n'avoit jamais tant veu mourir de personnes en Canada comme l'on a veu cette année: l'autre est la periecution des Hiroquois, qui tient tout le pais dans des apprehensions continuelles: car il faut avoier que s'ils avoient l'adresse des François, & s'ils sçavoient nôtre foible, ils nous auroient déjà exterminé; mais Dieu les aveugle par la bonté qu'il a pour nous, & j'espere qu'il nous favorisera toujours de sa protection contre nos ennemis quels qu'ils soient; je vous conjure de l'en prier.

De Quebec le 8 septembre 1661.

Les Hiroquois nous d' A

M On que cette année écrites, que nontageront peuples. Il vingt François superieurs les Peres le suspendu font souve François de traignent quitterent Conseils, sept jours e me: il étoit quittassent de s'execut rapporté.

Peu de t sont venus la sincerité qui nous on des recher les Agnerog vent tenu c resolu que l de découvr

L E T T R E L X I.

A U M E S M E.

Les Hiroquois Agnerognons continuent leurs hostilités, & les Onnontageronnons demandent la paix. Elle justifie la conduite de Monsieur d'Argençon dans son Gouvernement de la nouvelle France.

M On tres-cher Fils. Je vous ai écrit une grande Lettre, par laquelle vous avez pu apprendre une partie de ce qui s'est passé cette année dans nôtre Canada. Depuis les evenemens que je vous ai écrits, quelques François & Sauvages se sont sauvez du côté des Onnontageronnons où les Peres s'étoient établis avant la rupture de ces peuples. Ils nous ont rapporté qu'il y a dans cette Nation plus de vingt François, à qui elle a donné la vie. Ils ajoutent que les Hiroquois superieurs n'ont pas entierement perdu les sentimens de Religion que les Peres leur ont inspiré; ils ont emporté la cloche chez eux, & l'ont suspendue dans une cabane qu'ils ont convertie en Chappelle. Ils y font souvent les prieres comme les Peres faisoient: Ils obligent les François de s'y trouver, & s'ils y manquent, ils les battent & les contraignent de faire leur devoir. Ils disent encore que quand les Peres quitterent le país, les femmes qui ont voix deliberative dans les Conseils, au moins celles qui sont choisies pour cela, pleurerent sept jours entiers la perte qu'elles faisoient; les enfans firent le même: il étoit temps néanmoins que les Missionnaires & les François quittassent, parce que la conspiration étoit formée, & sur le point de s'executer. Voila ce que les Captifs, qui se sont sauvez, nous ont rapporté.

Peu de temps après, les Ambassadeurs de ces Nations superieures sont venus ici prier qu'on leur donnât des Peres; & pour marque de la sincerité de leur demande, ils ont encore rendu quelques François qui nous ont confirmé ce que les premiers nous avoient dit. L'on fait des recherches pour sçavoir si ces Sauvages ne se mêlent point avec les Agnerognons, mais l'on n'a pû encore rien découvrir. L'on a souvent tenu conseil sur ces affaires, de crainte de surprise. Enfin il a été resolu que le Pere le Moine iroit avec eux en leur país, pour tâcher de découvrir si la paix qu'ils demandent, n'est point un piege pour

nous surprendre. Il est donc parti avec eux, avec ordre de se rendre ici en leur compagnie à un jour destiné, afin de faire son rapport. S'il y a de la sincérité dans la recherche qu'ils font de la paix, on la concluëra avec eux, & avec trois autres Nations qui leur sont alliées, & où il y a plus de quatre cens captifs Chrétiens. Cependant l'expérience que l'on a des trahisons de ces Peuples, nous ont fait craindre qu'ils ne tuassent le Pere, & qu'ils ne se joignissent ensuite aux Agneronons, pour venir détruire nos habitations, lors qu'ils se reposeroient dans l'attente de la paix; ce qui a fait que l'on s'est toujours tenu sur ses gardes, comme si l'on eût été dans une pleine guerre. Et en effet nous avons appris que les Agneronons ont fait des presens à celui qui conduisoit le Pere afin de le tuer en chemin, ce que lui ni aucun de sa suite n'a voulu faire, mais ils lui ont fait un fort bon traitement, & l'ont mené en assurance en leur païs, où il a été reçu avec tout l'appareil & toutes les acclamations possibles.

Le Pere est de retour avec ses conducteurs, qui pour marque de leur sincérité nous ont encore amené de nos François captifs avec promesse de nous en rendre encore dix au Printemps. Tous ces captifs n'ont point été mutilez, mais plutôt ils nous assurent que ces Peuples les ont traittez comme leurs enfans, & qu'ils ont même racheté de nos gens des mains de nos ennemis, afin de nous les rendre. Ils demandent tous instamment qu'on leur envoie des Peres pour les instruire: je croi qu'on ne leur manquera pas; mais après tout Dieu est le Maître des cœurs des hommes, & lui seul sçait les momens de leur conversion. Si l'on avoit la paix avec ceux-ci, qui ont plus de seize cens hommes de guerre sur pied, l'on pourroit humilier les Agneronons, qui n'en ont pas plus de quatre cens. C'est ce que l'on a dessein de faire l'an prochain, si le Roi envoie le Regiment qu'il a fait esperer; car ils ont fait des assemblées publiques, où ils ont conclu, & protesté de ne faire jamais de paix avec les François.

Vous avez raison de dire que si nous sommes attaquez par ces Barbares, lors qu'il n'y a plus de Navire à nôtre port, il nous seroit impossible de nous sauver, car il n'y a point ici de porte de derriere pour fuir. Et où fuirait-on? dans les bois? où l'on se perdrait, & dont les Sauvages sçavent les retraittes. Les Hiroquois neanmoins tous ensemble ne pourroient avoir le temps avec une armée sur les bras de détruire nos maisons de pierre, pourveu qu'on eût des vivres, & quelques gens pour nous garder, & pour les empêcher de mettre le feu; car c'est ce que l'on apprehende le plus, les couvertures

étant de b
& ainsi il
dinaire de
Barbares
de Juin, &
quatre jou
souffriront
que la bon
païs. Mon
sur tout ce
pas bien
ce qui l'a
Cour d'en
premier d
Hollandoi
pour la co

Enfin M
attendre d
der son re
fiance, qu
pû avoir d
de résister
bee, de
s'emparer
buer à ses
ont murm
pables d'o
fert tout c
où il s'est
qui il pût
peu d'intel
enfin ses in
porté à se
mander ju
la visite de
pensé à y f
souverain
rejoindre
l'on ne lui

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 567

étant de bois, & à la portée de la main. Les nôtres sont à deux étages, & ainsi il y a moins à craindre, & l'on pourroit attendre le secours ordinaire des vaisseaux qui sont ici deux ou trois mois l'été. De plus ces Barbares viennent ordinairement au Printemps, aux mois de Mai & de Juin, & à l'Automne, & ils veulent expédier leurs affaires en trois ou quatre jours, car comme ils ne portent que fort peu de vivres, ils souffriroient la disette, & se détruiroient eux-mêmes. Enfin j'espère que la bonté de Dieu nous fera la grace de mourir à son service en ce pais. Monsieur nôtre Gouverneur aiant interrogé un de nos François sur tout ce qu'il avoit vu dans sa captivité, il a appris qu'il n'étoit pas bien difficile d'aller détruire les Agneronons par ce côté ici, c'est ce qui l'a obligé d'écrire au Roi, aux Reines, & aux Seigneurs de la Cour d'envoyer le secours directement à Quebec, & de changer le premier dessein qui étoit d'aller attaquer ces Barbares par le côté des Hollandois. Priez nôtre Seigneur pour l'exécution de ce dessein, & pour la conversion des autres qui demandent la paix.

Enfin Monsieur le Vicomte d'Argençon nous a quittez, ne pouvant attendre davantage, à cause de ses infirmités qui lui ont fait demander son retour en France. Outre cette raison, je vous dirai en confiance, qu'il a eu à souffrir en ce pais, dont il a été chargé, sans avoir pu avoir du secours de France: si bien que l'impuissance, où il s'est vu de résister aux Hiroquois, ne voulant pas degarnir la garnison de Quebec, de crainte que par quelque surprise les ennemis ne vinsent s'emparer du fort, lui a donné du chagrin, qui a pu beaucoup contribuer à ses infirmités. Il s'est trouvé des esprits peu considerez, qui ont murmuré de sa conduite, & qui en ont fait de grosses plaintes capables d'offenser un Homme de sa qualité & de son merite. Il a souffert tout cela avec beaucoup de generosité. L'impuissance néanmoins où il s'est vu de secourir le pais, le défaut de Personnes de conseil, à qui il pût communiquer en confiance de certaines affaires secretes, le peu d'intelligence qu'il avoit avec les premieres Puissances du pais, & enfin ses indispositions qui commençoient à devenir habituelles, l'ont porté à se procurer la paix par sa retraite. Son successeur l'a laissé commander jusques au jour de son embarquement, & cependant il a fait la visite de tout le pais qu'il a trouvé tres-beau à qui auroit de la dépense à y faire; mais le peuple estant pauvre il n'y a qu'une Puissance souveraine qui le puisse mettre en valeur. Apres sa visite il est venu rejoindre Monsieur d'Argençon, à qui il a dit tout haut, que si l'on ne lui envoioit l'année prochaine les troupes qu'on lui avoit pro-

mises, il s'en retourneroit sans attendre qu'on le rappellât, qu'il le prioit d'en donner avis à Sa Majesté; & qu'à son égard il s'étonnoit comme il avoit pû garder le païs, & subsister dans son Gouvernement avec si peu de forces. Pour nôtre particulier nous perdons beaucoup en Monsieur d'Argençon, car c'étoit un homme tres-charitable à nôtre égard, & qui ne laissoit passer aucune occasion de nous obliger. Il me faisoit souvent l'honneur de me visiter en vôtre considération, ainsi l'obligation étant commune à vous & à moi, je vous prie de lui témoigner vos remercimens & les miens.

De Quebec le 14 d'Octobre 1661.

LETTRE LXII.

A U M E S M E

Mortalité arrivée en France. Trahison des Hiroquois découverte. Zele merveilleux de la Mere de l'Incarnation pour le salut des ames, & à pourvoir aux moïens de les instruire.

MOn tres-cher Fils. J'ay reçu trois de vos lettres seulement depuis peu de jours, les deux vaisseaux qui sont à nôtre port il y a deux mois ne nous aiant apporté ni lettres ni nouvelles de vôtre part ni de nos chères Meres de Tours. Nous avons seulement appris que les calamitez de la famine, & des maladies mortelles qui ont couru par toute la France ont particulièrement fait leurs ravages sur la Riviere de Loire. Ces bruits que les passagers ont fait courir, ont fait penser que vous & nos Meres pouviez être enveloppez dans une mortalité si universelle. Mais enfin vos lettres m'ont ôté de peine, & m'ont appris que vous vivez encore & elles aussi. Il n'y a que ma chere Mere Françoisse de saint Bernard & mon tres-bon Pere D. Raimond qui ont payé le tribut, & qui sont dans la patrie qu'ils ont tant désirée. Quoique leur mort m'ait été tres-sensible, la premiere m'ayant donné l'entrée dans la sainte Religion, & l'autre m'ayant élevée & conduite fort long-temps dans la vie spirituelle, je ne laisse pas d'envier leur bonheur, étant persuadée qu'il n'y a rien de plus agreable ni de plus souhaitable que de quitter le corps pour aller jouir de Dieu.

Les Hiroquois ont recommencé leurs meurtres aux environs de
Mont-Real

Mont-Real
beaux pou
Agneron
nons & les
aux autres.
promis de
nous avons
& à presen
de l'été un
cens de leu
taine pour
nance & à
Cela fit qu
qu'ils reman
ques-uns de
peu gaillards
tes, qui ét
Pere & le r
amis, se fan
& tout d'un
le vent que
faire passer
Monsieur la
vieres, afin

Cepend

Vignal qui a
tions incroi
ces barbares
Major, un
dans un cor
quatre-ving
chez dans le
ver. Nous r
ni à nos cap
chez les st
ces quartier
en ont eu le
les enlever
ou quatre ce

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 569

Mont-Real dès le commencement de l'Automne, nonobstant leurs beaux pourparlers de paix. Ceux néanmoins qui tuent sont les Agneronons, & ceux qui demandent la paix sont les Onnontageronons & les Oiogneronons; mais il n'y a pas lieu de se fier aux uns ni aux autres. Le R. Pere le Moine est avec ces derniers qui avoient promis de le ramener l'Automne dernière: ils n'en ont rien fait, & nous avons appris qu'il est aussi captif parmi eux que les captifs mêmes; & à present l'on ne sçait s'il est mort ou vif. Au commencement de l'été un de leurs Capitaines ramena un captif & dit que quatre cens de leurs gens vouloient le ramener. L'on envoya ici ce Capitaine pour voir Monsieur le Gouverneur qui reconnut à sa contenance & à celle de ses gens qu'il y avoit quelque fourberie cachée. Cela fit qu'on se defia d'eux, & qu'on les traitta avec reserve, ce qu'ils remarquerent bien & s'en retournerent assez mecontents. Quelques-uns de la compagnie s'étant arrétez à Mont-Real, & étant un peu gaillards declarerent aux François le dessein de leurs compatriotes, qui étoit, qu'en effet quatre cens des leurs doivent ramener le Pere & le reste des captifs François, puis faire bonne mine comme amis, se familiarisant & allant de maison en maison afin de s'insinuer, & tout d'un coup faire main basse par tout. Les Ambassadeurs eurent le vent que leur dessein étoit decouvert & firent leur possible pour faire passer les autres pour menteurs. Cet avis néanmoins a obligé Monsieur le Gouverneur de grossir sa garnison, & celle des trois Rivières, afin de se tenir toujours sur ses gardes.

Cependant les Agneronons continuent leur carnage. Monsieur Vignal qui avoit été nôtre Confesseur & à qui nous avions des obligations incroyables est tombé entre leurs mains, & a été mis à mort par ces barbares avec trois hommes de sa compagnie. Monsieur Lambert Major, un des vaillans hommes qui aient été en ce país, a été tué dans un combat & douze François avec lui. Ils ont encore massacré quatre-vingts Sauvages Algonquins & Montagnez qui s'étoient cachés dans les montagnes; mais ces Barbares les y ont bien sceu trouver. Nous ne sçavons encore ce qui est arrivé au R. Pere le Moine ni à nos captifs François, non plus qu'au R. Pere Mesnard, qui est chez les *staxak*, avec lesquels il devoit faire un tour cette année en ces quartiers, où ils devoient déjà être rendus. Les Hiroquois qui en ont eu le vent se sont cantonnez par toutes les avenues, afin de les enlever avec toute leur peltrie. On dit qu'ils devoient venir trois ou quatre cens de compagnie. S'ils viennent heureusement, les Mar-

chands de France qui sont venus dans cette attente gagneront beaucoup ; comme au contraire s'ils sont détruits, nos Marchands perdront leur voiage. L'un d'eux m'a dit aujourd'hui qu'il y perdra pour sa part plus de vingt-mille livres. Mais hélas ! tout considéré, ce qui est à deplorer ce sont les ames de ces peuples, dont la plus part ne sont pas encore Chrétiens. S'ils fussent venus ici, ils y eussent hiverné, & l'on eût eu le loisir & la commodité de les instruire pour les baptiser. Chacun tend à ce qu'il aime ; les Marchands à gagner de l'argent, & les Reverends Peres & nous à gagner des ames. Ce dernier motif est un puissant aiguillon pour picquer & animer un cœur. J'avois l'hiver dernier trois ou quatre jeunes Sœurs continuellement auprès de moy pour assouvir le desir qu'elles avoient d'apprendre ce que je sçay des langues du païs. Leur grande avidité me donnoit de la ferveur & des forces pour les instruire de bouche & par écrit de tout ce qui est nécessaire à ce dessein. Depuis l'Advent de Noel, jusqu'à la fin de Fevrier je leur ai écrit un Catechisme Huron, trois Catechismes Algonguins, toutes les prieres Chrétiennes en cette langue & un gros Dictionnaire Algonquin. Je vous assure que j'en étois fatiguée au dernier point, mais il falloit satisfaire des cœurs que je voiois dans le desir de servir Dieu dans les fonctions où nôtre Institut nous engage : Priez la divine bonté que tout cela soit pour sa plus grande gloire.

Nous attendons de jour à autre deux vaisseaux du Roi, où il n'y a que deux cens hommes d'armes, le reste étant des familles & des gens de travail que Sa Majesté fait passer *Gratis*, afin que le païs en soit soulagé : Mais elle nous fait esperer un puissant secours l'an prochain pour détruire entierement l'Hiroquois. La tres-sainte volonté de Dieu soit faite. Nous n'avons pas été trop inquietez dans ces quartiers de Quebec par ces Barbares, toute leur attention étant à Mont-Real, & à guetter les *stavak*. Priez pour nous, je vous en conjure, car nous avons encore une autre croix bien plus pesante que celle des Hiroquois, parce qu'elle tend à perdre le Christianisme. Je vous en parlerai dans une autre lettre l'empressement de ce vaisseau qui part m'obligeant de finir, & de me dire.

De Quebec le 10. d'Aoust 1662.

*Desordre e
sieur l'*

MO ne
hostilitez d
païs des Fr
tous nos n
tes, comm
boillons pe
garçons &
il s'agit de
nent comm
mes, & fo
par Quebec
meurtres, c
Reverends
té des Fran
vains. No
avons fait v
leurs paren
turel des S
re à ceux d
soient bien
gonquin ex
rendant vis
verneur, no
lui répondi
repartit-il,
d'en faire l
C'est une
sent de ce t
imaginer p

L E T T R E L X I I I .

A U M E S M E .

Desordre effroyable causé par les boissons du vin & de l'eau de vie. Monsieur l'Evêque de Pctrée va en France pour y appotter le remede.

M On tres-cher Fils. Je vous ay parlé dans une autre lettre d'une ne croix que je vous disois m'être plus pesante que toutes les hostilitéz des Hiroquois. Voici en quoi elle consiste. Il y a en ce pais des François si miserables & sans crainte de Dieu, qu'ils perdent tous nos nouveaux Chrétiens leur donnant des boissons tres-violentes, comme de vin & d'eau de vie pour tirer d'eux des Castors. Ces boissons perdent tous ces pauvres gens, les hommes, les femmes, les garçons & les filles même; car chacun est maître dans la Cabane quand il s'agit de manger & de boire, ils sont pris tout aussi-tôt & deviennent comme furieux. Ils courent nuds avec des épées & d'autres armes, & sont fuir tout le monde, soit de jour soit de nuit, ils courent par Quebec sans que personne les puisse empêcher. Il s'enfuit de là des meurtres, des violemens, des brutalitez monstrueuses & inouïes. Les Reverends Peres ont fait leur possible pour arrêter le mal tant du côté des François que de la part des Sauvages, tous leurs efforts ont été vains. Nos filles Sauvages externes venant à nos classes; nous leur avons fait voir le mal où elles se precipitent en suivant l'exemple de leurs parens, elles n'ont pas remis depuis le pied chez-nous. Le naturel des Sauvages est comme cela: Ils font tout ce qu'ils voient faire à ceux de leur Nation en matiere de mœurs, à moins qu'ils ne soient bien affermis dans la morale Chrétienne. Un Capitaine Algonquin excellent Chrétien & le premier baptisé du Canada nous rendant visite se plaignoit disant: Onontio, c'est Monsieur le Gouverneur, nous tué, de permettre qu'on nous donne des boissons. Nous lui répondimes: dis-lui qu'il le defende. Je lui ay déjà dit deux fois, repartit-il, & cependant il n'en fait rien: Mais priez-le vous-même d'en faire la defense, peut-être vous obeïra-t'il.

C'est une chose deplorable de voir les accidens funestes qui naissent de ce trafic. Monseigneur nôtre Prelat a fait tout ce qui se peut imaginer pour en arrêter le cours comme une chose qui ne tend à

Cccc ij

rien moins qu'à la destruction de la foy & de la Religion dans ces contrées. Il a employé toute sa douceur ordinaire pour détourner les François de ce commerce si contraire à la gloire de Dieu, & au salut des Sauvages. Ils ont méprisé ses remonstrances, parce qu'ils sont maintenus par une Puissance seculiere qui a la main forte. Ils lui disent que par tout les boissons sont permises. On leur répond que dans une nouvelle Eglise, & parmi des peuples non polices, elles ne le doivent pas être, puisque l'expérience fait voir qu'elles sont contraires à la propagation de la foy, & aux bonnes mœurs que l'on doit attendre des nouveaux convertis. La raison n'a pas fait plus que la douceur. Il y a eu d'autres contestations tres-grandes sur ce sujet: Mais enfin le zele de la gloire de Dieu a emporté nôtre Prelat & l'a obligé d'excommunier ceux qui exerceroient ce trafic. Ce coup de foudre ne les a pas plus étonnez que le reste: Ils n'en ont tenu conte disant que l'Eglise n'a point de pouvoir sur les affaires de cette nature.

Les affaires étant à cette extremité, il s'embarque pour passer en France, afin de chercher les moiens de pourvoir à ces defordres qui tirent après eux tant d'accidens funestes. Il a pensé mourir de douleur à ce sujet, & on le voit seicher sur le pied. Je croi que s'il ne peut venir à bout de son dessein, il ne reviendra pas, ce qui seroit une perte irreparable pour cette nouvelle Eglise, & pour tous les pauvres François: Il se fait pauvre pour les assister, & pour dire en un mot tout ce que je conçois de son merite, il porte les marques & le caractere d'un saint. Je vous prie de recommander, & de faire recommander à nôtre Seigneur une affaire si importante, & qu'il lui plaise de nous renvoyer nôtre bon Prelat, Pere & veritable Pasteur des ames qui lui sont commises.

Vous voiez que ma lettre ne parle que de l'affaire qui me presse le plus le cœur, parceque j'y voi la majesté de Dieu deshonorée, l'Eglise méprisée, & les ames dans le danger evident de se perdre. Mes autres lettres répondront aux vôtres.

De Quebec le 10. d'Aoust 1662.

Le Roy en

M On
pe
arrêtes à s
Capitaine,
nir à Queb
cun navire
que son va
dans le fleu
tie de sa m
fort mal-tra
nôtre le pa
des lettres
perir de fai
rante. Il n'
tre en chem
tant qu'une
après la sain
les années
dont j'ai pa
débarquer tr
vaisseaux,
Toutes les c
cause une c
nous ne re
aussi nos ré
file à file au
tir que je v
Monts à fait
fort de Plais

L E T T R E L X I V.

A U M E S M E.

Le Roy envoie des Commissaires dans la nouvelle France pour prendre possession du port de Plaisance, & pour examiner la nature & la qualité du pais.

M Ontres-cher fils. L'on me vient de donner avis qu'une chaloupe va partir pour aller trouver les vaisseaux du Roy qui se sont arrêtés à soixante lieues d'icy, sans qu'on ait jamais pû faire obeïr le Capitaine, quoi qu'on lui ait commandé de la part du Roy de venir à Quebec. Il s'excuse sur la saison qu'il dit être trop avancée, aucun navire n'ayant jamais monté si tard jusques à Quebec, ajoutant que son vaisseau étant de quatre cens tonneaux, il risqueroit trop dans le fleuve. Mais la veritable raison est qu'il a peur qu'on ne le châtie de sa mauvaise conduite dans le temps de sa navigation, ayant fort mal-traité le Gentilhomme que Sa Majesté envoie pour reconnoître le pais, comme aussi Monsieur Boucher qui étoit le porteur des lettres du Roy, & enfin tous les Passagers qu'il a presque fait perir de faim & de soif, comme en effet il en est mort près de quarante. Il n'avoit des vivres que pour deux mois, & il en a été quatre en chemin. Il a aussi arrêté au même lieu l'autre vaisseau qui n'étoit qu'une flûte eut pu monter jusques ici, & s'en retourner même après la saint Martin, d'autres semblables en étant partis plus tard les années dernieres. Monsieur de Monts qui est le Gentilhomme dont j'ai parlé, est venu ici dans une chaloupe, & il est retourné pour débarquer trois ou quatre cens personnes qui sont dans ces grands vaisseaux, & les vivres qui sont nécessaires pour leur hivernement. Toutes les chaloupes & barques de ce pais y sont allées, ce qui nous cause une confusion que l'on n'avoit point encore veüe. Comme nous ne recevons nos pacquets que peu à peu, nous ne faisons aussi nos réponses que par de petits mots par les chaloupes qui vont file à file aux grands vaisseaux. C'est donc par la chaloupe qui va partir que je vous écris celle-ci pour vous dire ce que Monsieur de Monts a fait dans sa commission. Il a pris possession en chemin du fort de Plaisance aux terres neuves, où il y a pécherie de Mouruës

dans un détour à six cens lieues de France, & dont les Anglois ou Hollandois se vouloient rendre les Maîtres. Il y a laissé trente hommes de guerre pour le garder avec un Ecclesiastique, & des vivres pour l'hiver.

Depuis ce lieu là il a considéré les terres, les montagnes, les fleuves, les rivières & leurs avenuës. Il est venu à Quebec dont il a visité les ports & les environs de l'habitation. A la faveur d'un vent Nord-est, il est monté en un jour aux trois Rivieres, où il a établi pour Gouverneur Monsieur Boucher qui avoit déjà commandé en ce lieu. C'est lui qui a porté en France les Lettres & les Commissions de Monsieur le Gouverneur & qui les a présentées au Roy, qui l'a écouté avec une bonté extraordinaire, & qui lui a promis d'envoyer ici un Regiment l'année prochaine avec de petits Bâteaux pour voguer sur la riviere des Hiroquois Agneronons que Sa Majesté veut détruire afin de se rendre le Maître de tout le païs. Nous estimons que c'est pour cela que Sa Majesté a envoyé Monsieur de Monts en commission pour faire la visite du païs. Après que ce Gentilhomme a examiné toutes choses, il est tombé d'accord de tout ce que Monsieur le Gouverneur avoit mandé au Roy, & que Monsieur Boucher lui avoit confirmé de bouche, que l'on peut faire en ce païs un Roiaume plus grand & plus beau que celui de France. Je m'en rapporte; mais c'est le sentiment de ceux qui disent s'y connoître. Il y a des mines en plusieurs endroits, les terres y sont fort bonnes, il y a sur tout un grand nombre d'enfans. Ce fut un des points sur lesquels le Roy questionna le plus Monsieur Boucher, sçavoir si le païs étoit fecond en enfans il l'est en effet, & cela est étonnant de voir le grand nombre d'enfans tres-beaux & bien faits, sans aucune difformité corporelle, si ce n'est par accident. Un pauvre homme aura huit enfans & plus, qui l'hiver vont nus pieds & nus têtes, avec une petite camisole sur le dos, qui ne vivent que d'anguilles, & d'un peu de pain, & avec tout cela ils sont gros & gras. Monsieur de Monts s'en retourne bien content, & se promet bien de nous venir revoir dans huit mois pour continuer les desseins de Sa Majesté. Priez la Majesté souveraine que tout reussisse pour la gloire.

De Quebec le 6. Novembre 1662.

M On t
du tr
velle France
je n'ay pas
me que ce c
Le troisié
tres-bonne
ne, tandis q
& articulée
bien étonna
étant dans la
de bois, elle
ra demain en
& qu'elle tre
le avoit ente
qu'elle disoi
tion. Cepen
le jour suivan
Le cinqui
einq heures
& qui a de g
irrité contre
temps elle se
le offroit ses
ames qui éto
misericorde,
foit la Fête c
roit le plus
ment, ou plû
le païs pour l

L E T T R E L X V.

A U M E S M E.

*Relation du tremblement de terre arrivé cette année en Canada,
& de ses effets merveilleux.*

M On tres-cher fils. J'ai réservé à vous faire séparément le recit du tremblement de terre arrivé cette année dans nôtre nouvelle France, lequel a été si prodigieux, si violent & si effroyable, que je n'ay pas de paroles assez fortes pour l'exprimer : Et je crains même que ce que j'en dirai ne passe pour incroyable & pour fabuleux.

Le troisième jour[#] de cette année 1663. une femme Sauvage, mais tres-bonne & tres-excellente Chrétienne étant éveillée dans sa cabane, tandis que tous les autres dormoient, entendit une voix distincte & articulée qui lui dit : dans deux jours il doit arriver des choses bien étonnantes & merveilleuses. Et le lendemain la même femme étant dans la forêt avec sa sœur pour faire sa provision journaliere de bois, elle entendit distinctement la même voix qui lui dit : Ce sera demain entre les cinq & six heures du soir que la terre sera agitée & qu'elle tremblera d'une maniere étonnante. Elle rapporta ce qu'elle avoit entendu à ceux de sa cabane qui prirent avec indifférence ce qu'elle disoit comme un songe, ou comme un effet de son imagination. Cependant le temps fut assez calme ce jour-là, & encore plus le jour suivant.

Le cinquième jour fête de sainte Agate Vierge & Martyre sur les cinq heures & demie du soir, une personne d'une vertu approuvée, & qui a de grandes communications avec Dieu, le vid extrêmement irrité contre les pechez qui se commettent en ce pais, & en même-temps elle se sentit portée à lui en demander justice. Pendant qu'elle offroit ses prieres à la divine Majesté pour cette fin, & aussi pour les ames qui étoient en peché mortel, afin que sa justice ne fût pas sans misericorde ; suppliant encore les Martyrs du Japon, dont l'on faisoit la Fête ce jour-là, d'en vouloir faire l'application selon qu'il seroit le plus convenable à la gloire de Dieu, elle eut un pressentiment, ou plutôt une assurance infaillible que Dieu étoit prêt de punir le pais pour les pechez qui s'y commettent, sur tout pour le mépris

de fevrier

qu'on y fait des ordonnances de l'Eglise. Elle ne put s'empêcher de desirer ce châtement, quel qu'il pût être, puisqu'il étoit arrêté dans le decret de Dieu, sans qu'elle eût aucune veüe de ce que ce pourroit être. Incontinent après, & un peu devant que le tremblement arrivât, elle apperçut quatre Demons furieux & enragez aux quatre coins de Quebec qui ébranloient la terre avec tant de violence, qu'ils témoignoiënt vouloir tout renverser. Et en effet ils en fussent venus about, si un Personnage d'une beauté admirable & d'une majesté ravissante, qu'elle vid au milieu d'eux, & qui lâchoit de temps en temps la bride à leur fureur, ne l'eût retenuë lors qu'ils étoient sur le point de tout perdre. Elle entendit la voix de ces Demons qui disoient : Il y a maintenant bien du monde effrayé ; nous voions bien qu'il y aura beaucoup de conversions, mais cela durera peu, nous trouverons bien le moien de ramener le monde à nous : Cependant continuons à ébranler la terre, & faisons nôtre possible pour tout renverser.

Le temps étoit fort calme & serein, & la vision n'étoit pas encore passée, que l'on entendit de loin un bruit & bourdonnement épouvantable, comme si un grand nombre de carrosses rouloient sur des pavez avec vitesse & impetuosité. Ce bruit n'eut pas plutôt reveillé l'attention, que l'on entendit sous terre & sur la terre & de tous côtez comme une confusion de flots & de vagues qui donnoient de l'horreur. L'on entendoit de toutes parts comme une grêle de pierre sur les toits, dans les greniers, & dans les chambres. Il sembloit que les marbres dont le fond de ce païs est presque tout composé, & dont nos maisons sont bâties, s'alloient ouvrir & se mettre en pieces pour nous engloutir. Une poussiere épaisse voloit de tous côtez. Les portes s'ouvroient d'elles-mêmes, d'autres qui étoient ouvertes se fermoient. Les cloches de toutes nos Eglises, & les timbres de nos horloges sonnoient toutes seules, & les clochers aussi bien que nos maisons étoient agitez comme des arbres quand il fait vent ; & tout cela dans une horrible confusion de meubles qui se renversoient, de pierres qui tomboient, de planchers qui se separoient, de murs qui se fendoient. Parmi tout cela l'on entendoit les animaux domestiques qui hurloient, les uns sortoient des maisons, les autres y rentroient. En un mot l'on étoit si effrayé, que l'on s'estimoit être à la veille du jugement, puisqu'on en voioit les signes.

Un accident si inopiné & en un temps auquel les jeunes gens se prepaçoient à passer le carnaval dans des excés, fut un coup de tonnerre

nerre sur l
Ce fut plu
me on la ve
re secouffe
ce que c'è
die, les au
de leurs ar
ce n'étoit
la ruine des
plus d'assur
re, qui tre
chaloupe,
Plusieurs e
ne leur cau
quittées : c
mens les fr
ment effrai
ques-uns d
se servoit p
beuvant de
née. D'autr
en ces quar
vouloient r
te erreur, il
contre une
fin nos Habi
la terre nor
faillance, &
pour avoir l

Cette pr
passée, on
car sur les
redoubla de
tie à genoux
pouvoir de
là, à ce que
té pourtant
imperceptib
& qui dura l

terre sur la tête de tout le monde qui ne s'attendoit à rien moins. Ce fut plutôt un coup de la miséricorde de Dieu sur tout le païs, comme on la veu par les effets dont je parlerai ailleurs. Dès cette première secouffe la consternation fut universelle. Et comme l'on ignoroit ce que c'étoit, les uns crioient au feu, croiant que ce fut un incendie, les autres couroient à l'eau pour l'éteindre : d'autres se saisirent de leurs armes croiant que ce fût une armée Hiroquoise. Mais comme ce n'étoit rien de tout cela, ce fut à qui sortiroit dehors pour éviter la ruine des maisons qui sembloient aller tomber. On ne trouva pas plus d'assurance dehors que dedans, car par le mouvement de la terre, qui tremouloit sous nos pieds comme des flots agitez sous une chaloupe, on reconnût aussi-tôt que c'étoit un tremblement de terre. Plusieurs embrasloient des arbres qui se mélans les uns dans les autres ne leur causoient pas moins d'horreur que les maisons qu'ils avoient quittées : d'autres s'attachoient à des souches qui par leurs mouvemens les frappaient rudement à la poitrine. Les Sauvages extrêmement effraiez disoient que les arbres les avoient bien battus. Quelques-uns d'entre eux disoient que c'étoient des demons dont Dieu se servoit pour les châtier, à cause des excés qu'ils avoient faits en buvant de l'eau de vie que les mauvais François leur avoient donnée. D'autres Sauvages moins instruits qui étoient venus à la chasse en ces quartiers, disoient que c'étoient les ames de leurs ancêtres qui vouloient retourner dans leur ancienne demeure : Prevenus de cette erreur, ils prenoient leurs fusils, & faisoient des décharges en l'air contre une bande d'esprits qui passoit, à ce qu'ils disoient. Mais enfin nos Habitans aussi bien que nos Sauvages ne trouvant nul azile sur la terre non plus que dans les maisons, tomboient la plupart en défaillance, & prenant un meilleur conseil, entroient dans les Eglises pour avoir la consolation d'y perir après s'être confessés.

Cette première secouffe, qui dura près d'une demi-heure, étant passée, on commença à respirer, mais ce fut pour peu de temps, car sur les huit heures du soir il recommença, & dans une heure il redoubla deux fois. Nous disions Matines au Chœur, les recitant partie à genoux dans un esprit humilié, & nous abandonnant au souverain pouvoir de Dieu. Le redoublement vint trente-deux fois cette nuit-là, à ce que m'a dit une personne qui les avoit contez, je n'en conté pourtant que six ; parce que quelques-uns furent foibles, & quasi imperceptibles. Mais sur les trois heures il y en eut un fort violent & qui dura long-temps.

Ces secouffes ont continué l'espace de sept mois, quoi qu'avec inégalité. Les unes étoient fréquentes, mais foibles; les autres étoient plus rares, mais fortes & violentes: ainsi le mal ne nous quittant que pour fondre sur nous avec plus d'effort, à peine avions nous le loisir de faire reflexion sur le malheur qui nous menaçoit, qu'il nous surprenoit tout d'un coup, quelquefois durant le jour, & plus souvent durant la nuit.

Si la terre nous donnoit tant d'allarmes, le Ciel ne nous en donnoit pas moins, tant par les hurlemens & les clameurs qu'on entendoit retentir en l'air, que par des voix articulées qui donnoient de la fraieur. Les unes disoient des hélas: les autres, allons, allons; les autres, bouchons les rivieres. L'on entendoit des bruits tantôt comme de cloches, tantôt comme de canons, tantôt comme de tonnerres. L'on voioit des feux, des flambeaux, des globes enflammés qui tomboient quelquefois à terre, & qui quelquefois se dissipent en l'air. On a vu dans l'air un feu en forme d'homme qui jettoit les flammes par la bouche. Nos domestiques allant par nécessité durant la nuit pour nous amener du bois, ont vu cinq ou six fois pour une nuit de ces sortes de feux. L'on a vu des spectres épouvantables: Et comme les demons se mêlent quelquefois dans le tonnerre, quoi que ce ne soit qu'un effort de la nature, on a facilement cru qu'ils se font mêlez dans ce tremblement de terre pour accroître les fraieurs que la nature agitée nous devoit causer.

Parmi toutes ces terreurs on ne sçavoit à quoi le tout aboutiroit. Quand nous nous trouvions à la fin de la journée, nous nous mettions dans la disposition d'être englouties en quelque abyne durant la nuit: Le jour étant venu, nous attendions la mort continuellement, ne voyant pas un moment assuré à nôtre vie. En un mot, on sechoit dans l'attente de quelque malheur universel. Dieu même sembloit prendre plaisir à confirmer nôtre crainte. Une Personne contemplative étant devant le S. Sacrement pour tâcher d'appaier la colere de Dieu, & s'offrant à luy d'un grand cœur pour être la victime de tous les maux qui menaçoient son peuple; Elle fut soudain saisie de fraieur, comme aux approches d'une personne d'une grande Majesté, & aussitôt, elle apperçut un Personnage extrêmement redoutable, revêtu d'un habit tout couvert de cette devise: *Quis ut Deus?* Il tenoit en sa main gauche une balance dont les bassins étoient remplis, l'un de vapeurs, & l'autre d'écriteaux qui disoient: *Loquere ad eos Jerusalem, quia completa est malitia ejus, & dimissa est iniquitas illius.* Dans la

main droite
roles: Im
prieres,
non irride
de prier
dant nou
voiant su
crainte &
couffes. U
dans sa cl
épée nuë
disoit: Su
mais une
cette pre

Un mo
ce qui de
étant plu
ont été tr
tremblem
vasses sur
nouvelles
il y avoit
ques end
de grande
bois & de
rêts détr
en terre j
paroître,
me du lait
étonnez q
profondeu
qui fait or
de cinq ce
six cens fo
ger ce fleu
huit jours.

Quelq
retourner
fit en ce l

main droite il avoit trois flèches, au bout desquelles elle lut ces paroles : Impiété, impureté, défaut de charité. Là-dessus redoublant ses prières, elle vit sortir de la bouche de l'Ange ces deux mots : *Deus non irridetur*. La vision disparut, & elle se trouva dans un grand desir de prier Dieu, qu'il attendît encore à punir son peuple; mais cependant nous entendions toujours l'ennemi rouler sous nos piez, nous voyant sur le panchant du precipice entre la vie & la mort, entre la crainte & l'esperance selon les redoublemens ou la cessation des secousses. Une ame sainte & fort adonnée à l'oraison aperçut un jour dans sa chambre une lueur qui representoit la figure & l'éclat d'une épée nuë, & en même temps elle entendit une voix éclatante, qui disoit : Sur qui, Seigneur, sur qui? Elle n'entendit pas la réponse, mais une grande confusion de plaintes & de hurlemens qui suivirent cette premiere voix.

Un mois se passa de la sorte dans la crainte & dans l'incertitude de ce qui devoit arriver; mais enfin les mouvemens venant à diminuer, étant plus rares & moins violens, excepté deux ou trois fois qu'ils ont été tres-forts: l'on commença à découvrir les effets ordinaires des tremblemens de terre, quand ils sont violens, sçavoir quantité de crevasses sur la terre, de nouveaux torrens, de nouvelles fontaines, de nouvelles collines, où il n'y en avoit jamais eu; la terre applanie, où il y avoit auparavant des montagnes; des abîmes nouveaux en quelques endroits, d'où sortoient des vapeurs ensouffrées, & en d'autres de grandes plaines toutes vuides, qui étoient auparavant chargées de bois & de haliens; des rochers renversez, des terres remuées, des forêts détruites, les arbres étant en partie renversez, & partie enfoncez en terre jusques à la cime des branches. L'on a veu deux rivieres disparoître, l'on a trouvé deux fontaines nouvelles, l'une blanche comme du lait, & l'autre rouge comme du sang. Mais rien ne nous a plus étonnez que de voir le grand fleuve de saint Laurent, qui pour sa profondeur prodigieuse ne change jamais, ni par là fonte des neiges, qui fait ordinairement changer les Rivieres, ni par la jonction de plus de cinq cens Rivieres, qui dégorge dedans sans parler de plus de six cens fontaines tres-grosses pour la plûpart, de voir, dis-je, changer ce fleuve, & prendre la couleur de souffre, & la retenir durant huit jours.

Quelques Sauvages que la crainte avoit chassés des bois voulant retourner dans leur cabane, la trouverent abîmée dans un lac, qui se fit en ce lieu-là. L'on a veu une grange proche de nous se coucher.

sur un côté, puis sur l'autre, & enfin se replacer en son assiette. A l'Eglise de Beaupré qui est celle du Chateau-riche la terre trembla si rudement le Mercredi des Cendres, que l'on voioit trembler les murailles comme si elles eussent été de carte. Le saint Sacrement, qui étoit exposé, trembloit de même: Il ne tomba pas néanmoins, aiant été retenu par une petite couronne de fleurs contrefaites. La lampe qui étoit éteinte tomba trois fois, mais l'Ecclesiastique qui avoit le soin de cette Eglise, l'aïant fait allumer & remonter en son lieu, elle ne tomba plus.

Nous avons appris de ceux qui sont venus de Tadoussac, que le tremblement y a fait d'étranges fracas. Durant l'espace de six heures il a plu de la cendre en si grande quantité, que sur la terre & dans les barques il y en avoit un pouce d'épais. L'on infere de là que le feu qui est enfermé dans la terre, a fait jouer quelque mine, & que par l'ouverture qu'il s'est faite, il a jeté ces cendres, qui étoient comme du sel brûlé. Ces Messieurs disent que les premières secousses de la terre les épouvantèrent extrêmement à cause des étranges effets qu'elles causerent: mais que ce qui les effraia le plus, & qui parut aussi le plus extraordinaire, fut que la marée, qui a ses heures réglées pour monter & descendre, & qui baïssoit pour lors il y avoit peu de temps, remonta tout-à coup avec un effroiable bruit.

Trois jeunes hommes étoient allez de compagnie chercher des Sauvages pour leur traiter de l'eau de vie; l'un d'eux s'étant écarté pour quelque nécessité, il lui apparut un spectre effroiable, qui de sa seule veuë le pensa faire mourir de fraieur: il retourna aussi-tôt, quoi qu'avec peine, joindre les deux autres, qui le voiant ainsi effraïé commencerent à le railler. Il y en eut un néanmoins qui rentra en soi-même, & qui dit: il n'y a pas pourtant ici de quoi rire; nous portons des boissons aux Sauvages: contre la défense de l'Eglise, & Dieu nous veut peut-être punir de nôtre desobeïssance: à ces paroles, ils retournerent sur leurs pas; le soir à peine furent-ils cabanez, que le tremblement emporta leur cabane à leur veuë, en sorte qu'ils eurent eux-mêmes bien de la peine à se sauver. Cet accident joint au premier leur fit croire que le Ciel les persecutoit, & vouloit empêcher leur dessein.

Au milieu du chemin d'ici à Tadoussac il y avoit deux grands Caps qui donnoient du vent, & incommodoient fort les vaisseaux. Ils sont à present abîmez & enfoncez au niveau du rivage. Et ce qui est merveilleux, ils se sont avancez dans le grand fleuve plus avant que la Ri-

DE L
viere de L
leurs arbre
sçai pas po
ait belle ap
voulut des
ru, curieux
pas, il enf
l'on fit ave
Voila le
doussac. Il
& aussi fur
fois le jour
de Juin, c'
dure.

La chal
laissé le gra
en peine,
re de Mon
qui retour
maniere, s
les effraia
semblable
veuë vers l
virent sou
coup s'enf
de la terre
prendre le
ques à eux.

Le gran
surpris du t
dit que tou
tenir debou
& se prost
voient com
grand fleuv
bloit comm
gros cable d
ce qui leur
yez dans ces

viere de Loire n'est large dans ses plus grandes crûes. Ils ont retenu leurs arbres & leur verdure, & aujourd'hui c'est un plat pays: Je ne sçai pas pourtant qui osera y marcher le premier, quoy que l'assiette ait belle apparence. Un jeune homme de nos voisins allant en traite, voulut descendre au bord d'une riviere, qui n'avoit point encore paru, curieux de voir comme les choses s'étoient faites: Dès les premiers pas, il enfonça si avant qu'il alloit perir, si on ne l'eut retiré, ce que l'on fit avec peine.

Voila le Lieutenant de Monsieur le Gouverneur, qui arrive de Tadoussac. Il rapporte que les tremblemens y sont encore aussi frequens & aussi furieux que dans leurs commencemens. Ils arrivent plusieurs fois le jour, & plusieurs fois la nuit. Cependant j'écris ceci le dixième de Juin, c'est-à-dire, qu'il y a déjà quatre mois & demi que ce fleau dure.

La chaloupe, qui est arrivée à nôtre port il y a peu de jours, aiant laissé le grand vaisseau à Gaspé pour prendre le devant, se trouva fort en peine, étant proche de Tadoussac. Nous avons appris du Secrétaire de Monsieur le Gouverneur & d'un jeune homme de nos voisins, qui retournoient de France, qu'elle sautoit & trembloit d'une étrange maniere, s'élevant par intervalles haut comme une maison; ce qui les effraia d'autant plus qu'ils n'avoient jamais rien expérimenté de semblable dans la navigation. Dans cette fraieur ils tournerent la veuë vers la terre, où il y avoit une grande & haute montagne: Ils la virent soudain remuer & tournoyer comme piroüettant, & tout d'un coup s'enfoncer & s'abîmer, en sorte que son sommet se trouva au ras de la terre uni comme une glace. Cette rencontre leur fit bien vîste prendre le large de la Riviere, de crainte que le débris n'arrivât jusques à eux.

Le grand Navire prenant quelque temps après la même route, fut surpris du tremblement. Un honnête homme, qui étoit dedans, m'a dit que tous ceux du vaisseau croient être morts, & que ne se pouvant tenir debout pour l'effort de l'agitation, ils se mirent tous à genoux, & se prosternerent sur le tillac pour se disposer à la mort. Ils ne pouvoient comprendre la cause d'un accident si nouveau: car tout le grand fleuve, qui en ce lieu-là est profond comme une mer, trembloit comme la terre. Pour marque que la secoussé étoit grande, le gros cable du Navire se rompit, & ils perdirent une de leurs ancres, ce qui leur fut une perte bien notable. J'ai sçeu de ceux qui sont arrivez dans ces vaisseaux qu'en plus de douze endroits d'ici à Tadoussac,

qui est distant de Quebec de trente lieuës, les grands fracas causez par les secousses de la terre, en plusieurs endroits, principalement vers les deux Caps, dont j'ai parlé, les montagnes de roches se sont ouvertes: Ils ont vu quelques petites côtes ou éminences, qui se sont détachées de leur fondement, & qui ont disparu, faisant de petites ances, où les Barques & les Chaloupes se pourrônt mettre à l'abri durant les tempêtes. C'est une chose si surprenante qu'on ne la peut quasi concevoir, & tous les jours on apprend de semblables prodiges. L'on avoit beaucoup de crainte que ces bouleversemens arrivés sur les côtes du grand fleuve, n'en empêchassent la navigation, mais enfin on ne croit pas qu'ils puissent nuire, pourveu qu'on ne vogue point durant la nuit, car alors il y auroit du peril.

Si les debris ont été si terribles du côté de Tadoussac, ils ne l'ont pas moins été du côté des trois Rivieres. Une personne de foi & de nos amis nous en a écrit des particularitez étonnantes. Et je n'en scaurois faire plus fidelement le recit, qu'en rapportant ses propres paroles. Les voici.

La premiere & la plus rude secousse arriva ici le cinquième de Fevrier sur les cinq heures & demie du soir. Elle commença par un bruiffement, comme d'un tonnerre qui grondoit fourdement. Les maisons étoient dans la même agitation que les arbres dans une tempête, avec un bruit qui faisoit croire à plusieurs que le feu petilloit dans les greniers. Les pieus de nôtre palissade & des clôtures particulieres sembloient danser, & ce qui étoit le plus effroiable, fut que la terre s'élevoit à l'œil de plus d'un grand pied au dessus de sa consistance ordinaire, bondissant & roullant comme des flots agitez. Ce premier coup dura bien une demi-heure. Il n'y eut personne qui ne crut que la terre se devoit ouvrir pour nous engloutir. Neanmoins comme les maisons sont toutes de bois, car il n'y a pas de pierre au trois Rivieres, l'effet extérieur se termina à la chute de quelques cheminées. Mais les effets qui paroissent les plus considerables, se sont faits dans les consciences, qui ont heureusement continué jusques à présent. Au reste nous avons remarqué divers symtomes de cette maladie de la terre, s'il faut ainsi parler. Comme les tremblemens sont quasi sans relâche, aussi ne sont-ils pas dans la même égalité. Tantôt ils imitent le branle d'un grand vaisseau, qui se meut lentement sur ses ancrés, ce qui cause à plusieurs des étourdissemens de tête: tantôt l'agitation en est reguliere, & précipitée par des élancemens qui font craquer les maisons sur tout durant la nuit, que plusieurs font sur pied & en prières:

Le mouve
ce qu'on po
re un autre
se & en souff
nos pieds d
terre, com
dessus. Voi
L'on ass
beau à la m
te de ce Bor

Ce qui e
vâges & de
cinq ou six
tre fois plus
mens, & der
deux lieuës
la campagn
dans le mili
ce fleuve à
nouvelleme
la rapidité
avec son eau
n'est plus p
qu'à peine u
en longueur

Le prem
Le ravage e
nantes vers
nes de ces c
trembleme
abîmes: co
ter pour se
remarquera
ques particu
moiens de s

Ces min
bien qu'ici
nuèrent leu
bruits comm

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 583

Le mouvement le plus ordinaire est un tremouffement de trepidation ce qu'on pourroit attribuer à des feux souterrains, qui causent encore un autre effet : car comme ils se nourrissent de matiere bituminense & en souffrée qu'ils consomment, ils forment en même temps dessous nos pieds de grandes concavitez, qui resonnent quand on frappe la terre, comme l'on entend resonner des voûtes, quand on frappe dessus. Voila ce que l'on nous écrit des trois Rivieres.

L'on assure aussi que l'on a veu un spectre en l'air portant un flambeau à la main, & passant de l'Ouest à l'Est par dessus la grande redoute de ce Bourg des trois Rivieres.

Ce qui est hors de doute, selon le rapport de plusieurs de nos Sauvages & de nos François des trois Rivieres témoins oculaires, est qu'à cinq ou six lieuës d'ici les côtes de part & d'autre de la Riviere, quatre fois plus hautes que celles d'ici, ont été enlevées de leurs fondemens, & deracinées jusques au niveau de l'eau, dans l'étenduë d'environ deux lieuës en longueur, & de plus de dix arpens en profondeur dans la campagne, & qu'elles ont été renversées avec leurs forêts jusques dans le milieu du canal, y formant une puissante digue qui obligera ce fleuve à changer de liêt, & à se répandre sur ces grandes plaines nouvellement découvertes. Il mine néanmoins, & bat sans cesse par la rapidité de son cours cette Isle étrangere la demêlant peu-à-peu avec son eau, qui est encore aujourd'hui si trouble & si épaisse, qu'elle n'est plus potable. Dans ce violent transport il s'est fait un tel debris, qu'à peine un arbre est demeuré entier, étant pour la plûpart debitez en longueur comme des mats de Navire.

Le premier fault si renommé n'est plus, étant tout-à-fait aplani. Le ravage est encore plus grand & avec des circonstances plus surprenantes vers la riviere de Batiscan. Il y avoit alors cinquante personnes de ces quartiers tant François que Sauvages dans les lieux, où le tremblement a fait de plus grands ravages, & creusé de plus profonds abîmes: comme ils ont tous été dans l'effroi, & contraints de s'écarter pour se garentir des precipices qui s'ouvroient sous leurs piez, je remarquerai seulement quelques circonstances que j'ai tirées de quelques particuliers, car chacun n'étoit attentif qu'à soi-même, & aux moïens de se sauver des ouvertures qui se faisoient à leurs côtez.

Ces mines naturelles aiant donc commencé à jouer en ce lieu, aussi bien qu'ici sur le couchant du Soleil le cinquième de Fevrier, continuerent leurs ravages toute la nuit jusqu'à la pointe du jour avec des bruits comme d'un grand nombre de canons & de tonnerres effroia-

bles, qui mêlez avec celui des arbres de ces Forêts immenses, qui s'entrechoquent, & tomboient à centaines de tous côtez dans le fond de ces abîmes, faisoient dresser les cheveux à la tête de ces pauvres errans. Un Sauvage d'entre eux étant à demi engagé dans une ouverture qui se fit dans sa cabane, en fut retiré avec beaucoup de peine par ses compagnons. Un François s'étant échapé du même danger, & étant retourné pour prendre son fusil, que la crainte lui avoit fait oublier, fut obligé de se mettre dans l'eau jusques à la ceinture, en un lieu où ils avoient auparavant fait leur feu : Il s'exposa à ce peril, parce que sa vie dépendoit de son fusil. Les Sauvages attribuant tous ces desordres aux demons, qui voloient en l'air, à ce qu'ils disoient, faisoient de temps en temps des décharges de leurs fuzils avec de grandes huées pour les épouvanter, & leur donner la chasse. Cette soirée & toute la nuit ils sentirent des bouffées de chaleur étouffantes. D'autres m'ont assuré qu'ils avoient vu des montagnes s'entrechoquer, & disparaître à leurs yeux. D'autres ont vu des quartiers de rocher s'élever en l'air jusques à la cime des arbres. J'ai parlé à un qui courut toute la nuit, à mesure qu'il voioit la terre s'ouvrir. Ceux qui étoient plus éloignés & au delà du grand debris, assurent qu'en retournant ils ont côtoyé plus de dix lieux sans en avoir pu découvrir, ni le commencement, ni la fin, ni sonder la profondeur; & ils ajoutent que côtoyant la Riviere de Batiscan, ils ont trouvé de grands changemens, n'y ayant plus de sauts où ils en avoient vu auparavant & les collines étant tout-à-fait enfoncées dans la terre. Il y avoit ci-devant une haute montagne, aujourd'hui elle est abîmée & reduite à un plat pays aussi uni que si la herse y avoit passé : l'on voit seulement en quelques endroits quelques extrémités des arbres enfoncés, & en d'autres des racines qui sont demeurées en l'air, la cime étant abîmée dans la terre.

A la côte de Beaupré un Maître de famille aiant envoyé un de ses Domestiques à sa ferme, cet homme vit soudain un feu grand & étendu comme une ville : quoi que ce fût en plein jour, il pensa mourir de fraieur, & tout le voisinage, qui vit la même chose, en fut extrêmement épouvané, croiant que tout alloit perir. Ce grand feu néanmoins se jeta du côté du fleuve, le traversa & s'alla perdre dans l'Isle d'Orleans. Un homme qui l'a vu, m'en a assuré, & c'est une personne digne de foi.

La terre n'est pas encore affermie, & cependant nous sommes au sixième de Juillet, car je n'écris que par reprises, & à mesure que j'apprens

j'apprens le
ment forti
toutes les f
des tourbil
cela surpri
épouvanta
vec une ab
détruits, &
les eaux fire
rant en sab
fut emport
sur des roc
nombre à c
par la rapi
veur des ar
après que le
tirement r
terre d'une
resté que la
étoit alors c
n'a pas dor
donné de fr

Au même
commencé
de nôtre Da
monde en a

La nouve
en font vois
les Sauvages
étoient nouv
fracas, ils se
ont fait répo
que trois ans.

Ce 29. de
la nouvelle A
seau disent, c
ont bâtie, le
ment comme
rapportent le

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 585

J'aprens les choses. Les exhalaisons brûlantes, qui sont continuellement sorties de la terre, avoient causé une si grande secheresse, que toutes les semences avoient jauni : mais depuis quelques jours il y a eu des tourbillons & des orages furieux du côté du Cap de Tourmente, cela surprit tout le monde, car il arriva durant la nuit. Ce fut un bruit épouvantable causé par un deluge d'eau, qui tomba des montagnes avec une abondance & une impetuositè incroyable. Les moulins furent détruits, & les arbres des forêts deracinez & emportez. Ces nouvelles eaux firent changer le cours de la Riviere, son premier lit demeurant en sable & à sec. Une fort belle grange, qui étoit toute neuve, fut emportée toute entiere à deux lieues de là, où elle se brisa enfin sur des roches. Tous les bestiaux de ces côtez-là, qui étoient en grand nombre à cause des belles & vastes prairies du païs, furent emportez par la rapidité des eaux. Plusieurs néanmoins ont été sauvez à la faveur des arbres, parmi lesquels s'étant trouvé mêlez, on les a retirez après que le fort du torrent a été passé. Les bleds en verd ont été entierement ruinez : Et non seulement les bleds, mais encore toute la terre d'une piece de douze arpens a été enlevée, en sorte qu'il n'y est resté que la roche toute nuë. Un honnête homme de nos voisins, qui étoit alors en ce lieu-là, nous a assuré qu'en six jours qu'il y a resté, il n'a pas dormi deux heures, tant les tremblemens & les orages lui ont donné de fraieur.

Au même moment que le tremblement a commencé à Quebec, il a commencé par tout, & a produit les mêmes effets. Depuis les Monts de nôtre Dame jusques à Mont-Real, il s'est fait ressentir, & tout le monde en a été également effraïé.

La nouvelle Hollande n'en a pas été exempte, & les Hiroquois qui en sont voisins, ont été enveloppez dans la même consternation que les Sauvages de ces quartiers. Comme ces secousses de la terre leur étoient nouvelles, & qu'ils ne pouvoient deviner la cause de tant de fracas, ils se sont adressez aux Hollandois pour la demander. Ils leur ont fait réponse que cela vouloit dire que le monde ne dureroit plus que trois ans. Je ne sçai d'où ils ont tiré cette Prophetie.

Ce 29. de Juillet, il est arrivé à nôtre port de Quebec une barque de la nouvelle Angleterre. Les personnes qui sont descenduës de ce vaisseau disent, qu'étant à Buston, qui est une belle Ville que les Anglois ont bâtie, le Lundi gras à cinq heures & demie ils eurent le tremblement comme nous l'avons eu ici, & qu'il redoubla plusieurs fois. Ils rapportent le même de l'Acadie & du Port-Roial, place qui a autrefois

appartenu à Monsieur le Commandeur de Rasilly, & qui a depuis été emportée par les Anglois. L'autre costé de l'Acadie, qui appartient à Messieurs de Cangé & Denys de nôtre Ville de Tours, a ressentí les secousses comme par tout ailleurs. Cette barque nous a ramené cinq de nos Prisonniers François, qui étoient captifs aux Hiroquois Agnerognons, & qui se sont sauvez à la faveur des Hollandois, qui les ont traittez fort humainement, comme ils font tous ceux qui se retirent chez eux.

Des Sauvages d'un país tres-éloigné ont été pressez de se retirer en ces quartiers plutôt pour se faire instruire & assurer leurs consciences, que pour éviter les tremblemens qui les suivoient par tout. Ils ont découvert une chose qu'on recherchoit de puis long temps. sçavoir l'entrée de la grande Mer du Nord, aux environs de laquelle il y a des peuples immenses, qui n'ont point encore entendu parler de Dieu: Ce sera un grand champ aux Ouvriers de l'Evangile pour satisfaire à leur zele & à leur ferveur. On tient que cette mer conduit à la Chine & au Japon; Si cela est, le chemin en sera bien abrégé.

Je reviens à nos quartiers, où nous sommes toujours dans les fraiseurs, quoi que nous commençons à nous y accoutumer. Un honnête homme de nos amis avoit fait bâtir une maison avec un fort beau moulin, sur la pointe d'une roche de marbre: la roche dans une secousse s'est ouverte, & le moulin & la maison ont été enfoncez dans l'abîme qui s'est faite. Nous voici au treizième d'Aoust: cette nuit dernière la terre a tremblé fort rudement; nôtre Dortoir & nôtre Seminaire en ont eu une forte secousse, qui nous a réveillées de nôtre sommeil, & qui a renouvelé nôtre crainte.

Je ferme cette relation le vingtième du même mois, sans sçavoir à quoi se termineront tous ces fracas, car les tremblemens continuent toujours. Mais ce qui est admirable parmi des debris si étranges & si universels, nul n'a péri, ni même été blessé. C'est une marque toute visible de la protection de Dieu sur son peuple, qui nous donne un juste sujet de croire qu'il ne se fâche contre nous, que pour nous sauver. Et nous espérons qu'il tirera sa gloire de nos frayeurs, par la conversion de tant d'ames qui étoient endormies dans leurs pechez, & qui ne se pouvoient éveiller de leur sommeil par les simples mouvemens d'une grace intérieure.

De Quebec le 20. d'Aoust 1663.

*Elle lui fait
saint Jof*

MA I
vous
tre affectio
pour vôtre
je suis ce c
tres aimabl
chose que v
rite Eglise
pour le me
tre Chœur
en quel ét
a favorisé r
cueils, le p
pas. Nous
te blanche
avoit eu tan
avoit été l
Tous ses off
sans aucune
ture, nous
de que je n
de trouver
la fraieur à
Mais aiant
Reverende
de la consol
dre à cette c
l'on se mit à
sentoient un
leux, & aia

L E T T R E L X V I.

A. UNE RELIGIEUSE DU CALVAIRE.

Elle lui fait le recit de la translation du corps de la Mere Marie de saint Joseph sa Sœur, de ses anciens cercueils en d'autres nouveaux.

A la Mere
de la Troche,
depuis est mor-
te Generale de
son Ordre

MA Reverende Mere. Vous avez bien de la bonté de vouloir vous souvenir de moy, & de me continuer l'honneur de vôtre affection. De ma part je vous assure que la mienne est entiere pour vôtre chere personne, à laquelle, puisque vous le voulez bien, je suis ce que j'étois à ma chere Mere Marie de saint Joseph vôtre tres aimable Sœur & ma tres-fidele compagne. Je vous dirai une chose que vous ne serez pas marrie de sçavoir, qui est que nôtre petite Eglise étant faite, nous avons enlevé son corps du lieu où il étoit, pour le mettre dans un Cimetiere que nous avons fait faire sous nôtre Chœur. Nous avons eu la curiosité ou plutôt la devotion de voir en quel état étoit son corps. La necessité de le changer de cercueil a favorisé nôtre dessein : car encore qu'il fut enfermé en deux cercueils, le premier étoit pourri; l'autre qui étoit de cendre ne l'étoit pas. Nous trouvâmes toute sa chair consumée & changée en une pâte blanche comme du lait de l'epaisseur d'un doigt. Son cœur qui avoit eu tant de saints transports pour son Epoux, & son cerveau qui avoit été l'organe de tant de saintes pensées étoient encore entiers. Tous ses ossemens étoient placez chacun en son lieu naturel : Le tout sans aucune mauvaise odeur. Au même temps que nous fîmes l'ouverture, nous nous sentimes remplies d'une joie & d'une suavité si grande que je ne vous la puis exprimer. Dans la crainte que nous avions de trouver de la corruption, ou quelque chose qui pût donner de la fraieur à nos jeunes Sœurs, nous voulûmes visiter le tout en secret. Mais ayant trouvé les choses dans l'état que je viens de dire, nôtre Reverende Mere fit appeller toute la Communauté pour lui faire part de la consolation dont nous étions intimement penetrées. Et pour rendre à cette chere defunte nos derniers devoirs de charité & d'affection l'on se mit à lever les ossemens. Les mains de celles qui les touchoient sentoient une odeur comme d'Iris. Les ossemens étoient comme huileux, & ayant été lavez & essuiez, les mains & les linges avoient la

E e e e ij

même odeur. Ni la veuë, ni le maniement des os, ni cette masse blanche ou chair consumée, n'ont donné nulle fraieur, comme font ordinairement les cadavres des morts; mais plutôt elle inspiroit des sentimens d'union & d'amour pour la defunte. C'étoit à qui baiseroit ses ossemens, & à qui lui rendroit la premiere ce dernier devoir de pieté. Après avoir satisfait nôtre affection, nous remimes ses os dans un nouveau cercueil avec un écrit en parchemin qui fait mention des principales vertus de cette chere Mere, de son zele pour la conversion des ames, de sa maison, de ses parens; puis aiant enfermé ce cercueil dans un autre, nous l'avons posé sur des soubassemens, afin que si un jour par quelque renversement d'affaires, il nous falloit retourner en France, nous le puissions facilement emporter. Le R. Pere Supérieur des Missions, dans le service que nous fimes en cette action, nous fit une tres-belle exhortation sur ce changement de cercueil, sur l'odeur de ces ossemens, sur cette pâte blanche, & principalement sur les vertus heroïques de cette ame sainte. C'est l'unique de nôtre Communauté qui soit morte en ce pais depuis vingt-quatre ans que nous y habitons. J'ay pensé vous envoyer de ses ossemens pour être mélez avec les vôtres, lorsque vous irez au tombeau, mais j'ay eu crainte qu'ils ne fussent perdus avant que d'arriver jusques à vous. Chere Mere, il falloit vous faire ce recit pour vôtre consolation & pour celle de toute vôtre illustre famille, au sujet de ma tres-chere compagne, dont la memoire nous est & nous sera toujours precieuse & en odeur de benediction. Je finis en vous assurant de la sincerité de mon cœur & de l'affection avec laquelle je suis.

Le cercueil de cette excellente Religieuse fut ouvert le 3. de Novembre 1661. par la permission de l'Evêque. Outre ce qui est rapporté en cette lettre, on a remarqué que cette pâte blanche étant mise sur un fer chaud ou sur des charbons ardens, elle fondonoit comme de la cire ou de l'encens, & exhaloit une tres-douce odeur. Il en étoit de même des morceaux de son cœur que l'on mettoit sur le feu. Et une Religieuse qui avoit aidé à laver ses ossemens s'étant saisie d'un morceau de ce cœur pour le porter sur le sien par devotion, durant le temps qu'elle le porta, on ressentit l'odeur d'Iris dès qu'on s'approchoit d'elle. Dans cette ceremonie le R. Pere Lallement fit une exhortation touchante dans laquelle il prit pour theme ces paroles du 16. chapitre de l'Epître aux Romains: *S'élions Marie qui a beaucoup travaillé parmi nous.* Après avoir rapporté les vertus heroïques de cette fille & donné une explication morale des symboles de ses quatre vœux, & qui étoient aussi demenez sans corruption ne fit point de difficulté de l'appeller sainte, disant qu'il l'a croit au Ciel dans un tres-haut degré de gloire. Quelques années après l'occasion s'étant présentée d'ouvrir son cercueil, il ne se trouva point de corruption dans la substance de son cerveau, mais on la trouva reduite à deux petites boules qui étoient dures comme de la pierre. Voyez plus bas la lettre du 19. d'Aoust 1664.

De Quebec

1663.

Le Roy
recevoit
ciens p

Md
encore q
nafteres
le Maître
voit desle
fert. Il le
changem
nous ont
bien du d
vages, &
Il a fait l
Majesté r
étant par
Intendan
Il a établi
Il a encor
la societé
de tous le
son Châte
bec se no
L'on a él
ciens, qui
On rema
& Monsie
parle de f
enfermer
& incom
sieur de M

L E T T R E L X V I I .

A S O N F I L S .

Le Roy se rend le Maître du Canada, où il envoie un Intendant pour recevoir en son nom les hommages des habitans, & y établir des Officiers pour y exercer la justice, & y maintenir la police.

MOn tres-cher Fils. Un vaisseau qui vient d'arriver & qui se dispose à un prompt retour m'oblige de vous écrire un mot encore que je n'aie point reçu de vos nouvelles ni d'aucun de nos Monasteres de France. Je croi que vous sçavez que le Roy est à present le Maître de ce país : Messieurs de la Compagnie aiant apris qu'il avoit dessein de le leur ôter, ils sont allez au devant & le lui ont offert. Il les a pris au mot avec promesse de les dedommager, & ainsi ce changement s'est fait sans beaucoup de peine. Les navires du Roy nous ont ramené Monseigneur nôtre Prelat cu'on nous dit avoir eu bien du demelé en France au sujet des boiffons qu'on donnoit aux Sauvages, & qui ont pensé perdre entierement cette nouvelle Eglise. Il a fait le voiage en la compagnie d'un nouveau Gouverneur que Sa Majesté nous envoie, son Predecesseur qui ne l'a été que deux ans, étant parti avant son arrivée. Le Roy a encore envoyé avec eux un Intendant, qui depuis son arrivée a réglé toutes les affaires du país, Il a établi des Officiers pour rendre la justice selon les regles du droit. Il a encore établi la police pour le commerce, & pour l'entretien de la société civile. Il s'est fait rendre foy & hommages generalement de tous les habitans du país qui ont confessé tenir du Roy à cause de son Château de Quebec. Dans les Reglemens qui ont été faits, Quebec se nomme ville, & la nouvelle France, Province ou Royaume. L'on a élu un Maire & des Echevins, & generalement tous les Officiers, qui sont gens d'honneur & de probité ont été faits par election. On remarque entre tous une grande union, Monseigneur l'Evêque & Monsieur le Gouverneur sont nommez les Chefs du Conseil. On parle de faire bâtir un Palais pour rendre la justice, & des prisons pour enfermer les criminels, les lieux qui servent à cela étant trop petits & incommodés. Monsieur nôtre Gouverneur qui se nomme Monsieur de Mesy est un Gentilhomme de Normandie tres-pieux & tres-

sage, intime ami à feu Monsieur de Bernieres, qui durant sa vie n'a pas peu servi à le gagner à Dieu.

L'on a pareillement établi l'usage des Dixmes, qui sont destinées pour l'entretien d'un Seminaire fondé par nôtre Evêque, qui doit par ce moien faire bâtir des Eglises par tout où il sera necessaire, & y entretenir des Prêtres pour les deservir. Ces Eglises seront comme des Parroisses, mais ceux qui y presideront, au lieu de Curez seront appellez Superieurs dont l'Evêque sera le Chef: le surplus des dixmes doit aller à l'entretien des pauvres. Ce digne Prelat a déjà fait bâtir une maison à Quebec pour l'Evêque, & pour loger le gros de son Seminaire. Enfin tout cela sonne gros & commence bien, mais il n'y a que Dieu qui voie quelles en seront les issuës, l'experience nous faisant voir que les succez sont souvent bien differens des idées que l'on conçoit.

Les épouvantables tremblemens de terre que l'on a experimentez dans tout le Canada contribuent beaucoup à l'union des personnes, car comme ils tiennent tout le monde dans la crainte, & dans l'humiliation, tout le monde aussi demeure dans la paix. On ne scauroit croire le grand nombre de conversions que Dieu a operées, tant du côté des infideles qui ont embrassé la foy, que de la part des Chrétiens qui ont quitté leur mauvaise vie. Au même temps que Dieu a ébranlé les montagnes, & les rochers de marbre de ces contrées, on eut dit qu'il prenoit plaisir à ébranler les consciences; les jours de carnaval ont été changez en des jours de penitence & de tristesse: Les prieres publiques, les processions, les pelerinages ont été continuels; les jeûnes au pain & à l'eau fort frequens; les Confessions generales plus sincerés qu'elles ne l'auroient été dans l'extremité des maladies. Un seul Ecclesiastique qui gouverne la Parroisse de Château-Richer nous a assuré qu'il a fait faire lui seul plus de huit cens Confessions generales. Je vous laisse à penser ce qu'ont pu faire les Reverends Peres qui jour & nuit étoient dans les Confessionnaux. Je ne croi pas que dans tout le pais il y ait un habitant qui n'ait fait une Confession generale. Il s'est trouvé des pecheurs inveterez qui pour assûrer leurs consciences ont recommencé la leur plus de trois fois. On a veu des reconciliations admirables, les ennemis se mettant à genoux le uns devant les autres pour se demander pardon avec tant de douleur qu'il étoit aisé de voir que ces changemens étoient des coups du Ciel & de la misericorde de Dieu, plutôt que de sa justice. Au Fort de saint François Xavier, qui est de la Parroisse de Sillery

DE
il y avo
du Roy
Il se ve
faire d'
re com
tout le
voiez, c
ça en su
les yeux
piter da
le fallu
nir com
conver
œuvres.
Voila
porel. A
comme
mande
envoïé
defraie
sister en
d'avanc
nées sui

De s

Restes de
Hiroq
gongu
foy d'

M

il y avoit un Soldat de la garnison venu de France dans les navires du Roy, le plus méchant & le plus abominable homme du monde. Il se venoit impudamment de ses crimes comme un autre pourroit faire d'une action digne de loüange. Lorsque le tremblement de terre commença, il fut faisi d'une fraieur si étrange qu'il s'écria devant tout le monde : Qu'on ne cherche point d'autre cause de ce que vous voiez, que moy ; c'est Dieu qui veut châtier mes crimes. Il commença en suite à confesser tout haut ses pechez, sans rien avoir devant les yeux que la justice de Dieu qui l'alloit, à ce qu'il croioit, precipiter dans les enfers. Ce Fort est à un quart de lieuë de Sillery, où il le fallut porter à quatre pour se confesser, la peur l'ayant fait devenir comme perclus. Dieu a fait en lui une si heureuse & si entiere conversion, qu'il est aujourd'huy un modele de vertu & de bonnes œuvres.

Voila l'état du Canada, tant pour le spirituel, que pour le temporel. A quoi j'ajouterai que le Roy ne nous a pas envoyé des troupes, comme il l'avoit fait esperer, pour détruire les Hiroquois. On nous mande que les demélez qu'il a dans l'Italie en sont la cause. Mais il a envoyé en la place cent familles qui sont cinq cens personnes: Il les defraie pour un an, afin qu'elles puissent facilement s'établir, & subsister en suite sans incommodité: Car quand on peut avoir une année d'avance en ce pais, on peut defricher & se faire un fond pour les années suivantes.

De Quebec le

1669.

LET TRE LXVIII.

AU MESME.

Restes des tremblemens de terre. Le Roi continuë de peupler le pais. Les Hiroquois exercent toujours leurs hostilitéz : ils sont defaits par les Algonguins. Entrée de la foy aux Papinachois. Recommandation de la foy d'une femme Sauvage.

MOn tres-cher Fils. Je vous écrivis l'année dernière ce qui s'étoit passé en ce pais touchant les tremblemens de terre.

Vous ferez peut-être bien-aïse d'apprendre s'il en reste quelque chose, & s'ils n'ont point causé quelques accidens funestes. Pour le premier, la terre a encore tremblé en quelques endroits, mais legèrement, & ce ne sont que des restes des grandes secousses de l'année dernière.

Pour l'autre nous craignons la peste ou la famine; Dieu nous a préservés de l'un & de l'autre. Il se trouva qu'après les grandes secousses, & les feux tant souterrains, que ceux qui étoient sortis par les ouvertures de la terre, une extrême sécheresse avoit comme brûlé la surface de la terre & consumé toutes les semences. En suite de ces ariditez Dieu permit qu'il tombât des pluies en si grande abondance, que les torrents sembloient avoir emporté tout le reste de l'herbe & tout ensemble l'espérance de faire aucune moisson. Le contraire est arrivé, car la moisson a été si abondante, que jamais l'on n'a recueilli tant de bled, ni d'autres grains dans ce pays. Et pour les maladies, il n'y en a eu aucunes, sinon celles que les vaisseaux du Roy nous apportèrent. Il mourut bien cent personnes du débarquement: mais il n'y eut point d'autres malades, sinon quelque peu de personnes qui prirent ce mauvais air, & sur tout les Meres Hospitalieres qui s'étant rendus infatigables à servir ces nouveaux venus ont été extrêmement incommodés: Aucune néanmoins n'en est morte. Vous voyez par là que Dieu ne blesse que pour guerir, & que ses fleaux que nous avons expérimentez ne sont que les châtimens d'un bon Pere.

Le Roy voulant continuer de peupler ce pays a envoyé cette année trois cens hommes tous défrayez pour le passage, à condition qu'ils serviront les habitans qui leur paieront leurs gages, & après trois ans de service, ils seront en droit de se faire habitans. On nous dit que Sa Majesté continuëra à faire le même l'année prochaine & les suivantes.

L'on attend ici au Printemps Monsieur de Tracy que Sa Majesté a envoyé pour prendre possession des Isles de toute l'Amerique, tant Meridionale que Septentrionale. Il vient en la place de Monsieur d'Estrade qui en est vice-Roy, afin d'ordonner de tout en ses contrées, comme il a fait dans les autres endroits. Il a commandé par avance qu'on fit les préparatifs nécessaires pour aller faire la guerre aux Hiroquois, c'est ce que l'on fait à present. Il vient avec un grand équipage, & il fait état de venir hiverner ici; mais ceux qui sçavent la navigation disent, que cela lui est impossible, c'est pourquoi on ne l'attend qu'au Printemps. Nous avons veu l'imprimé des pouvoirs que

DE
que le R
être plus
absolu.

Encor
qu'ils ont
leur env
qu'on ne
goises av
ques-uns

Au mê
principau
demande

Ils étoien
car ontie

nôtre Evê
voir & p

qui en eu
bien leur

des clame
aussi bien

mis mort
leur persi

en pieces
butin On

vant à M
corte asse

gonguins.
autres qu

sçait ce qu
dans certe

eux qui o
douter qu
tions, si c
dit qui se
plutôt qu

Les H
endurciss
vine en a
leur profi

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 593

que le Roy lui donne ; ils nous étonnent , parce qu'ils ne peuvent être plus grands ni plus étendus , à moins d'être Roy lui-même & absolu.

Encore que les Hiroquois soient fort humiliés , tant par les guerres qu'ils ont sur les bras , que par les maladies & les mortalitez que Dieu leur envoie , ils ont néanmoins fait des courses en ces quartiers lors qu'on ne les y attendoit pas. Ils ont enlevé deux grandes filles Françoises avec quelques François & Sauvages , puis en aiant tué quelques-uns , ils ont pris la fuite selon leur coûtume.

Au même-temps que cette troupe faisoit son ravage plusieurs des principaux des nations Hiroquoises approchoient de Mont-Real pour demander la paix aux François , & qu'ils secourus contre leurs ennemis. Ils étoient chargez de grands & riches presens pour des Sauvages , car on tient qu'il y en avoit pour huit ou dix mille livres. Monseigneur nôtre Evêque & Monsieur le Gouverneur y étoient allez pour les recevoir & pour entendre leurs propositions. Cependant les Algonguins qui en eurent le vent les allerent attendre au passage , & dressèrent si bien leur embuscade qu'ils tomberent dedans. Les Hiroquois firent des clameurs étranges , disant qu'ils venoient faire la paix avec eux , aussi bien qu'avec les François. Les Algonguins qui sont leurs ennemis mortels , s'en moquerent après avoir tant de fois experimenté leur perfidie & mauvaise foy. Ainsi sans les écouter ils en taillerent en pieces autant qu'ils purent , lierent les autres , & enleverent tout le butin. On eut bien de la peine à sauver ceux qui avoient pris le devant à Mont-Real ; & il fut nécessaire que les François leur fissent escorte assez loin , & jusqu'à ce qu'ils fussent hors de l'incursion des Algonguins. Les uns disent qu'ils vouloient la paix tout à bon , & les autres qu'ils venoient pour tromper comme par le passé : Dieu seul sçait ce qui en est. Encore que les François n'aient nullement trempé dans cette affaire ; tous les Hiroquois néanmoins croiront que ce sont eux qui ont fait jolier ce ressort pour les détruire , & il ne faut point douter qu'ils ne fassent leur possible pour s'en vanger sur nos habitations , si ce n'est que la crainte qu'ils ont des François , qu'on leur a dit qui se disposent à leur aller faire la guerre , ne les retienne , ou plutôt que la protection de Dieu sur nous ne les empêche.

Les Hiroquois fermant les oreilles aux paroles de l'Évangile , & endurcissant leurs cœurs à la grâce que Dieu leur presente , sa bonté divine en appelle d'autres qui seront plus fideles & en feront mieux leur profit. Ce sont des peuples qui habitent vers la mer du Nord qu'on

tâche de découvrir depuis si long-temps. Le R. P. Nouvel de la Compagnie s'étant embarqué l'Automne dernier avant que les glaces fussent dans les rivières, afin d'aller hiverner chez les montagnés, la chaloupe où il étoit, s'entrouvrit lors qu'on y pensoit le moins, en sorte que lui & toute sa compagnie voiant que le mal étoit sans remède & qu'ils alloient couler à fond, ils ne pensoient plus qu'à se disposer à bien mourir. Le Pere néanmoins eut un mouvement de faire vœu à la sainte famille, à laquelle tout le païs a une tres-grande devotion pour beaucoup de raisons.

Le vœu ne fut pas plutôt fait qu'ils se trouverent hors de peril d'une maniere si extraordinaire, qu'on la tient pour un effet miraculeux. Par cette même protection ils furent encore sauvez de la main des Hiroquois, qui leur dressoient par tout des embuscades. Enfin sa compagnie le conduisit aux Papinachois qui avoient déjà veu quelques Europeens pour la traite dans les Nations plus proches où ils s'étoient avancez. Le Pere les catechisa, & trouva en eux des cœurs si disposez à recevoir la semence de l'Evangile, qu'il les instruisit sans difficulté. Ils étoient ravés de lui entendre parler de la Foi & encore plus de l'embrasser. Ceux-ci lui offrirent de le mener en d'autres Nations plus peuplées. Il s'y accorda nonobstant les grandes difficultés du chemin dans lequel on rencontre jusqu'à douze portages. Mais cet excellent Pere surmon.a tout cela par l'ardeur de son zele, & trouva de la douceur dans toutes ees fatigues dans l'esperance de gagner des ames à J E S U S - C H R I S T. Il entra dans ce païs où il n'avoit jamais été d'European: Ce peudle néanmoins avoit entendu dire qu'il y avoit un Dieu Createur du Ciel & de la Terre, & qu'il y avoit un Paradis, pour recompenser les bons, & un Enfer pour punir les méchans. Au même-temps que le Pere leur eut fait l'ouverture de notre sainte Religion & de ce qu'elle contient, leurs cœurs & leur sesprits ravés d'aise se rendirent traitables & dociles comme des agneaux. Ils sont de langue montagnaise, c'est en usage en nos quartiers, ce qui fut un grand avantage pour le Pere. Lors qu'il leur montra dans un grand tableau les fins dernières de l'homme, & particulièrement l'Enfer qui est destiné pour les méchans, & pour ceux qui ne croient pas: Il s'écrierent: cache ce lieu-là, il nous épouvante, nous n'y voulons pas aller; mais bien en celui-là, montrant le Paradis. Ils étoient affamez d'entendre parler de nos Mysteres. Il y en eut un qui dans le ressentiment qu'il eut des douleurs & des souffrances de notre Seigneur pour le salut des hommes, prit une discipline qu'il

DE
aperçut
traitra d
presenta
retourna
ri & elle

Ils se
baptisé p
d'aller h
un secon
ils plus a
à la gran
peuples
là, & q
bonté d
de son
contrer

Il est
minaire
nommé
sçachan
fit prier
trouver
instruite
ignorant
point d
de jeun
là, ce q
sa dema
cinq ans
ses serv
vances
nous, &
lets où
ne se las
notre F
souvent
point d
luy parl
ne nous
demanc

aperçut parmi les meubles du Pere, & s'encourut dans le bois où il se traitta d'une étrange maniere. Il s'en vint trouver sa femme à qui il presenta la discipline; elle la prit, & en alla faire autant, puis elle retourna en sa cabane où son frere s'étant apperçû de ce que son mari & elle avoient fait, prit cet instrument & alla faire le même.

Ils se sont tous fait instruire, & le Pere les aiant trouvez disposez, a baptisé plusieurs adultes, & un grand nombre d'enfans. Ils l'ont prié d'aller hiverner avec eux; comme la moisson est grande, il ira avec un second selon la promesse qu'il leur en a faite. Peut-être passeront-ils plus avant, car ces bons Sauvages lui ont promis de le conduire à la grande mer du Nord, sur les rives de laquelle il y a beaucoup de peuples sedentaires. Il n'y a que pour un mois de chemin de ce lieu-là, & qui est fort aisé. Voila une conquête bien precieuse, priez la bonté divine qu'il y donne sa benediction, & des forces aux ouvriers de son saint Evangile pour supporter les grands travaux qui se rencontreront dans son execution.

Il est bien juste que je vous dise quelque chose de nôtre petit Seminaire. Nous y avons eu cette année une bonne veuve assez âgée, nommée Geneviève Algonguine Nepisitinienne de nation, laquelle sçachant que nous ne recevions point des personnes de son âge, nous fit prier par des personnes que nous ne pouvions refuser. Elle me vint trouver pour me dire, que c'étoit le grand desir qu'elle avoit d'être instruite qui lui faisoit faire tant de poursuites; qu'elle avoit des cœurs ignorantes qu'elle se vouloit rendre capable d'instruire, n'y ayant point de robes noires en son país pour le faire; que son dessein étoit de jeuner le Carême comme nous, & de prier durant tout ce temps-là, ce qu'elle ne pouvoit pas faire dans sa cabane. Je lui accordé enfin sa demande voyant le zele avec lequel elle parloit: car depuis vingt-cinq ans que nous sommes en ce país, je n'ai point veu de Sauvages si ferventes comme celle-là. Elle nous suivoit tout le jour aux observations du Cœur, où elle n'étoit point satisfaite qu'elle ne fit comme nous, & quand elle ne le pouvoit faire, elle disoit plusieurs chapeliers où elle faisoit des oraisons jaculatoires toutes pleines de feu. Elle ne se lassoit point de prier, ny de se faire instruire sur les Mysteres de nôtre Foy. Madame Dailleboust aiant hiverné chez nous, elle l'alloit souvent trouver pour apprendre d'elle quelque priere, ou quelque point de Catechisme. Elle me suivoit en nôtre chambre, afin que je luy parlasse de nos saints Mysteres. Durant même nos recreations elle ne nous pouvoit laisser libres, sans lui parler de Dieu ou répondre à ses demandes.

Elle me faisoit souvent le recit de ses aventures, & un jour entre autres elle me dit: J'ay beaucoup de fois experimenté le secours de Dieu dans la ferme creance que j'ay en lui. Il m'a gardée par tout revenant de mon pais en celui cy pour me faire instruire. Nous fimes rencontre des Hiroquois qui donnerent bien de la crainte à mon frere & à toute nôtre troupe. Je me jetté contre terre dans les herbiers, où je disois à mon frere: Prends courage, mon frere, crois, en celui qui a tout fait, & il nous sauvera des mains de nos ennemis. Je l'exhortois sans cesse pendant que les balles des fusils siffloient à nos oreilles tout au tour de nous, & Dieu nous protegea si puissamment en cette rencontre qu'il n'y eut pas un seul de nôtre troupe de blessé ni même aperçu de l'ennemi que nous voions tout près de nous.

Son Mariétant mort en son pais, qui est à plus de cinq cens lieues d'ici, n'y aiant plus d'Eglise, elle ne voulut pas y laisser son corps, mais avec une generosité nonpareille, elle prit la resolution de l'apporter ici pour le faire enterrer dans le cimetiere des Chrétiens, afin qu'au jour du jugement il ressuscitât avec eux. L'effet suivit la resolution, car elle porta le corps, partie sur son dos, partie en canot jusqu'aux trois Rivieres, où elle le fit enterrer le plus honorablement qu'elle put, faisant dire des Messes pour le repos de son ame. Elle est inconsolable quand elle penie que ses enfans sont morts sans bapteme, & sa douleur est un peu soulagée quand elle fait reflexion qu'étant dans les Limbes au moins ils ne brûleront pas comme les adultes qui meurent sans être Chrétiens. Un seul lui est resté qui est mort Chrétien à l'âge de dix ans; mais parce qu'avant sa mort, elle l'a veu parler à un Jongleur, elle craint qu'il ne soit damné pour ce peché là. Elle fait des prieres & des aumônes, afin qu'il plaise à Dieu de lui faire misericorde. Elle a fait present à nôtre Seminaire d'un Castor qui avoit servi de robe à ce fils, afin que nous joignons nos prieres aux siennes pour le repos de son ame.

Cette bonne Sauvage admiroit toutes nos fondtions religieuses, y remarquant quelque chose de saint, & nous considerant, elle disoit à Dieu: Conservez ces bonnes filles qui depuis le matin jusqu'au soir sont toujours auprès de vous, & qui ne font autre chose que vous servir. Lors qu'elle rencontroit quelque instrument de penitence elle s'en vouloit servir, sur tout de la ceinture de fer, mais nous moderions sa ferveur, & ne lui laissions pas faire tout ce qu'elle eût bien désiré.

Le jour du Vendredi saint, elle fut puissamment touchée dans la

DE
confide
elle fon
qu'il av
tourmen
mais je
voudroi
tretenir
Dieu pa

Elle e
falloit e
& disoit

Elle v
pensive
je suis b
point off
remplie
de Casto
après lui
lui voulo
me voulo
la grace

Le Ca
crement
ler, pare
fera. C'e
voit qu
cevoit ce
re que c'e
alloit &
ce que c'
cupées, h
les enfan
re. Elle é
vertu de
du Demo
teroît la
qu'elle eût
pour faire
Elle les p

considération de la Passion de nôtre Seigneur. Durant nos Tenebres, elle fondonnoit en larmes. par l'impression que Dieu lui donna, de l'amour qu'il avoit porté aux hommes en endurent pour eux de si extremes tourmens. Etant revenue à foy, je ne sçay, dit elle, où j'en suis, mais je n'ay jamais expérimenté chose pareille; le Diabie ne me voudroit-il point tromper? Je l'emmené en nôtre chambre pour l'entretenir sur ce grand Mystere: Là j'achevé de la combler, ou plutôt Dieu par mon moien, de douleur & de consolation.

Elle consideroit avec attention nos ceremonies du Chœur, qu'il lui falloit expliquer, après quoi elle ne pouvoit sortir de son admiration & disoit que nous imitions les Anges & les Saints qui sont au Ciel.

Elle voioit fort clair dans son interieur: Un jour qu'elle étoit fort pensive, on lui en demanda le sujet; je considere, dit-elle, que je suis bien méchante: Il me semble que je fais ce que je puis pour ne point offenser celui qui a tout fait, & cependant je me voi toute remplie de pechez. Depuis peu un homme m'avoit derobé une robe de Castor en ma presence sous pretexte de me la garder. Je courus après lui pour la retirer; je n'étois pas néanmoins en colere, & je ne lui voulois point de mal: Cependant je sentoie en moy une malice qui me vouloit tromper. Elle vouloit distinguer par ces paroles l'effet de la grace d'avec l'inclination de la nature corrompue.

Le Carême dernier, Monseigneur nôtre Prelat administra le Sacrement de Confirmation. Elle n'en avoit point encore entendu parler, parce qu'elle n'étoit pas en ce pais la premiere fois qu'il le conféra. C'étoit dans nôtre Eglise que la ceremonie se devoit faire. Elle voioit que l'on instruisoit plusieurs de nos Pensionnaires pour recevoir ce Sacrement, & le serieux avec lequel on agissoit lui fit croire que c'étoit quelque chose de saint & de grande importance. Elle alloit & venoit par la maison cherchant quelqu'un qui lui put dire ce que c'étoit. Ne trouvant personne, parceque toutes étoient occupées, hélas! dit-elle, on ne m'instruit point & voila qu'on instruit les enfans. Je m'attaché à elle pour lui donner l'instruction necessaire. Elle étoit ravie de tout ce que je lui disois, sur tout de ce que par la vertu de ce Sacrement, elle seroit plus forte contre les tentations du Demon, plus forte & courageuse dans la foy, & qu'elle en porteroit la marque dans le Ciel aussi-bien que du saint Baptême. Dès qu'elle eût reçu le Sacrement, elle demanda congé d'aller à Sillery pour faire part de son bonheur à ses parens & à ses amis Sauvages. Elle les prêcha avec tant de ferveur, qu'ils n'avoient point de paro-

les. Enfin son frere revenant à soy lui dit : hélas ! Nous sommes de belles creatures , pour concevoir & experimenter de si grandes choses.

Elle étoit continuellement auprès de ce frere pour l'empêcher de traiter de l'eau de vie. Un François se voulant servir de lui pour en porter un barril en cachette aux trois Rivieres : Elle n'eût point de repos qu'il ne l'eût quitté : Tu periras , lui disoit-elle , Dieu t'abandonnera & le Diable sera par tout avec toy : Enfin elle vint à bout de son dessein. Elle nous quitta pour aller aux trois Rivieres chercher des femmes de sa Nation , pour les empêcher de se jeter dans une occasion qui les eût pu écarter de Dieu & des pratiques Chrétiennes.

De Québec le 13. d'Avril 1664.

LETTRE L X I X.

A UNE URSULINE DE TOURS.

Nouvel Eloge de la Mere Marie de saint Joseph.

MA Reverende Mere. Vous me témoignez de la joie de ce que j'ay mandé l'année dernière à votre sœur Religieuse du Calvaire touchant la découverte de la Mere Marie de saint Joseph votre sœur & la sienne , & ma tres-chere & tres-fidele compagne. Je vous assure que je ressens tous les jours un plaisir singulier dans le seul ressouvenir de ses vertus & de la douce conversation que nous avons eüe ensemble , lors qu'elle vivoit parmi nous. J'en ressens encore un plus grand dans le sentiment que j'ay de sa felicité , ne doutant point qu'elle ne jouisse de Dieu & de sa gloire. Nous avons ici une Sœur qui a recours a elle en tout ce qu'elle entreprend , & elle m'assure qu'elle ne lui recommande rien qu'elle ne l'obtienne de Dieu en sa faveur. Elle lui attribue aussi la grace de sa vocation religieuse qu'elle dit avoir reçue de Dieu par ses prieres , en levant les obstacles qui l'attachoient dans le siecle. Nous experimenterons tres-souvent son secours : Et depuis que nous sommes sorties d'une affaire tres-épineuse que nous lui avions recommandée auprès du grand saint Joseph.

Vous me demandez une chose que je ne vous puis accorder , puis qu'elle n'est pas en ma puissance ; c'est de cette pâte blanche , qui

DE
étoit au
vert fon
ger de l
fermâme
ble cerc
mens da
aussi cha
nous avo
coin du c
siens pou
te union
nous par
Epouse d
niere à v
mettre a
de. J'av
nard , pa
aiant ap
voir pall
ques con
vertu , il
l'Eglise c
les envoi
bles rare
Pour mor
en bened
ce que je
je vous l'
osé le fair
dée que j
en J^e su
roïque , p
avec Dieu
Sœurs , &
D

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 599

étoit au tour de son corps. Je vous dirai que comme nous avons ouvert son cercueil en secret, aiant seulement permission de le changer de lieu, après que nous eûmes lavé ses ossemens, nous les renfermâmes aussi-tôt avec son cœur & cette pâte blanche dans un double cercueil neuf. Nous reservâmes néanmoins quelques petits ossemens dans un boëte, parceque les Meres Hospitalieres qui avoient aussi changé leurs Sœurs d'efuntes de cercueil & de cimetièr, & qui nous avoient aussi envoie de leurs ossemens pour les mettre dans un coin du cercueil de nôtre chere Mere, nous avoient aussi demandé des siens pour les mettre avec ceux de leurs Sœurs, par marque de l'étrouite union que nous avons ensemble. Nous en avons aussi retenu pour nous par devotion, & pour l'amour que nous portons à cette fidele Epouse de JESUS-CHRIST. C'est ce qui me fit dire l'année dernière à vôtre chere Sœur, que j'avois pensé lui en envoyer pour les mettre avec les siens, quand nôtre Seigneur l'appelleroit de ce monde. J'avois la même pensée pour ma Reverende Mere de saint Bernard, parceque c'étoit sa chere Mere aussi-bien que la mienne. Mais aiant appris qu'elle avoit payé le tribut à la nature, je n'ai pas cru devoir passer plus avant. Non que j'eusse la pensée d'envoyer des reliques comme d'une sainte; car quelque estime que nous aions de sa vertu, il n'y a que Dieu qui sçache assurément si elle l'est, ni que l'Eglise qui la puisse declarer telle. Mon dessein étoit seulement de les envoyer, afin qu'on les conservât comme l'on conserve les meubles rares que l'on a heritez des personnes que l'on aime beaucoup. Pour mon particulier je l'invoque tous les jours, & son souvenir m'est en benediction, aussi-bien qu'à toutes mes Sœurs. Recevez donc ce que je vous envoie de cette tres-chère & tres-aimable Sœur; & je vous l'envoie parceque vous me l'avez demandé, car je n'aurois osé le faire autrement, quelque estime que j'en fasse, & pour persuadée que je sois que la vie de cette chere Mere ait été toute cachée en JESUS-CHRIST par sa grande humilité, par sa patience heroïque, par sa mortification continuelle, & par sa tres-intime union avec Dieu. Agréez, s'il vous plaît le tres-humble salut de toutes nos Sœurs, & le mien en particulier.

De Québec le 19. d' Aoust 1664.

L E T T R E L X X .

A S O N F I L S .

*Arrivée de Monsieur de Tracy à Québec. Il se dispose à combattre les
Hiroquois. Divers Mesheores & Phenomenes, qui ont paru
cette année.*

M On tres-cher Fils. Comme il vient cette année un grand nombre de vaisseaux en Canada, qui doivent aussi s'en retourner en France, nous avons le moien de vous donner plus souvent & plutôt de nos nouvelles que les années dernières. Il en est déjà arrivé cinq, dont deux sont partis pour s'en retourner, & un troisième doit lever l'ancre dans deux jours: Monsieur de Tracy Lieutenant General pour Sa Majesté dans toute l'Amerique, est arrivé il y a plus de quinze jours avec un grand train, & quatre compagnies, sans parler de deux cens hommes de travail qui sont divisez dans les vaisseaux. Enfin il doit y avoir deux mille personnes tant en ce qui est venu, qu'en ce qui reste à venir. Les compagnies, qui sont arrivées, sont déjà parties avec cent François de ce pais, & un grand nombre de Sauvages pour prendre le devant, & s'emparer de la riviere des Hiroquois, & pour y faire des forts, & les garnir de munitions. L'on fait cependant ici un grand appareil de petits & de grands batteaux plats pour passer les boüillons de l'eau, qui se rencontrent dans les sauts. Les provisions de vivre & les munitions de guerre sont toutes prêtes, le Roi aiant tout défraié. Il y a un grand nombre d'Officiers à cet effet.

Monsieur de Tracy a déjà fait de tres-beaux reglemens: je croi que c'est un homme choisi de Dieu pour l'établissement solide de ces contrées, pour la liberté de l'Eglise, & pour l'ordre de la justice. Il a voulu établir la police sur toutes choses, mais il ne l'a pas pu encore faire que sur le bled, qui de cinq ou six livres que valoit le minot, ne se vend plus que trois; le minot contient trois boisseaux de France. Avec le temps il apportera l'ordre à tout le reste. C'est un homme d'une haute pieté; toute sa Maison, ses Officiers, ses Soldats imitent son exemple. Cela nous ravit, & nous donne beaucoup de joie. Ce qui les anime tous, est qu'ils vont à une guerre sainte, & qu'ils vont combattre

DE I
combattre
cette pre
& Huron
compagn
Quand le
des Eccle
de Tracy
afin que r
merveille
l'obeissan
les Nation
des homm

Pour c
il parut un
ques à six
tête de ce
raïons, q
étoient to
Elle montr
à côté d'e
du côté du
vers le Ci
Soleil a pa
res: Er un
ton de feu

Le ving
paroître tr
lieuë, ils o
joindre au

L'on a e
mais leger
voisines el
ily a deux

Le deux
blable à la
elle différe
Il en a paru
cepté qu'e
sur les six

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 701

Combattre pour la foi. Le Reverend Pere Chaumonnot accompagne cette premiere armée, car il parle aussi bien les langues Hiroquoise, & Huronne que les naturels du país. Le Reverend Pere Albanel l'accompagne pour aider les Algonguins, les Montagnez & les François. Quand le gros de l'armée partira, l'on y joindra d'autres Peres avec des Ecclesiastiques, pour lui donner les secours spirituels. Monsieur de Tracy, quoi qu'âgé de soixante-deux ans, y veut aller en personne, afin que rien ne manque pour assurer cette expedition. Il a fait des merveilles dans les Isles de l'Amerique, où il a réduit tout le monde à l'obeissance du Roi; nous esperons qu'il ne fera pas moins dans toutes les Nations du Canada. Voila l'état des choses pour le gouvernement des hommes.

Pour celui de Dieu, le dix-huit de Decembre de l'année derniere il parut une Comete à Quebec environ la minuit, laquelle parut jusques à six heures du matin, & continua quelque temps. L'Etoile ou la tête de ce Metheore paroissoit carrée, sa queuë étoit comme des raïons, qui par saillies sembloient jetter des influences. Ces raïons étoient tournez du côté de la terre entre le Nord & le Nord-Ouest. Elle montoit encore, & venant du côté du Sud, elle portoit sa queuë à côté d'elle. On a remarqué qu'un matin on lui vit porter sa queuë du côté du Sud; puis elle sembla tomber à terre, & ses raïons tournez vers le Ciel: Depuis ce temps-là elle n'a plus paru. Le même jour le Soleil a paru en se levant entouré d'un Iris avec ses couleurs ordinaires: Et une vapeur noire sortit du Soleil, & de cette vapeur un bouillon de feu.

Le vingtième de Decembre sur les trois heures après midi, l'on vit paroître trois Soleils éloignez les uns des autres d'environ un quart de lieuë, ils ont duré environ une demi-heure, puis ils sont venus se rejoindre au Soleil ordinaire.

L'on a encore senti la terre trembler plusieurs fois en ces quartiers; mais legerement & assez peu de temps. A Tadoussac & dans les Forêts voisines elle a tremblé plus souvent, & aussi fortement qu'elle fit il y a deux ans.

Le deuxiême de Janvier l'on découvrit une seconde Comete semblable à la premiere. Sa queuë étoit longue de soixante pieds ou plus; elle differoit de la premiere en ce qu'elle portoit sa queuë devant elle, Il en a paru une troisiême au mois de Fevrier presque semblable, excepté qu'elle portoit sa queuë après elle, & qu'elle paroissoit le soir, sur les six heures, au lieu que les autres paroissoient le matin.

Gggg

L'on a veu plusieurs fois des feux voler par l'air. Ce sont peut-être des restes des tremblemens de terre, laquelle étant demeurée ouverte en plusieurs endroits, a laissé aux feux souterrains des illuës libres pour s'élever en l'air. On a aussi remarqué une espee de dard fort élevé en l'air; & parce qu'il étoit directement entre nous & la Lune, en sorte qu'il sembloit qu'il fut dans la Lune même, il y en a qui ont cru, & qui ont dit, qu'on avoit veu la Lune percée d'une flèche.

Les Hiroquois ont fait l'Hiver & au Printemps plusieurs meurtres sur les François & sur les Sauvages tant à Mont-Real que dans les bois.

Quelques Algonguins Nipisiriniens venant ici en traite au nombre de vingt-cinq canots, eurent prise avec les Hiroquois, qui leur vinrent à la rencontre. Quelques-uns d'entr'eux, qui furent pris & emmenez, s'étant sauvez depuis, ont rapporté que les Hiroquois avoient transporté leur principal village de l'autre côté de la Riviere, & que quand leurs femmes vont aux champs pour travailler, il y a toujours quelque nombre considerable de leurs jeunes Guerriers, qui les devancent & qui les gardent durant leur travail. Cette precaution nous fait croire qu'ils sont avertis que les François ont dessein de leur faire la guerre. Ce ne sont plus les Hollandois qui sont leurs voisins, mais bien les Anglois, qui se sont rendus les Maîtres de tout ce qu'ils possédoient & qui les ont chassés. Cette conquête s'est faite par ceux de la nouvelle Angleterre, qui sont devenus si forts, qu'on dit qu'ils sont plus de quarante mille. Ils reconnoissent le Roi d'Angleterre pour leur Prince, mais ils ne veulent pas lui être tributaires. Un Habitant d'ici, mais qui n'y étoit pas bien voulu, parceque c'étoit un esprit de contradiction & de mauvaise humeur, se retira chez les Anglois il y a environ deux ans, & leur donna, à ce que l'on croit, la connoissance de beaucoup de choses du païs des Hiroquois, & du grand profit qu'ils en pourroient tirer pour la traite, s'ils en étoient les Maîtres. On croit que ce peut être la raison qui les a portés à attaquer la nouvelle Hollande. Voila ce que nous avons pu apprendre de nouveau jusques à ce jour. Je vous prie de ne me point oublier en vos prieres.

De Québec le 28. de Juillet 1665.

*Embrasen
aux
effets m*

M C
vous dira
d'afflixi
prendre c
& la maïse
re pour l
C'est pou
& les autr
rétablir le

Depuis
Deux de
la mort d
geons nos
tout à la f
pagnie é
Soldats p
nos amis
L'on diffé
trapé les
la fuite.
faveur de
fasse rien
Nous ne p

Si Die
tous les v
mée avec
pour seco
qui les or

L E T T R E L X X I.

A U M E S M E.

Embrasement de l'Eglise & du Fort de Tadoussac. Accident funeste survenu aux Ursulines. Arrivée de l'armée Françoisé à Quebec. Quelques effets miraculeux par la devotion à la sainte Famille.

M On tres-cher Fils. Je me suis donné la consolation de vous écrire plusieurs Lettres. Par celle-ci, qui est la quatrième, je vous dirai que nôtre Seigneur nous a envoyé cette année des sujets d'affliction aussi bien que de consolation & de joie. Nous venons d'apprendre que le Fort de Tadoussac est brûlé par accident avec l'Eglise & la maison. C'est une tres-grande perte, parce que c'étoit une retraite pour le trafic & un refuge pour les François & pour les Sauvages. C'est pourquoi comme il n'y a nulle apparence d'abandonner les uns & les autres aux incursions des ennemis, je croi que l'on sera obligé de rétablir le tout au Printemps prochain.

Depuis quelques jours il nous est arrivé une affaire bien épineuse. Deux de nos domestiques ont fait un mauvais coup, d'où il s'est ensuivi la mort d'un homme. Comme cela s'est passé dans la maison où nous logeons nos domestiques, de neuf qui y étoient restez, on en enleva six tout à la fois, qu'on mena en prison dans le Château. Trois de la compagnie étant malades, on les laissa, mais on y envoya une garnison de Soldats pour les garder. Nous en avons retiré quatre à la faveur de nos amis, lesquels ont été déchargez aussi bien que les trois malades. L'on differe le jugement des deux autres, jusqu'à ce que l'on ait attrapé les deux coupables, qui apres avoir fait le coup avoient pris la fuite. Les deux qui sont en prison, seroient déjà executez, sans la faveur des Personnes puissantes que nous emploions, afin qu'on ne fasse rien sans prendre une véritable & entiere connoissance du mal : Nous ne pouvons dire encore ce qui arrivera.

Si Dieu nous frappe d'une main, il nous console de l'autre. Enfin tous les vaisseaux sont arrivez, & nous ont amené le reste de l'armée avec les personnes les plus considerables que le Roi envoie pour secourir le país. Ils ont pensé tous perir à cause des tempêtes qui les ont arrêtez quatre mois dans le trajet. Aux approches des

terres, impatient d'une si longue navigation, ils ont trop tôt ouvert les fabores de leurs navires, ce qui a fait que l'air y étant trop tôt entré, la maladie s'y est mise, qui a causé bien de la desolation. D'abord il en est mort vingt, & cent trente qu'il a fallu mettre à l'Hôpital, entre lesquels il y avoit plusieurs Gentils-hommes volontaires, que le desir de donner leur vie pour Dieu avoit fait embarquer. La sale de l'Hôpital étant pleine, il en a fallu mettre dans l'Eglise, laquelle étant remplie jusques aux ballustres, il a fallu avoir recours aux maisons voisines, ce qui a extraordinairement fatigué toutes les Religieuses, mais ce qui a aussi excellemment augmenté leur merite.

Les vaisseaux, quoi qu'en grand nombre étant remplis d'hommes & de bagage, nos necessitez & rafraichissemens sont demeurez en France pour la plûpart. Nous en serons tres-incommodées, mais il faut un peu patir avec les autres. Je benis Dieu de nous avoir mises dans un pais ou plus qu'en aucun autre il faut dépendre de sa divine Providence. C'est là où mon esprit trouve sa consolation, car parmi tant de privations nous n'avons encore manqué ni de vivres, ni de vêtement, mais plûtôt il me semble dans mon cœur que nous sommes toujours trop bien.

Quant au reste de l'armée, elle est en bonne résolution de signaler sa foi & son courage. On leur fait entendre que c'est une guerre sainte où il ne s'agit que de la gloire de Dieu, & du salut des ames, & pour les y animer, on tâche de leur inspirer de veritables sentimens de pieté & de devotion. C'est en cela que les Peres font merveille. Il y a bien cinq cens Soldats, qui ont pris le Scapulaire de la sainte Vierge. C'est nous qui les faisons, à quoi nous travaillons avec bien du plaisir. Ils disent tous les jours le Chapelet de la sainte Famille avec tant de foi & de devotion que Dieu a fait voir par un beau miracle, que leur ferveur luy est agreable. C'est en la personne d'un Lieutenant, qui ne s'étant pû trouver à l'assemblée pour le reciter, s'étoit retiré dans un buisson pour le dire en son particulier. La Sentinelle ne le distinguant pas bien crut que c'étoit un Hiroquois qui s'y étoit caché, & dans cette creance le tira quasi à brûle-pourpoint, & se jette aussi-tôt dessus croiant trouver son homme mort. Il le devoit être en effet, la balle lui aiant donné dans la tête deux doits au dessus de la temple. Mais la Sentinelle fut bien étonnée de trouver son Lieutenant à terre tout en sang au lieu d'un Hiroquois. On le prend, on fait son procès: mais celui qu'on croioit mort, se leva, disant qu'il demandoit sa grâce, & que ce ne seroit rien. Et en effet on le visita, & on trouva la balle enfoncée

DE
mais l'hon
sion a bea
Peres de

Nous v
mille. A
a une Eg
grandes
Vierge. C
veué, &
té. Or de
& qui av
cette Ch
sainte Ar
te grace
mille. O
le Sainte
en ces qu
droits du
le donc
verfera su

De

Nausfr

M
vous dev
nombre
parce qu
considéra
res, à fai
certain d

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 605

mais l'homme sans peril, ce qui a été approuvé miracle. Cette occasion a beaucoup augmenté la devotion dans l'armée où les Reverends Peres de la Compagnie font merveille.

Nous voions encore d'autres miracles sur les devots de la sainte Famille. A sept lieuës d'ici il y a un bourg appelé le petit Cap, où il y a une Eglise de sainte Anne dans laquelle nôtre Seigneur fait de grandes merveilles en faveur de cette sainte Mere de la tres-sainte Vierge. On y voit marcher les paralitiques, les aveugles recevoir la veuë, & les malades de quelque maladie que ce soit recevoir la santé. Or depuis quelques jours une personne qui avoit perdu la veuë, & qui avoit une particuliere devotion à la sainte Famille, fut menée à cette Chapelle pour demander à Dieu sa guerison par l'intercession de sainte Anne. Mais cette grande sainte ne voulut pas lui accorder cette grace qu'elle sçavoit estre reservée à l'invocation de la sainte Famille. On la ramene donc à Quebec devant l'Autel de cette famille Sainte où la veuë lui fut rétablie. Voila ce qui se passe à present en ces quartiers. Dieu est bon & misericordieux dans tous les endroits du monde envers ceux qui le veulent aimer & servir: Aimons-le donc de tout nôtre cœur; servons le de tout nôtre pouvoir, & il versera sur nous ses bontez & ses misericordes.

De Quebec le 30. Septembre 1665.

L E T T R E L X X I I.

A U M E S M E.

*Naufrage du Vice-Amiral retournant en France. Le pays se peuple
& devient meilleur de jour en jour.*

MOntres-cher fils. Si les lettres que je vous ay écrites cette année sont arrivées jusques à vous, c'est ici la cinquième que vous devez avoir reçue de moi. Mais je suis fort en doute que le grand nombre que j'ay écrites en diverses villes de France y soient arrivées, parce que le Vice-Amiral de la flotte du Roy où étoient nos plus considerables réponses, & les papiers de nos plus importantes affaires, a fait naufrage à deux cens lieuës d'ici. Ce que nous sçavons de certain de cet accident, est qu'il n'étoit pas encore hors des terres,

Gggg iij

qu'il s'est brisé sur des roches. Tout le monde néanmoins s'est sauvé à la réserve d'un matelot. L'on a pareillement sauvé une bonne partie du bagage, ce qui me laisse quelque espérance que nos lettres & nos memoires auront échappé du naufrage. Cet accident arriva la nuit, tout le monde étant couché & en repos, excepté les pilotes, & tout d'un coup le vaisseau coula à fond entre deux roches. Il y avoit trois honêtes Dames qui alloient en France pour leurs affaires; il les fallut tirer du peril par des poulies attachées au haut du mas, puis les enlever par le moien des cordes, avec des peines nomparrailles pour les mettre sur des roches. Tous se sont retirez sur les monts de nôtre Dame qui est le lieu le plus sterile, & le plus froid de l'Amerique, n'ayant que pour douze jours de vivres qu'ils avoient sauvez du débris. Monsieur de Tracy a ordonné à trois vaisseaux du Roy qui sont partis de prendre tout ce monde en passant, ou au cas qu'ils ne puissent aborder, & qu'on soit contraint de les laisser hiverner sur les roches de leur envoyer des vivres pour huit mois. Il a encore envoyé du monde pour leur donner secours: nul n'est encore de retour; nous en attendons des nouvelles.

Nous avons été affligez de cet accident, mais nous n'en avons pas été surpris; parce que depuis que nous sommes en ce pais, l'on n'avoit point encore veu de si grandes tempêres sur la mer ni dans le grand fleuve que cette année. Les douze vaisseaux qui sont arrivez, ont pensé perir. Le treizième qui étoit la fregate de Monsieur de Tracy a coulé à fond à l'entrée du fleuve où on l'avoit veü. Tous ses gens, toutes ses provisions, tout son bagage a peri, ce qui le recule un peu dans ses affaires, à cause des grandes dépenses qu'il est obligé de faire, & du grand train qu'il doit entretenir. Voila, mon tres cher fils, les accidens de la vie humaine, qui nous apprennent qu'il n'y a rien d'assuré dans le monde, & que nous ne devons attacher nos cœurs qu'aux biens de l'Eternité.

L'argent qui étoit rare en ce pais, y est à present fort commun, ces Messieurs y en aiant beaucoup apporté. Ils paient en argent tout ce qu'ils achettent, tant pour leur nourriture que pour leurs autres necessitez, ce qui accommode beaucoup nos habitans.

Les cent filles que le Roy a envoyées cette année, ne font que d'arriver, & les voila déjà quasi toutes pourveüs. Il en envoira encore deux cens l'année prochaine, & encore d'autres à proportion les années suivantes. Il envoie aussi des hommes pour fournir aux mariages, & cette année il en est bien venu cinq cens, sans parler de

DI
ceux qu
voir co
jesté n'y
ici, &
Isles de
qu'à pe
du taba
pain ét
passer. M
sent en
la déco
bien pa
tées sur
ce sans
moins r
& la raif
faut deu
parler d
necessai
étant pa
duite, ils
dans un
vent de
dante er
son, ils
bois de
re, ils c
à peu.
Cette
eiers, qu
incroiab
ce que l'e
C'est à c
dans l'arr
re sainte
pour la te
sainte Vi
Famille t
que Dieu

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 607

ceux qui composent l'armée. De la sorte c'est une chose étonnante de voir comme le païs se peuple & multiplie : Aussi dit-on que Sa Majesté n'y veut rien épargner, y étant excité, par ces Seigneurs qui sont ici, & qui trouvent le païs & le séjour ravissant en comparaison des Isles de l'Amérique d'où ils viennent, & où la chaleur est si extrême qu'à peine y peut-on vivre. Ce païs-là est riche, à cause des sucres & du tabac que l'on en transporte, mais il n'y peut venir de bled, leur pain étant fait d'une certaine racine dont la nécessité les oblige de se passer. Mais ici les bleds, les legumes, & toutes sortes de grains y croissent en abondance : La terre est une terre à froment, laquelle plus on la découvre des bois, plus elle est fertile & abondante. Sa fertilité a bien paru cette année, parce que les farines de l'armée s'étant gâtées sur la mer, il s'est trouvé ici des bleds pour fournir à sa subsistance sans faire tort à la provision des habitans. Cette abondance néanmoins n'empêche pas qu'il n'y ait ici un grand nombre de pauvres ; & la raison est que quand une famille commence une habitation, il lui faut deux ou trois années avant que d'avoir de quoi se nourrir, sans parler du vêtement, des meubles & d'une infinité de petites choses nécessaires à l'entretien d'une maison : Mais ces premières difficultez étant passées ils commencent à être à leur aise, & s'ils ont de la conduite, ils deviennent riches avec le temps, autant qu'on le peut-être dans un païs nouveau comme est celui-ci. Au commencement ils vivent de leurs grains, de leurs legumes, & de leur chasse qui est abondante en hiver. Et pour le vêtement & les autres utensiles de la maison, ils font des planches pour couvrir les maisons, & débitent des bois de charpente qu'ils vendent bien cher. Aiant ainsi le nécessaire, ils commencent à faire trafic, & de la sorte ils s'avancent peu à peu.

Cette petite économie a tellement touché ces Messieurs les Officiers, qu'ils ont obtenu des places pour y faire travailler, ainsi il est incroyable combien ce païs se découvre, & se peuple par tout. Mais ce que l'on recherche le plus, est la gloire de Dieu & le salut des ames. C'est à cela qu'on travaille, comme aussi à faire regner la devotion dans l'armée, faisant entendre aux soldats qu'il s'agit ici d'une guerre sainte, où il y a plus de profit à faire pour le Ciel, que de fortune pour la terre. Il y en a bien cinq cens qui ont pris le Scapulaire de la sainte Vierge, & beaucoup d'autres qui disent le chapelet de la sainte Famille tous les jours. Ils ont tant de devotion à cette Famille sainte que Dieu pour récompense de leur foi, & pour accroître leur ferveur

a bien voulu faire des miracles. Je vous en ai parlé ailleurs, c'est pour-
quoi je ne le repete point ici.

Je vous ai dit dans une autre lettre qu'une partie de l'armée a pris
le devant pour se saisir de la Riviere des Hiroquois, & faire des forts
sur ses rivages dans les passages les plus avantageux. A quoi j'ajoute
que nos Chrétiens Algonguins sont allé camper avec leurs familles à
l'abri des forts & de ceux qui les gardent. Ils font de grandes chasses
où leurs ennemis avoient coûtume d'en faire, & d'enlever la meilleure
part de leur pelletterie. Leur chasse est si abondante qu'on dit que cha-
que jour ils prennent plus de cent Castors, sans parler des Orignaux,
& autres bêtes fauves. En quoi les François & les Sauvages s'aident
mutuellement: Les François défendent les Sauvages, & les Sauvages
nourrissent les François des chairs des bêtes qu'ils prennent, après
en avoir enlevé les peaux, qu'ils portent aux magasins du pais. Mon-
sieur de Tracy me dit il y a peu de jours qu'il avoit mandé tout cela
au Roi, avec les autres avantages que l'on a pour faire la guerre à l'en-
nemi juré de nôtre Foi. Joignez vos prieres aux nôtres, afin que Dieu
verse ses Benedictions sur une entreprise si avantageuse à sa gloire.

De Quebec le 29. d'Octobre 1665.

LETTRE LXXIII.

A U M E S M E.

*Ceremonie remarquable faite à Quebec en la translation des corps de S.
Flavian & de sainte Felicité. Arrivée de l'armée Française au pais
des Hiroquois.*

MOn tres-cher Fils. Je vous suis extremement obligée du ri-
che present des saintes reliques que vous m'avez envoiées:
Nous les garderons precieusement & avec veneration dans un lieu
destiné à cet effet, où nous avons quatre chasses que nous exposons
sur l'Autel aux fêtes solempnelles. Dans la translation qui a été faite
des saints corps de saint Flavian martyr & de sainte Felicité que nô-
tre saint Pere a donné à Monseigneur nôtre Evêque pour ce pais,
nous en avons eu nôtre part aussi-bien que les deux autres Maisons re-
ligieuses. Il ne s'étoit point encore veu dans ces contrées une si belle
ceremonie. Il y avoit à la procession quarante-sept Ecclesiastiques
en

en Surplis
porter les
consolation
Vice-Roy
considerab
gnité d'en
sur des bra
Eglise y l
les chemin
tes Reliqu
auparavan
pompe m
chaine. J
cence dans
veu que d
Monseigneur
premier à
moment.
sortir. Son
enfants suiv
té & par le
nous fait cr
me en effe
vaisseau m
neur qu'il s

Il est pa
roquois de
tres Nation
ceur, mai
charme, q
la supputa
ces trois de
ce premier
de bons F
donneront
qu'ils ne cr
treprendre
des sauts &
pes qui est

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 609

en Surplis, Chappes, Chasubles & Dalmatiques. Comme il falloit porter les reliques dans les quatre Eglises de Quebec, nous eumes la consolation de voir cette magnifique ceremonie. Monsieur de Tracy Vice-Roy; Monsieur de Courcelles Gouverneur, avec les deux plus considerables de la noblesse portoient le dais. Les plus élevez en dignité d'entre les Ecclesiastiques portoient les quatre grandes Chasses sur des brancards magnifiquement ornez. La Procession sortant d'une Eglise y laissoit une Chaîle. La Musique ne cessa point, tant dans les chemins que dans les stations. Monseigneur suivoit les saintes Reliques & la Procession en ses habits Pontificaux. Peu de jours auparavant il avoit consacré & dedié l'Eglise Cathedrale avec une pompe magnifique, & il espere consacrer la nôtre l'année prochaine. Je n'aurois jamais osé esperer de voir une si grande magnificence dans l'Eglise du Canada, où quand j'y suis venuë je n'avois rien veu que d'inculte & de barbare. C'est une chose ravissante de voir Monsieur de Tracy dans une exactitude merveilleuse à se rendre le premier à toutes ces saintes ceremonies, car il n'en perdrait pas un moment. On l'a veu plus de six heures entieres dans l'Eglise sans en sortir. Son exemple a tant de force que le monde le suit comme des enfans suivent leur Pere. Il favorise & soutient l'Eglise par sa pieté & par le credit qu'il a universellement sur tous les esprits: Ce qui nous fait craindre que le Roy ne le rappelle l'année prochaine, comme en effet on nous a donné avis que Sa Majesté lui fait equiper un vaisseau magnifique pour le faire retourner en France avec l'honneur qu'il s'est merité dans ses grandes commissions.

Il est parti pour se trouver en personne à la guerre contre les Hi-roquois de la nouvelle Hollande qui sont ceux qui empêchent les autres Nations de croire. Il a fait son possible pour les gagner par douceur, mais ce sont des brutaux qui n'ont pu se laisser vaincre par ce charme, qui gagne tous ceux qui ont quelque reste de raison. Selon la supputation de la marche de l'armée, le combat a du être livré ces trois derniers jours passez dans le premier bourg: Si Dieu benit ce premier effort les deux autres seront attaquez ensuite. Ils ont de bons Forts, ils ont du canon, ils sont vaillans, & sans doute ils donneront de la peine. Mais nos soldats François sont si fervans qu'ils ne craignent rien, & il n'y a rien qu'ils ne fassent & qu'ils n'entreprennent. Ils ont entrepris de porter des canons sur leur dos dans des sauts & partages fort difficiles: Ils ont porté même des chaloupes qui est une chose inouïe. Il semble à toute cette milice qu'elle

H h h h

C113058

pour

e a pris
es forts
'ajoute
nilles à
chasses
eilleure
ue cha-
ignaux,
s'aident
uvages
, après
s. Mon-
out cela
e à l'en-
ue Dieu
loire.

ps de S.
e au pais

ée du ri-
nvoïées:
s un lieu
exposons
été faite
é que nô-
ce pais,
aisons re-
ne si belle
astiques
cu

va assiéger le Paradis, & qu'elle espere le prendre & y entrer, parceque c'est pour le bien de la Foy & de la Religion qu'elle va combattre. Nous avons appris ces nouvelles depuis quelques jours, & l'on nous assure de plus que toute l'armée est en bonne santé; que Monsieur le Gouverneur conduit l'avant-garde, & Monsieur de Chamblay tient l'arriere garde. Monsieur de Salieres est le Colonel du Regiment, & Monsieur de Tracy comme Generalissime commande à tout le corps. Nos nouveaux Chrétiens Sauvages suivent l'armée Françoisise avec tous nos jeunes François-Canadois qui sont tres-vaillans, & qui courent dans les bois comme des Sauvages. Nous ne sçaurions avoir de nouvelles du combat de plus de quinze jours: Cependant toute cette nouvelle Eglise est en prieres, & l'on fait l'oraison de quarante heures, qui continuë dans les quatre Eglises tour à tour, parceque du bon ou du mauvais succéz de cette guerre depend le bien & le mal de tout le païs. Voici la troisieme fois que nos François sont allez en leur païs depuis le mois de Fevrier, au grand étonnement des Anglois & des Hirojuois même, qui ne peuvent comprendre comme ils ont seulement osé entreprendre ce voiage. Monsieur de Tracy n'est parti d'ici avec le gros de l'armée, que le jour de l'Exaltation de sainte Croix, & l'on tient qu'ils sont arrivez là après un mois de chemin. Je vous dirai plus au long des nouvelles de cette expedition après leur retour, ou si-tôt que nous en aurons appris par des voies certaines. Pour le present je vous prie de trouver bon que je finisse pour prendre un peu de repos étant fort fatiguée du grand nombre de lettres que j'ay écrites: Il ne m'en reste pas plus de quarante à écrire, que j'espere envoyer par le dernier vaisseau. Ne cessez point de prier pour nous.

De Quebec le 16. Octobre 1666.

G-113057

Après lui
fait sç
tre les

MA
la premiere
ner enco
de mon
mot que
sens near
quelles,
ni de gar
ques pet
fert de si
de la gr
croix.

J'avo
allée aux
re que j
écrire qu
a ici au
pleurent
tion. Ce
re un gr
à dire, c
lent con
neanmo
tard Fla
Monsieu
cy lui a
promis
fers com

LETTRE LXXIV.

A UNE DE SES SOEURS.

Après lui avoir dit les dispositions de son corps & de son esprit, elle lui fait sçavoir le depart de l'armée & les dispositions de la guerre contre les Hiroquois.

MA tres-chere & bien-aimée Sœur. J E S U S soit nôtre vie pour l'Eternité. Je me suis donné la consolation de vous écrire par la premiere voie : Je ne veux pas laisser partir celle-cy sans vous donner encore un témoignage de mon souvenir , & de la sincere affection de mon cœur pour vôtre chere personne. Je vous assure par ce petit mot que ma santé est assez bonne , graces à la divine bonté. Je me sens neanmoins encore de ma maladie par de frequentes coliques, lesquelles , quoique sensibles , ne m'empêchent pas de faire ma charge ni de garder mes Regles. Ce m'est un grand plaisir de souffrir quelques petites douleurs en ce monde , où nôtre bon J E S U S en a souffert de si atroces pour nôtre amour. Remerciez - le, je vous prie, de la grace & de l'honneur qu'il me fait , de me faire part de sa croix.

J'avois dessein de vous mander des nouvelles de l'armée qui est allée aux Hiroquois , mais nous n'en avons encore rien appris. J'espère que j'aurai quelques momens , soit de nuit , soit de jour , pour en écrire quelques particularitez à quelqu'un qui vous en fera part. L'on a ici au Château de Quebec plusieurs de ces barbares captifs , qui pleurent comme des enfans voiant qu'on est allé détruire leur Nation. Ce qui leur fait encore plus de deuil , est , qu'on leur fait faire un grand nombre de raquettes pour aller contre leurs gens , c'est à dire , qu'ils sont des armes pour se faire battre ; quoi qu'ils travaillent contre leur gré , & qu'on les fasse obeir , on ne les moleste pas neanmoins , & en cela ils admirent la bonté des François. Le bâtard Flamant , qui est un fameux Hiroquois , est traité à la table de Monsieur l'Intendant comme un grand Seigneur , Monsieur de Tracy lui a donné un bel habit à son usage , afin de l'honorer , & lui a promis la vie avant que de partir pour l'armée. Il n'est point aux fers comme les autres , & il a la liberté de se promener , mais il est

Hhhh ij

612. LETTRES HISTORIQUES
gardé de plusieurs soldats qui ne le quittent point. On le traite avec cette honnêteté, parce qu'ayant pris un proche parent de Monsieur de Tracy avec quelques autres Gentils-hommes, il ne leur a fait aucun mauvais traitement, mais il les a ramenez dans une entiere disposition. Lorsque l'armée fut rangée pour partir, Monsieur de Tracy la fit passer devant lui, & lui dit: Voila que nous allonschez toy, qu'en dis-tu? Les larmes lui tomboient des yeux, voiant de si belles troupes & en un si bel ordre. Il repartit néanmoins: Onontio, c'est à dire, Grand Capitaine, je voi bien que nous sommes perdus, mais nôtre perte te coûtera cher: nôtre Nation ne sera plus, mais je t'avertis qu'il y demeurera beaucoup de ta belle jeunesse, parceque la nôtre se defendra jusqu'à l'extremité: Je te prie seulement de sauver ma femme & mes enfans qui sont en un tel endroit. On lui promit de le faire si on la pouvoit reconnoître, & de la lui amener avec toute sa famille. Nous ne sçavons pas encore le succes de cette entreprise; Dieu qui est le Dieu des armées le sçait: S'il a combattu pour nous, nous avons la victoire. Que sa tres-sainte volonté soit faite, parceque dans l'ordre de cette volonté, il est glorifié par nos pertes aussi-bien que par nos prosperitez.

De Quebec le 2. Novembre 1666.

LETTRE LXXV.
A SON FILS.

Les François s'emparent des Villages des Hiroquois, les pillent, & y mettent le feu.

M On tres-cher Fils. Je vous ai ci-devant écrit les dispositions de la guerre contre les ennemis de Dieu & du repos public, me réservant à vous en dire l'issuë quand j'en aurois appris des nouvelles certaines. C'est ce que je vais faire par celle-ci. Monsieur de Tracy, Monsieur nôtre Gouverneur & Monsieur de Chaumont partirent d'ici en personne pour aller au païs des Hiroquois Agneronons, qui touche la nouvelle Hollande possédée à present par les Anglois. L'armée étoit composée de treize cens hommes d'élite, qui tous alloient au combat comme au triomphe. Ils ont marché par des chemins des plus difficiles qu'on se puisse imaginer: parce qu'il y faut

D
passer
tiers q
racine
de Qu
min e
loupe
veille
vies, l
Monfi
son fac
sur le c
tres, a
si dang
& rapi
fond il
voulut
plus gr
ment
tombe
tôt da
bord.

Die
l'eau j
temps
crû f
versez
accide
tagnes
de plu
ques a
Le pai
pour l
par la
de fru
chastai
France
L'an
faisoit
desesp

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 613

passer à gué plusieurs rivières, & faire de longs chemins par des sentiers qui n'ont pas plus d'une planche de large pleins de souches, de racines & de concavitez tres-dangereuses. Il ya cent cinquante lieues de Quebec aux Forts qu'on a fait sur la riviere des Hiroquois. Ce chemin est assez facile, parce que l'on y peut aller en canot & en chauloupe, y aiant peu de portages; mais passer au delà, c'est une merveille que l'on en puisse venir à bout, parce qu'il faut porter les vivres, les armes, le bagage & toutes les autres necessitez sur le dos. Monsieur le Chevalier de Chaumont m'a assuré que pour avoir porté son sac où il y avoit un peu de biscuit, il lui vint une grosse tumeur sur le dos; car il faut que les Chefs se chargent aussi bien que les autres, aucune bête à charge ne pouvant aller par des lieux si étroits & si dangereux. Ils se sont veus en des perils extrêmes dans des rivières & rapides d'eaux, ou à cause de la profondeur, & de l'incertitude du fond ils ont été obligez de se faire porter par des Sauvages. Un Suisse voulut porter dans un mauvais pas Monsieur de Tracy, qui est un des plus grands Hommes que j'aie veu: quand il fut au milieu où heureusement il se trouva une roche, il le jeta dessus, étant sur le point de tomber en défaillance. Un Huron fort & courageux se jeta aussitôt dans l'eau, pour le retirer du danger, & le porter à l'autre bord.

Dieu les favorisa beaucoup dans une autre Riviere, où il y avoit de l'eau jusques à la ceinture: toute l'armée passa en deux heures de temps. Dès qu'elle fut passée, la Riviere haussa de neuf pieds. Si cette crüe fut arrivée deux heures plutôt, tous les desseins eussent été renversez, & l'armée eut été contrainte de revenir sans rien faire. Cet accident étant évité, il fallut faire beaucoup de chemin par des montagnes & par des vallées, & ensuite passer un grand Lac, à la faveur de plusieurs Cayeux que l'on fit. L'on fut ensuite en terre ferme jusques aux Hiroquois, mais l'on se trouva dans une peine bien fâcheuse: Le pain manqua, & l'on fut réduit à la famine. Mais nôtre Seigneur pour les interêts duquel on s'étoit exposé, y pourveut abondamment par la rencontre d'un grand nombre de chataigners si chargez de fruits, que toute l'armée fut repuë de cette manne. Ces chataignes, quoi que petites, sont meilleures que les marrons de France.

L'armée arriva proche des Hiroquois le jour de sainte Therese. Il faisoit un temps si fâcheux de pluies, d'orages, & de tempêtes, qu'on desespéroit quasi de pouvoir rien faire. Monsieur de Tracy neanmoins

ne perdit pas cœur, mais il fit marcher ses troupes toute la nuit. C'est pendant les Hiroquois ignoroient qu'une armée François les allât attaquer, & on les eût surpris sans doute, si quelques-uns des leurs, qui dans la marche avoient été rencontrés & battus par les Algonquins, n'eussent été donner avis dans les Bourgs, qu'ils avoient rencontré des François & des Algonquins, qui apparemment les venoient attaquer. L'allarme se mit aussi-tôt parmi eux, & afin de se mettre en état de se défendre, ils firent fuir les femmes & les enfans. Nos gens avançaient tambour battant les voulant attaquer de force sans chercher d'autres ruses ou adresses que leur courage & la protection de Dieu. Les autres quelque résolution qu'ils eussent de se défendre, les voyant approcher en ordre & sans crainte, furent tellement saisis de peur, que sans attendre l'attaque ils abandonnerent leur village, & se retirèrent dans un autre. Nos gens y entrèrent sans résistance, le pillèrent, & après y avoir mis le feu, poursuivirent l'ennemi dans le village où il s'étoit retiré. Les Hiroquois qui avoient monté sur la montagne, voyant l'armée qui leur paroissoit de plus de quatre mil hommes, s'écrierent à un Sauvage des nôtres: Akaroe, tu me fais pitié & tous les François aussi; voilà huit cens de nos gens au prochain Bourg, tres-bien munis, & résolus de se bien battre, croi qu'ils vont tailler en pieces tout ce monde que tu vois. L'autre lui répondit: les François iront & moi aussi. Ils disoient cela pour faire les Braves, mais dans le fond ils furent si effrayés, qu'étant allés donner avis à leur Chef de ce qu'ils avoient vu, il n'en demeura pas moins épouvanté. Il entendoit vingt tambours, qui faisoient un bruit étrange, & voioit en même temps les François venir droit à lui tête baissée. Il ne les attendit pas, mais il fut le premier à prendre la fuite: tout le monde le suivit, en sorte que leurs quatre Bourgs demeurèrent vuides d'hommes, mais si remplis de vivres, d'utenciles; & de toutes sortes de commoditez & de meubles, que rien ne leur manquoit. L'on croioit n'y trouver que des chaumines & des huttes de Bergers ou de bêtes, mais tout fut trouvé si beau & si agreable, que Monsieur de Tracy & tous ceux de sa suite en étoient surpris. L'on voioit des cabanes de menuiserie de six-vingt pieds de long, & larges à proportion, dans chacune desquelles il y avoit huit ou neuf familles.

La premiere chose que l'on fit, fut de chanter le *Te Deum*, pour louer Dieu d'avoir surmonté lui-même ses ennemis par la fraieur. Les quatre Ecclesiastiques, qui accompagnoient l'armée, dirent la sainte Messe; après quoi l'on planta par tout la sainte Croix avec les armes

DE
de Fra
jesté. I
les cab
étoient
pagnes
tient q
res. L'
sistance
que de
de Tra
une fer
jeuness
contre
de Cor
fit pass
nuit, q
d'aller
voient
un pist
Viens,
sans pe
envoia
venoit
que l'a
trouva
Monste
aimer
& per
amené
quand
& ne c
servoit
bours,
donc q
nier q
mes &
fait de
l'y all
parois

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 215

de France pour prendre possession de toutes ces contrées pour Sa Majesté. Pour feu de joie, l'on mit le feu aux quatre Bourgs, dans toutes les cabanes, dans tous les forts, & dans tous les grains tant ceux qui étoient amassez, que ceux qui étoient encore sur pied dans les campagnes. Les cabanes & reservoirs étoient si remplies de vivres, qu'on tient qu'il y en avoit pour nourrir tout le Canada deux années entières. L'on brûla tout après que l'on eut retenu le nécessaire pour la subsistance de l'armée. Les Bourgs n'étoient distans les uns des autres, que de trois ou quatre lieues, & l'on avoit fait entendre à Monsieur de Tracy, qu'il n'y en avoit que deux. Mais il se trouva heureusement une femme Algonquine dans la troupe de nos Algonquins qui en sa jeunesse avoit été captive aux Hiroquois, & qui dans une autre rencontre avoit été reprise par ceux de sa Nation : Elle dit à Monsieur de Courcelles nôtre Gouverneur, qu'il y en avoit quatre, ce qui le fit passer outre avec Mr. le Chevalier de Chaumont. Il étoit presque nuit, quand le troisième fut pris, en sorte qu'il sembloit impossible d'aller au quatrième, particulièrement à des personnes qui ne sçavoient pas les chemins ni les avenues. Cette femme néanmoins prit un pistolet d'une main, & Mr. de Courcelles de l'autre, lui disant : Viens, je m'en vais tout droit t'y conduire. Elle les y mena en effet sans peril, & afin de ne se point trop engager temerairement, l'on envoia des gens pour épier ce qui étoit dedans. Il se trouva que tous venoient de prendre la fuite à la nouvelle qu'ils avoient entendue, que l'armée alloit fondre sur eux. Voici comme on le sçeut. L'on trouva là deux vieilles femmes avec un vieillard & un jeune garçon : Monsieur de Tracy leur voulut donner la vie, mais les deux femmes aimerent mieux se jeter dans le feu, que de voir brûler leur Bourg, & perdre tous leurs biens. Le jeune enfant, qui est fort joli, a été amené ici. L'on trouva le vieillard sous un canot, où il s'étoit caché quand il entendit les tambours, s'imaginant que c'étoient des Demons, & ne croiant pas que les François les voulussent perdre, mais qu'ils se servoient de leurs Demons, c'est ainsi qu'ils appelloient leurs tambours, afin de les épouvanter & de leur donner la chasse. Il raconta donc que les Hiroquois des autres villages s'étoient retirez en ce dernier qui étoit le meilleur & le plus fort, qu'ils l'avoient muni d'armes & de vivres, pour resister aux François, & qu'ils y avoient même fait de grandes provisions d'eau, pour éteindre le feu, en cas qu'on l'y allumât : mais que quand ils eurent veu cette grosse armée, qui paroissoit de plus de quatre mille hommes, ils furent si effraiez que le

Capitaine se leva, & dit aux autres: Mes Freres, sauvons-nous, tout le monde est contre nous. Disant cela, il prit la fuite le premier, & tous les autres le suivirent. Ils ne se trompoient pas de croire l'armée si nombreuse; elle paroissoit telle même à nos François, & Monsieur de Repantigny, qui commandoit nos Habitans François, m'a assuré qu'étant monté sur la montagne pour découvrir s'il n'y avoit point quelques ennemis, il jeta la veüe sur nôtre armée qui lui parut si nombreuse, qu'il crut que les bons Anges s'y étoient joints, dont il demeura tout éperdu, ce sont ses termes. Quoi qu'il en soit, Dieu a fait à nos gens ce qu'il fit autrefois à son peuple, qui jettoit l'épouvante dans l'esprit de ses ennemis, en sorte qu'ils en demeuroient victorieux sans combattre. Il est certain qu'il y a du prodige dans toute cette affaire, parce que si les Hiroquois avoient tenu ferme, ils auroient bien donné de la peine, & auroient fait un grand déchet à nôtre armée, étant fortifiez & munis comme ils étoient, hardis & orgueilleux comme ils sont: Car nous avons l'expérience que les Agnerons, qui est la Nation Hiroquoise, dont nous parlons, ne cedent à personne, tous leurs voisins n'osoient les contredire, il falloit que tous se soumissent à leurs conseils, & ils venoient à bout de toutes leurs entreprises par malice & par cruauté. Mais cette déroute les a reduits à la dernière des humiliations, où une Nation peut être reduite. Que deviendront-ils? où iront-ils? L'on a brûlé leurs Bourgs; l'on a sacagé leur pais, la saison est trop avancée pour se rebâtir, le peu de grain qui est resté de l'incendie des moissons, ne sera pas capable de les nourrir étant au nombre de trois mille. S'ils vont chez les autres Nations, on ne les recevra pas, de crainte de s'attirer une famine; & de plus ils se rendroient méprisables, parce qu'ils les ont empêchées de faire la paix avec les François, & qu'à leur sujet ils ont encouru leur indignation, & se sont mis en danger de tomber dans un semblable malheur. L'on ne sçait encore où ils se sont retirez, si dans leur fuite ils rencontrent la Nation des Loups leurs ennemis, ils sont perdus sans resourcé.

Toutes ces expéditions étant faites, les François chargez de butin & des vivres necessaires pour aller jusques à un fort au de là du Lac où ils en avoient laissé en reserve, se mirent en chemin pour leur retour. Monsieur de Tracy avoit bien envie d'aller à Oneix pour en faire autant qu'à Agnié, mais la saison étoit trop avancée, & il y avoit sujet de craindre que les rivières ne vinssent à se glacer. Estant arrivez au bord du lac, ils se trouverent dans une peine extrême, car ils

le

le trouver
avec des
de son affli
cy. Com
grands ar
par les Hi
guer, on
fer si l'on
faite si à p
tres lieux
avoit pass

C'est u
de la bon
chée, on y
des homin
douze & d
dée, & il
qui valent
& les faiso
tout cela,
ans tout le
là vaut mie
l'on y établ

Les caba
gnifiqueme
tels de mer
de leurs cab
bien quatre

Nôtre S
ici pour le
été continu
Novembre
cy & de l'a
les familles
aiant appris
gé nos prier
beaucoup d
des nations
a fait pendr

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 317

le trouverent si enflé qu'il n'étoit pas possible de le traverser même avec des machines. Mais Dieu qui leur avoit donné tant de marques de son assistance en d'autres rencontres ne les abandonna pas en celle-cy. Comme l'on alloit & venoit, l'on apperçut dans les herbiers de grands arbres creusés en batteaux que l'on eût y avoir été cachez par les Hiroquois. On les tira, & les aiant trouvez propres pour voguer, on s'en servit pour passer toute l'armée. Je vous laisse à penser si l'on rendit grace à la divine bonté d'une faveur qu'elle avoit faite si à propos. On fit bruler les batteaux, & l'on repassa les autres lieux effroyables dont j'ay parlé, de la même maniere qu'on les avoit passés.

C'est une chose merveilleuse d'entendre parler de la beauté & de la bonté de ce pais-là. Il y a une tres-grande étendue toute défrichée, on y voit de tres-belles prairies où l'herbe croit haute comme des hommes, les cannes ou tuyaux de bled d'inde sont de dix, de douze & de treize pieds de hauteur, les épis ont une grande coude, & il y a à chaque épic plus de quatre cens grains. Les citrouilles qui valent les pommes de rainetes de France, & qui en ont le goût, & les faisoles y croissent à foison. Les Hiroquois étoient pourvus de tout cela, & comme j'ay déjà dit, ils en avoient pour nourrir deux ans tout le Canada. Nous sommes ici dans un bon terroir, mais celui-là vaut mieux incomparablement : L'on sçaura si le Roy desire que l'on y établisse des colonies Françoises.

Les cabanes qu'on a sacagées & brûlées étoient bien bâties, & magnifiquement ornées; jamais on ne l'eût crû. Ils étoient garnis d'outils de menuiserie & d'autres dont ils se servoient pour la décoration de leurs cabanes & de leurs meubles. On leur a enlevé tout cela avec bien quatre cens chaudieres, & le reste de leurs richesses.

Nôtre Seigneur a exaucé par sa bonté les prieres que nous faisons ici pour le succès de cette guerre. L'oraïson de quarente heures a été continuelle depuis le premier d'Octobre, jusques au second de Novembre que nous avons appris des nouvelles de Monsieur de Tracy & de l'armée. Les prieres n'étoient pas moins continuelles dans les familles en particulier, que dans les Eglises pour le public : Mais aiant appris la nouvelle de la déroutte des ennemis nous avons changé nos prieres en actions de graces, & le *Te Deum* a été chanté avec beaucoup de pompe & de solemnité. Il y avoit ici plusieurs captifs des nations Hiroquoises: Monsieur de Tracy au retour de l'armée en a fait pendre un, faisant entendre aux autres que c'est parce qu'il a

été infraacteur de la paix, & qu'il étoit cause du malheur qui est arrivé aux Agneronons par les mauvais conseils qu'il leur avoit donnez. Cela étonna étrangement ces Barbares qui trembloient comme des enfans dans la crainte qu'ils avoient qu'on ne leur en fit autant. Le bâ-tard Flaman craignoit plus que les autres, parce qu'il étoit le plus fameux d'entre les Hiroquois. Monsieur de Tracy néanmoins lui a donné la vie & l'a renvoyé chercher ses gens fugitifs, avec ordre de leur dire, que s'ils remuent davantage, il les ira voir de rechef, mais qu'ils n'en seront pas quittes à si bon marché. Il en a encore envoyé trois ou quatre de chaque nation, pour leur porter la nouvelle de ce qui est arrivé aux Agneronons, & leur dire qu'ils aient à faire sçavoir leurs intentions, à faute de quoi il fera pendre tous ceux qui restent ici de leurs gens. Ils ont fait de belles promesses en partant, je ne sçai s'ils les garderont.

Je vous écris ce petit abrégé pour vous faire benir Dieu de ses grandes assistances sur nos François qui sont tous de retour en bonne disposition, & sans aucune perte de leur bagage, sinon que deux canots ont tourné dans les bottillons d'eau.

Au même temps que nos François faisoient brûler les Bourgs des Hiroquois, il sembloit que Dieu nous en voulût donner lui-même des nouvelles par plusieurs feux qui ont paru dans les forts, & même en celui de Québec. En l'un de ceux que l'on avoit fait sur le chemin des Hiroquois, les Soldats qui le gardoient pensèrent mourir de fraieur. Ils virent en l'air une grande ouverture, & dans cette ouverture des feux d'où sortoient aussi des voix plaintives avec des hurlemens effroyables. C'étoient peut-être les Demons qui étoient si enragez de ce que l'on avoit dépeuplé un païs, dont ils avoient été si grands Maîtres depuis un si long temps, & de ce que l'on avoit dit la Messé & chanté les loüanges de Dieu dans un lieu où il n'y avoit jamais eu que des impuretez & de l'abomination. Je recommande à vos prieres la conversion de cette barbarie. Dieu les a détruits, sans qu'il y en ait eu un seul de perdu, peut-être ne les a-t-il humilié que pour leur salut.

De Québec le 12. Novembre 1666.

*Les Hir
&*

M
par la fa
déroute
lieuës l'u
eruelles
autres o
courage
comme
toujours
été heure
ont acqu
voir de
ici de leu
envoiez
Peres son
durant le
Chrétien
plusieurs
Vierge,
se nous a
nous. Ce
mysteres
ner chez
qui sont l
zele & la
migration
donné d
& qui da

L E T T R E L X X V I.

A U M E S M E.

*Les Hiroquois demandent la paix aux François. Mission aux **Stanak**,
& autres Nations plus éloignées. Retour de Monsieur de Tracy
en France.*

M On tres-cher Fils. Je vous ai fait sçavoir par une autre Lettre ce qui s'est passé cette année au sujet des Hiroquois, & comme par la sage conduite de Monsieur de Tracy ils sont venus après leur dérouté nous demander la paix. Deux Nations éloignées de soixante lieues l'une de l'autre, & qui étoient les plus orgueilleuses & les plus cruelles, ont les premières fait cette démarche. Celles-ci & toutes les autres ont été si effrayées de la perte des Agneronons, & du grand courage des François, qu'ils n'avoient regardé jusques alors que comme des poules, qu'ils s'imaginoient qu'une armée Françoisé étoit toujours à leur trouffe, & les suivoit par tout. Dans cette crainte ils ont été heureux d'avoir entrée pour demander la paix, de telle sorte qu'ils ont acquiescé à toutes les conditions qui leur ont été proposées: sçavoir de ramener tous nos captifs de l'un & l'autre sexe, & d'amener ici de leurs familles pour hôtages des Peres & des François qui seront envoyés dans leur pays. Tout cela s'est exécuté de point en point. Les Peres sont partis avec quelques François & quelques Hiroquois, qui durant leur captivité s'étoient fait instruire, & qui sont à présent bons Chrétiens. L'on instruit ici leurs familles sédentaires & d'hôtages, dont plusieurs doivent être baptisés le jour de la Conception de la sainte Vierge, qui est la Fête de toutes ces contrées. Une femme Hiroquoise nous a donné sa fille, à condition qu'elle seroit Françoisé comme nous. Cette enfant qui a beaucoup d'esprit, a tellement pris goût aux mystères de la Foi & à l'humeur Françoisé, qu'elle ne veut plus retourner chez ses parens. Elle tient de l'humeur des femmes de sa nation, qui sont les creatures du monde les plus douces & les plus dociles. Le zèle & la charité de Mr. de Tracy se sont signalés dans cette transmigration, car outre celles de la Nation Hiroquoise il nous a encore donné d'autres femmes & filles sauvages, qui y étoient captives, & qui dans leur captivité avoient oublié nôtre langue & tous nos mys-

terès ; il les a habillées , & nous a genereusement païé leur pension. De nôtre part nous n'avons pas perdu nôtre travail ni nos soins , car nous avons avec l'aide de la Grace réveillé leurs premieres connoissances , & resuscité la Foi , qui étoit quasi éteinte dans leurs ames. L'on en a marié une à un François qui a une bonne habitation , & une autre qui est Algonguine à un Hiroquois. à condition qu'il se feroit Chrétien. Cet homme la tenoit en son païs comme sa femme, quoi qu'elle fût sa captive, & il avoit une telle passion pour elle qu'il étoit continuellement à nôtre parloir, de crainte que les Algonguins ne l'enlevassent. Enfin on fut contraint de la lui rendre à la condition que je viens de dire , & pour le bien de la paix. Je n'eusse jamais cru qu'un Barbare eut pu avoir une si grande amitié pour une étrangere. On le voioit se lamentant perdre la parole, lever les yeux, fraper du pied, aller & venir comme un insensé. Cette jeune femme cependant ne faisoit que se rire de lui, & tout cela ne l'offençoit point.

Ceux avec qui nous avons la paix sont les Agneronnons & les Oncesteronnons. Il y a encore les Onontageronnons , les Oïogneronnons & les Sonnotveronnons , qui n'ont point encore paru. Ils disent pour raison qu'ils se preparent à la paix , & ils s'excusent , disant qu'ils ont déjà fait ici onze ambassades, sans qu'on leur ait donné satisfaction. La verité est que ces peuples étant naturellement orgueilleux, ils ont de la jalousie de ce que les autres les ont devancez ; & de plus ils ont une grande guerre contre les Andastveronnons de la nouvelle Suede : Ils donnent néanmoins esperance pour le Printemps prochain, & voila où nous en sommes pour les Hiroquois.

Si la nouvelle Hollande aujourd'hui occupée par les Anglois , appartenoit au Roi de France, on seroit Maître de tous ces peuples, & on y feroit une colonie Française admirable. Les forts, qui ont été faits sur le chemin des Hiroquois sont demeurez avec leurs garnisons : l'on y défriche beaucoup , sur tout au fort de Chamblay , & à celui de Soret. Ces Messieurs qui sont fort honnêtes gens, sont pour établir (avec la permission du Roi) des Colonies Françaises. Ils y vivent de ménage, y ayant des bœufs, des vaches, des vœllages. Ils ont de beaux lacs fort poissonneux tant en Hiver qu'en Eté, & la chasse y est abondante en tout temps. Tous vivent en bons Chrétiens. Les Reverends Peres & Messieurs les Ecclesiastiques y vont faire des Missions, outre que Monsieur l'Abbé de Carignan Aumonier du Regiment fait sa residence au fort de Chamblay, autrement de sainte Therese. L'on a fait des chemins pour communiquer des uns aux autres, parce que

DE
ies Offi
par les
année
des Sol
& des v
pour s'e
pens de
voïé de
païs de
nôtre p
pour le
chain,
comme
pas dan
Quar
lez. Le
qu'on a
dernier
te. Ce
stasak
suscepti
cens lie
s'est ren
vangile
morts a
des enfa
grandes
grace D
l'éternit
rant des
soit sur
mauvai
me dit-i
la faïoit
auquel i
noire co
de cet C
dire des
cours po

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 621

Les Officiers y font de fort belles habitations, & font bien leurs affaires par les alliances qu'ils font avec les familles du païs. Il est venu cette année 92. Filles de France qui sont déjà mariées pour la plupart à des Soldats, & à des gens de travail, à qui l'on donne une habitation & des vivres pour huit mois, afin qu'ils puissent défricher des terres pour s'entretenir. Il est aussi venu un grand nombre d'hommes au dépens du Roi, qui veut que ce païs se peuple. Sa Majesté a encore envoyé des chevaux, quevales, chevres, moutons, afin de pourvoir le païs de troupeaux & d'animaux domestiques. On nous a donné pour nôtre part deux belles quevales & un cheval tant pour la charrue que pour le charrois. On dit que les troupes s'en retourneront l'an prochain, mais il y a apparence que la plus grande partie restera ici, comme habitans, y trouvant des terres qu'ils n'auroient peut-être pas dans leur païs.

Quant aux Missions, les Reverends Peres y sont extrêmement zelez. Le Reverend Pere Dalois qui a été deux ans aux *starak*, sans qu'on ait pu apprendre de ses nouvelles, est revenu au mois d'Aoust dernier avec des gens de cette nation, qui a fait le voiage pour la traite. Ce bon Pere a rapporté que ne pouvant gagner le cœur des *starak* pour la Foi, il se resolut d'aller chercher un autre peuple plus susceptible de cette grace. Il a fait à ce dessein quatorze ou quinze cens lieues de chemin; en sorte qu'il en a trouvé un tres-nombreux qui s'est rendu tres-docile, & qui a reçu sans resistance la semence de l'Evangile. Il en a baptisé trois cens quarante, dont trois cens sont morts après avoir reçu le Baptême. Ceux-là étoient des vieillards & des enfans, car on ne confie pas ce Sacrement aux autres qu'après de grandes dispositions & des marques de perseverance. Voiez quelle grace Dieu a fait à ceux-là qui seroient à present dans l'Enfer pour l'éternité. Ce Pere a extrêmement souffert dans cette mission: Durant deux ans il n'a presque vécu que de glan & de limon qu'il ratiffoit sur des roches. Je lui demandé comment il avoit pû vivre de cette mauvaise nourriture, & quel goût il y trouvoit. Tout semble bon, me dit-il, à celui qui a faim. Pour manger cette mauvaise viande, il la faisoit bouillir dans de la lexive pour diminuer l'amertume du glan, auquel il méloit ensuite son limon: & cela composoit une sagamité noire comme de l'ancre, & gluante comme de la poix. Voila le festin de cet Ouvrier de l'Evangile sans parler du pain de douleur, je veux dire des autres travaux de la Mission. Il est donc venu querir du secours pour travailler avec lui dans cette grande nation. Il a trouvé

des Peres disposez à cela , avec lesquels il est parti , n'ayant resté que trois jours. Ils sont allez d'abord à Mont-Real , pour faire le voiage avec les *starak* , de qui ils n'ont pas eu peu à souffrir ; parce qu'ayant fait embarquer leur bagage , ces Barbares , par je ne sçai quelle quinte le rejeterent à terre avec les Peres & les François , quelque recompense qu'on leur pût promettre. Ces Peres furent extrêmement affligez de se voir dans l'impuissance de passer outre. Deux néanmoins d'entre eux , sçavoir le Pere Dalois , & le Pere Nicolas se jetterent à la dérobée dans deux canots separez sans autre bagage ni provision que leurs écrits des langues sauvages , on sorte que si Dieu ne fait un miracle en leur faveur , adoucissant le cœur de ces Barbares , ils mourront de faim & de misere , aiant trois cens lieuës à faire en leur compagnie. S'ils peuvent arriver au païs , ils vivront de leur glan & de leur limon , & se couvriront de quelques peaux , quand leurs habits seront usez , ainsi ils se passeront des *starak*. Le R. Pere Superieur néanmoins est dans la resolution de leur envoyer du secours l'Été prochain , si quelques François prennent la resolution d'y aller pour la traitte. Priez pour tous ces bons Peres qui sont dispersez de côté & d'autre pour la gloire de Dieu , & pour le salut des ames. Priez aussi pour le salut de la mienne.

Nous allons perdre Monsieur de Tracy. Le Roi qui le rapelle en France a envoié un grand vaisseau de guerre pour l'emmener avec honneur. Cette nouvelle Eglise , & tout le païs y fera une perte qui ne se peut dire , car il a fait ici des expeditions qu'on n'auroit jamais osé entreprendre ni esperer. Dieu a voulu donner cela à la grande pieté de son Serviteur , qui a gagné tout le monde par ses bonnes œuvres & par les grands exemples de Vertu & de Religion qu'il a donnez à tout le païs. Nous perdons beaucoup pour nôtre particulier : Il nous fait faire une Chappelle qui lui coûtera plus de deux mille cinq cens livres. C'est le meilleur ami que nous aions eu depuis que nous sommes en ce païs. Nous souhaitterions pour le bien de l'Eglise & de tout le Canada , que Sa Majesté le voulût renvoyer : Nous prions pour cela , joignez vos prieres aux nôtres.

De Quebec le 18. d'Octobre 1667.

A LA

Elle lu
mem
lui

M

vôtre c
redeva
guerre
causé d
en a été
si la di
contin
te Amé
font re
re une t
liberté
aux Fr
cle de
& si tr
peuple.
grands
grands
raignée

Nous
rable M
& il est
prit de
ques, a
& avec
une si f
te nouv
à presen

L E T T R E L X X V I I.

A LA SUPERIEURE DES URSULINES DE DIJON.

Elle lui parle du progrès de la foy en Canada , & lui dit son sentiment touchant la venerable Mere de saint François Xavier , dont elle lui avoit envoyé la vie.

MA Reverende & tres-honorée Mere. J E S U S soit nôtre vie & nôtre tout pour l'Eternité. J'ai eu la consolation de recevoir vôtre chere lettre par la premiere voie, dont je vous suis infiniment redevable. Je ne doute point, ma tres-chere Mere, que les gens de guerre qui ont été si long-temps proche de vôtre pais, ne vous aient causé de grandes incommoditez & des pertes fort considerables. Il en a été de même en ces contrées, où nous ne pouvions plus subsister, si la divine bonté ne nous eut donné la paix. Cette grace du Ciel continué & a ouvert la porte à l'Evangile de tous les côtes de cette Amerique, où les Missionnaires de la Compagnie de J E S U S se sont repandus d'un courage qui ne se peut exprimer. En voila encore une troupe qui va partir pour les Hiroquois, où l'on instruit avec liberté ces Nations qui étoient si feroces & si cruelles, non seulement aux François, mais encore aux Sauvages Chrétiens. C'est un miracle de la toute-puissance de Dieu, de les voir aujourd'huy si doux & si traitables, qu'ils vivent avec nous comme si nous n'étions qu'un peuple. Priez nôtre Seigneur, ma tres-aimée Mere, qu'il donne de grands succez à de si heureux commenceimens. Le Diable y met de grands obstacles, mais tous ces efforts sont moins que des toiles d'araignées contre les desseins de Dieu.

Nous avons reçu avec joie & avec consolation la vie de la venerable Mere de saint François Xavier: Elle nous a paru ravissante, & il est evident que cette bien-heureuse Mere étoit remplie de l'esprit de Dieu. Monseigneur nôtre Prelat & Messieurs ses Ecclesiastiques, aussi-bien que nos Reverends Peres, l'ont luë avec satisfaction; & avec action de graces à nôtre Seigneur d'avoir donné au monde une si sainte ame, qui avoit tant d'amour & tant de zele pour cette nouvelle Egise. On la regarde ici comme l'une de ses protectrices, à present qu'elle est dans le Ciel, & en état de la proteger. Enfin nous

624 LETTRES HISTORIQUES
l'avons communiqué aux personnes de la plus haute pieté de ces
contrées, qui l'ont luë avec vénération & qui loüent Dieu des bene-
dictions qu'il a repandües sur sa servante. Je vous remercie de nou-
veau du présent qu'il vous a pleu nous faire d'une si sainte vie. Je
vous rend grâces pareillement de vôtre charitable aumône: Vous êtes
une de nos principales bienfaitrices par la continuation de vos bien-
faits; les autres se lassent quelquefois de nous en faire, ou du moins
ils les interrompent, vous êtes infatigable & vous ne vous lassez point.
Nos Seminaristes & nous offrons à Dieu nos prieres pour vous; en re-
connoissance, donnez-nous s'il vous plaît, part aux vôtres, & a-
gréez les tres-humbles respects avec lesquels je suis.

De Quebec le 9. d'Aoust 1668.

L E T T R E L X X V I I I .
A S O N F I L S .

*Alliance des François avec les Anglois établis dans la nouvelle Hol-
lande. Progrès des Missions dans les Nations Hiroquoises, Monta-
gnezes, Statak & autres plus éloignées. Nouvelle Comete. Nouveaux
tremblement de terre.*

M On tres-cher Fils. Celle-cy est pour vous donner des nouvel-
les de cette Eglise, en attendant que vous en receviez de plus
amples par la Relation. Avant la fonte des neiges le R. Pere Pier-
ron arriva à Quebec où il apporta la nouvelle de ce qui s'étoit passé
chez les Hiroquois. Il a souffert des fatigues extremes dans son voia-
ge; parceque ne pouvant marcher avec des raquettes, il tomboit
souvent dans des trous dont ses jambes ont été blessées: Mais comme
c'est un homme genereux il a surmonté toutes ces difficultez, en
forte même que l'on n'en auroit rien sceu sans l'homme qui l'accom-
paignoit.

Il a rapporté que c'étoit une chose assurée, que les Anglois s'é-
toient emparez de la nouvelle Hollande & de l'Acadie. Il le sçait
d'original, parceque le Commandant l'envoia querir aux Hiroquois,
où il étoit en Mission, & l'étant allé trouver il le reçut avec beaucoup
de civilité, l'assurant de sa protection tandis qu'il demeureroit dans
le pais. Il y avoit deux ans qu'on ne lui avoit rien apporté de l'Europe,
&

DE
& qu'il
& lui de
tant, il
disere d
ensembl
rerent a
neral, a
dans le
armée H
quois, a
Le Pe
suite av
vec arde
ribons,
trouven
prieres,
pelle &
re est de
qui rega
Les R
où ils n'
tent avec
merveill
d'Inde ad
car il n'y
actuellem
deux aut
heur qui
dois tra
& de vin
& des m
taux & in
en souffr
nent bie
& que l'
fait des e
fortes de
les choses
moribond

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 825

& qu'il n'en avoit appris aucunes nouvelles. Le Pere lui en aprit & lui donna esperance de la paix, & que les armées navales s'écartant, il pourroit recevoir des rafraichissemens, car il étoit dans la difere de beaucoup de choses aussi bien que ses troupes. Ils eurent ensemble un grand entretien de controverses, après quoi ils se separerent avec de grandes demonstrations d'amitié. Le dessein de ce General, ainsi que nous l'avons appris, étoit principalement de sonder dans le Pere les intentions des François, parce qu'il craignoit qu'une armée François ne l'allat attaquer, comme elle avoit fait les Hiroquois, ainsi que l'on en avoit fait courir le bruit.

Le Pere a rapporté que les Hiroquois l'ont traité & tous ceux de sa suite avec beaucoup de douceur, qu'ils écoutent la parole de Dieu avec ardeur, qu'ils voient avec plaisir baptiser leurs enfans & leurs moribonds, & même que plusieurs adultes reçoivent ce Sacrement: Ils se trouvent exactement à la Chappelle aux heures ordonnées pour les prieres, & pour marque de leur zele ils ont eux-mêmes fait la Chappelle & les logemens des Peres dans les bourgs où ils resident. Le Pere est déjà retourné, & en a même quatre autres avec lui: Voila ce qui regarde les Agneronnons où sont les Peres Fremin & Perron.

Les Reverends Peres Brias & Carhait sont aux Onceïsteronnons où ils n'ont pas été reçus avec moins d'accueil. Les Sauvages les traitent avec tout le respect possible, & se font instruire avec une docilité merveilleuse. Ils les regalent de leurs citrouilles & faisoles, & de bled d'Inde assaisonné de poisson boucané, qui sont leurs plus grands festins, car il n'y a point de chair ni de poisson en ce país sinon lorsqu'on fait actuellement la chasse ou la pêche. Ces deux Peres aussi-bien que les deux autres font de grands progresz dans la foy, mais il y a un malheur qui les traverse étrangement; c'est que les Anglois & les Hollandois traitent à ces peuples une prodigieuse quantité d'eau de vie, & de vin, dont ils s'enyvrent sans cesse. Il s'ensuit de là des batteries & des meurtres continuels: Car cette sorte d'ivresse les rend brutaux & insensez, en sorte que les Peres mêmes en quelques occasions en souffrent de grandes insolences. Ces insultes faites aux Peres donnent bien de la peine aux anciens qui craignent qu'on ne les quitte, & que l'on ne prenne de là occasion de rompre la paix: Ils en ont fait des excuses, & tout ce qu'ils ont pu pour esüjer cette faute. Ces sortes de boissons sont de grands obstacles à la foy, & elles mettent les choses en état de ne baptiser que les viellards, les enfans & les moribonds, jusqu'à ce que ce desordre soit cessé & diminué. Les cinq

Kkk

Nations Hiroquoises & tous leurs bourgs sont infectez de ce poison. Si Manate, Orange & les lieux circonvoisins appartenoient au Roy de France l'on feroit de toutes ces contrées une magnifique Eglise.

Voici une seconde nouvelle que nous venons d'apprendre par le moien des Hiroquois qui l. tiennent des Anglois leurs voisins ; sçavoir que la paix est faite entre les Couronnes, & que par le traité la nouvelle Hollande demeure aux Anglois, & que l'Acadie est rendue au Roy de France. Il y a donc un nouveau General Anglois à Manate qui a écrit plusieurs lettres aux Peres pour les prier d'envoyer des Hiroquois pour nous apprendre les nouvelles de cette paix, & nous dire qu'il est ami des François. Il a écrit même à Monsieur notre Gouverneur une lettre toute pleine d'amitié. Il ne s'oppose point que les Peres prêchent la foy de nos mysteres aux Hiroquois, mais il n'est pas content que les François de Mont-Real traitent avec eux, parceque cela diminuë leur pelletrie, & par consequent leur revenu : Voila comme chacun cherche ses interets.

Le R. Pere Garnier étant heureusement arrivé à Onontaté, y a été reçu avec tous les applaudissemens possibles. La premiere marque de bienveillance qu'on lui a renduë a été de lui faire une belle Chapelle d'ecorce & un logement de même. Tous se font instruire avec empressement, & font de grandes instances à ce qu'Achiendaté, c'est ainsi qu'ils appellent le Reverend Pere Superieur des Missions, aille aussi demeurer avec eux. Le Pere leur a dit qu'Achiendaté ne pouvoit aller en leur país, mais que son frere qui lui ressemble étoit arrivé à Quebec & qu'ils deputassent un Ambassadeur pour l'aller querir. Au même temps le plus considerable de leurs anciens, & fort ami des François, se met en chemin avec ses gens. Etant arrivé ici & aiant déclaré le sujet de son ambassade on lui a accordé le R. Pere Millet nouvellement arrivé de France ; & pour lui donner une plus grande marque de reconnoissance de son zele pour la foy, Monsieur le Gouverneur lui a fait present d'une magnifique casaque d'écarlate chamarrée d'argent, lui recommandant les Reverends Peres Missionnaires, & le priant de soutenir la foy par son autorité. Dans cette assemblée un excellent Chrétien Huron de Nation fit une belle harangue dans laquelle il dit aux Hiroquois qu'ils ne s'imaginassent pas que les François les considerassent ici comme des esclaves ; mais que l'Onontio d'ici, qui est Monsieur le Gouverneur, & le Grand Onontio de France, qui est le Roy, vouloient que leurs enfans & ceux des François s'alliasent ensemble, afin de ne faire qu'un même peuple. Il fit

ette p
l'on dit
gens Sa
Majesté
nous lu
de faire
une cho
civiliser
vons re
en avon
prit, m
clôture
trouver
Franço
être co
& la me
traordi
ils pass
fait res
Hiroqu
tes: Je
les autr
le on le
& cela
naires.

Voil
vous a
siderati
offrir s
Sauvag
qui est
deman
l'Evang

Vou
fert les
il fut r
quand i
mort a
avoit p

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 627

cette proposition sur ce qu'il a appris que Sa Majesté veut, à ce que l'on dit, que les Reverends Peres élevent un nombre de petits garçons Sauvages & nous un nombre de petites filles à la Françoisé. Si Sa Majesté le veut nous sommes prêtes de le faire par l'obeïssance que nous lui devons, & sur tout, parceque nous sommes toutes disposées de faire ce qui sera à la plus grande gloire de Dieu. C'est pourtant une chose tres-difficile, pour ne pas dire impossible de les franciser ou civiliser. Nous en avons l'experience plus que tout autre, & nous avons remarqué de cent de celles qui ont passé par nos mains à peine en avons nous civilisé une. Nous y trouvons de la docilité & de l'esprit, mais lors qu'on y pense le moins elles montent par dessus nôtre clôture & s'en vont courir dans les bois avec leurs parens, où elles trouvent plus de plaisir que dans tous les agrémens de nos maisons Françoises. L'humeur Sauvage est faite de la sorte: elles ne peuvent être contraintes, si elles le sont, elles deviennent melancholiques, & la melancholie les fait malades. D'ailleurs les Sauvages aiment extraordinairement leurs enfans, & quand ils savent qu'ils sont tristes ils passent par dessus toute consideration pour les r'avoir, & il les faut rendre. Nous avons eu des Huronnes, des Algonguines, des Hiroquoises; celles-cy sont les plus jolies & les plus dociles de toutes: Je ne sçay pas si elles seront plus capables d'être civilisées que les autres, ni si elles retiendront la politesse Françoisé dans laquelle on les élève. Je n'attens pas cela d'elles, car elles sont Sauvages, & cela suffit pour ne le pas esperer. Mais je reviens à nos Missionnaires.

Voila le R. Pere Millet qui part pour les Hiroquois. C'est celui qui vous a rendu visite à Rotien. Il m'a visitée plusieurs fois à vôtre consideration & m'a donné le paquet dont vous l'aviez chargé. Il s'en va offrir son sacrifice avec autant de joie que s'il alloit en Paradis: Les Sauvages l'emmenent sous la qualité d'Achiendafé, c'est à dire celui qui est honoré. En voila déjà six qui l'ont devancé de seize que l'on demande, il faut un peu attendre pour le reste; car un Ouvrier de l'Evangile n'est pas si-tôt formé pour ces peuples barbares.

Vous vous souvenez bien des travaux que le R. Pere Dalais a souffert les années dernieres dans les contrées des starak, & comment il fut rejeité avec son Compagnon des Sauvages de cette Nation, quand il se voulut embarquer pour y retourner. On croioit qu'il fut mort avec le R. Pere Nicolas & un bon Frere, parceque l'on n'en avoit point entendu de nouvelles. L'on a appris depuis que ces barbares

les reprirent dans leurs barques, mais sans provisions ni commoditez. Enfin Dieu les a protegez, & après des peines inconcevables ils sont arrivez dans ces grands & vastes pais. Delà ils pousserent vers les Nations qu'ils avoient déjà en partie catechifées où ils ont gagné beaucoup d'ames à Dieu. Le R. Pere Nicolas nonobstant ses fatigues est revenu sur ses pas pour amener ici une Nation de Sauvages qui n'avoient jamais vû d'Europeans. Ils ont tous le nez percé avec quelques grains ou poils de bêtes d'une belle couleur qui y sont pendus. Ils étoient tres-chargez de Castors qui ont bien accomodé nos Marchands. Ils ont été si satisfaits des François, qu'ils sont resolus de venir cy-aprés faire leur traite avec eux. Les *statak* leur avoient fait entendre que les François les feroient brûler s'ils passioient outre, mais ils ont reconnu depuis que ces barbares les entretenoient dans cette crainte, afin d'avoir leur pelletrie pour rien & de les venir traiter eux-mêmes. Les Peres les ont desabusé, & c'est pour cela que le Pere Nicolas les a amenez lui-même pour leur fraier le chemin & les retirer de la crainte où ils étoient. Admirez cette charité, il y a trois cens lieues d'ici, & il a entrepris ce long voiage dans la seule esperance de gagner ces ames à Dieu. Il les a ramenez avec un autre Pere & un Frere Coadjuteur, & comme cette moisson est grande, il y en a encore d'autres qui se preparent pour les suivre.

La Mission du R. Pere Nouvel aux Montagnez & aux Nations du Nord est florissante. Ce sont les Sauvages les plus soumis & les plus dociles pour nos saints mysteres que l'on ait encore rencontrez. Il y a peu de temps qu'il en amena cinq cens à Tadoussac qui temoignerent une extreme passion de voir Monseigneur nôtre Prelat. Si tôt que sa Grandeur en fut avertie elle partit pour les aller visiter & les feliciter de leur soumission à la foy, & pour ne pas perdre une occasion si favorable elle donna le Sacrement de Confirmation à ceux qui se trouverent disposez pour le recevoir. Sa charité l'avoit portée peu de temps auparavant d'aller visiter tous les Forts jusqu'à celui qui est le plus proche des Hiroquois où il conféra le même Sacrement à ceux qui ne l'avoient point reçu. D'autres Peres vont joindre le Pere Nouvel pour accompagner les Sauvages dans les bois durant leurs chasses & dans leur hivernement. Les autres Sauvages Hurons, Hiroquois, Algonguins, Montagnez seront assistez par nos Reverends Peres depuis Mont-Real jusqu'au Cap de Tourment & aux environs durant leur hiver. Ceux qui ne peuvent plus aller à la chasse resteront à Quebec, où ils seront soulagez selon le corps & selon l'ame:

DI
Voila la
L'or
rougeat
Elle sui
perdan

La t
tremble
Cap de
ques da
fois à C
nous n'a
aussi dou
que dan
moins t
ge aux
Dieu de
en parti

De

A U N
D E
Q

Elle lie
spiritu
manie

C'Est
de
noillois d
funte Ma
vôtre ven
nous eussi
nous fussi
sainte Co

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 629

Voilà la disposition de cette Eglise pour cette année.

L'on a veu en ce país une Comete en forme delance : Elle étoit rougeatre & enflammée & si longue que l'on n'en pouvoit voir le bout. Elle suivoit le Soleil après son couchant , & n'a paru que peu de temps perdant sa lueur à cause de celle de la Lune.

La terre a tremblé assez fortement au mois d'Avril dernier , & ce tremblement a duré environ deux *Miserere*. Il a fait du debris vers le Cap de Tourmente , & on l'a ressenti dans toutes ces contrées jusques dans les Hiroquois. Nous ne nous en sommes aperçus qu'une fois à Quebec , mais il a été frequent bien avant dans les terres , où nous n'avons pas encore appris qu'il ait fait du fracas. L'hiver a été aussi doux que j'en aie veu en France, & l'été aussi chaud & aussi brûlant que dans les Isles de l'Amérique. Il n'a presque point plu , & néanmoins toutes ces saisons extraordinaires n'ont causé aucun dommage aux biens de la terre. Je vous supplie de vous ressouvenir devant Dieu des besoins de cette Eglise , de nôtre Communauté & des miens en particulier.

De Quebec le 1. Septembre 1668.

L E T T R E L X X I X.

A UNE SUPERIEURE DU MONASTERE
DE SAINT DENYS EN FRANCE,
QUI AVOIT VOCATION POUR LE CANADA.

Elle lie avec elle une union sainte , & une communication de biens spirituels , & lui décrit la pauvreté de son Monastere. De quelle maniere on frainse les Sauvages.

C'Est moy , ma tres chere Mere , qui ay perdu dans la privation de vos cheres lettres. Il y avoit long-temps que je vous connoissois de reputation par le moien du R. Pere de la Haye & de defunte Mademoiselle de Luifnes. L'amour & l'estime qu'ils avoient de vôtre vertu m'est devenu commun avec eux , & si en ce temps-là nous eussions été en état de demander des Religieuses en France, nous nous fussions adressées à eux pour nous aider à vous demander à vôtre sainte Communauté.

Kkkk iij

Mais Dieu ne l'a pas voulu, & il vous reservoit pour lui rendre les grands services que vous lui avez rendus depuis, & que vous lui rendez encore pour sa plus grande gloire. Par celle que vous avez eu la bonté de m'écrire, je connois que l'affection pour le Canada vous est toujours demeurée dans le cœur, puisque par votre bienveillance vous voulez bien en épouser les interests, & sur tout ceux de nôtre Seminaire. Cela me touche le cœur d'une nouvelle emotion d'amitié pour vous, mon aimable Mere; car je n'aurois osé presumer que vous pensassiez seulement à nous & à moy en particulier. Mais puisque nôtre bon Dieu le veut, lions donc une nouvelle & indissoluble union & communication de biens spirituels, moy avec vous, & nôtre Communauté avec la vôtre. Nous vous aimons toutes cordialement & nous ne doutons point de votre affection reciproque en nôtre endroit: Votre cordiale lettre en fait foy, comme fait aussi celle que vous avez écrite à ma Mere de saint Athanase nôtre Assistant.

Je n'ay pas manqué à ce que vous desirez de moy à l'égard de cette vertueuse Dame. Je me donne l'honneur de lui écrire, quoique je ne l'entretienne que de civilitez. S'il plaisoit à nôtre bon Dieu de l'inspirer d'aider nôtre pauvre Seminaire, elle feroit assurément une œuvre de grande charité: Car je vous dirai sincèrement qu'il est fort chargé, & que pour toutes ses charges nous n'avons nulle fondation pour nos filles Sauvages, mais seulement pour quatre Religieuses qui les doivent instruire. Depuis près de trente ans que nous sommes en ce païs, celles que nous avons nourries & entretenues de tout dans le Seminaire, ne l'ont été que par un effet de la Divine Providence.

Nous avons francisé plusieurs filles Sauvages, tant Huronnes, qu'Algonguines, que nous avons en suite mariées à des François, qui font fort bon ménage. Il y en a une entre autres qui sçait lire & écrire en perfection, tant en sa langue Huronne, qu'en nôtre François, il n'y a personne qui la put distinguer ni se persuader qu'elle fût née Sauvage. Monsieur l'Intendant en a été si ravi, qu'il l'a obligée de lui écrire quelque chose en sa langue & en la nôtre pour l'emporter en France & le faire voir comme une chose extraordinaire. Sa Majesté qui a envoié des troupes en ce païs voiant que Dieu y a beni ses armes, desire que l'on francise ainsi peu à peu tous les Sauvages, afin d'en faire un peuple poli. L'on commence par les enfans: Monseigneur nôtre Prelat en a pris un grand nombre à cet effet: Les Reverends

D
Peres
à la F
ce. M
mais
païs,
bien
Maître
nous
Mais à
çoise,
non p
livres
coup,
ne au
fonda
testam
que de
que ne
honêr
pour r
au mé
rent à
nôtre
Mais q
jours n
for en
Meres
Voi
fées &
naire,
en don
re de v
Monse
re, qu
voulu
reçu q
voions
faudra
ma tres

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 631

Peres en ont pris aussi en leur College de Quebec; tous sont vêtus à la Françoisé, & on leur apprend à lire & à écrire comme en France. Nous sommes chargées des filles conformément à nôtre esprit; mais quoique nous les aions élevées depuis que nous sommes en ce païs, nous n'avons néanmoins francisé que celles dont les parens l'ont bien voulu, & quelques pauvres orphelines, dont nous étions les Maîtresses, les autres n'étoient que passageres & demeuroident avec nous un mois ou un peu plus, puis elles faisoient place à d'autres. Mais à present il les faut toutes franciser & les vêtir d'habits à la Françoisé, ce qui n'est pas d'une petite dépense, car il n'y en a pas une non plus que des petits garçons qui ne coûte pour le moins deux cens livres à entretenir. Feuë Mademoiselle de Luisnes nous assistoit beaucoup, car elle nous envoyoit des étoffes pour les vêtir, & une bonne aumône pour aider à les nourrir. Elle avoit dessein de faire une fondation à cet effet, & quand elle tomba malade elle chargea son testament d'un legs considerable, mais la mort l'ayant surpris avant que de le signer, rien n'a été executé. Par sa mort nos filles aussi-bien que nous sont demeurées sans appuy, car à present il n'y a que deux honêtes Dames en France qui nous envoient chacune cinquante livres pour nôtre Seminaire. L'embrasement de nôtre Monastere arriva au même temps, & ces deux accidens joints ensemble nous reduisirent à la dernière pauvreté. La seule providence de Dieu a rétabli nôtre Monastere, & nous a mises en l'état où nous sommes à present. Mais quoique nous fussions reduites à l'Hôpital, nous reteîmes toujours nos cheres Seminaristes que nous estimons nôtre plus riche trésor en ce monde, & pour lequel nous avons quitté la France, nos Meres & tous nos amis.

Voila mon intime Mere une petite partie de nos aventures passées & de nôtre état present, soiez l'avocate de nôtre pauvre Seminaire, si nôtre bon JESUS & sa sainte Mere nôtre vrai support vous en donne les mouvemens. Nous eussions été ravies si la bonne Mere de votre maison fût passée cette année avec celle de Rouën, mais Monseigneur nôtre Prelat a tant veu de remises pour cette dernière, qu'enfin il s'est lassé, & dans la necessité où nous étions il a bien voulu que nous prissions des Novices de ce païs. Nous en avons donc reçu quatre, & une cinquième est sur le point d'entrer. Mais nous voions bien que pour maintenir l'esprit religieux en ce païs il nous y faudra toujours avoir des Religieuses de France. C'est pourquoi, ma tres-chere Mere, nous nous adresserons à vous dans les occasions.

Nos Reverends Peres nous ont parlé si avantageusement de la sainteté de vôtre maison, outre ce que nous en savons d'ailleurs, que nous ne croions pas mieux faire que de nous adresser à vos bontez, pour vous demander des filles qui soient jeunes pour pouvoir satisfaire aux devoirs de l'Institut, & qui puissent s'accoutumer au climat froid de ce pais, où les personnes âgées ne s'accoutument pas si facilement. Je vous reitere, ma tres-chere Mere, la sincere affection de mon cœur pour vôtre ame; je vous demande aussi la vôtre dans l'intime union de nôtre divin Sauveur, dans laquelle je suis vôtre.

De Quebec le 21. Septembre 1668.

LETTRE LXXX.

A SON FILS.

La paix favorise les Ouvriers de l'Evangile, & à l'imitation des Reverends Peres Jesuites les Ecclesiastiques travaillent dans les Missions. Emplois ordinaires des Sauvages, & qu'il est difficile de les polir & civiliser. Maladies universelles que l'on dit être les effets des Cometes.

MOn tres-cher Fils. Depuis que nous jouissons du bonheur de la paix, nos Missions fleurissent & prosperent avec beaucoup de benediction. C'est une chose merveilleuse de voir le zele des Ouvriers de l'Evangile. Ils sont tous partis pour leurs Missions avec une ferveur & un courage qui nous donnent sujet d'en esperer de grands succès. Cette paix des Hiroquois & des autres Nations a fait tant de bruit en France, & a tellement frappé plusieurs personnes du zele de la gloire de Dieu, que Monsieur l'Abbé de Quellus est venu cette année & a amené avec lui plusieurs Ecclesiastiques pour Mont-Real. Plusieurs d'entre eux sont de qualité & de naissance, gens bien-faits, qui portent la pieté dépeinte sur le visage. Monsieur l'Abbé de Fenelon n'a point eu de honte de se faire Compagnon d'un Ecclesiastique plus jeune que lui dans une Mission Hiroquoise à l'exemple de nos Reverends Peres. La moisson est grande; Dieu envoie aussi des Ouvriers à proportion.

Monseigneur nôtre Prelat entretient en sa maison un certain nombre de jeunes garçons Sauvages, & autant de François, afin qu'étant élevez & nourris ensemble, les premiers prennent les mœurs des autres;

DE
tres, &
du Semi
en avon
même fi
ler franc
que nous
sept ou l
nombre,
nes Chrê
liberté, c
des Fran
point tra
menent l
qui écore
& le poiss
le ménage
leurs cab
leur trava
berceaux
nots: To
fans appr
filles can
changer a
leur sont e
Depuis
mete qui
qui ont é
doigts de
rougeolle
de gorge t
est mort.
plie. J'en a
merie; J'a
cause de la
Comete, r
comme un
te Comete
été abonda
quoi nourri

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 633

tres, & se francisent : Les Reverends Peres font le même : Messieurs du Seminaire de Mont-Realles vont imiter. Et quant aux filles, nous en avons aussi de Sauvages avec nos Pensionnaires Françoises pour la même fin. Je ne sçai à quoi tout cela se terminera, car pour vous parler franchement, cela me paroît tres-difficile. Depuis tant d'années que nous sommes établies en ce pais, nous n'en avons pu civiliser que sept ou huit, qui aient été francisées; les autres qui sont en grand nombre, sont toutes retournées chez leurs parens, quoi que tres-bonnes Chrétiennes. La vie sauvage leur est si charmante à cause de sa liberté, que c'est un miracle de les pouvoir captiver aux façons d'agir des François qu'ils estiment indignes d'eux, qui sont gloire de ne point travailler qu'à la chasse ou à la navigation, ou à la guerre. Ils mènent leurs femmes & leurs enfans à leurs chasses, & ce sont elles qui écorchent les bêtes, qui passent les peaux, qui boucanent les chairs & le poisson, qui coupent tout le bois, & enfin qui ont le soin de tout le ménage, tandis que les hommes vont chasser. Quand ils sont dans leurs cabares, ils regardent faire leurs femmes en petunant. Tout leur travail, outre ce que je viens dire, est de faire leurs cabanes & les berceaux de leurs enfans, leurs raquettes, leurs traînes & leurs canots : Tout autre ouvrage leur paroît bas & indigne d'eux. Les enfans apprennent tout cela quasi dès la naissance. Les femmes & les filles canotent comme les hommes. Jugez de là, s'il est aisé de les changer après des habitudes qu'ils contractent dès l'enfance, & qui leur sont comme naturelles.

Depuis mes dernieres écrites, le pais a ressenti les effets de la Comete qui parut au mois d'Avril. Sçavoir des maladies de rheumes qui ont été universels & si fâcheux que plusieurs ont été à deux doigts de la mort. Ils commençoient par des ébullitions comme de rougeolle; & ils étoient accompagnez de fièvres continuës, de maux de gorge & d'autres accidens dangereux. Personne neanmoins n'en est mort. Depuis six semaines nôtre Infirmerie a toujours été remplie. J'en ai été attaquée comme les autres, sans pourtant aller à l'Infirmerie; J'ai été seulement huit jours sans me lever à quatre heures à cause de la fièvre & de la toux. L'on dit que ce sont là des effets de la Comete, mais je croi que ce sont des coups de la justice de Dieu, qui comme un bon Pere veut châtier son peuple. Quoi qu'il en soit, cette Comete n'a causé aucune malignité sur les bleds; dont la moisson a été abondante, en sorte qu'il y a sujet d'esperer que l'on trouvera de quoi nourrir tout le monde. Nous en rendons nos actions de grâces à

celui qui nous comble de tant de biens, & qui nourrissant les oiseaux du Ciel ne refuse pas aux hommes, quoi que pecheurs, leur nourriture & leur soutien.

De Quebec le 17. d'Octobre 1688.

LETTRE LXXXI.

AU MESME.

Retour de Monsieur Talon en France. Personnes ramassées & envoyées en Canada. De la nature & qualité des fruits de ce pais-là. Eloge d'un honnête Bourgeois de Quebec.

M On tres-cher Fils. Enfin voila Monsieur Talon qui nous quitte & qui retourne en France au regret de tout le monde, & à la perte de tout le Canada: Car depuis qu'il est ici en qualité d'Intendant, le pais s'est plus fait, & les affaires ont plus avancé qu'elles n'avoient fait depuis que les François y habitent. Le Roi envoie en sa place un nommé Monsieur Bouterouë, dont je ne sçai pas encore la qualité ni le merite.

Les Navires n'ont point apporté de malades cette année. Le vaisseau arrivé étoit chargé comme d'une marchandise mêlée. Il y avoit des Portugais, des Allemans, des Hollandois, & d'autres de je ne sçai quelles nations. Il y avoit aussi des femmes Mores, Portugaises, Françaises & d'autres pais. Il est venu un grand nombre de filles, & l'on en attend encore. La premiere mariée est la Moresque, qui a épousé un François. Quant aux hommes, ce sont gens qui ont été cassez du service du Roi, & que Sa Majesté a voulu être envoyez en ce pais. On les a tous mis au Bourg Talon à deux lieues d'ici pour y habiter & le peupler. Quand ils auront mangé la barrique de farine & le lard que le Roi leur donne, ils souffriront étrangement jusques à ce qu'ils aient défriché. L'on ne veut plus demander que des filles de village propre au travail comme les hommes; l'experiance fait voir que celles qui n'y ont pas été élevées, ne sont pas propres pour ici, étant dans une misere d'où elles ne se peuvent tirer.

L'estime que je vous fis les années dernieres des citrouilles des Hurquois vous en a donné de l'appetit. Je vous en envoie de la graine, que les Hurons nous apportent de ce pais-là, mais je ne sçai si vôtre

DI
terroir
res; en
four co
la forte
Il vien
ce: il r
tant au
lons d'e
me les r
excellen
& les le
me du b
jardins
prunier
en abon
nes au fo
en fait d
sons la r
nous & p
comme
agreable
ville, qu
est venu
comptez
Le Pe
France,
de les rec
famille
voulu pa
solation
cureur d
son meri
culiere.
res. Il av
Majesté.
les Holla
charitabl
Pauvres,
tout le m

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 335

terroir n'en changera pas le goût. On les aprête en diverses manieres; en potage avec du lait, & en friture: on les fait encore cuire au four comme des pommes, ou sous la braise comme des poires, & de la sorte il est vrai qu'elles ont le goût de pommes de rainettes cuites. Il vient à Mont-Real des melons aussi bons que les meilleurs de France: il n'en vient que rarement ici, parce que nous ne sommes pas tant au Sud. Il y a aussi une certaine engeance qu'on appelle des melons d'eau, qui sont faits comme des citrouilles, ils se mangent comme les melons, les uns les salent, les autres les sucent; on les trouve excellens, & ils ne sont point mal-faisans. Les autres plantes potageres & les legumages sont comme en France. L'on en fait la recolte comme du bled pour en user tout l'Hiver jusques à la fin de Mai, que les jardins sont couverts de neige. Quant aux arbres, nous avons des pruniers, lesquels étant bien fumez & cultivez nous donnent du fruit en abondance durant trois semaines. On ne fait point cuire les prunes au four, car il n'en reste qu'un noyau couvert d'une peau; mais on en fait de la marmelade avec du sucre, qui est excellente. Nous faisons la nôtre avec du miel, & cet assaisonnement nous suffit pour nous & pour nos enfans. On fait encore confire des groselles vertes, comme aussi du Pimian, qui est un fruit sauvage, que le sucre rend agreable. L'on commence à avoir des pommes de Rainette & de Calville, qui viennent ici tres-belles & tres-bonnes, mais l'engeance en est venu de France. Voila nos ménages & nos delices, qui seroient compez pour rien en France, mais qui sont ici beaucoup estimées.

Le Porteur de la presente est Monsieur de Dombour qui va en France, pour accompagner Madame Bourdon sa mere. Je vous prie de les recevoir avec des demonstrations d'amitié, parce que c'est une famille que j'aime & cherais plus qu'aucune de ce pais. Ils n'ont pas voulu partir sans vous porter un mot de ma part, afin d'avoir la consolation de vous voir & de vous parler. Monsieur Bourdon étoit Procureur du Roi, charge qui lui fut donnée à cause de sa probité & de son merite. Il avoit avec moi une liaison de biens spirituels tres-particuliere. Car sous son habit seculier il menoit une vie des plus regulieres. Il avoit une continuelle presence de Dieu & union avec sa divine Majesté. Il a une fois risqué sa vie pour faire un accommodement avec les Hollandois, à l'occasion de nos Captifs François; car cet homme charitable se donnoit entierement au bien public. C'étoit le pere des Pauvres, le Consolateur des veuves & des Orphelins, l'exemple de tout le monde; enfin depuis qu'il s'est établi en ce pais, il s'est con-

formé en toute sorte de bien & de bonnes œuvres. Il avoit quatre filles qu'il a toutes données au service de Dieu, & sa générosité a fait ce coup avec beaucoup de plaisir & de suavité. Deux ont été Hospitalières, il y en a une de morte: les deux aînées sont Ursulines en nôtre Monastere, & sont tres-bonnes Religieuses. Il lui restoit deux fils, le plus jeune fait ses études à Quebec, & l'aîné est celui qui vous presente cette lettre: Je les considere comme mes neveux, & c'est ce qui fait que je vous recommande celui-ci avec tant d'empressement.

Quant à Madame Bourdon, elle a une grande inclination de vous voir. Cette Dame est un exemple de piété & de charité dans tout le païs: Elle & Madame Dailleboust sont liées ensemble pour visiter les prisonniers, assister les criminels, & les porter même en terre sur un brancard. Celle dont je vous parle comme la plus agissante & portative, est continuellement occupée à ces bonnes œuvres, & à quêter pour les pauvres, ce qu'elle fait avec succès. Enfin elle est la mere des miserables, & l'exemple de toutes sortes de bonnes œuvres. Avant que de passer en Canada, où elle n'est venuë que par un principe de piété & de devotion, elle étoit veuve de Monsieur de Monceaux, Gentil-homme de qualité. Quelque temps après son arrivée Monsieur Bourdon demeura veuf avec sept enfans, dont aucun n'étoit capable d'avoir soin de son pere ni de soi-même. Elle eut un puissant mouvement d'assister cette famille, & pour cet effet, elle se resolut d'épouser Monsieur Bourdon, dont la vertu lui étoit assez connue, mais à condition qu'ils vivroient ensemble comme frere & sœur. Cela s'est fait, & la condition a été exactement observée. Elle se ravala de condition, pour faire ce coup de charité: qui fut jugé en France où elle étoit fort connue tant à Paris qu'à la Campagne, comme une action de legereté, eu égard à la vie qu'on lui avoit veu mener bien éloignée de celle du mariage. Mais l'on a bien changé de pensée, quand on a appris tout le bien qui a réussi de cette genereuse action: Car elle a élevé tous les enfans de Monsieur Bourdon avec une debonnaireté nonpareille, & les a mis dans l'état où ils sont à present. Je vous ai fait ce grand discours pour honorer la vertu de cette Dame & de sa pieuse Famille, & pour vous faire voir qu'il y a des personnes d'honneur & de merite en ce païs. Témoignez de l'amitié à celles-ci, elles le meritent.

Progrez
des
qui

M
vous en
de l'Ev
ils ont
manier
bourgs
garden
grande
Anglois
plemen
dois, p
tant du
en per
lui repr
un peu
nignem
plaigne
Vous p
ciens.
judicial
leur yv
role, c
levé po
Cor
ference
loient p
lors qu
fé d'un

L E T T R E L X X X I I .

A U M E S M E

Progrez de la foy aux Hiroquois, utawak, & autres Nations. Industrie des Peres Jesuites pour attirer les Sauvages. Zele d'un jeune Laïque qui s'étoit devoué au service des Missions.

M On tres cher Fils. J'ay cru vous devoir faire un petit abrégé des nouvelles de cette Eglise en attendant que la Relation vous en donne de plus amples. Vous sçavez-donc que les Ouvriers de l'Evangile sont repandus dans toutes les Nations Hiroquoises, où ils ont été reçus comme des personnes tres-considerables en toutes manieres. Le R. Pere Pierron qui seul gouverne les villages & les bourgs des Agneronons a tellement gagné ces peuples, qu'ils le regardent comme un des plus grands genies du monde. Il a eu de tres-grandes peines à les reduire à la raison à cause des boissions que les Anglois & les Flamans leur donnent. Il a pris la liberté d'en écrire amplement au General des Anglois, qui a aussi pouvoir sur les Hollandois, pour lui faire entendre l'importance de cette mauvaise pratique tant du côté de Dieu qui est offensé, que de celui des Sauvages qui en perdent le corps & l'esprit. Il a même interposé l'autorité du Roy lui representant que Sa Majesté ne souffriroit jamais que l'on perdit un peuple qui est soumis à son obeissance. Le Gouverneur a reçu benignement ses avis avec une requeste des anciens Hiroquois qui se plaignent qu'on tué leur jeunesse & ruine leurs familles par ces boissions. Vous pouvez juger de là si le Pere n'a pas gagné le cœur de ces anciens, puis qu'il les a reduits dans une matiere si delicate & si prejudiciable à la foy, qu'on ne pouvoit aborder les hommes à cause de leur yvresse qui étoit presque continuelle. Si ce General tient sa parole, comme il a fait depuis ce temps-là, ce sera un grand obstacle levé pour l'instruction de ces peuples.

Comme le Pere a divers vices à combattre, il a aussi besoin de différentes armes pour les surmonter. Il s'en trouvoit plusieurs qui ne vouloient pas écouter la parole de Dieu, & qui se boucheoient les oreilles lors qu'il les vouloit instruire. Pour vaincre cet obstacle, il s'est avisé d'une invention admirable, qui est de faire des figures pour leur fai-

re voir des yeux ce qu'il leur prêche de parole. Il instruit le jour, & la nuit il fait des tableaux, car il est assez bon peintre. Il en a fait un où l'Enfer est représenté tout rempli de Demons si horribles, tant par leurs figures que par les châtimens qu'ils font souffrir aux Sauvages damnez, qu'on ne les peut voir sans fremir. Il y a depeint une vieille Hiroquoise qui se bouche les oreilles pour ne point écouter un Jesuite qui la veut instruire. Elle est environnée de Diabes qui lui jettent du feu dans les oreilles & qui la tourmentent dans les autres parties de son corps. Il represente les autres vices par d'autres figures convenables avec les Diabes qui president à ces vices-là, & qui tourmentent ceux qui s'y laissent aller durant leur vie. Il a aussi fait le tableau du Paradis où les Anges sont representez qui emportent dans le Ciel les ames de ceux qui meurent après avoir reçu le saint bapteme. Enfin il fait ce qu'il veut par le moien de ses peintures. Tous les Hiroquois de cette Mission en sont si touchez qu'ils ne parlent dans leurs conseils que de ces matieres, & ils se donnent bien de garde de se boucher les oreilles quand on les instruit. Ils écoutent le Pere avec une avidité admirable, & le tiennent pour un homme extraordinaire. On parle de ces peintures dans les autres Nations voisines, & les autres Missionnaires en voudroient avoir de semblables, mais tous ne sont pas peintres comme lui. Il a baptisé un grand nombre de personnes. Les Hiroquois desirant avec ardeur qu'une Colonie Françoisse aille s'établir avec eux; le temps fera voir ce qui sera à faire.

Outre les villages d'Agné les quatre autres Nations Hiroquoises sont gouvernées par les Reverends Peres Jesuites. Il y a pourtant un petit bourg separé où deux Ecclesiastiques de Mont-Real ont hiverné. La parole de Dieu est prêchée par tout & la Mission est si ample qu'il n'y a pas des Ouvriers à demi: On en a demandé en France & on en attend par les vaisseaux qui sont à venir. Tous ces bons Peres souffrent de grands travaux, mais ils sont encouragez par le fruit qu'ils voient de leur travail, & de ce que la connoissance de Dieu & de JESUS-CHRIST se repand par tout le monde.

Les Reverends Peres d'Alois & Nicolas ont amené cette année six cens *stavak*, qui ont apporté à nos Marchands une prodigieuse quantité de pelletterie, & qui par même moien recherchent les occasions de faire la paix avec les Hiroquois, contre lesquels ils avoient exercé un grand acte d'hostilité. Pour faire cette charité à cette Nation ces Reverends Peres ont fait cinq cens lieues de chemin, mais la charité fait tout entreprendre & tout souffrir. Ils sont aussi venus

D
pour
ont tr
a par
d'em
ceme
Cete
re plu
ler jo
qui v
bre d
porte
par se
la il e
tourne
son ab
tourne
R. Pe
cens li
cessair
s'assen
ver le
quois
les sou
Sauva
& de
Au
nôtre
ques M
ble, au
reux p
Mo
rendu
mandé
pour t
accou
distin
retour
voit lai
rissent.

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 639

pour querir du secours & des Ouvriers du saint Evangile : Car ils ont trouvé de grandes Nations tres-peuplées entre lesquelles il y en a particulièrement une qui fait publiquement profession de croire & d'embrasser nôtre sainte foy. Un des plus grands biens pour l'avancement de ces peuples est qu'ils ne sont point attachez à la polygamie. Cette Nation est bien au delà des *staxak*, & il y en a d'autres encore plus éloignées. Le R. Pere Claude Dablon est déjà parti pour aller joindre ceux qui sont au païs & pour gouverner ces Missions là qui vont être les plus glorieuses de cette Amerique tant pour le nombre d'ames qui y habitent, que pour les grands travaux qu'il y faut supporter. Le R. Pere Dalois m'a rendu visite, & je l'ay trouvé si changé par ses grandes fatigues qu'à peine le peut on reconnoître. Avec cela il est dans une ferveur ravissante & dans un desir qui le brûle de retourner à son Eglise qui ne lui sert point de l'esprit, de crainte qu'en son absence le Diable ne lui ravisse quelqu'une de ses brebis. Il retourne seul en cette grande Mission, & les autres dans les leurs. Le R. Pere Dablon qui doit avoir l'inspection sur toutes, s'arrêtera à trois cens lieues d'ici afin de leur donner les soulagemens & les secours nécessaires. Il va faire en ce lieu là une maison fixe, où les Missionnaires s'assembleront dans les necessitez pour consulter ensemble, & y trouver leurs rafraichissemens qu'on leur envoie de Quebec. Les Hiroquois poursuivent puissamment l'exécution de ce dessein, afin qu'on les soulage. L'on a baptisé dans ces Missions là un grand nombre de Sauvages adultes, mais incomparablement plus d'enfans, de malades, & de moribonds.

Au même temps que nos Reverends Peres sont partis, Monseigneur nôtre Evêque a envoyé deux Ecclesiastiques de Mont-Real à quelques Nations du côté des *staxak*. Ils sont dans une ferveur admirable, aussi ont-ils besoin de cette grace, aiant à passer des lieux dangereux pour les boüillons d'eau qui s'y rencontrent.

Monsieur l'Abbé de Fenelon aiant hiverné aux Hiroquois, nous a rendu une visite dans un voiage qu'il a fait à Quebec. Je lui ay demandé comment il avoit pu subsister n'aiant eu que de la Sagamité pour tout vivre & de l'eau pure à boire. Il m'a reparti qu'il y étoit si accoutumé, & qu'il s'y étoit tellement fait, qu'il ne faisoit point de distinction de cet aliment à aucun autre ; & qu'il alloit partir pour y retourner & y passer encore l'hiver avec Monsieur Trouvé qu'il n'avoit laissé que pour venir querir de quoi paier les Sauvages qui les nourrisent. Le zele de ces grands serviteurs de Dieu est admirable.

Deux Ecclesiastiques du Seminaire de Monseigneur viennent de partir pour visiter & instruire toutes les personnes des habitations Françoises : Ils ont bien deux cens liettes à faire dans ce circuit.

Je ne fermerai pas cette matiere des Missions sans vous dire un mot du bon Boquet qui ne fait qu'aller & venir dans toutes les Missions ; aussi l'appelle-t'on par divertissement le courrier Apostolique, parceque dès son enfance il s'est devoté au service des Missions. Il s'acquitte de son office de Courrier avec une generosité nonpareille. Il fait le circuit des lieux où sont les Peres, & à peine est-il de retour qu'il part pour recommencer ses courses, & faire des voiajes immenses parmi des hazards continuels. Dieu lui donne des forces pour de si grandes fatigues. Il ne se soucie non plus de sa vie que de la paille : Il est sans cesse en danger de la perdre par quelque coup de hache. Il est connu de tous les Sauvages qui le craignent & l'estiment, car comme il sçait les langues, il leur rend sans cesse le change quand ils font quelque insolence. Il sçait parfaitement tous les chemins, c'est pourquoi il conduit nos Peres dans leurs Missions trainant à son col leurs hardes & leurs provisions. Etant arrivé il ne se repose point, il pense à pourvoir les Peres de leurs necessitez ; il va à la pêche du poisson qu'il fait secher & boucaner pour assaisonner leur Sagamité. On le nomme le Courrier Appostolique ; je le nommerois volontiers le Visiteur Evangelique, car il va de Mission en Mission visiter les Ouvriers de l'Evangile, & par tout il fait ce que je viens de dire. Il nous apporte de leurs nouvelles & leur reporte des nôtres. Il est de retour depuis huit jours & nous a appris que tous nos Peres sont en bonne santé, qu'ils font de grands fruits chacun de leur côté, & qu'ils ont baptisé beaucoup de Sauvages. Les lettres que les Peres ont écrites confirment la même chose. Je vous écrirai par une autre voie les autres nouvelles du país.

De Quebec le 1. de Septembre 1669.

LETTRE

*Le Roy
y re
bles
pais
mon
Nou*

M
été rav
du bon
meilleu
du cet l
Mad
que le
lui ont p
il y en a
de tres-
honêtes
il étoit a
de fami
tion des
plûtôt a
& dans
taines.
vant qu
vent un
ment, &
blis souff
riages, c
d'enfans
de belles
habitic

L E T T R E L X X X I I I .

A U M E S M E .

Le Roy continuë de peupler le Canada. Monsieur Talon part de France pour y retourner. Tempête effroyable arrivée à Quebec & sur la mer. Troubles entre toutes les Nations Sauvages & les François : Ils sont apaisés par la prudence du Gouverneur des François & du Pere Chaumonno Jেসuite. Forme de justice des Sauvages contre les homicides. Nouvelles minieres decouvertes.

M On tres-cher Fils. J'ay reçu vôtre derniere par les mains de Madame Bourdon & de son Fils, qui en même temps ont été ravis de me pouvoir dire de vos nouvelles. Ils se sentent comblez du bon accueil que vous leur avez fait, & comme ce sont de mes meilleurs amis, & que c'est à mon occasion que vous leur avez rendu cet honneur, je vous en remercie de tout mon cœur.

Madame Bourdon a été chargée en France de cent cinquante filles que le Roy a envoyées en ce país par le vaisseau Normand. Elles ne lui ont pas peu donné d'exercice durant un si long trajet, car comme il y en a de toutes conditions, il s'en est trouvé de tres-grossieres, & de tres-difficiles à conduire. Il y en a d'autres de naissance qui sont plus honêtes & qui lui ont donné plus de satisfaction. Un peu auparavant il étoit arrivé un vaisseau Rochelois chargé d'hommes & de filles, & de familles formées. C'est une chose prodigieuse de voir l'augmentation des peuplades qui se font en ce país. Les vaisseaux ne sont pas plutôt arrivez que les jeunes hommes y vont chercher des femmes, & dans le grand nombre des uns & des autres on les marie par trennaines. Les plus avisez commencent à faire une habitation un an de vant que de se marier, parceque ceux qui ont une habitation trouvent un meilleur parti; c'est la premiere chose dont les filles s'informent, & elles font sagement, parceque ceux qui ne sont point établis souffrent beaucoup avant que d'être à leur aise. Outre ces mariages, ceux qui sont établis depuis long-temps dans ce país ont tant d'enfans que cela est merveilleux & tout en foisonne. Il y a quantité de belles bourgades, des villages, & des hameaux, sans parler des habitations solitaires & écartées: Le Roy a renvoié ici des Capitaines

M m m m

& Officiers, à qui il a donné des forts, afin qu'ils s'y établissent, & qu'ils s'y pourvoient: Ils le font, & plusieurs sont déjà fort avancez.

L'on attend de jour en jour Monsieur Talon que le Roy renvoie pour regler toutes choses en ce país, & les former selon le dessein de Sa Majesté. Il a cinq cens hommes avec lui & seulement deux femmes de qualité avec leurs suivantes. L'arrière saison où nous sommes nous fait craindre avec raison qu'il ne soit arrivé quelque malheur à son vaisseau & à un autre qui l'accompagne, parceque depuis quinze jours il est survenu une si horrible tempête qu'on craint qu'il ne soit péri: Il y a pour cet effet trois bâtimens qui croisent l'embouchure de la mer, afin de voir si l'on ne découvrira point les vaisseaux ou quelques debris. Les maisons de la basse ville de Quebec ont été fort endommagées, la marée s'étant enflée si extraordinairement, qu'elle a monté jusqu'au troisième étage. Il y a encore bien des maisons abbaties dans la haute ville. La tourmente a été si violente par tout que nôtre maison trembloit comme aux tremblemens de terre. Le toit & les chevrons du logis de nos domestiques a été emporté. Nos clôtures de charpente, & celles de Monseigneur l'Evêque, des Hospitalieres, des Reverends Peres, & les autres de cette nature ont été renversées. On estime la perte que cette tempête a causée dans Quebec à plus de cent mille livres. Voila le sujet de nos inquietudes au regard de Monsieur Talon, dans lequel le país feroit une perte irreparable s'il avoit fait naufrage: Parceque le Roy lui aiant donné tout pouvoir, il fait de grandes entreprises sans craindre la depense.

Il est vrai qu'il vient ici beaucoup de monde de France, & que le país se peuple beaucoup. Mais parmi les honêtes gens il vient beaucoup de canaille de l'un & de l'autre sexe, qui causent beaucoup de scandale. Il auroit été bien plus avantageux à cette nouvelle Eglise d'avoir peu de bons Chrétiens, que d'en avoir un si grand nombre qui nous cause tant de trouble. Ce qui fait le plus de mal c'est le trafic des boissons de vin & d'eau de vie. On declame contre ceux qui en donnent aux Sauvages, on les excommunique, l'Evêque & les Predicateurs publient en chaise que c'est un peché mortel; & nonobstant tout cela plusieurs se sont formez une conscience que cela se peut, & sur cette erreur volontaire, ils vont dans les bois, & portent des boissons aux Sauvages, afin d'avoir leur pelletrie pour rien quand ils sont enyvrez. Il s'enfuit delà des impuretez, des violemens, des larcins, des meurtres; & le desordre a été si loin cette année que nous

D
avons
tion
çois.
Tu
confi
caché
couve
que te
neste
de la
des L
tion a
fussen
en éto
tre lac
pris le
ici de
mille l
chasse
satisfai
velé,
la fuite
pre la
Ce qu
dispert
ne fult
Le feu
çoit à s
galeme
un com
taqué u
tre étan
ver le n
pilleren
ance. Il
se saisir
ils se de
leur Ma
avis de

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 643

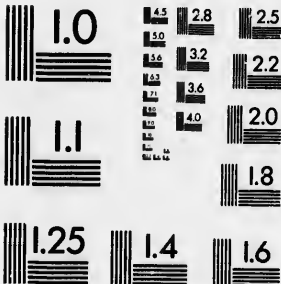
avons été à la veille de voir toutes les Nations Sauvages en combustion entre elles, ou de s'unir ensemble pour venir fondre sur les François. Voici comme les choses se sont passées.

Trois Soldats François ont tué un Capitaine Hiroquois des plus considérables de la Nation, après l'avoir enyvré d'eau de vie; & aiant caché son corps, ils ont volé sa pelletterie. Ces Assassins ont été découverts & mis en prison, & de la sorte l'affaire est demeurée quelque temps assoupie. Mais elle s'est reveillée par un accident plus funeste que le premier. Trois autres misérables François ont massacré de la même manière & pour la même fin six personnes de la Nation des Loups qui sont amis des François. A cette nouvelle toute la Nation a pris feu & ne pouvant s'imaginer que les François leurs amis fussent capables d'une si grande perfidie, ils ont cru que les Hiroquois en étoient les auteurs, parce qu'ils étoient alliez d'une Nation contre laquelle les Hiroquois étoient en guerre. Sur ce soubçon ils ont pris les armes & déclaré la guerre aux Hiroquois. Les Assassins étant ici de retour avec la pelletterie des Assassinez, qui montoient à trois mille livres, ils ont voulu faire croire qu'ils avoient fait un gain à la chasse: Mais la justice de Dieu a permis qu'un des Assassins n'étant pas satisfait de ses associez a découvert leur crime à quelqu'un qui l'a revelé, & le bruit commençant à s'en répandre, ils ont aussitôt pris la fuite. Les Sauvages en ont eu le vent & ont été sur le point de rompre la paix qu'ils avoient faite avec nous & qui a tant coûté au Roy. Ce qui rendoit l'affaire plus embarrassée, c'est que nos Peres étant dispersés en toutes ces Nations là, il y avoit sujet de craindre qu'ils ne fussent égorgés avec tous les François qui les accompagnoient. Le feu qui s'étoit allumé entre les Loups & les Hiroquois, commençoit à s'échauffer contre les François, ces deux Nations se sentant également offensées, & se joignant ensemble pour se venger. En voici un commencement. Quatre guerriers de la Nation des Loups ont attaqué une maison François où il n'y avoit que deux Valets, le Maître étant absent. Ils feignirent de demander de l'eau de vie pour observer le monde qui y étoit, & la voiant sans beaucoup de défense, ils la pillèrent, & enleverent l'eau de vie & tout ce qui étoit à leur bienséance. Ils voulurent tuer les Valets, mais ceux-cy furent assez hardis pour se saisir des armes de quelques-uns de ces Sauvages avec lesquelles ils se defendirent quelque-temps, puis s'étant saisis de l'argent de leur Maître, ils allèrent trouver au lieu où il étoit pour lui donner avis de ce qui s'étoit passé. On va sur les lieux où l'on trouve la maison



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

brûlée, & trois personnes mortes, sçavoir deux Sauvages que les deux Valets avoient couchez par terre en se defendant, & la Maîtresse que les autres Sauvages avoient tuée avant que de se retirer.

Ce qui a encore aigri les affaires du côté des Hiroquois, c'est que les trois soldats Assassins, dont j'ay parlé, aiant été interrogez, l'un d'eux a déposé que les deux autres avoient proposé d'empoisonner dans les occasions autant d'Hiroquois qu'ils pourroient. Ce bruit a éclaté & nous a mis dans la dernière crainte, que les Hiroquois ne fissent mourir nos Reverends Peres, & qu'ils ne vinsent détruire nos habitations écartées, comme les Loups ont fait celle que je viens de dire.

Pour comble de division & de malheurs les *etapak* qui sont amis des François ont exercé un grand acte d'hostilité sur les Hiroquois, aiant tant pris que tué dix-neuf de leurs gens. Ce sont toujours des sujets d'ombrages aux Hiroquois de se voir attaquez par nos alliez, & à nous des motifs de crainte pour une rupture generale de la paix. Mais il s'est présenté une occasion qui a donné jour à rétablir toutes choses dans leur premier état. Six cens *etapak* sont venus ici au mois de Juillet dernier chargez de pelletterie pour leurs traites. Ils y ont beaucoup gagné & nos Marchands encore plus. Mais ce n'est pas tant le trafic qui les a amenez que le desir de faire leur paix avec les Hiroquois par le moien des deux Peres qui les ont accompagnez depuis leur país jusqu'ici; & il y a de l'apparence que ce sont ces deux Peres qui les ont appelez en ce qui regarde leur interest, & qui les ont portez en suite à faire cette demarche.

Pour travailler plus fortement à cette affaire & calmer les autres reñuemens dont tout le Canada étoit menacé, Monseigneur le Gouverneur s'est transporté à Mont-Real où étoit le rendez-vous de toutes les Nations interessées. Cependant l'affaire a paru si importante à Monseigneur nôtre Evêque, qu'il a fait faire des prieres publiques & des oraisons de quarante heures à l'alternative dans toutes les Eglises de Quebec. Tous ces peuples étant donc à Mont-Real, plutôt néanmoins pour leurs chasses & pour leurs traites que par un dessein premedité de parler de la paix, Monsieur le Gouverneur a pris occasion de les assembler, & le R. Pere Chaumonnot qui est eminentement sçavant dans toutes les langues, harangua si fortement & avec tant de bonheur selon le genie des Sauvages, que moienant des presens pour ressusciter les morts, essuyer les larmes, applanir les chemins & les difficultez du commerce, tout fut appaisé de

part &
rendu
rendr
roqu
tion.

Le
passer
Natio
voien
justice
eux q
mais p
des in
tenoit
faisoit
rent n
deux,
sion &
d'en u
pour l
la veu
choses
les suite
le passé
en attr

Je r
reusen
païs. L
lieués a
de char
avanta
grands
ailleurs
c'est ce
Eglise.
travau
tes les
j'ai omi
Voiez la

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 649

part & d'autre, & les traittez de paix renouvellez. Les *Stavak* ont rendu aux *Hiroquois* trois de leurs Captifs avec promesse de leur en rendre encore douzé qu'ils avoient laissez en leur país, dont les *Hiroquois* ont voulu que Monsieur le Gouverneur se soit rendu caution.

Les affaires étant ainsi terminées, Monsieur le Gouverneur fit passer par les armes les trois Soldats assassins en presence de toutes les Nations assemblées, afin de leur persuader que lui ni les François n'avoient point eu de part à leur crime. Ils furent tous surpris d'une justice qu'ils estimoient rigoureuse. Car vous remarquerez que parmi eux quand un Sauvage en tuë un autre, ils ne le font point mourir, mais pour resusciter le mort, l'on donne son nom à un autre, au choix des interressez, lequel prend dans la famille le rang de parentage que tenoit le défunt. C'est ce qui étonna les *Hiroquois*, de voir que l'on faisoit mourir trois François pour un des leurs qui avoit été tué. Ils firent même de grands présens, afin qu'on en laissât au moins vivre deux, & ne pouvoient regarder les patiens, sans pleurer de compassion & de douleur. On leur dit que c'étoit la coutume des François d'en user ainsi, & que dans ces rencontres on en faisoit mourir deux pour la justice, & un pour celui qui avoit été tué. Il fit aussi rendre à la veuve toute la pelletrie que les Soldats avoient enlevée, & les choses étant ainsi apaisées, chacun s'en retourna en son lieu. Voiez les suites de ces miserables boissons. L'on n'avoit point encore veu par le passé les François commettre de semblables crimes, & l'on ne peut en attribuer la cause qu'à ce pernicieux trafic.

Je reviens encore à Monsieur Talon : Si Dieu le fait arriver heureusement au port, il trouvera de nouveaux moiens d'enrichir le país. L'on a découvert une belle mine de plomb ou d'étain à quarante lieus au delà de *Mont-Real*, avec une mine d'ardoise, & une autre de charbon de terre. Mondit sieur est pour faire valoir tout cela avec avantage. Il a déjà fait faire une tres-ample Brasserie avec de tres-grands frais. Il a encore fait de grands ouvrages dans *Quebec*, & ailleurs, & si Dieu lui inspire de retrancher le commerce des boissons, c'est ce qui achevera d'immortaliser sa memoire dans cette nouvelle Eglise. Je ne vous parle point ici de l'Eglise, ni de ses progrès, ni des travaux de ceux qui la cultivent, & qui tâchent de l'étendre dans toutes les Nations de nôtre Amerique. Je l'ai fait par un autre voie, & si j'ai omis quelque chose, vous le pourrez apprendre dans la Relation.

Voiez la Lettre du 21. d'Octobre 1669. 1. part. où il est parlé de Monsieur Talon.

De *Quebec* le 21. d'Octob. 1669.

LETTRE LXXXIV.

A U M E S M E.

Monsieur Talon, après une furieuse tempête, arrive enfin en Canada, où les Reverends Peres Recollets, qui en avoient été les premiers Missionnaires, retournent & arrivent avec lui. Progrès de la Foi dans les Nations Hiroquoises, Stadaak, & autres. Prodige miraculeux en faveur du saint Baptême. Découverte de la grande Baye du Nord par un François Tourangeau. Nouvelle Peuplade pour le Canada.

M On tres-cher Fils. Votre premiere Lettre m'a apporté une tres-sensible consolation, m'apprenant que Dieu vous a rendu la santé. J'ai admiré sa bonté sur vous, de ce qu'il vous a donné des forces pour porter jusques à present les austéritez de vôtre Ordre, attendu que vous étiez d'une complexion assez delicate. Que son saint Nom soit beni de ses conduites sur vous & sur moi. Mais il faut vous dire quelque chose de l'état present du Canada.

Enfin Monsieur Talon est arrivé à Quebec. Il a pensé faire naufrage une seconde fois proche de Tadoussac, où une tempête jetta son vaisseau sur des roches, & le mit sur le côté. Tous ceux de l'équipage eurent une plus grande fraieur qu'à leur premier debris: car je croi que vous avez sceu que son vaisseau, que nous attendions toute l'année derniere avec une extrême inquietude, fut emporté de la tempête, & qu'il s'alla briser sur des roches proche de Lisbonne en Portugal. Cette année son navire est demeuré fixe entre des roches effroyables en un lieu où la marée monte & baisse. Ils demorerent là jusques à ce qu'elle remontât. Tous commencerent à faire des vœux, & à demander misericorde à nôtre Seigneur. Ce vaisseau qui devoit être brisé en pieces, & tout le monde perdu, fut enlevé sans aucune rupture: au contraire par un bonheur inesperé, au lieu qu'il avoit fait grande eau durant toute la traverse, en sorte qu'on étoit obligé de pomper continuellement, la grande secousse qu'il avoit eue sur les roches, le resserra de telle sorte, qu'il ne fit pas une seule goutte d'eau depuis.

Il a amené avec lui six Peres Recollets qui viennent se rétablir en ce pais: car ce sont les Peres de cet Ordre qui en ont été les premiers

D
Miffi
glois
aussi
bons
quel
maif
pées
mais
delle
gieux
parm
Il nor
partie
pauv
tir. Il
font l
nous.
Le
font r
voifex
superf
verem
lui dor
re de t
Les
'Anglo
les abr
aux V
croien
res le r
à eux
font to
Ent
gneur
reteno
long-te
la conv
appaife
avoit i

DE LA M^È MARIE DE L'INCARNATION. 647

Missionnaires. Ils y ont demeuré jusques en l'année 1625. que les Anglois s'étant rendus les Maîtres du pais, ils furent obligez de quitter, aussi bien que les Peres Jesuites qui ne faisoient que d'y arriver. Les bons Peres Recollets voulant aller aux Hurons, se noyèrent, excepté quelques-uns, qui retournerent en France. Depuis ce temps-là leur maison s'est ruinée faute de reparation, & leurs terres ont été occupées par divers particuliers, qui ne croioient pas qu'ils y dussent jamais revenir. Cependant les y voila avec la permission du Roi dans le dessein de se rebâtir sur leurs anciens fondemens. Ce sont des Religieux fort zelez, que leur Provincial qui est un homme considerable parmi eux, & qui a des qualitez éminentes, est venu lui même établir. Il nous a assuré que pour le bien de la paix ils laisseront les terres aux particuliers qui les possèdent, parce qu'ils font un vœu tres-étroit de pauvreté, & qu'ils se contenteront d'un fort petit espace pour se bâtir. Ils se vont rétablir sur leurs anciennes ruines, & cependant ils sont logez à nôtre porte, & nôtre Eglise est commune à eux & à nous.

Les Missionnaires, dont l'on a encore accru le nombre cette année sont répandus par tout. Ils souffrent de grands travaux, pour appriivoiser la barbarie des Hiroquois superieurs, qui sont plongez dans des superstitions extraordinaires. Ce sont les Sonontageronnons, où le Reverend Pere Firmin, qui les instruit, a besoin du courage que Dieu lui donne pour demeurer avec eux, car il y souffre la faim & la disette de tout.

Les autres Hiroquois respectent les Peres, mais les boissonns que les Anglois leur donnent comme voisins (car je parle des Agneronnons) les abrutit de telle iorte, qu'il n'y a nulle assurance pour la Foi, sinon aux Vieillards, aux femmes & aux enfans. Ce n'est pas qu'ils ne croient ce que les Peres leur enseignent, & qu'ils n'assistent aux prieres le matin & le soir, mais la fragilité les emporte, & ils ne sont plus à eux quand ils voient ces liqueurs. Pour les Onontageronnons, ils sont tous gagnez.

Enfin le fameux Capitaine Korakonkié a été baptisé par Monseigneur nôtre Prelat. Il a rompu les liens, qui par foiblesse humaine le retenoient, & il n'a pû vivre davantage sans être Chrétien. Il y a long-temps qu'il étoit dans son cœur : Il faisoit tout son possible pour la conversion de ses Compatriotes, il delivroit les Captifs François, il appaisoit tous les desordres, il protegeoit les Missionnaires, & il n'y avoit invention dont il n'usât pour entretenir la paix. Monsieur le

Gouverneur a été son Parrain, & lui a donné le nom de Daniel.

Ce sont les Algonguins qui excèdent le plus en l'yvrognerie en ces cartiers par la faute des François, qui leur donnent des boissons. Et ce qui est le plus déplorable, ils y accoûtument leurs femmes & leurs enfans, de sorte que cette Nation qui se perdoit autrefois sans la Foi, si Dieu n'y met la main, se va perdre dans la Foi.

Les Missions des *atawak* sont florissantes: les Missionnaires néanmoins y souffrent de grands travaux, particulièrement par le défaut de vivre. Mais ils ont cette consolation que l'on ne porte point de boissons dans un pays si éloigné. Ces peuples les écoutent avec un respect incroyable. Le Reverend Pere Dallois, qui entend six Langues Sauvages, en a plus particulièrement le soin: Et comme ces pauvres gens n'avoient jamais vu de François, ils vont au devant de lui les mains jointes s'inclinant & l'appellant le bon Manits, qui est un nom d'honneur. Ces peuples sont les plus éloignés & les derniers découverts. Ce Pere qui les instruit, est un miracle de la Grace; à le voir, on diroit qu'il n'a ni force, ni santé, & cependant il est infatigable, & on ne peut rien voir de plus laborieux. L'on a encore découvert une autre Nation qui aboutit à des Peuples innombrables. Le Reverend Pere Marquet y a été envoyé, & parce que la moisson est grande, l'on a envoyé tant à lui qu'aux autres, un secours considérable d'Ouvriers.

Il est arrivé une chose bien remarquable, & qui a donné une grande estime du Baptême en la Mission du Reverend Pere Dablon. Un enfant mourut incontinent après avoir reçu ce Sacrement; & comme la terre étoit toute couverte de neige, en sorte que ses Parens ne le pouvoient mettre en terre, ils l'éleverent en l'air sur un échaffaut, où pour lui faire honneur, ils l'ornèrent & entourèrent de peaux & de pourcelaines. Une nuit les loups affamez sentant l'odeur d'un corps mort, sortirent du bois, & monterent sur l'échaffaut. Ils devorerent les peaux, les pourcelaines, & tout ce qui ornoit l'enfant, mais ils ne touchèrent point à ce petit Ange.

Le matin étant venu, les Sauvages vinrent voir cette merveille, & tous commencerent à louer & estimer le saint Baptême. Ce miracle n'a pas seulement eu son effet au lieu où il est arrivé, mais s'étant répandu dans les Nations voisines, il a donné par tout un grand credit à la Foi. Cela est arrivé au lieu où l'on a fait une maison fixe pour assembler les Missionnaires de temps en temps, & où on leur porte d'ici tous leurs besoins.

Pour

dép
gra
ton
gar
toil
fair
non
n'êt
elles
fair
les f
min
pour
L
l'Am
de p
char
Fran
tout
la pé
prod
pâis
nous
notre
nos F
faire
Il y
Grois
ne, il
cher
en eff
passag
l'envo
& tou
met e
coûtur
trever
y a tro

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 649

Pour ce qui est des affaires temporelles, le Roi fait ici de grandes dépenses, il a encore envoie cette année cent cinquante filles, & un grand nombre de Soldats & d'Officiers avec des chevaux, des moutons & des chevres pour peupler. Monsieur Talon fait exactement garder les ordres du Roi. Il a commandé qu'on fassie des chanvres, des toilles & des serges: cela a commencé, & grossira peu à peu. Il fait faire une halle à Quebec, une brasserie, & une tannerie à cause du nombre prodigieux de bêtes qu'il y a en ce país. Ces Manufactures n'étoient point en usage par le passé en Canada, mais si elles réussissent elles diminuëront beaucoup les grandes dépenses qu'il faut faire pour faire tout venir de France. L'on presse tant qu'on peut les femmes & les filles d'apprendre à filer. On veut que nous l'apprenions à nos Seminaristes tant Françoises que Sauvages, & on nous offre de la matiere pour cela.

L'on introduit encore un triple commerce en France, aux Isles de l'Amerique & à Quebec. Trois vaisseaux chargez de planches de pin, de pois, & de bled d'Inde vont partir pour aller aux Isles; là ils déchargeront leurs marchandises, & se chargeront de sucre pour la France; d'où elles apporteront ici les choses necessaires pour fournir tout le país: Et ce triple commerce se fera en un an. L'on fait encore la pêche des moruës à cent lieuës d'ici, laquelle étant bien entretenuë produira des revenus immenses. Voila pour faire avec le tems un grand país, qui enrichira les Marchands. Pour nous, nôtre fortune est faite; nous sommes la portion de JESUS-CHRIST, & JESUS-CHRIST est nôtre portion, & nos gains sont de tâcher à le posseder en pratiquant nos Regles, & faisant ses volonte: Priez la divine Majesté de nous faire cette grace.

Il y a quelque temps qu'un François de nôtre Touraine nommé des Groiseliens semaria en ce país; & n'y faisant pas une grande fortune, il lui prit une fantaisie d'aller en la nouvelle Angleterre, pour tâcher d'y en faire une meilleure. Il y faisoit l'homme d'esprit, comme en effet il en a beaucoup. Il fit esperer aux Anglois qu'il trouveroit le passage de la Mer du Nord. Dans cette esperance on l'équipa pour l'envoier en Angleterre, où on lui donna un vaisseau avec des gens, & tout ce qui étoit necessaire à la navigation. Avec ces avantages il se met en Mer, où au lieu de prendre la route que les autres avoient coûtume de prendre, & où ils avoient travaillé en vain, il alla à contrevent, & a si bien cherché qu'il a trouvé la grande Baie du Nord. Il y a trouvé un grand Peuple, & a chargé son navire ou ses navires de

Nnnn

Pour

pelletrie pour des sommes immenses. Il est retourné en Angleterre, ou le Roi lui a donné vingt mille écus de recompense, & l'a fait Chevalier de la Jarriere, que l'on dit être une dignité fort honorable. Il a pris possession de ce grand pais pour le Roi d'Angleterre, & pour son particulier le voila riche en peu de temps. L'on a fait une Gazette en Angleterre pour louer cet aventurier François. Il étoit tout jeune quand il vint ici, & fit grande connoissance avec moi, tant à cause de la patrie, qu'en consideration d'une de nos Meres de Tours, chez le pere de laquelle il avoit demeuré. Sa femme & ses enfans sont encore ici.

De Quebec le 27. d'Aoust 1670.

L E T T R E L X X X V.

A LA SUPERIEURE DES URSULINES DE DIJON.

Elle lui parle de la découverte des Nations les plus éloignées du côté du Nord.

MA Reverende & tres-chere Mere. Nous avons ressenti l'effet de vos prieres dans le succès de nos élections que nous fimes le 12. de Mars dernier : ma Reverende Mere de sainte Athanase y fut élué en ma place, & les autres Officieres ensuite. Monseigneur nôtre Prelat aiant désiré que les élections se fissent à la grille, le tout fut fait en moins d'une heure, y comprenant même le temps de la Messe : Par où vous voiez, ma tres-chere Mere, l'union que la Bonté Divine donne à nôtre Communauté.

Dieu benit de plus en plus les travaux des Ouvriers de l'Evangile. Outre cette Nation, dont je vous parlois l'année derniere, le Reverend Pere Dalois a été près de la Mer du Nord, où il en a découvert une autre bien plus nombreuse, qui n'avoit jamais veu d'Européens. Ils furent si ravis de le voir, que tout courbez & les mains jointes, ils venoient au devant de lui, en lui disant : Bon Maintou, qui est un nom tout divin en leur langue. On ne peut rien voir de plus docile que ces Peuples, & c'est une misericorde de Dieu bien grande de voir des Barbares cachez dans les extrémitez de la terre, qui ne pensoient point à lui, recevoir par le ministere de ses serviteurs, la lumiere qui seule les peut éclairer dans le chemin du Ciel. L'on a sçeu qu'à dix jour-

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 31
nées au delà de ceux-ci, il y a un pais où il fait six mois de nuit, sçavoir trois mois de nuit toute noire & sans aucun jour, & trois mois d'un jour sombre comme le crepuscule. Le pais est habité, quoi que presque toujours couvert de neige tres-profonde, & il n'y a qu'un petit intervalle de temps, où l'on voit la terre. Il n'y a pas un seul arbre, & les prairies n'ont pas l'herbe plus longue que le doigt. Les Habitans vivent de Cerfs, de Castors, & d'Anes sauvages, & comme ils n'ont point de bois, ils font du feu avec les os, les peaux, & le poil des bêtes qu'ils tuent. On cherche les moïens de les aborder, pour tâcher de demi-bêtes qu'ils sont, d'en faire des Enfans de Dieu. C'est une entreprise, ma tres-chere Mere, digne d'être recommandée à vos ferveurs, & à celles de vôtre sainte Communauté. L'on a encore découvert d'autres Nations, qui sont composées de diverses langues & peuples ramassés en ces lieux-là. Il y a plus de quarante Peres de la Compagnie, qui vont de tous côtez, & qui ne font autre chose que de chercher des ames égarées pour les gagner à Dieu. Vous seriez consolée de voir combien ils souffrent de travaux dans cette recherche & dans leurs courses. Pour ce qui regarde nôtre Seminaire, nous avons des Filles Sauvages de quatre Nations qui nous donnent une singuliere consolation par leur docilité. Ce sont les delices de nos cœurs qui nous font trouver dans nos petits travaux des douceurs que nous ne changerions pas à des Empires. Nous vous avons de tres-étroites obligations, ma tres-honorée Mere, & à vôtre sainte Communauté des charitez que vous nous faites pour nous aider à les élever; les miseres communes vous incommodent, je le sçai; & c'est ce qui nous rend doublement vos obligées, que vôtre charitable cœur se prive de ce qui vous pourroit être nécessaire, afin de nous assister. Je prie la misericorde divine, qui voit vos bontez, de vous recompenser au centuple.

De Quebec le 27. de Septembre 1670.

LETTRE LXXXVI.

A SON FILS.

Elle répond à quelques demandes qu'il lui avoit faites touchant la Religion, les mœurs & la police des Sauvages.

MOn tres-cher Fils. Par cette Lettre je répond distinctement aux questions que vous me faites touchant nos Sauvages. Ce que j'y avois oublié, un bon Pere y a suppléé, & vous pouvez vous assurer que tout y est veritable. Vous y verrez les absurditez des hommes, qui n'ont ni la foi, ni même les lumieres naturelles, à cause de la Nature corrompue, qui est toute vivante en eux avant le Baptême. Vous demandez :

I. Si les Sauvages, avant que d'avoir veu des Europeans, avoient la connoissance du vrai Dieu; & quelle connoissance ils en avoient?

Je répons qu'ils n'en avoient point. Il s'en trouvoit seulement quelques-uns qui faisant reflexion sur les mouvemens des Cieux, sur la disposition des Astres, & sur l'ordre constant des saisons, ont connu par la raison naturelle qu'il y avoit quelque puissant genie, qui aiant créé toutes ces choses, les gouvernoit avec tant de sagesse. J'en ai connu, qui admirant l'harmonie des choses qui sont dans la Nature, meditoient là-dessus, & disoient : Assurément il y a un Auteur de tout ce que nous voions dans le monde, car tout cela n'a pû se faire de soi-même. Dans cette veüe, ils prioient celui qui a tout fait, & ceux qui sont Chrétiens ont conservé cette façon de parler, en sorte que voulant prier Dieu, ils lui disent : Toi qui as tout fait, &c. Ceux-là convaincus de leur raisonnement, l'apostrophièrent, comme je viens de dire, & lui offroient des presens comme de la farine de bled d'Inde & du petun qui sont les choses les plus exquisés qu'ils aient. Deux Capitaines Algonguins, qui étoient de ce nombre, aiant entendu le Reverend Pere le Jeune, crurent aussi-tôt, & embrasserent la Foi. Ils ont été les deux premiers Chrétiens, & tous deux nous donnerent leurs filles dès le lendemain de nôtre arrivée en ce païs. Il y a plusieurs exemples de cela, qui font voir & admirer la bonté de Dieu.

II. *S'ils adoroient quelque Divinité, & quel culte ils lui rendoient?*

Quelques-uns adoroient le Soleil, & lui offroient des Sacrifices; jettant dans le feu de la graille d'Ours, d'Orignac, & d'autres bêtes, & faisant brûler du petun & de la farine de bled d'Inde. Il y en avoit qui reconnoissoient un certain Messou qui a réparé le monde. Cette connoissance est belle, & a bien rapport à la venuë du Messie, qui a été le Repareur du monde. Mais l'aveuglement de l'infidelité a obscurci cette belle lumiere par une Fable des plus ridicules; parce que les Hurons, qui sont ceux qui avoient cette connoissance, disoient que ce Messou avoit réparé le monde par le moien d'un Rat & d'une Rate musquez. Quelques autres avoient recours à certains genies, qu'ils disoient presider sur les eaux, dans les bois, sur les montagnes, dans les vallées & en d'autres lieux. Mais tous obeïssent aux songes comme à une Divinité, observant exactement ce qui leur avoit été représenté dans le sommeil. Si un homme avoit songé qu'il tuoit un autre homme, dès qu'il étoit levé il falloit trouver, & le surprenant il le tuoit. Ceux qui n'ont pas la Foi, le font encore, parce qu'ils se croient obligés d'obeïr à leurs songes: Et ce mal est un des plus grands obstacles à la Foi. Je viens tout presentement d'apprendre deux nouvelles qui confirment ce que je viens de dire, & qui sont capables d'émouvoir les cœurs de ceux qui sont nez dans le Christianisme, à rendre graces à la divine Bonté d'une vocation si precieuse, si pure & si éloignée de l'erreur. Un Sauvage, qui étoit bien avant dans les Hiroquois aiant songé qu'il falloit qu'il tuât sa femme, qui étoit pour lors à Mont-Real dans une Bourgade de Sauvages, où il y a un grand nombre d'Hiroquois, se leva promptement, & vint en ce village, qui est à plus de cent lieuës de son país, pour tuer cette femme qui est Chrétienne. Les Peres aiant appris la furie de cet homme, la font cacher dans une cabane fermée. Ce furieux néanmoins y entra tout effraié avec des chiens qui suivoient la femme à la piste, car ces animaux sont dressés à cela. On la fait monter au grenier; les chiens la suivent; Enfin elle se jette à terre, elle fuit, & on la met en la garde des Sauvages. Voiez l'aveuglement de ces Peuples infideles, de faire plus de cent lieuës de chemin pour obeïr à un songe. Un autre songea qu'il falloit qu'il enlevât une fille, & fit autant de chemin que l'autre pour obeïr à son songe. Elle s'enfuit chez les Peres qui la cachèrent; l'autre jettoit feu & flâmes, menaçant de tout tuer si on ne lui donnoit cette fille. Pendant qu'un Pere l'entretenoit pour l'amuser, on la met dans

un canot pour la faire évader ; l'autre court après : On la mene à Chambly, qui est un des Forts du passage des Hïroquois ; il la suit toujours : On la conduit en divers lieux ; il n'abandonne point ses poursuites : Enfin il l'attrape & l'enleve. N'est-ce pas là une étrange barbarie ? Ce qui la rend plus effroiable , ce sont les boissons que les François donnent aux Sauvages : car quand ceux-ci ont beu une fois de l'eau de vie , outre le songe , ils idolâtrent encore l'yvresse , & ces deux choses étant jointes ensemble , on ne peut rien voir de plus féroce : car ils se tuënt les uns les autres , ils se coupent le nez & les oreilles , & l'on en voit un grand nombre de mutilez ; mais revenons à nos questions.

III. *Croioient-ils l'immortalité de l'ame , & supposé qu'ils la crussent ; ce que l'ame devenoit après la mort ?*

Ils croioient l'immortalité de l'ame , & l'honneur qu'ils rendoient aux corps , en est une preuve. Ils estimoient que les ames étant séparées des corps , s'en alloient au delà de la mer , où elles demeuroient en repos. Pour faire ce voiage , ils leur donnoient un Viatique , faisant brûler quelques graisses près du tombeau du défunt. Ils leur fournissoient même quelques armes , & autres choses nécessaires pour le voiage. Generalement parlant , tous les Peuples de l'Amerique croient que l'ame est immortelle , & qu'elle s'en va après la mort au lieu où le Soleil se couche , & d'où il ne se leve jamais. Ils étoient si fort en cette pensée , avant qu'ils eussent veu des Europeans , que quand on les catechisoit , & qu'on leur parloit du Paradis , ils disoient qu'ils n'y vouloient pas aller , mais au país des ames où alloient leurs parens. Ils croioient que là elles vivoient des ames des Castors , des Originiaux , & des autres animaux , dont ils avoient mangé les corps durant leur vie. Cette creance de l'immortalité des ames leur sert beaucoup pour leur conversion.

IV. *S'ils avoient quelque police pour la paix ; pour la guerre ; pour le gouvernement ?*

Oüi , ils en avoient : Ils envoient des Ambassadeurs les uns chez les autres pour traiter de paix , mais souvent ils tuënt les Ambassadeurs contre le droit des gens. Ils font la guerre en se surprenant les uns les autres. Ils assiegent quelquefois les Bourgs , & les prennent ; quelquefois aussi ils levent le siege. Ils se battent peu en bataille rangée. Leur gouvernement n'est pas absolu ; les Chefs dif-

pose
quen

V.

N

de l'

fait ,

que j

quelc

qui s

enfan

les F

conn

Il en

c'est e

monc

VI.

Ils

peres

ils n'o

d'écri

fables

ne pe

voir e

quand

font à

ici en

les go

tout c

me la l

jamais

Manit

à la Fo

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION: 355

posent de la jeunesse par humbles remontrances, mais ils sont éloquens & persuasifs pour les gagner.

V. *Avoient-ils quelque connoissance de la creation du monde & du deluge, & quelque écriture qui approchât de l'Evangile?*

Non pas du premier, sino, que par le raisonnement ils inferoient de l'harmonie du monde, qu'il y avoit quelque grand genie qui l'avoit fait, & qui le conservoit dans un ordre si constant & si réglé, ainsi que j'ai déjà remarqué. Pour le second, ils ont leurs fables, qui ont quelque rapport à ce que l'Ecriture dit du deluge. Les Abnakiçois, qui sont des Peuples du côté du Sud parlent d'une fille Vierge, qui enfanta un grand Homme. Ces Peuples n'ont pas plûtôt connu les Europeans que les autres Nations de l'Amerique, & partant la connoissance de cette Vierge Mere est extraordinaire & surprenante. Il en est de même de ce grand Homme, dont elle est Mere, parce que c'est ce Messou, dont j'ai parlé, que les Hurons disent avoir reparé le monde par un Rat & une Rate musquez.

VI. *De quelle maniere conservoient-ils la tradition de leurs Histoires, & de ce qui étoit arrivé le temps passé: Et s'ils n'avoient point de lettres pour le faire?*

Ils conservoient la tradition de leurs Histoires par le recit que les peres en faisoient à leurs enfans, & les anciens aux jeunes gens, car ils n'ont point l'usage de l'écriture ni d'aucun caractere. Ce défaut d'écriture est cause que leurs traditions sont mêlées de beaucoup de fables & d'impertinences, qui grossissent toujours avec le temps. Ils ne peuvent comprendre comme par les lettres nous pouvons savoir ce qui se passe en France, & ailleurs. Ils s'affermissent d'ans la Foi, quand on leur dit, que l'écriture nous enseigne nos Mysteres. S'ils sont à trois ou quatre cens lieues d'ici, & que leurs gens qui sont venus ici en traitte, s'en retournant, portent des lettres aux Peres qui les gouvernent, ils sont tout extasiez, quand ces Peres leur disent tout ce qu'ils ont fait & dit à Quebec. Ils ne peuvent concevoir comme la lettre qu'ils ont portée, peut dire de si grandes veritez, sans jamais se tromper. Cela fait qu'ils tiennent les Peres pour des Manitoux, à qui rien n'est caché ou impossible, & cela sert beaucoup à la Foi.

VII. *De quelles armes ils se servoient en guerre, & avec quels instrumens ils les faisoient?*

Ils se servoient de massuës de bois, d'arcs & de fleches, dont la pointe étoit d'os d'Orignac, & de Caribon, ou de pierres qu'ils affiloient. Ils en portoient un faisceau derrière le dos, quand ils alloient en guerre.

VIII. *De quelle maniere ils vivoient, n'ayant point d'utenciles de cuisine, ni l'usage du feu; ou s'ils avoient du feu, comment ils le conservoient?*

Ils se servoient de plats d'écorce tres-bien faits. Avant qu'ils eussent commerce avec les Europeans, ils avoient l'usage du feu par le moien des pierres, dont ils ne manquoient pas. Et pour faire cuire leur viande, ou ils la rotissoient au feu, ou ils la faisoient bouillir dans de grands plats d'écorce, qu'ils remplissoient d'eau, puis faisant chauffer jusques à rougir un grand nombre de pierres, ils les mettoient dedans pour échauffer l'eau & la faire bouillir jusques à ce que la viande fût cuite. Pour faire rôtir les chairs, ils font des cordes d'écorce de bois tendre; ils y attachent la viande, & la suspendent, puis ils la tournent & virent devant le feu jusques à ce qu'elle soit rôtie. Ils font aussi du fil d'ortie, qu'ils filent sans fuzeau, le torsant sur le genouil avec la paume de la main. Ils en font leurs petits ouvrages, qu'ils ornent avec du poil de Porc-épic blanc & noir, le mêlant avec d'autre bouilli en des racines, qui le font aussi beau que la Cochenille fait en France l'écarlatte. J'ai fait voir ce que je viens d'écrire à un de nos Reverends Peres fort çavant en ces matieres, afin de ne vous rien mander qui ne soit bien assuré: Je vous l'envoie avec son approbation.

De *Quebec*

1670;

LETTRE

L E T T R E L X X X V I I .

AU REVEREND PERE PONCET JESUITE.

Elle lui fait le recit de la vocation de Madame de la Peltrie au Canada, & des principales vertus & actions de sa vie.

M On Reverend Pere. Vous avez prié Madame de la Peltrie de vous mander de certaines choses que j'ay bien veu que sa vertu ne lui permettoit pas d'écrire. Je n'ay pas voulu faire de violence à sa pudeur, mais comme je sçay l'histoire, j'ay mieux aimé dérober quelque peu de temps à mes occupations pour vous en faire moy-même le recit.

Je vous dirai donc que cette Dame après la mort de Monsieur de la Peltrie son Mari, se porta d'une façon toute paticuliere à la pratique de la vertu. Elle sortit de sa maison contre le gré de Messieurs ses Parens, qui avoient tant d'amitié & de tendresse pour elle, qu'à peine la pouvoient ils perdre de veüé. Elle fut demeurer à Alençon, où elle ne voulut pas demeurer chez Monsieur de Vaubougon son Pere pour eviter les sollicitations qu'il lui eût peu faire de se remarier. Etant ainsi établie à sa liberté elle faisoit beaucoup d'actions de charité, logeant & servant les pauvres, & retirée en sa maison des filles perduës pour les retirer des occasions de peché. Quelque aversion qu'elle eut du mariage son Pere ne laissa pas de lui en parler & de la presser d'y entendre une seconde fois. Comme elle donnoit autant de refus qu'il faisoit d'instances, il lui defendit l'entrée de sa maison & lui dit qu'il ne la vouloit jamais voir. Ce traitement l'obligea de se retirer quelque temps dans une maison religieuse, où elle ne fut pas exempte d'importunité à cause de la proximité de ses Parens. En ce temps-là le Reverend Pere le Jeune fit imprimer une Relation par laquelle il exhortoit ses lecteurs à donner du secours aux Sauvages, & où entre les motifs qu'il donnoit, il disoit ces paroles touchantes: Ah! Ne se trouvera-t'il point quelque bonne & vertueuse Dame qui veuille venir en ce pais pour ramasser le sang de JESUS-CHRIST en instruisant les petites filles Sauvages? ces paroles lui penetrerent le cœur en sorte que depuis ce temps là son esprit fut plus en Canada qu'en elle-même. Avec ces sentimens qu'elle conservoit en son ame

O O O O

elle fut obligée de retourner à Alençon, où le decez de Madame sa Mere la rappella. Elle y tomba elle-même malade à la Mort, en sorte que les Medecins l'ayant abandonnée, ils ne la visitoient plus que par honneur & par ceremonie. Comme on l'attendoit à expirer, il lui vint un mouvement de faire vœu à saint Joseph Patron du Canada, qu'es'il lui plaisoit d'obrenir de Dieu sa santé, elle iroit en ce pais & y porteroit tout son bien, qu'elle y feroit une maison sous son nom & qu'elle se consacreroit elle-même au service des filles Sauvages. Pendant que tout cela se passoit en son esprit, il y avoit là des personnes qui de la part de Monsieur son Pere lui vouloient faire rompre le testament qu'elle avoit fait, & lui-même la pressoit fort de le faire. Pour toute réponse elle le supplia de la laisser mourir en paix, ce qui l'offensa étrangement. Dans ce combat elle n'étoit soutenüe que des Peres Capucins qu'elle avoit fait appeller pour l'aider à bien mourir. Et il est à remarquer qu'elle étoit si près de la mort qu'on avoit passé la nuit à lui faire un habit de saint François avec lequel elle vouloit être inhumée. Elle s'endormit parmi ces contradictions, & lors qu'on l'attendoit à expirer: Mais à son reveil, contre l'attente de tout le monde, elle se trouva sans fievre & dans une forte resolution de conserver son bien pour l'execution de son dessein du Canada. Le lendemain les Medecins aiant appris qu'elle n'étoit pas morte, l'allerent visiter, & l'un d'eux lui aiant manié le pous & l'aient trouvée sans fievre, lui dit par un certain transport: Madame, vous êtes guerie, affurement vôtre fievre est allée en Canada. Il ne sçavoit pas ce qui s'étoit passé dans son interieur, mais elle qui s'en ressouvenoit fort bien le regarda & avec un petit souris lui reparti, oui, Monsieur, elle est allée en Canada. Ses forces étant revenues en peu de temps, son Pere lui livra de nouveaux combats, & lui dit que si elle ne lui donnoit le contentement qu'il desiroit, elle le verroit mourir de deplaisir. Plusieurs personnes de qualité & de merite, même des Religieux entroient dans le sentiment de son Pere, & lui conseilloyent de se marier. Enfin elle communiqua son dessein à un de vos Reverends Peres, & lui demanda les moiens qu'elle pourroit tenir pour mettre fin à l'affliction de son Pere. Ce Reverend Pere lui dit que tout cela se pouvoit accommoder, que son Pere seroit satisfait, & qu'elle ne tomberoit point dans l'inconvenient qu'elle craignoit: Qu'il connoissoit un Gentil-homme nommé Monsieur de Bernieres Thresorier de France à Caen qui menoit une vie de saint, & qu'il le faudroit prier de la faire demander en mariage pour y vivre comme frere & sœur.

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 359

Cela fut conclu , & sans differer davantage , elle écrivit à Monsieur de Bernieres pour le supplier de la demander en mariage à son Pere avec lequel elle étoit alors en bonne intelligence , parce qu'elle lui avoit promis de lui donner le contentement qu'il desiroit.

Monsieur de Bernieres, qui étoit un homme pur comme un Ange ; aiant reçu la lettre de Madame de la Peltrie , fut surpris au delà de ce qu'on se peut imaginer , & ne savoit que répondre à une proposition si peu attenduë. Il consulta son Directeur & quelques personnes de piété qui lui persuaderent d'embrasser ce dessein , l'assurant qu'ils connoissoient Madame de la Peltrie , qui ne le desiroit que pour en faciliter l'exécution. Il m'a dit depuis qu'il fut trois jours sans se pouvoir résoudre quelque estime de vertu qu'on lui donnât de Madame de la Peltrie. Il souffroit de grands combats craignant de se hasarder dans une occasion si perilleuse ; outre que tout le monde savoit la résolution qu'il avoit prise de vivre chastement & de ne se marier jamais. Enfin après avoir fait beaucoup de prieres pour sçavoir la volonté de Dieu sur cette proposition, il se resolut de passer outre ; & sans differer davantage , il écrivit à un Gentilhomme de ses amis nommé Monsieur de la Bourbonniere , pour le prier d'aller trouver Monsieur de Vaubougon , & de lui demander de sa part Madame de la Peltrie sa fille. Cet ami se fit honneur de trouver une occasion si favorable de rendre service à Monsieur de Bernieres. Après que Monsieur de Vaubougon l'eut entendu parler , il passa d'une extrémité à une autre & pensa mourir de joie ; & ne pouvant quasi parler pour le transport dont son cœur étoit saisi , il pria ce Gentilhomme de voir sa fille & de sçavoir d'elle-même sa vologté. Il la vit & aiant tiré d'elle le consentement qu'il desiroit , ce qui ne lui fut pas difficile , il en alla donner avis à Monsieur de Bernieres , qui demeura l'homme du monde le plus empêché , parce qu'il falloit aller à Alençon pour l'exécution du mariage. Monsieur de Vaubougon , qui étoit au lit malade des gouttes , pressoit de son côté sa fille de terminer l'affaire au plûtôt : Il faisoit tapisser & parer la maison pour recevoir Monsieur de Bernieres , & inspiroit à sa fille les paroles qu'elle lui devoit dire pour les avantages de ce mariage. Cependant Monsieur de Bernieres qui ne se pressoit pas , ce qui faisoit languir ce bon vieillard , qui voiant que le temps se passoit , commença d'entrer en souçon que sa fille se mocquoit de lui en sorte qu'il vouloit lui faire signer un papier qui lui devoit causer une perte de plus de quarante mille livres. Elle le flatoit , lui disant que Monsieur de Bernieres

étoit un homme d'honneur qui ne manqueroit pas à sa parole, mais qu'il lui avoit fait sçavoir que ses affaires ne lui pouvoient permettre de faire le voiage de six semaines. Elle le fit néanmoins venir à Alençon en secret, & le fit loger en la maison d'un de ses amis qui lui étoit fidele, & à qui elle avoit confié tout le secret du Canada. Ils confererent ensemble de ce qu'ils pourroient faire pour ce mariage. Le conseil des personnes sççtes étoit qu'ils se pouvoient marier & vivre en chasteté : mais pour les interets temporels, l'on assuroit que ce mariage eût porté prejudice aux affaires du Canada à cause du bien de Madame de la Peltrie, dont les heritiers eussent pu avec le temps faire de la peine à Monsieur de Bernieres. La resolution fût qu'ils ne se marieroient pas, mais qu'ils feroient semblant de l'être, & la dessus Monsieur de Bernieres retourna en sa maison. Au même temps Monsieur de Vaubougon fût saisi d'une grosse maladie dont il mourut, ce qui fit changer les affaires de face. Madame de la Peltrie demeura libre de ce côté là, mais il lui survint un autre embarras. Sa Sœur ainée & son Beaufrere ne voulurent pas qu'elle entrât en partage du bien de leur Pere, & ils la vouloient faire enlever & mettre en interdiction, disant qu'elle donnoit son bien aux pauvres, & que par sa mauvaise conduite elle auroit bien-tôt tout dissipé. Elle fut à Caen en secret pour consulter Monsieur de Bernieres, qui l'encouragea puissamment, & par le conseil duquel elle appella au Parlement de Roüen. Elle y fut avec son homme d'affaires qui lui conseilloit de faire serment d'une chose tres-juste, & qu'il l'assuroit qu'elle gagneroit son procez. Comme elle étoit fort craintive, elle ne le voulut pas; mais elle s'adressa à Dieu & au glorieux saint Joseph lui reiterant le vœu qu'elle avoit fait de se donner avec tout son bien au service des filles Sauvages, & de fonder à cet effet une Maison d'Ursulines en Canada. Dès le lendemain un Deputé lui vient dire qu'elle avoit gagné son procez, & qu'elle étoit déclarée capable du maniement de son temporel. Comme l'on avoit eu quelque connoissance de la recherche de Monsieur de Bernieres, on croioit quelle s'alloit marier, & on la montrait au doigt : Et même des personnes Religieuses lui faisoient en face des reprocher, de ce qu'ayant mené une vie devote & exemplaire, elle la quittoit pour reprendre celle du grand monde. Elle répondoit en souriant & avec modestie, qu'il falloit faire la volonté de Dieu: Ces réponses confirmoient la creance qu'on en avoit & sur tout sa Sœur & ses Parens. Son cœur se sentant extraordinairement pressé d'executer son dessein, elle s'en

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 661

alla à Paris pour en chercher les moiens , & Monsieur de Bernieres l'y fut trouver pour l'aider en cette recherche. Comme ils agissoient de concert le Demon suscita un nouveau trouble , sçavoir qu'on cherchoit Madame de la Peltrie pour la mettre en un lieu où elle ne pût dissiper ses biens. Elle étoit seulement accompagnée d'un Demeiselle & d'un laquais à qui elle avoit confié ses secrets, & afin de n'être point surprise dans la necessité où elle étoit de consulter les personnes de pieté , elle changeoit d'habit avec sa Demeiselle & la suivoit comme une servante. Ceux qui furent principalement consultez sur une affaire si extraordinaire furent le Pere Goudren & Monsieur Vincent, dont le premier étoit General de l'Oratoire , & l'autre de saint Lazare : L'un & l'autre aiant jugé que cette vocation de Madame de la Peltrie étoit de Dieu , Monsieur de Bernieres ne pensa plus qu'à chercher le Pere qui faisoit à Paris les affaires du Canada. Par une providence de Dieu toute particuliere il fut adressé à V. Reverence qui lui donna esperance que ce dessein pourroit réussir : Sur quoi vous prîtes occasion de lui dire , parlant de moy , que vous connoissiez une Religieuse Ursuline à qui Dieu donnoit de semblables pensées pour le Canada , & qui n'attendoit que l'occasion. Lui tout ravi d'une rencontre si heureuse , fut trouver Madame de la Peltrie & lui dit la découverte qu'il avoit faite ; la voila toute pleine d'esperance. V. R. prit la peine de m'écrire de sa part , à quoi je fis réponse avec action de graces & d'acquiescement moiennant l'Ordre de l'obeïssance. On consulte les Reverends Peres Lallemand & de la Haie , & par leur conseil Monsieur le Commandeur de Sillery , & Monsieur Fouquet Conseiller d'Etat , afin d'avoir leur consentement pour le passage de Madame de la Peltrie , des Religieuses & de leur suite. Cependant pour amuser le monde , Madame de la Peltrie faisoit venir ses meubles d'Alençon , ce qui confirma la creance de son mariage , en sorte qu'on cessa de l'inqueter. Enfin la resolution fut que l'on me viendroit querir à Tours , & Monsieur de Bernieres & Madame de la Peltrie voulurent bien prendre cette peine. Durant tout le voiage on les prit pour le mari & la femme , & les personnes de qualité qui étoient dans le carrosse en avoient la creance. Etant arrivez à Tours le R. Pere Grandami Recteur de vôtre College à qui le R. Pere Provincial avoit recommandé de presenter à Monseigneur l'Archevesque Madame de la Croix (c'est le nom que Madame de la Peltrie avoit pris , afin de n'être pas connue) se trouva prest pour s'acquitter de sa commission, ce qu'il fit de si bonne grace que Monseigneur

que l'on croioit devoir être inexorable pour un dessein si extraordinaire, après l'avoir entendu parler & veu les lettres de Messieurs de Sillery, de Lozon, & Foucquet, fut comme ravi de la grace que Dieu lui faisoit de prendre deux de ses filles pour une si glorieuse entreprise. Le R. Pere lui dit le secret de Madame de la Peltrie & de Monsieur de Bernieres, comme celle-là sous le nom de Madame de la Croix, & comme tous deux sous l'apparence de mariage avoient fait le voiage & travailloient à l'execution de cette affaire. Il pria le Pere & Monsieur de Bernieres de la mener au Monastere, & de donner ordre de sa part à la Reverende Mere Superieure de lui en donner l'entrée & de lui faire les mêmes honneurs qu'à sa propre personne. Il fût obeï, parce qu'elle fût reçue avec toutes les acclamations possibles. Toute la Communauté assemblée se trouva à la porte, & quand elle parut on chanta le *Veni Creator*, & en suite le *Te Deum laudamus*. Du Chœur on la mena dans une sale où toutes les Religieuses se furent jeter à ses pieds pour lui rendre action de grace, de ce qu'elle avoit jetté les yeux sur une personne de la Maison pour l'execution de son dessein. Quand on fut informé que Monsieur de Bernieres étoit l'Agent & l'Ange visible de Madame de la Peltrie, les Religieuses avec la permission de leur Superieure allerent file à file au parloir se jeter à ses pieds pour lui exposer le desir qu'elles avoient d'être choisies pour sa compagne. La bonne Mere Marie de saint Joseph n'osoit paroître ni declarer son desir. Je la fis entrer & la presenté moy-même à Monsieur de Bernieres. Dès qu'il l'eut veü & entendu parler, il crut que c'étoit celle là que Dieu avoit choisie pour m'accompagner, & il fit auprès de Monseigneur l'Archevêque qu'on nous l'accordât. Il fit dès lors une liaison d'esprit toute particuliere avec cette chere Mere, en sorte que Madame, elle & moy n'avions avec lui qu'une même volonté pour les affaires de Dieu. Il se passa bien de choses au sujet des Parens de cette chere Mere, des miens, & de mon Fils, qu'il n'est pas necessaire de dire en ce lieu.

Nos resolutions étant prises Monseigneur de Tours voulut que nous fussions en sa Maison pour nous donner sa benediction, & à cet effet il eut la bonté de nous envoyer son carrosse. Il voulut encore conférer avec Madame de la Peltrie en présence du R. Pere Grandami, & de Monsieur de Bernieres touchant la fondation qu'elle vouloit faire, & il témoigna qu'il vouloit qu'elle fût contractée en sa presence. Monsieur de Bernieres le supplia de differer jusqu'à ce que nous

fussions à Paris, nôtre voiage étant extrêmement pressé; mais Madame de la Peltrie declara verbalement qu'elle donnoit parole de trois mil livres de rente. Ce bon Prelat se contenta de la promesse verbale qu'elle fit, & nous aiant donné sa benediction, nous confia ma Compagne & moi à ces deux bonnes ames, avec une recommandation au Reverend Pere de la Haïe, d'agir pour lui en cette affaire, & de nous tenir sa place, pendant que nous serions à Paris. Monsieur de Bernieres regloit nôtre temps & nos Observances dans le carrosse, & nous les gardions aussi exactement que dans le Monastere. Il faisoit oraison, & gardoit le silence aussi bien que nous. Dans les temps de parler, il nous entretenoit de son oraison, ou d'autres matieres spirituelles. A tous les gîtes c'étoit lui qui alloit pourvoir à tous nos besoins avec une charité singuliere. Il avoit deux serviteurs qui le suivoient, & qui nous servoient comme s'ils eussent été à nous, parce qu'ils participoient à l'esprit d'humilité & de charité de leur Maître, sur tout son Laquais, qui sçavoit tout le secret du mariage supposé.

Lors que nos Reverendes Meres du Faux-bourg de saint Jacques sceurent nôtre arrivée à Paris, elles nous firent l'honneur de nous envoyer visiter, & de nous offrir leur maison; mais les affaires de Madame de la Peltrie ne nous permettoient pas de nous separer d'elle, & de nous enfermer si-tôt. Monsieur de Meules Maître d'Hôtel chez le Roi nous prêta sa maison, qui étoit dans le cloître des Peres Jesuites de la Maison Professe, ce qui nous fut tres-commode, tant parce que nous y avions des départemens separez pour Monsieur de Bernieres, & pour nous, que pour la facilité que nous avions d'aller entendre la Messe à saint Lotis, & d'y recevoir les Sacremens.

Monsieur de Bernieres nous accompagnoit par tout, & tout le monde le croioit mari de Madame de la Peltrie, en sorte qu'étant tombé malade, elle demouroit tout le jour en sa chambre, & les Medecins lui faisoient le rapport de l'état de sa maladie, & lui donnoient les ordonnances pour les remedes. Son masque étoit attaché au rideau du lit, & ceux qui alloient & venoient, lui parloient comme à la femme du malade. Quoi que nous fussions sensiblement affligées de la maladie de Monsieur de Bernieres, tout cela neanmoins nous servoit de recreation & de divertissement. Ce mot de mariage lui donnoit d'autres pensées, car faisant reflexion à la commission qu'il avoit donnée à son ami de demander en son nom Madame de la Peltrie à son pere, il disoit, & repetoit: Que dira Monsieur de la Bourbon-

niere que je me fois ainsi moqué de lui? Bon Dieu, que dira-t-il? Je n'oserai paroître en sa presence: Toutefois j'irai me jeter à ses pieds pour lui demander pardon. Tout cela se faisoit dans nos recreations; mais nos entretiens ordinaires & presque continuelles étoient de nôtre Canada, des preparatifs qu'il falloit faire pour le voiage, & de ce que nous ferions parmi les Sauvages dans ce pais barbare. Il regardoit la Mere de saint Joseph qui n'avoit que vingt-deux ans, comme une victime qui lui faisoit compassion, & tout ensemble il étoit ravi de son courage & de son zele. Pour moi, je ne lui faisois point de pitié: Il fouhaittoit que je fusse égorgée pour J E S U S - C H R I S T, & il en fouhaittoit autant à Madame de la Peltrie. Le Reverend Pere Charles Lallemand se chargea de faire preparer en secret tout l'embarquement: Et comme Messieurs de la Compagnie ne purent faire embarquer tout nôtre bagage, parce que nous avions parlé trop tard, lui & Monsieur de Bernieres louerent un Navire exprés, car Madame de la Peltrie n'épargnoit point la dépense, pourveu qu'elle vint à bout de son dessein.

Huit jours avant nôtre départ nos Reverendes Meres du Fauxbourg de saint Jacques nous reçurent dans leur Maison avec une charité & cordialité incroyable. Vôtre Reverence sçait ce qui se passa au sujet de ma Reverende Mere de saint Jérôme, que nous avions demandée pour Compagne, comme elle tomba malade, lors qu'il fallut partir, & comme cet accident nous obligea de passer sans elle, ce qui nous causa une tres-sensible affliction: car outre que nous perdions un excellent sujet, nous fûmes obligées de refaire nôtre contrat de fondation, dans lequel elle étoit comprise: Monsieur de Bernieres & Monsieur Laudier Agent de Madame de la Peltrie nous menerent pour cet effet chez le Notaire, où il y eut un peu de démêlé, parce que ce dernier ne jugea pas à propos que Madame de la Peltrie employât dans son contrat ce qu'elle avoit promis à Monseigneur de Tours, parce, disoit-il, que nous aiant promis plus que le droit ne permettoit, cela l'eût pu jeter à l'avenir en des procez avec ses parens. Nous fûmes donc obligées par le conseil de nos amis d'en passer à ce qui pouvoit rendre le traité valide, & sans crainte d'aucune mauvaise consequence.

Nos affaires étant expédiées à Paris, nous partîmes pour nous rendre à Diëpe, qui étoit le lieu de l'embarquement, Monsieur de Bernieres étant toujours nôtre Ange Gardien avec une charité nonpareille. Nous trouvâmes à Rouën le Reverend Pere Charles Lallemand,

ma
me
rité
&
per
le v
pou
Fra
sans
Ce
le N
nou
ren
ret,
éloi
amo
avec
nous
& en
prof
verf
grac
aiant
Mad
mens
le voi
que j
Mad
me su
d'orn

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 225

mant, qui avoit fait preparer toutes choses pour le voiage si secretement qu'à peine s'en étoit-on aperçu dans la maison. Il nous fit la charité de nous conduire à Diepe, & de faire embarquer nos provisions, & notre équipage, Madame de la Peltrie fournissant à toute la dépense. Monsieur de Bernieres se fût embarqué avec nous, pour faire le voiage, si Madame de la Peltrie ne l'eut constitué son Procureur, pour faire la dépense de sa fondation, & pour faire ses affaires en France : car ses parens croioient assurément qu'ils étoient mariez, & sans cela ils nous eussent arrêtées, ou dumoins retardées cette année-là. Ce grand Serviteur de Dieu ne nous pouvoit quitter: Il nous mena dans le Navire, accompagné du Reverend Pere Lalleman, & tous deux nous rendirent tous les bons & charitables offices necessaires en cette rencontre où la Mer nous rendoit fort malades. Enfin il fallut se separer, & quitter nôtre Ange Gardien pour jamais, mais quoi qu'il fut éloigné de nous, sa bonté lui fit prendre le soin de nos affaires avec un amour plus que paternel. Dans toute la conversation que nous eûmes avec lui depuis nôtre premiere entreveuë jusques à nôtre separation, nous reconnûmes que cet homme de Dieu étoit possédé de son Esprit, & entierement ennemi de celui du monde. Jamais je ne lui ai entendu proferer une parole de legereté, & quoi qu'il fût d'une agreable conversation, il ne se dementoit jamais de la modestie convenable à sa grace. Vôte Reverence en peut rendre un semblable témoignage, aiant eu de grandes conversations avec lui, à l'occasion du dessein de Madame nôtre Fondatrice, duquel il a été un des principaux instrumens pour le conduire au point, où par la misericorde de Dieu nous le voions. Voila, mon cher Pere, un petit abregé des connoissances que j'ai de ce qui s'est passé au sujet de Monsieur de Bernieres & de Madame de la Peltrie : vous pouvez y ajoûter foi, parce que je me suis efforcée de le faire avec plus de fidelité que d'élégance & d'ornement.

De Québec le 25. d'Octobre 1670.

L E T T R E L X X X V I I I .

A U N E R E L I G I E U S E U R S U L I N E D E T O U R S .

Avec laquelle elle fait une association de prieres, lui marque son Zele pour le salut des ames, & la détrompe de la fausse nouvelle qu'on lui avoit dite, qu'on faisoit acception des maisons de France, pour en tirer des Religieuses pour le Canada.

MA tres-chere & bien-aimée Mere. C'est avec bien de la joie que j'ai reçu vôtre chere Lettre. Oüi, mon aimable Mere, tout ce qui vient de vous, me donne de la consolation. C'est donc tout de nouveau que j'entre avec vous dans une nouvelle association de biens spirituels jusques à l'éternité, où il n'y aura plus de changemens ni de renouvellemens à faire. Je fais le semblable à ma Reverende Mere de l'Annonciation, de laquelle j'experimente toutes les bontez imaginables. C'est un bon cœur à qui je souhaitterois pouvoir correspondre, & à vous, mon aimable Mere, qui vous interessez si fortement en tout ce qui me touche. Il faut que je vous confesse que j'aimerois la vie, si je pouvois aider en quelque chose les ames rachetées du Sang de J E S U S - C H R I S T, & si j'en étois capable, je souhaitterois vivre jusqu'au jour du jugement pour un si noble emploi. Mais puisque j'en suis indigne, offrez-lui ma bonne volonté, & s'il veut que je meure bientôt, demandez-lui que puisque je ne suis pas digne de le faire en cette vie, il differe de me donner son Paradis après ma mort, pour m'envoyer tout le temps qui sera convenable à sa plus grande gloire, par tout le monde, afin de lui gagner les cœurs de tous ceux qui ne l'aiment pas & qui ne connoissent pas ses amabilitez. Car n'est-ce pas une chose insupportable qu'il y ait encore des ames qui ignorent le Dieu que nous servons? Joignez-vous à moi, mon intime Mere, pour lui gagner des cœurs, puis qu'il les a tous creez capables de son amour.

Enfin nos bonnes Religieuses sont arrivées ici en bonne santé, & bien resoluës de ne se point épargner à travailler à la vigne de nôtre Seigneur. Nous avons une tres-grande obligation à nos Meres de Tours du favorable accueil qu'elles leur ont fait en passant par leur Monastere. Elles n'ont pas assez de paroles pour exprimer tout ce qu'elles y

On
ma
tan
ne
pass
tes
plai
elles
Si ce
com
tenu
de n
feign
Flan
voie
cher
Le P
doit
reten
Tour
de V
rent
Poite
temp
avoie
en dif
fut fac
en aia
Com
nées a
deux
Les ch
Vicair
tes, m
ordres
tre occ
Rague
sent été
arrivé

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 667

ont veu de vertu & de regularité. Elles m'ont assuré n'y avoir rien re-
 marqué que ce qui se pratique dans les maisons d'où elles sont sorties,
 tant pour l'esprit de l'Observance que pour le genie des personnes. Je
 ne voudrois pas pour tous les biens du monde, qu'elles n'y eussent
 passé, pour le grand bien que j'espere que cette visite apportera à tou-
 tes nos maisons, sçavoir le bien de la paix & de la charité. Leur seul dé-
 plaisir est qu'aucune de cette maison n'a passé en leur compagnie, car
 elles ne sont nullement partiales, c'est une verité dont je vous assure.
 Si cette privation, sur fait de la peine, je n'en suis pas moins mortifiée,
 comme d'un bien que j'esperois & attendois avec ardeur. Il n'a pas
 tenu non plus au Pere Ragueneau, parce que n'en aiant demandé que
 de nôtre Congregation, il s'étoit accordé, selon les ordres de Mon-
 seigneur nôtre Evêque, avec les Meres de nôtre Congregation de
 Flandres qu'il nous envoie de leurs Religieuses. Et en effet trois de-
 voient passer cette année, car je conserve encore les Lettres de ces
 cheres Meres qui nous témoignent une amitié qui n'est pas croiable:
 Le Pere demouroit en repos en cette attente, & en effet il les atten-
 doit de jour à autre, lors qu'on lui apporta la nouvelle qu'elles étoient
 retenues par l'ordre, ainsi que je croi, de leur Prelat. Il écrivit ensuite à
 Tours, d'où il n'eut pas une réponse favorable. Il s'adressa à nos Meres
 de Vannes, de qui il esperoit plus de satisfaction, mais elles différe-
 rent trop à lui faire réponse. Tous ces coups aiant manqué, Monsieur
 Poitevin Grand-Vicaire de Monseigneur nôtre Evêque voyant que le
 temps pressoit, fit une tentative pour avoir les deux de Bourges, qui
 avoient été arrêtées, il y a quatre ans, supposé qu'elles fussent encore
 en disposition de partir. Monsieur de Bourges étant alors à Paris, il
 fut facile de conclure l'affaire en peu de temps, car la proposition lui
 en aiant été faite, il les accorda sans beaucoup de peine. D'ailleurs la
 Communauté de Paris, qui avoit refusé deux Religieuses quelques an-
 nées auparavant, a consenti cette année à leur départ: ce sont les
 deux que vous avez veuës, & qui en verité sont deux excellens sujets.
 Les choses aiant été ainsi arrêtées, & les ordres de Monsieur le Grand-
 Vicaire délivrez, nos Meres de Vannes écrivirent qu'elles étoient prê-
 tes, mais on leur répondit qu'elles avoient parlé trop tard, & que les
 ordres étant donnez pour cette année, il leur falloit attendre une au-
 tre occasion. Quelque ordre neanmoins qui eût été expédié, le Pere
 Ragueneau me manda que si une ou deux de nos Sœurs de Tours eus-
 sent été en disposition de passer, il les eut jointes à celles qui sont
 arrivées. Nous avions aussi demandé deux Religieuses de Carcassonne

qui sont de nôtre Congregation, & leur Prelat qui est fort ami du nôtre les avoit promises, mais il est arrivé que la plus considerable des deux s'est disloqué un bras, & par cet accident elle a été dans l'impuissance de partir.

Voilà, ma chere Mere, de quelle maniere les choses se sont passées; & j'ai bien voulu vous en faire un recit sincere, afin de vous ôter l'impression qu'on vous a donnée, que l'on prefere la Congregation de Paris à la nôtre de Tours. Ce que je vous dis, est si veritable, que les Meres de Paris n'eussent point eu de peine, si les vôtres eussent passé à leur exclusion: Elles n'ont point toutes ces partialitez, dont on les accuse: Ce sont des Filles tres-cordiales & tres-humbles, en sorte que quand on ne leur accorde pas de venir avec nous, elles ne laissent pas de nous aimer, & elles n'envisagent ce refus, qu'à cause qu'elles en sont indignes; c'est ainsi qu'elles parlent d'elles-mêmes, quoi qu'en effet ce soient de tres-riches sujets. Il n'a tenu qu'à nous que nos bonnes Meres de saint Denis en France, ne soient en Canada avec nous, & néanmoins elles n'en ont point de ressentiment. La Mere Superieure m'écrivit même que si ses Filles n'ont pas eu le même bonheur que celles qui nous sont venuës, elles n'ont pas pour cela perdu le desir d'y venir une autre fois. Elle me témoigne encore l'agrément qu'elle auroit, si nous allions aux Isles de la Martinique, & que celle de sa maison qui y doit aller, se trouvât en nôtre compagnie, parce que les Marchands de Quebec y envoient des vaisseaux, il y a de l'apparence qu'elle prendra cette route.

Je vous assure donc encore une fois que ces bonnes Meres ne distinguent point leur Congregation de la nôtre, quand il s'agit de nôtre Mission: Cela seroit trop bas dans des Filles qui s'abandonnent comme des victimes à un lieu où il n'y a nul attrait pour les sens. Pour une plus grande preuve de tout ce que je vous viens de dire, celles qui nous sont venuës, se mirent à genoux dès le premier jour de leur arrivée, pour demander nôtre habit, & ne voulurent pas se coucher qu'elles ne l'eussent reçu: Elles ont ensuite embrassé à l'aveugle toutes nos Coûtumes, quoi qu'elles soient beaucoup differentes de celles de leur Congregation. J'ai été étonnée de ce qu'on m'a mandé de chez vous, que nos cheres Sœurs avoient dit en plusieurs rencontres, qu'elles passeroient volontiers en Canada, pourveu qu'elles fussent seules à Mont-Real. Je ne croi pas que cela soit veritable; ou s'il est vrai, je croi que c'est une parole échapée. Car, mon intime Mere, ces paroles sont-elles de l'Esprit de Dieu, qui unit ensemble les cœurs dont il se

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 669

veut servir, afin de n'en faire qu'un? Sont-elles dignes d'une ame qui veut sacrifier tous les sentimens de la nature à la conversion des filles Sauvages? Si vous sçaviez ce que c'est que Mont-Real, vous n'aurez garde d'y envoyer des Religieuses, & quand vous le voudriez, Monseigneur nôtre Evêque n'auroit garde de le permettre, sur tout à de nouvelles venuës, & qui ne seroient pas encore faites au païs: outre que celles qui y seroient envoyées, n'y pourroient vivre, sans être changées de temps en temps à cause de l'incommodité du lieu; il y a encore des raisons tres-fortes, que la charité m'oblige de tenir dans le silence. Mais nous ne serons pas en cette peine, parce que Messieurs de saint Sulpice, qui en ont la conduite, n'y veulent que des Filles Se-culieres, qui aient la liberté de sortir, pour aller çà & là, afin de sol-liciter & d'aider le prochain. Laissons donc conduire le tout à Dieu, qui fera toutes choses dans le temps ordonné dans son conseil. Con-servez-moi, mon aimable Mere, vôtre amitié, & me croiez inviola-blement vôtre.

L E T T R E L X X X I X .

A S O N F I L S .

Guerre allumée entre les Sonontuans & les Utarak. Elle est éteinte par la valeur des François. Progrés merveilleux de la Foi aux Nations du Nord, dont les François prennent possession au nom du Roi. Chemin par terre à la grande Baye du Nord. Metheores & Phenomenes rares arrivés cette année.

M On tres-cher Fils. Je vous écris ce peu de lignes avant que d'avoir receu de vos nouvelles, pour vous assurer de la sainte protection de Dieu sur vous, & sur moi en particulier qui suis en assez bonne santé pour mon âge, graces à la divine Bonté. Et pour prevenir l'embarras de la décharge des vaisseaux, je m'en vais vous faire un petit abregé de ce qui s'est passé en ce païs depuis nôtre dernier entretien.

Premierement les Sonontuans ont remué pour faire la guerre aux Utarak, Monsieur nôtre Gouverneur a tellement intimidé les uns & les autres, qu'il les a rendus amis. Neanmoins comme l'on ne se peut

fier entierement aux Sauvages, afin de leur faire voir, qu'on les pourra humilier quand on voudra, il a pris sans faire bruit une troupe de François, & s'est embarqué avec eux en des batteaux & en des canots qu'il a conduits par des rapides & bouillons, où jamais les Sauvages n'avoient pu passer, quoi qu'ils soient tres habiles à canoter. Il arriva heureusement à Quinté, qui est une habitation d'Hiroquois, dont ces Barbares furent tellement effraiez, qu'après avoir long-temps tenu la main sur la bouche pour marque de leur étonnement, ils s'écrierent que les François étoient des Diables qui venoient à bout de tout ce qu'ils vouloient, & qu'Onontio étoit l'incomparable. Monsieur le Gouverneur leur dit qu'il perdrait tous ceux qui feroient revolte, & qu'il prendroit & détruiroit leur païs quand il voudroit. Vous remarquerez qu'avant ces troubles les Sonontyans étoient d'intelligence avec les Anglois pour leur mener les *atakak*, afin de frustrer la traite des François, ce qui eût perdu tout le commerce. Mais les Anglois aiant appris ce voiage de Monsieur le Gouverneur chez les Sauvages, ne furent pas moins effraiez que les Sauvages mêmes, & eurent crainte qu'on ne les allât attaquer pour les chasser de leur lieu. Tous les Hiroquois sont si petits & si humiliés depuis que les François les ont brûlés, que dans la crainte qu'ils ne le fassent encore, ils sont doux comme des Agneaux, & se laissent instruire comme des enfans. Dieu se fert de tout pour le salut des ames.

L'Automne dernier Monsieur l'Intendant envoya un Gentil-homme aux *atakak*, pour reconnoître tous ces païs, & en prendre possession pour le Roi. Il doit être deux ans à toutes ces recherches, durant lequel temps il accompagnera les Peres dans les Missions, pour prendre toutes ces connoissances. Le Reverend Pere Dallois a poussé jusques dans une Nation encore bien plus éloignée. Les chemins en ont été fort scabreux & difficiles; après quoi, il a trouvé un païs merveilleusement peuplé, & le plus beau du monde. Les Sauvages, qui l'ont receu comme un Ange, l'ont écouté, & beaucoup remercié de leur avoir apporté des nouvelles, dont ils n'avoient jamais entendu parler; sçavoir qu'il y a un Dieu, un Paradis, un Enfer, & autres choses semblables: Et après tout, de leur avoir procuré l'amitié des François, qu'on leur avoit dit être si bons à tout le monde. Sur cela le Pere fit paroître Monsieur de saint Luçon, qui étoit le Gentil-homme député, & leur dit qu'il étoit envoyé vers eux de la part du Grand Capitaine des François, dont ils avoient entendu dire tant de bien. Ces bons Sauvages avoient envoyé dans les Nations voisines, pour leur

donn
nou
quel
viss
loit p
les S
ment
lut,
un p
l'on p
Pere
quatr
a dom
Le
il n'ef
gnon
hiver
faim,
mouff
qu'ils
leurs
se ref
Le
leur m
ces Pe
une a
rée se
dedan
progr
Frere
tres-s
cet em
le grier
Les
avoier
necess
Ils se m
nez, à
que la

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 671

Donner avis que les François vouloient faire alliance avec eux. A ces nouvelles, il vint des Ambassadeurs de dix ou douze Nations, auxquels le Pere, qui servoit d'Interprete au Deputé, fit un discours ravissant des Grandeurs & de la Majesté du Roi de France, qui les vouloit prendre en sa protection, pourveu qu'ils voulussent être ses fideles Sujets. Tous y consentirent avec des cris de joie & d'applaudissement, & ensuite l'on planta la Croix comme le Trophée de nôtre salut, que le Roi & tous ses fideles Sujets adoroient. L'on mit vis-à-vis un poteau, où les Armes de France étoient attachées, & de la sorte l'on prit possession de tous ces pais pour Sa Majesté. Ce Reverend Pere fait merveilles avec ces bons Neophites, & il auroit besoin de quatre ou cinq Peres avec lui pour la grandeur du champ que Dieu lui a donné à défricher & à cultiver.

Le Reverend Pere André a fait un bon Noviciat en sa Mission où il n'est que de l'Été dernier : Je ne sçai comment lui & son Compagnon s'égarerent du chemin qui les conduisoit au lieu où ils devoient hiverner. La famine les saisit de telle façon qu'ils sont quasi morts de faim, n'ayant vécu dans leur égarement que de vieilles peaux & de mousse. Son homme qui est de nos quartiers de Touraine m'a assuré qu'ils étoient prêts d'expirer quand ils sont arrivez à la residence de leurs Peres. Il faut être puissamment animé de l'Esprit de Dieu, pour se refondre à souffrir de semblables travaux.

Les Reverends Peres qui côtoient le long Saut des *stavak*, où est leur maison fixe, y font des biens nompareils pour la conversion de ces Peuples. Ces bons Peres étant allez à quelques lieux de là pour une affaire qui regarde la Gloire de Dieu, la maison qui étoit demeurée seule, a été consumée par le feu avec l'Eglise, & tout ce qui étoit dedans. L'on croit avec raison que le Diable enragé de voir tant de progrès, a fait ce malheureux coup. Au fort de l'incendie, un bon Frere, qui venoit de la campagne, se jeta dans le feu, & sauva le tres-saint Sacrement, laissant le reste à la merci des flâmes. Avant cet embrasement, laissant le reste à la merci des flâmes. Avant cet embrasement les Peres avoient baptisé trois cens Sauvages ; c'est le grief des Demons.

Les Peres étant de retour, & se voiant denués de tout ce qu'ils avoient (car c'étoit là que l'on portoit en réserve tout ce qui étoit nécessaire pour l'entretien des Missions) ne perdirent pas courage. Ils se mirent aussi-tôt avec leurs Gens & quelques François affectionnez, à charpenter une Eglise & une Maison plus belle & plus spacieuse que la premiere. Ces bâtimens sont de poutres écarrées & posées les

unes sur les autres: Tout est de bois, excepté la cheminée, les ouvertures mêmes sont de planches de pin. L'Eglise ne fut pas plutôt refaite, qu'on y apporta quarante enfans pour être baptisez; & il ne faut point douter que les Demons n'enrageassent de voir qu'ils avoient plus perdu que gagné dans l'embrasement qu'ils avoient excité. L'on a vu dans la même Mission des choses miraculeuses pour preuve de nôtre sainte Foi, ceux qui les ont veuës, m'en ont assuré. Ces Missions du côté des *stajak* sont les plus florissantes pour le present, & c'est un bonheur pour ces peuples, & pour l'établissement de la Foi, de ce qu'ils sont éloignés des François, & par consequent des mauvais exemples & des boissons qui peuvent enyvrer.

Il paroît que la Bonté Divine veut sauver tous ces Peuples. Il y a plusieurs années qu'on cherche un passage par terre pour aller à la grande Baye du Nord. L'on avoit tenté diverses routes, mais en vain, parce qu'on y voioit les grandes montagnes du Nord, qui en fermoient les avenues. Par une providence toute particuliere les Sauvages de ce pais-là sont venus au nombre de quarante canots pour traiter avec les François, qui les ont reçus avec accueil aussi bien que les Sauvages de ces contrées. Il est sans doute que c'est Dieu qui leur a inspiré ce voiage pour leur salut. Il y a quelques années qu'un honnête homme de nos Amis voulut sonder s'il pourroit trouver ce chemin plus par desir de la conversion de ces Peuples, que pour des profits temporels. Quoique ce fût en Eté, la Mer étoit pleine de glaces, aussi est-elle appelée la Mer glaciale. Il avoit une bonne barque, sans quoi il auroit été perdu. Chemin faisant, il rencontra un port où il y avoit un grand nombre de Sauvages qui le flattoient de paroles lui & les siens, pour obliger quelqu'un de les aller trouver; Un jeune homme fut assez hardi ou plutôt assez simple pour descendre. Ces Barbares le voiant à terre, grinçoient les dents comme des chiens en colere; ils le prirent, le percerent de coups de couteau, & l'eussent tué & mangé ensuite, si ceux de la barque ne l'eussent promptement secouru. Le Chef voiant tant d'écueils & tant de glaces, qui ne lui laissoient qu'une petite voie libre pour la navigation; reconnoissant encore la malignité de ces Peuples, rebroussa chemin, & se sauva par miracle. Je vous dis ceci pour vous faire voir la Providence de Dieu, en ce que ces Peuples, qui auparavant étoient si féroces, sont venus d'eux-mêmes avec une douceur & benignité inconcevable. Le Reverend Pere Albanel est parti avec eux pour porter la Foi en leur pais: Il sçait en perfection la langue *Montagneze*, qui est celle

D
celle
Pere
est la
loin
de cet
L'o
de C
dernie
pour a
de tell
long-t
jeune
dans l
neanm
primer
combie
CHR
Nou
qu'il y
que vo
Le 2
des Pu
en hau
aux der
vrai Sol
entiere
leur d'A
péchoit
que c'êt
suivant.
Le si
differe
encore v
distans le
voici tro
miere est
une heu
couché.
du Midi,

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 673
celle de ce Peuple. Monsieur l'Intendant a envoyé des François avec le
Pere pour prendre possession de ces grands païs, qui outre la Foi, qui
est la fin principale, sont tres-avantageux pour le commerce. Il y a
loin d'ici, & peut-être n'entendrons-nous de deux ans des nouvelles
de cette Mission.

L'on vient de ramener de la Mission d'Oïoguen le Reverend Pere
de Carhait tres-digne Missionnaire & tres-saint Homme. L'Hiver
dernier aiant été obligé par necessité d'être long-temps dans l'eau,
pour assister quelques Sauvages, les nerfs se sont refroidis & retirez
de telle sorte que tout un côté est replié en double; & comme il a été
long-temps sans être secouru, le mal est devenu incurable. C'est un
jeune homme d'environ trente-cinq ans, fervent au possible, sçavant
dans les langues Hiroquoises, & plein de belles qualitez; le voila
neanmoins perclus sur le lit pour le reste de ses jours. Il ne se peut ex-
primer combien les Ouvriers de l'Evangile souffrent de travaux, ni à
combien de perils ils s'exposent pour gagner des ames à JESUS-
CHRIST.

Nous avons extrait des memoires qu'on a apportez des *staxak* ce
qu'il y a de plus rare & de plus considerable, j'en dirai ici quelque cho-
que vous ne serez pas marri de sçavoir, le tout est tres-veritable.

Le 21. de Janvier de cette année l'on vit un Parelle dans la Baie
des Puans une heure ou deux avant le coucher du Soleil. L'on voioit
en haut un grand croissant, dont les cornes regardoient le Ciel, &
aux deux côtez du Soleil deux autres Soleils également differens du
vrai Soleil qui tenoit le milieu. Il est vrai qu'on ne les decouvroit pas
entierement, parce qu'ils étoient couverts partie d'un nuage de cou-
leur d'Arc-en-ciel, partie d'une grande écharpe blanche, qui em-
pêchoit l'œil de bien distinguer. Les Sauvages voiant cela, disoient
que c'étoit signe d'un grand froid, qui en effet fut tres-violent le jour
suivant.

Le sixième de Mars l'on vit encore un Parelle en trois endroits
differens & éloignez les uns des autres de plus de trente lieues. Il fut
encore veu en la Mission de saint Ignace à Missilimakinak, trois Soleils
distans les uns des autres comme d'une demi-lieuë en apparence. En
voici trois circonstances considerables que l'on a remarquées. La pre-
miere est qu'ils se firent voir deux fois le même jour, sçavoir le matin
une heure après le Soleil levé, & le soir une heure avant le Soleil
couché. La deuxième, que celui des trois, qui le matin étoit du côté
du Midi, se trouva le soir du côté du Septentrion; & en outre celui

qui le matin se voioit du côté du Septentrion, se voioit plus bas que celui du milieu; & le soir aiant changé de situation, & pris le côté du Midi, s'étoit placé plus haut que le vrai Soleil. La troisième circonstance est touchant la figure des deux faux Soleils; car celui qui étoit du côté du Midi, étoit si bien formé qu'à peine le pouvoit-on distinguer du vrai Soleil, sinon qu'il paroissoit orné d'une bande rouge en façon d'écarlate du côté qu'il regardoit le vrai Soleil; mais l'autre qui tenoit la gauche, avoit beaucoup plus d'apparence d'un Iris en ovale que d'un Soleil; on voioit bien néanmoins, que c'en étoit une image, en laquelle le Peintre n'avoit pas si bien réussi, quoi qu'il fût comme couronné d'un filet d'or, qui lui donnoit fort bonne grace.

Ce même Parnie fut veu le même jour en l'Isle de Kaentouton dans le Lac des Hurons à plus de quarante lieues des Missilimakiak: Voici ce que l'on y a remarqué de curieux: Trois Soleils parurent en même temps du côté du Couchant; ils étoient paraleles à la terre & égaux en grosseur, mais non pas en beauté. Le véritable Soleil étoit à l'Ouest-Sourouest. On vit en même temps deux parties du cercle paralele à l'Orison tenant beaucoup des couleurs de l'Arc-en-ciel. Le bleu étoit en dedans, la couleur aurore au milieu, & le gris obscur ou cendré étoit à l'extérieur: de plus un quart de cercle perpendiculaire à l'Orison presque de même couleur touchoit le faux Soleil, qui étoit au Sourouest, & coupant le demi cercle paralele à l'Orison se confondoit & se perdoit en cette rencontre, où le faux Soleil paroissoit. Le Ciel n'étoit pas si net du côté des Soleils, que par tout ailleurs où l'on ne voioit aucun nuage, mais seulement l'air médiocrement serain. On découvroit nettement la Lune, & s'il eût été nuit, les Etoilles auroient aisément paru. L'air pouvoit soutenir les faux Soleils durant un temps assez notable, mais non pas le véritable. Ces trois Soleils ensemble ne faisoient pas tant de lumière que le vrai Soleil en faisoit quand le Ciel étoit bien pur. Il y avoit apparence de vent en l'air, parce que les faux Soleils disparoissoient de temps en temps, & même le véritable, au dessous duquel enfin parut un quatrième Soleil posé en ligne droite, & en même distance que paroissoient les deux autres qui tenoient les côtés. Ce troisième faux Soleil dura peu, mais les deux premiers ne se dissipèrent pas si-tôt: lors que les deux faux Soleils cessèrent de paroître, ils laissèrent après eux deux Arcs-en-ciel comme deux beaux restes de leur lumière. Les Sauvages qui tiennent toutes ces choses extraordinaires pour des Genies, & qui estiment que ces Genies sont mariez, demandoient au

DE LA M. MARIE DE L'INCARNATION. 675

Pere, qui les instruisoit, si ce n'étoient pas les femmes du Soleil, qu'il contemploit si curieusement. Il leur dit, que celui qui a tout fait, les vouloit instruire sur le mystere de la tres-sainte Trinité, & les desabuser par le Soleil même qu'ils adoroient. Cette reflexion du Pere eut son effet, parce que dès le lendemain les femmes qui auparavant ne vouloient pas entendre parler de la priere, presenterent leurs enfans pour être baptisez.

Enfin le même Phenomene s'est fait voir le même jour au Saut, mais d'une façon bien différente & plus admirable, parce qu'outre les trois Soleils qui parurent le matin, on en vid encore huit tous ensemble un peu après midi, voici comme ils étoient arrangez. Le vrai Soleil étoit couronné d'un cercle formé des couleurs de l'Arc-en-ciel, dont il étoit le centre. Il avoit à ses deux côtez deux Soleils contrefaits, & deux autres étoient l'un sur sa tête, l'autre comme à ses pieds. Ces quatre Soleils derniers étoient placez sur la circonference de ce cercle en égale distance, & directement opposez les uns aux autres. De plus on voioit un autre cercle de même couleur que le premier, mais beaucoup plus grand, qui passoit par en haut par le centre du vrai Soleil, & avoit le bas & les deux côtez chargez de trois Soleils apparens; & ces huit luminaires faisoient ensemble un spectaeletres-agreable à la veüe.

Voila un petit recit de ce qui s'est passé de plus curieux dans les Nations: J'ai parlé plus haut de ce qui s'y est passé de plus saint, sçavoir de la conversion des ames & de l'établissement de nôtre sainte Foi. J'ai tiré l'un & l'autre des memoires de nos Reverends Peres, dont la sincerité m'est si conuë que j'ose bien vous reiterer qu'il n'y a rien qui ne soit assuré.

L'on vient d'apprendre que quelques-uns de ceux qui sont en route pour la grande Baïe du Nord ont rebroussé chemin pour apporter la nouvelle que des Sauvages, dont ils ont fait rencontre, les ont assurés qu'il y étoit arrivé deux grands vaisseaux, & trois Pinaces d'Angleterre, à dessein de s'emparer du port & du país; que les deux vaisseaux s'en sont retournez chargez de peltrie, & que les Pinaces y vont hiverner. Voila une mauvaise affaire pour le temporel, peut-être aussi pour le spirituel, puisque le país tombe sous la domination des Infideles. Si l'on y eût envoyé de France, comme l'on en étoit averti, cette perte ne seroit pas arrivée. Ceux qui sont partis d'ici pour cette découverte, ne laisseront peut-être pas d'y planter la Croix avec les Fleurs de Lys à la face des Anglois. Prions pour cette grande affaire.

F I N.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maitres des Requestes ordinaires de nostre Hôtel, Baillifs, Senéchaux, Prevosts, leurs Lieutenans, & à tous autres nos Justiciers & Officiers qu'il appartiendra, Salut: Nostre bien amé LOUIS BILLAINE, Marchand Libraire & Imprimeur de nostre bonne Ville de Paris, Nous a tres-humblement fait remonter qu'il auroit recouvré en Manuscrit les Lettres de la venerable Mere Marie de l'Incarnation, premiere Superieure des Ursulines de la Nouvelle France, divisées en deux parties. 1. Lettres Spirituelles. 2. Lettres Historiques, lesquelles Lettres l'Exposant desireroit faire imprimer, ce qu'il ne peut faire sans avoir sur ce nos Lettres necessaires, humblement requerant icelles: Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes de faire imprimer, vendre, & debiter ledit Manuscrit intitulé, les Lettres de la venerable Mere Marie de l'Incarnation, premiere Superieure des Ursulines de la Nouvelle France, divisées en deux parties. 1. Lettres Spirituelles. 2. Lettres Historiques, en tels volumes, caracteres, & autant de fois que bon lui semblera durant le temps & espace de vingt années, à compter du jour que ledit Manuscrit sera achevé d'imprimer pour la premiere fois, faisant défenses à tous Libraires, Imprimeurs, & autres, d'imprimer, vendre, ni debiter aucuns desdits Livres en quelques lieux de nostre obeissance que ce soit, sous pretexte d'augmentation, corrections, ou autres manieres quelconques, sans le consentement de l'Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de trois mille livres d'amende, confiscation des Exemplaires contrefaits, & de tous dépens, dommages, & interêts: à condition de fournir deux Exemplaires desdits Livres en nostre Biblioth. de publique, un en celle de nostre Cabinet du Louvre, & l'autre en celle de nostre tres-cher & feal Seigneur le TELLIER Chevalier, Chancelier de France, à peine de nullité des Presentes. Si vous mandons que du contenu en ces Presentes vous fassiez jouir ledit Exposant, & ceux qui auront droit de lui plainement & paisiblement, cessant & faisant cesser tous troubles & empêchemens contraires, Voulons aussi qu'en mettant au commencement ou à la fin de chacun desdits Livres un Extrait des Presentes, elles soient tenues pour deüment signifiées, & que foi y soit adjoutée comme à l'Original. Mandons au premier nostre Huissier ou Sergent sur ce requis faire pour l'execution des Presentes tous Exploits & autres Actes requis & necessaires, sans demander autre permission, nonobstant clameur de Haro, Chartres Normande, & autres Lettres à ce contraires: Car tel est nostre plaisir. Donné à Fontainebleau, le 15. Juin, l'an de grace 1680. & de nostre Regne le trente huitième. Par le Roy en son Conseil, BERTIN.

Registré sur le Livre de la Communauté, le 3. jour de Mai 1681.

Achévé d'imprimer pour la premiere fois, le 5. jour de Mai 1681.

seillers
Hôtel,
rs qu'il
le nôtre
Manuf-
lines de
s, les-
ce nos
ons par
s de la
France,
caracte-
compter
s à tous
vres en
ons, ou
nt droit
, & de
vres en
e nostre
tes Pre-
ant, &
ubles &
chacun
que foi
e requis
ans de-
ctres à
e 1680.

